LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE

200

TOME DEUX-CENTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1900

LE

CORRESPONDANT

UN AN DE GOUVERNEMENT DREYFUSISTE

HISTOIRE D'UN MINISTÈRE [1]

V

Certains esprits répugnent aux luttes prolongées : pour eux, la paix, de quelque prix qu'on l'achète, est le premier des biens, et le savoir-vivre consiste à trouver, avec l'enfer comme avec le ciel, des accommodements. Aux yeux de ces sages, M. Waldeck-Rousseau eût mieux fait sans doute de renoncer à sa campagne en faveur de Dreyfus. Mais puisqu'il s'obstine à la poursuivre, pourquoi s'obstiner en sens contraire? L'incident vaut-il la peine qu'on s'y arrête indéfiniment? Et qui donc est assez naïf pour s'émouvoir encore d'un crime impuni? Bien d'autres coupables ont été sauvés par des politiciens : qu'importe un de plus ou de moins?

Soit! Oublions qu'un gouvernement ne doit « ni préparer ni dicter des sentences » et que sa mission est de « faire respecter tous les arrêts ». Oublions ces paroles de M. Waldeck-Rousseau, ou bien persuadons-nous que M. Waldeck-Rousseau les applique quand il s'acharne à réhabiliter un traître deux fois condamné. Que sont devenus, entre ses mains et celles de ses collaborateurs, la défense nationale, les libertés publiques, l'ordre social? Voilà qui intéressera peut-être ceux qui dédaignent de se laisser hypnotiser comme le vulgaire par la question de savoir si un officier juif parviendra ou non à recouvrer ses galons. Depuis un an les ressorts

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1900.

de notre organisation militaire se détendent et se faussent; une tyrannie grandissante menace tous nos droits; le collectivisme marche à la conquête du pouvoir, et l'anarchie s'empare de la rue : n'est-il pas temps de s'inquiéter? Et puisque l'Affaire, néfaste en elle-même, aboutit par surcroît à de telles conséquences, l'instinct populaire n'a-t-il pas raison de regarder comme des malfaiteurs les hommes d'État qui travaillent à la prolonger et à l'étendre?

Soustraire l'armée à l'instabilité qui menace de paralyser toutes nos forces, telle était depuis vingt ans l'ambition des bons Français. La tâche était ardue dans un pays où la politique se glisse partout. On y était parvenu cependant. Et le rêve de Gambetta, — un chef d'état-major permanent remédiant à l'infirmité de ministres éphémères, — avait fini par devenir une réalité. On sait ce qu'il en reste : depuis deux ans les chefs d'état-major changent aussi souvent que les ministres; et c'en est fait désormais, pour les successeurs de Miribel, des longs espoirs et des vastes pensées [1].

Si du moins le mal se limitait à l'entourage immédiat du ministre! On avait pu l'espérer jusqu'à l'avènement de M. de Galliffet, mais

[1] Le *Temps* lui-même ne peut dissimuler combien cette situation est inquiétante. « Nous n'avons pas, disait-il le 12 juin, à examiner les causes de la décision du général Delanne. La question de savoir qui a tort et qui a raison dans cette affaire n'est que de secondaire importance.

« Ce qui est grave, ce qui inquiète sérieusement les bons citoyens, c'est en dehors des noms propres, le fait même de cette instabilité des hautes fonctions militaires. **Le mal s'est révélé** depuis quelque temps déjà, **depuis le commencement de l'affaire Dreyfus.** Avant le début de cette triste période, le portefeuille de la guerre recevait un nouveau titulaire à peu près tous les six mois comme à présent. Mais, par compensation, les grandes charges du commandement restaient longtemps dans les mêmes mains. Le ministre changeait, mais le chef d'état-major général, le généralissime, le gouverneur de Paris et leurs principaux collaborateurs demeuraient. Un certain minimum de permanence était ainsi introduit à la tête de notre organisation militaire.

« Voici maintenant que toutes ces fonctions semblent prendre le chemin de devenir aussi éphémères que celles du ministre. Le général Delanne est depuis deux ans notre quatrième chef d'état-major; et il est à prévoir que le cinquième n'est pas loin; il est vrai que l'un des quatre est mort. En dehors de ce dernier, le général Delanne est donc depuis deux ans le troisième chef d'état-major qui s'en va — ou qui veut s'en aller — quoique en parfaite santé. Quant aux bureaux de l'état-major, ils ont été en proie, si l'on ose dire, au *mouvement* perpétuel. **La consommation d'officiers d'état-major qui a été faite dans cette dernière période est quelque chose d'incroyable et de désolant.** » (Le *Temps*, 12 juin 1900, p. 1, col. 4.)

Pour que le *Temps* se décide à pousser un pareil cri d'alarme, ne faut-il pas que le mal soit indéniable et de nature à préoccuper les optimistes les plus résolus?

la fougue de cet ancien militaire ne devait reculer devant aucune besogne. A peine débarrassé des Chambres, quand il se sentit bien en selle, avec le champ libre pour quelques mois, il sonna la charge contre le haut commandement et sabra le gouverneur de Paris d'abord, puis quatre commandants d'armée ou de corps d'armée. Quand on lui demanda les raisons de cette hécatombe, il répondit : « C'était mon droit; ne suis-je pas ministre? » A peu près comme un prodigue à qui l'on reproche de dissiper l'héritage de ses pères s'écrie : « J'en ai le droit; ne suis-je pas majeur? »

Que le chef de l'armée ait le droit de déplacer ses subordonnés, nul ne le conteste; mais on peut, de tous les droits du monde, faire un bon ou mauvais usage. Etait-ce pour le bien du service que le ministre « chambardait » ainsi Négrier après Zurlinden, Hervé, Giovanninelli et Langlois après Négrier? Il l'a prétendu. Il a voulu faire du général de Négrier un factieux, de ses camarades des impotents. Pourtant le général Hervé venait de diriger sans défaillance les manœuvres de l'Est; le général Giovanninelli avait préparé des opérations non moins importantes en Touraine, et ce n'était pas sa faute si le gouvernement avait jugé à propos de les décommander au dernier moment sous prétexte de fièvre aphteuse. Où donc et comment l'un ou l'autre s'était-il montré hors d'état de remplir sa tâche? On les trouvait obèses : le général Saussier l'était aussi et plus que personne : il n'en resta pas moins généralissime jusqu'à soixante-dix ans. Rien de plus naturel à coup sûr ni de plus louable que le souci de rajeunir les cadres. Mais alors pourquoi donner la succession du général Giovanninelli au général Lucas, son cadet de quelques mois seulement, celle du général Hervé au général Kessler, son aîné d'un an? En réalité ces épurations, qu'elle qu'en fût la cause, bouleversaient le Conseil supérieur de la guerre, et montraient qu'aucune situation ne devait plus rester intangible. Si l'on remarque qu'on évinçait ainsi, pour le moment où le général Jamont résignerait ses fonctions, tous ceux que leur ancienneté pouvait mettre en concurrence avec le favori du jour, le général Brugère; si l'on se rappelle que le général Hervé, cité comme témoin au procès Déroulède, quelques mois plus tôt, ne s'était point dérobé à l'appel d'un ami; qu'invité à dire au jury, sous la foi du serment, ce qu'il pensait de l'accusé, il avait proclamé loyalement, fièrement sa sympathie, non pour l'homme politique dont il ne s'occupait pas, mais pour l'ancien combattant de Frœschwiller, le patriote dont « le clairon est un engin de guerre » : en vérité, est-il besoin de recourir aux prétextes officiels pour expliquer le jeu de massacre inauguré avec tant de désinvolture par le précurseur du général André?

Pour le général de Négrier, il était difficile de mettre en doute sa vigueur : on lui reprocha des intempérances de langage. En repassant sa propre histoire, M. de Galliffet aurait pu se rappeler certaines incartades sur lesquelles ses prédécesseurs, le général Mercier, entre autres, avaient fermé les yeux, croyant que, pour conserver au pays « un crâne batailleur », on pouvait bien se résigner aux censures de M. Paschal Grousset et de ses amis [1]. Devenu ministre à son tour, celui qui avait bénéficié de cette indulgence, faite de sagesse et de courage, saisit le premier prétexte pour priver nos troupes de l'un de leurs chefs les mieux trempés. Le coup se fit à la fin de juillet en l'absence du Parlement; pendant quatre mois le public en fut réduit aux explications confuses et incomplètes de la presse officieuse. Lorsque enfin, le 14 novembre, l'auteur de cette mesure [2] dut en rendre compte à la tribune, il essaya d'égarer l'opinion en tronquant le texte des paroles incriminées. Des instructions que le général de Négrier avait adressées à ses subordonnés le 25 juin, M. de Galliffet ne lut que ce passage :

Les officiers, en présence des attaques dont ils sont l'objet, qui s'exercent librement et sans entraves, se demandent si le haut commandement s'en désintéresse et pourquoi il n'intervient pas. Le haut commandement est loin de se désintéresser : il sait quels sont ses devoirs, et il est prêt à demander au gouvernement d'intervenir. A cet égard, tous les membres du Conseil supérieur de la guerre sont unanimes et leur entente est complète : s'ils ne croient pas devoir intervenir, c'est parce que leur action serait attribuée aux préoccupations de l'affaire Dreyfus. Si, après l'Affaire, les attaques contre l'armée continuent, les officiers peuvent être assurés que le haut commandement provoquera les mesures nécessaires pour arrêter ces attaques [3].

M. de Galliffet s'en tint là et conclut que le général de Négrier avait « excité les officiers au mépris et à la haine du gouvernement ». Deux jours plus tard, le lieutenant-colonel Guérin apprit à la Chambre qu'une partie du dossier — et non la moins intéressante, — lui avait été dissimulée. Après avoir déclaré que le

[1] Voy. l'*Eclair* du 26 juin 1899.

[2] Extrait de la séance de la Chambre du 14 novembre 1899 :

M. le ministre de la guerre : Seul, j'ai eu la pensée du châtiment qui a été infligé; seul, je l'ai proposé au gouvernement...

M. de Grandmaison : Vous voulez vous faire pardonner la Commune, Monsieur le ministre.

M. le ministre de la guerre : Je n'ai aucun regret, aucun remords de ce que j'ai fait depuis que je suis au monde. (*Journal officiel*, 15 novembre 1899, p. 1883, col. 1 et 2.)

[3] *Journal officiel,* 15 novembre 1899, p. 1832.

moment d'intervenir n'était pas venu, qu'il fallait attendre la clôture du procès de Rennes, le général de Négrier en effet avait ajouté cette phrase que le ministre s'était bien gardé de lire, mais dont il dut reconnaître l'authenticité.

Jusque-là les officiers doivent s'abstenir, ne pas parler et surtout ne pas écrire [1].

Supprimer cette conclusion, n'était-ce pas dénaturer le sens de la lettre tout entière? Et cette conclusion une fois connue, pouvait-on se méprendre sur le but véritable du général de Négrier? Qu'on se reporte à l'époque où il écrivait; qu'on se rappelle les manifestations auxquelles certains officiers se laissaient entraîner sous le coup d'une émotion d'ailleurs bien légitime et que tout le pays partageait avec eux : ces paroles avaient-elles un caractère séditieux et ne tendaient-elles pas, au contraire, sous la forme et dans les termes qui avaient chance d'être écoutés, à calmer ceux que des provocations odieuses risquaient de faire sortir des gonds?

La sévérité du ministre se justifiait d'autant moins que son ardeur à faire respecter la discipline était loin de s'exercer avec une inflexible constance. Quarante réservistes d'un régiment d'Auxerre croyant avoir à se plaindre d'un de leurs chefs s'entendirent pour signer et publier, à la fin de septembre, une dénonciation contre cet officier. Sans doute pour procéder à cette réclamation collective par la voie de la presse, c'est-à-dire à l'un des actes les plus sévèrement interdits par les règlements militaires, ils avaient attendu leur libération; mais si des soldats, parce qu'ils sont libérés, donnaient carrière impunément aux ressentiments qu'ils ont amassés contre leurs supérieurs pendant la durée et à l'occasion de leur service, tout esprit de subordination ne tarderait pas à disparaître. Aussi l'autorité militaire, appliquant une jurisprudence constante, s'empressa d'infliger aux quarante manifestants la punition qu'ils méritaient. Mais l'*Aurore* prit leur défense; un député menaça d'interpeller; un sénateur l'appuya. Devant ce déploiement de forces, M. de Galliffet capitula. Il accepta d'abord de réduire la punition de moitié, la concession parut insuffisante; il finit par céder complètement, et, en novembre, à la veille de la rentrée des Chambres, les coupables furent exonérés de tout châtiment.

L'énergie de cet homme de guerre était donc intermittente, et sa crânerie tombait dès qu'il trouvait à qui parler. Il ne pardonnait pas au général de Négrier d'avoir déclaré que les officiers se

[1] *Journal officiel,* 17 novembre 1899, p. 1848.

voyaient attaqués « librement et sans entraves ». Ces attaques se produisaient pourtant, et le gouvernement seul s'obstinait à ignorer qu'une équipe infatigable de journalistes et de conférenciers proclamaient à l'envi les juges de Dreyfus des « bourreaux », l'armée une « école de lâcheté », et l'honneur militaire une « légende idiote ». Un jour cependant M. de Galliffet découvrit l'*Aurore* et décida de poursuivre M. Urbain Gohier. Il ne tarda pas à regretter ce mouvement d'impatience. Au moment où le procès allait s'ouvrir, l'*Aurore* publia quelques papiers sur la vie privée de l'audacieux qui se permettait de troubler un défenseur de l'innocence dans l'exercice de ses fonctions, et les poursuites furent aussitôt abandonnées[1].

Quand on ménageait ainsi M. Gohier, on ne pouvait se montrer intraitable avec M. Pelletan. Le besoin d'acquérir des champs de tir, de pourvoir à la défense des côtes, de compléter ou de refaire certaines fortifications s'imposait. M. de Galliffet avait demandé à cet effet des crédits qu'il jugeait indispensables. M. Pelletan ne fut pas de son avis : le président du Conseil s'excusa immédiatement de la liberté grande de son collègue; il fut convenu que « ses demandes seraient considérées comme non avenues », et les prétentions de M. de Galliffet s'effacèrent avec une silencieuse déférence devant les injonctions et les connaissances évidemment supérieures de M. Pelletan.

C'est donc à tort qu'on avait fait de ce ministre une sorte de matamore toujours disposé à mettre flamberge au vent. Au fond, lorsqu'on savait lui tenir tête, c'était l'homme le plus conciliant du

[1] Le 22 février, M. Gohier écrivait : « Comme nous sommes invités par M. de Galliffet à nous expliquer ces jours-ci, devant la Cour d'assises, au sujet de l'honneur militaire en général, nous voulions savoir à quoi nous en tenir sur l'honneur du marquis ministre en particulier.

« Nous ne pouvions mieux nous adresser qu'à son collègue du commerce, très édifié à cet égard. M. Millerand a bien voulu en effet nous fournir quelques documents intéressants qu'il avait publiés lui-même en juin 1894, étant rédacteur en chef de la *Petite République*...

« Au mois d'octobre 1854, M. le lieutenant de Galliffet avait reçu l'ordre de s'embarquer pour la Crimée où combattaient ses camarades. L'intrépide guerrier se cacha. La police fut mise à ses trousses, et l'agent Weidenbach le découvrit à Aix sous le lit d'une fille, Constance Resuche... » (*Aurore,* 22 février 1900, p. 1. col. 1.)

Suivait une série de rapports de police sur les relations de M. de Galliffet avec Constance Resuche.

Le jour même le procès fut renvoyé à « une session ultérieure », session qui n'est pas encore venue et ne viendra jamais sans doute. — Et M. Gohier de s'écrier : « M. de Galliffet, à cinquante années de distance, renouvelle les exploits de sa jeunesse. Au moment de la bataille, il s'éclipse. » (*Aurore,* 23 février 1900, p. 1, col. 3.)

monde; et, pourvu qu'on lui permît de pourfendre tel ou tel de ses subordonnés quand l'envie lui en prenait, il était prêt à s'accommoder de tout. La seule chose qui lui tînt à cœur et la raison qui, sans doute, l'avait déterminé à sortir de la retraite, c'était de pouvoir brimer à sa fantaisie, quels que fussent leur rang, leur ancienneté et leurs services, tous nos officiers. Sur ce point, il ne transigeait pas : il trouvait même ses droits insuffisants, et déjà maître des révocations il voulut s'ériger en dispensateur non moins absolu de l'avancement.

Ses prédécesseurs avaient cru sage de se lier les mains à cet égard : ne sentaient-ils pas combien était rapide leur passage à la tête d'une administration aussi considérable, combien incomplète la connaissance qu'ils pouvaient acquérir de cet immense personnel, combien difficile surtout la résistance à certaines sollicitations absolument étrangères au « bien du service »? M. de Freycinet qui a cessé de plaire depuis qu'il a manqué d'enthousiasme pour Dreyfus, mais qui fut cité pendant longtemps comme le ministre de la guerre intelligent et républicain par excellence, M. de Freycinet avait été l'un des plus empressés à se défier ainsi de lui-même, et le système, dont il était le principal auteur, se ramenait à deux principes : établissement par le Conseil supérieur des propositions relatives aux généraux; confection par des commissions spéciales du tableau concernant les autres grades. M. de Galliffet s'attaqua d'abord à la nomination des généraux et décida que le Conseil supérieur n'aurait plus à s'en occuper. Aux termes du décret du 29 septembre 1899, **le ministre**, au vu des notes données par les chefs locaux, « **décide seul** des nominations à soumettre en conseil des ministres au Président de la République ». — C'est ainsi que se nomment les préfets, les magistrats et tous les fonctionnaires dont on connaît les exploits. Le jour où nos brigades, nos divisions et nos corps d'armée auront à leur tête un certain nombre de Bertulus militaires, nous saurons à qui nous en sommes redevables.

Restaient les officiers autres que les généraux. Leur tour vint aussi. Le 9 janvier, un nouveau décret décida que :

Les listes de proposition [établies par les commissions de classement] **sont transmises au ministre qui les examine et prononce en dernier ressort.** Les listes arrêtées définitivement par le ministre constituent les tableaux d'avancement de l'armée. Les candidats y sont portés dans l'ordre d'ancienneté pour les propositions jusqu'au grade de commandant inclus, **par ordre de préférence pour tous les autres grades.**

Qu'est-ce à dire, sinon que les commissions de classement

continueront à fonctionner pour la forme, mais que le ministre sera libre de n'en tenir aucun compte. Cette perspective excita l'allégresse de tous les organes dreyfusistes : « C'en est fini de l'omnipotence des commissions de classement, s'écriait le *Matin*... Le décret d'aujourd'hui permet au ministre de distinguer les officiers de valeur... Il ouvre la voie aux ambitions légitimes[1]. »

Les amis véritables de M. de Galliffet furent moins enthousiastes. Tout en l'approuvant sur bien des points, M. Charles Malo, dans les *Débats* du 12 janvier, se demandait si « l'omnipotence ministérielle » ne pourrait pas, elle aussi, devenir « la source de certains abus ». Sans doute, son vieil attachement pour l'auteur du décret l'empêchait de s'arrêter à ce fâcheux présage; et bien vite, cherchant à bannir la mauvaise pensée dont il n'avait pu se défendre, il ajoutait : « Ne vaut-il pas mieux voir son sort dépendre d'une haute personnalité... qui plane au-dessus des compétitions mesquines et des rancunes misérables, que de relever en premier et dernier ressort d'une juridiction irresponsable, anonyme, quasi mystérieuse dans ses formes?... » Mais aujourd'hui, M. de Galliffet a cédé la place au général André. La « haute personnalité » de qui tout avancement va dépendre n'est, d'après M. Malo lui-même, qu'un « politicien à trois étoiles[2] ». M. Malo croit-il encore que nos officiers seront à l'abri de « rancunes misérables », d'influences autrement néfastes que toutes les coteries des commissions de classement? Et ne voit-il pas à quel genre d'ambitions le système Galliffet vient d'ouvrir la porte?

VI

L'ancien familier de Compiègne, le courtisan de Gambetta, qui s'était poussé jadis en dénonçant ses camarades, s'en va donc aujourd'hui, après avoir ajouté une dernière page à son histoire, une page singulièrement remplie. Il lui aura suffi d'un an pour décimer le haut commandement et convaincre nos officiers qu'ils ont un chef chargé de les punir, mais non de les défendre. On annonce que le général André va procéder à des « réformes » plus radicales. C'est possible. La retraite du général Jamont et la démission du général Delanne montrent assez à quoi nous devons nous attendre. Mais, quelles que soient les prouesses du nouveau ministre, l'œuvre de son prédécesseur est déjà digne de mémoire. Grâce à lui, un personnel et des institutions créés au prix des plus longs efforts se disloquent, et peu à peu la conviction s'éta-

[1] *Matin*, 10 janvier 1900.
[2] *Débats*, 30 juin 1900.

blit que nos intérêts militaires passent après tous les autres, qu'ils ne sauraient prévaloir s'ils gênent qui que ce soit, et qu'à les prendre trop à cœur on s'expose aux plus fâcheux accidents.

Par contre il suffit de travailler en faveur de l'étranger pour s'assurer la mansuétude du gouvernement. Un Italien, le général Giletta, se livrait depuis longtemps à l'espionnage sur notre territoire. Arrêté en 1889 et traité à cette époque avec une extrême indulgence, il en avait profité pour continuer de plus belle. L'été dernier, on l'arrête de nouveau; sa culpabilité est indéniable, la récidive est flagrante, il est jugé non par des « bourreaux militaires », mais par des juges civils, par le tribunal de Nice, et condamné à cinq ans de prison. Quinze jours se passent : Giletta est gracié. Impossible de dire plus clairement à ceux qui seraient tentés de l'imiter : Ne vous gênez pas! — aux naïfs qui ont pris la peine de suspendre le cours de ses exploits : Restez donc tranquilles et ne faites plus de zèle désormais! Ce n'est pas ainsi que les Italiens se défendent des indiscrets. Il y a peu d'années un de nos officiers égaré dans la montagne à quelques kilomètres de la frontière, tombe entre leurs mains; cet officier, le capitaine Romani, est en uniforme, ce qui n'indique pas l'intention de se livrer à des investigations bien dangereuses. Il n'en est pas moins arrêté, accusé d'espionnage, condamné et n'est relâché qu'au bout de quatorze mois. Quinze jours d'un côté, quatorze mois de l'autre, voilà donc le prix, suivant qu'on en est deçà ou au delà des Alpes, des atteintes portées à la sécurité du pays.

Depuis quelque temps, à l'ombre du ministère de la marine, — c'est M. Pelletan qui le dit, et M. Pelletan n'est pas un ennemi du cabinet, — il s'est formé « une petite escadre de corsaires », un groupe de lanceurs ou plutôt de pilleurs d'affaires : embusqués dans les bureaux de la rue Royale, ces pirates jettent le grappin sur les entreprises en rapports avec les services publics, les coulent pour s'en emparer, et s'efforcent ensuite d'exploiter ces épaves en les vendant à l'Etat le plus cher possible. Un employé civil, un nommé Philipp, est à leur tête. Ces habitudes singulières, loin d'entraver sa carrière, ne l'ont pas empêché de parvenir avec une étonnante rapidité au rang qu'il occupe dans l'administration de M. de Lanessan. Mais bientôt cette industrie ne lui suffit plus, ou du moins il a besoin pour l'alimenter de ressources supplémentaires. Qu'à cela ne tienne! La guerre vient d'éclater dans l'Afrique australe. Philipp s'adresse au représentant de l'Angleterre à Paris et lui offre de révéler moyennant salaire les affrètements opérés par le Transvaal. La lettre est interceptée. M. de Lanessan en est avisé dès le 21 janvier. Il se garde bien de mettre la main sur le billet

compromettant, de jeter les yeux sur les opérations financières et commerciales de son subordonné :

> Par de pareils objets les âmes sont blessées.
> . . . .

Et ce n'est pas lui qui déchirera les voiles si malencontreusement soulevés. A Dieu ne plaise qu'il avise la police, qu'il provoque une de ces opérations dont le gouvernement n'est pas chiche pourtant et qui s'appelle une perquisition, qu'il fasse rien pour s'éclairer sur la conduite et s'assurer, le cas échéant, de la personne du coupable. Il en sait déjà plus qu'il ne voudrait et tient essentiellement à ne pas en savoir davantage. Cependant la chose commence à s'ébruiter; le moment vient où la presse va s'en emparer. Alors, au bout de trois semaines, le 14 février, M. de Lanessan défère le cas au Conseil de ses directeurs. Mais cette chambre de discipline n'a pas les pouvoirs de la magistrature; elle ne dispose d'aucun moyen pour amener à sa barre les gens qui ne se soucient pas d'y comparaître. Philipp, convoqué pour le 17, ne se montre ni le 17 ni les jours suivants. Il est parti pour l'Amérique et n'en reviendra pas. On peut le révoquer, le poursuivre, le condamner maintenant : il a eu tout le temps de se mettre à l'abri et ne doute plus que, pour un escroc, le meilleur moyen d'échapper à la justice est encore de s'intéresser à l'Angleterre [1].

Jamais ministres ne furent moins tolérants pour l'opposition de quiconque relève à un titre quelconque de leur autorité. Qu'un vieux soldat, comme le colonel Teyssier, le défenseur de Bitche, organise à Albi une section de la « Patrie française » : aussitôt on se rappelle qu'il est administrateur des hospices; et le voilà privé des fonctions qu'il exerçait depuis trente ans, fonctions toutes gratuites et de pur dévouement, qui n'ont ou plutôt ne devraient avoir aucun caractère politique. Qu'un professeur, comme Marcel Dubois, se permette d'assister à une conférence de Jules Lemaître : c'est assez pour que M. Millerand le chasse des comités où les prédécesseurs de M. Millerand l'avaient jugé nécessaire. Qu'un industriel enfin, comme M. Japy, menacé par des grèves auxquelles la présence d'un socialiste au pouvoir n'est certainement pas étrangère, s'émeuve et proteste contre une politique ruineuse pour ses intérêts, ceux de sa région et de l'industrie française tout entière : c'est une impertinence qu'un gouvernement libéral ne saurait tolérer, et M. Japy est rayé sans hésitation ni retard de la

[1] Voy. *Journal officiel,* 6 mars 1900, p. 705 et suiv.

liste des conseillers du commerce extérieur. On hésitera, au contraire, et l'on ne se résignera qu'à la dernière extrémité à rayer de cette même liste M. Charles Rolland, l'auteur d'attaques autrement violentes contre notre représentant en Belgique. Pourquoi? Parce que M. Charles Rolland s'attaque ou paraît s'attaquer du même coup à notre service des renseignements, non au service de M. Tomps, entendez-le bien, mais à l'autre, à celui qui causa la perte de Dreyfus et que M. Waldeck-Rousseau est si fier d'avoir démoli.

Elle est édifiante l'histoire de M. Millerand et de ce Français qui guerroie en Belgique contre le ministre de France, sans doute pour satisfaire les instincts belliqueux dont il n'a pas trouvé l'emploi dans les rangs de notre armée. M. Charles Rolland, en effet, est un sergent-major à qui ses convictions ont interdit jadis de porter les armes contre la Commune; il a quitté son régiment en 1871 et s'est retiré de l'autre côté de la frontière pour fuir l'intolérance des tribunaux militaires. Depuis, l'amnistie de 1880 est intervenue; les années ont passé; et M. Charles Rolland, qui est un homme d'affaires entreprenant, se trouve en 1899 à la tête de la Chambre de commerce française à Bruxelles. Rien ne manquerait à son bonheur s'il n'avait pas M. Moutier pour collègue. Mais il souffre de siéger à côté de M. Moutier : il l'accuse d'être un suppôt de l'état-major, un espion à la solde du 2e bureau, et, le printemps dernier, le somme de vider la place, les honnêtes gens comme lui, Rolland, ne pouvant consentir à frayer plus longtemps avec un « ex-employé d'Henry ».

M. Moutier refuse de se laisser exécuter. Jamais il n'a touché un sou du ministère de la guerre; et s'il a pu, grâce à ses relations à l'étranger, fournir des indications utiles à notre défense, il l'a fait en patriote, avec un désintéressement absolu. C'est le témoignage qui lui est rendu cette année même au nom et par l'ordre de M. de Galliffet[1]. Et bien avant, dès que M. Rolland l'a pris à partie, un jury d'honneur choisi par les notabilités de notre colonie en Belgique l'a déclaré à l'unanimité « digne de la sympathie et de l'estime de tous ses compatriotes[2] ».

Croyez-vous que M. Rolland va désarmer? Nullement. Ce n'est plus seulement à M. Moutier qu'il s'en prend; c'est M. Gérard, notre ministre à Bruxelles, dont il veut la tête, parce que M. Gérard a refusé de lui sacrifier M. Moutier. La Chambre de commerce s'est dissoute sous le coup des divisions provoquées par les fureurs de M. Rolland. M. Gérard en a fondé une nouvelle

[1] *Journal officiel*, 23 mars 1000, p. 977, col. 2.
[2] *Figaro*, 26 mai 1899, p. 4, col. 2.

dont cet irascible personnage est exclu. Celui-ci élève alors autel contre autel, crée une autre Chambre de commerce dont il sera l'âme et, non content de publier un *Bulletin* où M. Gérard est périodiquement outragé, répand à profusion une brochure dont il suffira de citer cet extrait :

La Chambre de commerce a bien fait de jeter sa démission à la tête du ministre de France, puisque le **ministre de France protège les espions** au détriment des Français exerçant loyalement leur profession...

Bon gré mal gré, M. Gérard sera contraint de partir de Bruxelles, après l'inqualifiable affront qu'il a fait à la Chambre de commerce française.

Il a perdu toute autorité sur nos compatriotes indignés de son attitude et de la honte qu'il voulait leur faire subir et qui retombe sur lui seul [1].

Ce factum paraît le 15 décembre; le 26, le chef de cabinet de M. Millerand avise son auteur que, loin de rompre avec lui, le ministère du commerce entend le combler de ses faveurs.

L'avis relatif à la subvention, écrit M. Lavy, vous sera adressé en même temps qu'à toutes les Chambres de commerce.

Quant à vos rapports avec MM. les directeurs du commerce et de l'Office national du commerce extérieur, il est entendu qu'ils demeurent tels que par le passé [2].

Il est vrai que s'il dépend de M. Millerand d'accorder une subvention, il appartient au ministre des affaires étrangères de la transmettre. M. Delcassé, malgré son désir de plaire à M. Millerand, se souvient que M. Gérard, disciple et ami de Gambetta, est un de nos meilleurs agents diplomatiques, et déclare que la campagne menée contre notre ministre ne permet pas de subventionner l'établissement présidé par M. Rolland [3].

M. Rolland ne touchera donc pas la somme accordée par M. Millerand. Mais le titre dont M. Millerand peut disposer à son gré et sans le concours de ses collègues, il le garde; il reste conseiller du commerce extérieur. La chose est si étrange que M. Millerand n'ose pas en convenir. Le 23 mars, lorsque M. Ferrette assure que : « M. Rolland a toujours des relations avec le ministère du commerce, et qu'il est toujours membre de l'Office national du com-

[1] *Journal officiel*, 24 mars 1900, p. 974, col. 1.
[2] *Ibid.*, col. 2.
[3] *Ibid.*, 24 mars, p. 975, col. 4.

merce extérieur », M. Millerand s'écrie : « C'est complètement inexact [1] ». Mais aussitôt M. Rolland s'étonne et proteste : « Jeudi, 22 mars, dit-il, avant de quitter Bruxelles, j'ai pris connaissance de la dernière communication qui m'est parvenue de l'Office national » et il signe : Ch. Rolland, *conseiller du commerce extérieur* [2]. M. Millerand reconnaît alors qu'en effet, quoi qu'il ait dit la veille, M. Rolland n'est pas encore rayé des contrôles de son administration, que sa radiation fera l'objet d'un mouvement ultérieur [3]. Et c'est à la fin d'avril seulement qu'elle devient un fait accompli. Encore son protecteur [4] a-t-il soin de prendre un arrêté d'ordre général par lequel « sont considérés comme démissionnaires les conseillers du commerce extérieur n'occupant plus la situation en raison de laquelle ils avaient été chargés de cette fonction » et de noyer ainsi cette prétendue démission au milieu d'une douzaine d'autres d'un caractère tout différent : officiellement M. Rolland cesse donc d'appartenir à l'un de nos services publics, non pour avoir manqué d'une manière scandaleuse à l'homme qui personnifie la France chez nos voisins, mais simplement parce qu'il « n'occupe plus la situation, etc... [5]. » On n'avait pas fait tant de façons avec M. Japy !

Rapprochez maintenant la politique suivie à l'égard de Rolland, de Philipp, de Giletta du traitement infligé à Zurlinden, à Négrier, à Pellieux, à leurs camarades : que de ménagements pour les uns, de sévérités pour les autres! Quel empressement à découvrir des excuses, des échappatoires, des occasions de clémence et des modes d'atermoiements en faveur d'étrangers qui nous espionnent, d'aventuriers qui veulent se vendre à nos rivaux, d'énergumènes qui bafouent nos diplomates! Pour nos officiers, au contraire, nulle bienveillance, nul souvenir des services rendus, nul souci de ceux qu'ils peuvent rendre encore : qu'ils aient bien soin de se tenir sur leurs gardes! Le gouverne-

[1] *Journal officiel*, p. 976, col. 2 et 3.

[2] Le *Temps*, 27 mars 1900, p. 2, col. 5.

[3] Voy. lettre de M. Millerand à M. Ferrette (*Gazette de France*, 27 mars 1900, p. 2, col. 6.)

[4] Aussitôt après sa révocation, M. Rolland écrivait : « Notre attitude de mai 1899 est restée immuable depuis l'ouverture des hostilités : elle a été pleinement approuvée par M. Millerand, rédacteur en chef de la *Lanterne*, qui terminait son article du 24 mai 1899 par ces mots : « Le président et « les membres du comité n'ont point cherché de scandale. Ils ont voulu se « débarrasser en douceur d'un voisinage répugnant... On a prétendu l'im- « poser à nos compatriotes. Ils se sont révoltés. Ils ont bien fait. » (*Aurore*, 28 avril 1900, p. 1, col 2.)

[5] Le *Temps*, 27 avril 1900, p. 3, col. 1.

ment les « tient à l'œil » comme disent les troupiers, et « ne les ratera pas » s'il en trouve l'occasion.

Etonnez-vous ensuite que ce gouvernement ne soit pas populaire dans l'armée! Il faut bien une cause à ces résistances qui se manifestent à tous les degrés de la hiérarchie, à ce mécontentement que les généraux en chef comme les simples capitaines n'arrivent plus à contenir. Epidémie d'indiscipline, dira-t-on? Mais comment le mal atteint-il justement et plus que tous autres ceux que leurs adversaires proclament les meilleurs soldats [1]? — Poussée d'ambitions malsaines? Alors pourquoi, de tous les officiers frappés depuis un an, aucun n'a-t-il cherché à se faire un tremplin de sa disgrâce, aucun n'a-t-il joué au Boulanger ou seulement au Labordère? Non, s'ils résistent, ce n'est pas en factieux ni en politiciens; c'est en braves gens, gens de cœur et gens d'honneur, témoins d'entreprises inavouables et refusant de s'en faire les complices; c'est en patriotes épouvantés de découvrir qu'aux yeux du gouvernement l'ennemi ce n'est pas l'espion étranger, le fonctionnaire véreux, le mauvais Français acharné contre le représentant de la France au dehors, que l'ennemi, pour M. Loubet et ses ministres, c'est l'armée.

Ch. Descotay.

La fin prochainement.

[1] Voici, par exemple, l'opinion de M. de Galliffet sur ces prétendus rebelles :

« Le colonel de Saxcé, un excellent officier... »

« Le général Hartschmidt que j'aime et estime profondément... »

(*Journal officiel*, 15 novembre 1899, p. 1832, col. 2.)

« Le capitaine Fristch était resté d'une honorabilité indiscutable jusqu'à ces derniers jours; c'est un de nos meilleurs officiers. »

(*Ibid.*, 26 mai 1900, p. 489, col. 2.)

Même note dans le *Temps* : « Ni le général Hartschmidt, ni le général Julliard, ni le colonel de Saxcé ne sont des exaltés. Ils forment, au contraire, un trio d'hommes remarquablement modérés et dont on avait apprécié jusqu'ici la pondération et la droiture. S'ils sont sortis de la réserve dans laquelle ils se sont tenus toute leur vie, c'est là une preuve de l'état d'exaspération dans lequel vivent en ce moment les hommes les plus calmes. » (*La Nation et l'Armée*, p. 11. Lettres parues dans le *Temps* sous la signature de « Un colonel » et publiées depuis en brochure chez Colin.)

LA MAGISTRATURE AU THÉATRE

PREMIÈRE PARTIE

JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Pourquoi la magistrature française ne serait-elle pas attaquée non seulement par la presse périodique ou non périodique, mais encore au théâtre? Les chefs d'Etats républicains ou monarchiques, les généraux et les soldats, les membres du haut et du bas clergé, n'échappent pas à la loi commune; Dieu lui-même est sommé de rendre des comptes! Les juges, quelque respect que leur fonction commande, devaient être jugés à leur tour. Ils ne peuvent pas se figurer que les auteurs dramatiques s'abstiendront d'égayer le public à leurs dépens, en dépeignant sous des couleurs chatoyantes leurs travers et leurs ridicules, ou même de travestir leurs intentions et de leur attribuer soit de mauvais desseins qu'ils n'ont pas conçus, soit de mauvaises actions qu'ils n'ont pas commises. Quand Basile dit à Bartholo : « La calomnie, monsieur! j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés », il n'excepte personne.

Que dis-je? La magistrature est exposée plus qu'aucun autre corps à des attaques passionnées. Elle a, par la force des choses, plusieurs sortes d'ennemis. Au premier plan, presque tous les plaideurs qui n'ont pas gagné leur procès, et dont le ressentiment se prolonge au delà de vingt-quatre heures; au second plan, tous les justiciables qui n'ont pas une conscience limpide : les voleurs, les escrocs, les faussaires, les diffamateurs, les mendiants eux-mêmes regardent de travers des gens qui peuvent leur faire passer quelques mauvaises nuits en les mettant sous les verrous; au troisième plan, les sectaires qui veulent bouleverser la société de fond en comble, ne pas « laisser subsister en Europe, de l'état des choses

actuel, comme le demandait Bakounine, une pierre sur l'autre » et, par conséquent, y anéantir les tribunaux en même temps que le mariage et la propriété, pour effacer tout vestige de l'ancienne civilisation [1]. Le théâtre peut servir utilement ces rancunes et ces haines.

En outre, il y a, pour tout dramaturge, un succès facile à tirer du contraste que peut offrir, sur un théâtre, l'auguste cortège des traditions judiciaires et la mauvaise tenue ou la mauvaise conduite du magistrat mis en scène. Quel spectacle plus piquant que celui d'un juge en goguette obligé d'appliquer les lois sur l'ivresse et se laissant griser au dessert, astreint à punir l'adultère et lacérant à coups de canif son contrat de mariage, chargé de discerner l'innocent du coupable et se laissant prendre comme un sot à tous les pièges que des fripons lui tendent? Ce déshabillé plaît à un grand nombre de spectateurs, parce qu'il démontre, sans réplique, à leurs yeux, la supériorité du justiciable sur le juge.

Il y a quelque intérêt, ce me semble, à montrer, dans une rapide esquisse, comment, à partir du quinzième siècle jusqu'en l'an 1900, la littérature dramatique a traité les juges. On pourra dégager un certain enseignement d'une telle étude.

Cette rapide excursion dans l'histoire de notre théâtre me donnera l'occasion de distinguer entre la critique raisonnable, utile et la critique outrée, violente, injuste, des institutions et des mœurs judiciaires. La première rend un véritable service à la magistrature elle-même; elle l'astreint à se surveiller, parfois à se réformer. La seconde discrédite les corps judiciaires, affaiblit le prestige et l'efficacité de leurs sentences, prépare ou consomme le divorce de la magistrature et de la nation, par là même livre la société tout entière à ses pires ennemis.

En outre, cet examen peut avoir d'heureuses conséquences, s'il permet à l'observateur impartial de redresser quelques erreurs, par suite, de remettre les hommes et les choses à leur véritable place.

I

LA MAGISTRATURE AU THÉATRE PENDANT LE QUINZIÈME SIÈCLE

La comédie politique ne commence pas, en France, au dix-huitième siècle. Elle tint une grande place au quinzième. Peut-être même naquit-elle au palais de justice et c'est là, sans aucun doute, qu'elle prit ses plus grands ébats. L'érudition contemporaine, on

[1] Bakounine, Discours de Genève (1868).

le sait, a scruté les origines de notre théâtre avec une ardeur singulière et daté des premières années du quatorzième siècle (peut-être même faudrait-il remonter plus haut) la fondation de la basoche. Philippe le Bel, en effet, *confirma* par des lettres patentes l'institution des basochiens, qui lui procuraient des auxiliaires contre le Pape et la féodalité. Chaque année, cette brillante et tapageuse armée d'avocats stagiaires et d'apprentis procureurs s'en allait, un beau matin du mois de mai, déjeuner dans la forêt de Bondy, revenait planter deux arbres verts dans la cour du palais et, pour compléter la fête, imaginait quelques travestissements mêlés de dialogues qui fourmillaient, on le suppose avec quelque vraisemblance, d'allusions malignes, tolérées par le roi quand elles servaient les desseins du roi. Il est probable que les magistrats furent alors épargnés; Philippe IV n'aurait pas souffert qu'on touchât à ses légistes.

Dans les premières années du quinzième siècle, Charles VI organisa successivement par des ordonnances deux sociétés dramatiques : la *Confrérie de la Passion* et les *Enfans sans soucy*. Les trois corporations se partagèrent alors le domaine des jeux scéniques; les *mystères* appartinrent à la première, les *soties* à la seconde, les *moralités* furent réservées aux clercs de la basoche, que stimulait l'apparition de ces redoutables rivaux. A vrai dire, si les confréries restèrent séparées, les limites de ces divers genres ne furent jamais bien précises, et les basochiens sautèrent à pieds joints, plus d'une fois, par-dessus les nouvelles frontières.

Mais il leur appartenait, sans contestation, de placer sous les yeux du public le tableau piquant, satirique, indiscret, des mœurs judiciaires. Ils osèrent faire monter sur les tréteaux, non seulement les sergents, les procureurs, les avocats et les plaideurs, mais encore les juges, qu'ils connaissaient à merveille et qu'ils daubaient avec un plaisir extrême. Ils ne s'interdisaient pas même les personnalités. S'il n'était pas permis, ainsi que l'ont remarqué les frères Parfait dans leur *Histoire du théâtre français*, de désigner par leurs noms ceux qu'on prenait à partie, on éludait sans peine cette prohibition, par exemple, en donnant aux acteurs des masques assez ressemblants pour faire reconnaître ceux qu'on n'osait pas nommer.

On se bornait quelquefois à représenter le magistrat, sinon comme un âne, tout au moins comme un homme d'un esprit borné, qui n'y voit clair, pour peu qu'on sache s'y prendre. Le juge mis en scène, dans la farce de *Maître Patelin*, est de cette race. Il embrouille, il entortille dans sa pauvre cervelle, tout comme le plaignant, M. Guillaume Joceaulme, l'histoire des moutons volés

par le berger et celle des six aunes de drap volées par l'avocat lui-même; il ne sait que répéter le vers fameux :

Suz, revenons à ces moutons

et sa conclusion est d'un franc imbécile :

Qu'est cecy? Vous entrelardez
Puis d'un, puis d'autre. Somme toute,
Par le sang bleu, je n'y voy goutte...
... Je l'absoubs de vostre demande...

Au demeurant, la satire n'est pas bien cruelle et l'auteur, quel qu'il soit, n'avait pas conçu de bien noirs desseins. *Maître Patelin*, ne l'oublions pas, reçut un grand honneur; il fut proscrit sous la Terreur, en même temps que presque toutes les comédies de Molière, y compris *le Malade imaginaire*.

Guillaume Coquillart, qui mourut en 1490, après avoir été successivement avocat, magistrat et chanoine, n'imita point cette réserve. Dans la moins obscure de ses farces, publiée sous ce titre : *le Plaidoyé d'entre la Simple et la Rusée*, on sent percer quelque malveillance ou plutôt une certaine rancune[1]. Ce légiste met d'abord en scène le juge Me *Jehan l'Estoffé*, un lourdaud qui s'endort pendant les plaidoiries, mais s'éveille à l'heure des épices :

... Il faut payer les espices,
Ce sont les droictz de noz offices.

Ce gras personnage a pour assesseurs des compères qui lui ressemblent : Pierre Happart, Oudart de Main Garnie, Guillaume l'Abatteur, Jacques l'Affectié. Nomenclature terrible, qui contient à elle seule tout un poème. Cependant ces sinistres personnages finissent par se comporter en honnêtes gens; ils font prévaloir le bon droit en donnant gain de cause à la Simple contre la Rusée. Coquillart égratigne les gens de justice; il ne les déchire pas.

Ils ne sont pas même égratignés dans *la Farce des deux savetiers* (1506), une des rares comédies de l'époque où le juge soit peint dans l'exercice de sa fonction, c'est-à-dire chargé de statuer sur un procès véritable. L'auteur met en scène un homme intègre et clairvoyant, qui donne raison au savetier pauvre contre le savetier riche. Cette fois la comédie, loin de fustiger la magistrature,

[1] « Il avait plaidé contre la ville, contre les officiers du roi, contre le Pape, et, comme Beaumarchais, peu satisfait de ses juges, il les mit en scène pour se venger d'eux. » (Lenient, *la Satire en France au moyen âge*, édition de 1883, p. 355.)

prend parti pour elle, et ce n'est pas un fait isolé dans l'histoire du théâtre.

Le dernier représentant de la comédie politique avant la Renaissance est ce Pierre Gringore ou Gringoire qui naquit sous Louis XI et fleurit sous Louis XII, dont il seconda la politique dans ses farces, soties et moralités. Celui-ci ne ménagea ni le clergé ni la noblesse et fit une part à la magistrature dans la meilleure de ses soties, qu'il intitula : *le Vieux Monde*. *Abus*, qui se charge de tout réformer, persuade au *Vieux Monde* de s'endormir et de le laisser faire : profitant de ce sommeil, il appelle à lui la bande de ses amis les Sots. *Sot Dissolu* représente l'Eglise; *Sot Glorieux*, la chevalerie; *Sot Corrompu*, les gens de loi; *Sot Ignorant*, le peuple, etc. Il s'agit de construire un nouvel édifice, dont les piliers seront fournis par chaque légion de Sots. Or *Sot Corrompu* ne peut trouver ses matériaux dans la *Justice* et va chercher, à sa place, *Corruption*, qui loge au palais, dans la grand salle, avec les chaperons fourrés. Mais les architectes ne s'entendent pas entre eux, en viennent aux mains et culbutent, dans leur dispute, le nouvel édifice, sur les ruines duquel le *Vieux Monde*, réveillé, s'installe. Quelle que fût la conclusion, chacun avait son paquet, ce qui fit rire le roi Louis XII. Ceux-là même qui n'avaient pas envie de rire l'imitèrent.

Au demeurant, les attaques dirigées contre la magistrature par les poètes tragiques ou comiques du quinzième siècle ne furent ni très fréquentes ni très vives. Quel changement de ton si l'on passe du théâtre à la chaire, si l'on compare les timides critiques d'un Coquillart ou d'un Gringoire aux véhémentes apostrophes du cordelier Maillart ou du cordelier Menot (1440-1518), osant dire aux membres du parlement que si l'on serrait bien au pressoir leurs robes d'écarlate, on en verrait sortir le sang des pauvres gens, dans lequel elles étaient teintes! Toutefois le contraste s'explique aisément. D'abord, le parlement défendait à coup d'arrêts les corps judiciaires, condamnant au besoin les acteurs à la prison, comme en 1442, défendant aux clercs du palais ou du Châtelet, comme en 1476, non seulement de représenter des farces, soties ou moralités, mais encore de solliciter l'autorisation de les représenter, menaçant même, comme en 1477, les contrevenants d'être fouettés ou bannis. Mais cette explication n'est pas suffisante, puisque le théâtre recouvra sa liberté sous Louis XII, au témoignage de l'Hospital[1], de Brantôme, de Guillaume Boucher, et n'en abusa

[1] « Le bon roi Louis XII prenoit plaisir à oyr jouer farces et comedies, mesme celles qui estoient jouées en grande liberté, disant que par là il

pas. Il ne faut pas oublier que le cordelier Jean Petit, le carme Eustache de Pavilly s'étaient faits en pleine chaire les apologistes de Caboche et de ses écorcheurs; qu'un autre moine, Guillaume Pepin, avait contesté la légitimité du pouvoir royal; que Jean Petit lui-même avait publiquement justifié le régicide : ces prédications violentes attirèrent d'abord la foule, mais finirent par la scandaliser et n'eurent plus d'écho dans les âmes chrétiennes. Le théâtre, en s'abstenant de les imiter, s'accorda mieux avec l'opinion populaire. Le public ne ressentait pas contre les corps judiciaires cette haine furieuse qui transpire dans certains sermons; sans fermer les yeux à leurs défauts, il ne demandait pas qu'on les égorgeât.

II

LE SEIZIÈME SIÈCLE

Le théâtre, sous les Valois, ne s'occupera guère de la magistrature. D'abord François Ier n'a pas l'humeur débonnaire de son prédécesseur. On s'avise de jouer au collège de Navarre, en 1533, une comédie dans laquelle est représentée, sous les traits d'une furie, sa sœur, la reine Marguerite, accusée de complaisance envers les protestants. Le roi se fâche, jette en prison les auteurs et les acteurs, interdit les masques et les écriteaux employés jusqu'alors pour désigner les personnages. Le parlement emboîte le pas; un arrêt de 1540 interdit les représentations des basochiens sous peine de la *hart*, et ceux-ci, ne se souciant pas d'être pendus, courbent la tête. Un second arrêt, de 1548, défend la représentation des mystères. Ce fut, a dit Saint-Marc Girardin [1], un événement dans l'histoire de notre littérature dramatique. En effet, les nouvelles mesures détournèrent d'autorité le théâtre des penchants et des habitudes qui l'avaient dominé pendant le moyen âge et la fin du quinzième siècle; elles le poussèrent vers les sujets grecs et romains.

Tel était, d'ailleurs, l'esprit nouveau. Le programme que Joachim du Bellay trace au poète de l'avenir n'a rien d'équivoque : « Ly donques et rely premièrement (ô poète futur), feuillette de main nocturne et journelle les exemplaires grecs et latins, puis me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux Jeux floraux de Toulouze et au Puy de Rouan : comme rondeaux, ballades, virelaiz, chants

apprenoit beaucoup de choses que estoient faictes en son royaume, que autrement il n'eust sceu. »

[1] *Tableau de la littérature dramatique au seizième siècle*, édit. de 1868, p. 369.

royaulx, chansons et autres telles épiceries, qui corrompent le goust de vostre langue et ne servent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance... Quant aux comédies et tragédies, si les roys et les républiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les farces et moralitez, je seroy bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de la langue, tu sçais où tu en doibs trouver les archetypes. » Jacques Grevin tient le même langage dans le prologue de la comédie *la Trésorière* :

N'attendez donc en ce théâtre
Ne farce, ne moralité
Mais seulement l'antiquité.

Cléopâtre captive, *Didon se sacrifiant*, *les Argonautes* [1], *Saül furieux*, *les Gabaonites* [2], *Cornélie*, *Marc Antoine*, *Hippolyte*, *les Juifves*, *Bradamante* [3], tels sont les sujets qu'en offre désormais à l'admiration publique, et c'est par ce culte exclusif de l'antiquité que l'école de Ronsard entend régénérer le drame. Dans ce théâtre, qui procède des Grecs, des Romains ou des Hébreux, il n'y a plus de place pour la critique des mœurs judiciaires.

La Reconnue, comédie de Remi Belleau [4], est une véritable exception. On y trouve, au cinquième acte, une fougueuse tirade sur les procès et contre les gens de loi. Un plaideur attend son arrêt depuis vingt ans et poursuit d'abord de ses malédictions les avocats et les procureurs « ceste vermine ». Bientôt il s'en prend aux juges et déclare que la faveur est le seul rempart du bon plaideur :

Car mes raisons sont inutiles,
Mon bien, ma peine et mon labeur,
Sans ton secours, gente Faveur.
C'est à toy, Faveur, que je donne
Mon bien, mes vœux et ma personne.
Sans toy, je n'espère jamais
De voir la fin de mon procès,
Sans toy je n'ay plus d'esperance,
Sans toy je perds la patience,
Car c'est toy qui tiens aujourd'huy
Nostre bien et celuy d'autruy, etc.

[1] Tragédies de Jodelle (1532-1573).
[2] Tragédies de Jean de la Taille (1540-1608).
[3] Tragédies de Robert Garnier (1545-1601).
[4] Aujourd'hui bien oublié, mais très célèbre au seizième siècle. En 1577, on lui fit de superbes funérailles : Ronsard, Baïf, Desportes, Jamyn, portèrent son corps sur leurs épaules jusqu'à l'église des Grands-Augustins.

Remi Belleau ne se trompe pas en signalant la trop longue durée des procès; notre vieille procédure était aussi longue que coûteuse. Les trois ordres dénoncèrent ces lenteurs aux états généraux de 1560, et recommencèrent en 1576. Les grandes ordonnances d'Orléans, de Moulins, de Blois tentèrent, mais assez inutilement, de remédier au mal. Le plaideur exagère (comme tous les plaideurs) en soutenant que la faveur seule détermine l'issue des procès; mais elle n'était pas bannie du prétoire, les mercuriales du chancelier l'Hôpital en font foi, et c'était beaucoup trop.

Ces abus de notre ancienne organisation judiciaire ont été plus souvent et plus librement dénoncés dans les écrits des moralistes. Montaigne se plaint de ce que « la charge de juger se vende et les iugements soyent payez à purs deniers comptants »; il s'irrite de « voir les juges attirer, par fraulde et fausses espérances de faveur ou pardon, le criminel à descouvrir son faict ». Il va jusqu'à s'écrier : « Combien ai-je veu de condamnations plus criminelles que le crime! » Cependant, il n'est point, de parti-pris, l'adversaire de la magistrature; il fait un magnifique éloge des bons magistrats, tels que Guy du Faur de Pibrac et Paul de Foix, recommande d'obéir aux juges, même alors qu' « on peut en désirer d'aultres ». Au demeurant, il n'attaque pas la vénalité des charges avec la même furie que l'Hôpital[1]. Charron est encore plus circonspect dans son *Traité de la sagesse*. Il défend, en principe, de briguer les charges de judicature, mais absout les gens de bien qui les briguent pour empêcher les méchants de les occuper; il réserve ses préférences aux officiers d'une douce et médiocre vertu, car les outrés et les invincibles qui se tiennent toujours sur la pointe et ne veulent rien quitter « ne sont communément propres aux affaires[2] ». Ce n'est, au demeurant, qu'un Montaigne édulcoré.

L'ennemi, c'est Rabelais. Si l'on veut bien laisser de côté quelques pamphlets ignobles, qui ne valent pas l'honneur d'être mentionnés, il faut attendre la première représentation de *la Robe rouge* pour retrouver un tel excès de malveillance. Encore Rabelais l'emporte-t-il par la couleur et la véhémence de l'invective[3]. *Grippeminaud*, archiduc des *Chats fourrés*, est la plus odieuse des créatures. Les Chats fourrés sont « bestes moult horribles et espouvantables; ils mangent les petits enfans... Ils pendent,

[1] Voy. les *Œuvres* de l'Hôpital, t. IV, p. 267, 303, 359.

[2] L. III, ch. II, 19.

[3] *Pantagruel*, l. V, ch. XI. — Ce livre cinquième et dernier parut en 1564, neuf ans après la mort de l'auteur. « On en a révoqué l'authenticité, disent MM. Darmesteter et Hatzfeld; il est vraisemblable qu'il a été composé sur des brouillons laissés par Rabelais. »

bruslent, escartelent, decapitent, meurtrissent, emprisonnent, ruinent et minent tout, sans discretion de bien et de mal; car, parmy eux, vice est vertu appelée, meschanceté est bonté surnommée, trahison a nom de féaulté, larrecin est dit liberalité; pillerie est leur devise, et par eux faite est trouvée bonne de tous humains ». Le plus cher désir de ce moine défroqué est donc de les brûler vifs « dedans leur rabutière[1] ». Il ne me déplaît pas, pour l'honneur de l'ancienne magistrature française, que de telles injures soient tombées d'une telle bouche; elles rehaussent cette magistrature aux yeux de la postérité.

Comment n'opposerait-on pas au cri de haine ce chef-d'œuvre de bon sens et d'éloquence, qualifié par d'Aubigné « la plus excellente satyre qui ait paru de son temps »? Je rentre, en vérité, dans mon sujet, car la *Ménippée* est une comédie véritable, la plus parfaite qui ait précédé celles de Molière, avec ses personnages et son action[2], perçant jusqu'à l'homme et, sous ses ridicules du jour, montrant les passions éternelles de la nature humaine.

Quelle revanche pour les magistrats que Rabelais avait couverts de boue! Chacun des traits que leur décoche de Rieux, gouverneur de Pierre-Fons et député de la noblesse de l'Union, se retourne contre de Rieux lui-même et contre la Ligue. L'image de la justice accommodée aux appétits de cette noblesse factieuse est représentée de la façon la plus plaisante et la plus instructive. Ce gentilhomme qui se place au-dessus des lois, s'arroge un droit absolu sur les champs, les vaches ou les poules de ses voisins, et menace les officiers publics de leur faire « manger leur parchemen » s'ils instrumentent contre lui, fait un panégyrique indirect de la justice royale. De Rieux plaide encore mieux la même cause quand il annonce son dessein d' « aller saccager ces chaperons fourrés de la cour de parlement », et prend à partie les principaux membres de cette compagnie. Dans cette bouche impertinente, tout blâme devient éloge, tout éloge est un coup de massue. Ce parlement de Paris, quoique ligueur, venait de casser, par son arrêt du 20 juin 1693, tout ce qui se faisait ou pourrait se faire contre la loi salique ou les autres lois fondamentales du royaume. De Rieux rappelle au lieutenant général que de Nully, l'un des présidents, lui donna la liste de tous les magistrats assez hardis pour avoir voté l'arrêt en conseillant de les « jetter en la rivière », et s'étonne que le conseil n'ait pas encore été suivi. Il désigne particulièrement à la vengeance de Mayenne Le Maistre et du Vair,

[1] C'est-à-dire dans leur terrier. Rabelais emploie indistinctement, pour désigner le palais de justice les mots « rabutière » et « tapinaudière ».

[2] Saint-Marc Girardin, *op. cit.*, p. 21 et 26.

« qui mettent les autres en train ». Il n'en veut épargner que cinq ou six, car tout le reste ne vaut rien; en surplus, il envoie « au diable les meilleurs ». Le tout est assaisonné par une inepte plaisanterie sur les « foireux », c'est-à-dire sur les magistrats qui s'en sont allés à Tours et à Châlons rendre la justice au nom du roi. La *Ménippée*, de la façon la plus délicate, honore ainsi le dévouement des conseillers fidèles et pallie les fautes des repentants, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer.

Mais le beau rôle est joué par d'Aubray, qui répond aux deux autres ordres, au nom du tiers état. Cette partie de la pièce est décrite par Pierre Pithou, fin lettré, grand érudit, grand avocat, plus tard nommé par Henri IV procureur général au parlement de Paris. C'est de l'éloquence bourgeoise avec des envolées superbes, et qui touche sans effort au sublime : « Où est, dit l'orateur, la majesté et gravité du parlement, jadis tuteur des roys et médiateur entre le peuple et le prince? Vous l'avez mené en triomphe à la Bastille, et traîné l'authorité et la justice captive plus insolemment et plus honteusement que n'eussent fait les Turcs : vous avez chassé les meilleurs et n'avez retenu que la racaille passionnée ou de bas courage : encore parmy ceux qui ont demouré, vous ne voulez pas souffrir que quatre ou cinq disent ce qu'ils pensent, et les menacez de leur donner un billet[1], comme à des hérétiques ou politiques. Et néantmoins voulez qu'on croye que ce que vous en faictes n'est que pour la conservation de la religion et de l'Estat. » Plus loin : « Et se peut-il dire ou alléguer rien de si horrible et espouvantable que ce que vous fistes faire à Bussy le Clerc, petit procureur, accoustumé d'estre prosterné à genoux devant la cour de parlement, laquelle il eut le cœur et la rage d'aller prendre au siège vénérable de la justice souveraine, et la mener captive et prisonnière en triomphe par les rues, jusques à son fort et tanière dont elle n'est sortie que par pièces[2], avec concussions, exactions et vilenies, qu'il a exercées sur les gens de bien? »

On sait comment le premier président de Harlay tint tête au duc de Guise, après la fuite de Henri III; on sait que le parlement ligueur lui-même sut résister aux injonctions de la démagogie parisienne et que le premier président Brisson, les conseillers Tardif et Larcher expièrent leur courage par une mort sanglante; on connaît encore la fin tragique du président Duranti. Au demeurant, tous ces gens-là furent assassinés pour avoir, à un certain moment, donné le pas à la justice sur la politique. Le vœu chari-

[1] C'est-à-dire un ordre d'exil ou d'écrou.
[2] C'est-à-dire rançonnée.

table de Rabelais était accompli. Mais entre le curé de Meudon et le d'Aubray de la *Ménippée* l'histoire avait un choix à faire; elle l'a fait.

III

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Les farces, si goûtées au moyen âge, n'avaient pas encore disparu complètement sous le règne de Louis XIV. Trois associés illustres, Turlupin, Gros Guillaume, Gaultier Garguille, jouissaient encore de la faveur populaire dans la seconde moitié du dix-septième siècle, et Molière suivait leurs représentations avec une grande assiduité. Toutefois ces acteurs s'avisèrent de jouer une comédie bouffonne dans laquelle le parlement vit un certain nombre d'allusions injurieuses pour la magistrature. Un des trois amis fut arrêté, jeté dans une prison et y mourut au bout d'un mois; les deux autres le suivirent de près, paraît-il, dans la tombe [1].

On prétend que Molière, perdant ainsi coup sur coup ses comédiens favoris, ressentit une émotion très vive. Bien plus, s'il faut en croire quelques auteurs, il se serait dès lors promis de ne jamais s'exposer à de telles rigueurs. C'est une façon plus ou moins plausible d'expliquer pourquoi ce grand homme a lancé si rarement des épigrammes contre les gens de loi, tandis qu'il décochait une grêle de traits sur les médecins.

C'est seulement, en effet, dans deux de ses comédies qu'il se hasarde à critiquer, d'une façon très incidente, les mœurs judiciaires de son siècle.

On connaît le dialogue qui s'engage, au premier acte du *Misanthrope*, entre Alceste et Philinte :

P. Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite?
A Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité.
P. Aucun juge par vous ne sera visité?
A. Non. Est-ce que ma cause est injuste ou douteuse?
P. J'en demeure d'accord; mais la brigue est fâcheuse,
Et...
A. Non. J'ai résolu de n'en pas faire un pas.
J'ai tort ou j'ai raison.
P. Ne vous y fiez pas.

Cet usage des visites était, en effet, universel, et Boileau s'en plaint dans son épître à Lamoignon. Les deux poètes avaient raison, et La Bruyère a dit le dernier mot, que j'ai toujours présent à

[1] Fabre, *les Clercs du palais*, 2e édit., p. 310.

l'esprit, sur cette coutume impertinente : « Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur ; car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir, ou il lui demande une injustice. »

En 1671, Molière paraît avoir oublié la mort des Turlupins, car il se donne hardiment, dans *les Fourberies de Scapin*, libre carrière. Le dialogue de Scapin et d'Argante est trop connu pour que j'en place le texte sous les yeux du lecteur. Il sait avec quelle verve le madré valet conduit son interlocuteur à travers « les détours de la justice » et lui décrit la collection des « animaux ravissants par les griffes desquels il lui faudra passer ». Il entame, Argante n'étant pas encore convaincu, le chapitre des dépenses : « Mais, pour plaider, il vous faudra de l'argent. Il vous en faudra pour l'exploit ; il vous en faudra pour le contrôle ; il vous en faudra pour la procuration, etc., etc. » L'énumération est interminable.

Il ne faut pas oublier que Molière place ce réquisitoire dans la bouche de Scapin et que Scapin pousse au noir parce que, voulant avant tout soutirer sans délai deux cents pistoles au père d'Octave, il met tout en œuvre pour l'empêcher de plaider. Mais il n'est pas contestable que les états généraux de 1614 avaient fait entendre, sous une forme moins pittoresque, les mêmes doléances. La Fontaine est encore plus dur [1].

> Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui ;
> Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles
> Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui
> Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.

La Bruyère osera dire à son tour : « Orante plaide depuis dix ans entier en règlement de juges pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune ; elle saura peut-être dans cinq années quels seront ses juges et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie. — Le devoir des juges est de rendre la justice ; leur métier de la différer : quelques-uns savent leur devoir et font leur métier. »

Les deux grands écrivains du dix-septième siècle qui me paraissent avoir le plus sévèrement critiqué nos anciennes mœurs judiciaires sont Racine et Bossuet, le premier en 1668 dans sa comédie des *Plaideurs*, le second en 1686 dans son oraison funèbre de Michel Le Tellier. J'avais, selon l'opinion commune, regardé les *Plaideurs* comme une simple badinerie, quand je fus, il y a peu de temps, détrompé par la lecture de la préface : « Pour moi, dit Racine, je trouve qu'Aristophane a eu raison de pousser les choses

[1] *L'Huître et les Plaideurs.*

au delà du vraisemblable. Les juges de l'Aréopage n'auraient pas peut-être trouvé bon qu'il eût marqué au naturel leur avidité de gagner, les bons tours de leurs secrétaires et les forfanteries de leurs avocats. *Il était à propos d'outrer un peu les personnages pour les empêcher de se reconnaître; le public ne laissait pas de discerner le vrai au travers du ridicule.* » Nous sommes avertis : on n'eût pas toléré la comédie sérieuse et la farce aura ses entrées, même à Versailles; la farce est le passeport de quelques vérités auxquelles on aurait barré le chemin. J'espère donc que je ne choquerai pas mes lecteurs en comparant les critiques de la poésie comique à celles de l'éloquence sacrée. Elles se ressemblent plus qu'on ne se le figure.

Chicaneau, dans la comédie de Racine, sait qu'un plaideur peut délier utilement sa bourse [1]. « Ne parlons pas, dit Bossuet, des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. » L'aigle de Meaux flétrit avec une vertueuse indignation les complaisances du juge. « Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant... On ne voit dans ses jugements [2] qu'une justice imparfaite, qui tombe et disparaît tout à coup lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal à propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix; tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide, et la justice se retire d'avec elles. » Sur ce point, le poète emporte la pièce. « Monsieur, dit Chicaneau, je suis cousin de l'un de vos neveux. — Monsieur, répond la comtesse, Père Cordon vous dira mon affaire. — Monsieur, reprend l'Intimé, je suis bâtard de votre apothicaire. » Dialogue exquis que complète celui de la scène finale, quand Dandin presse Isabelle de dicter son arrêt! « Dis-nous, à qui veux-tu faire perdre la cause? » On ne lance avec plus de grâce un dard plus aigu. « Combien de fois, s'écrie un peu plus loin le grand orateur, s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin! » Mais rien n'égale le piquant récit du procès entamé par Chicaneau, depuis qu'un certain ânon se vautra dans son pré, procès fécond en incidents (quatorze appointements, trente exploits, six instances, six-vingt productions, vingt arrêts de défense) et qui dure depuis quinze ou vingt ans. Bossuet parle en termes admirables du magistrat scrupuleux qui, plutôt que de voir languir les affaires avec lui, veut être averti par sa famille des maux dont le menace l'infirmité de son âge, et censure indirectement par là même

[1] Acte I, scène VI; acte II, scène XI.
[2] Bossuet parle ici du juge « qui veut s'agrandir ».

ceux qui conservent leurs fonctions sans pouvoir en supporter le poids. Racine donne en deux mots la même leçon lorsqu'il place cette réponse cynique sur les lèvres du juge : « *Léandre.* Mais où dormiez-vous, mon père? — *Dandin.* A l'audience. »

Bossuet pense-t-il à la torture lorsqu'il recommande au magistrat de « commencer par la douceur? » Peut-être. Mais Racine porte, avec une dextérité surprenante, un coup droit à la question préparatoire. Je le répète, ce parallèle était à faire.

Mais, s'ils dénonçaient plusieurs abus, Bossuet et Racine ne cherchaient pas plus que Boileau, Molière ou La Fontaine à détruire ou même à discréditer les institutions. Le grand évêque est lui-même un juge impartial: il propose aux juges ambitieux, infidèles ou complaisants d'admirables exemples empruntés à la magistrature du dix-septième siècle, celui du « sage, docte et pieux » Lamoignon; celui de Michel Le Tellier, qui écoutait également le riche et le pauvre, d'autant plus pur et plus ferme dans l'administration de la justice que, sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeait digne, il mettait son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. C'est un semblable langage que Boileau prête à Thémis, dans le sixième chant du *Lutrin.* Thémis eût parlé de même dans les *Plaideurs*, s'il avait été possible de donner un rôle à l'auguste déesse dans cette piquante et joyeuse comédie.

IV

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Tocqueville a dit dans sa *Démocratie en Amérique* : « Lorsque la révolution qui a changé l'état social et politique d'un peuple commence à se faire jour dans sa littérature, c'est, en général, par le théâtre qu'elle se produit d'abord et c'est par là qu'elle demeure toujours visible. » Cette proposition s'applique très exactement au théâtre du dix-huitième siècle.

La philosophie donna, dans la seconde partie de ce siècle, un assaut général aux institutions judiciaires. A vrai dire, elle s'attaquait principalement à notre législation pénale et n'avait pas tort. Lamoignon lui-même avait dit, cent ans plus tôt, dans une des conférences qui précédèrent la rédaction de la grande ordonnance de 1670 : « Si l'on voulait comparer notre procédure criminelle à celle des Romains et des autres nations, on trouverait qu'il n'y en a point de si rigoureuse que celle qu'on observe en France. » Voltaire, d'Alembert, Helvétius, d'Holbach, secondés par quelques magistrats tels que Hérault de Séchelles et Servan dénoncent avec

une grande vivacité les lettres de cachet, les abus de la détention préventive, l'usage des interrogatoires captieux, la théorie des preuves légales, battent en brèche la question préparatoire et la question préalable, réclament qu'on organise la communication des charges aux accusés et leur défense à l'audience. Quelques-uns contestent la légitimité de la peine capitale; tous demandent qu'on cesse de la prodiguer follement et de raffiner les supplices. Mais il était bien difficile de démolir ainsi tout le système pénal et de ne pas secouer la magistrature chargée de l'appliquer. La plupart glissèrent sur cette pente fatale, y compris Servan, qui se repentit plus tard, lorsque les abus de l'ancienne législation eurent été dépassés cent fois par la justice révolutionnaire, se comparant lui-même au « médecin qui, de bonne foi, mais par ignorance, assassine son malade ».

Voltaire ne put se placer à l'avant-garde des assaillants, en écrivant, outre *le Commentaire sur le livre des délits et des peines* et *le Prix de la justice et de l'humanité*, tant de mémoires et de lettres sur les Calas et les Sirven, sur les affaires de Montbailli et de Morangiés, sur la mort du chevalier de La Barre, etc., sans mêler à sa polémique les tribunaux auxquels il reprochait un si grand nombre d'erreurs judiciaires. Le gros du public s'arrête, en général, à ces vers de *la Henriade* :

Alors Harlai se lève, Harlai, ce noble guide
Ce chef d'un parlement *juste autant qu'intrépide*,
Il se présente aux Seize, il demande des fers
Du front dont il aurait condamné ces pervers.
On voit auprès de lui les chefs de la justice
Brûlant de partager l'honneur de son supplice,
Victimes de la foi qu'on doit aux souverains,
Tendre aux fers des tyrans leurs généreuses mains.

Mais ce n'est là qu'une tirade de paravent. Si le lecteur veut bien parcourir le « Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Calas », la « Relation de la mort du chevalier de La Barre », le « Cri du sang innocent », la « Méprise d'Arras », il saura dans quels termes Voltaire a dénoncé l'ignorance, la légèreté, la fourberie, le fanatisme, la cruauté des juges, et pourra mesurer la portée des coups qu'il a dirigés contre l'ancienne magistrature.

Il ne l'a traînée que deux fois sur la scène; dès l'année 1736, dans une inepte comédie en cinq actes, intitulée : *l'Enfant prodigue*; en 1762, dans une pièce en trois actes : *le Droit du seigneur*.

Le frère cadet de l'enfant prodigue est un certain *Fierenfat*,

président de Cognac, aussi dépourvu d'esprit que de cœur, enflé d'un sot orgueil, d'une avarice sordide, faisant à tout propos étalage de son rang, pédant, grotesque, qui cite Cujas aux dames; frère dénaturé, qui veut envoyer aux galères son aîné, s'il reparaît au logis paternel. La caricature est si plate et si lourde qu'elle devient inoffensive.

Le poète comique a, sans nul doute, de plus hautes visées dans *le Droit du seigneur*. Un des personnages importants de la comédie est le bailli qui défend à outrance toutes les redevances féodales, dîmes, champart, etc. Mais ce digne homme tient avec une ardeur particulière au droit que le marquis, son maître, peut exercer sur les fiancées de ses vassaux :

C'est le droit du seigneur
Et c'est à nous, en personnes discrètes
A nous soumettre aux lois qu'on nous a faites.

Il s'efforce d'inculquer le respect de cette coutume à Mathurin (le fiancé) dans la première scène du premier acte et dans la quatrième scène du troisième. Celle-ci est particulièrement ignoble, parce que le vertueux magistrat tient à peindre le seigneur, avec un certain luxe de détails, dans l'exercice de cette fonction spéciale. Le thème est d'autant plus odieux qu'il repose, l'érudition contemporaine l'a montré, sur de fausses données historiques. Mais tous les moyens semblaient bons pour discréditer le personnel judiciaire.

L'heure de la « comédie sérieuse » a sonné. Le substantif et l'adjectif ne semblent pas faits pour s'accorder; mais c'est Diderot lui-même qui les a solennellement unis. La philosophie règne. « Voici donc, dit-il dans *le Traité de la poésie dramatique*, écrit entre 1758 et 1763, le système dramatique dans toute son étendue : la comédie gaie, qui a pour objet le ridicule et le vice; la comédie sérieuse, qui a pour objet la vertu et les devoirs de l'homme... Les devoirs des hommes sont un fonds aussi riche pour le poète dramatique que leurs ridicules et leurs vices, et les pièces honnêtes et sérieuses réussiront partout, mais plus sûrement encore chez un peuple corrompu qu'ailleurs. C'est en allant au théâtre qu'ils se sauveront de la compagnie des méchants dont ils sont entourés; c'est là qu'ils verront l'espèce humaine comme elle est et qu'ils se réconcilieront avec elle. » Ainsi donc, les magistrats, s'ils ne peuvent plus apprendre au palais le devoir de leurs charges, s'en instruiraient à la comédie! « Tout peuple, lit-on plus loin, a des préjugés à détruire, des vices à poursuivre... et a besoin de spectacles... Quel moyen, si le gouvernement en sait user et qu'il soit

question de préparer le changement d'une loi ou l'abrogation d'un usage! » En vérité, c'est trop présumer du théâtre : on peut y goûter des plaisirs délicats ou s'y divertir; mais y voir l'école du législateur et du juge, c'est assurément un paradoxe et peut-être une sottise.

Un des incidents de la parade philosophique fut la représentation de *l'Honnête criminel*. Fenouillot de Falbaire met sur la scène, en 1767, un forçat qui méritait un prix de vertu. Les tribunaux n'avaient condamné que son père Lisimon, ministre protestant, coupable d'avoir violé certains édits par un excès de zèle religieux. Comme on menait le père à Toulon, le fils l'avait rencontré sur sa route et s'était fait galérien à sa place. Bien entendu, l'erreur se découvre au cinquième acte. Geoffroy, dans son feuilleton du 20 vendémiaire an XI, a traité durement Fenouillot. Toutefois ce médiocre poète eut un mérite; il aurait exposé les péripéties d'une erreur judiciaire s'il avait suivi la pente commune; il osa dépeindre un forçat innocent sans attribuer la méprise à l'imbécillité des juges.

Cependant Diderot, pour montrer aux écrivains un type achevé de « comédie sérieuse », traça, vers 1769, le plan d'une pièce en cinq actes, qu'il intitulait *le Shérif*. Jacques II, pour rétablir le culte de l'Eglise romaine en Angleterre, déléguait dans les provinces du royaume des hommes « superstitieux, ambitieux et cruels » : il envoya dans un petit hameau du comté de Kent un shérif autrefois banni du village pour ses mauvaises actions, ennemi particulier d'un juge vertueux, également chéri des catholiques et des non-conformistes, qui lui avait jadis refusé sa fille en mariage. Tout l'effet dramatique consiste dans l'opposition des deux caractères, et les atrocités du shérif font ressortir le désintéressement, l'abnégation, la sublime magnanimité du juge. A l'arrivée du farouche commissaire, les habitants se sentent perdus : le juge les rassure encore, les résigne aux lois de l'État et à la volonté de Dieu. La persécution commence; les maisons se remplissent « de prêtres et de soldats ». Cependant la jeune fille était sur le point d'épouser celui qu'elle aime, et c'est un nouveau prétexte aux vengeances du misérable. Je transcris quelques phrases du plan. *Acte II*, *scène* IV. Le shérif, l'amant et le père. Le père lui reproche la conduite de ses satellites, lui demande quelles sont ses qualités, ce qu'il veut faire. Scène de tolérance (?). *Scène* V. Le peuple entre avec les satellites, les prêtres. Le shérif se place; son secrétaire lit les arrêts. Le juge est accusé, interrogé. Son apologie. Il est sommé de souscrire à la formule. Il s'y refuse. Il est saisi, lié, emmené. Cris du peuple, cris de la fille, cris de l'amant; peuple dispersé par

les soldats. *Acte III*, *scène* v. Les habitants entrent, ils demandent la grâce de leur juge. Ils ne sont point écoutés; on les chasse. *Acte IV*, *scène* xii. Le père va mourir dans un moment. Sa prière, ses adieux, ses conseils. *Acte V*, *scène* i. Les projets du shérif sont accomplis. Le père est mort. Récit de sa mort.

Il a suffi, pour cette fois, au philosophe, d'associer quelques prêtres catholiques aux plus monstrueux excès, et le juge a le beau rôle.

Il en est quelquefois ainsi. Jamais avocat général n'a tracé dans un des nombreux discours de rentrée prononcés sous l'ancien et sous le nouveau régime, un plus beau portrait de magistrat que ne l'a fait Sébastien Mercier, dans sa pièce intitulée *le Juge*, jouée au Théâtre-Français, en 1774. Dans la première scène du premier acte, M. de Leurye, juge, termine l'étude de plusieurs dossiers et se parle à lui-même :

C'est fortement exposé. Voilà presque des preuves. (*Il lit alternativement deux papiers qu'il compare.*) Non, non, ce n'est pas cela; il cherche à éluder la question principale. Toutes ces subtilités de chicane où l'on veut m'égarer m'éclairent enfin... Je l'ai suivi, je le tiens, c'est un fripon... Ce financier a reculé les bornes de son héritage, il a entrepris sur celui de ces pauvres mineurs : cette dernière comparaison des pièces m'assure ce que je dois prononcer... Comme la vérité tardive vient de se découvrir à mes recherches! Qu'elle est souvent pénible à démêler, cette vérité! Qu'il est difficile d'en fixer le point précis!... (*Se frappant la poitrine.*) Tu es juge, de Leurye! Le devoir de ton état est de la chercher sans cesse. Veille constamment et sèche dans ton poste plutôt qu'elle ne t'échappe, faute de l'épier... Mais ne me serais-je pas légèrement chargé d'une fonction aussi délicate que redoutable? Une étude longue et attentive m'a-t-elle conduit à enchaîner les principes qui servent de clef à la solution de tant de questions diverses!... Je m'efforce de remédier au défaut de mes facultés par une méditation profonde, par un amour ardent de l'équité. Mais que je crains encore de me tromper!... (*Il prend plusieurs dossiers et les compte.*) Je pourrai encore décider cette affaire-ci. C'est une famille que je délivrerai un jour plus tôt de la gueule dévorante du monstre de la chicane, et un jour de plus pour celui qui attend son arrêt paraît souvent plus long qu'une année. (*Un silence.*) Ai-je bien tout revu? Hélas! je ne suis qu'un homme!... N'aurais-je point, sans le vouloir, préparé l'erreur des juges supérieurs? Ai-je toujours bien déterminé le passage de la vraisemblance à la certitude, bien distingué la liaison nécessaire des faits?... Juge suprême, accorde-moi les lumières dont j'ai besoin.

Toute la pièce consiste dans le développement de ce caractère. M. de Leurye donne tort à l'humble laboureur qui plaide devant son tribunal contre le comte de Monrevel, son protecteur. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'inaltérable confiance que le magistrat inspire au pauvre plaideur : « Nous savons, dit-il à son adversaire, que notre juge est votre ami de longue main; mais nous n'en croyons pas moins en sa probité. » Je me demande, en relisant cette comédie, si l'on n'a pas beaucoup exagéré la haine que le paysan français aurait portée à l'ancienne magistrature. Le dramaturge n'impose pas, en général, aux spectateurs des situations, des aperçus, des conclusions, qu'ils ne pourraient pas supporter.

Dix ans avaient passé quand Beaumarchais fit représenter pour la première fois *le Mariage de Figaro*. La France était, pour ainsi dire, au seuil de la Révolution, et le vent d'orage soufflait déjà de toutes parts. On sait d'ailleurs que l'illustre écrivain eut maille à partir, durant une partie de sa vie, avec les parlements et leur garda rancune [1]. Il ne faut pas oublier non plus que Beaumarchais a tenté d'établir, dans une dissertation célèbre [2], la supériorité de la « comédie sérieuse » sur la tragédie héroïque et la comédie plaisante : comme Diderot, il se plaisait à faire du théâtre une machine de guerre contre « les préjugés ». Il aurait cependant, s'il faut en croire M. de Loménie, écrit sa comédie « avec des sentiments beaucoup moins subversifs » qu'on ne l'a généralement supposé. Ce n'était pas, en 1786, l'opinion de Mirabeau [3], et j'incline à croire que Mirabeau vit clair.

Beaumarchais avait fait sans doute, en 1773, dans un de ses nombreux mémoires, un très bel éloge des bons magistrats [4]. Mais quelle trace ce mémoire, écrit d'ailleurs « pour les besoins de la cause », a-t-il laissée dans l'esprit des hommes? Au contraire, *le Mariage de Figaro*, que le garde des sceaux Miromesnil et le roi lui-même ne veulent pas laisser jouer, mais qu'un grand-duc de Russie (depuis le tsar Paul Ier) prend sous sa protection, que le comte d'Artois, Mme de Polignac, la princesse de Lamballe, la reine elle-même, favorisent ouvertement, à la première représentation de laquelle trois personnes sont étouffées, qu'on joue soixante-huit fois avec un succès prodigieux, suivi d'une incarcération de l'auteur à Saint-Lazare où l'on enfermait les adolescents dépravés, a profondé-

[1] « Le Brid'Oison de Beaumarchais n'aurait pas vu le jour sans l'humeur processive de son auteur. » (Fabre, *les Clercs du palais*, 2e édit., p. 306.)

[2] *Essai sur le genre dramatique sérieux.*

[3] De Loménie, *Beaumarchais et son temps*, II. p. 243.

[4] Il l'a cité lui-même dans sa préface du *Mariage de Figaro*.

ment rémué l'opinion publique et préparé le bouleversement général des institutions, y compris les institutions judiciaires.

Brid'Oison! c'est le juge ordinaire, le lieutenant du siège, le prud'homme du comte Almaviva, flanqué d'un greffier, qu'on nomme Double-Main parce qu'il mange à deux râteliers (Brid'Oison prend soin de l'expliquer). Ce magistrat n'ouvre la bouche que pour dire quelque énorme sottise; mais chaque sottise retombe sur lui-même et se transforme en une épigramme acérée qui s'adresse à tous les juges. « Quoi! c'est vous qui nous jugerez? » s'écrie Marceline dès qu'elle l'aperçoit. « Est-ce que j'ai acheté ma charge pour autre chose? » répond Brid'Oison. — *Marceline*, en soupirant : « C'est un grand abus que de les vendre! » — *Brid'Oison* : « Oui, l'on ferait mieux de nous les donner pour rien. » Plus loin : — *Brid'Oison* : « On doit remplir des formes. » — *Figaro* : « Assurément, Monsieur, si le fond des procès appartient aux plaideurs, on sait bien que la forme est le patrimoine des tribunaux. » — *Brid'Oison* : « Ce garçon-là n'est pas si niais que je l'avais cru d'abord. » On revient au même sujet dans la scène suivante : — *Le comte* : « En robe ici, seigneur Brid'Oison! Ce n'est qu'une affaire domestique : l'habit de ville était trop bon. » — *Brid'Oison* : « C'est vous qui l'êtes, Monsieur le comte. Mais je ne vais jamais sans elle parce que la forme, voyez-vous, la forme! Tel rit d'un juge en habit court, qui tremble au seul aspect d'un procureur en robe. La forme, la forme[1]. » Le tout assaisonné d'un bégaiement grotesque, parce que celui qui rend la justice doit être ridicule des pieds à la tête. Suit le débat comique sur le choix à faire entre le mot *ou* et le mot *et* dans une phrase du billet litigieux et sur le pâté qui recouvre la conjonction. Personne n'est épargné, ni la loi, « dure aux petits, indulgente aux grands », ni même les avocats que Figaro traite de privilégiés insolents et qui « suant à froid, criant à tue-tête, connaissant tout hors le fait, s'embarrassent aussi peu de ruiner le plaideur que d'ennuyer l'auditoire et d'endormir » la Cour. Pas une réserve à ce noir tableau. Qu'on cherche donc à réformer, dans quelques années, les corps judiciaires livrés en pâture à la malignité publique! Qu'en subsiste-t-il? Déjà leurs lambeaux jonchent le sol.

Arthur DESJARDINS,
de l'Institut.

La suite prochainement.

[1] Cette plaisanterie sur « la forme » eut un immense succès. Cependant il est à peine utile de faire observer que la *forme*, objet de ces railleries, est, presqu'à chaque page des codes criminels, l'indispensable sauvegarde des accusés.

A PROPOS D'UNE MESSE

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle!
Un monde près de nous a passé tout du long.

Ainsi s'exprimait Trissotin, s'adressant à Philaminte. Ainsi pourrait parler M. Waldeck-Rousseau, s'il lui venait à l'esprit d'apostropher Marianne, pour la féliciter d'avoir échappé à un grave danger; car, il n'y a pas à le nier, la société française vient de côtoyer un grand péril. Seulement, ce n'est pas un monde qui a frôlé la République endormie. C'est bien pis que cela! Le fantôme d'une messe est venu troubler son repos, en lui procurant pour un moment la sensation maudite d'un diable plongé dans un bénitier. Expliquons-nous.

Le dimanche 24 juin, les professeurs de l'Ecole polytechnique recevaient une convocation pour une séance du Conseil d'instruction, qui devait avoir lieu le mercredi 27. L'ordre du jour portait simplement : « Fondation d'une messe pour les polytechniciens défunts. » La plupart, en lisant cette formule, se sont demandé s'ils rêvaient, car jamais leurs délibérations n'avaient porté sur des objets de ce genre. Et pourtant l'en-tête imprimé ne laissait pas de doute. C'était bien du général commandant l'Ecole qu'émanait la convocation. Supposer qu'on les fît venir pour les associer à une fondation pieuse était, dans les circonstances actuelles, dépasser les limites de l'invraisemblance. Mais alors quelle charade se posait devant leur esprit, et quel secours attendait-on, dans l'espèce, d'une pléiade de géomètres, de physiciens, d'astronomes, de mécaniciens, de chimistes, presque tous membres de l'Institut, assemblés cette fois en concile, comme si le grand corps dont ils faisaient partie était un conseil d'instruction... religieuse?

La vérité, bientôt devinée par quelques-uns, est que le gouvernement de défense républicaine avait conçu la singulière idée de les appeler à la rescousse, afin d'écarter de lui un cauchemar clérical qui le hantait depuis que l'intelligente initiative du Conseil d'Etat l'avait signalé à sa vigilance. Ce cauchemar, c'est la messe

que, depuis six ans, un groupe d'anciens élèves a pris l'habitude de faire célébrer, le 17 mai, dans l'église de Saint-Etienne du Mont, à l'intention des membres défunts de la famille polytechnicienne. L'histoire de cette messe est aussi simple que touchante et mérite d'être ici contée.

On se rappelle peut-être qu'en 1894 l'Ecole polytechnique a célébré avec éclat le centième anniversaire de sa fondation. Le programme des fêtes avait été arrêté par un comité constitué dans ce but et porté, deux ou trois mois d'avance, à la connaissance des intéressés, qui d'ailleurs y contribuaient par leurs souscriptions volontaires. Visite complète de la vieille Ecole, séance des « ombres », grande soirée au Trocadéro avec poésies lyriques et scènes musicales de circonstance, rien n'y manquait; et la présence à l'Elysée d'un polytechnicien, le président Carnot, devait encore rehausser la splendeur de cette manifestation.

Cependant, parmi les « chers camarades » qui s'apprêtaient à fêter le brillant anniversaire, beaucoup s'émurent de constater qu'aucune cérémonie religieuse ne figurait au programme. Deux d'entre eux prirent, indépendamment l'un de l'autre, l'initiative d'un pétitionnement au comité, afin de le déterminer à combler cette lacune. Malgré le très grand nombre des signatures recueillies en l'espace de deux ou trois semaines, les organisateurs se montrèrent inflexibles et aucune démarche ne put ébranler leur décision négative.

On s'entretenait de ce refus au cours d'un repas intime où un ancien élève de l'Ecole réunissait à sa table plusieurs camarades, à l'occasion du prochain départ pour l'Amérique de l'un d'eux, devenu prêtre de Saint-Sulpice. C'est dire que l'assistance ne comptait que des catholiques. Tous s'accordèrent à dire qu'il serait infiniment regrettable d'en rester là; mais, assurés de ne pouvoir vaincre la résolution du comité, ils reconnurent qu'il incombait à l'initiative privée de réaliser ce que les organisateurs en titre avaient refusé de prendre à leur charge. Sans doute la manifestation serait moins collective, mais son succès n'en aurait que plus de mérite. L'un des convives, suffisamment pourvu de loisirs, absolument dégagé de toute attache officielle et, de plus, en relations assez étroites avec le monde religieux, fut invité par ses camarades à s'occuper de l'affaire en leur nom.

Dès le début, il eut la bonne fortune de rencontrer le conseil et l'appui du général de division en retraite Béziat, esprit aussi généreux que pondéré, habitué de longue date à grouper les bonnes volontés en vue de quelque bien à réaliser. Grâce à son patronage, l'entreprise allait bénéficier d'une direction à la fois ferme et pru-

dente, faite pour en écarter toute allure irritante et lui concilier le plus possible de sympathies. Le général voulut bien s'occuper de suite de recruter, surtout parmi ses contemporains, un comité où les officiers généraux de l'artillerie et du génie étaient en majorité. Bientôt ce comité adoptait la circulaire suivante, destinée à être répandue, par milliers d'exemplaires, dans le monde des polytechniciens :

Monsieur et cher camarade,

La commission qui a bien voulu assurer, avec un zèle dont nous lui sommes tous reconnaissants, la lourde tâche d'organiser les fêtes du centenaire de notre Ecole, n'a eu à envisager, dans la composition de son programme, que des questions susceptibles d'intéresser au même titre tous les polytechniciens.

Cependant l'initiative privée n'en garde pas moins le droit de s'exercer pour son compte, s'il s'agit d'intérêts communs à un très grand nombre d'entre nous. C'est pourquoi, en vue de répondre à un désir explicitement manifesté par beaucoup de nos camarades, un groupe d'anciens élèves s'est chargé d'assurer un souvenir religieux à nos chers défunts, dont le nombre s'élève à environ neuf mille, parmi lesquels on compte par centaines ceux qui ont glorieusement donné leur vie pour la France.

Une messe commémorative sera dite à leur intention, le jeudi 17 mai, à neuf heures précises du matin, en l'église Saint-Etienne du Mont. Pour la célébration de l'office, il sera fait appel à d'anciens élèves entrés dans les ordres.

Nous venons vous prier de vouloir bien assister à cette cérémonie.

Quatre-vingts signatures avaient été apposées au bas de cet appel. On y relevait les noms de sept membres de l'Institut, de quinze généraux, de trois amiraux, de treize inspecteurs généraux des mines, des Ponts et Chaussées, du génie maritime, etc., et toutes les dates de promotions s'y entremêlaient fraternellement depuis 1832 jusqu'à 1890. Certes il était impossible de souhaiter une représentation plus complète ni mieux autorisée de toutes les influences polytechniciennes.

Le comité savait que la question des frais n'avait pas besoin d'être posée; autour de lui, c'était à qui s'offrirait pour la résoudre. Cependant, pour mieux se conformer aux traditions d'égalité de l'Ecole, qui impliquent la participation volontaire de tous aux œuvres communes, on décida de joindre à la circulaire une petite note additionnelle. Cette note visait les camarades qui auraient à cœur

de réclamer leur part dans les dépenses de la cérémonie. Elle leur indiquait le moyen de faire parvenir les offrandes, en spécifiant que l'excédent, s'il s'en produisait, serait versé à la caisse de la Société amicale des anciens élèves.

La circulaire fut lancée le 30 avril, alors que l'ouverture des fêtes du Centenaire avait été fixé au 17 mai ! Le délai était bien court, et beaucoup, même parmi les mieux intentionnés, mettaient en doute la possibilité d'un succès. Cependant les réponses affluèrent si rapidement et accompagnées d'un tel élan de générosité, que le comité fut immédiatement en mesure de donner à la cérémonie tout l'éclat qu'elle comportait.

Une autre difficulté fut non moins aisément résolue. Le 17 mai 1894 tombait dans l'octave de la Pentecôte, période pendant laquelle la liturgie catholique proscrit l'usage des ornements noirs pour les simples services anniversaires. D'un autre côté, il fallait être presque du sanctuaire pour apprécier le bien fondé de cette exigence et, en la maintenant, on risquait de scandaliser, tout au moins d'étonner bon nombre des participants. Le Cardinal archevêque de Paris, reconnaissant l'importance de la manifestation projetée, voulut bien user de ses pouvoirs pour lever l'interdiction réglementaire, ce qui permit au curé de Saint-Etienne du Mont (c'était alors M l'abbé de Beauchamp) de préparer pour son église une ornementation pleine de goût, où les emblèmes de deuil se mêlaient discrètement aux symboles de triomphe et aux faisceaux de drapeaux tricolores.

La messe, simple messe basse avec chants et orgue, fut célébrée à neuf heures du matin, c'est-à-dire juste une heure avant le moment fixé pour l'inauguration des fêtes officielles, qui devaient commencer par une visite à la tombe de Monge. De cette manière, non seulement la cérémonie religieuse arrivait, comme cela était souhaitable, en première ligne, mais encore on évitait jusqu'au reproche d'avoir contrarié en quoi que ce soit l'accomplissement du programme de la commission.

Le prêtre officiant à l'autel était M. Mailly, lazariste, de la promotion de 1850, doyen des polytechniciens entrés dans les ordres sacrés. Il avait pour assistants le R. P. Lambert (1860), dominicain, et le R. P. d'Esclaibes (1868), jésuite, à qui tant de générations d'élèves doivent leur première formation. A l'évangile, le premier des deux assistants parut un instant dans la chaire pour y donner lecture d'une bénédiction télégraphiquement envoyée par le Saint-Père. Et ce fut tout; le comité n'avait pas cru devoir admettre de discours, tant pour laisser à la cérémonie son caractère de recueillement intime que pour être sûr de ne pas dépasser le temps

convenu. En revanche, une absoute solennelle fut donnée par l'abbé de Broglie (1853), assisté de tout le clergé.

Malgré l'heure matinale, l'église, depuis tant d'années paroisse officielle de l'Ecole, était absolument pleine. Les doyens d'âge occupaient le banc-d'œuvre. Au milieu d'eux se trouvait le plus âgé de tous, le colonel marquis de Boisé-Courcenay, alors entré dans sa quatre-vingt-treizième année, et demeuré très vert malgré sa cécité. Autour de lui avaient pris place M. de Laubespin, sénateur; M. Daubrée, de l'Institut; M. l'inspecteur général Lefébure de Fourcy, etc. Les dames, venues en très grand nombre, avaient été groupées de préférence aux abords de la chapelle des âmes du purgatoire, où elles faisaient régner une incomparable atmosphère de recueillement, et des élèves de l'Ecole, en uniforme, étaient rangés, dans le chœur, des deux côtés du catafalque. La sortie s'effectua aux accents de la marche de la symphonie héroïque de Beethoven, jouée par les grandes orgues, et fut favorisée par un soleil splendide. Les assistants ne pouvaient se résoudre à quitter la place de l'Eglise, tant ils étaient heureux de se revoir sous de tels auspices, et d'échanger les impressions enthousiastes que la cérémonie avait fait naître en eux. De fait, chacun, par la suite, s'est plu à proclamer que, de tous les épisodes de ce brillant centenaire, aucun n'avait laissé un souvenir plus pur et plus exempt de tout alliage. Que de fois, dans la correspondance échangée à cette occasion, le comité n'a-t-il pas eu la satisfaction de voir revenir le mot « inoubliable »?

Une quête fructueuse avait été faite pendant l'office pour les pauvres de la paroisse. Après règlement des frais de la cérémonie, le comité fit poser, dans la chapelle des Ames du purgatoire, une belle plaque commémorative en marbre noir avec lettres dorées. Puis il versa, entre les mains du curé, la somme nécessaire pour l'institution, à perpétuité, d'une messe basse à dire, le 17 mai, pour les âmes des membres défunts de la famille polytechnicienne. Après quoi, le reliquat, s'élevant à la somme respectable de 1,400 francs, fut versé dans la caisse de la Société amicale, tout heureuse de voir s'accroître ainsi les ressources qui lui permettent de soulager tant d'infortunes.

Ajoutons que l'exemple donné par les catholiques avait porté ses fruits; au même moment, les camarades protestants se réunissaient dans un temple, non pour prier à l'intention des morts, mais, du moins, pour remercier le Ciel des faveurs accordées à l'Ecole; et, de leur côté, les israélites avaient organisé une cérémonie qui, comme celle de Saint-Etienne, procura une heureuse aubaine à la Société des anciens élèves.

Tout d'abord, il n'était entré dans la pensée de personne que le

réunion de Saint-Etienne du Mont dût survivre à l'occasion qui l'avait fait naître. La messe annuelle fondée à la paroisse ne visait qu'un avantage spirituel. Il s'agissait d'assurer aux âmes de nos morts le profit du saint sacrifice, annuellement offert à leur intention. Mais la paroisse restait libre de dire la messe à l'heure et à l'autel qu'il lui plairait de choisir, sans qu'il fût loisible d'y convoquer qui que ce soit.

Cependant les anciens organisateurs furent bientôt sollicités de faire un effort pour transformer en usage annuel ce qui avait si bien réussi le 17 mai 1894. On avait été si heureux de se revoir à Saint-Etienne, qu'on aspirait à s'y retrouver, une fois par an, autour de la même pensée. Les organisateurs s'y prêtèrent en constituant, pour la circonstance, un comité que, par respect pour la loi, ils limitèrent à vingt membres, et dont la tâche consistait à préparer la cérémonie, tant à l'aide des cotisations recueillies dans son sein qu'avec les concours bénévoles qui s'offriraient à lui.

Un premier essai fut fait, le 17 mai 1895, et le résultat parut tout à fait encourageant. On résolut donc de recommencer en 1896 (le 18 mai, parce que le 17 tombait un dimanche), et cette fois, l'un des officiants, toujours choisi parmi les anciens élèves, fit, après l'évangile, une sorte de petit prône, où il énuméra les principales pertes survenues dans l'année parmi les adhérents de la première heure.

C'est alors que le comité fut informé que beaucoup d'anciens camarades se plaignaient de n'avoir eu, malgré les lettres envoyées et les avis insérés dans les journaux, aucune connaissance d'une cérémonie à laquelle ils se fussent fait un devoir et un plaisir d'adhérer. Pour faire droit à cette plainte, on rédigea une nouvelle circulaire, où l'œuvre était clairement expliquée. Le comité avait soin d'y déclarer qu'il se chargeait de pourvoir à tous les détails matériels de la cérémonie et des convocations. Il demandait seulement qu'on lui fît savoir explicitement si on désirait recevoir, chaque année, d'abord l'invitation à la messe, ensuite un petit compte-rendu de la cérémonie. La circulaire fut envoyée nominativement, par la poste, à tous les camarades dont l'Annuaire de la Société amicale faisait connaître l'adresse, et qu'aucune raison spéciale ne désignait comme pouvant être hostiles à l'œuvre.

Les réponses arrivèrent par centaines, et depuis lors l'expérience a été répétée quatre fois avec un succès croissant. En même temps, l'usage s'est introduit, conformément au désir exprimé par beaucoup de participants, de lire au prône la liste complète, et sans exceptions tirées des différences de confessions religieuses, des polytechniciens décédés pendant l'année. Après la lecture de cette

liste, le prêtre donne quelques recommandations, prononce une courte allocution et termine en récitant, avec les assistants, un *De Profundis* pour les morts et trois *Ave Maria* à l'intention des vivants, spécialement des doyens d'âge. Le compte-rendu est envoyé à tous les adhérents et les tient ainsi au courant des deuils de la famille polytechnicienne. Il est à peine besoin d'ajouter que les adhérents ne sont pas seulement d'anciens camarades. Près de deux cents dames se sont également fait inscrire, et c'est assurément à leur zèle aussi pieux que persévérant qu'est dû le succès de cette réunion annuelle, qui semble entrer de plus en plus dans les mœurs des polytechniciens, du moins de ceux pour qui le mot d'ordre ne part pas du Grand-Orient de la rue Cadet. En effet, depuis quelques années, d'autres villes de France, où les anciens élèves sont en nombre, suivent l'exemple de Paris. Bordeaux et Lorient ont commencé, puis Vannes, le Mans et Lille.

Il convient de dire que, dans ses diverses manifestations, le comité a scrupuleusement évité tout ce qui aurait pu mettre en éveil les susceptibilités officielles. D'une part, en choisissant un jour et une heure où les élèves présents à l'Ecole n'étaient pas libres de sortir et une époque où l'Ecole d'application de Fontainebleau est toujours en manœuvres, il échappait à tout reproche de vouloir « embaucher » les jeunes générations. D'autre part, sachant qu'aux yeux des gouvernants le zèle religieux est toujours un motif de défaveur, il n'a jamais voulu, malgré des offres très généreuses, laisser entrer dans son sein des fonctionnaires en activité de service. Enfin, en décidant, au prix d'une sensible aggravation de frais, que les convocations et les comptes-rendus seraient adressés aux participants sous enveloppes encadrées de noir, afin de ne pas subir le sort presque inévitable de tout ce qui ressemble à un prospectus, il s'est constamment refusé à y apposer un timbre quelconque, d'apparence officielle, pouvant donner à penser que l'Ecole polytechnique y fût en cause. En résumé, jamais autant de soins n'ont été pris pour affirmer le caractère absolument privé d'une entreprise qui répugne à tout tapage et ne vise absolument qu'un bien moral et spirituel.

Il reste maintenant à expliquer comment une cérémonie d'allure aussi modeste, qui procure à quelques camarades en retraite l'occasion d'échanger, une fois par an, des poignées de mains sur le perron d'une église, a pu éveiller la sollicitude des pouvoirs publics. Quel danger pour l'ordre était-il permis d'entrevoir, dans une réunion où les dames sont presque en majorité, tout entières au pieux souvenir qu'elles viennent donner devant l'autel à un mari, à un fils, à un père, à un frère?

Pour s'étonner de cette défiance, il faudrait n'avoir rien observé de ce qui se passe depuis vingt ans et ignorer les manifestations, de plus en plus bruyantes, de l'esprit de tolérance exquise dont se sentent animés les sectaires actuellement au pouvoir. Rien ne les agace comme la vue d'un monument ou d'un acte religieux, avec cette réserve, que leur mauvaise volonté vise exclusivement les catholiques. S'agit-il d'une cérémonie à l'église russe, tous y accourent, ministres en tête, comme ils faisaient l'autre jour, lors du service à la mémoire du comte Mouravief. Même, au besoin, si la solennité l'exige, on les verra, comme jadis Floquet, tenir dévotement un cierge derrière l'archimandrite. Mais les cérémonies catholiques leur procurent un malaise irrésistible, et non contents de n'y point participer, ils sont bien décidés à tout faire pour les entraver.

Seulement ce n'est pas chose commode de trouver un bon prétexte pour empêcher quelques braves gens de se réunir et de prier pour les morts dans l'intérieur d'une église de leur choix; et il faut vraiment un esprit d'invention merveilleux pour avoir découvert, dans l'espèce, motif à l'ingérence du Conseil d'Etat. Voici, paraît-il, comment ce tour de force a pu être accompli.

On sait que la loi sur les fabriques a donné lieu, dans la pratique, à de nombreuses difficultés. Pendant longtemps, il y a eu désaccord sur la procédure à suivre entre la Cour des comptes et les paroisses. On avait cependant fini par adopter un *modus vivendi* acceptable, et la Cour des comptes avait, en conséquence, donné *quitus* aux trésoriers de fabrique, en particulier à celui de Saint-Étienne du Mont, paroisse qui avait supporté le principal effort du débat. Mais cette solution conciliante ne fut pas du goût des ministres, et, il y a un an et demi, M. Charles Dupuy, alors en possession du portefeuille de l'intérieur, se pourvut devant le Conseil d'Etat contre la décision de la Cour des comptes. Nous prions le lecteur de remarquer ce nom de M. Dupuy, s'il veut être édifié sur la dose de tolérance que les catholiques peuvent espérer aujourd'hui d'un ministère quelconque, même antisocialiste.

Le litige portant sur une question de principe, le Conseil d'Etat n'avait pas à s'immiscer dans le détail des pièces produites, et c'était à la Cour des comptes seule qu'incombait le soin de dénoncer celles des dépenses ou des recettes qui auraient pu lui sembler injustifiées. Mais une fois le dossier produit devant le Conseil, comment résister au désir d'y mettre le nez, ne fût-ce que pour prendre la Cour des comptes en flagrant délit de partialité cléricale? Quel auditeur ou maître des requêtes, désireux de se distinguer, n'aurait pas cru faire merveille en épluchant les papiers pour y découvrir les traces d'une grosse irrégularité?

C'est ainsi, sans le moindre doute, qu'en feuilletant les comptes des paroisses parisiennes, le rapporteur de l'affaire a dû sentir un tressaillement de joie indicible, lorsqu'il aura vu mentionnée, sur les registres de Saint-Etienne du Mont, une somme de *deux cents francs pour une messe annuelle à l'intention des polytechniciens défunts.*

Il est probable que l'ancien curé, aujourd'hui décédé, avait voulu simplifier ses écritures. De la sorte, au lieu de dire : « Reçu 200 francs de M. X..., au nom des organisateurs de la cérémonie de 1894, pour la fondation d'une messe à dire à perpétuité le 17 mai de chaque année, à l'intention des membres défunts de la famille polytechnicienne », M. l'abbé de Beauchamp se serait servi de la formule abrégée que nous avons indiquée plus haut. Heureuse faute (si ce fut une faute!), car, sans cela, nous aurions été privés d'un épisode intéressant pour l'histoire administrative de cette fin de siècle!

Donc, à la lecture de cette formule, le membre du Conseil d'Etat chargé de l'affaire, bien décidé d'avance à mettre dans son examen le genre spécial de bienveillance dont les choses religieuses sont assurées dans leurs rapports avec le pouvoir, n'aura pas manqué de soupçonner que l'Ecole polytechnique, comme corps constitué, était bien capable d'avoir, sur son propre budget, constitué la fondation incriminée. L'occasion était bonne d'y voir la main des anciens élèves de la rue des Postes! On allait donc dénoncer au monde indigné un incontestable abus de confiance, en mettant à jour une preuve nouvelle et saisissante de la redoutable alliance conclue entre « le sabre et le goupillon ».

Cependant, un homme avisé se fût dit peut-être qu'en 1894 l'Ecole polytechnique avait précisément pour commandant en chef le général André, le ministre actuel de la guerre, c'est-à-dire le dernier qui pût être soupçonné d'une pareille complaisance envers les cléricaux. Faute de connaître ce détail, le même homme avisé aurait conçu au moins la pensée que le plus simple était de demander d'abord des explications à la paroisse intéressée. Mais y songez-vous? s'adresser à un curé, même à son trésorier? Entrer en relations avec ces exploiteurs de la crédulité publique, qui ne manqueraient pas d'accumuler mensonges sur mensonges, comme l'affirment tous les jours la *Lanterne*, l'*Aurore*, la *Petite République* et autres organes préférés du cabinet? Non, non, le Conseil d'État ne laisserait à personne autre le soin de débrouiller cette ténébreuse affaire, pour arriver au châtiment des coupables. Même, s'il le fallait, pour mieux opérer dans l'ombre, on se résignerait à revêtir

Perruque blonde et collet noir.

Et alors, tandis que le rapporteur poursuit son enquête dans le plus profond mystère, se procure adroitement les imprimés relatifs à la messe, les convocations, les comptes-rendus, etc., dont il compose un véritable dossier, le ministre de l'intérieur, au nom du Conseil d'Etat, met en cause son collègue de la guerre (ce n'était pas encore le général André), et l'invite à poursuivre l'information auprès de qui de droit.

Le ministre s'adresse, comme de juste, au Conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, composé des autorités dirigeantes de l'établissement. On leur fait part des observations du Conseil d'Etat. Passablement ahuris de cette communication, ils répondent simplement qu'il s'agit d'une cérémonie instituée par un groupe d'anciens élèves de l'Ecole, sur lequel ils n'ont et ne peuvent avoir aucune juridiction.

Cette réponse eût dû mettre fin à la campagne, en montrant aux pouvoirs publics qu'on faisait fausse route à vouloir poursuivre une irrégularité, là où il n'y avait qu'un acte d'initiative privée et d'ailleurs parfaitement légitime. Mais c'était trop demander, sans doute, au limier du Conseil d'Etat, qui s'était flatté dans l'origine d'apporter aux francs-maçons un gibier de premier choix. D'ailleurs, c'est la marque distinctive de nos sectaires actuels de garder dans la poursuite de leurs desseins un acharnement que ne rebutent ni l'insuccès ni le ridicule.

Jadis, dans son joyeux livre du 101e *Régiment*, Jules Noriac mettait, dans la bouche d'un vieux sergent, cette fière déclaration : « Il est plus beau de réparer une faute que de ne l'avoir point commise. » Nos gouvernants font mieux que cela. A leurs yeux, « Il est plus beau de persévérer dans une faute que de ne l'avoir point commise. »

Et voilà comment, après avoir fait la sottise de convoquer le Conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, pour voir cette délibération sur la montagne Sainte-Geneviève accoucher d'une souris, le ministère a eu l'idée, bien autrement saugrenue, de faire intervenir le *Conseil d'instruction*, c'est-à-dire le corps professoral tout entier, dont la mission est strictement limitée à l'étude des questions qui concernent l'enseignement de l'Ecole. Non seulement on devait l'interroger sur l'origine de la messe, mais on avait décidé de soumettre à son appréciation les détails de la cérémonie, tels que la mention, jugée illégitime, dans l'obituaire, d'élèves morts pendant leur séjour à l'Ecole, etc., etc., toutes choses vraiment dignes d'occuper une assemblée de savants.

Peut-être aussi, commençant à sentir la nécessité de couvrir la retraite, aurait-on aimé à provoquer une déclaration par laquelle le

Conseil, repoussant avec horreur toute responsabilité dans la fondation de la messe, aurait protesté contre une formule d'institution qui semblait impliquer un usage abusif de la raison sociale. Et voilà comment, le 27 juin 1900, à deux heures de relevée, une demi-douzaine de membres de l'Institut, et avec eux le reste du corps professoral, se trouvaient assemblés rue Descartes. Il va sans dire que tous se sont trouvés d'accord pour renouveler la réponse du Conseil d'administration, à savoir que l'affaire ne les regardait en rien et que l'Ecole était totalement étrangère à la fondation incriminée.

Le dossier va donc retourner au Conseil d'État, où il faudra renoncer à tout espoir de trouver un coupable; car il est peu probable qu'on mette en cause la Société amicale, qui entretient avec l'œuvre de la messe les rapports les plus cordiaux. Le coup est rude pour le vigilant fonctionnaire qui avait cru faire une découverte de premier ordre, et mettre la main sur quelque chose comme une nouvelle conspiration des poudres! Mais voilà, comme dit le vieux proverbe : « Tel cuide engeigner autrui, qui souvent s'engeigne soi-même. »

En tout autre temps, on se vengerait sur ce malavisé, pour avoir engagé l'État dans une aventure à peu près aussi ridicule que si on avait pensé à réquisitionner le marteau-pilon du Creusot pour écraser une mouche, soupçonnée de vouloir se poser sur le nez présidentiel. Mais aujourd'hui cet excès de zèle est assuré d'une complète impunité. Bien au contraire, on félicitera le personnage d'une initiative qui prouve à quel point il est en garde contre les menées cléricales.

Puisqu'il s'agit ici d'une messe, qu'on nous permette de suggérer au ministre de l'intérieur le langage, tiré des Écritures, qu'il devrait tenir à son subordonné : *Euge, serve bone et fidelis!* Arrivez, fidèle fonctionnaire, qui n'avez pas craint de vous donner de la peine pour la défense de la République. Même n'est-il pas permis de dire que votre courage est allé jusqu'à affronter la mort, s'il est encore vrai qu'en France on puisse être tué par le ridicule? Venez donc recevoir votre récompense pour la joie que vous ménagiez à votre chef : *Intra in gaudium domini tui.*

C'est grand dommage que la direction des cultes soit aujourd'hui si bien occupée, car le limier du Conseil d'État semble indiqué pour un tel poste, où nul ne saurait apporter plus de clairvoyance ni une disposition mieux accusée à mettre de l'huile dans les ressorts. En attendant, une décoration s'impose. Un grade élevé dans l'ordre du *Dragon* (puisque cet ordre existe en Annam et fait partie des innombrables récompenses coloniales par lesquelles la

République démocratique affirme son dédain à l'égard des hochets de la vanité césarienne), voilà ce qui semble convenir tout particulièrement pour ce vigilant gardien de la société laïque. Le gouvernement aurait vraiment tort de lui marchander ce témoignage.

Faut-il l'avouer cependant? Nous nous prenons presque à regretter, au point de vue de l'art, que l'ingérence officielle se trouve ainsi obligée de battre en retraite. Il eût été piquant de voir se produire, à près de deux siècles de distance, sur le sommet de la montagne Sainte-Geneviève, quelque chose d'analogue aux scènes qui avaient marqué, du temps du diacre Pâris, le pied même de cette éminence. Alors, à la suite des exploits des convulsionnaires, l'autorité royale ayant fait fermer le cimetière de Saint-Médard, un bourgeois spirituel avait écrit sur la porte :

De par le Roy, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu !

N'eût-il pas été charmant qu'en 1900 quelqu'un se fût trouvé en droit d'écrire sur la porte de Saint-Étienne du Mont :

De par Waldeck défense à Dieu
D'accueillir prière en ce lieu !

L'affaire est d'ailleurs d'autant plus amusante que, de toutes façons, elle ne pouvait aboutir qu'à un coup d'épée dans l'eau. Le Conseil d'État eût-il, par impossible, réussi dans son dessein de faire annuler la fondation, que la cérémonie n'en eût pas moins continué d'avoir lieu comme par le passé. En effet, nous l'avons déjà dit, ce qui a été *fondé* à perpétuité, c'est une simple messe que l'église de Saint-Étienne acquitte à sa convenance, sans que personne au dehors en puisse être avisé, tandis que la messe qui a le don d'agacer les francs-maçons, tout à fait distincte de la première, résulte d'une convention, renouvelée chaque année, entre le curé de la paroisse et un groupe d'anciens élèves. Aucun fonds de réserve n'y est attribué, et chaque fois le groupe organisateur se charge de pourvoir aux frais de la cérémonie, lesquels croissent avec le nombre des adhérents, en recourant à des concours dont aucun ne comporte d'engagement indéfini. Et non seulement nous savons que ces concours ne feront pas défaut, mais nous serions surpris s'ils ne se manifestaient pas avec plus d'empressement encore, quand on connaîtra par quels procédés le gouvernement a essayé d'entraver le progrès d'une œuvre aussi complètement inoffensive; œuvre tellement faite pour produire l'union, que nous pourrions citer, parmi les adhérentes les plus fidèles, des

dames veuves de religion protestante, dont la sympathie envers cette institution a trouvé pour s'exprimer des accents particulièrement touchants.

C'est égal; la République de 1900 a le droit d'être fière du rôle que jouent aujourd'hui les grands corps de l'Etat! Après les exploits de la Cour de cassation, après ceux du Sénat constitué en Haute Cour, il ne manquait plus que de voir descendre à de pareilles mesquineries le Conseil d'Etat où siégeaient autrefois les Vuitry, les Boulatignier, les Cornudet, les Marchand, les Franqueville!

Au temps de l'ancienne Rome, le Capitole, assiégé par les Gaulois, dut son salut à une troupe de volatiles, dont les cris, provoqués par l'approche de l'ennemi, donnèrent l'éveil à la garnison assoupie.

Nous ignorons si le Capitole de la France républicaine doit être jamais menacé de surprise cléricale. Mais, à coup sûr, la garnison peut sommeiller en toute confiance. On veille pour elle au Palais-Royal; et dût le célèbre canon de l'établissement oublier de partir au moment voulu, il se trouvera, au Conseil d'Etat, du monde pour faire entendre à propos le vacarme libérateur!

A. de Lapparent.

LA MARINE ANGLAISE

La situation de l'Angleterre n'a pas d'analogue en Europe. Chaque Etat de quelque importance (sauf peut-être la Suisse qui, au point de vue des limites, est exactement l'opposé de l'Angleterre) a une certaine étendue de côtes et des frontières terrestres.

Seul, le Royaume-Uni ne possède que des frontières de mer.

L'industrie de ce pays a tué l'agriculture, et elle devait la tuer, car le sol produit du fer et du charbon; grâce à ces indispensables éléments, l'industrie s'est développée outre mesure, appelant à elle les travailleurs des campagnes, dont le flot montant laissait la chaumière déserte et la charrue sans conducteur.

De telle sorte que ce pays demande à l'importation les matières premières en quantités immenses, que les usines toujours fumantes du royaume transforment sans relâche, et qu'il lui demande, en outre, les quatre cinquièmes de la nourriture de ses habitants : 83 Anglais sur 100 vivent de froment étranger.

Ainsi, en paix ou en guerre, il faut que l'Angleterre assure l'existence matérielle de ses habitants.

Aussi la flotte commerciale anglaise, dont les navires innombrables sillonnent les mers, réclame-t-elle une protection énergique, car la ruine du commerce britannique entraînerait, à bref délai, l'effondrement de l'empire tout entier, et, plusieurs fois, le premier lord de l'Amirauté, bien placé pour connaître à fond les choses de la marine, a dû rassurer ses compatriotes sur ce point.

Supposons un instant, pour une cause quelconque, un arrêt dans l'importation; les habitants de ces îles vont se trouver dans la position d'assiégés qui ne reçoivent rien du dehors quand on bloque étroitement leur ville.

L'Angleterre a donc un intérêt primordial à protéger d'une manière effective son commerce. C'est pour elle une question de vie ou de mort. Puissance essentiellement maritime, elle doit posséder une marine assez forte pour enlever à quiconque l'idée de l'attaquer.

Cette marine doit protéger les îles d'Europe, véritable cerveau de l'empire, ses vastes colonies sur lesquelles le soleil ne se couche jamais, son commerce enfin qui fait vivre ses îles.

Il faut pour cela que l'Angleterre soit maîtresse de la mer. Il faut donc qu'elle possède une flotte assez puissante pour lui assurer cette suprématie qui lui est non seulement utile, mais indispensable.

Le lecteur assistera, dans les pages qui vont suivre, à l'éclosion de la marine formidable qui est un des faits les plus extraordinaires de la fin de notre siècle.

Les partisans de l'impérialisme ont conduit le mouvement avec cette continuité de vues, cette opiniâtreté, qui caractérisent le tempérament anglo-saxon.

I

Les Anglais, qui ont aujourd'hui, suivant l'expression de M. Goschen « des frontières dans toutes les parties du monde » possèdent la « Greater Britain » (la plus grande Bretagne) que rêvait un parti nombreux. Ils l'ont acquise par de longues guerres, suivies d'un siècle de paix à peu près ininterrompue.

Pendant ce siècle de paix, l'Angleterre a considérablement agrandi et surtout consolidé son domaine colonial, en essaimant des îlots, des comptoirs, des dépôts de charbon entre les grandes portions qu'elle possédait déjà.

Enfin, elle fortifie aujourd'hui, d'une manière formidable les anneaux de cette chaîne, pour les ériger en bases d'opérations à l'abri de toute attaque.

Suivez la filière : Gibraltar, Malte, Chypre, Port-Saïd, Périm, Aden, Colombo, Singapour, Hong-Kong, Australie, Nouvelle-Zélande... Voilà presque le tour du monde.

La plupart de ces possessions, dont les premières jalonnent la route de Chine, constituent des dépôts de charbon fortifiés. On en trouve une autre série, sur la même route de Chine qui passe par l'ouest de l'Afrique et le cap de Bonne-Espérance. Ne faut-il pas se tenir prêt à tout événement? Qui sait ce qui peut arriver demain? Si, malgré les difficultés de l'entreprise, un ennemi audacieux parvenait à obstruer le canal de Suez, il faudrait bien prendre la voie du Cap et trouver du charbon sur cette route.

Ajoutons à cela son immense réseau de câbles sous-marins, qui donne un prix inestimable à l'ensemble de ses moyens d'action. Posséder un empire est fort bien; mais il faut le défendre contre des compétiteurs qui sont légion. Deux moyens se présentaient : la flotte ou des batteries appuyant une marine locale. De là, deux partis nettement tranchés. En 1860, on proposa à la Chambre des Communes de fortifier les ports, et lord Palmerston fit, à cette

occasion, la déclaration suivante : « Je ne suis pas surpris que le vaillant amiral attribue peu d'importance aux fortifications; pourtant, l'histoire nous enseigne que ces ouvrages permettent à une force inférieure de tenir, pendant un certain temps, contre une force supérieure. » Le vaillant amiral était sir Napier, pour qui la meilleure manière d'empêcher l'invasion était d'avoir, toujours prête à agir, une flotte supérieure à celle des Français ou de toute autre nation.

Dès 1865, le Parlement anglais vota un *bill* important, qui permettait désormais aux colonies britanniques d'armer et d'équiper à leur compte des navires de guerre. Seule, l'Inde anglaise avait jusque-là joui de ce privilège.

Dix ans plus tard, l'amiral Hall publia un ouvrage intitulé : *Défenses nationales de l'Angleterre*, dans lequel il plaidait l'extension de la réserve navale, une certaine installation des navires marchands les rendant susceptibles de recevoir des pièces d'artillerie; enfin, la création de ports de refuge sur la côte est d'Angleterre, absolument dépourvue de points où un navire désemparé puisse chercher un abri.

Depuis cette époque, les moyens de défendre l'empire ont fait le sujet d'innombrables livres, brochures, discours et conférences.

En 1872, M. Barnaby, membre du conseil des *Naval Architects*, proposa un moyen de défense de ce vaste empire colonial. Chaque colonie contribuerait pour sa part à la défense de l'empire en général; elle aurait, dans ce but, une marine proportionnelle à son commerce d'exportation, composée, bien entendu, d'éléments défensifs, garde-côtes, canonnières, etc. Certains de ces éléments seraient à la disposition de la colonie, les autres resteraient sous les ordres de la métropole. Pour ces deux catégories, les officiers et les équipages seraient pris parmi les gens du pays. C'était un peu le système de défense coloniale des Hollandais.

Les flottes coloniales comprendraient trois genres de bâtiments :

1° Des garde-côtes;

2° Des navires capables de s'opposer aux tentatives de l'ennemi;

3° Des bâtiments de croisière, de haute mer, destinés à poursuivre les corsaires et à leur reprendre les navires de commerce capturés.

Ce plan, un peu vaste, n'a pas été adopté; mais chaque colonie anglaise de quelque importance possède aujourd'hui une petite flotte, qui forme comme le noyau d'une marine plus importante, destinée à la défense locale en cas de guerre.

D'après certains auteurs anglais, la défense la plus efficace des colonies anglaises, c'est le maintien des forces navales dans les

mers d'Europe. Voici le raisonnement : « Tant que nous maintiendrons les escadres ennemies sur leurs côtes, elles n'auront pas l'occasion d'attaquer nos colonies. Aucune de celles-ci, sauf l'Inde et le Canada, n'est exposée à l'attaque par terre d'une grande puissance. Il s'ensuit que, si nous avons la supériorité dans les eaux de l'ennemi, nous pourrons empêcher celui-ci de nous faire du mal au delà des mers. Envoyer une expédition sérieuse contre l'Australie, par exemple, serait tout à fait impossible. D'abord, aucune nation, excepté la nôtre, ne pourrait trouver assez de navires pour transporter une grande armée, comme celle qui serait nécessaire, à travers des milliers de milles d'Océan. »

En 1899, au moment de la discussion du budget, le premier lord de l'Amirauté, M. Goschen, a fait les déclarations suivantes : « Aujourd'hui, l'Amirauté fortifie les points d'appui de nos escadres: elle y expédie des réserves; elle construit des navires capables de constituer des escadres homogènes; beaucoup d'entre eux ont des pièces interchangeables. » Cela veut dire que les navires de l'espèce en avarie peuvent se réparer immédiatement sur place, en changeant la pièce endommagée par un organe exactement semblable, que l'on prend dans les approvisionnements accumulés sur les lieux. Par suite, une avarie ne saurait rendre un bâtiment longtemps indisponible.

Nous indiquerons plus loin l'état actuel de la flotte de la métropole et des escadrilles uniquement destinées à la défense du sol colonial.

Ne nous étonnons donc point si le nom de l'Angleterre est inséparable de la suprématie de la mer. Cette idée revient invariablement dans les discours, dans les livres et les journaux. C'est le thème favori des hommes d'Etat du Royaume-Uni, le thème sur lequel les Anglais, petits et grands, brodent sans cesse des variations.

C'est le but de tous les gouvernements, la profession de foi des candidats, l'orgueil des citoyens.

Ce sentiment est déjà fort ancien. Il y a deux siècles, tout navigateur anglais obligeait les marins des autres nationalités à le saluer du pavillon. Ceux-ci, considérant que la supériorité que s'arrogeait l'orgueil britannique sur l'élément liquide comme parfaitement légitime, saluaient avec conviction.

Néanmoins, une exception venait, de temps en temps, confirmer la règle. Ecoutez Richelieu : « Le duc de Sully s'était embarqué à Calais, sur un navire français qui portait le pavillon au grand mât. Il ne fut pas plus tôt en mer que, rencontrant un bâtiment anglais venu au-devant de lui, le commandant de ce dernier navire ordonna au français de le saluer du pavillon.

« Le duc, estimant que sa qualité devait l'affranchir d'un affront aussi humiliant, refusa énergiquement. Alors l'Anglais lui tira trois coups de canon qui, trouant la coque du navire, percèrent en même temps le cœur de tout bon Français.

« Devant cette violation du droit, la force contraignit le duc à céder. A toutes les plaintes qu'il fit, il ne put obtenir du commandant anglais d'autre réponse que ceci : « Mon devoir m'oblige à « honorer la charge d'ambassadeur; mais il m'oblige également à « exiger le respect dû au pavillon de mon maître, à titre de « souverain des mers. »

Les exemples de cette continuité dans l'idée, de cette opiniâtreté réfléchie, ne sont pas rares chez nos voisins. Le captain Mahan l'exprime ainsi :

« Les fluctuations des affaires continentales ne détournèrent pas l'Angleterre un seul instant du maintien de sa puissance sur mer. Dans la Baltique, ses escadres firent échec à Pierre le Grand contre la Suède. Elle empêcha aussi le tsar d'établir sa prépondérance sur cette mer dont il voulait faire un lac russe et d'où, elle, l'Angleterre, tirait de grands bénéfices commerciaux et la plupart des matériaux de construction pour sa marine. »

Rester maîtresse de la mer, telle est l'idée fixe de la Grande-Bretagne; cet objectif est de tous les temps, mais il est devenu plus urgent encore d'y satisfaire depuis que certaines marines arrivent à l'existence et que d'autres s'accroissent dans des proportions assez notables pour porter ombrage au Royaume-Uni.

De temps à autre, une note discordante se fait entendre. Par exemple, en décembre 1898, le commander Dawson, de la marine britannique, lisait devant la « Royal united service Institution » un mémoire dans lequel il examinait la possibilité d'une coalition de l'Europe contre l'Angleterre.

L'auteur y déclarait que le Royaume-Uni ne pourrait accepter, sans de graves préoccupations, le défi, *même sur mer*.

Le premier lord de l'Amirauté ne tarda pas à lui donner la réplique : « Une école a prôné l'érection de greniers pour assurer nos approvisionnements de vivres; et pourtant, notre domination ne peut s'appuyer que sur une base, la suprématie de la mer. Cette suprématie, nous l'avons toujours réclamée; il faut la maintenir, coûte que coûte. Une autre école déclare nos dépenses exagérées; mais ses adeptes ont l'instinct inné que nous devons être les maîtres de la mer. Avec le lait de leur mère, ils ont bu cette croyance : *Britannia rules the waves*. »

Tel est le but poursuivi. Nous allons examiner les moyens que l'Angleterre a employés pour atteindre ce but, c'est-à-dire l'orga-

nisation du personnel nécessaire pour armer les bâtiments et les divers programmes de construction qui, par bonds successifs, ont conduit à l'établissement naval actuel.

Deux hommes ont pris à ce mouvement une part prépondérante. A ce titre, ils méritent une mention toute particulière. Nous les mettons en vedette.

L'un est M. Goschen, premier lord de l'Amirauté.

L'autre est l'amiral Beresford, dont les discours humoristiques ont trouvé si souvent un écho dans les colonnes de nos journaux.

M. Goschen, premier lord de l'Amirauté, occupe ces hautes fonctions pour la seconde fois. Il entraîne une majorité qui ne demande, d'ailleurs, qu'à le suivre. Dans les grandes circonstances, il donne vaillamment de sa personne, et ce n'est jamais en vain qu'il fait appel au bon sens, plus souvent à la bourse des citoyens du Royaume-Uni.

A M. Goschen, il faut associer lord Beresford qui s'occupe par intermittence, pour ainsi dire, des choses de la marine, tandis que M. Goschen, toujours sur la brèche, est le grand premier rôle du conseil d'Amirauté.

Il fallait entendre avec quel accent de modestie contenue M. Goschen disait au cercle de la Presse, à Sheffield, en parlant de l'époque où éclata l'incident de Fachoda :

« Il ne m'appartient pas de rechercher si l'état de préparation de la flotte a été pour quelque chose dans la modification qui s'est produite chez les diverses puissances. »

C'était le triomphe de l'Amirauté.

Mais il se défend d'être agressif; voici en quels termes il s'exprime devant la Chambre des Communes :

« Les puissances continentales se sont alarmées au bruit de nos prétendus armements. Je suis heureux de m'expliquer devant vous à ce sujet. On a dit que nous procédions à ces armements sans nécessité, dans un but agressif; c'est du moins l'idée qui a prévalu dans toutes les capitales de l'Europe. Les chancelleries étaient convaincues que l'Angleterre nourrissait des projets agressifs et qu'elle pensait le moment venu de les mettre à exécution. Je n'ai pas besoin d'affirmer à la Chambre, ce qui friserait l'absurdité, que le gouvernement n'a jamais eu d'idée semblable. Je sais que les puissances étrangères sont incrédules; elles devraient pourtant bien se rendre compte qu'une guerre entreprise dans cet esprit eût été contraire à toutes les traditions de ce pays, à toutes ses traditions morales (*rires des membres irlandais*). Je ne saisis pas le motif de l'hilarité de quelques honorables membres. Mais, je le déclare, les puissances étrangères peuvent avoir l'assu-

rance que la nation tout entière est derrière nous quand il s'agit de défendre une juste cause qui met en jeu notre honneur ou nos intérêts; mais le pays, j'en suis convaincu, nous abandonnerait dans le cas d'une guerre d'occasion ou de circonstance. »

Voici comment il comprend l'établissement du programme de construction : « Prétendre qu'il est possible d'établir un programme sans consulter ceux des puissances serait de notre part de l'affectation. J'ai donc étudié ces programmes, et cette étude ne m'a pas paru rassurante. Non seulement les puissances susceptibles d'être un jour nos adversaires, mais aussi d'autres pays entrés depuis peu dans la « concurrence navale », ont fait un effort immense pour accroître leurs constructions navales. J'ai fait faire le compte des bâtiments en chantier chez les six puissances maritimes. Il y a 685,000 tonneaux de navires de guerre en construction, et 225,000 en projet. Ces puissances sont : la France, la Russie, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et l'Italie[1]. »

Il espère, d'ailleurs, que le gouvernement pourra préparer ses plans en silence :

« J'espère que l'on ne nous obligera jamais à dévoiler prématurément nos intentions, à faire connaître les destinations que nous comptons donner à nos bâtiments, ainsi que les stations à renforcer et la façon dont nous nous proposons de distribuer nos forces navales. »

Enfin, voici la péroraison du discours de M. Goschen, qui a enlevé le budget de la marine pour 1899-1900 :

« Si vous croyez que la guerre est une absurde impossibilité; si vous croyez que nous pouvons conserver la paix sans avoir la puissance; si vous avez confiance dans la sagesse de l'Europe, je reconnais que ce budget est un crime. Mais, s'il n'en est pas ainsi, ce budget est nécessaire. Il représente simplement la manifestation de la volonté d'un peuple avide de paix, mais résolu à conserver son rang. » (*Applaudissements prolongés.*)

L'année précédente, il avait fait ces autres déclarations :

« Voici notre principe : Avoir une flotte capable de se mesurer avec celles de deux puissances quelconques. Aujourd'hui, nous sommes plus faibles, en face des forces combinées de la France et de la Russie que nous n'étions en 1889, 1894 et 1897; et l'année prochaine, à la fin du présent programme naval, nous ne serons pas en meilleure situation. Prenons seulement les cuirassés de première et de deuxième classe; il y avait, en Angleterre, comme navires en construction, en achèvement ou en projet :

[1] Discours à la Chambre des communes, en mars 1899.

« En 1889, 32 contre 21;
« En 1894, 31 contre 26;
« En 1897, 35 contre 33;
« En 1899, 46 contre 45.

« Ainsi, la France et la Russie ont augmenté leur flotte de 24 bâtiments de combat, tandis que nous n'avons accru la nôtre que de 14.

« Depuis 1889, nous avons construit 29 bâtiments de combat, tous de première classe, tandis que la France et la Russie en construisaient 43.

« On dit que nous construisons beaucoup plus vite que la France et la Russie, et que, par suite, nous n'avons pas à nous inquiéter des retards possibles; mais l'argument n'a plus grand poids, puisque la France construit actuellement presque aussi vite que nous. L'*Iéna* a été lancé six mois après sa mise en chantier; d'autres bâtiments français ont été lancés en huit mois...

« En fait, nous n'avons, ni comme nombre, ni comme armement, la supériorité sur deux autres puissances quelconques, toujours considérée comme un minimum irréductible.

« Pourtant, avec notre commerce si étendu, l'Amirauté doit envisager l'éventualité d'une combinaison plus importante armée contre nous.

« Dans plusieurs régions du globe, nous voyons des complications possibles avec trois puissances. Difficultés dans l'Afrique occidentale avec l'Allemagne et la France; difficultés dans la Chine septentrionale avec la Russie. A tout moment, nous pouvons être appelés à lutter contre une combinaison de ces puissances pour l'évacuation de l'Egypte. Notre politique du « splendide isolement » demande à être garantie contre toute éventualité. »

M. Goschen ne se contente pas de songer à la possibilité de ces combinaisons; il a des plans pour les combattre :

« On nous a accusés de n'avoir aucun plan stratégique à exécuter, au moment où la guerre éclatera. J'ignore sur quelle base est fondée cette hypothèse. Certes, nous parlons peu de nos plans, et j'espère que l'on me permettra de ne pas insister sur ce point. Tout ce que je puis assurer à la Chambre, c'est que nos croiseurs sont distribués dans les diverses mers avec la plus scrupuleuse attention pour la défense de nos routes commerciales et des voies par lesquelles nos approvisionnements nous parviennent. Croyez-le bien, nous avons des plans et un système...

« Chaque jour, de nouveaux facteurs modifient nos plans stratégiques. Certaines marines accélèrent ou modèrent la marche de leur développement; de nouvelles marines surgissent. La marine

japonaise, par exemple; voilà un nouveau facteur à faire entrer dans les combinaisons stratégiques; les marines de l'Allemagne et d'autres nations se sont développées. Nous devons continuer à modifier sans cesse nos programmes.

« Car nous entendons, non seulement conserver la prééminence que nous avons mis si longtemps à acquérir, mais l'accroître encore, s'il est possible. Aujourd'hui, quelques-uns de nos rivaux ont une tendance marquée vers les croiseurs plutôt que vers les cuirassés; par suite, c'est aussi vers les croiseurs que nous dirigeons particulièrement notre attention.

« Nous aurons grand avantage à examiner les projets que vont élaborer les autres puissances, les types de navires adoptés nous donneront de précieuses indications[1]... »

En fait de politique extérieure, le premier lord de l'Amirauté ne paraît pas très rassuré au sujet des événements de Chine :

« La Russie est allée à Port-Arthur pour y passer l'hiver. Je suppose que cet hiver durera cent ans...

« Je suis convaincu que Kiao-Tchéou deviendra, à bref délai, un magnifique point d'appui de la flotte allemande. »

M. Goschen avait raison sur ces deux points.

L'amiral Ch. Beresford a pris une très grande part, non pas au mouvement irrésistible qui entraîne l'Angleterre vers l'impérialisme, mais à la constitution d'une flotte capable de se mesurer avec les marines réunies de toutes les grandes puissances. Irlandais de naissance, lord Beresford n'a rien de commun avec les infortunées victimes des évictions. Il commandait le *Condor* au bombardement d'Alexandrie. Plus tard, il commanda l'*Undaunted*, dans l'escadre anglaise de la Méditerranée. C'est à cette époque, on l'a du moins raconté, que, pendant une visite au port de Toulon, il disait à l'officier qui l'accompagnait : « J'inscris sur mon carnet les noms des citernes et des bâtiments de servitude, avec l'intention de déclarer à mes compatriotes que tous ces navires sont des cuirassés. Voilà comment nous obtiendrons de l'argent pour nos constructions navales. »

Mais la marine n'offrait pas à son activité un champ suffisamment vaste. Il se lança tête baissée dans la politique, sans renoncer d'ailleurs à sa carrière, les incompatibilités parlementaires étant inconnues chez nos voisins. Le caractère plutôt froid des Anglais accorde la discipline avec la nécessité où se trouvent parfois les inférieurs de combattre leurs chefs à la tribune. Inapplicable chez nous, cette mesure a du moins l'avantage d'ouvrir les portes du

[1] Discussion du budget de 1898.

Parlement à des personnalités dont la compétence est précieuse quand on discute des questions du ressort de la défense nationale.

Quoi qu'il en soit, lord Beresford, élu député d'York, conserva son indépendance à la Chambre des Communes, résolu à combattre le gouvernement, et, en fait, le combattant avec vigueur, à l'occasion. Il employa tout son zèle et toutes les ressources de son éloquence à préconiser l'accroissement inusité de la flotte de son pays.

Bien avant 1889, il avait proposé un programme beaucoup plus vaste que celui du gouvernement, déclarant que la grandeur de l'Angleterre ne pouvait pas s'accommoder de moins. Puis, il écrivit au *Times* une lettre retentissante pour annoncer son intention ferme de faire appel à l'opinion publique, afin que celle-ci contraignît le gouvernement à s'exécuter.

On sait comment il saisit avec empressement la mission politico-militaro-diplomatico-commerciale en Chine, que lui offrit, comme au plus digne, l'association des Chambres de commerce, et quel succès il obtint dans cette mission.

Lord Beresford est l'âme de la Ligue navale, qui jouit, en Angleterre, d'une influence si considérable. Les résolutions de cette société brillent souvent par leur intransigeance. Voici, par exemple, une de ses déclarations qui date du mois de février dernier : « La supériorité de la marine anglaise n'est pas assez marquée; il faudrait construire 30 nouveaux croiseurs et augmenter la réserve navale de 70,000 hommes. »

La Ligue voudrait aussi, paraît-il, interdire la vente aux marines étrangères du charbon du pays de Galles.

Tels sont les deux hommes qui ont pris la plus grande part au mouvement maritime chez nos voisins. Avant d'en examiner les étapes successives, nous allons indiquer, en quelques lignes, l'organisation du personnel de la flotte anglaise. Il est clair que la valeur de cette flotte dépend beaucoup de ce personnel. A ce titre, elle a une importance capitale.

Le conseil d'Amirauté a la haute direction. C'est une commission de huit membres, en y comprenant les deux secrétaires.

Ce conseil (*Board of Admiralty*) remplace, depuis deux siècles, le grand amiral qui était jadis à la tête de la marine royale.

Le premier lord est un membre du Parlement; il a toute la responsabilité.

Des quatre *Naval Lords* qui appartiennent au corps de la marine :

L'un s'occupe des bâtiments armés;

L'autre, des chantiers et de la construction des navires;

Le troisième, des approvisionnements et des transports.

Le *controller* est une sorte de directeur du matériel qui donne son approbation aux plans de navires.

Le sixième membre est un parlementaire qui s'occupe de la partie financière.

La présence d'un civil à la tête de l'amirauté n'a pas l'approbation générale; elle n'a surtout pas celle de tous les marins. Je n'en veux pour exemple que le discours des plus pessimistes que prononça le vice-amiral White en 1875 :

« Pour rendre à la marine la situation qu'elle avait il y a trente ou quarante ans, il faudrait un officier de marine capable comme premier lord de l'Amirauté, au lieu d'un civil qui, peut-être, ne sait pas distinguer l'avant d'un navire de son arrière, quelles que soient, d'ailleurs, ses capacités à d'autres points de vue. »

Cependant, MM. Hamilton et Goschen ont rendu à leur pays des services signalés. D'ailleurs, l'amiral White n'est pas plus dans la vérité quand il fait les déclarations suivantes : « Il faudrait, à l'avenir, construire en bois tous les navires de guerre destinés à assurer le service des stations lointaines, et protéger leurs parties vitales par une cuirasse épaisse; leur donner une simple machine auxiliaire, dont ils ne feraient usage qu'en cas de nécessité absolue. »

Ceci est une simple hérésie navale.

Nous verrons, dans la suite de ce travail, que M. Goschen, premier lord actuel, a été un des artisans les plus actifs et les plus clairvoyants de la puissance maritime anglaise. Nous pouvons n'éprouver aucune admiration pour sa personne; mais, à quelque nation qu'on appartienne, on ne saurait sans injustice refuser de reconnaître que le premier lord a droit à toute la reconnaissance de ses compatriotes.

Les officiers de la marine royale sortent de l'École navale, établie sur la *Britannia*, où les jeunes gens entrent de quatorze ans et demi à quinze ans et demi. L'instruction dure seize mois et roule sur toutes les branches de la pratique du métier.

Les élèves font ensuite un an d'embarquement; puis on les nomme *midshipmen* (aspirants de marine).

Les matelots proviennent de l'engagement volontaire ou des mousses. Les engagements volontaires ont une durée de douze ans avec rengagement de dix ans, ou de cinq ans avec rengagement de cinq ans. Mais la source principale du recrutement des équipages est encore les écoles de mousses.

Le personnel a-t-il suivi la marche ascensionnelle du matériel? L'Angleterre a-t-elle, comme nous, des réserves considérables?

Le poète anglais Glover écrivait, vers le milieu du dix-huitième siècle : « Le matelot est l'âme du commerce; sans lui, ni la science

du marchand, ni la population, ni le bon marché des produits, ni la grande quantité de navires que les nations emploient, ne seraient de quelque utilité. »

En changeant quelques termes de cet aphorisme, on pourrait l'appliquer à la marine militaire et dire en substance : « Sans matelots pas de marine », et plus justement encore : « Sans réserve, pas de marine sérieuse. »

L'Angleterre pourrait méditer ces paroles. Car si ses ressources lui permettent de faire sortir de ses arsenaux des unités de combat puissamment armées, elles ne sauraient, d'un coup de baguette magique, faire sortir de terre les réserves de personnel destinées à jouer en temps de guerre un rôle si important.

Alors que la création des réserves de la flotte française, sous le nom d'Inscription maritime, date de Colbert, la création de la réserve navale anglaise remonte seulement à la guerre de Crimée. Son origine fut le manque de personnel dont on souffrit, malgré la *presse*, quand il fallut armer les nombreux navires dont on disposait.

Une commission, réunie en 1858, fut chargée d'établir les bases d'une organisation de la réserve navale.

L'année suivante, le parlement créa une réserve de 30,000 hommes, destinés à fournir l'armement immédiat de la flotte de second rang.

Cet acte disposait que tout marin du commerce pouvait s'enrôler dans la réserve navale, à condition d'avoir accompli un certain temps de navigation. Ces marins, qui pouvaient continuer leurs occupations habituelles, recevaient une allocation de 260 francs environ. De plus, au bout d'un certain temps d'inscription, on leur assurait une rente de 300 francs.

Mais ce genre de recrutement fit peu d'adhérents. Le matelot du commerce se plie difficilement aux exigences d'un service régulier; il n'aime pas beaucoup non plus les officiers recruteurs, qui ne font que réveiller des défiances parmi ce personnel ombrageux. On a dû supprimer ces agents; mais le recrutement est resté difficile. Le marin du commerce estime que l'indépendance est le premier des biens.

En somme, la réserve anglaise ne doit pas être considérée comme une pépinière pour la marine royale; c'est un corps qui possède un entraînement maritime suffisant pour compléter instantanément les équipages des navires de guerre, mais ce corps est trop peu nombreux.

En 1874, sur 222,000 marins naviguant dans la marine du commerce, on n'en comptait que 14,235, à peu près 1 sur 15, appartenant à la réserve navale. Du reste, ces hommes du commerce étaient loin de remplir toutes les conditions désirables.

Ce qu'il faut rechercher dans le personnel qui constitue la réserve, c'est la discipline, l'habitude de la mer et la connaissance des diverses armes que l'on emploie sur les navires de guerre. De ces trois conditions, la seconde était généralement seule remplie. De plus, ces hommes étaient souvent absents de leur pays, de sorte qu'en aucun cas l'Angleterre ne pouvait compter sur la totalité.

Il y a trois ans, l'Angleterre avait 100,000 hommes pour armer sa flotte; mais, dans ce nombre, 11,000 hommes appartenaient à la réserve.

Sous ce rapport, l'Angleterre est très inférieure à la France, qui peut disposer de plus de 100,000 hommes, incorporés dans l'Inscription maritime, cette institution précieuse qui, jusqu'à ce jour, a pu résister à tous les orages.

Depuis 1897 (on retrouve ici la main de lord Beresford), les réservistes sont astreints à faire six mois de service dans la marine militaire, puis ils passent un examen. S'ils sont reçus, ils entrent dans la réserve; mais ils doivent à l'Etat une période annuelle d'instruction de 28 jours sur les bâtiments-écoles.

A soixante ans, ces marins ont droit à une retraite de 300 francs.

Cette institution ne paraît pas produire des résultats bien surprenants; car, en 1900, on ne compte en Angleterre que 28,650 réservistes.

Sir Gibson Bowles le disait en 1898 :

« Il faut augmenter la réserve de 30,000 à 40,000 hommes au moins, et j'appelle l'attention du premier lord de l'Amirauté sur l'immense avantage qui résulterait pour l'Angleterre de la création de dépôts destinés aux hommes de la réserve navale, dans des places fortifiées comme Sydney, Le Cap, Halifax, Esquimalt, où les amiraux, chefs de station, pourraient prendre le nombre d'hommes dont ils auraient besoin. Les marins du commerce et les pêcheurs de Terre-Neuve et du Canada fourniraient, sous ce rapport, d'abondantes ressources. Nous sommes à la veille de temps troublés et la loi du monde commande à ceux qui veulent vivre d'être prêts à combattre. Comme nous avons conquis notre position, de même nous devons la garder... par des coups de force. Quoi qu'il en soit, bouclons notre ceinture et rendons aussi puissante que possible cette marine, notre seul appui... »

En 1887, on comptait dans les équipages de la flotte :

Service actif	62,500	hommes.
Réservistes	24,491	»
Total. . .	86,991	»

En 1900, ces chiffres sont devenus :

Service actif	110,000	hommes.
Réservistes.	41,000	»
Total. . .	151,000	»

Le personnel de la flotte, y compris la réserve, a doublé en treize ans.

	Marins.	Chauffeurs.
En 1899, on a enrôlé.	1,292	544
En 1898, on avait enrôlé . . .	2,536	621

Voici, à la date du 1er janvier 1900, les effectifs existants et les effectifs votés :

	Effectif voté.	Effectif existant.
Matelots	23,000	21,962
Chauffeurs	3,500	3,494
Mousses	250	256
Total. . .	27,750	25,712

Par suite, on n'a pu réaliser l'augmentation prévue.

On a constaté également un certain déchet sur le nombre des réservistes embarqués pour une période d'instruction. C'est ainsi qu'en 1898, on avait embarqué 1,711 réservistes, contre 980 seulement en 1899. L'Angleterre négocie en ce moment avec le Canada pour la constitution d'une réserve dans ce pays.

On voit avec quelles difficultés l'Angleterre est parvenue à constituer une réserve, d'ailleurs insuffisante. On ne peut qu'être frappé d'étonnement quand on compare l'état de son matériel avec le personnel trop peu nombreux qui constitue sa réserve. C'est là un point très faible de l'organisation anglaise.

Voilà pour le personnel; la question du matériel nous retiendra un peu plus longtemps.

En 1871, M. Goschen présenta à la Chambre des communes, pour l'année financière 1871-1872, un budget de 244 millions en chiffres ronds. Pendant la discussion, un représentant, M. Liddel, fit une sensation profonde par la déclaration suivante : « Il y a quelques années, à Liverpool, j'ai posé cette question : Si un vais-

seau ennemi remontait la Mersey, qu'aurions-nous pour l'arrêter?

« — Une frégate en bois, me répondit-on; et cette frégate pourrait être coulée par un seul projectile lancé par un bâtiment cuirassé. »

Cette déclaration rallia les hésitants et l'on vota, sans discussion bien approfondie, le budget du premier lord de l'Amirauté. Mais ce budget était fort peu de chose auprès de ceux qui affrontèrent les votes du Parlement quinze années plus tard.

Au point de vue des constructions navales, la période qui sépare 1872 de 1885, fut en effet ce que les marins nomment une accalmie. Mais, en revanche, le budget de la marine a fait depuis lors des bonds formidables, en passant de 244 à 688 millions en 1900.

C'est depuis 1884 qu'un grand changement s'est produit en Angleterre, dans l'état des esprits, sans que l'on puisse invoquer un vaste plan préconçu.

Le programme Northbrook, que lord Brassey présenta à la Chambre des communes, en 1884, sous la menace d'une guerre avec la Russie, marqua la première étape de ce mouvement ascensionnel.

Il comprenait : 41 navires, 9 cuirassés, 13 croiseurs, 1 transport porte-torpilleurs, 11 avisos ou canonnières et 7 bâtiments destinés à la défense de l'Australie.

Lord Northbrook aurait dû se déclarer satisfait. Pourtant, au commencement de 1888, il fit à la Chambre des lords la déclaration suivante : « La Grande-Bretagne, dont les intérêts essentiels tiennent à la suprématie maritime, ne possède pas une puissance navale suffisante soit pour protéger ses côtes contre une invasion, soit pour défendre sa flotte de commerce. »

L'opinion publique s'empara de cette déclaration : les journaux exécutèrent des variations sur ce thème, et le gouvernement anglais, pressé de toutes parts, s'occupa sérieusement de l'accroissement de la marine militaire.

C'est dans ces conditions que l'*Imperial Defence Act* prit pour objectif la défense des colonies, et que le *Naval Defence Act* décréta l'augmentation des forces navales. L'*Imperial Defence Act* (1888) consacrait une dépense extraordinaire de 85 millions, dont 64 pour l'armée et 21 pour la marine.

Lord Hamilton déclarait à cette époque qu'il ne restait à l'Angleterre que deux partis à prendre :

1° Ou abandonner le commandement de la mer, qu'elle exerçait depuis plus d'un siècle;

2° Ou accroître considérablement ses forces navales.

Ainsi posée, la question ne pouvait avoir qu'une réponse. Quel est le citoyen du Royaume-Uni qui, de propos délibéré, aurait consenti à aliéner cette suprématie que, seule, une marine puissante pouvait lui conserver?

Naturellement, le projet d'augmentation prévalut et, pour l'exercice 1888-1889, le gouvernement décida la mise en chantier de 24 nouveaux bâtiments.

L'amirauté semblait regarder le programme Hamilton, ou *Naval Defence Act*, comme un effort nécessaire, mais momentané. Et pourtant, le crédit voté n'était rien en comparaison des budgets actuels et de l'accroissement prodigieux de la flotte britannique.

Il s'agissait, en somme, de construire et de terminer, avant 1894, 70 bâtiments nouveaux, dont 10 cuirassés, 42 croiseurs et des bâtiments d'un rang inférieur.

Au parlement, lord Beresford présenta ces prévisions comme beaucoup trop faibles : « Car, disait-il, dans le cas d'une guerre maritime contre la France et la Russie réunies, il faudrait un nombre de cuirassés supérieur d'un tiers à celui de ces deux puissances. »

Le parlement vota, sous le nom de *Naval Defence Act*, 537 millions de francs pour assurer la construction des 70 nouveaux navires proposés. Dans les dernières années, on avait négligé les grands navires de combat; il s'agissait de combler cette lacune. Le plus grand des cuirassés prévus, le *Hood*, devait atteindre un déplacement plus considérable que le *Lepanto*, grand cuirassé italien.

Puis vint, dans l'ordre chronologique, le programme Spencer, qui comprenait 109 bâtiments nouveaux : 10 cuirassés, dont 9 cuirassés de 15,000 tonnes, du type *Majestic;* 28 croiseurs; 4 avisos et 72 *destroyers*[1].

Enfin, le programme de M. Goschen (1896-97) qui comprenait 46 nouveaux navires, dont 5 cuirassés.

A ce moment, les bâtiments qui constituaient le programme Hamilton étaient achevés, et l'on terminait le programme Spencer. Celui que présentait M. Goschen devait prendre fin en 1899.

Le premier lord expliquait à cette occasion la fixité de la politique navale de l'Angleterre : mettre son littoral à l'abri de toute surprise et de toute attaque; assurer les communications avec le reste de l'empire. Et, comme l'empire est réparti sur tout le globe, cette politique se résume en six mots : conserver la suprématie de la mer.

[1] Les *destroyers* ont pour objectif la destruction des torpilleurs.

Le budget de la marine, pour 1896-97, atteignait 545 millions et demi, soit 78 millions de plus que le budget précédent et 111 millions et demi de plus que celui de 1894-95.

Le premier lord annonçait en outre qu'il demanderait, avant la fin de l'année 1896, un crédit supplémentaire de 25 millions. L'activité des chantiers était telle que, dès les premiers mois de 1897, le nombre total des bâtiments en construction s'élevait aux chiffres suivants :

	Arsenaux.	Industrie.	Total.
Angleterre.	27	59	86
Ecosse.	»	21	21
Irlande.	»	1	1
Total.			108

L'année 1898 verra-t-elle du moins une diminution de ces crédits fantastiques que l'Angleterre attribue chaque année à l'accroissement de sa marine? Les négociants de la Cité trouveront-ils que l'assurance maritime est suffisante et que leurs vapeurs peuvent parcourir en toute sécurité les grandes routes de l'Océan, que l'on soit en paix ou en guerre?

Ce serait mal connaître le peuple anglais. La courbe des constructions neuves continue sa marche ascendante.

« De décembre 1893 à décembre 1896, déclare sir Ch. Dilke (discussion du budget de 1898-99), l'Angleterre a construit 7 bâtiments, formant un total de 95,100 tonnes, alors que la France et la Russie construisaient 11 bâtiments représentant 98,730 tonnes. »

Voyez-vous cette différence de 3,630 tonnes en faveur de la construction franco-russe? Il est clair que (si le compte est exact) la Grande-Bretagne ne pouvait subir cet affront.

M. Goschen entrait d'ailleurs dans des détails plus circonstanciés : « L'Amirauté a dû examiner les croiseurs qui ont été construits par d'autres pays. La *Jeanne-d'Arc*, par exemple, est un croiseur de 23 nœuds. Il faut absolument que nos croiseurs, chargés de protéger nos routes de commerce, n'aient point à redouter, en cas de guerre, les *raids* opérés, dans les parages lointains, par des croiseurs plus puissants. Voilà pourquoi l'Amirauté a jugé qu'il fallait avoir des bâtiments capables de surveiller les croiseurs à grande vitesse que d'autres puissances possèdent. »

M. Goschen agitait encore le spectre franco-russe : « Il est un fait de la plus haute importance, c'est que la France et la Russie peuvent maintenant construire des bâtiments presque aussi vite

que nous. En France, un navire mis en chantier au mois de janvier 1896, a été lancé au mois d'octobre suivant; un autre, mis en chantier en janvier 1897, a été lancé au mois de juillet. »

Le premier lord ne citait point d'exemple de ce genre en faveur de la Russie, et pour cause. Mais il attaquait cette puissance sur un autre point et la rendait responsable de la folie des armements maritimes : « Le programme primitif était basé sur ce principe que nous devons être égaux en nombre et supérieurs en puissance aux marines de deux nations quelconques. Quant au programme supplémentaire, je considère comme très fâcheux d'être obligé de prononcer le nom d'une puissance étrangère; mais, il m'est impossible de ne pas déclarer que c'est la Russie, avec son nouveau programme, qui nous oblige à renforcer notre flotte.

« Toutefois, les propositions du gouvernement ne cachent aucun projet d'agression. Que l'Europe en prenne bonne note. Mais il faut que nous suivions le mouvement des autres puissances, et, vu la rapidité avec laquelle nous construisons, il est clair que nous pouvons nous tenir à leur hauteur, sinon les dépasser. »

En résumé, les crédits demandés pour 1898-99, s'élevaient à 594,450,000 francs, au lieu de 545,950,000 francs, demandés à l'exercice précédent. Soit, une différence en plus de 48 millions et demi en faveur du nouveau budget.

La courbe montait toujours. Le premier lord songeait à tout. Comme on augmentait le nombre des bâtiments, il était rationnel de demander le complément d'hommes que l'armement de ces unités nouvelles allait nécessiter.

Le nombre total d'hommes (officiers et matelots) votés pour 1897-98 était de 100,050, en augmentation de 6,300 sur l'année précédente.

Le nouveau budget de 1898-99 prévoyait une nouvelle augmentation de 6,340 hommes.

La politique de l'Amirauté pendant l'année où se place l'ultimatum de Fachoda se ressentit naturellement de l'agitation qui précéda ce fait historique. Le budget primitif de la marine atteignait déjà 594 millions et demi. C'était le cinquième du budget des recettes, crédit le plus considérable que l'on eût demandé jusque-là pour la marine. Et pourtant la Chambre des communes regarda cette demande comme insuffisante, d'autant plus que les travaux maritimes en cours d'exécution à Douvres et à Gibraltar avaient subi de sérieux retards.

De nouveaux crédits étaient nécessaires pour mener à bonne fin le programme de la flotte. On avait appris, dans le courant de l'année, que la Russie allait donner un nouvel essor à ses con-

structions navales, et le premier lord de l'Amirauté avait, en conséquence, élargi son programme.

Les intentions de la Russie se précisèrent. On apprit qu'elle se disposait à mettre en chantier quatre cuirassés et quatre croiseurs supplémentaires.

M. Goschen, voulant répondre coup pour coup, rappela ce principe que « la marine anglaise doit être supérieure en puissance et égale en nombre aux flottes de deux pays quelconques. » En conséquence, il demanda à la Chambre de voter l'accroissement du programme primitif par l'addition de quatre cuirassés, quatre croiseurs et douze destructeurs de torpilleurs. Total : 200 millions de plus, qui furent immédiatement votés.

« Les circonstances sont critiques, disait sir Ch. Dilke (budget de 98-99), et pourtant le budget n'est qu'un budget d'attente. Je ne blâme pas le premier lord de l'Amirauté. Il est toujours vrai que « le trident de Neptune est le sceptre du monde. »

« La situation a été fort bien décrite par un mot attribué au prince de Bismarck : « Il y a une carpe et un brochet dans le vivier européen; la carpe est faite pour être mangée par le brochet. » Nous ne sommes pas le brochet, mais nous n'avons aucun désir d'être mangés... »

En 1898, l'activité des chantiers anglais se ralentit singulièrement et, de ce côté du moins, le parti jingoïste n'eut pas toute satisfaction. Au mois de janvier 1899, l'Angleterre n'ayant pu procéder à tous les lancements prévus en 1898, il restait un très grand nombre de navires sur les chantiers. Les causes de ce ralentissement remontaient à la grève des ouvriers mécaniciens qui éclata à la fin de 1897 et aux longs retards que subissait la livraison des cuirassés. Les perfectionnements apportés par Krupp à la méthode Harvey dans le traitement des plaques d'acier, produisit aussi un arrêt dans la fabrication. Les usiniers durent procéder à des installations nouvelles; mais dès le commencement de l'année dernière, trois établissements étaient en pleine production et l'on cherchait à regagner le temps perdu.

En résumé, les Anglais avaient sur les chantiers, au commencement de 1899, 16 cuirassés et 23 croiseurs.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit la discussion du budget pour l'année financière 1899-1900.

L'année précédente comprenait un programme supplémentaire. L'adoption de ce dernier avait paru nécessaire au gouvernement anglais à cause de l'ukase du tsar qui mettait à la disposition de la marine un compte particulier de 225 millions de francs pour l'accroissement de la flotte.

« Le gouvernement a estimé, déclara M. Goschen, et le pays a partagé cet avis, qu'un tel effort nous obligeait à faire un bond correspondant. Bien à contre-cœur, et, regrettant plus que personne d'accroître les charges qui pèsent sur le pays, nous dûmes, à ce moment, réclamer la construction de 4 cuirassés et de 4 croiseurs. »

En parlant des types à construire, le premier lord de l'Amirauté demandait la mise en chantier de 7 bâtiments, dont 3 croiseurs très rapides et construits en vue d'une mission spéciale. Le gouvernement anglais avait remarqué que certains de ses rivaux paraissaient abandonner l'idée de la guerre d'escadre, quand il s'agissait d'un adversaire tel que l'Angleterre. Ces rivaux jugeaient plus avantageux d'épuiser la patience anglaise en ruinant son commerce.

« On projette actuellement, expliquait le premier lord, de construire des croiseurs extra-rapides, pour anéantir notre commerce. Déjouer ce projet est notre devoir absolu, et le programme que nous proposons cette année est établi dans ce but.

« Les cuirassés à construire porteront les noms de marins illustres : Duncan, Exmouth, Cornwallis, Russell. Leur vitesse (19 nœuds) sera supérieure à celle de tous les cuirassés construits antérieurement pour la marine royale. Ce seront les plus puissants navires à flot de toutes les marines du monde. Sans vouloir établir de comparaison avec les navires étrangers, je puis dire cependant que nous avons choisi ces types après un examen approfondi des plans des bâtiments les plus nouveaux des autres puissances...

« On dit, je crois, dans certains milieux, que ce budget est le budget de l'extravagance. Il ne saurait, en tout cas, être considéré comme un budget d'agression. Ce budget n'a point de caractère politique... »

Enfin, pour parler net, le budget présenté par M. Goschen dépassait le précédent de 50 millions et demi.

Le programme des constructions neuves pour l'année financière courante comprend la mise en chantier des unités suivantes : 2 cuirassés, 7 croiseurs, dont 6 cuirassés, et 2 torpilleurs, plus un certain nombre de petits bâtiments.

« Les dépenses que nous projetons, dit M. Goschen à la Chambre des communes, pour l'année financière 1900-1901, s'élèvent à 211 millions et demi. Or la Russie se propose de dépenser 107 millions et demi ; la France compte dépenser près de 104 millions. En additionnant les chiffres exacts des dépenses prévues par ces deux puissances, on arrive à 211,250,000 francs, soit 250,000 francs de moins que ce que nous comptons dépenser. Quant à l'Allemagne, son budget est d'environ 90 millions. Mais il est un point que je dois signaler à la Chambre. Le rapporteur du budget de la marine française estime que les matériaux de construction coûtent en France 40

pour 100 de plus qu'en Angleterre, et que la main-d'œuvre y est plus élevée de 18 pour 100. Il paraît difficile de croire à cette majoration du prix des matériaux. Admettant que ceux-ci coûtent 1/5 en plus, il nous reste un avantage sur ces deux pays de 40 millions, avantage qui se chiffre par un cuirassé et un croiseur en plus... »

M. Goschen ne présente plus de programme général. Il demande chaque année au Parlement les crédits nécessaires pour les constructions neuves de l'exercice qui va s'ouvrir.

Et, chaque année, M. Goschen trouve qu'une puissance a troublé l'équilibre maritime, et que l'Angleterre se doit à elle-même de faire un nouvel effort.

Tantôt le premier lord incrimine la Russie; d'autres fois, la France, qui, pourtant, ne donne guère prise, hélas! à de semblables reproches. Mais la fable du *Loup et l'Agneau* n'est-elle pas éternellement vraie?

Enfin, M. Goschen signale également l'Allemagne à la vindicte publique, mais en sourdine, avec plus de modération. Et pourtant, cette puissance est bien autrement coupable que les autres, au point de vue spécial qui nous occupe.

En résumé, depuis quelques années, l'Angleterre a construit ou mis en chantier :

1896-1897 : 5 cuirassés, 13 croiseurs, 28 destroyers;
1897-1898 : 4 cuirassés, 4 croiseurs, 2 destroyers;
1898-1899 : 7 cuirassés, 8 croiseurs, 12 destroyers;
1899-1900 : 2 cuirassés, 5 croiseurs, 2 torpilleurs.

Le projet de budget pour l'année 1900-1901, distribué aux députés le 23 février dernier, a été voté le même jour. Donc, pas de discussion générale, pas de passage à la discussion des articles, pas de demande de crédits en cours de discussion, pas de théories sur les types à adopter ou à rejeter.

Cette fois, le budget s'élève, en chiffres ronds, à 688 millions, soit une augmentation de 23 millions sur l'année précédente. La courbe monte toujours.

Pendant l'année financière 1900-1901, on comptera, tant sur les chantiers des arsenaux que sur ceux de l'industrie anglaise, 77 bâtiments : 17 cuirassés, 20 croiseurs cuirassés, 4 croiseurs protégés, 21 destroyers, 4 torpilleurs, et quelques navires sans valeur militaire.

Cette même année, entreront en service : 6 cuirassés, 2 croiseurs protégés, 16 destroyers et 2 torpilleurs.

Nos éternels rivaux nous rendent parfois justice. Un commandant anglais, prisonnier en France dans les dernières années du dix-septième siècle, alors que la puissante impulsion de Colbert se faisait encore sentir, écrivait ce qui suit : « Quand je fus fait prison-

nier et conduit ici, je passai d'abord quatre mois à l'hôpital de Brest pour guérir mes blessures. Là, je fus étonné de la rapidité que l'on mettait à armer et à gréer les navires. Jusqu'alors, j'avais pensé que, nulle part, ces opérations ne se faisaient plus vite qu'en Angleterre, où nous avons dix fois plus de navires et de matelots que les Français n'en ont. Mais, à Brest, je vis armer, en vingt jours, vingt vaisseaux de ligne, chacun d'environ 60 canons; ils étaient désarmés et leurs équipages débarqués, lorsque, sur un ordre de Paris, ils furent abattus en carène, radoubés, gréés, et prirent la mer dans le temps que j'ai dit, avec la plus grande facilité. Je vis aussi un vaisseau de 100 canons, qui débarqua toutes ses pièces en quatre ou cinq heures, avec plus de facilité et moins de risques qu'en Angleterre, où la même opération n'a jamais, que je sache, été faite en moins de vingt-quatre heures. Voilà ce que j'ai vu de la fenêtre de mon hôpital [1]. »

M. Goschen a dit deux grandes vérités qui ont eu une influence considérable sur ce qu'on nomme l'*établissement naval* de l'Angleterre. On doit entendre, par ces deux mots, non seulement les bâtiments qui constituent la flotte, mais aussi les arsenaux et leur outillage, ateliers de réparations, bassins de radoub, etc.

« Les bâtiments en acier, ne l'oublions pas, sont incapables de se suffire à eux-mêmes comme les vaisseaux d'autrefois, avec leurs dromes et leurs voiles. Un navire qui revient du combat devra nécessairement se rendre à un point d'appui, pour se réparer et se ravitailler. »

Tel est le premier aphorisme de M. Goschen; le second dérive du premier :

« Le dernier mot d'une campagne appartiendra à la flotte qui pourra se réparer le plus rapidement. »

Il est évident que la flotte qui sera dans ce cas acquerra de ce chef un avantage marqué. Les navires promptement réparés pourront retourner au combat et rempliront le même rôle qu'une escadre tenue en réserve pour combler, à mesure qu'ils se produisent, les vides de l'escadre de première ligne.

L'Amirauté anglaise donne donc tous ses soins aux arsenaux maritimes; elle y introduit des perfectionnements incessants. Par ailleurs, elle entretient de propos délibéré, par de nombreuses commandes, l'activité des chantiers de l'industrie privée.

Ces derniers accusent une situation des plus florissantes. Non seulement ils construisent pour la flotte de guerre du Royaume-Uni, mais ils reçoivent des commandes de presque toutes les

[1] Cité par le captain Mahan.

marines du globe. La Russie, la Suède, la Turquie, le Japon, la Chine, la République Argentine, le Chili, voilà leurs clients habituels. Quelques puissances de troisième ordre leur demandent toutes les unités qui constituent leur flotte; d'autres leur demandent seulement des torpilleurs, et quelques puissances du Nord de simples vapeurs brise-glaces. On peut donc dire que toutes les marines sont, à des degrés divers, tributaires des chantiers anglais, qui l'emportent sur tous par le fini du travail, l'ingéniosité des détails, la rapidité de la construction, sans oublier le prix de revient, de beaucoup inférieur au nôtre, par exemple.

La situation des arsenaux de l'Etat est également très prospère, et l'on a soin de renouveler leur outillage aussi souvent que l'exige le progrès, au pas rapide.

L'arsenal de Portsmouth, le plus important, a lancé dans les sept dernières années 12 navires dont le tonnage représente 108,685 tonnes.

Pendant le même intervalle, Chatham a lancé 11 bâtiments, représentant 94,590 tonnes; Devonport, 16 navires, représentant 52,500 tonnes; Pembroke, 8 navires, représentant 67,925 tonnes.

Ces arsenaux, malgré leurs vastes dimensions, n'atteignent pas l'étendue si considérable des chantiers de l'industrie privée, qui couvrent de leurs constructions, de leurs ateliers, des surfaces immenses.

L'éminent constructeur anglais, M. White, résume la situation de la manière suivante :

« Les chantiers de construction de l'Angleterre sont organisés de telle sorte que ce pays peut attendre la réalisation des projets de ses adversaires, avant de se mettre à l'œuvre, ses bâtiments seront encore prêts les premiers. »

Déclaration nette et malheureusement vraie.

Voici enfin quelques chiffres qui donnent une idée de l'importance de ces établissements :

Tout arsenal doit fournir aux bâtiments les plus grandes facilités de passage au bassin. Or, les bassins anglais, dans leur ensemble, peuvent recevoir : 45 cuirassés, 100 croiseurs et 100 navires de moindre tonnage.

Les chantiers anglais ont un outillage merveilleux et sont sans rivaux dans le monde.

En raison des accroissements continuels de la flotte et de l'activité qui en est la conséquence, on a augmenté, en 1899, le nombre des ouvriers des arsenaux. Il est aujourd'hui de 32,340.

Le tableau suivant récapitule les constructions exécutées pour la marine anglaise de 1890 à 1897 :

ANNÉES	ARSENAUX		INDUSTRIE		TOTAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
1890. .	8	22,520	13	42,475	21	66,995
1891. .	8	68,100	10	39,150	18	107,250
1892. .	9	50,450	13	90,750	22	141,200
1893. .	9	32,400	5	1,910	14	34,310
1894. .	8	26,700	19	4,825	27	31,525
1895. .	8	70,350	28	66,412	36	136,762
1896. .	9	71,970	26	36,515	35	108,485
1897. .	4	31,885	22	34,111	26	65,996
	63	374,375	136	316,148	199	690,523

L'architecture navale a dû se plier aux perfectionnements successifs motivés par les progrès des sciences. Abandon de la batterie longue, pour la tourelle fermée qui protège l'artillerie et permet d'utiliser des pièces de plus fort calibre et de leur donner un champ d'action plus vaste; adoption du cloisonnement cellulaire, véritable ceinture de sauvetage, destinée à limiter l'invasion de l'eau, par suite d'un échouage, d'une explosion de torpille ou de l'éclatement d'un obus.

Bref, l'esprit des ingénieurs est sans cesse en éveil, tout perfectionnement dans les procédés d'attaque devant trouver sa contrepartie immédiate dans les moyens de défense.

Au commencement du siècle, l'architecture navale était livrée, en Angleterre, à l'initiative individuelle; on consultait beaucoup les voisins, Français et Espagnols. En outre, la guerre fournissait aux Anglais des modèles nombreux et variés, et ils copiaient les formes et les proportions des navires capturés.

La première école d'architecture navale fut fondée à Portsmouth, en 1811. Elle forma, d'ailleurs, peu d'ingénieurs vraiment dignes de ce nom, car on la réserva plutôt aux jeunes gens de famille qui consentaient à achever leurs études. En somme, cet établissement rendit si peu de services, que le premier lord de l'Amirauté la ferma en 1832. La deuxième école, fondée à Portsmouth en 1848, reçut les élèves, non plus à la faveur, mais selon leurs mérites. On ne garantissait aucune situation aux élèves sortants.

On ferma de nouveau l'établissement, au bout de cinq ans. Puis,

on compara le système d'instruction anglais avec celui que l'on professait en France, à l'Ecole du génie maritime, et une commission élabora un nouveau projet, que l'on put réaliser en 1864.

Nous disions plus haut que les Anglais ont souvent copié nos modèles. D'abord, le vaisseau à trois ponts; puis, le vaisseau rapide à hélice, du type *Napoléon*; puis, la *Gloire* de Dupuy de Lôme, qu'ils appelèrent le *Warrior*.

Ainsi nous lançons la *Gloire* en 1859. Les Anglais lancent le *Warrior*, en 1860. Mais nous construisons la *Gloire* en bois; les Anglais construisent le *Warrior* en fer. Cette simple remarque indique le caractère des deux peuples. L'un vif, intelligent, primesautier, mais incapable de se débarrasser d'un reste de routine qu'il appelle la tradition; l'autre, pratique, tirant du premier coup, d'un perfectionnement, tout ce que ce perfectionnement peut donner.

Dans le même ordre d'idées, les Anglais, attentifs à toute amélioration dans l'art naval, adoptaient les premiers le doublage en cuivre sur les navires de guerre. De là, cette supériorité de marche de leurs vaisseaux sur les nôtres, et, dans maintes occasions, les avantages signalés qu'ils n'auraient pas remportés autrement.

Nous n'avons en France que très peu de bâtiments identiques, et nous ne les mettons guère qu'un par un sur les chantiers, au grand détriment du prix de revient et du temps de la construction. En Angleterre, au contraire, on les construit par séries de 6, 7, 10, et même davantage pour les petits navires. D'où grande économie de temps et d'argent, sans compter d'autres avantages, tels que la similitude des installations par exemple.

Voici les chiffres comparatifs des prix du kilogramme parmi les bâtiments les plus récents construits en France et en Angleterre.

	France.	Angleterre.
Cuirassés de 1er rang. . .	2 fr. 20	1 fr. 70
Croiseurs cuirassés . . .	2 fr. 05	1 fr. 20
Croiseurs de 2e classe. . .	1 fr. 90	1 fr. 35
Croiseurs de 3e classe. . .	1 fr. 20	1 fr. 10

La construction navale a progressé en Angleterre plus rapidement que l'artillerie; d'anciens navires conservent encore leurs canons se chargeant par la bouche, et les seules pièces d'artillerie de ces vieux navires qui soient à la hauteur du progrès actuel sont les canons du plus petit calibre, ceux que l'on utilise pour se défendre contre les torpilleurs [1]. L'artillerie navale possède donc des modèles très nombreux.

D'ailleurs, en cette matière, l'obstination anglaise a pu se déployer

[1] Au mois de février 1900, on signalait que 16 vieux cuirassés et 7 croi-

à l'aise : elle n'a voulu abandonner définitivement qu'en 1879 les pièces qui se chargent par la bouche, alors que tous les artilleurs de l'Europe, appartenant à la marine ou à la guerre, chargeaient leurs pièces par la culasse.

C'est seulement depuis 1881 que les Anglais fabriquent des canons en acier.

L'Angleterre, malgré son activité dévorante et ses procédés perfectionnés, n'échappe pas aux retards dans les livraisons de cuirasses. Pendant l'année 1899, les usiniers ont produit beaucoup plus que l'année précédente; et pourtant les fournitures ont été au-dessous des prévisions d'une somme égale à 10 millions de francs.

Au lieu de recouvrir, comme en France, toute la flottaison, les cuirasses anglaises ne protègent que les deux tiers de la longueur du navire, et même, parfois un peu moins. Il s'ensuit que les poids de cuirasse sont moindres en Angleterre qu'en France et que le nombre de tonneaux rendu ainsi disponible peut être reporté d'un autre côté, sur l'artillerie, par exemple, ou sur le charbon.

La flotte anglaise, comme toute flotte appartenant à une puissance qui a des traditions maritimes, se divise en deux grandes catégories :

1° Les bâtiments modernes et puissants, comprenant tous ceux dont le lancement ne remonte pas au delà de 1882 (type *Collingwood*);

2° Les bâtiments démodés, dont le lancement remonte au delà de cette date. Ils forment une flotte de 2e ligne ou de réserve.

On remarquera que les croiseurs les plus récents, dont le tonnage dépasse celui de tous ceux que l'on a construits jusqu'ici, ont été faits pour répondre aux croiseurs russes *Rurik* et *Rossia;* à la *Jeanne-d'Arc*, au *Leipzig* allemand, au *New-York* américain.

L'Angleterre n'a pas de torpilleurs pour ainsi dire. Elle n'a guère que des *destroyers* destinés, nous l'avons vu, à détruire les torpilleurs de l'ennemi.

Enfin, on ne trouve dans cette marine qu'un très petit nombre de garde-côtes, parce que les Anglais ont toujours préparé plutôt l'offensive que la défensive.

Voici la liste de la flotte métropolitaine :

	1re ligne.	2e ligne.
Cuirassés de 1er rang.	49	26
Croiseurs cuirassés	23	»
Garde-côtes	»	10

seurs cuirassés étaient encore, en totalité ou en partie, armés de canons se chargeant par la bouche.

	1re ligne.	2e ligne.
Croiseurs protégés de 1re classe . .	20	»
» de 2e classe. . .	52	6
» de 3e classe. . .	45	»
Canonnières-torpilleurs.	31	
Contre-torpilleurs	107	
Torpilleurs de 1re classe	95	

Nota. — Les navires en chantier sont compris dans cette liste, mais un grand nombre de bâtiments sans valeur militaire n'y figurent pas.

Depuis une quinzaine d'années, la métropole s'occupe de la constitution d'une flotte coloniale chargée de défendre ses possessions. Les colonies australiennes avaient d'abord songé à créer leur marine elles-mêmes, en construisant des navires sur les lieux et en recrutant des équipages dans le pays. Mais ce procédé ne réussit pas, et, en 1887, elles ont demandé l'appui de la métropole. Il est permis de supposer que la Grande-Bretagne n'a pas vu cette solution d'un mauvais œil.

Enfin, les Anglais constituent, sans bruit, une petite flottille que l'on chargera de la police du Yang-tsé-kiang. Deux de ces petits navires, le *Woodcock* et le *Woodlark*, font déjà des patrouilles continuelles le long du fleuve. Ce service a été organisé d'après les conseils de lord Beresford.

On a monté ces petits navires à Shanghaï, ils ont un équipage de 25 hommes.

Voici la liste de la flotte coloniale :

Australie. — Victoria : 5 croiseurs protégés (89)[1]; 2 canonnières torpilleurs (90); 10 torpilleurs.

Nouvelle-Galles du Sud : 1 corvette à hélice (63); 2 torpilleurs.

Australie du Sud : 1 croiseur (84).

Queensland : 3 canonnières; 2 torpilleurs.

Tasmanie : 1 torpilleur.

Nouvelle-Zélande : 4 torpilleurs.

Inde. — *Magdala*, garde-côte (69) Bombay; *Boadicea*, croiseur 2e classe (75); *Marathon*, croiseur 2e classe (88); *Lapwing*, canonnière (89); *Pigeon*, canonnière (88); *Readbreast*, canonnière (88); *Assaye*, canonnière torpilleur (91); *Plassy*, canonnière torpilleur (91); *Warren*, Hastings-Transport (92); *Sphinx*, à roues (82).

Bermudes. — *Hotspur*, garde-côtes (70); *Terror*, batterie flottante (55); *Medina*, *Medway*, canonnières (75).

Chine. — *Sandpiper*, *Woodcock*, *Woodlark*, canonnières (97); *Snipe* (Hong-Kong), canonnière (98).

[1] Les chiffres entre parenthèses indiquent l'année du lancement.

La flotte anglaise comprend en outre 29 croiseurs auxiliaires tout emménagés. Ils se divisent en trois catégories :

1° Ceux qui ont une vitesse supérieure à 17 nœuds, dont l'amirauté a approuvé les plans, qui sont munis de 2 hélices et des installations nécessaires pour recevoir de l'artillerie.

Ils touchent une subvention annuelle de 135,000 francs. Leur armement se compose de 12 canons de 12 millimètres et, en tout temps, ces vapeurs ont un tiers de leur équipage formé par des réservistes de la marine militaire.

2° Ceux dont la vitesse est inférieure à 17 nœuds. Ils n'ont pas d'installations pour recevoir de l'artillerie et ne touchent point de subvention.

3° Tous les vapeurs susceptibles d'être utilisés comme hôpitaux ou transports.

III

Pendant de longs siècles, une inimitié traditionnelle a séparé la France de l'Angleterre. Cette inimitié trouva un aliment nouveau dans la guerre de Cent ans; et depuis cette époque reculée, de nombreux épisodes sont venus confirmer que ce sentiment couvait sous la cendre et que le moindre souffle suffisait pour le raviver. Ecoutez ce récit d'une bataille navale acharnée ou plutôt d'un duel à mort qui se livra entre deux navires de France et d'Angleterre (1513) en vue du cap Saint-Mathieu : Les grappins ont été lancés; les deux nefs sont aux prises. Hervé Portzmoguer est dans la grande hune; Dolo, son second, dans la hune de misaine. Les traits, les matières inflammables partent des deux côtés. La lutte est engagée corps à corps sur les châteaux d'avant et d'arrière et le long des pavesades; enfin, le feu se déclare à bord de la *Régente*, elle le communique à son ennemie : toutes deux brûlent et disparaissent avec leurs équipages.

Plus tard, Charles II d'Angleterre écrivait à Louis XIV : « Il y a deux empêchements à une parfaite entente. Le premier est le grand effort que fait actuellement la France pour créer un commerce et devenir un puissant empire maritime. C'est une si grande cause de suspicion pour nous, qui n'avons d'importance que par notre commerce et nos forces navales, que chaque pas que fera la France dans cette direction, créera une jalousie perpétuelle entre les deux nations. »

Nelson s'est chargé de mettre ce sentiment en formule : « Nous pouvons nous vanter d'avoir nous-mêmes fondé la République française, que l'inconstance, la légèreté de cette nation frivole ne lui eussent pas permis d'établir en face d'ennemis plus fermes et plus

unis. Je hais les Français : royalistes ou républicains, je les confonds dans une exécration commune. »

Cet illustre marin nous combattit donc avec passion et avec succès. Un instant, il songea pourtant à se retirer de la lutte : « Un amiral manchot, écrivait-il, ne saurait être regardé comme bon à quelque chose... Je n'aspire plus qu'à me retirer dans quelque humble cottage, cédant ma place à un serviteur plus complet et plus utile. » Hélas! il lui restait encore à gagner la victoire de Trafalgar!

Depuis cette époque, la crainte, sinon la haine, de la France se perpétue chez nos voisins. Quand il fut question du chemin de fer de Liverpool à Manchester, ne disait-on pas que les Français pouvaient débarquer à Liverpool et, de là, venir facilement piller Manchester? Le duc de Wellington lui-même se demanda s'il était désirable de construire la ligne de Southampton, « car, disait-il, en cas d'invasion, les Français gagneraient Londres plus aisément ».

Un peu plus tard, le parti, nombreux, du reste, qui s'opposait à la construction d'un tunnel sous la Manche, répétait comme grand argument : « Songez que, depuis Hastings, nos citoyens dorment sans crainte d'être réveillés par le roulement des tambours étrangers. » Cependant, on peut dire que, de nos jours, l'inimitié antique et traditionnelle a fait place à un sentiment plus civilisé, moins barbare : la rivalité.

Telle est, aujourd'hui, la puissance formidable de l'Angleterre. Comment l'utilisera-t-elle, ou mieux, comment l'utilisera-t-elle contre nous?

M. le commander Ballard, de la marine royale anglaise, a fait un travail sur la « Protection du commerce anglais en temps de guerre » qui a obtenu de la *Royal United Institution* une médaille d'or.

Tout est suggestif dans ce travail, même la devise : *Oportet vivere*. Cette devise, nous l'avons vu, s'applique d'une manière toute particulière à la patrie du commander Ballard.

L'idée de l'auteur est qu'il faut sauver à tout prix le commerce anglais, parce que la ruine du commerce anglais entraînerait inévitablement, à bref délai, la ruine de l'empire entier.

L'auteur semble vouloir examiner tous les cas, passer en revue tous les adversaires que la « plus grande Angleterre » peut avoir à combattre. En somme, il examine pendant vingt pages le cas de la guerre avec la « Double Alliance », et pendant vingt lignes celui de la « guerre avec la Triple Alliance ou avec des Etats d'Amérique ».

L'ouvrage parle très peu de la Russie, même dans le chapitre de la Double Alliance, et il exerce ses facultés stratégiques à peu près uniquement contre la France. A ce titre, cet opuscule est d'une lecture

intéressante. Il est toujours bon de savoir à quoi s'en tenir et d'apprendre ce que l'on pense de nous, surtout de l'autre côté du détroit.

« Pour protéger efficacement, dit l'auteur, les routes principales de notre marine marchande, même dans le voisinage des points fortifiés de l'ennemi, il faudrait un blocus vigilant de ces ports et un système de patrouilles se déplaçant le long de ces routes de commerce. »

« Le sort du canal de Suez pendant une guerre, ajoute-t-il, a été fort discuté. C'est, en somme, la plus étroite des mers étroites; on croit généralement qu'il sera obstrué par nos ennemis dès le début des hostilités. Mais l'auteur ajoute qu'il ne croit pas à cette éventualité : la puissance qui a le commandement de la mer saurait s'y opposer; elle assurerait la liberté du transit, et les nations neutres ne pourraient qu'en témoigner de la reconnaissance à l'Angleterre.

« Que si l'on découvrait un neutre faisant de la contrebande de guerre, et cachant des explosifs parmi les ballots de sa cargaison, le navire chargé de la surveillance aurait simplement à pendre le capitaine au bout d'une vergue. Si l'on coulait un navire dans le chenal, il faudrait traiter par le même procédé tous les officiers, sans aucun égard pour leur nationalité, à moins qu'ils ne pussent fournir des preuves évidentes de leur innocence. »

L'auteur passe ensuite à la protection du commerce sur les grandes routes océaniques.

Il admet comme possible la fermeture de la Baltique et de la Méditerranée par des croiseurs puissants, sans donner à entendre que ces navires pourraient être inquiétés dans leurs petites opérations.

Tout se réduirait alors, pour nos voisins, à la surveillance de l'océan Atlantique, de la Manche et des ports de l'Extrême-Orient; l'auteur remarque que, pour ceux-ci, Vladivostock ne rendrait aucun service pendant l'hiver et que la concentration des forces de la Double Alliance, dans cette saison, s'opérerait à Saïgon. D'où, surveillance plus facile, à un certain point de vue, mais rendue peu aisée par la mousson de nord-est, qui amène toujours dans ces parages une grosse mer.

En résumé, d'après le commander Ballard, les Anglais auraient d'abord à bloquer Brest et Cherbourg, et, pour cela, ils prendraient des îles comme bases d'opérations, Ouessant pour Brest, Aurigny pour Cherbourg. En Extrême Orient, pour le blocus de Saïgon, l'auteur recommande, comme base, l'archipel de Poulo-Condore.

Quoi qu'il en soit, depuis cinquante ans, l'Angleterre a multiplié ses points de contact sur le globe avec toutes les puissances, mais surtout avec la France qui, de son côté, a donné à son empire colonial des proportions inconnues jusqu'ici.

A chaque accès de mauvaise humeur du léopard britannique,

nous semblions croire que notre diplomatie résoudrait aisément toute difficulté possible, oubliant que certains personnages du pays voisin ont mis de côté, comme de vieux habits, les anciennes formules courtoises, pour adopter des méthodes bruyantes et agressives, capables de tendre rapidement les ressorts jusqu'à la limite d'élasticité.

Pour nous dessiller les yeux, il a fallu l'ultimatum brutal de Fachoda.

Donc, depuis cinquante ans, l'Angleterre a poussé partout des rameaux. Mais, malgré ces agrandissements successifs, le pays restait soucieux; d'anciennes marines prospéraient, grandissaient; de nouvelles se créaient en Allemagne, aux États-Unis, en Italie, au Japon. C'étaient autant de points noirs à l'horizon.

Toutefois, le Japon et l'Italie paraissent devoir graviter dans l'orbite de l'Angleterre; par suite, les flottes de ces puissances ne sauraient lui porter ombrage, au contraire.

Mais le cousin Jonathan, qui s'apprête à mettre sur chantiers une flotte offensive, repousse plutôt les avances, surtout depuis les événements de la guerre du Transvaal.

Des signes précurseurs indiquent en effet que l'Angleterre a quelques velléités de sortir du « splendide isolement » que chantaient autrefois ses ministres. M. Chamberlain a souvent tendu la perche aux cousins d'Amérique. Il a fait un voyage dans leur pays pour réchauffer le zèle attiédi et arrêter les défections.

Mais il ne semble pas que l'éloquence abondante du ministre des colonies ait produit grande impression sur ces cousins, d'ailleurs peu impressionnables. Les Américains, nés d'hier à l'impérialisme, ne tiennent guère, sans doute, à se lier les mains de propos délibéré, sans trop savoir à quoi ils s'engagent. Ils se soucient peu encore de se mêler aux querelles de l'Europe; ce n'est pas qu'ils s'en désintéressent, mais le moment de s'y mêler n'est point venu; ils n'ont pas encore d'arguments assez solides à mettre en avant.

Quant à l'Allemagne, sa marine militaire, qui recevra, dans un temps déterminé, des accroissements considérables, est doublée d'une marine marchande qui fait à l'Angleterre une concurrence des plus redoutables, et l'Angleterre n'entend pas raison sur ce point. Tout ce qui menace les intérêts commerciaux des marchands de la Cité lui fait dresser l'oreille, et il semble qu'il y ait dans ce réveil maritime de l'Allemagne (au point de vue militaire et commercial) une cause certaine de conflit pour l'avenir.

Quoi qu'il en soit, M. Chamberlain paraît actuellement tout disposé à répéter le mot de Nelson : « Une flotte de vaisseaux anglais, voilà les meilleurs diplomates de la terre! »

***.

L'HÉRITAGE DES KERLOUAN[1]

XIV

George parti, je me trouvai aux prises avec les conséquences inéluctables de mes résolutions. Ce n'était pas assez d'avoir forgé de toutes pièces le mensonge en lui donnant pour base un silence calculé et d'avoir laissé ignorer aux Dawson l'existence des épaves; il fallait maintenant les faire disparaître, les mettre en vente, en réaliser la valeur et profiter pour m'en débarrasser de l'absence de George.

Attendre pour procéder à cette liquidation de tant d'objets de prix qu'il fût rentré de son voyage, c'eût été folie, en effet. Comment en opérer le déménagement à son insu, s'il avait été là. Le transport de ces objets, qu'il m'eût été impossible de lui cacher, ne lui aurait-il pas appris ce qu'il devait ignorer? Son départ, au contraire, favorisait l'exécution de mes desseins. En outre, la date relativement prochaine de son retour m'obligeait à me hâter, et je me mis à l'œuvre aussitôt qu'il fut parti.

La présence d'Annie eût pu me gêner. Mais il m'était aisé de m'en délivrer. Avec Fernande que je tenais au courant de mes perplexités, il fut convenu qu'au moment propice, elle feindrait d'avoir besoin de passer deux ou trois jours à Quimper et qu'elle s'y rendrait avec Annie. En leur absence, je ferais enlever les épaves, secondé par Yves Kermarec.

Le brave homme serait sans doute bien surpris de voir sortir du château ces colis mystérieux dont il n'avait jamais soupçonné l'existence. Mais je ne lui donnerais pas d'explications et je le savais trop discret, trop réservé, trop respectueux pour le supposer capable d'oser m'en demander. J'étais de même convaincu que, quoi qu'il vît et pensât, il garderait pour soi ses réflexions et n'en ferait part à personne.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 et 25 juin 1900.

Mais avoir résolu la question du transport de ces épaves révélatrices n'était qu'une partie de ma tâche et la moins malaisée. La mise en vente de tous ces joyaux, de toutes ces pierres précieuses, le change de ces monnaies espagnoles qui formaient une importante part du trésor présentaient de bien autres difficultés. Pour un homme rompu aux affaires de banque et de négoce, ce n'eût été peut-être qu'un jeu. Pour moi qui ne m'étais jamais occupé que de mes archives et de recherches historiques, et qui me débattais encore ignorant et inexpérimenté dans l'apprentissage de l'administration de mes biens, c'était tout un monde.

Par avance effrayé de la besogne qu'il me fallait accomplir, je me trouvais aussi embarrassé que si c'eût été une mauvaise action. Je ne savais comment l'entreprendre ni comment j'expliquerais l'origine de ces richesses et les circonstances qui m'en avaient fait possesseur.

Sans doute, il arrive tous les jours qu'un héritier veut faire argent des objets qui lui ont été légués ou qu'il les met en vente. Rien de plus facile s'il peut avouer à qui est intéressé à le savoir en quelles conditions ces objets sont tombés dans ses mains. Mais un tel aveu m'était difficile puisqu'il m'importait que les Dawson restassent maintenant et plus tard dans l'ignorance de ce que je voulais faire, et ne pouvant le faire à moi seul, je devais avant tout m'assurer de la discrétion des gens à qui je demanderais de m'y aider.

Ce fut pour moi une cause de tourments. Durant plusieurs nuits, je ne pus dormir tant j'en étais harcelé. J'avais d'abord projeté de demander conseil au notaire de Lannilis et à mon banquier de Quimper. Mais, bientôt, j'y renonçai en considérant qu'ils vivaient trop près de moi, trop mêlés à ma vie, à mes relations pour n'être pas exposés à trahir quelque jour le secret que je leur aurais confié. Finalement, j'en arrivai à penser que mieux valait m'adresser à des étrangers que je n'aurais plus guère l'occasion de revoir après avoir recouru à leurs bons offices et de qui, par conséqent, je n'aurais nulle indiscrétion à redouter.

Une course que je fis à Paris me démontra que j'avais pris le bon parti et que toute cette affaire qui m'était apparue si terriblement difficultueuse serait bientôt liquidée si j'y donnais tous mes soins. Mon notaire m'avait pourvu d'une lettre de recommandation pour son correspondant de Paris. Celui-ci à qui je confiai, sous le sceau du secret professionnel, le désir que j'avais de réaliser sans être mis en cause, divers objets provenant de la succession de Kerlouan, me comprit à demi-mot. Assuré d'un honnête bénéfice, il m'adressa à un banquier et à un commissaire priseur.

Sans me demander de plus amples explications, le banquier à qui

j'avais soumis des spécimens des quadruples d'Espagne, consentit à me les prendre au poids de l'or, ainsi que les lingots qui se trouvaient parmi les épaves. Quant au commissaire-priseur, il me proposa d'organiser une mise en vente publique des bijoux, des pierres précieuses et de tout ce que je lui livrerais. Mon nom ne devait paraître en rien. Lui seul le connaîtrait. Je crois rêver encore aujourd'hui quand je songe à la facilité avec laquelle ces choses se réglèrent. Je me le suis expliqué depuis par l'importance du gain que ces divers intermédiaires espéraient tirer de ces opérations.

Après un rapide séjour à Paris, je rentrai un matin à Kerlouan. Prévenue par moi, Fernande était partie la veille pour Quimper avec Annie et notre vieille Yvonne. Je consacrai la journée et la nuit à tirer du petit caveau les épaves. Je me livrai à ce travail sans le secours de personne, apportant dans la salle des Archives, en de nombreux paquets enveloppés de toiles, tous ces objets qui me brûlaient les doigts. Puis, sous le prétexte que j'étais obligé d'expédier à Paris une partie de mes dossiers, je commandai plusieurs caisses qui furent clouées sous mes yeux, après que j'y eus rangé moi-même ce qu'elles devaient contenir. Elles furent transportées ensuite à Lannilis d'où elles devaient partir pour leur destination.

Les domestiques du château, grâce aux précautions que j'avais prises, ne virent rien d'anormal dans le départ de ces colis. Quant à Yves Kermarec, qu'il crut ou non à l'explication que je lui avais donnée à lui ainsi qu'aux autres, il parut l'accepter comme eux. Lorsque, quelques heures plus tard, Fernande et Annie revinrent de leur voyage à Quimper, il ne restait plus vestige à Kerlouan des épaves de l'*Artémise*, si ce n'est le portrait de la femme en blanc.

J'étais déjà reparti pour Paris à la suite des épaves, et je m'y trouvai pour les recevoir quand elles y arrivèrent. Après que les monnaies espagnoles eurent été versées au banquier qui avait consenti à me les acheter, j'allai déposer entre les mains du commissaire-priseur le reste de la cargaison. Un inventaire en fut dressé en ma présence. Des experts fixèrent par avance la mise à prix de chacun de ces objets destinés à être vendus aux enchères à quelque temps de là.

Ceci fait, ma tâche était remplie. Je n'avais plus qu'à laisser le commissaire-priseur accomplir la sienne. Comme il n'était pas nécessaire que je fusse présent, je repartis pour la Bretagne où devaient m'être adressés les fonds qu'aurait produits la vente.

Quelque lointains que soient ces souvenirs, ils se sont gravés si profondément dans ma mémoire, qu'elle me les rappelle toujours.

Elle me rappelle surtout combien je fus d'abord fier et heureux d'avoir mené à bonne fin cette délicate entreprise.

Ce que, par exemple, je ne parviens pas à comprendre, c'est que, tandis que j'y procédais, ma conscience ne m'ait fait aucun reproche et soit restée sans remords. Je ne me l'explique que par l'ardeur que j'avais mise à entrer dans les vues de Fernande et à nous débarrasser, conformément à son désir, de ces épaves maudites dont la présence à Kerlouan lui semblait constituer un péril pour son bonheur.

Je dois dire aussi que si de la part d'un homme aussi scrupuleux que je l'étais, il pouvait paraître dans une certaine mesure répréhensible et peu délicat de taire aux Dawson la vérité et de ne pas leur restituer la part d'héritage qui leur revenait, sous la forme où je l'avais reçue moi-même, ce n'était pas toutefois un bien grand crime, puisque, après tout, par le mariage de ma fille avec George, ils devaient rentrer soit maintenant, soit quand il plairait à Dieu de me rappeler à lui, dans la totalité de leurs biens.

J'avais poussé si loin le scrupule, — on se le rappellera, — que je n'avais voulu garder de la succession de M. de Kerlouan, même avant d'avoir découvert à qui elle appartenait, que ce que possédait sa famille à l'époque de la Révolution. J'étais résolu à me dessaisir de tout le reste, non seulement des épaves, mais encore de ce qui, dans le total des valeurs mobilières et immobilières, représentait les gains qu'Alain Kerlouan n'avait pu réaliser qu'à l'aide de ressources qu'il s'était procurées par le pillage de l'*Artémise*.

Je n'entendais donc pas faire tort d'un sou aux Dawson. Ma volonté formelle était bien de les mettre entièrement en possession de tout ce qui me paraissait leur appartenir; et comme en restituant à George le précieux trésor dont les assassins avaient dépouillé son aïeul, je lui faisais don d'un trésor plus précieux encore : ma propre fille, et qu'en opérant elle-même cette restitution, elle en augmentait sensiblement le prix, je ne pouvais, en fin de compte et à ne considérer mon action qu'au point de vue de ses suites matérielles, me tenir pour bien coupable, puisque, même par les moyens que j'avais choisis, j'arrivais aux résultats que me commandait ma conscience.

A cet égard, je pense aujourd'hui comme alors que ma conduite eût été très excusable si elle n'avait eu pour effet de nous contraindre au mensonge avec ceux qui allaient s'allier à ma famille. Mais c'était là ma faute, une très grande faute, je l'avoue, de mettre ce mensonge entre eux et nous, de consentir, dans une pensée de défiance, à ce que Fernande eût un secret pour l'homme à qui elle allait s'unir, moi pour cette noble Annie dont je rêvais de faire ma femme, et de ne pas voir que, pour sauver le bonheur de ma fille, je m'exposais à le compromettre irréparablement, si, quelque jour,

George découvrait que nous lui avions caché la vérité et que nous la lui avions cachée parce que nous avions douté du désintéressement de son amour.

Au moment où Fernande m'avait supplié de vendre les épaves à l'insu de son fiancé et de lui taire ainsi qu'à la sœur de celui-ci qu'elles étaient en ma possession, le péril qui pouvait résulter de ma docilité m'était apparu. Mais je le perdis de vue après avoir donné satisfaction aux désirs de ma fille, et durant les jours qui suivirent les deux voyages que j'avais faits à Paris, je ne fus hanté, je le répète, ni de regrets ni de remords.

Aux heures de trouble et d'agitation que je venais de traverser, avaient succédé des heures de calme et de sérénité. Il ne me restait plus qu'à trouver l'occasion d'apprendre à George et à sa sœur que ma ruine à laquelle je m'étais trop pressé de croire ne s'était pas réalisée. Mais, pour le leur apprendre, j'avais tout mon temps. Il y avait à peine un mois que George était parti pour les Etats-Unis et des lettres que nous recevions de lui il résultait qu'il ne comptait pas revenir avant six semaines.

Ce qui se passait pour moi se passait aussi pour Fernande. Délivrée de ses inquiétudes, elle était maintenant heureuse, confiante dans l'avenir, ne doutant plus des joies qu'elle en espérait et attendant avec patience le retour de son fiancé dont elle nous parlait sans cesse avec l'enthousiasme d'un amour qu'elle savait partagé, qu'elle avait cru menacé et qui ne l'était plus.

Notre existence ayant ainsi repris sa physionomie antérieure, je retrouvai la liberté de me livrer sans contrainte aux sentiments qu'avait éveillés en mon cœur la grâce simple d'Annie, ses qualités morales, l'éclat de son regard, le charme de son visage, tout ce qui faisait d'elle une créature d'élection, digne d'inspirer le dévouement le plus tendre.

Ces sentiments, rien en moi ne lui avait permis de les soupçonner. Enfouis au fond de mon être, je les cachais à elle comme aux autres, ainsi qu'un avare son trésor. Mais ils n'en constituaient pas moins une suite incessante de tourments et d'espoirs.

Heureux d'aimer, je souffrais de ne pas savoir si je parviendrais à me faire aimer. J'aurais voulu être plus jeune, car c'est mon âge qui me semblait le principal obstacle à la réalisation de mes secrets désirs, et à défaut de jeunesse, je m'efforçais de plaire à force d'attentions et par une sollicitude dont je prodiguais les témoignages.

Mais, comme Annie, soit qu'elle ne voulût pas me comprendre, soit qu'elle ne comprît pas, ne me laissait pas voir l'effet que mes soins produisaient sur elle, je restais toujours dans un état d'indécision et de doute qui ne laissait pas d'être douloureux.

Bien des fois, me trouvant seul avec elle, je fus tenté de lui confier ma peine, de lui parler en toute sincérité, de lui confesser qu'elle était nécessaire à mon bonheur et que ma conviction à cet égard était telle que son image occupait la première place dans toutes mes pensées. Mais ces aveux que ma volonté poussait à mes lèvres cessaient, arrivés là, de lui obéir.

Ma timidité naturelle les arrêtait au passage, les empêchait de se formuler comme aussi la crainte de provoquer une réponse qui détruirait à jamais mes espérances. S'il devait venir un jour ce refus, il viendrait toujours assez tôt, et à la cruelle certitude qu'il m'apporterait, je préférais encore l'incertitude en laquelle je vivais.

Et puis, cette voix intérieure qui me parlait souvent comme sans doute elle parle à chacun de nous et dont je ne me suis jamais repenti d'avoir suivi les conseils, cette voix me disait que j'aurais tort d'être impatient et de me déclarer trop vite. Elle ajoutait que mieux valait attendre que ma fille fut mariée. Alors Annie, tranquillisée sur l'avenir de son frère, songerait un peu plus à elle qu'elle ne l'avait fait jusque-là.

Témoin du bonheur de ces époux qu'elle chérirait, peut-être subirait-elle la contagion de leur exemple et serait-elle amenée à penser qu'en s'unissant à moi, elle pourrait s'assurer à elle-même un bonheur égal. Ainsi, la force des choses, mes réflexions, mes perplexités, me condamnaient au silence, et le mystère continuait à envelopper le culte dont était l'objet la chère créature à qui j'avais élevé un autel dans mon cœur.

Les choses en étaient là lorsqu'un incident très simple vint tout à coup en modifier le caractère et ranimer ma confiance bien ébranlée. A la prière de Fernande, j'avais profité de mon voyage à Paris pour faire faire mon portrait chez un photographe. Les exemplaires que je lui avais commandés arrivèrent au château un matin, alors que j'étais allé visiter l'un de mes fermiers. C'est Fernande qui reçut le paquet et le défit en présence d'Annie. Lorsque je rentrai pour le déjeuner, je les surpris dans mon cabinet ayant chacune un exemplaire dans les mains, causant avec animation. Il me sembla même que Fernande souriait avec des larmes dans les yeux.

Quant à miss Dawson, en me voyant, elle rougit et la photographie s'échappant de ses doigts, tomba sur la table. J'avais évidemment interrompu un entretien qui n'aurait pas eu lieu, moi présent. Je feignis de n'avoir rien vu, mais je restai convaincu que les jeunes filles parlaient de moi et que j'étais intéressé à savoir ce qu'elles en disaient. A mon tour, j'examinai les portraits, m'extasiant comme elles sur la ressemblance de l'image avec l'original et la perfection

de l'œuvre. Puis, j'en pris un, j'y écrivis le nom d'Annie, le mien et je le lui offris en disant :

— Il est juste que vous ayez le premier.

Elle m'enveloppa d'un regard que je n'oublierai jamais et me répondit :

— Je le conserverai parmi mes plus chers trésors.

Ce n'était rien cette phrase, mais j'en fus bouleversé. Pour la première fois, depuis que j'avais conçu pour Annie un sentiment si tendre, il me semblait que son cœur répondait au mien et lui faisait la seule réponse qui pût le rendre heureux. Mon émoi n'avait duré qu'une minute. Lorsqu'il cessa, nous étions seuls, Fernande et moi. Annie venait de nous quitter.

Alors d'une voix mi-sérieuse, mi-gaie, ma fille me dit :

— Je sais quelqu'un qui peut se flatter d'avoir fait une brillante conquête.

— Qui est ce quelqu'un-là? demandai-je sur le même ton.

— Qui serait-ce, sinon monsieur mon père? répliqua Fernande.

J'insistai pour en savoir plus long.

— Parle clairement, ma chère enfant, si tu veux que je te comprenne.

— Ce n'est pourtant pas bien difficile à comprendre, poursuivit-elle. Vous avez su plaire à ma chère Annie. Que n'avez-vous entendu de quel accent, là, tout à l'heure, en regardant votre portrait, elle me parlait de vous.

— Elle est donc aussi folle que toi! repris-je en dissimulant le trouble qui, de nouveau, s'emparait de moi.

— Pas folle le moins du monde, père chéri. Nous ne le sommes ni l'une ni l'autre. Ce qu'elle m'a dit témoigne, au contraire, de beaucoup de raison et de beaucoup de sagesse.

— Mais, enfin, que t'a-t-elle dit?

— Elle m'a dit que ce portrait ne vous flatte pas et que vous êtes encore plus beau qu'il n'en témoigne; que la bonté de votre âme se révèle sur vos traits avec une puissance qu'il n'exprime pas assez; que tel que vous êtes et malgré votre âge, beaucoup de femmes vous préféreraient à de jeunes hommes tant elles liraient dans vos yeux si doux et si caressants des promesses de bonheur... Elle m'a dit enfin... Mais je ne sais si je dois achever, ajouta Fernande dans un mouvement de réticence railleuse...

— Achève, achève donc, m'écriai-je, en feignant moi aussi de ne voir en ses propos qu'une pure plaisanterie. Tu peux constater que je n'ai pas bronché sous cette avalanche de fleurs.

— Eh bien, elle m'a déclaré que si jamais elle se mariait, elle voudrait que son mari vous ressemblât.

— Elle s'est moquée de nous.

— Se moquer de nous, elle! protesta Fernande. N'en croyez rien, père. Elle est bien incapable de simuler des sentiments qu'elle n'éprouverait pas. Ce qu'elle a dit, elle le pense. Est-il donc si surprenant que telle soit son opinion? N'est-il pas vrai que vous êtes un homme comme il n'y en a plus? A sa place, je ne raisonnerais pas autrement qu'elle.

— Ne vas-tu pas me conseiller de l'épouser? ajoutai-je, continuant à rire.

— Pourquoi pas? fit Fernande qui, maintenant, ne riait plus. Un tel mariage ne serait-il pas la chose la plus naturelle? Et croyez-vous que moi-même, alors que, malgré ma tendresse pour vous, je ne pourrai plus vous la consacrer tout entière, je ne serais pas heureuse de penser que ce que je vous en prends en épousant George, vous le retrouveriez en épousant Annie? Voyez-vous, père chéri, ajouta-t-elle en se suspendant à mon cou, par suite de la mort prématurée de ma pauvre mère, vous n'avez pas eu en ce monde toute votre part de bonheur. Vous n'avez songé qu'à grossir la mienne et, sans cesse, vous vous êtes sacrifié à cette tâche. Le ciel vous doit donc un dédommagement et, peut-être, est-ce Annie qu'il a chargée de vous l'assurer.

On devine en quel état me mettaient ces propos qui faisaient écho à mes propres pensées. Mais ce qu'ils déchaînaient en moi d'émotions poignantes, je n'osais le laisser voir à ma fille et, pour le lui mieux cacher, j'affectai de n'être pas de son avis.

— Je ne songe pas à me remarier, lui dis-je.

— Vous avez tort, affirma-t-elle.

— Et si j'y songeais, c'est une personne moins jeune que miss Dawson que je chercherais.

— Ce en quoi vous auriez encore tort.

— J'ai vingt ans de plus qu'elle.

— Personne ne voudrait le croire. Que vous importe, d'ailleurs, si elle-même ne considérait pas que c'est un obstacle?

— Elle se laisserait en ce cas guider par un excès de bienveillance contre lequel j'aurais le devoir de la mettre en garde.

Sur ces mots, Fernande, dont les bras m'enlaçaient toujours, se détacha vivement de moi et d'un accent d'impatience, elle reprit :

— Ah! que voilà bien de vains scrupules! Que faudra-t-il donc pour les détruire et pour vous convaincre qu'Annie a déjà vu en vous celui à qui le ciel l'a destinée. Elle vous aime, père chéri, croyez-en mon affirmation. Son langage m'a éclairée et je suis sûre de ce que j'affirme. Du reste, il dépend de vous d'être éclairé

comme je l'ai été. Il m'est facile d'obtenir d'Annie un aveu plus explicite si les propos qu'elle vient de me faire entendre ne vous suffisent pas.

— Non, non, garde-t'en bien, ordonnai-je. Ce que tu m'as appris est tombé sur un cœur qui n'était pas préparé à l'entendre. J'ai besoin de vivre en face de la situation que tes paroles ont créée pour m'y accoutumer et décider de ma conduite future. Laissons donc les choses au point où elles sont. Nous avons du temps devant nous, puisque en aucun cas et dussé-je me décider à un second mariage, je ne voudrais le contracter qu'après la célébration du tien. Livrons-nous avec confiance à la volonté de Dieu. Elle nous conduira toujours là où nous devons aller.

Je n'ajoutai rien. Il m'eût été impossible d'en dire davantage. Fernande, qui, peut-être, lisait plus clairement en moi que je n'y lisais moi-même, n'essaya pas d'obtenir de son père un engagement plus formel. Elle se contenta de celui que je prenais d'aller devant mes pas sans tenter de résister à la main divine qui nous guide tous. Mais, au contentement qui brillait dans ses yeux, je devinai qu'ils voyaient déjà le but où cette main me mènerait et qu'elle se réjouissait, convaincue qu'à ce but, le bonheur m'attendait.

A son attitude, je crus d'abord qu'elle allait insister pour m'imposer sa conviction. Mais la cloche du déjeuner se fit entendre à propos pour couper court à notre suggestif entretien et, tandis que je me composais un visage calme, afin de dissimuler l'émoi qui précipitait les battements de mon cœur, nous rejoignîmes Annie.

Elle aussi, je l'appris plus tard, avait dû se faire violence pour recouvrer son sang-froid. Elle l'avait maintenant recouvré, et quelqu'un qui nous eût vus quand nous nous mîmes à table n'aurait pu deviner que je tenais son secret et que je brûlais de lui livrer le mien.

Après la scène que je viens de raconter, je ne vis plus Annie avec les mêmes yeux. Tant que j'étais resté dans l'ignorance de l'opinion qu'elle se faisait de moi, je l'avais considérée comme une énigme vivante, comme un sphinx impénétrable cachant sa volonté sous l'impassible douceur de son visage. Mais, maintenant que sa pensée m'était connue et que j'avais quelque droit de ne plus douter de la réussite de mes projets, je voyais en elle ma future compagne, celle à qui j'associerais prochainement ma vie et dont je n'avais plus qu'à attendre, en toute confiance, les résolutions, certain qu'elles seraient conformes à mes désirs.

On croira sans peine que je conçus beaucoup d'orgueil de ma découverte. Avoir sans effort, à mon insu, conquis cette âme charmante, être parvenu à lui plaire en lui laissant lire dans la mienne

et en me montrant tel que j'étais, n'était-ce pas une véritable et brillante victoire?

Comment n'en aurais-je pas tiré vanité? Comment, surtout, n'en eussé-je pas été heureux, follement heureux? Je n'avais plus maintenant qu'à veiller sur moi-même, qu'à dissimuler mon orgueil et ma joie, afin de ne pas me trahir prématurément.

Cette nécessité de me contenir ne m'empêcha pas, cependant, de m'efforcer de fortifier les sentiments que j'avais inspirés. Je m'appliquai à me faire mieux connaître. Dans les fréquents entretiens que j'avais avec Annie, à travers les simples et quotidiens incidents de notre existence commune, je n'eus en vue que de la convaincre qu'elle ne s'était pas trompée en me jugeant digne de son affection. Mes actes et mes paroles eurent pour but de lui prouver que l'existence qu'elle avait rêvé de se créer à côté de moi ne lui réservait aucune déception et que j'étais bien tel qu'elle m'avait deviné dès notre première rencontre.

Et, non content de vouloir donner ainsi plus de profondeur et de force à ces sentiments si flatteurs et si doux, dont la révélation me métamorphosait, je poussai plus loin l'ambition. Je conçus l'espoir que l'affection dont je me sentais l'objet ferait les premiers pas, s'exprimerait la première et que les aveux d'Annie devanceraient les miens.

Peut-être trouvera-t-on qu'une telle ambition de la part d'un homme de mon âge ne laissait pas d'être ridicule et que prétendre à être sollicité par cette délicieuse fille, alors que c'était à moi de la solliciter, témoignait du caractère excessif de l'orgueil que je viens de confesser. Mais j'arguerai pour ma défense que cette prétention, en apparence insoutenable, résultait surtout de la crainte d'être refusé, dont, malgré tout ce qu'en avait dit Fernande, j'étais saisi parfois encore.

Il y avait tant d'invraisemblance dans ce qui m'arrivait, il me semblait si extraordinaire d'avoir inspiré de la tendresse à une femme de vingt ans plus jeune que moi, que je redoutais toujours que, au dernier moment, elle changeât d'avis. En ce cas, ce serait bien assez pour châtier mon outrecuidance d'une déception si cruelle; je ne voulais pas en avoir la honte. Et c'est ainsi que, résolu à ne rien demander à Annie, je l'étais de même à attendre qu'elle s'offrît elle-même.

Toute ma conduite s'inspira de ce dessein. Je me fis insinuant et provocant. Je ne perdis aucune occasion de montrer à « ma conquête » que, en tout, nous pensions de même. Un jour, par exemple, je me plaisais à l'émouvoir en lui traçant un émouvant et séduisant tableau de vie conjugale. Il n'y était question ni d'elle

ni de moi, mais elle apprenait, en m'écoutant, comment je comprenais la vie à deux, et dans ce tableau de mon propre idéal, elle retrouvait le sien.

Un autre jour, j'affectais devant elle de rendre grâce au ciel qui avait reculé pour moi l'époque des cheveux blancs et des rides et sous mon enveloppe de quinquagénaire faisait battre un cœur qui se croyait toujours vingt ans. Je lui parlais aussi de mon passé, du zèle incessant que j'avais apporté dans l'accomplissement de mes devoirs paternels et du fidèle souvenir gardé pendant tant d'années, avec un soin jaloux, à la seule femme que j'eusse aimée jusqu'à ce moment.

J'ajoutais enfin que, après le mariage de Fernande, j'allais être bien seul et que je m'effrayais un peu, par avance, de cet isolement auquel me destinait l'impérieuse loi de la vie, qui nous prend nos enfants au moment où leur amour nous serait le plus nécessaire.

Tout en lui parlant, je la voyais s'émouvoir et, si j'ose dire ainsi, s'assouplir, devenir docile à l'action que j'exerçais sur elle. Lorsque je la quittais, j'emportais la certitude de la laisser sous une impression favorable. Je me berçais de l'espoir que ce que je souhaitais se réaliserait et que l'aveu qui devait naître de la réciprocité de nos sentiments viendrait d'elle.

Les tentatives que je raconte et les sensations comme les transformations morales qui en résultèrent pour Annie ainsi que pour moi mirent plus d'un jour à se dérouler. Il est même vrai qu'elles remplirent mon existence, en l'embellissant, durant la plus grande partie du temps où l'absence de George rendait notre solitude plus mélancolique et plus profonde. Ce fut une période heureuse et douce qu'interrompit, en y jetant tout à coup une cause bien inattendue d'angoisses cruelles autant qu'elles furent brèves, le nouveau coup de théâtre que je dois maintenant raconter.

Ce coup de théâtre, châtiment du mensonge auquel nous nous étions si facilement résignés, Fernande et moi, faillit détruire l'édifice que mon cœur se plaisait à construire, et si le ciel, dans sa clémence, nous en épargna la suprême rigueur, ce fut du moins un avertissement et une leçon que nous ne devions jamais oublier.

XV

Ce matin-là, après une nuit de calme sommeil, qui ne pouvait me faire pressentir un malheur, je venais de me lever lorsque Fernande entra dans ma chambre. C'était une habitude à laquelle elle demeurait fidèle de se présenter ainsi chez moi tous les jours, à

mon réveil, pour prendre de mes nouvelles et m'embrasser.

Elle me trouva, ma toilette achevée, debout devant ma croisée ouverte, respirant avec délices l'air tiède et pur d'une radieuse journée d'été. De toutes parts, brillait un soleil joyeux. A travers l'espace, les chansons d'oiseaux, les rumeurs de la brise marine et le murmure des eaux montaient de la verte épaisseur des feuillages.

Depuis que j'habitais Kerlouan, j'avais eu le temps de m'accoutumer à ces spectacles de la nature en fête. Ils n'en exerçaient pas moins toujours sur moi leur influence bienfaisante et je la ressentais d'autant plus vivement ce jour-là que mon cœur confiant dans l'avenir était rempli d'une félicité au moins égale à celle que respirait la nature.

Le courrier était arrivé déjà. Fernande m'apportait les journaux et les lettres. Parmi elles, il y en avait une, au timbre de Boston. Celle-là lui était destinée. Elle venait du bien-aimé. Elle l'avait lue en la recevant et la tenait ouverte à la main. Elle me la tendit avec les miennes en offrant son front à mes baisers et en me disant :

— C'est de George. Vous pouvez la lire si vous voulez.

Elle me le disait toujours lorsqu'il lui arrivait des nouvelles de son fiancé, et toujours aussi, respectueux des petits secrets qu'échangent les amoureux, je refusais de lire la lettre et me contentais du résumé qu'elle m'en faisait verbalement.

J'écartai donc d'un geste la feuille dépliée qu'elle m'offrait bornant ma curiosité à cette simple question :

— Que te raconte-t-il?

— Il m'annonce son prochain retour. Ses affaires sont terminées. Il compte s'embarquer à New-York la semaine prochaine pour arriver huit jours plus tard à Brest, où il espère bien que nous irons l'attendre.

— Nous irons, c'est entendu, répondis-je.

— Il a écrit à sa sœur, continua Fernande. La lettre qu'elle a reçue n'est qu'un écho de celle-ci. Elles témoignent toutes deux du bonheur que lui cause son établissement en France.

— Un bonheur qui n'est dépassé que par le tien, fis-je gaiement.

— C'est vrai que je suis bien heureuse, avoua-t-elle.

— Nous sommes tous heureux, mon enfant. Et après un silence, j'ajoutai : — Le moment est donc venu de nous occuper des derniers préparatifs de ton mariage.

Elle me regarda très grave et reprit :

— Oui, des préparatifs de mon mariage d'abord, et bientôt après de ceux du vôtre.

Je fus décontenancé par le coup droit qu'elle me portait à l'improviste. Depuis l'entretien que j'ai retracé, il n'avait été fait

entre nous aucune allusion à Annie et à l'éventualité de mon union avec elle. Je croyais que Fernande ne m'en parlerait plus. Surpris par ce trait d'audace, je ne pus que balbutier des reproches et des dénégations.

— Tu y reviens donc, petite effrontée. Ne t'ai-je pas dit que j'ai passé l'âge des folies et que je ne veux pas me remarier?

— C'est à Annie qu'il faudra le dire, poursuivait-elle.

— Qu'elle m'en fournisse l'occasion et je le lui dirai.

— Je voudrais voir ça, père chéri, et si vous oseriez répondre par un refus à une demande formelle, car, on vous l'adressera cette demande, et plutôt que vous ne pensez. Il faudra bien qu'Annie s'y décide et fasse les premiers pas, puisque vous vous obstinez dans votre mutisme. Oh! l'aveugle qui ne voit pas, le sourd qui n'entend pas! Exigerez-vous qu'elle se jette à votre cou et vous déclare qu'elle vous aime?

Cette fois, je n'y tins plus. La forteresse dans laquelle je m'étais retranché tombait sous les feux de l'assiégeant et je crois bien que miss Dawson entrant en ce moment, j'aurais osé lui demander si Fernande avait dit la vérité. Mais elle n'entra pas et ce fut ma fille que je mis en demeure de faire la preuve de ces propos.

— Elle m'aime! m'écriai-je. Comment le sais-tu? Te l'a-t-elle avoué?

— Est-ce nécessaire qu'elle avoue? Est-ce qu'entre femmes nous ne nous devinons pas?

Je chancelai sous une émotion qui m'étreignait des pieds à la tête et je murmurai sans conviction :

— Tu te trompes ou tu me trompes...

— Pourquoi voudrais-je vous tromper quand il s'agit de choses si graves? C'est la vérité, je l'affirme, que vous régnez dans ce cœur si digne du vôtre et que vous l'avez conquis à force de bonté, de sollicitude et de loyauté. Comment ne l'avez-vous pas vu?

— Par défiance de moi, sans doute, répondis-je, renonçant à dissimuler ma défaite et ma joie. Comment pouvais-je croire que vieux comme je suis...

Fernande m'interrompit :

— N'y revenez pas, père. Vieux, vous! Vous savez bien le contraire. Peu importe d'ailleurs. Annie vous veut tel que vous êtes. Fournissez-lui une occasion de s'expliquer; laissez-lui comprendre que vous êtes heureux et flatté d'avoir fixé son attention et vous ne douterez plus.

— Je n'oserai jamais prendre les devants si d'un mot elle ne m'encourage et si je n'ai la certitude que ma recherche ne peut lui déplaire.

— Ah! cher père aimé, je ne vous croyais pas si timide. Eh bien, soyez rassuré, ce mot que vous exigez, elle le prononcera; oui, c'est elle qui vous exhortera à laisser parler votre cœur.

Je me récriai avec vivacité :

— Je te défends de l'avertir. Je n'ai pas le droit de formuler des exigences.

— Mais, enfin, il faut bien que l'un de vous deux commence et que si ce n'est vous, ce soit elle, me répliqua Fernande; sinon, nous n'en sortirons jamais.

— Cela vaudrait peut-être mieux, observai-je.

— Non, cela serait pire. Il n'est pas bon de passer près du bonheur et de ne pas le cueillir quand il s'offre à nous. Sait-on s'il s'offrira de nouveau? Et puis, voyez-vous, père, ce n'est pas bien, c'est même mal de se défier à ce point de soi-même. Heureusement, je suis là pour réparer les effets de votre défiance.

Ce qu'elle voulait faire, j'aurais donné tout au monde pour le savoir. Mais, comme si elle eût entendu ne pas me laisser le temps de l'interroger, elle prit ma tête à deux mains d'un mouvement brusque, m'embrassa sur les deux joues et s'enfuit avant qu'il me fût possible de la retenir, me laissant seul, fiévreux et troublé par l'imminence des événements que, telle que je la connaissais, elle n'allait pas manquer de provoquer et de précipiter.

Je fus pendant plus d'une demi-heure à me remettre de cette alerte, me demandant ce qui allait advenir, et si je touchais à la réalisation de mes vœux ou si, au contraire, je devais bientôt apprendre qu'Annie me refusait.

Quand j'eus recouvré un peu de calme et comme j'allais quitter ma chambre, je m'aperçus que j'avais négligé d'ouvrir mes lettres apportées tout à l'heure par Fernande. Je les avais mises sur mon bureau et elles s'y trouvaient encore, au nombre de trois. Deux d'entre elles étaient sans importance. Mais la troisième venait du notaire de Paris.

Il me prévenait qu'il avait touché chez le banquier le prix des monnaies espagnoles et reçu du commissaire-priseur le produit de la vente dont je l'avais chargé. C'était, au total, une somme de sept cent mille francs qu'il avait versée, suivant mes ordres, à mon crédit à la Banque de France, laquelle la tenait à ma disposition par l'intermédiaire de sa succursale de Quimper.

Cette lettre me rappelait le stratagème auquel j'avais recouru pour dissimuler aux Dawson l'existence des épaves. Mais je dois confesser que le souvenir de ce stratagème glissa sur ma conscience sans y éveiller plus de scrupules que précédemment. Je n'en voyais que le brillant résultat et les beaux côtés : mon devoir accompli

sans entraîner ma ruine et le bonheur de Fernande et le mien assurés l'un et l'autre sans sacrifice.

Je compris de même que le moment était venu où je devais avouer à George et à sa sœur que, contrairement à ce que j'avais redouté, j'étais toujours riche. Cet aveu, du reste, ne m'inquiétait plus, puisqu'il ne pouvait que réjouir ceux à qui j'étais tenu de le faire.

L'esprit égayé par ces pensées rassurantes, je descendis pour rejoindre Fernande et Annie. Nous avions l'habitude de faire tous les jours une promenade avant le déjeuner et je supposais qu'elles m'attendaient au salon. Mais je ne les y rencontrai pas. Un domestique m'apprit qu'elles étaient sorties depuis peu d'instants. Je sortis à mon tour et, du haut du perron, je les aperçus marchant à pas lents sous les arbres au bras l'une de l'autre, causant ensemble avec une animation que leurs gestes trahissaient.

J'allai au-devant d'elles.

En me voyant de loin, elles se séparèrent. Il me sembla que leur entretien cessait. Feignant une indifférence que mon visage devait démentir, je m'informai de la santé d'Annie. Au moment de me répondre, elle parut tirée d'un rêve, comme si ma question l'avait surprise en proie à des préoccupations qu'elle voulait me cacher.

Les propos que nous échangeâmes étaient d'ailleurs sans importance. En tout autre moment, cela m'eût semblé naturel. Mais, à cette heure, je m'attendais à des choses extraordinaires et je pensai qu'Annie se faisait violence pour les retarder.

Puis ce fut une autre cause d'étonnement.

Sous je ne sais quel prétexte et alors que nous avions repris notre marche, Fernande nous quitta, et nous restâmes seuls, miss Dawson et moi. Je compris alors que ma fille nous avait ménagé ce tête-à-tête. Je n'en doutai plus lorsque, m'étant retourné au moment où, en s'éloignant, elle se retournait aussi, mes yeux rencontrèrent les siens.

Ils étaient éloquents, ces yeux. A leur expression de tendresse se mêlait une expression de malice. Ils semblaient nous dire :

— Allez, allez, mes amis; ne vous contraignez plus pour vous éclairer l'un et l'autre sur ce que vous avez intérêt à savoir. Laissez parler votre cœur. L'heure a sonné des aveux définitifs. Il faut que, lorsque je vais revenir, vous n'ayez plus rien à vous apprendre. J'ai tout préparé pour qu'il en soit ainsi.

Il ne me restait donc plus qu'à m'abandonner à la destinée, et j'attendis son arrêt en un état d'âme que je renonce à décrire, parce qu'il est indescriptible.

Maintenant, nous allions devant nous, Annie et moi, réfléchis et silencieux. Du coin de l'œil, je l'observais. Elle était un peu pâle

et marchait le front courbé, recueillie sans que je pusse comprendre si ce recueillement était celui de l'attente ou un voile sous lequel s'élaboraient les propos qu'elle voulait me tenir.

Ce silence se prolongeait. Je souhaitais qu'il cessât. Mais je n'osais pas être le premier à le rompre, et, le cœur gonflé de paroles ardentes, je me contraignais pour ne pas les laisser couler de mes lèvres, appelant ce mot d'encouragement qui m'avait été annoncé par Fernande quelques instants avant.

Mais comme il ne venait pas et comme, cependant, je devinais tout ce qu'Annie était disposée à me dire, il fallut bien que je me décidasse à prendre ce rôle de provocateur, que j'aurais tant voulu lui laisser, et pour commencer l'entretien, je fis allusion au prochain retour de George. C'était une entrée en matière comme une autre, la meilleure après tout, Annie n'étant jamais plus heureuse que lorsqu'on lui parlait de son frère.

— Oui, me répondit-elle, il revient. Encore quelques jours et il sera là. Une existence nouvelle et plus heureuse commencera pour lui. Tous ses désirs seront comblés et, par conséquent, les miens.

— Ne songerez-vous donc toujours qu'au bonheur de George et jamais au vôtre, chère Annie!

— Je ne les sépare pas. Qu'il soit heureux et je serai heureuse.

— Oh! lui le sera, affirmai-je. Dans la femme qu'il s'est choisie il trouvera toutes les vertus qui assurent ici-bas la félicité. Aux jours d'épreuve comme aux jours de joie, elle sera pour lui la compagne fidèle et vaillante.

— C'est parce que je le pense que je l'ai tant poussé à la choisir, reprit Annie. Il hésitait; il craignait, ne possédant aucune fortune, qu'elle s'effrayât un peu de la vie de labeur et d'austérité, de privations même à laquelle ils seront voués. Mais j'ai eu raison de ses craintes, en lui répétant que Fernande saurait se plier à toutes les exigences de leur situation.

— Et vous avez eu bien raison, chère Annie. S'il aime Fernande, si, devenu son mari, il est pour elle ce qu'il doit être, elle le paiera en dévouement, en tendresse, et le poids des jours leur sera léger.

— J'en suis convaincue et j'envisage l'avenir avec confiance. Oui, poursuivit-elle avec chaleur, je bénis tous les jours le ciel qui nous a conduits, mon frère et moi, dans cette maison.

Nous allions devant nous, elle toute rêveuse et moi de plus en plus ému, sentant bien que nous touchions à l'instant décisif. Jamais, d'ailleurs, elle n'avait réalisé, à mes yeux, au même degré, l'idéal de l'épouse. Ses qualités d'intelligence et de cœur se révélaient dans sa grâce charmante faite d'élégance native et de simplicité. En se jouant dans l'or de ses cheveux, le soleil, sous

l'ombrelle qui la protégeait contre ses ardeurs, mettait à son front une auréole, et tout ce qu'il y avait en elle de beauté visible et cachée resplendissait sous mes regards et pénétrait mon âme.

— Ce ciel que vous bénissez, dis-je alors, je le bénis aussi. Ce n'est pas seulement parce qu'il a mis votre frère sur mon chemin, c'est encore parce qu'il vous y a mise vous-même.

Je ne la perdais pas de vue et il me sembla qu'en entendant cette déclaration, elle avait tressailli. Je crus que la parole que j'attendais allait être prononcée; mais elle se contenta de dire :

— Vous avez toujours été bienveillant et indulgent pour moi, cher monsieur Malgorn, et je vous en suis reconnaissante, n'en doutez jamais.

J'espérais davantage et restais quelque peu déçu. Pourquoi ne le prononçait-elle pas ce mot que j'avais hâte d'entendre et qui m'aurait donné le courage de lui parler librement? Fernande s'était-elle trompée? Les sentiments qu'Annie professait pour moi n'avaient-ils qu'un caractère amical et tout l'édifice qu'avait construit ma pensée allait-il s'écrouler? Je retombai dans tous mes doutes et l'audace de pousser plus loin ma provocation me fit défaut.

Il fallait cependant parler, ne fût-ce que pour ranimer notre conversation expirante et ne pas laisser se perdre une occasion de nous expliquer qui, peut-être, ne se représenterait plus. Hésitant et tout craintif, comme un homme qui s'aventure dans des chemins inconnus, je repris :

— Il est vrai que j'ai pour vous beaucoup d'affection, chère Annie, et c'est bien pour cela qu'après avoir contribué à assurer le bonheur de votre frère et celui de Fernande, je voudrais contribuer à assurer le vôtre.

— Le mien, je le répète, consiste à jouir du leur.

— Et cela vous suffira? Vous vous en contenterez? Vous pourriez cependant prétendre à mieux.

Elle leva vivement les yeux sur moi et, encore une fois, je crus qu'en m'interrogeant, elle allait permettre à mon cœur d'éclater, Mais le feu de son regard s'éteignit et, d'un accent de douceur résignée, elle dit :

— Chacun de nous porte en soi un idéal de bonheur. Cet idéal est rarement réalisable, parce que sa réalisation, le plus souvent, ne dépend pas de nous seuls.

— De qui et de quoi dépend donc la réalisation du vôtre? eus-je la témérité de lui demander.

— De la volonté de Dieu, fit-elle simplement.

Ainsi, elle ne voulait rien dire, ou plutôt elle n'en disait pas assez pour que je fusse convaincu que ses sentiments étaient à l'unisson

des miens. Je ne désespérai pas, pourtant. Son langage n'était pas pour me décourager. Mais j'en tirai cette conclusion, que celui que m'avait tenu ma fille était prématuré et que miss Dawson, soit qu'elle ne fût pas encore décidée, soit qu'elle voulût mieux me connaître, désirait prolonger la période d'attente où nous étions tous deux.

J'ai su depuis qu'elle ne voulait pas parler la première et que si j'avais parlé, nous nous fussions bien promptement accordés. Mais, à cette heure, je n'en devinai rien et je ne compris pas qu'avec un peu plus d'audace j'aurais remporté la victoire. Ma timidité seule la retarda, et quelques instants après, comme on va le voir, elle faillit être irréparablement compromise.

Tout désappointé par mon échec, je me résignai à déserter pour le moment le terrain sur lequel je venais d'être battu, et, feignant de n'attacher aucune importance aux propos que nous avions échangés, je cherchai un autre sujet d'entretien.

La lettre du notaire de Paris que j'avais reçue tout à l'heure me le fournit naturellement. L'occasion me parut propice pour apprendre à Annie une nouvelle que je n'avais pas le droit de lui laisser plus longtemps ignorer. Ne pouvais-je d'ailleurs espérer que cette nouvelle vaincrait ses dernières hésitations?

J'ai la rougeur au front en me rappelant que je jugeai assez mal cette noble créature pour la supposer capable d'être sensible à l'attrait de l'existence dorée que je pouvais maintenant lui assurer.

— Il m'est arrivé ce matin une grande joie et bien inattendue, dis-je à l'improviste.

— Quelle joie? interrogea-t-elle.

— Je vous ai confessé que je me croyais contraint de me déposséder de la plus grande partie des biens qui m'ont été légués par M. de Kerlouan. Vous savez à quels scrupules j'obéissais. De l'examen des papiers de mon pauvre vieil ami était résultée pour moi la crainte que la fortune qu'il m'avait léguée ne fût formée de dépouilles d'autrui. En ce cas, et bien que trompé lui-même, et quoiqu'il eût agi en toute bonne foi, il n'avait pas le droit de me la léguer. Il ne pouvait disposer, en effet, de ce qui ne lui appartenait pas, et c'eût été de ma part une action indélicate de la conserver malgré la régularité de son testament.

— Vous avez obéi à votre conscience, observa Annie, et vous auriez l'approbation de tous les honnêtes gens comme vous avez eu la mienne et celle de George, s'ils connaissaient les motifs de votre sacrifice.

— Tout le monde eût fait ce que j'étais décidé à faire si mes premiers soupçons s'étaient confirmés. Mais, et c'est là ce qui cause

mon contentement, ces soupçons n'étaient pas fondés. Je n'ai plus de sacrifice à faire. La découverte de papiers nouveaux qui m'avaient d'abord échappé m'a donné la preuve que je peux garder l'héritage de M. de Kerlouan, qu'il était le légitime propriétaire de tout ce dont il a disposé en ma faveur et qu'en conséquence, j'en peux disposer à mon tour et en jouir sans remords.

Ce que c'est que de nous quand nous agissons sous l'empire d'une idée fixe. Je suis un brave homme, tout rond, délicat, scrupuleux, n'ayant jamais failli si ce n'est en la circonstance que je rapporte, au devoir et à l'honneur, et cependant préparé à mentir, je débitai mon mensonge avec un aplomb imperturbable. J'en demeure encore aujourd'hui tout étourdi et tout honteux, et, quoiqu'un généreux pardon ait absous ma faute, je crois que je ne m'en consolerai jamais.

Au reste, presque aussitôt, j'en pus mesurer les inconvénients et les périls. J'attendais d'Annie des compliments, un témoignage de satisfaction. Pouvait-elle n'être pas satisfaite et ne pas me complimenter d'un tel événement? Combien je fus détrompé en l'entendant me dire d'une voix toute changée, où se devinait du dédain?

— Et c'est cela qui vous rend heureux, monsieur Malgorn?

— N'est-ce pas naturel? répliquai-je. L'avenir du futur ménage m'inquiétait. Je voyais avec regret ma chère Fernande et son mari obligés de vivre à Paris, dans toutes les difficultés de la lutte pour l'existence. Je me demandais si au fur et à mesure qu'augmenteraient leur famille et leurs charges, ils n'auraient pas à s'imposer des privations. Et voilà que tout à coup, je recouvre la faculté de les doter richement, de leur donner, en les mariant, quinze cent mille francs et plus, sans préjudice de ce qu'ils trouveront un jour dans ma succession. Comment n'en serais-je pas heureux? Croyez-vous que votre frère ne le sera pas autant que moi?

Miss Dawson subitement attristée secoua la tête et me répondit :

— On voit bien que vous ne le connaissez pas. Moi qui le connais, je puis vous affirmer qu'il eût préféré que Fernande ne dût rien qu'à lui, à son énergie, à son travail. Rappelez-vous, monsieur Malgorn, qu'il n'a consenti à vous demander votre fille que le jour où il apprit votre ruine.

— C'est à son éloge. Mais, aujourd'hui que, par sa conduite, il nous a fourni la preuve de son désintéressement, il ne pourra que se réjouir de trouver la fortune qu'il n'attendait pas.

— Je pense qu'il en sera plutôt attristé, affirma miss Dawson.

Ce fut un premier coup de massue qui n'était rien à côté de celui qu'elle me réservait encore. J'eus cependant assez de sang-froid pour répondre.

— Je le penserai comme vous quand il me l'aura lui-même déclaré. En attendant, veuillez vous charger de lui annoncer ce qui nous arrive. Il accueillera cette communication tout autrement que vous, j'en suis bien sûr, continuai-je, sans parvenir à dissimuler combien me chagrinait l'attitude d'Annie, et il n'exigera pas, je le suppose, que je renonce à une fortune qui m'est bien légitimement acquise.

Miss Dawson ne fut pas insensible au reproche qu'elle devinait sous mon accent. Avec une spontanéité révélatrice de ses regrets, elle me tendit la main en suppliant :

— Pardonnez-moi, monsieur Malgorn. Je n'ai pas voulu vous offenser.

Cette petite main si fine de forme et si blanche, si douce de peau resta dans la mienne. Elle était brûlante, toute fiévreuse. Un cri monta à ma bouche. Si je m'étais écouté, j'aurais dit à Annie :

— Ne la reprenez pas cette main loyale. Laissez-la toujours là où vous venez de la mettre et acceptez de celle qui l'étreint cette fortune que je désire tant partager avec vous.

Mais, cette prière que me dictait mon cœur resta toute mentale. Au moment de la formuler, je regardai Annie et sa physionomie me glaça. Ce n'était plus la même femme. Elle se raidissait; l'expression de ses yeux s'était durcie, un voile de pâleur attristait ses traits et je ne la reconnaissais plus.

Ma main abandonna la sienne et sans rien ajouter, nous revînmes sur nos pas, elle, accablée par un fardeau de pensées que je devais supposer douloureuses; moi, torturé par la vision du fossé qui, soudainement, s'était creusé entre nous sans que je comprisse comment ni pourquoi.

Revenu au château, elle me quitta pour rentrer chez elle. Mais je ne fus pas longtemps seul. Fernande avait hâte de savoir ce qui venait de se passer entre son amie et moi. Dès que miss Dawson se fut éloignée, je la vis paraître curieuse et questionneuse.

— Ah ! ma pauvre enfant, lui dis-je, de quelle illusion nous nous sommes leurrés! Je ne puis croire qu'Annie ait jamais voulu m'épouser. Tout autre eussent été son attitude et son langage. En tous cas, si elle l'a voulu, elle ne le veut plus.

Et je fis à Fernande le récit de ma triste promenade et des incidents qui venaient de la clore en des conditions si défavorables pour moi. Elle en demeura toute déconcertée. Néanmoins, ce résultat répondait si peu à son attente que, même après m'avoir écouté, elle ne fut pas convaincue du caractère irréparable d'un dénouement qui me semblait, au contraire, définitif.

— Il ne l'est pas, me répétait-elle. Quoique Annie ne m'ait fait

aucun aveu, je n'ai pu me tromper au point de lui attribuer des intentions et des désirs qu'elle n'aurait pas eus. Son affection pour vous est immense, j'en suis sûre, et si elle l'a contenue, c'est pour quelque motif qui nous échappe et que je saurai bien découvrir.

Au surplus, toutes les suppositions étaient permises. Mais, plus elles se multipliaient et plus je sentais s'épaissir autour de moi les ténèbres dont, tout à l'heure encore, j'espérais me délivrer.

Un peu plus tard et comme, le déjeuner servi, nous attendions Annie pour passer dans la salle à manger, la femme de chambre vint nous prier de sa part de nous mettre à table sans elle. Elle s'était sentie subitement indisposée et préférait ne pas descendre.

Fernande y courut pour s'informer et peut-être aussi dans l'espoir d'entendre un mot qui nous éclairerait. Mais elle revint sans avoir rien obtenu. Elle n'avait pu arracher à son amie que des paroles sans suite, comme d'une personne en proie à un malaise et qui ne souhaite autour d'elle que le calme et le silence.

Nous ne fûmes donc pas plus avancés qu'avant et nous en demeurâmes à des conjectures dont, pour ma part, j'étais véritablement supplicié. Mon affection pour Annie était plus profonde et plus tendre que je me le figurais et je ne pouvais plus me résigner à la pensée de n'être pas payé de retour.

XVI

Il est des heures où, sous l'empire d'événements inattendus, nous sommes soudain saisis de l'impérieux besoin de nous dérober à nous-mêmes et de fuir notre propre pensée. C'est surtout lorsque notre conscience gronde, mécontente, qu'éclate ce besoin. Mais plus il est impérieux, moins il est satisfait. Malgré notre effort pour nous détacher d'elle, la pensée que nous voulons fuir nous poursuit et nous obsède. Je ne sais rien qui soit douloureux et poignant au même degré que cette obsession.

J'en souffris cruellement dans les circonstances que je raconte. J'étais sorti aussitôt après le déjeuner. Franchissant l'enceinte du parc, je me lançai à travers l'étendue des landes qui séparent Kerlouan de la mer. J'allais par des chemins où j'avais la certitude de ne rencontrer personne. Parler à quelqu'un pour interroger ou pour répondre m'eût été odieux. Je voulais être seul et je le fus en effet, aucun être humain ne s'étant trouvé sur ma route.

Après deux heures de marche sous un soleil dont je ne sentais pas la flamme, tant je mettais de violence à lutter contre ma pensée et tant l'effort que je faisais pour m'y soustraire absorbait mes

facultés, j'arrivai sur la grève. Vaincu par la fatigue, je tombai dans le creux d'un de ces rochers qui émergent du sable sur cette partie de la côte et je demeurai là véritablement étreint et despotiquement dominé par cette pensée que j'aurais tant voulu fuir.

Comme elle me tenait et comme je me sentais honteux et craintif en face d'elle, impuissant à me défendre contre les souvenirs qu'elle me rappelait, contre les visions dont elle emplissait mes yeux, contre les reproches qu'elle m'adressait!

Elle ne m'en épargnait aucun, ni celui d'avoir trompé George et Annie en leur cachant l'existence des épaves de l'*Artémise*, ni celui d'avoir voulu contraindre miss Dawson à provoquer mes déclarations par les siennes, ni même celui d'avoir si longtemps retardé l'aveu que je brûlais de lui faire, aveu qui l'eût touchée, conquise et aurait conjuré soudain ce changement d'attitude que, pas plus que Fernande, je ne m'expliquais.

Et à procéder ainsi à l'examen de ma sottise et de mes fautes, je me trouvais ridicule autant que coupable. Avoir cru qu'à mon âge, je pourrais inspirer une tendresse égale à la mienne; avoir poussé la candeur et la crédulité jusqu'à ajouter foi aux bavardages de ma fille; n'avoir pas compris que là où elle voyait une réalité si flatteuse pour moi, il n'y avait qu'illusions et apparences et qu'elle s'y trompait, quelle folie!

Mais, si j'avais été fou, si j'étais coupable, le châtiment qui tombait sur moi n'était-il pas hors de proportion avec les actes qui me l'avaient attiré? Ma naïveté et même mon mensonge ne pouvaient-ils être excusés? L'appréciation de nos actes ne doit-elle pas être subordonnée aux intentions qui nous les ont dictées et mes intentions n'étaient-elles pas honnêtes et pures?

Sans doute, j'avais eu tort de dissimuler aux Dawson que j'étais en possession des biens de leur aïeul et de recourir, pour les leur restituer, à des moyens cauteleux et dépourvus de franchise. Mais je ne m'y étais décidé qu'après m'être convaincu qu'il ne résultait de ma conduite envers eux aucun dommage; et cette conduite elle-même ne s'était inspirée que des motifs les plus légitimes, du désir de ne pas compromettre le bonheur de ma fille, de ne pas lui briser le cœur et d'épargner à George la tentation d'abandonner sa fiancée.

Il est vrai que c'était une faute aussi de l'avoir supposé capable de se laisser pervertir par la fortune jusqu'à manquer à sa parole. Mais, en ceci, j'avais subi l'influence de Fernande, et ne pouvais que me reprocher de n'avoir pas eu assez de puissance sur elle pour dissiper ses craintes.

D'ailleurs, à cette heure encore, il faut bien que je le constate,

je ne voyais aucune connexité entre mon mensonge et le soudain changement d'attitude d'Annie; il ne m'apparaissait pas que celui-ci fût la conséquence de celui-là, et ce changement, dont j'étais désespéré plus que je n'étais repentant du mensonge, je continuais à ne pas me l'expliquer.

J'en ai assez dit pour faire comprendre combien fut pénible pour moi cet après-midi de solitude et de méditations, de quels regrets et aussi de quels remords je fus poursuivi, et combien douloureuse fut la lutte dont ma conscience était le théâtre, et qui ramenait sans cesse devant mes yeux pour me les reprocher mes illusions et mes imprudences.

Ce qu'il y avait de pire en tout cela, c'est que l'avenir se déroulait sombre et triste. Il était désormais sans lumière. Ma fille mariée, je n'aurais plus qu'à me replonger dans l'étude. Ma vie serait finie. Les jours qui me restaient à vivre n'auraient plus de charme, ce charme ne pouvant venir que d'Annie, et Annie refusant de me le verser.

La constatation de ce fait aurait dû m'accabler. Tout différent en fut le résultat. Il déchaîna une protestation de tout mon être. Ma raison, la force de mes sentiments, ce qui restait en moi de jeunesse contribuèrent à une révolte que je sentis éclater tout à coup. Je ne pouvais me laisser condamner sans me défendre.

Pour me résoudre à vivre sans aimer, je devais m'assurer d'abord qu'on ne m'aimait pas. Il était impossible que je me résignasse à mon destin sans tenter au moins d'en changer le cours, et je fus saisi du besoin d'ouvrir mon cœur à Annie, de ne lui plus rien céler, de redevenir l'être de franchise que j'avais toujours été et de plaider ma cause.

Subitement, je fus transformé. Tout mon courage me revint, et quand je quittai la grève où s'était joué le drame de cœur dont je retrace, en les résumant, les péripéties, je ne songeais plus qu'à réunir des arguments en vue des discours que j'étais résolu d'adresser à Annie.

Le jour déclinait lorsque je rentrai à Kerlouan. Au seuil du château, je trouvai Fernande. Elle s'était inquiétée de mon absence, et guettait anxieusement mon retour.

En me voyant, elle ne put retenir un cri de soulagement et de détente. Elle se précipita à ma rencontre et, me prenant le bras d'une étreinte où se trahissait son impatience fiévreuse, elle dit :

— Nous avons à causer, père.

Elle m'entraînait dans mon cabinet où nous entrâmes comme deux fugitifs qu'un danger menace et qui veulent aviser aux moyens de le conjurer. Ah! nous n'étions pas fiers, je le déclare. C'est qu'hélas! le mensonge pesait sur nous.

— As-tu vu Annie? demandai-je. Que dit-elle? Que fait-elle?

— Elle n'a pas quitté sa chambre, me répondit Fernande. J'y suis montée à trois reprises, et chaque fois je l'ai trouvée en larmes ou plutôt s'essuyant les yeux et cherchant à m'en cacher la rougeur. Vainement, je l'ai interrogée pour connaître la cause de son chagrin. Je n'ai obtenu d'elle aucune réponse claire. Elle coupait court à mes questions en me suppliant de la laisser seule et j'ai dû lui obéir.

— Alors, tu ne sais rien?

— Je sais, ou, pour mieux dire, j'ai deviné, à quelques mots que je suis parvenue à lui arracher.....

— Qu'as-tu deviné? fis-je impatient.

— Avant de vous le dire, poursuivit Fernande, je dois vous confesser que lorsque ce matin, je vous ai laissés seuls dans le parc, elle était décidée à encourager vos déclarations; elle les pressentait, elle était prête aussi à répondre affirmativement à une demande de sa main. Peut-être même eût-elle pris les devants pour vaincre votre timidité, votre réserve.

— Ne me trompes-tu pas encore? Qu'est-ce qui te fait supposer que telles étaient ses dispositions?

— La manière dont elle m'avait parlé de vous tandis que nous vous attendions.

— Elle a donc changé ensuite d'avis. Pourquoi?

— J'ai cru comprendre, mais ce n'est qu'une supposition, et je ne peux affirmer, que vous avez arrêté vous-même ses aveux au moment où elle allait vous les faire, en lui révélant la légitimité de vos droits sur l'héritage de M. de Kerlouan.

Un involontaire haussement d'épaules trahit mon incrédulité, et ma protestation la précisa :

— Que me chantes-tu là? C'est parce que je suis redevenu riche qu'elle ne veut plus de moi!

— C'est tout au moins pour ce motif qu'elle n'a plus osé vous dire, après avoir appris cette nouvelle, ce qu'elle vous eût dit quand elle l'ignorait.

— Mais, encore une fois, ce ne sont que des suppositions, ma pauvre enfant.

— Des suppositions bien vraisemblables, père, affirma Fernande. C'est une âme délicate et fière que l'âme de notre Annie. Elle volait vers vous confiante et heureuse quand elle vous croyait en possession d'une fortune modeste dont la médiocrité ne permettait pas de suspecter son désintéressement. Elle ne se dissimulait pas que si vous aviez été riche, on aurait pu la soupçonner, vu la différence de vos âges, d'avoir subi l'attrait de votre richesse plus que celui

de vos qualités. Mais, justement parce que vous étiez presque pauvre, ce soupçon ne pouvait venir ni à vous ni à d'autres, et cette certitude avait eu raison de ses scrupules. Vous pouvez dès lors vous figurer ce qu'elle a dû éprouver en constatant que son consentement allait coïncider avec la nouvelle que vous veniez de lui donner. Elle a eu peur du soupçon, et l'aveu que sans doute, vous alliez entendre n'est pas sorti de son cœur.

C'est en pure perte que Fernande eût continué sa démonstration. Il n'était pas besoin qu'elle en dît davantage; elle en avait dit assez pour m'éclairer, pour ouvrir à ma pensée le chemin de lumière dont jusqu'à ce moment elle ne trouvait pas l'accès. Oui, c'était l'évidence même, j'avais été la victime des scrupules d'Annie; ma fortune recouvrée détruisait mon bonheur.

Dans mes sots calculs, dans mes combinaisons plus ou moins habiles, dans ce que j'avais fait bêtement pour taire aux Dawson que la succession Kerlouan leur appartenait, j'avais tout prévu sauf l'éventualité de ces scrupules d'une âme délicate qui, maintenant, se dressaient sur ma route.

Et tout cela était si lumineux, si foudroyant que j'en fus aveuglé et ne pus que gémir :

— Hélas! ma Fernande, nous avons cru bien faire en recourant au mensonge et voilà que le mensonge se tourne contre nous. Nous sommes bien punis de nous être défiés de ton fiancé, d'avoir mis en doute sa loyauté.

Fernande garda le silence, et ce silence donnait à mes paroles une approbation qui, malheureusement, ne constituait pas un remède, dans la crise si grave où nous nous trouvions.

— Comment en sortir? fit-elle après une pause.

— Que me conseilles-tu? dis-je à mon tour.

Elle baissa la tête et murmura :

— Je ne sais que vous conseiller.

Heureusement mon parti était pris. Le mensonge avait fait notre malheur; il fallait donc le rétracter. Il fallait confesser à Annie que ce n'était pas moi le possesseur de la fortune, mais que c'était elle et qu'en conséquence, ce ne serait pas elle qu'enrichirait notre mariage, mais moi.

Je fis part de ma résolution à Fernande et j'ajoutai :

— Il n'est pas d'autre moyen de réparer les tristes effets de notre conduite.

Je m'attendais à voir ma fille se ranger à mon avis. Aussi fus-je bien surpris en l'entendant se récrier et protester :

— Avez-vous réfléchi aux périls de la confession que vous projetez, père? me dit-elle. En révélant à Annie que nous l'avons

trompée, elle et son frère, n'allez-vous pas leur donner de nous une opinion défavorable qui prévaudra contre leurs sentiments antérieurs et ce que nous avons eu le tort de craindre, la rupture de mes fiançailles, ne se produira-t-il pas plus sûrement que si nous persévérons dans l'attitude que nous avons adoptée? N'est-il pas plus facile de décider Annie à vous épouser, malgré votre fortune, que de l'empêcher de nous mal juger en lui avouant que nous avons menti. Père chéri, prenez bien garde à ce que vous allez faire.

— Tu veux donc mentir encore, mentir toujours! lui criai-je; moi je ne peux plus.

— Je veux surtout ne pas perdre l'homme que j'aime, me déclara-t-elle; et je le perdrais si je devenais l'objet de son mépris, ou si seulement sa confiance en moi était ébranlée.

Elle me jeta cette réponse d'un accent presque farouche où passait une volonté dont je n'avais pas soupçonné l'énergie. J'en fus comme paralysé, et il me fallut un moment pour me remettre en état de formuler la mienne.

J'étais pénétré d'ailleurs de la nécessité de ne l'exprimer qu'avec douceur, sur un ton de prière, et d'user de prudence, de ménagements pour ramener Fernande à la notion du devoir. Elle m'inspirait tant de pitié et je comprenais si bien son angoisse!

Et puis si, pour ma part, je ne reculais plus devant l'accomplissement du devoir, d'abord parce que c'était le devoir, ensuite parce que quelque danger qu'il y eût à l'accomplir, ce n'est qu'en y obéissant que je pouvais réparer le mal que je m'étais fait à moi-même et conjurer celui que redoutait ma fille, je n'aurais su exiger d'elle une conviction aussi robuste que la mienne ni me donner l'air de lui faire violence, en agissant comme si je voulais me passer de son consentement.

Je me contraignis donc à la solliciter et j'y mis toute la paternelle tendresse dont j'étais capable.

— Ecoute-moi, mon enfant, suppliai-je en l'attirant à moi, il n'est pas de sacrifice auquel je ne sois prêt pour assurer ton bonheur; je ne te l'ai que trop prouvé en recourant, pour te plaire, à des subterfuges misérables, moi qui n'avais jamais, à aucune heure de ma vie, déserté la voie droite. Mais tu dois voir maintenant que ces subterfuges nous ont été funestes, et que pour ce qui me concerne, loin de me conduire au but que je poursuivais, ils m'en ont éloigné peut-être, hélas! pour toujours.

— N'en croyez rien, père, fit vivement Fernande.

Je l'empêchai de continuer et je repris :

— Peu importe d'ailleurs. Ce n'est plus de moi qu'il s'agit; c'est

de toi, de toi seule dont le bonheur m'est plus précieux que le mien. Mais, dans ce qui vient de se passer, n'y a-t-il pas un avertissement? Le mensonge, si nous y persévérons, ne te sera-t-il pas aussi fatal qu'il me l'a été? Je te l'ai déjà dit et je regrette amèrement de ne t'avoir pas convaincue, c'est une mauvaise entrée dans la vie conjugale que le mensonge. Avoir un secret pour celui que l'on aime et à qui on se donne, n'est-ce pas affreux? Qu'adviendrait-il s'il découvrait un jour que tu l'as trompé? Et si tu parviens à le lui laisser ignorer, ta tendresse pour lui ne sera-t-elle pas empoisonnée par le remords?

Je m'arrêtai, attendant l'effet de mes paroles, et je vis de nouveau que, toute à ses craintes, Fernande n'en était pas frappée. Elle secouait la tête en disant :

— De telles perspectives sont sans doute bien inquiétantes pour l'avenir; mais il y a pire, et les dangers que vous signalez n'égalent pas les risques que l'aveu du mensonge nous ferait actuellement courir. Vous vous préoccupez de ce qui pourrait arriver après mon mariage et moi je me préoccupe de ce qui peut arriver avant. Une fois mariée, je ne craindrai plus rien ; aujourd'hui je crains tout, et si j'ai eu le tort de douter de la loyauté de George et de son désintéressement, je suis convaincue que ce serait un plus grand tort encore de le lui avouer.

— On peut l'avouer à sa sœur et non à lui.

— Autant le lui avouer à lui-même. Ils n'ont pas de secrets l'un pour l'autre.

Je ne fus pas maître de taire l'étonnement que me causait l'égoïsme inconscient de Fernande.

— Je vois avec regret que tu ne songes qu'à toi, lui dis-je, et nullement à ton père. Tu ne t'aperçois pas qu'en lui clouant la bouche sous prétexte de conjurer ton malheur, tu lui enlèves la seule chance qui lui reste de conjurer le sien. Les sentiments que tu ressens pour George, je les ressens pour Annie, et ce n'est qu'en lui confessant ma faute que je peux la convaincre de leur sincérité. Je ne le ferai pas malgré toi, cependant; mais tu ne pourras ignorer ce que tu me coûtes.

Ces paroles, dont je n'avais pas été maître, je les regrettai à peine prononcées; mais elles avaient été comprises. Fernande m'étreignit fiévreusement en murmurant :

— Pardonnez-moi, père adoré, pardonnez-moi d'avoir oublié que nous sommes solidaires, que tout doit nous être commun et que je ne puis être heureuse si vous ne l'êtes aussi. Et puis, il n'est que trop vrai que nous n'étions, ni vous ni moi, préparés au mensonge, que ce fut une inspiration détestable d'y recourir sans voir

que, tôt ou tard, il nous écraserait. N'écoutez donc que votre conscience pour décider ce que vous devez faire. Quoi qu'elle décide, la mienne approuvera.

— Dieu soit loué! mon enfant, m'écriai-je, je te retrouve. Aie confiance en lui. S'il m'a suggéré le désir de dire à Annie toute la vérité, ce n'est pas pour que j'aie à m'en repentir. Nous n'aurons qu'à nous louer, j'en suis bien sûr, d'être revenus à la seule conduite qui soit digne des braves gens que nous sommes.

— Alors, vous êtes résolu? reprit Fernande anxieuse.

— Je suis résolu à ne plus tergiverser et j'espère sauver ainsi plus sûrement ton bonheur et le mien qu'en continuant à mentir. Va trouver Annie et dis-lui que je la prie instamment de me recevoir sur-le-champ.

Quoi qu'il fut visible que ma pauvre Fernande n'était pas encore délivrée de ses craintes, elle n'hésita pas cependant à m'obéir. Elle s'éloigna pour exécuter l'ordre que je venais de lui donner. Elle fut bientôt de retour et m'apprit qu'Annie m'attendait.

— Allons-y donc, soupirai-je, et que le ciel nous soit en aide.

Mon cœur battait ferme, tandis que je montais l'escalier, et pour dire le vrai, ma confiance dans l'efficacité de ma résolution n'était pas aussi vive que je me plaisais à le montrer. Mais le sort en était jeté, et pour rien au monde, je n'eusse reculé. J'avais hâte de me débarrasser de mon fardeau.

Quand nous entrâmes dans la chambre, Annie était assise dans un fauteuil, devant la croisée ouverte qui encadrait un coin du paysage assombri par les premières ombres du soir. Ces ombres naissantes me cachaient sa pâleur et son trouble. Mais je les devinai, et mon émotion redoublant, je perdis brusquement le souvenir des belles phrases par lesquelles je m'étais promis de la saluer.

Alors, ce fut plus fort que moi, je tombai à genoux devant elle, m'emparai de ses mains sur lesquelles je me courbai et je les arrosai de mes larmes que je ne pouvais plus contenir.

— Mais qu'arrive-t-il? Qu'y a t il? interrogea-t-elle, stupéfaite de me voir ainsi. Relevez-vous, mon cher monsieur Malgorn; expliquez-vous, car, en vérité, je ne comprends pas.

Cette prière me rendit à moi-même. Docile, je me relevai et tout un flot de paroles bien différentes de celles que j'avais préparées jaillit de mes lèvres, trahissant, contrairement à ma volonté, le secret de mon cœur que je n'aurais voulu lui livrer qu'après avoir avoué et fait absoudre mon mensonge.

— Vous ne pouvez comprendre, en effet, chère Annie, lui dis-je, parce que j'ai eu le tort d'ajourner sans cesse ce que j'eusse dû vous déclarer à l'heure même où vous eûtes pris possession de

moi. Mais vous comprendrez quand vous saurez que je n'ai pu rester insensible au charme qui se dégage de vous et que, malgré mon âge, malgré mes cheveux gris, malgré tout ce qui nous sépare, j'avais conçu l'espoir de vous faire partager mes sentiments et de vous décider à unir votre vie à la mienne.

— Que me dites-vous là? fit-elle d'un ton où je devinai plus de tristesse que de surprise.

— Rien qui ne soit la vérité. Ce matin, j'étais prêt à vous confesser mon espoir; je n'attendais qu'un mot, un geste, un encouragement de vous quand tout à coup, à tort ou à raison, il m'a paru que, pressentant mes aveux et ne pouvant y répondre comme j'aurais voulu, vous vouliez les empêcher. J'en ai été consterné et n'ai pas su vous retenir au moment où vous vous éloigniez de moi. Durant toute cette journée, je me suis reproché ma maladresse, j'ai voulu ensuite la réparer et c'est dans ce but que je vous ai suppliée de me recevoir. Puis, en entrant ici, et au moment où allait se jouer ma destinée, j'ai de nouveau manqué de courage. Je n'ai pu que m'agenouiller et pleurer comme un enfant. Heureusement, cette faiblesse a été passagère; elle s'est dissipée, et j'ai recouvré assez de forces pour oser vous dire que si vous consentez à être ma femme, vous comblerez mes vœux et que je n'aurai d'autre souci que celui de vous donner tout le bonheur que vous méritez.

J'avais bien des choses à lui dire encore. Mais ma demande était trop formelle pour que je ne fusse pas tenu d'attendre qu'elle y répondît. Elle le fit d'une voix tremblante, toute craintive, comme si, ne pouvant douter qu'elle allait me déchirer le cœur, elle eût hésité. Pour moi, je frissonne encore en me rappelant cette réponse qui me confirmait toutes mes craintes.

— Votre démarche, cher monsieur Malgorn, m'afflige autant qu'elle m'étonne. Elle m'étonne parce que je n'y étais pas préparée; elle m'afflige parce que, si flatteurs que soient les sentiments qui vous l'ont dictée, je n'y peux répondre comme vous le voudriez. Je ne veux pas me marier.

C'était net et de nature à m'enlever toute espérance, et si je ne m'étais souvenu de ce que m'avait confié Fernande des scrupules qu'elle attribuait à son amie, je me le fusse tenu pour dit. Mais pénétré de cette idée que ma fortune recouvrée était la seule cause du refus d'Annie, j'osai insister.

— Vous ne voulez pas vous marier. Est-ce bien vrai, Annie? M'eussiez-vous répondu de la sorte si j'étais resté pauvre? N'est-ce pas plutôt que vous craignez, en acceptant mon offre, de paraître obéir à des considérations étrangères à l'amour et d'exposer votre désintéressement au soupçon! S'il en était ainsi...

Elle m'interrompit et s'écria :

— Un tel soupçon n'eût pu m'atteindre puisque je ne le mérite pas. J'ai beaucoup d'affection pour vous, monsieur Malgorn. Mais il n'est jamais venu à ma pensée que vous pourriez être mon mari. Elle est bien ancienne ma volonté de ne pas me marier; elle est antérieure aux débuts de nos rapports. Je n'en ai jamais changé, ayant toujours eu celle de me consacrer à la vie religieuse lorsque je cesserais d'être utile à mon frère.

Pouvais-je protester encore, et si peu prévue que fût une telle révélation, avais-je le droit d'en contester la sincérité? N'aurais-je pas offensé cette âme loyale si je lui avais objecté que je ne la croyais pas? Il me fallait donc me résigner, et mon silence, un sanglot que je ne pus étouffer, trahirent combien me coûtait cette résignation.

— Pardonnez-moi le mal que je vous fais, murmura-t-elle.

Et sa main enferma la mienne dans une étreinte fiévreuse.

— Eh bien, non! non! s'écria soudain Fernande, vous ne dites pas la vérité, chère Annie, et vous que j'ai toujours connue si franche, vous mentez, oui, vous mentez héroïquement pour dissimuler la cause réelle de votre sacrifice.

— Vous me jugez mal, Fernande, balbutia-t-elle, et je vous assure...

— N'insistez pas, poursuivit ma fille; vous m'obligeriez à vous mettre en contradiction avec vous-même, à vous rappeler de quelle admiration, de quel enthousiasme, vous étiez animée ce matin encore en me parlant de mon père. Vous l'aimez autant qu'il vous aime; mais en apprenant qu'il est riche, vous avez eu peur qu'il doutât de votre affection et qu'il attribuât votre consentement non à l'élan de votre cœur, mais à l'attrait qu'exerçait sur vous sa richesse. Il vient de vous le dire et je vous le répète, malgré vos dénégations, parce que c'est la vérité. Je vous défie bien de soutenir le contraire.

— Et quand cela serait, avoua miss Dawson ranimant d'un mot tous mes espoirs.

— Oh! alors, repris-je, ce serait à moi de vous rappeler ce que vous venez de déclarer vous-même. Vous êtes au-dessus d'un tel soupçon, chère Annie, et ce n'est pas un homme qui vous estime autant qu'il vous chérit qui l'aurait conçu.

Elle garda le silence et je fus si bien convaincu qu'elle m'était rendue que m'étant rappelé quel besoin d'entière confession m'avait poussé vers elle, je me demandai si des aveux plus complets étaient nécessaires et s'il n'était pas plus prudent d'y renoncer dans l'intérêt de Fernande. Mais ce fut de celle-ci qu'ils vinrent à l'im-

proviste et contre mon attente. Elle se jetait de nouveau dans cet émouvant débat avec une sorte d'emportement en déclarant que l'heure avait sonné de ne plus rien dissimuler.

Et toute frémissante, sous l'action de sa conscience qui descellait ses lèvres, elle entamait un récit qui ne pouvait rien m'apprendre à moi qui avais joué un rôle dans ces événements, mais qui apprenait à Annie stupéfaite tout ce qu'elle ignorait quant aux épaves de l'*Artémise*, comment je les avais découvertes, pourquoi nous en avions caché l'existence au moment où il eût été loyal de la révéler et de quelle crainte sans fondement s'était inspirée toute notre conduite.

En finissant ce récit, elle ajouta :

— Vous voyez, chère Annie, que vous ne pouvez être soupçonnée, puisque vous êtes, votre frère et vous, les véritables propriétaires de l'héritage de M. de Kerlouan.

J'avais tremblé plus d'une fois en écoutant cette narration, en entendant Fernande s'accuser et nous accuser et en constatant que dans l'entraînement de sa naturelle franchise trop longtemps paralysée par de vaines craintes, elle rejetait au second rang les raisons qui, dans une certaine mesure, pouvaient nous justifier.

Aussi, quand elle eut cessé de parler, attendis-je avec une fébrile impatience que miss Dawson rendit son arrêt. Qu'allait-il être? Allait-il empêcher l'anéantissement de tant de projets heureux ou nous mettre à jamais en deuil en les détruisant?

En cette circonstance encore, la Providence veillait sur nous et voulait nous épargner le plus cruel châtiment. Elle nous parla par la voix d'Annie en nous obligeant à proclamer et à bénir ses bienfaits.

— Mes amis, mes chers amis, nous dit la chère créature qui nous avait appelés tout contre elle, votre mensonge n'est pas sans excuses puisqu'il vous fut dicté par votre tendresse alarmée et vous l'avez effacé en n'hésitant pas à le rétracter alors qu'un désaveu présentait plus d'un péril. Il est oublié et nous n'en parlerons plus, jamais plus, pas même à mon frère.

— Quoi! un secret pour lui! protesta Fernande.

— Oui, petite sœur, un secret même pour lui jusqu'au jour où il vous connaîtra trop bien, comme je vous connais, pour qu'une révélation même tardive puisse le mettre en défiance contre vous. Aujourd'hui, peut-être, ne serait-elle pas sans danger. Il est fier, notre George, et je n'ose affirmer qu'il ne s'offenserait pas quelque peu de l'injure que vous lui avez faite sans en comprendre la gravité. A quoi bon lui causer ce chagrin? Donc, laissons ceci dans le mystère, c'est moi qui le conseille et qui me fais votre

complice pour le bien de tous. Quant à vous, cher Monsieur Malgorn, ajouta tendrement miss Dawson en laissant tomber sa main dans la mienne, je ne puis plus vous refuser puisque maintenant me voilà plus riche que vous.

Avant qu'elle eût achevé, j'étais de nouveau à ses pieds et encore en pleurs comme tout à l'heure. Mais c'était, cette fois, des pleurs de joie et de reconnaissance.

Lorsque quinze jours plus tard, George nous fut rendu, il savait déjà par les lettres de sa sœur qu'elle avait consenti à devenir ma femme et que j'avais pu accepter, sans scrupules, cet héritage de M. de Kerlouan qui nous enrichissait tous. Mais il ne semblait heureux que de la première de ces deux nouvelles. La seconde le laissait insensible. On eût même dit qu'il eût préféré que Fernande ne dût rien qu'à lui.

Il n'a connu que plus tard toute la vérité. Mais, alors, elle ne pouvait plus nous faire aucun mal. Il avait éprouvé, par la pratique de la vie conjugale, le cœur de sa femme, son dévouement et son ardente tendresse. Il était entré comme moi dans l'inénarrable bonheur qui naît d'un amour partagé.

Cela ne l'empêche pas parfois encore de se venger en nous raillant doucement de ce qu'il appelle notre erreur d'un jour, et de ce dont je ne peux me défendre de rougir dans les circonstances fréquentes où s'affirment son désintéressement, sa loyauté, son mépris pour toute richesse égoïste ou mal acquise, son incessant besoin de soulager la souffrance humaine.

Lorsqu'il veut nous taquiner Fernande et moi, il lui arrive de me dire :

— C'était au temps, père, où vous me preniez pour un homme d'argent.

Et nous en rions tous.

Ernest Daudet.

PROBLÈMES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE CHATEAUBRIAND

II

LE VOYAGE EN AMÉRIQUE DE CHATEAUBRIAND EST-IL UNE FICTION?

En 1791, Chateaubriand avait vingt-trois ans. Lecteur enthousiaste de J.-J. Rousseau, il aspirait à poursuivre le bonheur loin de la société des hommes; il brûlait de contempler cette idéale Nature, libre et sauvage, dont on célébrait chaleureusement la beauté. Les solitudes du continent nouveau, ses forêts vierges, et ses âmes, intactes comme ses forêts que la hache de la civilisation n'avait ni abattues ni émondées, tous ces spectacles parlaient de loin à sa jeune imagination, mélancolique et aventureuse.

Et puis, il avait fait un rêve, un rêve généreux et insensé : pour donner aux yeux des autres, et peut-être à ses propres yeux, « un but utile à son voyage », sa belle témérité ne songeait à rien moins qu'à chercher le passage mystérieux qui faisait, pensait-il, communiquer les deux océans, au nord de l'Amérique. Il supposait et l'on supposait, avec raison, qu'entre la mer de Béhring à l'ouest, dans le Pacifique, et la baie d'Hudson à l'est, dans l'Atlantique, le continent ne devait pas former un obstacle continu : il existait sans doute une mer, un détroit, qui permettrait aux vaisseaux de passer d'un océan dans un autre. C'était ce détroit, ce *passage* que le jeune voyageur avait l'ambition de reconnaître.

On sait que depuis, vers le milieu de notre siècle, Jean Franklin l'a découvert; il n'en est pas d'ailleurs revenu, ses navires ayant été pris par les glaces. C'est là même, c'est dans les parages où il a péri, que de hardis navigateurs, ayant retrouvé ses traces, ont lu l'histoire de sa découverte et de ses malheurs.

Voilà l'entreprise, dont les périls, comme la gloire, tentaient Chateaubriand. « M. de Malesherbes, dit-il, me montait la tête sur ce voyage[1]. J'allais le voir le matin : le nez collé sur des

[1] Son frère aîné avait épousé la petite-fille de M. de Malesherbes.

cartes, nous comparions les différents dessins de la coupole arctique; nous supputions les distances du détroit de Behring au fond de la baie d'Hudson; nous lisions les divers récits des navigateurs et voyageurs, anglais, hollandais, français, russes, suédois, danois; nous nous inquiétions des chemins à suivre par terre pour attaquer le rivage de la mer Polaire; nous devisions des difficultés à surmonter, des précautions à prendre contre les rigueurs du climat, les assauts des bêtes et le manque de vivres. Cet homme illustre me disait : « Si j'étais plus jeune, je partirais avec vous; je « m'épargnerais le spectacle que m'offrent ici tant de crimes, de « lâchetés et de folies. Mais, à mon âge, il faut mourir où l'on est. »

En réalité, M. de Malesherbes aurait couru moins de dangers au milieu des solitudes glacées du pôle qu'il n'en rencontra dans sa propre patrie, parmi les politiques sanguinaires qui en étaient devenus les tyrans et en qui il trouva des bourreaux.

Chateaubriand partit donc seul. Mais il ne fut pas plus tôt sur le continent américain, que les hommes compétents, à qui il s'ouvrit de son projet, lui en firent sentir la folie. Peu à peu, il parut l'oublier : l'explorateur s'effaça devant le voyageur curieux de spectacles nouveaux, et plus encore devant le poète, tout enivré de cette nature inconnue, avide d'en contempler et d'en peindre la beauté, tour à tour grandiose ou gracieuse, fraîche et neuve toujours. Mais quand il apprit l'arrestation du roi à Varennes, quand il sut, par une gazette tombée par hasard dans ses mains, que les officiers de l'armée se réunissaient sous le drapeau des princes français, il se rappela son brevet de sous-lieutenant, et crut que l'honneur lui faisait un devoir de rentrer en Europe, pour offrir ses services et prendre sa part des périls.

« Je n'avais recueilli, dit-il, aucune lumière sur le but principal de mon entreprise, mais j'étais escorté d'un monde de poésie :

Comme une jeune abeille aux roses engagée,
Ma muse revenait de son butin chargée. »

Or de ce butin l'abeille fit depuis beaucoup de rayons de miel. Chateaubriand a rappelé bien souvent les souvenirs de ce voyage de sa jeunesse, qui le retint moins d'un an loin de la France, mais qui l'approvisionna pour toujours d'émotions et d'images nouvelles. Il en parla dans le premier de ses ouvrages, cet *Essai historique sur les Révolutions*, qu'il entreprit peu de temps après son retour et qui parut en 1797. En 1801, *Atala* vit le jour, et *Atala* était, comme il le dit, une « véritable enfant de la solitude ». *René* est du même sang, et aussi les *Natchez*. A son tour, *le Génie du Christianisme* s'inspire, çà et là, de ce que l'auteur a vu et senti

alors. En 1827, le sujet fut traité directement dans *le Voyage en Amérique*. Chateaubriand revint enfin sur cette année féconde de sa vie dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

*
* *

Eh bien, que dirait-on si tous ces récits n'étaient qu'une longue duperie, où l'écrivain se serait moqué poétiquement de tout le monde, y compris ses meilleurs amis, à moins qu'il ne se fût joué de lui-même sans le savoir, et que ces prétendus souvenirs ne fussent que le fruit d'une imagination malade, les rêves gracieux d'un homme éveillé, persuadé qu'il avait vu et qu'il avait fait ce qu'il ne vit ni ne fit jamais..., un songe où un mensonge!

Et voilà précisément ce que certains critiques ont entrepris récemment de nous faire croire! Ce n'est pas, certes, la première fois que Chateaubriand est attaqué à propos de son voyage. Dès la publication d'*Atala*, quelques détails extraordinaires, et qu'il recherchait pour leur rareté même, avaient trouvé des incrédules : ses adversaires lui reprochèrent d'abuser un peu ses lecteurs. Mais on n'alla point alors jusqu'à douter qu'il eût visité la « patrie » d'*Atala*. Plus tard, cependant, en 1827, un article de l'*American quartely Review* osa avancer que l'auteur d'*Atala* n'avait vu ni la Louisiane, ni le Mississipi, ni les Florides. Cet article étant tombé quelques années après sous les yeux d'un lecteur qui se dérobe derrière le pseudonyme de René de Mersenne, celui-ci en prit occasion de contrôler, à sa manière, les descriptions magnifiques du célèbre roman, du moins celle qui l'ouvre et celle qui le ferme, le tableau du Mississipi et le tableau du Niagara, et il déclara hardiment que les détails qui les composent étaient « des contes à dormir debout ».

Mais on trouva, même dans le camp hostile à l'écrivain, que ce critique, si sévère à autrui et si confiant envers lui-même, faisait peu d'honneur à son savoir et pas du tout à sa littérature. L'attaque resta sans écho.

On le voit : jusque-là les très rares esprits qui osaient suspecter la véracité de notre voyageur s'appuyaient sur des inexactitudes sans importance, qu'ils croyaient remarquer dans ses ouvrages, particulièrement dans les tableaux d'*Atala*.

C'est un sujet, du reste, où leur opinion rencontrait d'énergiques contradicteurs. Car beaucoup ont célébré, au contraire, la fidélité de la peinture chez Chateaubriand. Il écrivait lui-même dans la *Défense du Génie du Christianisme :*

« Rien n'empêche qu'on ne trouve *Atala* une méchante production; mais j'ose dire que la nature américaine y est peinte avec une scrupuleuse exactitude. C'est une justice que lui rendent tous les

voyageurs qui ont visité la Louisiane et les Florides. Les deux traductions anglaises d'*Atala* sont parvenues en Amérique; les papiers publics ont annoncé, en outre, une troisième édition, publiée à Philadelphie avec succès. Si les tableaux de cette histoire eussent manqué de vérité, auraient-ils réussi chez un peuple qui pouvait dire à chaque pas : Ce ne sont pas là nos fleuves, nos montagnes, nos forêts. » Et alors, le mot qu'on a déjà vu : « Atala est retournée au désert, et il semble que sa patrie l'ait reconnue pour véritable enfant de la solitude. »

L'observation est juste. Il faut dire même que les historiens américains empruntent volontiers des renseignements aux écrits de Chateaubriand sur leur pays. Ils citent son témoignage et s'appuient de son autorité. Ainsi fait Bankroft, par exemple, à propos des Uchees et des Creeks, dans sa grande *Histoire de l'Amérique*.

Parmi nous, il ne manque pas de critiques aux yeux de qui le peintre des forêts américaines montre, dans ses tableaux, une exactitude scrupuleuse, impeccable Pour eux, Chateaubriand est un voyageur qui excelle toujours à bien voir et qui expose très fidèlement ce qu'il a vu. Un professeur de la Sorbonne, membre de l'Institut, M. Gebhart le disait encore récemment dans un feuilleton du *Journal des Débats* (10 janvier 1900) :

« Je suis convaincu que Chateaubriand fut le témoin véridique de ces lointains pays. » Partout où le critique a pu contrôler son témoignage, en Orient, par exemple, en Grèce, en Italie, il l'a trouvé d'une vérité remarquable. « Il nous a rendu, dit-il, la sensation à la fois poétique et *précise* des plus nobles aspects de l'ancien monde... La justesse de sa vision est absolue... L'entrée en Laconie a, dans l'*Itinéraire*, la précision d'une photographie... (Bref), Chateaubriand fut un admirable voyageur... Ici, personne ne saurait découvrir en lui la plus petite trace de charlatanisme ou d'hypocrisie... Il y eut toujours entre son émotion et les spectacles qu'il contemplait et décrivait une harmonie parfaite. »

Beaucoup d'autres ne vont pas aussi loin. S'ils louent la vérité de l'ensemble, ils admettent quelques erreurs de détail. Mais ils ne s'en étonnent pas moins que des esprits vétilleux incriminent, pour cela, la bonne foi du voyageur; ils ne comprennent point qu'on ait pu avoir la pensée de chercher, dans un poème, la précision d'un manuel de géographie. C'était le sentiment de Sainte-Beuve. Après avoir lu les observations méticuleuses de René de Mersenne, les supposant justifiées, il écrivait :

« Les critiques qu'on a faites des premières pages d'*Atala*, quant au peu de fidélité du dessin et des couleurs, nous démontrent que Chateaubriand n'a pas cherché l'exactitude pittoresque réelle;

qu'après une *vue* générale et rapide, il a remanié d'autorité ses *souvenirs*, et disposé à son gré les riches images réfléchies moins encore dans sa mémoire que dans son imagination. »

Sainte-Beuve aurait eu le droit d'ajouter que ses souvenirs eux-mêmes pouvaient tromper l'auteur sur quelques points particuliers : rien n'est plus explicable, rien n'est plus humain.

*
* *

Aussi les attaques qui viennent de se produire ont-elles changé de base. Pour nier la réalité de l'excursion de Chateaubriand à travers le nouveau monde, on ne se fonde plus sur de légères erreurs qui auraient échappé à sa plume d'artiste; on allègue soit l'usage qu'il a fait des livres de ses devanciers, soit l'impossibilité matérielle où il se trouvait, dit-on, dans son court séjour en Amérique, de parcourir les lieux divers qu'il prétend avoir visités.

C'est un maître de conférences de l'Ecole normale, M. Joseph Bédier, qui a récemment hasardé cette opinion audacieuse dans la *Revue d'histoire littéraire de la France.* Les deux longs articles où il cherche à l'établir sont d'ailleurs très étudiés et d'aspect très résistant. Le critique suit pas à pas le voyageur dans ce qu'il croit avoir été son itinéraire; son habileté un peu malveillante recueille avec zèle tout ce qu'il a pu écrire sur ce sujet, où que ce soit, dans l'*Essai*, dans *Atala*, dans le *Génie du Christianisme*, dans *l'Itinéraire*, dans *le Voyage en Amérique*, dans les *Mémoires d'outre-tombe.* Il rapproche tous ces témoignages, tous ces fragments sans suite, tous ces mots tracés à des époques si différentes, parfois en passant et comme d'une plume distraite, et, armé de cette panoplie, il s'escrime contre les récits de l'écrivain. Il suppute les distances, rappelle les moyens de communication, les difficultés du voyage, cite les passages des autres voyageurs, dont celui-ci aurait pu s'inspirer dans ses écrits, à supposer qu'il n'ait pas vu par lui-même ce qu'il a peint avec tant de poésie, et de cette étude, qui a dû lui demander beaucoup de travail et de patience, il conclut que Chateaubriand n'a pas connu les paysages américains, dont son pinceau a tracé de si belles images; il n'est même pas sûr que le jeune voyageur ait rencontré Washington, par qui il raconte qu'il fut reçu à dîner; ni peut-être qu'il ait vu Philadelphie, la première ville qu'il dit avoir visitée après être débarqué à Baltimore.

Ces articles, dont la conclusion est si étrange, ont fait quelque impression sur la partie du public qui suit le mouvement littéraire. C'est qu'ils flattent notre goût actuel pour le paradoxe. Quelques-uns y ont vu de plus une arme précieuse contre un grand écrivain dont ils ne sont pas fâchés, tout en l'admirant, de taquiner

la réputation et d'affaiblir l'autorité. Et puis, sur les imaginations d'à présent, les chiffres ont un empire fascinateur; on ne prend même pas la peine de les vérifier; on accepte, à peu près sans contrôle, des conclusions où l'arithmétique paraît conduire, si invraisemblables qu'elles soient d'ailleurs. Peu d'époques ont professé un tel culte pour l'addition et la soustraction.

Dans le journal *le Temps*, M. Gaston Deschamps a consacré de longues colonnes à résumer l'étude de M. Bédier. Il l'aggrave même en l'analysant, — on le verra plus loin, — et il en arrive à conclure que Chateaubriand pourrait bien n'être, après tout, qu' « un Tartarin sublime ».

La question est donc posée devant l'opinion. J'ai voulu l'étudier de près à mon tour. Dans une discussion solennelle, j'ai dû m'en expliquer. Les réponses que j'ai faites ont paru aux juges éminents, qui les avaient provoquées, mériter d'être connues du public. Il n'est pas bon de laisser s'accréditer des erreurs, fâcheuses pour la mémoire d'un écrivain qui est une de nos gloires.

II

Il faut faire d'abord une remarque essentielle. Dans ce que Chateaubriand a publié, en divers ouvrages, sur les lieux, les mœurs, la faune et la flore de l'Amérique, il y a une part qu'il doit aux observations des voyageurs qui l'ont précédé et une part qui vient de son expérience personnelle. Il a fait comme tout homme qui sait voyager : il a préparé son voyage avant de l'entreprendre; il ne s'est pas contenté de voir, il a étudié comme il a vu.

Faut-il l'en blâmer? Assurément non; et c'est même, je crois, ce que personne ne sera tenté de contredire. Il n'a pas négligé davantage de consulter les livres compétents, quand il a dû commencer, quinze ans plus tard, ce voyage célèbre aux pays orientaux, dont est sorti l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

Mais, en partant pour l'Amérique, les projets grandioses dont se berçait son enthousiasme l'avaient obligé à une préparation plus sérieuse encore; il avait compulsé longuement, on l'a vu, une multitude d'ouvrages; il avait pris des notes nombreuses dont il entendait se servir et qu'il espérait contrôler. Son absence fut assez courte, je l'ai dit; il renonça à découvrir le passage de la mer Polaire et rentra sans avoir séjourné, autant qu'il y comptait, dans les « solitudes américaines ». Mais, sur les choses qu'il n'avait pas vues lui-même il lui restait le résultat des études qu'il avait faites pour se préparer à les voir. A l'aide de ces notes précieuses, il put donner dans ses livres des renseignements intéressants sur la topographie

des lieux, l'étendue précise des lacs ou des fleuves, les distances qui séparent un point d'un autre, les mœurs des habitants qui erraient alors dans ces régions sauvages, les fleurs qu'on y rencontre et les animaux qui y vivent. Il a pu connaître par lui-même, et il a connu beaucoup de ces détails, mais il tient les autres des sources qu'il a fréquentées, cela n'est pas douteux.

M. Gaston Deschamps, qui lui est si sévère, a écrit lui-même un livre sur *la Grèce d'aujourd'hui*. C'est aussi un livre de voyages. Le voyageur voudrait-il assurer qu'il ne doit rien à personne? Aurait-il regardé tous ses devanciers comme indignes de lui fournir des informations, dont il voulût profiter pour lui d'abord et ensuite pour le public? Oh! je sais que son ouvrage, alerte et anecdotique, ne prétend pas à l'honneur d'être lourd de substance. Mais si peu qu'il y ait mis de choses instructives, de renseignements précis, oserait-il jurer qu'il ne les tient que de lui-même?

Quant à moi, qui ai visité aussi Athènes, avant de partir j'avais lu, je l'avoue, *la Grèce d'aujourd'hui*, — et quelques autres « Grèce » encore. Ces souvenirs m'accompagnaient, se mêlant à mes impressions, et si j'avais écrit plus que je ne l'ai fait sur ma trop rapide excursion près de l'Acropole, aux rivages de Délos et dans la plaine d'Olympie, à moins de me résoudre à ne rien dire qui méritât d'être retenu, j'aurais usé d'autrui sans doute encore plus que de moi-même.

C'est donc se donner beaucoup de peine pour peu de profit que de prouver, à grands renforts de citations savantes, que Chateaubriand a puisé à plus d'une source. Je vous assure que je m'en doutais. Quand il dit que le lac Erié a 100 lieues, que de la rivière Magette à celle de Saint-François il y a 70 milles, de celle-ci aux Akansas 108 milles, des Akansas au Yazous 158 milles, et de la Nouvelle-Orléans, — où il déclare nettement n'être pas descendu, — 856 milles, par le fleuve, jusqu'à l'embouchure de l'Ohio, je n'ai besoin d'aucune preuve pour être sûr qu'il n'a pas pris ces mesures lui-même, et qu'il met à contribution une science étrangère.

Et de même, je savais d'avance qu'il n'avait pas contemplé de ses yeux la tribu des castors tenant un « conseil général », vers le mois de juillet, pour examiner « s'il est expédient de réparer l'ancienne ville et l'ancienne chaussée, ou s'il est bon de construire une cité nouvelle et une nouvelle digue ». Je soupçonnais bien qu'il ne les avait pas vus abattre les arbres, les traîner, « à l'aide du flottage, jusqu'à leurs villes », ni se retirer dans les bois quand vient la fonte des neiges.

Mais je ne lui en suis pas moins reconnaissant d'avoir recueilli, à mon ntention, ce qu'il trouvait de plus intéressant chez les natu-

ralistes; je lui sais gré d'avoir jeté sur des renseignements, que je ne serais pas allé chercher où ils étaient, les grâces pittoresques de son style qui en augmentent si vivement l'attrait.

*
* *

Peut-on voir là un larcin? Je ne crois pas que quelqu'un l'ose vraiment. D'autant que l'auteur ne cherche nullement à dissimuler l'origine de ses informations. Vous vous efforcez d'établir que, s'il a parlé avec compétence des animaux, des plantes et des poissons qu'on rencontre dans ces contrées de l'Amérique, il est redevable à l'Américain Bartram, surtout au Jésuite Charlevoix et à quelques autres, dont il a utilisé les ouvrages et reproduit les idées.

En vérité, à quoi bon cet effort? Sauf le plaisir de travailler à une collection, en réunissant les passages analogues aux siens retrouvés péniblement dans les relations de ces voyageurs, je ne vois pas bien à quels résultats ce travail peut conduire, puisque Chateaubriand indique tout le premier les ouvrages dont il s'inspire. Lui-même allègue l'autorité du P. Charlevoix et celle de Bartram, pour ne parler que de ceux-là, non pas une fois mais plusieurs. Il se réfère même à des ouvrages où l'on ne retrouve aucune trace de ses emprunts. Pour ce qui regarde Bartram, en particulier, dans le *Voyage en Amérique*, il nous apprend qu'il avait pris dans son ouvrage des notes nombreuses, que l'on trouvera mêlées aux siennes, sans qu'il lui soit possible à lui-même, après tant d'années, de distinguer son bien de celui d'autrui. Le passage est décisif; le voici :

« Immédiatement après la description de la Louisiane, viennent dans le manuscrit quelques extraits des voyages de Bartram, que j'avais traduits avec assez de soin. A ces extraits sont entremêlées mes rectifications, mes observations, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions, à peu près comme les notes de M. Ramond à sa traduction des *Voyage de Coxe en Suisse*. Mais, dans mon travail, le tout est beaucoup plus enchevêtré, de sorte qu'il est presque impossible de séparer ce qui est de moi de ce qui est de Bartram, ni souvent même de le reconnaître. Je laisse donc le morceau tel qu'il est. » (Edit. Garnier, p. 91.)

Or c'est justement à travers les pages qui suivent cette formelle déclaration que M. Bédier fait sa cueillette. Pour tout ce qui précède, je n'oserais certainement pas avancer que Chateaubriand n'ait emprunté aucun aperçu, aucun détail, aucun chiffre. Mais la vérité est néanmoins que, dans les vingt-cinq ouvrages qu'il a eu la patience de dépouiller pour essayer de le prendre en flagrant délit, M. Bédier avoue avoir cherché inutilement des ressemblances.

« Notre recherche des sources, dit-il, est restée à peu près vaine

pour les quatre-vingts premières pages du *Voyage en Amérique*. Assurément, *la plupart de ces récits sont tout spontanés*. Mais de longs morceaux, l'aperçu des lacs du Canada, la description des cours de l'Ohio et du Mississipi, d'autres encore, doivent être empruntés à des livres sur lesquels nous n'avons pas su mettre la main. »

Aussi voilà qui est à bien remarquer! Sur la très grande partie du voyage, de Baltimore à Philadelphie, à Boston, au Niagara, aux rives de l'Ohio, à celles du Mississipi, à la chaîne des Apalaches, tout le zèle d'un chercheur opiniâtre ne parvient pas à découvrir la trace d'une inspiration étrangère. *La plupart* même des récits lui paraissent absolument propres à celui qui les a faits.

Il soupçonne seulement que le narrateur a dû s'aider, pour les détails si précis qu'il donne sur la topographie et les distances. Et le soupçon est justifié certainement, non seulement par l'impossibilité où serait un voyageur de réunir tant de renseignements, à lui seul, sans le secours d'aucun livre, mais par l'aveu très sincère de Chateaubriand lui-même. Car à propos des notions géographiques, qu'il présente sur le lac Supérieur, — où du reste il n'est pas allé, — il écrit en note : « C'était la géographie erronée du temps; elle n'est plus la même aujourd'hui. » Il ne nous cache donc pas, il laisse très clairement entendre, qu'il a suivi sur ce sujet des géographes de son époque. Le jour où ces géographes seront connus, quelque professeur distingué de l'Ecole normale, ou d'ailleurs, composera sans doute quelque savant article, pour établir laborieusement qu'il est arrivé à Chateaubriand de faire... ce qu'il dit lui-même avoir fait.

En attendant, retenons bien que tous les rapprochements, signalés entre son texte et celui de Bartram, concernent les pages qu'il a déclaré d'avance contenir des notes de Bartram confondues avec les siennes.

Qu'il ait lu aussi et de très près le P. de Charlevoix, cela ne saurait être douteux. Il s'en est servi tout particulièrement à propos des notions qu'il donne sur l'histoire naturelle de l'Amérique, ainsi que sur les coutumes de ses habitants. J'ai déjà dit qu'avant de quitter la France, il avait rassemblé beaucoup de notes, dont il a mis la substance dans son *Voyage*, du moins *en partie*. Il fait, d'ailleurs, précéder ces tableaux de l'introduction très importante que voici :

« Ici finit, à proprement parler, l'*Itinéraire* ou le mémoire des lieux parcourus; mais il reste dans les diverses parties du manucrit une multitude de détails sur les mœurs et les usages des Indiens. J'ai réuni ces détails dans des chapitres communs, *après*

les avoir soigneusement revus et amené ma narration jusqu'à l'époque actuelle. Trente-six ans écoulés depuis mon voyage ont apporté bien des lumières et changé bien des choses dans l'ancien et le nouveau monde; *ils ont dû modifier les idées et rectifier les jugements de l'écrivain.* »

Il est impossible d'avertir ses lecteurs avec plus de clarté que les descriptions qui vont suivre n'ont pas été écrites par l'auteur à l'aide seulement de ce qu'il avait observé lui-même. Ce n'est plus qu'une étude, faite avec des souvenirs personnels... et aussi avec des livres [1]. Et alors, si entre ces livres et son texte, on rencontre un certain nombre d'analogies, même assez prochaines, — ce qui est rare, — pourquoi s'étonner comme si l'on prenait l'auteur en faute? Pourquoi crier à l'imposture et parler irrévérencieusement de sublime Tartarin?

Ceci ne s'applique point à M. Bédier. Dans le second de ses articles, celui où il traite des sources du *Voyage en Amérique*, M. Bédier cite impartialement les endroits où l'auteur en parle lui-même, et, à la suite de ses soixante pages, il conclut, avec la même impartialité..., qu'il n'y a vraiment rien à conclure. M. Deschamps le résume, mais malheureusement sans l'imiter. On a vu qu'il s'autorise de ces rapprochements pour accuser l'auteur de mensonge. Ce qu'il y a de plus grave encore peut-être, c'est qu'il ne rappelle pas, même d'un mot, même par allusion, les passages si importants où Chateaubriand annonce avec franchise que, pour le fond, ce qu'on va lire n'est pas tout à fait original, et qu'on trouvera même des extraits de certains ouvrages parmi les notes qu'il doit à lui seul. Ce silence est très regrettable. L'impression du lecteur en est

[1] On pourrait renvoyer à bien d'autres endroits, où Chateaubriand parle des auteurs dont il use. Ainsi fait-il à propos de la grammaire des Hurons : « J'ai puisé la plupart des curieux renseignements que je viens de donner sur la langue huronne dans une petite grammaire iroquoise *manuscrite* qu'a bien voulu m'envoyer M. Marcoux, missionnaire au Saut-Saint-Louis, district de Montréal. » (*Voyage*, édit. Garnier, p. 146.) — Dans le *Génie* (I, V, X), il renvoie à Bartram pour les *puits* des Florides qu'habitent des crocodiles, et encore à propos du tableau d'une troupe de caïmans embusqués pour assaillir des bancs de poissons. Dans le même ouvrage (note VIII, édit. Garnier, p. 558), parlant des ruines du Scioto, il écrit en note : « On peut voir, sur ce que nous disons ici : Duprat, Charleroix, etc., et les derniers voyageurs en Amérique, tels que Bartram, Imley, etc. Nous parlons aussi d'après ce que nous avons appris nous-même sur les lieux. » Aussi est-il un peu étrange que, abusant d'un mot, dit en passant dans le *Génie* (p. 91) : « Ici, nous ne suivrons personne », M. Bédier y signale l'attitude « ordinaire » de Chateaubriand au sujet de ce qu'il a écrit sur l'Amérique. On vient de voir des preuves contraires; remarquons particulièrement le dernier passage : « Nous parlons *aussi*, etc. » Il n'affecte donc pas de tout vouloir tirer de lui-même.

absolument changée. Exposer ainsi la question, c'est la défigurer. Et pour quel profit vraiment, dans quel dessein?

*
* *

Il faut ajouter que, même au cours des pages qu'il dit être inspirées, çà et là, d'autres récits, l'auteur n'est pas simplement un écho; il apporte aussi des observations personnelles. Partant de ce qu'il désire prouver, à savoir que Chateaubriand n'est redevable de rien à lui-même, M. Bédier écrit bravement à propos de l'ours : « Quelques traits seulement sont pris à Charlevoix; *j'ignore* la source des autres »; à propos du cerf : « La source m'est *inconnue* »; à propos du bison : « Le premier alinéa seul est pris textuellement à Charlevoix. *Je n'ai pas retrouvé* la source des autres »; à propos des mœurs des sauvages : « *Je ne sais* où Chateaubriand a pris sa description des rites du mariage sauvage. »

Tout cela suppose établi... ce que vous vous proposez justement d'établir. Vous dites aussi que vous n'avez pas découvert l'auteur chez qui Chateaubriand a puisé ce qu'il raconte sur le serpent à sonnettes et les serpents de l'Amérique en général. Et s'il ne l'a puisé chez personne? Car enfin, si vous aviez eu la chance de découvrir cet auteur vainement cherché, vous admettriez facilement que lui, du moins, il a recueilli les renseignements sur les lieux mêmes; pourquoi refusez-vous de l'admettre pour Chateaubriand, obstinément et en toute occasion? Le parti pris saute aux yeux.

Ce petit chapitre des serpents prête d'ailleurs à d'autres réflexions. Pour composer les vingt-cinq lignes qui restent, après celles dont vous déclarez ne pas connaître l'origine, vous nous contez que l'auteur a compulsé six ouvrages différents.

Six ouvrages, dont trois en anglais, pour vingt-cinq lignes! Cela paraît beaucoup, je vous assure, un peu trop même, pour qu'on arrive facilement à le croire, du moins quand on n'a pas l'avantage, en le croyant, de se payer de la peine qu'on a prise à faire l'enquête.

Quoi qu'il en soit, vous regrettez d'abord de n'avoir pu introduire, dans ce que vous appelez votre musée, « le serpent à sonnettes et certain serpent noir et jaune », dont vous avouez n'avoir pas découvert la trace, et vous ajoutez avec une émotion que le lecteur vous envie : « Du moins, avons-nous eu la *joie* de retrouver le serpent à deux têtes; nous l'avions recherché avec un acharnement de collectionneur. » Examinons donc un instant cette perle de la collection dont vous êtes si fier.

Chateaubriand a écrit : « Le serpent à deux têtes est peu commun : il ressemble assez à la vipère; toutefois ses têtes ne sont pas comprimées. »

Or vous avez fini par rencontrer le texte suivant, chez le naturaliste Bonnet :

« Il est douteux que le serpent à deux têtes forme une espèce. On n'en a encore vu que deux : l'un qui fut pris près du lac Champlain et donné en présent à lord Amerhst, et l'autre conservé dans le musée du collège d'Yale. »

J'ai déjà dit que Chateaubriand avait déclaré s'être inspiré de ses devanciers. Ce passage est peut-être un de ceux qu'il a consultés avant d'écrire, quoiqu'il ait été publié en 1795, quatre ans après son voyage. Mais j'avoue que la comparaison des deux textes ne m'en paraît pas du tout la preuve. Tout ce qu'il y a de commun entre eux c'est que le serpent à deux têtes existe et qu'il est rare. On n'est pourtant pas tenu d'avancer des assertions contraires à la réalité, sous peine de passer légitimement pour avoir pillé ses prédécesseurs. Quand deux auteurs parlent du même fait avec exactitude, même si l'un ignore ce que l'autre a dit ou va dire, ils se rencontrent nécessairement sur les points essentiels.

Or, c'est à cela que se borne ici la rencontre. Remarquons bien que les détails donnés par Bonnet ne se trouvent pas dans Chateaubriand, et que réciproquement il y a dans Chateaubriand des détails qui ne se trouvent pas dans Bonnet. Ce n'est pas dans Bonnet que l'auteur du *Voyage en Amérique* a pu apprendre que le serpent à deux têtes ressemble à la vipère; ce n'est pas par son témoignage qu'il a été amené à écrire que les têtes de ce reptile ne sont pas comprimées. Car Bonnet ne dit ni l'un ni l'autre. Bref sur *quatre* faits, exprimés succinctement en trois lignes, il y en a *deux* dont la connaissance n'a *pu* venir à Chateaubriand de ce que M. Bédier appelle sa source.

Et voilà ce qu'il importe extrêmement de ne pas oublier ! Entre les morceaux, qu'une enquête minutieuse lui oppose, et les siens, il existe presque toujours, en dehors même du style, des différences caractéristiques. Même quand il s'inspire, — et on a vu qu'il ne s'en cache pas, — il modifie souvent les renseignements qui lui viennent d'autrui, et il en ajoute que le texte original ne contient pas. Je n'en veux demander la preuve qu'aux propres citations dont on se fait une arme contre lui. Parle-t-il d'une ruine indienne que Bartram a décrite avant lui, il dit, — ce que Bartram ne dit pas, — que le monticule où elle se trouve mesure de quarante à quarante-cinq pieds de haut. Dans les deux lignes qu'il consacre à l'arbre pour le mal de dents, il ajoute à la description de Charlevoix que les branches en sont épineuses. Il appelle *Arctosa* une plante que le Père Jésuite nomme *Atoca*.

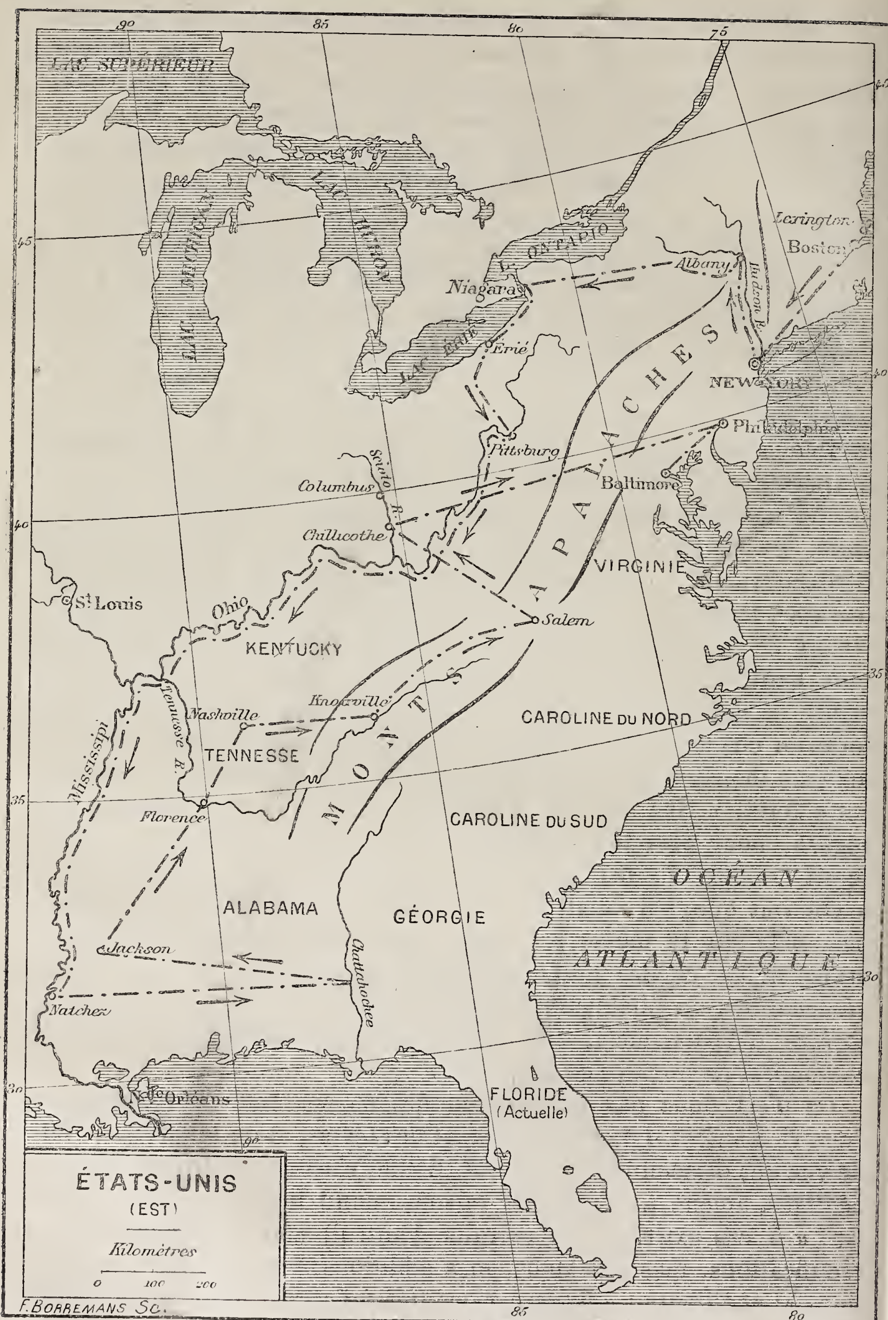
De la description rapide qu'il a faite du poisson d'or, on rappro-

che celle de Bartram. Voyez cependant ces traits particuliers : Il écrit que ce poisson est *carnivore*, ce qui n'est pas dans l'auteur américain; il donne la couleur de l'*or bruni* à l'iris de ses yeux, que son devancier dit être d'*une belle couleur rouge*. Il ajoute qu'une barre brune longitudinale traverse ses flancs, détail très précis qui ne se rencontre point dans Bartram. Enfin, le nom même est différent : si l'on en croit Bartram, les Indiens appelaient ce poisson, *ventre rouge ;* et lui raconte qu'ils l'appelaient *poisson d'or*.

On pourrait présenter des observations analogues au sujet de presque tous les passages comparés. En plaçant l'une à côté de l'autre les deux descriptions des femmes Muscogulges, celle de l'ouvrage américain et celle du *Voyage*, M. Bédier reconnaît lui-même que le second écrivain rapporte un usage que le premier semble avoir ignoré. Qu'on lise aussi la description comparée d'Apalachucla, sur le Chata-Uche. Dans les terres basses comme sur les hauteurs on trouve confondus là, d'après Bartram, les lauriers, les platanes, les ormes et les chênes. Or, voici ce que dit Chateaubriand : « A mesure que vous gravissez de terrasse en terrasse, les arbres changent selon l'élévation du sol : au bord de la rivière ce sont des chênes-saules, des lauriers et des magnolias; plus haut, des sassafras et des platanes; plus haut encore des ormes et des noyers; enfin la dernière terrasse est plantée d'une forêt de chênes, parmi lesquels on remarque l'espèce qui traîne de longues mousses blanches. Des rochers nus et brisés surmontent cette forêt. » Sur quoi M. Bédier, qui met les deux passages en regard, pour chercher dans le premier l'original dont le second serait la copie, ne peut cependant s'empêcher cette fois d'écrire : « On voit que, s'il fallait en croire Bartram, ces arbres croîtraient pêle-mêle sur le même sol. Mais, bien qu'en quelques pays les ormes et les chênes puissent pousser côte à côte, les *heureuses observations* de Chateaubriand nous apprennent que, sur l'amphithéâtre d'Apalachucla, ces diverses essences s'étagent, sans se confondre, de terrasse en terrasse. »

Ce n'est donc pas un écrivain qui se contente de démarquer l'œuvre d'autrui. Le rapprochement des textes, si on le fait au point de vue des dissemblances, que M. Bédier s'est donné le tort de trop négliger, amène à lui donner raison, quand il écrit comme on l'a vu : « A ces extraits (aux extraits d'autrui) sont entremêlées mes rectifications, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions »; et ailleurs : « Nous parlons *aussi* d'après ce que nous avons appris nous-même sur les lieux[1]. »

[1] M. Bédier, qui ne veut pas en général que Chateaubriand ait rien su par sa propre expérience, plutôt que de lui reconnaître ce mérite, aime



CARTE

POUR L'ÉTUDE DU VOYAGE DE CHATEAUBRIAND EN AMÉRIQUE

N. B. — Le pointillé indique le tracé d'itinéraire dont cet article combat l'ensemble.

Voilà la vérité, et la vérité reconnue, proclamée d'avance, par lui-même! De l'usage qu'il a fait de ses sources, on ne peut donc rien conclure contre la sincérité de ses récits. M. Bédier l'avoue; et il a raison. Aussi a-t-il cherché ailleurs des armes plus pénétrantes — à ses yeux.

III

Voici son raisonnement général : Chateaubriand est parti de Saint-Malo le 8 avril 1791; il est rentré au Havre le 2 janvier 1792. Arrivé tardivement à Baltimore, le 10 juillet, il s'est rembarqué à Philadelphie le 10 décembre. Il n'a donc passé que cinq mois sur le continent américain. Or il n'est pas possible qu'en cinq mois il ait parcouru tout le pays qu'il dit avoir exploré. Pour en donner la preuve, M. Bédier trace alors l'itinéraire qui lui *semble* ressortir des endroits divers de ses livres, où Chateaubriand a parlé de son voyage, soit longuement, soit en passant ou seulement par allusion. C'est justement cet itinéraire qu'indique le pointillé tracé sur la carte ci-jointe. Il est hypothétique, et, à mon sens, en grande partie inexact.

*
* *

Commençons par définir avec précision ce que le voyageur déclare *formellement* avoir visité. Il a visité Baltimore, Philadelphie, New-York, Boston, où il est allé saluer à Lexington, dans le voisinage, « le premier champ de bataille de la liberté américaine ». Revenant alors à New-York, il a pris le paquebot qui faisait voile, sur l'Hudson, jusqu'à Albany. C'est à ce moment que, accompagné d'un guide, il entre dans les forêts vierges pour se diriger vers le Niagara. Le voilà dans l'enivrement où le jetaient les grandes solitudes!

« Hélas! je me figurais être seul dans cette forêt où je levais une tête si fière! Tout à coup je vins m'énaser contre un hangar. Sous

mieux s'accuser lui-même en bien des endroits, comme je l'ai dit, de n'avoir pas su mettre la main sur les ouvrages qu'il a exploités, et il va même encore au delà : il préfère, — chose piquante! — soupçonner Chateaubriand de s'être fait à lui-même des emprunts! Ainsi, il ne craint pas d'écrire que, pour peindre la tempête qui l'assaillit à son retour d'Amérique, l'auteur des *Mémoires* s'est contenté de copier, — très imprudemment, puisqu'elles étaient déjà connues, — les *Tempêtes fameuses* des *Natchez* et des *Martyrs*, alors qu'il est évident que c'est la poésie qui s'est inspirée de la réalité, comme il paraît tout naturel, et non la réalité de la poésie, ce qui serait tout à fait nouveau. Ayant à décrire une tempête, Chateaubriand ne pouvait pas ne pas mettre à profit le souvenir de celle qu'il avait essuyée à sa rentrée en France, et que mentionne déjà le *Voyage en Amérique*, composé, d'après M. Bédier, avant 1800, c'est-à-dire une dizaine d'années plus tôt que les *Martyrs*. Avancer le contraire, c'est vraiment pousser un peu loin le désir de déprécier l'exactitude de ses récits.

ce hangar s'offrent à mes yeux ébaubis les premiers sauvages que j'aie vus de ma vie. Ils étaient une vingtaine, tant hommes que femmes, tous barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux passés dans les narines. Un petit Français, poudré et frisé, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, râclait un violon de poche, et faisait danser *Madelon Friquet* à ces Iroquois : M. Violet (c'était son nom) était maître de danse chez les sauvages. On lui payait ses leçons en peaux de castors et en jambons d'ours. Il avait été marmiton au service du général Rochambeau, pendant la guerre d'Amérique. Demeuré à New-York après le départ de notre armée, il se résolut d'enseigner les beaux-arts aux Américains. Ses vues s'étant agrandies avec le succès, le nouvel Orphée porta la civilisation jusque chez les hordes sauvages du nouveau monde. En me parlant des Indiens, il me disait toujours : « Ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses. » Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers; en effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. M. Violet, tenant son petit violon entre son menton et sa poitrine, accordait l'instrument fatal; il criait aux Iroquois : *A vos places!* Et toute la troupe sautait comme une bande de démons. »

Chateaubriand contempla avec ravissement la cataracte du Niagara qu'il a si magnifiquement décrite. De là, s'associant à une caravane de planteurs, — son guide était rentré à Albany, — il s'avança vers Pittsburg, descendit l'Ohio, aperçut les ruines indiennes, qui se trouvaient à l'endroit où le Scioto entre dans cette rivière, vit « l'en-haut » du Mississipi, la Louisiane, qui s'étendait alors sur les deux rives du fleuve, pénétra dans les Florides, conversa avec des sauvages de la tribu des Natchez, et aussi avec des Muscogulges et des Siminoles, passa les montagnes bleues, dans les Apalaches, et, par les terres défrichées, gagna Philadelphie, où il se rembarqua pour la France.

Voilà, quant à son itinéraire, les seuls points qui ressortent nettement de ses récits. Le reste se compose de tableaux ou d'épisodes, et aussi de notions géographiques qu'il puise parfois ailleurs, nous l'avons vu, que dans ses observations. Si l'on veut s'en tenir à ses affirmations catégoriques, et ne pas le conduire où il ne dit nulle part être allé, il ne faut pas étendre ses courses plus loin, ni essayer de déterminer avec précision ce qu'il a laissé dans le vague et ce qu'il nous est impossible cependant de savoir autrement que par lui.

Revenons donc sur les grandes étapes de son voyage, sur celles du moins pour lesquelles il est besoin de fixer le sens qu'il donne à certains noms, ou à propos desquelles on l'attaque.

Il n'y a pas à insister tout d'abord sur l'excursion à la cataracte du Niagara. M. de Mersenne a querellé l'auteur d'*Atala* sur la distance d'où l'on entend le bruit de la cataracte. Mais il paraît, d'après M. Bédier (p. 552), que c'est lui qui se trompe. Il se trompe aussi, de l'aveu unanime, sur la région d'Albany au Niagara. Ce qui amène à dire que, si sa méthode avait quelque valeur, si des erreurs suffisaient à prouver qu'on n'a pas vu ce dont on parle, c'est lui, c'est ce critique anonyme et rodomont, qui serait convaincu de n'être jamais allé à la cataracte.

Sur les bords de l'Ohio, c'est M. Bédier qui arrête Chateaubriand. Il prétend que, à la saison de l'année où le voyageur dut arriver à Pittsburg, c'est-à-dire vers la mi-septembre, l'Ohio n'avait pas assez d'eau encore pour qu'on y pût naviguer : il n'est navigable qu'au printemps et à l'automne, et l'automne ne commence qu'en octobre. Or les chiffres sont les chiffres : le commencement d'octobre, ce n'est pas la fin de septembre.

Ceci est évidemment une mauvaise guerre. C'est combattre pour le seul plaisir de combattre; car, outre cette chicane un peu vaine sur le début d'une saison, qui peut commencer, en réalité, un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant les années, puisqu'il a étudié ces questions, M. Bédier sait bien que, sauf les bateaux trop pesants, l'Ohio permet la navigation à toute époque. Voici, d'ailleurs, un texte décisif. Je le prends dans un ouvrage de ce siècle : *Voies de communication aux Etats-Unis*, par Henri Stucklé (p. 433):

« Les eaux de l'Ohio offrent une belle navigation pour des bateaux à vapeur de première classe, pendant six mois, et pour des bateaux tirant peu d'eau pendant tout le reste de l'année, lorsque les glaces n'interrompent pas les communications. »

Comme on était alors à la fin de l'été, ce dernier péril n'existait pas; et, d'autre part, Chateaubriand usa de bateaux légers, nous le dirons tout à l'heure.

Mais aurait-il préféré, on ne sait par quelle étrange fantaisie, des bateaux lourds et d'un grand tirant, il pouvait très bien trouver la rivière en état de les porter. Car, « à vrai dire, écrit le voyageur Michaux, celui même qui raconte que les gros chalands ne peuvent flotter qu'au printemps et à l'automne, à vrai dire, en cas de pluies abondantes dans les monts Alleghanys (ou Apalaches), on peut descendre l'Ohio *en toute saison* », et plus facilement encore, n'est-ce pas, quand on se trouve à la veille même de l'automne, ce qui était alors le cas de Chateaubriand.

M. Bédier cite lui-même ce texte, qui ne souffre pas de réplique. Aussi bat-il en retraite; il dit n'avoir voulu que « marquer une difficulté » et avoue que notre voyageur a bien *pu* descendre l'Ohio

à ce moment de l'année, même en chaland. Mais alors pourquoi lui avoir cherché cette querelle d'Allemand?

*
* *

Chateaubriand s'embarque donc sur l'Ohio. Mais dans quelle sorte d'embarcation?

« On pouvait alors, dit M. Bédier, descendre l'Ohio et le Missisipi, soit en pirogue, soit sur de grands chalands de transport. »

Il faut remarquer que le voyage en pirogue est deux fois plus rapide que le voyage en chaland. M. Bédier le sait et le dit. Or sa thèse demande que le voyageur avance lentement; sinon il arriverait peut-être à effectuer son itinéraire en temps voulu, et il n'y aurait plus ni thèse, ni article, ni bruit autour de l'article et de la thèse. Le critique prononce donc avec assurance que Chateaubriand a pris un grand chaland de transport.

Y aurait-il eu, par hasard, de ces chalands qui auraient fait le service de la rivière? Evidemment non. Même, — toujours d'après M. Bédier, — on n'en trouvait point de fabriqués d'avance à Pittsburg. Chacun d'eux « ne servait que pour un seul voyage d'aval. Faute de pouvoir remonter les courants du Mississipi, ils étaient vendus à l'arrivée à la Nouvelle-Orléans comme bois d'arrimage ou comme bois à brûler. Il en résulte qu'on ne les construisait chaque année à Pittsburg que sur commande ».

On voit maintenant tout le profit qu'il y a pour la thèse à préférer le voyage sur les gros bateaux au voyage sur de petits canots légers. Ceux-ci étant toujours prêts et faisant la route bien plus vite, le voyageur pourra partir plus tôt, n'ayant pas à attendre qu'on fabrique un bateau exprès pour lui, et il descendra le courant avec beaucoup plus de rapidité.

Seulement on trouvera peut-être que des deux manières de naviguer, Chateaubriand n'a pas dû nécessairement choisir celle qui sert le mieux l'opinion de M. Bédier, parce qu'elle l'eût incommodé lui-même davantage. Il aura fait son choix justement à rebours.

La navigation en canot paraît au critique quelque chose de si extraordinaire, qu'il prétend n'avoir pas besoin de preuves pour être convaincu que Chateaubriand ne l'a pas pratiquée.

J'avoue que ceci m'étonne étrangement. Car on naviguait alors sur les rivières d'Amérique bien plus en canot qu'en chaland. C'est en pirogue que le voyageur Michaux va sur l'Ohio de Weeling à Limestone; c'est en pirogue que le voyageur Smith descend l'Ohio et le Mississipi, du confluent du Kentucky jusqu'à la Nouvelle-Orléans. A son tour, le voyageur Bartram, dont M. Bédier use si abondamment contre notre écrivain, parcourt les rivières améri-

caines sur un simple canot. M. Bédier me permettra-t-il de lui dire que le jour où il lui plaira de visiter, lui aussi, après Chateaubriand, la cataracte du Niagara et le reste, s'il se mêle un peu aux habitants, s'il tient à vivre de leur vie, il n'affrontera pas autrement que dans un canot la vaste étendue même des grands lacs. Car c'est le moyen de naviguer commun dans ces contrées; je le tiens de voyageurs qui en arrivent. Et à supposer que notre distingué contemporain préfère la rapidité et le confortable des bateaux à vapeur, je n'ai pas besoin de lui rappeler que Chateaubriand ne pouvait faire comme lui. En 1827, l'auteur des *Voyages en Amérique* écrivait (p. 206) : « Aujourd'hi des bateaux à vapeur sillonnent ces lacs où l'on voyait à peine, il y a trente ans, quelques pirogues de sauvages ».

Ceci montre de plus qu'on a tort de dire que le voyageur n'a pas parlé de pirogues. Il n'a pas écrit qu'il avait descendu l'Ohio en pirogue, dit-on. Mais a-t-il écrit davantage qu'il l'avait descendu en chaland? En l'absence des renseignements précis qu'il ne donne pas sur ce point, si elle désire interpréter son silence, la critique a le devoir de supposer qu'il a usé des embarcations dont il parle sans cesse et non de celles dont il ne parle jamais.

Car je ne me souviens pas d'avoir vu une seule fois les chalands nommés dans ses divers récits américains. Que s'ils l'étaient, par hasard, ce serait, à coup sûr, très rarement. Les canots, au contraire, sont rappelés sans cesse. On dirait que l'auteur ne connaît pas d'autre moyen de naviguer sur les cours d'eau du Nouveau Monde.

Et d'ailleurs, quoi qu'en pense M. Bédier, il a dit bien des fois qu'il naviguait lui-même en canot. Par exemple : « Nous débarquâmes à l'orée d'une plaine de forme circulaire; nous mîmes notre *canot* à l'abri sous un groupe de marronniers qui croissaient presque sur l'eau. » (*Voyage*, p. 91.) Ailleurs, on le voit « embarqué dans le *canot* avec les filets et les lignes » (p. 94). Une autre fois : « La chaleur était accablante, nous naviguions au milieu des marais; nos *canots* prenaient l'eau » (p. 97). « Le ciel est sur ma tête, l'onde limpide sous mon *canot*, qui fuit devant une brise légère » (p. 75). Un peu plus loin : « Sept heures du soir. Nous avons traversé la fourche de la rivière et suivi la branche du sud-est. Ayant tiré notre *canot* à terre, les uns ont amassé des branches sèches, etc. » (p. 75).

On trouve même, dans ces récits, le souvenir d'un usage qui peut nous paraître étrange, mais qui est pratiqué aujourd'hui encore parmi les Indiens de ces régions. Quand on a besoin de passer dans une rivière qui ne communique pas avec celle où l'on navigue, ou bien si la rivière fait un trop long détour, et qu'il y ait avantage à « couper des pointes », le canot est retiré de l'eau et porté sur les épaules.

« Demain, nos hôtes nous aideront à porter notre *canot* à un fleuve, qui n'est qu'à 5 milles du lieu où nous sommes » (p. 79).

Mais alors, dira-t-on, pourquoi s'associer avec des colons, si l'on ne doit pas fréter, à frais communs, un bateau de transport?

Pourquoi? Mais parce qu'il était impossible de voyager seul dans ces déserts, sans s'exposer aux plus graves périls. M. Bédier le sait bien, puisqu'il écrit : « Les deux rives du fleuve étaient infestées de sauvages en embuscade, qui tiraient sur les « chairs blanches », ou attaquaient la nuit la pirogue amarrée. » La prudence exigeait donc qu'on fît partie d'une caravane.

Il y avait ainsi sur les rivières des groupes de canots voyageant ensemble, qui formaient comme des flottilles. Ces flottilles sont rappelées plusieurs fois par Chateaubriand. Dans *Atala*, par exemple, il peint la tribu des Natchez remontant l'Ohio sur une foule de pirogues. Les *Mémoires d'outre-tombe* parlent à leur tour de ces « nacelles d'écorce », de ces « canots s'avançant à la file » l'un derrière l'autre, dans lesquels les Indiens s'aventurent sur le lac Erié, si renommé cependant par ses tempêtes. Le péril n'était pas le même, naturellement, sur les eaux plus calmes des fleuves.

Concluons donc que Chateaubriand a voyagé en canot avec sa caravane. Nous étudierons plus loin les conséquences.

*
* *

Mais jusqu'où la flottille est-elle descendue? M. Bédier pense que le voyageur est allé, d'après son récit, jusqu'à l'endroit même où s'est élevée depuis la ville des Natchez. Quant à M. G. Deschamps, il est bien plus hardi. Si nous en croyons le *Voyage en Amérique*, écrit-il, Chateaubriand est arrivé jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Je m'imagine qu'on embarrasserait beaucoup M. G. Deschamps en lui demandant ses preuves. Quels sont les textes où Chateaubriand aurait dit cela? On n'en cite aucun et, en réalité, il n'y en a point. L'écrivain donne la distance de la Nouvelle-Orléans à l'embouchure de l'Ohio. Mais il ne dit pas, je pense, qu'il l'a lui-même mesurée, non plus qu'il ne dit avoir mesuré la circonférence du lac Erié, qu'il évalue à 100 lieues, ce qui est d'ailleurs tout à fait inexact. N'attribuons point, par légèreté ou malveillance, à ses observations personnelles, de simples notions de géographie ou d'histoire naturelle, quand il a pris soin lui-même de nous épargner toute confusion, en nous avertissant d'avance des obligations qu'il avait envers autrui.

« Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, ajoute M. Deschamps, il réduit son itinéraire à une excursion vers le pays des Natchez. »

Ceci est plus juste, — sauf l'intention. Le critique veut faire entendre que, s'étant aperçu qu'il en avait trop dit peut-être dans

son *Voyage*, l'auteur prit soin depuis, dans ses *Mémoires*, de se montrer plus modeste. Mais les dates suffisent à détruire ce soupçon désobligeant. Chateaubriand a composé cette partie de ses *Mémoires* avant de publier son *Voyage*, qui n'a paru qu'en 1827. S'il avait eu la crainte qu'on lui prête, rien ne lui était plus facile que de ne pas écrire, ou, si elle était déjà écrite, de modifier, de supprimer même la page qui l'inquiétait, dit-on, et dont il avait senti le besoin de restreindre la portée. Mais au reste, M. Deschamps s'exprime, à mon avis, avec assez d'exactitude, quand il dit du voyage de Chateaubriand sur le Mississipi que, d'après les *Mémoires*, il s'est borné à une pointe vers le pays des Natchez.

Pour Chateaubriand, le pays des Natchez n'est pas seulement le village où se trouve leur centre principal; c'est toute la région qu'ils fréquentent et habitent successivement dans leurs courses de nomades. Et Chateaubriand a raison d'entendre ainsi le mot.

Avant que les Indiens eussent été cantonnés dans des territoires déterminés, ce qui a été fait dans notre siècle, chaque tribu avait véritablement pour pays la contrée qu'elle parcourait sans fin, où elle se transportait d'un point à l'autre suivant les circonstances et ses besoins, particulièrement quand la chasse dont elle vivait l'obligeait à quitter un canton, où le gibier devenait rare.

Or il est certain que les Natchez occupaient de cette manière la rive gauche du Mississipi, au nord de la ville qui porte aujourd'hui leur nom. Il paraît même qu'ils arrivaient parfois jusqu'à l'Ohio, d'après ce que laisse entendre Chateaubriand. Car c'est dans le lit de l'Ohio que le chef Chactas raconte à René l'histoire d'*Atala*, « une nuit, à la clarté de la lune, tandis que tous les Natchez dorment au fond de leurs pirogues, et que la flotte indienne, élevant ses voiles de peaux de bêtes, fuit devant une légère brise ». La tribu est venue ainsi en « remontant le Meschacébé, à l'aide des contres-courants ».

C'est donc le long de la rive orientale du Mississipi que Chateaubriand place ces nomades. Voilà, à ses yeux, quel est leur pays.

Du reste, qu'il faille donner au mot ce sens étendu, quand il parle de la visite qu'il fit chez ce peuple, c'est ce qui me paraît résulter clairement de ce qu'il dit lui-même. On voit, par exemple, au cours de l'*Essai historique*, qu'il n'avait jamais conçu le projet de se rendre vers le sud du Mississipi. En effet, dans cet ouvrage, composé pendant les années qui suivirent immédiatement son retour, expliquant le dessein chimérique qu'il avait eu d'atteindre l'extrémité du continent américain, il écrivait :

« Je me serais mis en route, marchant directement à l'ouest, en longeant les lacs du Canada jusqu'à la source du Mississipi, que j'aurais reconnue. De là, descendant par les plaines de la haute Louisiane

jusqu'au 40e degré de latitude nord, j'eusse repris ma route à l'ouest. »

Entre les régions situées vers le 40e parallèle et la ville actuelle des Natchez, la distance est énorme, comme il est aisé de s'en convaincre en jetant un regard sur la carte. Il n'y a donc pas à supposer, ainsi que je l'ai vu faire par des géographes, que Chateaubriand pouvait être descendu tout à fait au sud, peut-être parce qu'il y était conduit par son itinéraire primitif. Le texte qu'on vient de lire est péremptoire.

Mais il a écrit, de plus, dans une page, qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et que M. Bédier reproduit : « Qu'aurais-je été faire aux embouchures du Mississipi, moi qui voulais cheminer vers le nord ? » Il devait penser de même du village des Natchez, qui est à quatre jours seulement des embouchures, et qui n'offrait d'ailleurs rien d'intéressant à sa curiosité. Aussi dit-il formellement qu'il n'a pas visité la partie méridionale du fleuve. « Cet en-bas du fleuve ressemble peu au Mississipi que j'ai décrit ; *je n'ai peint que l'en-haut où j'avais passé.* »

L'*en-haut*, ce ne peut pas être évidemment la partie où se trouve la ville qui s'appelle aujourd'hui Natchez. Car, en ne considérant même le Mississipi qu'à son point de jonction avec l'Ohio, la ville des Natchez paraît très loin de se trouver dans « l'en-haut » du fleuve; elle est très nettement dans « l'en-bas ». Si Chateaubriand l'avait visitée, il ne pourrait dire, *en aucune façon*, qu'il n'a parcouru le Mississipi que dans la partie supérieure de son cours. Il suffit de considérer la carte un instant pour s'en convaincre. J'ajoute que cet endroit montre clairement en quel sens on a le devoir d'interpréter, pour rester fidèle aux règles de la critique, ceux des autres passages sur la visite de l'auteur aux Natchez, qui pourraient paraître douteux, si on les étudiait isolément.

Ne faisons donc pas voir au voyageur plus de pays qu'il ne dit en avoir vus pour le simple plaisir de lui reprocher ensuite les exagérations que nous lui aurons nous-mêmes prêtées; et admettons, puisqu'il l'assure, qu'il n'est pas descendu au delà de ce qu'on peut appeler raisonnablement le haut du fleuve, ce qui est, *au plus*, la région située du 34e au 36e parallèle, vers la latitude où est placée la ville de Florence.

*
* *

C'est là qu'il aura quitté le fleuve pour traverser la Louisiane et pénétrer dans les Florides. M. G. Deschamps écrit avec assurance : « Il *affirme* qu'après avoir fumé chez les Natchez le calumet de la paix, il explora l'Alabama, la Géorgie, la Caroline du Sud, la Tennessée (ou Tennesse) ».

Ici encore, M. Deschamps serait bien en peine de citer le texte où il a trouvé cette *affirmation*. Il lui est arrivé un accident : il a pris un renseignement géographique pour un itinéraire. Voici du reste la phrase de l'écrivain ; elle est assez claire pour que le lecteur comprenne malaisément qu'on s'y trompe.

« Nous nous acheminâmes *vers* les pays connus alors sous le nom général des Florides, *et où s'étendent aujourd'hui* les États de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, du Tennesse. » C'est ce que M. Deschamps traduit ainsi : « Il affirme qu'il explora l'Alabama, la Géorgie, » etc.

Chateaubriand a pénétré certainement dans les Florides. Il l'a dit ailleurs, et rien ne permet d'en douter. Mais cela ne prouve nullement qu'il ait visité *toutes les parties* de cette immense contrée. Qu'on se figure un Allemand qui, ayant vu Strasbourg et Metz, aurait écrit, il y a un siècle, qu'il était allé en France. Plus tard, un historien fait le calcul du temps restreint qu'il a eu pour cette excursion et s'écrie délibérément : « Il affirme qu'il a vu l'Alsace, le Lorraine, la Bourgogne, la Picardie, la Bretagne, la Gascogne, la Provence, le Dauphiné... », enfin toutes les provinces françaises. C'est à peu près la méthode de M. Deschamps. On se contenterait de la trouver plutôt un peu... folâtre, si elle n'avait pas pour but de démontrer que le voyageur ne mérite pas d'être pris au sérieux et a tout juste la bonne foi de « Tartarin ».

Reproduisant la phrase qui a abusé M. Deschamps, ou dont M. Deschamps abuse, M. Bédier écrit : Chateaubriand « *ne veut pas* dire, sans doute, qu'il ait parcouru toutes ces régions » ; (et il est évident qu'il ne le dit pas). M. Deschamps aurait-il lu M. Bédier lui-même un peu vite ?

Celui-ci a tort, à son tour, de se laisser embarrasser par certains mots, dits en passant et sans aucun souci de la précision. Même dans les *Mémoires*, même dans le *Voyage en Amérique*, l'auteur ne peut pas être tenu pour un géographe dont toutes les expressions doivent être prises à la lettre et entendues avec rigueur. Mais il en est ainsi, à plus forte raison, pour les ouvrages où il n'a plus aucune idée de renseigner sur son voyage, où il en parle seulement en artiste, pour y chercher un souvenir, une comparaison ou une image. En donnant alors à ces mots de poète le sens rigide qu'ils pourraient avoir dans un recueil géographique, on s'exposerait à d'inévitables erreurs.

Ainsi, dans le *Génie du Christianisme*, à propos des oiseaux voyageurs dont il fait un tableau poétique, il dit qu'il en a rencontré des milliers du golfe Saint-Laurent à la pointe de la Floride. Evidemment il marque simplement une direction, non les points extrêmes

de son voyage, puisqu'il est certain, d'après lui-même, qu'il n'est allé ni au golfe Saint-Laurent, ni dans l'isthme de la Floride. Il dit poétiquement, et sans vouloir s'astreindre à la rigueur géométrique, dans un livre où le lecteur n'a pas droit de l'attendre, que, lors de son excursion au Canada et aux Etats-Unis, du nord au sud il a vu des nuées de canards et de sarcelles.

Voici, d'ailleurs, un exemple caractéristique de la manière dont il convient d'entendre ces passages pour les interpréter avec justesse. Dans son voyage en Egypte, arrivé près de l'embouchure du Nil, il aperçut du large les palmiers de Rosette, tandis que la terre restait invisible encore. Or, rapportant ce souvenir dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il dit que ces plages lui rappelèrent alors les « lagunes des Florides ». Sur quoi des hommes sévères veulent qu'il affirme ainsi avoir visité les côtes de la Floride actuelle.

Or la fausseté de ces interprétations étroites éclate ici avec évidence. Car le voyageur nous a expliqué lui-même, simplement et sans y songer, le sens exact qu'il donnait à ce souvenir. C'est dans le *Voyage en Amérique*. Le vaisseau qui l'apportait était arrêté, par le calme plat, en face de la Virginie.

Enfin, dit-il, « nous aperçûmes la terre : elle était dessinée par la cime de quelques arbres qui semblaient sortir du sein de l'eau; *les palmiers de l'embouchure du Nil me découvrirent depuis le rivage de l'Egypte de la même manière* ».

Le doute n'est pas possible : les deux passages se répondent l'un à l'autre, et c'est bien au spectacle dont parle le *Voyage* que se rapporte le souvenir de l'*Itinéraire*. L'écrivain n'en fait donc pas mystère; il ne cherche pas à surprendre la bonne foi du lecteur; tout le monde en conviendra.

Or ce n'était pas exactement la côte des Florides qu'il avait sous les yeux, quand il aperçut de la mer les arbres qui annonçaient la terre. Il ne pouvait voir alors *proprement* que les rivages de la Virginie, tout au plus ceux de la Caroline du Nord, et les Florides ne commençaient vraiment qu'à partir de la Caroline du Sud.

Cela prouve avec évidence que nous aurions tort de chercher la précision exigée d'un savant dans ces mots jetés en courant par un poète. Celui-ci ne croit pas avoir à se préoccuper d'une rigueur scientifique, et peut-être aussi aurait-il le droit, après bien des années, de mêler un peu ses souvenirs et de commettre quelques confusions, sans qu'on eût soi-même celui de s'en étonner au point de calomnier sa bonne foi. Nous oublions trop les défaillances de notre mémoire; sinon nous serions plus indulgents pour la mémoire d'autrui.

Chateaubriand a donc vu les Florides, où erraient les tribus des Muscogulges et des Siminoles, ces compatriotes d'Atala. Mais

quelles parties exactement? Il ne l'a pas dit. M. Bédier essaie de le deviner, et il imagine l'itinéraire que le jeune voyageur dut suivre du pays des Natchez à Philadelphie. C'est ce que j'appellerai l'itinéraire de retour. Essayons de faire voir ce qu'il convient d'en penser. C'est le cœur même de la question.

IV

Notons d'abord que nous sommes désormais dans le capricieux et obscur labyrinthe des hypothèses. Si M. Bédier s'y est perdu, il n'y a pas lieu d'en être autrement surpris; le reproche à lui faire, c'est de s'y être engagé, et sans fil conducteur. Car les données que nous avons sont tout à fait insuffisantes : elles ne peuvent servir à nous guider avec la moindre certitude.

Pourquoi donc ne pas se résigner à ignorer ce qu'on ne peut pas savoir?

Chateaubriand n'a jamais dit, ni même laissé entendre, quelle route il avait suivie pour sortir du désert et gagner la côte où il devait prendre le paquebot. Déjà nous voyons dans l'*Essai historique* qu'il avait peu de goût en général pour les exigences de l'ordre chronologique. Dans une note de cet ouvrage, il avertit qu'il ne l'a pas suivi au cours du chapitre, en préférant un autre, qui lui paraissait plus littéraire, et bien persuadé d'ailleurs, dit-il, que le lecteur y est indifférent. Il ne prévoyait pas qu'un jour on lui chercherait querelle sur sa négligence, et que ces dates, traitées par lui cavalièrement, trouveraient des avocats qui les vengeraient de ses dédains.

A cette observation générale, il faut ajouter, en ce qui regarde son séjour dans les déserts américains, que les récits que nous avons ont été écrits sur des notes extrêmement confuses. L'auteur a pris soin de le dire lui-même. Car, après le souvenir de son arrivée sur l'Ohio, on lit dans une page inédite de ses *Mémoires*, qui se trouve à la Bibliothèque nationale :

« Ici le manuscrit original de mes voyages n'offre plus qu'une masse informe de feuilles volantes, mêlées, déchirées, rongées par l'humidité, sans ordre, sans suite, souvent illisibles... Mon itinéraire est si vague qu'il n'y faut chercher que ce qu'on y trouve, des tableaux à peine esquissés. Je transcris quelques-uns de ces fragments. »

On a vu plus haut qu'à ces fragments il s'en est mêlé qu'il avait empruntés à d'autres voyageurs, et que tout cela formait un ensemble embrouillé et décousu, où il m'est « presque impossible, disait-il quand il a voulu s'en servir, de séparer ce qui est de moi et ce qui est d'autrui, ni souvent même de le reconnaître ».

Et voilà sur quels morceaux on épilogue! On affiche la prétention

de tout comprendre là où lui-même ne se retrouvait plus, de deviner jusqu'où il s'est avancé, quels chemins il a suivis, d'assigner des dates, de marquer, à son défaut, la suite des faits, tout cela à l'aide de quatre ou cinq notes très courtes et très vagues, rapprochées au hasard, et dont on ne sait même point si toutes le concernent, s'il n'y en a pas qui soient de Bartram, par exemple, et où dès lors Bartram seul soit en jeu.

Quand on raisonne sur de telles bases, les conclusions qu'on peut tirer doivent paraître plus que suspectes; elles sont absolument sans valeur.

*
* *

Voilà certainement ce qu'on pourrait se contenter de répondre pour défendre Chateaubriand contre l'imagination de ses adversaires et leur arithmétique! Mais faisons davantage! Etudions l'essai d'itinéraire que la fantaisie de M. Bédier a construit avec des matériaux qui n'ont jamais été destinés à une telle entreprise.

Le passage le plus considérable, le passage fondamental, dont cette architecture s'autorise, est emprunté aux *Mémoires d'outre-tombe*, lesquels ont été écrits, ne l'oublions pas, *plus de trente ans après l'événement*. Le voici *in-extenso :*

« J'étais si charmé de mes courses que je ne pensais presque plus au pôle. Une compagnie de trafiquants venant de chez les Creeks, dans les Florides, me permit de la suivre. Nous nous acheminâmes vers les pays connus alors sous le nom général des Florides, et où s'étendent aujourd'hui les Etats de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee. Nous suivions à peu près des sentiers que lie maintenant la grande route des Natchez à Nashville, par Jackson et Florence, et qui rentre en Virginie par Knoxville et Salem, pays dans ce temps peu fréquenté et dont cependant Bartram avait exploré les lacs et les sites. Les planteurs de la Géorgie et des Florides maritimes venaient jusque chez les diverses tribus des Creeks acheter des chevaux et des bestiaux demi-sauvages, multipliés à l'infini dans les savanes que percent ces *puits* au bord desquels j'ai fait reposer Chactas et Atala. Ils étendaient même leur course jusqu'à l'Ohio.

« Nous étions poussés par un vent frais. L'Ohio, grossi de cent rivières, tantôt allait se perdre dans les lacs qui s'ouvraient devant nous, tantôt dans les bois. Des îles s'élevaient au milieu des lacs. Nous fîmes voile vers l'une des plus grandes. Nous l'abordâmes à huit heures du matin.

« Je traversai une prairie semée de jacobées à fleurs jaunes, d'alcées à panaches roses... Au moment où nous nous y attendions le moins, nous vîmes sortir d'une haie une flottille de canots, les

uns à la rame, les autres à la voile. » C'étaient les Creeks, c'est-à-dire des Muscogulges et des Siminoles. « Nos agents de traite commencèrent à s'enquérir des chevaux », etc.

Un peu plus loin : « Nous repassâmes les montagnes Bleues et nous rapprochâmes des défrichements européens vers Chillicothi. » Ce que le *Voyage en Amérique* présente ainsi : « En errant de forêts en forêts, je m'étais rapproché des défrichements américains. Un soir, etc ».

En outre, sans dire que l'auteur ait visité ces lieux, le *Voyage en Amérique* décrit deux villages creeks et rappelle en deux mots un spectacle grandiose dont le voyageur peut jouir des rives du fleuve Chata-Uche (aujourd'hui Chattahochee) :

« Lorsque, placé de l'autre côté de la rivière Chata-Uche, on découvre ces vastes degrés couronnés par l'architecture des montagnes, on croirait voir le temple de la Nature. »

C'est avec cela que M. Bédier élève tout son édifice. Les oiseaux d'Aristophane bâtissaient sur les nuages; Je crains que M. Bédier ne les imite. Que le lecteur veuille bien se reporter à notre carte : Il n'aura pas de peine à voir, comme nous, l'invraisemblance du tracé fantaisiste que nous combattons.

Suivant donc cette hypothèse, parvenu au village des Natchez, — où il n'est point allé, — le voyageur se rend, on ne sait pourquoi, sur les bords du Chata-Uche, éloigné de 550 kilomètres, à vol d'oiseau; puis, revenant à peu près sur ses pas, il gagne Jackson, monte à Nashville, à travers 750 kilomètres de désert, et, quoiqu'il ait déjà senti chez les Natchez l'épuisement de ses ressources et le besoin de retourner vers la côte, il s'enfonce dans les Apalaches à Knoxville, parcourt 300 kilomètres de montagnes pour se rendre à Salem, où rien absolument ne l'appelle, et arrivé là, alors qu'il n'est séparé de Baltimore ou de Philadelphie que par 300 kilomètres de plaines, il imagine de traverser de nouveau l'épaisseur des Apalaches, et, tournant le dos à la mer, de gagner une contrée qu'il a déjà parcourue et d'aller passer l'Ohio, pour atteindre une ville où il sera plus loin du rivage, après 300 kilomètres de marche, qu'il ne l'était à Salem, sans compter qu'il lui faudra escalader et franchir, dans toute leur largeur, les montagnes élevées qu'il aura mises absurdement entre la mer et lui.

Si Chateaubriand avait été capable de suivre, ou de tracer, avec le dessein de faire croire qu'il l'avait suivi, un itinéraire si extravagant, il n'y aurait qu'un mot à dire : il était fou, mais fou à enfermer.

Quoi! le voilà à Salem; il a « besoin de se rapprocher », suivant son expression, parce que ses ressources diminuent, et quand un chemin nouveau, facile et court, s'ouvre pour lui vers les rivages

de l'Océan, il lui vient l'idée ridicule, insensée, de passer par Chillicothe, de s'enfoncer encore dans des montagnes et des déserts qu'il a déjà vus, pour le plaisir de faire un trajet deux fois plus long à vol d'oiseau et quatre ou cinq fois plus en pratique!

Qu'on se représente un voyageur qui, venant d'Espagne, a descendu le versant français des Pyrénées, jusqu'à Pau, par exemple. Il doit trouver à Marseille le paquebot qui le ramènera dans son pays; et la pénurie de sa bourse demande qu'il se préoccupe de se ravitailler; il est donc obligé de songer au retour. Et le voilà alors qui, au lieu de prendre la route de la mer, traverse de nouveau les Pyrénées, et s'en va passer par Madrid pour s'embarquer à Marseille!...

C'est une énormité analogue que M. Bédier se donne le plaisir de prêter à Chateaubriand.

Il objecte le mot des *Mémoires* que l'on a vu : « Nous passâmes les montagnes Bleues et nous rapprochâmes des défrichements européens vers Chillicothi. »

Eh! que m'importe! Cette phrase peut contenir une obscurité dont l'intelligence m'échappe, ce qui n'est pas pour m'étonner après ce qui a été dit sur ces notes éparses, sans suite, sans date, où la part de l'auteur et celle d'autrui sont inextricablement « enchevêtrées ». Mais j'aimerais mieux toujours ne pas trouver d'explication que de mettre un acte de démence au compte d'un homme qui avait toute sa raison. Cette solution est la dernière à proposer; il n'y en a aucune de pire.

Si la note est de Chateaubriand, ou elle ne vient pas à sa place dans le récit, qui ne suit pas d'ailleurs, nous le verrons, l'ordre chronologique, ou, comme M. Bédier déclare l'avoir soupçonné un moment, il existait alors un village indien qui portait le nom de Chillicothi, et qui a depuis disparu[1], ou bien enfin, revenant après tant d'années sur ces lointains souvenirs, l'auteur a commis une distraction et mal lu un gribouillage qu'il déclare d'ailleurs lui-même « illisible ». Toujours est-il qu'il convient de s'en tenir à la version du *Voyage*, qui est le texte primitif : « En errant de forêts en forêts, je m'étais rapproché des défrichements américains. »

Du reste, l'absurdité de ce crochet immense vers Chillicothe a frappé M. Bédier lui-même. Il a même longtemps hésité à l'ad-

[1] L'hypothèse n'est pas si étrange qu'on pourrait peut-être le croire. Le village d'Apala-Chucla existait alors certainement, — Bartsam en est témoin, — et il ne figure, je crois, dans aucune carte, ni actuelle ni ancienne. Notons, d'ailleurs, que c'est un fait ordinaire, dans ces contrées, que plusieurs villes ou villages portent le même nom. On ne cherche pas à éviter les risques d'une confusion.

mettre, et il ne s'y est décidé enfin, il l'avoue, que parce que Chateaubriand assure avoir vu les ruines du Scioto, sur les bords duquel Chillicothe s'élève.

Mais il oublie que, de Pittsburg au Mississipi, dans un de ces fréquents arrêts que faisait la caravane, le voyageur avait pu très facilement voir ces ruines célèbres, car les plus connues et les plus belles se trouvent tout à fait au bas de la rivière, là où la rivière se jette dans l'Ohio, que la flottille descendait. Un savant mémoire américain, que Chateaubriand reproduit (*Voyage*, p. 241), disait de ces vieux ouvrages en 1820 : « Il y en avait quelques-uns à Chillicothe, mais ils ont été détruits; *il y en a de très vastes à l'embouchure du Scioto.* » M. Bédier, qui semble croire le contraire, se trompe donc manifestement. La seule raison sur laquelle il s'appuie, pour hasarder son tracé invraisemblable, repose par conséquent sur une erreur, et tout l'ensemble se trouve ainsi en l'air, sans fondement.

*
* *

Quant aux montagnes Bleues, si l'on s'exprime exactement aujourd'hui, il faut y voir le bord oriental des Apalaches. Chateaubriand les a passées pour aller de la côte dans l'intérieur, et il a dû les repasser, où que ce soit, pour revenir à la côte,

Mais il faut dire en outre que, sous ce nom, il a peut-être désigné toute la chaîne à laquelle appartiennent ces montagnes. Il nous apprend, en effet, dans son *Voyage* (p. 85), que c'était un des noms portés d'abord par cette chaîne célèbre. Et comme ce nom poétique devait lui plaire, il ne serait pas étonnant qu'il l'eût employé dans sa signification primitive.

En tout cas, pour expliquer qu'il ait *repassé* ces montagnes, même en donnant au mot le sens particulier qu'il a aujourd'hui, il ne serait nullement nécessaire d'imposer au voyageur, comme on le fait, le détour insensé qui le conduirait à Salem. J'ai déjà dit pourquoi et on le verra encore plus loin.

D'ailleurs, puisque M. Bédier veut suivre pas à pas le texte des *Mémoires*, sauf à se livrer, là où il le trouve trop vague, au jeu amusant des devinettes, il doit supposer que Chateaubriand a passé les monts et s'est rapproché de Chillicothe *avant* d'aller au Chata-Uche; car le passage, où il est question du pays que ce fleuve arrose, vient *après* celui où Chillicothe est nommée. Pour ne pas ajouter une invraisemblance de plus à son invraisemblable hypothèse, en mettant à la suite les morceaux où il se fonde M. Bédier a pris soin de renverser l'ordre que le texte présente. Et comme il était gêné d'en être réduit à cet expédient, qui le condamne, il a oublié d'en avertir le lecteur.

Mais voilà son oubli réparé et le lecteur averti[1]!

*
* *

Il y a d'ailleurs, dans le tracé qu'a hasardé son imagination, des étrangetés éclatantes qui n'ont pas dû échapper à sa sagacité et qui, en tout cas, ne supportent guère l'examen, dès qu'on suit avec la carte sous les yeux.

M. Bédier suppose que les textes dont il s'autorise concernent le retour de Chateaubriand, qui remonterait ainsi des Natchez à Philadelphie par Nashville et Salem. Le voyageur suit une compagnie de trafiquants « venant de chez les Creeks », lesquels habitaient « dans les Florides ».

Naturellement cette compagnie de trafiquants est une caravane de ces planteurs de la Géorgie, dont parle le même paragraphe des *Mémoires*, qui « venaient chez les diverses tribus de Creeks acheter des chevaux et des bestiaux demi-sauvages ». Et, en effet, nous voyons un peu plus loin les compagnons de route de Chateaubriand acheter des chevaux à une de ces tribus nomades des Creeks qu'ils ont rencontrée.

Or quelqu'un pourra-t-il jamais comprendre comment cette caravane, *arrivant des Florides*, *s'achemine vers les Florides*, ce qu'elle va faire au sud du Mississipi, chez les Natchez, quand c'est parmi les Creeks que son commerce l'appelle, et enfin par quelle déraison, ses affaires étant finies, poussant devant elle les animaux indomptés qu'elle vient d'acquérir, elle tourne le dos à la Géorgie, vagabonde dans les déserts de Nashville et de Knoxville, dans les montagnes des Apalaches jusqu'à Salem, pour gagner ensuite Chillicothe, justement du côté opposé à son pays?

Il faudrait commencer par admettre qu'aucun de ces malheureux ne savait son chemin et qu'ils avaient tous perdu la tête.

De plus, M. Bédier pourrait-il nous dire pourquoi sur les quatre petits paragraphes qu'il cite des *Mémoires*, il ne tient aucun compte du second dans le tracé qu'il propose?

Il s'agit là de la navigation sur l'Ohio. Or à quel moment la caravane a-t-elle usé ainsi de la rivière? Si l'on suit le texte, selon la méthode dont s'inspire *en général* M. Bédier, c'est après son arrivée à Salem, avant même de repasser les montagnes Bleues; que dis-je? C'est avant d'être allée au Chata-Uche.

Et alors comprenne qui pourra le trajet de ces voyageurs en démence! Ils partent des bords du Mississipi, se rendent dans les

[1] Disons cependant, pour être tout à fait juste, que M. Bédier reproduit la pagination des deux passages; ce qui indique au lecteur, *s'il y prend garde*, que l'ordre a été renversé.

Florides d'où ils viennent, font 2,000 kilomètres dans les savanes et sur les sommets jusqu'à Salem, se trouvent là, on ne sait comment, sur l'Ohio où ils naviguent, et où tout est en fleurs, malgré la température de novembre, repassent alors les montagnes Bleues, quoiqu'elles soient à 300 kilomètres de l'Ohio, puis, rebroussant chemin, font encore 2,000 kilomètres pour visiter les bords du Chata-Uche, et toujours avec leurs animaux à demi sauvages!

M. Bédier n'ose pas aller si loin, je le sais, mais il y est obligé cependant, s'il est vrai, comme il le pense, que ces textes doivent s'entendre du *retour* de Chateaubriand et qu'il faille y voir, en dépit des déclarations de l'auteur, un ordre, un lien, une suite, permettant d'indiquer, avec un peu de vraisemblance, les principales étapes du voyageur.

On ne saurait donc admettre, mais en aucune façon, le tracé hypothétique qu'a inspiré une interprétation si manifestement erronée.

*
* *

Quant à déterminer l'itinéraire réel, les éléments dont nous disposons ne donnent pas le droit de le tenter avec quelque assurance.

On a déjà vu que, si l'on veut s'en tenir aux affirmations catégoriques de l'écrivain, on se contentera de dire qu'il a visité Baltimore, Philadelphie, New-York, Boston, Albany, la cataracte du Niagara et Pittsburg. Là, il a suivi l'Ohio, puis le Mississipi dans la partie supérieure de son cours. Traversant alors la Louisiane, qui longeait le grand fleuve, il a pénétré dans la Floride; jusqu'où? il ne l'a pas raconté. Il aurait pu dire, comme il l'a dit, qu'il était allé dans la Floride, alors même qu'il n'eût visité que l'Etat du Tennesse.

Là se bornent nos renseignements. On peut supposer que Chateaubriand revint alors directement vers le nord et se rapprocha de Philadelphie.

Que si l'on désire lui faire visiter le pays du Chata-Uche, dont il a parlé dans *Atala* et aussi dans le *Voyage*, sans dire pourtant qu'il l'avait parcouru, et si l'on tient de plus à se donner une idée d'ensemble sur son itinéraire, ce qui est nécessairement aventureux, voici l'hypothèse qui me semblerait préférable[1].

Jusqu'à Pittsburg, le tracé est facile. Arrivé à Pittsburg, pour éviter les périls que présentent les rives du fleuve infestées de sauvages en embuscade, Chateaubriand descend l'Ohio avec une caravane de planteurs qu'il suivait d'ailleurs depuis le lac Erié. Dans une des haltes familières à ces flottilles, il visite les ruines

[1] Dans le *Voyage en Amérique*, Chateaubriand établit deux divisions : un récit de voyage proprement dit, et un tableau des mœurs, usages, etc. Il appelle la première partie « Itinéraire *ou* Mémoire des lieux parcourus ». *Mémoire des lieux parcourus* est ici une simple définition du mot *Itinéraire*

célèbres du Scioto, qui se trouvent sur son chemin, tout près de la rivière où il navigue. Tout est fleuri, dans les îles de l'Ohio, ce qui n'étonne plus puisqu'on est encore au mois de septembre. Les planteurs allaient sans doute à Saint-Louis des Illinois, où étaient établies leurs familles. Ils durent donc quitter l'Ohio un peu avant son embouchure.

Pour continuer sa route, le voyageur se joignit alors à une autre caravane. Des trafiquants géorgiens qui avaient l'habitude d'acheter des chevaux et des bestiaux aux tribus des Creeks, pour rejoindre ces nomades avaient dû cette fois traverser les Florides et « étendre leur course jusqu'à l'Ohio », ce qui leur arrivait d'ailleurs assez souvent. C'est là qu'ils trouvèrent enfin la tribu vagabonde; Chateaubriand nous a laissé même le tableau de la rencontre et du marché qui la suivit.

Leurs affaires étant terminées, les Géorgiens descendirent, soit par le fleuve, soit par le rivage, les vastes plaines du Mississipi qui faisaient partie, à cette époque, de la Louisiane. Ils durent les quitter vers le 35e degré de latitude pour « s'acheminer vers les Florides », c'est-à-dire pour rentrer chez eux, car les Florides comprenaient alors, on l'a vu, la Géorgie.

La grande route qui va aujourd'hui du fond du Mississipi dans la Virginie traverse les sentiers qu'ils suivirent dans ces contrées désertes. Ils franchirent sans doute l'extrémité méridionale des Apalaches, dont ils appelaient peut-être l'ensemble les montagnes Bleues, nom que portait et que porte encore la partie qui touche à leur pays. Peut-être aussi aimèrent-ils mieux les contourner que les franchir.

Quoi qu'il en soit, dès qu'ils arrivèrent au Chata-Uche, ils se trouvèrent sur le bord oriental de la chaîne, lequel se nomme proprement les montagnes Bleues.

On peut croire, si l'on veut, mais ce n'est pas nécessaire, qu'habitant le nord de la Géorgie, ils ont alors remonté la vallée du Chata-Uche, lequel se glisse entre les montagnes Bleues [1]. Là, pour rentrer en Géorgie, ils « repassèrent les montagnes Bleues » qu'ils avaient passées *au moins* au début de leur voyage et que Chateaubriand avait franchies lui-même dans les commencements du sien, pour aller de la côte à l'intérieur du continent.

Désormais notre voyageur était tout près « des défrichements

Car, dans cette partie, il donne des détails géographiques sur des lieux où il a dit lui-même n'être pas allé, et à propos de cette partie aussi, il avertit que tous les renseignements ne sont pas de lui et qu'en particulier il publie les notes de Bartram mêlées aux siennes. Il ne suffit donc pas qu'un lieu soit nommé là pour conclure qu'il l'a visité, s'il ne dit pas en effet l'avoir vu.

[1] Ceci n'est pas visible sur notre carte, où les montagnes sont figurées schématiquement.

américains », et pour regagner Baltimore et Philadelphie, il avait une route facile, dans un pays civilisé, à travers les plaines, encore inconnues pour lui, des Carolines et de la Virginie. Il pouvait rejoindre aisément son paquebot; le temps ne lui manquait pas.

Je sais bien que M. Bédier a dit le contraire; mais c'est le moment de montrer les défaillances de son arithmétique.

*
* *

Chateaubriand est resté cinq mois sur le continent américain. M. Bédier calcule qu'il a dû arriver à Pittsburg le 17 septembre. Pour ne pas prolonger la discussion, acceptons cette date.

Sa descente vers le sud doit prendre au voyageur, si on en croit le critique, jusqu'au 30 octobre.

Ici commence certainement l'erreur, et elle vient de deux causes. La première c'est que M. Bédier prolonge le voyage jusqu'à la ville actuelle des Natchez. La seconde c'est qu'il le fait accomplir en chaland.

Or, nous l'avons établi, Chateaubriand n'a pas dépassé le 35ᵉ degré de latitude, et il a voyagé en canot.

D'une part donc la distance est plus courte d'un tiers, et, d'autre part, alors que de Pittsburg à la Nouvelle-Orléans les chalands mettaient de 44 à 50 jours — je prends les chiffres de l'article que je combats — les canots faisaient le même trajet, « ordinairement en vingt ou vingt-cinq jours. » C'est le témoignage formel du voyageur Michaux. En d'autres termes, les canots allaient exactement deux fois plus vite.

Chateaubriand a donc parcouru seulement, vers le sud, les deux tiers de la distance indiquée par le critique qui l'attaque, et il l'a parcourue avec une rapidité au moins double de celle que le même critique suppose.

Par conséquent, au lieu des quarante-trois jours que le voyage aurait, dit-on, demandés, il n'en a pris, en réalité, qu'une quinzaine[1]. M. Bédier compte donc jusqu'ici 28 ou 29 jours de trop.

Quant au voyage de retour, voici ses chiffres. Des Natchez au Chata-Uche, 550 kilomètres à vol d'oiseau; du Chata-Uche à Jackson, 500; des Natchez à Nashville, 650[2]; de Chillicothe à Philadelphie, 750, soit pour cette partie du trajet, peu accidentée,

[1] Si Chateaubriand avait voyagé en chaland, comme il n'a fait que les deux tiers de l'itinéraire supposé, il serait resté 29 jours en route. Mais, puisqu'il va deux fois plus vite, 15 jours lui suffisent.

[2] On ne voit pas bien pourquoi M. Bédier compte la distance à partir des Natchez, puisqu'il a fait revenir le voyageur, gratuitement, du reste, à Jackson.

2,450 kilomètres. Tout ce parcours a demandé au voyageur, toujours d'après M. Bédier, 31 jours.

A quoi il faut ajouter :

de Nashville à Knoxville	15 jours,
de Knoxville à Salem	12 —
de Salem à Chillicothe	12 —

Au total, 70 jours pour revenir du Sud à Philadelphie.

Or nous avons prouvé que l'itinéraire que supposent ces calculs est absolument inadmissible: les invraisemblances y sont accumulées comme à plaisir. On ne peut donc le prendre pour base.

De ceux que j'ai proposés moi-même, si l'on adopte le premier, il faudra compter : du Mississipi jusqu'aux Florides, dans l'Etat du Tennesse, 200 à 250 kilomètres; de là à Chillicothe, 600, et de Chillicothe à Philadelphie, 750, soit 1600 à 1650 kilomètres.

Mais calculons largement : admettons que ce parcours aura représenté 2000 kilomètres.

Si Chateaubriand voyage à l'allure que lui prête M. Bédier, il mettra, pour franchir cette distance, 25 jours.

Mais ici encore soyons larges; et afin de ne pas faire courir le voyageur si vite, accordons qu'il lui aura fallu 30 jours pour rejoindre son paquebot.

Comme M. Bédier lui en demande 70, c'est 40 en trop qu'il exige.

40 jours en trop pour revenir de la Louisiane, et 29 en trop, comme on l'a vu, pour s'y rendre, cela fait 69 jours à retrancher du total, que le critique oppose triomphalement au récit du voyageur.

Le résultat est à peu près le même, si l'on choisit l'itinéraire qui passe par le Chata-Uche.

Il y a, en effet, du Mississipi au Chata-Uche, à travers la Louisiane et les Florides, 500 kilomètres, en contournant les montagnes, ce qui ajoute à la distance. On en compte 1200 du Chata-Uche, j'entends de l'extrémité méridionale des montagnes Bleues, à Philadelphie, par les belles plaines des provinces atlantiques.

Ce qui donne au total, pour le voyage du Mississipi à la mer, 1700 kilomètres. Mais calculons toujours largement et comptons, en chiffres ronds, 2000 kilomètres.

C'est juste la longueur de notre premier itinéraire, avec cette différence qu'à partir du Chata-Uche les chemins sont plus beaux : on est tout à fait sorti du désert. Admettons cependant que le voyage, par ce second itinéraire, où les routes sont plus faciles, aura exigé 30 jours, comme le voyage par le premier. Le résultat comparé sera le même : il restera que M. Bédier a compté, pour le retour, 40 jours de trop, et pour l'ensemble, depuis Pittsburg, 69.

Bref, dans le dessein de prouver que les récits de Chateaubriand

sont *fictifs*, — ce qui est une manière polie de dire mensongers, — M. Bédier objecte que l'auteur a eu trente-trois jours de moins qu'il ne lui était nécessaire pour voir et faire, en Amérique, ce qu'il raconte avoir vu et avoir fait.

Mais dans tous ces calculs, on vient d'en avoir la preuve, M. Bédier se trompe de soixante-neuf jours.

Donc, *en comptant même largement*, non seulement nous trouvons le nombre de jours indispensable au voyageur, mais il en reste encore trente-six, qu'il aura pu employer à mettre plus de lenteur dans son allure de route et à s'arrêter plus souvent ou plus longtemps, selon les circonstances et son bon plaisir.

N'oublions pas, en outre, que lorsqu'il partit de Pittsburg, le 13 septembre (d'après M. Bédier), il était déjà, depuis cinq semaines, parmi les sauvages; car c'est en quittant Albany, le 13 août, qu'il les rencontra, et qu'il put dès lors étudier leurs mœurs, prendre des notes, et se préparer à les peindre, eux et leur pays.

Il nous est donc permis de conclure que la véracité de ses récits n'a pas plus à craindre toute cette malveillante chronologie, que la comparaison avec les sources « livresques » qu'on lui a aussi opposées. M. Bédier, qui le reconnaît pour ce dernier point, aurait fait sagement de le reconnaître aussi pour l'autre.

V

Mais on a cherché au voyageur une dernière chicane, et qui paraît encore moins fondée. Elle a même quelque chose d'un peu plaisant.

Il s'agit de la visite, qu'il dit avoir faite, à Philadelphie, dès qu'il y arriva, chez le président des Etats-Unis, pour qui il avait des lettres de recommandation. Washington l'invita à dîner avec lui le lendemain. Il a parlé en détail de ce dîner et de cette visite. A cette occasion même il a fait un parallèle, devenu fameux, entre Washington et Bonaparte.

Or on met en doute qu'il ait jamais vu le général américain, et même Philadelphie.

Tout le monde comprendra que les raisons où l'on se fonde doivent être fort graves, pour qu'elles paraissent suffire à établir une opinion, à la fois si extraordinaire et si injurieuse à l'égard d'une illustre mémoire. Eh bien, les voici :

La première concerne des dates. Chateaubriand raconte que, lorsqu'il arriva à Philadelphie, le général n'y était pas : il fut obligé de l'attendre un certain nombre de jours, qui lui parut considérable, mais sur lequel, après tant d'années, ses souvenirs étaient restés peu précis, ce qui n'étonnera personne assurément. Prenons le

chiffre des *Mémoires*, et mettons qu'il ait attendu Washington environ une semaine.

Washington revient enfin. Il le voit et dîne chez lui avec cinq ou six convives. Le lendemain, le général était reparti pour la campagne et lui-même continuait son voyage.

Or voilà de quoi lui faire, avec beaucoup de bonne volonté, plusieurs sortes de querelle. Parti de Baltimore le 11 juillet, il n'est pas arrivé à Philadelphie, dit-on, avant le 13, et nous avons une lettre de Washington, datée de Philadelphie le 19 juillet; 13 et 8 font 21. En parlant d'une semaine d'attente, Chateaubriand se trompe donc d'un jour ou deux... les chiffres sont les chiffres. Il est vrai qu'il a pu ne pas se présenter le jour même de l'arrivée du président et, pour ainsi dire, avant que celui-ci eût encore eu le temps de quitter ses habits de voyage; on n'ose donc pas trop insister sur ce sujet.

Mais on ajoute en revanche : d'où venait alors Washington? Il était rentré à Philadelphie le 6 juillet, et les historiens ne disent pas qu'il ait fait une courte absence quelques jours après. — Il est vrai encore qu'il y a un intervalle, avant le 19 juillet, où on ne découvre aucune pièce datée par lui de Philadelphie, ce qui se trouve tout à fait d'accord avec les dires du voyageur. Et puis, rien ne prouve que le général ne possédait pas, non loin de Philadelphie, une maison de campagne où il se retirait pour quelques jours. Il pouvait aussi, s'il n'avait pas de pied à terre hors de la ville, accepter une invitation chez des amis.

Voilà ce que se disent ou doivent se dire les esprits délicats, fourvoyés par hasard dans ces vétilles, peut-être aussi mesquines que malveillantes. Car enfin, quelle singulière méthode de critique, que d'appuyer une grave accusation sur des bases si fragiles et, pour ne citer que ce point, de chercher la meilleure de ses raisons dans ce que les historiens ne disent pas! Ceux-ci n'ont pas plus mentionné, par exemple, la courte absence que Washington fit, après le 20 juillet, qu'ils n'ont parlé de celle qui précéda le 19. Or Chateaubriand rapporte que le président est allé alors à la campagne. Des détails si précis de sa part gênent bien un peu ses accusateurs; car, en général, les voyageurs qui racontent ce qu'ils n'ont pas vu de leurs yeux, se gardent bien de tirer de leur imagination des renseignements détaillés, que rien n'appelle et qui ne pourraient servir qu'à les confondre.

« Mais dira-t-on, à quelles fins Chateaubriand aurait-il supposé ces deux voyages de son hôte? »

C'est M. Bédier qui pose lui-même la question et il n'hésite pas du tout à répondre : « C'est un phénomène ou un symptôme fort banal en pareil cas et qu'on appelle d'ordinaire le besoin de la précision inutile. »

Dois-je l'avouer? Je ne vois guère comment le parti pris pourrait aller plus loin. Quoi! quand Chateaubriand vous semble vague dans ses récits, vous dites : c'est une preuve qu'il n'écrit pas d'expérience : il n'a pas vu. Et s'il est précis, au contraire, vous déclarez que la preuve vous paraît bien plus forte encore; elle est comme banale; c'est un « phénomène » caractéristique, un vrai « symptôme : le besoin de la précision inutile ». Sur le même point et dans le même sens, la parole prouve donc à vos yeux comme le silence, le silence comme la parole, le blanc comme le noir, le noir comme le blanc.

Peut-être serait-il plus simple et plus court de proclamer tout de suite que ce qu'il vous plaît de croire doit nécessairement passer pour vrai, sans que vous ayez à prendre la peine de l'établir. Seulement la question est de savoir si, parmi ceux qui réfléchissent, beaucoup peuvent être dupes de telles fantaisies.

J'oserai dire, pour ma part, que tout lecteur qui ne voudra pas épiloguer vainement sur les heures et les minutes, trouvera la confirmation du récit de Chateaubriaud dans les documents mêmes qu'on cite pour le combattre.

Chateaubriand écrit qu'à son arrivée, vers le 13 juillet, Washington n'était pas à Philadelphie et qu'il fut obligé de l'attendre quelques jours. Or, il est remarquable que, dans ces jours-là, précisément, il n'existe aucune pièce datée de Philadelphie par le général. Chateaubriand assure que Washington resta au moins deux jours consécutifs dans la ville, celui où il lui donna audience et celui où il le reçut à dîner. Or, justement, on a des lettres de Washington signées à Philadelphie le 19 juillet et le 20. Chateaubriand ajoute que le président partit dès le lendemain. Et, en effet, nous ne trouvons plus de lettres datées de Philadelphie à partir du 21 inclusivement jusqu'au 28.

Voilà ce qui frappera de soi-même quiconque n'apportera pas en cette question un jugement préconçu, un esprit défavorable et une sorte de zèle dans la malveillance.

*
* *

On chicane aussi notre écrivain sur la simplicité qu'il prête au président de la grande république américaine.

« Quand Washington sortait dans Philadelphie, toujours *en équipage à quatre ou six chevaux*, deux valets, dit **M.** Bédier, se tenaient debout derrière *son carrosse.* »

Et maintenant, veut-on sûrement se convaincre des erreurs qui échappent à Chateaubriand et qui le font accuser de mensonge, qu'on lise ce qu'il a écrit sur le même sujet :

Washington « revint. Je le vis passer dans une voiture *qu'em-*

portaient avec rapidité quatre chevaux fringants, conduits à grandes guides. Washington, d'après mes idées d'alors, était nécessairement Cincinnatus; Cincinnatus *en carrosse* dérangeait un peu ma république de l'an de Rome 296... Mais quand j'allai porter ma lettre de recommandation à ce grand homme, je retrouvai la simplicité du vieux Romain. Une petite maison dans le genre anglais, ressemblant aux maisons voisines, était le palais du président des Etats-Unis. »

Ainsi Chateaubriand raconte que, lorsqu'il sortait dans la ville, Washington aimait à s'entourer d'une certaine pompe officielle; c'est ce que dit aussi M. Bédier, et, en vérité, si M. Bédier était un vieil écrivain d'il y a cent ans, peut-être quelque critique perspicace accuserait-il Chateaubriand de l'avoir copié, au lieu de parler de souvenir.

Est-ce que, par hasard, ce serait M. Bédier qui aurait copié Chateaubriand?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils s'entendent à merveille, bien que l'un semble chercher querelle à l'autre, on ne sait trop pourquoi, peut-être simplement par habitude.

Mais si le général ne dédaignait pas le faste, quand il devait paraître au dehors ou dans ses réceptions solennelles, chez lui et dans le train de vie de chaque jour il était simple.

Chateaubriand n'a pas vu de gardes autour de son palais, et M. Bédier, quoiqu'il le taquine sur toutes ses paroles, n'ose pourtant pas dire qu'il y en eût, et que le jeune visiteur se soit trompé.

C'est, paraît-il, une servante qui introduisit Chateaubriand; ceci blesse M. Bédier; il répond, avec quelques citations à l'appui, que le général avait un cuisinier français, ce qui montre qu'il avait bon goût, mais ce qui ne prouve pas tout à fait que ce ne fut pas une servante qui ouvrit la porte à Chateaubriand, ni, à plus forte raison, je pense, que Chateaubriand n'est jamais allé en Amérique.

*
* *

Mais rien n'offusque les adversaires de notre voyageur comme les deux lignes qu'il a consacrées au palais du président.

Quoi! s'écrient-ils, on ose appeler une petite maison, une maison qui... Parlez, historiens! Confondez ce Français impudent, fraîchement débarqué de Versailles. Apprenez-lui que ce palais qui ne lui a pas paru grand « était à trois étages, large de *trente-deux pieds*, et présentait *onze* fenêtres sur la façade! »

C'est Coolidge qui est prié de nous fournir ces renseignements, à la fois décisifs et merveilleux, et c'est M. Bédier qui les recueille avec respect et les cite avec conviction.

Ah! jeune officier, parce que vous avez vu la cour de France et

la demeure de vos rois, vous osez trouver petite, pour le président des Etats-Unis, une maison qui est, à la vérité, « de la même architecture, ainsi que le dira Coolidge après vous, que celle qui caractérisait, alors comme aujourd'hui, la *Quater City* », mais qui, après tout, avait dix mètres et demi de largeur, et présentait onze fenêtres sur la façade! Vous entendez bien : *onze fenêtres* de façade et *dix mètres et demi* de largeur!

Sauf cela, elle n'avait rien, on vous l'accorde, de l'aspect d'un palais, et elle ressemblait, comme vous le dites, « aux maisons voisines ». Mais enfin, elle avait dix mètres et demi et onze fenêtres! Songez-y bien!

Oh! sans doute, ce gros bâtiment de Versailles, dont vous avez les yeux encore tout remplis, est un peu plus grand. Car on dit que sur un parc qui est lui-même d'une certaine étendue, il développe une façade de six cents mètres et ouvre en arcades cent quarante-huit portes ou fenêtres. En comparaison de ce palais, l'autre vous paraît plutôt modeste avec ses onze fenêtres et ses dix mètres et demi.

Mais gardez-vous bien pourtant de le dire! On vous accuserait non seulement de le calomnier, mais de ne l'avoir jamais vu et de mentir effrontément au public...

Un renseignement qui émeut beaucoup les contradicteurs de Chateaubriand, qui semble les convaincre que la maison du président devait être un vrai palais, c'est que le loyer en était de 3,000 dollars par année.

Trois mille dollars! c'est-à-dire seize mille francs — théoriquement. Car, en pratique, 3,000 dollars dans une grande ville d'Amérique ne représentent pas même 8,000 francs en France. Mais, en tenant compte de la différence des époques, accordons qu'ils eussent alors la valeur que douze, treize ou quinze mille francs auraient aujourd'hui chez nous.

Je suppose donc que l'État français, voulant loger le Président de la République ailleurs que dans un palais national, ait eu l'idée de chercher pour lui, non loin de l'Élysée, dans le quartier de la Madeleine ou celui de Saint-Augustin, un hôtel de douze à quinze mille francs de loyer. Admettons qu'après bien des recherches, on ait fini par découvrir cette perle rare; voilà notre Président installé!

Un Anglais, ou un Autrichien, ou tout autre visiteur de l'Exposition, dès son arrivée à Paris, demande qu'on lui montre le palais où réside le chef d'un si beau pays. On le conduit alors devant l'immeuble présidentiel, et un peu surpris d'une si austère vertu, il écrit aussitôt sur son carnet de voyage que M. Loubet occupe une maison plutôt modeste pour un Président de la République française.

Cent ans après, un érudit ayant des lettres, professeur dans une

de nos grandes écoles, lit cette note et s'en déclare si fort scandalisé, qu'il refuse de croire que ce voyageur difficile ait jamais vu ni M. Loubet, ni sa maison, ni l'Exposition, ni Paris, ni la France.

Qu'en penseraient nos arrière-neveux? Je l'ignore. Mais je ne serais point étonné, cependant, si quelque Parisien d'alors prenait les fantaisies de ce lettré savant pour l'aimable batifolage d'un homme d'esprit en belle humeur qui, ayant besoin de rire, aurait voulu se jouer agréablement du public.

*
* *

C'est qu'il paraît difficile, en vérité, qu'on puisse écrire sérieusement : « La poétique *légende* du voyage en Amérique offre un exemple achevé d'*auto-suggestion*; c'est un beau cas. »

Car, nous dit-on, « la sincérité de l'auteur est manifeste »; il était tout pénétré de ses souvenirs d'Amérique; ils lui revenaient « vingt ans, trente ans plus tard, dans le train journalier de l'existence ». Il en parlait à ses intimes autant qu'au public. « Conversait-il, par de beaux soirs, avec Mme Joubert et Mme de Beaumont, dans le jardin de la Muette, il leur disait ses voyages : « Je n'ai jamais si bien peint qu'alors les déserts du Nouveau Monde. » [1] Sa « conviction » était donc entière, sa « foi profonde ».

De quoi il faut conclure, n'est-il pas vrai, si l'on peut parler rondement et à la cavalière, que ce fut un halluciné et, en trois lettres, un fou.

Le paradoxe a toujours eu de l'attrait, il séduit, surtout le paradoxe d'aspect scientifique. Mais il est plus facile de le soutenir sans y croire, que d'y croire en le soutenant. Je soupçonne M. Bédier de n'être pas tout à fait disposé à donner son sang pour son idée, et je l'en félicite.

Le bon sens ne se laisse pas aisément dépouiller de ses droits; il regimbe, et c'est un bonheur pour la vérité [2].

Georges Bertrin.

[1] *Dans le jardin de la Muette* est une distraction, d'ailleurs sans importance. C'est à Savigny-sur-Orge que ces récits ont été faits.

[2] Je saisis l'occasion de payer mes dettes, pour cet article et pour le précédent (10 mars), à tous ceux qui ont droit à ma reconnaissance. Des correspondants, que je n'ai pas l'honneur de connaître, m'ont fourni spontanément des indications, particulièrement à propos de Sainte-Beuve. Je tiens à nommer spécialement, parmi les autres, M. Oscar Havard, qui a mis son érudition à mon service avec tant de bonne grâce, et surtout M. l'abbé Pailhès qui, à propos de l'absence du fameux passage dans l'édition actuelle des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ayant l'éveil, comme je l'ai dit dans mon livre sur *Chateaubriand*, m'a mis sur la voie des patientes recherches qui ont formé ma conviction et l'ont peu à peu fortifiée par des faits nouveaux, inattendus de moi-même.

LE THÉÂTRE DU SIÈCLE[1]

IV

La chute des *Burgraves* et le succès éclatant de la *Lucrèce* de Ponsard furent le signal de la crise. Il est trop évident qu'on ne peut comparer les deux poètes, ni même les deux pièces, mais la petite école nouvelle, encore incertaine de sa destinée, ramassa le caillou lancé, involontairement peut-être, par David à Goliath et s'en fit une arme contre le romantisme également épuisé par ses victoires et ses défaites. Ce nom d'Ecole du bon sens dont elle se baptisa elle-même, lui assura la faveur de tous les mécontents. Grâce à cette heureuse fortune qui lui était échue d'arriver au moment où l'on désirait *autre chose*, elle prit tout de suite le haut du pavé et commença par cultiver, en les brouillant un peu, tous les genres. Les auteurs cessèrent de se cantonner, les anciennes classifications disparurent, et l'Ecole du bon sens eut cette seconde aubaine de devenir aussi l'école de la liberté. Tandis que Ponsard, qui devait plus tard aborder avec une solennité dogmatique, non exempte de lourdeur, la grande comédie morale en vers, abandonnait la tragédie romaine pour emprunter à notre histoire nationale deux héroïnes singulièrement éloignées l'une de l'autre, Agnès de Méranie et Charlotte Corday; son premier compagnon de guerre, Emile Augier, donnait successivement *la Ciguë*, *l'Homme de bien*, *l'Aventurière*, *Diane* et *Gabrielle*, un essai de théâtre antique, dans la manière de Térence, avec des allusions et applications très modernes; une satire morale un peu froide; une brillante comédie, d'allure héroïque comme *le Menteur* ou *don Sanche d'Aragon*; un drame, dont Richelieu était le héros et une pièce bourgeoise qui allait ouvrir, à l'École elle-même une ère nouvelle. *Gabrielle*, qu'on ne joue plus guère aujourd'hui, retentit comme un appel de clairon.

Bientôt ils ne furent plus seuls. Alexandre Dumas fils, Théodore Barrière, Victorien Sardou, se joignirent aux deux premiers coryphées; dix autres les suivirent, et la scène française, complètement affranchie, fit preuve pendant près de trente ans d'une vitalité qui rappela ses plus beaux jours. Au milieu de cet épanouissement

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juin 1900.

quelque peu confus, Meilhac et Halévy créèrent une comédie nouvelle, très spéciale, la comédie parisienne, un genre dans un genre.

Ici, j'éprouve quelque embarras. Il ne saurait entrer dans ma pensée, encore moins dans mon cadre forcément restreint, d'établir des parallèles didactiques entre les écrivains qui, sous des formes différentes et à des degrés divers, maintinrent alors la vieille renommée de notre théâtre national. Quelques-uns vivent encore, et ces comparaisons entre talents sur lesquels la postérité n'a pas rendu son arrêt m'ont toujours paru assez inconvenantes. Ce sont des exercices académiques, des morceaux oratoires très usités dans les deux derniers siècles, mais où la vérité trouve rarement son compte, même sous la plume d'un La Bruyère. Je ne puis pas non plus énumérer et analyser tous les ouvrages qui ont eu, à cette époque, une heure ou un jour de célébrité. Je me borne à caractériser en quelques mots cette floraison magnifique et j'essaie de faire à chacun sa part.

Pendant le quart de siècle qui, pour prendre deux pièces également célèbres, va de la *Lucrèce* de Ponsard à la *Patrie* de M. Victorien Sardou, les anciens cadres et les anciens moules sont brisés. Après toutes ces tempêtes et tous ces naufrages, attestés par les épaves qui flottent à la surface des eaux, la liberté surnage, sans conditions, sans principes. Il lui appartiendra à elle-même de se tracer les limites qu'elle croira nécessaires ou que lui imposera le goût public, de plus en plus indulgent; mais chacun a maintenant le droit de faire ce qu'il veut, comme il le veut, au hasard de sa fantaisie. Du moment qu'on est auteur dramatique, on peut aborder toutes les scènes et pratiquer tous les styles, passer de la salle Déjazet à la Comédie-Française et du vaudeville à couplets à la tragédie racinienne. Il suffit d'avoir ce qu'on appelle le feu sacré, le don du théâtre, et jamais on ne vit tant de gens qui l'eussent reçu en partage. Cependant à y regarder d'un peu près, c'est bien la comédie bourgeoise, la comédie mixte, avec ses émotions fortes mitigées par de joyeuses saillies, la comédie mouillée de pleurs; c'est, il faut bien le dire, la comédie *larmoyante* qui jouit de la faveur générale. On n'aime et on n'applaudit qu'elle. Tous les auteurs, sans le vouloir, et Emile Augier lui-même qui s'en défendit longtemps, mais non pas toujours, sont plus ou moins des descendants et des disciples de La Chaussée. C'est un point que j'ai déjà indiqué, sur lequel je reviendrai sans doute encore, et qu'il importe de mettre en pleine lumière. Tout le milieu du siècle paie tribut à cette comédie pathétique.

Le simple vaudeville de l'immortel Labiche, qui fut académicien comme Picard et Alexandre Duval, réjouit, au Palais-Royal, aux

Variétés, voire au Gymnase, les personnes qui, curieuses d'émotions simples, n'aiment point à passer, le même soir, de la gaieté à la tristesse; mais, au même moment, la comédie pleure sur tous les tons dans ce même Gymnase, au Vaudeville, à l'Odéon, à la Comédie-Française, des larmes dont nos ancêtres ne l'auraient pas crue capable. La comédie-opérette de Meilhac et Halévy offre à Offenbach une occasion sans pareille d'amuser l'univers entier avec son génie de la parodie musicale; mais, en même temps, cette comédie de La Chaussée s'empreint, sauf, peut-être, chez Victorien Sardou, d'une gravité et d'une sévérité excessives. Elle s'efforçait autrefois de moraliser sans avoir l'air, elle moralise maintenant avec affectation, pédantisme et malignité. L'observation, souvent profonde, mais toujours joyeuse et familière, de Labiche, roi de la gaîté, à qui elle ne témoignera jamais assez de reconnaissance pour lui avoir conservé son riant visage, ne suffit plus à ses ambitions. Elle veut toujours corriger le monde, mais elle ne veut plus le corriger qu'en grondant. Elle tourne à la satire, elle oublie, elle désavoue ce même Labiche qui, dans son histoire, garde une place à part, à côté de Regnard lui-même, entre Molière et Dancourt.

Aujourd'hui, Ponsard a singulièrement baissé dans l'opinion publique. On a déjà repris deux de ses drames en vers, *Charlotte Corday* et *le Lion amoureux;* on ne songe guère à reprendre *l'Honneur et l'argent* et *la Bourse*, qui furent si vantées en leur temps. Le nom de leur auteur, attaché à une rénovation littéraire, ne périra pas, mais sa réputation va peu à peu s'éclipsant dans l'ombre qui la gagne, et cela tient sans doute à ce que Ponsard a pris trop au sérieux ce rôle de sermonneur dans ses deux grandes comédies.

Emile Augier lui-même n'échappe pas toujours à cette tendance trop visiblement réformatrice. Octave Feuillet s'y laisse aller dans *Dalila*, et, au cours des pièces qu'il tire de ses romans, on observe, çà et là, ce mélange très caractérisé de sensiblerie et de prédication qui s'affiche et triomphe chez Théodore Barrière et chez Alexandre Dumas fils.

Il n'existe pas de commune mesure entre ces deux satiriques, également violents et amers; mais ils manient tous deux leur fouet avec bonheur et vigueur. *Les Faux bonshommes*, *les Parisiens*, *les Filles de marbre*, révèlent chez Barrière, avec un goût de tarabiscotage qui tient à son insuffisante éducation littéraire, une colère saine, un légitime besoin d'ironie, une indignation honnête, non seulement contre les travers, mais contre les vices de son époque.

Et cette honnêteté, — j'y insiste et prie qu'on s'y arrête, — est

aussi la marque essentielle et comme la devise du second Dumas. Evidemment, ce n'est pas ce qui, chez lui, saute aux yeux tout d'abord. Il a écrit dans un style tour à tour sec et imagé, dans une langue à la fois compassée et pittoresque, mais toujours vibrante et éloquente, une nombreuse suite de pièces à thèses, des omédies doctrinales où il plaide une cause, où il discute ardemment une idée. Pas une seule, de *la Dame aux camélias* à *Denise*, ne se dérobe à cette rage qui était en lui d'user du théâtre comme d'une chaire et de convertir son auditoire à ses commandements. Dans *le Fils naturel*, *les Idées de Mme Aubray*, *l'Etrangère*, *la Question d'argent*, *la Femme de Claude*, il s'est donné, de ce chef, une satisfaction absolue; il y a introduit de longues tirades qui paraissent aujourd'hui presque anodines, mais qui furent jugées autrefois hardies jusqu'à la témérité, audacieuses jusqu'au défi.

Même dans les comédies où il cède moins facilement à cet impérieux besoin de sa nature, comme *Diane de Lys*, *le Demi-Monde*, *le Père prodigue*, *la Visite de noces*, et sa dernière, *Francillon*, un bijou! il ne réussit pas complètement à y échapper. Il glisse, çà et là, des maximes dans la manière et le ton de La Rochefoucauld. Il professe, il cherche à endoctriner, et quelquefois il endoctrine.

C'est un prédicateur, c'est un moraliste, ou plutôt un directeur, dans le sens où on l'entendait au dix-septième siècle, un « ami des femmes », un confesseur très curieux, et ses préfaces, dont plusieurs ont quatre-vingts pages, achèvent l'œuvre de ses pièces; il y explique, il y développe ce qu'il craint que la représentation n'ait pas suffisamment éclairci. Il s'y livre à toute sa passion, à toute sa verve de propagande; mais le moraliste est doublé d'un dramatiste, assez expert dans son métier pour que l'intérêt puissant d'une comédie bien fabriquée et bien conduite en dissimule un peu les objurgations et les remontrances. Alexandre Dumas fils, encore qu'un peu diminué, est resté et restera très haut dans l'opinion, grâce peut-être à cette singularité qui fait de lui, si j'ose le dire, une manière de P. Bridaine du théâtre. On sent dans toute son œuvre une conscience très forte, mais très libre, une conscience de prêtre indépendant, — nous en avons connu, — qui ne peut se contenter qu'à l'extrême frontière du paradoxe et de l'hérésie.

L'honnêteté est absolument pareille chez Emile Augier, mais moins inquiète, moins chercheuse, plus sereine et plus sûre. Toutes ses pièces, comédies ou drames, sans exception, révèlent une santé de cœur et d'esprit, supérieure à tous les changements

que la morale publique elle-même paraît quelquefois subir. Il en a une à lui, une morale toute personnelle, forte et infaillible, qui ne bronche pas. Jamais auteur comique n'a si nettement distingué le bien du mal et placé, avec autant de précision, la récompense et la punition où elles doivent être.

Ce n'est pas qu'il recule devant le joyeux propos et l'ancienne verdeur nationale. Neveu de Pigault-Lebrun, il appartient, par un certain côté, à la catégorie des auteurs dits gaulois, Rabelais, La Fontaine, Molière, qui revendiquent en toute occasion leur franc-parler et qui ont bonne langue. La sienne est d'une énergie exceptionnelle, ennemie des circonlocutions et des périphrases, toujours claire et directe, même dans l'ironie, et trempée aux sources du grand siècle. Je n'en connais pas qui se rapproche autant de la pure langue classique et qui l'imite, sans y songer, avec plus de naturel et d'aisance. Emile Augier avait fait de Molière son étude quotidienne, il le savait par cœur et on le vit bien dès sa première pièce. Les réminiscences de Molière abondent dans la *Ciguë*, et cette petite comédie, d'apparence antique, mais de saveur moderne, a été coulée avec préméditation, — *le Joueur de flûte* fut une récidive, — dans ce moule du *Dépit amoureux* que Molière avait lui-même emprunté aux anciens. Cela se reconnaît du premier coup au parallélisme des personnages et à la symétrie des scènes qui se présentent toujours deux par deux, dans un relief d'opposition et de contraste.

Emile Augier renonça peu à peu aux petits artifices de ce système, il ne se défit jamais de son fier et beau style de grande école et de grande allure. Et surtout, à aucune étape de son évolution, il ne se départit de cette souveraine droiture, de cette impérieuse probité littéraire et morale qui va, dans ses comédies, jusqu'au scrupule, parfois même jusqu'au préjugé. Cet écrivain hilare et hardi est, dans ses pièces, la vertu même, au point qu'on lui en a fait un reproche. On a qualifié de bourgeoise et d'arriérée sa façon de juger, de condamner, de flétrir certaines situations ou certains vices. Le fait est que, s'il pardonne volontiers aux passions désintéressées et sincères, il se montre impitoyable à cette rouerie égoïste, à cette vilenie d'âme qui caractérise les sociétés en décadence. Généreux et loyal, il méprise tout ce qui est perfidie et bassesse. L'hypocrisie a rencontré en lui un des hommes qui l'ont le plus rudement flagellée depuis Molière. Il la démasque dès sa seconde pièce, *Un homme de bien* :

Ah! qu'une conscience est un grand embarras,
Et qu'on serait heureux si l'on n'en avait pas!

Il la châtie dans une de ses dernières comédies, peut-être de toutes la plus forte, *Maître Guérin*. Il n'entend même pas qu'on viole certaines règles ou conventions sociales, auxquelles s'attaquent les auteurs comiques d'aujourd'hui; il les considère comme d'utiles barrières que le théâtre lui-même doit respecter et défendre. Il les défend dans *l'Aventurière*, dans *Gabrielle*, dans *les Lionnes pauvres;* il les défend partout et toujours. Ce qu'on tente contre elles le choque et l'irrite; si bien que le jour où il croit voir, dans *la Dame aux Camélias* ou ailleurs, un essai de réhabilitation de la courtisane amoureuse, il y répond par *le Mariage d'Olympe* où il nie la sincérité de son prétendu repentir, et confond dans un même anathème enflammé toutes les Marguerites et toutes les Olympes : « Mettez un canard au milieu des cygnes, il regrettera sa mare! » Il était de bronze là-dessus.

Cependant, la comédie se transformait de proche en proche autour de lui et, pour en suivre le mouvement, il était bien obligé de se transformer un peu lui-même. Il arrivait, comme elle, par étapes successives, à la satire amère et violente. Le pouvoir de l'argent, — de l'argent souvent mal acquis, — le règne des financiers et des faiseurs excitait en même temps sa colère et sa verve; en un mot, l'effronterie toujours croissante du siècle, l'effronterie sous toutes ses formes, échauffait tout ce qu'il pouvait y avoir de bile dans son âme, et il écrivait, en quelques années, cette admirable trilogie, qui restera comme la partie la plus saillante de son œuvre et qui s'appelle *les Effrontés*, *le Fils de Giboyer*, *Maître Guérin*. Plusieurs de ses coups y tombent à faux et il s'attaque, çà et là, à des personnalités calomniées ou à des habitudes inoffensives; mais la finance véreuse et la presse vénale y sont secouées de main de maître et, sauf peut-être une ou deux comédies de passage vite oubliées, on n'avait rien vu de pareil depuis Beaumarchais et, je ne saurais trop le répéter, depuis Molière.

Ce fut son point culminant, son apogée. Il fit encore, dans le même ordre d'idées, de très belles pièces : *la Contagion*, *Lions et Renards*, auxquelles la fortune fut moins propice, bien que, dans la seconde de ces deux comédies, le personnage du baron d'Estrigaud se détache avec un relief qui le classe parmi les types achevés et définitifs. Après la guerre, Augier fournit, dans *Jean de Thommeray*, sa contribution personnelle, destinée à entreetnir notre patriotisme et, comme toujours, il mit là toute sa grandeur d'âme. On fut un peu étonné quand on le vit prendre part, avec Alexandre Dumas fils, à la campagne menée en faveur du divorce et écrire *Madame Caverlet*, où il présente, sous les couleurs les plus dra-

matiques et les plus vraies, la misère des unions manquées, sans étoffer d'un seul argument le sophisme cher à M. Naquet. Enfin, il obtint, en 1876, un dernier succès avec *les Fourchambault*, que la Comédie-Française reprenait dernièrement, et qui ressemblent beaucoup moins à une comédie qu'à un drame intime, genre La Chaussée. Son rigorisme habituel, progressivement détendu, s'y résout en indulgence et en pitié.

N'en soyons pas surpris. L'indulgence pour tous les écarts passionnels a envahi les cœurs et acquis l'autorité d'une mode. Sous prétexte que Jésus-Christ pardonna à la femme adultère, non seulement, lorsque nous la rencontrons sur notre chemin, nous nous refusons à lui jeter la première pierre, mais nous lui tressons a première couronne; tout au moins lui mettons-nous au corsage une fleur qui la désigne et dont elle se pare bientôt comme d'un ornement. Emile Augier n'en fut pas moins, parmi tous les auteurs dramatiques de son époque, celui qui donna le moins dans ce travers et qui fustigea, avec le plus de rudesse, toutes les variétés plus ou moins déguisées, plus ou moins séduisantes, de la corruption universelle. Un peu plus tard, le sévère Pailleron ne fit guère que l'imiter. L'auteur de *Gabrielle* et des *Effrontés* avait gardé une conscience claire et simple de ces deux abstractions : le juste et l'injuste, qui se battent à coups de sophismes dans *les Nuées* d'Aristophane. C'est peut-être ce qui lui assure la première place ou, pour mieux dire, ce qui lui donne une sorte de présidence morale sur ses rivaux.

La présidence littéraire, je crois bien qu'on ne la lui chicanerait pas. Sa figure à la Henri IV et sa barbe grise se présentent aux yeux tout d'abord quand on songe à cette génération d'auteurs dramatiques qui illustra le second Empire et le commencement de la troisième République [1]. Il doit cette supériorité à la franchise de son style, à la langue ferme et forte, et sûre, que parlent ses personnages, dans un temps essentiellement révolutionnaire, qui permet, de ce côté, les plus bizarres entreprises. Il possédait tous les secrets, il disposait de toutes les ressources du dialogue théâtral, au point que, dans plusieurs scènes de *Philiberte*, il s'est assimilé, en la parodiant, jusqu'à la manière des précieuses. Mais sa vraie domination lui vient d'ailleurs, c'est-à-dire de cette profonde honnêteté, de cette farouche délicatesse, qui créa des héros et des héroïnes à son image, le Trélan de *Philiberte* et

[1] Il se rendait bien compte lui-même de cette ressemblance, d'ailleurs assez fréquente, étant donné ce visage en demi-lune et ce type du Béarnais. Quand on la lui faisait remarquer : « Ne m'en parlez pas, disait-il, je n'ose plus passer rue de la Ferronnerie! »

Philiberte elle-même, le Sergine des *Effrontés*, le colonel Guérin, le Maximilien et la Fernande du *Fils de Giboyer*.

Alexandre Dumas fils, tout prêcheur qu'il est, semble, en ces scabreux défilés, un moins bon guide; on démêle, en tout cas, dans sa prétention à gouverner les âmes, beaucoup plus de complications et de raffinements. Il commence par cette douteuse apologie de *la Dame aux Camélias*, qui eut tant de succès et exerça tant de ravages littéraires et autres. Il poursuit, dans *Diane de Lys*, sa marche à travers les situations violentes et les passions brutales. A ce début de sa carrière, on sent bien que, pour lui comme pour tant d'autres de nos contemporains, depuis Alfred de Musset, l'amour, tyran des hommes et des dieux, se justifie par le seul fait de son existence, qu'il est parce qu'il est, qu'il ne reconnaît d'autre loi que sa loi et qu'il a droit de vie et de mort sur quiconque attente à sa souveraineté.

Tel est bien Dumas fils, en ses échappées de jeunesse. Puis, brusquement, il s'amende, sans pour cela quitter le milieu équivoque où il a placé ses premiers personnages. Il les réunit en bloc dans *le Demi-Monde*, et crée ainsi une société particulière, une espèce de syndicat suspect dont les diverses catégories tentent la plupart de ses successeurs; mais il n'essaie plus d'appeler notre intérêt sur ces figures plus ou moins contaminées, il les flétrit, lui aussi, il les dénonce, il inspire même au philosophe Jalin, qu'il charge de les débarbouiller devant nous, un procédé d'une délicatesse contestable qui le rabaisse immédiatement au niveau de ce demi-monde où il nous promène. Il n'en sortira jamais complètement, même lorsque le succès l'autorisera à prendre ce rôle de réformateur auquel il a toujours aspiré.

Il y a invariablement quelque chose d'irrégulier dans les situations qu'il aborde. Son catéchisme, rempli de pécheurs et de pécheresses, ne s'adresse guère qu'à cette clientèle. Voyez *le Père prodigue*, *le Fils naturel*, *les Idées de M*^me^ *Aubray*, *Denise*, *l'Etrangère*, etc., ce ne sont pas à proprement parler des comédies, mais plutôt des plaidoiries, des thèses. Il a sur certains empêchements légaux, sur certaines gênes sociales qui ne sont à ses yeux que des conventions et des préjugés, ses idées personnelles, très arrêtées, et il se sert du théâtre pour pousser ses compatriotes à s'en affranchir. La scène est pour lui une tribune ou plutôt, je le répète, une chaire, et il y prêche brutalement la révolte contre toutes ces barrières où veille Augier : « Elles sont incommodes, sautez par dessus! » Que si un scrupule vous vient ou qu'un obstacle vous arrête; si vous rencontrez en face de vous une de ces créatures foncièrement méchantes et mauvaises, un de ces

monstres que leur bestialité naturelle et irréductible met au-dessous des animaux, n'hésitez pas. Vous avez le droit de vous en débarrasser sans perdre votre temps à réclamer la protection des tribunaux et des lois. Alexandre Dumas fils, de son autorité privée, vous permet, vous ordonne de vous faire justice vous-même. C'est ainsi qu'il a lancé son fameux : « Tue-la ! » contre la femme de Claude. Mais, dans les pièces même où sa colère se contient, il recherche encore les exceptions, les bizarreries, les caractères et les métiers louches. Il dresse en pied Monsieur Alphonse, il expose sous nos yeux cette mystérieuse Etrangère qui jette sa malédiction à toute la société moderne et qui retourne en Amérique, une lanterne à la main, pour y chercher la vertu !

Cette œuvre si attachante d'Alexandre Dumas fils est semée de de contradictions en même temps qu'elle est pleine de lacunes. On y est frappé, comme chez tous les redresseurs de torts, d'un certain manque d'équilibre qui tient sans doute au ressentiment d'une éducation première dévoyée par les humiliations et les amertumes ; on y relève aussi un grand effort de logique, et de fausse logique, comme chez tous les grands raisonneurs, Jean-Jacques Rousseau, Emile de Girardin, Proudhon, que l'erreur systématique de leur point de départ conduirait fatalement à l'absurde si, par quelque sophisme à côté, ils n'en rabattaient un peu en route. Prise dans son ensemble, envisagée surtout dans sa moyenne d'esprit et de mœurs, notre société ne semble pas encore prête à adopter les idéee de Mme Aubray ou du Thouvenin de *Denise*. Elle garde aux filles-mères toute sa pitié, toute sa charité, elle leur ouvre une foule d'asiles, elle leur offre d'intelligents et réconfortants patronages, mais elle n'en est pas encore à les rechercher, comme épouses, pour les meilleurs de ses fils.

Peu importait à Dumas. Il était convaincu que ses théories feraient peu à peu leur chemin. Elles l'ont fait, grâce à son opiniâtreté, grâce aussi à son éloquence. Il est certain que sa parole a une vibration particulière, une puissance d'emporte-pièce et de brûle-conscience qui éclate dans tous ses écrits, comédies, lettres, brochures ou préfaces. Elle est la violence même, tour à tour subtile et massive, perçante et contondante, poignard et marteau, chaude et sèche à la fois, comme un métal exposé au soleil ; emportée, débridée et pierreuse comme un torrent. C'est surtout sa brutalité qui la caractérise. Alexandre Dumas a été chez nous le fondateur de ce qu'un maître de la critique appelait, il y a quarante ans, la littérature brutale, et il a aujourd'hui le sort de tous les initiateurs. Ses élèves ne se contentent pas de l'avoir dépassé, ils le désavouent, ils le renient ; ils lui font cette suprême injure de le

trouver fade, lui qui se croyait plutôt piment et gingembre. C'est ce qui est arrivé, en musique, à Meyerbeer, détrôné par Wagner. L'art subit une loi qui n'est pas toujours celle du progrès : « De plus fort en plus fort! » Là aussi, on est toujours le réactionnaire de quelqu'un. Alexandre Dumas fils, dont les pièces, reprises l'une après l'autre par tous nos grands théâtres, portent déjà la marque d'une certaine caducité, a été le réactionnaire de M. Becque, qui a été lui-même, avant sa mort, le réactionnaire du Théâtre libre et du naturalisme radical. Quel que soit son déchet actuel, il apparaît, à certains signes, qu'il survivra à la nouvelle école, héritière ingrate, fille parricide, qui prétendait le tuer.

Je viens de passer en revue, avec une rapidité obligatoire, le théâtre de Ponsard, d'Emile Augier et de Dumas fils, il ne me reste plus qu'à étudier, toujours sommairement, celui de M. Victorien Sardou, pour en avoir fini avec les quatre principaux représentants de notre littérature dramatique dans cet espace privilégié qui va du milieu du siècle à la guerre de 1870, et un peu au delà, environ vingt-cinq ans. Certes, ils ne sont pas les seuls et il me faudra bientôt revenir, d'abord sur toute l'œuvre de Meilhac et Halévy, qui, dans ce tableau, doit occuper une place toute particulière, un coin à part, et ensuite sur un certain nombre de pièces qui sont signées d'autres noms; mais Ponsard, Emile Augier, Alexandre Dumas fils et Victorien Sardou forment certainement un quatuor magistral qui se détache et s'avance au premier plan, dominant toute la figuration environnante.

Ponsard, le premier en date, légèrement séparé des autres par son goût pour la tragédie et pour la comédie en vers, c'est-à-dire pour des genres un peu fatigués dont la culture trahissait chez lui un penchant trop visible à l'admiration et à l'imitation du musée des antiques; Emile Augier, le maître, le vrai maître, dont le monument, sur la place de l'Odéon, rappelle aux nouveaux venus que nous avons eu, dans le siècle de l'électricité et de la vapeur, un auteur comique de premier ordre, comparable, en envergure, aux plus puissants et qui peut soutenir avantageusement le parallèle avec tous ceux qui se sont fait un nom dans la comédie, depuis le *Misanthrope* et *Tartuffe;* — Dumas fils, un doctrinaire, un précurseur, très dépassé, en ses audaces, et un peu méprisé par l'école dont il reste le fondateur, très supérieur à tous ses prosélytes; — enfin, le seul survivant aujourd'hui de ce groupe illustre, et peut-être le plus vraiment doué pour le théâtre, M. Victorien Sardou, dont on jalouse en vain la légitime renommée.

Beaucoup de petits serpents à tête folle ont essayé et essaient encore d'y mordre sans obtenir d'autre résultat que de s'y édenter.

Je n'ai point à le défendre, surtout dans une étude qui n'admet point la polémique, il se défend assez de lui-même; et aussi bien croit-on voir que cet homme coriace commence à lasser l'envie. Sa durée frappe les agresseurs; ils la sentent maintenant au-dessus de leurs atteintes et une pointe de respect perce sous leur dépit. Sans doute, il ne leur a pas échappé qu'en cette dernière année du siècle où le théâtre expose, lui aussi, ce qu'il a de mieux dans tous les genres, c'est peut-être M. Victorien Sardou qui, avec *Patrie* et *Madame Sans-Gêne*, plus accessibles aux étrangers que d'autres pièces d'une valeur égale, maintiendra à son ancien niveau la réputation dramatique de notre pays.

Ce qui frappe d'abord chez M. Sardou, c'est l'immensité de son œuvre. Elle produit un premier effet d'étonnement comme celle de Scribe et d'Alexandre Dumas père. On montre à Venise un tableau de Véronèse intitulé *la Fécondité*, dans lequel une foule d'enfants s'ébattent dans un joyeux pêle-mêle, tandis qu'une mère stérile implore de ses beaux bras vénitiens une Lucine qui a jusqu'à présent refusé de lui sourire; il m'a fait penser à la magnifique abondance de M. Victorien Sardou.

La diversité de ses pièces en égale le nombre. Comme les vrais producteurs, il a tout abordé; il s'est répandu dans notre théâtre par tous les canaux qui s'y croisent. Du drame au vaudeville, en passant par la comédie d'intrigue, de mœurs et de caractère, par la comédie anecdotique, historique, politique, exotique, religieuse même, par l'adaptation et la féerie, il a tout entrepris et tout réussi. Je viens de nommer Dumas et Scribe, il les réunit, il les résume à lui tout seul sans qu'on démêle dans sa vertu prolifique aucun signe de ralentissement ou de fatigue. Je ne crois rien exagérer en le représentant comme l'incarnation la plus complète de notre théâtre français contemporain. Si ce n'est pas encore le jugement du jour, ce sera la décision de l'avenir.

Ses commencements furent pénibles. On rappelle encore aujourd'hui la chute retentissante de sa *Taverne* à l'Odéon. Un autre en eût été découragé, il n'en fut que malade. Ce débutant mal accueilli n'avait pas seulement en lui un talent supérieur à toutes les déceptions et à toutes les difficultés; il avait une volonté supérieure à tous les échecs et un caractère d'un tel ressort que la vie elle-même n'en a pas encore usé l'énergie, s'il est vrai que dans toutes les affaires qui intéressent les gens de lettres, ses confrères, il déploie, à leur tête et en leur faveur, la plus opiniâtre et la plus victorieuse activité. Son visage même, où l'on a voulu démêler je ne sais quelle étrange combinaison des physionomies si différentes de Napoléon et de Voltaire semblerait confirmer cette impression.

Après *la Taverne*, il se réfugia au théâtre Déjazet, sous l'égide de la comédienne bienfaisante et populaire qui porta ce nom, et il y donna quelques pièces charmantes. Puis, tout à coup, en 1861, il pénétra au Gymnase avec *les Pattes de mouche*, une simple comédie d'incidents et d'épisodes où l'auteur montrait ingénieusement tous les chemins que peut prendre et tous les dangers que peut faire courir à celui qui l'a écrit un petit papier compromettant. On reconnut à l'instant même un homme de théâtre et on salua dès lors en lui un élève, non, un émule de ce Scribe dont le nom reste aujourd'hui attaché au sien, ces premiers jugements, toujours excessifs, étant presque toujours définitifs.

Sardou est bien autre chose que Scribe; mais, de toute façon, il était lancé, et il put donner au Gymnase et au Vaudeville une suite de comédies où certains critiques, qui ne sont pas de ses ennemis, persistent à voir la plus belle part de son œuvre. Il faut nommer ici, parmi trente autres pièces, *Nos bons villageois*, *les Ganaches*, *les Vieux garçons*, *Nos intimes* et *la Famille Benoîton*. On n'y put méconnaître l'observateur attentif et vigilant des mœurs du jour, et quelquefois des mœurs du lendemain, toujours en éveil, toujours au courant, n'en laissant passer aucun trait caractéristique sans le noter et le fixer dans une comédie. J'avoue qu'à ce titre j'ai toujours regardé *la Famille Benoîton* comme un chef-d'œuvre. On conteste, on dit que ce n'est qu'une étude peu creusée, superficielle et à fleur de peau; on fait d'ailleurs la même querelle à toutes les pièces de M. Victorien Sardou, comme si le Marécat de *Nos intimes* n'était pas un type fouillé, approfondi et, pour tout dire, d'une vérité éternelle. Quant à *la Famille Benoîton*, le grief me paraît encore moins justifié. Je vois là une peinture très exacte et, en même temps, une gravure très durable de notre société badaude et frivole, dont Mme Benoîton, toujours sortie, surtout au moral, est assurément la plus curieuse et la plus comique personnification. Toujours sortie! Ah! c'est bien elle, c'est bien notre umonde, niquement occupé de futilités extérieures et passagères pendant que tout ce qui l'intéresse craque et croule autour de lui. M. Sardou, en nous montrant l'éducation qu'il reçoit, — Raphaël, c'est un ange! — l'avait devancé, deviné et stigmatisé, dans la mesure modérée où sa plume attaque et flétrit. Il l'a, depuis cette époque, suivi pas à pas, et il en a marqué toutes les glissades, ne l'abandonnant que le jour où il a pensé que ses destinées étaient accomplies, qu'il lui avait pris tout ce que la comédie avait à en prendre, toutes ses formes, tous ses aspects, toutes ses attitudes, toute sa figure en un mot, et qu'il n'avait plus rien à en tirer qu'une satire politique comme *Rabagas*, dont les passions con-

traires se sont emparées, mais qui est bien l'échantillon le plus réussi d'un genre difficile à acclimater dans un pays où on lapiderait Aristophane.

Dans l'intervalle, et avant, et après, M. Victorien Sardou remplit le monde de son nom, en montrant que sa faculté maîtresse, qui est certainement la *théâtrique*, se jouait de toutes les difficultés inhérentes à chaque nature de pièce, et en mettant une sorte de coquetterie à passer indifféremment d'un mode à l'autre avec une prestesse toujours merveilleuse et un succès toujours égal. Nul, même aux grandes époques, n'a possédé, au même degré que lui, la science de la scène et la connaissance du public, c'est-à-dire le juste sentiment de ce que celui-ci aime ou peut accepter. Nul ne risqua moins souvent de se voir refuser l'applaudissement ou le contentement du spectateur. A la Comédie-Française, *la Papillonne* échoua, et *Daniel Rochat* eut le sort ballotté des pièces confessionnelles où l'on essaie de peindre le conflit obscur des passions les plus profondes et aussi les plus délicates de l'âme humaine. En les affrontant, M. Sardou avait oublié que si on froisse aisément ceux qui les éprouvent, elles sont presque étrangères à la foule, assez indifférente, en ce siècle, aux analyses qu'on en fait comme aux batailles qu'elles se livrent.

En revanche, il s'est surpassé lui-même, — on l'a dit et ce n'est pas, cette fois, un mot banal, — dans un drame historique dont le sujet est emprunté à la guerre des gueux de Hollande, et qu'il a intitulé *Patrie*. Le patriotisme étant de tous les temps et de tous les lieux, *Patrie* a fait le tour du monde, portée par sa juste réputation et son exceptionnelle valeur. *Patrie* est le chef-d'œuvre de M. Sardou et aux malveillants qui s'en servent pour rabaisser ses autres pièces, je rappellerai que l'homme qui, au drame le plus pathétique, a su mêler des épisodes comme la mort passionnel du sonneur, la mort de la fille du duc d'Albe et la surprise de l'hôtel de ville, est capable de faire aussi grand qu'on le voudra le jour où le public lui demandera de l'héroïsme, de la magnanimité et de la grandeur.

Un second drame, *la Haine*, qu'il jugeait peut-être supérieur à *Patrie*, eut une fortune différente; il en fut surpris et irrité, et beaucoup d'esprits impartiaux partagèrent son étonnement et son irritation. J'en ai dit assez sur l'admiration réfléchie que m'inspire le talent de M. Sardou pour avoir le droit de ne pas m'associer à ce sentiment. *La Haine* ne m'a jamais procuré la même émotion franche et forte que *Patrie* et j'attribue la résistance que j'y ai opposée, les objections intimes que j'y ai faites, l'explication que je m'en suis donnée à moi-même, à une certaine préméditation, à un

certain calcul de puissance dramatique sur lequel l'auteur avait trop compté. Je dirais volontiers que c'est le paroxysme d'une situation suraiguë qui l'a desservi et que, conformément à un mot de critique littéraire que j'emprunte à Montaigne, *la Haine* « a péri par l'extravagance de sa force », tandis que *Patrie* ne périra jamais. Vous le demanderez, dans quelques mois, à ceux que l'incendie du Théâtre-Français en aura trop longtemps privés et qui la reverront, à sa vraie place, entre une comédie de Molière et un drame de Victor Hugo.

Je n'insiste pas sur les dernières pièces de M. Sardou, elles valent les premières, et il ne m'est pas démontré que, malgré tout leur talent dont je n'entends pas médire, beaucoup de nos jeunes auteurs dramatiques auraient en eux l'étoffe nécessaire pour mener à bonne fin, aussi adroitement que M. Sardou, une *Marcelle* ou une *Paméla*. Je n'en retiens, pour finir, que *Madame Sans Gêne* et *Divorçons*, c'est-à-dire deux types absolument parfaits de la grande comédie anecdotique, dans la manière de Scribe et de Dumas, et du vaudeville presque risqué où Scribe lui-même se récusa. Ce n'est pas une petite affaire que de montrer sur les planches d'un théâtre, dans son intimité et, pour ainsi dire, en pantoufles, sans ridicule ni caricature, un personnage comme Napoléon. La scène où l'on croit qu'il va battre ses deux sœurs à coups de pincettes exige une dextérité extraordinaire, une sûreté de main qui eût peut-être effrayé tout autre escrimeur que M. Sardou. Mais il a conquis ses grades dans l'art de mesurer la juste dose et, d'un bout à l'autre de *Madame Sans-Gêne*, il enseigne à ses successeurs la manière de toucher aux grands hommes sans les diminuer.

Quant à *Divorçons*, il semble avoir malheureusement clos le cycle de ces comédies-vaudevilles où l'on nous amusait sans atteindre les bornes de la folie ahurissante et étourdissante comme un sabbat. Le sujet en est scabreux et les épisodes plus scabreux encore; il y a là un petit souper dont les épices nous émoustillent encore le palais; mais avec quelle adresse l'auteur s'arrête à la clôture défendue, sans la franchir, et quel soin il prend de nous mener jusqu'à ce point extrême dans un but honnête et pour le bon motif. C'est encore une pièce de premier ordre et, dans l'œuvre de M. Sardou, nous n'en sommes plus à les compter. De lui, comme des trois autres maîtres que nous avons réunis avec lui dans le même groupe, il serait téméraire de dire ce que gardera la postérité; mais j'ose affirmer qu'en aucun cas, sa part ne saurait être inférieure à celle de ses voisins. Dès maintenant, elle grossit.

Je n'ai encore rien dit de Pailleron, auquel deux académiciens viennent de faire une si brillante oraison funèbre, ce n'est pas qu'il ne tienne fort honorablement sa place, à peu de distance des illustres; mais il en est un peu éclipsé. Ses meilleures comédies, *l'Etincelle*, *l'Age ingrat*, *le Monde où l'on s'ennuie*, *Cabotins* et tout son bagage, si gracieux qu'il soit, prennent en regard de leur œuvre, je ne sais quelle apparence légère et fugace, qui le rend difficile à classer. Il eut infiniment d'esprit, dont il sema toutes ses pièces, et c'est peut-être la faute de cet esprit fin et subtil si elles se volatilisent un peu quand on y touche. Il a dessiné nombre de figures aimables et jolies, qui tentent les comédiennes; il avait, avec une grande délicatesse de plume, une grande délicatesse d'âme qui le rendit absolument réfractaire à toutes les concessions morales — ou immorales — du théâtre actuel; il ne transigeait ni sur la décence, ni sur l'honnêteté; il évitait les sujets ou les caractères trop *modernes*, qui l'eussent obligé à appeler les choses par leur nom; il s'est arrêté à une ébauche ou, si vous l'aimez mieux, à une fleur de comédie qui garde, entre Musset et Feuillet, tout son parfum et tout son charme; enfin il a écrit une pièce délicieuse, exquise, la plus amusante du monde, qu'il a précisément intitulée *le Monde où l'on s'ennuie* pour démontrer qu'on ne s'y ennuyait pas. Des centaines de représentations n'en ont pas épuisé le succès; elle reste au répertoire comme une des ressources de la Comédie-Française cruellement éprouvée; et peut-être suffira-t-elle à la gloire de son nom.

A côté de cette petite pléiade, — Sainte-Beuve disait que dans une *pléiade* on ne pouvait pas être plus de sept et, par conséquent, j'ai bien le droit de l'appliquer à quatre ou cinq illustrations théâtrales, comme Ponsard, Augier, Dumas fils, Sardou et Pailleron, — il faut placer ici deux hommes qui s'en tiennent, tout bien mesuré, à une fort petite distance : Barrière et Gondinet. Barrière, comme je l'ai déjà indiqué, était un vrai satirique, fouettant et cinglant, avec un penchant très prononcé, à manier l'étrivière. Il a écrit une comédie sèche et amère qui fait maintenant partie du répertoire de la Comédie-Française, *les Faux Bonshommes*, où il a introduit un ou deux personnages, d'une vérité dure et crue, entre autres le fameux Bassecour, chef des faux bonshommes, qui nous amuse quand même avec son *seulement*.

Le vrai titre de Barrière est d'avoir, sinon inventé, du moins restauré et exploité, après Beaumarchais, le personnage du *raisonneur* qui servit aussi à Dumas fils et même à Ponsard. Ce raisonneur est un personnage rigide qui, en apostrophes aussi violentes que son propre caractère, fait la leçon à tous les personnages dont la

vertu n'égale pas la sienne. Il s'incarna, vingt années durant, dans un comédien nommé Félix, qui eut ses jours de gloire en même temps que *les Parisiens* et *les Filles de marbre*, au point que les raisonneurs dont il tenait l'emploi s'appelaient des Félix; il est passé de mode aujourd'hui. On a fini par le trouver un peu pédant et on lui dirait volontiers comme à un autre comédien du même acabit, Tisserand, qui faisait à l'Odéon le Félix dans *l'Honneur et l'Argent*, de Ponsard.

> Mon cher, j'ai passé l'âge où l'on nous morigène
> Et je suis trop nerveux pour subir cette gêne.

Barrière a presque disparu avec Félix. La plupart de ses comédies ont vieilli, par la faute de son style, souvent précieux et maniéré et par l'abus de ce fâcheux esprit de mots que ne connaissait pas Molière et auquel sacrifient aujourd'hui tous les auteurs dramatiques, mais qui, né de modes passagères, ne survit guère à la génération qui l'a goûté.

Gondinet, moins tendu et plus naturellement doué pour le théâtre, nous ramène à cette comédie moyenne que j'ai essayé de caractériser et dont beaucoup d'amateurs préfèrent l'élégance à la brutalité contemporaine. Par sa finesse, par une pointe de sentiment délicat et tendre qui perce à propos sous ses meilleures plaisanteries, par sa bonhomie surtout, il donne bien l'idée d'un juste milieu entre Sardou et Labiche, c'est-à-dire entre la comédie de mœurs et de caractères, comme *Nos intimes* ou *la Famille Benoîton* et la farce à outrance du *Chapeau de paille d'Italie* ou de *la Cagnotte*. Son *Panache* vaut *le Plus heureux des trois* auquel il collabora. Je ne crois pas que la petite vanité du petit bourgeois content de lui-même ait jamais été mieux saisie et raillée. *Gavault, Minard et C*ie garde, au plus fort des gaîtés du vaudeville, une mesure que les vaudevillistes d'aujourd'hui qualifieraient de maigreur et de froideur. *Christiane*, trop oubliée malgré son succès à la Comédie-Française, est une comédie charmante de bonne grâce et de bon ton. Enfin, *Tête de linotte*, en collaboration avec Barrière, *Dégommé*, *le Parisien* et surtout *Clara Soleil* ont laissé à tous ceux qui les ont applaudies le souvenir de pièces excellentes, hardies dans leur aimable gentillesse, et arrêtées juste au point où la modernité tombe de la gaillardise dans l'immodestie et l'indécence.

Il me reste, pour en finir avec cette période, la plus remarquable et la plus féconde de notre littérature dramatique au dix-neuvième siècle et, suivant moi, la plus brillante depuis la grande moisson du dix-septième, à rassembler ici les poètes et

les romanciers pour qui le théâtre n'a été qu'une diversion exceptionnelle et que j'appellerais volontiers des auteurs dramatiques hors cadre. Le premier de tous est assurément Alfred de Musset; mais son œuvre mériterait une étude à part qui semblerait disproportionnée avec ce coup d'œil rapide et, pour ainsi dire, à vol d'oiseau, jeté en passant sur l'exposition centennale de notre production pendant un siècle. Je l'ai faite ailleurs et ne la referai point. Il me suffira de rappeler comment Alfred de Musset aborda le théâtre presque sans le vouloir et par quelles séductions il a plu et plaira toujours.

Sa grande séduction, c'est sa poésie. C'est elle qui assure à ses *Comédies et Proverbes* une place d'honneur. Quelques amateurs, trop exclusifs, préfèrent ses pièces à tout ce qu'il a écrit. Tous les biographes ont raconté leur histoire et personne n'ignore qu'elles ont pris un chemin détourné, le chemin de la Russie, pour arriver au Théâtre-Français. Après l'éclatant échec de *la Nuit vénitienne*, qui remonte à 1830, Alfred de Musset n'avait pas renoncé à écrire des comédies, mais il avait renoncé à en faire jouer. Il se croyait et se proclamait dépourvu du génie dramatique, incapable tout au moins de plier le sien aux exigences de la scène. Mais il était poète, et la poésie surmonte tous les obstacles. Elle a bien prouvé, par l'exemple de Musset, que ses ailes l'élèvent aisément au-dessus du plancher d'un théâtre.

Il écrivit d'année en année, de 1830 à 1851, une série de pièces, exactement quinze, où n'ayant plus à compter avec nos traditions et nos habitudes, il donna à sa plume toute liberté et laissa courir sa fantaisie la bride sur le cou. On sait comment une circonstance imprévue révéla ses deux premiers proverbes, *le Caprice* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Ils avaient réussi, grâce à une habile comédienne, auprès du grand monde et du monde officiel russe. On apprit à Paris qu'ils étaient à la mode à Saint-Pétersbourg, et, par une émulation bien naturelle, lorsque M[me] Allan rapporta ces bijoux dans sa valise, la Comédie-Française s'en empara. Il n'en faut pas exagérer la valeur, mais on ne saurait oublier que c'est la vogue de ces deux petits actes qui a permis de naturaliser au théâtre *le Chandelier*, *les Caprices de Marianne*, *Il ne faut jurer de rien* et *On ne badine pas avec l'amour*. Les dernières comédies de Musset, plus fortes et plus belles, n'ont peut-être jamais procuré tant de plaisir aux brillants abonnés de la Comédie que ce marivaudage précieux des proverbes où ils retrouvaient comme un écho de leur langage et une image de leur distinction. Aujourd'hui encore ils se font un devoir de savourer et d'applaudir toutes les finesses de ce dialogue mondain qui semble leur être particulière-

ment dédié, et où ils sont tentés de voir un délicat hommage de l'auteur. Mais le véritable Alfred de Musset est ailleurs, il est dans les grandes pièces, où il a mis toute sa poésie et tout son cœur.

Encore une fois, on les connaît et je n'ai pas à les raconter. Ce qu'il importe de rappeler, c'est qu'aucun écrivain de son temps n'a parlé, dans la comédie, une langue plus souple et plus élégante, plus chaude et plus colorée; aucun poète n'y a moins perdu de son style. Ecrivant pour être lu et non pour être joué, il a pu, sous ce rapport, s'imposer moins de sacrifices et mettre, même dans un dialogue comique, autant de poésie qu'il l'a voulu.

Car, avec lui, c'est toujours là qu'on est ramené. Il est poète, irrévocablement poète, même au théâtre, et il est toujours le poète d'une seule passion, qui non seulement s'accommode du style poétique, mais le réclame et l'exige, le poète de l'amour. Aussi ne faut-il pas trop exagérer la variété de son œuvre dramatique. Ces quinze pièces, si différentes d'apparence, sont assez semblables d'inspiration; la fantaisie d'Alfred de Musset va du drame romantique le plus sombre au proverbe le plus subtil, de la comédie historique et costumée à la comédie bourgeoise, du plaisant au tragique, du réel à l'idéal, du passé au présent, des inventions les plus capricieuses à la sévère observation des caractères et des mœurs, de Lorenzaccio à Jacqueline et de Fantasio à l'oncle Van Buck; mais elle anime et dore tout ce qu'elle touche d'un rayon de poésie qui est en même temps un éclair d'amour.

Alfred de Musset n'a jamais compris, n'a jamais chanté, n'a jamais aimé que ce sentiment exclusif et jaloux, l'amour; il l'a honoré, poursuivi d'un culte aussi jaloux et exclusif que l'amour lui-même, il s'y est dévoué corps et âme, il lui a consacré tout son génie; même dans ses comédies où il eût pu lui faire, sans déroger, quelque infidélité purement littéraire, il ne s'est jamais intéressé qu'à ses caprices, à ses malices, à ses joies et à ses douleurs. Seuls, ses couples amoureux le passionnent. Le reste n'est que cadre, accessoire, repoussoir, accompagnement ridicule et galerie grotesque, pour mieux faire valoir le favori.

Soit que la coquette Marianne, déconcertée par les mépris d'Octave, se trompe de route et cherche dans une fausse direction les satisfactions qu'elle a sous la main; soit que Jacqueline, honteuse et repentante du jeu cruel qu'elle a joué avec ce gentil gamin de Fortunio, le dédommage au centuple des chagrins qu'elle lui a causés; soit que Rosette, frappée au cœur et comme foudroyée d'un seul coup par la chute de sa première illusion, sépare à jamais ces deux épilogueurs défiants qui s'appellent Perdican et Camille, ou encore que Valentin chante, dans la nuit, avec Cécile l'éternel

duo du rossignol et de l'alouette, ou que Chavigny hésite entre la bourse rouge et la bourse bleue, ou que le comte s'agenouille sur le coussin de la marquise, ou que Carmosine mourante renaisse, comme une fleur, sous le baiser royal, il s'agit toujours, au fond, d'un hommage à l'amour, d'un hymne en son honneur, d'un rôle pour lui, d'une intervention souveraine du dieu de Musset.

Ce dieu est le plus grand des dieux. Il ne faut pas badiner avec lui parce qu'il connaît sa force et venge son injure, fût-ce dans le sang innocent d'une Rosette ou d'un Célio; mais il ne faut pas le calomnier non plus. Malgré ses exigences et ses cruautés, il justifie sa prétention d'être un bon despote dont on regretterait la tyrannie le jour même où on en serait délivré. Est-ce donc sa faute si nous sommes incapables de comprendre les avances qu'il nous fait et le bonheur qu'il nous offre? Est-ce sa faute si nous allons toujours du côté où il ne veut pas qu'on le mène? Tant pis pour nous! Avec un instinct plus sûr et une vue plus claire de ce qui nous convient, il nous aurait conduits à une félicité qui, pour être parfaite, n'a même pas besoin d'être durable.

C'est bien l'idée maîtresse du poète. Changez, par la pensée, ses dénouements tragiques; retournez-les, pour ainsi dire; substituez à la mort de Celio et de Rosette l'aubaine, la revanche de Fortunio ou le mariage de Cécile, le cours ordinaire des choses humaines n'en serait pas modifié. Il est probable qu'un jour ou l'autre Perdican marié eût désespéré Rosette et que Marianne eût fait damner Célio; mais qu'importe! Ces victimes de l'amour auraient joui de la minute supérieure, ineffable, qui, dans l'imagination de Musset, balance des éternités de douleur. Il faut la saisir au vol quand elle passe, s'efforcer de la ressaisir quand elle est passée, ne jamais la maudire quand elle a fui sans retour.

Voilà pourquoi Alfred de Musset établit cette différence, si caractéristique chez lui, entre l'amour et les amants, entre le feu sacré et ses indignes dépositaires. L'amour, à son avis, n'a jamais tort. La médiocrité du prêtre ne prouve rien contre la grandeur du dieu. Ses comédies, comme ses poésies, chantent cet éternel refrain avec des modulations variées. En réalité, c'est un thème connu, presque banal, un lieu commun, mais charmant, si charmant qu'on n'en épuisera jamais toutes les grâces. Il se développe, sous la plume de Musset, en riantes images, en rêveries délicieuses, en tableaux d'une incomparable fraîcheur. La fontaine de Rosette, la bague de Perdican, la chanson de Fortunio, la tonnelle d'Octave, le soulier de Cécile dans la forêt inondée, la blouse grise et le diadème de Bettine-Cendrillon, le domino de Louison, le jardin de Jacqueline, le message de Carmosine, le manteau noir de Célio en

sont le doux et naturel accompagnement. Musique ravissante et capricieuse qui s'attarde quelquefois au mystère *d'une amour ignorée*, dont elle imite l'innocence, plus souvent s'emporte en expansions ardentes, contagieuses, irrésistibles et s'empreint aussi, çà et là, d'une capiteuse mélancolie, comme si l'Amour, frère de la Mort, respirait les roses empoisonnées que lui offre sa sœur.

Peut-être n'a-t-on pas assez vu, dans cette fine fleur d'esprit et de sentiment qui embaume les comédies d'Alfred de Musset, le besoin constant de fuir la trivialité environnante et de vivre d'un songe en dehors de l'heure qui sonne et du souci qui menace. Les uns, les critiques naturalistes, ont blâmé l'effort du poète pour s'évader du réel; les autres, les imitateurs, ont copié sans vocation ce monde idéal que l'on peint d'instinct quand on en fait soi-même partie, mais que l'on ne saurait reproduire d'après autrui quand on n'y est pas prédestiné par l'imagination et par le cœur.

Toute la vie d'Alfred de Musset, toute sa poésie, aussi bien dans *le Chandelier* que dans *Rolla*, a tourné autour d'un sentiment, autour d'un mot, l'amour, qui est, en effet, l'attraction et comme le flambeau de toute vie poétique, et ce mot on le retrouve, soupir ou fanfare, revendication impérieuse ou énigme fatale, dans tout ce qu'il a écrit, prose ou vers. Il l'avait crié dans ses poésies, il l'a murmuré dans ses comédies, il l'a épelé dans ses proverbes; mais il l'a vu partout en traits de feu, qui éclairaient la salle du pauvre festin de l'homme. C'est, chez lui, l'écho d'une idée fixe qui n'est pas une idée gaie; c'est le lointain ressentiment d'une éternelle douleur; c'est encore la grande plainte, un peu adoucie, d'un enfant du siècle, d'un enfant blessé, mais assez maître de lui-même et de son génie pour combiner, dans un mélange original, la haute fantaisie de Shakspeare, la fine analyse de Marivaux et la joyeuse lumière de Boccace.

Quel contraste, si j'évoque maintenant l'ombre de Balzac, flanquée de *Mercadet le faiseur*, Mercadet, négligé un moment, repris depuis avec un succès qui lui a donné comme un regain de jeunesse! Balzac a choisi là, pour le lancer sur la scène, un des types les plus connus et les plus exploités de notre théâtre; mais, s'il n'en a pas eu l'étrenne, il l'a renouvelé, transformé à la mode du jour, et il y a mis sa griffe, la griffe du lion. Son Mercadet, même dépassé par les grands escrocs du jour, demeure plus vivant que le Turcaret de Le Sage, plus habile et plus fort que le Vernouillet d'Emile Augier.

George Sand ne résista pas non plus au plaisir d'arranger pour la scène quelques-uns de ses romans. Trois surtout y réussirent : *François le Champi*, *les Beaux Messieurs de Bois Doré*, *le Mar-*

quis de Villemer. Elle écrivit même une pastorale émouvante, *Claudie*, qui alla tout droit au théâtre sans passer par le roman, et une gracieuse comédie sentimentale, *le Mariage de Victorine*, qu'elle présenta comme une suite au *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine, et qui offre encore une bonne scène de début aux ingénues du Conservatoire. Mais son œuvre de romancière est si vaste, que son bagage d'écrivain dramatique, pour intéressant qu'il soit, semble déjà s'y confondre et s'y perdre.

Il en est de même d'Octave Feuillet, qui avait commencé par écrire en dialogues, de petites scènes non destinées au théâtre et qui finit par transformer plusieurs de ses romans en drames et en comédies. On se rappelle l'accueil qu'un public enthousiaste fit à *Rédemption*, à *Dalila* et au *Roman d'un jeune homme pauvre.* Les directeurs de théâtre eurent à s'en louer autant que les libraires. Qui soutiendra cependant qu'aux délicates et souvent poétiques analyses d'un Octave Feuillet, le livre ne convenait pas mieux que la scène, où disparaissent forcément tant de fleurs du bouquet primitif? Encouragé par le succès, Octave Feuillet écrivit exclusivement pour le théâtre plusieurs pièces, entre autres *Montjoye* et *Chamillac*, où il essaya de prouver qu'un peu de fadeur qu'on reprochait sottement au « Musset des familles » n'était pas incompatible avec la vive et violente peinture de certains types de roués. Il y égale les plus forts, mais, au soin excessif du détail et des nuances, on y sent encore le romancier.

Si je ne m'arrête pas plus longtemps à tant d'essais curieux et même supérieurs dans certaines parties, à tant d'admirables morceaux qui sont des modèles d'observation sincère et de style élégant, c'est que nous sommes habitués à chercher, à étudier ailleurs ceux qui ont écrit ces pages dispersées et comme égarées, au point qu'elles ne nous apparaissent plus aujourd'hui que comme un supplément accessoire de leur œuvre. Nous allons voir, dans un dernier chapitre, ce qu'ont fait leurs successeurs et nous nous permettrons de comparer. Nous touchons à la dernière évolution du théâtre en ce siècle et déjà nous y rencontrons nos contemporains immédiats, ceux qui se sont proclamés eux-mêmes les modernes. Il n'est pas sans intérêt de les mettre en face, non pas des anciens, mais des moins modernes, dont une trentaine d'années nous séparent.

A. Claveau.

La fin prochainement.

REVUE DES SCIENCES

Académie : Le traitement pastorien de la rage à l'Académie de médecine. — Objections et répliques. — Un enfant traité et pris de rage. — Statistique rassurante. — 147 personnes sauvées sur 150 mordues. — Influence peu connue du froid sur les manifestations rabiques. — Se défier du froid après le traitement. — Histoire de douaniers. — La rage est une maladie d'hiver. — Art de l'ingénieur : Les premières locomotives électriques à Paris. — Chemin de fer d'Orléans. — De la gare d'Austerlitz au quai d'Orsay. — Ligne électrique. — Usine génératrice. — Courants triphasés. — Transformateurs. — A l'Exposition. — Le petit chemin de fer électrique. — Même dispositif. — Le rail de retour. — Les voitures. — Agronomie : La culture des fraises à Paris. — Chiffres sur les engrais. — Nécessité d'accroître les fumures. — Rendement intensif des fraiseries. — Engrais minéraux. — Bénéfices de 3,000 à 8,000 francs par hectare.

Il est survenu à l'Académie de médecine, le mois dernier, un petit incident qui mérite d'être mentionné. Un enfant de neuf ans est mordu à la figure par un petit chien de six mois. Le petit chien fut reconnu enragé. On envoie l'enfant à l'Institut Pasteur, quelques jours plus tard, après qu'on eut sur-le-champ lavé la plaie à l'alcool et même avec une solution de sublimé. Douze jours après le traitement, l'enfant, de retour chez lui, reçut une aspersion inattendue d'eau froide sur la tête. Le soir même se déclaraient les premiers symptômes de la rage.

Un correspondant national de l'Académie a raconté en détail ce cas suivi de mort malgré le traitement, et a donné à entendre que la méthode Pasteur était insuffisante et peut-être même dangereuse dans quelques circonstances.

Il serait grave de laisser s'accréditer cette opinion qui s'était déjà produite au début des injections pastoriennes. Elle serait de nature à ébranler la confiance du public dans l'efficacité d'une méthode qui est à l'abri de toute contestation. M. Vallin a protesté énergiquement en pleine séance académique. Avant Pasteur, sur 100 personnes mordues, 15 au moins mouraient de rage. Depuis Pasteur, sur 21,631 personnes mordues et traitées au seul Institut de Paris, de 1886 à 1898, il en est mort 99, soit 0,45 pour 100. Dans les dernières années, la mortalité s'est abaissée

au-dessous de 0,3 pour 100. On peut dire que sur 150 personnes condamnées à mourir de rage, 147 sont sauvées par le traitement. Si l'on examine seulement dans la statistique de l'Institut la catégorie des personnes mordues par les chiens dont la rage est démontrée expérimentalement, ce qui évite toute méprise, on trouve que sur 2,025 mordus et traités de 1889 à 1898 inclus, 6 seulement ont succombé. L'efficacité du traitement est donc certaine; on peut dire qu'il n'existe rien de comparable en médecine.

Son innocuité qu'il ne faudrait pas contester davantage est tout aussi prononcée, puisqu'à l'Institut de la rue Dutot on vaccine contre la rage toutes les personnes de l'établissement qui font l'autopsie des chiens enragés ou qui préparent les moelles rabiques. Et aucune n'a jamais éprouvé le plus petit accident. Mais pourquoi le traitement n'est-il pas efficace quelquefois? M. Vallin estime que l'on ne peut répondre encore à la question, mais que les sujets chez lesquels les inoculations échouent présentent une tare nerveuse. Ce sont des dégénérés, des épileptiques, des alcooliques à système nerveux, trop bien préparé pour la culture du virus rabique. Il y a encore autre chose qui peut faire disparaître les bénéfices du traitement : c'est le froid. Les douaniers qui sont souvent mordus par les chiens des contrebandiers ont fourni autrefois une grosse part des insuccès. Après le traitement terminé, ils reprenaient leur service de nuit, exposés à toutes les intempéries. Maintenant, ils ont une dispense pour le service de nuit pendant deux mois, et on n'observe plus d'insuccès. Les expériences faites sur les animaux montrent très nettement l'influence du froid sur la rage. Contrairement à ce que l'on croit, la statistique avait déjà démontré autrefois que le nombre des chiens enragés passe par un maximum en hiver. Or, le petit malade dont il a été question a précisément reçu sur la tête une aspersion d'eau froide quelques jours après son retour de l'Institut Pasteur. Cette aspersion malencontreuse a pu être la cause déterminante de l'apparition des symptômes rabiques.

Enfin l'observation montre une fois de plus que le lavage immédiat de la plaie par un antiseptique puissant n'a produit aucun effet préservateur. La cautérisation au fer rouge ne serait pas plus efficace, car elle ne peut être que superficielle sous peine de mutiations graves, et les dents du chien inoculent le virus dans les tissus profonds.

De l'exposé succint qui précède, on doit conclure que le traitement pastorien est efficace et inoffensif; tous les autres ne donnent aucune sécurité. Seulement il sera utile de se rappeler, ce que l'on ignore couramment, qu'après les injections et durant au moins

deux mois, tout vacciné contre la rage devra prendre toutes les précautions possibles pour se mettre à l'abri des refroidissements. Donc, pas d'aspersions, pas de douches, pas de courants d'air.

Depuis plus d'un mois, fonctionnent, à Paris comme en Amérique, de véritables locomotives électriques. C'est la Compagnie d'Orléans qui a choisi les locomotives électriques pour assurer le service du prolongement de la ligne de la nouvelle gare d'Austerlitz au quai d'Orsay, à travers Paris. On ne pouvait, du reste, adopter meilleure solution. On aurait pu, à la rigueur, utiliser les locomotives à vapeur pour franchir la ligne en partie souterraine qui débouche au quai d'Orsay; mais l'emploi de la vapeur eût présenté divers inconvénients. Celui qui est entré dans la nouvelle gare sait maintenant que c'est presque un palais : peintures murales, fresques, architecture ornementale, etc. Que serait devenu ce palais baigné, sans cesse, dans la vapeur des machines, enfumé du matin au soir? Et les rugissements de la vapeur, les sifflements aigus en plein Paris parisien, à deux pas des Tuileries? Les locomotives électriques ne siflent plus; elles sont silencieuses; elles ne dégagent ni vapeur ni fumée. On n'a plus besoin de les faire manœuvrer sans cesse pour les charger de leurs briquettes, pour emplir d'eau une chaudière absente. C'est presque une machine de salon qu'une locomotive électrique. Puis dans le souterrain, plus de viciation de l'atmosphère. Il n'y avait réellement pas à hésiter, du moment où l'on avait été se rendre compte sur place, aux Etats-Unis, que les machines électriques du type Hoboken faisaient très régulièrement le service et traînaient, sans difficulté, les trains les plus lourds.

Il y avait aussi une autre raison pour adopter l'électricité. Il fallait éclairer la ligne dans son parcours souterrain, puis les gares terminales et intermédiaires, actionner les pompes d'épuisement, les ascenseurs, cabestans, chariots de manutention, etc.

Lorsque les trains arrivent de Bordeaux, ils doivent stopper quelques minutes pour le service des postes et des messageries. Pendant ces quelques minutes d'arrêt, on substitue à la locomotive à vapeur le remorqueur électrique et, dix minutes plus tard, les voyageurs débarquent en plein Paris.

On a construit, dans les dépendances de la vieille gare à Ivry, une grande usine génératrice d'électricité. Le courant devant franchir, d'Ivry au quai d'Orsay, plus de 6 kilomètres, on a dû adopter le système de transmission le plus économique et le plus commode, c'est-à-dire la distribution par trois conducteurs, les courants triphasés. On a établi à Ivry deux groupes électrogènes de 1,000 kilo-

watts (1,400 chevaux) qui fournissent des courants à 5,500 volts. On a fait trois distributions distinctes : une première pour l'alimentation électrique des locomotives, une seconde pour l'éclairage, une troisième pour des accumulateurs de renfort. Le courant initial de 5,500 volts est réduit par des transformateurs le long de la ligne à un courant plus faible de 550 volts, qui n'offre plus les dangers du courant primaire. Le courant primaire triphasé est transmis d'un bout à l'autre de la ligne au moyen de câbles à trois fils enterrés dans le sol. Le courant transformé qui en provient circule à travers un câble isolé. C'est ce courant qui pénètre sans cesse dans les locomotives, qui le prennent en route au moyen de frotteurs métalliques. Le retour du courant est assuré par les rails ordinaires. Le circuit spécial à l'éclairage est réalisé par un câble spécial à 500 volts. Enfin le circuit des accumulateurs est analogue. Les accumulateurs sont destinés à pourvoir aux à-coups de traction au départ et à la montée des rampes.

Les locomotives sont, en ce moment, au nombre de huit, à quatre essieux. Chaque essieu est commandé par une simple dynamo réceptrice du courant. Chaque locomotive possède une puissance normale de 500 kilowatts (700 chevaux) pesant avec surcharge 45 tonnes et remorquant un train de 250 tonnes (machine comprise) de la gare d'Austerlitz au quai d'Orsay en sept minutes sans arrêt. La dépense d'établissement de l'usine, de la distribution générale et les fournitures des locomotives ont été évaluées à 2,600,000 francs. Telle est la nouvelle ligne. On peut aller maintenant du quai d'Orsay au pont Saint-Michel, première station dans Paris, en trois minutes, traîné par des locomotives électriques.

C'est absolument le même système qui a été adopté pour le petit chemin de fer de l'Exposition, qui fonctionne à côté de la plateforme roulante, mais qui tourne en sens inverse dans un cycle fermé. Ici, il ne s'agit plus de trains lourds, aussi tout est-il réduit en proportion. Le courant électrique est encore un triphasé. Il provenait jusqu'ici de la grande usine d'Asnières qui a été inaugurée le 14 juin par M. le Préfet de la Seine. On le prend maintenant à l'usine des Moulineaux. Le triphasé est de 5,000 volts que l'on transforme à l'Exposition en courant continu de 520 volts. Ce courant circule tout le long de la ligne dans un troisième rail latéral isolé sur des supports en porcelaine; il s'en retourne à la terre par les rails de roulement. Il n'y a pas de locomotive à proprement dire, mais une voiture qui est motrice, et qui prend le courant sur le rail latéral. Deux moteurs ou dynamos réceptrices le reçoivent, tournent et entraînent les essieux. On dispose ainsi

par voiture motrice de 35 chevaux. Chaque voiture motrice a une longueur de 12 mètres et emporte 84 voyageurs dont 46 assis et 36 debout. Elle remorque deux autres voitures à boggies de 8^m,30 de longueur pouvant donner place à 32 voyageurs assis et à 30 debout. Un train avec ses trois voitures peut par conséquent emporter 206 personnes. Comme les trains peuvent se succéder toutes les deux minutes, il est facile d'en mettre en service 30 par heure et de véhiculer au total 6,180 personnes.

Le petit chemin de fer électrique va beaucoup plus vite que la plate-forme roulante. Celle-ci fait ses 8 petits kilomètres-heure; les wagons progressent à la vitesse de 18 kilomètres-heure.

Il paraît que nous cultivons mal la fraise; bien que, à Paris surtout, il en arrive des millions de kilogrammes par an. En 1899, par exemple, on en a vendu à Paris pour près de 15 millions de francs. Les deux tiers des fraises du marché de Paris nous viennent par le chemin de fer, le dernier tiers est apporté par les cultivateurs des environs de Paris. On cultive la fraise au sud de la ville dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de l'Orge. La terre y est constituée par les sables de Fontainebleau et par la meulière de Montmorency. Les sols sont légers, perméables et drainés par la pente. Le fruit s'y plaît, mais à la condition, quand on prépare le champ, de défoncer le sol profondément et d'y enfouir 23 tonnes à l'hectare de fumier de champignons. Cette fumure passe pour suffire pendant quatre ans d'exploitation des fraisières. A partir de la seconde année, on ajoute du paillis pour maintenir le sol frais. Eh bien, ces conditions de culture seraient loin d'être suffisantes. On pourrait tirer beaucoup meilleur parti de la terre. C'est du moins ce qui résulte des recherches de M. Coudon, chef des travaux chimiques à l'Institut agronomique de Paris. On pourrait presque doubler le rendement en fraises des fraisières actuelles.

M. Coudon estime l'établissement d'une fraisière à la somme de 2,375 francs par hectare; les frais d'entretien et de récolte annuels à 3,200 francs. La durée d'exploitation, en quatre années, dont trois seulement de production, comprend donc une dépense totale de 12,000 francs, en gros, soit 4,000 francs par hectare et par année de production. Quant au bénéfice, d'après M. Coudon, en s'y prenant bien, il varierait entre 2,500 et 8,000 francs. Les variétés de choix, par bonne année, fourniraient même 10,000 francs. C'est un joli rendement par hectare. Mais il s'agit ici de la culture avec fumure minérale très peu employée jusqu'ici.

M. Coudon, pour mettre en évidence la possibilité de ces grands rendements, a commencé par rechercher comment se comporte la

production dans le mode de culture usité, c'est-à-dire le simple apport, au début, d'une dose de 23 tonnes de fumier de champignons. Ce fumier apporte au sol pendant quatre ans : 241 kilogr. d'azote, 274 kilogr. d'acide phosphorique, 231 kilogr. de potasse. Les observations ont été faites sur diverses variétés : Sir Joseph Paxton, vicomtesse Héricart de Thury, Président Thiers, Eléonor, Jacunda et enfin sur la fraise des quatre saisons. M. Coudon a analysé à part fraises, pédoncules, feuilles, filets, etc. Sans entrer dans le détail, qu'il suffise de savoir que pour 1,000 kilogr. de fraises fraîches récoltées, on obtient les poids suivants de matières sèches inutiles :

Quatre saisons.	754	kilogr.
Président Thiers.	611	—
Eléonor. . . . . , ...	464	—
Jacunda.	456	—
Paxton..	422	—
Héricart.	407	—

On voit par ces chiffres que sur 1,000 kilog. la fraise des quatre saisons ne rend que 246 kilogr. et la fraise Héricart, au contraire, 600 kilogr. Le rendement varie beaucoup avec les variétés. La fraise la plus profitable est l'Héricart. Voici comment se distribue l'engrais :

	Azote		Acide phosphorique		Potasse	
Dans le fumier pour trois ans.	241	kilogr.	274	kilogr.	231	kilogr.
Paxton.	173	—	59	—	240	—
Héricart..	234	—	96	—	393	—
Président Thiers..	308	—	112	--	480	—
Eléonor..	213	—	91	—	416	—
Jacunda..	281	—	110	—	571	—

De là, on a le droit de déduire que les variétés Paxton et Héricart trouvent à peine assez d'azote et des quantités de potasse insuffisantes pour les trois années de récolte. Au contraire, la dose d'acide phosphorique est exagérée. Aussi M. Coudon a entrepris des cultures avec des éléments fertilisateurs appropriés aux besoins des fraisières. Il a fait des essais comparatifs sur un champ de 20 ares subdivisé en cinq parcelles, avec la collaboration d'un cultivateur de Châtenay. Il a opéré avec un fumier minéral complet et un fumier incomplet, etc. C'est le fumier complet qui a fourni les meilleures récoltes. En voici la composition : Nitrate de soude, 28 kilogr.; superphosphate, 12 kilogr.; Chlorate de potasse, 17 kilogr. L'addition du fumier complet a augmenté la production de fraises, depuis 48 jusqu'à 86 pour 100, selon l'année. Petite

récolte en 1877; très forte récolte en 1898. M. Coudon a comparé les excédents de récolte obtenus respectivement avec les diverses espèces dans les diverses parcelles d'expériences. Par rapport au sol sans engrais, les accroissances ont été les suivantes exprimées en tant pour 100.

	1877	1888
Azote seul.	26,6	40,8
Acide phosphorique.	19,1	35,2
Potasse.	25,1	45,1
Engrais complet.	47,8	85,7

Chaque élément fertilisant exerce donc son action propre sur la production des fraises; mais il vaut mieux les faire agir tous à la fois simultanément. Il ressort de là que les fumures minérales conduisent manifestement à des bénéfices importants.

Il faut naturellement faire une avance de fonds pour les engrais supplémentaires. En 1877, les frais, achat, épandage, cueillette, transport ont nécessité 1,270 francs par hectare. Mais l'excédent de la récolte s'est élevé à 6,575 kilogr., soit, en argent, à 4,273 francs. Différence en augmentation de bénéfices par hectare 3,003 francs. En 1878, les frais supplémentaires ont été de 2,320 francs, et on a récolté en plus 15,075 kilogr. représentant 5,276 francs; bénéfice net : 2,946 francs. Les petites fraises des quatre saisons sont les plus exigeantes de toutes les variétés. Elles se vendent, du reste, toujours plus cher.

D'après M. Coudon, on peut dire que, pour les grosses fraises, une dépense en engrais de 330 francs par hectare procure un bénéfice en excédent de 3,000 francs. On avancerait 1 pour obtenir environ 10. Ce serait donc de l'argent bien placé. On ne saurait trop attirer l'attention sur ces faits. Il est clair que ce qui est vrai pour les fraises doit l'être encore pour d'autres fruits. Il semble donc que nous ne sachions pas encore tirer tout le parti possible des moyens dont nous disposons pour atteindre le maximum de production.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 juillet 1900.

La révolution qui vient de s'accomplir dans notre organisation militaire et qui sans doute n'est pas à son terme, dépasse les prévisions de ceux qui, dès que le ministère actuel a été constitué, n'en ont attendu que du mal; mais elle les surprend moins qu'elle ne les indigne. Quel retour doivent faire, quel remords doivent éprouver les membres du Parlement, qui, désormais opposés à la politique de ce ministère, en lutte ouverte et définitive avec lui, en ont cependant, dès l'origine, quand il était si facile de l'abattre, favorisé l'établissement par leur vote ou leur abstention! Ils se flattaient qu'il leur donnerait l'apaisement, ils le croyaient appelé à clore l'affaire Dreyfus; ils se disaient qu'il serait toujours temps de le renverser, et n'accordaient leur appui à cette monstrueuse association qu'avec l'assurance de pouvoir la dissoudre au jour qu'ils auraient fixé.

Ils peuvent aujourd'hui mesurer leur erreur et comprendre ce qu'alors, malgré tous les avertissements, ils ne voulaient pas admettre, c'est que la défense républicaine, telle que l'entendait ce ministère, était le contraire de la défense nationale. Il ne s'est pas révélé tout d'un coup; il a procédé par étapes, niant chaque jour ce qu'il se promettait de faire le lendemain. Mais il n'a pas cessé de diriger ses actes et ses pas en vue du même but; en vérité, ceux qui, de tout temps, furent ses adversaires, ceux qu'on accusait de parti-pris contre lui, ne sont que trop disculpés et vengés par l'événement. Le parti-pris n'était pas de montrer d'avance où ce gouvernement nous conduisait, c'était de ne point le voir.

Nous sommes livrés à des conspirateurs qui ont juré la destruction de l'armée, c'est-à-dire de la patrie.

Le généralissime de cette armée, le général Jamont, désigné par la confiance unanime du pays, a donné sa démission. Dans une lettre au ministre de la guerre, il l'a motivée avec une dignité ferme et triste, qui ne laisse aucun doute sur le péril

suprême auquel le gouvernement nous expose. On sent quelle émotion a pénétré ce cœur de soldat, et combien a dû être pressante la voix de sa conscience pour le décider à la résolution qu'il a prise. On se demande comment, dans la situation qui est faite par ces indignes ministres aux dépositaires des intérêts de la défense nationale, il s'est trouvé un général pour accepter, sans hésitation et sans scrupule, la succession d'un tel chef.

Mais ce changement, qui aura en France et à l'étranger un si grand retentissement, qui ne peut que combler de joie nos ennemis et d'inquiétude nos alliés, ce changement n'a pas touché cette Chambre. Ni les adjurations de M. Krantz, ni l'argumentation de M. Bertrand, n'ont réussi à provoquer ses réflexions. Les ministériels, les mêmes qui la veille, avec M. Marcel Sembat, attaquaient nos missionnaires et applaudissaient, avec lui, à l'assassinat de M. Canovas, ont profité de la circonstance pour outrager les généraux, et 307 voix contre 258 ont approuvé les déclarations du ministre de la guerre. Le lendemain, le Sénat répondait par un pareil vote à l'énergique interpellation de M. Franck-Chauveau, et, jaloux de descendre plus bas encore que la Chambre, il ordonnait l'affichage du discours du Président du Conseil. Du moins M. Sébline a obtenu qu'à la suite de ce discours figurent les noms des votants. La France les jugera.

Et cela se passe au moment où le grand état-major général allemand, confiant dans sa stabilité et tout entier à son œuvre militaire, inspecte les fortifications de Metz, au moment où les affaires de Chine soulèvent en Europe les plus formidables questions, au moment où l'empereur Guillaume, encouragé par le vote du Reichstag, qui a répondu à ses vœux en ordonnant l'augmentation de sa flotte, revendique pour son empire, en un langage qui n'est plus permis à la France, une place prépondérante dans le monde! « Sur l'Océan comme au delà, dit-il, aucune question importante ne peut plus être traitée sans l'Allemagne et l'empereur allemand... Le peuple allemand n'a pas combattu et versé son sang, il y a trente ans, pour se laisser mettre à l'écart quand il s'agit d'une grande question de politique étrangère. Si une telle chose devait arriver, c'en serait fait de la situation du peuple allemand, en tant que puissance mondiale, et je ne veux pas qu'on en arrive là. »

Le dernier vote de la Chambre des députés n'a fait d'ailleurs que confirmer, en l'aggravant, celui qu'elle avait émis dans le débat sur l'interpellation relative à la violation du décret du 6 mai 1890, de ce décret dont le président de la Commission de l'armée, M. Mézières, avait pu dire qu'il était « la loi vivante de l'armée ».

Il nous faut revenir sur ce débat, parce qu'il montre comment le général Jamont a été amené à donner sa démission. Si cette démission est une calamité patriotique, la Chambre en est responsable, pour sa part. Si, dans la séance du 28 juin, dès la première interpellation, elle eût blâmé le ministre qui avait violé le décret de 1890, le général Delanne aurait retiré sa démission, et le général Jamont n'aurait pas donné la sienne.

On se rappelle dans quelles conditions s'est engagée la discussion. Le décret du 6 mai 1890, instituant le service d'état-major, établit que « le chef d'état-major général de l'armée est chargé, sous l'autorité du ministre, de la direction du service d'état-major, ainsi que du choix et de l'instruction des officiers de ce service ».

Cela ne veut pas dire évidemment que le chef d'état-major pourra se mettre de parti-pris, pour l'organisation de son personnel, en contradiction avec le ministre, puisqu'il est soumis à son autorité; mais cela ne signifie pas davantage que le ministre, sous prétexte que le chef d'état-major est son subordonné, pourra, sans son avis ou contre son avis, modifier arbitrairement la composition de ce personnel. Ce que veut le décret, c'est l'accord entre les deux pouvoirs, et comme le chef d'état-major est responsable du service qu'il a mission de diriger, il est naturel qu'il ait sa part dans le choix des agents, à l'aide desquels il devra en assurer la marche. Son intervention est d'autant plus nécessaire que, dans la mobilité perpétuelle des ministres qu'amènent et qu'emportent les fluctuations parlementaires, il représente seul la stabilité.

C'est cette règle qu'à peine arrivé au ministère, le général André s'est empressé de méconnaître. Sans consulter, sans avertir son chef d'état-major, le général Delanne, il a écarté des bureaux de l'état-major des officiers qui avaient fait leurs preuves dans ce service, pour les remplacer par d'autres qui avaient tout à y apprendre, si bien qu'à l'heure présente, ils ne sont pas encore installés dans leurs fonctions, parce qu'il faut commencer par les mettre au courant. Sous quelle inspiration, pour quel but, le ministre avait-il pris cette résolution? Il n'était pas difficile de le deviner, quand on savait que le général André est le protégé de M. Brisson, et que les officiers qu'il venait d'appeler au ministère de la guerre sont des amis de M. Picquart.

C'était le complot démasqué naguère par le capitaine Fritsch, c'était ce complot auquel le général de Galliffet avait refusé lui-même de s'associer plus longtemps, qui reprenait son cours. Le chef d'état-major n'a pas voulu s'y prêter; il a donné sa démission. Le ministre de la guerre a ordonné au général Delanne de rester à son poste. Le général Delanne a obéi en soldat, mais il a maintenu

sa démission. Il en a informé ses subordonnés, et, tout en demeurant « chargé des fonctions de chef d'état-major », il n'est pas entré en rapports avec les nouveaux venus que le ministre avait introduits dans ses bureaux.

Comme on l'a dit, c'était l'anarchie au ministère de la guerre. Qui l'avait créée? Le ministre lui-même. Les anarchistes de tout acabit applaudissaient ce collaborateur imprévu. Les sans-patrie lui faisaient fête. Mais on pouvait espérer que la Chambre ne se mettrait pas à leur suite.

M. Firmin Faure et, après lui, M. Lasies, ont demandé compte de son acte au ministre de la guerre. Le langage de M. André a été aussi mauvais que possible. D'une part, il n'a répondu à aucune des questions qui lui étaient posées; de l'autre, il a émis, avec l'adhésion bruyante des insulteurs habituels de l'armée, des suppositions à la fois blessantes et menaçantes pour les chefs militaires.

Sans s'enquérir des projets que laissaient entrevoir ces insinuations préméditées du ministre, sans s'inquiéter du trouble, avoué par le ministre lui-même, que les changements opérés par lui avaient pu jeter dans cette œuvre de la défense nationale, qui réclame tant de suite, de calme et d'expérience, la Chambre a approuvé les déclarations du général André.

C'était déjà beaucoup. Mais cette approbation n'a pas suffi.

Le débat récent sur la grève de Chalons-sur-Saône avait mis un froid entre le gouvernement et les socialistes. Il avait provoqué les récriminations mutuelles des socialistes eux-mêmes, et ceux d'entre eux qui avaient accordé leurs suffrages au ministère, avaient encouru le blâme du Comité général du parti.

Il fallait, au plus tôt, dissiper ce semblant de brouille; il fallait rétablir une entente quelconque entre tous ces complices. Les socialistes, d'accord avec M. Waldeck-Rousseau, y ont travaillé. C'est aux dépens de l'armée et contre elle que la paix s'est faite.

Quelques-uns des ennemis les plus enragés de la discipline militaire ont tout à coup imaginé de prendre sa défense. Ils ont proposé d'ajouter à l'ordre du jour de confiance une phrase ainsi conçue : « La Chambre, résolue à ne pas permettre que la discipline, si sévèrerement imposée aux soldats, soit moins rigoureusement imposée aux officiers de tout grade, passe à l'ordre du jour. »

Qui pouvait se méprendre sur la portée de cet amendement? Sous prétexte de recommander à tous l'observation de la discipline, c'était un appel à l'indiscipline des soldats; c'était une excitation à leur révolte contre leurs officiers, qu'on leur représentait comme

des privilégiés, tandis qu'eux-mêmes ne seraient que des esclaves.

Pour se convaincre que tel était bien le sens de la proposition, il suffisait d'interroger les noms de ceux qui l'avaient faite. Il y a quelques mois, dans la séance du 16 novembre, on donnait connaissance à la Chambre de quelques fragments d'un abominable écrit que les sans-patrie s'efforçaient de répandre dans les casernes. On y lisait notamment ces mots : « Au camarade que la caserne va prendre pour s'efforcer à briser son caractère, à déformer son cerveau, à polluer son cœur et son intelligence, nous envoyons le salut de notre fraternelle sympathie, qui le soutiendra dans les épreuves de l'esclavage militaire. »

Et, comme sur les bancs socialistes des applaudissements se faisaient entendre : « Je pense, dit le Président, que vous n'applaudissez pas la citation. — Si! si! » reprirent ceux qui avaient applaudi.

Ce sont les mêmes qui ont proposé l'amendement. Cherchez les noms des signataires ou des votants; vous trouverez ceux des anciens membres de la Commune, un Paschal Grousset, un Vaillant, un Léo Meillet. O discipline militaire!

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle!

Il n'y avait pas à s'y tromper. Cet amendement n'était que le résumé des provocations sans cesse adressées aux soldats pour les soulever contre leurs chefs; c'était une manière de leur dire : « Contre vous on peut tout oser; à vous rien n'est permis. Pour vos chefs toutes les faveurs; pour vous toutes les sévérités! » C'était la consécration, proposée à une Chambre française, des calomnies qui traînent dans les feuilles de la faction ministérielle, et, pour tout dire, si les assassins du général Lecomte et de Clément Thomas avaient siégé dans cette Chambre, ils eussent certainement réclamé leur place parmi les auteurs de la proposition.

Eh bien! cet amendement de guerre civile, cet amendement de provocation à la haine entre officiers et soldats, une Chambre française a consenti à le voter. Il a réuni 290 voix; il n'en a eu contre lui que 164. Mais cela ne fait en tout que 454 voix. Ce n'est pas là toute la Chambre. Qu'ont donc fait les autres députés?... Ils se sont abstenus. Dans une pareille question, ils n'ont pas trouvé d'opinion à émettre. Et quels sont ces membres qui se sont ainsi réfugiés dans l'abstention? Quels noms relevons-nous sur leur liste? Nous ne nous donnerons pas la tristesse de les transcrire. Il en est quelques-uns qui étonneraient trop les lecteurs du *Correspondant!*

On a reproché aux interpellateurs d'avoir mal posé la ques-

tion. Pourquoi d'autres n'ont-ils pas engagé le débat à leur place? Nous ne pouvons, pour notre part, qu'honorer le courage de ces députés qui, dans l'extraordinaire silence des plus éminents de leurs collègues, ne se résignent pas à laisser passer sans protestation les infamies gouvernementales et qui se font un devoir de les flétrir à la tribune. Quand les généraux se dérobent et que l'ennemi est là, il faut bien que les lieutenants, que les sergents, que les soldats se jettent en avant pour le repousser. Il y a à la Chambre, comme au Sénat, des hommes que leur talent, leur expérience, leur situation, désignent pour parler avec autorité. D'où vient qu'ils se taisent toujours? Comment se fait-il que devant une mesure qui touche à l'intérêt le plus sacré de la nation, à la défense de son territoire, devant une mesure qui est dangereuse, non pas seulement à raison du mal immédiat qu'elle produit, mais encore à cause de l'esprit qu'elle révèle et des projets qu'elle annonce, comment se fait-il qu'aucun de ces hommes, conservateurs ou républicains modérés, n'ait pris la parole? Qu'attendent-ils donc pour se faire entendre, et quelle catastrophe faudra-t-il pour les émouvoir?

Ce n'est pas, nous avons hâte de le reconnaître, au président de la Commission de l'armée, à M. Mézières, qu'on a pu reprocher d'avoir mal posé la question. Il l'a, au contraire, parfaitement dégagée et précisée. Mais nous regrettons qu'il ne l'ait pas abordée plus tôt et développée plus longuement. Il a fallu en quelque sorte le pousser à la tribune; il ne s'est décidé à y monter que lorsque les ordres du jour allaient être soumis au scrutin. Il n'a pu dès lors parler que pour expliquer son vote, c'est-à-dire dans des conditions telles que la faction ministérielle, qui ne se souvient du règlement que pour l'invoquer contre ses adversaires, lui en a sans cesse rappelé la lettre pour étouffer sa voix.

Et pourtant, quoi de plus saisissant que les observations que M. Mézières a présentées! Nous tenons d'autant plus à les reproduire ici que la lettre de démission du général Jamont vient d'en confirmer et d'en consacrer, en quelque sorte, la vérité.

« Nous pensons, a dit M. Mézières, que le chef d'état-major général de l'armée est dans la situation d'un mécanicien qui conduit une machine puissante et un train considérable. *Il est là à un poste de péril*... Le chef d'état-major général, qui, le jour de la déclaration de guerre, devient major général de l'armée, qui *doit passer instantanément du pied de paix au pied de guerre*, *a besoin avant tout de stabilité*. Pour lui la confiance est nécessaire en haut, comme elle l'est en bas : il faut qu'il puisse compter sur son chef, comme sur ses subordonnés. Si, en cours de route, — *et*

il est toujours en cours de route, — vous lui enlevez les collaborateurs qu'il a formés, qu'il a triés sur le volet, vous le privez d'une partie de sa force. »

Rien n'est plus exact. Mais ces paroles ne sont-elles pas dès lors la condamnation la plus sévère de l'acte ministériel? Le président de la Commission de l'armée compare la situation du chef d'état-major général à celle d'un mécanicien chargé de la conduite d'un train. Et que dirait-on, si chaque jour, dans les compagnies de chemins de fer, on changeait le mécanicien? Si on lui retirait ses auxiliaires, à peine formés, pour lui en substituer d'autres qui ne sauraient rien de leur service? Si on le choisissait, lui et ses collaborateurs, non sur leurs aptitudes professionnelles, mais sur leurs opinions politiques ou leurs engagements de secte? Qui donc voudrait se hasarder sur un train, dirigé dans de pareilles conditions, et quels accidents, quels malheurs n'aurait-on pas à redouter! Eh bien! le train qui est en cause, le train dont a parlé M. Mézières, ne porte pas seulement quelques voyageurs. Il porte toute une nation; il porte les destinées de la France, son drapeau, son honneur, son indépendance. Suivant la main qui le conduit, il peut la mener à la victoire ou à la défaite, à l'humiliation ou à la gloire, et c'est de ce train qu'on prétendrait changer à volonté les mécaniciens. Et suivant qu'ils auraient pris pour mot d'ordre « France! » ou « Dreyfus! » la faction pourrait les écarter ou les appeler!

Ah! si de telles mesures avaient été prises sous d'autres régimes, et dans des conjonctures aussi redoutables que celles où nous nous trouvons, que n'eussent pas dit un Thiers, un Berryer, un Montalembert! Nous ne les avons plus, alléguera-t-on; on le voit bien. Mais quand un boulet de canon eut enlevé Turenne, le grand capitaine avait laissé du moins « sa monnaie »; il y avait de vaillants lieutenants pour continuer sa tradition et suivre ses exemples. N'avons-nous donc pas « la monnaie » de nos grands orateurs? Ceux que nous avons en vue se calomnieraient s'ils déclinaient ce titre; ils ont tout ce qu'il faut pour le justifier. Nous ne leur demandons que de montrer qu'ils en sont dignes.

Malgré tout, le gouvernement a peur de ces Chambres, si abaissées qu'elles soient; il lui tarde de les savoir parties, et le général André n'attend que la fin de leur session pour agir. Déjà, comme si on avait la certitude que le Conseil d'Etat annulera le jugement qui a mis en réforme le lieutenant-colonel Picquart, on pense à réintégrer dans l'armée l'ami de Dreyfus, et on cherche quelque colonel qui veuille le recevoir dans son régiment. Si on ne rencontre que des refus, on l'imposera.

Il est vrai que le gouvernement n'aura pas fait voter ces lois

auxquelles il paraissait attacher tant d'importance, la loi dite d'amnistie, la loi contre la presse, les lois contre le droit d'association ou contre la liberté d'enseignement. Est-ce donc qu'il y renonce? Non, assurément; mais, plus encore qu'à les faire voter, il tient à vivre, et il appréhende toujours, dans le moindre débat, la pelure sur laquelle il pourrait glisser.

La séance d'hier n'est pas faite pour le rassurer. Dans un transport d'indignation trop facile à comprendre, M. Lasies a jeté aux membres de ce gouvernement des imputations, qui ne sont que l'expression violente de ce que pense le pays, et, malgré les scènes abominables qu'elles ont provoquées, cette Chambre en a été elle-même tellement saisie qu'il ne s'est rencontré qu'à grand peine une majorité douteuse pour condamner l'accusateur. Voilà donc l'apaisement que ce ministère devait nous donner! Voilà le spectacle pour lequel il a convoqué le monde entier! Qu'il n'essaie pas de s'élever contre ces scandales! C'est lui seul qui en est responsable. La guerre civile, on peut le dire, a fait hier sa première apparition dans l'enceinte législative; si elle se montre au dehors, si elle descend dans la rue, c'est ce gouvernement criminel qui l'aura déchaînée.

Au point où il en est venu, qu'a-t-il besoin de lois nouvelles? Il y suppléera par des actes, sachant bien qu'avec la faction qu'il sert, il peut tout oser : « Tout est permis, disait Collot-d'Herbois, à quiconque agit dans le sens de la Révolution. »

Sous prétexte de cette mensongère loi d'amnistie, qu'il n'a pas obtenue, il continuera à fermer la porte du prétoire à M[me] Henry et aux membres du Conseil de guerre réclamant justice contre Reinach ou contre Zola; mais il l'ouvrira toute grande à Reinach ou à Picquart, et il fera prononcer par les tribunaux des condamnations contre les journaux qui les ont dénoncés et flétris. Avec les magistrats dont il dispose, une loi sur la presse est superflue. Il obtient d'eux qu'ils se déclarent, à son gré, compétents ou incompétents, et ne vient-il pas encore de faire renvoyer *sine die* le procès intenté à l'*Aurore* par le capitaine Fritsch, juste au moment où l'affaire allait venir devant la Cour d'assises? Il connaît bien ces magistrats; un de ses partisans, M. Viviani, les a lui-même dépeints, dans un discours dont la Chambre a voté l'affichage, comme étant aussi impitoyables pour les faibles qu'humbles et serviles devant les puissants. Se sentant en possession de la puissance, il se flatte de les tenir à sa merci, et c'est parce qu'il ne croit plus à leur justice qu'il veut soumettre la presse à leurs arrêts.

Quant aux lois projetées contre la liberté d'enseignement et le droit d'association, on a déjà prouvé par maints exemples comment

le gouvernement, sans qu'elles fussent votées, avait commencé à les appliquer. On a vu ses parquets refuser de poursuivre des voleurs, sous prétexte que les communautés, chez qui ceux-ci avaient commis leurs larcins, n'avaient pas d'existence légale. Ces derniers jours encore, on apprenait qu'à Aubusson, au moment où les fidèles étaient rassemblés dans l'église pour entendre le P. Sertillanges, l'archiprêtre avait dû monter en chaire pour leur annoncer que, par ordre du préfet, le religieux de Saint-Dominique ne pourrait prendre la parole. Il est permis à des protestants, fussent-ils de Genève ou de Londres, de parcourir nos villages pour y attaquer la religion catholique. Les fils de Lacordaire n'ont pas la liberté de s'y montrer pour la défendre. A Nice, les processions, qui, depuis des siècles, se déroulaient dans les rues de la ville, sont tout à coup interdites, parce que quelques émeutiers en ont exigé la suppression. Comme l'écrit, en parlant de ces fauteurs de troubles, l'évêque du diocèse, Mgr Chapon, dans une noble et ferme protestation adressée au maire de Nice: « Il a toujours été plus facile de les dompter que de les satisfaire, et l'on peut craindre que leurs exigences, encouragées par ce premier succès, ne s'affirment plus tyranniques encore à l'avenir. Si tout ce qui offusque leur intolérance doit disparaître ou se cacher, s'il leur suffit de jeter dans la rue une poignée des leurs pour la faire interdire, même contre la volonté de l'immense majorité, aux plus paisibles et aux plus inoffensives manifestations, où s'arrêtera-t-on? »

Il y a cependant certains incidents qui devraient faire réfléchir ce gouvernement sur les avanies auxquelles l'expose son acharnement contre la religion. Cet acharnement est un cas unique dans les Etats du monde civilisé, et les meilleurs amis de la France ne négligent pas les occasions de lui en signaler l'inconvenance. La colonie américaine inaugurait, il y a trois jours, à Paris, la statue de Washington et celle de La Fayette. Témoignage de reconnaissance et de sympathie pour notre nation, dont nous ne pouvons qu'être touchés. Mais ce qui est à noter, c'est que pour célébrer l'érection du monument de La Fayette, en présence de M. Loubet et de ses ministres, les Etats-Unis avaient délégué un archevêque, Mgr Ireland, et, comme s'il avait véritablement voulu jouer un bon tour à son collègue de la République française, le président Mac-Kinley avait pris soin d'écrire lui-même à l'éloquent prélat une lettre, que le ministre des Etats-Unis a lue devant l'assistance, pour lui confier cette mission. Que sur une place publique de Paris, dans une circonstance analogue, une association française demande à un prélat français de prendre la parole, jamais le gouvernement de la République n'y consentirait, et s'il avait cette

faiblesse, les esprits forts de sa majorité, les Pochon, les Rabier, les Trouillot, les Levraud n'auraient pas assez d'anathèmes contre lui. L'archevêque américain a parlé devant le Président de la République; le soir, au banquet de la Chambre de commerce américaine, il a dit la prière devant M. Millerand et le général André; tous ces bravaches, président et ministres, ont baissé la tête, et qu'ils aient ou non compris la leçon, ils l'ont subie en silence.

Nous ne serions pas surpris que, pendant les vacances parlementaires, le ministère n'inventât quelque nouveau complot pour chercher sa force dans la Terreur. Il ne peut se dissimuler que le flot de l'indignation publique va toujours grossissant contre sa politique. Les élections de Chateaulin et de Louviers, marquées par les énergiques professions de foi des candidats nommés contre lui, ont ajouté leur signification à celle des scrutins précédents. Elle n'a pas été atténuée par l'accueil que le ministre de la guerre a rencontré à Clermont, en allant y célébrer le centenaire de Desaix. S'il y a des populations paisibles, bien équilibrées, peu portées aux manifestations, surtout contre le gouvernement, ce sont bien les populations de l'Auvergne. Cependant, quelques avances que le général André ait essayé de leur faire, quelques efforts qu'il ait tentés dans son discours pour réveiller des souvenirs de discorde ou de guerre religieuse, il n'a entendu qu'un cri dominant tous les autres, le cri, désormais séditieux, de : « Vive l'armée! »

On a souvent remarqué que tout en protestant contre l'Empire, dont leurs devanciers furent les plus vils courtisans, nos modernes jacobins ne savaient qu'imiter ses procédés et s'autoriser de ses exemples. Que de fois ne se sont-ils pas plaint, sous Napoléon III, de l'exclusion dont les membres de l'opposition étaient victimes dans les réunions des comices agricoles! Eh bien, oyez ce qui s'est passé à Clermont, aux fêtes du centenaire du vainqueur de Marengo. Sur les listes d'invités au banquet officiel, listes dressées par les membres des deux assemblées qui en faisaient les frais, le Conseil général et le Conseil municipal, figurait le nom de M. A. Dumont, directeur de l'*Avenir du Puy-de-Dôme*, l'excellent journal qui représente la cause libérale dans le département. Au dernier moment, le préfet, la mort dans l'âme, fait avertir M. Dumont qu'il ne pourra l'admettre au banquet, parce que les députés radicaux s'opposent à sa présence. L'avis était méprisable, et ne faisait honte qu'à ceux qui l'avaient transmis ou inspiré. Mais comment s'étonner que de pareilles choses, dont les républicains se fussent indignés sous l'Empire, se passent en République, quand on songe que celui qui les impose à un malheureux préfet, est M. Guyot-Dessaigne, cet ancien procureur impérial qui ne parlait, sous le

dernier gouvernement, que de faire déporter les républicains? Et voilà les ralliés, comme les aiment nos révolutionnaires! Ce sont ceux qu'ils appelaient injurieusement autrefois « les pourvoyeurs des tribunaux impériaux »; ce sont ceux qui ajoutent aux pratiques jacobines l'expérience qu'ils ont acquise dans les parquets de l'Empire ou dans sa police.

En revanche, le barreau a perdu leur faveur, et volontiers ils supprimeraient les Conseils de l'Ordre. Par là même qu'il est indépendant, ils supposent qu'il leur est hostile; les choix qu'il vient de faire à Paris ne sont pas pour démentir ce soupçon. Tout candidat teinté de dreyfusisme a été écarté du Conseil. Les suffrages des avocats ont été chercher Marcel Habert jusque sur la terre d'exil, et c'est sur la désignation du proscrit que M. Rocher a été élu à sa place.

D'autre part, le cabinet s'était flatté de mettre en opposition le Conseil général de la Seine et le Conseil municipal de Paris. Le Conseil général a trompé cette espérance; il a élu un bureau nationaliste, comme le Conseil municipal, et, mieux avisé que ce dernier, il a, dès la première séance, refusé l'urgence à une proposition que l'un des énergumènes de la minorité avaient déposée contre les congrégations.

Nous nous garderons d'accabler le Conseil municipal pour quelques votes regrettables qu'à une faible majorité, d'ailleurs, il a eu le tort d'émettre. Nous voyons dans cette assemblée, telle qu'elle est composée, une force nationale, et nous croirions affaiblir nous-mêmes les causes qui nous sont chères, en prenant plaisir à relever ses erreurs. Mais, avec les amis éclairés et sincères de la majorité du Conseil municipal, nous lui recommanderons de se prémunir contre les pièges qu'on lui tend. Il est évident que le syndicat de trahison, et le ministère qui est à ses ordres, ont formé le dessein de jeter la division dans ses rangs, et c'est sur les questions religieuses, subitement soulevées à la fin de chaque séance, qu'ils comptent pour accomplir cette œuvre de discorde.

Il y a pour la majorité du Conseil municipal un moyen bien simple de discerner la voie où l'on veut l'entraîner. Qui donc s'est opposé à la réception du colonel Marchand? Qui donc a voté l'admission du livre de M. Urbain Gohier dans les bibliothèques municipales! Qui se montre, en toute occasion, enragé contre l'armée? Qui soutient les journaux où l'on parle du « cabotinage de Jeanne d'Arc », où l'on traite de « loque tricolore » le drapeau national, où l'on n'a qu'outrages pour l'héroïque Villebois-Mareuil? Qui a pris parti contre ces indomptables Boërs, dont les délégués viennent d'être acclamés par le peuple de Paris? Ceux-là mêmes qui ont

sans cesse à la main des propositions contre la liberté de conscience et contre le clergé. Ils confondent dans leur haine l'Eglise et la patrie, et ils n'ont à cœur de former une majorité contre l'Eglise que dans l'espoir de la tourner ensuite contre la patrie.

Les affaires de Chine dominent toutes les autres questions de politique étrangère. Depuis quinze jours, l'Europe cherche en vain à pénétrer le mystère des événements qui s'accomplissent à Pékin. Elle sait aujourd'hui, à n'en plus douter, que le représentant de l'Allemagne a été assassiné, et elle n'a que trop de raisons d'appréhender que les ministres des autres puissances, que les missionnaires, que les religieuses, que les Européens, isolés et perdus au milieu de ces hordes barbares, n'aient subi le même sort. Bien loin de pouvoir se rendre à Pékin, où elles se trouveraient en trop petit nombre pour refouler ce torrent armé qui déborde dans la capitale de l'Empire, ses troupes sont elles-mêmes obligées de se défendre à Tien-tsin contre des assaillants qu'ont encouragés de premiers succès. Et cependant, contraste singulier ! quand la complicité du gouvernement chinois avec les Boxeurs est avérée, quand il est de plus en plus manifeste que la guerre aux étrangers est le mot d'ordre officiel, quand leurs ambassadeurs sont assassinés ou menacés de l'être, les chancelleries continuent à s'entretenir paisiblement avec les envoyés de la Chine; elles ne leur remettent pas leurs passeports. Les Etats-Unis déclarent qu'ils ne consentent pas à considérer les puissances comme se trouvant en état de guerre avec l'Empire Céleste, et tout l'effort des diplomates est pour se persuader qu'il y a encore à Pékin un gouvernement régulier, innocent des horreurs commises, avec lequel ils pourront traiter.

C'est qu'au delà de la chute de ce gouvernement, ils entrevoient le démembrement de l'Empire, et le danger de mettre aux prises, lorsqu'il en faudrait opérer le partage, ces grandes puissances qu'un péril commun a passagèrement réunies.

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA CHINE, L'EUROPE ET LE SAINT-SIÈGE

Les derniers événements de Chine ont surpris l'imprévoyance de l'Europe et terminé par un terrible réveil un rêve que les hommes d'Etat appelaient sagesse.

Cette sagesse était fille du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Le premier s'était flatté de découvrir la Chine, le second de la dominer.

Jusqu'alors les relations entre la race blanche et la race jaune n'existaient guère. La distance était un obstacle; l'amour du gain ne poussait pas les hommes au loin quand le travail, avec ses faibles instruments, produisait à peine assez pour les besoins des nationaux; enfin, la méfiance chinoise fermait ce pays aux étrangers admis à peine dans le port de Macao, sous la surveillance hostile d'un gouvernement qui entendait échanger avec le reste du monde peu de marchandises et pas d'idées. Seul, le zèle de l'apostolat avait franchi ces frontières interdites, la folie de la Croix avait inspiré à quelques Européens l'ambition d'enseigner à quatre cents millions d'Asiatiques le catholicisme. Autant leur dessein semblait téméraire, autant la marche avait été prudente : ces aventuriers de Dieu s'étaient rendu familières les mœurs, la littérature et la philosophie dont cette race était vaine, ils s'étaient rendus maîtres dans les sciences naturelles et mécaniques, les seules dont elle sentît le besoin. Leur réputation d'hommes doctes les avait précédés à la cour; des services opportunément rendus les avaient faits précieux aux empereurs; ils avaient, en récompense de leur savoir humain, obtenu le droit de répandre la science divine; ils l'avaient présentée à la classe lettrée comme la perfection de sa propre philosophie, et leur croyance s'était recommandée de tout le crédit obtenu par leurs mérites. Au commencement du dix-huitième siècle, plus de 800,000 Chinois étaient chrétiens, et leur rang donnait plus encore à espérer que leur nombre : beaucoup de mandarins, plusieurs princes du sang, une impératrice et son fils héritier du trône avaient reçu le baptême, plusieurs empereurs avaient paru près de le demander. Gagner les chefs était s'assurer tout le peuple, dans une société où une aristocratie lettrée gouverne l'esprit de la multitude et obéit aux impulsions de la cour. Ainsi commençait, ignoré de l'Europe, un profond change-

ment dans l'Asie. Le silence et le travail furent interrompus par une dispute, le fameux malentendu sur les rites chinois. Pour rendre plus facile l'accès au catholicisme, une partie des missionnaires n'attaquaient pas les cérémonies traditionnelles où la Chine honorait les morts, Confucius, et le « maître du ciel ». D'autres missionnaires, jugeant que ces pratiques étaient mêlées de superstition et d'idolâtrie, en imposèrent l'abandon. La Papauté dut mettre fin au désordre d'une discorde dans le sacerdoce qui parlait au nom de l'unité : Rome condamna les cérémonies chinoises. Dès que le catholicisme parut contraire aux anciennes coutumes, il devint suspect aux lettrés, les empereurs chassèrent les missionnaires et interdirent la religion chrétienne.

Le bruit de ces conflits attira sur la Chine l'attention de ces autres lettrés qui, sous le nom de philosophes, fondaient leur pouvoir en France et s'étaient donné mission de fournir la pensée à l'Europe. Ils se trouvaient partie dans cette lointaine querelle, puisque, ennemis du catholicisme, ils avaient la joie de contempler ses difficultés. A la philosophie d'alors, toute occasion était bonne pour donner tort à l'Église. Elle condamna le fanatisme absurde qui troublait les croyances d'un peuple heureux et sage. Elle loua ce peuple d'avoir défendu contre des étrangers son génie national et se répandit en admiration sur ses lois et ses mœurs, d'autant plus enthousiaste qu'elle croyait découvrir une société à peu près dépourvue de foi religieuse; et célébrer une sagesse dont la source paraissait tout humaine [1].

Ce préjugé en faveur de la civilisation chinoise contre la civilisation chrétienne fut la première opinion parmi les hommes qui se flattaient de penser. Leur audace à appeler leurs sophismes évidence abusa la simplicité publique et influa sur la conduite du

[1] Il suffit de citer Voltaire, qui donnait le ton à la « raison » du temps. Les missionnaires « n'étaient-ils pas bien malheureux d'être venus de si loin porter le désordre et le trouble dans le plus vaste royaume et le mieux policé de la terre?... C'est dans la morale et dans l'économie politique, dans l'agriculture, dans les arts nécessaires que les Chinois se sont perfectionnés. Nous leur avons enseigné tout le reste, mais dans cette partie nous devions être leurs disciples... La constitution de leur empire est en vérité la meilleure qui soit au monde... La religion des lettrés encore une fois est admirable. Point de superstitions, point de légendes absurdes, point de ces dogmes qui insultent à la raison et à la nature, et auxquels des bonzes donnent mille sens différents parce qu'ils n'en ont aucun. Le culte le plus simple leur a paru le meilleur depuis plus de quarante siècles. Ils sont ce que nous pensons qu'étaient Seth, Enoch et Noé; ils se contentent d'adorer un Dieu avec tous les sages de la terre, tandis qu'en Europe on se partage entre Thomas et Bonaventure, entre Calvin et Luther, entre Jansénius et Molina ». (VOLTAIRE, Dictionnaire philosophique, *De la Chine*.)

gouvernement. La mollesse indifférente de Louis XV oublia que les principaux des missionnaires étaient Français, et que le maintien ou la décadence de leur crédit en Chine était non seulement pour eux, mais pour la France, un succès ou un échec. Il s'abstint d'intervenir au moment où leur était enlevée la liberté de propagande, et laissa passer l'occasion d'ouvrir à l'influence de l'Occident et de la France la Chine alors incapable de résister par les armes. Quelques années après, la monarchie, en détruisant les Jésuites, abolissait la société religieuse qui avait le mieux pénétré la nature asiatique et la seule qui eût acquis du prestige auprès des Chinois. Enfin, la Révolution, par la guerre à tous les ordres religieux, acheva partout la chute des missions. Depuis, le courage français, réparant l'œuvre de l'impiété française, avait rétabli partout l'apostolat et en portait le plus grand poids; mais il n'avait pu rendre au catholicisme son ancienne situation en Chine, et non plus ne s'était réparée la ruine faite dans l'esprit public de la France. Une école y survivait pour accuser la propagande chrétienne des inimitiés entre l'Asie et l'Europe. Pour l'opinion générale, si elle répudiait ce fanatisme d'impiété, elle gardait un doute sur l'utilité de la propagande; quand des missionnaires étaient massacrés, si elle ne les tenait pas pour des provocateurs, elle les tenait au moins pour des fâcheux; elle ne voulait pas les abandonner et elle leur en voulait d'être obligée à les défendre. Dédaigner comme un legs onéreux ce protectorat, revendiqué autrefois comme un privilège, a semblé souvent le triomphe de l'esprit nouveau.

C'est par d'autres prises que le dix-neuvième siècle comptait imposer aux races jaunes la familiarité de l'Europe; car on s'occupait chaque jour davantage de cette Asie naguère inconnue. La perfection apportée aux moyens de travail permettait à chaque nation de produire par delà le nécessaire, et toutes avaient besoin de plus vastes marchés; l'accroissement de la population obligeait quelques-unes à chercher de nouveaux territoires; l'ambition de la première place portait les grandes puissances à se fortifier les unes contre les autres dans tout l'univers. La Chine attirait à la fois toutes les avidités; ses territoires immenses pouvaient devenir de riches colonies, ses 400 millions d'hommes une clientèle, ses côtes et ses îles des positions dominantes pour la paix ou la guerre. De telles visées étaient en contradiction avec le scrupule des philosophes pour l'indépendance de l'Empire jaune. Ils avaient déclaré incomparable la civilisation d'une Chine où nul d'eux ne songeait à vivre; une Europe soucieuse de comptoirs et de colonies ne pouvait souscrire à la supériorité d'une civilisation qui excluait les étrangers. Cette Europe contemporaine, précisément pour avoir

pris contact avec les Célestes, savait à quoi s'en tenir sur ce chef-d'œuvre de société et sur l'engouement des philosophes qui les avaient admirés sans les avoir vus. Elle, au contraire, fondait sur l'infériorité des races asiatiques son droit à pénétrer, malgré elles, dans leur vie, comme il appartient à l'éducateur de vaincre, fût-ce par contrainte, l'ignorance et ses révoltes. Mais l'éducation qu'elle prétendait donner n'était pas celle que tentaient les missionnaires. User le granit des erreurs et des vices avec le souffle des paroles, les baisers de la charité, les fleurs de la pitié et les hypothèses de la foi lui semblait une chimère. Le dix-neuvième siècle était né pressé, il se glorifiait d'être pratique, il n'avait de vocation que pour les résultats certains et les moyens rapides. La religion et la philosophie ne lui paraissaient que les premières des sciences inexactes; il n'était infatué que de sciences exactes. Ses missionnaires ont été ses commerçants, ses ingénieurs, ses financiers, ses négociateurs et ses soldats. Et voici comment il a, par eux, civilisé la Chine. Les commerçants ont songé à lui donner le besoin des marchandises qu'ils ont de trop et à lui prendre celles sur lesquelles ils gagnent le plus. Les négociateurs lui ont fait signer des traités qui favorisaient leur industrie aux dépens de la sienne, leur cédaient les ports et les villes les mieux situés, et parfois, en même temps que le marché, la clientèle, c'est-à-dire des provinces entières avec leur population. Les ingénieurs ont donné à ses ports, à ses fleuves, à ses routes, les tracés et l'outillage avantageux pour les Européens. Les financiers lui ont offert l'argent nécessaire à ces changements qu'elle ne désirait pas, et, pour la garantie de leurs avances, ont établi leur contrôle sur son budget, c'est-à-dire glissé leur autorité jusque dans son gouvernement. Et lorsque la Chine refusait les présents, les soldats étaient là pour la convaincre à coups de canon. La perfection du système et de son ironie a été de faire acheter ainsi à la Chine une marine militaire, des fortifications à la moderne, et les armes les plus perfectionnées pour ses troupes. Sous prétexte de rendre indépendant le faible colosse, chaque nation l'a contraint aux réformes qu'elle pouvait lui vendre, l'a engagé dans les changements qui dévorent les revenus publics, et grâce aux emprunts offerts par elle, est devenu le conseil judiciaire de celui qu'elle a fait prodigue.

Cette œuvre a eu pour but unique l'égoïsme de ceux qui s'appellent eux-mêmes civilisés; elle a eu pour moyen suprême la violence. Du droit de cette force, la Chine était pour l'Europe un continent et une race à exploiter. Respecter ses désirs, ménager ses intérêts, éclairer son intelligence et élever sa morale, a été le moindre souci d'une Europe tout absorbée par ce qui se pèse, se

compte, se touche et s'achète. Loin qu'elle se souciât d'instruire les Chinois, elle savait gré à leurs ignorances de rendre son hégémonie plus absolue; loin qu'elle souhaitât détruire leurs vices, elle leur en eût donné si elle avait espéré en tirer un gain : témoin la « guerre de l'opium », qui obligea les Chinois à recevoir la drogue malfaisante dont ils voulaient se déshabituer, et condamna la race jaune à s'abrutir pour le profit de la race blanche. Si une sollicitude plus humaine inspirait à certains quelque scrupule sur une semblable tutelle de la race supérieure sur la race inférieure, ils se rassuraient par la pensée que les mécaniciens et les chimistes, étant les propagateurs des découvertes les plus fécondes, étaient par leur seule présence un inestimable bienfait pour la Chine, qu'elle serait peu à peu transformée elle-même par ces progrès de la science, en apprécierait les services et, par suite, verrait tomber ses préjugés contre le vieux monde. Comment l'instrument d'exploitation manié par l'Europe deviendrait libérateur pour la Chine, ou comment les Chinois deviendraient favorables à une civilisation oppressive contre eux, c'est ce que la raison du dix-neuvième siècle, si sceptique aux conjectures, si exigeante sur les preuves, oubliait d'expliquer. Elle ne songeait qu'à se payer comptant du service rendu à l'avenir de l'Asie, et si les Chinois restaient assez barbares pour ne pas être reconnaissants aux dissipateurs de leurs ressources, l'Europe croyait avoir tout prévu et rendu sans danger les rébellions contre son hégémonie. Informée aussitôt de tout ce qu'elle avait intérêt à connaître, en possession des ports et des provinces qui lui rendaient faciles les débarquements et les concentrations de troupes, maîtresse des voies ferrées qu'elle avait tracées de la façon la plus utile à ses profits et à sa sécurité, elle se tenait sûre d'opposer aux révoltes locales de cet empire sans unité une force suffisante, de surprendre les lenteurs chinoises par sa promptitude offensive; avec ses télégraphes et ses rails, elle se flattait d'avoir fait prisonnier l'empire dans un filet aux mailles de fer.

Et voici que l'événement vient de démentir toutes les prévisions. Le captif a rompu ses liens, l'Europe s'est laissé surprendre, la Chine est soulevée. Et ce n'est pas seulement, comme à d'autres époques, l'armée régulière qui défend la souveraineté de l'empereur au milieu des multitudes indifférentes, ou quelque province qui rompt, pour des griefs particuliers, la paix conservée dans le reste de l'empire. Cet amas de territoires et de peuples qui semblaient trop étendus et trop inertes pour une action commune, s'est soulevé dans une unité spontanée, lettrés et hommes du peuple, fonctionnaires du gouvernement et membres des sociétés secrètes, soldats, ouvriers, paysans, sont mus par la même

passion : la haine de l'étranger. L'âme, que les savants exploiteurs de la Chine n'avaient pas rencontrée au fond de leurs cornues, et dont ils n'avaient pas compté l'énergie dans leurs calculs, a fait explosion. La douceur célébrée par les philosophes s'est traduite en massacres et en supplices d'une cruauté raffinée, calme, et d'autant plus effroyable. L'accoutumance, sur laquelle se fiaient les entrepreneurs de civilisation européenne, n'accumulait, dans cette race silencieuse, que les fureurs aujourd'hui débordées. Elle ne s'est résignée ni à la prépondérance des Européens dans sa politique, ni à la domination des Européens sur ses marchés, ni à la mainmise des Européens sur ses territoires, et elle a détesté de la même colère destructive toutes les institutions, toutes les découvertes qui leur ont permis d'établir cette suprématie. C'est contre les voies ferrées et les télégraphes, symboles de la civilisation moderne, que les Chinois se sont exercés d'abord. Ils n'ont apprécié de cette civilisation que les armes de guerre si imprudemment accumulées entre leurs mains par l'Europe; c'est grâce à elles qu'ils tiennent en échec, bloquent ou poussent à la mer les forces internationales, sont en état de soutenir une lutte sérieuse, et de faire payer cher à l'Europe sa future victoire. Et cette victoire elle-même trouvera encore devant elle l'âme chinoise, qui n'aura pas désarmé, qui de nouveau ne se résignant ni aux humiliations, ni aux conquêtes, ni à l'expropriation de l'Asie par l'Europe, attendra le jour d'une nouvelle revanche.

Un tel résultat ne laisse pas à la sagesse contemporaine le droit de s'étonner que l'Eglise ait cherché, par de tout autres moyens, à prendre influence sur la race asiatique et à préparer la concorde entre l'Europe et la Chine. Quand on compare, le dessein du catholicisme l'emporte singulièrement, par la profondeur de la pensée et l'exacte appréciation des chances, sur les plans du siècle qui mettait sa gloire à être philosophe, et du siècle qui a mis son honneur à être pratique. Le catholicisme a compris que l'attachement de la Chine au passé et à la solitude est fait d'orgueil, par suite de mépris pour tout le reste du genre humain, et que la perpétuité de ces sentiments oppose le principal obstacle à toute pénétration des sociétés, à toute sécurité des personnes, à toute mise en valeur des richesses. S'incliner comme le firent les « hommes à idées » du dix-huitième siècle devant la perfection de la sagesse chinoise, était exalter cet orgueil et le confirmer, par le témoignage de l'Europe même, dans son dédain de l'Europe. Opposer, comme l'ont fait les empiriques du dix-neuvième siècle, dédain à dédain, les découvertes de l'Europe à l'ignorance de l'Asie, à la superstition de l'immobilité

l'idolâtrie du progrès, et établir cette différence comme une preuve suffisante de barbarie pour une de ces races et de civilisation pour l'autre, était irriter l'orgueil chinois sans le convaincre, borner la comparaison entre les deux sociétés à la différence la plus défavorable à l'une d'elles, et, par cette ostentation d'inégalité, mettre obstacle à toute fusion entre elles et provoquer les représailles de celle qui serait la victime de l'autre.

L'Eglise, dans son apostolat, a gagné le large entre les deux écueils. Elle a pensé que la condition indispensable à toute justice et à toute paix entre la Chine et l'Europe était d'imposer un frein à l'amour-propre de race; qu'au lieu de présenter leurs contradictions comme une loi permanente de nature, il fallait les tenir pour des accidents de circonstance et mettre en lumière la véritable loi de la nature, l'égalité de dignité et de droits entre toutes les races. L'Eglise a la certitude de cette égalité puisqu'elle croit à l'unité de l'espèce. En enseignant que tous les hommes descendent d'un même père, elle coupe dans sa racine la double et contradictoire vanité qui trompe les deux races et les rend odieuses l'une à l'autre; en donnant à la fraternité humaine sa raison d'être, elle donne aux devoirs qui naissent de cette condition leur autorité; entre des êtres sortis de la même origine, créés pour la même destinée, les rapports naturels ne sont pas la guerre, le vol, les tromperies, les abus de pouvoir, mais la paix, les services réciproques, la bienveillance. Et si quelque supériorité de savoir ou de fortune met les uns au-dessus des autres, ils n'ont à se prévaloir de cet avantage contre personne, il n'est pas la propriété impitoyable qui emporte le droit d'user et d'abuser, il est un bien commun confié à certains pour le service de tous, une dette des plus forts envers les plus faibles, un mandat dont il faudra rendre compte au Créateur de toute puissance et qui est en même temps le gardien de toute justice. Par de tels enseignements, la foi chrétienne pénètre jusqu'au fond de chaque conscience, la dispute à l'égoïsme, qu'il soit la préférence inique de l'individu pour lui-même, pour sa famille, pour sa nation, pour sa race, et ainsi l'apostolat travaille à la concorde des sociétés, des nations et à l'ordre de l'univers.

Les esprits forts de la philosophie et de la science européennes ne s'étaient pas avisés de cette conséquence : elle n'a pas échappé à la perspicacité asiatique. La Chine, à l'heure présente, ne poursuit pas une guerre religieuse : ce n'est pas sur les missionnaires qu'elle concentre ses vengeances, elle frappe tous les étrangers, sans distinction de culte. Mais elle traite comme ces étrangers les Chinois chrétiens, car elle se rend compte que l'adhésion au catholicisme a détruit en eux la racine de la haine contre les autres

peuples; que leur âme est devenue accessible à la justice, à la reconnaissance, à l'attachement pour la race de leurs apôtres; que déjà pénétrés par l'intelligence et les sentiments de l'Europe, ils sont prêts à souhaiter et à maintenir avec elle une société loyale et confiante pour la protection d'intérêts qu'ils sentent solidaires. Et la Chine qui se soulève pour reconquérir son isolement et chasser de son territoire, de sa vie et de sa pensée l'Europe, frappe les Chinois chrétiens comme traîtres à la vieille haine, comme partisans de la paix qu'elle ne veut pas. Le massacre des chrétiens chinois par les Chinois résolus à en finir avec l'Europe est le plus éclatant témoignage que l'apostolat catholique travaille à la paix entre les diverses races. Si au lieu d'indifférence ou d'hostilité, cet apostolat eût trouvé dans l'opinion et dans les gouvernements européens, depuis deux siècles, un concours résolu, l'extension des chrétientés chinoises eût suffi à prévenir les malheurs que la politique suivie a déchaînés.

Au moment où ces réflexions s'imposent aux contemporains, il n'est pas superflu de rappeler que cette entente entre l'Europe et l'Asie est un projet très ancien de l'Église, et que si le zèle de la Papauté pour cette entreprise eût été secondé par la sagesse du temps, la communauté de croyances et de civilisation entre l'Europe et la Chine avait chance de se réaliser dès le treizième siècle.

C'était l'âge où l'Eglise avait achevé de former l'Europe et la gouvernait. Le principal caractère et la grandeur de la société ainsi établie étaient d'avoir soumis à ses lois la force jusque-là toute puissante. Contre ses violences, des institutions tutélaires protégeaient la paix intérieure de chaque peuple, et entre les peuples la paix avait aussi ses garanties et le droit ses défenseurs. Parmi les souverains qui avaient charge chacun d'une nation, un prince recevait la mission de veiller à l'intérêt commun et à l'ordre de la chrétienté. Les rois indépendants les uns des autres se trouvaient unis par la subordination de tous à l'Empereur. Celui-ci possédait des pouvoirs le plus grand par l'étendue et par la force matérielles, ses attributs étaient le globe et le glaive, et ce pouvoir était décerné par la Papauté, c'est-à-dire par l'autorité la plus dépourvue de ressources humaines, mais qui, désarmée et invincible comme la conscience, soumettait la matière au devoir.

Toutes les contrées qui avaient reçu la loi du Christ n'étaient pourtant pas rassemblées sous la main de son Vicaire. L'Orient avait fait schisme avec ses empereurs de Constantinople, ou avait été conquis par l'Islam. Celui-ci, toujours maître de l'Espagne, s'il avait renoncé à envahir l'Europe par les Pyrénées, la menaçait

par le Bosphore. Et dans l'Occident même, l'ordre établi par l'Eglise était trop surhumain pour sembler solide : les institutions civilisatrices imposaient un permanent sacrifice à l'aristocratie militaire qui trouvait lourde l'épée au fourreau et, un jour ou l'autre, lasse de la paix sans gloire ni gain, succomberait aux tentations de violence.

La Papauté eut le génie de pourvoir à tout par une seule entreprise qui devait à la fois affermir au dedans et étendre au dehors cet ordre chrétien : elle suscita les croisades. Sauver de la conquête musulmane l'Empire grec dont l'orgueil semblait changé en crainte, et qui appelait les Latins à l'aide, était l'occasion de changer à leur tour ses préjugés en gratitude et de ramener sa foi à l'unité. Devenir conquérant contre l'Islam, lui reprendre les Eglises d'Asie Mineure, d'Afrique et d'Espagne, était accroître, par le retour de ces familles rachetées, la communauté des races chrétiennes. Proposer aux soldats d'Europe l'immense dépouille de l'Islam comme prix de la guerre était assurer la paix à l'Occident, attirer vers les possessions arabes ceux qui ne pouvaient vivre sans batailles offrir aux princes et aux aventuriers la chance de se créer des fiefs ou des royaumes en délivrant les frères de leur foi, tandis que l'Islam tari, retournerait se perdre aux déserts où il était né.

Que serait aujourd'hui le monde si, dès le douzième siècle, la Méditerranée fût devenue la route sûre entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique chrétiennes; si le commerce fût devenu la seule rivalité des peuples qu'il aurait unis; si l'ambition humaine, pénétrant, par-delà le littoral de l'Asie et de l'Afrique, leurs profondeurs inconnues, eût employé ses énergies à explorer leurs richesses et à civiliser leurs multitudes? Deux siècles et huit croisades se succédèrent sans épuiser ni l'influence de la Papauté, ni le zèle de la France, qui fut le soldat de cette cause. Les premiers résultats prouvèrent que le succès était possible. L'entreprise échoua par l'Empire grec et l'Empire germanique.

Les Grecs se demandèrent s'ils avaient plus à craindre leurs ennemis ou leurs libérateurs. La victoire de l'Islam était la fin de leur empire, la victoire de la Croix était la fin de leur schisme, ils ne tenaient pas moins à leur Eglise qu'à leur nationalité! Ils garderaient l'une et l'autre tant que les succès de la guerre demeureraient balancés. Maintenir cet équilibre, en s'abstenant toujours de se joindre aux croisés et parfois en les trahissant, fut toute la constance des Grecs.

Ces perfidies de l'Orient fussent demeurées vaines contre la force de l'Occident s'il eût donné toute cette force. Et il avait pour la susciter, la diriger, l'unir et la perpétuer, les chefs de la république chrétienne, les empereurs du saint-empire. Mais cet empire appar-

tenait à des souverains germaniques, et en eux les croisades trouvèrent, au lieu du guide, l'obstacle. Elles ne pouvaient réussir que par la paix inviolée de l'Europe et si les combattants qui porteraient au loin leurs armes n'avaient rien à craindre pour les domaines laissés derrière eux : les empereurs étaient les garants naturels de cette paix. Or une bassesse de convoitises leur donna, durant cet exode religieux de l'Europe, la tentation d'usurper la maison vide. Tandis que les conquêtes de la première croisade se perdent une à une, faute de renforts, Barberousse fait sept descentes en Italie : des sept armées qu'il perd à la conquérir, une aurait suffi pour sauver Jérusalem qu'il laisse succomber. Ne pouvant braver davantage le sentiment de l'Europe, il prend la croix, mais trop tard, et son courage ne lui vaut plus qu'une mort obscure comme le cours d'eau où il se noie. Durant toutes les autres croisades, les Lieux saints ne voient plus qu'un empereur et c'est Frédéric II. Il a fallu une excommunication pour le contraindre à accomplir son vœu, il entre à Jérusalem, mais par un traité avantageux aux musulmans seuls, et se hâte de revenir à sa conquête de l'Italie; pour elle, il fait alliance avec les musulmans, les prend à sa solde, les avertit des projets formés contre eux par la chrétienté. Cette égoïste et traîtresse ambition des Empereurs ne ruina pas seulement les chances des expéditions, mais l'unité morale de l'Europe. Leurs tentatives violentes sur les peuples qu'ils auraient dû préserver contre les injustes attaques obligèrent les princes à se défier, à se garder sur place, puis donnèrent à tous la tentation d'imiter le plus grand d'entre eux. Ainsi l'élan des croisades fut brisé, le recrutement des armées pour l'Orient se tarit, et l'ère des luttes recommença entre les Etats de l'Europe.

C'est alors que la Papauté montra sa fermeté à poursuivre malgré la défaillance des hommes l'œuvre de Dieu. Elle devait renoncer aux dévouements qui lui semblaient promis : au lieu qu'elle abandonnât son dessein, elle l'agrandit. Et, dans cet Orient même qu'elle voulait délivrer et que les chevaliers se lassaient de secourir, elle trouva des auxiliaires pour suppléer au zèle défaillant de l'Europe et assurer le succès des croisades.

Telles qu'elles avaient été, l'incomparable élan de leurs débuts, leurs premières victoires et l'héroïsme des persévérants avaient valu au catholicisme un prestige extraordinaire dans les Lieux saints. Les musulmans cessèrent de mépriser une foi qui avait de tels soldats, et le bénéfice de cette estime s'étendant à tous les adeptes de la religion chrétienne, ceux qui vivaient sujets de l'Islam obtinrent, malgré la guerre, ou plutôt à cause de la guerre, plus de liberté pour leur culte. Les Églises orientales qui, depuis

des siècles, s'étaient séparées du catholicisme, prirent conscience de leur petitesse et de sa grandeur, de leur caducité et de sa vie : les préjugés s'étaient fortifiés par l'éloignement et l'ignorance, la vue toute proche de la société latine réveilla en ces familles séparées le souvenir de la foi perdue et le regret de la séparation. Pour l'apostolat qui s'offrait ainsi à l'Eglise, deux ordres nouveaux se fondaient au moment où ils devenaient utiles, les Franciscains en 1208 et les Dominicains en 1215. Les uns et les autres s'établirent aussitôt à Jérusalem; du Saint-Sépulcre, où se fortifiait leur courage et où leur zèle prenait conseil, ils rayonnèrent en Syrie, en Arménie, sièges de l'hérésie eutychéenne, en Chaldée et en Mésopotamie, où l'hérésie de Nestorius avait pris naissance et durait toujours; ils continuèrent par la force de la douceur l'apostolat commencé par le prestige des armes catholiques et travaillèrent à rétablir l'unité.

Or, cet Orient, où combattent les soldats et les moines de l'Occident, n'est lui-même que l'Occident de l'Asie, et, de ce promontoire, l'Europe contempla des peuples qu'elle ignorait ou qu'elle avait oubliés. Les chemins de l'Inde étaient devenus proches, les Perses voisins, et, derrière eux, apparut, mouvante comme les vagues de la pleine mer, l'immensité des hordes tartares.

Leurs tribus s'étendaient depuis les confins de la Chine, encore inconnus, jusqu'à l'Oural et à la Caspienne. Les peuples européens ne savaient rien de l'Asie centrale, sinon qu'elle était le réservoir des invasions barbares. Quand il se trouvait un homme pour tracer un cours à ces masses inertes et d'ordinaire stagnantes, une force irrésistible se précipitait et l'Europe se rappelait avec épouvante Attila. L'Eglise savait davantage sur ces peuples. L'hérésie de Nestorius avait eu, du cinquième au huitième siècle, cette rapide croissance où la vie des fausses doctrines semble affluer et s'épuise. Fort supérieure aux idolâtries des Indes et de la Perse, elle avait fait là de nombreux adeptes, et, au huitième siècle, le patriarche nestorien, voulant pousser plus loin ses conquêtes, avait envoyé des missionnaires aux tribus tartares qui vagabondaient sur les confins de la Perse. Quelques-unes acceptèrent cet enseignement et, par elles, il s'était propagé de proche en proche jusqu'au centre de l'Asie. Depuis, certains de leurs chefs ou khans gardaient un clergé nestorien à leur cour et parfois recevaient eux-mêmes le sacerdoce. Mais, soit impuissance de l'erreur à détruire l'erreur, même plus grossière, soit servilité des prêtres nestoriens, qui, pour rendre leurs conquêtes plus rapides, accommodaient leur Evangile aux mœurs des tribus et aux goûts des chefs, le christianisme n'avait pas chassé l'idolâtrie. Il s'était fait entre elle et lui une

pénétration réciproque, où le mensonge s'était épuré, où la vérité s'était corrompue. En même temps, l'Islam avait tenté de se répandre parmi ces peuplades, en avait gagné quelques-unes, dans la plupart avait quelques sectateurs. Et, tout comme les divers khans, maîtres chacun d'une peuplade, reconnaissaient l'autorité commune et non définie d'un parmi eux, le grand khan, les diverses religions de ces multitudes se réunissaient en une connaissance confuse d'un Dieu unique.

Dès que les croisades eurent ouvert l'accès vers ces peuples, les Papes voulurent se mettre en rapport avec les princes tartares. Alexandre III, en 1177, écrivit et envoya un légat au grand khan. Celui-ci, nestorien, avait reçu le sacerdoce et s'appelait Vang-khan; pour l'Occident, le nom de prêtre vang ou prêtre khan devint le nom de « prêtre Jean », et la Tartarie elle-même le « royaume du prêtre Jean ». Le commencement d'amitié qui s'établit entre Rome, le souverain tartare et son fils, chrétien comme lui, fut interrompu par le règne du successeur, gendre de Vang, Genghis. Celui-ci n'avait d'autre religion que la guerre, en lui sembla renaître Attila. Durant les vingt-deux années de son règne, et la dernière moitié du treizième siècle, un déluge d'hommes submergea les étendues russes, la Pologne et la Hongrie. En même temps il s'étendait de la Perse sur la Géorgie et l'Arménie, terres chrétiennes qui, pour s'épargner une subversion totale, durent accepter l'hégémonie tartare : Bohémond, prince d'Antioche, subit la même loi. A entrer dans le système politique de la race envahissante, ces souverains trop faibles pour les vaincre, trouvaient un premier avantage : la liberté pour leurs sujets. Bientôt ils en obtinrent un autre : par la part qu'ils prirent aux conseils des barbares, ils inspirèrent à ceux-ci l'ambition de conquérir l'empire des kalifes et, les premiers, surent changer les alliés qu'ils subissaient en protecteurs de la croix contre l'Islam. Les Tartares, en 1245, portèrent, en Syrie, leurs premiers coups au calife de Bagdad.

La Papauté comprit combien ces conjonctures étaient favorables. Sous Genghis elle n'avait pu qu'appeler les nations catholiques à la résistance contre l'invasion tartare, maintenant elle entrevoyait une autre et plus sûre défense. Elle pensait que la rupture consommée entre les kalifes et les Tartares rendrait ceux-ci plus disposés à compléter leur conversion chrétienne par leur union au catholicisme; et elle comptait, après les avoir gagnés, user de son influence sur eux pour les pousser de plus en plus à la lutte contre l'ennemi de la chrétienté, et sauver d'eux l'Europe en détournant leurs coups sur l'Islam. Pour l'Europe le succès de cette entreprise n'était pas seulement une délivrance, c'était une victoire,

c'était la continuation des croisades, c'était, au moment où faiblissait le zèle de l'Occident, le secours d'armées nouvelles, c'était, pour garder la conquête sainte et l'étendre, au lieu d'expéditions toujours tardives, d'ordinaire compromises par les difficultés de la route, une force voisine de l'ennemi à vaincre, déjà sur lui dès qu'elle sortait de chez elle, aussi guerrière et plus nombreuse; c'était le complément faute duquel toutes les entreprises de Terre Sainte avaient été précaires, et grâce auquel rien ne leur manquerait plus. Car l'Europe ne cessait pas de produire une élite de combattants, capables de conduire les hommes en temps de guerre et de les gouverner en temps de paix : mais à ces chefs manquaient les soldats. Les soldats abonderaient le jour où la chevalerie européenne pourrait compter sur l'inépuisable réserve d'hommes que produirait la Tartarie. Par l'alliance de ces forces l'Islam serait sûrement vaincu.

Le commencement d'une telle œuvre et la garantie de sa durée devaient être la conversion des Tartares au catholicisme. Le pape Innocent IV leur adressa, en 1245 et en 1247, des ambassades. Les unes étaient envoyées aux généraux des premières armées que les envoyés pontificaux rencontreraient, les autres au grand khan. Les unes et les autres se composaient de Franciscains et de Dominicains; à une époque où les voyages étaient des périls et la politique un acte de foi, les mandataires les plus habituels et les plus sûrs de la pensée pontificale auprès des gouvernements infidèles étaient les religieux. Innocent IV supposait les Tartares assez chrétiens pour accepter avec respect l'appel fait par lui à leur obéissance, et les moines chargés de commenter ses lettres le firent avec la hardiesse du zèle. Des conseils de soumission étaient les derniers qu'attendît une race encore ivre de ses triomphes. L'Europe, qui s'épouvantait de leur étendue destructrice, n'en contemplait pas même la moitié. De l'Asie centrale « le toit du monde », la race tartare avait roulé sur toutes les pentes. Elle était descendue, à la fois, vers la Chine et vers l'Inde. Ainsi s'était formé, par l'anéantissement des peuples qui reculaient et la subordination de ceux qui tenaient à vivre, un domaine large de 1,500 lieues, une fédération de royaumes participant tous à la même civilisation et soumis à un chef suprême, le grand khan.

L'Asie avait reçu une organisation assez semblable à celle que l'Europe s'était donnée par l'établissement du saint-empire; et cette Asie prétendait commander à cette Europe. Le bruit des croisades ayant porté jusqu'au fond de l'Asie le nom des Francs comme celui de la race la plus puissante de l'Occident, l'empereur des Tartares venait d'envoyer au roi de France une ambassade où il ordonnait

à saint Louis de se reconnaître vassal. C'est à ces dominateurs du monde que le Pape demandait obéissance. Ils répondirent en maîtres surpris qu'il osât prétendre à un pouvoir sans l'avoir reçu d'eux, et comme l'accent de l'orgueil est partout le même, Innocent IV put reconnaître dans leur langue grossière toutes les prétentions à l'omnipotence universelle qu'il lisait à la même époque dans les lettres raffinées de l'empereur Frédéric II.

Cet orgueil bientôt les inspira mieux. Leur prétention à posséder le monde trouvait à leurs frontières son plus proche démenti, la puissance des kalifes. Le grand effort de l'Europe contre l'Islam servait donc leurs intérêts. Ils le comprirent et quand, en 1249, saint Louis préparait à Chypre sa croisade, des ambassadeurs tartares vinrent lui demander cette fois, non une vassalité, mais une alliance. Ils apportaient au roi de France une lettre écrite par un khan voisin de la Syrie, et celui-ci déclarait parler au nom du grand khan Gayouk. La lettre annonçait que les Tartares se proposait d'attaquer, l'été suivant, le kalife de Bagdad et priait le roi de porter son effort en Egypte afin que les musulmans d'Asie et d'Afrique, occupés chez eux, ne pussent se porter secours. Pour obtenir cette action concertée des armes françaises et tartares, la finesse asiatique n'avait pas oublié de flatter les sentiments religieux des croisés. « Je prie Dieu qu'il donne à la chrétienté la victoire sur les ennemis de la croix. » Et en même temps était faite une promesse d'égale bienveillance à toutes les communions chrétiennes : « Gayouk, roi de la terre, ordonne qu'il n'y ait point de différence, à cause leur foi, entre le latin, le grec, l'arménien, le jacobite, et tous ceux qui adorent la croix : ils sont tous chez nous et nous vous prions de les favoriser également. »

L'entente militaire offrait trop d'avantages pour être repoussée et les projets des Tartares sur Bagdad décidèrent saint Louis à débarquer en Egypte. Mais il comprenait que pour rendre durable et par suite efficace l'alliance des armes, il fallait établir entre les races une communauté d'affections, d'intérêts, de devoirs. Il savait par les invasions dont l'Europe gardait l'épouvante, que les cruautés tartares égalaient au moins les cruautés arabes ; il ne voyait pas intérêt à favoriser, sans garanties sérieuses, la première race contre la seconde, et quelle garantie pouvaient offrir les Tartares, sinon leur adhésion à une foi capable d'adoucir leurs mœurs? Il voulut donc connaître avec précision leur état religieux. Les ambassadeurs lui apprirent que leur maître était chrétien, que nombre de khans l'étaient aussi, que le grand khan avait pour mère une chrétienne fille du « prêtre Jean », et qu'il venait de recevoir lui-même le baptême avec dix-huit princes tartares. La tolérance religieuse que

les ambassadeurs promettaient n'était donc pas vaine, mais elle était insuffisante. Le christianisme que professaient les Tartares, vicié dans sa source par une erreur de doctrine et dans son enseignement par les vices du clergé nestorien, n'était pas le christianisme qui transforme les peuples et change leur barbarie en civisation. L'égale faveur que les Tartares réservaient à toutes les sectes chrétiennes, comme à des formes également parfaites de la foi véritable, était, au moment où ils aspiraient à prendre la terre des kalifes, un danger. Dans l'Arménie, la Syrie, la Chaldée, l'Egypte que les Tartares dominaient déjà ou s'apprêtaient à conquérir, étaient rassemblées les contradictions religieuses, les Eglises de Nestorius, d'Eutychès et de Photius. C'étaient ces dissidences qui avaient affaibli l'empire d'Orient et favorisé l'Islam. Si les Tartares tenaient pour légitime et salutaire l'existence de ces Eglises ennemies, ils les confirmeraient dans l'esprit d'isolement, d'antipathie, dans une malveillance commune contre le catholicisme; les mêmes causes qui, depuis des siècles, paralysaient à la fois l'énergie religieuse et l'énergie nationale, continueraient leur œuvre de décadence et creuseraient leur mine sous la nouvelle conquête. Tous ces périls seraient conjurés au contraire si les Tartares acceptaient la foi catholique; alors leur hégémonie et le prestige qui transforme en exemple la conduite des forts, travailleraient à maintenir ou à ramener dans l'unité les Eglises arménienne, grecque, syrienne, copte, et cette unité passant de la foi à la politique, l'Orient se sentirait solidaire de l'Occident. Ce n'est donc pas seulement un mysticisme de piété, c'est une vue juste et profonde des intérêts généraux qui décida saint Louis à répondre à la demande d'accord militaire par une demande d'accord religieux, et à mettre en route l'ambassade racontée par Joinville : « Envoya le roi au roi des Tartarins une tente faite en guise de chapelle, qui moult cousta, car elle fut faite de bonne écarlate fine. Et le roi, pour veoir si il les pourroit attraire à nostre créance, fit entailler en la dite chapelle, par images, l'annonciation de Notre-Seigneur et tous les autres points de la foi. Et ces choses leur envoya-t-il par deux Frères prêcheurs qui savoient le sarrazinois, pour leur montrer et enseiguer comment ils devoient croire. »

Depuis lors les projets d'alliance avec la France et d'union avec Rome se poursuivirent ensemble. En 1251, l'empire des Tartares fut recueilli par un autre petit-fils de Genghis, Mangou. Lui encore passait pour chrétien, bien qu'il n'en ait pas donné de preuve certaine : mais il se déclara ouvertement l'adversaire des kalifes. Son règne commençait quand le roi d'Arménie, son allié et son vassal, vint lui proposer un plan général de conquêtes contre les mu-

sulmans. Une assemblée de chefs tartares délibéra sur ces propositions, et il fut résolu que trois campagnes seraient entreprises, l'une contre la Corée et la Chine, l'autre contre l'Inde, la troisième contre le kalife de Bagdad. A ce plan correspondit un partage du pouvoir : Mangou se réserva de gouverner le centre de l'empire, il en confia l'Orient à son frère Koublaï et l'Occident à son autre frère Houlagou. L'insuccès de l'expédition tentée par les croisés en Egypte retarda la marche d'Houlagou sur Bagdad, il la rendait plus nécessaire. Saint Louis n'en devint que plus soigneux à ménager l'amitié des Tartares, et plus impatient de les gagner au catholicisme : en 1254, à son retour de captivité, il leur adressa une nouvelle ambassade composée de Frères Mineurs. Fidèle aux promesses qui lui étaient rappelées, Houlagou entra en campagne en 1256. Il dirigea d'abord ses armes contre le Vieux de la Montagne qui passait pour inexpugnable dans ses repaires de Phénicie, le prit, rasa ses forteresses et anéantit la secte des « assassins », puis marcha sur Bagdad, et en faisant fuir, avec le dernier kalife, la race du prophète, devint maître de l'Asie Mineure. L'année qui précéda sa mort, en 1264, il convoqua à Tauris, pour délibérer sur les intérêts généraux des contrées soumises à son pouvoir, une assemblée où siégeaient, avec les princes tartares, les rois et les princes d'Arménie, de Géorgie, d'Antioche : ainsi le christianisme et la civilisation réclamaient leurs garanties et prêtaient leur force au pouvoir grandissant des Tartares.

Il grandissait bien plus encore à l'autre extrémité de l'Asie. Koublaï, chargé des conquêtes à faire en Chine, était, en 1260, après la mort de Mangou, devenu grand khan. A cette époque, il possédait Péking, alors appelé Khan-Baleck, et la Chine septentrionale. La Chine méridionale obéissait encore à la dynastie nationale des Song qui tenaient leur cour à Nanking. Ils pensaient comme Koublaï que toute la Chine devait obéir à un seul maître, le sort des batailles leur fut contraire et le grand khan fonda en Chine, sous le nom de Chi-Tsou, la dynastie des empereurs tartares. Directement ou par des princes vassaux, il régnait du Dniéper à la Corée, et des Indes au pôle. Jamais un homme n'avait encore gouverné tant d'hommes que ce Tartare ignoré de l'Europe. Seuls parmi les Européens, deux marchands de Venise, les frères Polo, avaient, de caravane en caravane, pénétré jusqu'à sa capitale. Lui, mieux informé de la civilisation occidentale et conscient que l'Eglise catholique en était la puissance la plus vaste, la plus pure et la plus féconde, et anxieux de fonder sur une morale précise et impérative l'ordre et le bonheur de ses peuples, songea à se mettre en rapports avec la Papauté. Il se servit des deux Vénitiens et leur

adjoignant un ambassadeur chinois, il les envoya, en 1265, au Souverain Pontife. Il lui demandait 100 hommes doctes, capables de débattre sur les matières religieuses avec les représentants des autres cultes, afin que la supériorité de la foi la plus parfaite fût établie : il demandait en outre, par un désir qui semblait un symbole, « un peu de l'huile de la lampe allumée à Jérusalem devant le tombeau du Sauveur ». La longueur du voyage, jointe à la vacance du Saint-Siège que les cardinaux laissèrent trois ans inoccupé faute de s'entendre sur le successeur d'Alexandre IV, ne permit pas aux envoyés d'accomplir, avant 1271, leur mission. Elle fut l'une des premières affaires que traita Grégoire X. Il confia aux ambassadeurs des lettres pour Koublaï et des Frères Prêcheurs. La Papauté, ce jour-là, recevait la première récompense de ses efforts. Jusque-là les avances des Tartares aux rois de France étaient suspectes, le désir de se concilier l'Europe pour leurs conquêtes avait pu les rendre habilement prodigues de respects pour l'Eglise : cette fois, l'initiative étant prise par le souverain du plus vaste empire qui fût sous le ciel, ce souverain qui n'avait ni peur, ni jalousie, ni besoin d'aucun prince, s'inclinait devant la puissance toute morale de l'Eglise, et demandait un peu de la lumière qui luit au tombeau du Christ.

Trois ans après, fut donnée une preuve plus solennelle des progrès accomplis par les idées d'union entre les deux races. Grégoire X avait convoqué à Lyon un concile général où se réglèrent les plus importantes affaires du temps. A ce concile parurent les ambassadeurs tartares : le fils d'Houlagou, Abaza, qui avait succédé à son père dans le gouvernement de l'Asie occidentale et se trouvait voisin des régions prises aux chrétiens par les soldats de Mahomet, proposait à l'Europe chrétienne l'alliance contre les musulmans. Ce fut l'Europe qui, au moment où s'offrait la chance de rendre efficaces les croisades, laissa glisser l'occasion. Les princes chrétiens avaient jusque-là vu dans les Tartares un fléau et n'étaient pas prêts à les tenir pour un secours; ils se demandaient s'il y avait rien à édifier sur cette force qui, en écrasant tout, fondait elle-même comme les avalanches; ils craignaient qu'Abaza eût seulement une goutte de cette puissance hier si redoutable, et déjà peut-être dissoute en anarchie. Deux ans après, un second appel d'Abaza au roi de France et au roi d'Angleterre, bien qu'il déclarât proposer l'alliance, non comme un chef isolé, mais au nom du grand khan, n'eut pas plus de succès. Faute de secours, Abaza fut battu par les Turcs dont la puissance commençait, et ses échecs confirmèrent les cours dans la pensée qu'il n'y avait pas chez les Tartares de hiérarchie et de concert. Abaza s'était adressé aussi au Pape pour

faire connaître les dispositions militaires de Koublaï, et demander au nom de l'empereur tartare des missionnaires nouveaux. Les ambassadeurs affirmèrent même que Koublaï avait reçu le baptême. Le Pape n'était guère plus renseigné que les princes d'Europe sur l'état de la Tartarie, et devait avoir les mêmes doutes qu'eux sur la véracité des ambassadeurs. Mais, à la différence des autres souverains, il ne se croyait pas le droit de négliger la moindre chance quand étaient en cause les deux intérêts déjà unis dans les desseins pontificaux, la conversion des Tartares et la défaite des musulmans. Nicolas III ne peut suppléer les princes qui portent l'épée, du moins répond-il de sa main à Abaza, le 1er avril 1278, pour le remercier de son effort et le maintenir dans ses dispositions contre les Sarrazins. Et le 12 avril, c'est à son « très cher fils en Jésus-Christ, Koublaï, grand khan, empereur et modérateur de tous les Tartares », qu'il écrit. Il le loue du baptême reçu, « si cela est », et lui envoie cinq Frères Mineurs pour l'instruire de toutes les vérités religieuses. Les autres souverains songent seulement à ce que les Tartares ont été, la Papauté songe à ce qu'ils peuvent devenir.

L'événement la justifie. En 1285, c'est Koublaï lui-même qui, « au nom du Christ », annonce au Pape et aux princes de l'Occident son dessein d'attaquer les musulmans en Syrie et demande aux Francs d'attaquer l'Egypte. Mais en Occident l'ancien zèle ne survit intact que dans un prince français, le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, roi de Naples, et ses projets de croisade viennent d'être troublés par les Vêpres Siciliennes. Non seulement ceux que l'Eglise avait voulu assembler dans l'union de la république chrétienne et armer contre l'Islam oublient l'Islam pour s'entr'égorger, mais quelques-uns s'allient à lui. Les exemples de Frédéric II sont tombés dans l'ambition des princes comme dans une terre fertile, et la trahison contre la foi devient une ressource pour les souverains les plus hostiles à la grandeur de la France. Le roi d'Aragon, Alphonse III, et son frère, Jacques de Sicile, signent, le 25 avril 1290, un traité secret avec le sultan d'Egypte : ils s'engagent à détourner le Pape et toutes les puissances chrétiennes de la guerre contre les possessions musulmanes; à ne prêter leur concours ni au Pape, ni aux Latins, ni aux Grecs, ni aux Tartares, si cette guerre est entreprise par l'un de ces peuples; à avertir le sultan de tous les projets qui se trameraient contre lui; à combattre sur terre et sur mer ceux qui l'attaqueraient.

S'il y avait une excuse, non à la perversité des chrétiens qui passaient dans le camp ennemi, mais à l'inertie de ceux qui refusaient leur effort à la cause commune, c'était l'ignorance encore

générale de l'Occident sur la constitution de l'empire tartare et l'importance d'un concours offert par lui. Mais cette obscurité allait se dissiper. Les renseignements envoyés par les missionnaires apprirent à l'Europe que la Chine, appelée alors Cataï et considérée comme un prolongement obscur de la puissance tartare, en était le siège principal et glorieux. En même temps se dévoilèrent les résultats du travail accompli par ces hommes hasardés si loin et sur lesquels s'était fermé comme une tombe le silence de ce pays. En 1305, le Franciscain Jean de Montcorvin écrivait au général de son ordre, après quatorze ans de séjour dans ce pays, à Khan-Baleck et auprès de Koublaï : « Je ne crois pas qu'aucun prince du monde puisse être égalé au seigneur khan pour l'étendue du pays, la multitude du peuple et la grandeur des richesses. » Le religieux déclarait avoir de sa main baptisé six mille personnes, parlait d'églises établies à vingt journées de marche, de rois convertis au catholicisme avec la majeure partie de leurs sujets, et, s'il niait que Koublaï eût donné ou suivi cet exemple, il proclamait la bienveillance de l'empereur pour les chrétiens. Et surtout les lettres des religieux furent confirmées et précisées par un témoin qui avait, comme eux, donné une part de sa vie à la contrée mystérieuse, le célèbre voyageur Marco Polo. Fils et neveu des Polo qui avaient été les premiers intermédiaires entre Koublaï et la Papauté, il les avait accompagnés à leur retour en Chine, avait parcouru le pays, en avait gouverné une province, avait vécu à la cour et dans la faveur de l'empereur, et, enfin, de retour en Italie, avait écrit sur ses voyages un récit qui émerveilla et passionna ses contemporains. Il était laïque, son audace en parut plus extraordinaire, ses jugements plus impartiaux. Il donna la vision d'un empire énorme où les Etats ne semblaient pas tenir plus de place qu'en Europe les provinces, où la race humaine, plus féconde qu'ailleurs, donnait sans compter les multitudes à la paix et à la guerre, et pouvait soutenir, sans qu'elle parût faiblir, l'un et l'autre travail à la fois; où l'immensité était tenue partout en équilibre et en ordre par le respect des traditions anciennes et les droits reconnus à l'intelligence, sous l'arbitrage suprême d'un monarque sage, fort et doux. Il montra dans cet empire la chrétienté déjà assez forte pour qu'en 1286, un compétiteur à l'empire eût cru s'assurer des partisans et la victoire en plaçant la croix sur son étendard révolté; il montra Koublaï assez juste pour n'avoir pas vengé sur une religion le crime d'un homme et pour maintenir aux chrétiens sa bienveillance; il montra dans cet empire où la persécution religieuse était inconnue un champ sans limites ouvert aux semences et aux moissons de la vérité.

Dès lors, le concours militaire de la Chine aux croisades avait une importance que l'Europe ne pouvait plus méconnaître. Et dans cette Europe, tous les princes, un excepté, fussent-ils devenus inertes, il suffisait de la France, qui avait porté seule presque tout le fardeau des croisades, pour assurer, par son entente avec l'empereur de Chine, le triomphe de la chrétienté sur l'Islam. L'on eut, après la mort de Koublaï, la preuve que l'alliance avec la France était non le rêve fini d'un seul souverain, mais un désir permanent de l'empire. Le neveu et le successeur de Koublaï, Timour-Khan, dès qu'il fut devenu l'empereur Tching-Tsong, sans s'inquiéter davantage des autres souverains en Europe, envoya à Paris une ambassade qui, une fois de plus, proposa au roi de France l'action commune contre les Turcs.

La Papauté crut enfin recueillir le fruit de sa prévoyance plus que centenaire. Elle aussi, après avoir éprouvé combien le zèle religieux des autres princes couvrait d'égoïsmes et de défections, se trouvait plus que jamais attachée à la maison de France. Elle comptait sur la race de saint Louis pour accomplir cet accord de la force matérielle et de la force morale qui est la civilisation. Plus que jamais elle voulait, avec Boniface VIII, aider à la primauté de la France, et s'efforçait de prévenir tout conflit en Europe, afin que l'épée du roi très chrétien restât libre pour le grand devoir. Mais le petit-fils de saint Louis était Philippe le Bel. Loin qu'il mît comme ses ancêtres son ambition à régler, d'accord avec la puissance religieuse, l'ordre du monde, il entrait aussitôt en conflit avec elle, et précisément, parce qu'elle essayait d'apaiser les guerres préférées par lui. Ce n'est pas dans l'Orient lointain qu'il rêvait des conquêtes; son ambition, qui avait été à l'école des empereurs germaniques, voulait prendre près de lui. C'est sur son voisin d'Angleterre qu'il prétendait grandir. Pour avoir tenté de détourner son avidité, la Papauté subit toute sa colère. Et de la querelle entre Philippe et Boniface allait dater la prétention des rois français non seulement à gouverner dans les conseils de l'Eglise, mais à soumettre la Papauté à leur couronne. Les résultats immédiats furent la guerre de Cent ans et l'internement presque aussi long des Papes à Avignon. Bientôt la France, réduite à disputer son propre sol, ne put songer à une croisade. La bonne volonté de la Chine devint inutile.

Ce qu'il y a peut-être de plus incomparable dans l'Eglise, c'est l'obstination d'une patience qui ne connaît pas les découragements. L'œuvre préparée par tant de Papes et de religieux, tant d'intelligence et tant de vertus, était perdue, et pour longtemps, par la faute d'un seul prince. Le Saint-Siège ne songea qu'à regarder,

par-delà ce malheur, l'avenir. Une seule ressource lui restait : fortifier dans la Chine, par le développement de la foi chrétienne, l'intelligence de la solidarité entre l'Asie et l'Europe. Les influences politiques se retiraient de lui, sauf l'influence que les rois d'Arménie gardaient dans la confédération tartare; il ne négligea pas cette aide, il entretint l'habitude des lettres affectueuses aux empereurs, aux khans baptisés, aux princesses chrétiennes, surtout il fortifia de plus en plus les missions. En 1307, Clément V édifiait l'église du Khan-Baleck en métropole, nommait Montcorvin, premier archevêque de Chine, et lui envoyait sept évêques franciscains comme suffragants. Pour les Souverains Pontifes qui succèdent, et laissent défaillir tant de choses, la Chine demeure une sollicitude toujours vivante. Il semble qu'en ces Papes d'Avignon l'instinct national fortifie le zèle religieux et les fasse bons administrateurs des intérêts où la France et l'Eglise sont solidaires. Grâce à ces efforts, le christianisme continue à s'étendre en Asie, les empereurs à le protéger. En 1338 encore, l'empereur de Chine envoyait à Benoît XII une ambassade de seize personnes et une lettre pleine de respect. Mais déjà les empereurs se bornent aux égards, ils ne semblent plus connaître ces hésitations qui avaient si longtemps tenu Koublaï si proche de la foi. Leur conscience ne contemple plus la splendeur d'une Papauté élevée par le consentement universel au-dessus de toute couronne. Leur ambition n'attend plus d'alliance fructueuse avec les puissants souverains d'Occident. Leur orgueil leur déconseille, comme leur instinct, de se soumettre à une religion dont le chef ne commande plus aux princes et vit presque subordonné aux rois. Ainsi les années s'écoulent, et faute qu'on ait su prendre la Chine qui s'offrait, la bonne volonté des empereurs tartares demeure stérile jusqu'en 1369. A ce moment la dynastie tartare est renversée par une dynastie nationale qui chasse les missionnaires, persécute le christianisme et ferme la Chine à toute influence étrangère.

Chassés de Chine, les Tartares gardaient leurs autres possessions et continuaient d'y amasser leur race pour se répandre un jour sur de nouvelles conquêtes. Ce jour vint au commencement du quinzième siècle. Comme Attila avait paru renaître en Genghis, Genghis sembla ressusciter en Tamerlan. Et Tamerlan parut lorsque les Turcs, sous Bajazet, maîtres de la péninsule balkanique, venaient d'écraser à Nicopolis une petite armée de croisés, dernière fleur de la chevalerie, et menaçaient Constantinople, la Hongrie, l'Europe. Le salut de la civilisation fut alors le choc entre deux barbaries. Le Tartare, pour se faire place, résolut d'abattre la puissance turque. Il traversa l'Euphrate, s'empara de

la Syrie, de l'Egypte, puis, ne craignant plus rien de l'Afrique, revint sur l'Asie Mineure, et à Angora battit et fit prisonnier Bajazet. Les Tartares venaient de suffire à la victoire qu'ils avaient si longtemps sollicitée l'Europe de remporter avec eux. Mais si c'était assez d'eux seuls pour la guerre, leur chef comprit que la guerre était inconstante, que les empires fondent leur stabilité sur la paix et que pour transformer son invasion en gouvernement, il avait besoin d'une aide. Son désir d'anéantir durablement les Turcs, sa sollicitude de survivre en son œuvre, mêlant à ses instincts féroces un besoin inconscient d'ordre, il cherchait non un compagnon d'armes, mais un maître de civilisation. Il crut le trouver dans la race qui avait fait les Croisades et sur ces mêmes contrées où lui venait de vaincre, établi les institutions dont la renommée avait survécu aux conquêtes franques. Et comme la gloire, juste cette fois, avait gardé l'honneur de l'œuvre au peuple qui en avait porté tout l'effort, Tamerlan s'adressa au pays de Godefroy de Bouillon et de saint Louis. En 1402, l'année même où il avait vaincu Bajazet, il envoya des ambassadeurs pour proposer une entente « au grand roi de France ». Mais ce grand roi était alors Charles VI, un fantôme de souverain sans raison, presque sans Etats : la renommée de la France, comme le rayonnement d'un astre éteint, trompait encore les régions lointaines d'une lueur morte à son foyer. La France, pour avoir préféré à sa vocation catholique et à l'union de l'Europe contre l'Islam, l'hégémonie sur ses voisins, avait perdu son propre territoire et la liberté de ressaisir par des services rendus aux maîtres de l'heure ses avantages en Orient. La tentative de Tamerlan avait été le dernier appel fait par la confiance de l'Asie à la collaboration de l'Europe. Tamerlan garda rancune à la chrétienté des illusions qu'il s'était faites sur elle; certain qu'elle ne l'aiderait pas à transformer la société mahométane, il n'avait pas le choix des desseins, et quand il mourut, en 1405, il ne songea plus qu'à rendre plus facile son gouvernement sur les peuples islamiques en se faisant le défenseur de leur foi. Faute que la barbarie asiatique eût appris de l'Europe l'art de régner, la puissance de Tamerlan, défendue seulement par l'épée d'un homme et par la terreur d'un nom, fut viagère. Ses successeurs perdirent la Perse qui fut prise par les Turcomans et s'enfoncèrent dans l'Inde où ils fondèrent l'empire bientôt dégénéré du Grand Mongol. Mais désormais, dans leurs défaites et dans leurs succès, la civilisation chrétienne était également vaincue. Où ils reculaient, c'était devant le mahométisme et le boudhisme; où ils conquéraient c'était sur des populations bouddhistes ou musulmanes et

ils en acceptaient les croyances. Le caractère commun de ces croyances est un orgueil intraitable et l'invincible mépris de ce qui n'est pas elles. Ainsi l'âme de l'Asie devint fermée à l'Europe.

Que l'on mesure ce qui se trouva alors perdu. Il n'est pas une région du continent asiatique où la race tartare n'ait tour à tour dominé; il n'est pas une race qui ait été conquérante à l'égal de la race tartare. Sa force mobile semblait préparée pour porter des idées nouvelles à l'immobile Asie. Tandis qu'autour d'elle la Chine, l'Inde et l'Arabie étaient isolées les unes des autres et nouées dans leur croissance par des cultes sortis en l'épuisant du génie national, rivaux, stériles et destructeurs, elle seule n'avait pas créé de religion particulière. Bien longtemps après que les autres races avaient atteint leur printemps, le sauvage hiver de son enfance se prolongeait sur les plateaux du Nord, et grâce à cette heureuse pauvreté, elle ne tenait à aucune doctrine par amour-propre d'auteur et obstination d'orgueil. Quand elle eut à choisir son culte, elle ne songea qu'à se prononcer entre les croyances déjà établies dans le monde. Elle donna à toutes le droit de plaider leur cause auprès d'elle, et sa première préférence fut pour le christianisme. Un instinct de sagesse caché dans sa barbarie devinait que chacun de ces cultes était une civilisation; et seule encore parmi les races asiatiques elle eut un jugement assez libre pour admettre que la meilleure civilisation fût celle de l'Europe. Si l'Europe s'était intéressée à cet état d'âme, qui dura plusieurs siècles, si, aux appels qui lui furent faits à maintes reprises, elle avait répondu, si elle avait seulement accepté le concours offert à ses propres projets, et à défaut de bienveillance, de générosité, montré du moins l'intelligence de l'égoïsme, les destinées du monde eussent changé. La communauté des entreprises contre l'Islam, la fraternité des armes, l'honneur partagé de la victoire, la solidarité des intérêts qui aurait mêlé les Européens et les Tartares sur les rivages de la Méditerranée, aurait rendu les Tartares familiers aux mœurs, aux croyances, aux devoirs de la civilisation occidentale, et conquis au christianisme leurs incertitudes qui d'elles-mêmes penchaient vers lui. Détruire l'Islam par l'Asie et civiliser l'Asie par l'Europe, était le plus grand projet qui ait été formé par des hommes. Il n'était pas inutile de le rappeler pour l'honneur de l'Eglise qui le conçut, et pour la leçon de la sagesse humaine qui le fit échouer.

Etienne Lamy.

LA CHINE

ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

En 1867, au milieu des réjouissances d'une autre Exposition, on apprit tout à coup la mort de l'empereur Maximilien; ce lugubre souvenir revient aujourd'hui à la mémoire. Les fêtes de l'Exposition battent leur plein; et nous ne sommes pas seuls en fête. Les revues et les parades se succèdent non seulement ici, mais dans toute l'Europe. Des milliers de soldats défilent, et la poudre est brûlée dans des salves joyeuses. Pendant ce temps, les ambassadeurs de l'Europe, assiégés à Pékin dans leurs légations, ménageaient le pain, comptaient les cartouches, et se demandaient, tout espoir de secours extérieur semblant perdu, combien de fois encore le flot montant des Chinois pourrait être repoussé.

J'ai connu Stephen Pichon au Conseil municipal de Paris; il était le camarade et l'ami de Millerand. C'était en 1882, et nous débutions tous les trois dans la vie politique. Ils étaient l'un et l'autre socialistes et anticléricaux, comme presque tout le Conseil d'alors. Millerand n'a pas changé; il est resté l'adversaire très franc que j'ai toujours connu. Il a rencontré seulement dans sa carrière une aventure imprévue : il s'est vu un jour offrir le pouvoir, par les gens mêmes qui le combattaient la veille avec le plus de violence; et il est entré tout droit dans la place qu'une trahison politique lui a livrée. Il n'a eu d'ailleurs aucune concession à se reprocher; et il continue tranquillement son œuvre au poste où M. Waldeck-Rousseau l'a introduit.

Pendant ce temps, Pichon, protecteur des catholiques d'Extrême-Orient, de par les droits et les traditions séculaires de la France, est menacé de mort à Pékin, au milieu des évêques missionnaires et des Sœurs de la Charité, peut-être martyr comme eux de la civilisation chrétienne.

Comment, s'est-on écrié partout, cette catastrophe n'a-t-elle pas été prévue? La question s'adresse, non à notre gouvernement seul, mais à tous les gouvernements de l'Europe; encore faut-il joindre à l'Europe les Etats-Unis d'Amérique et le Japon.

Le reproche se produit sous deux formes. Certains esprits, ennemis déclarés des aventures lointaines, blâment toute l'entreprise, et voient, en les derniers événements, une explosion du péril jaune souvent annoncé par eux. Nous ne pouvons les approuver, et,

quoi qu'il arrive, nous pensons que l'Europe était contrainte de tenter la conquête économique de la Chine.

Cette obligation résulte nécessairement du progrès constant de notre activité et de nos inventions industrielles. Que n'est-il permis de prévoir et d'attendre? Allez voir au Champ-de-Mars les machines électriques gigantesques, et pensez que cette force de la nature était inconnue il y a quelques années; et que le grand Descartes expliquait la foudre par la chute d'un nuage, tombant et roulant sur un nuage inférieur, comme font les avalanches de neige dans les Alpes, et produisant le même fracas. La richesse prodigieuse qui résulte de ces inventions ne peut pas être arrêtée ni restreinte. Les nations, qui les ont faites et utilisées, ont adopté un mode d'existence tel, que la domination industrielle du monde entier leur est nécessaire. Ni les expédients momentanés de la protection, ni même les promesses brillantes du libre échange ne peuvent faire vivre notre industrie.

Il lui faut la conquête du reste de l'humanité. Les moralistes pourront se demander s'il en naîtra un progrès dans le bien ou dans le bonheur; obscures et douteuses questions! L'homme ne tournera jamais le dos à la lumière aperçue. Quelle lumière? La science lui apporte, il faut en convenir, peu d'idées philosophiques; et à ce sujet il avait trop compté sur elle. Mais elle prodiguera toutes les ressources de tout genre à son industrie; et, de ce côté, sa puissance grandit chaque jour. Comment l'arrêter?

Le monde est déjà trop petit pour n'être pas exploité tout entier. S'il est vrai que dans Mars, planète semblable à la nôtre, mais plus petite, il existe d'immenses canaux, œuvres d'êtres beaucoup plus forts et plus habiles que nous, il est possible qu'une autre humanité ait poussé bien plus loin que nous la mise en œuvre d'un monde trop petit; et que maintenant elle arrive à son déclin dans une prison trop étroite. Nous n'en sommes pas là; mais dès ce jour nous ne pouvons négliger aucune part de notre terre. Il est donc inutile d'exposer le danger de l'expansion à travers le monde, de décrire le péril noir ou le péril jaune. On trouverait de même d'excellents arguments économiques, politiques et sociaux pour démontrer que Christophe Colomb eût bien mieux fait de ne pas quitter le port de Palos. Pourquoi est-il parti? Parce que le vent enflait les voiles de ses trois caravelles. Ainsi feront toujours notre science, notre industrie, notre commerce, si l'Océan est libre et le vent favorable!

De terribles obstacles surgiront : nous le voyons en ce moment. Et sous une seconde forme le reproche se renouvelle : il fallait prévoir et conjurer l'orage.

Le monde musulman se laisse pénétrer de mauvaise grâce; le

monde chinois était, il y a quarante ans, encore plus hermétiquement fermé. Ce sont les deux grands obstacles. La Chine est une routinière et maniaque démocratie où rien n'a changé depuis des siècles. Il y a quelque vingt ans j'ai entendu Tchen-ki-tong, ce Chinois qui avait essayé de devenir Parisien, parler ainsi : « On n'introduira jamais chez nous les télégraphes et les chemins de fer. Les mandarins, vous le comprenez assez, n'auront aucun goût pour les télégraphes. Le peuple ne voudra pas des chemins de fer. Des millions de gens cultivent chez nous des jardins ; ils vont vendre quelques mesures de thé et de riz à la ville voisine, comme faisaient leurs pères depuis des siècles. D'autres millions vivent sur les fleuves, où se forment des villages de jonques et se voient souvent de petits potagers flottant sur des radeaux. L'existence de ce peuple innombrable serait bouleversée. Certainement il est bien incommode de n'aller à Pékin qu'en charrette. Mais soulever une formidable révolution sociale serait un plus grand mal. »

Un Chinois pouvait raisonner ainsi. Les Européens, je le répète, ne le peuvent pas. Ils ne peuvent rester stationnaires. Ils ont entamé la Chine et ont soulevé, cela est vrai, la révolution sociale que prévoyait Tcheng-ki-tong; révolution mêlée de cris de haine contre l'étranger. Ils devaient s'y attendre, et ils acceptent le combat.

Mais ne devaient-ils pas le prévoir? Le Tsung-li-yamen, conseil créé en 1860 et chargé des relations avec les étrangers, avait voulu, fort sagement, limiter à 10,000 kilomètres les concessions de chemin de fer. Mais il se laissa déborder ; et ce qu'il avait accordé suffisait, d'ailleurs, pour répandre l'inquiétude dans le peuple des campagnes. A Pékin, les étrangers, jaloux les uns des autres, reprochant aux Chinois une concession faite à un rival et en exigeant d'autres aussitôt, devaient enhardir les Chinois par le spectacle de leurs querelles. Les Anglais, en particulier, si sensibles aux coups d'épingle, ne nous les ont pas ménagés. Notre arrangement de Shanghaï ne les concernait, et ne pouvait les inquiéter en rien : pourquoi ont-ils menacé, injurié le gouvernement chinois, coupable d'accepter nos projets, qui étaient à sa convenance? Et à propos d'un arrangement où étaient mentionnés nos droits anciens de protecteurs des catholiques, n'a-t-on pas vu lord Salisbury signifier au Tsung-li-yamen qu'il défendait aux prêtres et évêques catholiques anglais de s'adresser à d'autres agents diplomatiques, qu'à ceux de Sa Majesté[1]?

[1] « Extrait du Livre bleu nº 1. 1900, p. 324 :

M. Bax Irouside (remplaçant sir Claude Mac Donald à la légation d'Angleterre) au Tsung-li-yamen.

Pékin, 1er août 1899.

MM. les Ministres,

Le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté a pris en considération le mémoire

L'empereur allemand a irrité les Chinois et les a blessés. Tout à coup, en temps de paix, il a occupé le Shantung, province pleine de souvenirs vénérés, patrie de Confucius, habitation de la tribu de ses descendants. Deux missionnaires avaient été assassinés. Les Chinois voient venir des missionnaires d'une religion plus haute, des hommes offrant leur vie pour la justice et la fraternité; et ils ne comprennent pas que le meurtre de ces hommes exige le rapt d'une province. Ils ne sont pas tenus de savoir que l'empereur allemand possède un parlement, et que dans ce parlement il y a un centre, duquel il fallait obtenir le vote des crédits de la marine.

A la cour de Pékin, plusieurs partis étaient en présence. Un ancien diplomate qui, mieux que personne, connaît la Chine, a comparé les drames de famille du palais de Pékin à la tragédie biblique d'Athalie. Athalie, c'est l'impératrice, hésitante entre les vieilles idées chinoises et les avantages promis par l'étranger. L'empereur Kwang-su, perdu de débauches, passé à l'ennemi, livré aux Anglais, représente assez bien l'impie Achab. En face d'eux paraît le prince Toan. Toan était le cinquième frère de l'empereur Hien-fong, mort en 1860; et on avait été chercher pour le trône la descendance du septième frère. Irrités justement, Toan et les siens ont quitté Pékin et la cour, et ont vécu plus de trente ans à Moukden, berceau de la dynastie mandchoue. Enfin, l'empereur n'ayant et ne pouvant espérer un fils, l'impératrice régente fut obligée de reconnaître comme héritier du trône un enfant, le petit-fils de Toan, et de rappeler ces princes légitimes qui, depuis trente ans, s'étaient exilés dans la province la plus barbare de l'empire, ignorants des concessions accordées, attachés à tous les vieux préjugés chinois, idoles toutes prêtes pour la populace inquiète des changements et des nouveautés. Le prince Toan, c'est Joad, élevant dans l'ombre Joas, l'espoir d'Israël, et le vrai héritier de ses rois.

présenté au trône par le Tsung-li-yamen le 15 mars dernier. J'en avais envoyé à Sa Seigneurie une traduction. Il est dit dans l'article 4 que, dans des cas graves relatifs aux missions catholiques, les évêques et les prêtres devront prier le ministre de la nation que le Pape a spécialement chargé de la protection des missionnaires, ou le consul de cette nation, de traiter leurs affaires avec le Tsung-li-yamen ou les fonctionnaires locaux.

Lord Salisbury m'a invité à informer le gouvernement chinois, au sujet de cet article, que, lorsqu'il s'agira d'évêques et de prêtres de nationalité britannique, le gouvernement de Sa Majesté ne pourra pas tolérer que leurs affaires soient confiées aux fonctionnaires d'aucun gouvernement autre que le gouvernement britannique; si ce n'est avec le consentement du représentant diplomatique de Sa Majesté et dans des cas spéciaux.

En communiquant la déclaration ci-dessus à Votre Altesse et à Vos Excellences, j'ai l'honneur d'être

Signé : F. O. BAX IROUSIDE.

Ce Toan a pris, il y a trois mois, la présidence du Tsung-li-yamen; fait significatif, car ce conseil était toujours composé d'esprits peu hostiles aux étrangers. Dès le mois de décembre 1898, Yung-lu, aujourd'hui le bras droit de Toan, était nommé généralissime des quatre corps d'armée du Nord. « Des édits, écrit sir Cl. Mac Donald à son gouvernement le 20 décembre, ordonnent en termes sévères l'équipement complet de ces troupes et la dépense nécessaire. Les troupes du Tchy-li, naguère l'armée de Li-hun-chang, sont données aussi à Yung-lu. »

Vers le même moment (en février 1899), le ministre de Chine à Londres, sir Chichen-li-feng-lu, va trouver lord Salisbury et le prie en bonne amitié d'éloigner les marins de garde qui sont à la légation de Pékin : la navigation fluviale va s'ouvrir au printemps, et l'occasion serait bonne pour les faire partir!

Certainement, la raison devait faire craindre une catastrophe, et les indices ne manquaient pas. Nos consuls, nos ingénieurs, nos missionnaires et, parmi eux, l'admirable et héroïque Mgr Favier, ont donné des avis.

Nous aurions pu avoir plus de forces prêtes au Tonkin, et dans la mer de Chine une escadre plus nombreuse, ou tout au moins mieux fournie de munitions de guerre; car on assure que les munitions ont manqué. Mais la justice oblige à le déclarer; s'il y a eu imprévoyance, la faute est collective et pèse plus lourdement sur les maîtres de Port-Arthur, de Kiao-tchéou, de Wei-haï-wei, que sur nous, qui, dans le Pé-tchy-li, ne possédons ni un port ni un hectare de terre. Puis, il ne faut pas oublier l'étrange situation où nous sommes, et cette coopération forcée entre rivaux qui ne s'aiment guère. Le gouvernement européen qui eût osé amener des troupes devant Pékin, sous prétexte d'un danger futur, fût devenu suspect à tous les autres.

Parmi les fautes collectives, il en est ainsi d'inévitables. Mais nos jalousies nous ont conduit d'autres fois à commettre de véritables crimes collectifs. Peut-être sommes-nous en train de les expier. Le droit de conquête industrielle que l'Europe a dû s'arroger deviendrait odieux, si elle n'apportait pas en même temps au reste du monde des idées de paix et de justice. Le progrès qu'elle annonce dans le bien-être sera toujours contestable; ce sont là des bienfaits en tous cas que les Jaunes ne lui demandaient pas et que rien n'autorise à imposer. Nous ne pouvons légitimer et faire accepter notre œuvre, qu'en assurant en même temps le progrès de la civilisation véritable, et des rapports d'équité entre les hommes.

Or, imaginez l'état d'esprit de Toan, de Yung-lu, de ces vieux Chinois sanguinaires que nous voyons, dans nos rêves, avec leurs

robes de soie, leurs tresses noires et leurs bonnets à plumes de paon, haranguant la nuit, en un langage étrange, les hordes ramenées à l'assaut des légations. Ils n'avaient qu'un culte, les ancêtres et les traditions, qu'une haine, les étrangers. Ils ne croyaient guère à la justice et à la douceur des chrétiens et doutaient de leur puissance. Et qu'ont-ils appris, il y a trois ans? Un souverain européen, chef d'une religion à laquelle beaucoup de Chinois appartiennent, avait pu se débarrasser de ses sujets chrétiens en les faisant assassiner par centaines de mille. L'Europe chrétienne n'avait rien fait pour arrêter ce crime, peu de chose pour le châtier. L'empereur Guillaume, celui qui exige une province de Chine pour le sang de deux missionnaires, et qui envoie son frère planter l'étendard du Michel allemand sur la terre souillée par le meurtre; le même empereur Guillaume était allé, le lendemain des massacres d'Arménie, rendre visite au palais d'Yildiz et accepter l'hospitalité du sultan assassin. Ils se sont dit : « Faisons comme le sultan. Peut-être les jalousies et les querelles de l'Europe nous assureront la même impunité. » En effet, les Russes sont aux portes de Pékin : il y a vingt ans, ils étaient plus près encore de Constantinople; l'Europe a sauvé alors l'intégrité de l'empire ottoman, et même a laissé depuis, malgré les garanties stipulées au profit des chrétiens, une assez grande liberté d'action au sultan Abd-ul-Hamid. Les Chinois peuvent espérer le même sort. On a pris au sultan une île. Ils offriront des îles, pour être maîtres chez eux.

On a craint ces derniers jours (et l'on n'est encore qu'à demi rassuré) qu'ils aient commis un crime inouï et massacré les représentants diplomatiques des puissances. Le sultan ne versait que le sang des siens. Cependant des diplomates avaient été au moins menacés en Turquie; on s'en souvient. Ecrivant au vice-roi de Yunansen : « Votre tête me répond de celle du consul de France », M. Delcassé a fort bien parlé. Mais il n'était pas l'inventeur de la formule. M. Cambon s'en était servi déjà, écrivant au valide Trébizonde, pour sauver notre consul menacé de mort.

Habilement, Toan et Yung-lu ont choisi le moment où l'Angleterre envoie les meilleurs des siens mourir pour une cause injuste. Ce grand peuple, fourvoyé par de coupables guides, saura-t-il oublier les preuves d'amour-propre, les sacrifices accomplis, et s'arracher d'une campagne d'oppression pour courir à l'appel de la croisade qui s'annonce?

Où nous conduira cette croisade, et quelle devra être la politique française.

En parler maintenant serait prématuré, et nous nous réservons de le tenter plus tard.

La première émotion calmée, les intérêts et les jalousies se réveil-

leront vite. Quels seront les moyens de régler les uns et de calmer les autres? On ose à peine encore y songer.

Il est impossible que la Chine soit partagée : comment des administrateurs européens s'installeraient-ils dans d'immenses pays, à peine connus, à peine percés de routes? Il faudra bien laisser à d'innombrables populations les maîtres et le régime auxquels elles sont accoutumées depuis tant de siècles. Essaiera-t-on, par une régie financière collective, d'assurer la sécurité de nos entreprises? Les choses ne seront pas si aisées à régler qu'en Grèce ou en Turquie. Il a été question de sphères d'influence, et l'Angleterre à ce sujet (voir le dernier Livre bleu), s'est fait faire des propositions par le gouvernement américain. Déjà des gouvernements ont arraché aux Chinois la promesse de ne céder telle ou telle province à aucun autre; et en pareil cas les Chinois ne se font pas trop prier, n'ayant l'intention de céder leurs provinces à personne.

Nous avons, au moment de la guerre japonaise, lié partie avec les Russes et les Allemands, et contribué à obtenir pour les Chinois le traité de Shimonosaki. En récompense nous avons eu l'espoir de relier Hanoï au Yunnan par un chemin de fer; peut-être de pousser ce chemin de fer jusqu'au Ssé-Tchuen et à la vallée du Yang-tsé; nous construisons de plus le chemin de Pékin à Hankow, avec les Belges. Et voilà un transchinois qui nous appartiendra et fera suite au transsibérien de nos alliés les Russes. La perspective est assez belle et inquiète les Anglais : ils voudraient de leur côté relier l'Inde au Yang-tsé, par le chemin de fer allant de la Birmanie au Yunnan. Heureusement pour nous, l'œuvre est colossale et les derniers contreforts de l'Himalaya ne seront pas franchis aisément.

Je ne parle pas de la concession de la baie de Kwang-chauwan, qui n'ajoute pas, grand chose à notre domaine du Tonkin; et ne vaut certes pas pour notre influence, un établissement dans le Péchy-li. C'est là ce que nous aurions dû exiger comme l'ont fait les Anglais, les Allemands et les Russes.

On pouvait croire, après Shimonosaki, que la politique allemande et russe aurait plus de crédit en Chine que celle de l'Angleterre. Mais bientôt l'insolence des Allemands au Shan-toung a allumé l'incendie. Et quant aux Russes, il semble bien que dans la Mandchourie l'orage sévit surtout contre eux. On est frappé, jusqu'à présent, du calme relatif qui règne à Shanghaï, et même à l'intérieur, dans la vallée du Yang-tsé; et on ne peut éviter de se livrer à des réflexions sur la solidité des établissements anglais.

Mais il faudra songer aux intérêts plus tard. Le résultat de pareilles catastrophes est de les faire un instant oublier, en rappe-

lant à l'Europe les devoirs communs qui s'imposent à toutes les nations civilisées.

Oui ce sera une croisade, si l'on appelle ainsi une guerre faite au nom de la civilisation chrétienne contre la barbarie. Le temps n'est plus aux paladins, et la France elle-même n'est plus disposée à faire la guerre pour une idée. Il serait puéril, nous le savons, de conseiller aux hommes qui gouvernent d'être généreux et d'oublier les intérêts immédiats de leurs nations respectives. Ils n'en ont ni le droit ni le pouvoir.

Cependant, dans la marche de front exécutée par cinq ou six nations pour la conquête économique du monde, le destin, la force des choses imposent des temps d'arrêt. Des trêves à la rivalité d'intérêt sont obligées, et aussi des efforts communs entrepris simplement pour prévenir ou châtier des crimes et défendre des principes de justice et d'humanité.

Ceci ne peut plus sembler tout à fait une utopie. Nous ne prétendons pas que la politique étrangère et la diplomatie vont devenir dorénavant des cours de morale désintéressée. Non, certes. Mais l'invasion industrielle, affaire de vie ou de mort pour les nations civilisées, ne se répandra pas utilement si elles veulent seulement inonder les Noirs et les Jaunes de leurs produits de manufactures et oublier qu'elles sont civilisées.

Les événements qui rapprochent ces nations par communauté de péril ou d'intérêt, doivent les amener à entretenir des rapports d'amitié plus sincères et à poursuivre des objets plus dignes de leurs efforts.

De temps en temps, il le faudra bien, les déclarations devront être suivies d'actes. Un empereur qui parle comme un chevalier de la Table Ronde, ne pourra pas ensuite impunément se conduire en Turquie comme simple courtier de commerce. Un autre empereur, ayant donné au monde des espérances de paix, trouvera des inconvénients sérieux à ne pas s'être assez inquiété de l'effet de ses promesses augustes. Et un grand peuple qui mit toujours sa gloire à être libre et à encourager souvent l'essor de la liberté chez les autres, ne gagnera rien à avoir voulu écraser un autre peuple qu'il croyait faible.

On peut l'espérer sans être un esprit chimérique; les rapports diplomatiques entre les nations chrétiennes et leurs ambitions respectives ne présenteront pas toujours un caractère odieux, Il faut que, dans un temps très court, toutes ensemble elles se répandent à travers le reste du monde : ainsi le veut l'explosion envahissante de leur science et de leur industrie. Mais, par moments, on les verra, bravées en commun, agir en commun pour la justice. Cette obligation s'était présentée en 1897; elle n'a pas été com-

prise. Elle se renouvelle aujourd'hui plus impérieuse et plus redoutable. Et les événements d'Arménie et ceux de Chine auront apporté, dans la philosophie de notre histoire, une sanglante lumière. Les peuples comprendront que l'avantage même de leurs intérêts matériels exige que, de loin en loin, ils fassent quelque chose pour leurs idées.

Un article du *Temps* accusait, l'autre jour, l'opposition française de tirer parti des événements de Chine pour attaquer le gouvernement. Tel n'est pas, on le voit, mon projet.

Les vœux ou les reproches, au sujet des événements de Chine, devraient s'adresser à toute l'Europe et il ne serait pas juste d'y chercher un sujet d'interpellation contre M. Delcassé.

Pour les luttes de politique intérieure, nous avons des armes, nous en avons trop, et le temps où nous sommes rend certainement nos rancunes plus graves. Comment excuser, en effet, surtout en de pareils temps, l'inutile trouble apporté dans le commandement de notre armée? Depuis un an, MM. les généraux de Galliffet et André ont frappé nos meilleurs chefs militaires et livré le choix des chefs à venir aux hasards de la politique. Et quel abominable et faux prétexte a-t-on cherché dans la prétendue nécessité de mâter l'esprit militaire et de maintenir la suprématie du pouvoir civil, lorsque, chacun le sait, depuis trente ans, l'idée de manquer à la discipline n'a jamais passé une seule fois dans l'esprit d'un seul officier français! Prétexte encore, la défense de la République, quand le peuple entier, par goût ou par nécessité subie et reconnue, est attaché à la forme républicaine! Prétexte, l'apaisement, quand les ministres, qui l'annoncent au pays ont, dans leur poche, des projets de loi qui sont, contre la moitié du pays, des déclarations de guerre!

Mais comment chercher autre chose que de vains prétextes à l'alliance qui unit M. Waldeck-Rousseau et M. Millerand? Nous ne sommes plus, depuis un an, en présence d'un cabinet parlementaire, ayant une doctrine politique et la défendant avec l'appui d'une majorité. Une extraordinaire coalition a suspendu chez nous le régime parlementaire, et, pour la combattre, les libéraux n'ont nul besoin d'aller chercher des armes au Pé-tchy-li. Là-bas, nous ne voulons nous souvenir que de nos missions et de notre légation menacée; nous ne voulons penser qu'à notre drapeau engagé.

Denys Cochin.

LES CHINOIS

I

Le siècle qui finit lègue à celui qui le remplacera demain un héritage peu enviable. La guerre est partout, guerre étrangère et guerre sociale, guerre de classes et guerre de races. L'Europe déjà bien vieille aura fort à faire pour éteindre les incendies si imprudemment allumés.

C'est la Chine qui constitue en ce moment le péril le plus immédiat. Les missionnaires, les chrétiens indigènes, les ingénieurs, les étrangers, quelle que soit leur nationalité, les diplomates eux-mêmes accrédités auprès du gouvernement chinois sont égorgés; les femmes ne sont pas épargnées par les hordes révolutionnaires. Les écoles, les églises, les habitations des Européens, celles des indigènes qui passent pour leur être favorables, sont incendiées; les chemins de fer, les lignes télégraphiques établis sur la foi des traités sont détruits par les Boxers [1], avec la complicité aujourd'hui évidente du Tsung-li-Yamen [2] et de la vieille impératrice.

Telles sont les nouvelles grossies par des rumeurs plus graves encore que les télégrammes apportent chaque matin. C'est le *Mane-Thecel-Pharès* écrit en lettres de feu et de sang sur notre brillante Exposition qui hypnotise trop les esprits en France et fait trop oublier le menaçant avenir qui demain sera le présent.

Ce n'est guère le moment d'apprécier les faits encore trop mal connus, de dégager les responsabilités encourues.

Nous devons, avant tout, éteindre l'incendie et quelles que soient les difficultés de la tâche, venger les nôtres si cruellement, si

[1] Nous ignorons la signification ou l'origine du mot *Boxer*. Le nom qu'ils se donnent est traduit en anglais par *Sacred Harmony Fist*. Je ne sais le rendre en français.

[2] Le *Tsung-li-Yamen* a été créé en 1861 pour recevoir les réclamations des diplomates étrangers. Il comprenait à l'origine 3 membres. Depuis, leur nombre a été porté à 11.

odieusement assassinés. Il faut assurément pour cela employer des moyens plus énergiques que ceux employés jusqu'à ce jour, mettre en mouvement des armées plus nombreuses que les quelques bataillons que nous voyons successivement partir de tous les pays d'Europe, aussi de l'Amérique et de l'Asie. Tous les continents sont représentés dans cette croisade légitime et nécessaire.

Déjà, cependant, on doit demander comment une insurrection aussi formidable a pu se préparer de longue main, s'organiser, étendre ses ramifications sur la plus grande partie de l'empire, sans que les légations établies à Péking, sans que les innombrables consulats entretenus à grands frais aient rien prévu, rien soupçonné. Uniquement préoccupés de leurs mesquines ambitions, de leurs rivalités internationales, de leurs désirs d'obtenir des concessions nouvelles, ils n'ont rien vu ou peut-être n'ont-ils rien voulu voir! Les symptômes prémoniteurs ne manquaient cependant pas. Après la révolution de palais qui a renversé l'empereur pour le remplacer par l'impératrice, chef du parti rétrograde, les propos les plus violents se tenaient publiquement. Son général favori déclarait qu'il jetterait les diables étrangers dans la mer Jaune, et un mandarin des plus influents auprès d'elle réclamait la peau d'un chrétien pour en garnir sa robe. Tels étaient les sentiments hautement exprimés par l'impératrice elle-même. Nos diplomates ont tout ignoré! Je ne connais pas de meilleure application des paroles du Psalmiste : « Ils ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre. » Aujourd'hui, il faut que des milliers de victimes innocentes meurent, pour réparer cette criminelle incurie!

Les ingénieurs, les commerçants, les banquiers, qui ont trouvé des employés chinois fidèles, morts avec eux et pour eux, sont restés dans cette même ignorance. Je sais bien que nos intérêts en Chine sont de faible importance; ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la Russie sont autrement considérables. Les gouvernements de ces pays paraissent n'avoir pas été mieux informés que le nôtre[1]. Les journaux anglais imprimés en Chine, le *Shen-Pao* de Shanghaï, le *Chinese Progress* de Hong-kong, d'autres encore généralement au courant de la situation du pays sont restés muets. Il est probable que cette formidable insurrection a été préparée par les sociétés secrètes qui pullulent en Chine; mais comment leur action néfaste a-t-elle totalement échappé à ceux qui avaient un intérêt si considérable à la connaître.

Il faut admettre que les Chinois ont des griefs sérieux. Les races

[1] M. Brodrick, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, en est convenu à la Chambre des Communes.

occidentales, dans leur force et dans leur puissance, ont écrasé la race jaune. « Nous devons regretter, dit un journal russe, le *Viedomosti*[1], le massacre de nos missionnaires et de nos ingénieurs, nous devons pleurer le sang versé, celui qui le sera probablement encore; mais il faut se placer au point de vue du malheureux Chinois, de cette race qui a subi une oppression sans exemple, à qui les peuples de l'Europe n'ont pas craint, en temps de paix, de flibuster port après port, hinterland après hinterland. Cette race à la fin devait être réduite au désespoir, se lever en masse contre ses oppresseurs et avec la connivence ouverte ou secrète de son gouvernement préparer des catastrophes dont nul ne peut prévoir l'issue. »

Il y a du vrai dans ces paroles du *Viedomosti*, mais il est étrange de les trouver sous la plume d'un écrivain russe, comme si ce n'étaient pas les Russes qui récemment encore pratiquaient avec le plus d'ardeur les spoliations qui les indignent aujourd'hui. A-t-on déjà oublié la saisie de Port-Arthur et de son territoire violemment enlevés aux Japonais à qui ils appartenaient de par la victoire. Ce ne sont pas des protestations hypocrites qui peuvent effacer ces faits de l'inexorable livre de l'histoire. Mais laissons là le passé, il n'appartient plus aux hommes. Je me demande en voyant les faibles contingents envoyés par les gouvernements intéressés, s'ils comprennent la gravité des événements, la gravité de ce fait d'un peuple de 400 millions d'hommes gagné à l'insurrection, et les difficultés de la tâche immense qui leur incombe.

Nous ne sommes plus aux jours encore si peu éloignés de nous, où les Célestes plaçaient sur leurs forts des monstres en carton, aux figures hideuses et grimaçantes. Ils se figuraient, dans leur naïveté, que leur seule vue épouvanterait les Européens et les obligerait à une rapide retraite[2] Nous ne sommes même plus au temps, où le commandant Campenon[3], envoyé pour reconnaître les fortifications de Péking, était surpris de voir les murailles garnies de nombreux canons et auprès de chaque pièce des artilleurs en tenue de combat. En les examinant à l'aide de sa lunette, il fût plus surpris encore de leur immobilité qui dépassait les limites de la plus stricte discipline. Il résolut d'en avoir le cœur net et,

[1] Juin 1900. Le *Viedomosti* passe pour un organe officieux du gouvernement russe.

[2] Lord Wolseley vit, en 1860, à l'arsenal de Ting-Haï, d'immenses boucliers portant de semblables figures.

[3] Depuis général de division et ministre de la guerre. Lord Wolseley, alors colonel, avait aussi trouvé les remparts de Peh-tang garnis de canons de bois cerclés de lanières de cuir.

s'avançant avec précaution, il grimpa sur une anfractuosité et reconnut que les canons étaient en bois et les artilleurs à la tenue martiale des poupées!

Les moyens d'attaque qu'ils imaginaient étaient à la hauteur de leurs moyens de défense. Après la prise des forts du Peï-Ho, on trouva dans la tente du général en chef un plan où figuraient des taureaux chargés d'explosifs de toute sorte. A leurs queues étaient attachées des pièces d'artifice. A un signal donné, on devait y mettre le feu et chasser les taureaux furieux sur l'armée alliée qu'ils mettraient en déroute!

Mais déjà en 1860, les Chinois possédaient des moyens de défense plus considérables que des monstres en carton ou des canons en bois. Dès 1856, des difficultés étaient survenues, la saisie d'une barque avait décidé l'amiral Seymour à attaquer Canton. Les Chinois, avec leurs arcs et leurs mousquets à mèche, forcèrent les Anglais à la retraite. Les forces britanniques, il est vrai, étaient notablement insuffisantes. Trois ans après, les ministres de France et d'Angleterre, M. de Bourboulon et M. Bruce, se rendaient à Péking avec une petite escadre de bateaux à vapeur, de canonnières et de transports. Ils arrivaient le 20 juin, aux forts du Peï-Ho; le fleuve était barré au moyen de fortes estacades. C'était la guerre. Après quelques pourparlers, le combat s'engagea, il dura deux jours, les 24 et 25 juin, terrible dans l'attaque comme dans la défense; malgré l'héroïsme des officiers anglais et français, il fallut, après un débarquement des plus meurtriers, se résigner à la retraite. Plus de 430 Anglais et 15 Français étaient hors de combat. L'amiral Hope et le commandant Tricault, qui avaient vaillamment payé de leurs personnes, se trouvaient parmi eux. Les navires, pour la plupart, fortement endommagés, durent se réfugier à Shanghaï.

Il était impossible que deux grandes puissances comme la France et l'Angleterre acceptassent la situation que leur créait cet échec. Une expédition fut résolue et placée sous les ordres du général Cousin de Montauban, elle se composait de 20,000 hommes accompagnés de ce que l'on regardait alors comme une puissante artillerie [1].

[1] Le contingent français se montait à 7,480 hommes, sans compter les officiers. Il comprenait deux brigades d'infanterie et 1,200 artilleurs avec 30 canons. Les Anglais, sous les ordres de sir Hope Grant, étaient au nombre de plus de 12,000, tirés en partie de l'armée indienne. Ils formaient 11 régiments d'infanterie, 3 compagnies du génie, 4 batteries d'artillerie et 6 régiments de cavalerie. Ils étaient suivis de 4,000 coolies et de nombreux transports. (Varin, *Expédition de Chine*, Paris, 1862. — Wolseley, *Narrative of the China war*, London, 1862.) Les Indiens appartenaient à je

Ce n'est pas ici le lieu de dire les péripéties de cette campagne; notre seul but est de montrer les difficultés et les dangers qui l'ont marquée, difficultés et dangers qui seraient centuplés aujourd'hui, on peut le dire sans exagération.

Le 13 octobre, les alliés firent leur entrée à Péking après des combats assez vifs à Tchiang-kia-ouang et à Pa-li-kao [1]. Ils avaient couru de sérieux dangers, et rien n'eût été plus facile à l'ennemi, raconte le comte de Palikao lui-même, que de couper leurs communications et de gêner considérablement leur ravitaillement. Si le général tartare San-ko-li-tsin avait su se servir de l'innombrable cavalerie réputée excellente sous ses ordres, la position des alliés eût certainement été fort critique. Ce n'est pas le courage qui a manqué aux Chinois, mais bien les connaissances stratégiques les plus élémentaires. Ils savaient mourir, ils ne savaient pas se défendre.

Les généraux ne se méprirent pas sur la situation. Ils étaient bien à Péking, mais comment en sortir? L'hiver approchait; les vivres et les munitions diminuaient rapidement et on était à plus de 200 kilomètres de la flotte, base des opérations des alliés. Les ambassadeurs [2] pressaient vainement la signature du traité de paix dont toutes les conditions avaient été discutées et acceptées. Les Chinois avaient-ils connaissance de nos embarras? Cela est possible. C'était une raison de plus pour nous d'en finir à tout prix avec les lenteurs calculées et la duplicité traditionnelle de leur diplomatie. Un ultimatum fut envoyé : si le 23 octobre tout n'était pas terminé, le palais impérial devait être incendié, et comme pour prouver que ce n'était pas là une vaine menace, les Anglais mirent le feu au palais d'Eté. L'effet fut immédiat; dès le lendemain, le traité était signé et les alliés pouvaient quitter la Chine.

Les dépenses de la France pour l'envoi et l'entretien du corps expéditionnaire avaient été de 80 millions. Il serait puéril de croire que, dans la situation actuelle, on s'en tirera à aussi bon compte.

On connaît fort mal la force réelle de l'armée chinoise; on ne sait même pas si cette armée régulière s'est jointe aux Boxers, bien que le bombardement des concessions étrangères à Tien-tsin et les nouvelles qui arrivent de tous les côtés semblent le prouver sura-

ne sais combien de sectes différentes, et chaque secte avait droit à des vivres spéciaux, préparés par des cuisiniers spéciaux. On peut se figurer ce que devaient être, dans ces conditions, les difficultés de l'intendance.

[1] Le général Ignatieff, alors représentant de la Russie à Péking, rapporte que dans cette dernière affaire, les alliés eurent à combattre 55,000 Chinois et plus de 30,000 cavaliers tartares.

[2] Les ambassadeurs étaient lord Elgin et le baron Gros.

bondamment. La major Marshall, un des officiers qui connaît le mieux cette armée, l'évalue à plus de 900,000 hommes. Les soldats de la Bannière, les Leih-ying ou soldats de l'Etendard vert, les Braves, les Chien-chun ou soldats disciplinés, les levées locales enfin, forment ce que l'on peut appeler l'armée impériale forte d'environ 205,000 hommes [1]. Les réserves qui comprennent les hommes valides de seize à soixante ans, forment le second ban au nombre, croit-on, de près de 700,000 hommes [2].

Leur armement est aussi peu connu que leur nombre. Récemment les arsenaux, en prévision sans doute des événements que l'on préparait, ont livré un certain nombre de canons à tir rapide et à longue portée. Ces arsenaux possèdent aussi un stock important de maxims, de mitrailleuses, de fusils de rempart du modèle Mauser ou Mannlicher, fabriqués par des ingénieurs chinois, transportés et servis par deux hommes. Il a été tout récemment décidé d'armer toute l'infanterie avec un fusil du même modèle et c'est le fusil Lee qui a été adopté; mais dans l'état d'anarchie où le pays est plongé, rien sans doute n'est même commencé. Avec un modèle exact, leurs arsenaux peuvent fabriquer toutes ces armes; ils peuvent aussi livrer de la poudre sans fumée; mais leur artillerie vient d'usines étrangères et elle a été achetée en grande partie par Li-hung-chan, lors de son voyage triomphal en Europe et en Amérique.

Cette énumération fait bien sur le papier. Mais que valent ces armes? Que valent les hommes qui auront à s'en servir? Que valent surtout les mandarins militaires si peu respectés qui les commandent? Toute la question est là. Il est certain que, dans la guerre contre les Japonais, les Chinois ont fait une triste figure. Comment s'en étonner, dit lord Charles Beresford, des milliers de ces malheureux ne connaissaient même pas de vue un fusil et, fait à peine croyable, on leur distribuait des cartouches de treize modèles différents. Le patriotisme qui aurait pu les soutenir est un sentiment

1

Manchoux réguliers.	50,000
Manchoux irréguliers.	20,000
Les Braves.	125,000
Les Chien-chun.	10,000
	205,000

2

Les troupes de Péking.	13,000
Soldats de la Bannière.	75,000
Soldats provinciaux.	95,000
Luh-ying	506,000
	689,000

Tous ces chiffres sont fort hypothétiques; nous les donnons pour ce qu'ils valent.

inconnu au Chinois. Il est remplacé par une haine féroce contre les diables étrangers, haine dont nous voyons aujourd'hui les terribles résultats. Cette haine sera-t-elle suffisante pour discipliner ces masses, pour les décider à une lutte sérieuse et prolongée? Se trouvera-t-il un homme qui saura les diriger? Les événements en décideront et nous ne pouvons qu'élucider un des côtés de la question en étudiant le caractère intime du Chinois. C'est ce que nous allons entreprendre.

II

La race jaune est-elle capable de relèvement? Grande et mystérieuse question qui, selon la solution qu'elle recevra, décidera pour des siècles de l'avenir de la Chine et peut-être de l'humanité elle-même. Malheureusement nos connaissances anthropologiques sur cette race sont trop incomplètes pour nous guider, et c'est aux faibles lueurs de l'histoire et à l'observation des Chinois actuels qu'il faut avoir recours. On cite l'exemple du Japon dont la régénération et la rapide adaptation aux progrès modernes ont singulièrement surpris ses amis comme ses ennemis. Mais les Japonais n'appartiennent pas à la race jaune pure; on constate chez eux de nombreux métissages et peut-être se rapprochent-ils plus des Coréens que des Chinois.

Tout diffère d'ailleurs entre ces deux peuples voisins : le caractère des habitants, les traditions historiques, l'éducation nationale. Aucune comparaison n'est possible entre la Chine, foncièrement démocratique sous les apparences d'une monarchie absolue, et le Japon, élevé comme nous le fûmes nous-mêmes à la rude mais salutaire école de la féodalité. L'exemple des Japonais est donc insuffisant pour permettre une affirmation.

En général, les Français qui ont vécu en Chine jugent les Célestes avec une extrême défaveur. Le docteur Matignon, médecin de la légation de France à Péking, les déclare absolument indignes de sympathie [1]. « Leur caractère, dit-il, est un mélange d'orgueil insensé, d'égoïsme, de fatalisme, que la lutte pour la vie, le lot de la plupart d'entre eux, a singulièrement développé. La bonté, l'altruisme, la reconnaissance [2], sont pour eux des sentiments inconnus, des mots vides de sens. D'autres, plus sévères encore, les déclarent fourbes, lâches, menteurs, de la plus profonde immo-

[1] *Superstition, crime et misère en Chine.* Lyon et Paris, 1899.

[2] Les malheureux qui sortent des hôpitaux, où ils ont été soignés par les médecins et par les religieuses avec un admirable dévouement, n'en conservent pas l'ombre de reconnaissance et sont les premiers à susciter des difficultés à leurs bienfaiteurs. (Matignon, *l. c.*, p. 306.)

ralité [1]; humbles devant la force, insolents devant la faiblesse; plus on gravit les degrés de l'échelle, plus la corruption est grande, plus le mensonge invétéré. Leur férocité est légendaire, et long serait le martyrologe des Européens, des chrétiens qui ont péri sous leurs coups et souvent au milieu de cruelles tortures. Le temps des représentants des puissances à Péking se passe en plaintes qu'il est rare de voir aboutir. Si même elles aboutissent, les chefs, les véritables auteurs du crime, échappent à toute punition. Sur les énergiques représentations d'un de nos agents, trois mandarins avaient été condamnés à mort pour le barbare assassinat de quelques malheureux missionnaires à Tien-tsin, en 1870. Notre agent, par sa fermeté, parvint à vaincre toutes les influences agissant en faveur de ces mandarins. Ils furent conduits sur le lieu de l'exécution, dégradés, puis décapités. Le même agent apprit plus tard qu'ils avaient pu acheter trois misérables qui consentirent à prendre leur place, moyennant 500 à 600 francs et la promesse d'un beau cercueil, ce grand objectif d'un Chinois. Je ne sais si l'histoire est vraie; elle m'est racontée de bonne source, et le profond mépris du Chinois pour la vie la rend vraisemblable.

Ce mépris pour leur propre vie s'étend avec plus de force encore à la vie des autres. Il y a quelques années à Tsen-i, au nord de Péking, sévissait une cruelle famine; 180 malheureux périrent durant une distribution de riz faite par ordre des mandarins[2]. Personne n'y fit attention. Le lendemain, en quittant la ville, nos compatriotes de la mission commerciale lyonnaise virent deux morts étendus sur le chemin, nul ne songeait à les relever. Plus loin, un pauvre diable agonisait au milieu d'une quinzaine de curieux que ce spectacle semblait fortement intéresser. Un d'eux fit tout à coup la réflexion que cette mort était prévue par les édits et exposait la ville à une forte amende. Aussitôt le moribond fut transporté au delà des limites de Tsen-i. L'intérêt remplaçait la compassion. Veut-on un fait plus indigne encore? Les journaux racontaient, il y a quelques jours, qu'un criminel condamné à mort avait été abandonné à la populace, qui, libre de choisir le genre de supplice, décida de l'enfermer dans une cage de fer et de le laisser mourir de faim. La population entière, hommes, femmes, enfants, accourait comme à une fête pour se repaître des souffrances du malheureux et de son horrible fin.

[1] Il est des détails dans lesquels je ne puis entrer ici, et que l'on trouvera dans le livre du docteur Matignon.

[2] Il existe à Péking plusieurs bureaux d'assistance où l'on distribue tous les jours gratuitement du riz et du millet. Il n'est donc pas juste de dire qu'il n'existe pas de charité officielle.

Les supplices imposés aux condamnés, tout mérités qu'ils puissent être, sont en général atroces. A la mort de l'empereur Sien-Fong, plusieurs membres de la famille impériale, coupables de haute trahison, furent condamnés à mort. L'ordre était donné au bourreau de les traîner sur la place publique et là de les couper en morceaux[1]. Le 12 novembre 1861, l'empereur Toung-Tché, successeur de Sien-Fong, modifia la peine à raison de la parenté des coupables avec sa famille, et leur envoya le cordon de soie jaune, réservé aux plus hauts dignitaires en leur enjoignant de s'étrangler. L'arrêt fut ainsi exécuté et le palais retentit de la reconnaissance de la famille pour une clémence si inusitée. Cette cruauté, vis-à-vis des leurs, fait comprendre celle qu'ils montrent pour leurs ennemis. Elle n'a d'égale que leur fourberie, que leur oubli des obligations internationales tenues à honneur par tous les peuples civilisés. Faut-il rappeler ce qui s'est passé au mois de septembre 1860, alors que les alliés à la suite de la victoire de Pa-li-kao marchaient sur Péking. Les négociations avaient abouti, il ne restait que quelques points de détail à régler. Il fut convenu entre les généraux des deux armées que des officiers français et anglais se rendraient à Toung-chao, pour y préparer les logements et les vivres nécessaires. Ces officiers, bien que le drapeau parlementaire eût été arboré et formellement reconnu, furent traîtreusement arrêtés et soumis aux traitements les plus barbares. Nos soldats racontaient qu'après les avoir roulés en cerceau, les poignets solidement attachés aux pieds, les Chinois les avaient suspendus comme des bêtes, à un fort bâton que deux hommes portaient sur leurs épaules.

Jetés ensuite dans des voitures dont les clous aigus en les meurtrissant ajoutaient à leurs souffrances, cahotés sur ces pointes, ils avaient été promenés dans les rues de Péking, où la populace les avait accablés de coups et couverts d'immondes ordures. Leurs gardiens, loin de chercher à les protéger, n'étaient occupés qu'à serrer avec des tourniquets les cordes qui liaient leurs poignets et leurs pieds et à les imbiber d'eau pour les tendre plus fortement ! Quand enfin la liberté leur fut rendue, leurs membres cerclés de blessures saignantes, la gangrène dont ils subissaient les atteintes, attestaient les tortures que les Chinois leur avaient fait subir. Les souffrances que M. d'Escayrac de Lauture nous racontait au Jockey Club, à son retour à Paris, avaient été plus navrantes encore. Sa faiblesse était telle, quand les Chinois le

[1] Ce mode de supplice, le *ling-chi*, était très usité. Il l'est encore. Le condamné doit être coupé en mille morceaux.

relâchèrent, qu'il ne put suivre ses compagnons et qu'il dut rester à l'hôpital anglais.

Nous ne pouvons que répéter pour les Anglais, ce que nous venons d'écrire pour nos concitoyens. M. Loch, depuis lord Loch et haut Commissaire de l'Afrique australe[1], avait été envoyé par lord Elgin pour terminer les négociations; malgré sa situation diplomatique, malgré le drapeau parlementaire qui le précédait, il partagea le sort des militaires. Fait prisonnier avec M. Bowlby, correspondant du *Times*, qui l'accompagnait, ils furent dépouillés de tous leurs vêtements, promenés dans une cage de fer et conduits enfin dans un fort où ils retrouvèrent leurs camarades de captivité. Pour terminer cette triste passion, disons que sur 12 prisonniers français, les Chinois rendirent 5 vivants et 6 cadavres[2]. 13 prisonniers sur 26 revinrent au camp anglais; les autres n'avaient pu survivre aux sévices endurés[3].

Le Chinois montre dans sa famille la même indifférence pour la vie humaine, pour les souffrances des siens. Dans nul pays au monde les infanticides ne sont aussi fréquents. Cela est vrai surtout pour les provinces du Centre et du Sud. La pauvreté, la difficulté d'élever une famille nombreuse, sont une des causes; aussi les années de famine sont-elles invariablement marquées par une recrudescence d'infanticides. Bien que la loi chinoise donne au père de famille, comme autrefois à Rome, droit de vie et de mort sur ses enfants, ce serait une erreur de croire que l'infanticide est autorisé. Les édits impériaux, les arrêtés des vice-rois le dénoncent comme un crime et menacent des châtiments les plus sévères ceux qui oseraient les enfreindre. On distribue dans les écoles des récits moraux le réprouvant; on remet chaque année des récompenses à ceux ou à celles qui ont sauvé des enfants; mais aucun effort ne peut supprimer un usage consacré par les ancêtres.

Les enfants illégitimes sont invariablement étranglés dès leur naissance, quel que soit leur sexe; mais le cas est rare et la dextérité des sages-femmes est là pour les empêcher d'arriver à terme[4].

[1] Lord Loch est mort récemment.

[2] Parmi les morts était M. Foullon de Grandchamps, colonel d'artillerie des plus distingués. Le capitaine, depuis général Chanoine, était parmi les prisonniers; il réussit à s'échapper, et ce fut lui qui apporta la nouvelle du guet-apens dont ses camarades étaient les victimes.

[3] Plusieurs des Anglais moururent de la gangrène qui s'était mise dans leurs plaies; parmi eux le lieutenant Andersen, M. de Norman, attaché à l'ambassade anglaise, et M. Bowlby. Le capitaine Brabazon et l'abbé Duluc eurent la tête tranchée; on n'a jamais été bien fixé sur les circonstances de leur mort.

[4] L'avortement, bien qu'il soit aussi strictement interdit que l'infanticide par les lois, se pratique avec la plus complète impunité. A Péking, au

En dehors des enfants illégitimes, l'infanticide porte principalement sur les filles, qui ne tirent pas à conséquence dans la famille chinoise. Elles n'y comptent même pas[1]. Si vous demandez combien il a d'enfants à un Chinois possédant quatre fils et trois filles, il vous répondra invariablement quatre; sans se préoccuper de ces dernières. Tout Chinois désire avoir un fils qui perpétue sa mémoire, en lui consacrant après sa mort une tablette funéraire et en lui rendant les honneurs prescrits par les rites. Les filles coûtent à élever et ne rapportent rien à la famille où tout se calcule par doit et avoir. C'est une marchandise dont, selon une expression chinoise, on se débarrasse toujours avec perte[2].

Il existe aujourd'hui une triste spéculation qui sauve la vie à bien des filles. Dans certains districts pauvres, grâce à l'extension des relations commerciales, elles sont vendues pour l'alimentation des maisons de prostitution, et des bateaux viennent chaque année les chercher à des époques fixes. L'infanticide a diminué dans de fortes proportions. Mais à quel prix? Les filles devenues une marchandise utile sont conservées et élevées en vue du bénéfice qu'elles peuvent procurer.

Rien n'est plus triste que la condition de la femme dans la famille et dans la société chinoises, et cette condition est assurément une des causes, sinon la cause principale de la décadence morale du pays. Partout, dit Mrs Archibald Little, qui a parcouru une grande partie de l'empire et qui le connaît à merveille, les femmes sont traitées avec le plus souverain mépris[3]. « L'horrible épine qui me pique », dira un Céleste de celle qu'il a épousée. On remarquait devant un autre, le haut prix que les Européens attachent à leurs femmes. « En Europe, répondit-il, l'éducation et l'entretien d'une femme coûtent cher, il est très simple que son propriétaire y attache une grande valeur. Chez nous l'éducation d'une femme ne coûte rien, son entretien très peu, nous n'avons nulle raison de les estimer fort cher[4]. »

siège même du gouvernement, les pharmaciens proclament leurs remèdes pour arrêter la maternité et leurs réclames ne le cèdent en rien à celles de nos pharmaciens annonçant leurs produits pharmaceutiques. Sur ce point, les Chinois sont à la hauteur du siècle.

[1] Cette même coutume se voit en Tartarie d'où, vraisemblablement, les Mongols l'ont introduite en Chine.

[2] Dans certaines régions, on tuait même toutes les filles. Les habitants trouvaient une grande économie à aller chercher leurs femmes dans les pays voisins. (Matignon, *l. c.*, p. 227.) Auprès de certains étangs, on voyait de grandes affiches interdisant d'y noyer les filles. (Douglas, *Society in China*.)

[3] *Manchester Geog. Soc.*, January 1899.

[4] Krausse, *China in Decay*.

Jamais une femme ne s'assoira à un repas avec son époux. « Quand un mandarin vient voir mon mari, continue M[rs] Little, il semble inconscient de ma présence et bien que je me trouve à côté de lui, il affecte de ne pas me voir, de ne pas me connaître, » Jamais un Chinois ne fera la cour à une femme, ne lui adressera ces mots d'amour et de tendresse si puissants sur le cœur féminin. Il baisserait dans sa propre estime s'il pouvait éprouver de semblables sentiments pour une créature aussi inférieure. Ses études, le brillant bouton qu'il a gagné, l'avenir qu'il rêve, augmentent encore chez lui le sentiment de sa supériorité. L'éducation des femmes, au contraire, est nulle. Rien ne les prépare à être les compagnes de leur mari, rien ne les prépare au rôle de mère de famille, de maîtresse de maison. Une jeune fille, une enfant est souvent fiancée à six ou sept ans. Dès ce moment, elle ira très souvent demeurer chez les parents de son fiancé. Là, elle doit une obéissance rigoureuse à sa belle-mère qui se venge sur elle des misères qu'elle a dû endurer de sa propre belle-mère. Quand le mariage s'accomplit, si elle devient mère, fait en général assez tardif chez la race jaune, si surtout elle accouche d'un fils, sa situation dans la famille s'améliore et elle peut rêver la domination qu'elle exercera à son tour sur ses belles-filles.

Dans cette situation, on ne peut s'étonner du nombre de suicides chez les femmes. L'indifférence pour la mort semble être chez les deux sexes un caractère physique et avoir comme cause première le peu d'excitabilité de leur système nerveux. On comprend qu'une jeune fille, lasse des humiliations, des dégoûts dont elle est abreuvée; qu'une femme, dédaignée et méprisée par son mari, exposée à toutes les querelles, à toutes les difficultés d'une famille nombreuse, entassée sous un même toit, cherchent à se soustraire par la mort au supplice de la vie. L'au-delà ne les arrête guère; elles ne le comprennent ni ne s'en préoccupent. Mais ce qui étonnera autrement un Européen, c'est que la jeune fille destinée à un homme qu'elle ne connaît pas, qu'elle n'aime pas, se regarde comme liée à lui pour la vie. Si son fiancé meurt, elle prendra le deuil, elle refusera d'en épouser un autre, regardant ce mariage comme une insulte à la mémoire du premier. Elle ira même jusqu'à se suicider dans la maison de son fiancé, et cet acte méritoire lui vaudra l'honneur de reposer à côté de lui, au tombeau de la famille [1].

Le suicide d'enfants plus jeunes encore n'est pas rare; la lassitude, le dégoût, s'emparent d'eux à un âge où la vie s'ouvre à

[1] Matignon, *l. c.*, p. 114.

toutes les illusions. Récemment le *North China Daily News*[1] racontait le suicide d'un certain nombre de petites filles exaspérées des mauvais traitements qu'elles subissaient dans une maison de prostitution où leurs parents les avaient placées.

Il serait facile de multiplier de semblables exemples. Il suffit de lire le récit d'un voyage ou d'un séjour en Chine pour en trouver nombre d'autres racontant la même histoire. Mais, s'ils témoignent trop clairement de la triste décadence de la race, il serait injuste de ne pas tenir compte de ses qualités. Des voyageurs ou des missionnaires qui ont eu longtemps affaire aux Célestes, les disent laborieux, dociles, sobres, économes jusqu'à l'avarice, commerçants habiles, banquiers et financiers hors de pair. Ils sont d'une extraordinaire endurance à la douleur et supportent sans anesthésiques les opérations chirurgicales les plus compliquées. Ils acceptent sans récrimination les plus durs travaux et cela pour un salaire absolument dérisoire[2]. Ni le froid, ni la chaleur, ni la faim ne les arrêtent, et ils recommencent le lendemain avec la même sérénité ce qu'ils ont fait la veille. Le Chinois a peu de besoins; le luxe lui est inconnu, le bien-être lui est indifférent. Il subit la vie sans joie, il la quitte sans regrets!

L'indéniable intelligence de ces hommes, leurs talents, leur puissance de travail, ne leur profitent pas. La pauvreté, la misère la plus noire, sont le lot de l'immense majorité d'entre eux et cela au milieu des richesses agricoles et minières les plus considérables peut-être du globe[3]. Avec leurs qualités, la Chine serait un pays où les habitants jouiraient d'un bien-être inconnu en Europe. La pauvreté, ils l'acceptent, cette misère qui pèse si durement sur leur vie, ils ne cherchent pas à la secouer; l'argent, le seul but de leur existence, ils ne prétendent pas le développer. Ils repoussent, avec une horreur chaque jour plus profonde, les diables de l'Occident, leurs inventions, leurs progrès, les richesses même qu'ils leur apportent par l'exploitation commerciale et industrielle de leur sol.

Tel est l'être complexe que la diplomatie européenne a devant elle, qu'elle doit s'efforcer de faire entrer dans la grande famille des nations. Telle est l'immense, peut-être l'impossible tâche qui échoit au vingtième siècle.

[1] 14 octobre 1896.

[2] M. Leclerc rapporte que, dans les plaines chinoises, le salaire moyen de l'ouvrier agricole, ne dépasse guère 0,25 à 0,30 par jour. (*Géographie*, 1900, p. 274.)

[3] *La Chine au vingtième siècle, Correspondant*, 1899.

III

Il est un facteur important que l'on ne saurait omettre. Le Chinois est miné par le matérialisme, cette gangrène morale qui amène la rapide décomposition des peuples et des races en leur enlevant tout idéal élevé, toute espérance d'un avenir meilleur, glorieuse compensation des tristes jours si souvent imposés à l'homme durant sa vie mortelle! « Si par religion on entend autre chose qu'un éthique, je refuse aux Chinois toute espèce de religion, dit sir Th. Wade, longtemps consul général d'Angleterre en Chine. Ils ont sans doute un culte, ou plutôt des milliers de cultes, mais pas de foi. Ils ont des quantités d'idolâtries enfantines, dont ils sont les premiers à rire, mais dont ils ne savent pas s'affranchir. »

Le docteur Matignon n'est pas moins affirmatif[1]. En Chine, dit-il, il n'y a pas de religion au sens que nous attachons à ce mot. Le Chinois n'en éprouve même pas le besoin. On trouve chez lui le polythéisme, le panthéisme, mais tout se ramène au matérialisme, où se confondent les trois religions officielles de la Chine. Le Bouddhisme a pu mériter autrefois le nom de religion; mais il n'a plus que quelques vagues analogies avec la doctrine primitive de Çakya Mouni[2]. Le Taoïsme est le matérialisme dans son développement le plus intense. Le Confucianisme apporte sans doute une morale élevée, mais comme elle est dépourvue de sanction, son action est nulle. Il ne faut donc pas chercher dans un sentiment religieux exagéré la cause du fanatisme de ce peuple singulier. Il n'en est rien. Le Céleste de sa nature est tolérant et les tristes persécutions dont nous avons été si souvent les témoins indignés tiennent à un autre ordre d'idées. Les Chinois ne comprennent pas un travail désintéressé. Ils se refusent à le voir chez les autres; et pour eux, les missionnaires sont des agents à la solde des étrangers, venus pour renverser les anciennes institutions de leur pays, pour modifier leurs lois, pour changer une organisation qui existe depuis des siècles et qu'ils regardent, dans leur profonde ignorance, comme supérieure à toutes les autres. Ils agissent dans un sens de conservatisme outré et n'acceptent aucun des progrès qui pourrait porter atteinte à leurs habitudes séculaires. Ce n'est pas à la doctrine religieuse que prêchent les missionnaires que ces hommes sont hostiles; cette doctrine leur est très indifférente; c'est aux innovations qu'elle entraîne et qu'ils ont en irréconciliable aversion.

[1] *L. c.*, p. 148.

[2] Le Bouddhisme est comparativement moderne. Il a été introduit en Chine sous le règne de l'empereur Ming-ti en l'année 67 de notre ère.

L'esprit humain n'acceptera jamais le néant comme la seule solution de la vie. Le Chinois remplit le vide causé par l'absence de sentiments religieux par les superstitions les plus ridicules. Il ne cherche même pas à s'y soustraire, tant l'âme de la nation est saturée d'idées superstitieuses, quelque gêne qu'elles lui apportent.

Le *Fong-choué* assez difficile à définir et même à comprendre est probablement la plus importante parmi ces superstitions [1]. C'est un centre de forces, d'influences occultes très puissantes sur lesquelles le Céleste n'a que des idées très vagues, mais qui, à raison même de cette ignorance, lui inspire des craintes d'autant plus vives. La moindre perturbation apportée par des travaux, des constructions, l'intention seule de les exécuter, suffisent pour irriter le Fong-choué, qui ne tarde pas à faire connaître son mécontentement.

Le Chinois n'hésitera pas à dépouiller un temple de ses ornements, il n'enterrera pas son père sans consulter le *Fong-choué-seichan*, celui parmi les nombreux sorciers qu'il emploie, en qui il a le plus de confiance. Il rira volontiers des figures et des crânes énormes des divinités taoïstes, il tremblera de peur, si son voisin élève un mur qui puisse contrarier le Fong-choué de sa maison [2].

Ce n'est pas seulement au Fong-choué de sa propre habitation que le Chinois a affaire; il faut encore se garder de déplaire au Fong-choué du voisin. Les ingénieurs qui ont fait les études des chemins de fer en Chine, les architectes qui ont construit les églises ou les écoles en auraient long à dire, s'ils racontaient tous les ennuis, toutes les difficultés que cette surperstition leur a suscités. Heureusement, il est avec le Seichan des accommodements et le backchisch n'est pas plus inconnu en Chine qu'en Turquie.

C'est surtout au moment des enterrements que le Fong-choué joue un rôle important. Nous avons tous été élevés dans l'admiration du respect que le Chinois porte à ses ancêtres. Le Dr Matignon nous enlève cette illusion. Les honneurs rendus aux défunts le sont surtout par crainte et par calcul. L'égoïsme, le fond de la nature chinoise, se retrouve jusque dans ses vertus. L'enterrement sera différé jusqu'à ce que le Seichan ait choisi un jour propice, non au mort, mais à sa famille. L'attente est souvent longue, pour les riches surtout qui doivent une rémunération plus élevée pour une recherche plus prolongée. C'est ainsi que l'empereur Toung-tché, mort en 1875, attendit neuf mois avant que les Fong-choué-seichan les plus célèbres de l'empire eussent décidé le jour et le

[1] Le mot *Fong*, vent, représente l'invisible; le mot *Choué*, l'eau qui est visible.

[2] Matignon, *l. c.*, p. 6 et suivants.

lieu favorables. La famille impériale, pour éviter les influences nuisibles, possède deux sépultures à égale distance de Péking, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Les empereurs étaient alternativement enterrés dans l'une ou dans l'autre. Le père de Toung-tché avait été déposé dans la sépulture de l'est; selon les précédents, le fils aurait dû l'être dans celle de l'ouest. Il n'en fut rien et il repose à côté de son père. Je ne sais quelles causes décidèrent cette innovation, mais les sages Chinois ne manquèrent pas d'attribuer les guerres, les famines, les inondations, tous les malheurs, toutes les perturbations qui ont frappé l'empire depuis la mort de Toung-tché à l'irritation du Fong-choué, lésé dans ses droits, et aujourd'hui encore, de nombreux mandarins signalent cette cause étrange même dans leurs rapports officiels!

Que de superstitions semblables le matérialisme entraîne à sa suite. Il serait fastidieux même de les énumérer ici. L'affaiblissement de l'intelligence est leur conséquence inévitable.

Un autre fléau conduit la Chine à sa destruction. Le Céleste-Empire est le pays démocratique par excellence. Les seuls examens mènent aux honneurs[1]. Chacun, quelle que soit sa condition, peut s'y présenter, chacun peut triompher et arriver au sommet de l'échelle sociale. Tout cela fait merveille dans une dissertation philosophique. Il n'en est pas de même dans la vie pratique. L'obtention du bouton ne donne pas l'entrée de la carrière. Cette place si enviée, il faut l'obtenir par des visites, par des cadeaux répétés aux mandarins en faveur, aux taotaï, aux vice-rois, et quand le candidat est enfin arrivé au poste qn'il convoite, ses ressources sont, en général, complètement épuisées, et c'est aux fraudes, aux malversations les plus odieuses qu'il doit avoir recours pour rétablir sa fortune. On a calculé que le trésor impérial n'encaissait guère plus de 30 pour 100 des sommes payées par les contribuables[2]. Ce n'est pas le gouvernement seul qui est dépouillé, les particuliers ne sont pas plus indemnes. Le mandarin militaire vend les dispenses d'appel; le juge vend ses arrêts; l'administrateur vend les places dont il dispose au dernier et plus offrant enchérisseur. Que peut devenir une race soumise à un semblable régime? L'incapacité s'ajoute à la corruption; le mandarin militaire ignore les premières notions de son métier, le juge ignore les lois qu'il est chargé d'appliquer; l'administrateur, les règles les plus simples qui le

[1] P. Pierre Koang, *Pratique des examens littéraires.* — P. Etienne Zi, *Pratique des examens militaires.* Ce dernier travail a mérité le prix Stanislas Julien à l'Académie des inscriptions.

[2] Krausse, *China in Decay, The Government.* — E. Young, *The Kingdom of the Yellow Robe.*

doivent guider. Les examens leur ont appris la morale de Confucius, celle de ses nombreux commentateurs. Le jeune mandarin sait par cœur les 300 règles de cérémonie, les 3,000 règles de conduite prescrites par les rites. C'est un mince bagage pour conduire les hommes. L'empire est entre les mains de lettrés incapables, le sort de millions d'êtres humains dépend d'eux, et en jetant un regard de profonde tristesse sur une semblable situation, il est impossible de ne pas reconnaître que la démocratie en Chine a achevé ce que le matérialisme avait trop bien commencé.

IV

Dans une étude précédente, je disais les richesses accumulées par la nature en Chine, l'endurance, la puissance de travail de ses habitants. On était en droït d'espérer que le contact avec l'Occident, la vue des progrès que l'on pouvait en attendre, l'aisance que ces progrès amenaient, frapperaient les Célestes et prépareraient la transformation, et par là le relèvement de cet immense empire. Il n'en est rien; les sociétés secrètes, cette plaie de la Chine, ne l'ont pas voulu, et les terribles événements que nous voyons entraînant la destruction, la ruine et la mort sont la réponse des Chinois aux Européens.

Les habitants de la Manchourie n'ont aucun rapport avec ceux du Thibet, les gens de Hunan avec ceux de Kunan; tous s'unissent cependant contre nous, et 400 millions d'hommes barbares, fanatiques, animés d'une haine intense, se lèvent des profondeurs de l'Orient pour égorger les diables étrangers, pour détruire le commerce étranger, pour effacer l'influence étrangère, pour repousser tout ce qui peut rappeler une civilisation odieuse. Le péril jaune est grave pour les moins clairvoyants. Il jette une lueur sinistre sur le siècle nouveau. Les gouvernements de l'Europe sauront-ils mieux diriger cette guerre nécessaire pour punir des crimes sans excuse, nécessaire pour maintenir le prestige de l'Europe, qu'ils n'ont su la prévenir. Sauront-ils oublier leurs haines, leurs rivalités nationales encore envenimées par une presse passionnée, ou laisseront-ils le feu gagner, l'incendie se propager, et la guerre blanche succéder à la guerre jaune?

Telle est la redoutable question qui se pose. Ce n'est plus seulement de la Chine qu'il s'agit; c'est de nous, livrés que nous sommes à l'inconnu, demain peut-être au chaos; c'est aux événements à la résoudre, pour le bonheur ou pour le malheur des générations qui entrent dans la vie.

Marquis DE NADAILLAC.

LA MARINE JAPONAISE

Nous avons exposé[1] le mouvement extraordinaire qui s'est produit en Angleterre en faveur de l'accroissement de la flotte.

Dans le même temps, le Japon, autre empire insulaire presque aux antipodes, se livrait au même entraînement, mais dans des conditions un peu différentes.

L'industrie japonaise n'a pas encore tué l'agriculture du pays. On voit, dans la campagne, de nombreux paysans occupés au repiquage du riz, ou labourant les rizières à l'aide de leurs charrues primitives que tirent des buffles à la peau noire.

En un mot, le Japon ne demande point sa subsistance au commerce. Quand il songea à construire une flotte de guerre, il avait d'abord le désir légitime de mettre ses côtes à l'abri d'une agression brutale. Depuis ses victoires sur la Chine, il a également la prétention de ne point rester spectateur passif, devant le partage de cet empire entre les puissances de l'Europe. Qui songerait à lui reprocher son impérialisme latent?

Dès le seizième siècle, les marins nippons jouissaient, dans tout l'Extrême-Orient, d'une grande renommée. Une partie de leurs jonques sillonnaient l'océan Pacifique; d'autres commerçaient avec l'Annam, le Siam et l'Inde.

Leurs courses aventureuses n'avaient pas toujours pour objet de pacifiques échanges, et, souvent, ces petits marins jaunes portèrent la guerre sur les rivages voisins. C'est ainsi que, débarqués en Corée (1592) pour la seconde fois, ils soumirent le pays. Mais leur domination ne jeta pas de profondes racines dans la presqu'île. Six ans plus tard, les Coréens, aidés par les Chinois, rejetèrent à la mer ces bandes remuantes et importunes.

L'influence japonaise rayonnait donc à l'extérieur, quand le Shogun Iyemitsu rendit une ordonnance qui, pendant deux siècles, isola cet empire du reste du monde.

Cette ordonnance draconienne interdisait, sous peine de mort, à

[1] *Correspondant* du 10 juillet 1900.

tout Japonais, de quitter l'archipel. Mais le souverain pensa que cette prescription resterait lettre morte, ou du moins n'aurait pas toute l'efficacité voulue, s'il se contentait d'apposer son sceau au bas du texte. Pour enlever à ses administrés tout moyen de donner un libre cours à leur humeur aventureuse, il ordonna la démolition des jonques qui dépassaient un tonnage déterminé, n'autorisant que les petites barques destinées au cabotage des îles. Les dimensions réduites de ces barques et leur genre de construction les rendaient impropres à toute traversée en haute mer.

Cet édit plongea le pays dans un état de somnolence maritime qui durerait peut-être encore sans un événement imprévu qui produisit l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel serein.

En 1853, une division américaine de quatre bâtiments, sous les ordres du commodore Perry, jeta l'ancre près de Yokohama.

Le pays, absolument sans défense, trembla. N'était-il pas à la merci de ces navires comme du premier venu qui se présenterait en force? Ce fut un trait de lumière pour le gouvernement.

De cette constatation à l'abolition de l'ordonnance de Yyemitsu, il n'y avait qu'un pas. Le Japon le franchit; d'où, une réaction qui contenait en germe le mouvement maritime actuel. Ce pays y fut porté par un élan irrésistible, en brûlant plusieurs étapes, sans subir le contre-coup des transformations successives : voile, vapeur, roues, hélice, cuirasse, grosse artillerie, tourelles, canons à tir rapide, électricité, machines à triple et quadruple expansion, chaudières à tubes d'eau..., etc.

Résumons-nous : après les tâtonnements préliminaires, le Japon sentit qu'il devait jouer un rôle important dans les mers qui baignent ses îles. Que trouvait-il dans son rayon d'action? D'un côté, la Chine, colosse aux pieds d'argile; de l'autre, les puissances européennes, toutes prêtes à en briser la base et à se partager les morceaux de ce colosse; mais, avec un désavantage immense sur le Japon, celui de posséder des bases d'opérations trop éloignées et leurs réservoirs d'hommes, à 3,000 lieues du théâtre probable de la guerre.

Ce petit peuple n'ignorait pas non plus quelle peine plusieurs de ces puissances avaient eue à s'entendre pour régler les misérables affaires de l'île de Crète, et il se demande aujourd'hui, avec quelque apparence de raison : S'entendront-elles mieux en Chine... après la répression des mouvements des Boxers?

Dans ces conditions, le Japon s'est donné pour règle de construire une flotte équivalente à celles que peuvent mettre en ligne les puissances européennes dans ces parages reculés. Outre le rôle considérable que peut jouer dans ces mers une flotte bien

organisée, le Japon comprit qu'une marine sérieuse serait pour l'empire du Mikado, comme pour l'Angleterre, la meilleure défense contre les surprises et contre l'invasion. Il le comprit si bien que le Parlement, au commencement de 1892, opéra des réductions sur les dépenses de tous les autres ministères et vota, en faveur de la marine, d'importants crédits destinés à l'accroissement de la puissance de la flotte.

Examinons d'abord le caractère des Japonais. Cet examen donnera des indications sur leur action future dans les mers de Chine.

Les Japonais, belliqueux et marins, ont beaucoup de rapports avec les Anglais et se plaisent à se nommer eux-mêmes les Anglais de l'Extrême-Orient. Il est certain que leur opiniâtreté, l'endurance dont ils ont fait preuve, les rapprochent des Anglo-Saxons.

Ils copient donc volontiers nos voisins d'outre-Manche, jusqu'à l'impérialisme, inclusivement. Depuis longtemps le gouvernement japonais leur a donné les moyens de copier les Européens d'après nature, en envoyant dans l'Occident *barbare* des jeunes gens qui s'imprègnent de l'esprit de nos lois et de nos institutions. Les uns suivent les cours de l'École de droit; d'autres, ceux de l'École des sciences politiques ou de l'École du génie maritime. La France, l'Allemagne et l'Angleterre ont le monopole de ces initiations.

Les Japonais ayant résolu de créer une marine puissante, remuèrent ciel et terre pour arriver à leurs fins. Tout d'abord le matériel fut l'objet des préoccupations du gouvernement, mais on ne tarda pas à découvrir que le personnel technique faisait défaut et que le manque d'officiers entravait le plan de réformes projeté. Car, si le soldat ne s'improvise pas, le marin s'improvise encore moins.

Le gouvernement expédia donc en Europe un grand nombre d'officiers pour y étudier les choses de la marine, comme d'autres y venaient étudier le droit, la médecine ou l'architecture navale. En même temps, le Japon engageait des officiers européens pour instruire le personnel resté dans le pays.

On cherchait, en effet, à tirer le meilleur parti des éléments indigènes; dès 1855, le gouvernement avait fondé la première école navale. Mais les trente-huit élèves que l'on y admit tout d'abord furent choisis dans la classe noble des *Samouraï*, et il ne semble pas que cette institution ait produit de merveilleux résultats.

Il fallait trouver mieux. De guerre lasse, le Japon demanda des instructeurs à l'Angleterre.

C'est surtout par le commandement, c'est-à-dire par les officiers et aussi par la discipline, que les Japonais sont supérieurs aux

Chinois. Certes, les équipages du Céleste Empire ont une apparence plus vigoureuse que ceux du Japon, car le Chinois du Nord est souvent de haute stature. Mais, aujourd'hui, la force individuelle, autrefois si nécessaire, ne joue plus, dans la guerre moderne, qu'un rôle effacé. Ce qu'on demandait jadis à la force musculaire, on le demande actuellement à la vapeur ou à l'électricité.

En résumé, ce qui frappe sur un navire de guerre japonais, c'est la propreté, l'ordre et la discipline qui y règnent. Les hommes sont habillés très convenablement, à l'américaine, c'est-à-dire presque avec élégance, qualité plus rare qu'on ne le pourrait supposer. Ils sont d'ailleurs beaucoup mieux entraînés que les Chinois au point de vue du combat; ils possèdent des armes supérieures et, par-dessus tout, ils ont plus de patriotisme, parce que leur pays a plus de cohésion que ce vaste empire chinois où les provinces présentent de si grandes dissemblances.

Le Japon, sans traditions maritimes, dépourvu de préjugés, a résolument tranché dans le vif pour résoudre un grand nombre de questions. Ainsi les officiers de la marine sont, en général, beaucoup plus jeunes que ceux de la nôtre; c'est le résultat de la loi sur les limites d'âge. Par exemple, les capitaines de vaisseau (grade correspondant à celui de colonel) qui, en France, sont retraités à soixante ans, le sont à cinquante-trois, dans la marine japonaise. L'écart est très sensible et il en est de même pour les autres grades.

Cette rapide esquisse donne des indications sur la valeur du personnel appelé en mettre en œuvre le matériel très perfectionné qui constitue la flotte japonaise.

La nécessité de posséder une marine de guerre une fois admise, les Japonais cherchèrent partout des modèles pour la construction de leur première flotte; car le Japon ne construisait plus de navires depuis deux siècles; par suite, point de règles ni de traditions.

Il fallut recourir aux étrangers.

L'empire du Soleil levant s'adressa aux Hollandais, que recommandait encore leur ancien titre de « rouliers des mers ». Il demanda à ce petit peuple des navires pour la défense des côtes, ainsi que les équipages nécessaires pour les manœuvrer. En cette circonstance, le Japon se montra, comme toujours, fort avisé : il empruntait ce personnel avec la secrète pensée de le remplacer, aussitôt que possible, par des nationaux.

Le premier bâtiment de guerre construit en Hollande arriva au Japon en 1857.

Ainsi le shogun achetait des navires à l'étranger; les *Samouraï* ne voulant pas rester en arrière, en firent autant pour défendre le littoral de leurs fiefs.

Pendant la révolution de 1868, ces escadrilles des vassaux vinrent grossir, par ordre, la marine gouvernementale, et elles rendirent d'éminents services, en amenant notamment la pacification de l'île d'Iezzo, qui mit fin au mouvement révolutionnaire.

C'est au mois de juin 1869 que remonte l'organisation du ministère de la guerre, véritable organe de la défense nationale, dont dépendaient la guerre et la marine, C'est donc à lui que revenaient l'installation des forces navales, la réparation des navires avariés, enfin l'élaboration d'un programme destiné à accroître la puissance de la flotte et à asseoir la marine sur une base définitive.

On commença, peut-être à la grande surprise des propriétaires, par rendre aux *Samouraï* les navires qui leur appartenaient.

Un peu plus tard (1875), le Japon commanda en Angleterre une frégate et deux corvettes cuirassées. C'était la première commande sérieuse que faisait cet empire.

Mais les navires, à eux seuls, ne constituent pas un établissement naval : il faut des ports renfermant des ateliers, des bassins, des approvisionnements. Le Japon le comprit et, dès 1871, il creusa un bassin près de Tokio. L'année suivante, le bassin d'Yokoska passa au ministère de la marine, et ce port lui-même reçut de grandes améliorations, auxquelles contribuèrent un groupe d'ingénieurs français.

En 1877, les trois bâtiments (*Riondjo*, *Nissin* et *Tsoukouba*) commandés en Angleterre se rendirent au Japon sous la conduite d'officiers japonais et avec un équipage entièrement composé de Japonais.

Dix ans plus tard, le Japon résolut de réorganiser sa flotte; mais l'exécution de ce projet n'était point simple, car l'état des finances de l'empire ne permettait d'attribuer à cette opération qu'une somme de 60 millions.

Ce fut un ingénieur français de très grand talent, M. Bertin, qui eut à résoudre ce difficile problème. Notre compatriote, hâtons-nous de le dire, s'en tira avec grand honneur. Il s'agissait de créer, à l'aide de cette somme relativement faible, un outil capable d'infliger un désastre à l'ennemi héréditaire, le Céleste Empire.

M. Bertin dessina des bâtiments d'un petit déplacement, mais pourvus néanmoins d'une protection suffisante contre les projectiles chinois, d'un prix peu élevé, et armés d'une artillerie très redoutable, en comparaison de celle de leurs adversaires éventuels.

Avant ces essais, la marine était impopulaire dans le pays, et le Parlement avait repoussé régulièrement toute demande de crédits destinée à assurer la réfection et, *a fortiori*, l'accroissement de l'établissement naval.

On avait bien élaboré des programmes pendant une vingtaine

d'années; mais le gouvernement avait toujours dû reculer devant l'opposition formelle des représentants du pays.

Avant la révolution, une Commission avait proposé la construction de 370 bâtiments de guerre, répartis en 15 escadres destinés à assurer la défense des côtes.

Ce plan ne reçut jamais même un commencement d'exécution.

En 1867, nouveau programme. Il s'agissait de construire 200 navires en vingt ans, à raison de 10 par an. Ce projet n'eut pas plus de suite que le précédent.

On était arrivé ainsi au programme de 1873, qui comprenait 70 navires, dont :

14 grands vaisseaux de 24 canons.

32 navires de moyenne grandeur, armés de 11 canons;

16 petits navires de 8 canons;

8 transports de 8 canons.

Ces bâtiments étaient destinés à la défense des côtes et pourtant le projet n'eut aucune suite. En 1881, apparition d'un nouveau programme plus modeste et surtout plus exécutable, en ce sens que les crédits à demander se répartissaient sur vingt ans.

Il s'agissait de construire 60 navires dans cet intervalle; mais ce programme n'eut pas plus de succès que le précédent; et dès l'année suivante (1882) il se transforma en 48 navires à construire en huit ans. Le projet comportait plusieurs types, dont un certain nombre devaient être commandés aux chantiers de l'étranger.

En 1891, arriva de France le croiseur *Itsukushima*[1] et, dès l'année suivante, on présenta au Parlement un projet plus modeste encore que les précédents :

2 cuirassés, 1 croiseur de 1re classe, 1 éclaireur.

La Chambre ne vota point ce programme et, d'ailleurs, la marine restait impopulaire dans le pays.

Mais la grande victoire que l'amiral Ito remporta sur l'escadre chinoise à l'embouchure du Yalu (1894) changea le cours des idées. Le public japonais ouvrit enfin les yeux; cette gloire peu attendue provoqua dans tout l'archipel un grand mouvement en faveur de la marine. Il se forma un groupe nombreux qui admit comme une véritable nécessité la création d'une flotte moderne et de l'outillage nécessaire pour le mettre en œuvre.

Ce mouvement, d'ailleurs, ne fut pas spontané; car, avant Yalu, l'empereur avait déclaré, dans un manifeste, que la défense des côtes et l'augmentation de la flotte s'imposaient. Il ne se contentait pas de faire cette constatation; passant aux voies et moyens, le mikado proposait des procédés susceptibles de réaliser ces desi-

[1] Construit d'après les plans de M. Bertin.

derata et il s'inscrivait lui-même en tête d'une liste, pour une contribution personnelle de 825,000 francs par an. Il proposait en outre de prélever une retenue de 10 pour 100 sur les appointements des officiers et fonctionnaires, le total devant être uniquement affecté aux constructions neuves.

La recette annuelle dépassait un peu 5 millions de francs; et, le parlement ayant admis ces propositions, la construction d'unités nouvelles commença.

Le Japon ne se contenta pas de mettre sur les chantiers de nouveaux bâtiments destinés à accroître la puissance de sa flotte; il résolut aussi de mettre ses côtes en état de défense. Puis, on créa dans les ports des ateliers, on creusa des bassins, on agrandit les cales de construction. L'ingénieur du génie maritime français, M. Bertin, prit la plus grande part à ces créations nouvelles. Il fit construire un grand nombre de navires et donna à l'arsenal de Yokoska une organisation solide, en rapport avec les besoins de la nouvelle marine japonaise.

Sur quelles bases allait-elle être établie? Il s'agissait d'abord de s'entendre sur le principe et d'opter entre deux écoles en présence. L'une, représentée par l'amiral Ito et les officiers de l'escadre, et fidèle aux idées de M. l'ingénieur Bertin, préférait des navires maniables de 8,000 tonneaux environ. L'autre, ayant à sa tête le ministre de la marine, poussée par les ingénieurs et le parti anglais, réclamait des navires de 15,000 tonnes.

Les opinions variaient, comme on le voit, du simple au double. Chacun des partis s'efforçait de faire valoir des arguments en faveur du type qu'il préconisait. Valait-il mieux posséder un plus grand nombre de navires de moyenne puissance, qu'un nombre moins considérable de bâtiments plus forts et plus dispendieux?

La question n'est encore résolue par aucune puissance à l'heure actuelle; mais, en tout cas, le Japon se déclara en faveur des cuirassés géants de 15,000 tonneaux.

Ce choix entre les deux partis avait une portée plus haute que celle du tonnage. Il s'agissait, pour ainsi dire, de choisir entre la construction française et la construction anglaise. La flotte japonaise se rattachait, en effet, à deux écoles d'architecture européenne. Le gouvernement de ce pays s'était d'abord adressé exclusivement à la France pour la construction de ses navires; puis il s'était tourné vers l'Angleterre.

Nos voisins d'outre-Manche avaient donc fini par triompher, mais d'une manière très loyale, en mettant à profit les campagnes que faisaient les journaux français contre la marine française et les constructeurs français, en général.

On annonçait en même temps que le Japon avait l'intention de construire une flotte de 200,000 tonnes, afin de la rendre équivalente aux forces navales de l'Angleterre, de la Russie, de la France, de l'Allemagne et des Etats-Unis dans les mers d'Extrême-Orient.

En somme, le programme du gouvernement comportait :

4 cuirassés du type *Majestic* (15,000 tonnes et 17,5 nœuds).

4 croiseurs de 1re classe, type *Edgar* (7,500 tonneaux et 20 nœuds).

3 croiseurs de 2e classe, type *Yoshino* agrandi (4,850 tonneaux et 22 nœuds).

2 croiseurs de 3e classe, de 3,200 tonneaux.

3 croiseurs-torpilleurs (1,200 tonneaux et 21 nœuds).

1 transport de torpilles, type *Vulcan* (6,750 tonneaux et 20 nœuds).

11 destroyers (250 tonneaux, 30 nœuds).

23 torpilleurs de 1re classe (120 tonneaux, 24 nœuds).

31 torpilleurs de 2e classe (80 tonneaux, 22 nœuds).

35 torpilleurs de 3e classe (54 tonneaux).

6 torpilleurs embarcables (11,5 tonnes).

La dépense totale atteignait, en chiffres ronds, 586 millions de francs, à dépenser en 10 annuités, de 1896 à 1906.

La plupart de ces bâtiments ont été commandés à l'étranger, de façon à ne pas surcharger les chantiers de construction.

En Angleterre : 3 cuirassés de 1er rang; 3 croiseurs cuirassés; 1 croiseur de 2e classe; 8 contre-torpilleurs.

En France : 1 croiseur cuirassé; 2 torpilleurs.

En Allemagne : 1 croiseur cuirassé; 2 torpilleurs.

Aux Etats-Unis : 2 croiseurs de 2e classe.

Enfin, 10 torpilleurs de 87 tonnes, dans les mêmes pays.

L'exécution de ce programme, menée avec beaucoup de vigueur, sera terminée, selon les prévisions, en 1904. Le Japon possédera alors une flotte importante, composée des éléments suivants :

6 cuirassés d'escadre (12,000 à 15,000 tonnes, 18 nœuds);

11 croiseurs cuirassés (9,750 tonnes, 21 à 22 nœuds);

15 croiseurs protégés (1,350 à 7,500 tonnes, 17 à 23 nœuds);

15 contre-torpilleurs (300 tonnes, 31 nœuds);

64 torpilleurs.

Plus, une vingtaine de canonnières, un certain nombre de garde-côtes et des bâtiments-écoles.

Comme cette marine est toute récente, elle ne possède pas de non-valeur et l'on peut dire que les divers types de bâtiments qui la composent réunissent les derniers progrès de l'architecture navale, de la protection et de l'artillerie.

Il convient aussi de remarquer que le caractère de cette flotte a complètement changé depuis cinq ans. Ce caractère, purement défensif d'abord, est devenu offensif, avec les cuirassés de 15,000 tonnes; et, sans doute, les Japonais ne sont pas loin d'admettre la maxime de leurs amis et de leurs modèles : « La meilleure défensive est encore l'offensive. »

Tout en élaborant les programmes de construction qui devaient donner au Japon une flotte militaire de premier ordre, le gouvernement songeait à la marine marchande. Il savait fort bien que les équipages des vapeurs du commerce constituent une partie de la réserve des navires de guerre et que ces vapeurs eux-mêmes serviront, pendant une lutte, de croiseurs auxiliaires, ravitailleurs de charbon et transports-hôpitaux.

Donc, en 1896, à mesure que l'on mettait sur les chantiers les nouveaux bâtiments de combat, on donna à la marine du commerce une impulsion notable, en commençant naturellement par les grandes lignes, celles-ci ayant des navires plus rapides et de plus fort tonnage.

On adopta les dispositions suivantes : la ligne d'Europe sera désormais desservie par 12 vapeurs au lieu de 6, avec un départ tous les quinze jours. Chacun de ces navires aura 5,800 tonnes et filera 14 nœuds.

La ligne d'Amérique recevra la même organisation; les départs auront lieu tous les quinze jours de Hong-kong et les paquebots passeront par le Japon.

Enfin, la ligne d'Australie aura aussi un départ tous les quinze jours.

L'Etat accorde des subventions aux navires qui réunissent des conditions déterminées, sous le rapport de la construction et de l'armement.

Au fur et à mesure du développement de sa flotte, le Japon sentit le besoin de créer de nouveaux ports.

Un décret de 1889 a partagé l'empire en cinq arrondissements maritimes, ayant chacun pour chef-lieu un grand port de guerre.

Voici ces ports (dont deux sont encore en formation) :

D'abord, Yokoska, arsenal principal, aux environs de Tokio, fondé en 1866 par un Français, M. Verny. Les ateliers prendront, à bref délai, une importance considérable, qui permettra d'usiner les plus grosses pièces et d'exécuter toute sorte de réparations.

Yokoska possède déjà cinq cales de construction de dimensions diverses; il a 3 bassins de radoub et il en aura bientôt 4. Celui que l'on creuse actuellement pourra recevoir des cuirassés de 15,000 tonnes.

Mais le site où est placé cet arsenal l'empêchera de prendre un grand développement. Yokoska aura bientôt atteint son maximum comme étendue.

L'impulsion donnée par M. Bertin à l'amélioration de cet arsenal se fait encore sentir aujourd'hui, bien que le Japon vole de ses propres ailes et qu'il ait congédié tous les Européens appelés, dès le principe, pour servir d'instructeurs ou de conseils.

Yokoska sera prochainement en mesure de construire un cuirassé de 15,000 tonnes. Cette simple remarque indique l'importance de l'établissement et les ressources dont il ne tardera pas à disposer.

Mais il lui faut encore aujourd'hui demander à l'étranger toutes les matières premières, et il s'écoule environ sept mois entre le moment de la commande et celui de l'arrivée des matériaux. Dans le cas d'un bâtiment en construction, les délais de réception, la nécessité où l'on se trouve parfois de rebuter le matériel présenté en recette, causent aux Japonais de véritables embarras. De la sorte, il leur faut six ou sept ans pour exécuter ce que l'on fait en Angleterre en trente mois.

Sasebo, dans l'île de Kiou-Siou, près de Nangasaki, est surtout un arsenal de réparations. On y trouve un bassin capable de recevoir les plus grands croiseurs, et des mines de charbon sont en exploitation dans son voisinage. Enfin, Sasebo est le centre d'une défense mobile.

Maïzourou, sur la mer intérieure, dans la baie d'Amarubé, n'a été commencé qu'en 1897. Sa situation, voisine de Vladivostok, lui donne une véritable importance stratégique. On y érige en ce moment des fortifications sérieuses, et si le programme arrêté ne subit aucun retard, les travaux prendront fin en 1902.

Ominato, situé tout à fait au nord de l'archipel, sera, comme Yokoska, un arsenal de construction; mais il n'est encore qu'à l'état de projet.

Enfin, l'arsenal de Kouré, ouvert depuis 1896, possède trois cales de construction et deux bassins. Il renferme des ateliers d'artillerie qui ont reçu leur outillage de l'usine d'Armstrong. On y fabrique les pièces de 152 millimètres et au dessous. On n'a pu encore construire un grand cuirassé dans ces arsenaux, et le Japon s'est décidé à commander en Angleterre les quatre cuirassés d'escadre de 15,000 tonnes dont la flotte sera bientôt pourvue.

On a vu plus haut que le souci de la défense du littoral perçait dans tous les programmes de construction.

Les Japonais, en effet, soucieux d'abord de soustraire leur territoire à l'invasion, portèrent, dès le principe, leur attention et une

partie de leurs ressources sur la défense des côtes. A ce propos, quelques patriotes réclamèrent la défense, pour ainsi dire, de chaque point. Or, aucun budget ne pourrait suffire à une semblable tâche. C'est comme si les Norvégiens voulaient défendre tous les *fjords* de leur littoral si découpé. Il a donc fallu, comme partout, se résigner à procéder par sélection et choisir les points particulièrement exposés, les villes importantes, etc., puis, construire des chemins de fer pour relier ces divers points et mettre en chantier une flotte nombreuse. Naturellement, le Japon a cherché surtout à défendre l'accès de la mer intérieure, et il y est parvenu d'une façon efficace. N'est-il pas évident qu'il faut, avant tout, interdire à l'ennemi l'accès de ce lac compris entre la côte coréenne et l'archipel du Japon?

En résumé, depuis 1889, le Japon s'occupe sérieusement de défendre le golfe de Tokio, les arsenaux et les détroits qui conduisent à la mer intérieure. Les défenses consistent en batteries de côtes, barrages de torpilles et réunion de groupes de bateaux torpilleurs en certains points déterminés. Ce sont autant de moyens destinés à défendre les abords immédiats de la côte, à arrêter une force navale ennemie, pour donner à l'escadre japonaise le temps de venir concourir à repousser une attaque sur le point menacé.

La bataille navale du Yalu, gagnée par l'amiral japonais Ito, sur l'escadre chinoise, a marqué un des *tournants* de l'histoire navale du Japon. Elle a fourni des enseignements importants non seulement pour la flotte du Japon, mais pour l'architecture navale en général.

A ces titres divers, ce combat mérite de retenir un instant notre attention.

C'est le 17 septembre 1894 qu'eut lieu l'engagement des deux forces navales.

L'amiral chinois Ting venait de débarquer un corps de troupes à l'embouchure du Yalu, quand d'énormes panaches de fumée s'élevant à l'horizon annoncèrent l'approche de l'escadre japonaise.

Dès le commencement de l'action, le caractère des deux chefs, ce facteur si important de la victoire, se révèle. L'amiral Ito a formé une seule ligne, dont la tête est occupée par la plus rapide de ses divisions.

Aucune fluctuation dans cette ligne; on y devine la décision du chef, son audace, sa confiance en lui-même, l'ardeur qu'il met à la poursuite d'un ennemi qui, loin d'avoir recherché la bataille, s'est empressé, depuis le commencement de la guerre, de se renfermer dans ses ports.

L'amiral Ting, au contraire, rallie ses navires en hâte en demi-lune,

convexe par rapport à l'ennemi, et il ouvre le feu à 5,000 mètres. Mais, dans ce combat d'artillerie, les Chinois, inférieurs en vitesse, ne devaient pas avoir le dernier mot. Plusieurs de leurs navires coulèrent, d'autres furent incendiés et, bientôt, de l'escadre chinoise, égale en nombre à l'escadre japonaise, il ne resta plus que deux cuirassés.

Ces deux bâtiments résistèrent à tous les coups, et l'amiral Ito les laissa sur le champ de bataille.

Pendant deux mortelles heures, ils essuyèrent le feu de sept navires japonais : ni les machines, ni les appareils à gouverner n'éprouvèrent d'avarie. En revanche, les superstructions, cheminées, mâts militaires étaient troués comme des écumoires. Après le combat, on releva sur les cuirasses des bâtiments chinois 120 empreintes de projectiles : pas un seul n'avait pénétré à l'intérieur.

On conclut à la supériorité des cuirassés sur les croiseurs. Les Chinois, d'ailleurs, avaient une grande confiance dans l'épaisseur de leurs cuirasses. Car, pendant le combat, qui finit faute de munitions, un officier chinois, d'un de ces bâtiments, s'occupait à faire de la photographie.

Voici quelques-uns des incidents du combat, incidents peu connus, qui ont eu une influence considérable sur l'architecture navale et l'artillerie.

A bord d'un navire japonais, un obus, éclatant dans le poste des blessés, tua les deux médecins occupés à panser des malades, et un grand nombre de blessés. Un autre obus, éclatant sur le pont, mit 50 hommes hors de combat.

Deux obus chinois de gros calibre, tombant coup sur coup sur le *Matsushima*, tuèrent ou blessèrent 120 hommes.

Malheureusement, les Chinois n'avaient que peu de *véritables* projectiles. Un obus de 12 pouces Krupp, qui pénétra dans l'intérieur du *Matsushima*, se brisa contre la cuirasse de la tourelle arrière, et l'on découvrit que cet obus était rempli de *ciment*. Cette constatation en dit long au sujet des concussions mandarines : l'explosif qui devait remplir ce projectile, avait certainement été payé par le gouvernement chinois.

Deux croiseurs *protégés* (munis d'un pont cuirassé) ont été coulés par le feu de l'artillerie japonaise. Le pont cuirassé n'offre donc qu'une protection aléatoire.

Le chapitre des incendies est long : les obus en ont allumé 8, à bord du *Chen-Yuen*, et 8 bâtiments chinois sur 12 ont dû combattre des incendies sérieux pendant l'action.

Les torpilles n'ont joué, à cette bataille du Yalu, qu'un rôle très

effacé. Les bâtiments n'ont point fait usage de cette arme, et, d'autre part, un torpilleur a lancé deux ou trois torpilles contre un navire japonais, mais sans résultat, bien que la distance fût petite.

Du reste, l'amiral japonais, qui avait une artillerie supérieure à celle de l'ennemi, s'efforça de demeurer hors de la portée des torpilles, afin de lutter seulement à coups de canon.

Un seul navire japonais employait de la poudre sans fumée; les autres n'avaient que de la poudre ordinaire, de telle sorte que la fumée enveloppait le champ de bataille de ses volutes impénétrables.

Au point de vue spécial de l'artillerie, il convient de remarquer que les Japonais avaient soixante et onze pièces de calibre moyen à tir rapide; les Chinois en étaient dépourvus; ils ne possédaient, en fait de canons à tir rapide, que de toutes petites pièces, incapables de produire aucun résultat, à la distance que les Japonais avaient choisie et qu'ils maintenaient, grâce à la supériorité de leur vitesse sur celle de l'adversaire.

En résumé, le nombre des navires était à peu près le même de chaque côté, mais ces navires offraient de grandes différences sous le rapport de leurs qualités. Les Japonais étaient supérieurs en puissance offensive et en vitesse; les Chinois l'emportaient par la puissance défensive, mais ils étaient de beaucoup inférieurs aux Japonais sous le rapport du personnel.

Or c'est plutôt le personnel qu'un matériel perfectionné qui remporte la victoire.

On tira de la bataille du Yalu beaucoup de conclusions, trop de conclusions peut-être. Néanmoins, on ne saurait le nier, quelques-unes d'entre elles s'imposent d'une façon absolue. Celles-ci, par exemple :

La cuirasse est un élément indispensable à opposer aux projectiles des canons à tir rapide. Il faut donc abriter tout organe important sous une armure d'épaisseur suffisante.

Il y a lieu de supprimer ou, au moins, de réduire au minimum les passerelles, superstructures et mâts militaires.

Il faut également supprimer totalement le bois dans la construction des navires de guerre.

Les Japonais tirèrent de cette bataille mémorable cette conclusion, qui eut une grande influence sur leur programme de la flotte : il faut construire des cuirassés. Et ils commandèrent aux chantiers anglais quatre cuirassés d'escadre de 15,000 tonnes, du type *Majestic*, navire le plus puissant de la marine anglaise.

Il suffit, pour comprendre l'étendue du désastre chinois, de

jeter les yeux sur le tableau suivant qui indique les noms et le tonnage des navires perdus pendant la guerre sino-japonaise :

	Tonnage.	
Chen-Yuen. . . .	7,400	Pris par les Japonais.
Ting-Yuen. . . .	7,400	Coulé par des torpilles.
Laï-Yuen. . . .	2,900	*Id.*
King-Yuen. . . .	2,900	Coulé par l'artillerie au Yalu.
Ching-Yuen . . .	2,300	Coulé par les projectiles d'un fort de Weï-haï-Weï.
Chik-Yuen. . . .	2,300	Coulé par l'artillerie au combat du Yalu.
Isi-Yuen	2,300	
Chao-Jung. . . .	1,350	Incendié au combat du Yalu.
Yang-Weï. . . .	1,350	*Id.*
Kouang-Chia. . .	1,300	Perdu après le combat du Yalu, en se rendant à Port-Arthur.
Weï-Yuen. . . .	1,300	Coulé par une torpille automobile.
Ping-Yuen. . . .	2,000	Pris par les Japonais.
Kouang-Ping. . .	1,000	*Id.*
Kouang-Yi. . . .	1,000	Naufragé.

Le développement extra-rapide du Japon comme puissance maritime est digne d'exciter plus que notre surprise, presque notre admiration; car ses navires peuvent soutenir la comparaison avec les unités de combat les plus modernes et les mieux armées.

Ce pays est donc arrivé, d'un seul coup, au rang de grande puissance maritime. En ce qui concerne les événements dont l'Extrême-Orient deviendra tôt ou tard le théâtre, cette flotte sera d'autant plus redoutable que le Japon possède des bases d'opérations et un réservoir d'hommes très rapprochés du champ de bataille.

C'est là un facteur considérable qui ajoute à l'importance de cette jeune marine dans ces mers reculées.

Très prochainement, le Japon pourra mettre en ligne une force navale équivalente à notre escadre de la Méditerranée. Or, en principe, il faut bien admettre que les puissances européennes conserveront sur leurs côtes un grand nombre de leurs cuirassés.

La puissance maritime japonaise n'en deviendra que plus redoutable.

Dans ces conditions, serait-il sage, serait-il prudent de laisser pour ainsi dire carte blanche à ce jeune empire, pour faire la police de la Chine et rétablir l'ordre si profondément troublé dans ce vaste pays?

***

LE BIEN DE FAMILLE

I. — Le Prolétariat.

Il est d'expérience que les hommes qui n'ont ni feu ni lieu, ni attache à la profession, ni lien au sol, arrivent plus facilement que d'autres à n'avoir ni foi ni loi. Ils errent au hasard de par le monde, victimes de la loi de l'offre et de la demande, et ils affluent fatalement dans les grands centres où les attendent les désillusions et les désespoirs.

Et le nombre de ces hommes, qu'on appelle prolétaires, augmente de jour en jour. Il n'y avait jadis, et seulement dans quelques coins de la France, que les prolétaires de la grande industrie. Le développement des exploitations agricoles et l'emploi des machines multiplient sous nos yeux les prolétaires ruraux. La transformation de la paie du matelot, qui résulte de la substitution du salaire fixe à la part de pêche, amènera le prolétariat maritime. Peut-être que demain les anciens petits commerçants, devenus simples employés des grands magasins, fourniront les prolétaires du commerce, en attendant que les salariés de cet employeur d'hommes qu'on appelle l'Etat, trouvant eux-mêmes dans l'instabilité ou l'insécurité de leur situation des motifs de mécontentement, ajoutent à cette armée grandissante un contingent de fonctionnaires.

Deux moyens s'offrent pour combattre le prolétariat :

Le premier, c'est l'organisation syndicale. Elle rattache l'ouvrier à sa profession, en lui donnant avec ses camarades d'atelier une véritable communauté d'intérêts, d'action et de sentiments. Détruite en 1791, l'association ouvrière se reconstitue enfin sous nos yeux, grâce à la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. On n'a d'abord vu dans cette loi qu'une satisfaction platonique accordée à quelques agitateurs, ou qu'un moyen de résistance à la suprématie patronale. Elle est toute autre chose : l'expérience l'a bien démontré et le démontrera de plus en plus. Elle est pour l'ouvrier la meilleure défense contre l'isolement, le plus utile facteur de

son relèvement moral et de son progrès économique. Le syndicat, compris et organisé comme il doit l'être, procurera à ses membres tous les avantages de l'union : c'est-à-dire la force dans les revendications justes, l'assistance mutuelle en cas de chômage, de maladie et de vieillesse, l'apprentissage, la justice corporative, la représentation professionnelle. Il donnera au travail honneur et sécurité et par là même, je le répète, il sera un premier moyen d'arrêter les ravages économiques et moraux occasionnés par le prolétariat.

Le second moyen, c'est la bonne organisation de la famille. Rattacher l'ouvrier à son métier, c'est fort bien. Mais l'homme n'appartient pas uniquement ni constamment au métier. Toute sa vie n'est pas là. Avant que ses forces soient suffisamment développées pour produire et après qu'elles sont trop usées pour qu'il continue de produire, il est quelque chose : il n'est pas ouvrier, soit; mais il est un être humain, il est femme, enfant, vieillard. Il appartient à un groupement autre que celui du métier; il appartient à une société à laquelle l'attachent d'autres liens que ceux de la communauté du travail, les liens sacrés du sang et les liens du cœur.

En réalité, l'homme n'est pas fait pour vivre seul. La sphère où il se meut, où il naît et meurt, c'est la famille. Elle est l'unité sociale par excellence. Herbert Spencer l'appelle la cellule vivante de toute société. Sans elle tout se désagrège, et aucun organisme civil ou politique ne peut durer. La famille perpétue la race, fait l'éducation des enfants, abrite les vieillards, soigne les malades et les infirmes. Elle est l'association naturelle, fondamentale, indispensable, qui doit être protégée et garantie, parce que, où elle manque, il faut multiplier à l'infini les asiles, les orphelinats, les hôpitaux, les hospices. Et en les multipliant à l'infini, on ne fait que dresser des contreforts branlants où personne ne se sent heureux et joyeux comme on l'est chez soi, comme on l'est dans un foyer!

Or, si la Révolution a eu tort de supprimer radicalement l'association ouvrière, elle a eu tort, et encore bien plus, de légiférer sans tenir compte de la famllle. Elle a établi un régime des biens qui n'a nullement pour but de servir la famille, et dont plusieurs dispositions tendent au contraire à sa destruction, à son émiettement, à son affaiblissement. L'école de M. Le Play a mis en évidence quelques-unes de ces conséquences funestes de notre code. Mais avant lui, Auguste Comte avait signalé le principe mauvais qui était la cause de ces applications dangereuses.

Remontant à la source de notre législation contemporaine, il signalait en quelques phrases serrées comme des formules, et

malheureusement trop algébriques, comme tout ce qui sortait de son puissant cerveau, le vice radical de la sociologie révolutionnaire : elle est destructive, mais pas constructive. Elle suffit pour signaler et combattre des abus, elle ne suffit pas pour édifier un ordre nouveau. Avant les admirables travaux de Taine qui n'ont été qu'une démonstration savante et détaillée de tout ce qu'il avait pressenti, Comte écrivait :

« Destiné à manifester une irrévocable renonciation au régime ancien, mais sans pouvoir aucunement indiquer la nature de l'état final, la portée négative de la Révolution se résume tout entière dans une devise profondément contradictoire : *Liberté*, *Egalité*, et cette devise repoussait toute organisation réelle.

« Car un libre essor développe nécessairement les différences quelconques, surtout mentales et morales; en sorte que pour maintenir le niveau il faut toujours comprimer l'évolution. »

Si la liberté aboutit nécessairement à l'inégalité, il faut une autre formule pour diriger les esprits vers un avenir social positif, et Comte proposait celle-ci : *Ordre et Progrès.*

« Il faut concilier le besoin du perfectionnement avec les conditions nécessaires de la conservation. »

Appliquant cette règle à la famille, Auguste Comte disait :

« Que l'on se place au point de vue moral ou au point de vue politique, il faut que l'on conçoive la famille comme l'élément immédiat de la société, ou, ce qui est équivalent, comme l'association la moins étendue et la plus spontanée.

« Car la décomposition de l'humanité en individus proprement dits ne constitue qu'une analyse anarchique.

« Elle est aussi vicieuse en sociologie que le serait en biologie la décomposition chimique de l'individu lui-même en molécules irréductibles dont la séparation n'a jamais lieu pendant la vie.

« Une société n'est pas plus décomposable en individus qu'une surface géométrique ne l'est en lignes ou une ligne en points.

« L'efficacité morale de la vie domestique consiste à former la seule transition naturelle qui puisse habituellement nous dégager de la pure personnalité pour nous élever graduellement jusqu'à la vraie sociabilité.

« Elle développe parmi ses membres les deux relations fondamentales : la continuité et la solidarité; la première qui attache le présent au passé, l'inférieur au supérieur, le père à l'enfant; la seconde qui unit les égaux entre eux et crée la vraie fraternité. »

Ces considérations, d'ordre tout à fait spéculatif, aboutissent à une conclusion :

« Si l'existence politique repose d'abord sur l'existence domes-

tique, celle-ci finit par trouver dans l'autre la principale source de son perfectionnement et la meilleure garantie de sa consolidation. »

En est-il ainsi de nos jours, et dans notre société française en particulier en est-il ainsi? Peut-on dire que les lois, que le régime fiscal, que le fonctionnement administratif, que les doctrines économiques favorisent et raffermissent la famille?

D'une manière générale, nous ne le croyons pas. Et à nous en tenir au point spécial du régime économique, de la répartition et de la distribution des biens, de l'organisation de la propriété, nous croyons au contraire que tout est subordonné à la libre circulation, au développement indéfini, à l'affranchissement de tout lien vis-à-vis de la famille, et que, par conséquent, la propriété est considérée comme une chose individuelle, sans aucun devoir social. Est-il étonnant, dès lors, qu'on lui ait refusé tout droit?

Il est temps, si on veut la sauver du discrédit et de la critique, de lui rendre sa destination primitive, sa mission sociale qui est, à n'en pas douter, de protéger la famille.

Alors se pose la question de la petite propriété, ou plutôt de la propriété familiale, et, tranchons le mot, du bien de famille.

§ I. — Le bien de famille en général.

On commence, dans les rangs les plus opposés, à comprendre et à mettre en relief cette mission morale et ce rôle tutélaire de la propriété à l'égard de la famille.

Dans le mémorable débat auquel a donné lieu l'interpellation de M. Jaurès sur la crise agricole, M. Deschanel, aujourd'hui président de la Chambre des députés, s'exprimait en ces termes :

« Si les toutes petites cotes, les cotes minuscules ne tiennent pas beaucoup de place sur la carte, *elles en tiennent une très grande* dans notre état économique *et social.* La force productive de tous ces petits propriétaires est doublée par ce seul fait qu'ils travaillent pour leur compte et sur leur terre ».

M. Deville, répondant à M. Deschanel au nom du groupe socialiste, arrivait néanmoins à des conclusions identiques et tout à fait favorables à la petite propriété :

« Toutes les réformes qui aboutiront à ce résultat de protéger réellement la petite propriété, d'alléger ses charges, de la rendre apte à assurer à elle seule la vie de famille qui la fait valoir, toutes ces réformes, si minimes qu'elles soient, et quels qu'en soient les promoteurs, nous compteront au nombre de leurs partisans. »

Et, dans le cours de ses développements, l'orateur avait indiqué

ce qu'il entend par la petite propriété, et ce qui distingue la petite propriété de la propriété capitaliste :

« La petite propriété, c'est celle qui n'échappe point à l'action de la famille qui la possède, qui comporte toujours cette action effective et immédiate, et qui n'est pas encore une propriété véritablement capitaliste, c'est-à-dire tirant sa valeur de l'exploitation du travail des autres; le seul but qu'il lui soit possible d'atteindre est l'entretien plus ou moins confortable de la famille et non une multiplication de moyens d'exploitation, une accumulation de capitaux. »

Voilà donc indiquée nettement comme respectable en elle-même, et respectable aux yeux mêmes des socialistes, la petite propriété, celle que nous appelons bien de famille; celle qui est exploitée par la famille et pour elle; qui reste, par usage et par destination, vouée à son service.

Dans toutes les controverses entre économistes plus ou moins libéraux d'une part, et socialistes plus ou moins autoritaires de l'autre, il y a donc un terrain d'entente, une sorte de patrimoine humain que tous s'accordent à proclamer légitime, intangible et sacré : c'est le bien de famille. Sous cette forme, la propriété individuelle échappe à la critique destructive; sous cette forme, il importe de la propager et de la conserver.

On conserve la petite propriété en la protégeant contre le fisc, contre la saisie, contre le partage forcé en nature.

On la propage en facilitant son acquisition par des sociétés de crédit, par des dégrèvements d'impôts de mutation, par des prêts d'argent.

Dans l'un et dans l'autre but, à l'étranger comme en France, l'initiative privée et la législation publique ont fait de louables efforts, guidés par l'opinion, appuyés par elle.

L'exemple le plus cité est celui du *homestead* américain.

Voici en quels termes éloquents M. Léveillé, professeur de droit à la Faculté de Paris, ancien député, le signalait à l'admiration et à l'imitation de la France, dans son projet de loi de 1895.

« L'Américain du Nord, qui veut assurer l'avenir des siens, choisit un bien déterminé d'une étendue et d'une valeur modestes, dont le maximum est fixé par la loi particulière de chaque Etat. Il s'y est installé : il exploite et il améliore l'enclos étroit qui entoure sa maison. Cet immeuble est, dès lors, placé sous un régime spécial. Il peut être aliéné par le nouveau propriétaire, mais il ne peut plus être saisi contre sa volonté.

« La jeune famille a désormais trouvé son nid qui abritera plus tard, comme dans un asile inviolable, la veuve et les enfants

mineurs. La prévoyance du père, intelligemment secondée par le législateur, garantit ainsi le sort de toute la couvée. L'institution américaine prémunit le groupe familial tout entier contre les désastres possibles : elle est la dot du ménage qui se fonde; elle est la protection des berceaux futurs.

« La pratique du *homestead* n'a pas que des effets privés, elle a des effets publics. Elle multiplie dans un pays la classe des petits propriétaires; elle leur procure le pain de chaque jour; elle leur donne, avec une situation indépendante, la dignité de la vie.

« Si nous introduisons le *homestead* en France, nos paysans et nos ouvriers, en vivant plus souvent sous leur propre toit et au milieu des leurs, apprendraient à connaître autrement que d'une façon théorique, et par conséquent ils apprendraient à respecter davantage ces deux institutions qui sont les colonnes de notre ordre social : la propriété, fruit légitime du travail et de l'épargne, et l'héritage qui, reliant intimement le père aux fils, est bien la première, la plus profonde et la plus sainte des solidarités humaines. »

Des institutions analogues à celle du *homestead* sont établies ou réclamées dans divers pays d'Europe, et notamment en Allemagne, en Russie, en Italie.

En Allemagne, sous le nom de *Heimstatt*, on tend à la création d'une catégorie spéciale de biens ruraux que leurs propriétaires ne pourraient grever au delà de la moitié de la valeur du revenu.

Il faut noter, en particulier, la loi du 22 juin 1874, accordée par le gouvernement prussien aux paysans du Hanovre.

Le domaine aggloméré, c'est-à-dire le domaine cultivé par la famille, lui fournissant les ressources dont elle a besoin et étant en quelque sorte la base de sa vie, le *Bauerhof* est reconnu comme devant bénéficier d'un droit de transmission spéciale. Le *Bauerhof* doit être inscrit au cadastre pour un revenu d'au moins 75 marcs.

Les terres au-dessous de ce revenu ne sont pas considérées comme pouvant fournir une exploitation distincte et nourrir une famille. Elles sont, ainsi que les parcelles détachées, soumises au droit civil commun.

Le chef de famille qui veut bénéficier de la loi de 1874, doit faire inscrire son bien au *Hofrolle*, et tout en conservant toujours le droit de le faire rayer et de l'inscrire à nouveau. Si à sa mort, le domaine figure au *Hofrolle*, il bénéficie des avantages de la loi.

Il peut alors (le père de famille) désigner son héritier, choisir le plus capable. Cet héritier succède à l'intégralité du domaine et ne doit plus à ses frères et sœurs que des légitimes en argent.

Les légitimes elles-mêmes sont évaluées d'après des bases spé-

ciales : le revenu annuel moyen, déduction faite de toutes charges et dettes et multiplié par vingt.

Le *Hofrecht* et les *Rentengueter*, déjà établis dans diverses régions de l'Allemagne, sauvegardent les domaines au point de vue de la transmission intégrale.

En Russie, le Conseil de l'empire a voté un projet de loi qui empêche les paysans d'aliéner et d'hypothéquer leurs biens et par là même de tomber dans le prolétariat. Ignorants ou apathiques, ces paysans, qui ont reçu des lots de terrain à l'époque de l'affranchissement des serfs, se laissent dépouiller par les accapareurs qui exploitent leurs embarras financiers et leurs prêtent aux taux usuraires de 50 à 200 pour 100.

Les malheureux ne peuvent jamais rendre ce qu'ils ont emprunté et ils sont réduits à travailler pour autrui sur les champs qui leur appartenaient. De propriétaires ils deviennent salariés. Encore ceux d'entre eux qui trouvent du travail dans leur propre pays, sont-ils les moins à plaindre, car bien souvent la grande culture installe ses machines là où étaient les petites exploitations rurales et elle fait le vide des hommes là où elle opère l'afflux des capitaux.

Désormais, si un autre projet soumis au Conseil de l'empire est appliqué, les communees rurales ne pourront vendre leurs terres qu'avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, et chaque paysan ne pourra vendre son bien qu'à des membres de la commune dont il fait partie.

En Italie, des préoccupations semblables existent. Le député Pandolphi a réclamé, comme réforme sociale agraire, la création de petites propriétés et leur protection contre le fractionnement et l'absorption. Sa proposition très complète, très étudiée, comporte 63 articles. Elle est intitulée :

Sulla istituzione dei boni di famiglia (*Masserie*).

Cette proposition est précédée d'un exposé de motifs excellent de tout point et où M. Pandolphi rappelle que la famille a été toujours la base des vertus civiles et militaires, que sans elle aucun peuple n'a été grand ni puissant, mais que la famille doit avoir la propriété de son foyer et de son champ pour subsister, et que cette propriété familiale a plus besoin de protection que la propriété individuelle [1].

En Angleterre, deux lois successives ont réglé des questions du même genre : celle de 1887, la loi Jesse Collings, avait pour but

[1] « La cellula famiglia non può sussitere senza un focolare domestico, che ne representa per cosi dère, la *membrana* limitante. Preservare la casa ed il campo, dove una famiglia vive, e se riproduce, deve essero dunque il primo dovere di una legislazione sapiente. »

de multiplier les *allotments*, c'est-à-dire les lopins de terre de 1 acre (40 ares) où l'ouvrier peut, à ses heures de chômage, s'occuper et se récréer; celle de 1892 favorise la formation et la conservation de petites tenures agricoles, *small holdings*. La première loi améliore la condition du prolétaire, la seconde crée des propriétaires moyens qui ne vivent que de culture.

En France, nous sommes moins pressés d'imiter l'Amérique. Il y a à cela bien des raisons, dont la principale est notre manie d'égalité. Il nous semble qu'une constitution spéciale de la propriété est un privilège, et que tout privilège est un retour en arrière, une sorte de réaction féodale. Nous voulons bien ressembler aux autres; nous ne voulons pas ressembler à nous-mêmes. Or une sorte d'instinct nous fait deviner dans le *homestead* une vague réminiscence de quelque chose qui a existé chez nous.

A vrai dire, et d'une manière générale, l'Amérique n'est qu'en apparence un pays de nouveautés. C'est une terre chaude et franche, où les germes apportés d'Europe par des colons de nationalités diverses se développent plus vite et plus librement que chez nous. Pour nos yeux accoutumés à la végétation vieillie qui nous entoure, elle offre le spectacle d'une croissance hardie, presque gigantesque. Mais il ne faut pas oublier que ce sont des Européens rendus à la liberté, à l'initiative, à l'audace, qui ont fait l'Amérique, et qu'ils ont installé là-bas ce que nous aurions chez nous si nous avions moins de préjugés et plus d'indépendance vis-à-vis du qu'en dira-t-on.

En particulier, pour le *homestead*, nous trouvons dans notre passé et dans nos traditions provinciales des institutions analogues. L'habitant de la Flandre avait, dans sa ferme d'agriculteur-propriétaire, l'immobilité de la maison et de la terre attenante. Le *hofsted* était pour lui l'enclos sacré et intangible où se meut l'existence d'une famille, avec la quantité de lumière, d'air et de sol nécessaires pour respirer, habiter, aller et venir, et garder les animaux domestiques.

D'autres provinces connaissaient le cercle tracé par le vol du chapon : c'était la portion de terre qui entourait ordinairement la maison de famille, et qui était transmise avec elle.

Le *manoir* lui-même (*manere*) est bien semblable à ce *home* que les Anglo-Saxons nomment le *castle*, parce qu'il est le château fort de la famille.

Nous n'aurions donc pas à imiter les étrangers, nous n'aurions qu'à nous souvenir de nous-mêmes pour trouver une législation protectrice de la petite propriété. Il nous suffirait d'étendre à tous ce qui était le privilège de quelques-uns. Ce qui a fait l'impopu-

larité, et ce qui a entraîné la déchéance des droits qui garantissaient l'influence et la durée des familles dans l'ancienne France, ce n'est point que ces droits fussent injustes en eux-mêmes, c'est qu'ils étaient exceptionnels. Ils étaient accordés à quelques-uns, aux favoris des rois, aux seigneurs, aux descendants des guerriers de la conquête. Ils n'étaient pas accordés à toutes les familles. Toutes les familles ont besoin de garantir leur existence et d'assurer leur force, afin d'intervenir virilement dans les choses publiques.

La démocratie ne consiste pas à supprimer l'honneur et le devoir, la liberté et la propriété, elle consiste à les rendre accessibles à tous, à les protéger chez tous.

En attendant que disparaissent les préjugés égalitaires et niveleurs dont l'action néfaste révoltait le positiviste Comte et dont la sourde influence paralyse le progrès et entrave l'organisation sociale, nous avons néanmoins essayé quelques timides réformes.

Le législateur français s'est occupé de la petite propriété et a fait pour elle quelques lois « boiteuses et mal assises » qui, malgré tout, seront utiles et rendront au moins le service d'en préparer d'autres plus larges et plus pratiques.

Au nombre de ces lois bienfaisantes, quoique trop restreintes, il faut citer, en première ligne, la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché. Elle assure à ces habitations des avantages très appréciables : exemptions temporaires d'impôts, facilités de transmission sans partage forcé ni vente.

Mais, pour obtenir ces avantages il faut construire une maison nouvelle; il ne suffit pas d'acquérir ou de posséder une maison déjà construite.

En outre, elle profite bien plus à l'ouvrier des villes qu'à celui des champs : or tout le monde se plaint de la dépopulation des campagnes; ce n'est donc pas le cas, quand tous les attraits du luxe et des gros salaires sont déjà en ville, d'y ajouter encore celui de lois exceptionnelles.

Aussi les auteurs de la loi sur les habitations à bon marché, MM. Siegfried et Brindeau, l'avaient-ils compris, et dans les séances du 24 mars et du 1er avril 1898, ils avaient obtenu de la Chambre des députés le vote d'une loi étendant à la petite propriété rurale la faveur accordée précédemment à l'habitation ouvrière urbaine. Cette loi n'est pas encore adoptée par le Sénat, et il faut le regretter, car elle est de tous points excellente.

Là ne s'est pas bornée la bienveillance du législateur français à l'égard du petit bien, de celui qu'on pourrait appeler le bien de famille.

Avant M. Siegfried, MM. de Mun, de Montalembert, de Ramel et plusieurs de leurs collègues s'étaient occupés de l'immeuble rural. Ils avaient demandé que le partage de cet immeuble, et par suite sa destruction, puisse être évité dans les successions, en substituant l'égalité des lots en valeur à l'égalité des lots en nature.

A plusieurs reprises et de divers côtés de la Chambre on a réclamé la suppression de l'impôt foncier pour les propriétaires qui cultivent eux-mêmes leurs terres.

MM. Léon Say, Emile Chevallier, Lannes de Montebello et Charmes proposaient d'exempter de contributions, comme n'étant pas une maison de rapport, mais une occasion de dépenses, la maison habitée par le propriétaire exploitant, par ses valets ou ses ouvriers.

Un ministre des finances, qui a été fort contesté par les partis, mais à qui il fallait reconnaître des capacités financières remarquables, de la clairvoyance, et un sincère amour du progrès, M. Burdeau, avait admis dans son projet de budget de 1895 l'exemption de la contribution d'habitation pour un loyer minimum et la déduction des charges de famille pour tous.

Et il avait mille fois raison.

Comment se fait-il, en effet, que l'effort individuel ne se porte point davantage vers l'acquisition d'une maison ou d'un coin de terre, je ne dis pas dans les villes seulement, comme à Paris, où la chose est trop souvent impossible, mais dans les campagnes elles-mêmes?

La raison en est que les impôts ont toujours frappé démesurément les immeubles bâtis ou non bâtis. Le petit ouvrier fait un raisonnement très simple : « Si je place mon avoir dans une Caisse d'épargne, on n'en saura rien. Je continuerai même de recevoir les secours des sociétés charitables; j'aurai l'assistance judiciaire quand il le faudra; je ne payerai point d'impôts. Au contraire, si j'achète une maison ou un champ, le fisc aussitôt va s'abattre sur moi. »

En France, qui dit *propriétaire* dit *riche*.

La propriété foncière chez nous est toujours considérée comme une source de revenus, comme un signe de fortune alors même qu'elle n'est qu'un instrument de travail ou un indispensable abri. C'est un tort. Sous cette double forme, elle constitue du nécessaire. Il semble donc juste de l'affranchir d'impôt quand elle n'est que la maison occupée par la famille pour se loger, ou quand elle n'est que la terre exploitée par elle pour se nourrir.

Partant de ce principe, M. Burdeau exemptait de la contribution d'habitation un minimum de loyer de 42 francs dans les plus

petites communes, de 170 fr. dans les plus grandes, de 249 fr. à Paris. « Le loyer, disait-il, est une dépense nécessaire, variable de commune à commune, mais qu'on ne peut réduire au-delà d'un certain chiffre; *il est équitable de ne pas soumettre au poids de l'impôt, cette partie quasi irréductible d'une dépense indispensable.* » Il ajoutait : « La mesure que nous proposons est essentiellement favorable aux contribuables peu aisés, dans ce sens qu'en ne soumettant à l'impôt que l'excédent du loyer réel sur le loyer minimum, on réduit la capacité contributive de chaque chef de famille dans une proportion d'autant plus forte que son loyer est moins élevé. »

M. Burdeau proposait, en outre, une réduction de 25 pour 100 de la contribution d'habitation pour les familles peu aisées ayant trois ou quatre enfants au-dessous de seize ans, de 50 pour 100 pour les familles ayant cinq ou six enfants, de 80 pour 100 pour les familles ayant sept enfants ou plus.

Ces deux mesures avaient pour but de taxer chaque contribuable autant que possible en raison de ses facultés réelles; elles étaient un acheminement vers la forme d'impôt sur le revenu la moins attaquable, la plus proche d'être votée, celle qui repose sur le dégrèvement à la base; elles admettaient implicitement ce principe que le fisc ne doit pas atteindre ce qui est indispensable à la vie de la famille.

Mais, précisément parce qu'elles impliquaient l'impôt sur le revenu, elles ne furent point votées.

Toutefois, la Chambre voulant faire quelque chose et témoigner un réel intérêt à la petite propriété manifestement surchargée dans le système actuel d'impôt, créa un degrèvement en sa faveur.

Lors du vote des contributions directes pour l'exercice 1898, elle adopta à l'unanimité de 527 votants un projet accordant un degrèvement de 25 millions sur la contribution des propriétés non bâties. Ce dégrèvement favorise surtout les côtes de 10 francs et au-dessous pour lesquelles il y a remise totale, lorsque les contribuables ne payent pas plus de 20 francs de contribution personnelle mobilière.

La mesure paraissait excellente, et cependant elle a suscité des réclamations nombreuses et absolument justifiées. Que de fois, en effet, ce petit propriétaire dégrevé de la sorte est un célibataire égoïste, possesseur de valeurs mobilières qui lui donnent une grande aisance, et n'ayant, d'autre part, aucune charge de famille!

C'est toujours à cela qu'il faut revenir si l'on veut faire œuvre saine, réconfortante et vraiment sociale.

Il ne faut envisager exclusivement ni l'exiguité de la propriété,

ni sa situation rurale, ni sa destination ouvrière : tous ces points de vue sont trop restreints et, partant, ceux qui s'y tiennent, organisent des exceptions qui paraissent bien vite des injustices.

Il faut rattacher la propriété à la société dont nous avons dit plus haut qu'elle est la cellule constitutive de l'Etat, à la société universelle et nécessaire, à la famille.

Durant la législature de 1893 à 1898, trois propositions furent faites pour organiser en France un bien spécial étroitement lié, dans ses destinées et son régime, à la famille.

Elles émanaient de M. l'abbé Lemire, de M. Léveillé, de M. Hubbard, trois hommes politiques appartenant à des partis tout à fait différents.

Déposées en juin et juillet 1894, elles furent successivement prises en considération par les commissions d'initiative qui les examinèrent, et renvoyées à l'étude d'une commission spéciale. Cette commission leur était en majorité favorable, mais elle ne termina point ses travaux; aucun rapport ne fut fait et les propositions devinrent caduques.

Deux d'entre elles ont été reprises, celle de M. l'abbé Lemire et celle de M. Léveillé, la première par son auteur, la seconde par M. Morillot, député de la Marne.

M. Léon Vacher, député de la Corrèze, en a déposé une troisième, de sorte que, à l'heure présente, la Chambre actuelle comme sa devancière est saisie de trois propositions relatives au bien de famille.

Ce sont ces trois propositions dont il nous faut maintenant faire l'étude comparative.

Abbé Lemire,
Député du Nord.

La fin prochainement.

LA MAGISTRATURE AU THÉATRE

DEUXIÈME PARTIE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AU VINGTIÈME SIÈCLE[1]

V

LA MAGISTRATURE AU THÉATRE PENDANT LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE

« Qu'est-ce que le tiers état?... Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique?... Rien. Que demande-t-il?... A devenir quelque chose. » Un auteur inconnu se chargea de commenter ce fameux mot de Sieyès dans une pièce en un seul acte intitulée : *Le triomphe du tiers-état*. La brochure imprimée « dans le pays de la Raison » (sans autre indication de lieu) est datée de 1789. Sieyès, à vrai dire, est promptement dépassé; le tiers état demande, nons pas seulement à devenir quelque chose, mais à tout remplacer.

Le théâtre représente la grande salle d'un antique château où « le duc » reçoit successivement son intendant, son juge, son fermier, etc. Tout le monde l'abandonne, même ses laquais et son cuisinier. Son juge lui tourne le dos de la façon suivante (*scène III*) :

Le Duc.

Qui donc ose soutenir que la valeur n'appartient pas exclusivement à la noblesse?

Le Bailli.

Si j'avais une plus belle cause à défendre, vous verriez, Monseigneur, quel que soit le sang qui coule dans mes veines, tout ce que peut le courage inspiré par l'amour de la patrie et de son roi!

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1900.

(Ses fonctions l'ont gâté; c'est un novateur bien tiède.)

Mais, pour soutenir des droits évidemment injustes, je ne m'exposerais pas à la plus légère égratignure!

LE DUC.

Il faut que la justice soit exercée dans mes terres. Je vous ordonne de continuer vos fonctions.

LE BAILLI.

Je n'en ferai rien. Je suis né libre et je prétends n'obéir dans ma vie qu'à la nécessité.

LE DUC.

Alors, en attendant, qui jugera mes vassaux? Qui les punira de leur insolence? Qui fera respecter mes privilèges?

LE BAILLI.

Vous-même!

Survient un braconnier (*Scène VI*).

LE DUC.

Et vous, maraud, vous vous avisez donc de chasser. C'est une témérite qui révolte et que je punirai.

LE BRACONNIER.

Depuis que vous et vos pareils ne faites que déclamer contre nous, pauvre peuple, que vous ne cherchez qu'à nous opprimer, nous nous sommes éclairés sur vos droits; nous les avons trouvés injustes, déraisonnables *et sans autre forme de procès le tribunal de la Raison les a déclarés nuls à jamais*. En conséquence, Monseigneur, j'ai chassé et je chasserai.

Voilà qui promet, et le *Tribunal de la Raison* donnera bientôt sa mesure.

Le grand Collot d'Herbois fit représenter, le 9 novembre 1790, sur le théâtre de Monsieur, une comédie en trois actes : *Procès de Socrate ou le régime de l'ancien temps*. C'est une allusion transparente et perpétuelle aux tribunaux de notre ancien régime, ainsi que le futur homme d'Etat prend soin de l'expliquer dans sa préface, adressée au défunt Voltaire.

HOMMES DU PEUPLE.

Justice! magistrats, justice!

MÉLITUS, *chef du tribunal des Onze.*

Et de qui, mes amis? Nous voilà prêts.

1er HOMME DU PEUPLE.

De Socrate!

2[e] HOMME.

De ses impiétés!

3[e] HOMME.

Des ses complots!

MÉLITUS.

De quoi l'accusez-vous?

1[er] HOMME (*à son voisin*).

Parle donc.

L'AUTRE.

Parle toi-même. Je n'en sais rien. (*Anitus, le grand-prêtre, s'approche des deux hommes et leur dicte tour à tour une réponse dans l'oreille*).

1[er] HOMME.

Il a plaisanté l'oiseau de Junon.

2[e] HOMME.

Il corrompt la jeunesse.

MÉLITUS.

Saisissez Socrate et conduisez-le en prison.

Plus loin, les juges opinent.

CRITIAS.

Les crimes sont prouvés, je conclus à la mort.

NULLIS.

Et moi aussi... S'il y a de l'injustice, je la met sur le compte d'Anitus.

GNARÈS.

A la mort, c'est le plus court! On ne comprend rien à la défense de Socrate. A la mort!

STULTITION.

Il a raison. Nous perdons notre temps. Glycère m'attend pour choisir ses parfums... A la mort!

CRITIAS.

Il est athée et conspirateur... A la mort!

Ainsi que l'a déjà remarqué M. H. Welschinger [1], la satire atteint bien plus directement les jurés du tribunal révolutionnaire que les juges de l'ancien régime. Mais, en 1790, le tribunal révolutionnaire ne siégeait pas encore et Collot d'Herbois annotait lui-même cette scène de la façon suivante : « Ah! certes, les élections faites par le peuple nous procureront de meilleurs tribunaux que ceux-là. »

[1] *Le Théâtre de la Révolution*, p. 370.

La déception fut grande, on le sait. Les tribunaux élus dans les derniers mois de l'année 1790 furent dénoncés avec fureur : on les trouva « gangrenés », entachés « d'incivisme », dès qu'ils voulurent rendre la justice, et la Convention, à peine installée, décréta que les corps judiciaires seraient renouvelés en entier [1]. La Constituante n'avait pas consulté le braconnier de 1789, auquel suffisait le « tribunal de la Raison. »

La pièce la plus intéressante de cette première période est assurément celle que Marie-Joseph Chénier fit représenter pour la première fois sur le théâtre de la Nation le 6 juillet 1791 : *Calas ou l'école des juges.* Le protestant Jean Calas avait-il pendu son fils Marc-Antoine, parce que celui-ci devait bientôt abjurer le protestantisme? L'habile écrivain met aux prises, d'un bout à l'autre du drame, deux conseillers au Parlement de Toulouse, animés de sentiments contraires : Clérac, qui veut faire condamner l'accusé, La Salle, qui le croit innocent [2]. L'opposition de leurs vues et de leurs caractères éclate à la première scène. Clérac est l'implacable ennemi des huguenots :

> Toujours les protestants ont divisé l'empire,
> Par de sévères lois il fallut les détruire.

La Salle maudit le « fanatisme » qui pénètre dans le temple des lois et « fait pencher la balance aux mains des magistrats ». Chénier, avec un art profond, introduit dans la pièce un religieux, homme juste, qui prend parti contre les persécuteurs. Le peuple outrage un autre fils de Jean, Louis Calas, quoique celui-ci se soit converti au catholicisme, et demande sa mort. Un dialogue émouvant s'engage entre La Salle, le religieux et la populace toulousaine.

LE RELIGIEUX.

> Il faut donc citoyens, nous immoler tous trois!

LA SALLE.

> Ministre des autels et ministre des lois,
> Jusqu'au dernier soupir nous prendrons sa défense.

LE PEUPLE.

> ... Les juges irrités frapperont la victime.

[1] Voy., pour de plus amples détails, sur ce formidable échec du premier régime électif, mon article sur *la Magistrature élue,* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1882.

[2] Voy., sur la conduite de ces deux juges, l'*Histoire abrégée de Jean Calas,* par Voltaire.

La Salle.

Eh quoi! n'ont-ils jamais condamné que le crime;
Du sang d'Urbain Grandier leurs bras se sont baignés.

(*A Louis Calas.*)

... Vous, jeune infortuné,
Venez sous l'humble toit que le ciel m'a donné.
Sans consumer ma vie au fond des sanctuaires,
Je tâche d'être humain, ce sont là mes prières.

Le Religieux.

Vos vœux et votre encens sont les plus précieux;
Tout mortel bienfaisant est un prêtre des cieux.

C'est au délibéré, dans la chambre du Parlement, que recommence la joute entre La Salle et Clérac. Celui-ci réunit le faisceau des présomptions, qui ne sont pas concluantes; celui-là s'applique à le réfuter.

Clérac.

Vous êtes défenseur et vous n'êtes pas juge.

La Salle.

Et du faible innocent quel sera le refuge?
Dans vos bizarres lois qu'inventa la fureur,
L'homme accusé d'un crime a-t-il un défenseur?
Il est seul, sans conseil, près d'un juge implacable
Qui semble avoir besoin de le trouver coupable.
Au pied des tribunaux une fois amené,
L'accusé, s'il est pauvre, est déjà condamné.

Clérac.

Vous servez les Calas avec un zèle extrême.

La Salle.

Les Calas, dites-vous? Non pas eux, mais vous-même.
Si je puis arracher le glaive de vos mains
Et de ces accusés prolonger les destins,
C'est à vous, magistrats, que je rends un service...

Cependant la cour a rendu son arrêt, qui condamne Jean Calas au supplice de la roue et Pierre, un troisième fils, au bannissement. La Salle vient porter à Louis Calas la fatale nouvelle et saisit l'occasion de désavouer cette magistrature des parlements, que M. Mignet, historien impartial, appellera pourtant, un demi-siècle plus tard, le clergé de la loi.

LOUIS CALAS.

Ne peut-on désarmer un cruel fanatisme?

LA SALLE.

Non, ces grands tribunaux, *rivaux du despotisme,*
Affectent son orgueil ainsi que sa fureur :
Avant de s'avouer convaincus d'une erreur,
Ils laisseront traîner l'innocent au supplice;
Après sa mort peut-être, ils lui rendront justice.
Tel est des parlemens l'esprit accoutumé.
Ainsi le magistrat que l'or seul a nommé,
Croyant s'humilier s'il devenait sensible,
Achète et vend le droit de paraître infaillible.

C'est une diatribe assez déplacée, il faut en convenir; jamais parlementaire, à l'époque du procès, c'est-à-dire en 1761, ne se serait exprimé sur les parlements avec une pareille violence.

Voltaire, en racontant la mort de Jean Calas, avait prétendu que les conseillers de Toulouse comptaient sur les aveux arrachés par le bourreau, et demeurèrent « confondus » quand le condamné « prit Dieu à témoin de son innocence ». Cette version est adoptée par Chénier. Clérac, apprenant, à la fin du cinquième acte, que Calas n'a rien avoué, laisse percer des doutes, et La Salle apostrophe ainsi les Toulousains :

Peuple, observez-le bien, ce juge infortuné :
A d'éternels remords le voilà condamné,
A ses yeux dessillés le jour commence à luire.
Ce spectacle terrible est fait pour vous instruire.
Maintenant, Vérité, fais entendre ta voix
Contre un assassinat commis au nom des lois!
Qu'enfin la liberté succède au despotisme;
La douce tolérance au sanglant fanatisme;
Une loi juste et sage à ce code insensé,
Qu'avec la cruauté l'ignorance a tracé;
Des juges citoyens aux magistrats coupables
Qui faisaient un métier de juger leurs semblables;
Au vil orgueil des rangs la fière égalité;
Que tout se renouvelle; et que l'humanité
Chez le peuple français trouve à jamais un temple,
L'infortuné un asile, et le monde un exemple!

Hélas! les juges citoyens allaient glisser dans une mare de sang et l'exemple de la justice révolutionnaire devait bientôt faire tressaillir le monde d'horreur. Marie-Joseph Chénier ne manquait point de talent et plusieurs des critiques sous lesquelles il accabla

l'ancienne magistrature n'étaient pas dénuées de fondement; mais la vérité même perd son crédit quand on la rencontre sous la plume d'un homme qui fut, pendant la Terreur, le valet des bourreaux; après les coups de main exécutés par le Directoire, le complice des plus coupables violences et des pires iniquités.

Entrons dans la seconde phase de la Révolution française. La nuit commence à s'épaissir; la Commune révolutionnaire et le club des Jacobins l'emportent; un tribunal monstrueux, exécrable parodie de la justice, va condamner à tort et à travers les meilleurs, les plus purs, les plus illustres d'entre les Français, et des fournées de victimes innocentes seront bientôt envoyées, sans phrases, à l'échafaud. Or, au début de cette ère nouvelle, un homme s'est rencontré d'un esprit assez ferme pour tenir tête, sur la scène, aux égorgeurs qui s'apprêtent à dominer et à mutiler la Convention. Laya fit représenter l'*Ami des lois* par les « comédiens de la nation » le 2 janvier 1793.

Un ancien marquis, M. de Forlis, est en butte à la haine de plusieurs jacobins : Plaude, Filto, Nomophage, Duricrâne. Les deux derniers veulent le perdre à tout prix, quoiqu'il ait embrassé la plupart des idées nouvelles. Comme ils ont mis la main sur une liste de pauvres gens auxquels il distribue des secours, ils l'accusent d'embauchage et de contre-révolution, car, ainsi que Nomophage l'explique au public,

> Et de l'ordre et des lois, ces fidèles apôtres
> Sont les amis du peuple et ne sont pas les nôtres.

Mais les nouveaux juges paraissent déjà trop mous et trop peu dociles à ces hommes d'Etat. Filto, qui garde encore des scrupules, énonce une proposition malsonnante :

> Forlis est accusé, ne passez point vos droits,
> Et sans les prévenir, laissez parler les lois.
>
> DURICRANE.
>
> Les lois! les lois!... ce mot est toujours dans leur bouche,
> Avec des juges vifs et prompts comme des souches,
> Laisser parler des lois qui se taisent toujours!
> Non. Il faut de la forme accélérer le cours.

Filto n'est pas au bout de ses hésitations; mais, chaque fois qu'il demande à ses amis de laisser agir la justice, Nomophage lui ferme la bouche en le menaçant de le reléguer parmi « les

modérés » dont il sera l'espoir et partagera le sort. Cependant Forlis tient bon : à la tirade de Plaude qui veut supprimer la propriété pour supprimer le vol et supprimer les peines parce que le vol sera désormais un acte de justice, il répond :

Royalistes tyrans, tyrans républicains,
Tombez devant les lois; voilà vos souverains!
Honteux d'avoir été, plus honteux encor d'être,
Brigands, l'ombre a passé : songez à disparaître.

Et plus loin :

Malheur à tout Etat où règne l'arbitraire.

Plaude, au contraire, tient pour suspect Brutus lui-même :

Lui, qui n'osait dans Rome
Sur un simple soupçon faire arrêter un homme!
C'est bien ainsi qu'on fonde un vrai gouvernement!
Non, la délation et l'emprisonnement,
Voilà les vrais ressorts!...
De l'apparence même au besoin on se passe.
Moi, monsieur, par exemple, oh! je l'entends au mieux,
Je n'examine pas si c'est clair ou douteux,
... J'arrête au préalable,
Je fournis les cachots.

Bref, Nomophage fait arrêter Forlis; mais celui-ci se disculpe devant le peuple qui lui rend la liberté. Ses ennemis, qui voulaient l'assassiner, sont arrêtés à leur tour. Forlis les conduit devant le tribunal investi par le législateur et devant lequel il veut lui-même comparaître.

Il marche, il entre : « Au peuple, à vous Forlis doit compte;
Magistrats, je vous somme, en vertu de la loi,
De lire hautement vos charges contre moi.
Peuple, en vous l'innocent a trouvé son refuge,
L'accusé reparaît; redevenez son juge. »

Laya vient de faire de mauvais vers, mais une belle action.

Mais quoi! des jacobins auraient le dessous un seul moment, même au théâtre! Ils seraient désavoués par le peuple et repoussés par les juges! Les arrestations arbitraires, les simulacres de jugements, les condamnations scélérates improvisées pour l'émeute,

auraient été flétris publiquement! C'était un grand scandale. L'auteur fut dénoncé sur-le-champ au club des Jacobins et à la Commune. Il fit hommage de sa pièce à la Convention. Le conseil général et le corps municipal répondirent et suspendirent par deux arrêtés les représentations de la pièce contre-révolutionnaire. La Comédie fit annoncer qu'elle était obligée de changer le spectacle; le parterre fit entendre des protestations furieuses. Laya se présenta courageusement à la barre de la Convention. Du 12 au 16 janvier 1793, l'Assemblée nationale et l'Assemblée communale luttèrent à coups de décrets et d'arrêtés. Bref, les comédiens prirent peur et vinrent supplier le parterre de ne pas les contraindre à jouer un ouvrage « dont les suites pourraient leur devenir funestes ». Six mois après, Laya fut décrété d'accusation et réduit à se cacher jusqu'à la fin de la Terreur.

Il était avéré qu'on ne pouvait plus critiquer sur la scène les nouvelles mœurs judiciaires. Les auteurs dramatiques furent, en effet, réduits, sous la Terreur, à gémir sur les crimes de l'ancienne magistrature.

Je me borne à citer l'une des cinq ou six pièces que fit éclore la reprise de Toulon[1]. L'auteur met en scène, entre autres personnages, un Américain, un représentant du peuple et un forçat, « âme pure et sensible ». Ce dernier dit à l'Américain : « Embrasse-moi! Qu'il est doux, quand on n'est entouré que de traîtres et de lâches, de pouvoir presser un honnête homme sur son cœur! » L'Américain se laisse faire. Un peu plus loin, le représentant pose au forçat cette question : « Qui êtes-vous? » Il faut méditer la réponse : « Je suis un malheureux condamné aux galères sous l'ancien régime. A peine avez-vous attaqué la ville que j'ai profité du désordre pour délivrer les patriotes dont les prisons regorgeaient. Armez-les, armez-moi; *nous avons été opprimés;* nous sommes avides de vengeance. » Les forçats se battent contre les Anglais. Le représentant, au comble de l'enthousiasme, s'écrie : « Approchez! ô vous *les plus honnêtes gens que nous ayons trouvés dans Toulon!...* Galériens, forçats, sans doute plus malheureux que coupables, je vous absous de toutes les fautes que vous avez pu commettre. (*Se tournant vers le premier forçat.*) Embrasse-moi, mon frère, homme intrépide! (*Menaçant de loin les Anglais.*) Tremblez, tyrans! avec de tels hommes, on n'est jamais vaincu[2]. » Puisqu'ils ont été condamnés sous l'ancien régime, ce sont des opprimés, des héros et, qui plus est, des gens honnêtes. Les

[1] Celle-ci fut représentée à Feydeau le 13 pluviôse an II (31 janvier 1794).
[2] H. Welschinger, *op. cit.*, p. 331.

coquins, les oppresseurs, ceux dont il faut « purger la terre[1], » ce sont les juges.

Mais, bien entendu, dès qu'on pourra respirer, c'est sur les atroces tribunaux du nouveau régime que le théâtre lancera la foudre vengeresse. Dès le 5 fructidor an II, vingt-six jours après la chute de Robespierre, Lebrun-Tossa présente au théâtre Favart un drame lyrique intitulé *les Jacobins de Goa*, et le publie chez la citoyenne Toubon avec cette préface : « Mettre sur la scène les jacobins de l'inquisition, c'est y mettre les Jacobins de Paris, puisqu'il existe entre eux la plus parfaite ressemblance. » La pièce fut jouée sur-le-champ, quoique Barère eût interdit la représentation de cet « ouvrage criminel ». Nul ne se méprit sur la portée du discours que prononce Vascoz en livrant l'inquisiteur à la sévérité des lois : « Tigre altéré de sang, il n'est pas loin peut-être le jour où toi et tes complices, ton tribunal infâme, vous serez tous anéantis... Va, s'il est des forfaits que l'éternelle justice ne puisse point absoudre, ce sont les tiens, ce sont ceux d'un juge corrompu qui traîne à l'échafaud d'innocentes victimes. Tu périras; ta tête tombera sous le glaive des lois, et cet instant sera marqué par les transports sublimes de la publique joie[2]. » Cette joie éclatait surtout au théâtre; il n'y avait pas, dans la Convention ou dans les clubs, un Barère qui fût capable d'en contenir l'élan.

Cette allégresse n'était pas calmée le 25 ventôse an III (15 mars 1795) quand Armand Charlemagne fit jouer au « théâtre de la rue Martin » *le Souper des Jacobins*. On accueillait par des applaudissements réitérés la brûlante tirade de Déricourt sur le tribunal révolutionnaire :

Ah! de ce jour d'horreur, de mort et de carnage,
Je vois, je vois toujours la dégoûtante image;
D'ignobles assassins en juges transformés,
Ivres de vin, de sang, de fureurs animés,
En masse agglomérant la vieillesse et l'enfance,
La beauté, la vertu, le luxe, l'indigence,
Et d'un rire ironique ou d'un propos léger,
Insultant aux proscrits qu'ils allaient égorger.

Qu'aviez-vous donc fait pour aller en prison, demande-t-on plus loin à Forlis :

Oh! plus d'un attentat.
Un jour j'ai ri, dit-on, en parlant de Marat.

[1] Expressions employées par l'auteur.
[2] Comp. Welschinger, *op. cit.*, p. 411.

Un jour de comité révolutionnaire,
Je ne saluai pas, dit-on, le secrétaire.
Je mettais de la poudre et mon linge était fin,
Et mon écrou porta que j'étais muscadin.
On sait qu'il n'en fallait alors pas davantage
Pour aller en charrette ou pour le moins en cage.

Mais l'auteur déployait toute sa verve dans la partie du souper où les deux jacobins Aristide et Furtifin se reprochent mutuellement d'avoir fait avorter la Révolution.

FURTIFIN.

La Révolution trop lentement marchait...
Vous fûtes, l'un et l'autre, au temps de Robespierre,
Jurés du tribunal révolutionnaire,
Tribunal à l'eau rose et jurés anodins. (*Il boit.*)

ARISTIDE, *furieux.*

Il est fort, celui-là.

FURTIFIN.

Qui, vous, des jacobins?
Des poltrons modérés, mannequins ridicules,
Pétris de préjugés et bêtes à scrupules.

ARISTIDE.

Moi, je n'en eus jamais pour de certaines gens,
Je voulais tous les jours qu'on en jugeât six cents.

FURTIFIN.

Le bel exploit, six cents! Il en fallait six mille.

ARISTIDE.

L'humanité, vois-tu.

FURTIFIN.

Bon. Quel diable de style!
L'humanité? Qui, toi? parler d'humanité?
C'est comme si Mandrin parlait de probité!...
Ce mot, mon cher ami, va très mal à ta bouche.
Tes patrons sont Carrier, Robespierre et Cartouche.

ARISTIDE.

Ils valent bien le tien, puisque c'est saint Marat.

Mais la scène attendue avec une impatience fiévreuse et saluée par des bravos frénétiques était celle où tous les gendarmes, tous

les officiers de police venaient appréhender les jacobins vaincus. Le parterre savourait sa vengeance et la joie dégénérait en délire. A ce moment, il importait peu que la pièce fût bonne ou mauvaise. Les mauvais couplets des gendarmes apprenant la chute de Robespierre pendant qu'ils conduisent des condamnés à l'échafaud, dans la comédie de Puységur, *Paul et Philippe*[1], sont aussi bien accueillis que la fine poésie d'Armand Charlemagne.

Peut-être le plus franc succès fut-il remporté par la pièce de Ducancel, *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*, jouée, pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés le 8 floréal an III (27 avril 1795).

La scène est à Dijon, dans la salle du comité révolutionnaire, deux ou trois jours après la chute de Robespierre. Les principaux membres du comité sont : Aristide, « ancien chevalier d'industrie »; Caton, « ancien laquais, escroc, grand aboyeur (*sic*) »; Scévola, « coiffeur, Gascon »; Brutus, « ancien portier de maison »; Torquatus, « rempailleur de chaises ». La grande nouvelle éclate en pleine séance, au moment même où Dufour fils, « officier de la garde nationale, honnête homme persécuté », vient d'être arrêté de la façon la plus arbitraire et comparaît devant ce grotesque tribunal. C'est l'accusé lui-même qui tire de sa poche et se donne le malin plaisir de lire à ces drôles le bulletin de correspondance de la Convention (séances des 9 et 10 thermidor) : « Nos infâmes triumvirs sont enfin abattus; Robespierre, Couthon, Saint-Just, mis hors la loi, viennent d'expirer comme des lâches sur cette place où ils ont fait massacrer tant d'innocentes victimes. » Ici la lecture est coupée par les gémissements comiques de nos Aristides. Dufour la reprend : « Le tribunal révolutionnaire de Paris, cette horrible boucherie de chair humaine, est suspendu; la horde d'assassins qui le composait est arrêtée, et va bientôt monter sur le siège sanglant où tant de fois elle insultait à la vertu malheureuse; tous les tribunaux révolutionnaires, les commissions temporaires et populaires institués dans la République sont supprimés. » Les membres du Comité sont éperdus, et Caton verse des pleurs. Sur ces entrefaites entre l'officier municipal escorté de cinq gendarmes. Son discours produisait plus d'effet qu'un plaidoyer de Démosthène. « Gendarmes, s'écriait-il, saisissez ces misérables et conduisez-les, affublés de leurs bonnets rouges, à la maison d'arrêt. Qu'ils traversent à pied et au milieu des justes imprécations du peuple une commune qu'ils ont baignée de sang et couverte de brigandage, jusqu'à ce que le glaive de

[1] Représentée le 16 avril 1795 au Vaudeville.

la loi en ait purgé la terre. Le règne des brigands est anéanti; la justice et l'humanité les remplacent. »

Les spectateurs accablaient invariablement de leurs imprécations les cinq membres en bonnets rouges qui faisaient lentement le tour du théâtre tenant chacun un gendarme sous le bras. On se disputait les places avec une incroyable ardeur. La pièce était jouée tous les jours, souvent plusieurs fois par jour, dans une salle comble. Un sexagénaire incarcéré pendant la Terreur assista cent soirs de suite à cent représentations! Quelle revanche pour l'ancienne magistrature!

Une comédie de Martainville, *les Assemblées primaires ou les élections*, fut jouée, pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes artistes, le 29 ventôse an V (19 mars 1797), mais interdite par la censure après la quatrième représentation, en dépit ou plutôt à cause de son succès. L'auteur se hâta de la faire éditer par le libraire Barba, précédée d'une mordante préface qui couvrait de ridicule le censeur Limodin. Le public se chargea d'ailleurs de venger Martainville en apprenant par cœur et en chantant dans toutes les rues de Paris ce couplet des *Assemblées primaires* :

Il fut un temps où, dans la France,
Le nom sacré de magistrat
Etait le prix de la vengeance,
Du vol et de l'assassinat!
Espérons de ces jours horribles
Ne revoir jamais les fléaux...
Non, les intrigants, les bourreaux,
Ne seront jamais éligibles.

Mais le Directoire ne devait pas tolérer longtemps ces écarts de langage.

Après le coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), les théâtres furent soumis, on le sait, à la surveillance la plus étroite, la police ne permettant pas de donner le nom de *Louis* à un personnage vertueux, interdisant *Zaïre* à raison des sentiments religieux que Voltaire affiche dans cette tragédie, supprimant le théâtre Louvois parce que, dans la pièce des *Trois frères*, un valet, portant le même nom que le ministre Merlin, avait été traité de faquin et de fripon, etc. Une des pièces les plus curieuses que M. Welschinger ait extraites des Archives nationales me paraît être le rapport de Lacuée, membre de l'Institut, au ministre de la police générale (30 ventôse an VII), sur un drame de Laya : *Une journée du jeune Néron.* Tout en imposant à l'auteur diverses corrections, Lacuée pense que « l'imbécillité de Claude, les crimes

de Néron, la bassesse des courtisans, la *vilité* des juges (*sic*), doivent produire des réflexions bien républicaines. » Etrange conception de l'Etat républicain ! Il semble que cette forme de gouvernement perdrait son prestige si les corps judiciaires y occupaient une situation trop forte. Grave erreur qui n'est peut-être pas encore extirpée du sol français. Toute démocratie a besoin d'un pouvoir judiciaire constitué solidement, à la fois respectable et respecté, pour se défendre d'abord contre ses ennemis, ensuite contre elle-même.

Le théâtre est encore plus complètement asservi sous l'Empire, s'il est possible, que dans la dernière phase de la première République.

C'est en 1805 que la censure supprima dans la tragédie des *Templiers*, sur le manuscrit de Raynouard, ces vers inoffensifs :

Vous accusez. Il faut qu'un jugement auguste
Prouve qu'en accusant le monarque fut juste.
. . . .
La calomnie en vain leur suppose des crimes,
Le peuple voit en eux d'honorables victimes.

Il semblait à ces administrateurs trop zélés qu'on mît une borne à la puissance de l'empereur ou qu'on doutât de sa clairvoyance en demandant que sa justice fût démontrée par un jugement. Il était le seul juge, le seul infaillible.

Les censeurs s'effarouchaient moins facilement quand on drapait les juges. Dans une pièce de Roger (qui fut de l'Académie française), oubliée de nos jours, mais applaudie en 1806, la magistrature n'est pas toujours épargnée. Un dialogue s'engage au premier acte entre Armand, l'avocat honnête homme, le héros de la pièce, et son client Duclos :

ARMAND.

Quelle crainte est la vôtre?
N'avons-nous pas pour nous le bon droit, l'équité?

DUCLOS.

Le bon droit! Ah! vraiment! la belle sûreté!
Fiez-vous-y, ma foi, dans le siècle où nous sommes

ARMAND.

Les juges, croyez-m'en...

DUCLOS.

Les juges sont des hommes.

Cependant il serait imprudent de confondre les juges de l'Empire avec ceux de la République, et l'auteur va nous révéler la pureté de ses intentions :

DUCLOS.

... Enfin j'en appelle en tremblant.

ARMAND.

Le premier tribunal n'a-t-il pu se méprendre?

DUCLOS.

Eh! mon Dieu! le second saura-t-il mieux m'entendre?

ARMAND.

Oui, les temps sont changés et les juges aussi!

Toutefois Duclos n'est pas bien convaincu : « Si j'allais, dit-il un peu plus loin, visiter nos juges? »

ARMAND.

Non, de grâce.

DUCLOS.

Fort bien; mais Robertot ne peut-il pas avoir
Offert... que sais-je, moi? L'or a tant de pouvoir!

Armand, par la bouche duquel parle assurément l'auteur, répond aussitôt :

De l'or, c'est faire outrage à ces juges austères!

DUCLOS.

On vous croirait vraiment né du temps de nos pères!
Mais ce qu'ils condamnaient n'est plus qu'un jeu plaisant,
Les vices d'autrefois sont les mœurs d'à présent.

Duclos, c'est le plaideur ombrageux; Robertot, adversaire d'Armand et légiste à Falaise, est le type du procureur sceptique et madré. Comme Armand lui dit tout net que sa cause « est des moins favorables », il répond sans vergogne :

Bah! j'en ai gagné cent qui n'étaient pas gagnables.

Méprisant ses juges, il les sollicite effrontément :

Ah! je suis tout en nage,

J'ai visité, je crois, le tribunal entier,
Ou j'ai laissé mon nom écrit chez le portier.
Mais je n'aurai perdu ni mes pas ni mes veilles,
Et, ce matin, vraiment, j'aurai fait des merveilles.

CÉCILE.

Mais si la cause est juste, à quoi bon supplier?

ROBERTOT.

Prétends-tu par hasard m'apprendre mon métier?

Robertot se trompe, et les juges méritent l'estime publique : la défiance de l'un, la présomptueuse outrecuidance de l'autre, n'auront servi qu'à faire éclater leur discernement et leur intégrité. Armand gagne le procès qu'il devait gagner. La censure, en retranchant une douzaine de vers placés dans la bouche de deux personnages, se fût conduite en maladroite amie du pouvoir.

Mais la littérature dramatique était dépouillée des libertés qu'elle avait peu à peu conquises avant 1789 : telle est la logique des révolutions.

VI

1828-1899

Le 3 et le 5 décembre 1825, la cour royale de Paris rendit deux arrêts célèbres. Le cabinet dirigé par M. de Villèle, pensant que plusieurs articles publiés par le *Courrier* et par le *Constitutionnel* étaient de nature à porter atteinte au respect dû à la religion de l'Etat, avait ordonné des poursuites. « Le résultat de ce procès, a dit M. C. Dareste dans son *Histoire de la Restauration*, n'était pas attendu avec moins d'impatience que celui d'un des grands débats des Chambres ». Le procureur général Bellart et l'avocat général de Broé avaient soutenu la prévention avec un véritable talent. Dupin et Mérilhou, défenseurs, s'étaient placés sur le terrain de la Charte et des libertés publiques, menacées, disaient-ils, par les écrivains du parti religieux. La cour, opposant aux « ultramontains » la déclaration de 1682 et prenant en main la cause « des libertés publiques garanties par la Charte constitutionnelle », acquitta les journaux et déclara qu'il n'y avait lieu de prononcer la suspension requise. Les arrêts furent accueillis par de bruyantes acclamations. Charles X témoigna son mécontentement le 1er janvier 1826 en recevant la visite officielle des magistrats; il leur adressa, pour toute réponse à l'allocution du premier président Séguier, ces deux mots : « Passez, Messieurs. » Cet accueil glacial mit le comble à la faveur publique. On colporta dans tout Paris le

mot de Séguier : « La cour rend des arrêts et non des services. » La magistrature française connut la popularité.

Je retrouve dans une pièce de MM. de Courcy, Dupeuty et Lassagne, jouée rue de Chartres, le 23 mai 1828, sous ce titre : *les Omnibus ou la Revue en voiture*, un écho des applaudissements qui avaient accueilli les arrêts de 1825 :

Magistrats, honneur de la France,
Et gardiens fidèles des lois,
Vos vertus, votre indépendance,
Sont dignes du cœur des bons rois.
A l'opulence corruptrice
Jamais vous ne fûtes soumis.
En France, la main de justice
Ne donne pas de soufflets à Thémis.

On s'explique ainsi que les corps judiciaires aient été généralement épargnés par la littérature dramatique après la chute de Charles X.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la Révolution quand on joua sous ce titre : *les Quatre Sergents de la Rochelle*, un drame politique. Des complots militaires avaient été découverts, en 1822, dans plusieurs départements. La propagande carbonariste avait particulièrement gagné le 45e régiment de ligne, naguère envoyé de Paris à la Rochelle. Le sergent Bories, instrument actif de cette propagande, fut incarcéré; d'autres, qui entretenaient des relations avec Berton [1], furent arrêtés bientôt après. Un d'eux, le sergent Goupillon, dénonça ses complices. L'affaire fut déférée à la Cour d'assises de la Seine, devant laquelle les faits furent clairement établis. Quatre sergents, Bories, Raoul, Goubin, Pommier, furent condamnés à mort. Leur culpabilité n'était pas douteuse; mais il s'agissait d'un crime politique, et le plus âgé n'avait que vingt-sept ans! Cette quadruple exécution capitale, d'ailleurs habilement exploitée par les *carbonari*, émut l'opinion publique et fit du tort à la Restauration. Les auteurs du drame avaient donc, en 1831, une belle occasion de récriminer contre l'avocat général, les jurés et les juges. Ils n'en profitèrent pas! Tout leur effort fut dirigé contre l'aumônier du régiment : celui-ci s'emploie, dans la pièce, à perdre les accusés et cherche, d'un bout à l'autre du drame, à leur extorquer des aveux, tandis que l'aumônier des prisons

[1] Le général Berton, renvoyé de l'armée, avait été le chef d'une conspiration militaire dite « le complot de Saumur » qui avorta en février 1821. Il se cachait alors aux environs de La Rochelle.

refuse de s'associer à ces basses manœuvres. Un dialogue très vif s'engage entre ces deux prêtres, et le premier menace le second d'aller le dénoncer aux magistrats. « Les magistrats, réplique avec véhémence l'aumônier des prisons! Osez-vous les calomnier par vos menaces? Croyez-moi; ils respecteront chez les autres l'indépendance qu'ils réclament pour eux-mêmes. »

Cependant on ne pouvait pas espérer qu'une telle circonspection fût imitée par tous les auteurs dramatiques. Victor Hugo voulut faire aussi, suivant l'expression d'un de ses biographes, son insurrection et ses barricades : il les fit au théâtre. Il reprit et développa la thèse de Diderot, avec un surcroît d'orgueil[1] : « Le drame, écrivit-il après 1830, doit donner à la foule une philosophie, aux idées une formule, à chacun un conseil, à tous une loi! » — « Il faut, disait-il encore, marcher avec son siècle et ses institutions; ainsi le théâtre, de nos jours, doit être démocratique. » D'ailleurs le grand homme avait été profondément atteint dans son amour-propre et la blessure n'était pas fermée : la censure avait osé, en 1829, interdire *Marion Delorme.*

Or Hugo détestait cordialement la magistrature française. S'il a souvent changé d'opinions, il n'a pas varié, rendons-lui justice, dans cette haine. Pour mettre au pilori cette magistrature, il l'a personnifiée dans le lieutenant criminel Laffemas, et, comme il ne fait jamais les choses à demi, il a, dans *Marion Delorme*, passé toutes les bornes en dessinant le hideux portrait de ce personnage.

D'abord Laffemas est un oiseau de proie en quête de cadavres : Didier, prévenu d'avoir enfreint un édit sur le duel, exprime toute la pensée du poète en lançant à la face du juge ces vers chargés d'éclairs et d'imprécations :

> ... Autour de moi j'ai vu tourner tes pas,
> Démon! J'ai dans tes yeux vu la sinistre flamme
> De ce rayon d'enfer qui t'illuminait l'âme, etc.

Ensuite c'est un monstre de perfidie. Comme il s'agit de retrouver l'autre duelliste, Gaspard de Saverny, qui passe pour mort, mais survit néanmoins au duel, il feint de s'apitoyer sur son compte :

> Jeune seigneur parfait! C'est la plus grande perte
> Pour la France et le roi!... S'il n'était par mort, certe,
> Je ne dis pas... mon cœur n'est pas de roche, et si!...

[1] Comp. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet,* liv. Ier, chap. x.

Saverny, présent et déguisé, se démasque aussitôt pour sauver Didier :

Celui qu'on croyait mort n'est pas mort, le voici.

Mais alors Laffemas change de ton et demande à l'imprudent marquis son épée, car « tous survivants au duel tombent sous l'ordonnance. »

DIDIER.

Encore une tête!
Au fait, il en faut deux. Au cardinal romain
C'est le moins qu'il revienne une dans chaque main!

Mais ce magistrat serait incomplet s'il ne vendait pas la justice. Il proposera donc à Marion, qui veut à tout prix sauver Didier, le plus odieux des marchés et le fera souffleter par la courtisane, qui se redresse d'abord sous l'outrage :

Il faut que vous soyez un homme bien infâme,
Bien vil, décidément! pour croire qu'une femme,
Oui! Marion Delorme, après avoir aimé
Un homme, le plus pur que le ciel ait formé,
Après s'être épurée à cette chaste flamme,
Après s'être refait une âme avec cette âme,
Du haut de cet amour si sublime et si doux,
Peut retomber si bas qu'elle aille jusqu'à vous!

Cependant Marion cède. Mais on sait que Didier n'accepte pas d'avoir, à ce prix, la vie sauve. Dans la sixième scène du cinquième acte, il tonne contre ce juge prévaricateur et finit, pour que nul ne se méprenne sur les intentions du poète, par apostropher tous les juges en général.

Où donc est le marchand d'opprobre et de mépris
Qui se fait acheter une tête à de tels prix?
Où donc est le geôlier? le juge? où donc est l'homme?
Que je le broie ici, que je l'écrase comme
Ceci (*Il brise le portrait de Marion*).
Le juge! — Allez, Messieurs, faites des lois.
Et jugez! Que m'importe, à moi, que le faux poids
Qui fait toujours pencher votre balance infâme
Soit la tête d'un homme ou l'honneur d'une femme?

Le même son s'exhalera, un quart de siècle plus tard, de la

même lyre, à chaque page des *Châtiments*[1]. Les juges sont *vils, abjects, stupides, prostitués;* les jurés sont *choisis pour être infâmes et chargés de honte;* Thémis n'est plus « qu'une gouine baisant Mandrin dans l'antre où Mongis baragouine »; on recrute les premiers présidents parmi les « belîtres » et les « cuistres », les procureurs généraux parmi les faussaires. Telle est, conformément au programme tracé jadis par l'auteur, la « philosophie » qu'il faut « donner à la foule ».

Les *Caprices de Marianne*, publiés en 1833, n'ont pas cette portée... philosophique. « Mon verre n'est pas grand », disait très sincèrement Musset. Le juge Claudio, époux de Marianne, est un grotesque, même quand il devient sanguinaire et s'abouche avec des spadassins pour faire assassiner Cœlio. Mais c'est un personnage de fantaisie, pris au hasard, sans dessein prémédité, éclos dans un caprice d'imagination. Musset, dans cette légère esquisse, n'entend pas, à coup sûr, donner le moindre conseil aux pouvoirs publics ni dicter une leçon sur les devoirs et les droits des juges.

Casimir Delavigne vise assurément un peu plus haut, le prologue de la pièce en fait foi, dans sa comédie de 1841 : *le Conseiller rapporteur*. Il tâche de s'égayer aux dépens des juges en dépeignant leurs travers; avant tout, leur gravité factice, leur apparente austérité. Ce n'est pas, bien entendu, dans la magistrature parisienne qu'il ira chercher ses types, mais dans une petite ville de Normandie, à Vire. Voici le portrait du président : « Qu'on soit abbé, avocat ou médecin, c'est celui-là qui ne pardonne pas un accroc qu'on fait à sa robe. Formaliste, au point qu'il a destitué un greffier pour l'avoir rencontré en veste de chasse à la campagne; d'ailleurs, à cheval sur la fidélité conjugale et, soit dit entre nous, d'une bêtise opiniâtre qui déroule le raisonnement : il suffit de le regarder pour être convaincu que depuis cinq générations il n'y a pas eu d'esprit dans sa famille ». Ce ridicule personnage s'étant avisé de dire, au premier acte : « Je permets le champagne, mais je veux qu'on y mette de l'eau », Dorante (c'est un avocat de Paris qui drape avec une impertinence inépuisable ces pauvres juges de province) se propose immédiatement de le griser avant la fin du jour. Il le grise, en effet (acte II, scène IX). Le président, au lieu de donner suite à la plainte d'un mari trompé, le fait arrêter, et, comme celui-ci résiste, ordonne qu'on lui mette les fers aux pieds et aux mains; en outre il invite à déjeuner Julie, la

[1] *L'ordre est rétabli* (idylle), *A l'obéissance passive, A quatre prisonniers après leur condamnation, Les grands corps de l'Etat, Eblouissements, Applaudissement, Force des choses, Ultima verba.*

femme infidèle, en compagnie d'un faux mari, Labranche, secrétaire de Dorante. La Pommeraie, le « conseiller rapporteur », est à cheval sur les principes : « Un peu de pitié! lui dit l'avocat, qui fut son camarade. Ne dois-tu pas faire la part des circonstances et de la faiblesse humaine? » La Pommeraie répond avec hauteur : « Pour les circonstances, je n'y crois pas; et, quant à la faiblesse humaine, je la punis. » Dorante va dès lors profiter de la passion soudaine que le juge ressent pour la femme de l'infortuné Corniquet et s'arrange pour le faire tomber dans une série de pièges extravagants, l'attirant dans un rendez-vous donné par Julie, l'amenant d'abord à se battre avec Labranche transformé pour un quart d'heure en mari et à se figurer qu'il a tué son adversaire, ensuite à signer un rapport qui travestit tout et donne tort au mari véritable. La magistrature de Vire est éclaboussée dans toute la pièce.

Mais ce n'est là qu'une caricature sans importance. L'auteur, s'il avait voulu faire une critique sérieuse de nos mœurs judiciaires, aurait perdu son temps. Chaque incident de la comédie est trop invraisemblable : tout paraît outré; tout sonne faux. Cette farce n'est pas même comique. Quoique jouée par de très bons comédiens, elle n'eut pas de succès. Elle est aujourd'hui tombée dans un oubli profond.

Dans cette même phase de notre histoire, le drame proprement dit, celui qu'on représentait sur les théâtres de l'Ambigu ou de la Gaîté, et dont les auteurs entendaient faire vibrer le cœur du peuple, entrer en communication intime et directe avec le peuple, traitait beaucoup mieux la magistrature française.

Je ne mentionnerais pas *la Closerie des genêts* [1], de Frédéric Soulié, dans laquelle la magistrature joue un rôle fort accessoire, si l'auteur n'avait placé dans la bouche de M. d'Avatianne, à la fois honnête homme et procureur du roi, une réponse à l'une des critiques les plus injustes et les plus populaires de Beaumarchais. « Vous êtes, dit ce magistrat au colonel marquis de Montéclain, incapable d'un acte d'iniquité; mais vous êtes militaire. Vous avez pris à l'armée des habitudes de sabre qui vous persuadent que, du moment qu'une chose est juste, vous avez le droit de la faire sans vous inquiéter des formes. » *Brias*, riant : « Ah! je comprends la...a...a... fo...orme, comme dit Brid'oison. » *D'Avatianne.* « Oui, mon cher Brias, la forme; elle est, comme les choses de ce monde, stupide quand on en abuse, excellente quand on s'en sert dans une juste mesure. » *Brias.* « C'est la ressource des coquins en mille occasions. » *D'Avatianne.* « C'est possible; mais, ne fût-elle

[1] Jouée pour la première fois à l'Ambigu le 14 octobre 1846.

qu'une seule fois la protection de l'innocence, il faudrait la respecter. » Bien répondu : jamais on n'afficha plus complètement le mépris des formes qu'en septembre 1792, à l'Abbaye, aux Carmes, à Saint-Firmin, au Châtelet, à la Force, aux Bernardins, à Bicêtre, en 1793 et 1794 dans l'enceinte du tribunal révolutionnaire. Maillard et Fouquier-Tinville ont mûri l'opinion publique et justifié le code d'instruction criminelle.

La magistrature occupe une large place dans le célèbre drame de Fualdès, représenté pour la première fois à la Gaîté le 14 novembre 1848.

La scène se passe à Rodez en 1817. Fualdès était, on le sait, un ancien procureur impérial contre lequel les passions politiques se déchaînèrent, au début de la Restauration, avec une grande violence. Il fut assassiné par des débiteurs besogneux qui trouvèrent commode de se débarrasser d'une réclamation en se débarrassant du créancier. MM. Dupaty et Grangé mettent en scène pendant les trois premiers actes cet ancien magistrat du premier Empire ; au cinquième, après le crime, un magistrat du nouveau régime, Sauveterre, conseiller instructeur. Ils avaient une belle occasion d'opposer les deux magistratures, de les avilir l'une et l'autre, tout au moins d'exalter l'une pour abaisser l'autre. Ils n'ont rien fait de semblable, jugeant sans doute que l'état de l'esprit public ne comportait pas alors ce dénigrement de nos mœurs et de nos institutions judiciaires.

Fualdès est, au contraire, un admirable type de magistrat. Le comte de Saint-Andéol, après avoir laissé passer les délais accordés à l'émigration, était rentré secrètement en France sous le premier Empire, puis avait conspiré, les armes à la main, contre l'Empereur. Condamné, sur les réquisitions de Fualdès, à la peine capitale, il passait pour avoir été secrètement exécuté. Son fils, revenant en France à la suite des Bourbons, a formé le dessein d'assouvir sa vengeance en poignardant Fualdès. Il arrive (acte II, scène IV) dans le cabinet de l'ancien procureur impérial : « Je vous hais, lui dit-il, et je veux vous tuer. — Vous ne me tuerez pas, répond Fualdès avec un grand calme : pourquoi voulez-vous ma mort ? — Parce que, répond Saint-Andéol, vous avez fait condamner mon père. — Il fut justement condamné, réplique l'ancien magistrat.

SAINT-ANDÉOL.

Par vous, par les vôtres.

FUALDÈS.

Par la loi, qui ne permettait pas de l'absoudre.

SAINT-ANDÉOL.

Qu'importe! Il fut jeté dans un cachot, puis exécuté secrètement dans les fossés de la prison de cette ville.

FUALDÈS.

On vous l'a dit : on se trompait!

SAINT-ANDÉOL, *étonné.*

Comment?

FUALDÈS.

Votre père n'a pas été frappé par des balles françaises : il a trouvé, en Espagne, sous les drapeaux de Ferdinand, une fin plus digne du nom de ses ancêtres.

SAINT-ANDÉOL.

Que dites-vous? Mais non, je ne puis vous croire... La rumeur publique...

FUALDÈS.

S'abusait, vous dis-je!... La politique de Napoléon exigeait qu'on crût partout que force était restée à la loi.

SAINT-ANDÉOL.

Mais mon père avait donc réussi à s'évader.

FUALDÈS.

Un homme..., un magistrat, qui avait dû parler sévèrement au nom des lois, se souvint que l'humanité avait aussi les siennes. Il se jeta aux genoux de l'Empereur; il obtint la vie sauve pour le comte de Saint-Andéol, le reconduisit lui-même jusque hors des murs de cette ville..., et là, n'ayant que Dieu pour témoin, les deux ennemis politiques se séparèrent, après s'être jetés dans les bras l'un de l'autre.

Ce que dit l'ancien procureur impérial, il le prouve immédiatement en remettant au jeune comte une lettre de son père qui lui recommande d'aimer et de bénir ce généreux ennemi. Saint-Andéol tombe aux genoux de Fualdès en implorant son pardon.

SAINT-ANDÉOL.

Que votre noble cœur batte aussi contre le mien, et je me croirai pardonné!

FUALDÈS, *lui tendant les bras.*

Maurice!

SAINT-ANDÉOL, *après s'y être jeté.*

Et maintenant, c'est entre nous à la vie, à la mort.

Voilà comment ces dramaturges de la seconde République ont dessiné la figure d'un procureur impérial.

Cependant le comte de Saint-Andéol avait laissé son poignard chez Fualdès. C'est lui qu'on soupçonne après l'assassinat, lui qu'on arrête. Il comparaît devant le conseiller instructeur Sauveterre. Eh bien! ce juge royaliste n'est pas un « politicien » royaliste; il ne partage pas les préjugés de son parti; il est inaccessible aux passions vengeresses qui hantent à cette époque les départements du Sud-Est. Au noble Saint-Andéol, qui s'étonne et s'indigne de la poursuite, il répond que « nul, en France, ne peut se soustraire à l'action de la justice, quels que soient son rang et sa fortune ». Il interroge minutieusement cet ami du trône et de l'autel comme n'importe quel prévenu. Cependant il n'a pu former sa conviction. « Toutes les présomptions sont contre lui, se dit-il à lui-même. Et cependant la fierté de ce jeune homme, ses réponses pleines d'assurance, son dédain même devant une aussi terrible accusation me font douter encore... Si, malgré tant de preuves apparentes, il était innocent!... O mon Dieu!... (cette invocation paraissait naturelle en 1848), lorsque c'est en ton nom que je dois rendre une sentence, daigne me guider entre l'erreur et la vérité! »

Sauveterre instruit l'affaire en homme perspicace et loyal. Pas de violence; pas de faiblesse. Il ne cherche qu'à découvrir la vérité, la découvre sans avoir employé l'intimidation ni la ruse. Le public trouve qu'il n'y avait là rien d'invraisemblable.

C'est dans le même esprit que MM. Moreau, Siraudin et Delacour composèrent, en 1850, pour la Gaîté, *le Courrier de Lyon. Le Courrier de Lyon*, c'est, on le sait, l'affaire Lesurques au théâtre. Joseph Lesurques ressemble à Dubosc, un des assassins : qui voit l'un croit voir l'autre. Cette ressemblance extraordinaire provoque une fatale méprise, une accusation injuste, enfin une erreur judiciaire.

Il eût été facile de prêter au juge d'instruction Daubenton le désir immodéré de trouver des coupables, n'importe lesquels, et de peindre sa coopération passionnée à l'œuvre de la justice. On a tant de fois, à propos de l'affaire Lesurques, dénoncé l'aveuglement des juges et la vanité des jugements humains! C'était peut-être un moyen de soulever l'indignation populaire et d'augmenter encore le succès de la pièce! Mais les auteurs n'ont pas voulu l'employer. Daubenton est un modèle d'impartialité : « C'est un homme rigide, font-ils dire, à l'un des personnages, mais esclave de son devoir et, par conséquent, d'une justice à toute épreuve. » Dans une autre scène, Daubenton trace lui-même ce devoir : « Ce qu'il nous faut, c'est la vérité; nous n'y parviendrons qu'à l'aide de témoignages sincères, irrécusables. Or des témoins peuvent être

influencés quand on leur montre dans le greffe ou dans le cabinet d'un juge d'instruction des accusés pâlis par le chagrin, par la honte, par l'inquiétude! L'émotion d'un innocent même tourne alors contre lui. Moi, je ne procéderai pas ainsi. »

On dit qu'un des accusés a manqué d'air dans une petite geôle et s'est évanoui. « Pas d'inutile cruauté, réplique vivement le magistrat. Si les accusés souffrent du manque d'air dans cette geôle, faites-les conduire autre part... ici même... avec les précautions d'usage. » Le propre père de Joseph Lesurques, Jérôme Lesurques, a commis la même méprise que les autres et fait le jeu des faux témoins. Ce même juge va lui donner tort.

DAUBENTON.

Tenez, il faut que je vous dise ce que j'ai sur le cœur... Moi, je suis le juge de Lesurques, je n'ai plus le droit d'être son ami; pourtant quand je m'interroge, quand je descends au fond de moi-même, je me trouve moins résigné que vous ne l'êtes; en présence de son malheur, j'ai plus de compassion pour celui qu'on va condamner que vous n'en avez, vous! qui êtes son père!

JÉRÔME.

Monsieur Daubenton, ne jugez pas sur les apparences!

DAUBENTON.

Pendant les débats, vous eussiez pu l'assister, le consoler..., vous eussiez pu le défendre. En vous voyant près de lui les jurés et les juges se seraient émus; vous avez eu peur de la honte. C'est mal.

JÉRÔME.

J'ai eu peur de la honte, oui, Monsieur.

DAUBENTON.

Savez-vous que votre indifférence a dû nuire à la cause de Lesurques; savez-vous que beaucoup de gens ont soupçonné qu'un père, pour abandonner ainsi son fils, doit avoir la première preuve de son crime!...

Enfin tout se découvre à la fin du quatrième acte. On arrive à comprendre que le hasard « a donné les mêmes traits au plus loyal et au plus scélérat des hommes », que l'assassin Dubosc est le portrait vivant de Joseph Lesurques. Les faux témoins se rétractent devant le magistrat instructeur dans une salle attenant au cabinet de délibération de la cour d'assises. « Pardonnez-moi, Lesurques, lui dit Daubenton, je vous fais réparation d'honneur. » Il écrit immédiatement au président des assises pour le prier de tout suspendre. Mais il n'est plus temps; le jury a rendu son verdict.

« Lesurques, s'écrie Daubenton, je te sauverai », et le rideau s'abaisse sur cette phrase qui termine le quatrième acte. Mais tous les efforts du magistrat seront inutiles. On apprend au début du cinquième acte que le tribunal de cassation, n'ayant découvert aucun vice de forme, a rejeté le pourvoi. Daubenton conseille encore d'adresser au Directoire une demande de sursis, puisque la Constitution ne laisse pas aux directeurs le droit de grâce. Mais cette demande même est écartée. Alors, tout en commandant les apprêts du supplice pour obéir aux ordres du procureur général, le juge instructeur organise lui-même l'évasion de l'innocent injustement condamné : il lui fait parvenir une clef qui ouvre la porte de sa prison ; le guichetier fermera les yeux ; une chaise de poste attendra Lesurques au coin de la rue du Harlay. Si Lesurques meurt, c'est qu'il n'a pas voulu fuir.

La vogue de ce drame fut prodigieuse. En prêtant à Daubenton ce grand souci de la justice et cette élévation de sentiments, les auteurs avaient vu clair. Le public se laissa très volontiers convaincre. Il jugeait indirectement par là même les juges de son époque et donnait à la magistrature maintenue par la deuxième république un éclatant témoignage de confiance.

La scène a changé dans la période strictement contemporaine et le théâtre ne ménage guère à la magistrature de la troisième république l'expression de sa méfiance ou de son dédain.

L'*As de trèfle*, en cinq actes et neuf tableaux, a déjà treize ans de date. En 1883, la réaction commence à peine et l'agression n'est pas encore caractérisée. Sans doute, le juge instructeur de M. Pierre Decourcelle est bien peu clairvoyant. Cet excès de candeur a frappé l'un de nos plus illustres critiques. « Mon Dieu ! s'est écrié Sarcey, que les juges d'instruction sont donc tous uniformément niais et sots dans les mélodrames ! Celui de l'*As de trèfle* est plus bête que nature. » Mais c'est probablement sans penser à mal que l'auteur écrivit ce rôle. Son magistrat pèche avant tout par le manque d'initiative et par un sentiment exagéré de sa propre insuffisance. C'est un « jeune ». Il appelle à son secours un « vieux routier », Robert, ancien chef de la police de sûreté. C'est Robert qui le met sur une fausse piste. Le grand tort du débutant est, selon moi, de laisser faire l'instruction par un autre au lieu de la diriger. M. Decourcelle a trouvé, sans doute, que rien n'était plus naturel. Mais c'est le juge qui doit donner l'impulsion ; les agents de la police ne sont, en bonne règle, que ses instruments.

M. Bisson met, au contraire, la magistrature sur la sellette avec la plus grande irrévérence, en 1892, dans *la Famille Pont-Biquet*.

Les épigrammes, quelquefois très acérées, pleuvent sans interruption pendant trois actes.

Il y a des silhouettes qu'on entrevoit à peine, par exemple, celle de M. le Tondu, le feu président, homme d'une gaieté particulière. « On allait, de son temps, au tribunal pour s'amuser, comme au théâtre. » Un jour, il s'agissait d'un procès en adultère, et le facétieux magistrat était « tout à fait en verve ». Il eut l'idée de faire reconstituer à l'audience la scène du flagrant délit! Au bout de plusieurs années, le greffier n'est pas encore remis du trouble dans lequel l'a jeté cette séance.

Mais deux des principaux personnages appartiennent à la magistrature : bien entendu, d'abord, un juge d'instruction, Pont-Biquet lui-même, puis son gendre, un juge suppléant, nommé La Reynette.

Celui-ci représente la jeune école. Il a le culte de la phrénologie. Depuis dix ans, il a palpé 3,382 crânes et s'est rarement trompé, très rarement. Il accable l'inculpé Bouzu de ses prévenances, lui donne un fauteuil, va lui-même poser, dans un coin, son parapluie et son chapeau, lui fait boire un bouillon préparé pour son beau-père, l'invite même à déjeuner (aux frais de son beau-père); puis, à chaque exclamation de Pont-Biquet, répond gravement : « La justice n'exclut pas l'humanité. » Le plus grand plaisir de La Reynette est, bien entendu, de persifler la magistrature d'antan, la magistrature fossile, celle qui ne subordonne pas à la conformation du crâne le libre arbitre et la responsabilité.

Les deux écoles descendent dans la lice dès le premier acte. Pont-Biquet, revenant du Palais, dit que l'audience s'est passée comme à l'ordinaire; sans rien offrir de particulier.

La Reynette.

Comment? Qu'est-ce qu'il vous faut alors?... Un homme faussement accusé que l'on garde en prison pendant deux mois et dont l'innocence éclate en plein tribunal!

Pont-Biquet.

Eh bien!... Ça arrive tous les jours, ces choses-là!

Toupance, *greffier.*

C'est la justice!

Pont-Biquet.

D'ailleurs, on l'a acquitté.

La Reynette.

Oui, d'abord!... Et puis, après son acquittement, il a été bel et bien condamné, séance tenante, à dix-huit mois de prison.

PONT-BIQUET.

Pour outrage à la magistrature, parfaitement! Et il ne l'a pas volé!... Il s'est montré d'une insolence!...

LA REYNETTE.

Il était exaspéré... Et puis, il n'a pas insulté le tribunal...

Est-ce que vous approuvez le président d'avoir, sans aucun motif, révélé la liaison de l'accusé avec une femme respectée de tous?

PONT-BIQUET.

Absolument. Quand cela ne servirait qu'à apprendre à cette dame à mieux choisir ses relations! Il n'est pas bon qu'une femme honnête prenne pour amant un homme qui doit être condamné plus tard à dix-huit mois de prison.

TOUPANCE.

Pour offense à la magistrature, surtout.

MADAME DUMESNIL.

Le crime n'est pas des plus grands!

PONT-BIQUET.

Oh! je sais! Tout le monde nous attaque maintenant, tout le monde nous gouaille! On rêve même de nous supprimer comme parfaitement inutiles! Est-ce qu'il y a encore des coupables maintenant? Est-ce qu'il y a des criminels? Allons donc! Tous innocents! Les assassins? Des fous, que l'on doit doucher! Les voleurs? De pauvres malades qu'il faut guérir! Dans cent ans d'ici, en remplacera les prisons par des stations balnéaires. On expédiera les malfaiteurs à Vichy, à Luchon ou à Aix-les-Bains, et le Palais de Justice deviendra une succursale de la Faculté de médecine.

Il est à peine utile d'ajouter que le beau-père et le gendre, en désaccord sur les devoirs du magistrat, sont en accord parfait sur les devoirs du mari. L'un et l'autre tombent successivement aux pieds de miss Carmen, des Folies-Bergères, qui vient de descendre à « l'hôtel d'Angleterre », poursuivant un ancien amant, poursuivie elle-même par un mari jaloux et trompé. Toutefois la déclaration de La Reynette est interrompue par un commissaire de police qui vient constater le flagrant délit; Pont-Biquet a pu continuer la sienne. Cette partie de la pièce est hérissée d'incidents comiques. Elle provoque, en général, une grande hilarité. Il n'est pas très difficile, on le sait, d'égayer le public aux dépens des magistrats qui jettent leur toque par-dessus les moulins.

Au demeurant, si M. Bisson attaque de plusieurs côtés notre procédure criminelle, les abus de la détention préventive, la répression exagérée des offenses aux magistrats, les révélations

indiscrètes sur la vie privée des prévenus, des témoins ou même des gens qui ne sont pas mêlés à l'affaire, etc., et s'il a, par là même, frayé la voie à l'auteur de *la Robe rouge*, la thèse est au second plan, la satire est noyée dans la bouffonnerie. Ce n'est qu'une préface sans grande importance.

VII

En l'an 1900.

La Robe rouge, de M. Brieux, représentée pour la première fois au Vaudeville le 15 mars 1900, contient l'attaque la plus habile, la plus complète, la plus systématique qui ait été dirigée, par la littérature dramatique contre la magistrature française. Elle mérite une place d'honneur.

L'auteur s'était proposé d'étaler au grand jour les vices de notre personnel judiciaire : il a, si je ne me trompe, exécuté ce dessein avec une malveillance qui ne laisse rien à désirer. Ce personnel est tout simplement ignoble.

Il fallait, sans doute, une ombre au tableau. La collection sera donc déparée par un assez honnête homme. Malgré quelques indices qui peuvent égarer le jury, la culpabilité d'Etchepare, accusé d'un assassinat, n'est pas établie. Vagret, procureur de la République, a voulu d'abord éviter un acquittement qu'il sentait certain. Il a même, de son aveu, pour obtenir un verdict affirmatif, employé tous les arguments, les bons et les pires, effrayé les jurés sur les conséquences d'une faiblesse, appelé la vengeance de Dieu sur les juges sans sévérité. Cependant, au cours même de cet ardent réquisitoire, une voix intérieure lui reprochait sa violence et glissait dans son esprit un doute qui a grandi. Il a pris peur de lui-même, de ses actes et de ses paroles, et sollicité tout à coup, quoiqu'il eût déjà demandé la condamnation, une suspension d'audience. Sa conscience l'a définitivement emporté ; à la reprise de l'audience, c'est l'acquittement qu'il a réclamé.

Mais, Vagret à part, ce tribunal de Mauléon n'est qu'une bande de drôles.

Le « maître du chœur » est Mouzon, juge. Celui-ci tient le coupable ou un coupable, n'importe lequel, même avant d'avoir étudié le dossier. Ce dossier est précisément rendu par le juge d'instruction titulaire qui, n'étant pas sur une fausse piste, n'apercevait rien. Mouzon est chargé de le suppléer et promet au procureur de la République « un résultat » avant trois jours. « Merci, monsieur Mouzon, » s'écrie la femme du procureur ; « merci », répète la

femme du président. Vagret lui-même est transporté : « Qu'on nous serve, dit-il, et qu'on monte du vieux vin d'Irrouleguy! Je veux boire à votre succès, mon cher ami. » Le premier acte finit sur ces douceurs congratulantes. Le sort en est jeté; c'est un innocent, Etchepare, qui tombera sous les coups de la justice. Mouzon commence son odieuse besogne en menaçant et en déconcertant un temoin à décharge qui ferait dévoyer l'instruction [1]. Après quoi, il interroge Etchepare lui-même, l'intimide, l'amène à se contredire, condense avec une remarquable astuce un ensemble de présomptions qui se transforment en charges, fait perdre la tête à ce pauvre diable [2] et bâtit sur ses réponses mêmes l'échafaudage d'une accusation vraisemblable. Il a conduit toute cette procédure avec un tel parti-pris et d'une façon si perfide que, lorsqu'au quatrième acte, Yanetta, femme d'Etchepare, l'accablera d'imprécations terribles et finira par le tuer, le public ne sera ni surpris ni même fâché du dénouement.

Ce Mouzon est prêt, d'ailleurs, à toutes les bassesses. Son entretien avec le député Mondoubleau est peut-être le plus précieux joyau de cet écrin. D'abord Mouzon lui dénonce confidentiellement le procureur de la République [3], qui pourrait gêner son propre avancement. Cette dénonciation est d'autant plus opportune que Vagret vient de conclure à des poursuites contre un certain Labastide, agent électoral de Mondoubleau. Le député ne se gêne pas : « Il n'y a pas de quoi fouetter un chat, dans cette affaire-là, » dit-il au juge. Marché conclu. L'innocence de Labastide éclate sur-le-champ aux yeux du juge : « Préparez-moi pour cet homme une ordonnance de non-lieu, dit-il à son greffier, et l'ordre de mise en liberté immédiate. » Rien ne manque à sa honte; il recevra donc, au quatrième acte, la robe rouge, laissant derrière lui ceux qui peuvent encore garder des préjugés.

Il y a, sans doute, au tribunal de Mauléon, un juge qui retrouve un certain nombre de préjugés, c'est La Bouzule; mais parce qu'il atteint sa soixante-dixième année, c'est-à-dire l'âge de la retraite, entre le second et le troisième acte. Singulier échantillon des mœurs judiciaires! « Serrez-moi la main, dit La Bouzule au greffier; ma

[1] « *Mouzon.* — A l'avenir, avant de demander à être entendu comme témoin à décharge dans une affaire, je vous conseille d'y regarder à deux fois. — *Bridet.* — Vous pouvez être tranquille, monsieur; je jure bien qu'on ne m'y reprendra plus.

[2] *Etchepare.* Est-ce que je sais? Est-ce que je sais ce qu'il faut dire? Je ferais mieux de ne pas prononcer un mot. Tout ce que je dis tourne contre moi.

[3] « Vous ne pouvez lui faire un crime, mon cher député, d'etre dans un camp diamétralement opposé au nôtre » (acte II, scène IV).

dignité n'exige plus que je sois impoli avec mes inférieurs. » « J'ai le droit de juger selon ma conscience, dit-il encore au président; je vais avoir soixante-dix ans la semaine prochaine. » « Je suis, dit-il enfin au substitut, guéri de la maladie qui change tant d'honnêtes gens en mauvais juges : la fièvre de l'avancement. » La franchise de ce personnage n'a pas de bornes. Mais il donne avec un excès de générosité ses qualités aux autres. J'ai connu, je connais encore des centaines de magistrats intègres et polis quoiqu'ils ne soient ni septuagénaires ni près de l'être.

Le président du tribunal et le président des assises appartiennent à la même famille. Le premier raille grossièrement les prévenus à l'audience correctionnelle et coupe la parole aux témoins à décharge. Le second ne voit que lui, ne pense qu'à lui, ne se soucie que de ses propres intérêts dans la direction des procès criminels; avant tout, il ne veut pas se laisser sacrifier à la *fripouille* (c'est-à-dire à l'accusé). C'est sans trouble et sans scrupule qu'il déshonore inutilement à l'audience la femme d'Etchepare et désunit une malheureuse famille. L'un et l'autre écrasent de leurs dédains le procureur de la République parce qu'il a conçu des doutes sur la culpabilité d'un prévenu. Le président du tribunal ne comprend pas, d'ailleurs, qu'un homme de talent entre dans la magistrature, croyant évidemment qu'il suffit d'appartenir à ce corps pour être un imbécile. Il a fait sans doute son propre examen de conscience, et c'est son excuse.

Que dire du procureur général? Quel blâme peut être à la hauteur de son ignominie? Ce personnage, chargé de diriger les autres, ne peut pardonner à son subordonné de l'avoir consulté dans un cas difficile. Il injurie Vagret, ou peu s'en faut, parce qu'il le soupçonne de vouloir lui faire partager sa responsabilité. Ce n'est encore que de la lâcheté. Mais comment qualifier ce qui va suivre? Ce haut magistrat arrive à Mauléon pour menacer Mouzon, s'il ne donne pas sa démission, d'une comparution devant le conseil supérieur de la magistrature. Mouzon s'est rendu à Bordeaux, prenant un faux nom et la qualité d'officier de marine : étant en état d'ivresse avec trois femmes de mœurs légères qui l'accompagnaient, il a brutalisé les agents de la force publique qui voulaient mettre un terme au scandale, les a menacés de destitution, puis a fait connaître au commissaire de police sa qualité de juge pour lui demander d'arrêter les poursuites. Mouzon refuse de se démettre, se sentant appuyé par Mondoubleau. On le poursuivra donc. Mais il n'avait pas tort, et Mondoubleau, qui survient, retourne le procureur général en un clin d'œil, d'abord en lui parlant de sa liaison étroite avec Eugène (Eugène, c'est le ministre de la justice), ensuite

en faisant luire à ses yeux l'espoir d'une mutation avantageuse. Le chef du parquet résiste pendant quelques secondes, mais en homme qui veut capituler. Il capitule en effet. Non seulement Mouzon ne sera pas puni; mais il sera récompensé : on apprend, au dernier acte, sa nomination de conseiller à la cour de Pau.

Je n'ignore pas le principal reproche qu'on adresse à la magistrature contemporaine. La loi du 30 août 1883, loi d'épuration républicaine, a désorganisé le personnel : les hommes nouveaux, choisis par des politiciens parmi les politiciens, n'ont pu modifier leurs habitudes, et les traditions des corps judiciaires se sont perdues.

Je me suis expliqué, il y a six ans [1], sur la loi de 1883 et je persiste à croire qu'on n'avait pas besoin de cette mesure exceptionnelle pour consolider et développer les institutions républicaines. Presque tous les hommes politiques de quelque valeur l'ont regrettée. Les pouvoirs publics, en suspendant l'inamovibilité des juges, ont certainement amoindri le prestige des corps judiciaires. Mais est-ce une raison pour juger avec partialité, dix-sept ans après, la magistrature actuelle? A qui croit-on rendre service en s'évertuant à démontrer qu'il n'y a pas moyen de reconstituer un personnel judiciaire dans notre pays? On a fait trop de choix politiques, je l'accorde, et si j'avais qualité pour donner un conseil au pouvoir exécutif chargé de nommer les juges, je le prierais instamment, aujourd'hui comme hier, de ne pas sacrifier les nécessités permanentes de la justice à l'intérêt politique d'une heure fugitive. Mais il serait déraisonnable de se figurer qu'on a systématiquement cherché, depuis vingt ans, les pires candidats et je pourrais citer plusieurs ministres qui se sont efforcés de choisir des gens instruits, honnêtes, désintéressés. J'irai plus loin : parmi ceux qu'on introduisit dans la magistrature aussitôt après qu'eut été votée la loi d'épuration, plusieurs ont déçu les espérances des uns et les craintes des autres, plusieurs se sont imprégnés des traditions judiciaires, ont tâché de rendre la justice et l'ont, en effet, rendue. La littérature dramatique les tance, parce qu'ils désirent avancer dans leur carrière. Mais ce désir n'est-il pas légitime? est-ce qu'on reproche au lieutenant d'aspirer au grade de capitaine, au colonel de chercher à devenir général? Si le désir d'avancer n'exclut pas le patriotisme chez les uns, pourquoi donc exclurait-il le sentiment du devoir judiciaire chez les autres? Une seule chose est blâmable, c'est de sacrifier le devoir à l'avancement.

Tel est bien, en effet, le blâme que M. Brieux adresse à la

[1] *De la liberté politique dans l'Etat moderne*, p. 97 à 99.

magistrature, par l'organe de La Bouzule. Le grand nombre est prêt, s'il faut en croire ce septuagénaire désintéressé, « à des complaisances et à des capitulations, s'il s'agit d'être agréable soit à l'électeur influent, soit au député, soit au ministre qui distribue des places ». La fièvre de l'avancement change « des hommes probes et doux en magistrats serviles et cruels ». A mon avis, M. Brieux érige l'exception en règle, et sa magistrature est une magistrature imaginaire.

Par exemple, cet auteur semble croire que le ministère de la justice exige, impose des condamnations, surtout au grand criminel, et tient la foudre suspendue sur la tête des magistrats qui ne les obtiennent pas. Ardeuil, un substitut, a demandé lui-même, pour un accusé, des circonstances atténuantes! C'est un scandale à Mauléon. « Vous savez, dit La Bouzule au jeune magistrat, qu'il ne faudrait pas beaucoup d'audiences comme celle-ci pour vous faire révoquer. » En vérité, La Bouzule, ou M. Brieux, est bien mal renseigné. Les avocats généraux, même avant l'avènement de la troisième République, provoquaient eux-mêmes, très fréquemment, je puis l'affirmer, un verdict mitigé par des circonstances atténuantes, non seulement sans encourir la moindre disgrâce, mais encore sans recevoir la moindre observation.

Voltaire et Servan avaient de bonnes raisons pour demander, à la fin du dix-huitième siècle, l'adoucissement des peines et la transformation de la procédure pénale. Nos auteurs dramatiques s'apitoient, comme les philosophes du dix-huitième siècle, sur le sort des accusés et des condamnés. Ils se figurent, apparemment, que les temps ne sont pas changés. Je les convie à faire, en ma compagnie, une excursion sur le terrain de la nouvelle législation criminelle. Ils ne m'en voudront pas si, prenant leurs critiques au sérieux, je leur oppose une réponse sérieuse, c'est-à-dire appuyée sur des documents précis.

Le 14 août 1885, le Président de la République promulgue une loi sur la libération préparatoire. Les condamnés, en récompense de leur bonne conduite pendant l'exécution de la peine, peuvent être, après en avoir accompli la moitié [1], mis en liberté conditionnelle par arrêté du ministre de l'intérieur. Sans doute, cette liberté conditionnelle, envisagée à la fois comme une récompense et comme une épreuve, est révocable « en cas d'inconduite habituelle et publique dûment constatée [2] »; mais, depuis la mise en vigueur

[1] Ou l'avoir subie pendant trois mois, si la peine prononcée est inférieure à six mois d'emprisonnement.

[2] Ou d'infraction aux conditions spéciales exprimées dans le permis de libération anticipée.

de cette loi jusqu'au 1er janvier 1890, la liberté conditionnelle fut accordée à 3,776 condamnés et rétractée seulement contre 27 d'entre eux. En outre, pour soutenir ces libérés, les arracher à d'anciennes habitudes et les protéger au besoin contre la malveillance publique, d'importantes subventions aux sociétés de patronage sont inscrites tous les ans au budget.

La loi du 26 mars 1891 apporte un bien autre adoucissement aux rigueurs de l'ancienne loi pénale; elle permet au juge de prononcer le sursis pour les condamnations à des peines correctionnelles : ces condamnations seront regardées comme non avenues si, pendant un délai de cinq ans assigné comme temps d'épreuve, le condamné témoigne son repentir par sa bonne conduite, et cette bonne conduite est légalement démontrée s'il ne s'est pas fait condamner, pendant cette période, à l'emprisonnement ou à une peine plus grave pour crimes ou délits de droit commun.

J'arrive à l'instruction criminelle proprement dite, pour calmer les inquiétudes que pourrait susciter la polémique de M. Brieux. Ne sait-il pas que, depuis la loi du 8 décembre 1897, l'inculpé placé dans une maison de dépôt ou d'arrêt *doit* être conduit dans les vingt-quatre heures devant le procureur de la République, qui *doit* exiger du juge d'instruction un interrogatoire immédiat; interrogé sans retard, si ce juge est récalcitrant, absent ou empêché, par le président du tribunal, « à défaut de quoi, le procureur ordonne la mise en liberté immédiate »; que toute arrestation maintenue pendant plus de vingt-quatre heures sans interrogatoire est réputée « détention arbitraire », et que les gardiens des prisons, le procureur de la République lui-même, s'ils ne se conforment pas strictement à ces injonctions nouvelles, *doivent* être poursuivis comme coupables d'attentats à la liberté [1]? que le magistrat, dans cette comparution, est expressément astreint à recevoir les déclarations de l'inculpé, en l'avertissant qu'il « est libre de ne pas en faire »? que, si l'inculpation est maintenue, le même magistrat donne avis à cet inculpé de son droit de choisir un conseil parmi les avocats ou les avoués et lui fait désigner sur sa demande, à défaut de choix, un avocat d'office? que ce conseil *doit* être *convoqué* par lettre missive au moins vingt-quatre à l'avance? que l'inculpé (sauf renonciation expresse à l'exercice de ce droit) ne peut être interrogé ou confronté « qu'en présence de son conseil ou lui dûment appelé? Que pouvait-on faire de plus? Est-il équitable de dénoncer, à l'heure actuelle, les horreurs de la détention préventive et les lenteurs de la procédure?

[1] Prévus et sévèrement punis par les articles 119 et 120 du Code pénal.

Enfin notre législateur a fait encore un pas le 5 août 1899. Les gens les moins versés dans l'étude de nos lois criminelles connaissent cette institution du casier judiciaire organisée depuis un demi-siècle par les circulaires, qui permet à la justice de retrouver sur des bulletins spéciaux, rédigés par les greffiers, la mention précise des condamnations prononcées pour crimes ou délits par les juridictions répressives. La justice était renseignée, soit; mais un certain nombre de libérés, quoique disposés à s'amender par le travail, se voyaient refuser, à raison des condamnations portées sur ce relevé terrible, les moyens d'existence qu'ils sollicitaient. Désormais sept catégories de condamnations ne seront plus inscrites aux bulletins n° 3, c'est-à-dire aux bulletins *réclamés par les gens qu'ils concernent* [1]. D'autres condamnations cesseront d'être inscrites sur ce même bulletin au bout d'un an, de cinq, de dix ou de quinze ans après l'expiration de la peine, selon la gravité des condamnations prononcées [2]. Enfin la réhabilitation n'a plus besoin d'être sollicitée par les condamnés à six mois ou à moins de six mois de prison qui n'ont pas subi, pendant dix ans, de condamnations nouvelles à une peine corporelle; elle leur est acquise de plein droit. Le moment est assez mal choisi, M. Brieux en conviendra peut-être, pour reprocher au législateur de permettre qu'on scrute le passé des accusés et qu'on leur oppose des « antécédents judiciaires ».

J'ajoute une très simple remarque. Il n'est pas juste de dire, il n'est pas bon de laisser croire que toutes ces réformes ont été faites pour les riches et que la démocratie n'en profite pas. « Je comprends, dit un des personnages [3], *ce qu'on appelle la justice;* nous autres, les pauvres, nous ne la connaissons que lorsqu'elle nous tombe dessus, par le mal qu'elle nous fait. » Il n'est donné à qui que ce soit de supprimer l'inégalité des conditions, ni, par conséquent, d'en effacer certaines conséquences. Mais tout ce qui pouvait être tenté dans l'ordre législatif, le législateur l'a fait, soit par les subventions dont je parlais tout à l'heure, soit par l'extension de la défense gratuite, soit par l'organisation très large de l'assistance judiciaire. Le barreau, d'ailleurs, a complété son œuvre avec un zèle admirable [4].

[1] D'après l'art. 6 de la loi nouvelle, le bulletin n° 3 ne doit être, dans aucun cas, délivré à un tiers.

[2] La remise totale ou partielle par voie de grâce étant d'ailleurs assimilée, pour le calcul des délais, à l'expiration de la peine.

[3] *La Robe rouge*, acte III, scène II.

[4] On sait que le barreau de la Cour d'appel de Paris a ouvert des consultations gratuites. Je ne saurais dire, en outre, avec quel zèle et quel soin

Enfin il faut un certain aplomb pour taxer de « cruauté » la magistrature contemporaine. *Cruelle*, la magistrature de la troisième république! C'est une véritable ironie. Peut-on accorder plus libéralement les circonstances atténuantes, surseoir d'une façon plus paternelle à l'exécution des peines? Le juge manque à son devoir s'il exagère la répression; mais il y manquerait encore s'il l'énervait. Le progrès consiste non pas à réduire aveuglément la durée des peines, mais à proportionner exactement le châtiment au délit. Pourquoi? C'est qu'il ne faut pas encourager les malfaiteurs. Je ne trouve pas, dans les quatre actes de cette comédie, le moindre vestige de cette idée nécessaire.

C'est pourquoi « nos plus honnêtes gens » se demandent avec une respectueuse anxiété si l'Académie française n'a pas commis deux erreurs dans sa longue carrière : la première en censurant *le Cid*, de Pierre Corneille; la seconde en couronnant *la Robe rouge*, de M. Brieux.

Arthur Desjardins,
de l'Institut.

les « affaires d'assistance judiciaire » sont instruites et plaidées par les avocats à la Cour de cassation.

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

I

— Est-ce que le couvre-feu est sonné, Véronique?

— Je ne crois pas, père, il n'est pas encore dix heures.

— J'avais cru. Alors c'est le vent qui siffle dans les tours de Saint-Etienne. Un rude vent de Moselle! S'il ne se fatigue pas jusqu'à demain matin, les camarades ne pourront pas tenir debout sur le champ de manœuvres. Saprejeu! Ecoute-le!

Le capitaine Audouin, qui cirait ses bottes devant la cheminée de la cuisine, son grand corps plié en deux, à peine éclairé par la flamme du foyer, regarda dans la pièce voisine, dont la porte était demeurée ouverte. C'était ce qu'il appelait « le salon de compagnie », un réduit de quatre mètres de côté, carrelé, avec deux fauteuils de velours vert, un canapé, deux gravures anglaises représentant un cheval de course et une chasse au renard, et un vieux papier brun, à ramages, où fleurissaient des pivoines. Au milieu, une jeune fille était assise devant son piano, et chantait en s'accompagnant. Elle tournait le dos. On ne voyait d'elle que ses cheveux châtains plongés dans le cône de rayons qui s'échappait de la lampe posée sur le piano, ses épaules robustes vêtues de noir et la main gauche qui courait sur le clavier, et qui portait une bague d'héritage, mince comme un fil. Quand son père eut parlé, elle s'interrompit. Ses doigts quittèrent les touches, se joignirent, et reposèrent dans les plis de la robe. La tête se souleva, au contraire, vers le haut de la fenêtre, et, bien que les volets fussent fermés, Véronique eut l'air de fixer et d'interroger la nuit où le vent courait.

— Ecoute! poursuivit le père... Comme il roule! On dirait une batterie au galop!

Le vent d'est, en effet, soufflait sur toute la Lorraine et, plus âprement qu'ailleurs, dans la plaine de la Moselle. Dès trois heures de l'après-midi, il avait amassé tant de nuages que le jour s'était

presque éteint. Depuis lors, sa violence n'avait fait que croître. Il arrivait en marée furieuse, qui remplissait le ciel, qui cherchait une issue en bas, et brisait ses lames de fond à tous les reliefs des terres mouvementées. Quelle poussière immense il devait emporter, que de parcelles des terres allemandes qui s'en iraient tomber, à bout de vol, bien loin, dans la campagne française, d'où le vent d'ouest lèverait un jour et lancerait par dessus les frontières un peu du sable fécond où ont germé nos blés! La plainte des choses courait aussi et se mêlait dans la nuit, le crépitement de la grêle et de la pluie contre les murs de toute une ville, le choc précipité des portes qui battent, le bruit de l'eau se dégorgeant des gouttières, et d'autres bruits qui avaient en eux de l'inconnu, tantôt l'éclatement d'on ne sait quel coup de mine qui secouait le balancier de cuivre de l'horloge, tantôt des cris d'épouvante pareils à ceux des hommes, des appels prolongés, aigus, désespérés, auxquels rien ne répondait, si ce n'est une petite pincée de cendres qui tourbillonnait et montait par la cheminée, tantôt, par larges périodes, le mugissement des forêts qui enveloppaient la ville, forêt de la Haye, bois de Pont-Saint-Vincent, bois du Chanot, bois de Chaudency, taillis, halliers, futaies de sapins et de hêtres, masses d'arbres ruisselantes, échevelées, courbées depuis des heures et hurlant toutes ensemble. La petite maison où Véronique et son père écoutaient en ce moment la tourmente n'avait pas elle-même une seule tuile de son toit qui ne tremblât. Elle était, comme ses voisines, assaillie de tous les côtés à la fois. Car la tempête, arrivant à plein vol sur le coude du fleuve, se heurtait contre les collines de Dommartin, rebondissait par dessus la Moselle, et, refoulée de l'autre bord par les pentes du fort Saint-Michel, tournait et s'abattait sur la petite ville de Toul.

Véronique demanda, sans se détourner :

— C'est un inspecteur général qui passe demain la revue?

— Oui, s'il y a revue par un temps pareil. On dit qu'il vient surtout pour décider la construction des nouveaux forts. On va dépenser des millions et rendre la place imprenable.

— Tant mieux pour la chère France, père, et tant mieux aussi pour vous. Ça vous occupera de voir remuer la terre; vous me raconterez le soir ce que vous aurez vu.

La réponse se fit attendre un peu, et elle fut dite si tristement.

— Tu as raison, dit M. Audouin, ça m'amusera. Je ne peux plus que m'amuser, moi... Je suis l'invalide qui se traîne aux parades, et qui ne commande plus, et qui n'est plus rien. Ah! que je serais malheureux, si je ne t'avais pas!

— Vous m'avez, heureusement! Savez-vous que Mme de Frolois

m'a promis sa fille pour le mois prochain? Voilà encore une leçon qui nous aidera à vivre.

Un coup de vent plus terrible que les derniers secoua la maison, et, aussitôt, comme le crépitement des balles après l'éclatement de l'obus, on entendit la pluie cingler les toits.

— Ça me rappelle vraiment la guerre, fit le capitaine... Si j'étais resté sur les grands chemins en ce temps-là, tu n'aurais pas tant de mal à présent...

Il se tut, parce qu'il avait une peur secrète de sa fille, et qu'elle lui reprochait de se plaindre trop souvent de la vie, et il se remit à cirer ses bottes. Il avait enfoncé sa main gauche, sa mauvaise main percluse et déformée, dans une botte d'ordonnance, et, de l'autre main, il brossait le cuir, en s'interrompant après chaque coup de brosse pour voir si ça luisait. Véronique, n'entendant plus parler M. Audouin, tourna un instant la tête, et elle eut un sourire qui lui donna une espèce de beauté, à elle qui était laide.

Ce qui la faisait sourire, ce n'était pas l'occupation à laquelle se livrait M. Audouin, ce n'était pas même l'application qu'il apportait à cette besogne, la passion de l'astiquage qu'il avait gardée de son ancien métier. Véronique pensait tout simplement et tout bonnement : « Comme il souffre de ne plus être soldat! Comme il veut être beau pour la revue! » Et sur le visage où apparut cette pensée, il y eut au même moment une grande pitié, une promesse de se dévouer, une tendresse jeune et maternelle. Véronique, qui se savait laide, qui se savait pauvre et ne se faisait pas d'illusions sur le peu de chances qu'elle avait d'être aimée, n'avait pas d'expression plus fréquente ni plus naturelle que cette expression de tendresse protectrice. Toute petite, elle avait aimé maternellement ses poupées; un peu plus tard, ses camarades de jeux, ses amies de la première communion; à présent, elle aimait de même son père qui vieillissait, en qui elle devinait je ne sais quelle détresse et quelle faiblesse pareille à celle des enfants. Cette femme de vingt-deux ans, quand elle passait dans la rue, ne disait pas avec ses yeux : « Aimez-moi »; elle disait le plus souvent : « Respectez-moi, je suis une pauvresse et une vaillante »; elle disait quelquefois : « Vous souffrez? De quel secours puis-je vous être? » Ces yeux-là, les heureux de la vie les trouvaient graves; les malheureux les trouvaient doux. Elle considéra donc, avec cette tendresse calme et miséricordieuse, l'homme qui eût manqué de tout s'il n'avait pas eu Véronique; elle vit qu'il était absorbé par cette opération machinale : faire reluire la tige d'une botte, et elle se remit à étudier, pour ses élèves du lendemain, une romance de Tagliafico.

Les paroles sonnaient à peine et seulement par intervalles dans le vacarme du vent; elles ne répondaient à aucun sentiment des deux êtres qui étaient là, ni du père qui songeait à la revue du lendemain, ni de celle qui chantait par obligation, sans aucun plaisir. C'était la romance banale, faite avec des images de rebut, où les papillons se poursuivent, où les amours s'accrochent à des éternités, où le printemps est nommé. La lampe avait des soubresauts de lumière, à cause du gros temps. La voix de Véronique, un peu lasse, un peu enrouée dans les notes basses, hésitait par endroits ou se reprenait. En vérité, elle eût semblé ridicule à ceux qui n'auraient pas connu la vie, cette romance que personne n'avait demandée, que personne n'avait plaisir à entendre, et qui mêlait des mots d'amour à l'ouragan, dans la ville accablée.

Et pourtant c'était le métier sacré, l'outil qui donnait le nécessaire et même un peu de superflu à M. Audouin et à sa fille. Il fallait préparer la leçon du lendemain, apprendre quelque romance nouvelle, pour plaire à la clientèle très peu artiste que pouvait donner la petite ville frontière. Véronique était professeur de chant et de piano. Elle avait une réputation locale, faite de l'absence de concurrentes, faite aussi de patience, d'exactitude et d'égalité d'humeur. On l'accueillait bien, on la considérait comme une distraction et presque comme une amie subalterne, dans cette garnison où les femmes s'ennuyaient. Elle était recommandée par les générales et les colonelles qui s'en allaient, après deux années d'Est, à celles qui leur succédaient dans les mêmes maisons et dans la même impatience de partir. « Ma chère, prenez Mlle Audouin pour vos filles; c'est poli, très sûr, et pas cher du tout. Pour deux francs, peut-être trois maintenant que tout augmente, vous aurez des romances autant que vous pourrez en supporter, une conversation agréable, et les nouvelles de Toul. De plus, ça pianote; ça peut faire danser à l'occasion; ça ne dira pas de mal de vous, et c'est assez laid pour n'être pas dangereux ».

En parlant ainsi de Mlle Audouin, on ne la calomniait qu'à moitié, ce qui est, à vrai dire, la plus large somme de justice que les hommes puissent accorder à un vivant. On ne se trompait point en disant que la jeune fille n'était ni riche, ni spirituelle, ni élégante. Elle savait même peu de chose en musique, bien qu'elle en vécût. Elle marchait sans grâce, rudement, comme un soldat. Mais elle était belle d'une beauté plus rare : elle était l'oubli de soi-même. Véronique Audouin avait perdu sa mère à l'âge où les petites filles commencent à peine à se douter que la poupée n'est pas tout l'emploi de la vie. A treize ans, elle restait seule avec son père, lieutenant de cuirassiers sorti du rang un peu avant la guerre de 1870,

cavalier qu'on regardait, dans les défilés, pour sa taille géante et pour la sauvagerie de sa physionomie, mais qui eût été absolument incapable d'élever et de diriger une enfant. Par bonheur, l'œuvre était déjà faite. L'enfant était vaillante comme une femme. Elle prenait le rôle d'organisatrice et de consolatrice, de maîtresse de maison, de trésorière, d'amie et de garde-malade. Elle suivait l'officier de garnison en garnison, déménageant et emménageant le mobilier sommaire, louant la maison, la préservant du chaud, du froid, de l'ennui et de la misère toujours proche, faisant elle-même le ménage et la cuisine. La nomination de M. Audouin au grade de capitaine, quatre ans après la guerre, avait apporté un peu d'aisance dans ce ménage de pauvres; on commençait à trouver la vie bonne, on combinait des plans d'avenir. Et presque aussitôt l'épreuve était venue. Des douleurs lentes, tenaces, énervantes, avaient ressaisi le bras gauche de l'officier, le bras qui avait gelé dans une charrette d'ambulance, une nuit de l'année terrible, et qui n'avait jamais complètement guéri. Le mal avait persisté, s'était aggravé, apparaissant bientôt comme une atrophie progressive des muscles, avait imposé d'abord l'obligation de demander un congé, puis celle de demander la pension que l'on accorde aux infirmes. Le capitaine Audouin s'était retiré à Toul, sa ville natale, jeune encore, plus souffrant de ses regrets que de ses rhumatismes, incapable d'inaction et condamné à l'inutilité.

Il vivait là, avec Véronique, dans le logis de la rue d'Inglemur, sous les tours de la cathédrale. Toute la ville connaissait cet homme de taille colossale, maigre, nerveux, qui avait le teint jaune, les moustaches rares et les cheveux durs d'un Japonais. Les enfants riaient de ce promeneur inlassable qu'on rencontrait toujours vêtu de flanelle bleue en été, toujours enveloppé en hiver dans un manteau de cavalerie, à la suite des troupes en marche, dans les bois où se livraient des batailles fictives, sur le champ de manœuvres de Dommartin, dans le voisinage des forts en construction, partout où il y avait des soldats. Ils le voyaient parfois lever le bras, comme s'il commandait encore avec le sabre au poing. Ils l'entendaient discourir et grogner quand les escadrons déployés laissaient flotter l'alignement; d'autres fois, ils l'apercevaient, assis sur l'un des bancs disposés çà et là au milieu des arbres qui couvrent les glacis, causant avec un officier de l'ancienne armée, et alors il était joyeux, ou même avec un soldat de la nouvelle, et alors il était surtout digne. Mais les camarades de M. Audouin devenaient rares. M. Audouin s'isolait de plus en plus dans la légende du passé. Il n'aimait pas lire; il n'avait qu'une toute petite instruction; il n'était qu'un esprit ordinaire, aigri, naïvement égoïste, que grandissaient

par moments le sentiment de l'honneur militaire et le parfait mépris de la mort. Il gardait, comme un espoir, l'illusion d'un jour héroïque où il pourrait « servir » une dernière fois. Quand il en parlait, ses paupières se plissaient autour de ses yeux jaunes, devenus comme un foyer de lampe; sa longue bouche, en s'écartant, divisait les poils de ses moustaches comme deux poignées de flèches; l'émotion creusait et pâlissait la chair tout le long des tempes, tout le long du nez et aux fossettes du menton rasé. « Quand ça resera la guerre, disait-il, et quand ils seront devant Toul, tu me reverras monter à cheval, Véronique; j'ai encore un bras pour tenir un sabre, mais surtout je serai si content qu'ils auront peur de moi; ils me reconnaîtront, et ceux qui ne seront plus jeunes crieront aux autres : « C'est un cuirassier de Reichs- « hoffen, mes gars, on ne charge plus comme ça, abattez-le le « premier! » Et je mourrai pour la France, Véronique, ou bien je les ferai reculer, et des deux manières ça sera bien! » Le difficile était d'attendre jusque-là. Véronique, depuis quatre ans, s'employait à maintenir un peu de joie dans cette vie qui s'assombrissait plus tôt et plus vite que les autres. Elle travaillait afin que M. Audouin ne sentît pas l'insuffisance de sa pension d'infirme. Elle ne perdait aucune heure; elle s'épuisait; elle était brave, elle, non pour mourir, mais pour vivre. Par là, elle dominait son père. Physiquement, elle lui ressemblait beaucoup, ayant comme lui les jambes longues, le buste court, des mains noueuses, et cette face large et plate d'où aucun trait ne ressortait avec assez de relief, ni les yeux qui n'avaient pas leur cadre d'ombre, ni le nez trop réduit et qui paraissait fait pour un visage de grandeur moindre, ni la bouche, écrasée aussi et d'un modelé à peine sensible. Sauf par le teint, qu'elle avait très blanc, elle rappelait le type asiatique du père. Elle relevait en demi-cercle, autour du front, ses cheveux qui étaient abondants, légers, et d'une nuance de châtain qui rappelait la coque de noisette mûre. Les femmes d'officiers qui voulaient faire le portrait de Véronique Audouin, après l'avoir dite laide, ajoutaient toutes : « Elle n'a que des cheveux. »

En cette soirée de janvier 1879, la jeune fille étudiait donc la romance qu'elle apprendrait le lendemain aux filles du colonel de Porsevel. Elle venait de recommencer, une dernière fois, le prélude dont elle ne possédait pas bien les arpèges, lorsque le capitaine Audouin l'interrompit de nouveau, en posant bruyamment sur la plaque de la cheminée la botte qu'il tenait à la main, et en demandant :

— Tu n'entends pas, Véronique? Quelqu'un frappe à la porte du jardin.

Elle se leva, ferma le piano, et se tint immobile, la tête dans le reflet jaune de l'abat-jour.

— Qui voulez-vous que ce soit, à pareille heure?

Ils restèrent cependant attentifs, l'un dans le petit salon, l'autre dans la cuisine, et, presque aussitôt, la voix de Véronique reprit gaiement :

— C'est le couvre-feu, cette fois, père, c'est lui!

Chaque soir elles sonnaient dans les tours voisines, les cloches du couvre-feu. Sur cette lisière du pays de France, elles se mêlaient encore à la vie civile, elles s'ébranlaient à la nuit close; elles chantaient : « Voici les grandes ténèbres! Dormez; soufflez les bougies et baissez la mèche des lampes! Il n'y a pas de guerre encore ce soir : le vent ne nous apporte que la rumeur des bois et des rivières de Lorraine. Il n'y a pas de guerre : du haut de nos tours, nous, les cloches vigilantes, nous n'apercevons pas de feux ennemis. Nous pouvons sonner la chanson du repos. Dormez les soldats, dormez les bourgeois, les vignerons et les remueurs de terre, en attendant que nous battions le tocsin des mauvais jours! »

Elles parlaient de la sorte malgré la tempête de cette nuit. Véronique souriait.

— On frappe, je t'assure! reprit plus haut M. Audouin, qui se leva, lui aussi, et se dirigea vers la porte de la cuisine.

Celle-ci ouvrait sur un petit jardin en pente, de la largeur de la maison, simple couloir de terre battue, où se trouvaient d'un côté la pompe, de l'autre, dans une étroite plate-bande bordant le mur, des lilas qu'on frôlait de l'épaule quand on passait. Tandis que le père sortait, Véronique avait saisi la lampe à pétrole, traversé les deux appartements, et, penchée au-dessus du seuil, protégeant le haut du verre avec une de ses mains, luttant contre les remous violents de l'air qui forçait l'entrée de la salle, elle tâchait d'éclairer le jardin jusqu'à la rue. Mais les rafales de pluie s'interposaient comme des écrans.

— Que voulez-vous? criait la voix du capitaine Audouin. Qui êtes-vous? On n'entre pas comme ça chez les gens!

Véronique n'entendit aucune réponse, mais seulement des pas qui s'approchaient, légers, sur le sable. Elle leva un peu plus la lampe, et, dans les rayons qu'elle projeta ainsi dans la nuit, elle aperçut, comme si ç'avait été très loin, une femme enveloppée d'étoffes mouillées, un visage pâle et deux yeux fous qui la regardaient. Cela venait tout droit, sans paraître entendre l'homme qui répétait en arrière : « Qui êtes-vous? » Véronique se recula, et elle était à peine rendue au milieu de la cuisine, quand la femme entra, et s'appuya contre le mur, tout près de la porte.

C'était une pauvresse exténuée et haletante. C'était aussi une créature jeune. La pluie et le vent avaient collé le long de son visage et de ses épaules la jupe grise qu'elle avait relevée par dessus sa tête. L'eau ruisselait de tous les plis roidis de ses vêtements.

— Mais répondez donc! fit M. Audouin qui ferma la porte d'un coup de poing, et s'écarta lui aussi, de quelques pas, pour mieux voir l'apparition dressée contre la muraille de la cuisine.

La femme continuait de fixer Véronique. Ses narines, serrées et toutes blanches, cherchaient l'air du dehors qui lui manquait subitement. De ses deux mains rapprochées, elle retenait, sous son tablier, un fardeau invisible. Et elle ne répondit pas. Mais ses genoux fléchirent sous elle, ses bras se dénouèrent, épuisés, et elle laissa rouler sur le carreau la chose qu'elle apportait. Une couverture de berceau, en laine capitonnée, coula à terre; les coins s'en écartèrent, découvrant le corps à moitié nu d'un enfant qui dormait.

— Ah! mon Dieu! cria Véronique... Mais que pensez-vous, madame!... Par une nuit pareille, un enfant!... Et il est tombé!...

Elle avait posé hâtivement la lampe sur la table, s'était jetée à genoux pour envelopper de nouveau l'enfant dans les couvertures.

— Il n'a pas de mal, heureusement... Il ne s'est pas même éveillé... Pauvre amour!... Tenez, madame, tenez, le voilà...

Comme elle tendait le petit paquet, toujours agenouillée, elle vit que la mère ne se baissait pas pour le recevoir, mais que, furtivement, de la main droite elle tâtait le mur, afin d'atteindre le bouton de cuivre, d'ouvrir la porte et de se sauver. L'inconnue avait si bien l'idée de fuir, qu'à présent elle ne regardait plus Véronique, mais, un peu à droite et lui barrant la route, l'homme qui revenait vers elle. Se voyant devinée, très pâle, elle demanda :

— Laissez-moi aller, monsieur.

— Volontiers. Mais emportez votre fils... Prenez-le.

Elle répondit, d'une voix plus faible encore :

— Non, je ne peux pas... Gardez-le... Je ne peux pas l'emmener où je vais.

— Où allez-vous?

— Dans la Moselle.

En parlant, elle avait saisi le bouton de la porte et l'avait tourné. Mais aussitôt elle poussa un cri aigu qui se mêla aux hurlements du vent. La main de M. Audouin s'était abattue sur elle, l'avait saisie par le poignet, et l'attirait vers la cheminée.

— Ah çà! vous êtes donc folle! Dans la Moselle!... Non, non, vous ne sortirez pas!... Ne luttez pas comme ça avec moi... C'est

inutile, vous ne serez pas la plus forte... Venez ici, que je voie si on a vraiment envie de se noyer.

Il l'entraîna jusqu'auprès du feu, la fit asseoir dans la chaise qu'il avait quittée un instant plus tôt, et l'y maintint de force jusqu'à ce que toute résistance eut cessé dans le petit bras mouillé et frémissant qu'il tenait sous sa rude main calme. Alors, il lâcha la femme, et, tournant le dos au foyer, debout en face d'elle, il dit :

— Séchez-vous toujours, avant d'aller vous remouiller.

Elle était si épuisée qu'elle cessa de s'agiter, et que les mots même ne sortirent plus de sa bouche entr'ouverte. Mais elle se mit à le considérer de ses yeux bleus, avec tant de colère et de haine qu'il en fut effrayé. Elle et lui demeurèrent face à face, immobiles. Elle avait le visage très pâle avec un peu de rouge aux pommettes; ses bras retombaient, inertes, le long de la chaise; la poitrine ne se soulevait pas; les yeux seuls vivaient. Et M. Audouin, qui n'était pas un observateur très pénétrant, dut y lire une résolution bien forte, car, après plusieurs minutes, il dit, la gorge serrée par l'émotion :

— C'est affreux! elle serait capable de ce qu'elle a dit! Véronique, occupe-toi de l'enfant.... Mets-le chaudement.... Il y a des serviettes là-haut, dans l'armoire.... Tu lui feras des langes avec.... Moi, je vais raisonner la mère, qui en a besoin.... Va vite!

Véronique obéit. Tandis qu'elle traversait le salon et montait à l'étage supérieur, M. Audouin se pencha, jeta sur le feu une brassée de menu bois et des rondins qui séchaient dans une caisse, et s'assit sur la plaque du foyer, près de l'inconnue que la flamme éclairait en plein visage.

— Sacrebleu! fit-il, vous êtes bien jeune pour vouloir mourir!

Il ne songea pas que ce sont les vieux surtout qui ne veulent pas mourir. La femme avait des sourcils dorés, des cheveux dorés séparés au milieu par une raie et collés par l'eau sur les tempes. La robe, le corsage de mauvaise étoffe grise, le fichu de laine rose, le tablier, sous l'action de la chaleur, fumaient et l'enveloppaient d'une vapeur blonde.

— Fièrement jeune, reprit M. Audouin : deux ou trois ans de plus que Véronique, avec la misère en plus, qui vous a vieillie. Comment vous appelez-vous?

— Maria Huber.

— C'est un nom d'Allemagne, ça? Est-ce que vous seriez...?

Elle baissa les yeux, et parut comme morte, avec ses paupières fermées et sa pâleur. M. Audouin la considérait silencieusement, comme il eût fait une recrue, et, remarquant la forme carrée du

visage, le type lorrain qu'elle avait, se souvenant de la prononciation traînante des mots qu'elle avait dits jusque-là :

— Non, Française, n'est-ce pas? Lorraine?

Elle ne releva pas les yeux, mais fit un signe de tête affirmatif.

— Eh bien, ma payse, nous sommes donc malheureuse? Un coup de folie? Le mari vous a battue, et vous n'osez pas rentrer chez vous?... Ai-je deviné?... Non, c'est plus grave?

La femme répondit à voix basse, précipitée, violente, qui contrastait avec l'immobilité de tout le corps et avec ces yeux clos :

— Je suis lâchée, comprenez-vous? Il travaillait aux forts de Toul depuis deux ans. Je me suis mise en ménage avec lui à Metz; j'en suis. Il ne me battait pas. Il buvait un peu. On vivait de misère, mais on vivait. Et voilà qu'au commencement de la semaine, ils lui ont dit qu'il n'y avait plus de travail pour lui, là, en plein hiver, tout à coup; et moi je venais d'avoir mon enfant, le petit qui est là.

— Combien a-t-il?

— Sept jours.

— Et l'homme est parti?

— Il n'a pas même voulu rentrer à la maison. Quand il a appris, au fort d'Ecrouves, qu'on lui refusait l'entrée, il m'a écrit un bout de billet pour me dire qu'il s'en allait, que je n'avais pas besoin de chercher, que je ne le retrouverais pas. Voilà trois jours que j'ai vécu avec huit sous qu'il m'avait laissés. Je vous dis que je veux me noyer, et que vous ne m'en empêcherez pas... Seulement, il y avait le petit.... Je voulais le jeter chez vous en passant... Si vous n'en voulez pas, nous irons ensemble...

En finissant de parler, elle fixa de nouveau les yeux sur M. Audouin, et celui-ci eut l'impression bien nette qu'il n'obtiendrait rien de cette volonté que ses paroles à lui n'arrivaient pas à rejoindre et à toucher. Il se sentit battu, incapable de trouver ce qu'il aurait fallu dire, peut-être, pour la sauver, et réduit à un rôle de force brutale qui ne pouvait pas se prolonger. Dans son embarras, il chercha du secours autour de la grande pièce vide, où seule la flamme du foyer remuait sur la muraille.

— Comment avez-vous eu l'idée de venir ici? reprit-il. Qui vous a menée chez nous?

— Un soldat... Quand ma logeuse m'a eu mise à la porte, parce que je n'avais plus d'argent, j'ai été chez le maire.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit?

— Qu'il ferait une enquête. J'ai été chez les sœurs; elles n'ont pas de dortoir pour les femmes abandonnées. J'ai été chez le curé; il m'a donné un bon de fourneau que j'ai dans ma poche. C'était la

grande nuit déjà; il pleuvait; je ne pouvais plus marcher... Je ne suis pas forte encore, vous comprenez... Je suis tombée sur la place de la Cathédrale... Ce que j'y suis restée de temps, je ne sais pas. Un soldat qui revenait de permission m'a relevée... Je lui ai dit que je n'avais pas où dormir. Il a vu que c'était vrai, à mon air, il a cherché dans son esprit, et il m'a conduite jusqu'au coin de la rue, en me disant : « Il y a là la fille d'un officier qui donne des leçons... J'ai été ordonnance chez le colonel où elle allait faire chanter les demoiselles. C'est du bon monde. » Et il m'a laissée...

M. Audouin fit un geste, comme pour dire : « Il a bien fait, le soldat; il a fallu un soldat pour vous tirer de là... » Puis, le visage angoissé de l'homme se détendit. M. Audouin vit entrer Véronique qui descendait avec l'enfant emmailloté. Il l'entendit qui disait allègrement :

— Il s'éveille, le mignon!

Elle annonçait, comme une merveille, que le petit promis à la Moselle commençait à ouvrir les yeux.

— Il s'éveille. Il a les yeux bleus, père. Il va crier... C'est qu'il a froid encore! Je l'ai pourtant chaudement enveloppé, je vous assure!... Attends, mon petit, voilà de bon feu pour toi...

En même temps elle s'approchait, et, se penchant, présentait à la flamme, sur la gauche de la cheminée, le dos du petit être sur lequel elle avait croisé les deux mains.

— Croirais-tu, Véronique, dit M. Audouin en désignant Maria Huber, qu'elle veut toujours se jeter à l'eau? Son mari l'a abandonnée.

Véronique ne répondit point, parce qu'elle attendait une réponse de la femme, mais, voyant que celle-ci se taisait, elle frissonna toute. Elle se redressa, elle se retira un peu, et, sous le coup de l'émotion, ses paupières s'abaissèrent, et son regard se posa sur la tête de l'enfant qu'elle pressait contre sa poitrine. Elle eut la vision de la Moselle, à l'endroit où les chevaux s'abreuvent, à droite du pont, où l'eau est profonde et tourne en moires souples. Pendant un long moment, le silence régna dans la maison de la rue d'Inglemur. La pensée de la mort était entrée là, et personne encore ne l'avait chassée. Le vent hurlait en haut de la cheminée. Les puissances du mal étaient déchaînées. Véronique songeait. Tout à coup, elle étendit les bras, et, se baissant vers la mère :

— Tenez, dit-elle, nourrissez-le : il a soif.

La femme répondit durement :

— Je n'ai plus de lait... Je n'ai pas même essayé de le nourrir... Quand on ne mange pas, on n'a pas de lait...

Mais Véronique s'était ressaisie. Après ce moment de trouble, elle

était redevenue elle-même, maîtresse de ses émotions, agissante, audacieuse. D'une main, elle écarta le fichu de Maria Huber, elle déboutonna le corsage, elle abaissa la toile échancrée de la chemise qui couvrait la poitrine, puis, posant l'enfant en travers sur les genoux de la mère, approchant les lèvres du nourrisson de ce sein déprimé :

— C'est ton fils, dit-elle impérieusement, laisse-le boire!

Et tous trois ils écoutèrent. Et ce fut un silence profond. Et bientôt ils entendirent le bruit que faisait la gorge du petit où passait une goutte de lait.

M. Audouin l'entendit le premier, et le géant se leva tout doucement, de peur que l'enfant effrayé ne cessât de boire. Il riait silencieusement à Véronique, penchée de l'autre côté de la femme et comme lui attentive. Les sourcils froncés, la bouche entr'ouverte, les mains encore tendues pour donner l'enfant, Véronique écoutait de tout son corps la vie qui coulait près d'elle. Elle n'eut pas l'air de s'apercevoir que M. Audouin s'était dressé et qu'il riait. Mais un peu après, quand elle jugea que l'enfant avait assez bu pour ne plus souffrir, que la mère, surtout, avait assez donné de son être pour ne plus vouloir mourir, elle fit signe : « Oui, cela va bien ».

— Il est sauvé! dit tout haut le capitaine.

— Non, c'est elle, répondit doucement Véronique.

La femme ne la démentit pas. Elle demeurait inerte comme une bête qu'on traye. Cependant ses bras s'étaient repliés, ses reins s'étaient courbés et ses yeux abaissés : elle faisait de son corps le berceau qu'elles font toutes. Et, bien qu'on ne pût voir son regard, la pauvre tendresse et le pauvre espoir qui s'en échappaient changeaient l'expression de son visage. Quand l'enfant eut épuisé les quelques gouttes de lait qu'elle pouvait lui donner, il renversa la tête, et s'assoupit.

— Vous êtes si lasse, dit Véronique; voulez-vous me le rendre?

La mère prit le petit, et le souleva un peu. Son regard suivit la tête rose abandonnée qui montait; il rencontra celui de la jeune fille, et ne se détourna pas. Les deux femmes avaient entre elles l'enfant qui les unissait. Véronique sentit que le moment était unique sans doute, pour être entendue.

— N'est-ce pas, madame, demanda-t-elle, n'est-ce pas que vous ne vous tuerez pas, à présent?

La femme répondit seulement :

— J'ai faim.

C'était la promesse de vivre.

— Ma foi! dit en arrière M. Audouin qui s'était écarté de la cheminée, il est tard, et c'est le vent, je pense, qui m'a creusé le ventre... J'allais justement ouvrir le buffet. Non, ne te dérange pas, Véronique... Reste avec l'enfant... Je vais prendre le pain et mettre de l'eau à chauffer pour faire cuire des œufs.

La tempête continuait dehors. Mais, dans la salle où la mort avait veillé cette nuit et rôdé autour de sa proie, ce fut une résurrection. Il y eut, pour ces âmes haletantes, encore effrayées et incertaines, il y eut une trêve dans le bruit de l'armoire qui s'ouvrait, de l'eau versée dans la cafetière, des pas précautionneux de l'homme qui portait le vase plein. Des mots furent échangés, et ils avaient trait à la vie : « Votre robe est presque sèche... Donnez-moi le fichu, que je l'étende sur les chenets... Vous devez être bien lasse, il faudrait vous coucher, car je ne vous laisserai point partir dans la nuit... Mangez d'abord... N'ayez pas peur de demander : vous êtes chez une amie... »

Véronique poussa jusque dans la cuisine le canapé rouge du petit salon, le pauvre canapé qui avait des déchirures dans son reps fané, et, avec un coussin pour oreiller et deux chaises pour rempart, fit un lit où elle coucha l'enfant, à bonne distance du feu; elle prépara les œufs, pendant que M. Audouin mettait des assiettes sur la table et débouchait une bouteille de Pagny qu'il tenait en réserve, d'un bout de l'année à l'autre, en prévision de quelque visite d'ami. Sans quitter sa place et sans parler, Maria Huber mangea un peu. Elle frissonnait, par moments. Véronique et M. Audouin s'efforçaient de parler haut et l'interrogeaient alors, afin qu'elle fût distraite. Ils formaient des projets pour celle qui acceptait tout, mais d'un signe de tête, et comme si elle ne voulait pas s'engager en paroles...

Vers minuit seulement, le silence rentra dans la maison troublée des Audouin. Ils étaient brisés de fatigue. Maria Huber dormait, affaissée à l'autre extrémité du canapé où reposait l'enfant. Le capitaine avait regagné sa chambre du premier étage. Véronique veillait sur ses hôtes endormis. Tantôt elle s'assoupissait à moitié, assise au coin de la cheminée; tantôt elle se promenait dans la cuisine, lentement, écoutant respirer cette femme, si blanche dans son sommeil, et pensant à ce qu'elle ferait pour elle et pour l'enfant, le lendemain, quand le jour paraîtrait. La tempête diminuait de violence. Une pluie régulière succédait aux tourmentes de grêle et de vent. Et Véronique, entre les respirations des êtres accablés qui dormaient près d'elle, entendait chanter en parties, avec leurs voix tristes comme des flûtes, les gargouilles de la cathédrale, les ruisseaux des rues d'Inglemur et du Salvateur, les gouttières de dix

maisons, et les pavés de la cour éclaboussés par l'eau qui coulait des toits.

II

A tant regarder l'enfant, pendant toute une nuit, la jeune fille s'était mise à l'aimer. Et, comme l'amour est inventif, elle avait combiné un plan qu'elle méditait en préparant la soupe. Il était cinq heures du matin. La lampe brûlait encore, fumante, sur la table. Maria Huber dormait d'un sommeil pareil à la mort et qui en rappelait le fantôme encore mal éloigné. Véronique, en surveillant la marmite où bouillaient les légumes, songeait : « Je ne permettrai pas que cette femme emporte l'enfant dès ce matin. Non, sa folie pourrait la reprendre. Il faut voir. Le mignon est venu me demander asile. Cela donne des droits. Je le protège. »

— Comment l'appelez-vous? dit-elle à la mère qui s'éveillait Est-ce qu'il a été baptisé?

— Non.

— Je serai sa marraine, ... à moins que vous n'ayez une parente...

La femme leva les épaules, en se détirant.

— Alors, dit Véronique, je le nommerai Charles, comme mon père.

Maria Huber n'objecta rien, étant de ces pauvres qui n'ont de jalousie que celle du pain quotidien. Elle semblait ne tenir qu'à une seule chose : reprendre sa liberté. Elle consentit à ce que proposait Véronique, avec tant de sollicitude et de cœur. Celle-ci devait garder l'enfant, pendant que la mère essayerait de louer une chambre aux environs de la rue d'Inglemur. Les Audouin n'abandonneraient pas après cela Maria Huber; ils seraient des voisins et des amis qui chercheraient pour elle du travail aussitôt qu'elle serait en état de travailler; ils s'informeraient des moyens les meilleurs pour découvrir la retraite du mari et pour le faire revenir. Dès ce matin, M. Audouin allait se mettre en campagne, interroger, savoir sans doute les circonstances qui avaient précédé le départ de l'homme, la direction qu'il avait prise, les suppositions des camarades...

Véronique allait et venait, et s'animait en parlant. Elle s'expliquait et elle excusait le peu d'empressement que mettait Maria Huber à répondre aux questions qu'elle lui posait. L'abandon, la souffrance, la fatigue, n'étaient-ils pas des raisons suffisantes? En vérité, bien qu'il y eût là deux femmes qui échangeaient des mots, il n'y en avait qu'une qui eût la force de raisonner et de faire des projets. Véronique ne parlait point à Maria Huber; elle s'entretenait avec

la grande pitié éveillée en son âme et qui sait bien répondre pour les pauvres qui se taisent.

L'heure s'écoula. Les vitres de la fenêtre, longtemps appuyées aux ténèbres, commencèrent à laisser pénétrer un peu de lumière grise. Dans la partie extrême de la cuisine, les murs, les solives peintes en jaune, le carrelage sortirent faiblement de la nuit, tandis que, jusque-là, les angles seuls luisaient quand le feu jetait une flamme. Mais le jour était encore comme les eaux troubles, qui n'attirent point. Maria Huber avait consenti à donner de nouveau le sein à son enfant. Elle s'était assise à quelque distance de la fenêtre. Peut-être songeait-elle qu'elle aurait pu ne pas voir cette aube naissante. Elle finit par dire, sortant comme d'un rêve :

— J'aime mieux que votre père ne se dérange pas pour moi... Je me sens plus forte... Dès qu'il fera tout jour, j'irai trouver la femme Hulin, ma logeuse, qui demeure dans la rue du Pont-de-Bois, proche de la place Croix-de-Fust. Elle m'apprendra peut-être où est mon homme, et je lui demanderai de rentrer dans notre chambre.

Le souvenir de l'homme emplissait le cœur obstiné et secret de la femme qui avait voulu mourir pour lui, et qui, à présent, dans le nouveau jour qui se levait, retrouvait d'abord la pensée de l'absent. Véronique s'approcha de la mère qui posait sur le canapé l'enfant rassasié, et revint avec elle vers la fenêtre. Les deux femmes s'accoudèrent aux châssis des vitres. Mais Maria Huber était seule inquiète et nerveuse.

— Je veux partir, dit-elle.

— Il est trop tôt, dit Véronique.

— Non. S'il était revenu? Voilà qu'il est le matin.

Elle se tut, elle leva les yeux au-dessus des murs moussus du jardin, au-dessus des toits allongés des maisons d'en face. Véronique l'imita, et elle eut un soupir profond. Elle sentait qu'elle avait près d'elle une âme non maternelle, qui avait pu changer de projet, mais ne s'était pas repentie.

— Hélas! répondit-elle, vous dites vrai.

C'était bien le matin. Le ciel était d'un bleu lavé où se devinait le passage du vent. Il n'y avait point encore de déchirure dans l'ombre diminuée qui enveloppait toute chose. Mais la fumée des cheminées voisines blondissait en montant. Une voiture roula sur la place de la Cathédrale. Une cloche sonna. Des appels de clairon s'envolèrent un peu de partout. Un petit maraîcher cria, au tournant de la rue du Salvateur : « Des pommes de terre à deux sous la livre! Des poireaux! Des carottes à trois sous! »

— Je veux partir, reprit la femme.

— Allez donc, dit Véronique. Je soignerai votre enfant comme s'il était le mien. Vous pouvez retenir votre logement, et vous y reposer, et demander des nouvelles. Prenez votre temps : pourvu que vous soyez de retour avant midi, tout ira bien. Car, après midi, j'ai mes leçons à donner.

Mais la femme n'écoutait pas, et suivait la douleur qui l'avait ressaisie.

— Il faut que je le revoie, vous comprenez!... N'importe où... Je ne peux pas vivre comme ça... Il m'a laissée parce que j'étais mère, parce que ça coûte trop d'en nourrir trois... Pourtant, il m'aimait... Je savais le prendre...

Elle tourna la tête, et toutes ses pensées, avec un peu de sang rose, affluèrent sur son visage. Véronique le vit, et elle eut peur et pitié en même temps. Il lui apparut qu'une question lui était faite, qu'elle n'osait comprendre, et que la minute présente était lourde d'avenir. Elle tressaillit, s'écarta un peu, et dit lentement, comme si elle parlait au nom du destin :

— Je vous aiderai tant que je le pourrai, Maria Huber, je vous le promets!

Tout en parlant, elle prenait dans sa poche et glissait dans la main de la femme un louis de vingt francs, une aumône énorme pour elle, une somme qu'elle n'avait jamais eu l'occasion de dépenser pour son plaisir.

— C'est pour payer le loyer, dit-elle : on va vous le demander d'avance.

Maria Huber remercia à peine; puis, entendant le pas de M. Audouin sur les hautes marches de l'escalier, elle enfonça rapidement les bouts de son fichu rose dans la ceinture de son tablier, assura le peigne de celluloïd qui retenait son chignon, et murmura :

— Adieu alors, mademoiselle!

— Vous n'embrassez pas le petit?

La femme revint en arrière, se pencha au-dessus du canapé, une seconde, et, un peu honteuse, gagna la porte.

Véronique écouta les pas qui faisaient craquer le sable du jardin; elle vit la forme grise passer le long des lilas et remuer leurs branches nues, elle vit s'ouvrir et se fermer la seconde porte qui donnait sur la rue.

En ce moment même le capitaine Audouin descendait par l'escalier de bois, dont la spirale tournait dans l'angle du petit salon. Il entra pesamment, la tête couverte d'une toque de fourrure, son manteau de cavalerie jeté sur les épaules, sa canne à épée sous le bras.

— Ah çà! dit-il, j'espère que, quand je rentrerai, la maison ne

sera pas en désordre comme à présent! Tout est en l'air, sans compter que j'ai très mal dormi. Et toi?

— Moi, pas du tout! répondit Véronique en riant. Et où allez-vous?

— Chez le colonel de Porsevel, parbleu! comme tu me l'as demandé, pour prévenir que tu ne donneras pas tes leçons de ce matin, puis chez les Faverolle et chez les Hundley, pour faire la même commission.

— Bien, et ensuite?

— Ensuite, je ne déjeunerai pas ici. J'essayerai peut-être d'entrer à la mairie, pour tirer au clair cette histoire de terrassier renvoyé. Mais, comme on n'obtient pas grand chose de leurs employés civils, sais-tu ce que je ferai, Véronique?

— Voyons?

— J'irai jusqu'au fort d'Ecrouves, où l'homme travaillait. Le lieutenant Maugeret est encore là, si je ne me trompe. En tout cas, c'est bien le diable si je ne trouve pas un ancien camarade pour m'offrir un morceau de pain, un verre de vin et une place près du feu.

— Alors, vous reviendrez tard?

— Pas avant trois ou quatre heures. Et je n'aurai pas chaud sur les routes; le temps est dur : tu me feras une soupe au vin pour me remettre.

Il désigna, d'un geste de la tête et de l'épaule qui lui était familier, l'enfant endormi sur le canapé.

— Et ça, ajouta-t-il, quand est-ce que la Maria Huber va l'emporter?

— Avant midi... Elle est partie à l'instant pour louer une chambre.

Véronique s'était avancée jusqu'auprès de son père. Celui-ci l'embrassa. Puis, enfonçant un peu plus sa toque de loutre, à cause du froid qu'il devinait, il ouvrit la porte.

Véronique resta seule, appuyée au dossier du canapé. Et un sentiment d'une extrême douceur lui vint. L'enfant lui était laissé en garde; il était, pour quelques heures, son enfant. Elle dit tout bas et elle répéta : « Je suis mère! Je suis mère! » Et cela lui fut délicieux. Elle éprouvait une paix et une inquiétude d'amour qui ne se détruisaient pas, qui se complétaient l'une l'autre. Il lui semblait que sa maison venait de s'enrichir, et qu'une main bénissante s'étendait au-dessus du vieux toit. Elle avait oublié que la vraie mère allait revenir; elle avait oublié la lassitude de la nuit. « O mon petit, songeait-elle en se courbant au-dessus du canapé rouge, dors, toi qui es venu dans mes bras comme dans un abri!

Dors! la nuit affreuse est passée. J'en tremble encore. Dire que je n'entendais pas frapper! que ta mère aurait pu se décourager, pauvre ange, et se retirer, et que ton petit corps blanc serait maintenant roulé dans la Moselle! Dors, moi je te garderai en travaillant. Mais mon cœur parlera tout le temps à ton âme endormie. »

Elle commença donc à balayer le carreau, à ranger les chaises le long des murs, à laver les assiettes et les verres laissés sur la table. Seul, le canapé demeura en face de la cheminée de la cuisine. Véronique travaillait avec joie. Toutes ses pensées, même les indifférentes, toutes ses actions communes de ménagère en étaient réjouies comme les poussières qui volaient dans le soleil et que la lumière changeait en or au bout de la grande salle. Il devait geler dans la rue; le bruit des pas arrivait cassant comme du cristal. Toutes les fois qu'elle passait devant le feu, la jeune fille jetait une poignée de menu bois, pour que la flambée fut plus claire et que l'enfant eût plus chaud. Et son cœur disait :

— Chauffe-toi, mon amour! Tu auras le temps de souffrir quand ta vraie mère t'aura repris!

III

Il était quatre heures du soir. M. Audouin revenait du fort d'Ecrouves. Laissant derrière lui les chemins en lacets qui escaladent les crêtes fortifiées, il avait pris la grande route de Paris à Strasbourg, et descendait vers Toul, dont les vitres, dans le couchant, flamboyaient. Une émotion violente le faisait s'arrêter quelquefois et proférer des menaces que le vent glacé emportait en arrière, le vent qui serrait les plis du manteau contre la poitrine et les jambes maigres du voyageur, le vent qui soulevait les poils de la toque de loutre et les tordait en moires changeantes. « Les bandits! disait-il, eux qui m'ont pris mon épaule, ils voudront revenir par les bois de Gondreville... Oui, oui, mais attention! On ne leur laissera pas le temps de cueillir les fraises ou de manger nos guignes. Pan! du fort de la Grève!... Pan! du fort de Villers-le-Sec!... Voilà la redoute de Dommartin qui entre en danse!... Voilà le Saint-Michel qui s'allume! Feux croisés!... Nous sommes sur la route de Nancy, sabre au poing!... Chargez!... Ça ne fait qu'un boulet de plus qui roule, toute la cavalerie, nous tous... Ah! comme ils ont tourné le dos en nous voyant! Comme ils sont rentrés dans la forêt! » M. Audouin les voyait réellement; il les poursuivait, il revenait vainqueur et harassé, à la tête des troupes, laissant pendre aux flancs de son cheval son sabre rouge de sang, et il

entrait dans Toul par la porte de France, et il voyait son boulanger, son boucher, et des enfants et des femmes qu'il avait coutume de rencontrer dans la rue, accourir au devant de lui, portant des branches de sapin en guise de rameaux et criant : « Vive Audouin! Vive la capitaine Audouin! »

Le vieil enfant était sujet à ces accès de rêve héroïque. Mais ils prenaient rarement une forme aussi nette. Le paysage y était pour quelque chose. M. Audouin avait au-dessous de lui, à deux kilomètres dans la plaine, la petite place de guerre, ronde dans sa ceinture de bastions empennée de peupliers, toute rouge à cause de ses toits de tuile, et dominée par les tours de ses deux églises; il pouvait suivre du regard, à gauche de la ville, la plaine d'abord nue, cultivée et basse, qui montait par étages et se couvrait, en montant, d'une forêt d'arbres noirs dont l'horizon tout sombre n'indiquait pas la fin; il apercevait, à droite, la Moselle qui semblait se heurter et s'arrêter aux premières maisons de Toul, mais qu'on pouvait suivre en amont, brillante, sinueuse, comme une couleuvre dont la ville aurait écrasé la tête, et dont la queue se perdrait, fine et pâle, dans les brumes lointaines. Partout, de cette route où M. Audouin descendait, on découvrait les larges ondulations de la terre lorraine, les collines successives que la longueur de leur pente faisait paraître molles et sans puissance d'ombre, et partout le vieil officier reconnaissait et nommait les batteries et les forts confondus dans la verdure des sommets, perdus dans la nappe noire des bois. Sans se détourner, il devinait, en arrière et près de lui, le mont Saint-Michel avec la citadelle qui commande toutes les autres défenses. De toutes parts, les idées de bataille lui venaient. Il les accueillait comme des pensées familières, avec les désirs de vengeance que lui soufflaient les souvenirs de la guerre encore récente; mais aujourd'hui la vigueur de son ressentiment était augmentée, et sa colère s'avivait de tout ce que venait de lui raconter le lieutenant Maugeret à Ecrouves. Car cette femme qu'il avait reçue cette nuit dans sa maison, dont Véronique avait recueilli et soigné l'enfant, était mariée à un Allemand, et les ouvriers terrassiers ajoutaient, naturellement, que l'Allemand était un espion. « Moi, avait dit le lieutenant Maugeret, je ne crois pas beaucoup à l'espionnage par les ouvriers. Je crois à la misère qui fait descendre quelques Allemands vers nos chantiers. Huber était sûrement Teuton; je le savais, je ne le disais pas parce qu'il travaillait bien. Je ne l'ai pas renvoyé; c'est lui qui est parti. Quand il a appris, je ne sais comment, lundi dernier, qu'une dépêche du ministère ordonnait de faire une enquête sur l'état civil de nos employés, il a filé sans laisser d'adresse. Vous le connaissez, mon capitaine? — Non, Dieu

merci, c'est ma fille Véronique qui s'est empressée de faire la charité à la femme de ce gueux-là. Comme si nous n'avions pas assez de misère à guérir chez nous ! »

M. Audouin s'était gardé de raconter que la femme et l'enfant de ce vagabond allemand avaient couché dans la maison de la rue d'Inglemur; mais sa rancune contre le Prussien s'était réveillée; depuis qu'il était seul, sur cette route en pente, devant ce paysage où se levait de tous côtés l'image de la guerre, il laissait libre cours aux imprécations que lui soufflait un passé d'humiliation et de souffrance. Et il concluait : « J'ai rendu service à l'Allemande; je l'ai sauvée de la Moselle; je veux bien encore passer chez la logeuse, afin de savoir si la mère et l'enfant sont à l'abri du froid, et d'en rapporter la nouvelle à Véronique : mais après, ce sera fini. Je ne veux plus les voir, ces gens-là ! Qu'ils se fassent rapatrier; je m'en désintéresse ! »

Il entra dans Toul par la porte de France, traversa en diagonale la ville où les becs de gaz s'allumaient, et chercha pendant plusieurs minutes, dans la rue du Pont-de-Bois, quelle pouvait bien être la maison de la femme Hulin. Un petit Juif qui jouait devant la porte d'un boucher le renseigna, et le conduisit au fond d'une cour, où s'élevait une vieille construction en briques dont la façade était moisie çà et là par l'égout des toits et des éviers.

— Maria Huber? demanda M. Audouin à une grosse femme rouge, qui entr'ouvrit la porte et montra sa tête enveloppée d'un cache-nez. Maria Huber est revenue chez vous?

— La petite Allemande? Oui, je l'ai revue.

— Tant mieux! dit M. Audouin en rougissant. Alors elle a fait un arrangement avec vous? Elle a repris possession de sa chambre?

— Non pas! Il n'a pas été question de la loger. Elle m'a payé les huit francs qu'elle me devait, je lui ai rendu les mauvaises défroques que j'avais retenues en gage, elle a tout roulé en deux petits paquets, un pour chaque main, et elle a filé.

— Où?

— A la gare donc! Elle doit avoir passé la frontière, j'en jurerais. A cet âge-là, ça ne peut pas prendre son parti d'être lâchée.

— Et l'enfant?

— Je ne sais pas ce qu'elle en a fait : elle ne l'avait pas.

Dans la cour où sa voix sonore, son accoutrement étrange avaient rassemblé quatre ou cinq locataires épiant les mots et les gestes du visiteur, le capitaine Audouin lança un juron formi-

dable, et, rapprochant les sourcils, le visage en colère, cria :

— Répétez, pour voir si vous mentez!

La femme, intimidée par le voisinage de ce géant, qui tendait vers elle son masque de Japonais en colère, se recula en disant :

— Excusez, mon général... je ne peux pas, pour vous plaire, vous dire qu'elle l'avait : elle ne l'avait pas!

Sans répondre, M. Audouin se retourna, et, à grandes enjambées, traversant la cour, suivant la rue du Pont-de-Bois, puis celle du Murot, se hâta vers le logis où Véronique devait l'attendre. Il courait, dans la nuit déjà sombre, que trouait çà et là le gros cube de rayons projeté par une boutique. Les passants qui reconnaissaient le légendaire M. Audouin, dans ce grand corps penché, la tête dans le vent, le manteau envolé et claquant en arrière, pensaient : « Qu'a-t-il donc? »

Ce qu'il a? Il a peur. « Qu'est devenu l'enfant de cette Maria Huber? songe-t-il. Aurait-elle commis le crime qu'elle avait résolu hier? Le petit roule-t-il dans la Moselle? Ou bien l'aurait-elle abandonné? Et alors... alors... Cinq heures et demie... Véronique est sûrement rentrée... Les leçons sont données. » M. Audouin arrive devant sa maison. Il tourne la clef, avec un frisson, dans la serrure de la porte. Il traverse la cuisine et le salon où il n'y a personne; il monte dans sa chambre, qui est la première là-haut; il appelle :

— Véronique!

Les ténèbres sont presque complètes, mais il reconnaît sa fille aux lignes mobiles d'une ombre qui se lève dans la chambre voisine, et qui vient à lui.

— Véronique, où est l'enfant?

— Chut! dit-elle, il dort.

— Tu l'as gardé?

— La mère n'est pas revenue.

— Pas depuis ce matin?

— Non. Où est-elle? Vous le savez?

— En Allemagne, la gueuse! Elle est Allemande! Elle nous a roulés tous deux, comprends-tu?

En parlant, il avait saisi la main de Véronique, et, marchant à reculons, il ramenait la jeune fille vers la fenêtre qui donnait encore un peu de jour. Il cherchait à lire, sur le visage de Véronique, une volonté qu'il redoutait d'y voir. L'ombre diminuait un peu à mesure qu'il avançait. Il apercevait maintenant les contours fermes du front, les traits qui n'étaient pas changés, le brun calme des yeux.

— Là, te voici dans la lueur du couchant... Véronique, réponds-moi... Depuis des heures et des heures que tu veilles, ton imagi-

nation t'a emportée... Tu as fait un projet... Je le lis dans ton regard!

— C'est vrai, dit doucement Véronique : j'ai pensé que si le petit était abandonné par la mère, moi, je l'élèverais.

M. Audouin fut secoué d'un mouvement de colère qui ressemblait à un rire.

— Ah! ah! vraiment je l'avais deviné!... J'en ai tremblé depuis la rue du Pont-de-Bois jusqu'ici... C'est bien toi avec tes générosités absurdes... Eh bien! ce ne sera pas! Je ne veux pas!

— Pourquoi?

— Parce que je n'ai l'intention d'élever personne; parce que, tout spécialement, moi, officier, je ne me sens pas la vocation d'élever des Allemands; parce que tu oublies que tu es une petite maîtresse de musique...

Elle pâlit si fort, toute droite devant lui, qu'il ajouta :

— Tu oublies que tu gagnes nos deux vies, mon enfant!

— J'y ai songé, au contraire, répondit Véronique. A midi, quand j'ai vu que la mère ne rentrait pas, j'ai été bien troublée, et puis l'idée m'est venue que l'enfant serait à moi, peut-être, et j'ai été heureuse... De ma chambre, j'ai fait signe à notre voisine Gillette Menou, l'ancienne revendeuse des halles de Nancy, et nous nous étions entendues... Oh ! si vite et si bien!... Elle acceptait de garder le petit, aux heures où je ne serais pas là, pour rien, par amitié, par pitié...

— Assez! interrompit sèchement M. Audouin. Je n'élève pas des Prussiens. Va tremper la soupe, car j'ai eu froid, à Ecrouves!... Je me suis éreinté pour cette Allemande qui abandonne ses petits.

Véronique s'avança vers l'escalier dont la spirale s'ouvrait au coin de la chambre. Au moment de descendre, devenue presque invisible dans l'ombre, elle demanda :

— Où ira-t-il alors?

— Aux Enfants-Trouvés; à l'hôpital; au commissariat de police; n'importe où : pas chez moi!

Elle mit le pied sur la première marche, qui se plaignit comme elles faisaient toutes, et sa voix se mêla à celle des vieux arbres assemblés dans une même charpente, et qui tremblaient mais qui résistaient.

— Vous parlez, dit-elle, comme beaucoup d'hommes quand un devoir les gêne : mais je ne vous crois pas capable de faire ce que vous dites.

La jeune fille disparut. Le capitaine Audouin, les coudes écartés sous son manteau qui s'élargissait jusqu'à remplir toute la baie de la fenêtre, boudeur, mécontent de l'aventure et de lui-même,

regarda mourir la lueur qui ourlait les collines du côté de l'occident. Des lames de vent froid coulaient par les fentes. M. Audouin ne les sentait pas. Il demeurait debout, coiffé de sa toque, couvert de son manteau, les mains sur les boiseries usées des dormants de la fenêtre, l'esprit enfoncé dans la méditation de ces mots : « Je ne vous crois pas capable de faire ce que vous dites. » Comment avait-il pu offenser Véronique? Pourquoi rudoyer cette vaillante, parce qu'elle se trompait? Au fond, était-elle si coupable d'avoir pensé à elle-même, un moment? Et si elle allait prendre en dégoût la vie qu'elle menait, et chercher à se marier? Que deviendrait-il alors, lui? Il se parlait ainsi dans le secret de son âme, et il s'assombrissait de plus en plus, comme le paysage qu'il avait sous les yeux.

Quand il rejoignit Véronique, elle comprit, en le voyant si triste, qu'il avait commencé à souffrir dans son égoïsme d'homme. Elle comprit qu'il souffrait même un peu pour elle. Une larme lui en vint aux yeux. Et c'était l'heure où les étoiles se levaient autour de la maison. Elle se contint. Elle se défendit d'espérer. Elle ne fit aucune allusion aux événements de la journée, en servant son père et en mangeant à côté de lui, selon l'habitude, devant le feu de la cuisine. Ils n'échangèrent, d'ailleurs, que bien peu de mots.

Vers sept heures seulement, comme M. Audouin avait allumé sa pipe de merisier, et fumait, à la même place où il était assis la veille, Véronique, ayant achevé de tout remettre en ordre, s'arrêta de marcher et resta immobile à l'autre extrémité de la pièce. Il y eut un tel silence que le père en fut secoué dans son rêve, et, sans se retourner, sans la voir, pensa : « Elle va me parler! » Véronique songeait en même temps : « J'ai toute une vie, peut-être, entre les mains. Et c'est celle d'un enfant. Je suis seule pour le défendre. Que faut-il dire? »

Elle dit, très bas, dans la salle muette :

— Père, il est entendu que l'enfant ne couchera pas ce soir à la maison. Je vais donc le prendre et le porter au commissariat de police.

M. Audouin ne répondit pas. Il attendait la suite. Et la pauvre maîtresse de piano, l'être de labeur obscur, qui ne demandait à la vie qu'une petite part de joie, reprit avec une émotion qui la faisait trembler :

— L'enfant était venu à vous, et vous le renvoyez! Vous ne voyez que la gêne qu'il nous causerait; vous ne vous doutez pas du bonheur qu'il apporterait ici. Car je ne me marierai pas. J'ai toutes les chances du monde, sans compter le goût, peut-être, de rester vieille fille. Mon père, il faut y penser. Nous trouverons bientôt que c'est trop peu d'être deux. Si nous gardions l'enfant,

dites? Dans quelques mois, il sera déjà drôle. Dans deux ou trois ans...

— La mère le reprendra, folle que tu es!

— Alors, vous aurez fait une grande charité... Mais, si elle ne le reprend pas, — et c'est probable! — vous lui apprendrez à lire, au petit, vous lui donnerez vos idées, vous l'aurez comme compagnon...

— Allemand! cria M. Audouin.

— Français! reprit Véronique. Il l'est déjà par sa mère. Et qui saura, dans quinze jours, que le père est étranger? L'enfant sera le vôtre. Vous ferez de lui un soldat,... un officier,... un autre vous-même!

M. Audouin se leva tout d'une pièce. Il eut une flamme dans les yeux, et il répondit, comme s'il déclamait :

— Un soldat français, un officier, ma revanche à moi! Tu as des idées, Véronique, des idées sublimes!

— Et alors?

— J'accepte, à cause de ça!

Un cri de joie précéda Véronique. Elle courut à son père. Elle lui jeta les bras autour du cou, le remercia, et s'échappa presque aussitôt en disant :

— Laissez-moi aller lui dire qu'il est mon fils!

Et, tandis qu'il essayait de rallumer sa pipe avec un tison rouge qui tremblait dans sa main, le capitaine Audouin entendit descendre, de la chambre où dormait le petit, ce murmure de mots et de baisers qui est le premier langage que comprennent les hommes.

La maison de la rue d'Inglemur avait recueilli l'abandonné.

René Bazin.

La suite prochainement.

UN AN DE GOUVERNEMENT DREYFUSISTE

HISTOIRE D'UN MINISTÈRE[1]

VII

Le gouvernement détruit l'armée? le beau malheur! diront tout bas, — peut-être même tout haut, — ceux qui se piquent d'avoir rompu avec les préjugés d'un autre âge. Bon pour les siècles passés ce souci de la force brutale! pour nous, ayons des savants, des lettrés, des industriels, des commerçants : mais pourquoi des soldats? Les chemins de fer suppriment les frontières; la civilisation moderne ne connaît plus que les luttes pacifiques du travail et de l'intelligence; et le peuple qui de façon ou d'autre se met à désarmer devance ses rivaux dans la voie du progrès. Il y a trente ans, cela se disait déjà, au lendemain d'une autre Exposition, à la veille d'une guerre qui nous a coûté dix milliards, deux provinces et des milliers de vies[2]. Cela se répète aujourd'hui, au moment où Cuba, les Philippines et le Transvaal attestent que l'*ultima ratio regum* est encore et toujours l'argument suprême des républiques comme des monarchies, la raison péremptoire des monteurs de *trusts* et des exploitants de *claims*, comme des conquérants d'autrefois. Pour éviter la guerre, il ne suffit pas de désirer la paix; il faut

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1900.

[2] Le 19 décembre 1867, au Corps législatif, Ernest Picard combattait les projets de réorganisation militaire du maréchal Niel, en disant : « Les armées permanentes sont en théorie jugées et condamnées : je crois que dans un avenir prochain elles disparaîtront. » Garnier-Pagès et Jules Favre appuyaient leur collègue et ami : « Le militarisme, affirmait le premier, est la plaie de l'époque. Donnons l'exemple du désarmement, toutes les nations voisines nous imiteront. » Et le second, allant plus loin encore, s'écriait : « Je suis convaincu que la nation la plus puissante est celle qui serait le plus près du désarmement. » (*Liberté,* 16 octobre 1899, p. 1, col. 1 et 2.)

être de force à l'imposer : les Espagnols et les Boërs l'ont appris à leurs dépens. Dieu veuille que nous ne soyons pas condamnés, nous aussi, à l'apprendre à notre tour!

Si pourtant, malgré les leçons du passé, en dépit des avertissements du présent, ces préoccupations d'ordre extérieur semblent vaines ou surannées, une autre question se pose, qui est bien de notre temps celle-là et dont les adversaires les plus résolus du militarisme ne sauraient se désintéresser : qui prévaudra du despotisme ou de la liberté à l'intérieur du pays?

Nous avons des ministres à poigne : leur poigne n'est-elle pas aussi rude, aussi meurtrière aux droits des citoyens qu'aux organes de la défense nationale? Et ces entrepreneurs de démolitions ne menacent-ils pas notre indépendance individuelle à chacun de nous, Français, autant que la sécurité même de la France? Voilà ce qu'il est bien permis de demander après le procès de la Haute Cour, en présence des mesures législatives ou administratives, les unes en projet, les autres déjà réalisées, qui constituent le programme de « défense républicaine », élaboré par M. Waldeck-Rousseau.

La Haute Cour! elle mériterait, à elle seule, une étude spéciale : il ne saurait être question de l'entreprendre ici; mais on peut dégager de cette histoire si remplie quelques faits particulièrement dignes d'attention. Essayons.

C'est le 12 août 1899, au lendemain de l'ouverture du procès de Rennes, que le pays apprit, — avec plus d'étonnement que d'émotion, il faut en convenir, — le péril auquel il venait d'échapper. D'après l'*Agence Havas*, royalistes, nationalistes, antisémites s'étaient entendus pour « s'emparer, par un coup de force, du gouvernement » ; les perquisitions faites, les pièces saisies ne « laissaient aucun doute ni sur l'existence du complot ni sur les principaux acteurs ». Et la police était intervenue juste à temps pour nous épargner les plus affreux malheurs. Quelques-uns des conjurés lui avaient échappé. Elle avait fait bonne chasse cependant : 67 arrestations opérées dans tous les rangs de la société, dans tous les partis d'opposition, — hormis les bonapartistes, — attestaient sa vigilance, son énergie, comme aussi la gravité de la situation.

Sur ces 67 criminels, le juge d'instruction reconnut, le 26 septembre, que 22 seulement méritaient de passer en justice; le 30 octobre, la Commission d'instruction de la Haute Cour réduisit le nombre des inculpés à 14; enfin, au début de janvier, la Haute Cour elle-même, parmi ces quatorze suspects, ne trouva plus que trois coupables. Soixante-sept arrestations en août, trois condamnations en janvier, soixante-quatre citoyens indûment incarcérés

pendant un laps de temps variant de cinq semaines à six mois : tel est donc en raccourci le *scenario* de la pièce montée au Luxembourg par MM. Monis, Bernard et Béranger, en collaboration avec MM. Hennion et Puibaraud.

M. Bernard dans son réquisitoire a dit, cherchant à tirer de cet aphorisme un argument contre l'un des accusés : « Quand on a peur d'être arrêté, c'est qu'on n'est pas bien sûr de soi[1]. » M. Bernard oubliait qu'avec le gouvernement qu'il sert et la magistrature dont il fait partie, cette crainte peut s'expliquer par un autre motif et tenir tout simplement à ce qu'on n'est jamais sûr, — ou plutôt qu'on l'est trop, le plus souvent — de la justice actuelle. C'est la moralité de ces poursuites telle que la résume si bien cette anecdote rapportée par M. Georges Thiébaud quand il comparut en témoin devant ce tribunal où l'on avait voulu d'abord l'amener en accusé : « Un procureur général qui était admirablement placé pour être renseigné, causant avec moi avec un peu d'abandon, me dit : « Savez-vous ce que je ferais si j'étais le gouvernement? **Je com-« mencerais par vous arrêter, quitte à voir ensuite « pour quel motif je pourrais vous retenir**[2]. »

Le gouvernement commença par arrêter ses adversaires; il les retint ensuite, d'abord en s'abstenant de les interroger[3], — c'était

[1] *Eclair*, 21 décembre 1899, p. 2, col. 1 (supplément). Ce n'est pas ma faute, si je suis obligé d'emprunter mes citations sur ce chapitre à un organe de l'opposition. L'*Eclair* est le seul journal qui ait publié le compte-rendu *in extenso* des débats de la Haute Cour. Les accusés avaient demandé la publication d'une sténographie officielle. M. Fallières s'y est refusé, et les journaux officieux, peu soucieux, sans doute, de faire connaître la façon dont le gouvernement comprend l'administration de la justice, se sont bornés à des comptes-rendus sommaires avec lesquels il est impossible de se faire une idée exacte du procès.

[2] *Eclair*, 18 décembre 1899, p. 2, col. 2. — Dans cette même déposition, M. Thiébaud disait : « J'ai été compris dans le complot uniquement pour ceci qui n'est pas une jurisprudence contenue dans le Code, parce que le préfet de police s'est dit : « Il doit en être. » Eh bien ! non, on n'arrête pas les gens parce qu'ils doivent en être... Si j'ai échappé à deux mois de prévention par deux mois d'exil, et si j'ai obtenu une ordonnance de non-lieu sans avoir subi aucun interrogatoire, c'est parce que j'ai été libre, que je suis resté libre; c'est parce que j'ai pu produire dans les journaux des arguments de mon innocence qu'on n'a pas pu maintenir contre tout motif, contre tout prétexte le mandat qui avait été lancé contre moi. Et si je n'avais pas été libre, si j'avais été conduit comme on le voulait, à la prison de la Santé, il n'y a pas de doute pour moi, et personne ne peut ne pas être convaincu que je serais traduit devant la Haute Cour. (*Ibid.*, p. 1, col. 5.)

[3] M. Cailly est resté trente-sept jours sans être interrogé, M. Brunet quarante-trois jours, M. de Sabran quatre-vingt-douze jours. (V. Robinet de Cléry : *les Illégalités de la Haute Cour. Action française*, 15 février 1900, p. 305 et 306.)

le moyen le plus simple d'éviter les explications gênantes, — puis, quand ce système fut usé, en leur imputant des crimes pour lesquels il y avait ou chose jugée ou absence de preuves.

Il y avait chose jugée en effet pour la bagarre de Reuilly, le seul fait qui constituât un coup de force ou pour mieux dire un essai de coup de force contre le régime actuel. Lorsque Déroulède, le soir des obsèques de Félix Faure, se cramponnant au cheval du général Roget, eut vainement essayé d'entraîner le général et sa brigade contre l'Élysée, Déroulède fut arrêté et pousuivi en Cour d'assises. Le 31 mai, le jury l'acquitta. Le jury eut-il tort? Eut-il raison? Là n'est pas la question. Le verdict une fois prononcé était acquis et la loi décide que « toute personne acquittée légalement ne pourra plus être reprise ni accusée à raison du même fait ». C'est le fondement de notre droit criminel, et Faustin-Hélie, bien avant qu'il fût question de Haute Cour, de nationalisme et de complots, écrivait déjà, comme s'il eût prévu les abus dont nous serions témoins : « Quel serait le sort des citoyens si leurs intérêts perpétuellement agités ne trouvaient dans les jugements aucune garantie durable?... Est-ce que la position de l'accusé peut demeurer perpétuellement incertaine? Est-ce qu'il peut dépendre de quelques témoignages qui ont varié ou de **persécutions tardives** de changer un état qui a été fixé par les tribunaux? Ne faut-il pas un terme à toutes les poursuites [1]? »

Mais nos maîtres ne sont pas de la même école que le savant commentateur du Code d'instruction criminelle, et pour eux l'autorité de la chose jugée, qu'il s'agisse de condamnations ou d'acquittements, est une superstition que les naïfs seuls s'obstinent encore à respecter. Sous prétexte que Déroulède avait été poursuivi pour un délit de parole, en vertu de la loi sur la presse, et qu'en réalité sa tentative de février tombait sous le coup du Code pénal, ils prétendirent que l'incident de Reuilly pouvait faire l'objet de nouvelles poursuites, à la seule condition d'en changer la qualification. La prétention parut excessive même à M. Bérenger :

Déroulède, dit-il, a été poursuivi en Cour d'assises pour *avoir provoqué à un attentat* dans le but de détruire ou de changer le gouvernement. On propose maintenant de le poursuivre devant le Sénat pour *avoir commis un attentat*... L'unique différence est en ceci que la question posée au jury relève une provocation à un attentat non suivi d'effet, tandis que le réquisitoire relate une tentative d'attentat.

Mais que devient cette différence lorsque, allant au fond des choses,

[1] Cité par Robinet de Cléry, *Action française*, 15 février 1900, p. 296.

il faut reconnaître que cette tentative consiste uniquement dans la provocation susindiquée?

Il y a donc non seulement identité, mais confusion complète entre les deux chefs [1].

Ce raisonnement prévalut, et l'inculpation d'attentat fut écartée. Mais on garda celle de complot, et comme preuve du complot, comme élément principal de cette nouvelle accusation, on choisit quoi? Précisément l'affaire de Reuilly. C'était revenir par un ingénieux détour au but que le gouvernement s'était fixé de prime abord, et Me Falateuf, prenant la parole à la fin des débats, après qu'acte d'accusation, interrogatoires, témoignages, réquisitoire, tout avait gravité autour de cet épisode du 23 février, Me Falateuf avait le droit de conclure :

« Pour le peuple qui ne connaît pas les finesses de la langue procédurière ou politique, pour tous d'ailleurs, c'était le verdict du 31 mai qu'il fallait atteindre. C'était une décision sans recours de par la loi qu'il fallait arriver à briser. **Est-ce que vous seriez ici, Messieurs, si Déroulède avait été condamné le 31 mai?** A la conscience publique de qualifier et de juger, comme il convient, ce nouveau genre de représailles! [2] »

L'accès de pudeur qui avait empêché M. Bérenger de céder aux premières sollicitations du ministère public demeura donc sans effet. Ou plutôt ce fut pour ses collègues l'occasion de montrer que des politiciens, quand on les transforme en juges, ne sont pas hommes à se laisser arrêter par une illégalité de plus ou de moins.

La connaissance des complots échappe à la Haute Cour telle que la Constitution de 1875 l'a organisée : la discussion si serrée de Me Devin avec le procureur général ne laisse aucun doute à cet égard [3]. Du moment où la question d'attentat était écartée et qu'il s'agissait uniquement d'un complot, la Haute Cour n'avait qu'à proclamer son incompétence. Elle s'en garda bien, et non contente de s'insurger contre l'autorité de la chose jugée, elle retint l'affaire au prix d'un excès de pouvoir que l'un de ses membres les plus respectés, l'auteur même de la Constitution, M. Wallon, qualifia non sans raison de forfaiture.

Sans doute, pour dissimuler cette forfaiture et corser leur dossier, M. Bérenger et M. Bernard invoquèrent d'un commun accord

[1] Rapport de M. Bérenger, président de la Commission d'instruction de la Haute Cour. (*Gazette de France*, 1er novembre 1899. Supplément, p. 2, col. 3)

[2] *Eclair*, 30 décembre 1899, p. 1, col. 1. (Supplément.)

[3] *Eclair*, 12 et 13 novembre 1899.

des faits nouveaux. Mais que signifiaient leurs révélations et quelle en était la portée? Il suffit de quelques exemples pour être édifié.

Le procureur général veut établir que royalistes et nationalistes cherchaient à fomenter des troubles dès l'automne 1898; voici l'argument qu'il développe avec une éloquence évidemment inspirée par un exemple célèbre du répertoire :

A la fin de septembre 1898, éclate la grève des terrassiers... Lorsque je rapproche certains détails au sujet de l'origine de cette grève, certains détails au sujet de sa prolongation inexplicable, quand je me souviens que ces ouvriers terrassiers, braves gens trompés par ceux qui les excitent, ont eu le sentiment à un moment donné qne l'argent qu'on leur offrait venait de la Ligue des patriotes, que cet argent pour eux, pauvres, ne valait pas l'honneur d'une acceptation; quand je me rappelle les instructions secrètes données par le duc d'Orléans à M. Buffet, quand j'entends parler de ce personnage qui, un beau jour, surgira à la surprise de tous, **je me demande** s'il y a là vraiment un mystère et **si les accusés n'en savent pas plus que moi au sujet de cette grève**[1].

Quand aura-t-il tout vu? auraient pu dire ses auditeurs. Mais on n'était point à la comédie, hélas! et les circonstances ne prêtaient pas à rire. « Jamais, répliqua Me Chenu, caractérisant d'un mot tout le système, jamais je n'admettrai que vous puissiez dire : ceci est coupable parce que c'est suspect et mystérieux[2]. »

Telle était bien pourtant la logique de ce fonctionnaire en robe rouge qu'on avait fait venir de la Cour de cassation pour être accusateur public. Il voyait partout des mystères, et tout mystère lui semblait criminel. Qu'invoque-t-il pour soutenir qu'il y avait accord entre le duc d'Orléans et Déroulède? Qu'au lendemain de la mort de Félix Faure, le duc d'Orléans, installé à San Remo, invite Déroulède, alors à Nice, à venir déjeuner avec lui. Déroulède refuse. Vous pensez que Déroulède ne veut pas s'entendre avec le prétendant? Que vous connaissez mal les finesses de la politique! Pour un procureur général qui sait son métier, rien de plus « significatif », au contraire, que cette invitation repoussée, ce rendez-vous manqué. Voilà bien comment se nouent les coalitions destinées à renverser les gouvernements! M. Bernard en est encore tout ému et ne doute pas que son émotion sera partagée quand il s'écrie : « Croyez-vous, Messieurs, — vous êtes des hommes sachant apprécier toutes choses, sachant les juger, — croyez-vous

[1] *Eclair*, 28 décembre 1899, p. 2, col. 1 (supplément).
[2] *Eclair*, 1er janvier 1900, p. 3, col. 3.

donc que ce soit encore cela du spontané, de l'accidentel et du hasard[1]? »

En dehors de ces insinuations bizarres, il y eut bien des allégations plus précises. Mais d'où venaient-elles? De délateurs masqués, dont le masque ne fut jamais soulevé, de rapports de police qu'un agent du ministre de l'intérieur, M. Hennion, avait collectionnés, et dont le parquet, la Commission d'instruction et la Haute Cour firent état sans que ni magistrats instructeurs, ni juges, ni accusés en aient jamais connu les auteurs. « Je garantis l'authenticité des sources de mes renseignements, déclarait M. Hennion, le 5 décembre, mais non celle de mes renseignements eux-mêmes[2]. » Puisqu'il reconnaissait que les faits dont il déposait il n'en avait pas été témoin lui-même, il était légitime de demander par qui et comment il se trouvait informé. Il refusa de répondre en se retranchant derrière le secret professionnel, et la Haute Cour, à la requête du procureur général, lui donna raison[3]. Les dénonciations continuèrent ainsi, avec l'assentiment des juges et sous la direction du parquet, à défiler à la barre; mais les dénonciateurs, eux, n'eurent pas à s'y montrer, si ce n'est par procuration et dans la personne de mandataires empruntés à l'administration de M. Lépine. Tout ce que l'on put savoir, c'est que ces « casseroles », de l'aveu même des gens qui les employaient, étaient de parfaites canailles. M. Hennion ne l'avait pas caché; et son chef, M. Puibaraud, est encore plus explicite dans sa déposition du 6 décembre :

Tous les renseignements qui nous sont fournis sur les conciliabules, dit-il, nous sont fournis par vos amis..., j'entends par vos amis les personnes affiliées aux Ligues dont vous avez ici les chefs.

Nous avons, hélas! à la Préfecture le devoir souvent répugnant de les entendre... Ce sont des gens en qui vous avez le plus grand tort de mettre votre confiance, mais à qui vous l'accordez cependant. Ces gens vous trompent : **ce sont eux qui m'inspirent le plus grand dégoût...**

M. de Lamarzelle demande alors — et la question est bien naturelle — comment le témoin peut avoir confiance en de tels renseignements.

M. Puibaraud répond :

Premièrement les faits sont les faits. Un homme a beau vous

[1] *Eclair*, 28 décembre 1899, p. 2, col. 5 (supplément).
[2] *Eclair*, 7 décembre 1899, p. 2, col. 1 (supplément).
[3] *Eclair*, 8 décembre 1899, p. 1, col. 1.

inspirer du dégoût, s'il vous dit qu'au 36 de la rue de Bellechasse il y a une réunion en montrant la convocation qu'il a reçue, je suis obligé de le croire [1]. En second lieu, si les faits qu'il a énoncés deux ou trois jours avant comme hypothétiques se réalisent, je suis bien obligé d'y croire.

Son interlocuteur a suivi les débats avec trop de soin pour se contenter de cette explication; il revient à la charge et le dialogue continue de plus en plus pressant :

M. de Lamarzelle. — Il s'agit d'un propos tenu dans une réunion au sujet de faits qui ne se sont pas réalisés; il s'agit d'une fédération qui avait été proposée et qui, nous a dit le témoin lui-même, ne s'est pas réalisée : par conséquent il ne s'agit plus d'un fait matériel qu'on puisse constater après, mais d'un propos tenu au sujet de projets qui ne se sont pas réalisés.

M. Puibaraud. — La première idée de la fédération a été conçue le 17 juin, et lorsqu'on est venu me rapporter ce qui s'y était dit, on a ajouté : Il y aura une seconde réunion dans laquelle les noms qui devront constituer le comité exécutif de la fédération seront discutés; cette réunion aura lieu le 21. Et le 21 la réunion a eu lieu, et les noms ont été discutés [2].

Mais une discussion de ce genre n'est pas un fait qui se vérifie par les événements ultérieurs; ce sont des propos dont l'authenticité n'a d'autre garantie que la véracité de ceux qui les rapportent. M. Puibaraud tourne donc dans un cercle vicieux, et toutes ses habiletés viennent se briser contre le syllogisme si simple et si clair de M. de Lamarzelle : « Vos renseignements sont des renseignements de seconde main; ces renseignements de seconde main émanent de gens méprisables; quelle raison pouvons-nous avoir de les prendre au sérieux? »

D'autant que les « casseroles » ou leurs truchements sont loin de s'entendre sur les faits les plus essentiels. Le 6 décembre, par exemple, M. Puibaraud rapporte qu'en juin une réunion eut lieu rue de Chabrol :

L'idée de la fédération des Ligues y fut l'objet d'un véritable pacte; j'appelle votre attention là-dessus, car c'est le nœud de l'affaire... L'idée d'un triumvirat fut mise en avant, triumvirat qui devait être composé... de Déroulède, et je ne veux pas dire les deux autres...

[1] Non : car il peut avoir fabriqué cette convocation de toutes pièces.
[2] *Eclair*, 8 décembre, p. 3, col. 5 et 6.

Me Ménard. — M. Guérin était-il un des deux autres?

M. Puibaraud. — Non [1].

Le lendemain, M. Lépine succède à son subordonné; il parle à son tour de cette réunion, de la constitution du triumvirat. Il déclare qu' « une des personnes présentes, qui est également présente ici, a été nommée la première et a accepté ». On lui demande : Qui? Et il répond : « C'est M. Guérin [2]. »

Guérin a-t-il été l'un des triumvirs? M. Lépine dit : oui; M. Puibaraud dit : non. A qui s'en rapporter et comment débrouiller cette question qui constitue pourtant, d'après M. Puibaraud lui-même, le « nœud de l'affaire »?

Mais les membres de la Haute Cour ne s'arrêtent pas à ces vétilles. En ont-ils même connaissance? Se doutent-ils de ces contradictions? Ils ont décrété qu'ils n'avaient pas besoin d'assister aux débats pour prendre part au jugement; c'est assez qu'ils soient entrés dans la salle au début de l'audience, qu'ils aient répondu : « présent » à l'appel du greffier. Cela fait, ils peuvent aller où bon leur semble [3]. Le président interroge, les témoins déposent, les accusés discutent, les avocats plaident : le public est là pour suivre ces discussions. Quant aux juges, pourquoi perdraient-ils leur temps à ces vains discours?

Ce n'est pas un procès qu'ils instruisent, c'est une politique qu'ils soutiennent; et s'ils risquent d'être mal renseignés peut-être sur la culpabilité de tel ou tel, ils savent bien, en tous cas, pour ou contre quoi on leur demande de voter. Au moment où ils se réunissaient, M. Cornély l'a déclaré sans ambages : « Si le Sénat se proclame incompétent ou acquitte en bloc les accusés, rien ne saurait plus faire obstacle à la victoire des nationalistes [4]. » Ce serait « un véritable désastre ». Et quand il s'agit d'éviter un désastre, on ne s'attarde pas à éplucher des dépositions, à discuter des preuves, à chicaner sur la règle *non bis in idem*.

Aussi bien, à la fin de décembre, à la veille du verdict, le gouvernement et ses amis ne font plus mystère de l'objet véritable du procès : « Nous n'avons pas voulu, dit M. Waldeck-Rousseau,

[1] *Eclair*, 8 décembre 1899, p. 2 et 4.

[2] *Eclair*, 9 décembre, p. 4, col. 2.

[3] Arrêt du 20 décembre 1899 : « Attendu que si l'article 16 de la loi du 10 avril 1889 a prescrit qu'il serait procédé à un appel nominal, au commencement de chaque audience, aucune autre disposition de la même loi n'a imposé l'obligation de constater la présence continue de tous les membres de la Haute Cour dans la salle des séances pendant la durée des audiences... » (*Eclair*, 22 décembre 1899, p. 1, col. 1, supplément.)

[4] *Matin*, 5 novembre 1899, p. 1, col. 1 et 2.

laisser plus longtemps sans les relever les insolents défis du nationalisme. » Et M. Pelletan complète la déclaration du ministre, en s'écriant avec sa franchise d'enfant terrible : « **Il n'y a pas de péril**, il y a d'insolents défis [1]. »

On est loin du temps où M. Waldeck-Rousseau, recevant une délégation du groupe radical au lendemain des arrestations, proclamait que « les preuves du complot abondaient et étaient irréfutables », où il ajoutait : « Lorsqu'on connaîtra l'ensemble et la précisions des charges relevées contre les inculpés, il n'y aura pas un républicain de l'extrême gauche au centre pour blâmer le cabinet d'avoir décidé les poursuites [2]. »

Ces preuves qui abondaient en septembre, on en connaît maintenant l'inanité; ce complot qui devait remplir d'horreur et d'effroi tous les défenseurs de la République, on avoue qu'il n'a jamais rien mis en péril, et qu'en somme, perquisitions, arrestations, poursuites, tout cela n'a eu qu'un but : débarrasser M. Waldeck-Rousseau d'adversaires qui l'agacent.

Voilà pourquoi M. Waldeck-Rousseau, quoi qu'il en dise, trouve du centre à l'extrême gauche des républicains qui le blâment. Voilà pourquoi les hommes qui ont contribué à fonder ou à organiser la République, comme M. de Marcère et M. Wallon, ceux qui l'ont gouvernée comme M. Peytral, M. Rambaud, M. Milliard et M. Tillaye, ceux qui l'ont servie ou la servent encore dans les postes les plus élevés de l'Etat comme M. de Courcel, M. Mazeau et M. Boulanger, loin de suivre ce prétendu sauveur d'un régime auquel ils sont profondément dévoués, essayent de lui barrer la route en proclamant l'incompétence de la Haute Cour ou l'innocence des accusés. Et voilà pourquoi l'opinion publique enfin s'indigne et s'inquiète de l'arrêt « précédé de considérants, mais non motivé » [3]

[1] *Journal officiel*, 23 décembre 1899, p. 2321.

[2] Daniel, *Année politique*, 1899, p. 282.

[3] « L'arrêt est précédé de considérants; mais, en réalité, il n'est pas motivé. Il se borne à énoncer que les accusés sont coupables de complot. Quant aux faits, aux preuves qui pourraient justifier cette conclusion, l'arrêt n'en dit rien. Il ne dit pas comment les conspirateurs ont conspiré, dans quelles circonstances, comment, dans quel dessein précis s'est établi et a été arrêté entre eux le concert qui les a rendus passibles de peines criminelles. La Haute Cour eût été embarrassée sans doute s'il lui eût fallu être plus explicite et démontrer ce qu'il est infiniment plus commode d'affirmer. Il lui eût répugné peut-être de reproduire dans son arrêt l'argumentation du procureur général Bernard et de donner pour base aux condamnations qu'elle a prononcées les rapports de police qui faisaient le fonds et comme l'unique ressource de l'accusation... Il serait difficile de prétendre que le procès de la Haute Cour a donné à la France et au monde un exemple de sereine et impartiale justice... La défense répu-

que le gouvernement, — au prix de quels efforts! — arrache à la complaisance d'ailleurs peu enthousiaste et bientôt punie de ses trop dociles partisans.

Seule peut-être la Ligue des droits de l'homme ne s'est pas encore préoccupée de tous les droits violés au cours de cette scandaleuse entreprise : arrestations arbitraires, détentions illégales, instructions irrégulières, condamnations prononcées en vertu de témoignages contradictoires ou de renseignements inavouables par des juges incompétents, prévenus et inattentifs, rien de tout ce qui constitue l'histoire de la Haute Cour ne semble être parvenu aux oreilles de M. Trarieux ni à celles de ses disciples. Mais les âmes impartiales, les esprits indépendants qui ne demandent pas à un homme d'être juif pour s'intéresser à ses malheurs s'émeuvent des persécutions infligées aux Français dont le seul tort est d'énerver M. Waldeck-Rousseau. Ils y voient tout ensemble une injustice et un précédent, une injustice odieuse et un dangereux précédent. « Aujourd'hui vous frappez des monarchistes, des antisémites et des républicains plébiscitaires, disait l'un des défenseurs des accusés. Quels sont les républicains parlementaires que vous frapperez demain? C'est l'ère des proscriptions qui commence : qui remplira la deuxième charrette?[1] »

VIII

Qui la remplira? il n'est pas difficile de le deviner. Les Assomptionnistes l'ont inaugurée : les autres congrégations y monteront à

blicaine, la République sauvée, ce sont de risibles vanteries auxquelles on ne croyait guère, et auxquelles on ne croit plus du tout maintenant... Comme résultat, il n'y a ici rien de comparable à ce qui s'est produit en 1889 après le procès du général Boulanger. Ni répression efficace, ni apaisement, ni conversions d'opinions, mais des passions de plus en plus excitées et irritées, des ressentiments, des pensées de revanche, voilà ce qui reste et subsistera sans doute longtemps à la suite de ce procès. » (*Débats*, 6 janvier 1900, p. 1, col. 1 et 2.)

« Sur dix-neuf accusés, les poursuites sont reconnues mal fondées, sauf contre trois. Et c'est pour en arriver là que tant d'actes contraires au droit et à la justice ont été commis!... La preuve certaine et juridique d'un complot n'a pas été faite et ne pouvait l'être à l'aide de rapports de police dont l'origine suspecte est restée anonyme et secrète; ensuite, parce que des condamnations prononcées par des juges manifestement incompétents n'ont jamais, à aucune époque, été ratifiées par l'opinion. » (*Gazette des tribunaux*, 4 janvier 1900, p. 2, col. 1.)

[1] Plaidoirie de M. Blin. *Eclair*, 31 décembre 1899, p. 2, col. 1. (Supplément.)

leur tour. Cela surprendra peut-être ceux qui croient habile de « jeter du lest » et de « faire la part du feu ». Mais les esprits les moins suspects de préventions ou d'exagérations n'ont plus de doutes à cet égard. Ce n'est pas « un moine ligueur » de la *Croix*, un réfractaire de la *Gazette de France*, un énergumène de la *Libre Parole*, c'est un des fondateurs de la République, un ancien ministre de raison froide et de sens parfaitement rassis, c'est M. de Marcère qui écrit : « Il en est qui croient pouvoir échapper aux mauvais traitements par leur soumission, et d'autres encore qui espèrent sauver la cause à laquelle ils sont attachés en désarmant leurs adversaires par leur silence et en évitant par leur attitude de donner prise contre eux. Hélas! **platitude ou pusillanimité, ou couardise, ou habileté, n'y feront rien**[1]. »

Et si les prédictions de M. de Marcère vous laissent indifférent, reportez-vous aux déclarations de M. Waldeck-Rousseau lui-même. Que disait-il à la Chambre il y a deux mois : « Il importe de rendre sans retard à la société civile des frontières trop longtemps effacées[2]. » Et cela signifiait qu'il faut voter deux lois : l'une qui doit détruire l'enseignement libre en interdisant aux élèves de cet enseignement l'accès des fonctions publiques; l'autre qui supprimera les congrégations en punissant de prison les trois vœux sur lesquels repose tout ordre religieux. Tout a été dit sur le premier de ces projets, et les hommes les moins suspects de cléricalisme, comme M. Ribot, en ont fait justice. Le second est moins connu, et peut-être n'est-il pas inutile d'en résumer l'économie à grands traits.

Aux termes de l'article 2 :

Toute association... emportant renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce est nulle et de nul effet.

L'exposé des motifs indique ce qu'il faut entendre par ces termes : « renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce. » C'est « la renonciation au droit de se marier, d'acheter, de vendre de faire le commerce, d'exercer une profession, de posséder. » Et cette longue énumération n'est qu'une périphrase pour désigner les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Or que ces vœux ne soient point reconnus par l'Etat, que le Code s'abstienne de les sanctionner, rien de mieux; mais rien non plus de moins contesté; et vraiment il n'était pas besoin d'une loi

[1] *Echo de Paris*, 8 octobre 1899.
[2] *Journal officiel*, 23 mai 1900, p. 1286, col. 3.

nouvelle pour proclamer un principe sur lequel personne en France ne songe à revenir depuis la Révolution. Qui donc parmi les cléricaux les plus forcenés a jamais demandé qu'on mît la maréchaussée aux trousses des moines qui jettent leur froc aux orties ou des nonnes qui lancent leur cornette par-dessus les moulins? Aussi bien n'est-ce pas le but de M. Waldeck-Rousseau; et ce qu'il veut en réalité, le voici :

Art. 6. — En cas de nullité prévu par l'article 2... la dissolution de l'association sera prononcée... Le jugement qui prononcera la dissolution de l'association portera défense de la reconstituer en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, sous peiue d'encourir les condamnation édictées par l'article 7 de la présente loi.

Art. 7. — Seront punis d'une **amende de 16 à 5,000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an** les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée après le jugement de dissolution.

Seront punies de la même peine toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute ou l'accomplissement du but qu'elle se proposait.

Dans le même cas les immeubles affectés à son usage seront présumés appartenir aux membres de l'association.

Saisissez-vous maintenant la beauté du système? Au moine, à la religieuse qui, devant Dieu et leur conscience, ont fait un serment, le gouvernement ne dit pas : « J'ignore vos engagements, libre à vous de les tenir ou de les violer : c'est votre affaire; mes tribunaux et mes gendarmes n'ont pas à s'en occuper. » Non, il dit : « Vos engagements sont coupables; par cela seul que vous les avez contractés, vous êtes déchus du droit qu'ont les autres Français de vivre avec qui leur convient. Allez où vous voudrez, faites ce qui vous plaira, mais gardez-vous de vous réunir avec ceux qui partagent vos convictions et vos goûts, qui désirent collaborer à la même œuvre et suivre la même règle que vous; cela, je vous le défends sous peine d'amende et de prison, non seulement pour vous mais pour quiconque aura « favorisé » votre entreprise. »

Quelle trouvaille que cette formule : « toutes les personnes qui **auront favorisé la réunion des membres de l'association ou l'accomplissement du but qu'elle se proposait** »! Comme elle est large, commode, propice aux poursuites salutaires et aux condamnations utiles! Surtout si on la rapproche de la disposition sur les biens « affectés à l'usage » de l'associa-

tion. Entendez par là l'immeuble où vous laïque, catholique ou simplement libéral, vous aurez donné asile à des religieux proscrits de leur domicile. Cet immeuble sera « présumé appartenir aux membres de l'association ». Et savez-vous ce qui en résulte? Lisez l'article 9 :

Les valeurs appartenant aux membres de l'association avant sa formation ou qui leur seraient échues depuis, mais par succession seulement, leur seront restituées. (*Ce n'est pas le cas de votre immeuble puisque vous n'êtes pas mort et qu'on ne saurait dire qu'il soit échu par succession aux membres de la congrégation.*)

Les valeurs acquises à titre gratuit pourront être revendiquées par le donateur, le testateur ou leurs héritiers ou ayants droit pendant le délai d'un an à partir du jugement de dissolution. (*Ce n'est pas non plus votre cas puisque n'ayant jamais eu l'idée d'aliéner votre immeuble, vous ne pouvez être considéré comme en ayant fait don à l'association. Alors que reste-t-il? ceci* :) Passé ce délai **la propriété en sera acquise à l'État. Il en sera de même de l'actif.**

Ainsi à moins que vous n'arriviez par un concours de circonstances heureuses à détruire les présomptions de la loi, votre immeuble deviendra la propriété du fisc, et avec votre immeuble, pareillement tout bien acquis **à titre onéreux** ou par donation entre vifs par l'un quelconque des membres de l'association, sans parler des legs dont les auteurs ou leurs représentants ne se retrouveront pas dans le court délai d'un an, et sur lesquels le ministre des finances compte bien pour grossir son butin. Voilà-t-il pas une admirable combinaison pour un homme d'Etat qui se dit libéral, se pose en défenseur de la propriété et marie ses proches avec la bénédiction du Pape!

En attendant que le Parlement lui permette de réaliser ces merveilles, il se fait la main en interdisant aux religieux de prêcher des missions, et il exhume à cet effet un décret du premier Empire[1], de même qu'à l'appui de son stage scolaire il évoque les certificats d'études du gouvernement de Juillet, comme si, par ce temps d'expositions rétrospectives, il entendait faire de la « Classe » qu'il préside le *Musée centennal* de toutes les tyrannies du siècle.

C'est à ce point de vue un collectionneur infatigable, d'un éclectisme et d'une activité sans pareils, qui ne se lasse pas de rechercher et de remettre en honneur les « morceaux » que l'on croyait à jamais perdus. Il fut un temps où les journalistes mal

[1] *Le Temps*, 6 avril 1900, p. 3, col. 1.

pensants étaient traduits en police correctionnelle; ce système disparut en 1881, et la loi qui transféra des tribunaux au jury la connaissance des délits de presse fut célébrée longtemps comme l'une des conquêtes les plus glorieuses de la démocratie triomphante. Mais depuis, le jury a refusé de brider ceux qui parlent mal du ministère et de ses amis. M. Waldeck-Rousseau trouve que la législation antérieure avait du bon. Il juge « impossible de laisser s'épaissir une atmosphère saturée de diffamations et de calomnies au point de devenir irrespirable ». — « Allez respirer en haut de la tour Eiffel », lui conseille M. de Cassagnac[1]. — Mais il n'écoute pas M. de Cassagnac, et fidèle à sa méthode, va tirer de l'arsenal du passé l'engin dont il a besoin pour chasser les miasmes qui menacent de l'étouffer.

Les jurés ne comprennent pas leur devoir? on cessera de les consulter; on s'adressera à des hommes sûrs, à des magistrats sur lesquels on peut compter, puisque c'est le gouvernement qui décide de leur nomination et de leur avancement. Ceux-là sans doute travailleront en conscience : que n'a-t-on pu les employer plus tôt? M. Monis aurait déjà confondu ses détracteurs, et nous n'en serions plus à nous demander si notre ministre de la justice est ou non un escroc.

Laissez donc faire M. Waldeck-Rousseau. Il a piétiné l'armée, l'opposition, les congrégations, il saura bien museler la presse. La presse muselée, se reposera-t-il enfin? Non pas : il lui reste un dernier ennemi à terrasser : la richesse. Il en aura raison comme des autres. M. Caillaux est là pour fabriquer un impôt sur le revenu et faire rendre gorge au bourgeois.

Gambetta parlait de la justice immanente qui tôt ou tard a son jour. Il y a aussi une logique immanente, qui est une forme de cette justice et à laquelle ni gouvernements ni peuples ne sauraient échapper : quand une fois on a posé certains principes, on n'est pas maître de repousser indéfiniment, au gré de son intérêt ou de son caprice, les conséquences qu'ils comportent. On a beau vouloir les ignorer ou les restreindre, d'autres se chargent de les rappeler et de les faire prévaloir. Si l'on spolie les religieux, pourquoi respecterait-on les capitalistes? Il est naturel que l'impôt sur le revenu accompagne la loi sur les associations; et ce n'est sans doute qu'un premier pas dans une voie qui mène bien plus loin. Ecoutez le *Socialiste*, organe de MM. Jules Guesde et Lafargue :

« **Cléricale ou laïque, la propriété bourgeoise est une. Le morceau que les prolétaires seront mis à**

[1] *Journal officiel*, 23 mai 1900, p. 1286, col. 2.

même de recouvrer ne fera que leur ouvrir l'appétit. Une fois l'opération commencée, ils la continueront, et ne s'arrêteront que quand ils l'auront complétée, c'est-à-dire quand ils auront repris le tout[1]. »

Sans doute le gouvernement actuel désavoue ces prophètes de malheur; il affecte de les combattre et jure bien haut que jamais les amis de MM. Jules Guesde et Lafargue n'arriveront au pouvoir. Mais si l'on eût dit à M. Waldeck-Rousseau, il y a seulement deux ans, que MM. Millerand et Baudin seraient ministres un jour, et ministres par lui, n'eût-il pas protesté? Et y a-t-il donc aujourd'hui entre ces membres du gouvernement et le *Socialiste* un fossé plus infranchissable que l'abîme qui les séparait naguère de M. Waldeck-Rousseau?

Je sais bien que les Pangloss du Parlement et de la presse ne trouvent plus rien à dire maintenant aux choix qui les avaient stupéfiés d'abord. Ils répètent à l'envi que ces socialistes ministres ne sont pas des ministres socialistes; l'urbanité de M. Baudin les ravit; la sagesse de M. Millerand leur cause de délicieuses surprises, et volontiers ils les féliciteraient d'avoir renié l'un et l'autre leur programme. Mais c'est faire à M. Millerand comme à M. Baudin une injure imméritée. Des juges compétents et difficiles leur rendent meilleure justice, et la *Petite République* du 5 novembre dernier cite avec orgueil un article du *Vorwærts*, son grand confrère allemand, constatant que « Millerand n'a pas abandonné un iota du programme de Saint-Mandé[2] », qu'il est bien « un ministre socialiste-réformiste » et que l'on ne saurait méconnaître sa « bienfaisante influence sur l'attitude générale du cabinet à l'égard du prolétariat ».

Le *Vorwærts* a raison, et le socialisme serait bien aveugle ou bien ingrat s'il ne reconnaissait combien ses affaires ont prospéré depuis un an.

Les conflits entre le travail et le capital se multiplient et s'enveniment sur tous les points du territoire. Les grèves se succèdent au Creusot, à Montceau-les-Mines, à Carmaux, à Audincourt, à Saint-Etienne, à Roubaix, à Châlons, au Havre. Mines, métallurgie,

[1] Le *Socialiste*, cité par la *Libre Parole* du 15 juin 1900, p. 1. col. 5.

[2] C'est ce que M. Millerand proclamait lui-même à Lille le 15 octobre de l'année dernière. Le maire, M. Delory, ayant préconisé « l'expropriation de la classe capitaliste par la socialisation des moyens de production et d'échange », le ministre du commerce répondit : « L'hypothèse collectiviste n'est pas seulement, comme je le disais à Saint-Mandé, une hypothèse légitime et féconde, mais elle est encore tous les jours vérifiée par les faits. » (Daniel, *Année politique*. 1899, p. 300.)

filatures, tissages, passementerie, transports et travaux publics, toutes nos industries sont successivement atteintes et bouleversées. Le gouvernement livre la rue aux perturbateurs; il laisse molester et assommer impunément les ouvriers qui voudraient travailler : c'est le *Temps* qui l'observe à Carmaux, où 1,700 ouvriers se trouvent empêchés de gagner leur vie par l'obstination d'une poignée de meneurs et l'inertie de l'administration. Le *Temps* ajoute que cette situation se prolonge pendant « plusieurs mois [1] » et constate, non pas une mais dix fois, qu'en dépit ou plutôt à cause de ces faiblesses, la lutte n'en devient que plus âpre et dégénère en émeute. Le sang coule à Saint-Etienne, à Châlons, au Havre. Le mal gagne les colonies; et la Martinique est mise à feu et à sang.

« Jamais, déclare M. Cornély, les conflits sociaux n'ont été moins aigus. » Quelles batailles lui faut-il donc pour reconnaître que notre industrie est loin de traverser des jours de concorde et de paix depuis que M. Millerand préside à ses destinées? Il ajoute que « jamais les socialistes n'ont été plus sages [2]. » Et s'il entend par là que les loups sont devenus bergers parce qu'ils sont entrés dans la bergerie, que société et capital n'ont plus rien à craindre parce que l'ancien rédacteur en chef de la *Lanterne* décore M. Paquin et se fait initier par M. Menier aux douceurs du *yachting*, qui n'admirera la candeur d'un optimisme aussi têtu? Mais s'il veut dire que les socialistes ont merveilleusement compris leurs intérêts, qu'en se faisant les hommes-liges du ministère Waldeck-Millerand avec une constance, une discipline, une abnégation à toute épreuve, ils servent leur cause de la manière la plus habile et la plus efficace, certes il a raison et cent fois raison. Oui sans doute ces exaltés, ces intransigeants qui ne pardonnaient pas à M. Constans le massacre de Fourmies, se montrent singulièrement accommodants quand il s'agit de passer l'éponge sur les accidents que M. Waldeck-Rousseau n'arrive pas toujours à prévenir. « Ils votent pour le gendarme même quand le gendarme a fait feu », dit le *Temps*, qui s'en étonne et s'en félicite [3]. Mais ils savent bien qu'en votant ainsi ils consolident un régime qui leur permettra bientôt de supprimer le gendarme ou de l'employer à leur guise.

Qu'importe après tout qu'on tire de temps à autre sur le peuple, si les préfets reçoivent de bonnes instructions, si l'administration s'emploie au succès de M. Delory à Lille, de M. Carette à Roubaix, de M. Flaissières à Marseille, de M. Angagneur à Lyon,

[1] *Temps*, 2 avril 1900, p. 1, col. 3.
[2] *Figaro*, 23 juin 1900, p. 1, col. 5.
[3] *Temps*, 17 juin 1900, p. 1, col. 3.

et si toutes les élections que le gouvernement célèbre comme des victoires ne sont en définitive que des conquêtes socialistes? Aussi bien dès maintenant le gendarme n'empêche ni le sac de l'église Saint-Joseph, ni le pillage de l'église d'Aubervilliers, ni cette « saturnale révolutionnaire », — le mot est encore du *Temps*, — par laquelle, sous couleur de fêter le triomphe de la République, on célèbre en réalité, — c'est toujours le *Temps* qui parle, — le « triomphe de la Commune ». Quand le drapeau rouge se déploie, quand la *Carmagnole* retentit, quand le cri de : « Vive la sociale! » accompagne et domine le cri de : « Vive Loubet! », M. Loubet et ses ministres s'esquivent; toute leur énergie consiste à s'en aller, à céder la place au « collectivisme international », à qui dès lors « tout paraît permis », et que personne n'empêche plus de « jouir librement de sa victoire [1] ». Voilà comment le gouvernement actuel entend lutter contre les excès qu'il déchaîne, mais dont il n'ose garder jusqu'au bout la responsabilité. Et voilà bien aussi la seule résistance que rencontreront les commettants de M. Millerand et de M. Baudin le jour où, fortifiés par tant de complaisances, enhardis par tant de faiblesses, ils diront aux modérés, aux hommes d'ordre et de gouvernement qui les ont introduits dans la place :

La maison est à nous : c'est à vous d'en sortir!

IX

Faut-il donc nous résigner à cette course à l'abîme? Et sommes-nous condamnés à rouler ainsi sans trêve et sans espoir sur la pente où nous entraînent les agents de M. Reinach? Combien de patriotes se posent la question et tremblent d'y répondre! Ce ministère auquel on ne promettait pas huit jours de vie lors de sa naissance dure depuis plus d'un an. Il entasse ruines sur ruines, défis sur défis à l'opinion publique : il n'en subsiste pas moins et le Parlement vient de lui donner carte blanche pour de longs mois encore, au moment où le départ de M. de Galliffet, la démission du général Delanne, la retraite du général Jamont, auraient dû ébranler les plus endurcis, désabuser les moins clairvoyants et les décider à clore enfin cette déplorable expérience.

Certes le mal est grand et tout semblerait bien perdu en effet, si le Parlement était la représentation véritable du pays.

Mais le pays, grâce à Dieu! ne se reconnaît pas plus dans les

[1] *Le Temps*, 21 et 22 novembre 1899, p. 1, col. 3.

caïmans du Luxembourg que dans les mamelucks du Palais-Bourbon. Ceux qui le personnifient à cette heure, ce sont de modestes officiers qui n'hésitent pas, comme le commandant Cuignet et le capitaine Fritsch, à briser leur carrière plutôt que d'assister, impassibles et inertes, à la ruine de notre armée; ce sont de pauvres veuves, de vaillantes femmes, qui s'appellent Mme Henry, Mme Klobb, Mme de Pellieux, et qui viennent abriter l'honneur de leur nom, leur deuil et leur douleur sous le drapeau de la « Patrie française »; ce sont ces foules toujours prêtes à verser leur obole, qu'il s'agisse de faire justice des calomnies de M. Reinach, d'envoyer au proscrit de Saint-Sébastien un souvenir de la patrie absente, ou de publier les patriotiques avertissements du général Jamont. C'est enfin cette presse qui va de la *Revue des Deux Mondes* au *Petit Journal*, de l'*Intransigeant* aux *Débats* et qui, tout entière, se lève contre M. Waldeck-Rousseau et lui crie : « En voilà assez! Allez-vous-en! »

Si la Chambre et le Sénat s'obstinent depuis deux ans à ne rien voir et à ne rien entendre, le pays, lui, a fait son profit de tous les maux qu'on lui inflige. Il a beaucoup appris et beaucoup retenu au cours de cette triste période. Il sait maintenant ce qu'est la franc-maçonnerie, et le sait non par des racontars de dévotes et des potins de sacristie, mais par des études signées : Lemaître, Goyau, Nourrisson, Copin-Albancelli et Lepelletier. Il tient de M. Lockroy que « **l'argent joue un grand rôle dans nos affaires, en particulier l'argent étranger,** » et il ne doute plus qu'il y ait « un certain nombre d'actes, de procédés, d'opinions, d'assertions, etc., auxquels on ne peut sérieusement attribuer une origine innocente[1] ». Il n'ignore pas davantage, grâce à l'ancien ministre de la marine, que pour échapper à des « attaques passionnées », pour s'assurer « la bienveillance des gens importants qui se prétendent les vrais réformateurs et les républicains par excellence », il faut « afficher hautement des opinions ou germanophiles, ou anglophiles, ou simplement cosmopolites[2] ». Et il ne lui échappe pas que toute une école s'est donné pour mission d'abolir parmi nous non pas seulement l'amour, mais l'idée même de la Patrie, que cette école s'étend fort loin, et qu'elle comprend par exemple les rédacteurs de la *Petite République* blâmant Michelet d'avoir « adhéré au cabotinage de Jeanne d'Arc[3] » aussi bien que les beaux esprits de la *Revue blanche*

[1] Lockroy, *la Défense navale*, p. 123. (Berger-Levrault, 1899.)
[2] *Ibid.*, p. 120.
[3] *Petite République*, 18 mai 1900.

pour qui « **l'existence d'une nation n'est fondée que sur la négation du droit,** » de sorte que « chercher quel est le représentant du droit entre deux nations rivales, cela ressemble un peu au problème qui consisterait à chercher quel est le représentant de la vertu entre deux établissements de prostitution [1] ».

Ces enseignements ne sont pas perdus; le pays les recueille et ne laisse échapper aucune occasion de manifester ce qu'il en pense. Le général Mercier est menacé d'être mis en accusation : la Loire-Inférieure l'envoie au Sénat. La Haute Cour n'a pas encore rendu son verdict; mais il est facile d'en prévoir le sens : les électeurs de l'Ardèche y répondent par avance en nommant le candidat de la *Patrie française*, M. de Gailhard-Bancel. Au lendemain de l'arrêt, une portion du Sénat est obligée de solliciter le renouvellement de ses pouvoirs : MM. Ranc, Siegfried, Le Play, Régismanset et autres honorables particulièrement féroces aux accusés sont congédiés par leurs électeurs. Viennent enfin les élections municipales : la lutte s'engage à Paris entre candidats du gouvernement et candidats de l'opposition. L'opposition l'emporte, et l'*Aurore* s'écrie le lendemain du ballottage : « Il n'y a pas à ergoter, Paris s'est jeté dans les bras du parti qui va du duc d'Orléans à Rochefort en passant par Déroulède, Jules Lemaître et Drumont [2]. » A quoi le *Temps*, mieux informé, répond que « ce qui caractérise ce mouvement, ce n'est pas l'enthousiasme pour un parti ou pour un régime politique, mais la mauvaise humeur, l'inquiétude, la lassitude d'une situation obscure et menaçante ». C'est une protestation « contre le drapeau rouge, contre toute velléité de reprendre l'affaire Dreyfus, contre les prétentions excessives des ouvriers et les grèves multipliées, contre la faiblesse et l'abstention des républicains progressistes dans les crises où ils auraient dû prendre la tête du mouvement [3]; » bref contre toute la politique pratiquée depuis un an.

Protestation stérile, dira-t-on, puisque la Chambre n'en tient aucun compte et que le gouvernement a toujours sa majorité! Mais l'a-t-il bien en réalité? Oui, sans doute, il récolte toujours le nombre de voix nécessaire pour faire prévaloir ses ordres du jour et afficher ses déclarations. Mais ces voix ne sont plus les mêmes.

Au début il n'y avait guères que M. Méline, parmi les personnages républicains de la Chambre, qui osât dire hautement à M. Waldeck-

[1] Julien Benda, *A propos de la guerre sud-africaine.* (*Revue blanche,* 1er mars 1000, p. 324 et 325.)

[2] *Aurore*, 14 mai 1900, p. 1, col. 3.

[3] *Temps*, 15 mai 1900, p. 1, col. 2.

Rousseau : « Vous compromettez la France et la République[1]. » Aujourd'hui les censeurs abondent et c'est M. Ribot, par exemple, qui vient requérir contre le Président du Conseil l'accusant de « détruire de ses propres mains le parti dont il a été autrefois la force et l'honneur[2] ». M. Ribot ne combat guère les puissants; il n'attaque les gens que lorsque leur chute semble proche c'est M. Waldeck-Rousseau qui en fait la remarque en répliquant, et la remarque est désobligeante pour M. Ribot, mais plus inquiétante encore pour M. Waldeck-Rousseau. Aussi notre Premier, malgré ses quarante, ses cinquante, ses soixante voix de majorité, ne doit pas comparer sans quelque mélancolie les scrutins d'aujourd'hui aux scrutins d'il y a un an, à ceux des rentrées de novembre, de janvier et de Pâques. Combien d'amis de la première heure se sont égrenés en route! Combien de ceux qui le suivaient il y a trois mois encore refusent de marcher plus longtemps avec lui. M. Aynard lui tourne le dos ; M. Barthou le renie ; M. Poincaré le boude. Il peut toujours compter sur le concours de M. Mesureur et sur le dévouement de M. Isambert. Mais ces appuis ne risquent-ils pas de devenir insuffisants à la longue, même si l'on y joint l'indéfectible fidélité de M. Wilson[3]. Car enfin, les comparses qui se groupent autour de ces premiers sujets ne sont pas tous des héros, on le sait assez. Et lorsqu'ils reviendront dans trois ou quatre mois de leur tournée en province, peut-être trouveront-ils que la « Direction » Waldeck-Rousseau ne fait pas recette auprès du grand public et qu'il est temps de changer d'impresario.

Jusque-là, suivons le conseil de Lemaître, et tâchons « d'avoir deux vertus peu éclatantes mais efficaces : la patience et la persévérance[4] ». Ne nous plaignons pas d'avoir à travailler, à peiner encore pour le salut de la France :les choses ne valent et ne durent que par les efforts qu'elles ont coûtés.

La lutte en se prolongeant trempe les âmes; elle réveille les courages endormis et suscite des énergies qui ne se connaissaient pas elles-mêmes. Si les persécutions font des victimes, elles leur amènent aussi des vengeurs. « Quand je pense aux périls que courent ainsi les hommes qui ont le courage de faire de la politique, disait Me Devin en défendant son confrère de Ramel, je fais un retour sur moi-même; bien souvent je me suis dit : ne suis-je pas égoïste, indifférent, de rester en dehors des affaires du pays; de laisser à d'autres ce souci,

[1] Voy. *Journal officiel*, 12 avril 1900, p. 1212 et suiv.
[2] *Journal officiel*, 23 mai 1900, p. 1287.
[3] *Ibid.*, p. 1208, col. 3
[4] *Echo de Paris*, 12 juillet 1900, p. 1. Il faut lire toute cette allocution aux électeurs du XIe arrondissement.

ce tracas? J'admirais les fatigues qu'éprouvait mon confrère quand, moi, je me suis toujours borné à ma profession. N'espérant rien de la politique, ne lui demandant rien, n'ayant rien à en attendre et à en craindre, je me croyais seulement indifférent : je me demande si dans cette indifférence il n'y a pas quelque lâcheté et quand on voit le péril que courent les plus honnêtes parce qu'ils ont fait leur devoir, on se demande, soi, si l'on fait le sien en ne courant pas les mêmes périls qu'eux [1]. » Combien d'autres dont l'indifférence a été secouée par les derniers événements! Combien d'hommes n'ayant personnellement rien à craindre, rien à espérer non plus de la politique, comme Lemaître et Coppée, n'ont pas voulu rester « en dehors des affaires du pays » et sont venus bravement, généreusement prendre leur part des soucis, des tracas et des périls des bons Français! Et n'est-ce rien que l'éclosion de tant de dévouements?

En même temps les équivoques se dissipent; les masques tombent, les déguisements sont percés à jour, parce que les circonstances se multiplient où les gens sont obligés de prendre parti, de montrer ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent. Nous avons maintenant à l'*Officiel* des scrutins que l'on ne réussira pas à nous faire oublier. Nous savons exactement par qui et comment la reprise de l'Affaire, la désorganisation de notre armée, les iniquités de la Haute Cour, les triomphes du drapeau rouge et du drapeau noir ont été sanctionnés. Ces votes, toutes les déclarations du monde ne sauraient les effacer; d'autres votes peuvent seuls les réparer. Nous enregistrons les premiers, nous attendrons les autres. Soyons patients : prenons le temps de séparer l'ivraie du bon grain. Soyons persévérants aussi, persévérants dans le labeur et persévérants dans l'espérance : pour que la moisson prochaine lève et mûrisse, ne faut-il pas que le champ soit fouillé, retourné, travaillé en tous sens, et que les intempéries nettoient la vermine qui cherche à s'y terrer?

Ch. Descotay.

[1] *Eclair*, 1er janvier 1900, p. 1, col. 5 (supplément).

LE CHRISTIANISME ET LE MARIAGE FRANÇAIS

A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION [1]

Trop heureux les étudiants en droit, s'ils connaissaient leur bonheur! A une époque dont je puis parler par expérience, et qui, par conséquent, est notablement postérieure au déluge, l'enseignement du droit, tant ancien que moderne, se réduisait au minutieux examen des controverses suscitées entre jurisconsultes sur l'interprétation de certains textes de loi; on ne tenait nul compte, ou à peu près, des circonstances qui avaient motivé ces lois ni du milieu moral et social où elles s'étaient appliquées. Montalembert a tourné en dérision les légistes de l'Empire romain, qui se consolaient du spectacle d'atrocités sans pareilles en « coupant un cheveu en quatre sur des questions d'usufruit et d'usucapion »; avec un détachement moins coupable assurément, mais aussi complet, les professeurs d'il y a vingt ans reprenaient ces mêmes questions d'usufruit et d'usucapion, sans se préoccuper, autrement qu'en quelques phrases incidentes, des conditions historiques dans lesquelles elles avaient été posées.

Déjà pourtant, dans la plus jeune partie du corps enseignant, une réaction se dessinait, qui depuis lors a pleinement triomphé. Sous l'influence de l'érudition allemande, des épigraphistes et des paléographes français, et aussi de ces remarquables généralisateurs, qui ont tenté de ressusciter la vie sociale des peuples disparus, on a cessé de séparer l'étude de la législation de celle des institutions prises dans leur ensemble. L'enseignement du droit romain, qui naguère servait surtout de préparation et comme d'entraînement à la dialectique juridique, est devenu presque exclusivement historique. Celui du droit coutumier a subi plus tôt encore une transformation analogue, et ceux qui le dispensent manifestent le louable

[1] *Leçons d'introduction générale à l'histoire du droit matrimonial français*, par Charles Lefebvre, professeur à la Faculté de droit de l'université de Paris. Paris, Larose, 1900, IX-497 pages, in-8°.

souci de mettre en lumière « le rapport intime des mœurs et des croyances avec le droit ».

Le livre auquel j'emprunte cette formule est dû à la plume d'un des plus distingués professeurs de cette vieille maison de la place du Panthéon, que nos pères appelaient « l'Ecole de droit », et qui est devenue la « Faculté de droit de l'université de Paris ». Consacré aux origines de notre droit matrimonial français, l'ouvrage de M. Charles Lefebvre n'est pas seulement une preuve du changement d'orientation que je viens de signaler dans les études juridiques : par le sujet, par le talent de la mise en œuvre, par le dédain des petites curiosités d'érudition et de la phraséologie à la mode [1], il se recommande à tous ceux, sociologues, moralistes ou simples « honnêtes gens », qui s'intéressent à l'organisation de la famille parmi nous. Il faut louer surtout la courageuse nouveauté de l'inspiration : M. Lefebvre avait longtemps enseigné, comme il l'avait entendu faire à ses aînés, que le mariage français résultait d'un amalgame des institutions romaines et germaniques; un examen plus approfondi et plus personnel lui a fait reconnaître que l'influence prépondérante avait été celle du christianisme. C'est cette opinion qu'il défend aujourd'hui non seulement avec une complète absence de respect humain (je rougirais de lui en faire un mérite), mais avec une vigueur et une élévation qui atteignent souvent l'éloquence. Son livre instruit et fait penser : me sera-t-il permis de très brièvement indiquer les leçons qu'il nous donne sur le passé, les réflexions qu'il nous suggère sur l'avenir de l'institution matrimoniale dans notre pays ?

*
* *

La compilation justinienne a recueilli une définition du mariage qui, par la simplicité et la beauté des termes, est justement devenue classique : *Nuptiæ sunt conjunctio maris et feminæ, et consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio.* Mais ce serait une lourde méprise de prendre pour l'exacte formule du mariage romain, tel qu'il était couramment pratiqué, « une définition idéale due à un jurisconsulte philosophe, et destinée à exprimer la plus haute notion, tout à la fois morale et juridique, de l'union conjugale ». L'auteur probable, Modestin, vivait au troisième siècle de notre ère, c'est-à-dire à une époque toute pénétrée déjà de christianisme : il a fait œuvre, en cette

[1] Il raille plaisamment la « sociologie préhistorique », ou encore ceux qui font intervenir à tout propos « l'évolution » dans l'histoire du droit.

circonstance, de moraliste plus que de juriste et défini le mariage comme il le rêvait. Sa formule ne doit pas plus être prise au pied de la lettre que l'éloge funèbre d'une matrone par son mari, document connu sous le nom de *Laudatio Turiæ*, et retrouvé par l'épigraphie moderne : il y a partout des exceptions, et qui donc, d'ailleurs, s'en rapporterait aveuglément à une épitaphe?

En réalité, la vie domestique à Rome était fondée, à l'origine, sur la *patria potestas*, c'est-à-dire sur l'omnipotence, non pas du mari ou du chef du ménage, mais du chef de groupe ou du patriarche, aïeul, oncle, frère aîné, « gouvernant en propriétaire et magistrat à pleins pouvoirs, personnes et biens dans sa maison ». Ce potentat décidait des mariages comme des autres actes de ceux qui étaient dans sa dépendance; non seulement ses fils mariés continuaient à lui être étroitement soumis, mais de même qu'il avait pu leur faire prendre femme contre leur gré, il était maître de leur imposer le divorce. Le mariage, d'ailleurs, bien qu'entouré d'une certaine solennité, n'était pas comme dans la France chrétienne la source unique et normale de filiation légitime : l'adoption, très fréquemment pratiquée, même par ceux qui avaient des enfants, permettait de faire entrer dans la famille des étrangers, souvent des bâtards, nécessairement nombreux dans une société où fleurissait l'esclavage; l'union clandestine et comme morganatique avec une femme de condition inférieure était officiellement reconnue sous le nom de *concubinatus*. Mariage morganatique et adoption, ces deux institutions romaines ont pu être ressuscitées dans les temps modernes par la vanité des princes et la volonté personnelle de Napoléon : elles n'ont jamais eu dans la formation de la famille française qu'une part exceptionnelle, tandis qu'elles étaient couramment employées à Rome.

Quant à la femme romaine régulièrement et solennellement épousée, à la classique matrone, elle avait, non pas le choix, mais l'alternative entre deux situations également dépendantes. Ou bien on la mariait *in manu*, c'est-à-dire qu'elle passait sous la domination du *paterfamilias* de sa nouvelle famille, lequel pouvait être son beau-père, son beau-frère, parfois son mari, puis plus tard même, en cas de veuvage, l'aîné de ses fils. Ou bien, mariée *sine manu*, elle restait soumise à l'autorité du chef de sa famille d'origine, grand-père, père, frère, neveu au besoin. Dans un cas comme dans l'autre, elle était éternellement traitée en être incapable, subordonné; le tuteur pouvait changer, mais la tutelle subsistait indéfiniment.

Dans de pareilles conditions, l'intimité morale entre époux était presque irréalisable. Tant que les mœurs demeurèrent simples et

les fortunes modiques, le lien conjugal fut matériellement respecté, au moins par les femmes (car la répudiation par le mari fut toujours d'usage constant). Avec les progrès du luxe et de la vie sensuelle, les matrones prirent l'initiative du divorce, à l'aide de subterfuges juridiques trop longs à expliquer ici. Bientôt l'institution matrimoniale, dénaturée par des divorces répétés, se concilia pour certaines femmes avec une débauche effrénée. Le poète satirique en citait une qui désignait les années, non plus par le nom des consuls, mais par celui de ses maris successifs; il y a là sans doute une part d'hyperbole, mais de l'examen même et du rapprochement des textes juridiques, M. Lefebvre tire des conclusions qui ne sont pas beaucoup plus édifiantes.

En vain les empereurs philosophes, les Antonins et les Sévères, s'efforcèrent de prévenir par des mesures législatives la complète dissolution de la famille romaine; leurs réformes furent timides, appliquées sans persévérance, et c'est, d'ailleurs, le cas où jamais de citer l'adage : *Quid leges sine moribus*? En sens inverse, et malgré des conditions sociales et juridiques peu favorables, les communautés chrétiennes naissantes, se conformant aux enseignements de l'Écriture et aux conseils des Pères, introduisaient dans la pratique du mariage des règles jusque-là inconnues, telles que la substitution du mari au patriarche, la docilité raisonnée mise par la femme en place de l'obéissance servile, l'indissolubilité du lien conjugal. Le droit romain formait un monument législatif si imposant et si homogène, que, même sous les empereurs chrétiens, on ne réussit qu'imparfaitement à l'adapter aux habitudes qui prévalaient : ainsi (et le rapprochement que fait ici M. Lefebvre est particulièrement pénétrant), la femme veuve ne fut officiellement déclarée capable d'être tutrice de ses enfants que quelques années après la mort de la plus admirable des mères chrétiennes, sainte Monique; ainsi encore, vers la même époque, un directeur profondément versé dans la science des lois civiles, puisqu'il n'était autre que saint Augustin, reprenait vertement une de ses pénitentes, Ecdicia, d'avoir légalement agi contre les désirs de son mari et les intérêts de son fils.

*
* *

Les législations écrites des différents peuples germains, telles que nous les possédons, ont été rédigées après l'invasion, après la conversion surtout, et sont fortement imprégnées de l'influence chrétienne; cette influence s'accuse davantage encore dans les détails de mœurs rapportés par les annalistes, comme Grégoire de Tours. Quant aux institutions antérieures qui étaient des habitudes tradi-

tionnelles, des *coutumes* au sens propre du mot plutôt que des règles strictement fixes, il règne à leur égard une assez grande incertitude. Nous pouvons pourtant discerner que les Germains poussaient plus loin que les Romains le respect de la femme, et que nous leur avons emprunté certains de nos usages en matière de mariage : nous leur devons, par exemple, les liens de parenté avec la famille maternelle, qui n'existaient point à Rome, le principe des conseils de famille recrutés dans les deux branches, la préférence donnée à l'hérédité naturelle sur le testament, et encore le douaire, qui fut à l'origine, non pas, comme on l'a prétendu, le symbole et le prix de l'achat de la femme par le mari, mais un cadeau offert par ce dernier à titre gracieux et traditionnel. Pour avoir leur importance, ces différents points ne constituent pas l'essence du mariage français.

*
* *

Nous en venons enfin aux influences chrétiennes qui, en fait, avaient corrigé les mœurs dès le temps de l'Empire, et qui, lors de l'écroulement de la puissance romaine, ont dominé la formation du nouveau droit matrimonial.

Le point de départ est ici dans trois passages de l'Écriture. Le récit de la création de la femme dans la Genèse, récit sublime à le considérer en soi, revêt une grandeur plus mystérieuse et plus étonnante encore quand on réfléchit que, rédigé sans nul doute dans une société patriarcale, il met sur les lèvres du Créateur et du premier homme la double affirmation de la quasi-égalité des deux sexes et de l'indépendance des ménages : « Faisons-lui un aide semblable à lui... L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse et pour, à deux, ne plus faire qu'un... » Vient ensuite l'Évangile, où le Christ, en rappelant ces paroles, établit en termes solennels le principe de l'indissolubilité conjugale. Saint Paul, enfin, tout en affirmant la dignité supérieure du célibat religieux, exalte la sainteté du mariage dans la première Épître aux Corinthiens et définit les rapports entre époux dans l'Épître aux Éphésiens, celle-là même qu'on lit aux messes de mariage.

En commentant ces textes, les Pères de l'Église promulguent tout un ordre de prescriptions qui sont en complète discordance avec la pratique et la législation romaines [1], mais qui annoncent nos règles de l'institution matrimoniale. Tertullien fait une obliga-

[1] Saint Jérôme non seulement a conscience de cette discordance, mais la proclame triomphalement : « *Aliæ sunt leges Cæsarum, aliæ Christi; aliud Papinianus, aliud Paulus noster rescripsit.* »

tion aux chrétiens de s'engager par avance à ne jamais réclamer le divorce. Saint Jérôme proclame l'égalité du devoir de fidélité entre mari et femme, théorie qui renverse toutes les idées païennes et qui, chez les peuples chrétiens mêmes, a vu se dresser contre elle des préjugés terriblement enracinés. Saint Ambroise définit en termes inoubliables la subordination de la femme chrétienne, de la femme moderne, « déférente, et non esclave, qui reçoit de son mari une direction et non une contrainte » ; il rappelle que le mari, dans ce rôle de « pilote », doit témoigner « honneur à la compagne de sa vie, confiance à celle qui est sa cohéritière de la grâce divine ». La notion chrétienne du mariage est désormais acquise au monde, et pour la résumer ici, je ne saurais mieux faire que d'emprunter la formule de M. Lefebvre : « Les époux se mariant d'eux-mêmes et pour eux-mêmes, en vue d'un foyer indépendant et d'une association irrévocable. »

Ce fut l'honneur de notre moyen âge, par son droit canonique et son droit coutumier, de codifier cette institution, en réglant les formes du mariage, l'émancipation des époux mineurs, l'exercice de l'autorisation maritale (destinée à assurer l'unité du ménage, et non à consacrer l'incapacité de la femme), la participation de la mère à l'autorité paternelle; dans l'ordre matériel, sa plus belle création fut la communauté de biens, qui symbolise si bien l'union des époux et la fondation d'un nouveau foyer. Tout cela ne se fit point sans résistance et n'eut point toujours d'effet immédiat : ici l'on avait affaire à la survivance des traditions patriarcales, et là à la renaissance des théories romaines, dont s'étaient épris les légistes; ailleurs encore, le flot des passions emportait pour quelque temps la digue qui lui était intolérable. Mais d'une façon générale, la notion chrétienne a dominé le règlement du mariage en France, et s'est imposée même aux rédacteurs du code civil; c'est du saint Paul *laïcisé* que ces « formules étriquées et mélancoliques » que raille avec tant d'à propos M. Lefebvre, et par lesquelles le maire rappelle aux futurs époux qu'ils se devront « secours et assistance »; et Portalis traduisait en style étrange, mais traduisait pourtant la parole décisive de l'Écriture quand il disait au Corps législatif en lui présentant le titre du *Mariage :* « Législateurs, les familles sont la pépinière de l'État, et c'est le mariage qui forme les familles. »

*
* *

Cette inspiration religieuse, dont s'est volontairement ou inconsciemment pénétrée notre législation matrimoniale, est seule capable, dans la pratique, de sauver l'institution conjugale elle-

même, si rudement battue en brèche, et de conjurer ce qu'on appelle avec quelque prétention la « crise du mariage ». Mais avant de rappeler les dangers de l'heure présente, il convient, au risque de me faire taxer d'optimisme, d'en indiquer les avantages et de montrer que, sur deux points au moins, la notion chrétienne du mariage trouve dans nos mœurs contemporaines un appui que ne lui prêtait pas au même degré la France du passé.

« L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse. » Cette parole de l'ancêtre du genre humain, reprise solennellement par le Messie, puis par l'Apôtre, a longtemps été lettre morte, et, pendant des siècles, la plupart des mariages n'ont pas entraîné la fondation de nouveaux foyers. Bien loin de quitter son père et sa mère, le nouvel époux demeurait près d'eux, à sa place subordonnée, que sa femme venait seulement partager; légalement émancipé, les mœurs et les conditions mêmes d'existence le maintenaient dans une situation dépendante; il n'était ni le maître chez lui, puisqu'il n'avait point de demeure qui lui fût propre, ni même le seul régulateur de l'éducation de ses propres enfants. Cet état de choses avait d'ailleurs des raisons d'être très sérieuses et très respectables : la survivance des idées romaines ou germaniques sur l'autorité patriarcale; l'organisation traditionnelle de l'agriculture, de l'industrie, de toutes les forces sociales, qui faisait de l'expérience la plus précieuse des qualités et le plus incontestable des titres; la prédominance presque exclusive des biens immobiliers, qui rendait le partage malaisé et nécessitait en pratique la cohabitation à la maison ou au domaine paternel.

Toutes ces conditions ont disparu ou sont sur le point de disparaître. Sous l'empire d'idées très mêlées, mais au nombre desquelles il faut noter le respect de la conscience individuelle, l'autorité patriarcale, à l'égard des enfants adultes, a fait place à de simples liens d'affection et de déférence : la diffusion de la fortune mobilière a facilité la multiplication des foyers; la rapidité du progrès enfin a réduit à un degré presque négligeable la part de la tradition dans les différentes branches de l'activité humaine. Il y a sans doute un héritage de qualités morales qu'il est toujours précieux de recueillir : mais à copier la manière matérielle de faire de son aïeul, un agriculteur, un usinier, un commerçant, un avocat même ou un médecin aboutirait sûrement à l'insuccès.

Les raisons tombaient dès lors, qui avaient si longtemps conduit les enfants mariés à vivre avec leurs parents « aux mêmes pain et pot », selon la vieille expression, et de mystérieuse, la parole de l'Ecriture devenait éclatante de providentielle sagesse. Du moment où la cohabitation constante n'est plus commandée par les circon-

stances, elle ne saurait être en effet qu'une source d'intarissables conflits. Entre des parents, qui ont pris la légitime habitude du commandement, et des enfants qui ont acquis un droit non moins légitime à l'indépendance, le meilleur gage de tendresse et d'unité est la distinction des foyers.

C'est, du reste, le régime qui prédomine maintenant dans toutes les classes, et qui tend à devenir exclusif : nos arrière-neveux n'en connaîtront sans doute pas d'autre, et ceux d'entre eux qui manqueront de philosophie ne concevront pas que la vie ait pu être si longtemps organisée sur des bases différentes. Cette transformation n'a plus contre elle, avec les doléances de certains représentants du passé, que les compromettants éloges de quelques théoriciens, qui prétendent appliquer à une évolution morale des déductions soi-disant scientifiques, et qui, pour séduire les Français, n'ont rien trouvé de mieux que de leur proposer comme modèles les plus abhorrés de leurs voisins : au lieu d'invoquer la science et les Anglo-Saxons, n'est-il pas plus simple de constater dans la société qui nous entoure la naturelle réalisation de la parole divine?

Du temps où le fils marié devait demeurer auprès de son père, il était assez explicable que celui-ci décidât du mariage : il lui importait souverainement, en effet, de savoir qui il allait admettre à son foyer. D'autre part, pour des époux destinés à vivre si peu en tête à tête, l'attrait réciproque avait moins d'importance que les qualités sociables ou sociales de chacun d'eux. De là, ces formes de langage, que nous avons conservées, et qui, dans les annonces ou les félicitations à propos d'un mariage, font une si grande part au lustre de « l'alliance », à l'agrément du « milieu », comme si les futurs époux s'apprêtaient non pas à fonder un ménage indépendant, mais à prendre place dans un phalanstère. De là surtout, l'habitude pour les parents d'autrefois de régler, et non pas seulement d'approuver le mariage de leurs enfants. De cette habitude, les exemples abondent, et je n'en veux citer qu'un qui me tombait naguère sous les yeux; dans les Souvenirs qu'a si agréablement présentés au public M. Ernest Daudet, la première duchesse Decazes, née Sainte-Aulaire, après avoir raconté comment se prépara son mariage, rapporte ainsi ce qu'elle considère comme un trait marquant de condescendance paternelle : « Mon père voulut au moins me montrer la personne que je devais épouser. »

Les jeunes gens de notre temps ne parlent plus de la sorte, lors même qu'ils se laissent encore marier par leur entourage. C'est, dira-t-on, hypocrisie de leur part; mais la fameuse définition de l'hypocrisie trouve ici son application. Si, à propos des mariages les plus « négociés », c'est devenu un lieu commun que d'exalter

l'attrait qu'éprouvent l'un pour l'autre les deux fiancés, n'y aurait-il pas là un hommage rendu à ce qui devrait être la loi et l'essence du mariage chrétien, à ce que saint Paul a si magnifiquement célébré? La fameuse *crise du mariage* ne se réduirait-elle pas à la crise du mariage *de raison?*

Dès là, en effet, qu'au lieu de vivre confondus dans un flot d'oncles célibataires, de beaux-frères et de neveux, les deux époux sont appelés à peupler seuls leur demeure, à être tout l'un pour l'autre, parfois même à quitter ensemble non seulement leur foyer d'origine, mais leur province ou leur terre natale, il est évident que les convenances des deux familles, si éclairées qu'on les suppose, doivent peser fort peu de chose auprès de l'attachement réciproque des deux intéressés, et que l'inclination mutuelle apparaît, non pas comme une superfluité romanesque, mais comme la condition indispensable de l'union intime, durable, chrétienne. Par inclination, il va sans dire qu'il faut entendre, au lieu d'un caprice de l'imagination ou des sens, un sentiment réfléchi, sérieux, éprouvé. Mais pourquoi m'attarder, quand cette apologie religieuse du mariage d'inclination a été naguère faite ici même, avec une souveraine autorité et une convaincante logique, par la plume du R. P. Piolet [1]?

*
* *

Le choix personnel et mutuel à la base du mariage; l'émancipation des époux assurée par l'indépendance du foyer; voilà deux pratiques par où notre société contemporaine, sans le vouloir, sans s'en douter peut-être, est en voie de compléter la notion chrétienne du mariage, telle que nous l'ont léguée nos pères et qu'elle est formulée dans le Code. Mais, par contre, que de menaces pour cette institution, dans nos idées et dans nos mœurs! Contentons-nous d'en citer deux ou trois, et d'en montrer l'antidote dans la loi chrétienne.

Le *féminisme*, fort légitime quand il proteste contre certaines incapacités qui sont dans nos lois un vestige du mépris romain de la femme, ne vise à rien moins qu'à détruire l'unité du ménage quand, sous prétexte d'égalité de droits, il supprime radicalement l'autorité maritale. La raison peut évidemment objecter qu'il faut un chef à toute association, et que le mari est en principe plus apte à ce rôle : mais l'argument n'est pas sans réplique en fait ni même en théorie. Il vaut mieux en revenir à l'épître de saint Paul,

[1] Cf., dans le *Correspondant* du 10 avril dernier, le bel article sur *l'Emiration des femmes dans les colonies*.

qui, en proclamant le mari « chef de la femme », prescrit des bornes à cette autorité et donne pour garantie à l'épouse la conscience morale et religieuse de l'époux. Il faut aussi rappeler que, d'après la Genèse, la subordination de la femme est l'une des deux peines qui lui ont été spécialement infligées pour la part prépondérante prise par elle au péché originel : progressivement allégée depuis la venue du Messie, cette peine ne saurait être totalement remise.

La revendication des droits de l'individu n'est également que l'application d'un principe chrétien : mais si elle n'a point pour mesure une règle morale et religieuse, elle peut conduire à la violation pratique du lien matrimonial, et même à sa violation légale, qui est le divorce. Des maux causés par le divorce, chacun demeure d'accord : mais le philosophe et le législateur hésitent à sacrifier au bien national, social, le bonheur d'individus qui sont parfois d'irresponsables victimes. La religion, en vertu de la maxime proférée par le Christ lui-même, a seule la force d'inspirer à la loi et aux intéressés le respect d'un lien auquel elle a donné un caractère sacré. Elle a sauvé l'indissolubilité conjugale au temps des Messaline et des Héliogabale ; elle la protégera contre les païens de demain et d'après-demain.

Après avoir soustrait l'indépendance des époux au despotisme patriarcal, elle les défendra contre les prétentions de l'Etat, ce tyran moderne. Grâce à elle, le mari et la femme resteront libres de présider à l'éducation de leurs jeunes enfants : là où leur dignité se tairait peut-être devant les conseils de la prudence ou les suggestions de l'intérêt, leur conscience protestera.

... Ces conclusions, qu'il serait aisé de multiplier, ne me semblent point un hors-d'œuvre, car elles découlent très naturellement de la thèse de M. Lefebvre : si le mariage français a une origine surtout chrétienne, c'est dans le christianisme qu'il doit trouver sa sauvegarde. Heureux les étudiants qui reçoivent un pareil enseignement! disais-je en commençant. Heureux surtout les auteurs qui ont le talent, en traitant des questions d'apparence technique, de soulever dans l'esprit de leurs lecteurs des problèmes d'un si vivant, d'un si passionnant intérêt !

L. DE LANZAC DE LABORIE.

LA BONNE ÉMIGRATION

SA NÉCESSITÉ, SES CONDITIONS

A première vue, le moment semble peut-être mal choisi pour conseiller l'émigration, lorsque des périls urgents se révèlent chaque jour dans la métropole et que la mère-patrie, pressée par la loi souveraine de l'existence, peut inopinément commander le grand branle-bas.

Mais c'est là une impression superficielle. Elle part d'une conception routinière de la force, qui, pour notre malheur, s'est beaucoup répandue depuis un siècle. Nous sommes arrivés à nous convaincre que l'essentiel, pour une nation, étant de vivre et de durer, il faut avant tout défendre le sol natal, s'y établir coude à coude, s'y concentrer. Nous nous sommes arrêtés à cette concentration, et, par exemple, il a fallu près de vingt ans à notre Parlement pour créer enfin, — un peu en dehors et à côté de notre organisation militaire, fort délicate et très compliquée, — une armée spécialement destinée aux colonies.

Nous avions obstinément oublié que partout, dans la nature, comme dans le domaine scientifique, la loi de concentration a pour corollaire la loi d'expansion. L'âme d'un fusil ne reçoit les forces accumulées dans une cartouche que pour lancer au loin la balle. La force de germination n'est concentrée dans le germe d'un grain de blé que pour éclater, sous la chaude étreinte de la terre, et projeter au-dessus du sol les tiges blondes et les épis lourds de froment.

L'expansion n'est donc pas opposée à la concentration; elle en est l'effet attendu, l'aboutissement naturel.

Grâce aux efforts de quelques hommes de volonté ferme et de tenace résolution, une modification de l'esprit public est en train de s'opérer sur cette question. S'il lui fallait une preuve récente de cet accroissement de la force originelle par les forces dérivées, on pourrait lui montrer avec quelle ardeur les colonies anglaises ont spontanément apporté leur concours à l'Angleterre dans la

guerre contre les Boers. Et pour que l'exemple soit plus éloquent, il se trouve que ce retour à la métropole des forces qui en avaient essaimé, se produit malgré les torts évidents qui lui incombent dans cette lutte entreprise contre toute justice. Ainsi vérifie-t-on une fois de plus que l'amour est aveugle selon la tradition, et que les colonies britanniques aiment et préfèrent à tout « la plus grande Bretagne ». Il est donc avéré que l'expansion anglaise, bien loin de débiliter l'effort national, l'a augmenté par son aide efficace et passionnée.

Ce n'est pas là, du reste, un fait nouveau; le grand siècle, chez nous, l'avait déjà formulé en maxime : « Pour aimer votre patrie, quittez-la. »

L'allure est paradoxale; la pensée est profondément vraie. Nous voyons constamment autour de nous le salutaire effet de l'éloignement sur les caractères les plus opposés, sur les volontés les plus rebelles. Nous ne parlons pas des missionnaires, des religieuses, ni des soldats qui, par vocation ou par discipline, sont au loin les fidèles du pays. Mais que de fois, les faits apparaissent dans une autre lumière aux esprits que l'émigration a forcément abstraits du tourbillon des polémiques! Les coteries, les petites chapelles disparaissent à proportion que l'idée de la patrie se complète. C'est ainsi que les plus prévenus se rendent promptement compte que le catholicisme, — qu'ils combattaient naguère aigrement, — fait partie intégrante de l'entité morale de la France telle que le monde est accoutumée à la voir et à la respecter. Ceux-là ont dû à leur éloignement de connaître vraiment leur pays. Et par les temps que nous traversons, ce serait une cure de bon sens que ferait à l'étranger la grande partie de notre personnel gouvernemental! Si M. Millerand eût occupé, à Péking, le poste diplomatique attribué à M. Pichon, son ancien collègue à l'extrême-gauche du Conseil municipal de Paris, il est infiniment probable qu'il aurait fait les mêmes « découvertes » que M. Pichon. Comme lui, il aurait reconnu que la France, si elle cessait d'être officiellement catholique en Orient, perdrait complètement l'influence qui lui reste encore.

Ce phénomène de conversion à l'évidence se produit même parfois à l'intérieur du pays, et les plus intelligents d'entre nos adversaires ont eu la franchise, — ou le cynisme, — de dire : L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. Telle est la force de l'influence de la France sur ceux qui vivent loin d'elle et sur ceux qui, même sans l'avoir réellement quittée, émigrent quelquefois par la pensée. Chez les uns comme chez les autres, il s'opère comme une sorte de décantage des sentiments habituels et des

formules journalières. Ce qui reste après l'opération est du pur bon sens, et par conséquent du sens essentiellement français.

N'est-ce pas, tout près de nous, une évolution analogue qu'a suivie M. Jules Lemaître? Des champs un peu vagues du dilettantisme littéraire, il est venu sur le ferme terrain de la Patrie française, où sa crânerie étonne ses anciens compagnons. Mais, entre ces deux points extrêmes, il y a eu une étape qu'il ne faut pas oublier, parce que, à mon sens, elle fut décisive. M. Jules Lemaître émigra spirituellement, voici quelques années, à la suite de M. Edmond Demolins, dans un accès d'anglo-saxonisme aigu!

Le conseil d'émigrer n'est donc ni vain ni mauvais. Il reste à savoir qui le donne, et je ne puis m'empêcher de me souvenir, à ce propos, de certaine séance à la Société de géographie, où l'auditoire était fort nombreux, parce qu'un missionnaire revenant de Madagascar, au début de notre intervention militaire, devait parler des Hova. Le prêtre était grand et racontait des choses très curieuses avec une simplicité remarquable. La voix était un peu terne, encore chargée de sonorités étrangères, et dans le débit on sentait comme un roulis de filanzane. C'était le P. Piolet, un Jésuite. Il y avait de l'apôtre dans sa tenue et dans ses idées. Aussi les travaux sur Madagascar, qu'il avait longuement évangélisée, se succédèrent sous la forme d'articles et de volumes, en attendant la série de leçons sur la grande île qu'il put donner en pleine Sorbonne. Il prépare, en ce moment, un grand ouvrage sur toutes les missions françaises, dont nous reparlerons en détail, quelque jour. Et, en attendant, il va publier[1] un ouvrage sur l'émigration où il a mis toute sa science, qui est très vaste et admirablement documentée, et toute son expérience qui, en la matière, équivaut à la science.

L'auteur et l'éditeur ont bien voulu nons en communiquer les bonnes feuilles qui nous permettent de donner une vue d'ensemble de cette œuvre, la plus importante à coup sûr qui ait encore été publiée sur le sujet. Par la conception, par la clarté qui préside à ses développements, par la scrupuleuse documentation qui leur sert de base, par la logique de ses conclusions, elle est, pourrait-on dire, une *Somme* sur l'émigration. Les principes y sont exposés, les objections réfutées et les conseils prodigués avec une méthode rigoureuse et avec une simplicité fort appréciable en ce genre de travail. L'auteur marche sans cesse captivé par la grandeur de son but. Il parle affaires à des gens pour qui perdre le temps est

[1] *La France hors de France : notre émigration, sa nécessité, ses conditions,* par J.-B. Piolet, S. J. 1 vol. in-8° (chez Alcan).

une première et grave faute. Ce n'est donc pas le lieu de songer à la littérature, et, visiblement, on ne s'en est pas préoccupé. De la précision, de la conviction, de la flamme claire : voilà ce qu'on trouvera dans ce livre remarquable et jusqu'ici unique.

Le P. Piolet montre d'abord comment, vers 1880, la France fut amenée à prendre sa part dans le dépècement universel du globe, faute de se trouver promptement réduite à la portion congrue. Refaire l'histoire de nos acquisitions coloniales depuis cette date serait écrire un chapitre d'histoire générale et, par là même, rappeler les fautes, les faiblesses, les dédains et les bévues d'un personnel novice ou finaud, qui parfois voyait bien où étaient le devoir et l'avenir, mais qui n'osait le déclarer nettement. On louvoyait avec le pays et avec le Parlement, parce que la politique intérieure et la politique étrangère participaient de la contradiction qui régnait dans l'esprit des ministres.

Ils aimaient assez la France pour la vouloir grande au dehors, aux yeux des étrangers. Mais ils haïssaient trop le catholicisme pour renoncer à le combattre à l'intérieur. Leur lutte contre la conscience du pays les empêchait d'acquérir l'autorité incontestée qui leur eût été nécessaire pour rallier derrière eux la nation entière. Ils passaient leur temps à faire de petites tentatives pour conquérir de vastes territoires, à envoyer de petits paquets pour livrer de grandes batailles. Ce sera le châtiment de leur mémoire de n'avoir pas eu le courage de se hausser à la taille de leur rêve, et quand ils voulaient de grandes choses, d'être demeurés petits pour les accomplir.

Malgré tout, les acquisitions de cette période ont augmenté notablement notre domaine colonial, dont il n'est peut-être pas hors de propos de donner rapidement ici une nomenclature générale.

D'abord les lambeaux de nos anciennes possessions : Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, établissements de l'Inde.

Puis l'Algérie acquise par la Restauration (1830), la monarchie de Juillet et le second Empire;

Tahiti et les îles voisines, par la monarchie de Juillet en 1846;

La Nouvelle-Calédonie, par le second Empire en 1853;

La Cochinchine et le Cambodge, par le second Empire en 1861 et en 1863; et quelques autres de moindre importance.

La période contemporaine nous a valu :

La Tunisie en 1881;

Le Congo français en 1885 (*hinterland* fixé par les conventions franco-allemande en 1894, franco-belge en 1895, et franco-anglaise en 1898);

L'Annam-Tonkin en 1883-1885;

Une partie du Cambodge en 1884-1895;
Le Dahomey en 1892;
Madagascar en 1895;
Le Soudan de 1886 à 1897.

Tout cela nous donne 4 millions de kilomètres carrés, et en englobant dans le total ce qu'on appelle les sphères d'influence, nous arrivons à 5 ou 6 millions, soit une superficie treize fois au moins plus considérable que celle de la France, et pour laquelle on n'atteint que le nombre de 41,855,000 habitants, tandis que ces territoires pourraient en nourrir dix fois plus!

Voilà le champ à exploiter et d'abord à peupler. Or, il faut convenir que nous émigrons peu. Cependant nous devons émigrer et d'ailleurs nous pouvons le faire. Il faut seulement choisir avec discernement les émigrants et les pays où ils doivent se rendre. C'est avec ces divers points que le P. Piolet tisse la trame de ses 650 pages.

Que nous émigrions peu, il suffit des statistiques pour nous en convaincre. Durant le dix-neuvième siècle, pour un million d'émigrants français (en chiffres ronds) les Iles-Britanniques en ont eu 17 millions. Et si nous prenons les seuls Etats-Unis, quand nous y avons émigré depuis 1821 au nombre d'environ 400,000, les Anglais y ont envoyé près de 7 millions de leurs compatriotes et les Allemands près de 5 millions. Déjà sous l'ancien régime, si les rois et surtout leurs grands ministres savaient admirablement conquérir, organiser et peupler, la nation cependant ne se sentait pas portée d'elle-même à l'émigration. Les difficultés des communications et du séjour aux colonies la rebutaient. Surtout, elle n'en sentait pas le besoin, et il est certain que les 21 millions de Français du temps de Richelieu et de Colbert se trouvaient à l'aise dans le même pays qui doit nourrir aujourd'hui leurs 38 millions de succcesseurs.

N'ayant pas éprouvé le besoin d'émigrer, nous n'en avons pas pris l'habitude, et un établissement aux colonies nous semble encore une petite mort, tandis que depuis plus de trois siècles, en Angleterre, il fait partie de la vie courante. Comment, en cette situation, connaîtrions-nous nos possessions? La plupart du temps, chez ceux qui pourraient y aller, ce n'est pas de la répugnance que l'on trouve, pour emprunter un mot de M. Chailley-Bert, ce n'est même pas de l'indifférence : c'est de l'ignorance.

Mais ces obstacles ne sont pas les plus graves, qui viennent des défauts privés. Pourquoi l'esprit d'initiative et le goût d'aventures qui caractérisaient certains de nos ancêtres semblent-ils à ce point disparus, sinon parce que notre régime administratif nous comprime à l'excès? La puissance exagérée de l'Etat a abouti

à donner à la France cette création baroque, impersonnelle, aussi fantasque qu'un mandarin, aussi impertinente qu'un seigneur, plus immortelle qu'un académicien et qui s'appelle : « les bureaux ». Ce sont les bureaux qui ont tué les hommes! Et ce ne sont pas les « bureaux » qui donneront l'exemple de l'émigration. On sait quel poids très lourd les attache traditionnellement à leurs sièges!

Encore s'ils ne l'empêchaient point par leur inertie, leur incurie et leur mauvais vouloir. Mais le temps n'est pas éloigné où la meilleure colonie pour un administrateur était celle qui manquait de colons! Il y a là toute une réforme à faire, et il faut reconnaître qu'on s'y emploie utilement. Mais il y a encore beaucoup à améliorer, surtout au point de vue catholique.

Nous n'en avons pas fini avec les causes contraires! Sait-on qu'entre la France et ses possessions extérieures, malgré diverses subventions et avantages, 47 pour 100 de nos transports marchands sont faits par des navires étrangers? Presque la moitié! Voilà où nous mène la décadence de notre marine marchande. Nous occupons aujourd'hui le huitième rang sur l'échelle de tonnage et six millions de tonneaux à peine nous séparent encore de... la Grèce! Si l'on veut maintenant aller jusqu'au tréfonds de la question, on trouve les obstacles résultant de nos lois de succession et de notre loi de recrutement, et je ne saurais trop recommander la lecture des pages que le P. Piolet consacre à ces deux lois « intangibles ». On y verra notamment comment l'Etat français s'acharne, dans un vrai coup de folie, à favoriser l'émigration en colonies étrangères! Si un jeune homme veut émigrer, en effet, en Nouvelle-Calédonie, il devra y faire *une* année de service militaire. Et s'il veut être complètement libéré avant de s'embarquer, il devra faire *trois* ans en France. Mais, en revanche, s'il veut émigrer dans la République Argentine, il n'aura à faire ni trois ans, ni un, et pourvu qu'il y réside jusqu'à trente ans, il pourra venir passer en France des séjours de trois mois! C'est à peine croyable, et c'est humiliant!

Après cet exposé, nul ne pourra dire que l'auteur cache les objections. Il les a développées avec une franchise très crâne. Mais il n'en persiste pas moins à dire : nous devons et nous pouvons émigrer.

Nous le devons pour réformer nos idées et pour retremper notre caractère, — la vie des colonies ne permettant guère l'amollissement et le sybaritisme! — pour développer notre industrie et notre commerce extérieur. Je ne puis entrer ici dans les détails techniques donnés dans l'ouvrage et appuyés de nombreux graphiques. Qu'il

suffise de dire que les colonies seules peuvent aider efficacement à nous relever de la crise commerciale et industrielle que nous traversons. Mais, étant donné que la politique commerciale active est la seule qui puisse donner des résultats au milieu de la concurrence universelle, il faut aller nous informer sur place des besoins de nos futurs acheteurs, et pour cela entrer en rapports avec eux, et donc... émigrer!

N'est-ce pas, du reste, un excellent moyen de diminuer le malaise social et de procurer des emplois rémunérateurs et un travail bien rétribué à tant de gens qui ne peuvent en trouver? Quelle navrante revue passe le P. Piolet des fonctionnaires de tout ordre, et qu'il faudrait bien les faire afficher dans toutes les mairies, dans toutes les écoles, ces statistiques de misère! Que feront les futurs ingénieurs civils quand il y en a déjà cinq fois plus qu'il n'en faut et que beaucoup d'entre eux s'estiment heureux de gagner 150 francs par mois! A Paris, quand il y aurait place pour 1,500 médecins, il y en a 2,600! Depuis vingt-cinq ans le nombre des avocats a doublé! En dehors de 8,000 fonctionnaires départementaux et de 122,000 fonctionnaires communaux, il y a 405,671 fonctionnaires publics. Sait-on combien d'entre eux gagnent plus de 20.000 francs? On en compte 321! Mais 136,066 gagnent moins de 1,000 francs. Il en est de même partout, dans les compagnies de chemins de fer, dans les sociétés privées, en province comme à Paris, à la campagne comme à la ville. Pour quelques traitements outrageusement gonflés, que de gens passent leur vie à rationner leur faim, malgré les galons de leur casquette!

On se scandalisera volontiers, cependant, que ces gens-là aient peu d'enfants, et c'est à eux que vont les objurgations, les appels ronflants, les reproches émus. On oublie donc que tout le monde en France connaît le *Paysan du Danube!* La plupart des ménages, en des termes divers, font la même réponse : ils se proclament

> Découragés de mettre au jour des malheureux,
> Et de peupler pour Rome un pays qu'elle opprime!

Ce sont tous ces besoigneux, plus ou moins diplômés, à qui nous devrions répéter qu'avec la même somme de travail et d'efforts, — nous parlons de ceux qui travaillent, — ils seraient dix fois plus heureux aux colonies. Ils les mettraient en valeur, accroîtraient notre influence au dehors et nous permettraient de conserver un empire colonial qui, sans cela, nous échappera quelque jour, comme les ballons vides échappent aux enfants.

Ce serait une profonde erreur de croire que nous ne sommes

pas colonisateurs. Nous le sommes essentiellement. C'est dans *nos* colonies que l'Angleterre s'est installée. Ce sont les procédés de Dupleix qu'elle a imités ensuite! Les belles pages de gloire, celles qui racontent nos fastes coloniaux! Faisons-les relire, afin de briser à jamais le fameux cliché : que le Français n'est pas colonisateur! Il l'est à la manière française, qui est la bonne. Ce ne sont pas, en effet, les colons qui perdirent jadis nos colonies : c'est le gouvernement de Versailles ou de Paris.

Hautes classes, moyenne et petite bourgeoisie, classe ouvrière, classe rurale, partout nous *trouverions* d'excellents éléments d'émigration. Mais il est évident qu'il ne faut pas prendre au hasard! Croire qu'il suffise d'avoir été un « fruit sec » en France pour faire fortune à Madagascar est malheureusement une conception assez répandue et qui formerait un nouvel obstacle au succès que nous convoitons. Les colonies doivent être un réservoir de forces sans cesse accrues, et non pas un déversoir pour les incapacités métropolitaines. Le séjour aux colonies est une sorte d'*exposant :* il multiplie les valeurs, mais il précipite aussi les déchéances. N'émigrons pas à la façon de Tartarin, même à Port-Tarascon!

Des hommes éminents et dévoués consacrent leurs soins à cette sélection indispensable, et c'est ici que l'expérience personnelle du P. Piolet lui donne une autorité particulière. Les cent pages qu'il emploie à traiter ce sujet de primordiale importance pourraient s'appeler : l'art d'accommoder l'émigration, et l'on doit reconnaître que les recettes sont des modèles du genre : précises et claires.

Il ne lui reste qu'à spécifier les pays qui doivent le plus recevoir nos compatriotes. Sans exclure *a priori* (loin de là!) l'émigration en pays étranger, où elle peut sauvegarder activement notre influence, à condition d'être soutenue et non découragée, il signale celles de nos colonies qui ne peuvent guère être, du moins encore, que des colonies d'exploitation, et celles qui, étant des colonies de peuplement, sont déjà suffisamment fournies, pour arriver à celles où, de préférence, nous devons diriger les émigrants. L'ordre dans lequel il en parle est ascendant : Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, le Tonkin, la Tunisie.

Ces chapitres ne peuvent être résumés. Ils couvrent près de deux cents pages et je ne vois rien à y retrancher. Ils sont littéralement *admirables*. Le P. Piolet s'est entouré de toutes les références possibles, et il nous donne une série de renseignements qu'il a passé des mois à provoquer et à contrôler. Le climat, les richesses du sol, les cultures à entreprendre, les industries à créer, les mises de fonds à réunir; tout est classé, étiqueté, apprécié, mis au point. C'est un cours de budget colonial et c'est un manuel. Il y a là un résumé de

tout ce qu'il est nécessaire ou seulement utile de savoir, qui suppose un travail colossal.

L'ouvrage se termine par des appendices qu'il suffira de désigner pour en faire juger l'importance : tableau synoptique de l'émigration hors d'Europe des principaux Etats européens; émigration européenne au point d'arrivée; statistiques coloniales, globales et particulières. Ces dernières donnent les détails les plus précis sur la superficie, la population, le mouvement du commerce et de la navigation, le budget, les emprunts et les voies de communication. Tous ces tableaux, de même que nombre d'autres dans le cours du volume, sont absolument inédits et dressés pour cette publication.

Cela suffirait, j'imagine, à la rendre précieuse à quiconque s'occupe à notre époque des affaires du pays. L'ensemble de l'œuvre rend sa présence indispensable dans les bibliothèques municipales, populaires, régimentaires et des établissements d'instruction. Le P. Piolet donne un exemple qui mérite d'être connu et suivi. Ce Jésuite, qui a commencé par pratiquer ce qu'il conseille, n'abdique jamais, — est-il besoin de le dire, — ses convictions. Mais il a l'esprit assez large pour rendre, en maints passages, à nos adversaires la justice qui leur est due. Il m'est particulièrement doux de faire cette constatation. Aucun plaisir n'est supérieur à celui d'être justes envers ceux-là mêmes qui furent injustes à notre égard!

Peut-être est-ce encore là un effet de l'émigration, et non le moins fécond! Au loin, les sens affinés par la solitude et la distance, l'âme agrandie par la conscience des responsabilités et des filiations indestructibles, on aperçoit mieux et l'on aime plus ardemment cette grande figure, majestueuse et souriante dans sa séculaire beauté, que voilent trop souvent ici les brumes amassées par l'effervescence des partis, et que les poètes de nos épopées nationales, aux âges révolus, nommaient déjà la douce France.

Edouard TROGAN.

UNE VISITE AUX SALONS DE FRÉDÉRIC LE GRAND

A L'EXPOSITION

« Avez-vous été voir les salons de peinture du pavillon allemand? — Comment, pas encore! Mais vous êtes en retard sur tout Paris, mon cher! Très curieux, vous savez. Des Watteau, des Lancret, des Pater de toute beauté! Une révélation pour les amateurs! Dépêchez-vous d'aller voir cela. Vraiment l'empereur d'Allemagne a été bien inspiré de nous offrir ce fin régal! »

C'est fait. Je reviens de cette visite et j'en reviens enchanté. Pour une fois le spectacle n'a pas été inférieur à l'annonce ni l'impression à l'attente. Il y a bien, je l'avoue, quelque désagrément à demander par écrit un permis de visiter, à faire queue par la chaleur au milieu d'une foule énervée, et l'impatience vous gagnerait peut-être si M. Prud'homme n'était là pour vous souffler sentencieusement à l'esprit qu'il est des mesures nécessaires pour réserver un salon à une élite et que tout plaisir, en somme, doit s'acheter par quelque ennui. Mais c'est l'affaire d'un instant. On entre, et aussitôt, finie la méchante humeur!

Deux salons d'inégale grandeur, l'un d'or, l'autre d'argent, avec une partie du mobilier dont le roi de Prusse avait orné ses palais de Potsdam et de Sans-Souci. Ici, au centre, un bureau en bois de rose avec ses garnitures argentées; là, au coin, une commode aux flancs rebondis plaqués de riches ciselures; sur cette cheminée, des vases de marbre et bronze doré du temps; çà et là, toute une série de fauteuils et de chaises aux bois sculptés du style Louis XV. Puis, voici les personnages : le buste de Charles XII, par Bouchardon; la tête fine du grand Frédéric, peinte par Pesne, et sur la cheminée, sa statuette en bronze par Schadow; la figure du prince Henri, frère du roi, sculptée par Houdon, et enfin sur ce socle la face grimaçante de Voltaire!

Ne sommes-nous pas en plein dix-huitième siècle? Allons, messieurs les philosophes, commencez vos discussions comme au

sortir des fins soupers de Potsdam! Apparaissez, pimpantes marquises aux cheveux poudrés et aux robes à paniers! Petits maîtres au talon rouge, dans vos poses maniérées, venez tourner vos madrigaux. Et vous, amoureux bergers, inconstantes bergères, n'allez-vous pas vous animer et, descendant de vos cadres, nous donner le spectacle vivant de vos galants ébats et de vos passe-temps frivoles?

Mais non, autour de moi, ce sont bien les modes du Paris de 1900 : la jupe un peu longue, large par en bas, étroite aux hanches, boutonnant sur le côté; le boléro coquet; la sobre et élégante robe tailleur emprisonnant une taille bien faite; la note claire du boa de duvet gris; et, par-dessus la chevelure, voilant le front, découvrant la nuque, égayée plus que maintenue par la petite broche transversale, le grand chapeau à plumes et à rubans relevé par un bord. Et, à travers ces fenêtres, par où se précipite la lumière de l'été, voici la Seine toute sillonnée d'embarcations, les quais couverts de silhouettes pittoresques, tandis que, dominant tout, s'élève l'immense rumeur du Paris grouillant et bruyant des expositions universelles.

Nous voilà bien à l'aurore du vingtième siècle, et ce petit salon, où m'emporte ma rêverie, s'agrandit maintenant à mes yeux. Il prend pour moi des proportions magiques. N'est-il pas en effet comme le lieu de rencontre de deux siècles très différents de mœurs et d'idées, de deux sociétés presque contraires, dont l'une affairée, vieillie déjà d'esprit et de cœur, mûrie par les épreuves et par les angoisses des complications sociales, mais aussi plus consciente de ses devoirs, vient se récréer au spectacle de l'autre, insouciante, légère, sceptique, désormais ancrée dans sa réputation de frivolité par le témoignage un peu forcé peut-être de ces toiles fines et délicates.

Avec trois Chardin, deux Coypel, deux Van Loo, un de Troy, et quelques sculptures, dix Lancret, vingt Pater et quatre Watteau forment le bilan de cette petite exposition. Ce n'est là qu'une faible partie des trésors de l'art français acquis par le grand Frédéric. Ce prince, élevé par des maîtres français, s'était dès sa jeunesse senti pour l'art, et spécialement pour l'art de notre pays, une passion qui faisait le désespoir de son père, le roi-soldat. Prince royal, retiré en son château de Rheinsberg, il s'entourait de personnalités françaises, et déjà commençait la collection que, roi de Prusse, il se hâta de compléter avec tous les moyens nouveaux dont il disposait. Son ambassadeur, le comte de Rothenbourg, et les connaisseurs Petit et Mettra furent les agents infatigables de ses caprices artistiques. C'est ainsi que le plus grand nombre des Watteau, des

Lancret, des Pater, prirent le chemin des palais de l'auguste collectionneur. Admirons-les aujourd'hui, puisque leur royal propriétaire a eu la délicate pensée de donner à la France elle-même et au monde, venu à l'Exposition universelle, le spectacle d'une peinture qui est la quintessence de la grâce, de la légèreté et de l'élégance de notre race.

On se figurait généralement Pater (du moins ceux qui le connaissent), comme un peintre de second ordre, dépourvu du génie d'un Watteau, du bon goût d'un Lancret, sorte de nature un peu lourde et grossière, portant l'empreinte de sa grasse patrie des Flandres, plus faite pour illustrer les plaisanteries épaisses du roman de Scarron que pour retracer d'un pinceau délicat les frivolités des fêtes galantes.

Allez au Louvre : qu'y trouvez-vous de Pater? Dans la salle Lacaze, trois ou quatre tableautins à deux ou trois personnages, composés à la hâte par ce peintre qui passa sa vie dans la recherche d'un argent qu'il ne dépensa jamais; et, dans la galerie du dix-huitième siècle, un grand tableau étiqueté faussement *la Fête champêtre*. Celle-là est une belle œuvre, malheureusement noircie par le temps, mais qui donne précisément l'impression d'un artiste plus porté vers les réalités d'un Téniers ou d'un Steen que vers l'élégance et la fantaisie d'un Lancret et d'un Watteau. Je veux bien qu'on y trouve au centre deux jeunes gens dansant à la mode du dix-huitième siècle, que le chatoiement des étoffes de soie et les multiples détails de l'habillement des personnages révèlent l'art français du temps de la Régence. Mais ces tentes à soldats sales et malpropres; ces buveurs qu'on aperçoit dans l'ombre à droite; ces servantes qui surveillent une marmite bouillante; ces gens qui dorment, au premier plan, à côté de deux cavaliers; cette femme surtout, si effrontément renversée sur les genoux de son cavalier; la face joviale et pleine de santé de celui qui, la soutenant d'une main, tend de l'autre son verre pour de nouvelles libations; en un mot, tout ce mouvement, toute cette exubérance et toute cette joie de vivre ne rapprochent-ils pas cette œuvre de l'école flamande en l'éloignant d'autant de « l'immatérialité », si je puis ainsi dire, du monde de Watteau?

Or, c'est précisément le mérite de l'Exposition allemande de nous avoir révélé un Pater nouveau, un Pater tout différent de celui-là. Et, c'est parce qu'à nos yeux cette constatation est la caractéristique de cette visite que nous avons placé ce peintre avant ses deux rivaux auxquels il reste néanmoins inférieur.

Certes, dans le tout petit salon où sont exposés quatorze des

illustrations du *Roman comique*, nous retrouvons le Pater dont nous venons de parler, excellant à rendre de la plus joyeuse et burlesque façon l'*Arrivée des comédiens dans la ville du Mans*, les malechancees de Ragotin ou les plaisanteries douteuses de Mme Bouvillon. Mais passez dans les autres salles et dites-moi ce que vous pensez de quelques-unes de ses grandes compositions : la *Fête en plein air*, *la Danse en plein air*, *le Bain*, *le Jeu de colin-maillard?* A la multitude des personnages qui se meuvent sous l'ombre des grands arbres, à la poésie de cette nature toute d'imagination, à la grâce des attitudes, ne croirait-on pas reconnaître la touche de Watteau.

J'admets que dans les deux premières il y ait quelques détails qui soient comme la signature du réalisme de Pater : ici, ce joueur de cymbales monté sur un âne; là, des baraques de saltimbanques; plus loin, un escamoteur faisant ses tours sur ses tréteaux. Mais, dans les deux autres, ces femmes qui s'habillent et se déshabillent au bord de l'eau, cette statue de satyre qu'enguirlandent de roses des bergères frivoles, ce pavillon flanqué de cariatides, ce jeune homme qui, conduit par un petit amour, profite du jeu de colin-maillard pour prendre un furtif baiser sur la joue d'une jeune fille, tout cela ne nous plonge-t-il pas dans le pays des rêves, dans le pays du Tendre où s'est jouée si délicieusement l'imagination fantaisiste d'un Watteau? Aussi pour expliquer un changement si accentué dans la manière de l'artiste, n'est-il pas permis de supposer que ces œuvres datent de l'époque où, à Nogent-sur-Marne, la joie de retrouver, après une longue séparation, un maître chéri en dépit de son humeur atrabilaire, et la douleur de voir s'éteindre, de jour en jour, le pauvre phtisique qu'était Watteau, poussaient Pater à imiter la facture de celui qui n'avait plus que quelques instants à vivre?

Avec Lancret, si nous éprouvons tout autant de charme, du moins nous n'avons pas de ces surprises. C'est le propre des esprits un peu froids d'être incapables de grandes envolées et aussi d'être plus continuellement égaux à eux-mêmes. Lancret était de ceux-là. Son imagination ne s'élevait pas au-dessus du monde des salons dans lesquels il fréquentait à la différence de ses deux collègues plus épris de solitude. Parcourez son œuvre, tout y est calme et mesuré. Les champs y tiennent peu de place. Point de ces échappées fantastiques sur la nature, point de ces tableaux comme dans Watteau et Pater où les hommes disparaissent au premier abord, dans le décor d'une végétation luxuriante. Chez lui, les personnages sont grands; ils prennent toute la place, et si l'auteur

es entoure quelquefois d'un cadre de verdure, c'est, sans détourner l'attention qui se concentre exclusivement sur eux, pour donner plus de pittoresque à l'ensemble. Plus naturel que Watteau, moins réaliste que Pater, Lancret dans ses tableaux est le peintre de la société élégante et raffinée de son époque. Il les a vues et copiées sur le vif ces grandes dames tout à la fois gracieuses et hautaines, qui jouent si bien de l'éventail, et ces petits marquis aux attitudes provocantes et galantes. Dans quelque coin de jardin, il a assisté à cette *Leçon de musique* et à cette *Scène d'innocence* que renferme la salle du Louvre consacrée au dix-huitième siècle. Et s'il a su si bien donner aux étoffes de satin un velouté délicieux et d'une teinte indéfinissable, s'il a su trouver pour un sujet aussi rabattu que les *Quatre saisons* qui sont au Louvre, des attitudes neuves et variées, je veux bien qu'il ait été aidé par son imagination, mais je crois surtout qu'il l'était par son observation, par cette habitude qu'il avait prise de saisir le détail au vol, habitude si forte qu'elle lui faisait brusquement quitter la société de ses amis et courir à son atelier quand, par exemple, dans quelque allée des Tuileries il avait aperçu une couleur, une pose, un geste qu'il jugeait dignes de la toile.

Si ce que nous possédons en France de Lancret est capable de nous donner une telle idée de son genre, quel plaisir de voir ces impressions fortifiées et confirmées par les beaux chefs-d'œuvre renfermés au pavillon de l'Allemagne. N'est-ce pas une merveilleuse petite scène que ce tableau représentant le *Montreur d'une boîte d'optique* dans une rue de village, entouré par huit jeunes filles fraîches, simples et rieuses comme il convient à de jeunes villageoises. Mais surtout admirez cette aimable composition intitulée *le Moulinet*. Au milieu de seigneurs et de dames groupés de la façon la plus variée, sous les arbres d'un joli parc, deux couples dansent au son de la cornemuse. Que vous êtes délicieuse, petite marquise à la silhouette si bien campée! Avec quelle coquetterie, de votre manche entr'ouverte, vous laissez retomber la main élégante qui soutient votre jupe! Quelle dignité dans votre attitude, quelle réserve dans votre sourire, quelle langueur dans vos beaux yeux et comme on vous devine souple et gracieuse sous les vilains paniers qui déparent votre fine taille! Et vous, galant marquis, qui portez crânement rejeté sur l'épaule le manteau qui agrémente votre justaucorps de satin, mettez de la hardiesse dans votre cambrure, du feu dans votre regard, marquez le pas en cadence et attendez avec impatience que les variations de la figure vous permettent d'abandonner la main de votre vis-à-vis pour reprendre les doigts mignons et menus de votre jeune et jolie compagne!

Enfin, voici Watteau, le maître de génie, le poète dont l'imagination toujours fertile a su animer tant de délicieuses créations! Après la pompe solennelle du grand siècle, après les tristes dernières années du grand roi, la gaieté trop longtemps contenue pétillait dans les salons; la comédie italienne et l'opéra reprenaient le dessus sur la comédie française; le désir des amusements et des jouissances s'affichait ouvertement dans les mœurs de la Régence; et voici que paraît, comme par enchantement, un pauvre enfant venu de Valenciennes, barbouilleur d'enluminures et de saints Nicolas qui, en faisant siennes les impressions de son époque, allait atteindre, presque sans maître, à la perfection de la couleur et du dessin!

Quel peintre aura jamais mieux que lui du piquant et de la hardiesse dans le coup de crayon, de la sûreté, de la clarté, de l'esprit dans la touche! En deux traits, voilà jeté sur la toile un Amour coquin, posé sur l'oreille un béret provocateur, dessiné un petit nez qui donne à tout un visage une physionomie friponne. Regardez ce tableau des *Bergers*, dont le coloris chaud est dû, non à l'imitation de l'Italie (Watteau n'y fut jamais), mais à l'étude scrupuleuse de Rubens, et admirez ce couple qui danse aux sons d'une cornemuse jouée par le vieux berger assis sous l'arbre. Dédaignez, s'il vous plaît, la grâce des mouvements, mais du moins louez la couleur, l'art de la draperie qui tombe de l'épaule de la jeune femme, le rendu de ces étoffes de soie et de satin aux cassures brillantes et moirées. Et, ici, en jetant les yeux sur le joueur de guitare de la *Leçon d'amour*, demandez-vous s'il est un artiste capable mieux que Watteau de camper un personnage dans une attitude à la fois naturelle et charmante. Il est là, debout, le musicien, bien cambré dans son élégant costume de satin, le corps un peu rejeté sur la jambe gauche. Ne croit-on pas voir s'envoler la mélodie de sa bouche entr'ouverte, entendre les accords qui jaillissent de ses jolies mains si harmonieusement groupées autour de l'instrument, et ne lit-on pas dans ses yeux souriants, fixés sur la jeune femme pour qui il chante, le plaisir qu'il prend à suivre sur le visage de la belle les émotions qu'il cherche à lui inspirer par ses paroles? Enfin, tous ces petits riens, ces mille colifichets de la toilette, ces éventails, ces nœuds, ces rubans, ces boucles et ces pompons, qui les a mieux, que Watteau, rendus d'un pinceau vivant et alerte? Et, s'il fallait chercher un autre peintre qui lui ressemblât par l'art du détail, ne faudrait-il pas sauter par-dessus tout un siècle pour arriver à Meissonnier, si tant est qu'on puisse comparer entre eux l'observateur si scrupuleusement, si historiquement exact qu'était l'artiste du dix-neuvième siècle et le maître du dix-huitième chez

qui perce toujours une pointe d'imagination et de fantaisie.

Et cependant si l'on retrouve toutes ces qualités dans les Watteau de l'exposition allemande, d'où vient que leur vue ne satisfait pas pleinement l'idée que nous nous faisons du grand artiste? Ne serait-ce pas que nous possédons ici, en France, en dehors des belles œuvres de la salle Lacaze, une toile auprès de laquelle rien n'approche et dont le souvenir, à qui l'a vue une fois, s'impose involontairement comme point de comparaison. Nous voulons parler de l'*Embarquement pour Cythère*, composée par Watteau en 1717, lors de sa réception pour l'Académie, et conservée au Louvre dans la galerie du dix-huitième siècle.

Comment rendre par des mots l'éclat de la merveilleuse couleur ambrée qui enveloppe tout l'ensemble de cette composition, sans jamais nuire à aucune des teintes de chaque partie du tableau, ni au vert de la frondaison luxuriante, ni au brun de la terre chaude, ni au bleu du lac et des lointains mystérieux? Qui saura décrire la poésie de ces horizons indécis, l'atmosphère vaporeuse et bleuâtre de ces pays du Tendre et la brume légère dont les enveloppe l'auteur, comme pour en masquer les aspérités et les sentiers souvent ardus à nos yeux emportés par l'imagination ou la fièvre du désir? Quelle plume, enfin, saura faire revivre ces personnages, en démêlant les sentiments écrits sur les visages ou dans les attitudes; ces bergers qui, ici, se pressent, excités par un essaim de jolis Amours, autour de la gondole dorée qui doit les conduire dans l'île enchantée; là, cette jeune femme, qui part, très décidée, au bras de son cavalier et semble, en se retournant, inviter sa compagne à se lever pour la suivre; et là, assise au pied de l'arbre, cette jeune fille, hésitante et timide, baissant les yeux et jouant avec son éventail aux propos que lui murmure son galant, cependant que Vénus, du haut de son socle de granit, sourit malicieusement, confiante en la puissance de son fils, qui tire la récalcitrante par la robe, consciente de l'avenir et du dénouement de l'éternelle histoire!

Voilà le chef-d'œuvre indiscutable, voilà le triomphe du pinceau de Watteau, et qui nous rendra toujours un peu difficiles, même devant les beautés de toutes ses autres toiles.

Watteau, Lancret, Pater, merveilleux artistes, délicats peintres des fêtes galantes, comment a-t-on pu vous méconnaître pendant toute une période qui va de la Révolution au milieu de ce siècle? Fallait-il que la volonté dominatrice qui cherchait à ressusciter tous les souvenirs de l'empire romain fût à ce point influente sur les arts pour faire préférer à la légèreté, à la grâce, au mouvement

de vos gracieuses peintures, le sec et dur dessin, les lourdes compositions, la froide mythologie antique de l'école de David! Mais vous aviez donné dans vos œuvres la marque d'un talent trop réel pour ne pas retrouver une époque qui vous comprît. Et, chose curieuse, l'âge qui vous remit en vogue et s'engoua de vos toiles maniérées fut précisément celui où le réalisme et l'imitation scrupuleuse de la nature paraissaient être le suprême de la perfection.

C'est qu'il y a en vous quelque chose d'humain qui vous mettra de tout temps en communion avec l'humanité. Oui, vos peintures sont apprêtées et exagérées; oui, le monde que vous représentez n'a existé que dans vos imaginations, et il est faux puisqu'il est sans passions, puisque l'amour y badine toujours sans jamais pleurer, puisqu'il s'arme de la houlette et de la guitare et jamais du poignard, puisque le corsage s'échancre sans jamais s'ouvrir, puisque l'habit y est de soie et jamais de laine! Mais vous êtes le domaine des rêves et de l'imagination, le pays où toutes les femmes sont jolies et charmantes, les hommes polis et aimables, où la vie coule sans douleur au milieu de plaisirs innocents, et tant qu'il y aura des humains sur terre, il se trouvera toujours des délicats, des raffinés, des lettrés, sur les bords de la Néva, comme sur ceux de la Sprée ou de la Seine, pour chercher, dans les jouissances de l'art, l'oubli du terre-à-terre ou des ennuis de la vie quotidienne, pour s'arracher à la réalité par l'audition d'une page musicale, par la lecture d'une poésie rêveuse, par la contemplation d'une de vos toiles légères et gracieuses.

Allons! jetons un dernier regard circulaire pour graver profondément dans notre mémoire le souvenir de tous ces trésors, et par le grand escalier massif où s'étagent les peintures puissantes, mais un peu lourdes, de l'art allemand, quittons ce petit coin enchanteur pour nous perdre dans la foule bruyante et bigarrée au milieu des odieuses vapeurs qui nous arrivent de tous les restaurants et des vilaines mélodies qui s'envolent de tous les bazars orientaux de la grande Exposition de 1900.

Paul Lefébure.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Festoyons quand même! — Une motion intempestive. — Chez les Chinois. — Examen de conscience. — Un souvenir. — A l'Exposition. — Désenchantement des concessionnaires. — Baisse des entrées et des tickets. — Absence d'Anglais et d'Américains. — Les sacrifiés de Vincennes. — La réclame. — *Guide du Célibataire à l'Exposition.* — Disette de rois. — *E pur si muove.* — La Centenale du Meuble. — Chaîne brisée. — Philosophie des choses. — La chaleur. — Le manque d'eau. — 250 millions pour abreuver Paris. — M. Loubet à Cherbourg. — Les quatre Présidents. — Espérance déçue. — L'amiral Lockroy. — L'Inexécutif. — Discours de pompier. — Waldeck n'aura pas de punch. — Un souvenir de Gambetta. — Mauvais présage. — M. Loubet parmi les exposants. — Champagne et chocolat. — Trait héroïque du général Bailloud. — La plaque de Félix Faure. — La dégringolade des Présidents. — Statistique décourageante. — Un croquis du duc de Broglie. — Dans les Théâtres. — Au Palais des Congrès. — La Fête de l'Arbre. — Pour les petits oiseaux. — La bonne nourricière. — Chez les Agriculteurs de France. — Le marquis de Vogüé. — Toast aux fermières. — Une grande Institution. — M. Léon Lefébure. — Les bienfaits de la charité.

Nous écrivons dans l'abattement, sous la double oppression d'une température écrasante et des plus poignantes angoisses patriotiques. Mais nos maîtres, insoucieux et jouisseurs, n'en continuent pas moins de festoyer comme si tout était à la joie, et leurs banquets scandaleux n'ont pas assez de raffinements pour célébrer leur triomphe d'un jour. Ils ont perdu tout tact et toute pudeur. — Dans nos académies, quand un membre, si obscur soit-il, vient à décéder, la séance est immédiatement levée en signe de deuil. Mais, — en face même des horreurs qui nous font trembler pour le sort de nos compatriotes, nos ministres ne veulent perdre ni un spoom au vin de Samos, ni un turban de homard à l'américaine, ni un canapé d'ortolans glacés au wi-ky. Ils danseraint sur des cadavres, ils godailleraint dans le sang!

Avant la clôture des Chambres, un honnête député avait voulu demander au gouvernement si, en regard des tragédies redoutées

à Pékin, il n'y aurait pas décence à suspendre un peu les orchestres et les fusées de Champagne. Ah! il a été bien reçu, M. Firmin Faure! C'est son interpellation qui a paru indécente! On l'a dédaigneusement renvoyée à six mois, en continuant de faire sauter les bouchons.

Quant aux Chinois, sommes-nous, peuples occidentaux si fiers de notre civilisation, sommes-nous, au fond, sans responsabilité morale d'aucune sorte dans leurs atrocités et leur sauvagerie? Leur avons-nous toujours appris, par notre conduite, à respecter avec scrupule le droit des gens? Chamberlain, Cecil Rhodes, Jameson, n'ont-ils pas, sous ce rapport, donné de fâcheux exemples? La Pologne, l'Irlande, l'Arménie ne pourraient-elles fournir quelques arguments au banditisme des Jaunes? — Ce n'est certes pas, on le comprend bien, pour atténuer la barbarie de leurs actes que nous risquons cette réflexion, mais enfin, faisons notre examen de conscience : qu'objecterions-nous aux Célestes retors qui diraient : « Oui, nous avons égorgé Mgr Favier et de nombreux missionnaires! Mais vous, qui nous en faites un crime, n'avez-vous pas égorgé l'archevêque de Paris et nombre de prêtres avec lui? N'avez-vous pas massacré des magistrats et des généraux? Ne persécutez-vous pas vos religieux et vos religieuses? Oui, nous détestons et nous traquons les jésuites; mais comment les traitez-vous, et qu'avez-vous fait du Père Olivaint? Les Anglais n'ont-ils pas commis des sauvageries pareilles, sinon pires, en Irlande, au Canada, dans l'Inde, au centre de l'Afrique, partout où ils ont établi leur domination? La Russie ne nous montre-t-elle pas, après la Pologne, ce qu'elle fait de la Finlande? L'Europe enfin, l'Europe, si chatouilleuse à notre égard, n'a-t-elle pas laissé, sans s'émouvoir, sans lever le bras, le fanatisme turc massacrer froidement, systématiquement, 300,000 Arméniens? Et, dans ce moment même, ne laisse-t-elle pas l'avide et rapace Albion égorger tout un peuple laborieux et civilisé uniquement pour lui voler son or? — De quel côté est-donc la plus grande barbarie? Et, tout pesé, l'Occident est-il bien venu à reprocher avec tant d'indignation à l'Orient son mépris du droit des gens et ses violences sanguinaires?

Oui, que répondraient les lettrés blancs aux lettrés jaunes qui leur tiendraient cet embarrassant langage?

A coup sûr, les assassinats et les incendies de la Commune, pas plus que les brigandages de l'Angleterre sur tous les points du globe, n'excusent les monstruosités de la Chine. Mais les cabinets européens pourraient tout de même trouver dans ces rapprochements quelque petite leçon pour leur conduite future...

Un autre souvenir, que nous rappelions à la veille même de

l'Exposition et qui s'impose aujourd'hui avec une force nouvelle à l'esprit public, c'est celui de la catastrophe du Mexique, éclatant en plein triomphe de l'Exposition de 1867. Alors, comme à cette heure, Paris montrait avec orgueil aux visiteurs étrangers les merveilles de son génie, et la capitale retentissait du bruit des fêtes, quand, tout à coup, le deuil vint s'abattre sur le spectacle. Le prince infortuné qu'une politique imprévoyante avait lancé dans cette aventure tombait misérablement sous les balles de Queretaro, comme le pauvre ambassadeur de France est menacé de tomber sous les balles implacables des Boxers, sans que, dans l'un et l'autre cas, le gouvernement de la métropole ait rien pu pour empêcher l'attentat et sauver la victime.

Le glas qui nous arrive de Chine aura-t-il pour nous des conséquences moins désastreuses que celles dont fut suivie la brillante Exposition de 1867? Dieu le veuille, et nous le souhaitons de tout notre patriotisme. Mais force est de reconnaître que l'horizon reste bien sombre, et que l'Exposition elle-même, si compromise dès le début par une inauguration maladroite et prématurée, semble déjà ressentir le fatal contre-coup des événements.

Ouverte depuis trois mois et demi, elle a déjà épuisé la moitié de sa durée sans que les résultats constatés aient atteint, — tant s'en faut! — les espérances conçues. Ses organisateurs avaient tablé sur 60 millions d'étrangers et de provinciaux tandis qu'il semble dès maintenant acquis que le total des visiteurs ne dépassera guère 30 millions! La chaleur torride qui nous accable en ce moment n'est pas faite pour relever les chiffres : les entrées baissent à mesure que le thermomètre monte, et les tickets, qui se négociaient naguère de 50 à 60 centimes, sont tombés à 30, en attendant leur chute prochaine et prévue à 20 et à 15 centimes!

On estime que les actionnaires des « attractions » diverses ont engagé plus de cinquante millions dans ces entreprises, et la plupart, gravement déçus et inquiets, commencent à entrevoir le spectre de la faillite. Ils ont acheté leurs concessions au poids de l'or; il en est qui ont payé leur emplacement jusqu'à 200,000 fr., en escomptant les recettes fabuleuses que les calculs de l'Administration faisaient miroiter à leurs yeux; et, aujourd'hui, adieu veau, vache, cochon, couvée! Les châteaux en Espagne s'écroulent; chaque jour la crise s'accentue, et l'on va, paraît-il, jusqu'à redouter la fermeture anticipée de certains restaurants qui ne font plus leurs frais.

Pour comble de déveine, l'Anglais et l'Américain ne « donnent » pas; le premier, parce que les affaires du Transvaal le préoccupent, parce que d'autres complications extérieures l'inquiètent, parce qu'il

prévoit de fortes augmentations d'impôts chez lui et que ces perspectives ne le poussent guère à s'amuser; — le second, parce qu'il a vu récemment l'Exposition de Chicago et que celle de Paris ne lui montrerait sans doute pas beaucoup de nouveautés; parce que la prochaine élection présidentielle passionne les esprits sur place; enfin, parce que l'état général du monde l'engage plus à l'observation réfléchie qu'à la distraction frivole. — Interrogez nos grandes industries de luxe : toutes vous diront avec mélancolie que l'Anglais et l'Américain nous manquent, et que, sans eux, il n'y a pas de belles affaires.

Quant à l'annexe de Vincennes, n'en parlons pas. Elle est si complètement abandonnée, si étonnamment sacrifiée par l'Administration elle-même qu'on a oublié d'y organiser la « fête nationale » du 14 juillet! Aussi les doléances sont-elles générales de ce côté, et a-t-on vu de malheureux exposants y traduire ces jours derniers leur douloureux mécompte par des drapeaux cravatés de crêpe et des écriteaux encadrés de noir... — Bien entendu, la police a fait enlever ces emblèmes accusateurs, mais la désillusion et le mécontentement restent.

Vous jugez bien que les industriels lésés dans leurs espérances luttent de tout leur effort pour conjurer la déconfiture, et, entre autres moyens, ils font un appel désespéré à la réclame, qui, dans ces circonstances, s'est vraiment élevée à la hauteur d'un art. J'en pourrais citer vingt exemples aussi ingénieux qu'amusants. Je me borne à deux, qui suffisent à donner une idée des autres.

« *Quo Vadis?* le célèbre roman de Sienkiewicz, a été traduit en dix langues, et son titre est proféré chaque jour à l'Exposition dans tous les idiomes de l'univers. — « Où allez-vous? » se demande-t-on. Et la réponse est invariablement la même : « Je vais où tout le monde va : goûter la liqueur fameuse de... » etc.

Et cette autre :

« Un grand Congrès de l'Humanité doit se tenir à l'Exposition au cours du mois d'août. Le comité d'organisation vient d'élire pour président un éminent magistrat dont le nom fait autorité dans la matière, et aussitôt après ce vote expressif, les membres du comité, levant unanimement leurs verres, ont bu un « Dubonnet » à la santé du président; — heureux début qui fait bien présager de l'issue du Congrès. »

N'est-ce pas drôle? — Pourtant, en fait de gaieté, la palme doit revenir au *Guide du Célibataire à l'Exposition*, composé d'une

vingtaine de pages de dessins spirituels et joyeux. Seulement, je n'oserais pas engager le visiteur à suivre complètement ce *Guide* facétieux partout où il voudrait entraîner son lecteur...

Une des causes, aussi, de l'insuccès financier de l'Exposition se trouve, dit-on, dans l'absence des souverains et des personnages princiers, sur lesquels on comptait si bien qu'on avait approprié luxueusement pour les recevoir un hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne. Mais, jusqu'ici, les têtes couronnées ont manqué, à l'exception d'une seule, d'importance secondaire, et l'hôtel du dentiste américain reste mélancoliquement vide, comme si les hôtes attendus craignaient d'y rencontrer des spectres grimaçants et des cauchemars. Sauf le roi de Suède, il n'a encore abrité personne, et les quelques visiteurs princiers qui ont fait une apparition se sont enfermés strictement dans l'incognito, afin d'éviter sans doute les fantômes de l'hôtel dentaire et les salamalecs de l'Elysée. — Le roi des Belges, qui n'aime pas l'ennui, s'en est écarté avec soin. L'archiduc Salvator, frère de l'empereur d'Autriche, les grands-ducs de Russie, la comtesse de Flandres, la reine de Portugal, ont passé inaperçus. Le prince Ferdinand de Bulgarie n'a pas daigné davantage accepter l'hospitalité singulière de la maison d'Evans. C'est à qui, dirait-on, n'ira pas s'y loger, comme si l'on y redoutait des apparitions, et le prince de Galles lui-même, si avide des distractions parisiennes, n'est pas encore venu en affronter les fantômes.

Quant aux grands chefs, aux empereurs, il ne paraît plus, hélas! en être question. *Lasciate ogni speranza...*

De sorte que cette Exposition, conçue pour être le fastueux triomphe d'un régime, menace de tourner contre ceux-mêmes qui l'ont organisée et de devenir une des principales causes de leur chute par les déceptions, les mécontentements et les ruines qu'elle laissera derrière elle...

E pur si muove! Et pourtant elle est belle, cette Exposition; elle est digne d'exciter l'orgueil national par les immenses ressources qu'elle dévoile, par l'extraordinaire effort de génie qu'elle a suscité dans toutes les branches du travail humain, par les merveilles de toutes sortes qu'elle étale à profusion et qui font la juste admiration du monde! — C'est encore là, malgré les fautes, les écarts et les lacunes, c'est encore là, et non à l'Elysée, au Luxembourg, au Palais-Bourbon, dans les ministères, qu'on retrouve la vraie France, celle qui crée, qui perfectionne et qui, par le goût, la science et l'art, garde le rayon dont nul autre peuple n'a pu la découronner.

A ce propos, je n'ai pu me défendre d'une impression de tris-

tesse profonde en parcourant la Centenale du Meuble où défilaient devant mes yeux songeurs tous les régimes de ce siècle, incarnés, pour ainsi dire, dans les meubles et les décorations auxquels reste attaché leur souvenir... On voit là une table de Marie-Antoinette, le bureau de Napoléon, l'armoire à bijoux de Joséphine, une commode de Marie-Louise, le berceau du roi de Rome, le fauteuil de Louis XVIII, le berceau du duc de Bordeaux, un guéridon de la duchesse de Berry, le secrétaire de Louis-Philippe, un écran de Marie-Amélie, une toilette de l'impératrice; — toutes ces reliques d'histoire, qui semblent voilées d'ombre, et quelques-unes de larmes, étonnées de se trouver amalgamées, comme au lendemain d'un grand naufrage, les unes venant des palais de Compiègne et de Fontainebleau, d'autres de riches collectionneurs ou de marchands juifs, d'autres nous arrivant même de l'étranger, prêtées par les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, encore en possession de quelques-unes de nos dépouilles...

Objets inanimés, avez-vous donc une âme?...

Comment ne pas rêver devant toutes ces choses, tous ces débris d'un passé où se confondent les régimes, les dynasties, les rois, les reines, la puissance, la grâce, tout ce qui a passionné des générations, provoqué l'amour, l'admiration, la fidélité, la colère, la haine, la pitié, pour qui l'on a versé son sang, brisé des carrières, sacrifié des avenirs, et qui, maintenant, ne rencontre plus que l'indifférence philosophique du passant, regardant d'un œil morne ces objets de musée...

Au lendemain même de cette visite à la Centenale du Meuble, j'assistais au dix-neuvième Congrès de la Société internationale d'Economie sociale, et j'y entendais le comte d'Haussonville retracer en termes éloquents la vie de Le Play. — « Etendu sur son lit de malade, les échos de la révolution de Juillet arrivent jusqu'à lui. Ses amis, ses anciens camarades d'école se pressent dans sa chambre. Ils sont encore dans la fièvre de la victoire. Leurs figures rayonnent de joie et d'espérance. La liberté est fondée! Le progrès, un instant arrêté par la réaction, va reprendre sa marche triomphante!... Mais lui, au lieu de prendre part à cette joie, s'inquiète et s'attriste. Ainsi l'ère des révolutions est rouverte. Cette chaîne de la tradition dont il avait compris la force est une seconde fois brisée. La France s'est de nouveau mise en révolte contre toutes les lois de son histoire... »

Et voilà comment le pays, de secousse en secousse et de chute en chute, en est arrivé à M. Millerand et aux exhibitions rétrospectives lui rappelant tout ce qu'il a méconnu et brisé pour son malheur...

Mais revenons au Champ-de-Mars et au Trocadéro, d'où la rêverie philosophique nous a un instant écartés.

Il faut compter certainement la chaleur parmi les causes actuelles de la diminution des recettes. Sous le ciel de feu, il y a des parties de l'Exposition qui demeurent presque désertes. Comment, en effet, braver le soleil sur le pont Alexandre, l'avenue Nicolas, ou les hauteurs du Trocadéro? Le pont-roulant lui-même, que ne protège aucun ombrage, a vu fuir sa clientèle durant le milieu du jour, et seuls les Annamites et les Sénégalais des pavillons coloniaux font bonne figure à cette atmosphère embrasée.

Aux Invalides, dans les palais de carton transformés en fournaises où l'esprit de prévoyance du commissariat central n'a pas songé à établir le moindre système de ventilation, les malheureux exposants du premier étage cuisent sous les verrières et sollicitent au moins des velums pour se défendre contre l'étouffement.

Croiriez-vous que l'eau même, l'eau potable, finit par manquer! De petits commerçants, prompts à exploiter cette disette, vendent : « *De l'Eau pure! A cinq centimes le verre!* »

Quant aux éventails, les femmes ne sont plus seules à leur demander un peu de brise rafraîchissante. Les hommes se sont mis à en jouer comme des Italiens ou des Espagnols, et si la chaleur tropicale n'est pas dissipée bientôt par quelque orage, nous verrons sans doute des visiteurs exaspérés se précipiter dans la Seine en vue d'utiliser au moins la brigade des plongeurs...

On a dit dans les journaux que, d'après les constatations de l'Observatoire de Montsouris, nous aurions atteint « les plus chaudes journées du siècle ». — M. de Parville nous renseignera à cet égard dans sa Chronique prochaine, mais ce qui a été bien irréfragablement et une fois de plus constaté, c'est que Paris, la ville de tous les luxes et de toutes les jouissances, a manqué d'eau, — non seulement d'eau potable, nécessaire à l'alimentation, mais même d'eau ordinaire, indispensable aux besoins de l'hygiène publique. — Chaque année, le même fait se produit; les mêmes cris de détresse s'élèvent, et, chaque année, la même routine se contente d'y répondre par des promesses constamment illusoires.

On assure qu'il faudrait dépenser 250 millions d'un coup pour assurer à la grande ville la quantité d'eau nécessaire à sa toilette et à sa santé. — Il y a longtemps que la dépense eût été couverte si l'on y avait appliqué seulement la moitié des gaspillages qui nous ruinent en engraissant les parvenus du régime.

*
* *

A propos d'eau, arrivons enfin au voyage de Cherbourg et aux prouesses maritimes de M. Loubet.

On s'est demandé pourquoi, à propos de quoi, ce voyage inattendu de Cherbourg? Il répondait, paraît-il, à une secrète espérance : celle de voir le tsar Nicolas II se décider, à la dernière heure, à venir, comme en 1896, débarquer dans notre grand port de la Manche et opérer ensuite, avec le Président, sa rentrée dans Paris. — Que dis-je avec *le* Président! C'est avec les *quatre* Présidents qu'avait été conçu le scénario : le président de la République, le président du Sénat, le président de la Chambre, le président du Conseil. Il avait paru qu'il ne fallait pas moins pour encadrer dignement l'empereur allié; c'était comme une tentation qui lui était offerte, et c'est dans ce but mystérieux que les deux escadres du Nord et de la Méditerranée, déployant en ligne la force majestueuse de quarante bâtiments de guerre, avaient été réunies sous le commandement de l'amiral même qui, le premier, avait conduit nos vaisseaux à Saint-Pétersbourg et reçu les gages d'une alliance à laquelle on se cramponne comme à tous les beaux rêves...

Mais tout est resté à l'état de rêve. Le tsar n'est pas sorti de l'énigme où il s'enveloppe, et les quatre présidents, accompagnés de 180 députés et sénateurs qui s'étaient accordé, aux frais de l'Etat, le plaisir d'une excursion rafraîchissante en mer, ont passé seuls la revue des escadres. — Oui, 180 de nos législateurs desœuvrés! C'est bien le cas de dire : Qu'allaient-ils faire dans cette galère?...

M. Lockroy, cet amiral de vaudeville qui ne peut se résigner à ne plus gouverner la marine, s'était même joint au cortège, mais ne le suivant qu'à distance, avec la mine un peu jaune et sardonique de l'homme qui n'occupe pas la place due à son mérite.

Quant à M. Loubet, spirituellement appelé « l'Inexécutif », il est resté le même, c'est-à-dire terne et nul, et se tirant des petits discours qu'il avait à prononcer par quelques axiomes à la Prudhomme qui feront la joie des mondes où l'on s'ennuie. — « Il y a une puissance supérieure à celle des armes; c'est la puissance de l'idée morale. » — « Il n'est pas de force durable qui ne soit fondée sur l'union des cœurs. » — Ou encore : « La République, éprise de liberté, de justice et de bonté... »

Voyez-vous « l'union des cœurs » entre ces frères ennemis qui se jalousent et s'exècrent à se dévorer! Voyez-vous la Justice qui accorde tout de suite aux uns ce qu'elle refuse cyniquement aux autres! Voyez-vous la Bonté dont Marianne fait sentir les douceurs à ceux qui lui déplaisent!

On a eu à Cherbourg un témoignage expressif de cette union des cœurs. — Un comité représentant les intérêts de la ville a offert un punch au ministre de la marine. Quelques membres voulaient faire inviter à ce punch M. Waldeck-Rousseau, mais la proposition a été rejetée à une énorme majorité. — Touchante union des cœurs!

En revanche, les populations ont chaleureusement crié : « Vive l'Armée! Vive la Marine! » ce qui, peut-être, n'a pas paru un témoignage particulier d'estime et de sympathie à l'adresse de nos gouvernants.

Que restera-t-il de ce voyage de Cherbourg? Tout juste ce qui est resté du voyage analogue accompli par Gambetta il y a vingt ans et dont on fit alors tant de tapage : une photographie! Et, ainsi que nous le raconte l'historiographe du *Figaro*, M. Chincholle : « Une photographie conservée dans un café. » — C'est bien là, en effet, le milieu naturel où devait être gardé, entre des bocks, le souvenir du tribun-dictateur!

Mais, émoi et coup de théâtre! Le même Chincholle nous apprend que cette relique vénérable du grand buveur de bière a été profanée pendant la nuit qui a précédé l'arrivée de M. Loubet, et que, le matin, dans la salle du café ainsi changée en sanctuaire, l'image est apparue éraflée, avec le verre brisé!... — Comment? Par qui? On ne sait... », écrit d'une plume troublée le Dangeau du voyage; et il ne semble pas éloigné de voir dans l'incident un funeste présage...

Pour le conjurer sans doute, M. Loubet a repris le cours des visites qu'il avait commencées à l'Exposition, et là encore il égrène quelques petits discours que ne désavouerait pas un commandant de pompiers. Au palais du vin de Champagne, voulant rassurer le président du syndicat au sujet des falsifications redoutées de ce vin célèbre, le Président lui dit, en dégustant une flûte mousseuse : « Non, vous n'avez rien à craindre : le champagne continuera de répandre dans le monde entier les qualités françaises dont son pétillement est l'emblème : « l'esprit et la gaieté ».

M. Loubet, du reste, n'en est-il pas lui-même le type accompli et le plus brillant exemple?

Il rencontre un égal succès à la chocolaterie Menier, ou plutôt au vaisseau le *Triomphant*, reproduction ingénieuse du navire qui, sous la conduite de l'amiral d'Estrées, apporta en France, au temps de Louis XIV, les premières amandes de cacao. Ce bâtiment est une des curiosités de l'Exposition, et le Président y fait une halte. Il monte à bord, comme à Cherbourg, et là M. Menier le prie d'accepter une tasse de crémeux chocolat fournie par une fontaine automatique. Le Président, redoutant sans doute le mélange du

produit avec le Champagne précédent, prend avec hésitation la tasse et... la passe au général Bailloud, qui la vide d'un trait. — Bel exemple de discipline!

Comment, au milieu de tout cela, ne pas accorder une petite pensée au pauvre Félix Faure, si oublié déjà, et qui eût été si heureux de jouer en ces fêtes mirifiques le rôle qu'il avait tant rêvé! Si, du haut du ciel, que je souhaite sa demeure dernière, il voit tout ce qui se passe, il ne doit certes pas être content! C'était bien à lui, homme essentiellement décoratif, que revenait le privilège de présider des banquets somptueux, de parader dans les galeries et les palais de l'Exposition, de recevoir les souverains, de couvrir de plaques et de cordons l'habit glorieux du tanneur! — tandis qu'au lieu de tous ces honneurs il n'obtient, compensation maigre et vulgaire, qu'une petite plaque de marbre noir posée sur la modeste maison du faubourg Saint-Denis où il est né...

Pauvre Faure, il méritait mieux, et la destinée aurait vraiment pu justifier davantage le prénom de Félix dont il avait fait une étoile!

Si quelque chose pouvait consoler sa disgrâce, ce serait, du moins, de voir son successeur chansonné et conspué comme ne l'a jamais été aucun autre Président. — A l'Exposition même, où la MAISON DU RIRE fait défiler chaque soir les *Pantins du Siècle*, il n'est pas ménagé, et l'on peut entendre le Bobêche de la parade dire avec gouaillerie : « Nous recevons ici tout le monde; seriez-vous de Montélimar qu'on vous laisserait *quand même* entrer!... »

L'*Aurore*, une feuille amie pourtant, l'appelle avec mépris « le pitoyable Loubet »; — un journaliste populaire, qu'on n'ose poursuivre, le met au pilori dans une brochure intitulée : *Loubet-la-Honte*; — au Palais de Justice, on condamne chaque jour des passants coupables d'avoir crié : « *A bas Loubet!* » et le Conseil général de la Seine décide que son bureau ne fera pas de visite à l'Elysée!

Est-ce assez complet? Et tout cela prouve-t-il assez péremptoirement la fameuse « union des cœurs »?

On peut, du reste, remarquer la progression constamment descendante de nos Présidents.

Le premier est une intelligence supérieure, homme d'Etat illustre, orateur plein de ressources et d'habileté, M. Thiers. — Baissez d'un cran : vous avez Mac-Mahon, de valeur politique médiocre, mais un maréchal de France, couronné de gloire et entouré de la plus haute estime. — Baissez d'un cran : vous passez à Grévy, d'une situation sociale très secondaire, mais ayant trôné, comme bâtonnier, au barreau de Paris, occupé la vice-présidence de l'Assemblée nationale de 1848 et le fauteuil présidentiel de l'Assemblée nationale de 1871. C'était encore quelque chose. — Baissez d'un

cran : vous arrivez à Carnot, honnête homme, uniquement élu à cause de son honnêteté, mais sans aucune valeur personnelle, n'ayant que son nom, et qui avait besoin d'être assassiné pour recevoir l'hommage d'un piédestal. — De Casimir-Périer, simple fantôme, rien à dire :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Baissez encore d'un cran : vous tombez à Félix Faure, surnommé le Bel, qu'aucun éclat, qu'aucun service ne prédestinaient à ce rôle, et qui passait brusquement du trafic des cuirs au gouvernement de l'Etat en donnant à la risée publique le spectacle un peu humiliant de la folie des grandeurs. — Baissez toujours d'un cran, si toutefois il en reste, et vous dégringolez jusqu'à M. Loubet, au-dessous de qui je ne sais pas ce qu'on peut imaginer...

C'est bien le cas de rappeler le vieux quatrain :

Après *Agésilas*,
Hélas !
Mais après *Attila*,
Holà !

Et notez que, sur ces *sept* Présidents, dont la cascade est si rapide et si marquée, *un* — (j'allais presque dire *deux*) — a été assassiné, et *quatre* ont dû déposer leur démission bien avant l'expiration de leurs pouvoirs...

Intelligite et erudimini, comme s'écrient les prédicateurs !

Je ne puis résister à la tentation de reproduire ici un joli croquis de M. Loubet, tracé par un peintre dont on ne saurait contester le talent et dont la touche, quoi qu'il peigne ou crayonne, est toujours celle d'un maître : c'est une page peu connue du duc de Broglie, et elle trouve trop bien ici sa place pour que le lecteur n'ait pas plaisir à la rencontrer :

« Je mets en fait que, dans les dernières élections présidentielles, personne ne s'attendait le matin à ce qu'on nous a annoncé le soir, et la surprise, en l'apprenant, a été chaque fois, ce semble, moins agréable. Pour justifier le choix de M. Carnot, on pouvait invoquer le souvenir de son père. On avait, au moins, vu passer M. Félix Faure, dont le port avantageux, bien que d'une élégance douteuse, avait pu, de loin, frapper les regards. Mais M. Loubet! Je voudrais qu'on me dise quel était le nombre, en France, de gens qui connaissaient, je ne dis pas ses talents ou ses services, mais même son existence. Il avait été ministre d'abord, mais les ministres changent si souvent que ce n'est plus une distinction, et peut-être aurait-il mieux valu qu'il ne l'eût jamais été, ou que, du moins, on ne s'en souvînt plus. Son administration avait été mêlée

au plus fâcheux incident de ces dernières années, et comme c'était tout ce qu'on savait de lui, il n'est pas étonnant que le mot qui rappelait cet incident soit aussi le seul qui ait été entendu sur son passage quand il fit son entrée dans la bonne ville de Paris. »

Je disais tout à l'heure : « Pauvre Félix Faure! » — Disons maintenant : « Pauvre Loubet! » — et attendons qu'il soit sorti du Palais des Illusions...

*
* *

Bien entendu, nous n'avons rien à mentionner des Théâtres. Ils ont été changés en étuves par la température actuelle, et c'est dans leurs salles, bien plutôt que dans les galeries du Champ de Mars, que les inventeurs de couveuses artificielles devraient exposer leurs produits pour attester lenr efficacité sous l'œil même des assistants.

Seule, la Comédie-Française a eu l'esprit, le jour même où nos députés quittaient les planches du Palais-Bourbon, de reprendre la pièce des *Cabotins*, de Pailleron, d'une actualité plus vive que jamais. — Mais, à défaut de théâtre, nous avons les Congrès, et en tel nombre que plusieurs pages de cette Chronique ne suffiraient pas à en donner la simple nomenclature. Toutes les branches du savoir humain, tout ce qui touche à la vie matérielle et morale des peuples, tous les domaines, tous les intérêts y sont représentés et débattus par des délégués de toutes les nations.

Nous avons consacré un article à l'un de ces congrès les plus importants, celui des Valeurs mobilières. Cinquante autres seraient également dignes d'une étude particulière : le Crédit populaire, l'Enseignement, l'Economie sociale, le Patronage des libérés, l'Epargne, la Propriété artistique et littéraire, les Habitations à bon marché, les Mines, la Législation, le Travail, la Colonisation; mais il y faudrait des volumes, et nous n'avons que quelques pages. — La Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, l'Homœopathie réclameraient. La Boulangerie, l'Epicerie, les Vins et Spiritueux invoqueraient leurs titres. Et les Femmes, avec la revendication de leurs droits et l'exposé des institutions de leur sexe, quelles doléances attendrissantes elles nous feraient entendre!

Force est de se limiter, pour cette fois du moins, en écartant même le Congrès de la Participation aux bénéfices, qui doit être particulièrement cher aux socialistes, collectivistes et autres grabugistes, avides d'empocher des profits en échange du moins de travail possible, et qui me font penser à un vieil opéra-comique d'Auber, *la Part du diable*, où le génie du mal réclame sans cesse sa part dans toutes les actions humaines.

J'écarte aussi la Mécanique, l'Automobilisme, l'Aérostation, qui

nous entraîneraient trop loin ou trop haut sur terre et dans l'espace, pour me borner à quelques Congrès d'un objet plus pacifique et plus fécond.

Celui de la Sylviculture, par exemple, qui a jeté le cri d'alarme sur la désastreuse disparition de nos bois. La forêt se meurt, et l'on va jusqu'à prédire que, dans cinquante ans, nous n'aurons plus d'arbres! C'est peut-être un peu exagéré, mais on en a tant abattu en ces derniers temps que nous sommes réduits à demander à présent du bois à la Suède, à la Norvège, à la Finlande, au Canada, pour plus de 150 millions par an! — Aussi le Congrès a-t-il émis le vœu de voir instituer une « *Fête de l'Arbre* », comme aux Etats-Unis, où elle occupe — utilement — la place que tient bêtement chez nous le 14 juillet.

Ce n'est pas sortir du sujet que de mentionner le Congrès d'Ornithologie, où de nombreux savants ont plaidé l'aimable cause « des hôtes de nos bois ». Les noms de Chateaubriand, de Michelet, de Bossuet même, ont été prononcés pour leur défense; les hirondelles en particulier ont donné lieu à de jolies passes oratoires, et, finalement, les congressistes, effrayés des massacres qui se perpétuent chaque jour dans le monde des oiseaux et qui ne tarderaient pas à changer les plaines célestes en solitudes silencieuses, les congressistes, en une délibération touchante, ont adjuré les femmes de renoncer, pour leurs chapeaux, pour leurs tours de cou, pour les accessoires de leur toilette, aux plumages d'or, d'azur, de pourpre, de feu qui les séduisent, et de chercher d'autres parures qui ne dépeuplent pas nos cieux et nos bocages. — Le vœu sera-t-il entendu, et la coquetterie féminine désarmera-t-elle devant la supplication des ornithologues? — Avouez que vous en doutez un peu...

La Terre, la bonne nourricière de qui nous relevons tous, a trouvé surtout son interprète dans la Société des Agriculteurs de France, la plus puissante de nos associations agricoles, qui compte plus de douze mille membres et sous le patronage de laquelle se meuvent et prospèrent plus de 900 Syndicats et Unions régionales dont l'ensemble représente, par centaines de mille, les cultivateurs disséminés sur toute la surface du sol. Pendant huit jours, la Société a mûrement débattu tous les problèmes qui se rattachent à la grande industrie de la terre, et elle s'est prolongée, pour ainsi dire, durant une autre semaine, en patronant le Congrès international des Syndicats agricoles auquel s'étaient rendus deux cents délégués étrangers. — Ces réunions, présidées par M. le marquis de Vogüé, l'ancien ambassadeur, ont été des plus imposantes, et en en faisant ressortir, dans un très éloquent discours, le caractère vraiment démocratique, l'éminent orateur a particulièrement insisté sur le côté

moral et social de ces institutions qui substituent à la formule scientifique un peu âpre : « la lutte pour la vie », la devise plus fraternelle de la mutualité : « l'union pour la vie ». Il les a montrées comme un puissant instrument de rapprochement entre les hommes, plus nécessaire que jamais dans les temps de discorde où nous vivons, et il a trouvé les paroles les plus élevées pour définir le but et l'œuvre pacificatrice de la Société.

« Si l'idée de patrie est menacée, a-t-il dit dans un chaleureux élan, c'est par les doctrines que nous combattons en commun : elle a les mêmes ennemis que l'Agriculture; elle n'a pas de meilleur soutien que l'agriculteur. Pour l'agriculteur, la patrie se confond avec la terre qu'il féconde par son travail, avec le champ qui nourrit sa famille; il y est attaché par tous les liens qui l'unissent à la terre, par toutes les racines qui le fixent au sol.

« Ce sentiment est de tous les pays; nous l'honorons chez les autres, comme ils l'honorent chez nous; il ne saurait être diminué par les rapprochements opérés sous l'égide de la science et de la défense des intérêts communs...

« ... Nous tendons une main fraternelle aux agriculteurs venus de toutes parts à nos fêtes internationales; nous saluons en eux des hommes attachés au sol, fidèles aux saines traditions de la vie rurale, acquis au progrès réfléchi; nous les convions avec nous à la défense des principes menacés, à la recherche des améliorations nécessaires; mais, comme eux, nous restons fermement attachés à nos propres traditions, nous restons unis sur le large terrain des intérêts agricoles, continuant à y appeler toutes les bonnes volontés, à y susciter les initiatives fécondes, à y provoquer les rapprochements sincères, à y développer les idées de solidarité, de dévouement mutuel, nous serrant autour de la charrue, comme, au jour de l'épreuve, on se serre autour du drapeau. »

Est-il besoin d'ajouter que ces belles et vibrantes paroles ont été couvertes d'applaudissements enthousiastes, comme, à la fin du banquet, le toast heureux et cordial aux femmes des cultivateurs, à ces compagnes dévouées du labeur, à ces ouvrières modestes du succès, à ces mères vaillantes dont les fils, en attendant de féconder le sol à leur tour, vont au loin soutenir l'honneur du drapeau et le prestige de la nation!

Il fallait voir, à ce moment, les trois cents convives de l'Hôtel Continental debout, transportés, et acclamant sans fin les paroles si pleines d'âme du président!

Après le travail, l'assistance et la charité. — C'est le but de l'Office central des Œuvres de Bienfaisance, et c'est encore sous la

présidence du marquis de Vogüé, infatigable d'action et de dévouement, que cette grande institution tenait ses assises. Ce n'est pas la première fois que nous en parlons; depuis dix ans, elle fonctionne et s'accroît sans cesse pour le soulagement des pauvres; mais comment se lasser d'honorer ses précieux services?

Son trop modeste fondateur, M. Léon Lefébure, ancien député d'Alsace et de Paris, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, et à qui la vie publique offrait les plus brillantes perspectives, a déposé, jeune encore, toute ambition humaine pour se vouer aux œuvres de charité; et après une longue pratique de ces œuvres et de mûres réflexions sur leur organisme, il a fondé l'Office central sur une idée aussi simple que juste.

Rapprocher les bienfaiteurs et les indigents qui se cherchent sans se connaître, indiquer aux uns et aux autres les œuvres auxquelles ils ont besoin de recourir, servir de lien entre toutes ces œuvres et d'intermédiaire entre elles et le public, ouvrir aux donateurs un compte-courant de charité par le moyen duquel le secours peut suivre l'enquête, pratiquer dans la plus large mesure l'assistance par le travail, faciliter tous les efforts de l'initiative privée dans l'ordre de la bienfaisance, pour les rendre plus efficaces, et centupler ainsi les forces de la charité : tel a été le but de l'Office central et, dans un très attachant rapport, son éminent créateur a présenté le tableau des résultats obtenus depuis dix ans.

Jusqu'au 1er janvier de cette année, il est venu en aide, sous des formes diverses, à 175,643 malheureux, dont 4,825 orphelins, en répartissant 2 millions 59 mille 971 francs entre des pauvres de tout culte et de toute catégorie. Etait-il possible de mieux justifier la belle devise de l'œuvre : *Vinculum pacis*, — le Lien de la paix?

Mais, ne s'arrêtant pas à ces succès, si larges et consolants qu'ils fussent, M. Lefébure a voulu étendre encore son œuvre en la généralisant en France et même à l'étranger. Déjà de nombreuses villes, appréciant les services de l'institution, s'en sont assuré le bienfait. Elle fonctionne à Marseille, Bordeaux, Lille, Pau, Lyon, Clermont-Ferrand, Roubaix, Tourcoing, Nancy. — Londres, New-York, Genève, l'ont fondée à leur tour; elle aura bientôt des foyers dans tous les pays chrétiens, en montrant ainsi aux détracteurs de l'idée religieuse que la foi sait répondre aux attaques multipliées et furieuses dont elle est l'objet par un redoublement d'efforts, de sacrifice et de généreux dévouement.

« Disputons-nous le zèle, ne nous disputons pas la gloire », a dit M. Lefébure en terminant son admirable rapport. — Noble sentiment et belle parole; mais le zèle a beau rester modeste : l'honneur lui vient malgré tout.

CHRONIQUE POLITIQUE

22 juillet 1900.

Si notre gouvernement n'était encore pire que notre Parlement, nous féliciterions le Parlement de s'être fait justice en disparaissant. A-t-il eu conscience de son inutilité ou de son indignité? Et en ces temps d'Exposition universelle, a-t-il pensé que ce qu'il avait de mieux à faire pour le pays, c'était de se cacher, comme on cache une vieille honte? Toujours est-il qu'il s'est effacé : il s'est fait un peu de bruit au départ, un bruit de plongeon; et pendant quatre mois, on n'entendra plus rien sous la vase.

Et cependant le spectacle est nouveau, étrange et douloureux. Jusqu'à présent toutes les Assemblées, les républicaines comme les autres, avaient au moins l'air de se prendre au sérieux quand elles disaient qu'elles représentaient la nation; elles mettaient une sorte de point d'honneur à se donner cette apparence. Sous la première République, la Convention avait la manie de se déclarer en permanence. Sous la deuxième République, la Législative allait peu en vacances; et elle tenait, pendant ses intérim, à faire fonctionner une commission de permanence où les membres les plus qualifiés de tous les partis ne dédaignaient pas d'entrer. Rien de pareil aujourd'hui; comme pour bien avertir qu'il ne représente pas le pays, — ce qui est vrai, — le Parlement s'en désintéresse. En vain le prince d'Arenberg a fait observer à ses collègues qu'il se passait en Chine une crise d'une portée incalculable, et dont les conséquences, déjà si lourdes pour notre budget voisin de la banqueroute, pourraient venir nous saisir et nous étreindre sur notre continent chargé de semences et d'engins de guerre; qu'ils devraient, avant de partir, attendre quelques jours, au moins le temps de savoir si nos malheureux compatriotes de Pékin, notre ministre, nos ingénieurs, nos missionnaires, nos Sœurs de Charité existaient encore; que, bien loin de se séparer, le moment serait de se réunir. Tout fut inutile; Chambre basse et Chambre haute qui est plus basse que l'autre, tout cela s'est évanoui.

Le Parlement alléguerait-il, pour sa décharge, qu'il avait été

rassuré sur les affaires de Chine par l'aplomb avec lequel le gouvernement lui avait annoncé qu'il nommait commandeur de la Légion d'honneur notre ministre à Pékin, M. Pichon? Pourquoi, en effet, cette décoration? Les détails des événements et de la conduite de chacun n'étaient pas connus. Nos gouvernants se seraient-ils livrés à cette plaisanterie macabre de décorer M. Pichon pour leur avoir donné des avertissements qu'ils n'avaient pas suivis, et pour avoir signalé en vain la catastrophe où il pouvait succomber? Maintenant que la vérité est connue, et que l'état de guerre existe avec la Chine, l'obligation constitutionnelle du gouvernement est de rappeler le Parlement.

Des voix courageuses, en petit nombre, ont essayé, avant la clôture de la session, de poser quelques questions, d'imprimer quelques flétrissures, de démasquer l'horrible trame qui s'étend de plus en plus sur la liberté et l'égalité des citoyens, sur l'indépendance et l'intégrité de la justice, sur les conditions nécessaires et vitales de notre défense nationale. Au Sénat, M. le comte de Blois a été très heureusement et noblement inspiré en vengeant nos officiers que l'on frappe sur des rapports d'espionnage. Au Palais-Bourbon, si des délicats reprochent à M. Lasies de ne pas avoir dans son langage autant de correction qu'il a d'intrépidité dans ses actes, ils ne doivent pas oublier qu'il faut toujours proportionner l'expression à son objet, et qu'il est des hommes et des choses auxquels ne conviendraient ni le burin de Tacite, ni le fouet de Juvenal, et qu'on ne peut toucher qu'avec des pincettes ou avec des triques. Il est toujours fâcheux, comme nous ne cesserons de le regretter, que, se joignant à M. Méline, à M. Krantz à M. Aynard, à quelques autres, des orateurs ne se lèvent pas en plus grand nombre des bancs de la minorité pour donner aux indignations de l'opinion publique un écho sonore qui rendrait cette opinion encore plus vibrante et puissante. Quelles belles occasions ces muets perdent de se faire un nom! Quelles chances de gloire manquées! Ils laissent de simples particuliers, sans tribune officielle, sans mandats législatifs, passer par-dessus la tête du Parlement, se faire les vrais chefs de l'opinion, et accomplir des œuvres mémorables; tel cet illustre M. Jules Lemaître, hier encore un brillant dilettante, aujourd'hui le tribun du droit et du devoir, plus éloquent que jamais, et qui porte dans son âme l'âme de la patrie.

Ce que nous disons de M. Jules Lemaître, nous ne saurions le dire, il faut l'avouer, de M. Déroulède qui, malgré la sympathie due à sa nature généreuse et dévouée jusqu'au sacrifice, finit par devenir un peu encombrant. Sa récente intervention dans l'élection de Niort a été outrecuidante et maladroite. Qu'au moment où

l'insurrection de politiciens de tout pays et de toute paye contre notre armée produit dans la nation un accord des partis les plus divers sous le nom de nationalisme, il soit dangereux de soulever en pure perte des questions sans application immédiate et qui diviseraient, nous ne le contestons pas. Mais est-ce une raison pour proscrire des opinions dont l'appoint est nécessaire à la formation d'une grande majorité nationale contre ce qui est? Les théories plébiscitaires de M. Déroulède, que M. Dausset a si finiment écartées ne sont elles-mêmes que des dissolvants parmi les patriotes. Que M. Déroulède nous en croie; il a un beau rôle à jouer. Il est Tyrtée, il n'est pas Minos. Il est le tambour d'Arcole; et sa gloire sera grande si, dans le triomphe de la France arrachée enfin à ses vampires, on peut dire de lui :

Comme il sonna la charge, il sonna la victoire.

Si M. Déroulède n'était pas convaincu, nous l'inviterions à méditer les éloquentes paroles qu'adressait ces jours-ci aux jeunes gens d'Arcueil, non pas un représentant de ces anciens partis où il figura, et où son oncle Emile Augier figura encore plus, mais l'évêque américain que le Président de la République des Etats-Unis prenait pour messager auprès de la France républicaine : « Je veux, disait Mgr Ireland, que, dans quelque partie du monde que ce soit, le son de la langue française rappelle ce qu'il y a de plus beau, de plus héroïque et de plus religieux dans le monde; et par conséquent, au nom de l'humanité, je dis, j'ose dire : Unissez-vous sur le terrain de la patrie. Des nations vous guettent, se frottent les mains quand vous vous disputez; ces nations disent : Laissez faire les Français, ils se consument dans leurs divisions. »

Un groupe de patriotes auquel des souscriptions recueillies dans toutes les classes se sont empressées de répondre, a eu l'idée de faire afficher dans toute la France, à côté des discours ministériels, la lettre de démission du général Jamont comme généralissime. L'idée était aussi utile que juste; n'importait-il pas de mettre par tous les moyens possibles, sous les yeux de la nation dont l'existence est en jeu, le document formidablement accusateur, d'une indignation si calme et d'une démonstration si expressive, par lequel le plus compétent des juges dénonce la trahison en haut lieu, et rejette une fonction qu'on le met systématiquement dans l'impossibilité de remplir pour le plus grand bien du pays? S'il est une chance de salut, une chance d'arrêter le mal, elle est uniquement dans un soulèvement de l'opinion publique. Le général Jamont a eu l'attitude la plus correcte; il a déchargé

sa conscience en écrivant sa lettre digne et fière. Il a été aussi étranger à l'affichage qu'il l'avait été à la publication, puisque c'est le ministre de la guerre lui-même qui a eu la naïveté et l'imprudence de divulguer, en le lisant aux députés, le document qui le condamnait lui-même. Le général Jamont avait-il besoin d'ajouter qu'il désapprouvait l'affichage? Non. Il aurait dû alors commencer par porter son blâme sur la publication elle-même, sur la lecture en séance des Chambres; et en tout cas, le caractère confidentiel qu'il réclame pour sa lettre n'en fait qu'accroître l'extraordinaire gravité en prouvant que loin d'avoir été, comme le prétendait la presse vénale, un calcul d'homme de parti, elle était le cri désespéré de l'honneur d'un soldat. C'est, en effet, l'honneur qui parlait par sa bouche, comme il parlait autrefois avec Turenne sacrifiant la faveur du tout-puissant Louvois à son soin jaloux de combattre et de vaincre comme il l'entendait; ou bien avec Catinat se faisant relever d'un commandement qu'il ne voulait pas exercer dans des conditions repoussées par sa prévoyance; ou bien encore avec le maréchal Bugeaud qui, pressé plusieurs fois de prendre la direction de la guerre d'Afrique, ne consentit à accepter et même à obéir qu'après avoir mis le marché à la main au roi et aux ministres qui, d'ailleurs, ratifièrent ses exigences et lui accordèrent les 100,000 hommes dont il avait impérativement fixé le chiffre.

Remarquez que, sous ces monarchies de dates diverses, la conduite de ces hommes de guerre fut jugée loyale, et que, s'ils ne l'avaient pas tenue par une vile complaisance, ils seraient dégradés devant la postérité. Il faut nos temps abaissés pour que le bon citoyen qui, même au prix d'un gros traitement et de beaucoup de panaches, ne veut pas d'une place où il sent qu'il servirait mal son pays, soit couvert d'outrages; il est vrai qu'avec des scrupules de ce genre, M. de Lanessan ne serait pas ministre de la marine, ni ses collègues ministres de ceci ou de cela!

Lorsqu'il n'y a pas vingt ans, un ministère, dont M. Waldeck-Rousseau faisait déjà partie, contrecarrait les plans décisifs de l'amiral Courbet, lui défendait de frapper la Chine aux endroits dont elle saignerait encore, et le poussait stupidement, malgré ses remontrances, contre l'île empestée de Formose, se rappelle-t-on les cris de douleur du glorieux marin qui en mourut, et ses apostrophes implacables contre les gouvernants du temps? Est-ce que nous allons revoir ces criminelles intrusions de l'incapacité et de la niaiserie?

La prétention du général Jamont était si légitime que, d'après des bruits qui semblent exacts, son successeur, dans ses hautes

fonctions de généralissime, l'a déjà soulevée à propos de disgrâces ou de faveurs également arbitraires. Il la soulèvera d'autant plus que le nouveau ministre de la guerre, en faisant des nominations de généraux et d'officiers supérieurs, comme il vient de le faire, en dehors du tableau d'avancement, enlève au généralissime, qui doit répondre de ses collaborateurs, jusqu'à cette dernière garantie que le choix préalable des hautes Commissions de l'armée lui donnait autrefois contre les caprices d'un ministre de passage, trop souvent pantin et jouet aux mains des politiciens.

Certes, notre armée est belle; elle rayonnait dans tous les cœurs sous le soleil torride du 14 juillet, tandis que l'enthousiasme populaire la berçait de ses acclamations. La veille, le gouvernement qui laisse languir en exil M. Buffet et ses compagnons d'épreuves, avait mis en liberté les pillards et les incendiaires de l'église Saint-Joseph; on sait que ceux de l'église d'Aubervilliers n'ont pas plus été poursuivis que recherchés. Toute cette valetaille, devenue la légion d'honneur officielle, criait : A bas la calotte! Vive Loubet! insultait et blessait les passants, hurlait et grognait contre le drapeau entouré de ses braves. Répondant à l'appel de son conseil municipal, la population parisienne a dédaigné les provocations, elle a fêté de son mieux l'armée qui, dans nos déchéances croissantes, reste bien, plus que jamais, l'espoir suprême et la suprême pensée. Bien des cœurs songeaient au vaillant et brillant soldat, au général de Pellieux qui, à cette même revue, il y a deux ans, passait dans un éclair de triomphe, et qu'après l'avoir disgracié, on a envoyé mourir à l'autre bout de la France. Considérez que, par une sorte de basse flatterie aux maîtres de l'Alsace, le gouvernement actuel choisit de préférence pour victimes des enfants de l'Alsace : Zurlinden, Pellieux, Fritsch.

Il faut bien que nous nous décidions à parler de la Chine, des horreurs qui s'y passent. Déjà, dans les derniers jours de la session, M. Piou, suivant l'exemple de M. Cochin, avait appelé les explications du gouvernement sur cette question. Il l'avait fait avec cette parole compétente, puissante et insinuante qu'on regrette d'entendre si peu dans les débats de la politique intérieure où elle pourrait rendre tant de services, déjouer tant d'artifices, mettre à nu tant d'illégalités, de brigandages, de crimes.

Quelle clôture pour la dernière année du dix-neuvième siècle! Et quelle menace terrible pour le siècle prochain! Tandis que Paris est en fête, et que tous les soirs la Seine se colore de reflets roses, songe-t-on à la mer de sang, — à la mer rouge, — qui, là-bas, s'est ouverte, et aux atrocités accumulées derrière ces murailles légendaires, si épaisses et si sourdes qu'elles ne laissent même

pas entendre le soupir de la victime, ou la prière du martyr? Pour peindre les scènes de Pékin, une dépêche disait : « C'est l'enfer! » Et une autre : « C'est la Commune! » Rien ne paraissait pire que ces deux choses à l'imagination humaine. A l'Occident chrétien qui fait son exposition des œuvres de la civilisation, l'Orient idolâtre oppose son exposition des produits de la barbarie.

On nous faisait de beaux récits de la Chine athée; M. Renan la citait comme un mémorable exemple que les sociétés peuvent vivre sans l'idée de Dieu. Eh bien, la démonstration est faite; chez le plus vieux des peuples où le progrès n'a pas fait un pas, et où son mirage est même inconnu, l'homme est tel que le péché originel l'a fait, il est tel qu'il est partout où le Christ ne l'a pas renouvelé. Ce que des sots appellent la loi naturelle et la morale laïque, s'épanouit dans sa vérité, par la séquestration ou l'égorgement des ambassadeurs que protège la foi jurée de toutes les nations; par la barbarie, qui ne se contente pas de faire mourir, qui veut encore, avant de faire mourir, torturer avec des raffinements inouïs et qui, la mort enfin venue, s'acharne sur les cadavres, les dépèce, les mutile; par les effroyables monstruosités qui s'exercent sur les enfants, les vierges, les femmes. Oui, c'est l'homme athée! Ou plutôt, c'est Satan!

On nous racontait encore que les persécutions de l'Empire romain, avec leur cortège de supplices, n'étaient que des légendes du moyen âge. Eh bien, là encore, nous avons la récidive avec les mêmes caractères de haine exceptionnelle et furieuse contre le Christ; il y a une sorte de rage qui ne sait qu'inventer et qui, dans sa démence, veut frapper plus loin et plus haut que l'homme. Ce qui n'a pas changé davantage, ce qui n'avait pas changé non plus pendant la Terreur où s'est produit le même rût d'humanité bestiale, — c'est la sublime beauté de la grandeur chrétienne. Pauvres Sœurs de Saint-Vincent de Paul, pauvres apôtres des Missions étrangères, pauvres Lazaristes, pauvres Maristes, et vous tous qui, avec eux, avez mêlé votre sang au sang de l'Agneau sans tache, vous avez montré que, si la race des Blandine, des Pierre, des Paul, des Denis, meurt toujours, elle est, encore plus, immortelle!

Si nos gouvernants avaient une âme, est-ce que, de ce sang versé, de cet émouvant holocauste, ils n'entendraient pas monter une immense clameur d'union et de paix? Savez-vous à quoi ils pensent? A faire en ce moment une campagne, qui est déjà en cours d'exécution, pour qu'il soit défendu sous les peines les plus sévères, dans toutes les écoles publiques, de faire faire la prière aux enfants.

La situation de la Chine exige de la France comme de l'Europe

entière un examen de conscience, et aussi la politique la mieux concertée pour que vengeance soit faite, et pour que l'Orient soit pacifié sans que l'Occident soit déchiré.

D'un côté, c'est l'Europe elle-même qui a pris à tâche de relever les Chinois de leur faiblesse, de les munir de nos instruments de destruction les plus perfectionnés, de les mettre à même de lui faire payer cher ses victoires et peut-être de lui infliger des désastres. Les Chinois ont le nombre, ils ont l'endurance, ils vivent et se contentent de peu, ils ont le fond où se recrutent et s'alimentent les armées; il ne leur manquait que des armes, l'art de s'en servir, le goût d'en posséder. Nous nous sommes chargés de les dresser nous-mêmes contre nous. Nous en étions toujours à cette parole imbécile : « La Chine est une quantité négligeable. » Sous la Restauration, Chateaubriand et même Benjamin Constant signalaient la légèreté coupable avec laquelle les gouvernements européens s'amusaient à transformer en légions exercées les hordes musulmanes : « C'est une faute énorme, écrivait Chateaubriand, c'est presque un crime d'avoir initié les Turcs dans la science de notre tactique; il faut baptiser les soldats qu'on discipline, à moins qu'on ne veuille élever à dessein des destructeurs de la société. » Si c'était vrai de la Turquie en décadence, qui restait sous la portée de notre canon, combien la vérité est plus flagrante encore pour l'innombrable fourmilière chinoise, si difficile à traquer dans ses tanières?

D'un autre côté, il est certain que, tandis que l'Europe armait la Chine, elle ne se gênait pas pour la blesser et l'irriter. Les fanfaronnades de l'empereur d'Allemagne ont retenti dans ses profondeurs comme une menace de conquête. Le voyage de son frère a paru l'acte d'un maréchal des logis qui vient reconnaître les lieux. Que l'Allemagne jugeât que, comparativement à la Russie qui avait retiré d'énormes avantages, elle avait été médiocrement payée de l'appui qu'elle avait prêté à la Chine contre le Japon, nous ne disons pas non; mais la revanche qu'elle prit en 1897 en occupant brusquement, — sans motif sérieux puisque le meurtre de ses missionnaires était le fait, non des fonctionnaires, mais des rebelles chinois, — le territoire de Kiao-Tchéou que le berceau de Confucius environnait d'une sorte de culte sacro-saint, le démembrement infligé en pleine paix à l'une des dix-sept provinces de l'empire, le précédent offert, sous forme de compensation, à la Russie et à l'Angleterre qui confisquèrent, l'une Port-Arthur, et l'autre Ouy-Hay-Ouy, tout cet éclat amena un grondement de colère sans fin. Dans un rapport sur *la situation politique et religieuse en Chine et ses causes*, le grand serviteur que la France

avait en ces pays, Mgr Favier écrivait ces lignes prophétiques : « Personne ne peut prévoir la fin de ces troubles sortis de Kiao-Tchéou, comme tous les maux sont sortis jadis de la boîte de Pandore. »

La cynique exploitation de la Chine par l'Angleterre a mis le comble au mal; peu à peu, elle a fait que tout ce qui était européen par tendances et sympathies a paru traître, et que le vieux parti de l'isolement farouche, dont le prince Tuan est le chef, s'est montré et imposé comme le parti national. L'ouverture de la Chine à l'Europe ne pouvait être, comme les Jésuites l'avaient merveilleusement réalisé aux dix-septième et dix-huitième siècles, qu'une œuvre de patience, de confiance, de lente et douce assimilation. Il y avait notamment des ménagements infinis à garder pour tenter une révolution économique dans ce pays de l'habitude où, par exemple, les chemins de fer sont d'autant plus difficiles à établir, que le droit d'expropriation n'existe pas; que les négociations engagées pour des transactions à l'amiable se heurtent à des territoires que la présence des tombeaux rend inviolables ; et que de plus, l'apparition des voies ferrées mettait en émoi une population innombrable qui habite, fait son commerce et son industrie, gagne sa vie sur l'eau. Ne se donnant même pas la peine de faire croire à la Chine qu'elle venait l'aider à développer ses richesses, l'Angleterre a tout fait pour lui persuader qu'elle venait les lui prendre. Son partage des zones d'influence a été représenté aux Chinois comme le partage de leur pays entre les larrons d'Europe.

Il n'est pas jusqu'aux contestations de l'Allemagne et de l'Angleterre contre le protectorat religieux de la France qui n'aient tourné contre l'Europe. Ce protectorat était de temps immémorial, accepté de la Chine comme une tradition qui était vénérable par le sceau des siècles, et aimable par les bienfaits sans nom que le dévouement de nos prêtres et de nos Sœurs répandait sur les misères humaines. Il représentait une puissance toute morale, d'autant plus, hélas! que, en dehors de ses Lyonnais et de quelques rares négociants, notre patrie est distancée, de plus en plus, par ses concurrents du commerce et de l'industrie. Si le Chinois est athée, il est aussi indifférent; et son indifférence ne se transforme en haine que sous le fouet de l'intérêt. Les attaques de l'Allemagne et de l'Angleterre contre le protectorat religieux de la France, leurs menées pour le lui enlever et en garder des lambeaux, n'ont montré dans tout ce beau zèle pieux qu'une façon nouvelle d'accaparer la Chine. Une infernale conspiration s'est bientôt nouéepour allumer et attiser dans le Céleste Empire les passions dont l'explosion nous épouvante.

L'Europe a méprisé tous les avertissements que lui donnaient

ceux qui sont ses victimes et dont le sang lui rejaillit au visage. Elle les vengera. Elle fera bien. Mais après? La France a la double mission, le double devoir de paraître en Chine pour châtier des forfaits pour lesquels il n'y aura jamais de remords dans l'âme des bourreaux, de les châtier par des coups qui, frappant haut, terrifient; et aussi de ne pas s'y engager si avant qu'elle achève de s'affaiblir en Europe, sans avoir la possibilité de retrouver dans l'Extrême-Orient l'équivalent de ce qu'elle y engloutirait. La situation est grave pour toutes les puissances. Avec ses embarras du Transvaal, de l'Egypte et des Indes, l'Angleterre est en mauvaise posture; elle ne se soutient que par un prestige défraîchi. Se flatte-t-elle de faire du Japon sa légion étrangère? Elle ne fera que piquer l'ambition du Japon avec lequel elle devra compter; et, en tout cas, ses encouragements au Japon ne seront que des excitations nouvelles pour les Russes qui, de tous les rivaux ligués, sont peut-être les plus sympathiques aux Chinois, leurs voisins les moins détestés, et qui seront peut-être leurs sauveurs.

L'empereur d'Allemagne, qui veut régner sur terre et sur mer, va sentir la difficulté profonde de mener de front les deux éléments, les deux politiques, les deux armées. Il peut avoir un singulier besoin de la France, même en Europe, pour être libre en Orient; et si le misérable gouvernement d'aujourd'hui permet qu'il y ait encore une France, des combinaisons et des compensations favorables pourraient sortir pour nous de l'avenir si obscur et troublant où la Chine enfonce le monde.

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

L'ASSASSINAT DU ROI D'ITALIE

Rome, 5 août.

L'Europe et le monde civilisé tout entier sont encore sous le coup de l'abominable forfait de Monza. Le roi Humbert a été assassiné et par un bras italien. L'Italie reste ainsi, et plus que jamais, hélas! la terre de production, par excellence, du régicide. Il y aura tantôt deux ans, le jour même où Lucheni comparaissait devant le juge de Genève[1], j'ai essayé d'expliquer ici même, les raisons multiples qui expliquent cette triste prérogative, que les Italiens ne méconnaissent pas et dont ils sont les premiers à rougir. Tout ce que je pourrais redire à ce sujet ne serait que pure répétition. Je me contenterai donc de quelques pages rapides sur le lugubre événement.

* * *

Monza, située à une quinzaine de kilomètres de Milan, est la résidence d'été favorite du roi et de la reine d'Italie. Ils s'y rendent chaque année à leur départ de Rome, qui coïncide avec la clôture du Parlement et l'apparition des premières chaleurs. Cette année, ce départ du roi avait été retardé, car il avait tenu à se rendre à Naples pour saluer les troupes italiennes qui s'embarquaient pour la Chine. C'est le lendemain de ce départ qu'il prit le train pour Monza. Le 29 juillet, le roi avait été invité à une fête de gymnastique qui se donnait sur une esplanade, devant la villa royale. Le roi consentit à assister à la distribution des prix aux vainqueurs des jeux, distribution qui, à cause de la chaleur du jour, eut lieu très tard dans la soirée. La reine était revenue la veille de Gressoney, sa villégiature préférée; elle était agitée de funèbres pressentiments. Elle supplia le roi de ne pas assister à la fête, comme si elle eût prévu d'avance la catastrophe. Le roi se moqua de ses scrupules et pendant toute la durée de la fête, lui, d'ordinaire plutôt sombre et taciturne, se montra d'une gaieté inaccoutumée. A dix heures et demie le roi remonta dans sa voiture pour regagner la villa;

[1] Voy. la livraison du *Correspondant* du 10 novembre 1898.

il se tenait debout, remerciant encore les gymnastes de la voix et du geste, quand un individu, vêtu avec élégance, s'approcha de lui et lui tira à bout portant trois coups consécutifs de revolver. Le roi s'affaissa, portant la main à son cœur, sans pouvoir prononcer une parole. Le général Ponzio Vaglia, le ministre de la maison royale, qui se trouvait à ses côtés, donna l'ordre au cocher de fouetter l'attalage. La voiture franchit en trois minutes la distance qui sépare la villa du lieu de la fête. On enlève le roi de la voiture, on l'étend sur un matelas dans le vestibule. A ce moment arrive la reine; elle pousse un cri de douleur : elle devine l'affreuse vérité. Son désespoir est effrayant. Aussitôt après accourt, avec les médecins et les chirurgiens appelés en toute hâte, l'archiprêtre de Monza. Le roi est toujours étendu et immobile. Au moment où il a reçu le coup de mort, il a jeté sur son assassin un regard terrible, comme s'il eût voulu le foudroyer, mais il lui a été impossible d'articuler une parole. Une demi-heure s'est écoulée depuis l'attentat. A ce moment, le roi paraît s'agiter dans une convulsion dernière. L'archiprêtre en profite pour lui donner l'absolution *in articulo mortis*. Le drame est fini. Le roi d'Italie est mort.

*
* *

A minuit, la lugubre nouvelle arrive à Rome : elle n'est connue par le public italien, comme, du reste, par le public européen, que dans la matinée du lundi. L'impression est immense. A Rome, tous les magasins se ferment, tous les édifices se voilent de crêpe. Il en est ainsi dans toute l'Italie : ce qui ajoute aux périls et à l'embarras de la situation, c'est l'absence du prince héritier qui voyage en yacht, avec la princesse sa femme, sur la Méditerranée. Le ministère, présidé par M. Saracco, se réunit en toute hâte et fait publier immédiatement, dans la *Gazette officielle*, une proclamation annonçant l'avènement de Victor-Emmanuel III. On télégraphie au nouveau roi qui doit se trouver dans le voisinage de la Grèce. Le télégramme arrive au Pirée, que le yacht royal venait de quitter. Enfin, dans la journée de mardi, le sémaphore de Reggio se met en communication avec le yacht et le prie instamment d'aborder au plus vite. Le roi débarque. On lui annonce la fatale nouvelle, et le jeune prince, traversant son royaume dans toute sa longueur, arrive à Monza pour recueillir la couronne d'Italie devant le cadavre de son père.

Entre temps, les témoignages de condoléance affluent à Monza. Le premier que reçoit la reine Marguerite est celui de Léon XIII. Le chef auguste de l'Eglise ne laisse parler, dans cette affreuse

circonstance, que son cœur de père et de pasteur. On assure même ici que l'article consacré par l'*Osservatore* au triste événement aurait été écrit de la main même du Souverain Pontife. Plusieurs princes de l'Eglise imitent l'exemple du Pape et adressent à la souveraine si cruellement éprouvée le témoignage de leur douloureuse sympathie. Parmi ces cardinaux, citons l'archevêque de Naples, l'archevêque de Capoue, le cardinal Capecelatro, l'ancien confesseur de la reine, l'archevêque de Turin, etc. Les catholiques et le clergé se distinguent au premier rang dans les manifestations du deuil national. Sous le coup de l'épreuve, une sorte de rapprochement s'opère entre les représentants de l'Eglise et ceux de l'Etat. Presque partout le clergé prend les devants pour ordonner des prières et organiser des cérémonies funèbres. Quelques évêques publient à ce sujet des circulaires animées du plus vif patriotisme. L'archevêque de Gênes, entre autres, que le ministre des cultes, M. Gianturco, a tenu à remercier publiquement.

Rome même, où la situation est des plus délicates et où les rapports entre les deux pouvoirs ont été particulièrement tendus, ne fait pas exception. Toutes les familles de l'aristocratie papale ont tenu à envoyer leurs condoléances à Monza. Au Conseil municipal, le groupe catholique s'associe à toutes les mesures proposées par le syndic pour honorer la mémoire du roi Humbert. Le *leader* du groupe, M. Santucci, trouve des accents élevés et émus pour commémorer le souverain défunt : il rappelle qu'il y a une quinzaine de jours le roi Humbert, en saluant les troupes qui partaient pour la Chine, ne craignait pas de prononcer publiquement le nom auguste de la divinité : il exprime l'espoir qu'on reviendra à ces principes de religion qui font la force des peuples, et que la croix qu'un maire anticlérical a fait disparaître de la tour du Capitole s'y relèvera, symbole du retour de l'Italie au respect de la religion et de l'Eglise.

A Monza, l'auguste souveraine, si durement frappée, ne trouve de consolation que dans sa piété. La reine a toujours été profondément religieuse, mais on pouvait noter chez elle, en ces derniers temps, une accentuation de ses sentiments d'attachement au catholicisme. Avant de quitter Rome, elle avait accompli pieusement ses dévotions jubilaires. La foi devient en ce moment, pour elle, l'unique réconfort. Dans un télégramme adressé au cardinal archevêque de Naples, et qu'elle signe humblement « Marguerite, pauvre femme », la souveraine implore des prières du cardinal la seule grâce dont elle ait besoin, la résignation à la volonté divine. Elle compose même une prière émouvante pour le roi, prière ainsi conçue : « O Seigneur, il a fait du bien en ce monde. Il n'a eu de

rancune envers personne; il a toujours pardonné à qui lui a fait du mal. Il a sacrifié sa vie au devoir et au bien de son pays. Jusqu'à son dernier soupir, il s'est efforcé de remplir sa mission. Par ce sang vermeil qui a jailli de ses trois blessures, par les œuvres de bonté et de justice qu'il a accomplies, Seigneur miséricordieux et juste, recevez-le dans vos bras et donnez-lui la récompense éternelle. » Cette prière, qui doit être suivie de la récitation du *Stabat* et du *De Profundis*, elle l'envoie à Mgr Bonomelli, en le priant de la répandre et de la faire réciter aux catholiques italiens.

Certes, le drame est affreux, mais, du moins, la religion plane au-dessus comme une ombre consolatrice. La maison de Savoie, cette famille de saints et de saintes, revient ainsi à ses plus pures traditions.

*
* *

Retournons à Monza. A peine le régicide eut-il accompli son épouvantable forfait qu'il essaya, exactement comme Caserio, de se dérober par la fuite. Mais il avait mal combiné son coup, car, au lieu de s'échapper, il fut assailli par la foule qui le roua de coups, et saisi par trois gendarmes. Détail affreusement typique : à peine enfermé à la prison, l'assassin s'endormit profondément. Cicéron plaidant pour Roscius, accusé de parricide, relevait cette circonstance, qu'il considérait comme capitale au point de vue de l'innocence de son client : il l'avait trouvé dormant la nuit du crime.

Comment Cicéron s'y prendrait-il aujourd'hui pour plaider la non-culpabilité de Bresci? Hélas! chez ces âmes damnées, le crime ne tue pas le sommeil, comme disait lady Macbeth.

Qu'est-ce que ce Bresci dont le nom se placera désormais à côté de celui de Ravaillac?

Caserio et Angiolillo, l'assassin de Canovas, étaient, si l'on me passe l'expression, des fanatiques honnêtes, égarés par une idée fixe, l'idée qu'en détruisant le « tyran » ils allaient accomplir le bonheur de l'humanité. Caserio était d'une probité exemplaire : il n'aurait pas détourné un centime, Angiolillo de même. Mais ces fanatiques à l'âme douce et mystique sont peut-être les plus dangereux. Lucheni se trouvait déjà un cran plus bas : ce n'était qu'un maniaque inintelligent et, comme l'a appelé un criminaliste italien, « un confusionnaire brutal ». Quant à Bresci, il ne paraît être qu'un criminel vulgaire et de la pire espèce. Jusqu'à la veille du régicide, il se livre aux pires débauches; son crime accompli, il dort avec l'inconscience d'une brute, et ce qui paraît lui faire le moins défaut, c'est l'appétit; il se jette avec avidité sur la pitance qu'on lui sert. Interrogé, il répond avec insolence. Il croit au

triomphe prochain de l'anarchisme et il affirme que d'autres victimes illustres, le tsar et l'empereur d'Allemagne, entre autres, ne tarderont pas à subir le sort du roi Humbert.

Que l'assassinat du roi d'Italie soit le résultat d'un complot longuement préparé et médité, cela ne peut plus faire de doute aujourd'hui. Durant toute la journée du dimanche 29 juillet, des témoins affirment avoir vu rôder aux alentours de la villa royale des individus à mine suspecte et aux allures arrogantes. Au moment où Bresci décharge son revolver, cinq personnages, à l'attitude louche et un foulard de soie noire roulé autour du cou, se mettent à crier et à gesticuler en sens divers comme pour faciliter la fuite de l'assassin, dans le cas où elle eût été possible. Bresci est revenu des Etats-Unis tout exprès pour accompiir son exécrable forfait. Il avait des complices. On a retrouvé sous une tribune de la salle de fête un second revolver chargé, ce qui prouve que les assassins s'étaient partagé la besogne et que le roi était épié à chacune des portes de sortie; ce que l'un n'eût pu faire, l'autre l'aurait fait. La police a retrouvé les traces de la fantastique et effrayante odyssée de Bresci.

Il habitait Patterson, près de New-York. Patterson était devenu le quartier général des anarchistes italiens. Là paraissait un journal rédigé par un publiciste qui a fait longtemps partie de la presse romaine, que, à ce titre, l'auteur de ces lignes a le triste privilège de connaître personnellement, et qui est devenu l'un des propagandistes les plus ardents et les plus actifs de l'anarchisme, un nommé Ciancabilla. Dans son journal, Ciancabilla excitait quotidiennement à l'assassinat du roi Humbert. Ciancabilla était devenu l'ami intime de Bresci et, au lendemain du crime de Monza, il a organisé à Patterson un *meeting* où l'on a chaleureusement applaudi au régicide. Il n'y a pas de doute que l'assassinat du roi Humbert n'ait été combiné et arrangé à Patterson jusque dans ses moindres détails. Le 10 juillet, Bresci quitte New-York. A son départ, il est salué par Ciancabilla et un certain nombre de compagnons qui lui souhaitent bon succès dans son entreprise. A bord, il a à ses côtés un autre groupe de compagnons chargés de soutenir son courage dans le cas où il viendrait à faiblir. Au Havre, où elle débarque, l'affreuse bande reçoit la bienveuue des anarchistes français et cosmopolites. A Paris, tout ce monde-là mène joyeuse vie et se vautre dans la débauche. Bresci vient en Italie. Il attend le moment propice d'accomplir son coup, aidé de ses complices.

La présence du roi Humbert, annoncée d'avance, à la fête de gymnastique de Monza, lui paraît une occasion unique. Il en a profité, on sait comment. L'assassinat du roi Humbert a été com-

biné et réglé d'avance comme le plus tragique des *scenario*. La police italienne a mis la main sur un certain nombre d'individus suspects qu'elle croit être les complices de Bresci. Le procès, qui se jugera à Milan et dont l'instruction se poursuit, nous apprendra ce qu'il faut en penser.

Ce qu'il y a de plus triste que ce régicide, ce sont les nombreuses approbations qu'il a rencontrées dans certaines portions du peuple en Italie et au dehors. En Italie, le télégraphe nous signale tous les jours l'arrestation d'individus anarchistes ou autres qui ont fait publiquement l'apologie de l'assassinat du roi, et c'est un peu partout. A Genève, où résident 10,000 Italiens, on lacère pendant la nuit les affiches qui annoncent le crime de Monza et on remplace le mot d'*assassinato* par celui de *giustiziato* (exécuté). A Londres, les anarchistes italiens tiennent un meeting pour applaudir à l'acte exécrable de Bresci. Pareillement aux Etats-Unis. En face de pareils faits, il faut reconnaître qu'on se trouve en présence d'un état d'âme des plus inquiétants, et qu'une certaine portion du peuple italien est réellement malade.

Comment expliquer cet état d'âme? Pourquoi l'Italie est-elle devenue, ces dernières années, la terre de production et d'exploitation des régicides? J'essayerai de le redire brièvement sans trop me répéter[1]. Il n'est pas nécessaire de remonter à la tradition antique des Brutus ni même à celle des sicaires de la Renaissance. L'assassinat politique a joué un rôle prépondérant dans l'histoire du *Risorgimento*, et cet assassinat a été glorifié par les monarchistes d'aujourd'hui, témoin la pension servie par Garibaldi à Agentao Milano qui avait tiré sur Ferdinand II, et l'inscription lapidaire apposée sur la maison d'Orsini. Question d'atavisme, question aussi de tempérament. L'Italien du peuple a les passions particulièrement vives, il est impressionnable, facilement suggestionnable et impulsif; comme pour tous les fatalistes, et il est à la fois, au rebours des Orientaux, fataliste et violent; la vie humaine compte peu pour lui : tous les jours il joue la sienne dans les rixes de l'*osteria* et de la rue, et cela pour les motifs les plus futiles. Quand ce bras, exercé dès l'enfance au maniement de toutes les armes, couteau ou revolver, est armé pour un but nettement déterminé et vers lequel le pousse la passion du moment, il devient éminemment redoutable.

Ajoutez à cela la profonde ignorance et la misère non moins profonde des classes populaires. Et c'est ici qu'on ne saurait faire trop large la part des responsabilités. De toutes les autorités

[1] Voy. la livraison du *Correspondant* précédemment indiquée.

sociales, il n'en est aucune, en Italie, dont on puisse dire qu'elle ait sérieusement rempli sa tâche. L'Etat a complètement négligé sa mission éducatrice, dont il ne semble pas même avoir eu conscience, et il ne s'est occupé du peuple que pour l'écraser d'impôts et accroître sa somme de misères. Le *Risorgimento* a été une révolution purement politique, une sorte de vernis extérieur passé sur l'état social et économique d'il y a trois siècles. Le clergé, lui non plus, n'a pas été à la hauteur de sa mission : dans nombre de régions italiennes, au lieu de développer le sentiment vraiment religieux et chrétien, il se borne à cultiver des dévotions puériles ou un formalisme superficiel qui n'atteint et ne transforme pas le fond de l'âme humaine. C'est là un sujet douloureux sur lequel je ne voudrais pas trop insister. Quant à la classe dominante qui a profité exclusivement du *Risorgimento*, à la bourgoisie, elle est aussi une des grandes coupables; si le peuple italien est resté aussi ignorant et aussi misérable, si les germes les plus funestes et les plus délétères s'y développent avec tant de violence et de spontanéité, la responsabilité ne doit-elle pas en retomber sur ceux qui auraient pu éclairer ces masses, améliorer leur sort naturel, élever leur niveau intellectuel et moral, et qui n'ont rien fait, absolument rien de tout cela?

Puis vient, brochant sur le tout, l'émigration, qui atteint des proportions formidables. Cet Italien du peuple, au tempérament impulsif et facilement suggestionnable, ingénu et ignorant, quand il est « déraciné » de son milieu national et transplanté sur un sol de culture intense et raffinée, se trouve fatalement destiné à devenir la proie des exploiteurs. La violence de ses impressions, son habileté redoutable à manier les armes, son penchant pour les sociétés secrètes, développé par toute l'histoire de son pays, la haine instinctive pour l'ordre politique et social constitué, que lui suggère une misère parfois trop réelle, en font l'auxiliaire et l'instrument des sectes anarchistes. Remarquez en effet que tous les régicides de ces dernières années se recrutent parmi les émigrés italiens à l'étranger. Je ne puis, à ce sujet, que renvoyer les lecteurs du *Correspondant* à mon article du 10 novembre 1898.

*
* *

Que sortira-t-il de la crise actuelle? A quelles prévisions peut-on s'abandonner au sujet de l'avenir de l'Italie? Le rôle de prophète est toujours hasardeux et je ne me sens pas la force de l'assumer. On peut être à la fois pessimiste ou optimiste, selon son tempérament. Il est bien vrai que des causes nombreuses et diverses de troubles, de désordres et d'agitations existent dans

l'Italie actuelle. Les dernières élections ont considérablement renforcé au Parlement les groupes antidynastiques. Les partis républicains et socialistes comptent aujourd'hui un chiffre compact de cent députés, chiffre qui n'avait pas été atteint jusqu'à ce jour. D'autre part, l'élément vraiment conservateur, représenté par le parti catholique et qui serait une grande force pour la monarchie, se confine dans une réserve qui frise l'hostilité. La monarchie de Savoie, comme la monarchie de Juillet, souffre de ses origines révolutionnaires : elle est exposée aux attaques combinées des partis les plus adverses, les socialistes et les républicains aussi bien que les catholiques. Elle est prise, pour ainsi dire, entre deux feux. Et cependant elle vient de surmonter heureusement une des crises les plus graves de sa courte existence. Il y a deux ans, Milan se soulevait contre la monarchie et attentait à l'unité italienne. Aujourd'hui, au lendemain de la tragédie de Monza, cette ville, qui se trouve entièrement entre les mains du parti radical et socialiste, n'a pas même tenté un soulèvement. La transmission de la couronne s'est accomplie paisiblement et régulièrement, et cela, je le répète, dans les circonstances les plus tragiques et les plus anormales. Quand le roi Humbert a été assassiné, on ignorait jusqu'au lieu même où se trouvait son successeur. Pendant deux jours, on est allé jusqu'à parler de la nécessité d'une régence; et malgré des conjonctures aussi critiques, le pays est resté calme même, en donnant des preuves de loyalisme qui ont surpris les adeptes les plus fervents de la monarchie nouvelle. La monarchie italienne semble donc moins malade qu'on ne se l'imagine à l'étranger.

Est-ce à dire qu'elle ait surmonté tous les périls qui la menacent? Ce serait là un optimisme exagéré. Quoique si tragiquement commencé, le nouveau règne s'ouvre sous des auspices qui n'excluent aucune espérance. Il débute par une façon de rapprochement de l'Eglise et de l'Etat; et si ce rapprochement devenait durable, une des principales causes de faiblesse pour le régime actuel disparaîtrait à l'instant même; mais peut-on y croire? — Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si la monarchie comprenait sa tâche, la Papauté ne faillirait pas à la sienne.

François Carry.

L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE

CONGRÈS INTERNATIONAL ANTIESCLAVAGISTE

COMMENT LES GOUVERNEMENTS EUROPÉENS CIVILISENT LE CONTINENT NOIR

Le Congrès antiesclavagiste, sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Perraud et sous la présidence effective de M. Wallon, membre de l'Institut, vient de clôturer ses séances, où ont été entendues les plus intéressantes communications sur l'état actuel des diverses contrées de l'Afrique. Des délégués belges, anglais, italiens, ont présenté de remarquables rapports, et une femme de haute distinction, M[me] la comtesse Ledochowska, déléguée de l'Autriche, a exposé, dans une improvisation aussi spirituelle qu'élevée, les services rendus depuis dix années aux missions catholiques dans le continent noir par la Société de Saint Pierre Claver, dont elle est la fondatrice.

Mais, de tous les rapports soumis au Congrès, le plus important, le plus saisissant, le plus acclamé, a été, sans conteste, celui de Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, longtemps missionnaire lui-même dans le centre de l'Afrique, et donnant ainsi à ses révélations et à ses conclusions toute l'autorité d'un témoignage irrécusable.

Nous sommes heureux de placer ce document remarquable sous les yeux de nos lecteurs, en souhaitant vivement que les gouvernements européens fassent droit à ses légitimes revendications.

DU PERFECTIONNEMENT
DE LA LÉGISLATION INDIGÈNE EN AFRIQUE
PAR LES PEUPLES COLONISATEURS

Toutes les puissances européennes qui, au cours de ce siècle, ont été entraînées dans les conquêtes coloniales, ont affirmé bien haut leur mission civilisatrice à travers le monde. Mais, en même temps qu'elles faisaient leur entrée dans les pays nouveaux, elles s'engageaient solennellement, vis-à-vis des races indigènes, à respecter absolument leur religion, leurs mœurs et leurs coutumes.

Cette double assertion serait-elle contradictoire? Ces mœurs, qu'il faut respecter et qu'on respecte, en effet, comportent l'exploitation régulière de la femme, l'esclavage, l'empoisonnement, l'infanticide, les sacrifices humains, l'anthropophagie...

Si nous conservons ces coutumes, ne parlons plus de notre mission civilisatrice. Mais si nous essayons de les supprimer, ne craindrons-nous pas d'enfreindre nos engagements et de gêner la liberté des indigènes? Question intéressante, en ce moment surtout où se tiennent à Paris nombre de congrès coloniaux.

*
* *

Que les gouvernements d'Europe croient de bonne foi à leur rôle civilisateur, nous pouvons le leur accorder sans discussion. Il en a été, du reste, toujours ainsi. Au seizième siècle, lorsque gouverneurs, fonctionnaires et colons espagnols dépouillaient et massacraient les Indiens d'Amérique, les rois de Castille donnaient, pour le respect des droits de ces malheureux, les instructions les plus formelles et les plus précises. En Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, en Belgique, en France, les gouvernements ont toujours parlé de même : croyons-les sur parole.

Mais, sur place et en pratique, tout homme sincère qui a vu de près les administrations locales, conviendra que la moralisation des indigènes, sans laquelle il n'y a pourtant pas de civilisation et de colonisation possibles, est la moindre de leurs préoccupations.

Nous ne parlons pas ici des cruautés inutiles, des violences, des injustices, des abus de la force, dont on cite parfois de lamentables exemples. Nous ne voulons pas dire non plus qu'il y a toujours et partout mauvaise volonté évidente. Personnellement, quantité de fonctionnaires déplorent la triste condition morale des races qu'ils administrent. Mais, en pratique, ne leur demandez aucune mesure propre à faire cesser tels ou tels abus, à favoriser tel ou tel procédé de civilisation. Ce qui les retient, c'est avant tout la crainte de s'attirer des « affaires »; c'est une sorte de respect humain qui les ferait poser en défenseurs de la vertu; c'est enfin et surtout la préoccupation de ne pas toucher, comme on s'y est solennellement engagé, aux lois, aux coutumes et aux religions des indigènes.

En fait donc, jusqu'à présent, la seule mission civilisatrice des puissances européennes n'a guère consisté qu'à débarrasser les pays conquis de certains tyrans plus ou moins encombrants, comme on l'a fait au Sénégal, au Soudan, au Dahomey, au Tchad, dans le bassin du Nil, sur la côte orientale d'Afrique, à Madagascar.

Serait-il contraire à la liberté d'aller plus loin, et n'y a-t-il pas, dans certaines prescriptions des religions et des mœurs locales,

d'autres tyrans beaucoup plus absolus, plus redoutables et plus contraires à toute civilisation? Personne ne le pensera.

Et cependant on tolère, si on ne favorise, quantité d'institutions ou de pratiques barbares, toujours au nom de la liberté de ceux qui en usent, sans paraître songer à la liberté de ceux qui en souffrent. Assurément la liberté du musulman dans l'exercice de ses « droits » est respectable, mais la liberté du fétichiste tué, volé, pressuré, exploité par cet excellent disciple de Mohammed, en vertu de ces mêmes droits, n'est-elle pas tout aussi intéressante? On reconnaît volontiers au chef la liberté de disposer de toutes les femmes de sa famille et de se faire ainsi des revenus appréciés; mais ces femmes, qui sont souvent des enfants de six, huit et dix ans, ne pourraient-elles avoir aussi la liberté de disposer d'elles-mêmes? L'anthropophage, enfin, se réclamera volontiers de la liberté qu'il a de faire un sacrifice selon son cœur; mais ne devons-nous pas une liberté égale au malheureux qui doit être mangé?

On peut donc, sans compromettre les grands principes qui nous dirigent, toucher aux « libertés » indigènes. Le tout est de savoir dans quelle mesure on peut et on doit le faire.

1° Avant tout, il n'est pas ici question d'assimilation, expression très élastique sur laquelle il paraît assez difficile de s'entendre. Ce n'est pas la tâche d'un gouvernement ou d'une administration quelconque d' « assimiler » les indigènes, c'est-à-dire de les rendre semblables aux peuples conquérants. C'est aux indigènes eux-mêmes à s'assimiler, s'ils le veulent et s'ils le peuvent.

2° De ces projets de réforme, nous exclurons tout ce qui, dans la religion, les mœurs et les coutumes indigènes, ne porte aucune atteinte à la liberté des autres, à leur vie, à leur conscience; et c'est dans ces limites précisément que nous demandons au gouvernement de respecter les institutions locales.

3° On comprendra donc parmi les abus à supprimer tous ceux qui porteraient atteinte à la légitime liberté d'autrui, mais dans la mesure, bien entendu, où l'on peut y porter remède. Il serait déraisonnable, en effet, de demander à une administration de réformer immédiatement toutes les coutumes barbares de populations à peine conquises. Mais autre chose est de procéder avec les ménagements, la dextérité et la prudence nécessaires; autre chose est de ne se préoccuper aucunement de l'amélioration des indigènes, de ne prendre aucune mesure civilisatrice à leur égard, de gêner même et de s'appliquer à gêner les initiatives privées dont on pourrait si utilement se servir dans ce but spécial.

4° Parmi les pratiques qui peuvent et doivent éveiller l'attention

et exciter le zèle des administrations coloniales, nous pouvons citer : l'anthropophagie, l'infanticide, l'épreuve du poison, l'empoisonnement légal, les initiations secrètes, l'esclavage, l'alcoolisation, la prostitution, l'exploitation de la femme...

L'*anthropophagie*, — il serait exagéré de le soutenir, — ne rentre pas dans les pratiques que les administrations se croient obligées de respecter. Cependant l'anthropophagie continue à s'exercer, non pas seulement dans l'intérieur des forêts inaccessibles, mais on pourrait citer des postes où des quartiers d'hommes ont été promenés sous les fenêtres des fonctionnaires, avant d'être distribués et mangés. N'y aurait-il pas lieu, ne fût-ce que par un acte administratif, de faire connaître que cette pratique est au moins blâmable?

Si l'anthropophagie est le dernier terme du sacrifice, le *sacrifice humain* lui-même, impliquant la mort violente, est plus fréquent qu'on ne le pense et qu'on ne le dit. On sacrifie un esclave, un enfant à propos de la mort d'un chef, d'une maladie qui tarde à guérir, d'une épidémie, d'une guerre. Souvent même, les cérémonies usitées dans certaines tribus pour se procurer l'influence ou la richesse impliquent le meurtre d'un proche parent. Ailleurs, on brûle, sur simple dénonciation, tels et tels qui sont accusés d'avoir « mangé l'âme du défunt ».

L'*infanticide*, en certains pays, est un vrai fléau, et l'on a calculé que, sur 10 enfants qui viennent au monde, il y en a bien 8 qui disparaissent. Ils sont nés dans un mauvais jour, leurs dents poussent trop vite, on a constaté tel présage défavorable, ils sont jumeaux, etc. : c'est assez; la vie leur est interdite. Les ministres de ces atrocités sont ordinairement de vieilles sorcières. Il suffirait de sévir contre une ou deux pour les faire renoncer toutes à leur étrange métier : on ne le fait pas.

L'*épreuve du poison* sévit dans toute l'Afrique et enlève des milliers d'existences. Pour une mort survenue, pour une perte, pour un vol, pour un objet d'importance futile, on décide de recourir à l'épreuve du poison : celui qui n'y peut résister est déclaré coupable et, du même coup, condamné à la mort, à l'esclavage, à l'amende.

Il y a de plus les *empoisonnements légaux*, généralement décidés dans des sociétés secrètes, qui sont loin d'être des associations charitables. Assez souvent des Européens sont victimes de ces condamnations prononcées dans l'ombre. Mais les indigènes y sont très exposés, surtout ceux qui sont au service des blancs, qui excitent la jalousie des chefs par leur richesse, leur instruction ou leur esprit de progrès, ceux enfin qui entrent dans le courant de notre civilisation. Nombre d'instituteurs et de catéchistes ont ainsi dis-

paru, sans que jamais, même après les dénonciations les plus précises, l'administration ait daigné s'en occuper. Est-ce par respect pour la liberté des empoisonneurs?

L'*esclavage* est un des rares abus qui ait excité la réprobation publique. C'est une des formes que prend en Afrique l'exploitation du faible par le fort. La consigne est de le nier le plus possible; mais que d'abus existent encore, plus ou moins déguisés sous un nom ou sous un autre!

L'*alcool* est entre les mains du commerçant un agent actif de démoralisation, de dépopulation et de ruine pour un pays. En certaines régions, on ne se contente même plus d'importer l'alcool, on le fabrique sur place. Quelques demi-mesures ont été prises en certains endroits : elles s'imposent partout, plus sévères et plus efficaces.

A côté de cet abus, faut-il signaler la *dépravation des mœurs?* Assurément, c'est trop exiger d'une administration que de lui demander de prêcher la vertu. Mais n'use-t-elle pas d'une tolérance exagérée et scandaleuse en laissant se produire librement certaines cérémonies indigènes contraires à toute morale, en fermant les yeux sur telles pratiques plus ou moins rituelles d'un caractère nettement obscène, en permettant à ses miliciens de convertir les postes où ils sont établis en véritables lieux de débauche et de prostitution?

Enfin *l'exploitation de la femme* constitue, dans certaines colonies africaines, un très grave abus qui, s'il n'est pas réprimé, amène fatalement et à bref délai l'extinction de la race et, en attendant, l'inutilisation des forces indigènes. Là, la femme, la fille, l'enfant, n'est pas autre chose qu'une matière à héritage et à profit. Soit qu'elle appartienne au père, à l'oncle maternel ou au chef de la famille, elle est livrée pour un temps contre un prix débattu que par euphémisme on appelle une *dot.* Ne sont en état d'avoir une femme à eux que ceux qui peuvent en donner le prix. Or, comme seuls, ou à peu près, les anciens ont les objets d'échange nécessaires, ils sont aussi les seuls, ou à peu près, à pouvoir acheter des femmes. Celles-ci n'ont jamais rien à dire, et ne pouvant changer leur sort, elles l'acceptent. Entre les mains de leur maître, elles deviennent un nouvel objet de rapport, car elles sont louées aux jeunes gens, aux miliciens, aux traitants, aux Européens, passent des uns aux autres, circulent de maison en maison, de poste en poste, de colonie en colonie, et promènent partout leur inconscience, leur dépravation, leurs maladies et leur stérilité. Avec une organisation pareille, il n'y a évidemment pas de famille possible, et une administration qui favorise cet état de choses se moque étrangement du public, quand elle nous

parle de la civilisation qu'elle apporte aux pays sauvages...

Continuons. Quelques jeunes gens arrivent par leur travail à fournir la dot nécessaire pour se procurer une femme. Mais ils ne sont jamais sûrs de pouvoir la garder; car, sous un prétexte ou sous un autre, le propriétaire la leur retire pour se faire payer un supplément de dot, ou la passer à un autre candidat qui lui offre un prix plus élevé.

La difficulté est plus grande pour le chrétien ou la chrétienne, dont le mariage est indissoluble. Après avoir pris femme et avoir payé le prix convenu, le mari peut se la voir enlever, sans avoir recours contre personne, dès que le ravisseur lui fait rendre la valeur qu'il a lui-même déboursée. On a vu cette législation étrange appliquée contre les malheureux chrétiens avec une impitoyable rigueur par les administrations coloniales. La formation des jeunes filles, dans les établissements des religieuses, aux frais des missions, est pour elles un nouveau danger; car, mieux éduquées, elles acquièrent une plus grande valeur et sont alors très recherchées par les Européens de passage...

Dans ces conditions, la corruption devient effrénée; la famille disparaît; l'Européen se ruine; l'indigène, suffisamment alimenté par la femme qu'il loue, évite de travailler; la dépopulation devient inquiétante, et certains points de la Côte n'auraient même plus d'habitants, s'ils n'étaient perpétuellement repeuplés par les populations de l'intérieur, qui viennent y mourir à leur tour. Il serait pourtant facile de réformer cette législation immorale et tyrannique. Il suffirait, par exemple, de promulguer et de faire observer les prescriptions suivantes :

1° Nulle femme ne pourra être donnée en mariage avant sa nubilité et sans son consentement;

2° La dot une fois payée, la femme ne pourra, sous aucun prétexte, être retirée à son mari;

3° Le mariage sera inscrit sur un registre officiel pour être reconnu et protégé par la loi.

Les populations, en bien des endroits, seraient toutes prêtes à accepter une législation semblable, qui, du reste, épargnerait bien des procès et bien des troubles. Tel fonctionnaire et telle mission ont déjà même provoqué des résolutions pareilles; mais, désavoués et combattus par l'administration centrale, ils ont dû renoncer à leur initiative civilisatrice.

* * *

Sans doute, pour arriver à la suppression de ces abus et d'autres pareils, il ne suffit pas d'un décret ou d'une circulaire. Mais ce

serait déjà un point de départ et une base d'action que d'avoir un texte officiel fixant là-dessus les idées directrices des administrations coloniales. Dans l'état présent des choses, les gouvernements ne cessent de se proclamer des agents de civilisation et de progrès. Oui ou non, faut-il compter parmi les procédés civilisateurs l'exploitation de la femme, la dissolution de la famille, l'empoisonnement juridique, le sacrifice humain, l'anthropophagie?

Si, du moins, nous avions un texte officiel indiquant la mesure dans laquelle les religions, mœurs et coutumes indigènes doivent être tolérées, la mesure aussi dans laquelle les pratiques barbares et immorales seront réprimées, les fonctionnaires auraient une ligne de conduite qui les dirigerait dans leur action et favoriserait leur bonne volonté. En même temps, ils craindraient moins de paraître favoriser l'action parallèle des missions religieuses et des sociétés de colonisation, qui pourraient être, dans cet ordre d'idées, d'un très grand secours.

Sans doute, il ne peut être question de supprimer d'un coup les pratiques en question sur les immenses étendues de pays que les gouvernements européens ont récemment rangées dans la zone de leur influence. Mais il serait certainement possible de faire sentir une action salutaire dans nombre de pays et de tribus qui, du reste, sont prêts à comprendre les avantages matériels et moraux d'une civilisation véritable. Les indigènes sont souvent même les premiers à demander cette intervention : « Puisque, disent-ils, en prenant notre pays vous avez bouleversé nos coutumes, donnez-nous-en d'autres qui maintiennent au moins l'ordre et l'honnêteté dans nos familles! »

Mais qui prendra l'initiative d'une pareille réforme?

Ce ne seront pas les administrations coloniales, dont les préoccupations paraissent décidément étrangères à toute idée de moralisation des indigènes.

Ce ne sera pas le gouvernement de la métropole, qui se croira quitte en rappelant que, seuls, les principes supérieurs ont inspiré la conquête et l'invasion des pays nouveaux.

Ce ne peut être que l'initiative privée de quelques hommes de bien qui, forts des idées qui les dirigent et de l'opinion qui les soutient, réveilleront l'attention et inviteront les pouvoirs publics à prendre des mesures effectives pour remplir véritablement notre rôle civilisateur, et assurer la prospérité matérielle de nos colonies par un peu de moralisation, de justice et de liberté...

† Alexandre Le Roy,
Évêque d'Alinda,
Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

LE MUSÉE MILITAIRE DE LA FRANCE

Sur les berges de la Seine, entre le pont de l'Alma et le pont d'Iéna, devant le *Vieux Paris*, s'élève un énorme bâtiment dont l'architecture simple contraste profondément avec les sculptures en suif montées sur fil de fer des autres parties de l'Exposition. C'est le palais des Armées de terre et de mer.

Si vous entrez dans le corps du bâtiment, vous trouvez un amoncellement de toutes sortes de produits qui ne dénotent rien de guerrier; les issues ou les vestibules, de conception grandiose, en sont encombrés, et c'est avec peine que vous vous glissez entre des filtres Pasteur, des bétons, des agglomérés ou des robinets de cuivre, jusqu'à un escalier, où tout d'un coup vous trouvez sur les murs des dessins de Prudhon, de Raffet, de Gros, de Bellangé, d'Eug. Lami et d'autres, tandis que les bustes de Louvois, de Richelieu et de Colbert, par Varin, Coysevox ou Desjardins, vous montrent qu'il y a là quelque exposition destinée à perpétuer le souvenir des gloires de la France.

Montez l'escalier, aux murs sont déjà des dessins, des tableaux, des aquarelles, des estampes de batailles, de généraux, de soldats. Il y a là des morceaux de maîtres qui ont leur histoire, tel par exemple ce dessin de Gros représentant la bataille de Nazareth, où Junot consacra sa réputation.

Mais quand vous arrivez en haut, vous croyez vous être trompé; un énorme mur blanc couvert de cartes de géographie s'étend devant vous jusqu'à des hauteurs démesurées. C'est sans doute pour mieux vous permettre de saisir le spectacle qui va s'offrir à vos regards, à votre esprit; ainsi, dans les premiers panoramas, avant de vous amener au spectacle annoncé, on vous faisait promener par un long corridor tendu de noir et plongé dans l'obscurité. De même ici, car aussitôt aurez-vous tourné la tête, vous apercevrez une enfilade de salles tendues de tapisseries et ornées de harnais de guerre, de panoplies et d'armes; un peu plus loin vous verrez les silhouettes des gardes françaises, ou les bustes de Henri IV, du maréchal de Saxe ou du grand Condé, puis, plus loin

encore, les représentations des héros de la République et de l'Empire, ou les soldats de ce siècle au naturel, comme vivants, montant la garde, immobiles, devant les reliques de leurs généraux ou de leurs compagnons d'armes.

C'est là qu'est l'exposition militaire, où la société « la Sabretache » a cherché, avec le concours de toutes les familles militaires de la vieille comme de la jeune France, à rendre hommage à ceux qui ont versé leur sang pour faire la France, la défendre, et à en propager le génie et les idées généreuses à travers le monde.

LA MONARCHIE

C'est François I[er], le roi chevalier, qui ouvre la marche. Son buste en faïence, exécuté de son vivant, vers 1525, paraît bien correspondre à l'époque où Jérôme della Robbia construisait le château du bois de Boulogne, connu sous le nom de château de Madrid. Un peu plus loin, Louis de la Trémouille, qui mourut aux pieds du roi, à Pavie, « en sauvant l'honneur », puis Bayard, crayon du temps, autrefois au Louvre et prêté depuis à sa ville natale, Grenoble.

Ici, un guerrier doublement célèbre, Montluc, homme de guerre de premier ordre, devenu maréchal de France après être parti arquebusier (à pied) dans une compagnie d'ordonnance, — soldat de seconde classe du temps, — ses Commentaires sont restés « le bréviaire des gens de guerre ». Le maréchal Canrobert et le duc d'Aumale en savaient par cœur l'admirable narration du siège de Sienne et aimaient tous deux à en réciter des tirades. Le tableau qui est là était déjà connu au seizième siècle, du vivant du maréchal; il est conservé à Marsan dans le vieux château de la famille des Montesquiou, — à laquelle appartenait Montluc, — et le duc de Fezensac a tenu à l'envoyer pour qu'il figurât à côté du portrait de sa nièce, la maréchale de Balagny. En effet, en face de Montluc, on voit un portrait de femme de la même époque : c'est la maréchale de Balagny, à la fois nièce de Montluc et sœur de Bussy d'Amboise, le célèbre colonel des gardes, illustré par la verve d'Alexandre Dumas. Au-dessus de la tête, on lit sur le tableau ces mots : « Jean, Légitime de Montesquiou-Montluc, Seigneur de Balagny, gouverneur, puis prince de Cambrai et maréchal de France. »

Etant assiégé dans Cambrai, Balagny capitula malgré sa femme qui l'exhortait à la résistance. Elle, outrée de la faiblesse de son mari, refusa de le suivre : elle s'enferma dans la citadelle

avec une vingtaine d'arquebusiers, et y tint jusqu'à sa dernière livre de poudre, et quand, la brèche ouverte, elle fut au bout de la défense, elle vint se tuer sur le rempart abattu plutôt que de se rendre. Aussi la famille de Montesquiou, reconnaissant en elle, et non en son mari, le *maréchal* de Balagny, a fait figurer ses traits partout où était inscrit le nom de l'époux peu brillant. Ainsi également, lorsque fut constituée à Versailles la salle des Maréchaux, la maréchale figura-t-elle encore sous le nom de son mari.

Au centre de cette même salle est un portrait de Henri IV saisissant de vérité; c'est bien là le Vert-Galant « peint au naturel », tandis qu'il est idéalisé dans ce beau bronze attribué à Warin, au pied duquel est une vitrine où se trouve une lettre de lui modèle de gaieté, d'entrain, de bravoure. Elle est adressée par le roi au maréchal de Fervacques pour lui donner rendez-vous avant la bataille d'Ivry.

« Fervacques à cheval, je veux voir, à ce coup-ci, de quel poil sont les oisons de Normandie. Venez droit à Alençon.

« HENRY. »

A côté du roi, Sully, Crillon, Biron, Lesdiguières et le maréchal de La Force, et puis, le poignard de Ravaillac. Au moment où Henri IV fut atteint dans sa voiture, rue de La Feronnerie, le maréchal de La Force était à côté de lui, il descendit du carrosse et ramassa ce couteau que conserve son arrière-petit-fils le duc de La Force. Sur la lame est gravée cette devise : *Vindex principis et patriæ!*

Le portrait réaliste de Richelieu mort, qui appartient à son historien M. Hanotaux, nous rappelle ces guerres du commencement du dix-septième siècle qui constituèrent définitivement la France et virent apparaître Condé et Turenne. Voici ce dernier dont les traits, si difficiles à retrouver, nous paraissent là bien exacts; le médaillon en bronze du grand Condé fait pendant à son émule de gloire : le même est à Chantilly, ces deux médaillons ont leur histoire. Coysevox fit « au vrai » le buste du vainqueur de Rocroy, c'est une terre cuite saisissante, les traits y sont bien autrement accusés que dans les portraits connus. Cette terre cuite a servi à Coysevox pour exécuter les médaillons en question qui lui furent commandés pour figurer à Notre-Dame, le jour où Bossuet prononça sa fameuse et dernière oraison funèbre. Ce jour-là, en effet, au-dessus du catafalque central s'élevait un grand génie de 9 pieds dû à Le Hongre, tenant dans ses mains un écu qui n'était autre que ce médaillon du grand Condé. Comme on avait craint un accident de fonte de ciselure ou de dorure, on en avait fait deux; celui qui servit, — nous l'avons dit, — est devenu la propriété des Condés, l'autre

de réserve, est celui que l'on voit dans la salle Louis XIV.

Après Turenne et Condé, nous voyons Boufflers, Montesquiou d'Artagnan, Gramont, Villars, le comte d'Harcourt, le maréchal de Noailles, Berwick, Vendôme, Vauban, le maréchal de Tessé et le prince de Conti.

Avec le dix-huitième siècle, voici les maréchaux de Belle-Isle, de Saxe, d'Harcourt, de Biron, de Broglie, de Roquelaure, de Balincourt, de Brancas, de Castries, de Mailly, de Brissac, de Rochambeau, voici le duc d'Amville, le comte d'Argenson, le baron de Breteuil, et puis Montcalm et le chevalier d'Assas, tués à l'ennemi. Comme nous aurions voulu les retrouver, tous ceux qui sont morts sur le champ de bataille; particulièrement les simples soldats, les humbles, les inconnus, instruments de la gloire des généraux, ceux dont le dévouement a fait notre pays : quel piédestal immense nous aurions voulu élever à tous ces inconnus, masse anonyme qui commence à ces Gaulois dont parle César au siège d'Avaricum. « Comme, dit-il, les Romains avaient construit d'énormes travaux d'approche en bois, les assiégés parvinrent, à un moment, à y faire naître un commencement d'incendie; immédiatement, pour entretenir le feu, un Gaulois est chargé de lancer des boules de suif et de poix sur les poutres enflammées; à peine à son poste, un javelot le tue, un autre Gaulois le remplace, il tombe à son tour; un troisième lui succède, et tant que dura la bataille, ce poste terrible ne fut pas une minute sans occupant. »

Sous la monarchie, nous n'avons pas pu retrouver des noms de soldats tués à l'ennemi, et même, les actes de bravoure qu'ils ont accompli sont aussi demeurés dans l'oubli. Et encore, combien sont rares les portraits des officiers : avec quelle peine pouvons-nous montrer celui de deux d'Imécourt, — vingt-huit officiers de ce nom sont morts au champ d'honneur, aux dix-septième et dix-huitième siècles. C'est d'abord le colonel de dragons, Imécourt, tué en chargeant à la tête de la maison du roi à Ramillies; puis son neveu, colonel de Périgord-infanterie, tué en enlevant le col de l'Assiette à la bataille d'Exilles. Mais voici un nom qui a acquis une notoriété glorieuse sous l'Empire, et qui montre que chez les Caulaincourt on n'avait point attendu le dix-neuvième siècle pour servir le pays, car voici deux membres de cette famille aussi tués à l'ennemi. Puis, un peu plus loin, le fils du maréchal de Rochambeau, un enfant, enseigne au régiment d'Auvergne : il est mort général de division à Leipsig.

Avec ce dernier nom, nous touchons à la période par excellence de l'histoire militaire de la France, à la Révolution et à l'Empire, à Napoléon et à la Grande Armée.

LA RÉVOLUTION. — NAPOLÉON ET LA GRANDE ARMÉE

Dans l'exposition du centenaire, qui clôt le siècle et qui le résume, Napoléon apparaît de toutes parts. Il semble qu'à le contempler avec un recul de près de cent ans, sa figure ait encore grandi, et que sous quelque face qu'on veuille chercher à représenter les produits du génie humain, on retrouve partout sa main créatrice.

Dans le grand Palais, *élevé par la République aux arts de la France*, il est au centre, à la place d'honneur, donnant sa bénédiction aux aigles de la Grande Armée; à gauche et à droite, au centre des salles, il apparaît en habit rouge de premier consul, donnant des armes d'honneur à ses grenadiers sur le champ de bataille, ou bien en empereur, ou en général, avec l'habit légendaire des chasseurs de la garde, ou en redingote grise avec le petit chapeau; qu'on se retourne, que l'on traverse ces kilomètres carrés d'expositions industrielles, il est toujours là : à la ville de Paris, à l'histoire du costume, à l'exposition de l'étoffe, au musée centenal du marbre, dans la rotonde des fêtes publiques, partout son masque césarien apparaît, et institutions, règlements, créations diverses, témoignent de la puissance de son génie.

Le jour de l'inauguration des *palais*, l'un de ses arrière-petits-neveux, le comte Joseph Primoli, rencontrant M. Leygues, ministre de l'instruction publique, le remercia d'avoir ainsi glorifié son grand-oncle. Le ministre, homme d'esprit, répondit avec à-propos : « Napoléon est une gloire nationale, c'est bien la moindre des choses que nous rendions hommage à sa mémoire. »

Au musée militaire, naturellement, Napoléon est au centre de la grande salle : et la foule fait de l'endroit où sont exposés ses portraits, ses bustes, son épée, ses pistolets et son légendaire habit, un véritable sanctuaire, tant elle y vient compacte et regarde ses reliques avec émotion et recueillement.

D'abord, le grand portrait du Premier consul, par Ingres, frappe les yeux. C'est une toile de premier ordre, aussi intéressante au point de vue du personnage qu'elle représente qu'au point de vue de l'histoire de l'art : c'est le premier portrait de la série célèbre qu'Ingres doit produire et le point de départ du fameux portrait de M. Bertin, du Louvre.

La ville de Liège a eu ses hôpitaux reconstruits par ordre du Premier consul. Elle veut lui en témoigner sa reconnaissance, elle ne connaît pas de peintre, mais le concours de Rome vient d'avoir lieu. Le sujet à traiter était : Achille recevant dans sa tente les

envoyés d'Agamemnon, sujet de prix de Rome s'il en fût. Un jeune homme de dix-neuf ans a remporté le prix; la ville de Liège le choisit et le charge de peindre l'homme extraordinaire qui reconstitue la France et les pays ses alliés.

Certainement, le Premier consul n'a pas posé devant le peintre de dix-neuf ans, et la tête est une tête hiératique, en cire, où l'expression est celle de la majesté et de l'omnipotence, sorte de Jupiter ou de César déifié : mais la pose, le dessin admirable, le coloris éclatant, font de cette toile un chef-d'œuvre.

On voit à côté une esquisse de David : le général Bonaparte avec un regard et un profil d'aigle. Napoléon a posé devant David, mais plus tard, vers 1810, et c'est donc encore une tête idéalisée que cette superbe étude. Mais voici le général Bonaparte tel qu'il était à Arcole : étude d'après nature due à Gros. Ce peintre tout jeune était commensal de l'état-major en 1797-1798 à Milan et à Mombello; il fit alors le beau portrait de Berthier sur le pont de Lodi. Il eut aussi le loisir d'étudier Bonaparte, avec qui il dînait chaque jour et passait souvent ses loisirs. Cette tête est le produit de ses observations, elle est l'idée première du tableau du passage du pont d'Arcole qui est au Louvre. Enfin, il y a le buste de Corbet. Cet artiste fut chargé, au lendemain de la fête de la victoire, — alors que Bonaparte préparait à Paris l'expédition d'Egypte, — de reproduire les traits du vainqueur de l'Italie dans un buste destiné à orner la salle des délibérations du Directoire. Ce marbre ne fut terminé qu'en l'an IX et exposé au Salon de cette année; depuis un an le Directoire n'existait plus et était remplacé par le gouvernement consulaire.

Devant ces différentes représentations, les objets qui lui ont appartenu sont sous vitrine, son habit vert sans ornementation, son épée à poignée d'or finement ciselé, avec les motifs des monnaies d'Athènes — Hercule et Minerve, le hibou et le casque — c'est l'épée des derniers jours, qu'il portait durant la campagne de France. Il y a aussi le sabre qu'il avait à la bataille d'Aboukir, les pistolets qu'il avait à Friedland, il les a donnés comme témoignage d'amitié à Caulaincourt; sa cravache de Waterloo, la plaque qu'il portait sur son habit en partant à Sainte-Hélène, et puis, sa cuirasse et son casque. La chose étonnera peut-être : mais Napoléon posséda un casque et une cuirasse. Après la campagne de 1807, il remarqua qu'un grand nombre d'officiers généraux, en raison de leur costume qui les différentiait des troupes placées sous leurs ordres, servaient de point de mire à l'ennemi, en conséquence, il s'occupa de voir, au moins, si les généraux de cavalerie ne pourraient pas porter un uniforme du même genre que celui de leur

troupe, et en particulier, si les commandants de division ou de brigade de cuirassiers ne pourraient avoir la cuirasse. Lui-même alors commenda pour lui et Berthier une cuirasse oxydé en noir avec damasquine d'or, le casque à cimier, crête et houpette, et queue de crins noirs : celle de Napoléon a les matelassures de velours cramoisi brodé d'or; celle de Berthier a les siennes en velours violet également brodé d'or. Napoléon ayant essayé sa cuirasse en même temps que Berthier se trouva si ridicule qu'il ne voulut plus en entendre parler, et qu'il en fit cadeau à son major général. Un détail à noter. Qu'on ne croit pas qu'en 1807 Napoléon eût de l'embonpoint, au contraire, la mesure de cette cuirasse montre qu'il avait une vraie taille de jeune fille.

Tout autour de Napoléon sont rangés les généraux de la République et les maréchaux, comme les douze pairs autour de Charlemagne : D'abord Hoche, malheureusement le jeune vainqueur de Wissembourg, à la tournure élégante, aux traits si purs et si nobles, n'a point de portrait. Il n'a pas eu, dans les huit ans qui lui ont acquis l'immortalité, le temps de poser devant un peintre de renom. Une jeune fille amoureux de lui, — il y en eut beaucoup, dit-on, — a seule peint ses traits d'après nature, sur une miniature que conserve pieusement son petit-fils : mais vous pouvez voir son sabre et le dernier habit de général en chef qu'il a porté. Habit et sabre ont été déposés sur son cercueil lorsque l'armée lui fit des funérailles superbes sur les bords du Rhin. Son fidèle ami et ancien aide de camp Lefèvre, le futur duc de Dantzig, le héros de cent batailles, les a reçus en témoignage d'estime des mains de sa veuve, et les a restitués à sa fille lorsque lui-même vint à mourir.

Après le sabre de Hoche, celui de Marceau, il le portait lorsqu'il tomba sous la balle d'un chasseur tyrolien : c'est celui d'un dragon, lourd et massif, à lame droite; un sabre avec lequel on charge en pointant.

Sur le fourreau de cuivre est inscrit : « Cette arme, instrument terrible de la gloire de Marceau, teinte si souvent du sang des houzards de Barco et de Blankenstein, fut arrosée des larmes de ces houzards, de leurs chefs et des généraux autrichiens au milieu desquels ce brave général mourut, âgé de vingt-sept ans, regretté de l'armée de Sambre-et-Meuse. Qui que tu sois, si tu n'égales pas la valeur de Marceau, ne profane pas ce sabre : il ne doit armer que la main d'un héros. »

Le sabre de Marceau repose sur la selle de velours rouge que Joubert arrosa de son sang à Novi, lorsqu'il accourait arrêter l'invasion de Souvaroff quittant sa jeune et ravissante femme qu'il venait d'épouser; tout contre, sont les souvenirs de Latour d'Au-

vergne; d'abord, on y voyait l'urne d'argent où était conservé le cœur du premier grenadier de France; mais, depuis, la famille a cru devoir le retirer : mais il reste encore le plastron de velours noir tout brodé de branches de lauriers et de chênes d'or sur lequel s'attachait l'urne du cœur. Durant toutes les guerres de l'Empire, le fourrier des grenadiers du 1er bataillon du 46e régiment d'infanterie porta le plastron au côté gauche de la poitrine avec l'urne contenant le cœur de Latour d'Auvergne; ainsi à toutes les prises d'armes, revues, appels, marches, combats, batailles, le cœur du héros marchait ou combattait à la tête du régiment. Ainsi parcourut-il l'Europe en tous sens.

Dans une vitrine-table, pieusement ornée par son arrière-petit-fils, sont les souvenirs de Carnot; les pistolets qu'il avait à Wattignies, son glaive et son baudrier de directeur. Le sabre, qu'avait Kociusko, lorsqu'en tombant il prononça, — suivant la légende, — le mot célèbre : *Finis Poloniæ*, recueilli par son aide de camp Fiszer; celui-ci, entré au service de France, le porta dans la campagne de 1812; il l'avait lorsqu'il fut tué, à la tête de sa brigade, à la Moskowa. Sa veuve l'a donné à Carnot lorsqu'il fut exilé sous la deuxième Restauration.

Puis, au mur, aux vitrines, tous ces noms célèbres, noms de victoires et de héros : c'est Lannes, l'homme du dévouement, cœur ardent et chaud, s'occupant du soldat et tendre à son égard, Ses uniformes, ses selles, ses sabres, son bâton de maréchal, resplendissant de dorures. A côté de lui quatre maréchaux ou généraux réunis dans un même souvenir comme ils l'ont été par la mort. Car tous les quatre ont été coupés en deux par des boulets de canon, au printemps de 1813. Bessière et Bruyère, Duroc et Kirgener, ces deux derniers tués du même boulet. Duroc, peint par Gros, est dans son bel habit rouge à broderies d'argent, il y a aussi ses pistolets, son sabre, ses lettres patentes pour le duché de Frioul. Kirgener, beau-frère de Lannes, a son souvenir perpétué par la présence de sa montre brisée et toute tachée de sang, Bessière et Bruyère tous deux peints par Gros en chasseurs. Le maréchal, lorsque, sous le Consulat, il était colonel des chasseurs de la garde; Bruyère, déjà général de division avec le costume que les Lassalle et les Marceau avaient déjà porté avant lui.

Une vitrine contient tout entière l'histoire du fameux 3e corps de la Grande Armée : du maréchal Davout, des généraux Friant, Morand, Gudin; la victoire d'Auerstædt ne permet plus qu'on parle de l'un sans les autres.

Il y a le médaillon en biscuit de Sèvres du maréchal Davout que sa fille, Mme de Blocqueville, a légué au musée de Sens; puis ses

lunettes, car sa myopie est demeurée célèbre, ses décorations, sa ceinture, son bâton de maréchal; à droite, les épaulettes portées par le général Gudin, lorsqu'il tomba net mort, conduisant sa division à l'attaque du pont de Valoutina. Ce sont ensuite les yatagans et les cimeterres que Mourad-Bey remit au général Morand, lorsqu'il se rendit à lui : depuis, le général Morand a toujours porté un de ces sabres; puis le grand aigle du général Friant : Napoléon le lui donna le soir d'Austerlitz. Après, ce sont les souvenirs du général Compan, le précis et impeccable chef d'état-major de Davout, la lunette qu'il prêtait à l'empereur, dont la vue est marquée sur la tige et, enfin, les pistolets d'honneur du général de Billy, tué à la tête d'une brigade du 3e corps dans la journée d'Auerstædt.

Regardez-la cette vitrine, c'est de l'histoire vivante, autrement éloquente que celle des livres et dont la mémoire demeure bien plus gravée au fond des cœurs et des intelligences.

Une autre vitrine contient les sabres et le bâton de maréchal d'Oudinot, il y a là un sabre turc, on prétend que sa lame a appartenu à Ali, le fils de Mahomet; c'est un présent de l'empereur au maréchal, il le portait à Arcis-sur-Aube lorsqu'il reçut sa trente-deuxième blessure.

Suivez un instant ces vitrines, voilà la cravache qu'avait Murat lorsqu'il chargea à Eylau à la tête de 80 escadrons; ici, c'est la canne de jonc que tenait à la main Lecourbe lorsqu'il entraîna son corps d'armée à l'attaque de Stokack, le sabre de Babanègre à Huningue, la pelisse de colonel du 7e hussards que portait Marbot à Waterloo, le shapska de lancier rouge de la garde avec lequel Soufflot, alors lieutenant, eut sa part dans la fameuse charge de Waterloo reproduite par la lithographie de Raffet.

Toujours dans les vitrines, le sabre que Murat donna à Le Pic le lendemain d'Eylau, le sabre de Bessières, la pipe de Lasalle, son portefeuille, son sabre turc et son grand et beau portrait par Gros le représentant recevant, lui et ses chasseurs, la clef de la ville de Stettin. Ce grand sabreur, ce modèle des cavaliers légers de la Grande Armée, était un travailleur et un dilettante. Lorsqu'il tomba à Wagram et que ses cavaliers lui eurent coupé sur place les poils de ses moustaches pour les conserver comme relique, un commissaire des guerres fut chargé de faire l'inventaire de ses effets : cet inventaire, retrouvé [1] depuis, nous montre qu'il ne partait en campagne et ne tentait ses vigoureuses pointes de cavalerie qu'après avoir longuement étudié et médité les cartes : il en possédait un assortiment énorme; par contre il n'emportait que deux livres,

[1] Par M. le vicomte de Grouchy.

dont l'état d'usure prouvait l'usage fréquent qu'il en faisait; les *Fables* de La Fontaine et les *Commentaires* de César; et puis pour charmer les nuits de bivac une flûte, dont il jouait assez bien, tout comme Frédéric le Grand et comme le chevalier d'Assas, dont la flûte et l'épée sont encore pieusement conservées.

Là, ce sont les tableaux de Lejeune principalement Sommo-Sierra, où il se battit; à gauche est Ségur, le cœur à découvert que Ywan, chirurgien de l'empereur, panse sur le bord d'un ruisseau; les tableaux de Lejeune sont toujours intéressants : il était témoin oculaire des grandes scènes qu'il a peintes; et pour ne parler que de Sommo Sierra, il a exécuté le tableau dans l'année qui suivit la bataille, par conséquent les faits en étaient exactement précis en sa mémoire; il n'était pas le seul peintre de la Grande Armée : il y a aussi Kobell de l'état-major de Berthier, peintre bavarois, précis s'il en fut; après chaque action, il croquait, comme un géographe, les plans, les profils des vues générales; quelques-uns de ces croquis sont encore aux départements des Estampes, à la Bibliothèque nationale, et le prince de Wagram a prêté quatre des tableaux de ce peintre qu'il possède à Grosbois : ces quatre tableaux représentent les combats qui précédèrent la capitulation d'Ulm.

Il est d'autres scènes prises sur le vif qui ne sont pas moins curieuses, — si elles sont moins artistiques, — ce sont les aquarelles ou les tableaux de François Pils. Pils, parti chapeau-chinois au 51e de ligne, devint bientôt grenadier et passa dans la division des grenadiers réunis que commandait Oudinot : celui-ci se l'attacha et à partir de 1805 il fit toutes les campagnes auprès du maréchal; sans études premières, il avait le talent de savoir prendre sur le vif les faits qui se déroulaient devant ses yeux. Il y a de lui plusieurs tableaux saisissants : le conseil de guerre tenu le soir de la première journée d'Essling, sur le bord du Danube. Napoléon sait que son armée est coupée en deux par le Danube débordé et, à la lueur d'une lanterne, une carte étendue, il cause avec Lannes, Masséna, Berthier et autres, le lendemain, il doit perdre Lannes et repasser le Danube grâce à l'héroïsme de ses soldats. Mais quelles réflexions pouvaient hanter les cerveaux des personnages représentés autour de cette carte. Masséna, dans ses *Mémoires* en a dit un mot; mais regardez le tableau de François Pils, et vous en ressentirez plus qu'à cent lectures. Pils a aussi peint le passage de la Bérésina. Ce nom ne doit pas être passé sous silence, il nous plaît d'en parler souvent, car si jamais l'honneur fut sauf, c'est en cette journée mémorable où tous les hommes de l'armée encore valides de cœur et de corps montrèrent un dévouement qui ne fut jamais surpassé ailleurs. Et puis

l'audace est le propre des jours heureux; lorsque tout est à l'offensive, lorsque l'atmosphère vous porte à l'héroïsme, on rencontre beaucoup de traits de bravoure. Mais lorsque les courages sont abattus, quand la défaite succède à la victoire, le froid, la neige et la nuit au soleil, que les membres se glacent et que de toutes parts on sent que l'espoir disparaît, alors apparaissent les grands caractères, ceux qui ne désespèrent pas, qui luttent jusqu'au bout, qui relèvent les courages abattus et qui sauvent, malgré eux, des milliers d'individus et qui souvent changent la défaite en victoire, et toujours la honte en gloire.

A la Bérésina, le premier officier qui apparaît porte un grand nom de la monarchie : c'est le duc de Mortemart, représenté en officier d'ordonnance de l'empereur; à une heure du matin celui-ci le fait appeler et lui dicte les ordres qu'il doit porter aux maréchaux Davout, Victor et Oudinot qui, le lendemain, vont à la fois sur la rive sud écarter l'armée de l'amiral Tchitchakoff, destinée à nous couper la retraite, et refouler au nord Kutusoff qui cherche à nous jeter à l'eau. Ce grand vieillard à la figure austère, c'est Eblé; il commande les pontonniers qui font le grand pont : malgré son grand âge, il entre avec eux dans l'eau glacée pour les encourager et les diriger dans leur œuvre de sauvetage; il en mourra quelques jours après. Voyez aussi cette montre d'argent bien modeste, le capitaine Paulin la portait lorsque, commandant des sapeurs du génie du corps du maréchal Oudinot, il fut chargé de faire le pont des piétons à côté du grand pont : dans l'eau, lui aussi, jusqu'aux épaules, sa montre s'arrêta gelée; elle marque encore le moment où elle cessa son mouvement sous l'action des glaces de la Bérésina. Quant au propriétaire, plus solide, il a survécu et longtemps; il a été colonel des sapeurs-pompiers de la ville de Paris qu'il avait reconstitués en 1830. Dans un coin sont des cuirasses et un casque de cuirassier avec le portrait du propriétaire, le colonel Dubois, du 7ᵉ cuirassiers, charpenté comme un Du Guesclin. Lisez, à côté, cette lettre de Napoléon, vous n'aurez pas besoin pour le connaître d'en chercher plus.

« En raison de la conduite distinguée qu'ont tenue le colonel Dubois et le 7ᵉ régiment de cuirassiers à la bataille de la Bérésina, en chargeant un carré russe de 7,000 hommes et en lui faisant mettre bas les armes, nous avons décrété ce qui suit :

« Le colonel Dubois est nommé général.

« NAPOLÉON. »

Quels hommes étaient donc ces cuirassiers? combien étaient-ils? peut-être 150, débris de 700, et dans quel état? sous quelle neige?

et par quel froid? A peine pouvons-nous comprendre qu'ils aient pu tirer leurs sabres de leurs fourreaux. Comme nous aurions voulu rappeler avec le nom du colonel Dubois celui de quelques-uns de ces cuirassiers, mais nous n'en connaissons aucun, et cependant, avec la Révolution, des citations de soldats deviennent un peu plus nombreuses que sous la monarchie. C'est à Bonaparte qu'on doit l'institution des armes d'honneur suivie de celle de la Légion d'honneur, et chaque récompense nous indique comment celui qui la reçoit s'en est rendu digne.

Les armes d'honneur portaient toutes avec le nom du titulaire une inscription qui relatait l'action d'éclat qui l'avait fait décerner : c'étaient des sabres et des pistolets pour les généraux et les officiers, des fusils pour les fantassins, des mousquetons et des sabres pour les cavaliers, des grenades pour les canonniers, des haches pour les marins, des baguettes pour les tambours, des trompettes naturellement pour les trompettes. Quelquefois on donna des drapeaux à des généraux, celui qu'Augereau reçut du Directoire après l'attaque du pont d'Arcole est au musée des Invalides.

Les soldats titulaires d'une arme d'honneur s'en servaient à toutes les prises d'armes. Les grenades des canonniers en argent dorée se portaient comme un brassard sur le bras gauche.

Les haches des marins étaient faites d'un petit trophée supporté par la hache d'abordage : on devait, croyons-nous, la porter sur le côté gauche de la poitrine.

Nous avons eu la chance d'en exposer une, c'est sans doute la seule qui existe.

Le titulaire, le maître canonnier Hennequin, était célèbre dans la flotte par son énergie et son courage. Voici à quelle occasion le Premier consul lui décerna sa hache d'honneur : dans un combat de la flottille de Boulogne, son bâtiment est envahi par les Anglais, et au cours de l'affaire un coup de pique marine lui fait une horrible blessure au visage et lui enlève l'œil de l'orbite, il se fait mettre son mouchoir sur sa blessure par un de ses camarades, et saisissant une hache se jette en la brandissant sur les envahisseurs, en abat quatre et rejette les autres hors du navire. A côté de la hache de Hennequin, on voit des grenades, des sabres, des mousquetons et des fusils d'honneur. Deux de ces grenades ont été gagnées par des simples tringlots, — on peut être héroïque même dans le camionnage. — Pannot, conducteur du train, dans un combat sur le Rhin voit son camarade d'attelage tomber mort, et trois de ses chevaux sur quatre sont abattus. La pièce qu'il traîne est entourée de hussards hongrois; il tire son sabre, tient son pistolet d'une autre main, se défend d'abord et attaque ensuite de telle façon qu'il tient

l'ennemi en respect qu'il parvient à décrocher la pièce de son avant-train ; et comme il est un hercule, il la traîne à bras jusqu'aux siens et la sauve ainsi.

C'est aussi le fusil du caporal Pepin, qui dans l'un de ces furieux assauts de Saint-Jean-d'Acre voit tous ses officiers et camarades tomber autour de lui, il veut revenir en arrière, car il est blessé; lorsque sous le feu terrible des Turcs qui sortent de leurs retranchements, pour venir achever les blessés, il entend son lieutenant gisant à terre qui l'appelle : il court à lui, tue un Turc qui veut l'arrêter et chargeant l'officier sur ses épaules le ramène dans les tranchées aux applaudissements de tous.

Regardez toujours dans cette vitrine : vous verrez les baguettes de l'un des tambours d'Arcole : Laugier, qui se distingue encore à Hohenlinden; le briquet de Salette, caporal à la fameuse 32ᵉ demi-brigade, lui, fut aussi un héros à Vérone, et à Saint-Jean-d'Acre, où il sauva la vie du général Vial en recevant quatre blessures; le sabre du carabinier Le Roy qui sauva également la vie du lieutenant Guillaume dans une mêlée effroyable à Petersheim.

Dans tous ces traits ceux qui dominent sont des actes de dévouement accomplis tous au péril de la vie. Il nous serait facile d'accumuler ainsi les faits et de démontrer que la guerre est, par excellence, l'école du dévouement et de l'abnégation; qu'on y apprend avant tout le mépris de la mort, la négation de l'égoïsme. C'est surtout chez le soldat, qui n'espère aucune récompense honorifique, que l'on retrouve la pratique de ces vertus. C'est par amour du devoir, sans autre arrière-pensée que celle de bien faire qu'ils se dévouent ainsi. Tous n'ont même pas eu la chance de pouvoir faire une action d'éclat! l'occasion souvent fait le héros : il en est qui ont fait leur devoir simplement; appelés à servir leur pays, ils l'ont fait le mieux qu'ils ont pu. Ce n'est donc pas seulement les héros que nous avons cherché à présenter au public, mais le soldat dévoué, accomplissant son service sans défaillance et suivant la discipline. Voici un objet qui nous le représente ce soldat, homme de devoir : c'est un shako du 67ᵉ de ligne, rien n'attire les regards sur lui : il est comme tous les autres shakos, mais retournez-le. Vous y lisez : « Berthon, Jean, conscrit en 1807, rapporté des campagnes de Pologne 1807, d'Allemagne 1809, de Hollande 1810, d'Espagne 1811, 12, 13, de l'armée Lyon 1814, Waterloo 1815, soldat de 1808 à 1815, fils de Anthoine Berthon et de Jeanne Margot de Marcilhat, Creuse. »

Ce Berthon ne fut sans doute pas légionnaire, il n'a aucune citation dont nous ayons à parler, mais cette inscription si brève fait rêver : elle laisse à penser qu'il a accompli sa tâche, qu'il en

était heureux et qu'il tenait à son shako comme le vieux compagnon des fatigues endurées et supportées, car on aime à rappeler ce dont on est fier.

Et cet autre chapeau avec cette inscription : « Lecoq, dans la gloire de la République. »

On croirait entendre le kokoriko d'un coq révolutionnaire perché sur un trophée à faisceau de licteur. On revoit comme en une vision la proclamation de la patrie en danger, la levée en masse, les quatorze armées organisées par Carnot et Kellermann, Marceau et Kléber conduisant les volontaires en sabots à l'ennemi.

C'était un simple volontaire, ce Lecoq, peut-être arraché à son village, parti sans entrain, et une fois avec les camarades, entraîné par l'exemple, il est devenu Tyrtée sans le savoir.

Nous ne pourrons jamais assez leur rendre hommage, à ces petits soldats inconnus, miliciens de la guerre de Sept ans, volontaires de 1793, *Marie-Louise* de 1814, morts sans pousser un soupir, sans murmurer. Tels ces cavaliers qui chargeaient à Montereau avec tant de brio, enfilaient le pont dans un galop infernal, et chassaient l'ennemi sur l'autre rive. Lorsque Pajol, qui les commandait, se retourna, l'ennemi disparu, pour les rallier, il s'aperçut que pas un ne savait se tenir sur un cheval. Ils étaient partis à son commandement, en criant, se cramponnant aux crins, aux selles, soutenus encore plus par leur enthousiasme que par la vigueur de leurs poignets. Et ce fusilier qui, à Craonne, se tient immobile, comme un point de mire, à cinquante pas d'un bois d'où part un feu terrible. Marmont lui demande : « Pourquoi ne tires-tu pas? — Et je tirerais bien comme les autres, mais je ne sais pas charger mon fusil. » Ainsi se sont composées souvent les armées qui ont fait la France, et c'est à tous ces anonymes appelés par les lois, partis sans vocation et devenus militaires par devoir, que nous avons cherché à rendre un pieux et admiratif hommage.

A défaut de ces millions d'individualités, nous avons cherché les souvenirs des collectivités, drapeaux et étendards des régiments, escadrons, bataillons.

Drapeaux du passé si beaux dans les histoires,
Drapeaux de tous nos preux et de toutes nos gloires,
Redouté des fuyards,
Percés, troués, criblés, sans peur et sans reproche,
Vous qui dans vos lambeaux mêlez le sang de Hoche
Et le sang de Bayard.

Mais le temps en a eu raison. Nous ne connaissons même plus un seul drapeau de nos vieux régiments de Picardie, de Piémont,

d'Auvergne! Le guidon de Languedoc-dragons, précieusement conservé par le colonel Machault et celui des dragons de Thianges, c'est tout ce que nous avons retrouvé d'avant 1789.

L'époque de la Révolution nous a fourni celui de l'*immortelle* 32e demi-brigade. « J'étais tranquille, la 32e était là! » se lit à plusieurs reprises sur la soie effritée dont les plis décidèrent de la victoire d'Arcole.

Devant le *Napoléon* d'Ingres, il y a encore deux drapeaux tout brodés d'or à gros reliefs. Lisez d'un côté : « *L'empereur Napoléon au* 1er (*ou au* 2e) *régiment de grenadiers à pied.* De l'autre côté, les étapes de ces régiments, Marengo, Ulm, Austerlitz, Iéna, Eckmülh, Essling, Wagram, Smolensk, La Moskowa. » Vienne — Berlin — Madrid — Moscou.

Ce sont les deux drapeaux des grenadiers de la vieille garde, des grenadiers à bonnets à poil, à habits bleus à revers blancs.

La Garde, espoir suprême et suprême pensée.

Tous deux étaient aux adieux de Fontainebleau et se sont inclinés et tendus vers Napoléon le 20 avril 1814 dans la cour du château. C'est le premier, que lui tendait le général Petit, que l'empereur embrassa : « Adieu, mes enfants, que ce baiser passe dans vos cœurs. »

Un peu plus haut, il y a un aigle de bois, sculpté d'une main malhabile. Noirot, grenadier de l'île d'Elbe, en est l'auteur, et lors du débarquement à Antibes, cet aigle a servi de premier ralliement. Si Noirot était médiocre sculpteur, il était l'ami intime de Rude et il fit élever dans son petit jardin de Fixin, près Dijon, le monument de Napoléon sortant du tombeau dont le moulage est depuis peu au Louvre, et lui, quand il mourut, se fit enterrer debout dans l'angle du piédestal de la statue pour demeurer, à travers les siècles, la sentinelle qui présente les armes devant l'homme au petit chapeau.

Mais nous touchons à Waterloo. Des cuirasses, aux deux énormes trous béants reçus à Waterloo, montrent l'aigle blessé se défendant encore tel que M. Gérôme vient de le sculpter pour la Société La Sabretache. Les membres de cette Société ont décidé, en effet, d'élever un petit monument de dimensions restreintes à l'endroit où succomba le dernier carré de la vieille garde sur le champ de bataille de Waterloo; c'est toujours la même idée : rendre hommage à ceux qui sont morts pour le pays, ceux-là furent héroïques entre tous. Ils moururent sans espoir pour l'honneur, pour le devoir.

Le premier sentiment qui nous arrive à ce souvenir de Waterloo est de s'arrêter là; l'épopée est finie; les musiciens de la fanfare qui ont commencé leur premier morceau en 1792 sont morts en 1815 : on jouera encore de leurs instruments, mais ce seront leurs fils; leur souvenir néanmoins revivra toujours, il se perpétue même dans l'imagination du peuple. On peut s'en convaincre facilement en parcourant, surtout le dimanche, les salles de la Révolution et de l'Empire, et on sera surpris de voir toute cette masse populaire à l'aspect recueilli qui vient, comme dans un cimetière, faire une pieuse visite. Ils viennent saluer leurs morts, ceux qui sont tombés au champ d'honneur. L'œuvre accomplie par les organisateurs de cette exposition n'est pas perdue : ils ont voulu perpétuer le souvenir de ces drames et des acteurs de ces époques glorieuses, et comme le porte le fronton des salles : *Preteriti fides, exemplum futurix;* chacun en passant, admirant le passé, prend du courage et de l'espoir pour l'avenir.

L'AFRIQUE, LA CRIMÉE, L'ITALIE

L'épopée se survit, avons-nous dit, l'Empire tombé, les hommes demeurèrent, et beaucoup d'entre eux vécurent assez, comme l'a dit Napoléon lui-même, « pour écrire les grandes choses qu'ils avaient faites ». Plusieurs de ces survivants ne se contentèrent pas d'écrire, beaucoup d'entre eux agirent encore et servirent leur pays sur de nouveaux champs de bataille. Leurs portraits sont là : le maréchal Gérard, le vainqueur d'Anvers; Damrémont, tué à Constantine; le maréchal Clauzel, homme de guerre consommé; le maréchal Lobau, superbe sous le feu, qui, par un trait d'audace et de génie, décide souvent la victoire, comme à Landshut; Marbot, l'Alexandre Dumas de la Grande Armée; et puis, le premier d'entre tous, le maréchal Bugeaud, élève de Suchet en Espagne, agriculteur, organisateur, général, homme de cœur et de caractère, le véritable conquérant et le créateur de l'Algérie.

Des tableaux représentant les scènes dramatiques se mêlent aux portraits. Voilà la charge du 2e chasseurs d'Afrique à la Macta : le colonel Oudinot, en tête de ses escadrons, tombe d'une balle arabe reçue en pleine poitrine. Là, c'est le 2e léger et son commandant, le chef de bataillon Changarnier, dans la retraite de Constantine. L'armée est en retraite; on n'a plus ni munitions ni vivres. Les éléments se joignent aux Arabes pour nous écraser : il fait froid, il pleut, la route n'est qu'un bourbier, tous sont tristes; on doute de pouvoir arriver à Bône. De longues files de chariots, chargés de

blessés et de malades, défilent péniblement; les Arabes sont d'autant plus pressants qu'ils sentent que les courages, fermes jusque-là, commencent à mollir. Tout à coup, Changarnier, dans un éclair brillant, a repris l'offensive, repoussé les Arabes et rendu à tous du *cœur au ventre*. Un peu plus loin, c'est Dutertre, le Régulus français. Le duc d'Aumale a conté sa mort glorieuse, dans *les Zouaves et les Chasseurs à pied*. Lorsque, à Sidi-Brahim, le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans est cerné et écrasé sous le nombre, Dutertre, atteint de trois blessures, tombe aux mains d'Abd-el-Kader; celui-ci l'envoie aux survivants qui se défendent dans le marabout. Il est chargé de leur dire de se rendre, et s'il ne réussit pas dans sa mission, il aura la tête tranchée séance tenante.

« Voilà ce que vient de me dire l'émir, crie-t-il à ses chasseurs. Défendez-vous jusqu'au dernier. » Et Abd-el-Kader, aussitôt, lui fait abattre la tête devant les derniers combattants du marabout.

Voici maintenant la brèche de Constantine : le combat le plus sanglant de l'Algérie. La Moricière aveuglé, les explosions succédant aux explosions, la situation apparaît à tous comme perdue. Soudain, un officier énergique ramène tout le monde en avant et décide la prise de la ville, et lui, blessé à mort, veut encore rendre compte au duc de Nemours de la situation, mais son rapport fait, il s'affaisse pour ne plus se relever. « Vous êtes blessé, colonel, lui dit le prince. — Non, je suis mort. » Ainsi succomba le colonel Combes, mais assez à temps pour qu'à son dernier soupir, montrant, blessé, à côté de son grabat, un petit adjudant-major, il pût le recommander au maréchal Vallé. Le petit officier était le capitaine Canrobert.

Sur un même panneau, tous les fils de Louis-Philippe sont là. Le duc d'Orléans, le volontaire de Mascara, le général des Portes de Fer et du col de Mouzaïa, mort si jeune; le prince de Joinville, qui, le premier, comprit l'importance de la navigation à vapeur, qui, mettant son influence en action et pressant amiraux, ingénieurs et bureaux, dota le pays d'une flotte qui était la première du monde en Crimée; le duc d'Aumale, celui-là le type du fantassin français, ancien colonel du 17e léger, comme il aimait encore à s'appeler cinquante ans après la glorieuse capture de la smala. Comme Montluc, écrivain et militaire, artiste et Mécène, c'est une des belles figures du dix-neuvième siècle.

Autour de lui, ses chefs et ses lieutenants, Changarnier, Duvivier, La Moricière, Négrier, et puis les jeunes, Saint-Arnaud, Pélissier, Canrobert, Bosquet, Espinasse, Mellinet, Cousin-Montauban, qui ont fourni l'effort de la Crimée et d'Italie.

Le caractère dominant de cette guerre de Crimée est le dévoue-

ment et l'abnégation. Chefs et soldats eurent à lutter contre une armée digne d'eux, qui fut noble et grandiose dans sa défense. Saluons ces adversaires, ces dix mille marins de la mer Noire qui, après avoir brûlé leurs vaisseaux, s'enfermèrent avec leurs canons dans des casemates, et qui, au jour de l'assaut, n'étaient plus que six cents. Mais c'est encore plus par sa discipline, par l'acceptation sans murmure de toutes les épreuves que notre armée d'Orient fut admirable.

Difficultés de transports, épidémies, choléra ou typhus, froids terribles d'un hiver malsain, chaleurs torrides, privations sans nombre, tout a été supporté gaiement et pas un seul des soldats de cette immense armée n'a eu un murmure. Cependant 80,000 d'entre eux dorment dans les plaines infectes de la Dobrutscha et sur le plateau dénudé de Chersonèse, tous ceux-là sont morts de maladie, pour le devoir, sans l'entrain ni l'éclat du combat, sans les sonneries brillantes des musiques et des clairons. Ils sont tombés le long d'une route ou sont morts dans l'un de ces ravins couverts d'une bache, qui servaient d'ambulance. Eux aussi, ils sont morts pour la patrie, eux aussi, il faut conserver leur mémoire au Panthéon de l'histoire de France.

Un jour le maréchal Canrobert parlant de la Crimée : « Oh! les blessés, les malades, les ambulances, les hôpitaux..., tout le temps que j'ai été général en chef, — à moins qu'il n'y eût bataille, — je n'ai pas passé une journée sans aller en voir quelques-unes. Quelles misères, quelle tristesse; et chaque fois j'essayais de remonter le moral encore plus attaqué que le corps. Je distribuais quelques adoucissements, distractions saines à ces esprits saisis par le spectacle morbide et macabre qui les entourait. Je crois que j'ai pu souvent, dans ces visites, par un mot, par une récompense, par un adoucissement, remonter un individu, l'arracher à la mort et je suis heureux de penser qu'il y a peut-être, dans quelque village ou atelier; des familles à qui j'ai conservé un père ou un soutien qui aurait succombé comme son voisin. Que n'ai-je pu faire plus? » Et le vieux maréchal, *l'homme de Saint-Privat*, le destructeur de la garde prussienne, laissait couler une larme sur sa peau de parchemin ridé.

Celui-là était de l'école des Fabert, des Vauban, des Catinat, des Lannes. Il aimait le soldat; chaque homme de son armée était pour lui un véritable enfant.

Qu'on n'aille pas croire, à ce que je viens de dire, que l'armée de Crimée s'est bornée à souffrir en silence et qu'elle n'a pas combattu. Promenez-vous dans la salle consacrée à cette campagne et vous verrez la tunique du général Mayran tué à l'assaut du

18 juin, avec un large trou béant à hauteur du cœur. Vous verrez aussi les épaulettes tachées de sang du colonel de Brancion, tué sur la crête du Mamelon vert, celles du colonel de Camas, tué à Inkerman, sauvant son drapeau; celles du général de Pontevès, tué à l'assaut final; puis les souvenirs des généraux de Lavarande, de Saint-Pol, de Lourmel, Rivet, Bizot, Brunet, La Tour du Pin, tous tués à l'ennemi. Regardez aussi ce drapeau d'étamine, c'est un pavillon de marine attaché à la hampe du fanion du général Mac-Mahon; un zouave le tenait à côté de lui à Malakoff; la hampe seule est atteinte de sept balles ou éclats d'obus. Du reste, sur 5,000 combattants de cette division qui, à midi sonnant, le 8 septembre 1855, sortirent des tranchées pour enlever Malakoff, 2,500 étaient gisants le soir sur ses parapets. Chiffre éloquent et qui montre à quel prix fut conquis Sébastopol.

Tous rivalisèrent de dévouement dans cette campagne, les marins autant que les soldats, et les bustes des amiraux Hamelin, Bruat, La Roncière, Tréhouart, les représentent en compagnie de celui de Saint-Arnaud, mort dans son caban de l'Alma, le lendemain de sa victoire. C'était aussi un écrivain de race, et peut-on ne pas rappeler comment de sa main mourante il annonçait à Napoléon III la bataille de l'Alma : « Le canon de Votre Majesté a parlé... »

Faisant face au vainqueur de l'Alma, le vainqueur de Malakoff, le maréchal Pélissier, l'élève favori du maréchal Bugeaud et Bosquet, atteint mortellement au dernier assaut de Sébastopol.

Le soleil d'Italie, dans les plaines enchantées de la Lombardie, a vu encore tomber bien des nôtres; Espinasse, échappé aux balles des Arabes et au choléra de la Dobrutscha qui, en l'atteignant ne put le terrasser, mort en décidant la victoire de Magenta, et son émule et ami le général Cler, des grenadiers, luttant un contre six toute la journée et tombant en tête de la garde; les généraux Auger et Dieu, les colonels de Senneville, de Bellefonds et Menessier; et le drapeau du 2ᵉ zouaves, décoré après Magenta, et le buste du maréchal Niel, ingénieur, général, administrateur et organisateur, toujours dévoué, digne successeur au ministère de son maître, le maréchal Vaillant; et puis les deux généraux Douay, l'un tué à Wissembourg et l'autre si habile, si noble, dans cette campagne du Mexique où le fanion rouge du 1ᵉʳ escadron du 2ᵉ chasseurs d'Afrique fut décoré. Il y a là encore les souvenirs des généraux Legrand, de Brayer, Decaen, Renault, Gibon, tous morts en défendant le pays.

Enfin pour terminer, les figures de ceux qui ont porté le drapeau de la France en Extrême-Orient : Cousin-Montauban, martelé de

main de maître dans une peinture superbe de M[lle] Nélie Jacquemart; et l'amiral Courbet mort à son bord, commandant en chef la flotte française dans les mers de Chine.

Nous avons fini, mais nous voudrions encore faire voir combien cette exposition temporaire est utile pour le pays et combien il est nécessaire qu'un grand musée militaire français perpétue nos souvenirs glorieux d'une façon permanente et définitive.

L'HISTOIRE SE CRISTALLISE EN LÉGENDE, ET LA LÉGENDE ENFANTE L'ÉPOPÉE

Après Waterloo, l'histoire des vingt-cinq dernières années entra immédiatement dans la légende. Avant même que les historiens eussent démêlé et présenté les faits, de suite, les poètes et surtout les artistes multiplièrent ces reproductions de scènes plus ou moins vraies dans le sens réel, mais qui rendaient vivante, aux yeux du peuple, la gloire de la Révolution et de l'Empire. Plus tard parurent les œuvres militaires de ceux qui écrivirent ce qu'ils avaient fait. Napoléon, Ségur, Fezensac, puis Marbot, Lejeune et tant d'autres, et surtout les soldats, Cogniet, Fricasse, Bricard, Manière, Bourgogne, etc. Il y a là une littérature spéciale qui n'a rien d'équivalent dans les autres pays. C'est déjà la légende écrite, et une légende vraie, qui n'a rien de figuré; prenez chacune de ces prouesses extraordinaires invraisemblables, vous les trouverez relatées dans les rapports officiels! Tellement que si vous commencez à mettre le nez dans les dossiers de la *Guerre*, vous demeurerez stupéfaits de voir que ces actes, que vous considériez comme extraordinaires, étaient alors de monnaie courante. Ainsi, les faits étaient tellement héroïques, que, leur narration simple devient déjà légende écrite.

A côté des mémoires, il y a la légende vivante, celle qui est contée par ceux qui en furent les auteurs ou les témoins, celle qui se transmet par la tradition et qui fait vibrer bien plus fort, celle qui entretient l'esprit de ces époques glorieuses dans les cœurs, qui en fait conserver pieusement les souvenirs et maintient les grandes vertus de la guerre chez ceux qui en ont l'admiration. Si cette légende demeure toujours vivante, c'est, à coup sûr, au duc d'Aumale et au maréchal Canrobert qu'on le doit.

Le duc d'Aumale, déjà enfant, avait entendu conter maints de ces faits glorieux, d'abord de son père, général à Valmy et à Fleurus, puis de Soult, de Lobau, de Gérard, de Moncey, de Jourdan, d'Oudinot, de Mac-Donald, de Marbot et de Bugeaud. Causeur admirable, doué d'un art de conteur mer-

veilleux, ému à tous ces souvenirs qui lui rappelaient sa jeunesse, il aimait à rapporter ce qu'il avait appris de ces témoins des grandes guerres. Tout enfant, il y avait une grande récompense qu'il ambitionnait au-dessus de toutes les autres : c'était, le soir, aux Tuileries, à la lueur de la grande lampe, autour de la table de famille, où se tenaient, après dîner, Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie et Madame Adélaïde et ses frères, de feuilleter les albums de Raffet, de Charlet, d'Horace Vernet et autres. Ainsi son imagination se meublait-elle de tous les hauts faits de cette époque, et aussi avec quelle ardeur enfantine, lorsqu'il rencontrait quelques vétérans de ces scènes épiques, lithographiées par les maîtres, les interrogeait-il? Pas un détail n'était perdu, et, dans les derniers moments de sa vie, dans son beau château de Chantilly, sous le regard des bustes de Henri IV et du grand Condé, entouré d'artistes, de littérateurs, d'historiens, de militaires, il contait à son tour la légende de la Révolution et de l'Empire, recueillie par lui de la bouche des acteurs eux-mêmes et confiait à ses auditeurs le soin de la transmettre après lui à la génération suivante.

Le duc d'Aumale avait surtout eu les confidences des maréchaux et des chefs. Le maréchal Canrobert eut la légende des petits; officiers subalternes et soldats : élevé par les deux Marbot, il fut ensuite initié à l'épopée par ses camarades de régiment qui ne cessaient de lui conter de leurs histoires durant les veillées de garnison. Lui aussi, il était orateur; il avait la voix chaude du Midi, le geste théâtral et expressif, le regard, l'allure emphatiques comme son compatriote Murat, et grâce à son impeccable mémoire, il était charmant autant qu'instructif et persuasif. Tous deux n'ont cessé toute leur vie de parler des souvenirs qu'ils tenaient de leurs prédécesseurs, et ils ont fait école. Tous deux, au lendemain de l'Exposition de 1889, ont été de ce petit groupe, — ils en ont été présidents d'honneur, — aujourd'hui devenu légion, qui, réuni sous le nom de Société de la Sabretache a pour mission de perpétuer les traditions glorieuses et d'entretenir la légende.

Depuis, cette Société, présidée par Meissonnier et ensuite par M. Edouard Detaille, a fait plusieurs expositions, dont celle dont nous venons de vous parler. Elle a fait mieux. Elle ne s'est pas contentée de ces expositions éphémères, elle a créé le musée de l'armée, institution d'Etat permanente répondant au but de sa création. Mais son œuvre ne doit pas s'arrêter là.

Les arts, avons-nous déjà dit, n'ont pas attendu les jugements de l'histoire; continuellement les artistes ont évoqué la légende; et par deux fois, au moins, nous avons vu des chefs-d'œuvre se

produire qui égalent certainement ce que l'antiquité nous a laissé de plus beau : je veux dire la *Marseillaise* de Rude de l'Arc de triomphe qui personnifie avec tant de grandeur la patrie sauvée en 1793; et le *1814* de Meissonnier, où Napoléon et la Grande Armée, prêts de succomber, semblent apparaître encore plus grands, représentés aux jours de malheur. La poésie, par contre, n'a pas encore donné un drame ou un poème épique à l'égal des grandes œuvres lirtéraires de la Grèce.

Rappelons-nous cependant la gloire immortelle des Grecs qui n'a traversé les siècles et n'est venue jusqu'à nous que grâce au génie de ses poètes.

A nous aussi, il faut une grande épopée nationale qui, traversant à son tour les siècles, rappelle à jamais au monde entier ce que firent nos pères. Et qu'est-ce donc que la guerre de Troie à côté de cette guerre sublime qui commence avec le premier coup de canon de Valmy pour se terminer avec le dernier carré de la vieille garde à Waterloo.

Qu'est-ce donc qu'Agamemnon, Ulysse, Achille ou Hector à côté de Hoche, Marceau, Desaix, Lannes, Davout, Masséna, Suchet..., Napoléon?

Le poète qui, s'emparant un jour de ce sujet, lui donnera l'immortalité, est sans doute fort loin. Mais l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas l'œuvre du génie du seul Homère. Leur paternité appartient à tout le peuple dont l'esprit était nourri des légendes de la guerre de Troie. Leur apparition est le résultat des pensées de millions d'individus durant plusieurs générations. Voilà pourquoi je voudrais tant que la Sabretache, succédant au duc d'Aumale, au maréchal Canrobert, aux H. Vernet, à Raffet, à Charlet, à Meissonnier, à Rude, continuât à entretenir vivants tous les souvenirs de notre grande épopée nationale. Vous tous qui chercherez à la faire survivre, vous mériterez de la patrie, car vous contribuerez à cette grande œuvre poétique que j'espère dans l'avenir pour notre pays; et puis vous honorerez vos héros, vous encouragerez ceux qui auront peut-être, un jour, à donner leur vie pour le pays, et vous préparerez ainsi à la France et au monde la matière d'une nouvelle gloire, d'une gloire littéraire, intellectuelle, morale et pacifique.

Germain Bapst.

NOS MISSIONNAIRES

PATRIOTES ET SAVANTS

« Semez de la graine de missionnaire. » (H. Fournier, ambassadeur à Constantinople.)

I

Un de nos meilleurs ambassadeurs auprès du Sultan, le regretté M. Henri Fournier, homme du monde, doublé d'un observateur émérite, disait, bien qu'il fût plutôt voltairien que religieux : « Semez de la graine de missionnaire. » C'est qu'il avait pu voir de près, en Orient, tout ce dont sont capables, pour la dissémination de l'influence française, ces modestes pionniers de notre civilisation. Paul Bert, qui fut l'admirateur et l'ami de Mgr Puginier, au Tonkin, et M. Constans lui-même, qui vint exprès, dit-on, de Constantinople à Paris, pour défendre les PP. Assomptionnistes, auraient pu signer la même déclaration. M. Doumer, qui, l'an dernier, faisait venir de Chang-haï le P. Froc, le savant directeur de l'observatoire météorologique de Zi-ka-weï, pour le charger d'établir des stations analogues en Cochinchine, est évidemment du même avis, bien qu'il n'ose peut-être pas l'exprimer aussi ouvertement que M. Fournier. Le général Galliéni, qui a eu si souvent l'occasion d'utiliser les connaissances spéciales de nos missionnaires à Madagascar et qui en a proposé au moins deux pour la croix de la Légion d'honneur, pourrait sans doute, lui aussi, répéter le mot de l'ancien ambassadeur à Constantinople, s'il n'avait pas la crainte de se faire traiter de réactionnaire par son ministre de la guerre, sinon par le ministère tout entier. Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres noms illustres et apporter le témoignage désintéressé de nombreux hommes d'Etat à l'appui de cette thèse que nos missionnaires sont nos meilleurs diplomates et les plus utiles agents de l'influence française dans le monde entier. Ils ont donc mille fois raison tous ces représentants de la France qui demandent qu'on envoie des missionnaires dans les

pays lointains, où ils sont chargés de veiller à nos intérêts politiques et commerciaux. Il faut donc exporter de la graine de missionnaire, mais comment préparer cette utile semence si le gouvernement s'acharne, par un esprit aussi antireligieux qu'antinational, à détruire les sources précieuses de cette armée pacifique, qui, sans argent et sans autres canons que ceux de l'Eglise, a su préparer la conquête de la plupart de nos colonies et a précédé partout nos commerçants, nos marins, nos soldats et nos consuls?

Devant la campagne, aussi folle que haineuse, menée depuis quelque temps par la bande enragée des Fils de la Veuve, par les amis du traître et leurs alliés : les protestants, les étrangers et les sans-patrie, contre tout ce que la France possède de plus fidèlement dévoué à son service, nos religieux et notre armée, il est du devoir strict de tout Français, comme de tout catholique, de protester avec la dernière énergie.

Devant l'assaut furieux qui se prépare contre ce qu'il y a de meilleur dans le pays et qui vise à détruire nos congrégations et, par suite, nos missions, il est du devoir de chacun de ceux qui tiennent à arrêter le mouvement de scepticisme mortel et de décadence sociale qui ruinera notre influence à l'étranger, en même temps que la source des missionnaires, de faire tous ses efforts pour l'enrayer. Persuadé que, malgré toutes les publications spéciales dont ils ont été l'objet, les travaux de nos missionnaires sont encore peu connus du grand public, nous avons voulu prendre notre faible part dans la lutte actuelle en apportant ici notre témoignage en leur faveur. Puisse-t-il avoir le rôle du grain de sable qui souvent changea le cours de l'histoire! Si c'est là un souhait trop ambitieux, contentons-nous d'avoir le plaisir désintéressé de dire ici quelques mots en l'honneur de ces missionnaires que nous avons vus à l'œuvre en Chine, en Cochinchine, dans l'Inde, à Madagascar, en Afrique, comme en Turquie et en Asie Mineure, et chez lesquels nous avons toujours trouvé la plus aimable hospitalité. Là où nous n'avons pu admirer directement leurs œuvres, comme au Japon, en Amérique et en Océanie, nous aurons le témoignage de nos parents, de nos amis de la marine, de l'armée et des services diplomatique et consulaire.

Des publications spéciales, telles que les *Missions catholiques*, les *Annales de la Propagation de la Foi*, celles de *la Sainte-Enfance*, et mille autres feuilles religieuses, tiennent le monde au courant des résultats de la prédication de nos missionnaires. Le point de vue politique et scientifique n'est pas leur affaire et ce n'est qu'accidentellement qu'elles s'en occupent et combien peu. C'est justement celui qu'il importe de faire connaître aujourd'hui,

afin de bien montrer à tous, mais particulièrement à nos gouvernants, que nos missionnaires savent être toujours Français et très souvent savants; qu'ils sont, par suite, de dignes représentants de la France, d'utiles auxiliaires de la science, qu'il y a lieu de protéger et d'encourager, au nom du pays d'abord et ensuite de l'humanité savante tout entière. Les étrangers eux-mêmes l'avouent et les gouverneurs des Indes anglaises reconnaissent les diplômes décernés aux natifs dans les collèges dirigés par nos missionnaires catholiques, les PP. Jésuites de Trichinopoly, sans parler de ceux de Calcutta, qui sont Belges, et de ceux de Bombay, les Pères anglais.

La Chine est en ce moment à l'ordre du jour. Une révolution terrible dirigée par les adeptes de l'association secrète que les Anglais ont baptisée du nom de Boxers, mais dont la désignation exacte est la secte des *I-ho-kiuen* (Poings de la juste harmonie ou union harmonieuse des poings), met les provinces du Nord à feu et à sang et menace tout l'empire. On dit que tous les établissements et toutes les églises de la mission catholique de Pékin ont été réduits en cendres, les missionnaires et religieuses massacrés. Il en serait de même à Tien-tsin et à Pao-ting-fou. Demain peut-être apprendrons-nous de nouveaux désastres au Chan-toung, où l'insurrection a pris naissance. On peut craindre de la voir faire la tache d'huile et s'étendre à toutes les provinces de l'empire, car elle a pour elle l'appui secret du gouvernement, inspiré par l'impératrice régente, l'ennemie déclarée des étrangers et du parti progressiste. « La Chine aux Chinois, mort aux *Yang-kouei-tzé* » (diables étrangers), tels sont les cris de ralliement de ces nationalistes nouveau genre, avec lesquels les troupes impériales, toujours avides de pillage et composées des pires éléments, ont fait cause commune, secrètement poussées d'ailleurs par les ordres mêmes de l'impératrice Tzé-hsi. Les chrétiens sont partout massacrés, et les missionnaires ne pouvant les abandonner, pour se réfugier dans les ports ouverts, sous la protection des canons des navires de guerre étrangers, vont, sans doute, payer de leur sang leur dévouement à ce malheureux peuple chinois, opprimé par ses mandataires et poussé par eux à l'attaque contre les étrangers.

En raison de cette triste actualité, nous parlerons tout d'abord des travaux scientifiques et humanitaires de nos missionnaires dans l'Empire du Milieu, où nous avons eu l'occasion de les admirer et de les voir se développer depuis près de trente ans. Lorsque, le 2 décembre 1872, nous nous trouvâmes isolé dans la ville tartare de Pékin, où nous commencions, à l'Inspectorat des douanes chi-

noises, les premiers jours d'un exil qui devait durer sept ans et demi, nous eûmes la joie de découvrir, à 2 kilomètres de notre résidence de la rue du Poisson-sec (*Kan-yu-hou-tong*), sous les murs des jardins de l'empereur Toung-tché, à l'ombre des tours d'une cathédrale gothique en briques grises, le Pé-tang[1], un véritable petit coin de France. Là, quelques jours plus tard, nous fêtions gaiement la Noël, au milieu d'une de ces congrégations de missionnaires français, que l'on trouve partout dans le monde, où il y a du bien à faire en civilisant les hommes et en sauvant les âmes. Sous l'habit chinois, adopté ainsi que la coiffure par les Pères Lazaristes (seul l'évêque, Mgr Delaplace, gardait la soutane et le chapeau européens); les Pères de la mission du Tchi-li nord, comme tous nos missionnaires d'ailleurs, ont gardé le cœur chaud des Français. C'est toujours avec la plus grande amabilité qu'ils reçoivent leurs compatriotes. Nous tenons à les remercier tous ici pour le charmant accueil que nous avons trouvé auprès d'eux un peu partout dans le monde, et nous devons dire que c'est grâce aux excellents conseils pratiques de Mgr Delaplace et de l'abbé Favier à Pékin, des PP. Basuiau et Rathouis à Zi-ka-weï, de tant d'autres enfin qu'il serait trop long de nommer, que nous avons pu éviter quantité de petits accidents de santé qui éprouvent tant les débutants, les découragent et leur font prendre le pays en horreur. Nous avons pu, grâce à eux et aux innombrables travaux qu'ils ont publiés sur les mœurs, les coutumes, les langues des pays qu'ils évangélisent, tirer le meilleur parti possible de nos séjours à l'étranger. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de leur en témoigner ici toute notre reconnaissance et qu'une position indépendante nous permette de dire hautement ce que tant de diplomates et de consuls, d'officiers même de nos armées de terre et de mer, ne peuvent reconnaître publiquement on sait trop pourquoi.

Disons maintenant deux mots de l'histoire du Pé-tang, la cathédrale du nord. Elle fut construite peu après la guerre de 1860, sur un terrain donné à la France et avec l'argent de l'indemnité versé par le gouvernement chinois. Quand les mandarins s'aperçurent que les deux tours dépassaient de beaucoup la hauteur des murs des jardins du palais impérial, ils vinrent supplier Mgr Delaplace de les faire abattre. On pouvait, du haut des clochers, voir dans l'intérieur du parc de l'empereur, et les deux tours, menaçant le ciel et s'élevant plus haut que tous les monuments de la ville, allaient ruiner l'influence heureuse des éléments protecteurs

[1] *Pé-tang* veut dire cathédrale du nord; les autres églises catholiques de Pékin ont pour nom chinois : *Si-tang, Toung-tang* et *Nan-tang* d'après les trois autres points cardinaux.

de la dynastie, puis amener la ruine et la maladie à la cour du Fils du Ciel.

C'est la fameuse théorie des influences secrètes des éléments, l'eau et le vent, le redouté *Fong-chouei*, dont savent si bien jouer les astrologues chinois, pour le plus grand bien de leur bourse et le plus grand ennui des superstitieux fils de Han. « A quelle hauteur passent les bons génies du vent et de l'eau? leur demanda l'abbé Favier. — A cent pieds, répondirent sans hésiter les mandarins stylés par les sorciers. — Très bien, répliqua le Père, j'arrêterai la construction à quatre-vingt-dix pieds. » Ainsi fut fait, et pour se défendre contre les regards indiscrets, on éleva le mur du palais d'une hauteur suffisante.

Mais l'inquiétude des courtisans et la haine des païens n'étaient pas apaisées, on intrigua sourdement auprès du ministre de France, M. de Rochechouart, pour qu'il persuadât à l'évêque de faire raser les tours, qui décidément avaient le mauvais œil. Mgr Delaplace, après avoir montré qu'on n'y avait mis aucun escalier, et que l'accès de la plate-forme était par suite impossible, répondit qu'il se laisserait plutôt ensevelir sous leurs débris que d'en enlever une seule brique. Le mur du palais fut surélevé de quelques pieds et les choses en restèrent là. Ceci prouve qu'avec les Chinois il faut oser vouloir. Il y a quelques années, quand l'empereur Kouang-hsü atteignit sa majorité et prit seul les rênes du gouvernement, l'impératrice-régente Tzé-hsi dut se retirer dans son palais, situé dans la partie des jardins contiguë au Pé-tang. Sous prétexte d'agrandir son parc, elle fit entamer avec la légation de France, alors gérée par M. Constans, de nouvelles négociations, afin d'acquérir l'église et toute la propriété des Lazaristes. On se laissa persuader par les offres magnifiques d'un plus grand terrain et d'une grosse indemnité en argent, qui permit à l'abbé Favier d'édifier une nouvelle cathédrale et des bâtiments plus spacieux pour les missionnaires, l'hôpital et l'orphelinat des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, devenus trop étroits à l'ancien Pé-tang. Le tout fut inscrit au nom de la France, dans le traité spécial auquel M. Constans attacha son nom. L'impératrice avait sauvé la face du gouvernement chinois, et elle sut faire savoir partout que les catholiques avaient été enfin chassés de la ville impériale. C'était le mauvais côté de la transaction, car on put croire dans tout l'empire que les Français avaient disparu de Pékin. On trouve là le premier indice de cette politique anti-étrangère dans laquelle Tzé-hsi s'est donné carrière ces temps derniers, avec la violence que l'on sait. C'est grâce à elle certainement que se sont perpétrés les derniers événements qui nous apprennent la ruine des nou-

veaux établissements du Pé-tang, l'incendie des autres églises, des légations et le meurtre de nombreux Européens. Quand donc apprendra-t-on qu'avec les Chinois toute concession est une marque de faiblesse et un premier pas sur une pente dangereuse, presque impossible à remonter. Nos missionnaires le savaient mieux que personne, mais nos diplomates ont cru que leurs conseils étaient les meilleurs; ils ont pesé d'un tel poids dans la balance que l'on a dû se soumettre; on voit maintenant les résultats de leur tactique.

Nous avons dit que Mgr Favier a construit les deux églises de l'ancien et du nouveau Pé-tang. L'évêque actuel de Pékin a construit également le superbe consulat de France élevé à Tien-tsin, en 1871, avec une partie de l'indemnité accordée au gouvernement français pour la destruction du Yâmen chinois qui servit de résidence à nos représentants jusqu'au mois de juin 1870, époque à laquelle il fut réduit en cendres ainsi que l'église catholique, après le massacre du consul, M. Fontanier, de son chancelier, M. Thomassin, et des Sœurs de l'orphelinat de Saint-Vincent de Paul, par une bande de malandrins soutenue par les mandarins. L'abbé Favier, se faisant architecte, entrepreneur de travaux et même maçon, dirigea les manœuvres chinois et réussit à élever cette magnifique construction aujourd'hui détruite par les boulets de l'armée chinoise et dont le prix de revient parut ridiculement modique aux architectes des affaires étrangères, quand on leur soumit les plans et les devis. Ils auraient sans doute préféré y dépenser des millions pour y inscrire leur gloire aux frais de la France. Grâce au P. Favier, l'Etat économisa une belle somme, car le brave missionnaire sut se servir des seuls matériaux fournis par le pays. Il n'employa que de la main-d'œuvre chinoise et ne fit pas plus payer ses plans et devis que ses peines et soins.

Le P. Favier est aussi musicien, et on lui doit la formation de l'harmonie de Pé-tang, organisée à l'instar de nos musiques militaires et qui est fort appréciée des étrangers résidant à la capitale. L'évêque de Pékin n'a pas dédaigné d'imiter l'exemple de Mgr Lavigerie, et c'est aux sons de la *Marseillaise*, fort bien exécutée, que l'on reçoit la visite du ministre de France auprès de la cour chinoise, quand il vient conférer au Pé-tang au sujet des intérêts des chrétiens de la mission ou prendre au besoin les avis de celui qu'une résidence de près de quarante ans en Chine et une connaissance parfaite de la langue, des mœurs et des usages chinois rendent un aide précieux pour tous nos diplomates. N'est-ce pas à lui qu'on doit d'avoir arraché à l'impératrice régente le fameux décret qui, l'an dernier, reconnut la religion catholique

dans tout l'empire et qui assimilait nos missionnaires aux mandarins, leur donnant un statut officiel, rendant les rapports beaucoup plus faciles avec les autorités du pays? On comprend toute l'importance qui s'attache à ce succès quand on connaît les intrigues des puissances étrangères pour arracher à la France la protection des catholiques, affirmée par ce décret. Tout l'honneur en revient à Mgr Favier, car le ministère des affaires étrangères, inféodé à la politique que l'on sait, n'a pas voulu s'en occuper officiellement, bien qu'il ait exigé que la signature du chef de la légation de France à Pékin, M. Pichon, y figurât, sans doute pour pouvoir s'en faire gloire le cas échéant.

Non content d'avoir assuré à la France les privilèges en question, Mgr Favier a voulu répandre le plus possible notre belle langue dans l'Empire des fleurs. Malgré les objections très nombreuses que l'on fit à son projet d'écoles, en lui disant que les Chinois parlant français ne pourraient trouver qu'en très petit nombre l'emploi de leurs connaissances, puisque la langue du commerce en Extrême-Orient est l'anglais, il s'obstina patriotiquement et fit ouvrir, en 1894, un modeste cours de français à Tien-tsin. Dès 1895, la charge devenait lourde pour la mission, car on comptait déjà 120 élèves. On fit venir de France des petits Frères Maristes (de Saint-Genis de Laval), qui voulurent bien accepter la position de professeurs. Le collège continuant à se développer, on dut en ouvrir un second dans la même année. Il débuta avec 40 élèves. En 1898, ces deux écoles ne suffisant plus aux demandes, on établit une succursale à Pékin, où l'on eut 30 élèves dès le début. Jusqu'en 1898 la mission, mue par un louable sentiment de patriotisme, faisait tous les frais. Les constructions avaient coûté 60,000 francs, et l'entretien se montait à 4,000 francs par an environ.

Le gouvernement français, mis au courant de ces succès par M. Pichon, alloua 5,000 francs à l'école de Tien-tsin, que l'on céda au conseil municipal français et qui est administrée par le consul de France. On y comptait 75 élèves au commencement de l'année 1899. Le collège de Pékin, mis, lui aussi, sous la protection du ministre de France, est devenu ainsi collège national français, et il reçoit un secours officiel du gouvernement, sous la forme d'une allocation annuelle de 5,000 francs. Grâce à cette libéralité, bien comprise et de bonne politique, la France y possédait en février dernier 150 élèves. L'évêque y a contribué en donnant les bâtiments, construits aux frais de la mission; il parfait de plus l'allocation gouvernementale devenue insuffisante. Mgr Favier, en nous donnant ces renseignements le 6 décembre dernier, ajoutait qu'il allait fonder deux autres écoles : l'une à Pao-ting-fou, l'autre à

Tching-ting-fou, deux préfectures importantes traversées par la ligne de chemin de fer actuellement en construction entre Pékin et Han-kéou.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la Compagnie franco-belge, qui a la concession de cette partie nord du transsinien, on compte créer de nouveaux centres d'instruction française dans les grandes villes que traversera la voie ferrée. C'est ainsi que l'on a ouvert une de ces écoles à Han-kéou, d'où l'on pousse les travaux vers le nord. Non contents de suivre les progrès de la voie ferrée, nos missionnaires lazaristes ayant avec elle atteint le Yang-tzé-kiang le descendent déjà et parlaient en février de fonder une autre classe de français à Kiéou-kiang. On entendra donc bientôt, grâce à eux, parler notre langue à travers la Chine du Nord et sur le cours moyen et inférieur du Fils de l'Océan.

Plus de 50 interprètes sont déjà sortis du collège de Pékin; 20 sont entrés dans l'administration des postes et télégraphes, 30 rendent des services appréciés aux ingénieurs français et belges du chemin de fer du Lou-han [1], dont la tête est à Lou-ko-tchiao, où se trouvent 47 employés de langue française. En octobre dernier, on est encore venu demander 11 interprètes pour le chemin de fer, ce qui porte à 61 le nombre d'élèves déjà placés au 1er janvier 1900. On n'a fait toute cette propagande que par pur patriotisme et en faveur de la dissémination de notre langue et par suite de notre influence, car, comme nous l'affirmait Mgr Favier, on n'a pas cherché à convertir ces Chinois à notre religion et on admet indistinctement chrétiens et païens. Or parmi ces derniers aucun n'a demandé à se faire catholique. Mais l'évêque considère qu'il doit favoriser avant tout les affaires de la France en remerciement de la bienveillante protection que lui accorde son ministre à Pékin. Ainsi donc cette innovation, tant critiquée au début par des personnes soi-disant très sages et très prudentes, est devenue un grand succès et un excellent moyen d'augmenter notre influence par la dissémination de notre langue. Les jeunes Chinois instruits par nos missionnaires et par nos petits Frères Maristes forment déjà une pépinière dont on est en droit d'attendre les meilleurs fruits. Notre intelligent et patriotique représentant à Pékin l'a bien compris, aussi a-t-il fait œuvre d'excellente politique en prenant ces écoles sous sa haute et féconde protection. Nous avions eu l'honneur de le voir avant son départ pour l'Extrême-Orient et, bien que nous ayons été déjà frappé à ce moment de la largeur de

[1] Ainsi nommé par abréviation du nom des deux stations extrêmes *Lou-ko-tchiao* près Pékin et Han-kéou.

ses idées et de son bon sens pratique, nous ne nous attendions certes pas à le voir prendre si vite et si chaleureusement la cause de nos missionnaires. Dès son arrivée en Chine, il leur a montré qu'il les comprenait et il leur a promis de seconder leurs efforts si désintéressés pour l'introduction au Céleste Empire de notre langue et de nos idées. Il a fait mieux que de leur donner de l'eau bénite de cour; il s'est positivement compromis aux yeux des sectaires du gouvernement de la métropole, en adressant à tous nos consuls, dans le pays, des circulaires les invitant à prêter leur concours le plus actif à nos chers missionnaires.

Au commencement de cette année, il présida officiellement à l'inauguration de leur cathédrale à Pao-ting-fou, la ville la plus importante du Pé-tchi-li, après Pékin, et où venait d'arriver la voie ferrée du Grand Central chinois en construction. Peu de temps auparavant et d'après ses conseils, M. Dautremer, consul de France à Han-kéou, avait assisté, non moins officiellement, et au milieu de toute la colonie étrangère de Kiéou-kiang, à la dédicace de l'église catholique, récemment achevée dans cette importante ville des bords du Yang-tzé-kiang. On le voit, les temps sont changés depuis l'époque où tel autre ministre de France, que nous pourrions nommer, accusait faussement, dans ses dépêches au quai d'Orsay, nos missionnaires de la province de Kouang-toung d'avoir mis eux-mêmes le feu à leurs résidences et chapelles dans le but d'extorquer une grosse indemnité au gouvernement chinois! Ceux qui ont connu les idées de M. S. Pichon, alors qu'il siégeait au conseil municipal de Paris, doivent penser qu'il a fallu de bien sérieuses considérations et de très probantes démonstrations pour amener l'ancien radical à brûler ses vaisseaux, en même temps qu'à abandonner ses anciennes théories pour protéger officiellement et ouvertement les missionnaires français et leurs œuvres, beaucoup mieux même que plus d'un de ses prédécesseurs à la légation de Pékin, qui avaient pourtant la réputation d'être aussi patriotes que catholiques. C'est au moins la preuve qu'il est sincèrement dévoué au bien de son pays et qu'il a su sacrifier ses idées personnelles aux intérêts de la France et aux *Gesta Dei per Francos* dans l'Empire du Milieu.

Mais les ministres passent et se succèdent assez rapidement à Pékin, où ils ne restent guère en moyenne plus de trois ans chacun. Le personnel de la légation change constamment, lui aussi. Par contre, les missionnaires restent, ils étudient à fond la langue, les mœurs, les coutumes et les ressources du pays où ils passent presque toute leur vie et où ils meurent, sauf de rares exceptions. C'est là ce que ne peuvent faire nos représentants diplomatiques

ou consulaires. Qui donc peut mieux que nos missionnaires leur servir d'interprète auprès des autorités du pays, les mettre au courant de toutes les machinations tramées contre la France. Mgr Favier, qui réside à Pékin depuis près de quarante ans, était mieux que personne au monde à même de renseigner la légation sur une foule de questions, grâce à sa parfaite connaissance de la langue et des êtres. Il a su conquérir la confiance de hauts personnages de la cour et, par son intervention officieuse, a pu rendre à nos représentants les plus grands services. Nous n'avons pas de doute que, pendant son séjour à Paris, en décembre et janvier derniers, il ait donné au ministère des affaires étrangères de précieuses indications sur le mouvement insurrectionnel qui se préparait depuis longtemps en secret avec la connivence de l'impératrice.

Mais nous n'avons pas épuisé la liste des services rendus par cet excellent homme. Revenons à de plus humbles travaux. De maçon, l'abbé Favier se fit bientôt orfèvre. Dans l'intérêt des familles catholiques d'émailleurs qui fabriquent ces cloisonnés dont Pékin a la spécialité, l'intelligent missionnaire étudia les moyens de perfectionner cette industrie. Elle se traînait dans cette routine bien caractéristique de tout ce qui est chinois. On peut voir à l'Exposition universelle, dans la section des missions catholiques, l'heureux résultat de ses efforts. Il y a là une magnifique garniture d'autel et des vases sacrés qui feraient honneur à la maison Barbedienne elle-même. (Notons en passant que celle-ci, après de nombreux et coûteux efforts, a dû renoncer à l'imitation des cloisonnés chinois.) [1]

A côté de la cathédrale de Pé-tang se trouvait un très intéressant cabinet d'histoire naturelle, créé quelques années auparavant par le savant abbé Armand David, au retour de trois voyages d'exploration dont il avait été chargé par M. Milne Edwards. A cette époque on ne connaissait que fort peu de chose des richesses minéralogiques, botaniques et zoologiques de l'Empire du Milieu. Elles n'étaient représentées au Muséum d'histoire naturelle de Paris que par de rares échantillons, dont la plupart avaient été envoyés de Pékin, au temps de Louis XIV, par les premiers missionnaires Jésuites et entre autres par le P. d'Incarville, botaniste distingué. M. Franchet a retrouvé son herbier, il y a quelques années seulement, et en a publié un catalogue. La plus grande partie des collections recueillies par l'abbé David figurent aujourd'hui dans les

[1] A notre humble avis, c'est parce qu'on ne possède pas en Europe la matière première que l'on trouve seulement dans un coin de la province de Chan-toung d'où elle est expédiée à Pékin aux émailleurs, sous forme de galette d'émail opaque. Les émaux français sont tous plus ou moins transparents ou vitreux.

galeries du Muséum. Elles sont tellement considérables qu'on n'a pu en nommer encore qu'une partie. Certains échantillons ont même été égarés, m'a-t-il dit, dans les divers déménagements qui ont eu lieu dans notre grand établissement scientifique lors de la construction des nouvelles galeries. On doit au savant Lazariste la découverte d'animaux aussi rares qu'importants. Le plus curieux de tous est le fameux et très rare cervidé baptisé *Elaphurus Davidianus* par M. A. Milne Edwards, dont on peut admirer des échantillons vivants à la ménagerie du Jardin des Plantes et qui n'existe plus en Chine que dans le parc impérial du Nan-haï-tsé au sud de Pékin. Puis viennent des singes, des chats sauvages, des panthères, découverts dans les montagnes des environs de Pékin et que le savant directeur du Muséum a décrits dans les Annales de cette institution de l'Etat. M. David a publié, dans cette même Revue, la relation de ses principales explorations, dont la troisième a été aussi éditée à part en deux volumes. Mais son plus beau travail est la description méthodique, illustrée de nombreuses planches en couleurs, des *Oiseaux de la Chine* qu'il a découverts, tant en Mongolie qu'au Tché-li, au Tché-kiang et autres provinces de l'Empire Céleste. L'existence des diamants que nous avons constatée dans le Chan-toung en 1874, avait été signalée par lui dans les cendres des foyers de Pékin dès 1870. L'Etat a publié avec luxe la description des plantes rapportées par celui que M. Milne Edwards citait comme le type achevé de l'explorateur et qu'en remerciement de ses services, il fit décorer de la croix de la Légion d'honneur et des titres de membre correspondant de l'Institut et du Muséum. Il faudrait toute une brochure pour analyser les découvertes de ce modeste religieux, aujourd'hui rentré en France et professeur d'histoire naturelle au séminaire des Missionnaires lazaristes, rue de Sèvres, à Paris.

Dans l'enceinte de la mission du Pé-tang, tout à côté du musée dont nous avons parlé, se trouve une imprimerie, des presses de laquelle sont sortis un certain nombre d'ouvrages d'archéologie ou de linguistique.

Le plus considérable est dû à la plume du distingué vicaire apostolique actuel, Mgr Favier. C'est un énorme volume in-folio illustré d'une multitude de gravures sur bois et de phototypies, et qui est intitulé : *Pékin, histoire et description*. Le 18 novembre 1897, sur un rapport de M. Gaston Boissier, il a été honoré par l'Académie du prix Stanislas Julien, fondé, comme l'on sait, pour récompenser le meilleur travail sur la Chine paru dans l'année. Divers ouvrages de linguistique font également honneur aux missionnaires lazaristes de Pékin; citons en passant le Dictionnaire

phonétique chinois-français de M. Mac Veigh, paru en 1893. C'est sur ces mêmes presses, libéralement prêtées à plusieurs de nos amis des douanes chinoises ou du service diplomatique, qu'ont été imprimés divers travaux sur la langue ou l'archéologie chinoises, par exemple un cours de chinois de M. Mouillesaux de Bernières et des traductions juxtalinéaires de M. C. Imbault-Huart, et qui font suite aux grammaires, lexiques et autres livres de linguistique chinoise d'un ancien missionnaire lazariste, M. Gonçalvez, publiés autrefois à Macao. Quand celui-ci mourut, en 1841, il était membre de la Société asiatique de Londres et de l'Académie de Lisbonne. En outre de ces travaux de science et de linguistique, les Messieurs[1] de la Congrégation de la Mission ont publié un certain nombre de relations où ils constatent des faits, non vus en courant, mais patiemment et longuement observés, et qui contribuent à la connaissance des mœurs des populations qu'ils évangélisent.

On connaît les récits si humoristiques de MM. Huc et Gabet, sur leurs voyages en Tartarie et au Thibet. Il a été de mode pendant longtemps de les traiter comme ceux de Marco Polo, que ses contemporains avaient surnommé par dérision Marco Millione. On en est revenu, depuis que des explorateurs aussi distingués que Prjévalski, le prince Henri d'Orléans, Rockhill, Duthreuil de Rhins, et tant d'autres, ont confirmé la réalité des faits avancés par le P. Huc, le seul Européen qui ait encore pu pénétrer à Lhassa. Aussi avait-on été jusqu'à dire qu'il n'y était jamais allé. Mais les récits des *pundits* indiens, qui seuls depuis ont pu obtenir des lamas du Thibet l'autorisation d'entrer dans leur ville sainte, ont entièrement vengé la mémoire du célèbre Lazariste, trop facilement accusé d'excès d'imagination.

Mgr Reynaud, après vingt ans de séjour au Tché-kiang, a publié, à Abbeville, en 1897, une intéressante étude sur ce qu'il appelait *Une autre Chine*. Nous avons eu l'occasion de visiter à Ningpo et aux îles Chusan, en 1879, les missions dirigées par cet excellent évêque et nous pourrions écrire plus d'une longue page sur les services que lui et ses collègues ont rendus au gouvernement français. Mais il est temps de parler de ceux non moins grands dont la France est redevable en Chine, en Corée, au Japon et en Cochinchine aux Pères des Missions étrangères de la rue du Bac, que nous retrouverons encore dans beaucoup d'autres pays.

Dès 1874, nous eûmes l'occasion de faire la connaissance à

[1] Titre exact des religieux de la congrégation dite des Lazaristes, fondée par saint Vincent de Paul, et dont la maison mère se trouve 95, rue de Sèvres, à Paris.

Niéou-tchouang et à Tché-fou de plusieurs des apôtres de la Corée, alors impitoyablement fermée aux étrangers et tout particulièrement aux missionnaires. Nous avons eu l'honneur de causer longuement avec Mgr Ridel qui venait de s'en échapper sur une jonque, après avoir subi dans les prisons de Séoul les plus cruels tourments.

Nous ne nous doutions guère alors que le Royaume Ermite, comme on l'a souvent appelé, serait officiellement représenté à l'Exposition universelle de Paris en 1900 et que nous recevrions une invitation de M. le comte Mimerel, commissaire général de Corée, pour assister à l'inauguration du pavillon de Corée, le 25 juin 1900, en compagnie de notre vieil ami de Pékin, M. Collin de Plancy, attaché d'ambassade et commissaire du gouvernement français à Séoul. Or tout ce que nous connaissons jusqu'ici de ce pays curieux, nous le devons aux vaillants Pères des Missions Etrangères. C'est grâce à eux, on peut le dire, que cette contrée si réfractaire à la civilisation étrangère a vu briser enfin les murs de son isolement et forcer les portes de sa capitale. C'est pour venger le sang de nos martyrs et obtenir la mise en liberté de ceux qui gémissaient dans les prisons que le gouvernement français envoya l'amiral Roze à Kang-hoa, et que M. Dillon, consul de France à Tien-tsin, alla, un peu plus tard, signer avec le roi de Tchao-hsiang, nom officiel du pays, le premier traité franco-coréen.

Or les seules connaissances complètes que l'on possède sur l'histoire du royaume du *Calme matin* se trouvent dans les lettres des missionnaires français de Corée. Elles ont été réunies en deux gros volumes, par l'abbé Dalet, sous le titre de *Histoire de l'Eglise de Corée*, qui date d'une trentaine d'années. Tout ce qui concerne la langue et l'écriture (dérivée du sanscrit) si curieuse de ce pays, est consigné dans le seul dictionnaire franco-coréen que l'on connaisse et qui est dû, lui aussi, à nos missionnaires. Si, de Corée, nous pénétrons au Japon, nous y trouvons encore les Pères de la rue du Bac, qui y ont recueilli la succession des confrères de saint François Xavier, dès qu'il leur fut possible de s'y introduire. Quand l'Empire du Soleil levant ouvrit enfin ses ports aux navires étrangers, vers 1867, les commandants de nos navires de guerre ne purent entrer en relations avec les fonctionnaires et le peuple japonais que par l'intermédiaire des missionnaires dont l'un, l'abbé Evrard, fut pendant longtemps l'interprète officiel de la légation française auprès du Mikado [1]. C'est qu'à cette époque, en dehors d'eux, personne peut-être en France ne connaissait cette char-

[1] Il vient d'être, le 14 juillet dernier, décoré de la croix de la Légion d'honneur comme interprète honoraire de la légation de France au Japon.

mante mais difficile langue des *daïmios* et des *mousmés*. Comme en Chine, comme en Corée, c'est à eux que l'on doit les premiers livres de linguistique japonaise et les premières descriptions du pays.

Mais rentrons en Chine par Chang-haï, ce grand port commercial doublé d'une ville étrangère qui ferait honneur à plus d'un pays d'Europe et que les Anglais, dans leur amour-propre britannique, ont appelée le *Model Settlement*, la concession modèle. A quelque 8 kilomètres à l'ouest se trouve le plus bel établissement des missions catholiques françaises dans tout l'Empire chinois. Il s'agit de Zi-ka-weï, en langue locale : village de la famille Zi. C'est dans cet endroit, près du tombeau de Zi ou *Siu-ko-lao*, le premier mandarin converti par les PP. Jésuites au dix-huitième siècle, et qui fut ministre (Ko-lao) à la cour de Pékin, que les dignes successeurs des fameux savants envoyés par Louis XIV à l'empereur Kang-hsi, pour calculer le calendrier et dresser la carte de l'empire, ont établi leur principale résidence. On peut en voir aujourd'hui un fort beau plan en relief, exécuté par les orphelins de Tou-saweï [1], dans la section des missions catholiques à l'Exposition universelle de Paris. Là se trouve la maison de résidence principale des PP. Jésuites missionnaires dans les deux provinces du Kiang-sou et du Ngan-hoei sur le cours inférieur du Yang-tzé. Une autre résidence importante se trouve à Ho-kien-fou dans le Tchéli-sud-est. C'est à Zi-ka-weï que les Pères, disséminés dans le pays, viennent se retremper dans des retraites annuelles ou se soigner au besoin. Là est la résidence du vicaire apostolique. Un vaste séminaire y loge les jeunes Chinois, qui, après une sévère sélection et de nombreuses années d'épreuves, seront ordonnés prêtres. Une construction non moins étendue renferme l'école de Chinois où des PP. indigènes et français professent les rudiments de la langue mandarine et ceux du dialecte local. On y prépare même aux examens du baccalauréat et de la licence, et l'un de ces professeurs de langue chinoise est le très savant P. A. Zottoli, auquel on doit la traduction en élégant latin de tous les classiques enseignés aux lettrés. Ce *Cursus litteraturæ Sinicæ* [2], qui ne compte pas moins de 5 grands volumes in-8° d'environ 700 pages chacun, avec le texte chinois en regard du latin et des notes fort abondantes, est le plus beau monument élevé par un étranger à la langue chinoise. Il laisse loin derrière lui toutes les traductions des livres des grands philosophes chinois éditées par des sinologues aussi dis-

[1] Nom d'un second village de chrétiens tout proche de Zi-ka-weï et où se trouvent les classes et ateliers des orphelins de la Sainte-Enfance

[2] *Cursus litteraturæ Sinicæ neo-missionariis accomodatus,* par le P. Ange Zottoli, S. J.

tingués que Legge chez les Anglais, Stanislas Julien en France. Il sera complété sous peu par une édition en une dizaine de volumes du fameux dictionnaire de Kang-hsi, avec traduction latine et française, à laquelle le P. Zottoli travaille depuis plus de vingt ans et qui aurait déjà vu le jour si une partie du manuscrit n'avait péri dans l'incendie allumé par les Chinois à la mission de Ou-hou, il y a quelques années. Nous savons de bonne source que grâce à l'aide de nombreux copistes chinois, et de quelques-uns de ses confrères, entre autres du P. H. Havret et du P. de Bussy, ce formidable travail sera beaucoup plus complet et plus exact que le dictionnaire de l'empereur Kang-hsi qui fait loi parmi les lettrés, malgré la quantité d'erreurs dont il fourmille et que nos savants missionnaires ont mis des années à corriger en consultant et comparant soigneusement les sources mêmes de toutes les citations.

Un certain nombre de Pères résidant à Zi-ka-weï, ou dans les missions, ont mis à profit les moments de répit que leur laissait le professorat ou l'évangélisation des Chinois, en publiant de nombreux ouvrages de linguistique, d'histoire, de science ou de géographie. Ce sont : divers dictionnaires chinois-français, ou inversement; chinois-latin et latin-chinois, par les PP. Couvreur ou de Besse; des guides de la conversation ou du style épistolaire, des choix de documents traduits en français, des méthodes pratiques pour apprendre les classiques, etc., édités sur les presses de Zi-ka-weï ou de Ho-kien-fou par les PP. L. Wieger, H. Boucher, ou S. Couvreur. Dans une série de brochures extrêmement appréciées des sinologues et des savants, nous trouvons sous le titre général de *Variétés sinologiques* une collection de monographies des plus intéressantes sur des sujets concernant la Chine, et dont le n° 17 vient de paraître. Ce sont des descriptions illustrées de l'île Tsong-minu, de la province de Ngan-hoei, du P. H. Havret; du Canal impérial, par le P. D. Gandar; des notions techniques sur la propriété en Chine, par le P. chinois P. Hoang; des études philologiques sur les plus anciennes inscriptions lapidaires de la Chine, telles que celles de la stèle chrétienne de Si-Ngan-Fou [1], ou les stèles juives de K'aï-fong-fou [2].

A côté de la résidence et du collège de Zi-ka-weï, se trouve un muséum d'histoire naturelle dans lequel le P. Heudes a entassé les

[1] P. H. Havret.

[2] P. J. Tobar. Sont en préparation : *l'Observatoire de Zi-ka-weï*, par le P. St. Chevalier; *De la composition chinoise*, par le P. J. B. P'é; *les Droits des missionnaires en Chine*, par le P. J. Tobar; *l'Histoire du royaume du Tsin*, par le P. A. Tschepe; le *Manuel du sinologue* en 4 parties, par les PP. H. Havret et G. Chambeau.

riches collections qu'il a réunies pendant ses voyages en Chine, au Japon et aux îles Philippines. Ces collections ont été soigneusement décrites par lui et illustrées par le crayon délicat de son savant confrère, le P. Ch. Rathouis, ancien médecin et naturaliste distingué lui aussi, dans une série de brochures in-4° fort bien imprimées et lithographiées sur les presses de la mission. Signalons en passant une description de nombreuses coquilles fluviatiles de la Chine, des monographies sur les grandes tortues découvertes dans le Yang-tzé-kiang, par le P. Heudes; d'autres sur les Cervidés et les Suidés de la Chine, du Japon et des Philippines. Ces travaux ont été hautement appréciés par les savants de notre Muséum de Paris, dans la bibliothèque duquel ils sont catalogués avec le respect dû à leur valeur.

Non loin du muséum d'histoire naturelle, s'élève, isolé au milieu d'un vaste jardin, et par suite à l'abri de toutes les influences perturbatrices, l'observatoire météorologique où nous avons vu se succéder depuis vingt-huit ans des savants aussi distingués que les PP. Lelec, M. Dechevrens, Gaillard, Chevalier et Froc. Là, on trouve tous les instruments nécessaires pour l'étude du ciel, de l'atmosphère, des mouvements sismiques du sol et l'établissement des cartes. Un pavillon spécialement construit tout en bois et briques, et sans une parcelle de fer, a été affecté à une collection de boussoles chargées d'enregistrer, d'une façon continue, sur des papiers photographiques, entraînés par des mouvements d'horlogerie, toutes les variations dans la direction et l'intensité du magnétisme terrestre. Le météorographe du P. Secchi, considérablement perfectionné et complété par le P. M. Dechevrens, inscrit ailleurs sur ses tableaux mouvants tous les phénomènes de l'atmosphère.

Au fur et à mesure de l'établissement des lignes télégraphiques sous-marines ou aériennes, par des compagnies étrangères ou par le gouvernement chinois, l'observatoire de Zi-ka-weï, le plus parfait de tout l'Extrême-Orient, a été mis successivement en relation directe avec tous les points de l'Asie extrême orientale où se font des observations météorologiques. Il est aujourd'hui en communication quotidienne avec un grand nombre de stations s'étendant depuis Singapour, Saïgon et Manille jusqu'à Vladivostock, en passant par les ports de la côte de Chine et ceux du Japon. Grâce à la libéralité des compagnies de câbles et à celle des gouvernements, ce service est fait gratuitement et le directeur de l'observatoire centralisant tous ces renseignements peut, en se servant à son tour des lignes télégraphiques, prévenir dans tous les ports du réseau de l'approche d'un typhon, de l'immi-

nence d'une inondation ou de tout autre cataclysme menaçant la sécurité des navigateurs, ou celle des riverains du Yang-tzé.

Les résultats de tous ces travaux sont publiés régulièrement en un bulletin in-4° qui est échangé avec tous les principaux observatoires du monde. Cet énorme travail n'empêche pas le P. directeur de se livrer à des recherches spéciales. C'est ainsi que le P. M. Dechevrens a pu, à l'aide d'une haute tour en bois, munie d'appareils de son invention, découvrir les lois de certains mouvements de l'atmosphère dans le sens vertical. Il a publié également de très intéressants mémoires sur les typhons principaux qui ont éprouvé les côtes de Chine et du Japon, sur la lumière zodiacale, etc., etc...

Il expose en ce moment un remarquable instrument dit *Campylographe*, inventé par lui pour le tracé de courbes spéciales [1].

Le conseil municipal de la concession française de Chang-haï a obtenu de l'observatoire le service quotidien de l'heure. A cet effet, une ligne télégraphique et téléphonique a été construite entre Zi-ka-weï et un pavillon élevé sur le quai de France. A midi précis, une boule fixée au haut d'un mât, qui se dresse au-dessus du pavillon, tombe d'une certaine hauteur et permet ainsi aux capitaines des navires en rade de régler leurs chronomètres. C'est aussi sur ce mât qu'on arbore des séries de pavillons du code international pour informer la marine de l'état probable de l'atmosphère pour la journée et de la direction des cyclones quand ils se meuvent sur la côte. La nuit, les pavillons sont remplacés par des fanaux colorés.

Mais les PP. Jésuites de la mission du Kiang-nan [2] n'ont pas trouvé qu'ils avaient encore assez fait pour la science et l'humanité. Ils se sont décidés l'an dernier à doubler l'observatoire météorologique d'un établissement astronomique, dont le savant P. de Beaurepaire a été chargé de choisir l'emplacement et de surveiller la construction et l'installation sur la colline de Zo-cé, à une huitaine de lieues de Chang-haï. Il a fait au préalable pour le conseil municipal des concessions étrangères un bon levé de la route entre les deux points. On a commandé en France à M. Gautier, le constructeur de la fameuse grande lunette de l'Exposition, un télescope à deux objectifs permettant l'observation directe et celle par le moyen de la photographie. On pourra aussi l'utiliser pour dresser photographiquement la carte du ciel

[1] Le P. Marc Dechevrens est actuellement chargé de l'observatoire météorologique établi par les PP. Jésuites dans leur collège de l'île Jersey dans la Manche.

[2] Ancien nom des deux provinces Kiang-sou et Ngan-houei.

de concert avec les grands observatoires du monde. L'instrument n'a pas coûté moins de 50,000 francs et il a fallu faire aussi la dépense considérable d'une coupole roulante en fer qui a été également envoyée de France. Tout cela aux frais de la mission qui n'a encore obtenu pour l'aider aucune subvention officielle ou privée.

Ce nouvel observatoire pourra servir de base aux travaux géographiques de précision auxquels se préparent déjà les spécialistes de la mission, comme complément naturel de ceux qu'ils ont déjà produits. Nous avons étudié ailleurs l'œuvre géographique de Zi-ka-weï, et nous y renvoyons le lecteur que cela pourrait intéresser [1]. Disons seulement ici que cette œuvre considérable vient d'être illustrée par les ouvrages du P. St. Chevalier, intitulés : *la Navigation à vapeur sur le haut Yang-tzé*, et un magnifique *Atlas du haut Yang-tzé de I-tchang-fou à Ping-chang-hien*, comprenant 64 cartes hydrographiques, accompagnées d'une brochure de 58 pages, donnant la description des bords du fleuve, ornée de 14 gravures d'après les clichés ou dessins de l'auteur. On aura une idée de l'importance du travail quand on saura, qu'avec l'aide de deux de ses élèves chinois, le directeur de l'observatoire de Zi-ka-weï a réussi à fixer très exactement, avec les instruments de précision qu'il avait emportés, la position géographique de 48 stations qui n'ont pas demandé moins de 800 pointés de soleil ou d'étoiles en hauteur. Ce magnifique travail est un monument géographique qui fait le plus grand honneur à la mission de Kiang-nan et montre dans le distingué P. Stan. Chevalier le digne successeur des savants cartographes de la cour de Kang-hsi, les RR. PP. Gerbillon, Bouvet, Régis, etc., et leurs confrères mathématiciens et astronomes Schall, Verbiest, etc., dont les travaux servent encore aujourd'hui de base à toutes les cartes de l'intérieur de la Chine. La marine française et le département des affaires étrangères ont reconnu l'utilité incontestable de ce travail en y souscrivant respectivement pour 1500 et 500 francs. L'un de nos amis, M. A. de Lapparent, bon juge en la matière, s'est chargé de présenter les travaux du P. St. Chevalier à l'Institut, où nous n'avons pas de doute qu'ils seront appréciés et récompensés. Notons en passant que le prix Stanislas Julien a déjà été accordé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à plusieurs des ouvrages de linguistique que nous avons mentionnés plus haut,

[1] *La Géographie*, 15 juin 1900. — *L'Œuvre géographique de Zi-ka-weï*. — *Les Annales de géographie* de Vidal de Lablache, juillet 1900, étude bibliographique. — *Les Etudes religieuses*, juin, étude bibliographique.

entre autres deux fois aux grands dictionnaires du R. P. S. Couvreur.

L'éducation des foules par le journal est une des nécessités modernes. Les PP. Jésuites de Chine n'ont pas manqué d'avoir recours de bonne heure à ce puissant moyen d'enseignement et de civilisation. En outre des feuilles purement religieuses qui sortent régulièrement des presses rotatives, dernier modèle des ateliers de Tou-sé-weï, éclairés à l'électricité, telles que le *Courrier du Sacré-Cœur*, le *Hoei-pao*, etc. Les Pères français, aidés de leurs confrères chinois, ont inauguré à Chang-haï le journal populaire illustré bien avant tous les autres. Le *I-wen-lou*, c'est-à-dire mélanges utiles à apprendre, à côté des nouvelles politiques et des télégrammes du monde entier, donne des articles de fond traitant de tous les sujets qui peuvent intéresser le monde chinois, car le journal est imprimé en langue chinoise. On y ajoute des articles sur les principales découvertes scientifiques modernes. Il paraît deux fois par semaine avec 2,600 abonnements. Le téléphone était à peine découvert en Amérique qu'il était annoncé et décrit dans cette intéressante publication dont le prix extrêmement minime (il ne coûte que quelques centimes) permet l'accès aux plus pauvres. Il est imprimé et plié de façon à former des brochures que l'on relie ensuite facilement. Son succès est très considérable, et il tire chaque semaine à près de quatre milliers d'exemplaires.

Puisque nous avons cité plusieurs fois les ateliers de Tou-sé-weï, il convient de dire au juste en quoi ils consistent. On élève là une foule de jeunes garçons orphelins et on leur donne à tous le moyen de gagner leur vie quand ils auront atteint l'âge qui leur permettra de sortir de l'institution. On s'efforce de les instruire suivant leurs goûts ou leurs aptitudes. Ceux-ci font de la cordonnerie, ceux-là de la menuiserie, tel autre est peintre en images, tandis que son camarade préfère devenir imprimeur, graveur de planches xylographiques, relieur, tourneur, tailleur ou simplement maçon. Quelques-uns restent chez leurs pères adoptifs et aident ceux-ci dans leurs travaux scientifiques ou servent à leur tour à instruire leurs compatriotes. On les marie le plus souvent avec les jeunes filles élevées tout près de là dans l'orphelinat de la Sainte-Mère, le *Sen-mou-yeu*, dirigé par les Dames auxiliatrices des âmes du purgatoire, et dont on peut voir les ouvrages dans une vitrine spéciale à l'Exposition des missions, au Trocadéro [1], Ajoutons enfin qu'une école de français pour les Chinois a été ouverte à Chang-haï par les

[1] Nous avons donné ailleurs des détails sur cet orphelinat. (Voy. *Violettes françaises dans l'Empire des fleurs*. Juillet 1899.)

Pères Jésuites pour le compte de la municipalité française. On y compte de nombreux élèves.

Voici un aperçu bien incomplet, malgré sa longueur apparente, des œuvres les plus intéressantes, au point de vue qui nous occupe, créées par les Pères de la Compagnie de Jésus dans l'empire chinois. Il est temps que nous disions ce qu'y ont fait leurs collègues des Missions Etrangères. Ceux-ci ont un champ beaucoup plus vaste à cultiver, possédant plusieurs provinces dont l'une est la plus grande de l'empire à savoir : le Ssé-tchouen. Bien que moins outillés que les Jésuites pour les travaux scientifiques, les Pères de la rue du Bac ont cependant fourni des sujets qui se sont grandement distingués par l'impulsion qu'ils ont donnée à l'étude de certaines sciences. M. l'abbé P. Perny a le premier publié un dictionnaire botanique français-chinois et envoyé à la Société d'acclimatation les vers à soie sauvages du chêne que l'on a baptisés de son nom *Antherea Pernyi*[1]. Tous les sinologues connaissent son dictionnaire et sa grammaire de la langue chinoise.

En 1881, M. Armand David mettait en relations avec le Muséum l'abbé Delavay des Missions Etrangères, résidant à Ta-li-fou dans le Yun-nan et qui, de 1863 à 1896, n'a cessé de faire les envois les plus précieux. Deux notices ont été consacrées à l'ensemble de ses travaux par M. Franchet, attaché à l'herbier du Jardin des Plantes de Paris[2]. Plus de 9,300 numéros représentent au moins 3,500 espèces dont 2,500 nouvelles pour la Chine et 1,800 entièrement nouvelles pour la science. A côté du P. Delavay et après lui, le P. Faurie au Japon, le P. Fages à Tchen-kéou-tin (Ssé-tchouen), le P. Soulié à Bathang (Thibet), le P. Provôt dans le district de Pékin (celui-ci est un Lazariste), le P. Bodinier à Hong-kong, ont également contribué dans une large mesure à enrichir nos collections nationales de botanique. Le P. Soulié lui a succédé à Bathang, et le P. Mussot à trois jours au delà de Ta-tsien-lou. Tous deux s'occupent activement de botanique et le dernier a envoyé au Muséum, en 1898, une caisse de plantes de haute valeur parfaitement préparées. Aucune publication d'ensemble, malheureusement, n'a pu encore être faite, si ce n'est une belle tentative interrompue à cause du manque de fonds et aussi à cause de la richesse des matériaux nouveaux qui rendaient l'œuvre incomplète avant qu'elle

[1] Nous avons à la vérité établi ailleurs, *Séricigènes sauvages de la Chine*, qu'ils avaient été découverts et décrits au dix-huitième siècle par le P. d'Incarville, qui en avait même envoyé des cocons aux savants de l'Institut, mais ils furent perdus. Le P. Fantoni, franciscain italien, avait réussi à les acclimater en Italie avant l'envoi du P. Perny.

[2] *Journal de Botanique*, 1896, p. 144. *Bulletin du Muséum*, 1896, p. 148.

eût été terminée. Il s'agit des *Plantæ Delavayanæ*, éditées par les soins du Muséum, et dont trois fascicules seulement ont paru en 1889. Ils contiennent l'énumération des plantes du Yun-nan jusqu'aux Saxifragées et sont illustrés de 45 planches admirablement dessinées.

Le reste a fait l'objet d'environ 80 notes et mémoires publiés par M. Franchet, principalement dans le *Journal de Botanique*[1]. Un botaniste, M. Henri Hua, qui a bien voulu se donner la peine de faire des recherches au Muséum et nous fournir les documents ci-dessus, nous écrit que ces explorations accomplies par les missionnaires ont amené des résultats qui n'ont d'analogues nulle part. Elles ont montré la richesse de l'Asie orientale en formes végétales parmi lesquelles les genres *Senecio*, *Rhododendron*, *Primula*, *Gentiana* et *Pedicularis* forment presque 5 pour 100 du total. Le nombre des espèces particulières à la Chine est extraordinairement considérable par rapport au nombre total des espèces connues. Pour le genre *Lis*, 14 espèces nouvelles de la Chine et du Thibet ont été, en 1892, ajoutées aux 10 espèces connues précédemment pour ces régions; pour les *Adonis* vivaces, 5 espèces sur 14 sont spéciales à la Chine occidentale; parmi les Ombellifères, 48 espèces nouvelles sur 150 ont été trouvées à Ta-li seulement; 120 *Carex* nouveaux sur 700, 60 *Primula*, 80 *Rhododendron* montrent l'infinie variété de cette flore chinoise si peu connue avant ces investigations et si intéressante pour le botaniste. Les éléments spéciaux à cette flore sont d'au moins 25 pour 100 au Ssé-tchouen et de 40 pour 100 au Yun-nan. Un résultat de la plus haute portée scientifique est l'assurance acquise, grâce aux collections de ces missionnaires que la plupart des espèces alpines isolées sont des représentants appauvris de genres richement représentés dans les montagnes de l'Asie orientale. Telle est l'esquisse forcément incomplète des résultats obtenus à la suite de l'exploration méthodique de la Chine par les missionnaires, au point de vue botanique. » A cause de l'importance considérable qui résulte de leurs travaux, on nous pardonnera d'avoir insisté sur la partie technique, mais nous avons voulu prouver, chiffres et documents en main, qu'ils ont là encore rendu les plus grands services à la la science et cela sans qu'il en coûte rien au pays. Combien de missions scientifiques et officielles peuvent se vanter d'un pareil résultat?

Si les galeries de botanique du Muséum ont ainsi reçu des

[1] Le *Bulletin de la Société philomatique*; les *Nouvelles Archives du Muséum*; le *Bulletin de la Société linnéenne de Paris* de 1884 à 1900.

trésors, que nous envient nos riches voisins à Kew, à Berlin et à Saint-Pétersbourg, celles de zoologie n'ont pas été moins bien dotées. Grâce au zèle de Mgr Biet, évêque du Thibet oriental, longtemps résident à Ta-tsien-lou, sur la frontière occidentale extrême du Yun-nan, M. Milne-Edwards a reçu de riches collections d'animaux aussi rares qu'intéressants. Beaucoup sont des représentants d'espèces tout à fait spéciales au pays et qu'on n'a pu se procurer qu'avec les plus grandes difficultés et par l'intermédiaire de chasseurs indigènes dûment instruits par Mgr Biet. Au début, ils n'apportaient que des peaux inutilisables pour la description scientifique, car ils sacrifiaient invariablement la tête aux fétiches, pour se faire pardonner leur meurtre par les divinités de la forêt où ils eurent souvent grand peine à se décider à pénétrer, les sorciers leur ayant déclaré qu'ils y mourraient certainement, en punition de leur sacrilège, ces forêts étant tenues pour sacrées et inviolables. On finit peu à peu par obtenir d'eux des dépouilles complètes, puis des animaux entiers; enfin, ils se risquèrent jusqu'à oser en capturer de vivants. Avec des précautions infinies, on put faire parvenir quelques-uns de ces derniers jusqu'à Paris. Mgr Biet, à son retour en France, il y a quelques années, se chargea d'en rapporter lui-même une certaine quantité; il en perdit cependant en route une partie, car, bien qu'on eût pris soin de les acclimater quelque temps à Ta-tsien-lou, la traversée de l'océan Indien, et surtout celle de la mer Rouge, furent fatales à beaucoup de ces animaux des hauts plateaux. C'est grâce à lui que notre Muséum possède aujourd'hui des spécimens vivants uniques au monde et un plus grand nombre d'animaux empaillés qu'on chercherait en vain dans les plus riches collections étrangères. Parmi les animaux vivants qui ornent la ménagerie, nous pouvons citer : une nouvelle espèce de colombe du Thibet; une paire de lophophores (*Lophophorus Lhuysii*), envoyée en 1892; deux paires de Crossoptilons; deux paires de faisans de lady Amherst. Il serait trop long de citer tous les oiseaux empaillés; nommons seulement deux rares *Euplocamus* (violet et rouge); le *Lerva nivicola* et des canards nouveaux morts en route.

Parmi les quadrupèdes représentés par plus de six cents peaux, citons une famille complète de singes étranges, qui habite les montagnes neigeuses qui séparent le Fleuve Bleu du Mékong, et qui se nourrit de racines (un autre est insectivore). Elle comprend sept individus capturés à Yerkalo en 1876; ils ont été montés, puis décrits dans *les nouvelles Archives du Muséum*, 3e série, en 1896. Voici le *Macacus Thibetanus*, que le prince Henri d'Orléans eut la chance de pouvoir rapporter vivant; une petite

panthère de Ta-tsien-lou (le *Felis Bieti*); trois espèces nouvelles de lynx; cinq ou six loups, également nouveaux; de belles antilopes; l'*Ovis Ammon*; d'énormes marmottes; quatre exemplaires du fameux ours noir à poitrine blanche, extrêmement rare, et pour lequel on a dû créer un genre nouveau l'*Ailuropus melanoleucus;* puis l'ours brun-roux, tout nouveau, et reçu il y a quatre ou cinq ans; un mouton spécial, le *Goa* des Thibétains, animal à poil creux, comme le daim chinois; des chiens sauvages. On n'a pu encore envoyer l'âne sauvage du Thibet, qui, sur place et en vie, ne vaut pas moins de 1,000 francs.

Actuellement à Tzé-kou, le P. Dubernard; à Ta-tsien-lou, le P. Dejean, s'occupent de compléter ces collections déjà si riches, ils achètent aux chasseurs indigènes des peaux d'oiseaux et de mammifères. La mission a formé trente chasseurs qui ne s'occupent qu'à capturer des insectes, papillons et coléoptères, pour MM. Ch. et R. Oberthür, les riches amateurs de Rennes, dans le musée desquels nous avons pu admirer la plus belle collection qui existe en fait d'insectes chinois, tout particulièrement, car Mgr Biet ne leur a pas envoyé moins de 4 à 5,000 pièces par an depuis un certain nombre d'années. Une fois même, on a atteint le chiffre de 20,000. Voici le *Parnassius imperator*, ce papillon si rare qui a valu jusqu'à 800 francs pièce et qu'un riche collectionneur anglais, M. Leach, a envoyé chercher au Thibet même par un de ses chasseurs, M. Prat. Celui-ci en offrait, en anglais, un dollar aux Thibétains ahuris. « One Parnassius one dollar. » On juge si nos missionnaires, qui lui donnaient l'hospitalité, avaient envie de rire. En reconnaissance, MM. Oberthür ont baptisé des noms de Mgr Biet un certain nombre des plus belles espèces de papillons telles : le *Tropæa Felicis* de Bathang, les *Pieris*, *Lapatura* et *Antocharis Bieti* de Ta-tsien-lou. Ils les ont décrites dans leurs *Etudes d'Entomologie* [1], où on les peut admirer, figurées en couleur, avec le plus grand soin. En récompense des services exceptionnels et de haute valeur qu'il a ainsi rendus à la science française, Mgr Biet a été fait, il y a environ deux ans, chevalier de la Légion d'honneur. Son confrère, Mgr Dunand, évêque du Ssétchouen, a, lui aussi, reçu la croix à la suite des rapports des chefs de la mission lyonnaise d'Exploration en Chine, MM. E. Rocher et Henri Brenier, auxquels il avait donné une large hospitalité et fourni des documents des plus utiles pour leurs travaux. Nul, en effet, ne connaît mieux la Chine que nos missionnaires et c'est

[1] *Etudes d'Entomologie*. R. et Ch. Oberthür, 19e livraison, août 1894. Rennes.

toujours à eux qu'il faut avoir recours en dernier ressort, surtout quand il s'agit de se procurer des interprètes fidèles. M. H. Brenier, plus honnête et plus courageux que bien d'autres explorateurs, a su le reconnaître publiquement, et c'est avec plaisir qu'on lit, dans le volumineux compte-rendu de la mission, imprimé aux frais de la Chambre de commerce de Lyon, les éloges qu'il donne à nos missionnaires. Au moment où nous écrivons, les dernières nouvelles de Chine nous apprennent que M. François, notre consul au Yun-nan, vient de demander la croix pour Mgr Fenouil, et que cette demande a été agréée par le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé. On doit à Mgr Guillemin la cathédrale de Canton, monument gothique qui ferait honneur à plus d'une ville de France et est le plus bel édifice de ce genre que l'on trouve en Chine, sinon dans tout l'Extrême-Orient.

Les Missions Etrangères possèdent une procure à Chang-haï, mais ce n'est là qu'un pied-à-terre pour les Pères se rendant dans les provinces du Ssé-tchouen et du Yun-nan. Le centre principal des établissements des Missions Etrangères en Chine se trouve à Hong-Kong. C'est là, à Béthanie, qu'est le sanatorium où ils vont se remettre de leurs fatigues et soigner les maladies contractées dans leurs courses apostoliques. Là se trouve également l'imprimerie d'où sont sortis tant de livres précieux pour le linguiste. Notons, en passant, le dictionnaire thibétain français de Mgr Desgodins, dont la fonte a été gravée sur place avec le plus grand soin et à grands frais. C'est le premier livre de ce genre sur la langue des lamas; il représente de nombreuses années d'étude et les difficultés à vaincre pour l'éditer étaient telles que personne, en Europe, n'avait voulu s'en charger. Le travail sur la langue des Lolos par le P. Vial a nécessité, lui aussi, la gravure d'une fonte spéciale pour les caractères si extraordinaires qui servent à l'écrire. C'est à l'imprimerie de Zi-ka-weï, mise gracieusement par les PP. Jésuites à la disposition de leur confrère des Missions Étrangères, qu'est revenu l'honneur de cette publication. Mgr Biet, qui a rapporté de Chine plusieurs manuscrits fort curieux, obtenus à grand peine des sorciers lolos ou miao-tzé, en a exposé un à la section des Missions catholiques. Ce sont, en général, des prières pour chasser les esprits malfaisants du corps des malades. L'honneur de la découverte de cette langue et de cette écriture idéographique des Miao-tzé et des Lolos, qui diffère entièrement de la langue chinoise, revient donc à nos missionnaires de la rue du Bac; eux seuls peuvent en donner la traduction. Or cela a fait du bruit dans le monde des savants, qui ont cru trouver dans ces peuples les véritables autochtones de la Chine du Sud, repoussés peu à peu dans

les montagnes du Yun-nan par la race tartare descendue du Nord.

Si, suivant le mouvement qui civilisa les peuples de l'Asie orientale, nous passons la frontière méridionale de la Chine pour pénétrer dans notre nouvelle colonie de l'Indo-Chine, nous y trouverons les traces de nos premiers missionnaires. C'est, on peut le dire, grâce à eux et, en particulier, à Mgr Pigneau de Béhaine que nous devons de posséder aujourd'hui l'empire d'Annam et le Tonkin. Ce n'est certes pas leur faute si la conquête nous a coûté si cher. Que de fois n'ont-ils pas averti les gouverneurs des soulèvements qui se préparaient contre eux et qui, à Tourane, entre autres, ont failli causer la perte du petit corps d'occupation et du général de Courcy. Au Tonkin, on a refusé de croire au dévouement des indigènes catholiques de la mission de Mgr Puginier, dont celui-ci répondait sur sa tête. On préféra les désarmer et les faire massacrer par les Pavillons noirs et les réguliers chinois que de se fier à la parole d'un évêque que Paul Bert lui-même traitait en ami et auquel on donna la croix de la Légion d'honneur pour reconnaître les services exceptionnels et dûment motivés, ceux-là, qu'il avait rendus au gouvernement français. De même que Mgr Delaplace, à Pékin, fit connaître à la médecine française un excellent remède contre la dyssenterie qu'il tenait de la reconnaissance d'une famille de chrétiens indigènes [1], de même au Tonkin, les Pères des Missions étrangères ont doté notre pharmacopée d'un précieux remède indigène contre la lèpre et même, dit-on, contre la rage. Il s'agit du fameux *hoang-nan*, écorce d'une strychnée du pays, dont le P. Leserteur a décrit l'usage dans une brochure imprimée à Paris, il y a quelques années.

La langue annamite s'écrivant avec des caractères dérivés du chinois, nos missionnaires ont réussi à traduire son écriture en caractères latins, ce qui permet aux femmes, aux enfants comme aux étrangers de l'apprendre beaucoup plus facilement. Auparavant, un petit nombre de lettrés pouvaient seuls se vanter, comme en Chine, de la connaître à fond, et l'étude de la langue écrite était presque impossible aux Européens. C'est donc un service considérable que les Pères des Missions Étrangères ont rendu aux indigènes ainsi qu'à tous nos fonctionnaires, commerçants et colons de Cochinchine. Mais ils ne se sont pas bornés là, et ils ont créé à Saïgon

[1] M. Dugat-Estublier, médecin de la légation de France à Pékin, en 1873-74, a fait une thèse sur la racine d'ailante glanduleux et son usage contre la dyssenterie chronique, après l'avoir expérimentée d'après le conseil de l'évêque, sur plusieurs Européens condamnés par nos médecins et qui guérirent, entre autres, un attaché de la légation et deux gendarmes de l'escorte.

une école d'interprètes où l'on enseigne le français aux Annamites. C'est l'école Taberd, si nous nous rappelons bien. Là se recrutent le personnel des interprètes du gouvernement et les professeurs chargés de répandre à leur tour l'usage de notre langue dans toute l'Indo-Chine.

On sait que l'on doit aux mêmes missionnaires d'importants travaux sur le pays et la langue des Siamois. Tous ceux qui se sont un peu occupés du Siam connaissent les livres de Mgr Pallegoix sur ce pays. M. Doumer a demandé et obtenu les crédits nécessaires à l'impression du dictionnaire français-siamois de Mgr Cuaz, vicaire apostolique du Laos, et Mgr Vey, du Siam, a été décoré de la Légion d'honneur.

Un peu plus au sud, nous pénétrons en Malaisie, et c'est encore dans les grammaires et les dictionnaires malais d'un Père de la rue du Bac que nous avons trouvé les meilleurs moyens d'étudier la langue si douce et si harmonieuse des Malais. Le dictionnaire du P. Favre, je crois, fait autorité; aussi a-t-il été honoré d'une souscription officielle du gouvernement. On pourrait citer aussi les travaux de Mgr Bigandet sur la linguistique, mais nous ne pouvons transformer cet article en catalogue et il faut nous borner à ne citer que les plus importants.

Passons maintenant dans l'Inde où les Pères de la Compagnie de Jésus savent faire briller l'influence française d'une façon qui mérite qu'on s'y arrête un instant.

La mission du Maduré, dans le sud de l'Inde, a installé à Trichinopoly, depuis déjà trente ans, des presses qui permettent la publication d'un grand nombre de livres et une revue mensuelle, le *Messager*, en langue Tamil. Deux grammaires et un dictionnaire Tamil, œuvres des Pères, y ont été également imprimés, sans parler d'une quantité de livres de religion.

Persuadés qu'on n'arrivera à convertir les classes supérieures indiennes, et particulièrement les brahmes, si orgueilleux de leur science, qu'à l'aide de l'instruction supérieure, les PP. Jésuites ont installé à Calcutta, à Bombay et à Trichinopoly, de grands collèges. Les deux premiers étaient dirigés, l'un par les Pères belges, l'autre par les Pères anglais, nous ne parlerons que du dernier, où professent des Pères français, afin de ne pas sortir de notre cadre, qui est de montrer avant tout l'influence de nos missionnaires au point de vue national.

Le collège fut fondé à Trichinopoly en 1881, et il possède aujourd'hui deux mille quatre cents élèves de toutes castes et de toutes croyances, car on accepte païens et chrétiens, et on ne fait aucune propagande religieuse. On y prépare au baccalauréat ès

lettres et ès sciences; on soigne particulièrement l'enseignement des mathématiques. Le programme des examens est établi par le gouvernement anglais de façon à décourager le plus grand nombre possible de candidats, car les indigènes se sont rués à la poursuite des emplois officiels avec tant d'ardeur que les examinateurs sont débordés et qu'on ne peut caser tous les candidats reçus.

Les examens du baccalauréat ont été rendus aussi difficiles que ceux de la licence en France, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en consultant les programmes. Malgré cela, les succès du collège de Trichinopoly sont tels, que les fonctionnaires de la couronne, bien que protestants et peu partiaux pour des Français, ont dû le reconnaître et font les plus grands éloges de l'enseignement de nos Pères. Ils servent au collège une subvention officielle proportionnée au nombre de candidats reçus. Deux autres collèges préparent aux examens de la matriculation, qui correspondent, comme difficulté, à ceux de notre baccalauréat. Les Anglais acceptent les grades conférés par les Pères; ils les ont assimilés aux grades anglais, et le supérieur du collège est de droit membre du Conseil supérieur de l'Inde. Les écoles primaires, dirigées par la mission du Maduré, sont au nombre de 350 et ne comptent pas moins de 35,000 élèves.

Nous ne citerons, pour mémoire, deux congrégations de 190 religieuses indigènes, dirigeant 62 écoles de filles et soignant les natifs dans 4 hôpitaux et 32 dispensaires, que parce qu'elles sont sous la direction française des P. Jésuites, ainsi que quatre orphelinats avec des réductions comme autrefois au Paraguay. Toutes ces œuvres catholiques sont françaises, et portent haut le nom de la France.

On sait l'immense difficulté que présente dans l'Inde la question des castes et tout particulièrement celle des veuves brahmines, condamnées, par les lois religieuses de leur secte, à une mort civile et religieuse. Les Anglais ont aboli le sacrifice du *Suti*, c'est-à-dire la coutume de brûler la veuve sur le bûcher funéraire du mari; mais, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu arriver à réhabiliter la veuve condamnée à vivre en paria, isolée de tout contact avec le monde, et vouée ainsi à la mort par la misère, ou à une vie de désordres parmi les parias. Les Pères Jésuites se sont mis à l'œuvre et, chose inouïe, qui a fait l'admiration de l'Inde tout entière, ils sont arrivés à obtenir le remariage d'un certain nombre de veuves brahmines. Chose plus difficile encore et réputée jusqu'ici impossible, ils ont réussi à convertir déjà quelques brahmes. Ceux qui connaissent les Indes peuvent seuls comprendre l'importance extrême de ces succès pour la morale et la civilisation

des populations si fanatiques de ces pays. On peut dire que c'est surtout par l'enseignement scientifique, le seul qui touche cette caste orgueilleuse et soi-disant savante, qu'ils sont arrivés à ce résultat. Grâce à eux, les préjugés disparaissent de plus en plus.

De même qu'en Chine les Pères Jésuites ont établi dans l'Inde des observatoires; l'un météorologique se trouve à Kodikand, l'autre astronomique est situé à Trichinopoly. Tous les deux sont en relation avec ceux de Bombay et de Calcutta, et ils publient d'intéressants bulletins qui s'échangent avec tous les grands observatoires du globe.

Notons en passant que l'établissement des observatoires semble être une spécialité de la Compagnie de Jésus. On voit encore à Pékin les merveilleux et artistiques instruments de bronze fondus par les P. Schall et Verbiest pour l'observatoire de l'empereur Kang-hsi. On connaît les superbes découvertes sur le soleil et surtout le météorographe du P. Secchi de l'observatoire pontifical à Rome. Nous avons parlé des travaux remarquables du P. M. Dechevrens à Zi-ka-weï, et nous avons déjà dit que M. Doumer, gouverneur de l'Indo-Chine française, voulant établir des stations météorologiques dans cette colonie, n'a pas hésité à confier ce soin au P. Froc le digne successeur du P. Dechevrens, qu'il a fait venir exprès de Zi-ka-weï où il a envoyé un certain nombre de personnes, destinées aux observatoires en création, faire leur éducation spéciale. Cela coûtera infiniment moins cher au budget colonial que de faire venir de France des observateurs officiels, et cette mesure intelligente fait le plus grand honneur au courage civique de M. Doumer qui a dû s'exposer ainsi aux foudres des frères et amis du gouvernement métropolitain.

Cette question des observatoires créés par les religieux de la Compagnie de Jésus nous sert de transition naturelle pour passer directement de l'Inde à Madagascar. C'est d'autant plus facile que c'est encore sur des bateaux français de la Compagnie des Messageries Maritimes desservant l'Inde et les îles de la côte orientale d'Afrique que nous ferons le voyage en changeant seulement à Aden.

A. A. Fauvel.

La suite prochainement.

LA VIE INTIME
D'UN CHAH DE PERSE

Le gouvernement de la République, soucieux de bien faire les choses, a loué, comme on sait, l'hôtel du dentiste américain Evans, pour être mis à la disposition des souverains qui, dans le dessein de visiter notre fameuse Exposition, passeront à Paris quelques jours ou quelques semaines de cet été et consentiront à subir les pompes, parfois importunes, de l'hospitalité officielle.

Au premier rang des hôtes de marque désirés et attendus figurait le chah de Perse. Mouzaffer-ed-Din n'a pas trompé les espérances de nos grands politiques. Le roi des rois a pris prétexte de la foire universelle pour sortir de ses Etats et faire un tour d'Europe, en quoi il suit presque une tradition : Son père, Nasr-ed-Din, on s'en souvient, se rendit, et non sans un flatteur empressement, aux invitations qui lui furent adressées en 1878 et en 1889 par nos gouvernants d'alors; aussi semble-t-il que le chah de Perse fait en quelque sorte partie du personnel décoratif d'une Exposition française; peut-être serait-il permis d'ajouter qu'il en est lui-même une des plus sensationnelles curiosités.

Sans doute, on conserve dans les archives le journal détaillé de la vie intime de Nasr-ed-Din, durant ses séjours à Paris; les attachés au Protocole n'ont eu qu'à s'y reporter pour s'instruire des dispositions à prendre en vue de satisfaire les exigences du souverain et de sa suite, de gagner ses bonnes grâces et de décrocher le hochet endiamanté [1] venu de Perse à leur intention; néanmoins, pour éviter toute erreur, ils pourront lire avec fruit le livre fort

[1] Les journaux russes, en annonçant l'arrivée à Odessa de Mirza-Mahmoud-Khan-Seid-ul-Menelick-Ogli, ont raconté qu'il apportait avec lui un énorme assortiment de médailles, d'étoiles et de décorations. Ces ordres variés, contenus dans deux immenses caisses, dont le poids atteint 200 kilogr. environ, sont destinés à être répandus, en rosée bénie, sur tous ceux qui approcheront la personne du chah de Perse au cours de son voyage en Europe.

curieux que vient de publier le Dr Feuvrier[1], médecin particulier du défunt monarque.

Sans doute, ce livre dépeint seulement la cour de Nasr-ed-Din et non celle de son fils. Mais, ainsi que le fait remarquer très justement l'auteur, « telle est l'immutabilité d'esprit des Orientaux, que, malgré l'infiltration des idées modernes, la vie d'un chah de Perse est sensiblement la même que celle qu'ont menée ses ancêtres et celle que mèneront, des siècles encore, ses arrière-petits-fils, si la Perse reste la Perse. »

Bien que les Anglais et surtout les Russes se soient infiltrés en Perse, bien que la civilisation occidentale s'y révèle par certains côtés, les mœurs orientales et musulmanes s'y conservent jusqu'ici sans altération sensible. Le chah ne s'étant guère plus modernisé que ses sujets, c'est, en réalité, l'existence d'un monarque asiatique qui est retracée sous nos yeux.

Le cadre dans lequel il se meut donne déjà cette impression. Au centre de Téhéran se dresse une sorte de forteresse ayant la forme d'un rectangle assez régulier : c'est l'Ark, résidence d'hiver du roi des rois. Des portes monumentales, gardées par des soldats, barrent l'entrée des rues aboutissant au palais, de telle sorte que la demeure royale est parfaitement isolée dès qu'elles sont closes.

L'une de ces portes est surmontée d'une importante construction, dite Naghara-Khanè (maison de jouissance). Matin et soir, des musiciens et des danseurs attitrés se réunissent devant l'édifice, pour saluer le lever et le coucher du soleil, coutume qui paraît un vestige des cérémonies pratiquées jadis par les adorateurs du feu.

L'Ark, dont la superficie est fort étendue, est entouré de hautes murailles en terre, remontant à Aga-Mohammed, fondateur de la dynastie des Kadjars (1750) ; le palais proprement dit occupe presque la moitié de la partie sud de l'enceinte. Comme toute habitation persane, il comprend deux corps de logis : le Biroun, demeure des hommes, où chacun peut pénétrer ; l'Andéroun, domicile des femmes, dont l'accès est, bien entendu, rigoureusement interdit à tous.

Le Biroun royal comprend une suite de palais encerclant le Goulistan. Ce jardin, grand carré planté d'arbres de diverses essences, et notamment de gigantesques platanes, est, en tout temps, merveilleusement fleuri : les roses s'y épanouissent avec une particulière exubérance et leur profusion est telle que le mot

[1] *Trois ans à la cour de Perse,* par le Dr Feuvrier, ancien médecin chef de S. M. Nasr-ed-Din-Chah. Juven, 1900. Ouvrage couronné par l'Académie.

persan : *Goulistan*, signifie « parterre de roses ». Nombre de petites rigoles, tapissées de jolies faïences bleues, serpentent à travers les pelouses et déversent dans de vastes bassins leurs eaux limpides, plaisantes à l'œil, et bien précieuses aussi pour la fraîcheur qu'elles répandent dans l'atmosphère.

Le Goulistan est entretenu avec un soin particulier. Chaque matin, une escouade d'ouvriers procède à sa toilette, et, tout le long du jour, des serviteurs préposés *ad hoc* parcourent les allées, coupant la fleur fanée, ramassant la feuille tombée, redressant la tige courbée par le vent, si bien que jamais un désordre quelconque ne dépare l'impeccable coquetterie de ce délicieux Eden.

Parmi les édifices bâtis autour du Goulistan, il faut citer le musée, avec ses nombreuses salles dont la plus grande, l'Otaq-i-Almas (chambre des Brillants), est ainsi nommée pour sa décoration essentiellement persane, toute faite de glaces et de cristaux à facettes. Au pied d'un escalier descendant de la « chambre des Brillants », une porte, la porte dite des Voluptés, troue la cloison qui sépare le Biroun de l'Audéroun; exclusivement réservée à l'usage du chah, elle s'ouvre chaque soir devant lui, lorsque Sa Majesté se retire dans le sérail; il n'est pas, d'ailleurs, d'autre baie mettant en communication les deux parties du palais. Pénétrons maintenant dans l'orangerie, longue galerie qu'un mignon ruisseau à revêtements de marbre blanc parcourt de bout en bout : la buée qui s'en dégage semble combler d'aise les nombreux arbustes, hôtes du lieu, comme elle délecte le passant ou le flâneur.

Dans le mur faisant face à l'entrée, sont pratiquées de petites voûtes, sortes de niches servant au rôtisseur en chef à préparer les succulents kébabs, destinés au chah lorsqu'il prend fantaisie à Sa Majesté de dîner aux alentours.

Dominant toutes les constructions voisines, se dresse le Chems-ol-Amaret (palais du Soleil), flanqué de deux tours carrées à trois étages, que surmonte un belvédère. Spécialement réservées aux femmes du chah, les salles aménagées dans ces tours sont reliées à l'Andéroun par des couloirs que de grands murs protègent contre les regards indiscrets. Quant aux fenêtres, elles sont garnies de grillages à mailles très fines, permettant de voir sans être vu. Les belles recluses sont assidues, paraît-il, à ces observatoires, d'où l'œil embrasse, d'un côté, le Goulistan, et de l'autre, la rue Nazarié, sur laquelle débouche le bazar.

L'Amaret-i-Badghir (palais des Ventilateurs) mérite encore d'être signalé. A l'intérieur des quatre tourelles carrées, et décorant chacun des angles est installé un appareil destiné à rafraîchir l'air ambiant, lorsque, durant les ardeurs de l'été, la chaleur de

l'atmosphère extérieure devient insupportable. Cette particularité vaut à l'édifice sa dénomination, bien qu'une volière en accapare la grande moitié, et qu'une collection de selles et de harnais, dont certains spécimens sont remarquables par leur ornementation d'or fin, absorbe la meilleure portion du reste.

C'est dans une annexe de l'Amaret-i-Badghir que sont installés les ateliers royaux de la taille du diamant. La plupart des grosses pierres extraites des mines du Cap y viennent aboutir, celles surtout qui ne sont pas de très belle eau.

La distribution intérieure de ces divers palais ne varie guère : un vaste salon, — le Talar, — un certain nombre de chambres ou cabinets, tel est le plan monotone et banal dont les architectes ne semblent point avoir eu souci de s'écarter. Quant à l'ornementation, elle est, de même, à peu près uniforme : lustres et appliques en cristal, glaces, petits miroirs taillés et incrustés partout dans les murs.

Ni l'une ni l'autre de ces pièces, qu'elle soit grande ou petite, n'a d'attribution déterminé; elles n'ont la physionomie ni d'un salon de réception, ni d'une chambre à coucher, ni d'une salle à manger : le mobilier de chacune est, en général, des plus sommaires, quand il ne fait pas absolument défaut : une table, quelques sièges, et l'inventaire en est fait. Le chah n'a pas, d'ailleurs, d'appartements attitrés dans ses divers palais; suivant le caprice du jour, il s'établit tantôt ici, tantôt là. Sa Majesté ne désigne même l'endroit où elle prendra son repas qu'à l'heure où il doit être servi.

L'ordonnance de ces repas est essentiellement orientale : les différents mets ne sont pas successivement, mais simultanément servis. Précédée de l'intendant en chef, une théorie de ferbachs (serviteurs) s'avance, grave et digne, chacun maintenant en équilibre sur sa tête un plateau de métal que recouvre un carré de cotonnade aux couleurs voyantes; les plateaux ne contenant qu'une seule préparation culinaire, le nombre des porteurs est proportionné à celui des articles du menu, aussi l'escouade est-elle imposante. L'écuyer de bouche reçoit des mains du ferbach l'objet dont il est chargé, et, solennellement, aligne devant Sa Majesté les fameux *kébabs*[1], les poulets farcis de verjus ou de grains de grenades, les ragoûts de mouton, les pains sans levain, en forme de galettes larges et minces, les aubergines frites, les melons, les pastèques, maintes sortes de fruits, les divers éléments, en un mot, dont se compose l'ambigu royal.

[1] Brochettes de tranches maigres de moutons alternant avec d'épaisses rondelles de gras de viande découpées à même l'énorme queue de l'animal. On sait que l'appendice caudal de la race indigène est monstrueusement développé.

L'Andéroun, construit dans la partie nord de l'Ark, ne communique avec l'extérieur que par la porte de la Volupté, par la porte dite des Diamants (diamants qui ne sont que des cristaux taillés en facettes, enchâssés dans les vantaux) et, enfin, par une entrée de service donnant sur une rue, dite de l'Andéroun. Le seuil franchi, on pénètre dans une première cour, autour de laquelle sont groupés les logements des eunuques subalternes et celui de leur chef, un grand Abyssin, haut de deux mètres, dont les jambes et les bras, comme chez la plupart de ses pareils, se sont allongés outre mesure.

Lorsque, raconte le docteur Feuvrier, le chah le priait de voir l'une de ses femmes, c'était par la porte réservée qu'il s'introduisait dans l'Andéroun, simplement précédé de l'eunuque qui avait reçu les ordres de Sa Majesté. S'il était, au contraire, mandé directement par quelque malade, il se présentait à l'entrée donnant sur la rue. Aussitôt qu'il paraissait, Son Excellence (!) Etemad-el-harem (le chef des eunuques) venait à lui et l'accompagnait jusqu'à la porte d'un long couloir, où se tenaient, l'attendant, les eunuques spécialement attachés à la personne qui l'avait fait appeler. Avec eux il franchissait cette porte, qui se refermait lourdement derrière lui, puis, il débouchait dans une cour très spacieuse, rendez-vous habituel des dames du harem. « Aux cris stridents des incomplets », dit-il, « tout l'essaim se disperse en un clin d'œil, et chaque femme regagne en hâte sa demeure privée, laquelle, d'ordinaire, s'ouvre en façade sur cette même cour. A voir les pauvres effarées fuyant enveloppées, comme d'un linceul, du carré de cotonnade claire qui les cache de la tête aux pieds, on les eût prises volontiers pour un vol de fantastiques phalènes poursuivies par quelque affreux croquemitaine. »

Au centre de la vaste enceinte, qu'égaient des parterres, de jolis massifs d'arbustes et de superbes platanes, se dresse un élégant pavillon à double étage, le gracieux Khagba (palais du Sommeil).

Le Khagba, assis sur un rez-de-chaussée d'élévation moyenne, couronné d'une terrasse que contourne une balustrade ajourée, dont l'appui est, de distance en distance, coupé de vases garnis de plantes et de fleurs, ce coquet édifice, avec ses quatre faces revêtues de fines sculptures, avec ses corniches, ses pilastres, ses bandeaux de fenêtres artistement fouillés, est du plus séduisant aspect. Autour du Khagba circule une galerie à colonnes qui supporte un balcon desservant les appartements du premier étage : on y accède de l'extérieur par un escalier en marbre blanc, et c'est par cet escalier que, chaque soir, le chah gagne le *buen*

retiro, où il prend son sommeil sous l'œil attentif de deux femmes, chargées de le veiller durant tout le temps qu'il repose.

La résidence habituelle du monarque sommairement dépeinte, permettons-nous un regard discret sur les mœurs et coutumes du prince et de sa cour.

A Téhéran, l'existence du chah est méthodique et invariable. Sorti de l'Andéroun vers neuf heures, Sa Majesté consacre la matinée aux affaires de l'Etat, lesquelles, d'ailleurs, s'enchevêtrent si bien avec celles du monarque qu'il est difficile de distinguer entre les intérêts particuliers du souverain et ceux de son peuple. Soit que, en tête à tête avec son premier ministre, il traite de politique; soit que, déambulant à travers le Goulistan, il s'entretienne avec ses familiers d'événements ou d'incidents quelconques, le chah se départit rarement de la gravité orientale. Mais vienne l'heure du déjeuner, entre onze heures et midi, les petits journaux français, dont son premier interprète lui fait la lecture, ont le privilège de le dérider.

Très fin, sachant donner à sa traduction le ton et le tour qui plaisent au maître, il lui choisit de préférence les histoires scabreuses et égrillardes dont Sa Majesté est friande.

Le repas terminé, le kalian (pipe à eau) fumé, ministres et conseillers saluent et se retirent, laissant le chah seul avec ses chambellans, qui, jusqu'au soir, s'emploieront de leur mieux à distraire Sa Majesté. Vers quatre heures, un goûter est servi, après quoi le prince traverse lentement ses jardins et se dirige vers l'Andéroun, dont la porte se referme aussitôt qu'il en a passé le seuil; les chambellans, eux, se sont arrêtés à distance respectueuse; ils ne reprendront leurs fonctions que le lendemain.

Tel est le programme habituel de la vie du monarque, mais on s'attend bien que souvent les circonstances en viennent rompre la monotonie. Par exemple, quelque personnage de marque est-il admis à faire sa cour au chah, Sa Majesté, qui tire de son musée certaine vanité, se plaît parfois à s'y rendre de compagnie avec l'étranger. La grille de métal qui en ferme l'entrée étant franchie, on pénètre dans un vestibule auquel aboutit un escalier conduisant à la salle dite « du Conseil ». Cette pièce, aux proportions grandioses, est toute décorée d'immenses glaces et d'une profusion de cristaux à facettes; à l'ordinaire, on y voit, assis à la turque sur l'admirable tapis dont le parquet est recouvert, trois mirzas (lettrés) solennels, impassibles, tout à leur besogne de copistes et d'imagiers. On sait que jadis, les Persans furent des maîtres en enluminure et en calligraphie; de nos jours, ces arts sont bien déchus, et, pour empêcher que la notion ne s'en éteigne complètement, le chah entre-

tient un certain nombre de spécialistes, initiés plus ou moins aux anciennes traditions et qui s'efforcent d'imiter les œuvres de leurs devanciers. La pratique de leur art exige une longue étude; ne prétend-on pas qu'il faut compter une année entière de labeur assidu pour apprendre à tracer élégamment une seule des lettres de l'alphabet!

Leur outillage professionnel ne laisse pas que d'être compliqué : le mirza porte à la ceinture une boîte allongée en carton laqué décoré de figures et de fleurs peintes; cette boîte contient un encrier, des roseaux à écrire, une paire de ciseaux minces et pointus, un canif pour tailler les roseaux; enfin, le bâton d'encre, composée de noir de fumée, de gomme arabique et de sucre, qu'il faut dissoudre dans l'eau pour en imbiber les roseaux. En arrière des trois pittoresques mirzas brille de tout son éclat le Takht-i-Tavous, le fameux trône des Paons, qui, jadis, fut pris au Grand Mogol par Nadir-Chah et apporté de Dehli à Téhéran. Le dossier du Takht-i-Tavous, plutôt lit que siège, est surmonté d'un soleil, dont un gros diamant forme le centre, et des traînées de gemmes les rayons; ce soleil est flanqué, à droite et à gauche, de deux grands oiseaux éblouissants, il est vrai, mais de goût bien misérable : leur plumage et leur corps ne sont que pierres précieuses. Ces oiseaux ont la prétention, assez audacieuse du reste, de figurer des paons, et c'est à cette particularité que le Takht-i-Tavous doit son nom. Qu'on imagine encore les montants, les bras, les balustres du trône disparaissant sous des plaques d'or massif, incrustées d'émaux et de gemmes aux nuances variées, et peut-être concevra-t-on l'indescriptible richesse de la dépouille du Grand Mogol, que, d'ailleurs, le Dr Feuvrier estime valoir la bagatelle de 150 millions de francs!

Contigu à la « chambre du Conseil », s'ouvre le musée, qui ne comporte qu'une seule et unique salle très longue, dont la voûte en ogive s'élève à une grande hauteur. D'énormes lustres en cristal, suspendus à la voûte, de gigantesques candélabres de même matière et de même style, posés à terre, des appliques fixées aux piliers égaient cette galerie et lui prêtent un cachet différent de celui d'un musée public.

Quarante fauteuils, dont les bois sont masqués par des plaques d'or repoussé meublent cette superbe salle, au fond de laquelle se dresse un trône à peu près de même dessin mais de richesse moindre que celui de la « chambre du Conseil ». Alignés, à droite et à gauche, de grands vases en porcelaine et en malachite, les uns de fabrication française, les autres de provenance russe et allemande, occupent le centre de l'immense vaisseau; sur trois superbes tables lamées d'or fin comme les fauteuils, et sur des

consoles adossées aux murs, s'étalent des bibelots par milliers, les uns curieux et de prix, les autres, colifichets sans aucune valeur. A côté de Kalians sertis de pierreries, de brûle-parfums et d'aiguières, véritables œuvres d'art, figurent de méchants ouvrages en bois découpé, des éventails grossièrement enluminés, puis, pêle-mêle, épars dans des vitrines, des montres, des tabatières, des monnaies anciennes et jusqu'à des barres d'or brut. Accrochés aux lambris, une série de belles assiettes en porcelaine de Sèvres, présents de nos souverains, voisine avec un détestable portrait de Napoléon III, qui fait pendant à celui de la reine Victoria, non moins piteux. Mais voici trois pièces qui ne laissent pas de déconcerter l'amateur en quête de raretés : comment ne serait-il point ahuri, le fin connaisseur, le friand de belles choses, quand s'offrent à ses yeux trois bocaux à pied en verre blanc, semblables à ceux dans lesquels nous voyons habituellement frétiller l'innocent poisson rouge! Ceux-là ne servent point de prison à de jolis cyprins : l'un est rempli jusqu'au bord de perles fines, l'autre de diamants, le troisième de pierres précieuses!

A quelque distance, contrastant avec la trivialité de ces vulgaires récipients, étincelle la couronne de Feth-Ali, joyau magique, éblouissant de pierreries dont les feux sont presque aveuglants. Un peu plus loin, les regards sont attirés, par une pauvre cassette contenant un solitaire, connu pour ses exceptionnelles proportions; le Daryaï-nour (océan de lumière) qui serait, dit on, l'une des plus grosses pierres qui existe. Il faut encore mentionner le globe de Nasr-ed-Din, objet de goût médiocre mais d'une richesse inouïe : toute l'armature est faite d'or massif, incrusté de diamants; quant à la sphère également de même métal, les dimensions géographiques en sont indiquées par des pierres de nuances variées. L'emplacement de certaines villes, Téhéran, Paris, Londres et autres, est marqué, tantôt par une émeraude, tantôt par un rubis ou une turquoise. Cet étrange bibelot, non sans analogie avec le présent du tsar visible au Champ-de-Mars, mais bien plus important, n'aurait pas coûté moins de 10 millions de francs.

Au rez-de-chaussée du musée, plusieurs salles sont consacrées à la céramique; malheureusement, vases, plats, potiches, intéressants spécimens de l'art persan, de l'art chinois, japonais et occidental, se confondent dans un lamentable désordre avec les plus vulgaires échantillons de l'industrie universelle. Fixés aux cloisons, rangés sans méthode sur des tables prêtes à s'effondrer sous le poids dont elles sont chargées, gisant pêle-mêle à terre, ce ramassis d'objets disparates a tout l'air d'un fouillis de bric-à-brac et jure avec les prétentions du chah collectionneur.

La périodicité de certaines fêtes auxquelles assiste le souverain vient rompre l'uniformité de sa vie de potentat asiatique; tel le Norouz, fête du nouvel an. C'est au 20 mars qu'est invariablement fixé le Norouz, tandis que la date des autres anniversaires est subordonnée à la marche des astres, les années musulmanes étant, comme on sait, lunaires.

Dès le grand matin, tout un monde a déjà envahi l'immense salle du musée, qui va servir de théâtre à la solennité : d'abord les ministres et les hauts dignitaires de l'Etat, occupant les places d'honneur auxquelles ils ont droit de par leur rang, puis, derrière eux, un nombreux groupe d'officiers généraux. D'origine variée, de nationalités diverses, ces personnages qui, plus ou moins, ont acheté le titre de général persan, endossent des uniformes de fantaisie dans lesquels ils se pavanent de façon comique.

Au coup de six heures, Sa Majesté fait son entrée et va s'asseoir à la persane, au pied du trône de Feth-Ali-Chah, sur un tapis broché d'or.

Suivant un constant usage, lorsqu'il paraît en public, le roi des rois est chamarré de diamants et de pierreries; les feux de sa cuirasse de gemmes scintillent, avivés par les innombrables lumières des lustres, des candélabres et des appliques.

De chaque côté du trône se tient le clergé; à quatre pas en avant de la légion de fonctionnaires, le premier ministre, le grand maître des cérémonies, puis le médecin français du chah font face au prince.

A six heures et demie très précises, le grand astronome s'avance à pas comptés, salue Sa Majesté jusqu'à terre et lui annonce, montre en main, que l'année nouvelle commence. Il se retire, en marchant à reculons et, aussitôt, deux mollahs à turban bleu (prêtres musulmans) adressent successivement au monarque des souhaits de bonne santé; durant le discours des descendants du Prophète, l'assistance se passe de main en main des portraits d'Ali[1], après les avoir respectueusement baisés; en même temps circulent des plateaux chargés de grains de blé, et chacun en croque deux ou trois, voulant symboliser ainsi, paraît-il, l'abondance qui a fait la prospérité de la Perse durant l'année écoulée.

Le mouchir (grand prêtre) trace alors sur le bord intérieur d'un gobelet certains versets du Koran qui, non pas récités, mais ingurgités, auraient la vertu d'assurer le bonheur, puis il l'emplit d'un liquide blanc; l'écriture encore humide s'étant bientôt dissoute, le breuvage est présenté au chah, qui, après en avoir absorbé

[1] Gendre de Mahomet.

une partie, tend le vase aux personnages de sa suite, qui le vident jusqu'à la dernière goutte.

Ce rite accompli, le grand maître des cérémonies dépose aux pieds de Sa Majesté une pleine corbeille de menues pièces neuves d'argent, et le roi, puisant à même, distribue ces chahis-séfids (sous blancs) aux mollahs d'abord, aux princes du sang ensuite, et enfin à chacun des assistants. Ceux-ci passent devant le monarque en s'inclinant et reçoivent de sa main le présent royal.

Autre solennité, comportant, celle-là, des cérémonies ou pratiques parfaitement répugnantes! Le kourban-baïram — fête de l'immolation — est célébré dans tout l'Islam en commémoration du sacrifice d'Abraham. Il n'est pas de bon musulman qui, le 28 juillet de chaque année, ne coupe, très dévotement, tout au moins le cou à un poulet. A Constantinople, le sultan égorge de sa propre main un mouton. A Téhéran, le chah fait mieux encore : il exécute un chameau! par procuration toutefois. Ne se souciant pas d'opérer lui-même, le souverain se décharge de la vilaine besogne sur un sosie qui, pour la circonstance, revêt les ajustements du prince. Le pauvre chameau, richement caparaçonné, est amené devant la porte principale du palais; en tête d'un brillant cortège marche le pseudo-chah, montant un cheval superbe; aussitôt qu'on a fait halte, la victime est dépouillée des magnifiques étoffes dont elle est drapée, et le personnage faisant figure de roi lui perce le cou de sa lance. La foule alors, prise comme de vertige, se rue sur la malheureuse bête, l'écartèle, la déchiquette, se dispute les morceaux de chair et la dévore toute crue, encore palpitante, ni plus ni moins qu'une meute faisant curée.

Il faut signaler encore les fêtes du Moharem, mois de deuil, consacré à glorifier la mémoire des martyrs de leur foi, et à l'occasion duquel il est d'usage que le chah offre à sa cour et à la société de Téhéran un divertissement à grand spectacle, un « tazié ».

Ce gala se donne dans le théâtre Takié-Dovleh, vaste édifice, dépendance de l'Ark, qui l'englobe. La salle, serait à ciel ouvert si la toiture n'était remplacée par un velarium mobile, destiné, suivant les cas, à défendre l'assistance du froid et des rayons du soleil. De forme circulaire, encadrée de trois étages de loges, avec ses murs revêtus de faïences multicolores, cette salle a plutôt l'aspect d'un cirque que d'un théâtre, d'autant mieux qu'une large piste, en contre-bas de la scène, l'enclave au ras du sous-sol. Contournant la piste, une sorte de parterre, légèrement exhaussé, est réservé aux femmes du commun et à leurs enfants; au-dessus s'étagent cinq rangées d'étroits gradins, supportant des candélabres, des lampes et des vases en faïence décorés, à la persane, de boules de

verre étamé. Une tribune de marbre blanc, dont on verra plus loin l'usage, se détache en saillie, rompant la ligne sphérique de loges. Les baignoires, au rez-de-chaussée, exclusivement affectées aux hommes, sont ouvertes; des lustres, des appliques aux nombreuses pendeloques de cristal les éclairent; des glaces, des tapis, des étoffes bariolées, des bibelots clinquants en encombrent les parois. Au-dessus, les loges du chah et de sa maison, et, à la suite, celles de l'Andéroun royal, les premières, découvertes, les secondes, au contraire, fermées de claires-voies mobiles que, parfois, une belle curieuse se risque à entre-bâiller. Enfin, à l'étage supérieur, une dernière série de loges, la plupart grillées, généralement occupées par les femmes « select » de Téhéran. Le public pénètre dans la salle par plusieurs baies, mais une entrée particulière permet à Sa Majesté d'accéder directement des jardins du Goulistan à la loge royale. Le programme des représentations ne varie guère, et, d'ordinaire, les mêmes numéros se répètent chaque année : d'abord, et en guise de prologue, défile sur la scène, leurs chefs en tête, une troupe de ferachs et de sakalis, les premiers, simples valets, les seconds, exécuteurs des hautes œuvres. Aux sons rythmés d'une bizarre mélopée que psalmodient quatre chanteurs debout sur la scène, ces singuliers pénitents se frappent à tour de bras et en mesure la poitrine, qu'ils ont à nu. Viennent à leur suite une trentaine de danseurs qui marquent le pas en choquant l'un contre l'autre, comme des cymbales, deux disques de bois, puis un double groupe comptant chacun une vingtaine de figurants, déguisés des pieds à la ceinture, ceux-ci en Arabes, ceux-là en ouvriers persans, les uns et les autres le buste découvert. Stimulés, fanatisés par une sorte de derviche à turban bleu [1] qui les excite de la voix et du geste, ces pauvres diables se meurtrissent le devant du corps à grands renforts de coups de poings. Des chœurs d'enfants que précèdent six musiques militaires jouant alternativement un air triste et un air gai, ferment enfin la marche.

C'est seulement après cette interminable procession que les acteurs, vêtus de costumes éclatants, brodés sur toutes les coutures, paraissent, non point à pied, mais à cheval.

Aussitôt descendus de leur monture, les imperturbables comédiens se dirigent gravement vers la scène et, sans plus de façon, entament le dialogue.

La mort tragique d'Hossein, fils d'Ali et de Fatime, tel est le sujet du drame. On sait qu'Hossein, petit-fils de Mahomet par sa mère, vivait en paix à la Mecque, lorsqu'après la mort de Moaviah

[1] Le turban bleu est la coiffure distinctive des *seids* ou descendants de Mahomet.

(680), il fut appelé à Koufa par les habitants de cette ville, qui lui promettaient de le saluer calife : il se rendait à cette invitation, accompagné seulement d'une centaine d'hommes, quand il fut arrêté et mis à mort par les soldats de Yezid, fils de Moaviah, qui s'était déjà fait proclamer calife. Yezid est, pour ce crime, exécré des chiytes, tandis qu'ils considèrent Hossein comme le chef légitime de la religion musulmane; aussi, chaque fois que son nom revient, la salle entière éclate en plaintes et en gémissements.

Au résumé, le tout, — action comme mise en scène, — est enfantin et n'a guère plus d'intérêt qu'une parade de foire. A chaque entr'acte, un mollah paraît à la tribune de marbre et déplore, en termes pathétiques, le malheureux sort du héros. Le mollah n'a pas fini de parler que les lamentations retentissent de plus belle; dans le même instant, une douzaine de ferbachs, perchés au plus haut des combles, font résonner de longues trompettes, — les trompettes dites du Jugement dernier, — et en tirent des sons lugubres qui servent comme d'accompagnement aux jérémiades de l'auditoire.

Le Tazié se termine par un dernier défilé, mais, cette fois, de soldats : quelques pelotons de fantassins et de cavaliers, un escadron d'artillerie, dont les pièces, de petit calibre, sont juchées sur des chameaux, se succèdent et font le tour de la piste, pendant qu'une musique militaire égaie enfin le public, en lui jouant certains de nos flons-flons populaires : *les Pompiers de Nanterre*, *la Femme à barbe*, etc.

Soit qu'il goûtât réellement ce genre de divertissement national, soit que, faute de mieux, il s'en contentât, Nasr-ed-Din paraissait toujours prendre grand plaisir à ces représentations, dont il savait par avance la marche invariable et les détails.

Très froid en hiver, le climat de Téhéran devient odieux en été, la chaleur y est extrême et d'autant plus intolérable que la particulière sécheresse [1] de l'atmosphère en aggrave les inconvénients; c'est pourquoi un bon tiers de la population abandonne la ville dès que la température commence à s'élever et se réfugie dans les villages bâtis au pied des montagnes. Le chah déserte également la capitale vers le mois de mai et n'y rentre qu'à l'automne. Non seulement dans le voisinage immédiat de Téhéran, mais disséminées dans les provinces, de superbes villas, vrais palais, dépendances du domaine royal, s'offrent au choix du souverain, et

[1] « La siccité de l'air est telle, dit le Dr Feuvrier, que les métaux ne peuvent pas s'oxyder; que la main passée dans les cheveux et la barbe produit des crépitations électriques, lumineuses dans l'obscurité, que tout sèche au lieu de se corrompre. »

Sa Majesté y fait des stations plus ou moins prolongées. Mais Nazr-ed-Din ne s'en tenait pas à ces villégiatures monotones et sans imprévu; entraînant à sa suite une partie de sa cour, il aimait camper, tantôt ici, tantôt là, sous la tente, en nomade fastueux, aux mœurs de satrape.

Pittoresque et tout à fait orientale, la caravane royale; aussitôt qu'il se déplace, le chah n'emmène pas avec lui moins de cent cinquante à deux cents belles pensionnaires de l'Andéroun; or, ces précieux objets ne voyagent pas, on l'imagine, en miss anglaises; il leur faut tout un attirail spécial, approprié d'ailleurs à leurs habitudes et à leur condition. Les unes prennent place dans d'énormes carrosses, rappelant ceux en usage chez nous, il y a quelque deux cents ans; les autres préfèrent le takhtévéran, sorte de litière dont l'unique ouverture est soigneusement fermée à l'aide de rideaux. Ces litières sont munies de brancards, comme les palanquins chinois, mais, à leur différence, deux mulets remplacent les coolies.

Un escadron d'eunuques, — une quarantaine au moins, — veille à la garde des déesses, prêts à rudement écarter et à réprimer au besoin la plus légère incartade.

Le train particulier de ces dames est forcément nombreux et compliqué : outre les chambrières attachées à leur service, les toilettes, les bijoux, les babioles indispensables à ces futiles désœuvrées, dont les goûts demeurent enfantins, exigent des centaines d'animaux de bât.

Le chah voyage souvent à cheval, et lorsque le soleil devient trop brûlant, Sa Majesté s'installe dans une voiture de construction européenne. Attelée de six chevaux, dont la queue est teinte en rouge et la tête surmontée d'un panache de même couleur, la berline du souverain est menée en daumont par trois postillons sanglés dans de brillantes tuniques.

A côté des chevaux et aux portières trottent six grands gaillards armés d'un long bâton : ce sont les coureurs de Sa Majesté.

Leur livrée, redingote de drap vert à passe-poil blanc, serrée à la taille par une ceinture de cuir à boucle et coulants d'argent, culottes de drap foncé et bas blancs, ne manque pas d'un certain cachet. Leur coiffure, un grand bonnet de police d'étoffe noire, brodé de galons d'argent, auquel s'ajoute un échafaudage de pompons rouges, blancs et verts, est, par contre, plus excentrique que plaisant à l'œil. Quant au monde de la cour, chambellans, aides de camp, personnages jouissant, à un titre quelconque, des faveurs du prince, la plupart suivent, montés.

Ce cortège s'augmente encore de la domesticité, des ferbachs, spécialement préposés au montage des tentes, et enfin du per-

sonnel de la bouche. Lors d'une excursion que fit Nasr-ed-Din au Féraghan, en mai 1892, la population du camp ne comptait pas moins de 10,000 personnes; pour ce qui est des chevaux et des bêtes de somme, le nombre en dépassait 4,000.

Mais arrivons à l'étape.

Par une chaleur torride, lorsqu'un vent âpre et brûlant tout à la fois dessèche la peau et excorie l'épiderme, une oasis verdoyante, coupée d'une rivière ou d'un simple filet d'eau claire, vaut presque un coin de paradis; aussi, le site rêvé pour l'installation du bivouac est-il un jardin bien ombragé; or, l'Iran en est semé, et partout où la nature du sol consent à s'y prêter, vergers et bosquets se rencontrent, soigneusement cultivés et souvent tout parés de jolies fleurs. On sait, en effet, le goût inné du Persan pour l'art du jardinage, art dans lequel il excelle. Le fourrier de la cour parvient donc d'ordinaire, et assez aisément, à complaire au maître et à sa suite, en assurant un gîte que protègent des bouquets d'arbres et qu'avoisinent des eaux courantes.

Afin que, descendant de voiture ou de cheval, le chah trouve immédiatement un abri prêt à le recevoir, l'équipage de Sa Majesté comporte un double jeu de tentes. Aussitôt le camp levé, celle que le prince vient de quitter est rapidement démontée, et, sur l'heure, transportée à l'endroit fixé pour l'arrêt du surlendemain ou de telle autre date qu'il plaît au monarque de décider.

Le tchader royal ne se distingue pas seulement par sa couleur rouge [1] des tentes uniformément blanches de la suite, il en diffère également par ses dimensions, par sa forme et par une cloison de toile qui l'entoure et l'isole. Sur le rouge de chacun des panneaux rectangulaires dont est fait cet encadrement se détachent des bandes d'étoffe blanche découpées simulant un portail, au centre duquel est brossé un grand vase rempli de fleurs. Les parois intérieures du baraquement royal sont tendues du tissu imprimé connu sous le nom de « perse ».

Un tapis de feutre épais et moelleux en couvre le sol. Quant au mobilier, il est rudimentaire et plus sommaire encore que celui des palais royaux; jusqu'au lit, que l'on chercherait en vain!

Pas plus à Téhéran qu'en voyage, le monarque ne fait usage du lit à beaux draps blancs dont il ignore les délices : un matelas très dur, un jeu d'oreillers, et des couvertures qui, roulées chaque matin dans de grands sacs de cuir, sont, le soir, étendues sur un carré de feutre, suffisent à Sa Majesté.

Passionné pour la chasse, mais surtout pour la chasse aux

[1] Le rouge est la couleur des chahs de Perse.

grands fauves, le plus souvent le chah dirige ses excursions vers les endroits peuplés d'animaux sauvages, bouquetins et mouflons, tigres et panthères.

Ce n'est point en veneur d'opérette que le prince se livre à son sport favori, mais en chasseur de race; du reste, les carnassiers auxquels il s'attaque de préférence ne se laissent pas fusiller sans protestation, et se défendent de leur mieux. Lorsqu'un fauve lui est signalé, Sa Majesté marche droit à la bête avec le sang-froid et la crânerie d'un Nemrod consommé. Tireur émérite, le chah manque rarement sa pièce, et, s'il en est besoin, en appelle sans hésiter au couteau de chasse.

Nous venons de dire qu'une partie du personnel de l'Andéroun suit le prince dans ses déplacements; les favorites sont, bien entendu, toujours du voyage, mais celles qui ont cessé de plaire, les déchues, celles dont les beaux jours sont passés, tiennent, elles aussi, à accompagner Sa Majesté. Approcher le seigneur et maître, être admise à paraître devant lui, n'est-ce point un reste de faveur? N'est-ce point le signe que les aimables souvenirs ne se sont pas irrémédiablement évanouis!

Pas n'est besoin, d'ailleurs, de faire valoir tel ou tel sentiment jaloux ou vaniteux pour expliquer les félines manœuvres de ces recluses en vue d'être inscrites sur la liste des privilégiées. Rien que le souci d'échapper pendant un temps à la monotonie du régime auquel elles sont astreintes à Téhéran suffirait à justifier l'empressement de la plupart des jolies esclaves à vider le palais pour figurer dans la suite du chah.

Il s'en faut, en effet, qu'elle soit toujours plaisante la vie des femmes confinées dans l'Andéroun! Les détails que rapporte, çà et là, le docteur Feuvrier dans son journal en laissent entrevoir toute la mélancolie. Mais d'abord, où et comment se recrute ce bel essaim de nymphes?

Il paraît bien que les propres sujettes de Sa Majesté en fournissent le meilleur contingent : la parenté princière du monarque, les hauts dignitaires de la cour comme les fonctionnaires de rang subalterne, estiment comme une enviable fortune l'enrôlement d'une fille dans le personnel de l'Andéroun.

Celles de ces femmes qui sont d'extraction princière, dont les enfants mâles, à raison de la naissance de leur mère, ont droit au trône, bénéficient de certaines immunités; il en est de même des favorites, qui, elles, peu importe leur origine, jouissent de prérogatives exceptionnelles et priment toutes leurs compagnes. Cette double catégorie de privilégiées, non seulement habitent, à l'intérieur du palais, des pavillons qui leur sont personnellement affectés,

mais chacune d'elles a maison montée. Pour celles qui n'ont pas su se faire bien voir du maître, s'insinuer dans son cœur ou captiver son esprit, celles-là, poupées défraîchies mises au rebut, ne comptent pas; elles vivent en commun, ou bien encore, sont attachées à divers titres aux étoiles. En ce cas, elles jouent le rôle de satellites, quand elles ne se contentent pas tout prosaïquement de celui de servante.

Quant aux autres pupilles de l'Andéroun, elles sont pensionnées par le roi, proportionnellement à leur rang et au degré d'influence qu'elles exercent sur le maître. La cassette personnelle du monarque et les caisses publiques se confondant, on devine que le budget de l'Andéroun constitue l'une des plus grosses charges de l'Etat. Le costume dont ces dames sont habituellement vêtues dans leurs appartements privés est assez sommaire; mais lorsqu'elles franchissent le seuil du palais, oh! alors, l'impénétrable mystère est de rigueur; c'est le costume des musulmanes qu'elles endossent : un large pantalon à pied, bleu foncé, violet ou vert, un grand manteau bleu indigo, sans manches, ne laissant deviner aucune forme, dissimulent l'individualité de la personne. De plus, un voile de toile blanche, fixé au sommet de la tête et s'allongeant jusque sur la poitrine, cache le visage; voile percé seulement de petits trous laissant filtrer le regard. En Perse, toutes les femmes sont ainsi vêtues, or cette uniformité leur assure, avec l'incognito, une indépendance que certaines Occidentales envieraient peut-être. En effet, parmi tout ce peuple de dominos cheminant par la ville, ou musardant sous les galeries du bazar, le mari le plus perspicace ne saurait reconnaître son bien; il s'ensuit que toute surveillance demeure vaine et qu'un alibi n'est jamais embarrassant à plaider!

Cette impersonnalité de l'accoutrement faciliterait les escapades, au dire des méchantes langues, et le diable se rirait, là comme ailleurs, des artifices imaginés par les jaloux pour contrecarrer ses manœuvres. Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre que le monde féminin de l'Andéroun royal ne serait pas toujours impeccable?

La clémence, on s'y attend bien, n'est pas de règle en pareil cas; au moindre accident, les coupables disparaissent; leur sort demeure secret, mais chacun le devine. Seuls, les préliminaires plus ou moins raffinés du supplice diffèrent.

Si, pour paraître en public, la Persane est condamnée à s'affubler d'un manteau de nuance sombre, dont le tissu et la coupe d'ordonnance, pour ainsi dire, ne permettent pas de distinguer celle-ci de celle-là, à l'intérieur de l'Andéroun, chacune recouvre sa liberté, et la coquetterie féminine s'y donne carrière. C'est ainsi

que les favorites du chah font entre elles assaut de toilette : bijoux de prix, soieries extravagantes de nuances et de richesse, brocarts d'or et d'argent, rien n'est trop beau, rien n'est trop cher au gré de ces princesses de hasard, à fortune passagère, incessamment préoccupées d'éclipser quelque rivale. Pour y parvenir, afin de monopoliser à son profit les séductions de nouveautés à succès, on ne reculera pas devant l'acquisition d'une pièce entière de velours ou de satin, sauf à n'en utiliser qu'une petite partie.

Quant aux pierreries, aux diamants, aux perles, les dames de l'Andéroun n'en sont jamais nanties à leur content, pour en pailleter leurs atours et en agrémenter leur personne. Le docteur Feuvrier raconte que, donnant un jour ses soins à la belle Emin-Agdas, cette favorite eut la fantaisie de lui exhiber ses merveilleux écrins; et il en fut, dit-il, saisi; successivement miroitèrent devant ses yeux quatre à cinq cents pierres, les unes montées en boutons, en bagues, en pendants d'oreilles, les autres frustes, ni serties, ni taillées; un chapelet d'émeraudes de divers calibres, les plus petites de la dimension d'un œuf de pigeon et quelques-unes atteignant celle de l'œuf de poule ordinaire; une topaze hémisphérique, de la taille d'une bonne moitié de noix; une turquoise ovale, remarquable de pureté; une collection d'énormes rubis, bruts pour la plupart; enfin des perles de la plus belle eau, les unes rondes, les autres oblongues, celles-ci grosses comme des noisettes, celles-là sensiblement plus volumineuses.

Cette nomenclature du trésor personnel d'Emin-Agdas, encore qu'écourtée, est néanmoins suffisante, pour donner une idée de la richesse et de la variété des parures dont les idoles de l'Andéroun se décorent. Emin-Agdas ne tirait pas moins vanité de son installation privée que de ses joyaux, vanité qui paraît, d'ailleurs, légitime, rien qu'à voir la recherche et le confort de son bain particulier. Agencé à la façon des grands thermes persans, il en diffère par ses proportions réduites, puisqu'il est exclusivement réservé à l'usage de la favorite. En effet, deux pièces suffisent à l'aménagement du système : au centre de la première, dont les murs sont comme le sol revêtus de plaques de marbre blanc, une vasque d'où jaillit une fusée d'eau fraîche, tempère la chaleur de l'atmosphère; point de tables ni de sièges, mais, creusées dans le marbre, de petites cavités reçoivent les nombreux ustensiles de toilette, et, à chaque extrémité, se faisant face, deux grandes niches, dont l'intérieur est matelassé de superbes tapis, servent de lits de repos.

C'est dans cette première pièce que la baigneuse se dévêt avant de passer dans la seconde; celle-ci n'est, en réalité, qu'une étuve, mais une étuve singulièrement élégante. Tout le centre en est

occupé par deux vastes bassins pleins d'eau inégalement chauffée. Le bain, tel qu'on l'entend en Orient, n'a rien de commun, on le sait, avec la vulgaire lessive dont nous nous contentons d'habitude en Occident. Le système persan comporte deux immersions successives, chacune durant environ dix minutes, la première dans la piscine remplie d'eau tiède, la seconde dans celle dont le contenu marque une température plus élevée, quelque soixante degrés.

Ainsi ébouillantée, la baigneuse se soumet encore, pendant un égal espace de temps, à l'action de la vapeur surchauffée, puis, douillettement enveloppée d'une soyeuse couverture, regagne sa chambre de toilette. Là, voluptueusement étendue sur un sopha garni d'un tapis moëlleux, elle s'abandonne aux délices d'une bienfaisante réaction. Après un certain temps, parfois au bout d'une grande heure, commence une savante toilette, très longue, très compliquée.

L'esclave spécialiste, à genoux devant sa maîtresse, réclame successivement ses pieds et ses mains, pour en polir les ongles et les teindre en rouge à l'aide du henné; puis, ce sont les sourcils qu'elle noircit délicatement de son pinceau trempé de khol; elle les allongera même, au besoin, afin qu'ils se rejoignent en arc, l'esthète persan estimant cette particularité l'un des éléments indispensables d'une beauté parfaite. Enfin, s'il y a lieu, elle aura recours aux pâtes épilatoires pour faire disparaître quelque impertinent duvet. A l'artiste décorateur succède la coiffeuse. Après avoir parfumé les cheveux de la belle poupée, elle les divise en une infinité de petites tresses serrées, puis dispose les bijoux, pierres ou perles, qui complètent le chef-d'œuvre. Vient enfin le choix laborieux des différentes parties du costume, choix d'autant plus malaisé que la garde-robe est plus richement fournie; alanguie tout à l'heure, la Sybarite fait trêve à son indolence aussitôt qu'il s'agit d'essayer la collection d'atours que lui présente son habilleuse.

Durant que s'accomplit tout cet ouvrage, le temps va son train, la demi-journée suffit bien juste au complet achèvement des rites balnéaires et des minutieux apprêts qui les suivent, mais au harem les heures sont lentes à passer, le bain les aide à fuir et ce n'est pas son moindre agrément.

Et maintenant que, à la suite du Dr Feuvrier, on s'est introduit dans ce mystérieux séjour dont l'auteur des *Mille et une Nuits*[1] semble avoir deviné les féeriques aspects comme il en a

[1] « A chaque pas que l'on fait en Asie, on comprend mieux que le livre le plus vrai, le plus exact, le plus complet, sur les royaumes de cette partie du monde, ce sont les *Mille et une Nuits,* et on ne fera jamais rien qui en approche. » (*Trois ans en Asie,* par le comte A. de Gobineau.)

dépeint les mœurs singulières, l'idée ne surgit elle pas que le harem pourrait bien être une des plaies à laquelle est dû l'étiolement de la Perse?

Nul ne songe à contester chez nous l'influence morale, intellectuelle, économique et, dans une certaine mesure, politique, de la femme, et, sans verser pour cela dans les aberrations de certaines doctrines contemporaines, on peut dire que le mécanisme de notre société ne comporte pas de ressort plus essentiel. Or, l'institution du harem, ayant pour conséquence d'en neutraliser l'action, place les adeptes du Koran, qui dédaignent le concours des énergies féminines, dans une situation bien inférieure à celle des sociétés chrétiennes.

Frustrez la France, pour un instant, des multiples apports du génie féminin, et considérez la désastreuse banqueroute dont cet appauvrissement serait la suite.

Non seulement, la vie mondaine s'éteindrait, non seulement la masse populaire perdrait aussitôt l'inestimable avantage de la vie familiale, mais disparaîtraient du même coup tous les trésors de dévouement que nos religieuses, sous les formes les plus variées, prodiguent au riche comme au pauvre.

Que l'intervention de la femme soit amoindrie, que toute participation à la conduite des affaires de la vie lui soit interdite; qu'il ne lui soit plus permis, en un mot, de jouer d'autre rôle que celui de l'Orientale, qui sait si notre civilisation dépasserait sensiblement le niveau de la civilisation persane?

Le président Loubet vient de faire au chah les honneurs des superbes collections et des richesses de notre Exposition, mais peut-être le roi des rois, en daignant en apprécier la valeur et la diversité, n'en a-t-il pas été autrement jaloux. Après tout, son musée de Téhéran n'est-il pas riche d'objets de prix? Ne contient-il pas le trône des Paons et autres éblouissantes splendeurs?

Quelques spécimens de nos honnêtes foyers français, dont l'épouse est l'âme, foyers aristocratiques, foyers bourgeois, foyer tout modeste de l'ouvrier; les œuvres innombrables dues à l'initiative de nos femmes, les prodigieuses entreprises de nos Petites-Sœurs des Pauvres, les exploits de nos admirables Sœurs de Saint-Vincent de Paul, voilà les curiosités qu'il eût été bon de montrer au monarque asiatique. Elles l'eussent ébahi, sans doute, car il les ignore, mais, en le frappant d'une irrésistible admiration, peut-être eussent-elles provoqué dans son esprit des réflexions utiles à la civilisation future de son pays.

Alb. Perquer.

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

IV

Charles fut baptisé en l'église Saint-Etienne, et les cloches de France sonnèrent pour lui. Charles fut inscrit sur les registres de Toul, et le commis crasseux, qui écrivait les mentions nécessaires dans les blancs de l'acte autographié, demanda :

— Qui est le père?

— Huber, prénom inconnu de moi, Allemand, en fuite.

— Qui est la mère?

— Sa femme, mariée à Metz, disparue.

— Alors, qui êtes-vous?

— Le parrain ! dit M. Audouin en mettant sa bonne main droite, lourde comme une enclume, sur une liasse de papiers municipaux qui grincèrent; je suis le parrain, moi Charles-Henri-Michel Audouin, capitaine de cuirassiers en retraite, médaillé de la médaille militaire, plus qu'un bras, de quoi tuer encore un Prussien s'ils reviennent, pas décoré.

— Ami de la famille?

— Non, ami de l'enfant, à cause de Véronique, ma fille, que voilà.

Quand il eut signé, le capitaine Audouin dit naïvement à Véronique :

— Me voilà obligé de l'élever, maintenant; ça nous fait trois sur ma solde... et sur la tienne.

La « solde » de Véronique était, heureusement, de celles que peuvent augmenter le courage, et l'âpre travail, et la santé. Mlle Audouin travailla davantage. Elle sacrifia les heures de solitude qu'elle se réservait et qu'elle aimait, ses heures de femme, dépensées à mettre en ordre sa maison et ses pensées aussi, qu'on a tant de peine à reconnaître de celles des autres, quand on vit

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1900.

comme Véronique à moitié sous le toit d'autrui. M. Audouin grogna beaucoup, et aida très peu. Il sortit abondamment, sous prétexte que ses douleurs l'y obligeaient. En revanche, il s'offrit quelquefois pour faire des courses chez le laitier, chez le médecin, chez le blanchisseur. Mais l'aide principale fut la voisine, celle qui joue un rôle dans la vie populaire, et n'est qu'une inconnue dans la vie bourgeoise. Gillette Menou adopta l'enfant presque aussi tendrement que Véronique. Elle s'installa chez les Audouin, chaque jour, tant qu'il le fallut, soignant l'enfant, tricotant des chaussons blancs, faisant cuire les bouillies et les soupes, grand-mère véritable qui restait quelquefois le soir, lorsque, la journée finie et les leçons données, Véronique et M. Audouin veillaient au coin du feu. Les grands donneurs de temps et de peine, ce sont les pauvres.

Cependant, avec les années, le rôle du capitaine, nul au début, commença à se dessiner. Il était facile : M. Audouin gâta l'enfant, il devint l'amuseur, le promeneur, le compagnon inséparable. Comme beaucoup d'hommes de guerre, il était un élégiaque. Il s'attendrissait vite et longuement, pourvu que le service où l'entraînait sa pitié ne lui coûtât pas trop. Les occasions se multiplièrent où son plaisir et ce qu'il appelait son devoir ne se distinguèrent plus. Il faisait sauter le petit sur ses genoux, Charles riait, et M. Audouin trouvait le temps court. Charles commençait à marcher, et le géant, qui lui donnait la main, se divertissait à écouter les réflexions du populaire, quand le filleul et le parrain s'en allaient de conserve, l'un sans cesse retardé par l'autre et penché pour l'entendre, jusqu'aux jardins de l'hôtel de ville. Charles devenait curieux des images, et M. Audouin dévalisait Epinal. L'officier avait toujours aimé la mécanique et le travail des doigts ; il se découvrit une vocation de fabricant de jouets ; il construisit, avec une patience joyeuse, des canons de bois dont l'écouvillon poussait une boule d'étoupe mouillée, des soldats en moelle de sureau, des chariots, des forts, même une poupée, que Véronique habilla et coiffa en Alsacienne, et qu'elle put montrer à l'enfant, le soir du cinquième anniversaire, en disant :

— C'est ta cousine d'Alsace, mon Charles, vois comme elle est belle !

En effet, l'enquête poursuivie par M. Audouin, pendant les premiers mois de cette sorte d'adoption, n'avait pas abouti sur tous les points ; on n'était pas parvenu à découvrir dans quelle partie de l'Allemagne s'étaient réfugiés Maria Huber et son mari, et il semblait peu probable qu'on réussît dans une recherche à laquelle personne ne s'intéressait plus bien vivement et qui concernait de simples ouvriers ; mais la preuve avait été faite, dès le début, que

le père était né en Alsace, alors terre française. L'homme, très timide, parlant mal le français, n'avait pas su se défendre, quand les camarades, employés aux terrassements des forts, l'avaient appelé « l'Allemand »; il leur avait avoué qu'il avait accompli son temps de service dans l'armée allemande, et qu'en cas de guerre il devrait se battre contre eux. Et cela avait suffi pour que la légende fût inattaquable dans l'esprit populaire, parmi les locataires de la rue du Pont-de-Bois et parmi les chemineaux répandus autour de Toul. Mais la vérité avait eu quelque douceur pour M. Audouin. Il lui était meilleur de penser qu'il avait recueilli, qu'il commençait à élever un fils d'Alsacien, et non de Porémanien ou de Saxon. Il se disait : « Je n'aurai pas de mal à en faire un Français tout à fait, si je le garde. »

La condition seule l'inquiétait. Il avait cru d'abord ne rendre qu'un service, et il avait reproché à Véronique sa générosité. A présent que l'habitude était prise de la présence de l'enfant, et qu'elle devenait une joie plus forte chaque jour, il craignait de voir apparaître le père qui se serait repenti, qui viendrait proposer d'indemniser les Audouin et réclamer son fils. Pendant les premières années, le capitaine Audouin s'était promis de demander très cher, pour frais d'entretien, si une pareille réclamation lui était adressée. A présent non. L'idée d'une séparation lui était odieuse. Il refusait de l'accueillir, d'y faire même une allusion quand il causait avec Véronique. Il lui arrivait souvent, au contraire, de dire à demi-voix en regardant l'enfant :

— Pourquoi serais-tu venu à moi, Charlot, si ce n'est pour toujours? Tu nous as été donné en récompense de la vie pauvre, à Véronique et à moi. Et cela doit durer autant que la pauvreté qui ne nous lâche pas. Mon Charles, je ne saurais t'exprimer combien je t'aime, maintenant!

Et la crainte qui rôde autour de nos joies s'en allait.

Charles Huber grandissait, les promenades s'allongèrent. On vit repasser, dans tous les quartiers de Toul et dans les environs immédiats de la ville, le vieux soldat farouche dont l'apparition était devenue plus rare pendant quelques années. Mais il n'était plus seul. Il avait avec lui un petit gars aux yeux bleus, ronds et rieurs, aux cheveux blonds, qui levait sa tête frisée et tâchait d'épeler les affiches collées sur les murs. « Epelle, mon garçon, disait M. Audouin; c'est du français, et je peux te conduire dans cette science-là, quoique Véronique y soit plus forte que moi. » On les entendait rire souvent ensemble, le petit comme un oiseau qui s'intimide et qui se tait vite, le grand comme un tonnerre qui roule longtemps. Ils allaient l'un près de l'autre, dans la neige de

l'hiver, dans les rayées de printemps coupées d'averses, dans les jours chauds de l'été; ils se disaient des choses enfantines et drôles qui leur venaient à l'esprit en même temps; ils descendaient en courant les pentes des glacis; ils avaient une préférence commune pour la promenade de la porte Moselle, d'où ils voyaient les bateaux d'abord qui glissaient sur le canal de la Marne au Rhin, puis la rivière toute caillouteuse et sans profondeur à cet endroit, et au delà le champ de manœuvres de Dommartin, où presque toujours, perdus dans l'immensité de la terre grise, quelques groupes de fantassins faisaient l'exercice. Parfois un officier de la garnison saluait le capitaine :

— Bonjour, Audouin, bonjour, mon vieux! Comment ça va?

— Mal, mon colonel.

— Pourquoi mal?

— J'ai le bras comme un brin de laine, ça n'a pas de force et j'en souffre.

— Tu as au moins un bel enfant.

— C'est la joie, mon colonel, la seule.

— Tu en feras un brave à trois poils, comme toi, je parie?

— Je ne sais pas, bougonnait M. Audouin, pour ce que ça m'a servi, de servir, à moi!

Et il s'éloignait en disant au petit Charles étonné : « De quoi se mêle-t-il? Qu'est-ce que ça peut lui faire, ton avenir? Est-ce qu'il n'est pas déjà trop vieux pour te voir seulement tirer au sort? Poseur, va! Si je lui avais demandé quelque chose pour moi, autrefois, il me l'aurait refusé! » Cependant, depuis qu'ils se connaissaient l'un l'autre, M. Audouin n'avait pas d'autre pensée d'avenir pour Charles Huber. Il rêvait de faire de lui un beau soldat, franc, brave, ardent, un peu fou même, s'il se pouvait. Il adorait le métier dont il n'avait cessé de médire. Il y préparait de loin son filleul. Dans cette petite ville de Toul, toujours vibrante d'un appel de clairon, il s'arrêtait souvent pour dire : « Ecoute, mon Charles, c'est le caporal d'ordinaire; c'est la corvée; c'est le vaguemestre; c'est la soupe. » Il expliquait les manœuvres d'artillerie et d'infanterie, ce qu'il savait des fortifications terminées ou en cours d'exécution, et le rôle qu'il avait joué, et ce qu'il avait vu pendant la guerre. L'enfant ne retenait pas tout, assurément, mais, à mesure qu'il prenait de l'âge, sept ans, huit ans, dix ans, certains mots se gravaient fortement en lui, et c'étaient ceux que le capitaine Audouin répétait comme des refrains :

« Mon garçon, un soldat, ça n'a que des devoirs.

« Obéis vite, obéis bien, pas pour les chefs qui sont souvent durs, mais pour le pays que tu sers.

« Quand tu n'auras pas d'ordre et que tu seras embarrassé, fais comme j'ai fait souvent, appelle l'honneur par son nom; s'il répond : « Présent! » tu peux marcher.

« N'aie pas trop de prudence pour toi; c'est une qualité qu'il faut avoir pour les autres. Crois toujours aux armes blanches, à ton épée, comme au cœur dont elles sont tout près.

« Défie-toi un peu des théories nouvelles de combat : si tes hommes s'agenouillent, reste debout; s'ils se couchent, agenouille-toi.

« Mon petit, n'aie aucune peur de la mort qui vient par la fatigue, la faim, le froid ou les microbes, pas plus que de celle qui entre dans le corps avec une balle ou un éclat d'obus. Ceux qui n'ont pas peur de cette seconde espèce de mort s'appellent les braves; mais ceux qui n'ont pas peur de la première sont les très braves. »

Il y a de pires écoles que celle-là. Charles Huber en profitait. Il montrait une volonté droite et ferme. Ménager de ses paroles, peu expansif, il laissait voir ses émotions sur son visage et dans son regard plutôt qu'il ne les disait. M. Audouin l'aurait voulu plus turbulent, mais la discipline naturelle de ce tempérament n'était pas pour lui déplaire. Charles Huber était même plus audacieux que la plupart des enfants; seulement il n'annonçait pas tout haut les actions difficiles qu'il allait faire, et, quand il les avait faites, il s'en taisait. Il avait une rare puissance sur soi-même. Au collège de Toul, où Véronique avait demandé qu'il entrât comme externe, où elle allait le prendre chaque soir, à la sortie des classes, ses camarades, avec l'insistance cruelle de leur âge, lui avaient demandé : « Pourquoi n'as-tu ni père ni mère, toi, rien qu'un parrain et une marraine? » Il avait donné la réponse depuis longtemps dictée et apprise par cœur : « Mon père et ma mère sont morts en Alsace. » Et cependant, quand la veillée réunissait autour de la lampe Véronique, qui raccommodait des vêtements ou du linge, le capitaine Audouin, qui fumait sa pipe, Charles, qui lisait; dans la paix de ces heures, où ils se sentaient heureux d'être ensemble, et ne se le disaient pas, l'enfant avait deviné des moments de trouble subits; il avait vu frissonner, pâlir ces deux êtres doués l'un et l'autre d'une énergie peu commune, au bruit de la sonnette qui s'agitait dehors. M. Audouin se levait en sursaut, prenait un air tragique, regardait sa fille en disant : « Reste; c'est moi qui dois aller ouvrir. Je ne laisserai pas entrer, n'aie donc pas peur! » Pendant la minute qui suivait, Véronique était toujours recueillie, la tête penchée, comme en prière. M. Audouin ne tardait pas à reparaître, triomphant, haussant les épaules pour dire : « Ce n'était rien, j'en étais sûr! » Et ils riaient tous deux en se regardant, délivrés d'un grand souci,

mais ils ne s'expliquaient jamais sur l'espèce de crainte qu'ils avaient eue. Charles l'avait souvent remarqué. Il s'était défendu à lui-même d'en demander le pourquoi à sa marraine. Il la savait incapable de garder vis-à-vis de lui un secret inutile. Mais il avait pensé : « Véronique ne peut pas avoir peur pour elle-même; c'est pour moi qu'elle a peur, c'est pour moi qu'elle prie, quand elle baisse la tête et que mon parrain va ouvrir, la nuit. »

Cette réserve et cette force de silence, il les tenait, pour une grande part, de Véronique elle-même et de l'éducation qu'elle lui donnait. Personne n'avait sur l'enfant plus d'autorité que Véronique. Personne avec moins de mots ne savait dire autant de choses. Il suffisait de la regarder vivre pour conclure : « Voilà le bien. » Elle était de celles dont l'ombre attire et guide. Quand Charles se trouvait près d'elle, il ne s'ennuyait jamais, non qu'elle cherchât toujours à lui parler, mais parce qu'elle n'avait jamais l'âme loin de la maison. Les enfants sentent si bien quand toutes les plumes de l'aile sont sur eux! Elle lui disait un mot en passant d'un appartement à l'autre, elle lui souriait, elle faisait réciter les leçons le matin, elle préparait son filleul à la première communion, elle rassemblait sans cesse sur lui sa pensée maternelle. Même elle se réservait maintenant sa journée du dimanche, et se la réserver, n'est-ce pas, c'était la lui donner. Charles devenait grand, Mlle Audouin vieillissait. Elle avait des cheveux gris au-dessus des oreilles; sa voix qui n'avait jamais eu d'ampleur, perdue par le climat et par la fatigue des leçons, s'enrouait de plus en plus. Le professeur se démodait peu à peu. Elle avait une concurrente jeune. Plusieurs maisons, où on lui disait : « Vous êtes notre amie », s'étaient fermées devant elle et ouvertes devant l'autre. Elle avait dû, chantant moins de romances, accepter d'accompagner en ville, deux ou trois heures par jour, des enfants d'officiers. Mlle Audouin s'était faite promeneuse. Si elle en souffrait, nul ne s'en doutait. En compensation, elle avait décidé que, le dimanche, elle passerait la journée « en famille ». Ce jour-là, pourvu qu'il fît un temps passable l'après-midi, les Audouin s'en allaient à pied, tous trois, l'enfant au milieu, au bord de la Moselle, du côté de Pierre-La-Treiche. M. Audouin, qui avait une passion pour la pêche, emportait une ligne, Véronique n'emportait pas même un livre. Elle jouissait d'être libre, d'être calme, de voir s'amuser son filleul, de l'entendre rire, de lui trouver une figure d'honnête homme, de causer avec lui sans s'inquiéter de l'heure. Son large visage n'était point austère, son allure n'était point prédicante; elle ne faisait que traduire en paroles sa vie de chaque jour. Mais c'était justement ce qui rendait le petit attentif et bientôt tout songeur. Elle avait, elle aussi, comme M. Audouin,

son cours de philosophie élémentaire. Mais ce n'était pas la même. Elle disait :

« Mon Charles, il faut avoir le cœur très doux, même si tu dois être soldat, comme le souhaite ton parrain... Il faut te persuader que Dieu ne met pas de galons aux manches de ses officiers... N'aie point de haine des hommes, mais seulement du mal. C'est bien assez, va : tu rencontreras encore trop d'occasions de t'indigner... Tu ris comme un enfant que tu es, et tu as bien raison ; seulement, n'en perds pas l'habitude, et, plus tard, reste gai par charité ; tu ne peux pas savoir, mon petit, ce que ça coûte, quelquefois, de sourire... Mon Charles, quand tu seras un homme, mon père et moi nous serons bien vieux ; tu nous auras quittés ; rappelle-toi alors que nous n'étions pas riches, mais que nous n'avons jamais manqué de pain, et que ça suffit pour faire une jolie vie, tu sais, une belle vie. »

De la sorte, avec peu d'événements, beaucoup d'anniversaires qui rappelaient à chacun l'ancienneté de l'émotion qu'il éprouvait, avec des jours de gêne où l'on regardait les yeux de Véronique, pour voir si elle ne se lassait pas, si elle espérait encore, et où elle répondait toujours oui, avec des misères, des ennuis, de menues discussions, les inquiétudes dissipées et renaissantes que causait la santé de M. Audouin, en somme avec la paix telle que les hommes peuvent l'avoir, les trois habitants du logis laissaient passer les années.

Le printemps et l'été de 1893 furent particulièrement doux pour eux. Charles venait d'atteindre sa quatorzième année. Bien qu'il fût loin d'égaler la taille de M. Audouin, il était robuste et assez grand; il avait le visage rose, deux touffes naissantes de poils dorés au coin des lèvres, des yeux bleus résolus ; il avait une nature tendre, timide, silencieuse, capable d'élans d'enthousiasme et de dévouement qu'il n'exprimait pas et qu'il fallait deviner dans son regard ou dans le timbre de sa voix. M. Audouin disait de lui : « Il se fera tuer au poste où on l'aura placé, et encore il attendra pour mourir qu'il ait pu rendre compte de l'incident à ses camarades. » Véronique disait de son côté : « Je suis sûre de lui », et elle lui reconnaissait ainsi un bon nombre de fortes qualités. La vocation militaire n'avait jamais fait doute. Mais on venait de se résoudre d'envoyer Charles à Nancy, au début de la nouvelle année scolaire. Il suivrait les cours d'enseignement moderne, il apprendrait un peu de dessin, un peu de musique, il commencerait à monter à cheval, et, quand l'âge viendrait où l'on peut s'engager, quand la dix-huitième année sonnerait, il serait sûr de franchir rapidement les premiers grades, avec la belle instruction qu'il aurait reçue. La séparation approchait, on la sentait, et cela donnait un prix nouveau à l'intimité. De plus, la saison était clémente, les rhumatismes

laissaient une trêve à M. Audouin et lui permettaient de plus longues sorties. Enfin, le temps avait passé depuis le jour où l'enfant avait été recueilli dans la maison de la rue d'Inglemur, et l'affection qui liait ces trois êtres ressemblait si bien à l'affection familiale, que personne ne l'en distinguait, ni eux ni les indifférents. Quatorze ans de silence avaient consacré l'adoption. Les trois Audouin, comme on les appelait, formaient un groupe heureux, presque jalousé. Quand ils traversaient les rues de Toul ou les villages voisins, bien peu de gens soupçonnaient que les trois promeneurs n'étaient pas le grand-père, la mère et le petit-fils.

V

Un de ces dimanches d'été, qu'ils aimaient, Véronique et Charles revenaient le long de la rive gauche de la Moselle. M. Audouin avait dû rester à Toul pour présider l'assemblée annuelle d'une société d'anciens militaires. Le soleil baissait, mais il remplissait encore tout le ciel de lumière et de chaleur, et, pénétrant la terre basse et mouillée des bords du fleuve, donnait leur dernière croissance aux herbes démesurées. Les prés formaient d'énormes gerbes carrées que liait, comme un ruban, l'eau bleue de leurs fossés. Les fleurs lourdes de pollen, les graines déjà mûrissantes se mêlaient sur les mêmes tiges. Le vent soufflait dans le sens du courant, vers la ville. Et dans la nappe de parfum que poussait devant elle la Moselle, Véronique et Charles allaient d'un bon pas, causant mieux qu'au commencement de la journée, légers d'humeur, confiants, les yeux sur l'horizon où se levaient la cathédrale et la ligne, d'un mauve ardent, que dessinaient, à gauche, les pentes du Saint-Michel.

— Vois-tu, disait Véronique, je pense que nous pourrons aller te voir plus tard dans tes garnisons, pourvu que ça ne soit pas trop loin. D'abord, papa est solide; il vivra cent ans malgré ses rhumatismes, et puis j'ai fait des économies, sans le dire, sur le prix de mes leçons. Ce n'est pas un trésor, mais c'est de quoi prendre un billet de chemin de fer et passer huit jours avec toi, quand tu seras nommé maréchal des logis, mon brigadier!

— Attendez un peu, ma marraine!

— Quand tu seras reçu à Saumur!

Charles riait, la figure toute chaude de soleil et de joie, et Véronique poursuivait :

— Quand tu sortiras de Saumur avec l'épaulette d'or, mon lieutenant!

Elle riait avec lui, Véronique la sage, Véronique aux cheveux

grisonnants, et, passant le bras autour du cou de son filleul, le serrant contre elle, redevenue jeune un moment, comme les mères pour amuser leur enfant, elle continuait le rêve d'avenir.

— Tu seras lieutenant. C'est un grade déjà... Sais-tu alors?

— Quoi donc, marraine?

— Je te choisirai une femme, une Lorraine, mon petit, comme moi.

Il répondit câlinement :

— Ah! ça je le veux bien!

— Elle sera la conseillère et l'amie... Elle tiendra ta maison, comme j'ai tenu... Mais vois donc, Charles, qui est-ce là-bas?

— Sur la route?

— Oui, à la hauteur des saules de la Pierrière?... N'est-ce pas mon père?

— Mais oui, c'est mon parrain! Quelle bonne idée il a eue de venir à notre rencontre!

Véronique, d'abord joyeuse, changea vite d'expression. Elle avait deviné, à l'allure précipitée de son père, à son visage qu'il ne portait point levé comme d'habitude et buvant l'espace, qu'un événement tout au moins sérieux s'était passé à la maison.

Le capitaine s'avançait le long du canal, vêtu de ce complet bleu et coiffé de ce panama qui étaient légendaires à Toul, autant que la toque de loutre et le manteau de cavalerie des jours froids. Il marchait la tête basse et en trébuchant contre les pierres du chemin. Il avait l'air d'un homme las et troublé. Bientôt il n'y eut plus de doute. Charles courut à la rencontre de son parrain, et lui sauta au cou. Mais M. Audouin l'écarta aussitôt en disant :

— Laisse-moi, mon petit, et va devant : j'ai à parler à ta marraine.

Puis, tragiquement, arrêté au milieu de la route, la figure défaite, hâtant du geste Véronique qui arrivait :

— Viens, ma pauvre! ajouta-t-il.

Quand elle fut tout près, il ne prit pas le temps de l'embrasser, mais, faisant demi-tour, il se mit à marcher à droite de Véronique, le long du canal, puis, désignant l'enfant qui courait en avant et jetait des pierres aux oiseaux :

— Tu vois ton Charles?

— Oui.

— Eh bien! nous allons le perdre!

Quatorze ans avaient passé depuis cette nuit d'hiver où Charles était entré inopinément dans leur maison; pendant quatorze ans, ils avaient évité de se communiquer leur inquiétude qui était de voir l'enfant les quitter un jour, comme il était venu, malgré eux;

ils s'étaient caché l'un à l'autre une partie de leurs pensées; mais tout cela était si vivant, le souvenir et la crainte, que Véronique s'écria :

— C'est Maria Huber qui le réclame?

M. Audouin serra le bras de sa fille, comme si c'était là un nom qu'on ne devait pas prononcer, et, le visage affreusement pâle et douloureux, répondit :

— Non, c'est le père. Le procureur de la République m'a parlé. Il m'a interrogé au sujet de l'enfant... Mais sois tranquille, ne te mets pas à trembler comme cela, Véronique... Je résisterai... Je ferai tout, plutôt que de laisser partir Charles... Car, enfin, il est à nous plutôt qu'à eux... Je suis décidé...

— Dites d'abord ce qui est arrivé? demanda la vieille fille.

— Beaucoup de choses en peu de temps, vois-tu. Je sortais de notre assemblée de secours mutuels. Rue de Rigny, je suis abordé par le procureur de la République : « Je serais content d'avoir un entretien avec vous, monsieur Audouin ». Les camarades qui me reconduisaient s'écartent. Moi qui n'ai jamais eu d'affaires avec la justice, je commence à me tourmenter, et je dis comme toi : « C'est des parents de Charles que le coup nous vient, monsieur le procureur! Je le devine! Je ne crains qu'eux! — Précisément, monsieur Audouin, et puisque nous nous trouvons à deux pas du parquet, si vous voulez bien monter avec moi, nous causerons... » Ah! Véronique, ce que j'ai souffert pendant cette heure-là!

M. Audouin se mit à raconter les moindres détails de cette entrevue, dont il s'était échappé pour courir à la recherche de Véronique, le long de la Moselle. Il parlait à voix prudente, mais avec des gestes sans mesure comme son émotion. Quelques promeneurs les dépassaient, rentrant en ville, avec les derniers rayons de soleil dans le dos. Charles allait devant, et on l'entendait siffler des airs de chasse.

Oui, le procureur de la République avait reçu avis, du parquet de Colmar, que Gottfried Huber réclamait l'enfant « confié, quatorze ans plus tôt, à M. Charles-Henri-Michel Audouin, capitaine de cavalerie en retraite. » Il avait engagé, avec le vieil officier, un dialogue d'abord rapide et brutal :

— L'enfant vous a été confié?

— Non, abandonné.

— Inscrit à l'état civil sous votre nom?

— Pardon, sous le nom du père.

— Avez-vous reçu des nouvelles des parents?

— Jamais : seul je l'ai fait élever, je l'ai nourri, je l'ai habillé, je l'ai aimé comme mon fils.

— La chose est claire quand même : vous devez le rendre.

— Je n'en ferai rien !

— Vous le devez!

— C'est mon enfant! Pourquoi Huber le demande-t-il?

— J'ignore.

— Qu'est-il?

— Ouvrier forestier.

— En Allemagne?

— Dans les Vosges.

— Et vous voulez, monsieur le procureur de la République, que moi, officier français, je livre à l'Allemagne un soldat de plus, un soldat que j'ai instruit et qui combattra mon pays?

M. Audouin s'était emporté, il avait eu des mots violents. Le procureur les avait écoutés comme des arguments. Cet homme mince, pâle, blond et procédurier, qui redoutait les scandales, avait plaidé pendant une heure la thèse de la puissance paternelle, sans presque se laisser interrompre. Après quoi, voyant son adversaire étourdi de tant de paroles, il avait conclu :

— Je comprends votre émotion, monsieur Audouin, je la trouve légitime. Mais il y a la loi. Elle est formelle et elle est contre vous... Je vous donne jusqu'à demain midi pour m'amener Charles Huber.

— Qu'en ferez-vous?

— Je le ferai conduire à la frontière.

— Non, monsieur!

— Je répète : demain, midi.

Et le procureur s'était levé.

L'affaire en était là.

M. Audouin, en la racontant, s'exaltait de plus en plus. Son bras valide menaçait; ses yeux erraient en avant, sur le fleuve et sur les collines, avec l'expression terrible des heures de combat. On approchait de la porte Moselle. Les passants plus nombreux regardaient avec étonnement ce promeneur agité, puis cessaient de sourire et se détournaient, de peur d'offenser la créature en larmes qu'ils venaient d'apercevoir à côté de lui. Les larmes sont comme les morts : elles ont le respect de la foule qui ne demande pas leur nom. M. Audouin finit lui-même par observer que Véronique se taisait, et qu'il parlait seul.

— Tu pleures? dit-il. Oh! il y a de quoi, Véronique, mais que penses-tu?

La marraine de Charles n'avait cessé de pleurer silencieusement depuis que son père parlait. Elle avait compris, au premier mot, toute son impuissance à conjurer un danger pareil. Elle s'était

posé la question avec la simplicité de ceux qui n'ont pas peur du devoir, et qui traitent avec lui sans intermédiaire ni longueur : « Qui a raison? Qui doit céder? » Et, s'étant fait la réponse aussitôt, elle écoutait à peine M. Audouin. Droite, silencieuse, les mains jointes sur sa robe, elle marchait, laissant couler ses larmes qu'elle n'essuyait pas, et regardant devant elle, entre ses cils mouillés, l'enfant qu'ils aimaient tant tous deux, quoique différemment.

Celui-ci avait bien remarqué le visage en pleurs de sa marraine; il avait cru à un de ces dissentiments rares qui divisaient momentanément M. Audouin et sa fille, et, s'il s'était un peu rapproché du groupe, il avait continué cependant d'aller seul. En ce moment il tournait par la porte Moselle, et entrait dans la rue que bordent deux grandes casernes.

— Que penses-tu? répéta M. Audouin, en arrière.

Comme Véronique ne répondait pas immédiatement, il reprit :

— Moi, ma résolution est prise : ils n'auront pas Charles.

— Que ferez-vous? demanda Véronique.

— Je l'enverrai à Paris, chez mon camarade Irribar, qui a servi dans les gardes de l'impératrice. Je n'ai qu'à lui dire : « Charles est mon enfant, on veut me le voler, cache-le! » Il le cachera.

— Il faudra toujours un acte de naissance pour le mettre au collège, et, à ce moment-là, tout sera découvert.

— Eh bien! il n'ira plus au collège!

— Il faudra quand même l'acte de naissance dans quatre ans, si Charles veut s'engager.

— Quatre ans, dit M. Audouin avec éclat, ça me suffit à moi!

— D'ici là vous devrez vous cacher vous-même, car les parents vous feront poursuivre pour avoir dissimulé l'enfant.

M. Audouin leva les épaules, regarda autour de lui les maisons, et répondit :

— Nous quitterons Toul, Véronique, mais ils n'auront pas mon enfant!

Puis, s'emportant parce qu'il rencontrait une contradiction, parce que surtout il sentait l'infirmité de son projet :

— Et toi, dit-il, toi qui es si habile, quelle idée meilleure as-tu donc? Mais parle donc! Mais dis donc ton avis, au lieu de mépriser le mien! Est-ce que tu prends au sérieux des parents qui abandonnent leur fils, qui le font élever par d'autres et le réclament ensuite?

— Oui, très au sérieux.

— Quel intérêt ont-ils? Pourquoi l'appellent-ils? Crois-tu qu'ils l'aiment?

— Pas tant que nous, sûrement. Il est probable qu'ils commen-

cent à vieillir et qu'ils veulent ravoir un enfant qui les aidera et qui ne leur coûtera plus.

— Des canailles! cria M. Audouin.

— Des pauvres, dit Véronique.

— Et alors, tu es d'avis?

Ils étaient parvenus à l'angle de la rue d'Inglemur; la vieille fille hésita, elle détourna ses yeux qui recevaient l'image de Charles arrêté devant la porte du logis, à trente pas de là, et elle répondit en regardant le pavé :

— Je suis d'avis de nous sacrifier pour la deuxième fois.

Le capitaine Audouin se porta en avant, croisa les bras, et, pâle de colère, arrêtant Véronique :

— C'est ton dernier mot?

— Oui.

— Alors, je te défends de lui parler, tu entends! C'est moi qui réglerai l'affaire, moi seul!

Il rejoignit aussitôt l'enfant, le fit entrer, et, jusqu'au dîner ne le quitta plus. Contre son habitude, il fut avec lui prévenant, doux, ménager de ses mots et long dans ses regards comme était Véronique.

Après le dîner, quand la nuit fut tombée tout à fait, M. Audouin se mit à fumer sur le seuil de la porte qui ouvrait sur le jardin; mais il était devenu taciturne, et ne répondait plus que distraitement aux questions de son filleul. Il songeait à ce qui allait se passer tout à l'heure; il répétait en lui-même les arguments qui devaient décider Charles Huber; il tremblait, non seulement de sa mauvaise main, mais de l'autre qui était saine et qui tenait la pipe. Charles Huber jouait dans le jardin. Véronique travaillait, aussi calme que d'ordinaire, en apparence. Elle avait seulement le coin des paupières tout verni par les larmes séchées. Quand elle cessa d'aller et de venir dans la salle, les étoiles étaient au complet là-haut, où regardait M. Audouin. Une paix profonde gagnait de proche en proche, et faisait ressembler la ville à un peu de campagne endormie.

Dans l'ombre du jardin, M. Audouin se leva :

— Viens, Charles, dit-il, j'ai à te parler... Toi, ajouta-t-il en passant près de Véronique, qui tricotait debout, appuyée contre la table, écoute-moi bien : je vais tout lui dire; je veux qu'il décide de son sort; mais tu ne sortiras pas de ta chambre, tu n'interviendras pas, tu n'influenceras pas le petit; monte devant nous!

Ils montèrent tous trois. Le même vieil escalier les porta dans sa spirale, comme il les avait tant de fois portés, comme trois personnages d'un arbre généalogique, Charles d'abord, puis Véronique, puis M. Audouin; mais ils n'avaient pas la paix, ce soir-là, et les

cœurs n'étaient pas unis. Véronique, en arrivant dans la première chambre, posa le bougeoir qu'elle tenait sur la table, entre les deux lits de noyer, embrassa son filleul vivement, sans s'attendrir et sans se trahir; elle eut l'air d'oublier son père, et s'enferma dans sa chambre qui était à la suite de l'autre, au-dessus de la cuisine. Charles et M. Audouin restèrent seuls dans la première pièce.

— J'ai à te parler, répéta M. Audouin, à te dire des choses graves.

Depuis un moment, la physionomie de Charles Huber s'était transformée. Ses sourcils blonds s'étaient étendus et abaissés sur les yeux devenus graves; tous les traits du visage avaient pris une fermeté singulière; l'homme s'affirmait dans l'enfant déjà maître de soi. Il ne s'effarait pas devant l'épreuve annoncée. Il n'avait pas fait une question pour la connaître plus tôt.

Voyant que M. Audouin approchait une chaise et la plaçait à droite de la table où brûlait la bougie, il s'assit de l'autre côté, et là, séparé de son parrain par une toute petite distance, la tête bien droite, bien haute, comme sous les armes, il attendit. La jeunesse en émoi frissonnait dans son regard, et il se taisait.

M. Audouin eut pitié de lui. Véronique n'était plus là. Il sentit sa colère diminuer et sa peine grandir d'autant.

— Mon Charles, dit-il, il faut que tu sois plus sérieux que ton âge; tu vas apprendre des choses que j'aurais voulu te cacher toujours; tu vas décider ensuite de toute ta vie.

— J'essaierai de bien choisir, dit la voix jeune et claire.

— Mon Charles, tu as une mère vivante.

— Autre que ma marraine? demanda l'enfant.

— Oui.

Il devint tout pâle. La voix, jusque-là assurée, se mit à trembler :

— Oh! où est-elle? supplia-t-il. Pourquoi m'avoir dit qu'elle était morte?

— Elle t'avait abandonné pour suivre ton père, qui vit aussi.

Il y eut, dans les yeux bleus, une flamme ardente, mais le petit se retint de parler, parce que, rien qu'à voir l'éclair de ses yeux, le vieux parrain avait eu un mouvement de recul.

— Tu vas connaître tout le détail de ces journées-là, reprit M. Audouin, et tu diras ensuite qui a été ton père et qui a été ta mère.

Il enleva la bougie dont la flamme le gênait, et, la posant derrière lui sur la cheminée, s'accoudant sur la table pour être plus près de Charles, qui se tenait toujours droit, et pâle, et muet devant lui, il fit le récit de la nuit d'hiver où l'enfant avait été recueilli et sauvé dans la maison de la rue d'Inglemur.

Charles Huber semblait vivre dans un songe, et ses paupières ne battaient plus.

Aucun bruit, pas même un frôlement de robe, n'arrivait de la chambre voisine. M. Audouin parlait très bas, afin que ses paroles ne fussent point entendues de l'autre côté de la cloison. Il continua, il représenta, avec toute la chaleur de son cœur, toute la peine et toute la joie qu'ils avaient eues, Véronique et lui, pendant les années dont l'enfant ne pouvait se souvenir; il fut sincère, il fut touchant, il fut éloquent comme l'est la vie elle-même.

— Maintenant, mon Charles, ajouta-t-il, ce sont ceux qui n'ont rien fait pour toi qui te réclament, et qui prétendent te voler à nous! Est-ce que tu veux les suivre?

Dans la chambre où veillaient les deux hommes, un grand silence se fit, et l'on n'entendit d'autre bruit, pendant plusieurs minutes, que la plainte d'une vitre brisée, que le vent d'été secouait tout en haut de la fenêtre. Charles Huber ferma les yeux, et dit, en les relevant :

— Je voudrais parler à ma marraine Véronique!

— Non! dit rudement M. Audouin, il faut que tu te décides toi-même, il faut que tu choisisses eux ou nous, la France ou l'Allemagne. Car enfin, mon Charles, si tu nous quittais, songes-y bien, tu serais Allemand demain... Notre rêve à tous deux, te voir officier, décoré, vainqueur un jour, tout tomberait...

Le vieux capitaine parla encore longtemps et sans plus prendre aucune précaution. Les mots se heurtaient, violents, pressés, contre les murs qui se les renvoyaient l'un à l'autre. Il proposa de fuir, il se déclara prêt à tous les exils, et il demanda une seconde fois :

— Que veux-tu faire?

L'enfant répondit :

— Je veux voir ma marraine!

Il s'était mis debout, il allait traverser la chambre et appeler.

— Elle dort! dit M. Audouin. Je te défends de l'éveiller! Demain matin, au petit jour, si tu es aussi lâche qu'à présent, si tu hésites encore à me suivre, tu iras la voir... Couche-toi, il en est grand temps, et ne me dis plus rien, car j'ai peur de mourir de ce que j'ai déjà entendu.

Le petit voulut l'embrasser, mais M. Audouin le repoussa.

Personne ne dormit, cette nuit-là, sous le toit des Audouin.

Au petit jour, Charles se vêtit d'une chemise et d'un pantalon, et, pieds nus, pendant que M. Audouin, retourné contre le mur, faisait semblant de sommeiller, il alla jusqu'à la porte de Véronique, et il mit l'oreille contre les planches, doucement, pour écouter, pour guetter le premier mouvement de sa marraine quand elle s'éveillerait.

Mais il n'avait pas plutôt senti la fraîcheur du bois qu'une voix bien connue l'appela de l'autre côté :

— Viens, mon petit enfant!

Il poussa la porte; il aperçut sa marraine tout habillée, assise au fond de la chambre sur son lit non défait. Il avait un tel besoin de secours, de tendresse, de courage, qu'il tendit aussitôt les bras, qu'il courut vers elle, se cacha sur son épaule, et, éperdu, cria :

— Marraine, marraine, faut-il que je vous quitte?

Elle lui répondit un seul mot, bien bas, en le serrant contre son cœur. Et après qu'elle l'eut dit, et que l'autre l'eut entendu, ils pleurèrent tous les deux jusqu'au grand jour...

. . . .

A dix heures du matin, Charles Huber prenait le train d'Alsace.

VI

Et six années s'écoulèrent, et même un peu plus. Ce fut un temps très long et très dur pour ceux qui avaient perdu leur meilleure raison de vivre. Le capitaine Audouin devint tout blanc; Véronique devint toute grise, et sa figure se couperosa. Elle perdit encore quelques leçons, et de tout côté l'existence se réduisit. Même l'union d'autrefois resta diminuée, après le départ de Charles. M. Audouin avait défendu qu'il fût jamais question de l'enfant dans la maison de la rue d'Inglemur. Et, bien qu'il y pensât souvent et qu'elle fît de même, ils ne se communiquaient point le plus profond et le meilleur de leurs âmes.

Les nouvelles de Charles Huber vinrent à de rares intervalles, dans des lettres qu'il adressait à Véronique. La première lettre, quinze jours après le départ, donna à entendre que le père et la mère, après avoir longtemps miséré, s'étaient engagés parmi les ouvriers que l'administration allemande emploie dans les forêts, et qu'ils semblaient vivre facilement. Charles commençait à travailler dans les coupes. On espérait pour lui qu'il deviendrait garde forestier. Lui, il n'exprimait aucune espérance de cette sorte. Il disait qu'il ne pourrait pas écrire souvent, et les raisons qui n'étaient pas dites se devinaient. Il finissait en protestations de tendresse et de souvenirs qui devaient être sincères.

La lettre était datée d'un village de montagnes, dans la haute Alsace.

Six mois plus tard, à l'occasion du jour de l'an, Charles Huber écrivit de nouveau, et il n'y eut plus, désormais, qu'une seule lettre par année, le premier janvier, courte, sans récit d'événe-

ments, terminée seulement par des mots qui disaient beaucoup de choses : « Je vous aime ma marraine; je suis votre enfant à jamais, et celui du capitaine. »

Quand le capitaine vit passer les conscrits de la classe de Charles, il eut un étourdissement qui l'abattit dans la rue et le retint une semaine à la chambre. Puis il se rétablit. C'était à la fin de l'automne de 1899.

Et une année nouvelle s'ouvrit. M. Audouin avait soixante-huit ans, Véronique en avait quarante-deux.

VII

Le 8 janvier, le soleil s'est levé sur l'Alsace couverte de givre, sur des étangs gelés et des guérets durcis. Depuis l'aube le thermomètre n'a presque pas monté. Il marque dix degrés au-dessous de zéro, et le vent qui souffle du nord avive encore le froid. Les nuages filent vite. Il n'y a presque personne dans les grandes avenues qui enveloppent la nouvelle gare de Strasbourg, où rien n'arrête la bise.

Cependant, malgré la rigueur de la température, malgré l'heure qui fait rentrer beaucoup de bourgeois chez eux, — l'horloge indique midi quarante, — quatre Alsaciens sont arrêtés sur la place de la gare, près d'un de ces massifs entourés de treillages qui s'allongent devant l'immense façade blanche. Ce sont des boutiquiers qui arrivent de Colmar et un sous-officier retraité. Ils considèrent le pavillon central qu'éclairent trois baies cintrées pareilles à des verrières d'église, et plus spécialement, sous la marquise qui coupe le bas des fenêtres, quatre chevaux tenus en main. Ce sont des hommes prudents. Ils ne se communiquent point leur étonnement par des mots qui peuvent être entendus et répétés, mais ils s'étonnent que ces bêtes merveilleuses, montures de colonels ou de généraux, n'aient pas chacune un soldat pour piquet d'attache. Ce sont de simples employés de la gare qui viennent d'amener les quatre chevaux et de les ranger sous la marquise. Ils serrent les brides dans leurs mains rouges, car les bêtes se défendent, et à peine s'ils osent essuyer l'écume qui tombe des mors sur leurs manches. Ah ! voici un sous-chef de gare : il s'encadre un instant dans l'ouverture d'une des portes, joli homme, très bien fait, blond, vêtu de la capote sombre et coiffé de la casquette à bordure rouge et à petite visière, et qui doit être officier de réserve. Il crie, comme s'il commandait à un régiment :

— Tenez-leur la tête haute et ne les regardez pas! Face par ici!

Et il disparaît.

Les quatre Strasbourgeois se regardent, intimidés. Il va se passer quelque chose. L'un d'eux observe :

— Nous sommes peut-être de trop; personne ne s'arrête?

Les autres ne répondent pas, mais il y en a un qui se met à bourrer sa pipe avec une grande attention, et un second qui se détourne du côté de Strasbourg et regarde les rues qui s'enfoncent au cœur de la vieille ville.

Tout à coup, par la porte du milieu, un homme de taille moyenne, un officier, s'est avancé rapidement, énergiquement, jusqu'au plus beau des chevaux, l'alezan doré. Aidé par un employé de la gare, il monte à cheval; il ramène les plis de son grand manteau gris sur ses cuisses; il jette un coup d'œil par-dessus son épaule pour voir si le manteau s'étale bien, en arrière, sur la croupe de l'alezan, et prend alors sa physionomie de parade, son masque de grand chef songeur et sacré, le menton levé, la tête droite entre les deux épaules, les yeux rapprochés par l'effort et comme absorbés par la lecture du livre de la destinée qui volerait, tout ouvert, devant lui. Les moustaches jeunes, cassées en leur milieu, coudées à angle droit, montent du coin des lèvres qui ne rient pas au coin des paupières qui sont tendues. Il dit vivement, mais sans volume de voix, comme ceux qui sont assurés de leur puissance :

— Faites sonner l'alarme! J'attendrai les troupes au polygone.

Il est obéi. Un des deux officiers qui, un instant après lui, sont montés à cheval et l'encadrent, celui de droite, un colosse drapé également dans son manteau gris, part au grand trot, et pique sur la ville. Le maître, immobile, le laisse aller; puis, dirigeant son cheval en oblique, à travers l'immense place déserte, il sort de l'ombre, au pas, le regard aussitôt fixé sur la flèche rose et lointaine de la cathédrale, si nette dans le jour sans brume, tandis que le soleil enveloppe l'empereur, achève la statue en marche, et met une flamme à la visière et une aigrette à la pointe de son casque.

Il longe le massif.

Des quatre spectateurs tout à l'heure groupés là, il ne reste que l'ancien sous-officier, les pieds en équerre, la main droite touchant le chapeau de feutre. L'empereur n'a ni suite ni escorte, rien qu'un aide de camp, sanglé dans sa tunique, casqué, lourd et rouge de visage, et, assez loin derrière, un sous-officier qui porte un étendard roulé dans sa gaine. Quelques passants, qui arrivent par l'extrémité de la place, aperçoivent le groupe et changent de direction pour ne pas le croiser; quelques autres ralentissent le pas et saluent. Il prend à droite, par l'avenue plantée de petits marronniers aussi jeunes qu'elle-même; il tourne à la place Aurélien; il sort de ces « embellissements » ordonnés par la conquête, pour

entrer dans le beau Strasbourg du passé. Voici les toits percés de trois rangs de lucarnes, les toits qui ont toute une forêt pour charpente, et dont les tuiles de tous les rouges ressemblent à des frondaisons d'automne. Voici les pignons aigus, les façades en colombage, les cheminées couvertes d'une plate-forme qui porte le nid de cigogne, les rues étroites, le Strasbourg des tanneries et des moulins bâtis au bord de l'Ill. C'est plein d'ouvriers et de ménagères en mouvement, ce coin de la ville qu'on appelle encore « la petite France ». Plusieurs, relevant la tête au bruit du pas des chevaux, s'imaginent voir un général, comme il en passe si souvent et depuis tant d'années; d'autres, qui ont reconnu le souverain, aux portraits de lui qui sont nombreux partout, s'arrêtent pour le regarder ou se défilent, s'enfuient, s'écartent, s'enfoncent dans les ruelles et dans les maisons ouvertes. Il y a des anciens surtout qui ont hâte de s'en aller. L'empereur a vu les uns et les autres, mais les uns et les autres sont la foule à laquelle on doit le même visage. Il va. Au passage des quatre ponts jetés sur la rivière d'Ill qui se divise comme une main, par les trouées claires que font les eaux dans le dédale des murs et des toits pressés, il ne peut détacher ses yeux de la flèche du Münster; l'empereur songe qu'elle est à lui, et qu'elle ne fut pas toujours allemande; il songe qu'elle a toute l'Alsace au-dessous d'elle et que les cloches de la tour sonneraient le jour d'une déclaration de guerre. Il écoute aussi, se redressant parfois et tendant l'oreille au vent du nord : car le premier aide de camp a eu le temps d'arriver chez le général commandant le 15e corps, et celui-ci de faire prévenir le poste de la place Kléber. Est-ce le premier appel qui accourt dans l'air? Non, pas encore. Mais cela ne peut tarder. Pourquoi cela tarde-t-il? Tout à l'heure, la grande ville calme va être secouée d'un frisson.

Quelquefois, entre deux de ces images ou de ces rêves qui passent, l'empereur cherche un soldat qui puisse lui servir de guide et le mener par le plus court jusqu'au polygone. Car les minutes sont précieuses, et les chemins sont gelés, et l'aide de camp ne connaît pas la ville. Mais le hasard n'a pas mis encore un seul homme de la garnison sur le passage du maître. Soudain, comme il franchit le dernier pont, l'empereur donne involontairement une secousse aux rênes de son cheval. Son visage s'éclaire. Les yeux songeurs étincellent une seconde, malgré l'ombre du casque, comme une épée qu'on tourne au soleil : les clairons de la place Kléber sonnent l'alarme. C'est un paquet de notes qui vole dans le vent, les premières si vives, les cinq dernières prolongées et menaçantes. Les tambours battent la générale maintenant. L'ordre est

complet. Il va mettre sur pied une armée; déjà, elle se prépare. Les casernes ressemblent à des fourmilières effondrées. L'empereur fait une expérience nouvelle de sa puissance. Dans combien de quarts d'heure aura-t-il autour de lui, là-bas, au polygone, les seize mille soldats qui défendent la ville conquise, les cinq régiments d'infanterie, les hussards, l'artillerie à cheval, l'artillerie à pied, le génie, le train des équipages? Des numéros, des visages de chefs, des silhouettes de régiments en manœuvre lui traversent l'esprit. Qui sera le premier arrivé sur le terrain? Sera-ce le 105e saxon, ou le 138e prussien, si merveilleusement entraîné? Lequel va se distinguer le plus, du régiment de hussards rhénans ou du 15e d'artillerie à cheval, qui devrait si vite franchir la frontière? Lequel? L'empereur tressaille encore. Un second clairon a répété l'ordre des premiers, d'autres tambours battent la générale dans la citadelle de Strasbourg. Puis c'est aux extrémités de la ville, vers la porte d'Ill, que l'effrayante chanson de guerre sonne comme un écho; puis, du côté de Schiltigheim, plus loin encore, et plus près, partout où il y une caserne. L'empereur pousse son cheval, et franchit le dernier pont. Il est midi cinquante-cinq...

— Sire, un soldat!... Hé, toi!

Le geste de l'aide de camp a été aperçu. A gauche de la rue qui s'ouvre, un soldat est debout sur le bord du trottoir. Il porte l'uniforme de l'artillerie à cheval.

Il courait, et il s'est arrêté dans la position réglementaire, la main droite au casque, incliné parce que c'est le souverain qui est là. Il avance à l'ordre jusqu'à trois pas, il lève le visage. L'empereur considère d'abord l'uniforme et l'attitude militaire, qui sont corrects; puis la figure pleine, aux yeux bleus, aux lèvres plissées, qui frémissent comme les prunelles, à cause de cette crainte dont toute l'âme est saisie. Le soldat tremble. L'empereur lui-même a un mouvement d'étonnement, un tout petit, comme il sied à une majesté. Il a trop l'habitude de parcourir le front des régiments et de juger les hommes pour se tromper sur la race.

— Alsacien? demande-t-il.

— Oui, Sire.

— Ton nom?

— Charles Huber.

— Où allais-tu?

— A la caserne. J'ai entendu l'alarme.

— Bien, je te prends pour mon service aujourd'hui. Conduis-moi au polygone.

L'empereur ne parle pas durement; il a l'air pressé et soucieux; il ramène les pans de son manteau que la marche a déplacés.

— Va un bon pas, mon brave. Il faut que l'empereur soit rendu avant tout le monde. Quelle distance encore?

— Trois mille mètres, Sire.

O passé, comme tu reviens, sans que nous choisissions l'heure, du profond de notre être! Il y avait six ans que Charles Huber vivait loin de M. Audouin. Et, en rencontrant l'empereur, il a tout de suite pensé au vieil officier français. Il a rougi comme s'il l'avait devant lui; il a pensé : « Mon parrain souffrirait, mon parrain pleurerait de me voir conduire l'empereur allemand dans une rue de Strasbourg, pour une répétition de la guerre; mais il me dirait de bien faire mon devoir; oui, sûrement, il me le dirait. » Et le petit soldat s'applique à marquer le pas sur la chaussée; il se démène; il va vite malgré le verglas, car derrière lui il sent l'haleine des chevaux qui lui entre dans le cou. Il s'applique à manœuvrer les mains en mesure et à tenir la tête droite. Les trois cavaliers conduits par lui passent silencieusement dans le quartier d'hôpitaux et de cliniques qui fait suite à celui de la petite France; ils longent les boulevards à peu près déserts, entre des murs de jardins et de cours et le talus gazonné des fortifications; ils franchissent la porte d'Austerlitz, que les vainqueurs ont donné l'ordre d'appeler la porte des Bouchers, et dans la rue indéfiniment longue du faubourg de Neudorf, voici le cortège impérial qui s'engage, Charles Huber en tête, puis le souverain, l'aide de camp, le porte-étendard, plus raide que ses deux maîtres. Il y a plus de monde dans les maisons basses, plus d'yeux derrière les vitres, plus de menu peuple dehors. Les ouvriers, les femmes, les enfants, les vieux surtout, écoutent le vent, et puis ils regardent le cheval alezan doré et le cavalier au manteau gris, et ils s'effacent. Le vent apporte de la ville un murmure insolite; d'ordinaire, les gens de Neudorf entendaient le bruissement de la forêt du Rhin qui barre l'horizon en arrière; mais aujourd'hui le vent du nord est plein d'une clameur de foule. La grande ville a le grondement confus d'une marée qui monte. Le nuage de brume et de poussière qui flotte sur elle est plus épais que de coutume. « Maman, ils disent que toute la garnison va se précipiter au polygone? — Ils disent vrai; le clairon a sonné l'alarme. — Maman, qui a commandé cela? — Un grand chef sûrement. — Maman, qui sont les trois cavaliers qui arrivent sur la route? » La mère met la tête à la fenêtre, très peu, jusqu'au milieu de son grand nœud de soie noire. « Parle plus bas, mon petit, tais-toi, car il ne faut pas qu'il entende son nom! Le moins grand, celui qui chevauche à droite, là, avec un manteau gris, c'est l'empereur. — Et le soldat qui va devant, à pied, comme il a l'air essoufflé, comme il a chaud! » La femme regarde; son visage

s'émeut ; elle ferme la fenêtre en disant : « Il est d'Alsace. »

Charles Huber ne se plaint pas. Il est rouge, c'est vrai, la sueur coule à grosses gouttes sous son casque, mais il n'a pas obligé ceux qu'il guide, un seul instant, à ralentir le pas des chevaux. « Bien marché, petit ! » Le soldat croit entendre la voix du capitaine Audouin qui lui crie cela de loin, et il va. Les maisons du faubourg s'espacent. La verdure de la plaine apparaît entre elles aux deux côtés du chemin. Bientôt c'est la campagne, des blés en herbe, des prés, des labours. Encore quelques centaines de mètres, et le guide et les trois cavaliers franchissent le pont jeté sur un ruisseau ; ils laissent à gauche le petit bois où les gens de Neudorf viennent se reposer en été, et ils passent sous les branches nues des arbres qui abritent le monument de Kléber, et les voici entrés dans une prairie prodigieuse, une vallée unie, verte, luisante de givre, égale en tous sens et que borde un cercle de forêt. Toute l'herbe n'est que lumière, et il semble que l'ombre se soit roulée autour en bourrelet bleu. Rien ici ne rappelle la guerre ou seulement le voisinage d'une ville ; on dirait le pâturage enchanteur où les chevreuils des îles du Rhin viennent s'ébattre la nuit. Le cercle des futaies s'ouvre vers le sud-ouest ; des terres de labour continuent l'herbe ; quelques points roses indiquent un village. C'est le nouveau polygone de Strasbourg où l'empereur a convoqué son armée.

L'empereur dit :

— Avance jusqu'au milieu !

Les chevaux s'agitent en sentant l'herbe et l'espace. Le sol gelé sonne sous leurs pieds comme s'il était creux. La petite troupe met encore du temps avant que la même voix ne s'élève et ne commande :

— Halte !

Charles Huber s'arrête. Le cavalier impérial continue d'avancer jusqu'à ce qu'il ait dépassé le soldat, et alors, ralentissant l'allure du cheval, il dit dans le vent qui ramène ses mots en arrière :

— Je te remercie. Tu diras à ton capitaine que je te dispense de la revue, moi, l'empereur. Tu es libre de retourner à la caserne, ou d'assister au défilé des troupes, ici, avec mon état-major.

Charles Huber salue l'empereur qui ne peut plus le voir. Au fond de son cœur, il y a quelque chose qui remercie. La consigne l'oblige à se taire. Mais il restera, par honneur, pour ne pas avoir l'air de mépriser l'attention du chef. Il restera malgré le froid qui se glisse sous ses vêtements. Le petit soldat tâte le col de sa tunique pour s'assurer que l'agrafe n'a pas cédé, car le vent coule par là et lui glace le dos.

Les trois cavaliers se sont portés en avant, et demeurent le front tourné vers cette partie du polygone, là-bas, presque au nord, où, dans le bleu de la brume, on voit descendre le trait

pâle d'un chemin. Rien encore ne vient par là. L'immense champ d'herbe n'est autour d'eux qu'une solitude. Le plus rapproché, le sous-officier de la garde, a déroulé l'étendard impérial jaune, brodé d'or et barré d'une croix noire. Il le tient droit, fièrement, visible de tous les bords de la forêt endormie, et il est beau, avec sa barbe étalée couleur de bière, et son geste fort, et l'idée d'empire qui le transfigure. Il pense à la fatigue du service qu'il fait, dans la suite de l'empereur, et à une taverne de Berlin, où l'on est bien, les soirs de froid, dans la fumée des pipes. L'officier d'ordonnance, qui se tient un peu au delà, n'a pas mis son manteau, par bravade; il le regrette; il pense qu'il a quarante-cinq ans, et que des influences de cour le desservent auprès de celui qui est là, en avant, penché sur l'encolure du cheval alezan. Quant à lui, l'empereur, il guette son armée. Il est immobile comme un chasseur à l'affût. Il regarde l'heure : voilà quarante-cinq minutes que l'alarme a été donnée... Quelle énorme machine a été mise en mouvement! Que d'estafettes courant les rues, que de télégrammes, de coups de téléphone, de bourrades, de jurons, de plaintes, d'ordre et de désordre, que d'officiers qu'on ne retrouve pas chez eux et de clefs qui ne sont pas à la place réglementaire, que d'ambitions exaltées, quelle course sur les routes!... Cinquante minutes... La terre frémit d'une façon continue, sourde, annonçant qu'une troupe de cavalerie ou d'artillerie galope sur le pavé de la ville, là-bas, qui découpe dans le ciel son décor de vieille gravure...

La première heure va, dans un instant, être écoulée... L'empereur se dresse silencieusement sur ses étriers. Son cœur bat. Les voici! Lui le premier, le seul encore il a deviné, il a vu des points blancs qui descendent vers le polygone. Ce sont des panaches et des broderies d'état-major. Ils arrivent en groupe serré, par le chemin; ils se répandent dans la plaine ouverte. L'herbe en est constellée. Les chevaux accourent au galop, légers, heureux de n'avoir pas d'obstacle devant eux; ils accourent à l'empereur, à l'étendard, dans le soleil froid.

L'empereur est satisfait de la promptitude, de l'éclat aussi de cette cavalcade. Il le laisse voir dans le salut qu'il rend au chef de son quinzième corps d'armée, et dans la conversation rapide qu'il engage avec lui. Mais il laisse vite tomber le dialogue; il attend que les derniers cavaliers, des lieutenants et des capitaines, dont les chevaux ont l'air plus jeunes aussi et plus ardents, aient pris place en arrière et formé sa cour militaire, et il fixe de nouveau son regard sur le point de la courbe verte où va déboucher le premier régiment, car ce qui importe, dans l'expérience, c'est le soldat. Charles Huber recule au dernier rang. Il a froid.

Deux heures cinq, deux heures dix.

Une voix, la seule qui ait droit de s'élever dans l'immense espace, prononce un mot qui fait en arrière s'agiter toutes les têtes :

— Hoch !

Un régiment débouche par le chemin et se précipite à l'appel du maître. C'est le régiment prussien d'artillerie à cheval n° 15. Il n'a mis qu'une heure et un quart pour se mobiliser et se rendre au polygone. Le roulement de ses canons et de ses fourgons grossit. Les batteries s'avancent au galop, saluent, font le demi-cercle, et vont se masser sur la gauche de l'empereur. Et d'autres régiments arrivent, presque sans intervalle à présent : le 138e d'infanterie, le 132e, le 105e, le 126e, le 143e, le train, les hussards rhénans. Ils se massent en arrière les uns près des autres. A trois heures et demie, quand l'empereur se retourne tout à coup, il a devant lui les 16 000 hommes de la garnison de Strasbourg, barrant le paysage de leurs lignes, droits comme des futaies et sombres comme elles dans le jour clair.

Il va passer les troupes en revue. L'état-major se déplace à sa suite. L'officier d'ordonnance qui a été guidé par Charles Huber, aperçoit le jeune Alsacien, seul à pied et seul sans grade, oublié parmi ces uniformes. Il le frôle au passage.

— Tu ne peux pas nous accompagner, dit-il, ni rester là au milieu du terrain. Va t'asseoir à côté du monument de Kléber, à l'entrée... Tu reviendras avec ton régiment... As-tu vu que ton régiment est arrivé le premier?

Le soldat a répondu oui, mais les officiers s'éloignaient déjà au petit galop. Il a voulu courir pour se réchauffer, courir jusqu'à l'entrée du polygone, mais le vent du Rhin l'avait glacé. Il ne s'est pas réchauffé. Il s'est traîné là-bas, à travers la plaine retentissante de cris, ébranlée par le pas des troupes. Il avait les lèvres violettes, les jambes raides, et des yeux tristes, tristes, parce que, se sentant malade, il pensait à sa maman de France, à Véronique Audouin, qui le soignait si bien, autrefois, dans les jours bénis.

A cinq heures, quand le régiment a passé, clairon sonnant, conduit par l'empereur qui voulait rentrer dans Strasbourg à la tête de son 15e d'artillerie, Charles Huber était si souffrant qu'il n'a eu que la force de monter dans une voiture d'ambulance.

On l'a conduit au *Militar Lazareth*. Et le médecin de service, un grand homme blond, très doux, très grave, avec une barbe soyeuse et des lunettes d'or, après l'avoir ausculté, a diagnostiqué : « Pneumonie double. Etat grave. Sœur Franziska, il ne faudra pas quitter le malade. »

VIII

Huit jours passèrent. Le 16 janvier, M. Audouin, qui n'avait plus la force, ni le goût de faire les grandes promenades qu'il faisait jadis, s'était rendu tout simplement à l'église Saint-Gengoult. Il s'était reposé un instant sur une chaise, dans la vieille nef sombre, — habitude de valétudinaire qui le classait comme clérical parmi les vétérans du troisième Empire, — puis il était sorti par la porte latérale qui communique avec le cloître. Et là, il se promenait à l'abri du vent, sous les arcades, autour du petit jardin carré qui était illuminé de soleil. On eût dit un brasero, ce jardin des moines disparus qui n'avait d'autre verdure, en été, que celle d'un aubépin planté au milieu et de quatre lilas qui poussaient aux quatre angles. Il en venait des bouffées tièdes qui se levaient du sol et des pierres chauffées, et coulaient dans le cloître où respirait M. Audouin. Le vieil invalide aimait cet endroit solitaire, et on l'y trouvait toutes les fois que le vent soufflait un peu trop durement dans la plaine de la Moselle.

Il était donc là depuis une heure, marchant un peu voûté, toujours martial d'allure et songeant aux mêmes choses et aux mêmes gens, en petit nombre, qui avaient suffi à remplir sa vie, comme les cinq arbustes remplissaient le jardin du cloître. Subitement, comme il se rapprochait des marches qui descendent sur la place du marché, une femme les monta, parut dans l'ombre des voûtes, chercha.

— Véronique!

— Ah! vous voici... Une dépêche qui est arrivée pour nous deux... C'est de Strasbourg.

— Comme tu es pâle, Véronique... Est-ce qu'il est mort?

— Non! non! fit-elle vivement... Il a signé lui-même la dépêche... Non!...

Elle tendait, à bout de bras, le papier bleu que M. Audouin saisit, et parcourut des yeux, et relut tout haut. Il y avait écrit : « Mon parrain, ma marraine, je suis bien malade à l'hôpital militaire : venez à moi. — Charles Huber. »

M. Audouin froissa la dépêche, en fit une boulette qui disparut entre ses doigts énormes, et, se prenant la tête :

— Voyons, dit-il, voyons, c'est peut-être une fausse nouvelle... un piège...

La vieille Mlle Audouin, debout devant lui, ferme de visage comme une mère qui défend la cause de l'enfant, demanda :

— Quel piège?

— Des Allemands qui veulent m'attirer au delà de la frontière, Véronique, et qui, après cela, me feront mille vexations... cela s'est vu...

— Ah! dit Véronique, vous ne pouvez donc pas être tout de suite raisonnable devant le malheur? C'en est un; ce n'est pas un piège; c'est notre enfant qui va mourir! Partez donc!

Rappelé au devoir précis par une volonté autrement forte que la sienne, le vieil Audouin se retrouva capable de décision.

— Le temps de rentrer à la maison, dit-il, et de prendre ma loutre, mon tabac et ma carte d'identité, et je pars, puisque tu crois cela bien... Peu importe s'il y a du danger pour moi... Mais dis-moi, Véronique, il nous appelle tous deux : tu serais heureuse de le revoir, pourquoi ne viens-tu pas aussi?

Les yeux de la vieille fille, qui jusque-là n'avait pas cessé de fixer ceux du père, se fermèrent sous le coup de l'intime douleur qu'il ravivait.

— Non, répondit-elle, j'y ai pensé : mais le voyage est trop cher; mes leçons diminuent; allez seul, et allez vite!

Elle le prit par le bras, et descendit les degrés du cloître de Saint-Gengoult. Les deux hautes silhouettes diminuèrent sur la place. Véronique hâtait le pas fatigué de son père, mais elle était incapable de rien voir, de rien entendre, de dire une seule parole. Et c'était lui maintenant qui se penchait vers elle et qui tâchait de lui donner courage en répétant :

— Dès demain tu auras des nouvelles... Je te le promets... Tu sauras comment va notre Charles, ton enfant... Je te le promets.

IX

Le lendemain, à dix heures du matin, par un temps radieux, le capitaine Audouin refaisait le même parcours qu'avait fait huit jours plus tôt, d'abord l'empereur seul, puis l'empereur guidé par Charles Huber. Il traversait, dans le fiacre qu'il venait de prendre à la gare, les vieux quartiers de Strasbourg, les ponts couverts, les boulevards qui bordent les glacis, et là, le cocher l'arrêtait devant la grille d'un vaste hôpital bâti en brique, qui date d'avant la guerre et dont on a changé le nom en celui de *Militar Lazareth.* Derrière la grille, une allée entre deux pelouses, puis un passage voûté. Un sous-officier sortit du corps de garde qui est sous le passage voûté, car le rez-de-chaussée de l'hôpital est plein de matériel de guerre.

— Que voulez-vous?

M. Audouin comprit, sans savoir l'allemand, et dit rapidement, sur un ton d'officier :

— Je veux voir Charles Huber, malade ici.

Lui, qui s'était inquiété de revoir un uniforme allemand, il pensait, en ce moment, à son Charles, à son enfant qui l'appelait, et il se demandait : « Vit-il? Qui vais-je trouver? Que lui est-il arrivé? Me reconnaîtra-t-il? Va-t-on nous laisser seuls? » Il eut aussi l'impression très vive, en s'adressant à l'homme du poste, qu'il parlait à un inférieur, et cela refoula et domina les autres émotions qu'il avait imaginées par avance et qui lui avaient semblé si redoutables.

Le sous-officier fit quelques pas du côté de la seconde cour plantée de platanes; mais ayant eu la chance de rencontrer une des Sœurs de Niederbronn, qui allait monter justement aux salles de médecine, il se jugea dispensé de corvée, et fit signe à M. Audouin de suivre la religieuse qui traversait la cour vers la droite. Lui-même il s'arrêta, dans le courant d'air du passage voûté, pour voir s'éloigner ce singulier visiteur vêtu d'un manteau de cavalerie. L'idée qu'il venait d'introduire dans l'hôpital un chef étranger, peut-être un général, lui traversa l'esprit, et il tira, mécontent, sa lourde moustache rousse.

Cependant M. Audouin montait l'escalier qui conduit au premier étage de droite. La sœur hospitalière allait devant, le long du mur.

— O mon Charles! disait-il tout haut, mon Charles!

Elle montait d'un mouvement ininterrompu, assoupli par l'habitude; elle était bouffie et pâle; elle cherchait des mots français pour donner des nouvelles au visiteur. Elle tordit un peu son buste épais, au tournant de la première volée de l'escalier, et, par-dessus son épaule, elle parla au vieillard qui soufflait trois marches plus bas. C'était une religieuse qui était arrivée, depuis quelques mois, du fond de la Silésie.

— Il a encore son esprit, dit-elle. Il vous demande tout le temps. Vous êtes son parent de France?

— Ami, seulement, répondit la voix de M. Audouin, ami d'enfance. Dites, madame, est-ce qu'il est bien malade?

— Oui.

Le vieil Audouin sentit le frisson de ce mot-là qui lui courait par tout le corps et une sueur froide qui lui mouillait le front. Il ne répondit pas. Il acheva plus lentement de gravir les marches de l'escalier. Il était si blême, en arrivant dans le couloir du premier, que la Sœur, s'étant retournée pour la seconde fois, dit :

— Reposez-vous, monsieur.

Mais lui, comme fouetté par cette pitié, ne voulant pas faiblir devant une Allemande, fit signe : « Allez, ne vous occupez pas de moi. » Et, au bout d'une cinquantaine de pas, il se trouva tout à coup dans la clarté blanche d'une salle d'hôpital où la Sœur venait d'entrer. La salle contenait huit lits, tous vides, les draps tirés et lisses entre les montants de fer. Ce fut la première chose que vit M. Audouin, avec la silhouette de la religieuse qui s'était avancée vers la droite. Puis, dans l'inspection rapide qu'il passait de ces murs, de ces fenêtres et de ces lits, il aperçut un aide-major en uniforme, tout près. Dans sa surprise, par habitude, il salua militairement, en portant la main à sa toque de loutre. Le médecin fit de même, en touchant la visière de sa casquette gris bleu. C'était un tout jeune homme, vêtu de la longue tunique serrée à la taille, bleu foncé, à deux rangs de boutons de cuivre, et du pantalon noir à passepoil rouge. Il était grand, bien que M. Audouin eût la tête de plus que lui. Il avait la barbe fine, blonde et soignée, la peau rose, un air d'extrême jeunesse et d'extrême gravité, et il regardait par-dessus des lunettes d'un demi-centimètre d'épaisseur. Il attendait une explication. M. Audouin, ému comme au temps de la guerre, continuant de saluer, dit :

— Capitaine en retraite Charles-Henri-Michel Audouin, quatre campagnes, dont une contre vous, un bras gelé en 1870. Vous avez parmi vos malades un soldat que j'ai élevé, Charles Huber. Puis-je le voir?

Au mot de capitaine, l'aide-major avait de nouveau salué, et ses yeux gris, très clairs, avaient souri faiblement.

— Venez, capitaine, dit-il en français, venez, Huber est dans la salle à côté.

Et, plus bas, avec un geste de la main levée :

— Il est très faible; je ne puis permettre que deux minutes de conversation.

M. Audouin se pencha, et, parlant tout doucement, lui aussi, pour n'être pas entendu trop loin :

— Dites-moi comment son mal lui est venu? Je ne sais rien... Il y a plusieurs années que je ne lui écrivais plus.

A mesure que l'aide-major, rapidement, en quelques phrases, racontait l'arrivée imprévue de l'empereur à Strasbourg, l'alarme, la rencontre de Charles Huber, la revue, le refroidissement mortel que la longue immobilité après la marche avait causé au soldat, M. Audouin se redressait et prenait une expression plus rude. Toutes les anciennes colères se trouvaient ranimées par la douleur présente. Il avait une tentation furieuse de crier : « Assassins!

ils ont assassiné mon enfant! » Mais il se contint. Il eut hâte de voir, maintenant qu'il savait, et il dit, d'un ton de commandement plus que de prière :

— Allons, monsieur, précédez-moi!

L'officier allemand tourna sur ses talons, et ouvrit la porte qui donnait sur la salle voisine.

Alors M. Audouin aperçut l'enfant qui avait été le sien pendant quatorze ans, celui qu'il n'avait cessé d'aimer, qu'il avait pleuré chaque jour depuis la séparation. Il vit un lit debout entre deux fenêtres et, dans l'ombre que projetaient en triangle les arêtes des murs, la tête d'un mourant que l'oreiller encadrait déjà comme un commencement de bière. Le drap, que courbait en arc la forte poitrine de l'homme, se soulevait et s'abaissait rapidement. La bouche était ouverte sous les deux petites moustaches dorées, qui n'avaient pas beaucoup grandi. La sueur coulait partout sur le visage. M. Audouin reconnut surtout Charles Huber aux yeux qui étaient couleur de Moselle, très clairs, très doux, et qui, désunis, abandonnés, chavirés dans l'orbite, se remirent avec effort en équilibre, et regardèrent du côté où venait le parrain au manteau gris. Ils eurent du mal à se mouvoir. Ils n'arrivèrent pas à sourire. Ils disaient merci et ils disaient adieu en même temps. M. Audouin, en rencontrant le regard de son enfant, s'arrêta au pied du lit, et il ôta sa toque. Tout ce qu'il avait fait avec Véronique pour l'enfant devenu homme, toute la peine, et tout le souci, et tout le changement d'existence que ce petit avait causés revécurent tout à coup dans l'esprit du vieux. Il se rappela tant d'espérances dont les dernières allaient mourir, les plus secrètes, celles qu'il n'avait jamais confiées à personne. Et il laissa échapper ces mots, que le jeune médecin allemand entendit, car il eut un hochement de tête deux fois de suite :

— A quoi bon tout cela? J'ai perdu ma vie... perdu... perdu.

Le médecin s'était avancé à gauche du lit, à trois pas du malade, dans la lumière de la fenêtre, et il examinait le soldat avec un air de bonté grave, qui était chez lui un signe d'émotion. Car si le spectacle de la souffrance physique n'agissait plus sur ses nerfs, il avait trop de jeunesse encore pour ne pas être attendri par la rencontre de ces deux hommes qui se retrouvaient dans la hâte et dans l'effroi de la mort prochaine. M. Audouin s'approchait, les mains tendues, comme si le pauvre filleul allait pouvoir répondre par le même geste; il se penchait à droite du lit; il effleurait d'un baiser le front moite de Charles Huber, et se redressait, faisant de son grand manteau comme une tente pour s'envelopper tous deux.

— Mon Charles, dit-il, je suis venu dès que tu m'as appelé, tu

vois... Je n'ai pas hésité, malgré des raisons... Tu me reconnais bien, dis?... Parle moi...

Et voici que les yeux du jeune homme, qui, jusque-là, avaient fixé ceux de M. Audouin, se relevèrent lentement vers le plafond, afin d'y cacher l'angoisse dont ils étaient pleins. Trop de pensées lui venaient par eux, trop de souvenirs; il fallait les relever pour conserver un peu de courage. Et ils ne se rabaissèrent plus.

— Je vous reconnais, fit-il d'une voix que la fièvre rendait haletante... Et ma marraine Véronique, pourquoi n'est-elle pas venue?...

— Les affaires, tu sais, petit, les leçons, la dépense. Mais elle viendra plus tard...

Il ne répondit rien. M. Audouin, qui cherchait le regard de son enfant et ne le rencontrait pas, comprit cependant que Charles pensait : « Quand elle viendra, il sera trop tard. » Il ne put contenir ses larmes. Elles coulèrent.

— Ah! mon pauvre petit, reprit-il, si je t'avais gardé près de moi!... C'est leur empereur qui est la cause de ton mal!

Il y eut un mouvement chez celui qui écoutait à gauche du lit, et le reflet des boutons de métal et des épaulettes plates oscilla un moment dans la lumière calme de la fenêtre.

— C'est leur empereur! continua M. Audouin. Il t'a fait courir jusqu'au polygone!...

Un geste l'interrompit, le geste de l'enfant qui tirait péniblement le bras de dessous la couverture, et qui faisait signe : « Taisez-vous! » Les yeux restèrent dans le rêve, une rougeur nouvelle monta aux joues enfiévrées, et Charles Huber dit :

— Non, n'accusez pas l'empereur... J'ai pensé à vous pendant que je conduisais l'empereur, mon parrain... J'ai tâché de bien servir comme vous m'aviez dit de faire... Vous m'appreniez cela autrefois. Et lui il a été bon... Il ne faut pas lui en vouloir... Il m'a parlé honnêtement... Il m'a dispensé de la revue... C'est moi qui ai voulu rester...

La tête se souleva un peu, le regard se détacha de là-haut, et fixa un moment M. Audouin.

— Quand je serai mort, vous direz que tout a été bien dans ma vie... Dites merci à ma marraine Véronique...

Les forces manquèrent tout à coup au malade. La tête retomba sur l'oreiller, les paupières closes, et le souffle se précipita.

— Il ne faut pas rester davantage, monsieur, dit le médecin en s'avançant d'un pas.

Le capitaine Audouin se détourna à moitié, et vit que l'aide-major était très pâle. Quelque chose de supérieur à la vie ordinaire et à toutes les séparations qu'elle crée réunissait les deux officiers qui

se tenaient aux deux côtés du lit. Ils admiraient la noblesse d'âme de ce soldat qui allait mourir, inconnu, d'une mort sans gloire.

Tâchant de demeurer maître de soi, mais la voix étranglée par les sanglots, M. Audouin dit en regardant en face l'aide-major :

— Monsieur, je vous ai dit que j'avais perdu ma vie... mais je vois bien que non. Pardonnez-moi. Vous l'avez entendu parler ?

Il y eut une inclination de tête, à peine sensible, de l'autre côté du lit.

— Il vient de parler de son chef comme mon père parlait de son empereur... C'est la manière française, monsieur, la mienne, celle que je lui apprenais... Seulement, vous m'avez bien compris : je ne savais pas s'il l'avait retenue... Oh ! mon Charles ! ne meurs pas, dis ?

L'officier allemand considéra un instant, sans émotion apparente, le pauvre retraité qui renonçait à lutter contre la peine, et qui se cachait la figure dans ses deux mains.

— Je ferai tout mon possible, dit-il gravement.

Puis, inquiet de l'abattement du malade, il s'approcha du lit et se pencha, tandis que la religieuse de Niederbronn, appelée d'un geste, arrivait du fond de la salle voisine, et que M. Audouin, à petits pas, pleurant à chaudes larmes, se retirait.

X

Dans le cimetière de Strasbourg, quelques jours plus tard, sur la terre fraîchement remuée d'une tombe, on pouvait voir une couronne, faite de fleurs naturelles et de feuillages, et nouée d'un ruban aux couleurs de l'Allemagne. Elle avait été envoyée par un très haut personnage, et c'était un officier qui l'avait déposée là où elle achevait de se faner et de se meurtrir au vent d'hiver. Plus près de la croix de bois, touchant les mottes qui devaient peser sur la tête de l'enseveli, il y avait deux autres couronnes que le gardien avait reçues par le train de France : l'une de perles noires, qui portait en lettres blanches : « A Charles Huber, son parrain fier de lui » ; l'autre, toute petite, en immortelles, avec un seul mot : « Véronique. »

René Bazin.

IL Y A TRENTE ANS

6 ET 7 AOUT 1870

LES CONTES MILITAIRES DU CAPITAINE BOUDIN

Un hasard, — une bonne fortune, — a mis entre mes mains les deux contes militaires qu'on lira plus loin. Leur auteur est le capitaine Boudin, du 1er régiment de zouaves, décédé depuis plusieurs années. C'était un homme de cœur et d'intelligence, signalé pour sa vaillance au Tonkin, et qu'une mort prématurée a enlevé à l'affection de ses camarades et au dévouement de ses soldats. Il ne se souciait point de littérature : il écrivait à ses heures perdues, et pour son propre plaisir; je ne crois pas qu'il ait jamais rien publié. Quelques pages, — celles-ci, — échapperont à l'oubli. Elles le méritent. Dans leur simplicité vigoureuse et leur précision guerrière, elles valent les meilleurs récits héroïques; elles ont même le mot de la fin, habitude de conteur qui connaît ses effets. Car le capitaine Boudin, au dire de ceux qui l'ont connu, était un conteur admirable. S'il écrivait peu, il parlait volontiers. Les traversées de France en Algérie et d'Algérie en France sont demeurées dans le souvenir de ceux qui les firent en sa compagnie : sur le pont du bateau, étendu à moitié, il ne tarissait point en anecdotes militaires, et se livrait parfois à des improvisations surprenantes d'éloquence et de poésie.

On sait que les trois premiers régiments de zouaves faisaient partie au début de la guerre franco-allemande, de la division Ducrot, du corps d'armée commandé par le maréchal de Mac-Mahon. Ils se battirent héroïquement le 6 août à Frœschwiller, un contre quatre, et y subirent des pertes considérables qui n'ébranlèrent point leur solidité à l'heure difficile de la retraite. Les deux récits qu'on va lire évoquent le souvenir des journées des 6 et 7 août 1870 : le premier, ronde de spectres qui rappelle la *Danse macabre* de Raffet, est mis dans la bouche d'un garde forestier allemand de Wœrth, et le second dans celle du curé de Munswiller, près de

Saverne. Le lecteur jugera si dans leur marche rapide, comparable aux elliptiques refrains populaires, ils ne sont pas impressionnants.

Henry Bordeaux.

---

6 août 1870.

CONTE DU NIEDERWALD

Je commençais à me fâcher, et je répétais pour la dixième fois : — Je vous assure, brigadier, que tous les ans, le 6 août, on entend des *chacals*[1] dans le Niederwald. — Mais le brigadier Hans Schneider riait jusqu'aux larmes. — Allons voir, disait-il, allons voir! — Et c'est tout ce qu'il pouvait me répondre dans son ahurissement.

Il faut vous dire que, ce jour-là, nous allions en tournée de Wœrth à Ebersbach, en suivant la route d'Haguenau, dans la vallée du Sauerbach. A hauteur de Spachbach, le brigadier voulait prendre un chemin de traverse qui franchit le Niederwald, et moi j'insistais pour suivre la grande route, car, depuis longtemps, je n'osais plus entrer dans le bois, le jour anniversaire de la bataille. Enfin, par amour-propre, je me décidai à le suivre.

Il y avait un silence de mort sous les arbres; je regardais en frissonnant les tombes des soldats français, de petites mottes de terre qui apparaissaient à chaque pas, sous la futaie. Le brigadier allait de l'avant, tout joyeux : en arrivant, nous devions fêter la victoire du 6 août avec les gardes forestiers d'Ebersbach; donc, il avait mis son habit gris à parements verts et à boutons de cuivre, son feutre à plumes de coq de bruyère et ses bottes jaunes. Il continuait à rire aux éclats, en fumant sa pipe de porcelaine à l'effigie du Kaiser.

— « Voyons, Fritz, mon garçon, disait-il, bien sûr, tu es malade; sauf le gibier, je n'ai jamais vu ici que des loups, des renards et des sangliers; nous ne verrons pas de chacals, nous n'entendrons rien, et ce soir tu paieras des chopes au Bierhall de Franz Müller ». Mais moi je ne riais pas, et je me disais : « Avant d'être garde forestier à Wœrth, Fritz, tu as servi en Afrique, à la légion étrangère; tu sais ce que c'est qu'un chacal, et ma foi, un chacal, c'est un chacal. »

Nous arrivions en haut du Niederwald, à la croisée du chemin qui

[1] Pour l'intelligence de ce récit, il faut savoir qu'on appelle les zouaves les *chacals*.

va de Frœschwiller à Morsbronn; la montée est dure, il faisait très chaud et pas un souffle d'air. Hans proposa de s'arrêter un instant; nous nous assîmes au pied d'un grand hêtre, sur le bord du fossé. Je passai la bouteille de kirschwasser au brigadier, et je me mis à sommeiller.....

..... Je veux crier, fuir : impossible; je suis paralysé d'effroi. Là, à vingt pas de moi, au milieu d'un carrefour, je vois un zouave; il a un clairon à la main. Je distingue une tête de mort sous la calotte, une barbe blanche qui descend jusqu'à la ceinture. Il fredonne :

. . . .
Le clairon est un vieux brave,
Et lorsque la lutte est grave,
C'est un rude compagnon.

On entend le premier coup de midi au clocher d'Elsasshausen; le spectre sonne le rappel à la *clique;* çà et là, des levées de terre s'entr'ouvrent; des tambours et des clairons en sortent et viennent se ranger devant lui; ils le saluent en arrivant : « Bonjour, père La Brèche. » Il leur répond : « Bonjour, Mogador; salut, Malakoff; salut, Bridja; bonjour à tous, vieux chadis. »

Tous ces revenants s'agitent : les tambours serrent leurs cordes, les clairons donnent du souffle dans leurs instruments. Soudain, le père La Brèche, levant son bras en l'air, l'abaisse rapidement, et, dans le silence de la forêt, la marche des zouaves retentit comme un grondement de tonnerre :

Pan, pan, l'Arbi,
Les chacals sont par ici.
. . . .

On dirait un tremblement de terre : de toutes parts, les tombes se soulèvent; des milliers de zouaves apparaissent, spectres décharnés dans des lambeaux d'uniforme; dans la masse qui se presse, j'entends le cliquetis des ossements qui s'entrechoquent; ils se groupent par régiments, les rouges, les blancs et les jaunes; leurs vestes, malgré plus de vingt ans de sépulture, portent encore les vestiges de chevrons, de croix et de médailles; les barbes blanches cachent des côtes défoncées; les chéchias couvrent des crânes zébrés de coups de sabre; à beaucoup il manque un bras ou une jambe. Ils chantent :

Quant à celui qui meurt dans les batailles,
Sous son drapeau, près de ses vieux amis,
Nous lui faisons de nobles funérailles,
Car Dieu bénit qui meurt pour son pays.

Je regarde le brigadier Hans Schneider, je lui dis : « Voilà les chacals! » Il est blême de terreur.

Plus de cinquante officiers arrivent et se placent au centre du carré; ils regardent leurs zouaves, et tous ces fantômes frémissent en se reconnaissant. J'entends dire : « Voilà le lieutenant-colonel Gautrelet, les commandants Figarol, Soye, Marion, Bertrand, les capitaines de Mascureau, Parson, Faval, Sorel, de Saint-Sauveur, et combien d'autres!

Soudain, un roulement retentit et, d'une voix vibrante, un sergent-major lit les *Ordres des zouaves :*

« 13 octobre 1837. — Constantine. — Si la moitié de vos hommes tombent sur la brèche, les autres tiendront-ils? — J'en réponds. — Alors, La Moricière, lancez vos zouaves. »

« 26 avril 1841. — Blidah. — Zouaves, après onze ans de combats et de souffrances, je vous offre ce drapeau, au nom du roi. Il sera pour vous le clocher du village et le talisman de la victoire. Il ne doit pas rester à la réserve; vous l'emporterez avec vous au milieu des combats, et vous mourrez plutôt que de l'abandonner. »

« 26 novembre 1849. — Zaatcha. — Ce n'est pas une bicoque comme celle-là qui arrêtera des soldats comme vous. »

« 20 septembre 1855. — Alma. — Les zouaves se sont fait admirer des deux armées, ce sont les premiers soldats du monde. »

« 8 septembre 1855. — Sébastopol. — Caporal Lihaut, vous planterez mon fanion sur Malakoff.

« Zouaves, quand j'élèverai ce fanion, ce sera le signal de l'attaque, vous vous élancerez...

« Patience, les zouaves; encore dix minutes..., encore cinq minutes... Allons, clairons des zouaves, sonnez la charge!

« A nous, Malakoff! J'y suis, j'y reste.

« Le sous-lieutenant Ozenfant tombe en plantant le drapeau du 1er sur la tour Malakoff. »

« 8 juin 1859. — Malegnano. — Monsieur le maréchal, vous allez voir comment un colonel de zouaves se fait tuer à la tête de son régiment! »

« 31 mai 1859. — Palestro. — Le 3e reçoit la médaille de la valeur militaire sarde. »

« 4 juin 1859. — Magenta. — Le drapeau du 2e est décoré. »

« 7 mai 1863. — San Lorenzo. — Le drapeau du 3e est décoré. »

. . . .

Voilà ce que j'avais pu entendre à ce moment-là. Tout à coup

un frémissement parcourut les rangs; le sergent-major venait de crier : « 6 août 1871, Frœschviller. » Et ces 2,000 morts vaincus se souvenant de la Crimée, de l'Italie, du Mexique et de l'Afrique eurent une poussée furieuse en avant; ils brandissaient les poings en grondant, l'air était embrasé, on eût dit un coup de sirocco arrivant du désert exprès pour eux.

Mais le sergent-major disait :

« Le sous-lieutenant Girard, du 1er, allant en reconnaissance, est tombé en criant : « Sauvez le drapeau! Ce sont les Prussiens! »

« Le capitaine Béhic, avec les 250 survivants du 2e, a refusé de battre en retraite sans le drapeau. « En avant! Plutôt mourir! »

« Le capitaine de Saint-Sauveur, du 3e, tombé après des prodiges de bravoure, a ordonné à ses hommes de l'abandonner et de rallier le drapeau. »

Je vis toutes ces vieilles mâchoires qui s'agitaient; j'entendais leurs dents qui claquaient de rage, La Brèche fit sonner : « Au drapeau! » Le lieutenant-colonel Gautrelet cria :

« Nous saluons :

« Le lambeau de Malakoff déposé à la salle d'honneur du 1er, les débris du drapeau de Magenta recueillis à la salle d'honneur du 2e, le drapeau du 3e déposé aux Invalides par le colonel Bocher.

« Tous trois immaculés, sans peur et sans reproche! »

Et La Brèche faisait rouler toujours, roulement lugubre cette fois; c'était l'appel des deux tiers des officiers et des zouaves des trois régiments tombés à Frœschviller.

De vieux sergents de semaine répondaient : « En subsistance au Niederwald, faisant fonction de cadavres de garde jusqu'à la relève, dont le jour n'est pas fixé! »

La berloque sonna, ils disparurent tous.

« Encore des embusqués! » dit Fritz qui se souvint de l'appel de la Légion. Mais son ricanement eut de l'écho; il entendit un vieux chacal qui, en rentrant sous terre, répondit : « Chouïa [1]. »

Je me réveillai. Hans était au fond du fossé, à côté de moi; il dormait, en proie à un cauchemar affreux; je dus le secouer longtemps. Il avait tout vu, tout entendu comme moi; nous nous sauvâmes en courant jusqu'à Ebersbach, et, le soir, nous n'avons pas pu boire de chopes au Bierhall de Franz Müller.

[1] Attends!

7 août 1870.

UN BILLET DE LOGEMENT

Il faut vous dire que je suis curé de la petite paroisse de Munswiller, près de Saverne; depuis plus de quarante ans j'y ai baptisé, marié ou enterré tous les habitants. Or, ce jour-là, 7 août 1870, je regardais passer les canons, les voitures, les régiments de toutes sortes qui fuyaient, suivis d'une foule de traînards allant à la débandade. Quel désordre! j'étais consterné. Vers dix heures du matin, le défilé cessa; je vis encore un pauvre cuirassier blessé qui demandait à boire : « Il y a les zouaves derrière, dit-il, et ensuite les uhlans. »

En effet, j'aperçus une colonne serrée, compacte qui s'avançait, au loin, sur la route de Niederbronn; c'étaient les zouaves : j'en avais beaucoup entendu parler, mais je n'en avais jamais vus.

Ah! quel changement! Ils entrèrent dans le village, tambour battant, bien alignés, au pas d'une marche retentissante qui donnait la chair de poule; on eût dit qu'ils revenaient d'une promenade militaire.

J'éprouvais de la fierté, je repris courage en me disant : « Ils sont avec nous, ceux-là! » Et je pensais qu'une pareille retraite valait bien une marche en avant.

Ils se formèrent en carré sur la place, entre la mairie et l'église. Ils s'étaient battus comme des lions, la veille, à Frœschwiller, et maintenant ils soutenaient la retraite; c'étaient presque tous des vieux à grande barbe, aux visages noircis par la poudre; beaucoup d'entre eux étaient blessés; le premier rang était couvert de chevrons, de croix et de médailles.

Au centre, les officiers discutaient; j'ai su, depuis, qu'on ne pouvait pas camper, parce qu'on avait laissé les sacs et les bagages là-bas pour résister jusqu'à la fin; il s'agissait cependant d'abriter les hommes, car le temps était affreux. Une idée me vint : j'entrai dans le carré; j'entendis un officier dire : « Mon colonel, il n'y a pas de quoi loger cinq cents hommes et toutes les maisons sont éparses. »

Bien que ma paroisse soit pauvre et petite, l'église est grande : c'est une ancienne abbaye. Et le colonel l'observait en disant : « Il faut pourtant les loger tous! » Et ses regards se portant vers la Prusse, il ajouta : « Et les avoir sous la main. »

Alors je me décidai, je m'enhardis : « Monsieur le colonel, dis-je en montrant l'église, le bon Dieu offre un logement au 1er zouaves. » Il m'aperçut et tressaillit; son regard m'alla droit au cœur : comme j'ai bien lu dans ses yeux la surprise, l'émotion, la joie, la reconnaissance! C'était un grand bel homme; il s'avança vers moi et me salua majestueusement; j'ai pensé qu'il devait saluer l'empereur

comme cela. Il me dit tout grave : « Monsieur le curé, je suis votre serviteur ; j'accepte le billet de logement ; veuillez remercier le bon Dieu de ma part. »

Un instant après les zouaves se précipitaient dans l'église en poussant des cris de joie. Figurez-vous un ouragan, une avalanche ! j'en voyais déjà en haut du clocher. Jamais mes paroissiens n'y sont venus avec tant d'ardeur.

De suite je fus entouré : « Monsieur le curé, nous sommes les cuisiniers, où est le bois? » Je les emmène devant le tas de bois de la commune, et je fais la distribution comme un chef. Aussitôt les feux flambent le long des murs : le café est déjà fait. Le caporal-sapeur apporte une tasse en fer-blanc au colonel qui boit : « Ah ! merci, vieux chadi. » Je vois tous les officiers qui boivent les premiers. Un vieux zouave m'apporte une gamelle : « Marabout, dit-il, voulez-vous du kaoua? » et j'accepte. C'est excellent.

Je suis assailli de nouveau : « Monsieur le curé, nous sommes les caporaux d'ordinaire, connaissez-vous l'adresse du fournisseur ? »

Un fournisseur? grand Dieu ! il n'y en a jamais eu ici ; mais j'en trouve dix, vingt : je les conduis chez le boulanger, le boucher, l'épicier, le cabaretier, etc..., et je réquisitionne tout sur mon passage. Voilà maintenant les fourriers qui m'assurent que je suis le préposé des lits militaires ! je leur fais ouvrir une grange : « Tenez, voilà de la literie. » Un instant après, la paille est transportée dans l'église. Puis les sergents-majors me racontent que le colonel accorde un quart de vin, mais qu'il n'y a pas de vin ; nous allons chez le maire, un gros vigneron, et les tonneaux sont enlevés comme des ballons.

L'idée qu'il faut nourrir le régiment m'a rendu impitoyable, féroce; je commande impérieux comme un tyran et mes paroissiens obéissent. Le bon colonel est tout content; il m'appelle « M. l'intendant militaire ».

Un petit sous-lieutenant me dit qu'il est chef de popote et m'avoue qu'il n'a rien à donner aux officiers; je me précipite dans le potager, à la basse-cour; je fais cueillir les fruits, arracher les légumes, massacrer la volaille et même les lapins; ma vieille bonne est désolée, je la réprimande sévèrement : « Lisbeth, quand on donne aux zouaves, on prête à Dieu. »

La cantinière a mis sa voiture devant le portail ; quelle brave femme ! elle donne à boire aux zouaves et plaisante avec eux ; on l'appelle Mme Marie Mangemonprêt; je lui propose d'aller trouver Lisbeth; elle me répond : « Racontez cela à Dache. » On me dit que Dache est un perruquier qui rase aujourd'hui pour de l'argent et demain pour rien.

Quel spectacle en rentrant dans l'église! Un officier a établi son bureau dans le confessionnal : il paie de l'argent par les guichets à droite et à gauche; on distribue du sucre et du café dans les bénitiers et du vin dans les fonts baptismaux. J'entends prêcher! Non, c'est un adjudant qui est dans la chaire; il dicte des ordres en bas; j'écoute :

« Le colonel est fier de porter à la connaissance du régiment les éloges adressés par le général Ducrot, commandant la division : dans la journée du 6, le 1[er] zouaves a déployé un grand sang-froid, un élan admirable, une rare solidité au feu, une discipline extrême et une confiance illimitée dans ses chefs. C'est surtout dans la retraite que ces brillantes qualités se sont affirmées.

« Munswiller, le 7 août 1870.

« Le colonel, *signé* : CARTERET-TRÉCOURT. »

Le drapeau est posé contre le maître-autel; un sapeur est assis au lutrin; il veille sur le drapeau en montant la garde au bon Dieu.

Les officiers se sont installés dans la sacristie; leurs hommes sont partout, jusque dans l'orgue et sous les cloches; ils lavent leurs effets, les font sécher, nettoient les armes. L'un d'eux me montre le chemin de la croix, en disant : « Voilà les bicots qui vont fusiller Notre-Seigneur! » Il est indigné. Quels braves gens, ces zouaves, quels bons soldats!

Il faudrait un livre gros comme mon bréviaire pour dire tout ce que j'ai vu et entendu.

Le soir, le colonel m'invita à dîner et me mit à sa droite; sur la table improvisée dans la sacristie, j'avais fait mettre la plus belle nappe de l'autel. C'est alors que j'appris à connaître les zouaves.

A la nuit, tous dormaient à l'abri, enfoncés dans la paille et rassasiés; on entendait seulement le « qui-vive » des sentinelles au dehors. Le colonel s'était allongé au pied du maître-autel. Maintenant le sapeur veillait sur lui comme sur le drapeau et sur le bon Dieu. Les autres officiers étaient étendus devant les autels de la Vierge et de Saint-Joseph. J'avais allumé tous les cierges et les lampes de l'église comme pour la grand'messe; alors, seul, debout, dans le grand silence, sous l'éclat des lumières, je tombai à genoux devant le drapeau : « Dieu des armées, ayez pitié de ces pauvres enfants exténués par les combats, les fatigues et les privations; ils sont soldats de La Moricière qui a tant combattu pour le Saint-Père. Si la paix du saint lieu est troublée, c'est ma faute; mais grâce à votre hospitalité, ils ont mangé aujourd'hui, ils dorment bien maintenant, demain ils seront forts. Vive le Christ qui aime les Francs! Sauvez les zouaves, sauvez le drapeau! »

« Ainsi soit-il! » répondit le sapeur qui se redressa en saluant.

Nous avons passé la nuit ensemble, lui à veiller, et moi à prier.

Au jour, le régiment se forma en carré comme la veille; le clairon sonna; les hommes immobiles criaient « présent »; puis on vint dire au colonel : « Il ne manque personne. » Il tira son sabre et commanda : « Par le flanc droit! », puis galopa vers moi : « Monsieur le curé, vous nous avez donné un logement ici, moi je vous en promets un là-haut. » Et le bras tendu, de la pointe de son épée, il me montra le ciel. « En avant, marche! » Et il s'élança en me saluant aussi majestueusement que la première fois.

Aussitôt la marche retentit formidable, et le 1er zouaves défila devant moi. Debout sur le perron, je me redressai tout fier, je devais ressembler à un général passant la revue. Je les écoutais chanter :

... Les chacals et les vitriers
N'ont jamais laissé les colons nu-pieds.
A cinquante sous la paire de souliers...

Ils secouaient leurs calottes en passant : « Au revoir, Monsieur le curé. » Mme Mangemonprêt elle-même agita son fouet : « Hue, disait-elle, le tambour-maître a baissé sa canne, les dettes sont payées; au revoir, marabout! »

Ah! pauvres zouaves! je suis resté là, anéanti, tant que le dernier d'entre vous n'a pas disparu au loin sur la route de Sarrebourg. Mais déjà une masse sombre apparaissait : les Prussiens! Pour ceux-là, pas de logement! Je me hâtai de fermer l'église, je restai sur le seuil pour en défendre l'entrée; j'étais devenu féroce; pour un rien, j'aurais pris un fusil, une calotte, et j'aurais fait le zouave.

Ils passèrent; il en passa longtemps, il en passe encore, car depuis la guerre les zouaves ne sont pas revenus, et cependant je les attends toujours. J'ai écrit derrière l'autel : « Les zouaves ont couché ici le 7 août 1870 », et au-dessous, en patois lorrain : *Se nam po tojo* : « Non, ce n'est pas pour toujours que vous êtes partis. » Ah! quand vous reviendrez défiler devant mon église, je suis bien vieux, mes cheveux sont tout blancs, mais j'aurai assez de force pour tirer la corde de la grosse cloche et sonner le carillon du jour de Pâques.

Tous les dimanches, au prône, je songe à vous. Quand je recommande à mes paroissiens de songer à leurs fins dernières, je leur dis : « C'est dans votre intérêt que je vous parle, puisque, pour moi, le sort est assuré; j'ai ma place en paradis : certainement Dieu n'oserait pas faire manquer de parole à un colonel de zouaves. »

LE BIEN DE FAMILLE[1]

III

LES PROPOSITIONS DE LOI LEMIRE, MORILLOT, VACHER, SUR LE BIEN DE FAMILLE.

Ces propositions furent déposées l'une après l'autre et sans grand intervalle, celle de M. Lemire le 23 juin, celle de M. Morillot le 8 juillet, et celle de M. Vacher le 21 novembre de l'année 1898. Elles portaient, outre la signature de leurs auteurs, celles d'un grand nombre de leurs collègues [2]. Elles se présentaient dans des conditions meilleures que sous la législature précédente. En effet,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1900.

[2] Annexe au procès-verbal de la séance du 23 juin 1898 :

Proposition de loi ayant pour objet d'organiser en France le bien de famille, afin de faciliter à tous l'acquisition, la conservation et la transmission héréditaire de la petite propriété, présentée par MM. Lemire, Aimond (Seine-et-Oise), Alicot, Anthime-Ménard, Aymé, baron de la Chevrelière, Barrois, Bazillon, Georges Berry, Borne, Jules Brice (Meurthe-et-Moselle), Guillaume Chastenet, Emile Chevallier, Chevillon, Coudreuse, Jules Dansette, Daudé, Decker-David, Delpech-Cantaloup, Denis (des Landes), Déroulède, Dubochet, Ferrette, Fleury-Ravarin, Forni, Camille Fouquet, Jules Galot (Loire-Inférieure), Gaston Galpin, Gay, Gayraud, Gervaize (Meurthe-et-Moselle), Gillot, Julien Goujon (Seine-Inférieure), de Grandmaison, Klotz, Lachièze, Henri Laniel, Laroze, Lasies, Lerolle, Loriot, Loyer, Massabuau, Maurice Faure, Merlou, Mesureur, Montaut (Seine-et-Marne), vicomte de Montfort, Léon Morillot, comte Albert de Mun, Cunéo d'Ornano, comte Pozzo di Borgo, Prache, Raiberti, de Ramel, Emile Rey, Henri Ricard (Côte-d'Or), Amiral Rieunier, Rogez, Rouland (Seine-Inférieure), Roy de Loulay, Suchetet, Surcouf, Ternaux-Compans, Thierry, Villiers, députés.

Annexe au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1898 :

Proposition de loi ayant pour objet de créer en France des biens insaisissables de famille (*homestead*), présentée par MM. Léon Morillot, Coudreuse, Lemire, Paul Lebaudy, Georges Berger et Henri Blanc, députés.

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1898 :

Proposition de loi ayant pour objet de créer le bien de famille insaisissable présentée par MM. Léon Vacher, Borie, Bussière, Lachaud, députés.

depuis quelque temps, les Sociétés d'économie sociale et politique se sont beaucoup occupées du bien de famille et spécialement de son insaisissabilité.

Les principaux organes de l'opinion publique, journaux et revues, leur ont fait écho; et il s'est même fondé des ligues pour propager ces idées et travailler à leur réalisation.

L'une d'elles, la *Ligue du Morcellisme*, avait directement en vue la protection de la petite propriété et la diffusion de la propriété foncière et industrielle. Elle avait eu pour fondateur M. Camille Sabatier, ancien député, qui avait trouvé le concours de MM. Ducos, Maurice-Faure, Montaut, Paul Deschanel et d'un grand nombre d'hommes politiques.

Elle publiait un bulletin renfermant des études doctrinales très intéressantes, des propositions de loi originales et des appels très chaleureux adressés particulièrement aux républicains.

La nomination de son directeur-fondateur, M. Sabatier, à des fonctions administratives en Algérie, n'a point permis à cette Ligue de s'étendre et de prospérer.

L'autre, la *Ligue française du coin de terre et du foyer*, autorisée par arrêté ministériel en date du 25 juin 1897, a son siège à Paris, 28, rue Lhomond. Fondée par l'abbé Lemire, elle se propose d'étudier et de propager toutes les mesures qui tendent à établir la famille sur sa base naturelle qui est la possession de la terre et du foyer.

Au nombre de ces mesures, elle range spécialement :

1° Celles qui ont pour but d'assurer la jouissance permanente, et autant que possible la propriété, d'un coin de terre à cultiver et d'une habitation convenable pour toute famille honnête et laborieuse;

2° De soutenir les sociétés coopératives pour la construction d'habitations ouvrières à bon marché;

3° D'amener les œuvres et les institutions de charité privée ou d'assistance publique à procurer à leurs assistés un coin de terre insaisissable et à leur faciliter la construction d'une maison;

4° D'engager l'Etat, les départements et les communes à poursuivre le même but dans l'usage de leurs biens;

5° De favoriser toutes donations ou legs affectés à des œuvres semblables;

6° De réclamer le vote de lois déclarant insaisissable et exempt d'impôt un bien de famille minimum et facilitant l'acquisition, la conservation et la transmission de ce bien;

7° De constituer des caisses de loyer;

8° D'intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir des

règlements conformes à l'hygiène et à la morale dans les questions de voirie et de construction de maisons ouvrières.

Elle publie un bulletin qui a maintenant trois années d'existence et qui tient ses lecteurs au courant de tout ce qui concerne la petite propriété, le bien de famille, l'habitation saine et à bon marché, ainsi que les institutions comme écoles ménagères, arts et industries du foyer, qui ont pour but de rendre la maison agréable, élégante et bien tenue.

De ces efforts divers, il est résulté un état d'esprit général favorable à une législation nouvelle, et cet état d'esprit s'est manifesté dans la Chambre de 1898 dès ses premières délibérations.

Le 14 juin, interpellant M. Méline, président du Conseil, sur la politique générale du gouvernement, M. Léon Bourgeois mentionnait comme devant être abordés sans retard les projets relatifs à la petite propriété.

« Il est des projets, disait-il — tels que ceux de MM. Brindeau et Siegfried, et celui sur le *homestead*, de M. Leveillé — qui ont incontestablement pour but d'aider à la constitution de la petite propriété et d'en empêcher la destruction. Ces moyens et ces procédés, parfaitement juridiques, et parfaitement conformes à l'esprit de la législation issue de la Révolution française, n'ont, que je sache, rien de socialiste.

« *M. Julien Goujon.* — Ce sont nos amis qui ont déposé ces propositions de loi.

« *M. Léon Bourgeois.* — Mais je crois que nous en avons, nous aussi, déposé et soutenu plusieurs...

« *M. Fernand de Ramel.* — Il en a été aussi déposé par la droite.

« *M. Léon Bourgeois.* — Et qu'à cet égard, si nous voulons bien y regarder de près, nous sommes, mes chers collègues, beaucoup plus près de nous entendre que les discussions violentes auxquelles nous nous livrons en ce moment, sembleraient le faire croire. »

De telles dispositions étaient évidemment très encourageantes pour les partisans du bien de famile. Aussi ne firent-ils point vainement appel au concours de la Chambre. Leurs projets furent immédiatement pris en considération et renvoyés à la commission d'agriculture pour être examinés et rapportés. On se demande pourquoi ce travail fut confié à la commission de l'agriculture. La raison en est très simple. C'est qu'il y a beaucoup de députés que la dépopulation des campagnes effraie à bon droit, et qu'à leurs yeux, la prospérité des champs est étroitement liée à la stabilité des familles. « Si le petit domaine rural, — qui est la cellule organique de la profession agricole, — reste intact, tout l'organisme peut se

reconstituer. Mais si, comme on le constatait récemment, il se décompose en poussière atomique par la parcellarisation, s'il est instable par le fait même, s'il échappe à son propriétaire accablé de charges et s'il est destiné à être absorbé tôt ou tard dans quelque *latifundium*, la décomposition du monde agricole lui-même est commencée et déjà bien avancée. — La question *agraire* prime donc la question *agricole* ou plutôt elle en est l'élément essentiel ».

Faut-il ajouter que les avantages du bien de famille sont bien plus accessibles à l'agriculteur qu'au citadin? En ville, les terrains sont très chers et la construction d'une maison est très coûteuse: trop peu d'ouvriers peuvent y songer. D'autres, qui le pourraient, ne s'y risquent pas, parce que le travail industriel est instable. Aujourd'hui, ils travaillent ici; demain, il travailleront ailleurs: que feront-ils alors de leur maison? Ils en seront peut-être fort embarrassés.

C'est en vertu de ces raisonnements que la commission d'agriculture fut saisie des projets sur le bien de famille. Cependant nous n'hésitons pas à reconnaître que ces projets ont une portée plus grande et qu'ils intéressent au plus haut degré d'autres commissions, celles par exemple qui s'occupent du droit civil et des réformes sociales. M. l'abbé Lemire l'avait dit dans son exposé des motifs :

« Notre but n'est point, à proprement parler, utilitaire ou économique; il est plutôt social. Nous ne visons point directement l'intérêt de l'agriculture ou celui de l'ouvrier. Nous visons l'intérêt de la famille. C'est à la famille que nous voulons rendre une base solide, donner une protection permanente et un abri indestructible, et cela, en dehors du salaire et du traitement, de tout ce qui est sujet aux aléas de la santé et du travail. »

La commission de l'agriculture de la Chambre s'est placée à ce point de vue et elle a dirigé ses travaux avec cette préoccupation.

La première tâche qu'elle s'est imposée a été de comparer entre elles les propositions dont elle devait aborder l'étude, afin de bien établir ce qu'elles ont de commun et ce qui les distingue. A cet effet, un de ses membres a dressé un tableau synoptique qui permet de saisir d'un coup d'œil ces ressemblances et ces différences. Nous jugeons inutile de les reproduire ici.

Qu'il nous suffise de rappeler que les trois propositions s'accordent sur un point, mais sur un seul : En faveur d'un bien spécial qu'elles définissent et qui s'appellera dorénavant *bien de famille*, elles créent un régime nouveau qui soustrait ce bien à la saisie et à la vente forcée.

La proposition de l'abbé Lemire, beaucoup plus large et plus

complexe, ajoutait à ce premier et commun privilège connu sous le nom d'insaisissabilité, plusieurs autres avantages, les uns fiscaux, les autres civils, et dont les principaux étaient l'exemption d'impôts directs et la transmission sans partage forcé ni vente obligatoire.

Il invoquait précisément en faveur de ces dispositions spéciales les précédents législatifs dont nous avons parlé plus haut, à savoir : la loi de juillet 1898, qui dégrève de l'impôt foncier les petites cotes, et la loi Siegfried sur les habitations à bon marché.

Il y ajoutait des raisons d'un ordre plus général :

« Si vous n'exemptez point des impôts directs le bien de famille, disait-il, si vous ne facilitez pas l'acquisition de ce bien en la rendant moins coûteuse, vous aurez beau lui accorder l'insaisissabilité, l'ouvrier ne se contentera point de ce maigre privilège. Il le regardera même comme une entrave à sa liberté, comme une gène pour ses petites combinaisons, et il continuera de se tenir en défiance contre tout immeuble, qu'il soit urbain ou rural.

L'épargne populaire est raisonneuse. Quand on lui parle d'acheter des terres, elle répond à ces belles invitations par des calculs précis et des faits réels : « Si j'achète, dit-elle, pour 30,000 francs de valeurs mobilières, par exemple des obligations de chemins de fer, cela me coûtera une quarantaine de francs pour frais de courtage, de timbre et d'acquit. Si j'achète pour 30,000 francs de terre, cela me coûtera plus de 2,000 francs, pour frais d'enregistrement, de transcription d'acte, etc., sans compter les honoraires du notaire. Il y a donc là une inégalité choquante. »

L'abbé Lemire la faisait disparaître en faveur du bien de famille.

Il faisait disparaître aussi pour ce même bien les inconvénients du partage forcé en nature. Ces inconvénients sont très graves et les ouvriers en sont très frappés. Ils les signalent à ceux qui les mettent en garde contre les valeurs douteuses et les financiers véreux, et qui leur conseillent d'acheter plutôt une maison ou un champ.

« On ne vous enlèvera pas cette maison ou ce champ », dit le prudent conseiller. « Mais si, répond le chef de famille, on nous enlèvera ce petit bien à notre mort. Les griffes du fisc et des hommes de justice vont s'abattre sur lui et vous verrez comme ils le mettront en pièce! Si nous laissons des enfants mineurs, il sera vendu en justice. Si nos héritiers sont majeurs et ne s'entendent pas, il sera vendu encore. Le plus clair de l'héritage,

c'est l'officier ministériel et l'Etat qui l'absorberont. Nous ne voulons point peiner pour eux. » Et les ouvriers se refusent à devenir propriétaires.

Il y aurait donc lieu de toucher aux articles de notre Code sur la transmission de la propriété. D'ailleurs presque tous les peuples qui ont adopté nos lois ont modifié celles qui règlent les successions, et nous ont donné sous ce rapport l'exemple d'un progrès intelligent.

Deux réformes s'imposent, au dire de tous les observateurs de faits sociaux : 1° supprimer le partage entre cohéritiers mineurs et l'ajourner jusqu'à l'époque où ils auront tous atteint leur majorité; 2° permettre à l'un des héritiers majeurs, à celui que le père désigne ou à celui que les héritiers acceptent, de reprendre sur estimation le bien paternel, sans qu'il y ait partage obligatoire en nature ou licitation.

L'abbé Lemire demandait ces deux réformes pour le bien de famille. Et il s'appuyait pour les réclamer sur des réformes semblables inscrites dans la loi Siegfried [1].

Sa proposition dérogeait donc aux principes du Code civil et aux règles du fisc.

C'est précisément pour cela que la commission chargée de l'examiner n'a pas voulu la faire sienne. Elle craignait de se heurter à des divergences d'opinions juridiques et à des objections d'ordre financier qui l'auraient empêchée d'aboutir. Elle a circonscrit son étude et l'a bornée à l'insaisissabilité du bien de famille.

L'auteur de la proposition plus complexe s'est rallié à cette méthode et l'a regardée comme bonne dans l'intérêt même des idées qu'il défendait. L'expérience démontre, en effet, que notre mécanisme législatif ne se prête point aux réformes d'ensemble. Les lois qui sont votées le sont, ou par surprise au commencement et à la fin des séances sans qu'il y ait débat, ou par résignation, par nécessité, quand il faut absolument en finir. Dans l'un et l'autre cas, on réduit la réforme au strict minimum, on la rend imperceptible, infinitésimale, afin qu'à si petite dose, elle passe sans exciter d'appréhension, de critique, de discussion. Deux Chambres qui fonctionnent parallèlement et tour à tour, sur le même objet et avec les mêmes pouvoirs, sans majorité homogène et sans

[1] Dans notre précédent article, nous avons dit que les réformes de la loi Siegfried ne s'appliquent qu'aux *maisons nouvelles*. Nous avions raison pour l'exemption d'impôts. Nous avions tort pour les réformes successorales. D'après une note que nous envoie M. Challamel, membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché, il avait été dit expressément dans les travaux préparatoires de la loi de 1894 que l'article concernant le

partis organisés, sans programme défini et suivi, sont vraiment deux laminoirs d'où les lois sortent au petit bonheur : frustes et improvisées si elles échappent à la discussion; anémiées, émaciées, réduites à rien ou à peu de chose si elles sont aplaties de toutes façons par les intérêts locaux et les opinions individuelles.

Dans ces conditions, il est d'une sagesse élémentaire de ne rien hasarder de trop complet, de trop systématique. Si l'on veut le succès, ce n'est pas le meilleur qu'il faut chercher, c'est le plus inoffensif; ce n'est pas le maximum, c'est le minimum qu'il faut proposer. La commission de l'agriculture a suivi cette règle pour le bien de famille. Il nous reste à dire quel est le minimum qu'elle propose.

IV

LE BIEN DE FAMILLE INSAISISSABLE

Par suite des discussions sur le *homestead* et de l'imitation plus ou moins exacte que l'on veut faire de cette institution américaine, c'est l'insaisissabilité qui devient le caractère fondamental du bien de famille.

A ce sujet, deux questions peuvent être posées et doivent être résolues : 1° Convient-il de créer des biens insaisissables? C'est une question de principe.

2° Comment doit être organisée cette insaisissabilité? C'est une question de fait.

La question de principe divise les économistes.

Ceux d'entre eux qui regardent la mobilité des biens et leur facilité d'échange comme le meilleur moyen d'accroître la richesse générale s'opposent énergiquement à toute entrave qu'on apporterait à la spéculation individuelle. Ils veulent, à tout prix et coûte que coûte, que le propriétaire d'un immeuble puisse le faire circuler toujours, qu'il puisse le mettre en gage, l'hypothéquer, l'exposer à tous les risques du crédit. « Ce que cet homme perd, disent-ils, un autre le gagnera. En circulant, la terre tombe de

non-partage après décès serait applicable à toutes maisons, *même antérieurement construites*, pourvu qu'elles ne dépassent pas les maxima fixées par l'article 5 de la même loi. Voilà donc un moyen facile d'éviter les frais inhérents au partage judiciaire et à la licitation. Que la veuve ou l'un des héritiers exprime la volonté de garder la maison délaissée par un propriétaire défunt, et cela suffit : la maison, eût-elle été construite il y a cinquante ou soixante ans, lui sera attribuée presque sans frais. Nous signalons volontiers cette réforme successorale dont la portée est trop peu connue et dont pourra bénéficier souvent le bien de famille.

mains incapables dans des mains plus habiles. Elle court la chance de s'améliorer. »

Fort bien si la terre seule circulait. Mais avec elle la famille circule, se déracine, se dépayse! Et qui oserait affirmer que l'homme sans foyer n'est pas tôt ou tard l'homme sans patrie, sans loi, sans morale.

La terre et la maison ne doivent pas être considérées en dehors de l'homme et de sa destinée. Si elles étaient absolument étrangères à lui, ou plutôt s'il était lui-même absolument indépendant d'elles, s'il pouvait s'abstraire de ces choses matérielles, de cette ambiance locale, s'il n'en avait pas besoin pour abriter sa vie, elles pourraient errer au hasard de l'offre et de la demande, elles pourraient être abandonnées sans règle et sans entraves à tous les caprices de la fortune.

Mais il n'en est point ainsi. Et les économistes sociaux, c'est-à-dire ceux qui sont plus préoccupés de la valeur de l'homme que du taux de l'argent, ceux qui estiment que l'homme n'est pas fait pour la richesse, mais la richesse pour l'homme, ceux-là remarquent tous que la stabilité de la famille est étroitement liée à la stabilité du foyer, et, pour assurer celle-ci, ils consentent à limiter le crédit, à entraver la circulation de certains biens, à les soustraire à l'emprunt et par conséquent à la saisie, à la vente forcée.

Ils admettent l'insaisissabilité du domaine familial.

Ils l'admettent comme légitime pour toutes les raisons de principe qui militent en faveur de la protection de la famille.

Ils font plus. Ils la réclament comme nécessaire, comme très urgente parce qu'ils sont effrayés du nombre croissant des ventes sur saisies immobilières.

Ils ont pu lire ce qui suit dans un rapport officiel[1] :

« Le nombre des ventes d'immeubles ordonnées par justice avait été, de 1876 à 1880, en moyenne annuelle, de 21,551, et sur ce chiffre total, le nombre des ventes sur saisie immobilière était, durant la même période, de 6,711.

« En 1889, on constate 31,744 ventes judiciaires, et, dans ce total, les ventes sur saisie s'élèvent à 14,278. Il faut ajouter à ce dernier chiffre celui des ventes volontaires par conversion de saisies, qui s'élève à 2,778. Le nombre total des expropriations se trouve donc porté au chiffre énorme de 17,056. En comparant les chiffres de 1889 avec ceux de 1880, il est facile de voir que l'augmentation des ventes sur saisies immobilières a participé pour les *quatre cinquièmes* à l'augmentation totale des ventes

[1] *Journal officiel,* 11 juin 1891 et 6 mai 1893.

judiciaires. *Ce résultat*, dit le rapporteur, *témoigne d'un état critique de la propriété foncière.* »

Etat critique en vérité! Car ces ventes portent des coups mortels aux foyers de paysans. Ceux-ci ont commencé par faire un emprunt inconsidéré. Ils l'ont gagé sur leur terre et sur leur maison. Mais jamais ni eux ni leurs prêteurs ne toucheront la valeur de cette terre ou de cette maison. Cette valeur, pour les uns comme pour les autres, sera diminuée des frais de justice et des frais de vente qui sont exorbitants. C'est là une double saignée que le fisc et les gens de loi pratiquent sur la petite propriété. Ils en soutirent presque toute la substance. Après, elle est un os sans moelle, elle n'a plus qu'à tomber en poussière. La vente directe n'a pas les mêmes inconvénients. D'abord le propriétaire qui vend librement son bien en touche le prix intégral. En outre, il ne se décide à cette opération qu'à bon escient. Il n'y est pas amené petit à petit, par une transition insensible. L'opération se présente à lui dans toute sa crudité. Il sait que du jour au lendemain c'est fini, que sa terre passe dans d'autres mains aussitôt l'acte signé. Bien des fois son amour instinctif pour la propriété se révolte à cette pensée : il se ravise, il recule et il reste maître de son bien. Tout autre est la psychologie de l'emprunt. Ce même homme qui répugne à vendre n'hésitera pas à emprunter. Pourquoi? Parce qu'il se dit : « J'obtiens de l'argent et je garde ma terre. Sans doute je la grève d'une hypothèque, mais cette hypothèque est bien au-dessous de sa valeur. Je n'aurai point de mal à la faire lever, je rembourserai! » Survient une mauvaise récolte, une perte de bestiaux : nouvel emprunt. L'échéance du remboursement recule, l'hypothèque s'alourdit. On avait le doigt dans l'engrenage, le bras vient d'y passer, demain le corps tout entier sera emporté d'un tour de roue.

Mettre l'agriculteur en garde contre la tentation de l'emprunt, voilà ce que beaucoup de députés veulent. C'est la préoccupation particulière de MM. Léon Vacher, Borie, Bussière, Lachaud, députés de la Corrèze, représentants d'un pays où les exécutions judiciaires de petits immeubles ont pris les proportions d'un fléau public.

Du reste, plusieurs conseils généraux ont émis des vœux dans le même sens, basés sur les mêmes raisons. La crise agricole est attribuée, suivant les contrées, ici à la mévente des blés, ailleurs à l'invasion du phylloxéra, mais partout elle entraîne la ruine des petits propriétaires. Ces expropriés, dépossédés de leurs foyers, viennent encombrer les grandes villes, laissant derrière eux des campagnes vides de bras pour la main-d'œuvre rurale. Cet exode serait arrêté, au moins en partie, par l'insaisissabilité du foyer

familial. Car alors, même dans la mauvaise fortune, il resterait à la famille un asile inviolable. Elle serait pauvre, mais pas exilée. Elle n'aurait plus d'argent, mais elle aurait encore un gîte, un abri, et là elle pourrait, en travaillant pour d'autres, subvenir à ses besoins et peut-être un jour refaire sa situation.

Voilà pourquoi l'insaisissabilité est demandée par les députés des circonscriptions rurales.

Elle est sollicitée dans un but analogue par les députés des grandes villes, à mesure que les habitations à bon marché s'y construisent, et que, de plus en plus, grâce à la collaboration du capital patronal et de l'épargne ouvrière, ces maisons avec jardin sont acquises par une élite de travailleurs.

Cette propriété, fruit du labeur et du dévouement, a besoin d'être protégée contre des ennemis d'autant plus redoutables pour elle qu'elle-même est plus récente. Elle est comme un arbre mal affermi, qui n'a pas assez de racines et à qui il faut un tuteur.

Est-il admissible, en effet, que l'ouvrier qui a fait des efforts presque surhumains pour acquérir une modeste maison, pour y installer sa famille, soit abandonné sans défense aux tentations de l'emprunt? Est-il admissible que les marchands de vin ou d'alcool deviennent peu à peu propriétaires de ces foyers qui abritent une femme et des enfants, et que la loi n'ait rien fait pour protéger cette femme et ces enfants contre une pareille intrusion?

Les objections ne manquent point contre l'insaisissabilité légale. La plus commune est celle du crédit qui sera diminué pour le propriétaire de ce bien.

Cette diminution est incontestable. Mais c'est très volontairement que nous l'acceptons. Elle nous paraît même plutôt un bien qu'un mal.

Le crédit doit s'appuyer sur le superflu et non sur le nécessaire. On porte au Mont-de-Piété des bagues, des montres, des tapis, parce qu'on peut se passer de ces choses. On n'y porte point les habits dont on a besoin pour se couvrir. Or la maison et la pièce de terre ne sont point du superflu pour la famille : on ne peut donc pas les engager pour dettes.

Il faut souhaiter en outre que le cultivateur et l'ouvrier substituent le crédit personnel au crédit réel. Si leur personne inspire confiance, c'est-à-dire s'ils sont d'honnêtes gens, courageux, pas dépensiers, et si d'autre part ils empruntent pour des dépenses productives, par exemple pour acheter un porc qu'ils engraisseront, une vache dont ils auront le lait, ils trouveront de l'argent auprès de leurs voisins. S'ils n'en trouvent pas, ils organiseront des caisses rurales. Ils se feront les propagateurs de cette institution

de crédit mutuel, véritable providence des petits agriculteurs, des ouvriers des champs et des honnêtes travailleurs des villes. Et de la sorte, ils seront à l'abri de l'hypothèque, ce chancre de la propriété, et de l'usurier de village, vingt fois plus redoutable encore.

La seconde objection se tire des articles 2,092 et 2,093 du Code civil, d'après lesquels le débiteur est tenu vis-à-vis de son créancier sur tous ses biens.

D'accord. Mais n'y a-t-il pas à ces articles des dérogations nombreuses et bien moins justifiées que celles du bien de famille?

Il y a d'abord les dérogations volontaires organisées par le régime dotal. Ce régime ne consacre-t-il pas l'immutabilité des biens de la femme et ne constitue-t-il pas un *homestead* à son profit? « Aujourd'hui la Française la plus riche, dit M. Léveillé, peut, en se mariant, frapper d'insaisissabilité jusqu'à concurrence de plusieurs millions s'il lui plaît tous ses immeubles dotaux. Elle peut ainsi se mettre en garde contre les entraînements et les spéculations plus ou moins heureuses de son mari. Et on se plaindra que, par un acte de prévoyance semblable, par un acte de dévouement éclairé, un père humble et laborieux songe à garantir sa famille contre l'éviction et l'exil! »

Et les rentes d'Etat? Les lois du 8 nivôse an VI et du 28 floréal an VII n'ont-elles pas établi pour elles le privilège de l'insaisissabilité?

« Le législateur n'a-t-il pas plus tard étendu ce privilège aux pensions militaires pour l'intégralité, aux traitements civils, aux rentes viagères, aux pensions civiles pour une partie, et n'a-t-on pas ainsi mis hors de l'atteinte du créancier un capital qui ne se chiffre pas à moins de 50 milliards, près de la moitié de la fortune mobilière de la France?

« Et cette règle de l'insaisissabilité des rentes qui ne fut établie, il y a un siècle, que pour des raisons financières, afin de favoriser le crédit public naissant, ne sommes-nous pas en droit d'en demander l'application, avec une autorité autrement grande, en faveur de la petite propriété, puisque nous n'invoquons ici que des raisons d'ordre social[1]? »

Les adversaires du *homestead* paraissent ignorer tout cela. En fait de biens insaisissables, ils affectent de ne connaître que la vache et les deux chèvres de l'article 592 du Code de procédure civile, que le coucher et les habits désignés au même article. Et passer de là à l'insaisissabilité d'une maison leur paraît un pas énorme!

Mais il faut être logique et faire des comptes justes. Si l'on additionne les rentes françaises, les traitements des fonctionnaires,

[1] Exposé des motifs de la proposition de M. Vacher.

les pensions et retraites des employés et retraités de tout ordre, les biens dotaux, on arrive à un total formidable non pas de millions, mais de milliards qui échappent aux dispositions des articles 2092 et 2093 du Code civil. Et alors peut-on encore soutenir que tous les biens des débiteurs servent de gage à leurs créanciers? Peut-on encore ériger cette règle en principe absolu? Ou si, malgré tant d'exceptions, c'est toujours un principe, ne peut-on pas y faire une dérogation de plus, sans inconvénient?

Mais quand il n'y aurait, du reste, que les dérogations de l'article 592, lesquelles se justifient par une idée de nécessité, ne peut-on pas dire que la dérogation créée par le bien de famille est absolument semblable à celle-là, qu'elle est du même ordre, qu'elle se justifie par la même idée?

Le législateur a soustrait à la saisie les objets mobiliers, vêtements, coucher, aliments, outils indispensables à la vie du débiteur et des siens, ou à leur travail.

Cette idée est absolument juste. Le droit à la vie est un droit primordial qui prime tous les autres. En tout cas, la vie est plus précieuse que tous les biens matériels et, pour acquitter des dettes, il ne faut pas mettre un individu dans l'impossibilité de subvenir à son existence.

Mais qu'on nous permette d'observer qu'un motif semblable justifie l'insaisissabilité du bien de famille. Il ne faut pas non plus priver une famille de ce qui lui est indispensable, à savoir son logement. Si elle est expulsée de son foyer et de sa terre, il faudra bien qu'elle loge quelque part. Elle tombera à la charge de l'Etat ou de la commune ou de la charité privée, qui seront obligés de faire une place dans le domaine primitif donné à tous, et de lui procurer une pierre pour reposer sa tête, un coin de champ pour allonger ses membres.

Autre motif en faveur de l'insaisissabilité : suivant la loi, le créancier chirographaire doit s'incliner devant le droit supérieur d'un créancier privilégié ou hypothécaire. Or, le droit de la famille n'est-il pas plus fort que ces droits de privilège et d'hypothèque? S'il n'est pas écrit dans un texte de loi, ne résulte-t-il point de la nature? La famille n'est-elle pas en quelque sorte la première créancière du bien dont le père est le détenteur? « Le père, dit M. Corniquet, par le fait du mariage et de la paternité, contracte envers sa femme et envers ses enfants une dette sacrée qui doit primer toutes les autres. Il doit les entretenir. Or l'entretien ne comprend pas seulement la nourriture et l'éducation, mais encore l'habitation. Comme le disait d'une façon pittoresque M. Donnet, dans une conférence faite à Oran en 1888, « si la loi du *homestead*

américain soustrait aux créanciers le foyer domestique, comme notre loi leur soustrait les vêtements du débiteur, c'est qu'elle considère ce foyer comme un vêtement, comme *le vêtement de pierre de la famille* ».

Dernière objection. Cette mise hors du commerce d'un immeuble ne nous ramène-t-elle pas au régime du fief?

Non. Le fief, en effet, a sa raison d'être indépendante de l'individu ou de la famille; il se perpétue en dehors d'eux, il est le principal : l'homme est l'accessoire. Au contraire, dans le bien de famille, la terre devient l'accessoire de la famille qu'elle suppose, qui lui sert de *substratum*, sans laquelle son privilège n'existe plus. La terre est subordonnée à la famille, elle lui rend service, et, à cette condition, mais à cette condition seule, elle échappe à la saisie. Prenant, en quelque sorte, une destination plus haute, elle ne répond plus des emprunts que peut faire l'individu, elle sert de garantie à l'existence de la société dont il est le fondateur et le chef.

Pour toutes ces raisons, la Commission a adopté le principe de l'insaisissabilité du bien de famille et elle en a fait l'article premier de son projet.

V

L'ORGANISATION DU BIEN DE FAMILLE

Après avoir tranché la question de principe, il fallait entrer dans les détails d'application et résoudre les points suivants :

Quel serait ce bien?

Comment le constituer?

Une fois constitué, quel serait son régime normal?

1° Quel serait le bien de famille, sa nature, son étendue, sa valeur?

Par bien de famille on entend ce qui sert à l'habitation familiale, ce qui lui donne le *chez soi*, la vie en commun avec sa provision d'air et de lumière, avec le jardin attenant ou séparé où l'on peut se récréer ensemble, dont on peut cueillir les fruits et diriger l'exploitation, — à une condition : c'est que cette maison et cette terre soient possédées en propriété et effectivement occupées.

Ainsi tout bien de famille comprendra 1° *essentiellement* une partie principale : la maison ou la portion de maison ordinairement habitée par la famille; 2° *facultativement* une partie accessoire : une pièce ou une portion de pièce de terre attenante ou voisine de l'habitation et directement exploitée : le nid de la famille et, auprès, le coin de terre qui lui aide à vivre. Sur cette définition, la Commission a été unanime.

Faut-il aller plus loin et considérer comme bien de famille la

terre possédée et cultivée, mais *sans maison?* le bien de l'homme qui est locataire de son foyer, mais propriétaire de son champ? bien sur lequel, peut-être, il construira plus tard, sa demeure et où il se réserve de vivre dans ses vieux jours? Beaucoup d'ouvriers de chemin de fer et de petits employés agissent de la sorte. Ils commencent par acquérir un coin de terre dont ils font un jardin; dans la suite, ils y bâtissent leur maison, et quand ils ont cessé d'être instables, quand ils ont gagné leur bâton de maréchal ou leur retraite, ils s'y retirent.

En vue de cette destination, faut-il accorder même à l'immeuble non bâti, l'insaisissabilité? La commission ne l'a pas cru. Elle a été stricte dans sa définition : elle a exigé l'habitation effective et actuelle.

Le bien de famille étant ainsi déterminé et défini, il s'agissait d'en fixer l'étendue. Cette étendue ne peut pas être uniforme pour un pays comme la France où la terre change de valeur dans chaque province, dans chaque canton, dans chaque commune. Il n'y a qu'un moyen d'arriver à une règle générale, c'est d'indiquer une somme d'argent que le bien ne pourra point dépasser.

Trois chiffres sont proposés : 1° par M. Morillot : 10,000 francs pour l'immeuble et 2,000 francs pour les meubles et outils nécessaires à son exploitation; 2° par M. Vacher : 5,000 francs pour l'immeuble et 1,200 francs pour les meubles et outils; 3° par M. Lemire : 8,000 francs pour l'immeuble.

C'est à ce dernier chiffre qu'on s'est arrêté.

A Paris, il est inférieur au capital du loyer minimum exempt de la contribution personnelle et mobilière.

Dans la plupart des villes, il permet d'acheter une maison avec cour, et dans la campagne un hectare ou un demi-hectare de terre.

Ce chiffre paraît considérable dans les communes rurales, il est plutôt faible dans les villes manufacturières. Mais comme le travail peut manquer à la campagne, il est désirable que le petit domaine assure à une famille ordinaire de quoi subsister.

Il paraît préférable de s'en tenir, en toute hypothèse, à un chiffre unique.

Quand l'immeuble qu'un chef de famille possède a une valeur plus grande, il lui est toujours loisible de distraire de cette valeur totale de quoi constituer le bien privilégié; il suffit qu'il le délimite d'une façon précise.

Qui pourra le constituer? — Tout chef de famille, c'est-à-dire toute personne mariée, avec ou sans enfants, tout veuf ou toute veuve avec enfants, toute personne divorcée avec enfant.

Faut-il reconnaître cette aptitude au chef de famille domicilié en France, mais n'ayant pas la nationalité française?

L'opinion qui lui accorde cette faveur semble devoir l'emporter. Et, réflexion faite, quoique nous ne l'ayons pas admise d'abord, il nous semble qu'elle est fondée sur de bonnes raisons.

Il ne faut pas l'oublier en effet : le bien de famille est constitué dans l'intérêt primordial, non des constituants, mais des enfants nés ou à naître. Or, à supposer un étranger établi sur notre sol, de deux choses l'une : ou il est né lui-même en France, et ses enfants qui viendront à y naître seront Français sans retour; ou il est né à l'étranger, et ses enfants nés en France seront appelés à la nationalité française, pourvu qu'à leur majorité ils aient conservé en France leur domicile; et il est à croire que la plupart d'entre eux, soit parce qu'ils sont pauvres et n'ont pas le moyen de quitter le pays, soit surtout parce que leur mère étant Française, ils n'auront aucune envie d'aller ailleurs, opteront pour la France. Il a paru juste de ne pas exclure ces Français éventuels du bénéfice de la loi nouvelle.

2° Comment doit se constituer le bien de famille?

Ce bien jouit d'une situation spéciale. Il importe donc que le constituant soit éclairé sur cette situation et qu'il ne s'y engage qu'à bon escient. Il faut aussi que le droit et l'intérêt des tiers restent saufs.

Dans ce but, il est tout naturel que la loi exige, comme en matière de donation ou de prêt hypothécaire, l'intervention de l'homme qualifié pour faire les actes authentiques relatifs aux immeubles, c'est-à-dire du notaire.

De plus, cet acte doit remplir les conditions de spécialité et de publicité exigées dans toutes les conventions qui intéressent le crédit immobilier.

La spécialité est obtenue par la description détaillée de l'immeuble, avec indication de sa valeur estimée par un expert que désigne le juge de paix du canton.

Quant à la publicité, elle est à la fois *légale* et *effective.*

Légale. — Elle résulte de la transcription de l'acte au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble. Et ceci est obligatoire, que la constitution ait lieu par déclaration proprement dite ou par testament, car les tiers sont intéressés, dans les deux hypothèses, à connaître la nouvelle modalité qui affecte l'immeuble.

L'enregistrement et la transcription de la déclaration ou du testament *parte in qua*, ne donneraient lieu qu'à un droit fixe de 3 francs.

Effective. — Cette publicité effective résulte de l'insertion d'un avis dans le journal de l'arrondissement et de l'affichage à la porte de la mairie de l'immeuble.

Trente jours après ledit affichage, le bien de famille est définitivement constitué. Pour que le point de départ de ces trente jours

soit fixé d'une façon certaine et indiscutable, il sera tenu dans chaque mairie un registre analogue à celui des publications de mariage.

3° Une fois constitué, quel est le régime spécial sous lequel est placé le bien de famille? Il se résume dans les quatre mots suivants : *insaisissabilité*, *aliénation* plus difficile, *indivision* maintenue, et, en cas de destruction de la maison, *reconstitution* du bien de famille par l'indemnité d'assurance.

L'insaisissabilité. Elle a été suffisamment justifiée en principe.

Pour qu'elle puisse être réalisée en fait, sans aucune injustice, il faut que l'immeuble, lors de sa constitution en bien de famille, soit absolument libre de toute hypothèque et de toute créance privilégiée.

S'il n'en était point ainsi, il y aurait lieu de faire à l'insaisissabilité toutes les exceptions requises par l'existence de dettes antérieures. Ces exceptions avaient été prévues par les différents auteurs des projets de loi.

C'est ainsi que l'abbé Lemire disait :

« Le bien de famille ne peut pas être saisi par les créanciers futurs, mais *il peut l'être* pour les dettes résultant d'un acte authentique *antérieur*, et notamment par le vendeur de l'immeuble, par les ouvriers, entrepreneurs, et généralement par tous créanciers pour travaux d'amélioration et par les tiers prêteurs subrogés dans leurs droits. » (Art. 2103, 1°, 2°, 4° et 5°.)

Si l'on exige que la propriété soit totalement exempte de charges, il est clair que l'on restreint le nombre des biens de famille. Mais, en revanche, on n'a plus besoin de faire les exceptions énumérées ci-contre. Elles deviennent inutiles et cela allège considérablement la liste de la loi.

Il est entendu qu'à l'avenir le bien devra rester aussi libre qu'il l'était au début, par conséquent, qu'on ne pourra point l'hypothéquer.

Faut-il qu'il soit intangible, même quand il s'agira du paiement de l'impôt ou des amendes? L'Etat ne pourra-t-il exercer son droit souverain de saisie à l'égard d'un père délinquant ou négligent?

Dans ces deux cas, les partisans du bien de famille accordent la saisie des fruits, mais non celle du fonds. Ils trouvent que la femme et les enfants ne doivent pas être privés de l'habitation et de la terre, à cause des fautes du père et du mari.

Toujours dans l'intérêt de la famille, ils demandent que l'insaisissabilité du bien soit maintenue, après la mort du fondateur, du vivant de sa femme; qu'elle soit maintenue aussi pour ses enfants jusqu'à la majorité du plus jeune.

« Dans le *homestead* américain, disent MM. Morillot et Leveillé, la jeune famille a trouvé son nid, qui abritera plus tard, comme

un asile inviolable, la veuve et les enfants mineurs. La prévoyance du père, intelligemment secondée par le législateur, garantit ainsi le sort de toute la couvée. »

Il faut qu'en France, par un acte semblable, les humbles et les laborieux puissent assurer d'une façon simple, économique et solide l'existence de leurs jeunes enfants.

Mais si le bien de famille passe au conjoint survivant, dans aucun cas et sous aucun prétexte, il ne pourra être introduit dans un même ménage plus d'un bien de famille. Cette disposition ne dépouille personne, mais elle interdit tout cumul.

La seconde caractéristique du bien de famille ainsi constitué, c'est que son *aliénation* est plus difficile.

Plus difficile, mais pas impossible.

Aucune des propositions soumises à la Chambre ne demande inaliénabilité absolue.

Il y a de fort graves raisons à cela. En effet, le chef de famille peut avoir un intérêt urgent à vendre son bien, par exemple pour changer de domicile, pour faire une entreprise nouvelle, pour profiter d'une plus-value considérable que donnent subitement à son bien le voisinage d'une gare, l'extension d'une ville, le percement d'une rue, la création d'une grande industrie. Il faut que le chef de famille reste libre de faire ce qu'il juge bon. Par des temps comme les nôtres où il arrive que la propriété monte tout à coup à des prix extraordinaires, il ne faut pas que cet homme soit privé de ces avantages.

Mais, lorsqu'il aliénera son bien, il devra agir avec le consentement de son conjoint, ou du conseil de famille s'il est veuf avec des enfants mineurs. Il n'est que juste que la famille intervienne dans un acte qui l'intéresse au plus haut point.

Mais nous croyons que ces aliénations seront exceptionnelles.

Celui qui constitue un bien de famille songe évidemment à l'avenir; il ne s'en dessaisira que pour de graves raisons. Il se dit que ce bien lui servira dans ses vieux jours, qu'un de ses enfants l'occupera avec lui. Il sait que l'amour filial ne suffit pas toujours pour assurer le respect, que, si l'homme n'a rien, on ne tient pas beaucoup à lui, mais que s'il possède une maison, un petit jardin, celui des enfants qui veut bien soigner le vieux a la certitude de ne point le faire sans une compensation. Le chef de famille fait toutes ces réflexions; il s'y arrête avec bonheur. Que le législateur s'y arrête aussi!

Qu'il se mette en garde contre la tendance trop commune de bâtir à grands frais des hospices! On oublie trop qu'ils ne sont qu'un pis aller, que les vieillards aiment leur liberté plus que leurs

aises, et que tous caressent l'espérance de fermer leurs yeux près du berceau d'un enfant.

Le troisième caractère du bien de famille c'est son maintien dans *l'indivision* jusqu'à la majorité du dernier des enfants, quand le constituant est mort en laissant une jeune famille.

Cette disposition se retrouve dans tous les projets.

Elle résulte d'abord du maintien de l'insaisissabilité.

Elle s'impose en outre par de hautes considérations morales.

Supprimer le partage entre cohéritiers mineurs et l'ajourner jusqu'au jour où ils auront tous atteint leur majorité est un des moyens universellement proposés pour empêcher l'émiettement de la propriété par les héritages.

Dans l'avenir on ira plus loin, mais ceci est un premier pas dans une voie qui est bonne.

Restait enfin à prévoir le cas de *destruction* partielle ou totale de la maison de famille. Il fallait indiquer nettement que dans ce cas si la maison est assurée, l'indemnité d'assurance doit servir à la réédifier. Il importait donc de soustraire cette indemnité elle-même à la saisie et de dire pourquoi et pendant combien de temps elle jouirait de cet avantage.

Elle en jouit pendant un an à partir de la liquidation de la créance et à la condition qu'elle sera employée à l'acquisition ou à la construction d'une maison semblable à la première.

Passé ce délai, l'indemnité rentre dans la catégorie ordinaire des valeurs et peut être grevée de toutes les dettes de celui qui la détient.

*
* *

Telles sont les dispositions principales du projet de loi qui sera vraisemblablement soumis à la Chambre.

Ce projet est un minimum. Néanmoins il faut souhaiter beaucoup qu'il soit voté.

La réforme serait modeste.

Elle n'aurait rien d'obligatoire pour personne. Elle permettrait seulement de tenter une expérience qui a réussi dans d'autres pays et qui, si elle réussissait chez nous, procurerait plusieurs biens inappréciables dont les principaux sont : la stabilité des familles, le relèvement de la propriété, la création d'une élite de citoyens s'intéressant au maintien de l'ordre et au bon fonctionnement des services publics.

Ceci nous paraît suffisant pour la recommander aux bons esprits, aux cœurs généreux et aux patriotes sincères.

Abbé Lemire,
Député du Nord.

LE THÉÂTRE DU SIÈCLE[1]

V

Dans ce brillant cortège d'auteurs dramatiques qui vient de défiler sous nos yeux et qui a laissé comme une trace lumineuse de son passage à travers le siècle, on a pu remarquer une lacune et s'en étonner. Il y manque trois noms : Meilhac, Ludovic Halévy et Offenbach, c'est-à-dire toute la gaieté, toute la mousse, tout le bruit de la vie parisienne dans les dernières années du second Empire. La bouffonnerie musicale, telle qu'ils l'ont comprise, l'opérette, rivalisant avec la comédie, en reste l'écho le plus vivant après en avoir été l'image la plus exacte. Un vent de plaisir soufflait alors sur la société française, avide de s'y abandonner. Elle respirait cet air à pleins poumons, elle savourait dans une parfaite insouciance l'ivresse qu'il lui apportait, et conservait juste assez de raison pour se moquer d'elle-même avec esprit. Jamais peut-être, même à l'époque où fut dit le mot proverbial : « Après nous le déluge! », la joie universelle ne répondit à une résolution plus arrêtée, à une conviction plus sincère. Meilhac, Ludovic Halévy et Offenbach ont ajouté à cette fête, vue par eux d'un œil très perçant et fixée dans ses grands traits d'un pinceau très sincère, l'accompagnement qui lui convenait. Ils l'ont reproduite telle quelle, sans caricature excessive ni parodie outrée, et comme, à notre avis, elle dure encore, au moins dans ses suites, il nous a paru que les auteurs dramatiques et le musicien extraordinaire qui se sont réunis pour nous en donner une si juste idée devaient être placés un peu au delà de leur date, en tête des *modernes*, tout au début du cycle nouveau qu'il nous faut maintenant parcourir, comme des initiateurs qui ont donné au théâtre actuel une impulsion directe et durable.

Assurément, ils ne sont pas les seuls dont il ait subi l'influence. En même temps qu'ils lui imprimaient cette direction ou plutôt cette physionomie ultra-parisienne qui s'est encore accentuée depuis, d'autres sont venus, naturalistes ou symbolistes, qui ont

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juin, et 10 juillet 1900.

essayé de le rajeunir, de le retremper dans les brouillards du Nord, de sorte que ce double effort, en sens contraire, a fini par voiler sa figure, autrefois si franche, d'un masque indécis et parfois grimaçant dont la réaction naturelle de notre clair génie n'est pas encore parvenue à le débarrasser. Quoi qu'il en soit, en réservant pour ce dernier chapitre l'œuvre si considérable de Meilhac, Halévy et Offenbach, nous avons pensé que cette petite entorse à la chronologie était une satisfaction à la logique.

Ils débutèrent par un coup d'éclat, par la plus sonore des fanfares, *la Belle Hélène*, qui reste, à cette heure, le chef-d'œuvre d'un genre spécial de parodie, la parodie mythologique. Quelques amis de l'antiquité protestèrent; il leur sembla qu'on détruisait en eux une religion, qu'on attentait à leur foi littéraire et artistique en égratignant leur vieil Homère. Ils se sont peu à peu adoucis et convertis. On a tant fait, dans ces dernières années, de Vénus moins révérencieuses que celle d'Offenbach, depuis la Vénus aux carottes, une parodie d'une parodie, jusqu'à la bonne Vénus, qui a inspiré la bonne Hélène de M. Jules Lemaître! Et puis Molière lui-même ne s'est-il pas moqué un peu de Mercure dans *Amphitryon?* Quoi qu'il en soit, jamais nos yeux n'ont rien vu, jamais nos oreilles n'ont rien entendu de plus vraiment gai, de plus spirituellement hilare que *la Belle Hélène* de Meilhac, Halévy et Offenbach, précédée et comme annoncée par l'*Orphée aux enfers* du même Offenbach et d'Hector Crémieux. L'opérette préludait, par d'éclatants triomphes, à son long règne qui baisse, mais qui se prolonge. C'est comme une nouvelle Folie qui secouait sur nous ses grelots.

Il s'en faut de beaucoup que ce couple inséparable et fraternel de Meilhac et Halévy n'ait fait que des opérettes; mais c'est d'abord à cette partie de leur œuvre que notre pensée se reporte quand on prononce leurs noms. Nous revoyons tout de suite en eux les auteurs justement fêtés de *la Belle Hélène*, de *Barbe-Bleue*, de *la Périchole*, des *Brigands*, de *la Grande-Duchesse de Gérolstein* et de *la Vie parisienne*, etc., dont les refrains reviennent incessamment sur nos lèvres, paroles et musique. On sait ce qu'ils y ont dépensé d'esprit, d'imagination, de raillerie neuve et originale, relevée, surtout dans *la Périchole*, d'une pointe de sentiment que nous retrouverons plus tard au fond de leurs comédies. Les cinq ou six pièces que je viens de mentionner se valent et se ressemblent, malgré leur variété, comme des sœurs qui gardent un air de famille avec des physionomies et des qualités différentes. Au temps où l'on citait encore les classiques, on n'eût pas manqué de leur appliquer les vers connus :

... Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Cependant il en est deux, *la Grande-Duchesse* et *la Vie parisienne* qui présentent un caractère bien spécial. *La Grande-Duchesse* est une satire politique et militaire où Meilhac et Halévy ont rassemblé, en formules ineffaçables, tous les traits que la malice de ceux qui sont en bas peut diriger contre la sottise de ceux qui sont en haut. C'est la revanche des petits qui obéissent contre les grands qui commandent, une bonne plaisanterie, une chanson bien française dont la majestueuse ineptie de certaines institutions et de certains gouvernements fournit les principaux refrains. On y dévoilait les petites vanités, les petites intrigues, toutes les petites passions secrètes qui mettent quelquefois en mouvement les plus puissants ressorts de ces grandes machines, et l'Amour, l'éternel Amour, riait sous cape de l'importance qu'on leur donne. La grande-duchesse, coiffée du simple soldat Fritz, amoureux lui-même de la petite paysanne Wanda, résumait en elle toute cette ironie, et Paris s'esclaffait quand, aux reproches de mauvaise tenue ou d'indiscipline que ses chefs lui adressaient, Fritz répondait invariablement, avec l'accent inimitable du comédien José Dupuis : « Histoire de femmes ! » C'était le temps où le second Empire, visiblement, déclinait. Ses ennemis soulignèrent, dans *la Grande-Duchesse de Gérolstein* de prétendues allusions qui n'y étaient pas; après sa chute, ils eurent le droit de dire qu'ils y avaient vu des avertissements et des présages. La stratégie du général Boum nous revint à l'esprit; Meilhac et Halévy furent désolés, je pense, de l'avoir trop devinée.

La Vie parisienne occupe également une place d'honneur, la première peut-être, parmi les ouvrages dramatiques où l'on cherche aujourd'hui l'exacte peinture de cette fin de règne. Elle en est certainement le plus fidèle miroir. Tout au plaisir ! C'est la devise, c'est la consigne de l'époque, et, alors comme aujourd'hui, le plaisir a pris Paris pour capitale. On vient l'y acheter. Des quatre points cardinaux on se précipite pour savourer les délices de cette vie parisienne dont les étrangers ont la nostalgie avant même de la connaître, et le baron de Gondremarck, frappant à la porte de Métella, présente sans embarras à l'aimable fille la fameuse lettre de recommandation qu'un sien ami du Nord, qui en a goûté, lui a remise pour elle.

A ce point de vue, *la Vie parisienne* a encore la valeur d'un pressentiment et d'un symptôme; elle s'est en outre imposée, comme directrice, à toute notre littérature dramatique, elle a fondé un genre, le genre *parisien*, elle a développé ce parisianisme aigu

qui est à la mode aujourd'hui, elle a créé une spécialité sur laquelle vivent actuellement la plupart des auteurs; elle a fait de Paris, ou plutôt d'un coin de Paris, une sorte de foyer où s'allume toute la gaieté de la comédie contemporaine, et c'est pour cela que, dans cette étude sur le théâtre du siècle, nous avons donné à Meilhac, Halévy et Offenbach une sorte de commandement sur tout ce qui a suivi. Ils dominent et inspirent de loin presque tous leurs successeurs. Leur *Vie parisienne* est une mère Gigogne qui a mis au monde une multitude de petits. Elle en est entourée et elle fait encore très bonne figure au milieu de tous ses enfants. Meilhac a engendré Becque qui a engendré Maurice Donnay.

Sa collaboration avec Ludovic Halévy, même sans Offenbach, a été féconde et, tout naturellement, ils ont plus d'une fois puisé eux-mêmes à ce premier réservoir de *la Vie parisienne*, qui était leur propriété. A quoi bon citer les nombreuses comédies qu'ils en ont tirées et qui sont dans toutes les mémoires, *le Brésilien*, *les Sonnettes*, *le roi Candaule*, *Tricoche et Cacolet*, *Lolotte*, *la Boule*, *la Cigale*, etc. J'en passe, et assurément des meilleures, où ils ont mis toute la fine fleur de cet esprit charmant dont Paris a, dit-on, le secret, mais qui commence à se décentraliser, s'il est vrai que, peu à peu, nos compatriotes de province l'apprécient et l'imitent.

Il semble que, de temps en temps, Meilhac et Halévy aient eu le sentiment de ce qu'il a d'un peu subtil et qu'ils aient essayé d'élargir leur manière en y ajoutant un peu d'émotion. De l'émotion, il y en a déjà dans *la Petite marquise*, et c'est cette petite marquise elle-même qui, l'éprouvant, nous la communique, lorsqu'elle monte pas à pas le dangereux escalier de l'adultère et qu'elle le redescend à toute vitesse, guérie, sauvée, comme ces personnes auxquelles il suffit, pour calmer une rage de dents, de sonner à la porte du dentiste. De l'émotion, il y en a surtout, et très forte, et très poignante, et d'une élévation à laquelle les auteurs n'avaient jamais prétendu, dans cette *Froufrou*, à laquelle reste attaché le souvenir d'Aimée Desclée, une comédienne incomplète, qui eut presque du génie. Ils sont encore très parisiens dans ce drame intime, si douloureux et si vrai, mais on dirait que cette mêlée parisienne, dont ils n'ont exploité jusque-là que la séduisante surface, les effraie par ses dessous. Ils ne nous en avaient montré que l'éclat extérieur, ils nous en font maintenant toucher du doigt les quotidiennes catastrophes, le revers après la médaille, et cette curieuse palinodie constitue certainement, dans leur œuvre, un signe à noter et une date à retenir.

On serait porté à croire qu'elle fut pour quelque chose — non pas dans la rupture de leur amitié, car ils furent amis jusqu'à la

mort de Meilhac, — mais dans la dissolution de leur société. Un jour arriva où ils se séparèrent et prirent une route différente, celle qui convenait à leur tendance respective et à leur vrai penchant. Il y a là, si je ne me trompe, un phénomène de psychologie intéressant à observer. Meilhac et Halévy sont, avant tout, deux Parisiens et ils parisianisent de compagnie, sans s'arrêter d'abord à certain désaccord de leur nature; ils ne s'en aperçoivent même pas. Ludovic Halévy écrit *les Petites Cardinal*, qui n'ont rien à envier à tout ce que Meilhac était capable de risquer dans le même genre. Ils demeurent étroitement unis pendant dix ou douze années d'une collaboration cordiale qui aboutit à leur production commune; mais, sensiblement, le naturel reprend le dessus, les divergences s'accusent; à mesure que Meilhac fait un pas de plus dans la vie, dans la voie exclusivement parisienne, qui a été la leur au début, Halévy fait un pas en arrière. Le premier cherche et trouve de nouveaux collaborateurs; il en trouve même d'excellents, de tout à fait supérieurs, comme M. Ganderax pour *la Souris* et M. Philippe Gille pour *Rip;* il se répand au dehors avec ce redoublement d'entrain, de verve et de liberté agréablement licencieuse qui lui a valu l'honneur mérité d'un éloge académique où son panégyriste le représente comme le créateur du genre *petite femme*. Le second se replie au contraire sur lui-même et semble désormais résolu à se renfermer en soi pour toujours. Enfin, M. Ludovic Halévy fait *l'Abbé Constantin*, qu'il n'adapte même pas de sa propre main à la scène, et Meilhac fait *Ma cousine*. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en leur belle jeunesse une demi-fraternité d'esprit les avait rapprochés et qu'à la fin de leur carrière un abîme les sépare. Dans l'intervalle ils se sont retrouvés à l'Académie où Ludovic Halévy est arrivé avant Meilhac.

L'un est mort et l'autre survit, profondément cher à tous ceux qui le connaissent, mais leur œuvre, dans ses grands traits, reste plus présente à nos esprits, plus vivante peut-être que celle de tous leurs contemporains. Elle jouit d'une durée exceptionnelle dans un temps où les meilleures comédies passent vite. Je ne veux rien exagérer et j'ignore ce qu'en pensera l'avenir, grand réviseur des rangs et des grades; mais on peut constater tous les jours que *la Belle Hélène*, *la Grande-Duchesse*, *la Vie parisienne* et *Froufrou*, pour ne citer qu'elles, bénéficient d'un retour de faveur dont beaucoup d'autres pièces célèbres ne sauraient se prévaloir, et qu'elles le doivent surtout à je ne sais quelle prescience et divination de leurs auteurs. Meilhac et Halévy ont devancé nos goûts et les ont développés en les devançant; ils ont été un peu plus parisiens qu'on ne l'était de leur temps, ce qui leur permet de

rester à la hauteur du Paris actuel et en conformité parfaite avec les préférences du public. Si jamais leur théâtre cesse d'y répondre, il gardera au moins une valeur historique de premier ordre et les générations futures feront bien de l'étudier comme le plus instructif des échantillons.

Pendant les vingt années qui se succèdent tristement après nos désastres de la guerre franco-allemande, le théâtre suit une marche que je n'ose qualifier d'ascendante, mais qui ne trahit chez lui aucun ralentissement, aucune faiblesse. Les signes de décadence, en tout cas, n'y sont point sensibles. La moisson est toujours abondante, un peu mêlée seulement. Augier, Dumas, Sardou, Labiche, Gondinet, Pailleron, y pourvoient encore et entretiennent cette vitalité. Il y a des auteurs et des amateurs pour tous les genres. La liberté absolue n'a pas produit le relâchement qu'on pouvait craindre; c'est à peine si l'on remarque et si l'on regrette chez quelques-uns une tendance à trop produire, à se contenter trop vite, à négliger la composition pour l'effet; plusieurs poussent la facilité jusqu'à l'abus et s'affranchissent, pour plus de commodité, de tout ce qui restait encore des anciennes règles. Ils semblent ignorer qu'il y a un art de faire une pièce. On sent que la réflexion et le travail n'ont pas assez mûri l'idée de comédie qui leur a passé par la tête et qu'il leur suffit d'un peu de chaleur d'esprit pour se croire auteurs dramatiques. A cela près, il ne paraît point que le niveau général ait baissé.

Cependant une évolution se prépare, tout ensemble morale et littéraire, caractérisée par cette habitude qui s'enracine de localiser toute la comédie dans l'étude des mœurs, ou plutôt de certaines mœurs du boulevard, et surtout par l'adhésion chaque jour plus prononcée du public à des hardiesses de situation et à des grossièretés de langage qu'il n'eût pas tolérées autrefois. On commence à applaudir ce qu'on avait coutume de siffler. Le naturalisme a fait son œuvre. Une nouvelle école va s'emparer de la scène française et y exercer une sorte de dictature violente, suivie déjà ou fortement corrigée, à cette heure, par une salutaire et nécessaire réaction.

Les réformateurs se réclament de la réalité, de la vérité, de la nature. Ils soutiennent que, jusqu'à leur avènement, tout notre théâtre n'a été que convention et artifice. Ils le dédaignent, ils le méprisent, ils affichent la prétention de le transformer de fond en comble et de le rajeunir radicalement. Les frères de Goncourt sont, à leur tête, acclamés par une coterie entreprenante et tapageuse, ils font un bruit qui étourdit les sots et qui effraie les timides. Ils commencent sous le second Empire, avec l'encouragement de dilettanti aveugles et de critiques indifférents qui n'ont pas vu où

allait leur tentative, et ils risquent *Henriette Maréchal* sur la scène du Théâtre-Français. Mais le public n'est pas suffisamment préparé, la poire naturaliste n'est pas mûre; malgré de hautes protections, *Henriette Maréchal* tombe sous les plaisanteries et les sifflets.

N'importe! le branle est donné. Les novateurs se dédommagent dans le roman et bientôt il va leur venir du renfort; Zola s'annonce! Lui aussi, il demande d'abord au roman la force nécessaire pour aborder le théâtre; puis, quand il juge que sa réputation lui crée un droit, que son autorité, son action sur la foule, sont suffisantes pour lui faire un parti, il donne *Thérèse Raquin*, froidement accueillie comme drame, acclamée comme manifeste par tous les amateurs de nouveautés. *Henriette Maréchal* et *Thérèse Raquin*, malgré leur chute, ont été les deux premières affiches, les deux grandes professions de foi du théâtre naturaliste. Depuis le *Cromwell* de Victor Hugo et la *Lucrèce* de Ponsard, jamais les passions littéraires ne s'étaient déchaînées avec tant de fureur, jamais école n'avait déployé aussi audacieusement son drapeau. A ce titre, le naturalisme méritait que l'on comptât avec lui. Il fit des progrès si rapides et devint, en quelques années, si envahissant et si exclusif qu'on n'osa presque plus protester contre sa tyrannie et que plusieurs de ceux qui l'avaient d'abord décrié cherchèrent, par des imitations maladroites, à se faire pardonner leur résistance. La faveur publique le suivit sur tous les théâtres, on applaudit à ses succès, à ses excès. *Henriette Maréchal* reparut sur la scène et y prit une éclatante revanche. On fit des drames avec tous les romans des Goncourt, *Germinie Lacerteux*, *Renée Maupérin*, *Manette Salomon*, *Charles Demailly*, etc. M. Emile Zola trouva un ou plusieurs adapteurs pour *l'Assommoir*, *Germinal*, *le Ventre de Paris;* et enfin M. Henri Becque, en qui le naturalisme a salué pendant longtemps son meilleur chef d'école, écrivit trois pièces, *les Corbeaux*, *Michel Pauper* et *la Parisienne*, que la coterie, sensiblement diminuée, regarde encore aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre auprès desquelles pâlissent tout notre ancien théâtre classique, tout notre théâtre moderne, tout ce que la scène française a produit depuis cent ans. Ceci n'est point une hyperbole et il ne faudrait pas gratter beaucoup les naturalistes, un peu déconfits pourtant et dépassés depuis ce grand triomphe, pour leur faire jurer que M. Becque *enfonce* tout ensemble Racine et Emile Augier. S'il avait donné ces fameux *Polichinelles*, longtemps promis et qui n'ont jamais vu le jour, ils lui eussent immolé Molière!

Heureusement ces trois ouvrages ont été publiés, et nous pouvons les étudier, les mesurer de près à la lecture. *Les Corbeaux*, sombre peinture des misères qui suivent la mort d'un chef de

famille et de la rouerie déployée par les parasites et les gens de loi pour dévorer un héritage, ont un défaut capital : leur tristesse ne va pas sans ennui. *Michel Pauper* n'est qu'un essai de théâtre démocratique et socialiste éclipsé depuis par vingt pièces du même genre. Les naturalistes eux-mêmes avouent qu'on a fait mieux, avant et après. Reste *la Parisienne*, qui réussit à la Renaissance, et qui n'a pu se soutenir à la Comédie-Française. M. Becque y a mis dans un relief amusant l'effronterie d'une petite bourgeoise inconsciente qui trompe sans vergogne son mari et ses amants, tous également aveugles ou lâches, pour se donner l'ineffable plaisir de se distribuer entre les uns et les autres, au hasard de sa fantaisie. Les naturalistes enthousiasmés affirment que cette Parisienne est la vérité même ; des observateurs qui ne sont point des gobe-mouches et des critiques qui ne sont point des nigauds reprochent à M. Becque d'avoir pris l'exception pour la règle et d'avoir poussé si loin l'hyperbole en généralisant contre toute vérité, contre toute vraisemblance, qu'il en est arrivé à écrire, sous couleur de réalité, la plus fausse et la plus artificielle des comédies.

Alphonse Daudet, dont le nom vient ici tout naturellement sous ma plume et qui prit rang dans le cénacle des Goncourt, plus peut-être par amitié que par conviction, s'est bien gardé de cette exagération provocante et de cette outrageante généralisation dans deux pièces qu'il a tirées de ses romans. *Fromont jeune et Risler aîné*, qui lui fit une réputation au théâtre, et *Sapho*, où les idéalistes les plus convaincus ne refusent pas de voir l'œuvre magistrale d'un adversaire qui ne fut pas toujours très loin d'eux, n'ont rien de commun avec cette impossible Parisienne de Becque ; c'est du théâtre mixte où la réalité et la poésie, qui sont peut-être à dose égale dans la nature, se rencontrent et se donnent la main. J'en dirai autant de *Mensonges*, où M. Paul Bourget a observé, dans la peinture minutieuse des perfidies féminines, la même réserve, où il a pris les mêmes précautions, évitant de confondre toutes les femmes dans une réprobation collective et de fulminer des anathèmes qui ne sont légitimes qu'à la condition d'être partiels. Et je rendrai encore la même justice à un auteur tout à fait contemporain, M. de Porto-Riche, qui se présentait naguère à l'Académie. Son *Amoureuse*, dont plusieurs reprises n'ont pas épuisé le succès, atteint l'extrême limite du naturalisme transcendant ; mais elle se présente à nous comme une originale, presque une malade, un *cas* tout à fait irrégulier et exceptionnel. Un champignon vénéneux n'a jamais rien prouvé contre toute une champignonnière comestible, et c'est ce que Becque n'a ni vu ni compris.

Malgré tout, le naturalisme restait le maître du terrain conquis.

Il ne lui manquait plus qu'un théâtre bien à lui, où il pût avoir ses coudées franches, prendre ses aises et, débarrassé enfin de toute gêne, se prélasser et trôner. Un homme se rencontra, fécond en ressources, avisé, ingénieux, peut-être convaincu, hardi et entreprenant, qui fonda le Théâtre-Libre. Ce fut bien là le rôle de M. Antoine, il mit le naturalisme dans ses meubles et lui rendit ainsi un service dont il ne faut pas exagérer l'importance, — nous verrons bientôt que ce fut finalement un mauvais service, — mais qui exerça au moins une influence temporaire sur les destinées de notre littérature dramatique. Il n'entre ni dans mes intentions ni dans mon plan de mentionner ici, même dans une récapitulation rapide, toutes les pièces, bonnes, médiocres ou mauvaises, qui ont reçu l'hospitalité au Théâtre-Libre. Il y en a plusieurs, entre autres *Tante Léontine* et *Blanchette*, qui me paraissent absolument supérieures, étant donné le genre, à tout le théâtre des Goncourt et de Becque; mais il me suffit de prouver, en les louant, que je ne suis pas exclusif. Cette étude d'ensemble ne s'applique point à une collection tellement considérable qu'il faudrait un volume rien que pour en faire le catalogue et plusieurs volumes si on ajoutait seulement à chaque titre de pièce cinq ou six lignes de critique.

Quoi que vaillent les ouvrages de toute nature auquel le Théâtre-Libre a ouvert ses portes, ce n'est pas leur nombre qu'il faut voir, mais le poids dont ils ont pesé sur l'évolution assez incohérente du drame et de la comédie à la fin du siècle. Il est certain que le Théâtre-Libre a fait une œuvre libérale, il a procuré un débouché à ceux qu'on appelle les *jeunes*, il a mis en lumière des talents qui avaient une peine extrême à sortir de l'ombre, et surtout il a fait aux scènes existantes une concurrence qui les a forcées à se montrer presque aussi hospitalières que lui, quelquefois à leur détriment. Tous les inconnus qui se sont senti un penchant pour le théâtre et qui s'en sont cru la vocation se sont précipités chez M. Antoine, qui a commencé par prendre tout en bloc et qui a trié ensuite, faisant au naturalisme une part énorme, mais sans ostracisme trop prononcé.

Au reste, le triage s'est opéré de lui-même, sous les yeux et avec l'assentiment du public; il a bien fallu voir, dans cette foule d'auteurs et de pièces, où était le mérite et, à défaut du mérite, l'espérance; il a bien fallu séparer l'ivraie du bon grain et, tous comptes faits, on s'est aperçu que la moisson n'était guère qu'une glane. Combien sont-ils les ouvrages qui ont survécu à l'épreuve? Et surtout combien sont-ils, parmi les survivants, ceux qui n'eussent pas, tôt ou tard, trouvé asile ailleurs qu'au Théâtre-Libre? Ce qu'on peut dire de celui-ci, c'est qu'il a devancé pour eux

l'heure de la notoriété, se créant ainsi des droits à leur reconnaissance.

Mais, en dépit de son abondance apparente, la production française sollicitée, stimulée, assurée d'un théâtre, n'a pas suffi à alimenter sérieusement le Théâtre-Libre, et deux ans ne s'étaient pas écoulés que M. Antoine, pour boucher les trous de son affiche, se vit réduit à appeler l'étranger. Il fit alors un coup de génie, il inventa Ibsen!

Je n'entends pas dire qu'on ne connaissait pas Ibsen en France avant le secours que lui demanda M. Antoine; mais il n'était apprécié que d'un petit nombre d'amateurs. Sa renommée n'en avait point franchi le cercle, et assurément il n'était pas populaire. Tout à coup, vers 1880, une réclame monstre, imaginée et poussée par une coterie fanatique, acceptée sans examen par une foule de snobs, lui fit une renommée, presque une auréole. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu s'établir si brusquement une royauté. Ignoré ou latent la veille, Ibsen était roi, il était dieu; on ne voyait que lui, on ne parlait que de lui. Notre ancien théâtre national, déjà refoulé et éclipsé par le naturalisme victorieux, était cette fois touché dans ses œuvres vives, il ne s'en relèverait pas. Un Norwégien lui avait porté le coup mortel. Pour les romantiques de 1830, Shakespeare avait tué Corneille et Racine; pour les naturalistes de 1880, Ibsen tuait tout ce qui est venu après eux. Et l'on répéta cette antienne pendant près de vingt ans, et l'on tressa des couronnes à Ibsen, et on lui envoya des adresses, et on l'éleva sur un pavois, et on le montra au monde entier comme le génie des génies, et on se fit une petite réclame accessoire à l'abri de son nom.

Malheureusement, en même temps qu'on louait ses pièces, on les jouait, et la critique, à qui on essayait vainement de fermer la bouche, présenta quelques timides observations qui perforèrent peu à peu la cuirasse de l'invulnérable. On pense bien que je ne vais pas me livrer à une étude minutieuse de l'œuvre d'Ibsen; ce n'est point ici le lieu. D'ailleurs elle a été faite et j'y renvoie. Un ancien élève de l'Ecole normale, M. Auguste Ehrhard, a écrit, à la gloire d'Ibsen, un volume dans lequel il a partagé ses pièces en cinq ou six catégories : pièces historiques, politiques, sociales, philosophiques, symboliques, etc. On pourrait encore, au besoin, subdiviser ces groupes; mieux vaut apprécier la valeur des drames qu'on y a, plus ou moins laborieusement, fait entrer.

Il en est quelques-uns, comme *les Soutiens de la société* et surtout *l'Ennemi du peuple*, qui se rapprochent sensiblement de notre esthétique théâtrale, sauf peut-être que l'ironie y prend un

tour humoristique, moins sensible dans nos comédies. Les amateurs y relèvent aussi une saveur de terroir sur laquelle il ne convient pas de s'extasier outre mesure, car elle constitue bien souvent, à elle toute seule, l'originalité des productions exotiques, et on fait preuve de candeur en s'y arrêtant plus que de raison. C'est le bouquet d'un vin qui n'est pas toujours généreux.

Parmi les autres pièces d'Ibsen, je n'en vois guère qui ne soient tout ensemble philosophiques, symboliques et sociales, et, en disant cela, je n'arrive pas encore à en embrasser toute la portée, car la plupart sont également des pièces domestiques, c'est-à-dire des comédies ou des drames de famille, d'une psychologie très raffinée. La société y intervient, il est vrai, sous les espèces et apparences de personnages qui réclament pour elle la plus large émancipation, en même temps qu'ils revendiquent pour l'individu, pour la conscience individuelle, en un mot pour la personnalité humaine, des droits et des libertés qui paraissent incompatibles avec l'existence d'une société organisée.

Cette contradiction, — si c'en est une et, pour moi, c'en est une, — est continuelle et flagrante chez Ibsen, et c'est aussi une de ses grandes obscurités. Il a laissé la frontière tellement indécise entre le droit de l'individu et le droit de la société, qu'il est impossible que ces deux ennemis ne se battent pas autour d'une borne aussi mal plantée. Ibsen a lui-même tant de peine à s'y reconnaître qu'on en arrive quelquefois à se demander s'il faut le classer parmi les *égotistes* les plus résolus ou parmi les plus déterminés socialistes. Lorsqu'il lui est démontré que deux âmes ne se conviennent pas, ne se comprennent pas, ne s'emboîtent pas hermétiquement l'une dans l'autre, il rompt impitoyablement tous les liens de l'habitude, de l'amitié, de la reconnaissance, de la famille et du mariage. Il entend que chacune d'elles rejette sa chaîne pour tirer de son côté, suivant son penchant et son désir.

Et il ne se contente pas d'exprimer cette idée, il la met en pratique dans la conduite de ses personnages et dans le dénouement de ses drames. Ces violentes séparations, ces déchirements irréparables ne lui coûtent pas; il cherche à leur imprimer un relief solennel et symbolique, à les élever, non pas seulement à la hauteur d'une loi, comme notre divorce, mais à la solennité d'un mythe, enfermé et consigné dans des formules sacramentelles. Cela est visible dans *Hedda Gabler*, dans *Maison de poupée*, dans *le Canard sauvage*, dans *Peer Gynt*, et dans plusieurs autres drames d'Ibsen, mais à un moindre degré. Quelquefois le symbole, — un symbole dont la signification échappe les trois quarts du temps au plus subtil commentateur, — y domine la vie ordinaire,

les actes habituels de l'humanité; une vague poésie se répand sur tout l'ouvrage, les ténèbres l'envahissent et nous pâlissons, tous tant que nous sommes, sur *Solness le constructeur*, *le petit Eyolf*, ou *la Dame de la mer*, sans pouvoir en donner une explication raisonnable. Il suffit de lire les journaux le lendemain de la représentation pour s'apercevoir que les critiques les plus pénétrants ne sont pas parvenus à s'entendre.

On comprend mieux des pièces comme *les Revenants*, la première, si je ne me trompe, qu'on ait essayée en France, et qui n'y a même pas complètement réussi. Il s'agit là des désordres que peut et doit produire sur le faible cerveau d'un jeune homme l'atavisme de l'ivrognerie et de la débauche. Ibsen nous y fait assister par des déductions claires et des manifestations frappantes auxquelles nous sommes heureux d'applaudir parce qu'elles ne dépassent point la portée de notre entendement.

En résumé, les pièces du poète et du dramaturge norwégien demeurent enveloppées pour nous d'une brume toujours difficile à percer et absolument contraire aux exigences comme aux aptitudes de notre génie français. Si l'on se place uniquement au point de vue du métier, je puis dire, sans faux patriotisme, que sa fabrication ne vaut pas la nôtre, et que nos auteurs savent mieux que lui faire une pièce. Veut-on que son théâtre nous procure un plaisir nouveau et des sensations inconnues? Alors tant mieux pour qui les éprouve; mais il semble bien que ces énigmes perpétuelles devant lesquelles l'esprit est obligé de s'arrêter presque à chaque scène, diminuent beaucoup l'intérêt qu'on y prend. Vive la clarté! C'est un goût, c'est aussi un mérite national, et nous sommes ainsi faits que ce qui n'est pas clair nous cause toujours un certain désagrément. Si grand, si puissant, si neuf qu'il soit, Ibsen oublie trop souvent d'allumer sa lanterne.

C'est du théâtre d'idées, nous dit, en l'en félicitant, un de ses plus sincères admirateurs. Reste à savoir si ce mot seul : théâtre d'idées, n'est pas la condamnation du genre dans la bouche même qui l'emploie pour glorifier Ibsen. Il faudra du temps encore et un long passage de l'eau sous les ponts pour que le théâtre qui est tout action, qui ne vit que par l'action, auquel on ne peut reprocher que de condenser trop rapidement l'action et la vie, se résigne à n'être plus qu'un théâtre d'idées et un répertoire d'abstractions.

Est-ce à dire que je refuse à Ibsen la justice qui lui est due? Nullement. Je me persuade qu'il faut posséder par devers soi une étonnante puissance magnétique pour s'emparer à ce point des imaginations et exercer une aussi forte attraction, une aussi profonde influence non seulement sur les littératures germaniques, mais sur

les littératures latines. Il est certain que M. Antoine a bien choisi son homme et qu'Ibsen s'est trouvé être pour lui comme pour le Théâtre-Libre le moins onéreux des véhicules, j'allais dire le plus entraînant des cornacs. Toutefois on n'a pas voulu qu'il fût seul, les ibséniens eux-mêmes ont compris qu'il aurait besoin, un jour ou l'autre, d'être soutenu, renforcé, et ils lui ont donné une escorte. Sans parler de Tolstoï, qui était très répandu parmi nous avant M. Antoine, nous avons vu le Russe Dostoïewski, l'Allemand Hauptmann, le Suédois Strindberg, le Belge Maeterlinck et quelques autres encore demander à Paris, au Théâtre-Libre ou ailleurs, la consécration de leur renommée. J'avoue que *les Tisserands* d'Hauptmann ne m'ont pas paru un drame méprisable. Il y court un souffle révolutionnaire qui donnerait à réfléchir si l'on ne savait avec quelle lenteur les Allemands passent de la propagande théorique à ce que le bon Ravachol appelait la propagande par le fait. Mais j'admire sincèrement et je mets tout en haut de l'échelle parmi les drames, le *Crime et Châtiment* de Dostoïewski. Relisez la scène où l'assassin, embrassant le pied nu d'une fille, murmure, penché sur elle, ce mot douloureux : « J'embrasse en toi toute la souffrance de l'humanité ! »

Le vertige ibsénien semble toucher à son terme. Il n'en a pas moins duré pendant près de vingt ans, et il a laissé des traces. Une partie de notre théâtre vit encore sur Ibsen. Le Théâtre-Libre, le Théâtre Antoine, le Nouveau Théâtre, l'Œuvre et plusieurs autres scènes, de création ancienne ou récente, en tiennent toujours et en tiendront encore longtemps. Cette invasion scandinave a développé chez nous, au grand dommage de notre théâtre, le goût du naturalisme, du symbolisme et de l'exotisme. On ne voit pas ce que nous pouvons y gagner ; mais il y a incontestablement preneur, dans certains établissements dont c'est la spécialité, pour toute pièce qui repose sur un de ces trois termes, la grossièreté naturaliste, le mystérieux attrait du symbole et l'exhibition exotique.

Toutefois ces éléments si divers se sont peu à peu confondus et l'amalgame qui en est résulté, a donné, depuis neuf ou dix ans, un précipité qui est précisément notre théâtre actuel, celui qui se qualifie lui-même, avec affectation, de théâtre *rosse*. Je suis bien obligé d'employer le mot, puisqu'il est passé dans le langage courant, mais je n'en abuserai pas, c'est déjà trop de l'avoir prononcé. Il donne l'idée d'une comédie méchante, désabusée, pessimiste, qui est bien la comédie de l'heure présente. J'y arrive avec précaution, en remarquant tout d'abord qu'elle a d'honnêtes fissures par lesquelles s'introduit chez elle beaucoup d'excellent esprit et qu'au demeurant elle n'est pas aussi cruelle qu'elle en a l'air.

Elle part de ce principe que l'homme est un être mauvais, inférieur, souvent insensé, toujours hypocrite, que cette collection d'hommes qui s'appelle une société a naturellement les mêmes vices, avec la force en plus pour protéger l'injustice; que cette plus grande collection d'hommes qui s'appelle l'humanité ne peut pas valoir mieux que ses subdivisions; que ses destinées sont d'ailleurs une énigme, un problème, sur lequel nous rêvons inutilement, tandis que le mal règne, sans partage ni compensation sur la terre, et que le monde appartient aux méchants, soutenus et encouragés par les lâches.

Cette conception est allemande, mais les poètes français l'avaient traduite en vers sublimes avant qu'un philosophe allemand l'érigeât en système et le *Désespoir* de Lamartine en dit plus là-dessus, à lui tout seul, que les élucubrations de Schopenhauer où les savantes déductions de Nietsche.

Hé quoi, tant de tourments, de forfaits, de supplices,
N'ont-ils pas fait fumer d'assez de sacrifices
    Tes lugubres autels?
Ce soleil, vieux témoin des malheurs de la terre,
Ne fera-t-il pas naître un seul jour qui n'éclaire
    L'angoisse des mortels?
Héritiers des douleurs, victimes de la vie,
Non, non, n'espérez pas que sa rage assouvie
    Endorme le malheur,
Jusqu'à ce que la mort, ouvrant son aile immense,
Engloutisse à jamais dans l'éternel silence
    L'éternelle douleur!

On a de la peine à se figurer que cette façon d'envisager le rôle et la destinée de l'être humain puisse devenir un sujet, que dis-je, une source, une mine de comédie inépuisable, intarissable! Et pourtant il en est ainsi. La plupart des auteurs comiques vivants, — avec lesquels, je le répète, je veux me tenir sur une extrême réserve, parce que je ne vois pas encore bien où ils nous mènent, — vivent sur cette idée et exploitent ce thème. Seulement les uns l'ont pris au tragique et les autres l'ont pris à la farce. Tandis que ceux-là s'indignaient, ceux-ci, plus logiques et plus fidèles aux obligations de la comédie, ont suivi le conseil que leur donne encore Lamartine, ile ont étouffé la révolte de leur raison dans un immense éclat de rire, et c'est ainsi que, depuis une vingtaine d'années, nos théâtres nous présentent le spectacle très réaliste, et observé d'aussi près que possible, de la vie sous ses deux formes, le vaudeville et le drame. La représentation est complète, il faudra voir si elle est exacte.

D'abord, le drame. Sorti de cette idée que la société est mal faite, sa prétention à la réformer devait grandir de jour en jour. Il était évident qu'à la suite de nombreuses transformations, le drame historique, romantique, domestique, aboutirait au drame social. Nous y sommes, et la fin du siècle a vu cet inévitable phénomène. Les pièces socialistes commencent à pulluler. Elles ne datent pas absolument d'hier. Ibsen, qui a touché à tout, en avait donné l'exemple ou plutôt réveillé le goût, car nos pères avaient déjà tressailli d'allégresse ou d'effroi, suivant les opinions, au *Chiffonnier* de Félix Pyat et au *Juif errant* d'Eugène Sue. Cependant la révolution de 1848 ayant mal tourné, cet essai de théâtre politique avait participé à ses malheurs, et on s'était bien moqué, dans la *Foire aux idées*, de ces revendications humanitaires sur les planches. Au fond, le peuple ne s'en moquait pas, et cette façon de club dramatique a pris sa revanche. Il a aujourd'hui ses auteurs, ses orateurs attitrés, tous éloquents, tous inspirés, sûrs de leur auditoire, confiants dans le courant de sympathie qui les porte, encouragés par l'accueil qu'ils ont reçu de ceux-là mêmes dont leur triomphe définitif sera la perte. Les révolutions littéraires, comme les autres, séduisent une partie de ceux qu'elles doivent immoler et c'est pourquoi je ne fais aucune difficulté de proclamer le talent de MM. Octave Mirbeau, François de Curel, Lucien Descaves, Louis Marsolleau, chefs d'un groupe énergique et nombreux. *Les Mauvais bergers*, *le Repas du Lion*, *la Clairière*, *Mais quelqu'un troubla la fête*, et plusieurs autres pièces socialistes ont une force d'expansion et de propagande qu'il serait puéril de méconnaître. Le drame socialiste vogue à pleines voiles, sous de hardis navigateurs, vers une terre promise où il rencontrera peut-être beaucoup de déceptions après d'éphémères triomphes. Le peuple le suit des yeux avec anxiété et avec amour.

Il faut noter, en passant, que déjà il se canalise, et que plusieurs écrivains se sont fait un nom en se réservant de petites provinces ou vice-royautés personnelles dans son immense domaine. Qu'est-ce que le féminisme, sinon une des branches du socialisme, et qu'est-ce que le théâtre féministe sinon un des rejetons du théâtre social? On sait qu'il compte déjà d'illustres représentants, que M. Marcel Prévost lui doit sa juste réputation et M. Paul Hervieu un fauteuil à l'Académie. On peut prédire, à coup sûr, que les *Demi-Vierges* trouveront, un jour ou l'autre, auprès de cette compagnie tour à tour indulgente et sévère, le même accueil que *les Tenailles* et *la Loi de l'homme*. Je ne prétends pas qu'elles y seront déplacées, car MM. Marcel Prévost et Paul Hervieu figurent certainement au premier rang parmi cette brillante jeu-

nesse qui s'efforce de régénérer notre théâtre, qui a qualité et aptitude pour y réussir, mais qui n'emploie peut-être pas toujours les meilleurs moyens d'atteindre le noble but qu'elle poursuit. Le théâtre socialiste, on le sent, en arrivera bientôt à prêcher la communauté des biens, et la société composée comme elle l'est de propriétaires, le laissera prêcher dans un désert de plus en plus glacial. Le théâtre féministe n'en est pas encore à la thèse antique de la communauté des femmes; mais il marche à la théorie de l'émancipation, de la liberté absolue qui aboutirait, en fait, au même résultat si la nature ne s'était chargée elle-même d'y mettre ordre. J'en conclus que ces deux rameaux détachés du tronc pessimiste n'auront qu'une poussée provisoire. La sève leur manque pour un long avenir.

Il n'en est pas de même de cette comédie méchante et désabusée, dont je ne veux plus répéter le surnom populaire, et qui occupe aujourd'hui le haut du pavé, pour ne pas dire tout le pavé. Elle a séduit tous les auteurs, elle s'est emparée de tous les théâtres; elle est représentée par des hommes dont j'ai regretté quelquefois les erreurs, mais dont il est impossible de contester le talent. Leur peu de foi dans la valeur morale de la société actuelle, et, pour parler franc, le mépris qu'elle leur inspire, ne s'est pas manifesté chez eux, comme chez les dramaturges socialistes, par l'indignation suivie de la déclamation. La « vertueuse colère » du Misanthrope ne les a pas gagnés. Ils lui ont préféré la raillerie froide et l'ironie sèche. Quelquefois leur philosophie, faite de sérénité, flétrit d'un mot le vice qui passe; plus souvent, ils lui épargnent le mot et se contentent d'un sourire; presque toujours, ils se bornent à en mettre sous nos yeux le tableau exact et fidèle, ils ont même l'air d'y prendre quelque plaisir et de s'associer à la fête, comme des invités polis que rien ne scandalise, ou des observateurs cuirassés que rien n'étonne. Et si nous en témoignons quelque surprise, ils nous donnent à entendre que nous en verrons bien d'autres. Calmes eux-mêmes, ils nous conseillent de nous calmer, et ils ont de bonnes douches pour ceux d'entre nous qui ne leur en paraissent pas capables. Leur plaisanterie devient aisément terrible contre les agités qui manquent de résignation.

Le don du théâtre, la nature le leur a prodigué. Du talent, de l'esprit surtout, je ne crois pas qu'à aucune époque on en ait eu davantage, et je me persuade que la comédie a mille chances pour une de refleurir entre leurs mains, si..., mais je dirai dans un instant les sacrifices qu'ils doivent lui faire et les obligations qu'ils doivent s'imposer à eux-mêmes pour réaliser les espérances qu'elle a fondées sur eux. Je veux d'abord confesser, en les nommant les

uns après les autres, que rarement nous avons pu présenter au monde une pareille réunion, une aussi éblouissante corbeille. Si j'en oublie, qu'ils me le pardonnent, mais le théâtre du siècle n'a-t-il pas le droit de s'enorgueillir lorsque, dans sa dernière année, il a sous la main, pour les envoyer dans un congrès universel des auteurs dramatiques, s'il y en avait un, des hommes aussi qualifiés que Henri Lavedan, Maurice Donnay, Marcel Prévost, Jules Lemaître, Brieux, Abel Hermant, Guinon, Auguste Germain, Ambroise Janvier, Alfred Capus, etc., sans compter ceux que j'ai déjà nommés, Mirbeau, de Curel, Descaves, et tant d'autres que j'aurai à nommer encore dans une récapitulation finale, lorsque je parlerai des genres qui se sont maintenus, indépendants, à côté du drame tendancieux et de la comédie... malveillante.

On ne peut pourtant pas s'empêcher de dire que, pour donner satisfaction à cette ironie qui est le fond même de leur nature — et de leur talent, — la plupart d'entre eux ont raillé toutes les idées et tous les sentiments qu'une longue tradition nous avait rendus respectables. Ils ont voulu n'y voir, en toute occasion, que sottise ou fourberie, préjugé ou mensonge, et ils s'en sont donné à cœur joie contre les naïfs qui y tenaient encore par habitude, par tradition de famille, ou même par penchant sincère et conviction réfléchie. Brieux a été le plus implacable de tous. Dans deux de ses comédies, *la Robe rouge* et *les Bienfaiteurs*, il a attaqué la magistrature, sinon la justice elle-même, et les institutions charitables, sinon la charité. Quelques années auparavant, Henri Lavedan, malgré une coalition assez semblable à celle des petits marquis de Molière, avait fait applaudir, au Vaudeville, dans *le Prince d'Aurec*, la satire la plus spirituelle, la plus amusante, la plus réussie et, en certaines parties, la plus juste, de certains débris de l'ancienne noblesse. Il n'y avait pas oublié toutefois les exceptions nécessaires, et ne s'en était pris qu'à cette fraction dégénérée qui s'efforce de redorer, par des alliances intéressées ou suspectes, un blason défraîchi ou déteint.

Cette réserve lui parut à lui-même si nécessaire, qu'il donna ensuite à l'Odéon *les Deux noblesses*, où il opérait le triage, et montrait éloquemment ce qu'il faut entendre aujourd'hui par noblesse dans une démocratie égalitaire. Le développement de sa carrière dramatique, heureuse et brillante entre toutes, est particulièrement curieux à suivre parce qu'on y démêle, dès le début, deux tendances opposées et contradictoires. L'auteur du *Prince d'Aurec* et des *Deux noblesses* est en même temps l'auteur du *Nouveau jeu* et de *Catherine*, qu'on ne croirait jamais sortis de la même plume, tant l'esprit en est différent, tant s'y accuse cette

double et contraire inclination que je viens de signaler chez M. Henri Lavedan et que l'observateur le moins clairvoyant y relève; *Catherine* et le *Nouveau jeu* semblent séparés par un abîme. *Le Vieux marcheur*, qui a mis en joie le public des Variétés, est évidemment une concession de plus au nouveau jeu, c'est-à-dire à cette facilité, à cette gaminerie de mœurs dont la peinture et le langage amusent les habitués du boulevard parisien; mais on oserait presque répondre que, malgré le bruyant succès du *Nouveau jeu* et du *Vieux marcheur*, le jeune académicien donnera un jour un pendant à *Catherine*. Il nous le doit, et nous avons la confiance absolue qu'il nous le donnera.

Ce n'est pas sa faute, après tout, si, sous les coups du naturalisme, la vieille morale s'est trouvée un beau jour démolie et ruinée. D'autres, avant lui, ont inauguré ce nouveau jeu, ce nouveau théâtre qui n'en a plus aucun souci et qui se fait gloire de la traiter comme une quantité négligeable. La liberté a versé peu à peu dans l'anarchie et ce n'est pas seulement la morale, c'est la littérature dramatique elle-même qui en souffre. Elle s'est comme racornie et rapetissée, pareille en cela à la peau de chagrin de Balzac. Elle nous a donné des pièces charmantes, exquises, mais toujours un peu étroites d'orbite et un peu minces de portée. Elle a fait trop de viveurs. A côté de M. Henri Lavedan, il faut placer immédiatement M. Maurice Donnay. *Lysistrata*, *la Douloureuse* et surtout *Amants* nous ont procuré un plaisir qu'on ne saurait oublier sans faire preuve d'ingratitude; mais c'est ici que je retrouve l'influence de Meilhac et d'Halévy, surtout de Meilhac. Ces comédies sont exclusivement parisiennes. Elles évoluent sur une langue de terre, sur une presqu'île qui n'est guère accessible au grand public; c'est à peine si on les comprend et si on peut les jouer en province. Indépendamment de cette irrévérence qui se moque de tout ce qu'on était habitué à respecter, et sans revenir sur la façon effrontée dont elles en usent avec tous les scrupules de l'ancien théâtre, elles ont un inconvénient capital, elles ne s'adressent qu'à un petit nombre d'amateurs. Ce sont, — je ne me lasserai point de le redire, — des comédies pour Paris, et pour un Paris très restreint, qui s'étend tout juste de la rue Auber au boulevard Montmartre et de l'Opéra aux Variétés. C'est du théâtre très gai, très vivant même, et surtout très fructueux tant que son public parisien lui restera fidèle, mais vraiment un peu cantonné et resserré dans une impasse. Il a aujourd'hui la vogue, il est à la mode, mais ce n'est qu'une mode, et on n'a jamais vu de mode qui n'ait point passé.

Telle est la double direction à laquelle obéit le théâtre à la fin de

ce siècle : d'une part, des pièces tendancieuses, inquiétantes, souvent tragiques, où l'on sent le malaise qui travaille la société actuelle et, en regard, des pièces licencieuses, au moins très scabreuses, qui sont encore un peu dépaysées en Bretagne ou en Auvergne, mais qui s'acclimatent progressivement dans les grandes villes, et dont le Tout-Paris se régale au point de « s'en fourrer jusque-là ! » C'est un mot de la *Vie parisienne*. Il caractérise bien cette nature spéciale de gloutonnerie.

J'ai hâte de signaler quelques symptômes rassurants. Comme il y a toujours, soit dans le public, soit parmi les auteurs, des retardataires qui refusent de suivre le mouvement, soit qu'ils le jugent factice, soit qu'un penchant naturel ou une préférence raisonnée les en empêche, l'ancien théâtre n'est pas mort, le nouveau jeu n'est pas parvenu à le tuer. A côté du naturalisme vainqueur et du parisianisme triomphant, il a vécu, il a prospéré, il a continué, non sans quelque succès, son petit train de tous les jours, dans tous les genres.

Je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tous les écrivains sages qui, dans cette période révolutionnaire, sont plus ou moins consciemment restés conservateurs. Il leur a d'ailleurs suffi, pour lutter contre le flot, de rester indépendants. Plusieurs d'entre eux ont obtenu, dans la comédie ou le drame bourgeois, des succès considérables. M. Jules Claretie et M. Georges Ohnet, par exemple, n'ont pas eu à se repentir d'avoir écrit *Monsieur le ministre* et le *Maître de forges*. Oui, je sais bien que ce *Maître de forges* a excité la verve moqueuse d'un maître, de plusieurs maîtres de la critique. On a dit qu'il appartenait au genre *pompier*, qu'il avait sa place marquée parmi les *sujets de pendule;* mais ce n'en est pas moins une des pièces les mieux faites que je connaisse, et Sarcey, — qui valait une armée, — l'a défendue avec toute l'éloquence de son bon sens.

De leur côté, le drame romantique, la tragédie elle-même, progressivement transformée, n'abdiquaient pas. Vacquerie s'y fût opposé. Il persistait, avec son compagnon de guerre Paul Meurice, à traduire Shakspeare et Sophocle. Il donnait *Jean Baudry*, *le Fils*, et plusieurs comédies en vers, entre autres *Souvent homme varie*, où abondent les reminiscences du maître, sans les extravagances de *Tragaldabas*. Leconte de Lisle, pénétrant plus à fond dans l'antiquité, en poussait le respect et le culte jusqu'à changer Clytemnestre en *Klutaimnêstra*, qui a presque l'apparence d'un nom indien ou chinois. Il changeait les Euménides en Erinnyes et, dans une traduction presque littérale, provoquait Eschyle à un superbe corps à corps. Dans le même esprit et avec le même courage, Jean Richepin et François Coppée rendaient au drame en

vers son droit de cité à la Comédie-Française et à l'Odéon. Les deux grandes scènes classiques s'ouvraient toutes grandes à l'admirable virtuosité du premier, aux facultés pathétiques du second. Ce sont de magnifiques ouvrages d'art que *Par le glaive* et *Severo Torelli*, *Vers la joie* et *les Jacobites; la Martyre* et *Pour la couronne*; ce sont surtout des témoignages de fidélité au grand art. Je ne prétends pas qu'ils l'aient ressuscité, car il ne mourra jamais, mais lui ont rendu force et jeunesse; ils ont fait mieux, ils lui ont rendu cette confiance en lui-même qu'il semblait avoir perdue; ils l'ont sauvé de la défaillance et du découragement. Mme Simone Arnaud et M. Emile Bergerat les y ont fortement aidés. D'autres encore ont poussé à la roue du char embourbé. *La Reine Juana* et *Tibère à Caprée* ne sont pas encore sortis de nos mémoires.

Enfin, la tragédie elle-même, sensiblement rajeunie, allait reverdir et pousser un nouveau rameau d'or sur l'arbre antique si longtemps desséché et abandonné. Ce fut une belle et douce surprise que cette *Fille de Roland*, où M. Henri de Bornier mit à la fois tout son talent et toute son âme. Elle nous procura des émotions inconnues, elle toucha, dans les cœurs, cette fibre du patriotisme toujours sensible et prête à vibrer. *Gesta Dei per Francos!* Roland, Turpin, Charlemagne! Ce chant du passé résonnait comme la trompette de l'avenir. Le succès du poète nous remuait comme une espérance. Il y avait de la revanche dans les applaudissements. M. de Bornier a fait là une de ces œuvres qui suffisent à la mémoire, sinon à la vie d'un homme, et il l'a dignement complétée par ce *Fils de l'Arétin*, qui eut une moindre fortune, mais qui n'a pas une moindre valeur. Son seul tort fut de s'adresser à des passions moins vives et de réveiller de moins nobles échos.

La comédie, pendant ce temps-là, ne restait pas en arrière, je parle de la comédie en vers, qui, au début du siècle, était cultivée et honorée, comme une tradition classique et qui, à la fin, contre tous les pronostics, contre vents et marée, reprendra, de haute lutte, possession de la scène, grâce à M. Edmond Rostand. Nous retrouvons ici deux vrais poètes, M. Jean Richepin et Théodore de Banville; l'un avec *le Chemineau* et *les Truands*; l'autre avec *Monsieur Scapin*. Tous les deux sont des artistes impeccables, des manieurs de prosodie et de rime, amoureux du vers pour lui-même, des ouvriers, des orfèvres initiés à leur art dans l'atelier de Théophile Gautier. *Le Chemineau* a rétabli, pour un temps, les affaires de l'Odéon; *les Truands* ont moins réussi, non que les beaux morceaux y manquent, mais à M. Richepin, en dépit de sa légitime autorité, on reprocha de s'attarder indéfiniment dans l'exhibition de cette bohème du moyen âge, exploitée par tous les

romantiques et devenue monotone par l'abus qu'ils en ont fait. Sa *Gitane*, au Théâtre-Antoine, se heurta au même écueil; quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt de retenir que nous avons eu, en ce siècle, un puissant poète qui s'est fait une spécialité de ce monde étrange des bohémiens. Plusieurs de ses Mignons soutiendraient la comparaison avec celle de Gœthe. Quant au *Monsieur Scapin* de Théodore de Banville, le répertoire se l'est approprié et on le met volontiers sur l'affiche le jour où l'on n'y met pas Molière ou Regnard. Avec Jean Richepin et Théodore de Banville, je dois nommer encore MM. Armand Silvestre, le plus expert des Parnassiens, et M. Catulle Mendès, à qui aucune branche de poésie n'est étrangère et qui se présente à nous chargé d'un immense bagage, où il y a de la vaisselle d'or. Je n'en dirai pas plus long sur ces deux poètes, par l'excellente raison qu'ils sont encore trop voisins de nous, en pleine ardeur de production et que, suivant le mot de Sainte-Beuve, ils nous touchent de trop près pour que nous puissions bien les voir.

Après ce recensement du drame et de la comédie en prose ou en vers, dans ces vingt dernières années, on aurait tort de dire que notre théâtre a perdu de sa vertu prolifique. Il n'est même pas, à cet égard, demeuré stationnaire; nous venons de constater qu'au point de vue de l'abondance, il a plutôt progressé, et qu'au moins la quantité lui fait honneur. Ce qui saute aux yeux, c'est que cette parturition est un peu confuse, désordonnée, et, pour ainsi parler, anarchique. Elle obéissait autrefois à des règles précises, elle se renfermait dans des cadres nettement tracés; aujourd'hui elle s'en va au hasard et, comme on dit, au petit bonheur, suivant la fantaisie de chacun; on fait un peu de tout, un peu partout.

A travers ce chaos, le mélodrame poursuit sa carrière, narguant les sinistres prédictions dont on l'accable et survivant à tous ses détracteurs. C'est un genre faux, qui a une puissance de transformation et une vitalité extraordinaires. Nous avons déjà observé qu'il avait servi de pont entre la tragédie et le drame romantique, offrant un passage naturel de la première au second et qu'à cette première époque, il avait au moins trente ou quarante ans d'âge; il est plus que centenaire aujourd'hui et il vit encore; le théâtre, sans lui faire une place très large, ne peut pas se passer de lui, le peuple non plus, et malgré tout le mal qu'on en peut dire, malgré les justes griefs qu'on élève contre ses inventions romanesques et contre son style, tour à tour déclamatoire ou vulgaire, il demeure le plus vivace des genres. Phénomène en apparence bizarre, mais assez facile à expliquer. Le peuple aime les aventures étranges et les dénouements honnêtes; il aime, par conséquent, le

mélodrame qui, lui fournissant les uns et les autres, donne ainsi une égale satisfaction à son goût du merveilleux et à sa passion pour la justice. On peut regretter que cette forme dramatique, le mélo, le bon mélo, ait un peu troublé le bon sens des foules et introduit les plus folles imaginations dans certaines têtes autrefois saines; je crains bien qu'il n'ait un peu aggravé ce besoin du théâtral qui est en nous et qui a reçu le vilain nom de cabotinage; mais j'honore en lui le conservateur de la morale publique en France.

Depuis Bouchardy et *le Sonneur de Saint-Paul*, depuis Frédéric Soulié et *la Closerie des genêts*, depuis Dumas père et tous ses collaborateurs ou élèves, Auguste Maquet, Anicet Bourgeois, Ferdinand Dugué et vingt autres, il a toujours rencontré d'habiles constructeurs que sa popularité a séduits. A leur tête et presque sans rival se place Adolphe d'Ennery, qui a joué du mélo pendant cinquante ans avec une admirable sûreté de conscience et une incomparable dextérité. Peu d'hommes ont fait si habilement manœuvrer sur la scène des personnages surpris de s'y rencontrer; aucun tribunal n'a excellé comme lui à confondre et à punir le crime; aucune académie n'a si généreusement récompensé la vertu. Quand on songe qu'on doit au même auteur soixante-dix ou quatre-vingts pièces, parmi lesquelles il y en a bien une douzaine qui ne sont pas inférieures à *la Grâce de Dieu*, à *Martyre*, à *l'Aïeule* et aux *Deux Orphelines*, le chef-d'œuvre du mélodrame, on se sent moins disposé à mépriser un genre qui demande à la fois tant d'imagination et tant d'habileté. L'homme a sauvé le genre.

Il faut reconnaître aussi que, pour conserver son empire, le mélo a eu soin de se varier et de se rajeunir. Il s'est répandu à travers la foule par des canaux très divers et, en même temps, il s'est ouvert des routes nouvelles. On sait quel prestige a toujours exercé sur nous ce drame judiciaire dont *le Courrier de Lyon* est resté le modèle et qu'on recommence, deux ou trois fois chaque année, sous une forme ou sous une autre. Le drame policier, très apprécié depuis les romans de Gaboriau, se mêle et se confond avec lui.

Le mélodrame militaire est plus florissant que jamais; nous avons pris l'habitude, depuis 1815, et surtout depuis 1870, d'y chercher des souvenirs et des espérances; il nous avertit et nous réconforte. Le drame exotique de Jules Verne a été presque une révélation; *les Enfants du capitaine Grant* ont ému à la fois les enfants et les grandes personnes. Mais, bien avant Jules Verne, le mélo était allé demander des aventures extraordinaires et de riches costumes à toutes les nations du monde, principalement à l'Italie et à l'Espagne, comme le fait aujourd'hui l'opérette, plus récemment à la Russie, qui nous a largement défrayés avec *les Danicheff* et *Michel Strogoff*.

Mais le mélo démocratique, en d'autres termes celui qui emprunte ses données à la vie du peuple et souvent des plus basses classes du peuple parisien, voire des plus suspectes; celui qui évoque sous nos yeux cette nouvelle truandrie que l'argot des *Mystères de Paris* qualifie de *pègre*, est encore celui qui a le plus d'attrait pour le spectateur des faubourgs. Il est le premier en date, et le dernier. Il a bien des chances pour survivre à toutes les autres formes du mélodrame. C'est lui qui s'est le plus ingénieusement transformé par l'adjonction de quelques ingrédients réalistes. Sans renoncer à ses *nobles infâmes*, qui sont pour lui de première nécessité, il a suivi, d'une observation assez juste, le développement des mœurs dans les repaires habituels de la canaille et il s'est appliqué à nous en offrir une reproduction pleine de saveur. C'est à ce genre de naturalisme que le drame très émouvant de M. Pierre Decourcelle, *les Deux Gosses* a dû son formidable succès; et rappelons-nous qu'avant lui *Gigolette*, — la nouvelle goualeuse du mélo, avait fait courir tout Paris. On la venait voir en calèche. Je suis convaincu que nous avons encore une infinité de gosses et de gigolettes en perspective. Le mélo a exploité là un de ses plus riches filons.

Le vaudeville poursuit également sa route, un peu fatigué, ce semble, mais plus gai, plus fou, plus gaulois; disons le mot, plus polisson de jour en jour. Il cherche ostensiblement dans ce stimulant un succès d'argent qui commence à le fuir, il y joue son va-tout avec un redoublement d'aimable effronterie, et il pimente tellement son ragoût qu'on se demande comment il pourrait y ajouter un grain de poivre sans tomber dans l'outrage public aux mœurs. Les gens les moins pudibonds admettent qu'il a besoin d'une feuille de vigne. Cependant il serait injuste d'élever le même grief contre tous les vaudevillistes. MM. Bisson, Gandillot, Valabrègue, Courteline et plusieurs de leurs confrères, M. Ordonneau lui-même, quelquefois trop vif, ont su maintes fois amuser leur public sans le scandaliser, et le grand vainqueur du jour, M. Georges Feydeau, est peut-être celui de tous qui a le moins sollicité cette nature de curiosité. Deux ou trois de ses comédies-vaudevilles sont bien un peu raides; mais la majorité d'entre elles s'arrête avant de doubler le cap de l'indécence, et, à supposer que *la Dame de chez Maxim* meure d'envie de le franchir, *Champignol malgré lui* nous prouve que son auteur n'est pas obligé, pour nous plaire, de lui passer cette fantaisie. Evidemment M. Georges Feydeau est né sous une heureuse étoile. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il touche se change en comédie sous sa main. Il a reçu d'une fée l'inestimable don du rire et du faire rire. Le spectacle le plus insignifiant revêt immédiatement dans son esprit une apparence joyeuse et sous sa plume une tournure

comique. On a repris trois de ses pièces pendant l'Exposition.

Plusieurs de ses concurrents ont reçu, comme lui, une forte dose d'hilarité en partage, mais ils la gâtent par la façon dont ils s'en servent, et il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le vaudeville, création propre du Français, né malin, commence à ne plus réjouir au même degré le Français, né difficile. Cela tient à une méthode de fabrication qu'il a inventée et qui, par sa rigoureuse précision, ressemble à une équation, à une formule algébrique. Les successeurs de Labiche donnent pour tout ressort à leur pièce des quiproquos invraisemblables et des méprises impossibles, qui empêchent d'accepter leur postulatum. On prépare cette facétie au premier acte, suivant un procédé connu et banal. Elle éclate, au deuxième, dans une série d'ahurissements et d'extravagances qui ne laissent pas au spectateur le temps de réfléchir, mais qui ne lui fournissent pas toujours l'occasion de s'amuser. Cela fait un bruit à vous casser la tête, se prolonge en cascades étourdissantes et finit dans une sarabande infernale au travers de laquelle intervient un dénouement d'une désespérante monotonie. Les exemples se presseraient sous ma plume; il n'en est pas un sur dix, parmi ces soi-disant vaudevilles, qui ne soit fabriqué et confectionné dans ce vieux moule, pas un qui essaie d'en sortir par quelque intéressante échappée. Que nous sommes loin des inventions de Labiche et même des combinaisons de Scribe! Il semble que la proverbiale gaieté nationale soit près de s'éteindre. Peut-être lui suffirait-il, pour se ranimer, de remonter à sa source, qui est l'observation des mœurs, et de renoncer aux éclats artificiels, aux bouffonneries retentissantes, pour suivre tout simplement le progrès de la vanité et de la sottise humaines. Ce genre de niaise affectation qu'on a qualifiée de snobisme et qui s'étale aujourd'hui dans toute sa candeur lui fournirait bien des sujets. Elle aime mieux nous assourdir que nous égayer. C'est aux vaudevillistes à voir comment ils devront s'y prendre pour réveiller le vaudeville; mais les lourdes cloches qu'ils ont substituées à son léger grelot commencent à nous écorcher les oreilles.

Même dans les parodies, même dans les revues de fin d'année qui furent autrefois son triomphe, il manque d'entrain et de verve, il manque d'idées. La farce la plus excentrique doit reposer sur quelque drôlerie, bien observée et rendue, même avec le grossissement de la caricature; autrement elle ne fait pas rire « les honnêtes gens » qui ne rient, à bon escient, que des choses vraiment risibles. Aussi la revue de fin d'année est-elle encore un genre qui s'en va. Chez les meilleurs, Monréal et Blondeau, Gavault et de Cottens, on sent des lacunes et des vides. Un *clou* vous retient, une plaisanterie vous sollicite, et brusquement vous retombez sur

des exhibitions foraines lamentablement défraîchies. Il n'est pas jusqu'à la féerie qui n'ait une peine énorme à se renouveler. Elle néglige le fond, c'est-à-dire le *conte*, pour la richesse des costumes, la somptuosité de la figuration et des décors. Elle en arrive à ruiner les théâtres qui essaient de se payer sur le spectateur, mais celui-ci, maître de son argent, finit par refuser des places qui coûtent trop cher; il déserte les grandes scènes, il va aux cafés-concerts, et on se plaint qu'il y ait une crise du théâtre!

Elle existe bien, la crise, et le tableau que je viens de retracer en donne une suffisante explication. L'impression qui, pour nous, se dégage de cette vue générale, c'est que nous assistons à une certaine dépression, à une lassitude relative de notre littérature dramatique. Le théâtre hésite, il se recommence, il tâtonne, il cherche sa voie dans l'obscurité qui suit les révolutions. Nous l'avons déjà vu dans cet état. Au moment où nous l'avons pris, au commencement du siècle qui va finir, il éprouvait un malaise analogue. La tragédie agonisait, la comédie se dépensait en manifestations spirituelles et amusantes qui lui garantissaient, vaille que vaille, une durée relative, mais non point un avenir de renouvellement et de progrès. Elle était certainement inférieure à ce qu'elle avait été sous Molière et Beaumarchais. Elle prolongeait son existence, elle vivotait gaiement dans une très honorable médiocrité, dans une aimable insouciance qui ne voulait pas se créer de tracas en allant au fond des choses et des mœurs, jusqu'au jour où le romantisme se fit fort d'émanciper toutes les Muses.

Il y réussit dans une certaine mesure, introduisit au théâtre des éléments nouveaux, notamment le lyrisme, et mourut ensuite de sa belle mort, consumé par ses propres excès, nous laissant quelques noms, quelques œuvres et la liberté. On était alors au milieu du siècle; la place était prête pour la glorieuse renaissance sur laquelle nous avons vécu pendant trente-cinq ans. Ponsard, Emile Augier, Alexandre Dumas, fils, Sardou, Barrière, Pailleron, Meilhac, Halévy et l'immortel Labiche eurent leur temps de gloire, coupé et interrompu par une guerre désastreuse. Le théâtre lui-même en parut assombri et blessé. Il s'est relevé depuis, très vivant, très intéressant, et a prouvé qu'il avait du ressort; il est reparti à toute vapeur, mais sans frein ni règle, en pleine émeute, en plein chaos, ne sachant plus où se diriger, déraillant çà et là, incertain lui-même de sa destinée et livré à tous les hasards avec les naturalistes pour vexillaires et les ibséniens pour clairons. Il y a aussi les socialistes et les symbolistes qui le tiraillent en sens contraire, sans parler d'un petit retour offensif des romantiques. Il y a les jeunes pessimistes, calomniateurs de la vie et de l'amour. Que sortira-

t-il de cette confusion, et quel avenir le siècle qui finit promet-il à la scène française? Tout ce qu'on peut dire c'est que, tout récemment, un poète, un vrai poète français nous est né, sous le soleil de Provence. M. Edmond Rostand, l'auteur des *Romanesques*, de la *Samaritaine*, de l'*Aiglon*, et surtout de *Cyrano de Bergerac*, est revenu d'emblée, sans effort, à la poésie, à la fantaisie, à la clarté du génie français. Il a l'imagination qui crée et la virtuosité qui exécute. Le sentiment du pittoresque est inné chez lui. Qu'il se surveille et se modère, qu'il se défie d'une facilité ennemie de la perfection, et il nous dédommagera très avantageusement des brumes du Nord. Ses cadets de Gascogne ont déjà fait reculer les fantômes scandinaves et les bonshommes de neige. Il est la joie du présent, il peut être l'espoir de l'avenir.

Cette étude sur le THÉATRE DU SIÈCLE resterait incomplète si je ne disais un mot, un seul mot, pour finir, des illustres comédiens et des glorieuses actrices qui ont interprété tant de pièces fameuses; un mot aussi des critiques qui les ont jugées. Quelques noms seulement émergent dans la foule innombrable des talents; je ne prends que ceux qui sont parvenus jusqu'à nous : Sous l'Empire et la Restauration, Talma, Lafond, Saint-Prix, Monvel, les deux Monrose, Dugazon, les deux Baptiste. — Mlle Raucourt, Mlles Duchesmois et Georges, dont la rivalité défraya les chroniques du temps; Mlle Contat, Mlle Levert et, au-dessus de toutes ces étoiles, Mlle Mars; — Sous la monarchie de Juillet et le second Empire, Samson, Geffroy, Regnier, Provost, Bressant, Delaunay; Frédérick Lemaître; Mme Dorval, les trois Brohan, et, au delà de toutes ces gloires, la grande, la géniale Rachel; aujourd'hui, Coquelin aîné, Sarah Bernhardt, Mmes Bartet et Réjane... Mais je m'arrête, sentant bien que je n'ai plus de mesure pour vérifier, pour comparer et que les comédiens du jour ne peuvent être définitivement appréciés qu'avec le recul du temps.

Et j'en dirai presque autant des critiques. A leur tête apparaît le grand, le terrible Geoffroy, armé de sa férule et, en dépit de son pédantisme, le maître, le créateur du feuilleton, dont l'influence ne fut égalée depuis que par celle de Francisque Sarcey; — Dussault, Hoffmann, Duviquet, Feletz, Rabbe; — puis une génération privilégiée où brillent également Théophile Gautier, Jules Janin, Fiorentino, Paul de Saint-Victor; — et, en suivant la filière, Emile Montégut, F. Brunetière, J. J. Weiss, Jules Lemaître, Bernard Derosne, Henri Fouquier, Emile Faguet, etc... Me voilà au milieu des tout contemporains, et même des jeunes. Décidément c'est assez; laissons-les vieillir et mûrir.

A. CLAVEAU.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

On ne s'ennuie pas. — Drame, comédie, opérette. — Coups de revolver. — Les veuves royales. — Philosophie des choses. — A l'Exposition. — Déchéances, procès et faillites. — La mésaventure du trottoir roulant. — Pauvres tickets! — Le Chah de Perse. — Promenades et acquisitions de Mouzzafer. — En Serbie. — Le roman d'une divorcée. — La passion d'un roi. — Mariages d'amour. — Deux proclamations. — Titus et Bérénice. — Aventures d'un trône. — Satire et caricatures. — Les distributions de prix. — Les discours. — Tentative de rajeunissement. — M. Etienne Lamy à Sorèze. — Les Congrès et le Président. — Les présages de Rambouillet.

Le vénérable M. Legouvé, toujours jeune quoique bientôt centenaire, à qui je parlais récemment des scandales et des tristesses du temps, me répondait avec un sourire : « Oui, c'est vrai; mais... on ne s'ennuie pas! »

Oh! non; on ne s'ennuie pas! Le cinématographe des événements évolue avec tant de rapidité qu'à peine a-t-on le loisir de respirer entre les changements de décors et les variations du spectacle! Et si les circonstances étaient moins lamentables, les tragédies moins terribles, la marche des choses moins menaçante, le spectacle, à coup sûr, serait des plus attachants, parfois même des plus amusants, par ses côtés comiques et ses contrastes!

Avec le Chah, on est dans la féerie, avec la Chine et le roi Humbert dans le drame, avec le mariage du roi de Serbie dans l'opérette, avec M. Loubet et ses comparses dans le petit vaudeville, pour ne pas dire dans la farce.

Il y en a ainsi pour tous les goûts, et si ces divers aspects de la comédie humaine ne provoquaient aucune inquiétude, oh! certes non, on ne s'ennuierait pas! Malheureusement, ils suggèrent des appréhensions bien vives, et la perspective de redoutables lendemains assombrit trop la distraction du jour pour que l'esprit en jouisse pleinement et s'y abandonne.

Millerand lui-même et ses co-viveurs du cabinet Reinach ont dû, bien en dépit d'eux-mêmes, interrompre les ripailles dont ils se gorgeaient depuis deux mois avec tant de gloutonnerie. Le coup de revolver de Gaetano Bresci les a douloureusement contraints d'arrêter le cours de leurs galas. — Monis, cet étonnant garde des

sceaux, traité publiquement d'escroc dans la presse et à la tribune, Monis dont Clémenceau lui-même disait, il y a peu de jours : « Ses équipages de cirque et sa livrée de dentiste font ma joie, » — Monis a dû cesser de godailler chez Lanessan, comme Baudin chez Waldeck, et les socialistes affamés qui suivaient leurs fastueux menus avec la férocité jalouse d'estomacs creux, n'ont pu s'empêcher de faire cette remarque expressive : que ces étranges démocrates, qui n'avaient pas suspendu leur noce pendant qu'on massacrait des centaines de nos compatriotes en Chine, ont tout d'un coup enlevé la nappe et remisé le champagne dès qu'un roi a été frappé...

A l'instant, en effet, le monde officiel s'est mis en deuil sur toute la ligne; les ministères se sont fermés, l'Exposition a été voilée de crêpe ; M. Loubet lui-même, nous dit le *Figaro*, a pris une attitude *austère...* »; — à ce point que les républicains, après avoir admis, à la première heure, une certaine réserve, ont estimé qu'on en faisait trop, et que, en somme, pour un roi supprimé, il n'y avait pas lieu de se livrer à tant d'histoires. Leurs principaux organes ont même déclaré sans détour qu'après tout l'acte de Bresci « est conforme à la tradition républicaine », et volontiers ils auraient répété le mot célèbre : « Ce sang était-il donc si pur?... »

Nous exprimons ailleurs, dans la partie politique de cette Revue, l'énergique réprobation dont doit toujours être flétri le crime, mais, en même temps, comment ne pas être frappé des leçons mystérieuses qui se dégagent de cette mort tragique : le fils du roi qui se servit des moyens les plus révolutionnaires pour renverser tous les souverains de la Péninsule tombant à son tour victime de la force anarchique déchaînée par son père; — et le trône de l'Italie nouvelle chancelant sur un cercueil, tandis que, dans le Vatican sapé de toutes parts, le successeur de Pierre reste debout à côté des puissances qui passent?

Cette Chronique n'a pas à juger les vingt-deux années du règne qui vient de finir, ni à pronostiquer la destinée du jeune prince qui ceint une couronne si fragile en des conjonctures si épineuses. Mais elle peut s'apitoyer sur le drame foudroyant qui, en une minute, a si terriblement changé la face des choses. Quel tableau que celui de cette voiture royale ramenant un cadavre couvert de sang à la reine, qui attendait en grande toilette de bal pour une fête! Quelle vision que celle de cet héritier apprenant la lugubre nouvelle sur un lointain rivage et, sur son yacht de plaisir transformé brusquement en courrier funèbre, fendant avec fièvre les flots pour arriver à l'heure des funérailles!

L'Europe comptait déjà bien des veuves souveraines enveloppées de crêpes : l'impératrice douairière de Russie, l'impératrice douai-

rière d'Allemagne, la reine d'Angleterre, la reine-régente d'Espagne, la reine douairière de Portugal, la reine douairière de Hollande, l'impératrice Eugénie, la reine de Naples; — la reine Marguerite vient ajouter une mélancolique figure à cette liste noire de bonheurs brisés et de grandeurs évanouies...

*
* *

Pour nous, ce qui semble se dégager, comme conséquence première de la catastrophe de Monza, c'est un coup sensible porté à notre Exposition, qui n'en avait pourtant guère besoin pour se relever de la situation fâcheuse où elle se débat de plus en plus et qui menace d'aboutir à des désastres. Elle manquait déjà d'Anglais et d'Américains, c'est-à-dire des visiteurs qui donnent habituellement le plus d'essor au commerce de luxe. Les Italiens vont lui faire défaut à leur tour, et ce serait peut-être une illusion de compter sur les Russes pour suppléer tous ces absents, car il est difficile de croire que le tsar Nicolas trouvera, dans le double attentat contre le roi Humbert et le chah de Perse, un encouragement à venir se promener aux bords de la Seine...

Pauvre Exposition, si belle pourtant et si riche de merveilles, tout semble tourner contre elle depuis qu'elle a été si malencontreusement ouverte par des gouvernants trop pressés d'en jouir. Après avoir été noyée au début sous des pluies incessantes, elle a été brûlée par des chaleurs torrides, puis, le nombre restreint des entrées n'ayant répondu ni aux calculs des organisateurs ni aux prix fantastiques exigés des concessionnaires, la gêne s'en est suivie, des faillites ont éclaté, d'autres menacent, partout s'y accuse la pénurie croissante des affaires! — En même temps qu'un certain nombre de titulaires de kiosques étaient frappés de déchéance, faute de pouvoir s'acquitter envers l'administration, d'autres établissements se sont trouvés dans l'impossibilité de payer leur personnel; une partie des employés des fauteuils-roulants ont déféré aux tribunaux la Compagnie, en lui réclamant une somme de 45,000 francs pour gages en souffrance; enfin, déconvenue suprême et qui ne manquerait pas de gaieté si beaucoup d'actionnaires n'y perdaient leur argent, le trottoir roulant de l'Exposition, cette fameuse plateforme considérée comme l'attraction par excellence de la grande Foire, est poursuivi devant les tribunaux par les Contributions indirectes comme un moyen de transport... clandestin!

Ce serait à ne pas le croire si le papier timbré n'attestait l'invraisemblable, et si des plaidoiries ne s'étaient déjà croisées sur ce thème étourdissant! — Les entrepreneurs du trottoir n'ont pas eu

l'idée qu'on pût assimiler la plateforme à une « voiture », ou plutôt à une succession de voitures devant acquitter un droit au fisc et, confiants dans leur contrat avec la Commission supérieure de l'Exposition, ils ont établi leur machine et fait circuler tranquillement les curieux sur leur plateforme. Mais le fisc est comme l'avare Achéron qui ne lâche pas sa proie. Aux termes des règlements, toute voiture roulante doit payer un droit et, si une déclaration préalable à toute exploitation n'a pas été faite, subir une amende de 100 francs à 1,000 francs par chaque contravention. Or, aucune déclaration n'ayant été faite et le trottoir se composant de huit cent quarante-trois pièces articulées et s'emboîtant les unes dans les autres, de manière à se prêter aux courbes du parcours, l'administration des Contributions estime que ces huit cent quarante-trois pièces constituent un nombre égal de voitures, et, portant l'amende au maximum, c'est-à-dire 1,000 francs par voiture, elle réclame simplement à la Société abasourdie la bagatelle de 843,000 francs! — L'aventure n'est-elle pas amusante et ne prêterait-elle pas à rire, si les circonstances nous inclinaient davantage à la gaieté!

Mais ce n'est pas tout : le fisc intraitable demande la saisie du matériel et sa confiscation éventuelle au profit du Trésor, comme garantie des 843,000 francs d'amende! — N'est-ce pas du dernier piquant, et le malheureux trottoir, qui avait déjà tant de peine à rouler, ne reçoit-il pas là un bâton bien inattendu dans ses roues? — Le procès sera curieux, mais, comme on ne saurait, sans porter une atteinte profonde à l'Exposition elle-même, arrêter la plateforme dont elle tire son principal et presque son unique agrément, la justice accommodante a renvoyé l'affaire au 3 novembre prochain, c'est-à-dire à la veille même de la clôture du grand Bazar. — D'ici là, tout s'arrangera facilement, et, n'en doutez pas, quelle que soit l'issue du procès, c'est nous qui paierons.

En attendant, le chiffre des entrées décroît sans relâche et le cours des tickets continue de baisser. — Pauvres tickets, si pimpants à leur émission et si fiers alors d'être victorieusemeut cotés à la Bourse! Qui leur eût fait entrevoir, dans cette vogue de la première heure, la décadence future et l'humiliation profonde où ils sont tombés! — A la fin de l'Exposition de 1889, ils se tenaient encore à *quarante* et *cinquante* centimes, tandis qu'actuellement ils se traînent déjà à *vingt* centimes, en laissant pressentir que bientôt ils ne suffiront même plus, *proh pudor*! à solder une fugue discrète vers

... le cabinet obscur et solitaire,
Des ennuis de Titus muet dépositaire...

Et ce n'est pas toute leur disgrâce. Eux aussi viennent d'avoir la honte de passer en police correctionnelle, dans la personne de quelques contrôleurs de l'Exposition, qui, n'étant pas payés de leur mois d'appointements par l'administration, avaient imaginé, pour se couvrir de leurs gages, de ne pas oblitérer les tickets remis aux guichets par les visiteurs, et de les revendre ensuite à bas prix aux camelots qui les offrent aux passants; — commerce ingénieux, qui pouvait procurer certains profits, mais qui n'atteste pas précisément la prospérité d'une entreprise incapable de payer ses employés. — Bien entendu, les trop inventifs contrôleurs ont été condamnés, et, durant six mois de prison, ils pourront méditer sur les côtés défectueux d'une Exposition dont ils n'auront vu que le revers...

*
* *

Au milieu de ces péripéties variées, le Chah, « roi des rois », nous a quittés pour aller porter à l'Angleterre inquiète l'assurance que ni M. Loubet ni M. Delcassé ne songent à l'envahir. — Il a passé dix jours parmi nous, en inspirant la sympathie par sa simplicité, sa bonne grâce, et aussi par le sang-froid dont il a fait preuve devant le revolver braqué sur sa poitrine. Sous l'émotion de l'incident, l'entourage affolé voulait le ramener à l'hôtel des Souverains pour lui donner le loisir de remettre ses esprits; mais lui, avec un beau calme oriental, n'a rien voulu changer au programme de la journée. « La promenade continue », aurait-il dit volontiers, en reprenant le mot légendaire de M. Charles Dupuy; — et il poursuivit tranquillement sa route vers Sèvres et Versailles, comme si rien d'insolite ne s'était passé.

Cette même attitude, aimable et sans pose, il l'a gardée en toutes circonstances, s'amusant franchement des spectacles offerts à sa curiosité; allant, sans souci du protocole et de la pompe des cortèges, prendre son plaisir où ses goûts particuliers l'attiraient, laissant voir sa préférence admirative pour le phonographe, les appareils de photographie et de téléphonie; plus hypnotisé par les automobiles que par le tombeau de Napoléon aux Invalides; achetant des pianos pour son harem, des bijoux pour ses favorites, et dépensant ainsi une cinquantaine de mille francs par jour dans les diverses galeries, — aubaine précieuse et d'autant plus appréciée du commerce parisien que, dans cette Exposition décevante, elle est plus rare.

La cinématographie l'a particulièrement surpris et charmé; aussi a-t-il donné des instructions pour en offrir le spectacle à sa cour.

En fait de théâtres, il a préféré l'Hippodrome, *la Poudre de Per-*

linpinpin et le Nouveau Cirque à l'Opéra, c'est-à-dire ce qui amusait ses yeux plus que son esprit, — ce qui ne l'a pas empêché d'admirer en connaisseur notre artillerie nouvelle à la revue de Vincennes et de montrer, par ses appréciations sur notre capitale, qu'il en a su comprendre les beautés et les grandeurs. — « Paris tout entier est une Exposition permanente », a-t-il dit courtoisement avant son départ.

Pour un prince dont le père a été assassiné, on voit qu'il a fait bonne figure à la ville où il a failli être assassiné lui-même, et qu'il ne nous a pas gardé rancune du danger dont sa vie a été menacée. Il a bien compris que le crime de Salson n'était imputable qu'à la folie d'un cerveau détraqué par les prédications anarchistes, et qu'il ne fallait pas en rendre solidaire la nation généreuse qui lui offrait une cordiale hospitalité.

Le chah nous était arrivé avec d'énormes bagages, ne comprenant pas moins de *quatre cents colis!* Tout ce qu'il a acheté à Paris en voitures, phonographes, graphophones, appareils photographiques, meubles, soieries, fourrures, objets d'art, montres, bagues, automobiles, etc., a doublé ce colossal matériel pour lequel il a fallu plusieurs wagons.

Après Mouzzafer, quels souverains viendront encore nous visiter? Voilà que le jeune roi de Serbie, qu'on se flattait de voir accomplir son voyage de noce à Paris, dissipe cette espérance en déclarant qu'avant tout il veut montrer la nouvelle reine aux différentes populations de son petit Etat, de sorte qu'on n'aperçoit plus guère que le prince de Galles, se décidant enfin à venir faire admirer des snobs du boulevard le chapeau de paille étonnant que l'arbitre des élégances britanniques a récemment *lancé*, paraît-il, de l'autre côté de la Manche.

*
* *

Le roi de Serbie! Quel roman fut celui de ce jeune prince de vingt-quatre ans épris d'une veuve divorcée qui pourrait presque être sa mère! C'est assurément le dernier degré de la passion ou de l'aveuglement, ce qui est souvent la même chose! — Au temps de l'Exposition de 1867, une actrice en vogue fredonnait sur les planches d'un de nos petits théâtres ce couplet bientôt devenu populaire :

L'amour,
Qué qu' c'est que ça?
L'amour,
Qué qu' c'est qu' ça?

Eh bien, le roi Alexandre l'apprend à ceux qui ne le sauraient

pas; et, devant cet épisode idyllique, Alfred de Musset nous redirait qu'*On ne badine pas avec l'amour*...

Peut-être, — probablement même, — la passion du jeune roi a-t-elle été habilement provoquée et savamment entretenue par la femme experte et mûre dont il vient de faire, contre vents et marée, son épouse légitime; mais, de son côté du moins, c'est bien l'amour qui l'a entraîné, l'amour impatient de toute résistance.

Les journaux ont raconté les détails de cette extraordinaire aventure, et nous publions plus loin, sous le titre de *Souvenirs de Sachino*, de piquantes révélations sur le séjour de l'héroïne à la villa de l'ex-reine Nathalie, à Biarritz, où elle remplissait les fonctions secondaires de dame d'honneur près de l'épouse divorcée de Milan. — C'est là, quand Alexandre, de caractère faible et de nature malingre, n'était encore qu'un adolescent ouvert aux premières impressions du cœur, c'est là que serait né le penchant dont Mme Draga Maschin aurait adroitement avivé la flamme. Elle était belle, et, quoique âgée aujourd'hui de 34 ans selon les uns, de 36 ans selon les autres, elle conserve encore, paraît-il, assez de charme et d'attraits pour expliquer sa séduction d'alors.

Lui, roi et fils de roi, pouvait aisément prétendre à une autre alliance, et précisément, dit-on, son père négociait en sa faveur un mariage de nature à rehausser l'éclat du trône.

Elle, de simple bourgeoisie et fille d'un ancien préfet, avait épousé l'ingénieur Maschin, dont elle avait dû se séparer ensuite par le divorce et que le mauvais état de ses affaires avait conduit au suicide. C'est alors que, prise en affection par la reine Nathalie, la veuve très consolable avait rencontré, il y a six ans, dans l'intimité de son ancienne souveraine, le jeune Alexandre, et que, dès les premiers abords, elle avait pressenti sans doute tout le parti qu'une femme séduisante et avisée pourrait en tirer.

Le jour où la reine Nathalie soupçonna le jeu de sa dame d'honneur, elle lui donna congé, mais il était trop tard : la disgraciée alla s'établir à Belgrade, sous les regards fascinés du prince, et le roman se poursuivit avec discrétion jusqu'au chapitre final, qui provoque aujourd'hui les commentaires de la presse européenne en faisant rêver les philosophes...

Rien n'a pu détourner le jeune Alexandre de son ardente passion, ni les objurgations suppliantes de sa mère, qui rêvait pour lui une destinée plus sérieuse, ni les protestations violentes de son père, ni la résistance obstinée et patriotique de ses ministres, donnant tous leur démission plutôt que de s'associer à un acte qu'ils jugeaient aussi déplorable pour le prince que funeste à l'Etat. Les influences

religieuses n'eurent pas plus de succès sur son esprit. Vainement le métropolite s'employa-t-il à le ramener vers des idées plus dignes de sa situation : il ne voulut rien entendre, déclarant à tous qu'il préférerait abdiquer plutôt que de renoncer à l'amour de Draga Maschin.

Evidemment, toute cette affaire a été « machinée », c'est le cas de le dire, par une main aussi souple que tenace, et qui a tout conduit, avec une adresse raffinée, jusqu'à la conclusion inouïe du roman. Ce n'est pas un adolescent chétif et borné qui eût eu l'habileté et la force de mener à terme, à travers cinq ou six années, une pareille aventure, et on entrevoit aisément la main dominatrice qui, dès le début, a su enguirlander le captif et enchaîner sa volonté. Faible et incliné, dit-on, aux mollesses orientales, le pâle héritier des Obrénovitch semblait fatalement destiné à devenir le jouet ou l'instrument de quelqu'un : — de la reine Nathalie, du roi Milan, de la politique autrichienne ou de la suprématie russe. De toutes ces influences, c'est celle de l'amour qui l'a emporté, — de l'amour, il est vrai, soutenu et dirigé dans l'ombre par l'Egérie moscovite. L'Autriche a été bernée, et, au dernier moment, on a vu, derrière la figure triomphante de Draga Maschin, apparaître la silhouette du tsar Nicolas, témoin officiel du mariage, parrain désigné des enfants futurs, protecteur imposant de la nouvelle Serbie, et dont le représentant allait faire ostensiblement une visite à Draga dans sa maison.

Comme on le pense bien, le jeune Alexandre n'a pas manqué d'invoquer à l'appui de sa détermination les exemples royaux de ces derniers temps : la veuve de l'archiduc Rodolphe, épousant un simple lieutenant, le comte Lonyay ; — l'archiduc Ferdinand, héritier de la couronne des Hapsbourg, épousant la comtesse Choteck, dont les enfants éventuels se trouvent d'avance exclus du trône ; — don Carlos épousant en seconde noces une Rohan, après que sa fille Elvire eut convolé avec le peintre Folchi ; — et combien d'autres, en ce siècle de trouble et de confusion ! comme si les représentants naturels de l'idée monarchique s'appliquaient à diminuer eux-mêmes le prestige et la force morale d'un principe assailli déjà de tant de côtés !

« J'ai suivi l'inclination de mon cœur, a dit Alexandre dans une proclamation à son peuple ; j'ai voulu partager le trône avec la femme de mes préférences, et je suis sûr que la nation serbe l'aimera comme je l'aime moi-même... »

La proclamation ajoutait que les mariages dynastiques, inspirés par des considérations d'Etat beaucoup plus que par l'attraction mutuelle, substituent souvent l'intérêt des familles à l'intérêt

national et entraînent ainsi de regrettables conséquences pour les peuples.

En parcourant ce plaidoyer personnel, il me semblait relire celui que Napoléon III adressait au Sénat, au Corps législatif et au Conseil d'Etat de l'Empire, le 22 janvier 1853, pour annoncer son mariage avec Mlle de Montijo, comtesse de Teba :

« Celle qui est l'objet de mes préférences, disait-il, a l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône comme au jour du danger elle deviendrait un de ses courageux appuis. Catholique et pieuse, elle adressera au Ciel les mêmes prières que moi pour le bonheur de la France ; gracieuse et bonne, elle fera revivre dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'impératrice Joséphine.

« Je viens donc dire à la France : J'ai préféré une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices. Bientôt, en me rendant à Notre-Dame, je présenterai l'Impératrice au peuple et à l'armée; la confiance qu'ils ont en moi assure leur sympathie à celle que j'ai choisie. »

Le document n'était-il pas curieux à rappeler dans les circonstances actuelles, et n'offre-t-il pas de piquantes similitudes, — sans aucune arrière-pensée, d'ailleurs, de comparer les personnes?

On a raconté qu'au dernier moment Draga Maschin, paraissant céder aux instances des dignitaires du pays qui la pressaient de sauver le roi de sa démence amoureuse en se sacrifiant elle-même et en quittant Belgrade, aurait, en effet, déserté sa demeure pour se cacher dans une retraite insoupçonnée. C'était la répétition du rôle de Bérénice devant Titus : « Ah ! Sire, vous êtes roi, et je pars !... » Mais ce n'était qu'une fuite vers les saules, et Bérénice, facilement découverte dans son refuge, se laissa ramener sans peine au Konak.

Un instant, le romanesque mariage faillit être ajourné par un incident comique dont s'est égayée la presse européenne. Le trône, indispensable à la cérémonie selon le protocole serbe, le trône avait été envoyé, il y a quelques mois, à notre Exposition, où il figurait comme objet de curiosité..., de sorte qu'il fallut télégraphier en hâte pour le faire réexpédier de Paris à Belgrade par grande vitesse !... Voyez-vous ce trône, ainsi cahoté à travers l'Europe, et à la merci d'un déraillement capable de le disloquer, en détraquant du même coup le mariage préparé avec tant d'art?... Heureusement, il est arrivé à bon port, et Draga Maschin a pu s'y asseoir enfin,

avec un soupir de triomphe. — N'empêche que ce trône, ramené à travers tant de péripéties, a été un trône... exposé.

Au premier moment, la nouvelle du mariage, mal accueillie des classes élevées, n'a pas rencontré beaucoup d'enthousiasme dans le peuple, mais un revirement, paraît-il, n'a pas tardé à se produire. La masse, après réflexion, s'est tout de même senti flattée de voir le monarque choisir son épouse dans les rangs inférieurs de la nation, et fière aussi du patronage éclatant donné en cette occasion au petit royaume par la puissante Russie. Enfin, l'ensemble du pays aurait surtout été soulagé d'être ainsi débarrassé de la domination brutale et despotique de Milan, qui continuait, malgré tout, de s'exercer depuis l'abdication, et à laquelle la suprématie russe va désormais mettre un terme.

L'attitude de la reine Nathalie s'est également modifiée. Satisfaite, elle aussi, de l'échec du mari dont elle a eu tant à souffrir, elle s'est résignée, sinon à assister au mariage, du moins à envoyer à son fils une lettre de félicitations qui sauve les apparences.

Mais à peine ce mariage d'opérette est-il consommé, que la satire et la caricature, un instant désorientées et silencieuses, prennent leur revanche. A Belgrade même circule une brochure intitulée *la Fin de la Serbie*, où n'est pas ménagée la nouvelle reine. Des dessins irrévérencieux montrent le « père Milan » en lutte avec la « mère Maschin », tandis que d'autres, sous couleur de soutenir le prince, lui conseillent de faire avec résolution « machine en avant ».

Tout cela ne semble pas pronostiquer un règne bien paisible, et ce n'est pas à notre Exposition seulement qu'on voit des manoirs à l'envers.

*
* *

Les semaines que nous venons de traverser ont été la période traditionnelle des distributions de prix, et les « Jeunes élèves » ont une fois de plus reçu leurs couronnes dans l'encadrement routinier des mêmes cérémonies. Cependant, il semble que, cette année, la politique ait occupé moins de place dans les discours, généralement fastidieux, où les orateurs tâchent d'habiller de formes pompeuses des banalités inoffensives; et il semble aussi qu'en un certain nombre de lycées on ait tenté de rajeunir les vieux thèmes en abordant des sujets plus actuels et plus vivants.

C'est ainsi qu'à la place des éternels clichés, des professeurs ont conseillé vivement les voyages à l'étranger, et même signalé les entreprises de colonisation à l'ardeur impatiente des générations nouvelles. Dans plusieurs lycées de Paris, c'est l'Exposition qui a été l'inspi-

ratrice des harangues, et les orateurs l'ont préconisée comme une excellente leçon de choses, plus précieuse que l'enseignement des livres et donnant une idée plus juste des réalités.

Ailleurs, c'est le sentiment national qui a vibré, et nulle part avec plus d'élévation et d'éclat que dans le patriotique discours prononcé à l'Ecole de Sorèze par M. Etienne Lamy, enfant lui-même de cet établissement célèbre. Nous avons plaisir à citer quelques-unes de ses paroles, où se retrouve l'écho du noble cri de Lacordaire : « J'aime mon siècle comme j'aime mon pays ! »

Souvent, a dit M. Lamy, on ne dénigre son temps que pour se dispenser de le servir, et au lieu de se jeter courageusement dans l'action, on trouve plus commode d'attendre un saint Louis, un Henri IV, un Napoléon.

Il ne faut pas se laisser aller à ces défaillances.

« La Providence ne nous laisse pas maîtres de l'heure où nous devenons ses ouvriers; elle choisit pour nous les moyens, divers selon les âges, par lesquels elle nous admet à collaborer à son œuvre. Dès lors nous n'avons pas, l'âge fût-il de fer, à verser de stériles regrets sur les grandeurs, les beautés, les forces détruites; nous ne sommes pas créés pour habiter les tombeaux des morts, mais pour élever des demeures nouvelles sur la terre des vivants. Aimez votre temps. Aimer son temps n'est pas se faire complice de ce qu'il a de mauvais; c'est acquérir l'intelligence, l'habitude, et même, par devoir, le goût des influences qui sont efficaces sur lui, et employer ces influences à le rendre meilleur. »

La première de ces influences, la plus puissante de ces forces, c'est la liberté, que nous avons conquise et que nous ne devons plus laisser arracher de nos mains. — « Servons-nous-en pour montrer que notre foi catholique est un droit, qu'elle est un bienfait pour la France, et qu'on ne saurait la frapper sans atteindre la France elle-même. »

Et puis cette entraînante péroraison, qui a été couverte d'acclamations répétées :

« Etendez la défense partout où se porte l'attaque. A ceux qui prétendent rétablir l'unité des esprits, demandez autour de quelles doctrines, s'ils se vantent de ne connaître ni l'origine de l'homme, ni sa destinée; quand ils parlent de refaire l'âme de la France, sollicitez-les de définir l'âme française, eux qui ne croient pas à l'âme; sachez dire que, s'ils veulent l'unité, ils doivent, au lieu de détruire, respecter le christianisme, car lui seul donne à la vie un

sens, à l'homme des espérances conformes à sa nature; car il a conquis et retenu les plus puissants génies de l'humanité. Rappelez aux fanatiques d'irréligion qu'ils sont une infime minorité dans la suite des siècles, une infime minorité à l'heure présente dans chaque peuple, confondez-les par le témoignage même de cette raison humaine à laquelle ils font appel.

« Enfin, s'ils sont patriotes, instruisez-les de ce que vous avez appris, montrez-leur que les peuples ambitieux d'un grand rôle, fussent-ils, comme l'Angleterre et l'Amérique, la primauté de la richesse, ou, comme l'Allemagne et la Russie, la primauté du nombre et des armes, ne se contentent pas de ces avantages matériels; que les nations protestantes sont ardentes à répandre le protestantisme; la Russie, à soutenir l'orthodoxie. Et lorsque tout le passé de la France resplendit de gloire catholique, lorsque notre grandeur, comme un arbre frappé de la foudre, voit sécher toutes ses branches, demandez pourquoi les Français s'obstinent à couper le rameau toujours vert où nos missionnaires cueillent leurs palmes, et la France encore du laurier! »

Lorsque, en 1881, au lendemain des décrets liberticides, M. Lamy flagellait les proscripteurs à la tribune de la Chambre, en revendiquant l'entière liberté de la foi religieuse, en vertu même des principes républicains : « Vous venez de prononcer votre plus beau discours, » lui dit un de ses amis. — « C'est possible, répondit l'éminent orateur, mais ce sera mon oraison funèbre. »

En rappelant l'autre jour ce souvenir, le Prieur de Sorèze ajoutait avec une grâce heureuse : « Il y a des *morts qui parlent* pour des causes qui ne meurent pas. »

*
* *

Nous aurions voulu mentionner les nouvelles visites de M. Loubet au Champ de Mars, et résumer les Congrès en si grand nombre qui ont été, en ces dernières semaines, l'animation principale de l'Exposition; mais la place nous manque, et force est d'ajourner à quinzaine ce chapitre particulier de la Chronique. Toutefois, le Président n'y perdra rien; nous l'y retrouverons dans toute sa gloire, siégeant sans doute alors, ainsi qu'on l'annonce, dans ce château royal de Rambouillet, d'où, — funeste augure! — Napoléon et Charles X sont partis pour l'exil, et qui a été la dernière étape du pauvre Félix Faure...

SOUVENIRS DE SACHINO

LA REINE NATHALIE — Mme DRAGA MASCHIN

1895.

C'est Hendaye, la Bidassoa, le délicieux pays basque dont un incomparable évocateur d'images et de sensations nous a décrit le charme étrange, le pénétrant sortilège...

Arrivé depuis peu, j'ai admiré la plage magnifique, plus belle encore en cette saison tardive, puisqu'elle est déserte, que nul bruit humain ne trouble la monotonie sublime de la grande voix plaintive. J'ai parcouru Fuenterrabia, la cité morte. Par un soir brumeux, sous un ciel voilé, j'ai traversé le petit fleuve, limite de deux nations, et j'ai franchi la porte monumentale où se dressent les armoiries de l'ancienne ville frontière, asile, jadis, d'une aristocratie remuante, toujours prête à prendre les armes. Les ruelles étroites étaient solitaires, muettes, obscures à demi. Dans la grimpante *calla mayor* qui conduit à l'église, au château démantelé où Jeanne la Folle a clamé sa douleur, une fille de seize ans s'appuyait à la porte blasonnée d'une vieille maison de pierres; à voix basse, elle chantait une *petenera*... Quand elle m'a vu, elle s'est enfuie, courant vers l'auberge de Santous, où les pêcheurs, les *pelotari* et les contrebandiers savourent le chocolat à la cannelle et boivent l'eau fraîche, parfumée par l'*azucarria*. Je ne l'ai pas suivie, et longtemps j'ai erré dans la ville endormie, sur les fortifications désertes, partout où s'épandait la mélancolie voluptueuse de la solitude et du silence. Puis je suis rentré à Hendaye, dans la petite maison enfouie sous les arbres, aux terrasses baignées par la Bidassoa. Le bruissement du flot qui bat les murs du jardin, s'éloigne, décroît et meurt pour revenir encore, le bruissement du

flot a bercé mon sommeil, accompagné mes rêves; et ce matin, mes fenêtres grandes ouvertes, j'entends à nouveau le doux clapotis des vagues toutes proches. Puis ce sont les cloches de Fuenterrabia qui sonnent l'*Angelus;* par-dessus le murmure éternel qu'un instant elles dominent, leurs vibrations m'arrivent distinctes dans l'atmosphère légère des premières heures du jour...

Il ferait bon rester ainsi, rêver, s'engourdir les sens et s'endormir le cœur!... Mais il me faut secouer cette torpeur bienheureuse, me lever au plus vite et m'habiller; accompagné d'un ami qui a obtenu pour moi cette invitation, je dois déjeuner chez la reine Nathalie de Serbie, dans sa villa de Sachino, près Biarritz; la voiture nous attend, et nous partons. Nous traversons le pays charmant, encore endiamanté de l'aiguail nocturne; à plusieurs reprises, nous nous arrêtons, et mon guide me conte quelque curieuse légende, quelque superstition particulière à cette contrée qui a gardé son originalité, conservé ses traditions, sa langue sans racine connue, cette antique langue euskarienne que certains philologues rattachent au japonais... La route ne me paraît pas longue, en ces intéressantes causeries, devant un admirable décor, et, surpris de me trouver déjà à Biarritz, je regarde machinalement ma carte d'invitation.

Cela commence ainsi : « D'ordre de S. M. la reine Nathalie... », et c'est signé : « Draga Maschin. » Grosse écriture appuyée, pâteuse, lourde, sans élégance. On dirait un écolier malhabile encore à tenir la plume et qui s'applique.

« — La dame d'honneur, dit mon ami. Une jeune femme d'une trentaine d'années, qui a perdu son mari dans des circonstances assez mystérieuses... Mort subite, disent les uns, suicide, affirment les autres. Le certain, c'est que sa veuve restait dans une misère noire quand la reine l'a recueillie, en a fait sa dame d'honneur.

— Est-ce une jolie femme?

— Elle est agréable surtout : un gentil bibelot... Puis c'est une personne intelligente, insinuante. Peu à peu, elle est devenue l'amie intime de la reine, au point d'en oublier l'étiquette, même en public, et d'en agir avec elle sur le pied d'égalité parfaite... Tenez, voici un détail, entre beaucoup d'autres. Il y a quelque temps, je me trouvais à Sachino avec plusieurs personnes : la reine eut la fantaisie de nous montrer des photographies de Belgrade et pria sa dame d'honneur d'aller les lui chercher; celle-ci, qui causait à l'autre bout du salon, répondit sans se déranger qu'elle ne savait où les prendre..., que ce n'était pas la peine..., et, malgré les indications précises que lui donna la reine, elle continua tranquillement sa conversation, sans se soucier le moins du monde

de l'ordre donné. Ce fut la reine elle-même qui, de guerre lasse, se leva et monta dans sa chambre, d'où elle nous rapporta les dites photographies.

— C'est un peu fort!

— Oh! j'ai vu des épisodes plus curieux encore dans cette petite cour! Il y a là un mélange stupéfiant d'étiquette et de laisser aller... La reine Nathalie est la plus honnête femme qui soit, et même pas coquette; mais elle a de la santé, de la force, de la vie à revendre, qu'il lui faut bien dépenser; de plus, l'horreur de la solitude, le besoin de plaisir et d'agitation. Alors ce sont des pique-niques où l'on part dès cinq heures du matin empilés dans des breaks; et quand on s'est amusé tout le jour, que l'on revient à huit heures du soir, harassé, la reine, toute fraîche, apparaît en toilette décolletée pour danser la nuit entière... L'entourage aussi est hétéroclite, décousu. Vous verrez des Anglais bizarres, des Espagnols douteux, et à côté, de vrais gentilshommes français, comme le comte de K..., le marquis d'A...; de grands seigneurs russes authentiques, tels que le comte et la comtesse de Z..., de ceux qui savent mieux que nous notre littérature, notre histoire, notre politique, qui sont au courant de toutes les manifestations d'art, non seulement chez eux, mais en France, mais en Angleterre, en Allemagne, partout où l'on pense, où l'on écrit... Mais nous voici arrivés.

Nous arrivons, en effet. Sachino, — c'est le nom du jeune roi Alexandre, Sacha, selon l'abréviation russe, — Sachino est une construction basse, d'ordre dorien, bâti proche la mer et dominant Biarritz. Après avoir traversé un vaste hall, un premier salon, dont les portes-fenêtres s'ouvrent sur une terrasse battue par l'Océan, nous entrons dans une pièce plus petite où la reine cause, debout, entourée de plusieurs personnes.

Grande, les épaules larges, le buste développé, la reine Nathalie m'apparaît vraiment, franchement belle, d'une beauté vivace et saine qui ne craint pas la lumière du jour, bien différente des poupées étriquées et fabriquées que j'ai retrouvées tout à l'heure en traversant Biarritz, après m'en être lassé les yeux à Paris. La reine est à la fois très brune et très fraîche; fraîcheur ambrée, veloutée de pêche mûrissante. Elle est coiffée très simplement en bandeaux ondés : là-dessous, de grands yeux noirs brillants, sincères, sourient en même temps que sourit la bouche aux éclatantes dents blanches. Ce qui domine, c'est la sève toute-puissante, inépuisable en quelque sorte, d'une belle plante faite pour résister à tous les orages : et Dieu sait qu'elle en a déjà subis! Mais, abreuvée d'amertumes, frappée comme épouse, comme mère,

ayant traversé tant de drames, elle a gardé quand même l'amour de la vie, de ses joies, de ses fêtes, et elle le laisse voir avec cette franchise, cette spontanéité d'une nature qui, à ce qu'il semble, n'aime point se prolonger et se complaire dans ses sentiments. Et, à regarder la mobile, l'expressive physionomie de la reine Nathalie qui fait soupçonner chez elle un esprit prompt, plus porté à saisir tout de suite qu'à réfléchir et analyser, je songe à une petite anecdote de sa vie intime. Elle me fut contée par un diplomate qui, alors à la cour de Serbie, représente maintenant notre pays près d'une grande nation. C'était pendant un déjeuner avec son mari, au cours d'une explication orageuse : outrée de la duplicité et du cynisme de Milan, la reine Nathalie, — à ce que rapporte la chronique, — saisit un plat posé près d'elle et lui en lança le contenu en pleine figure, vigoureusement. C'était, paraît-il, une omelette, de quoi le royal convive resta tout embarbouillé!...

Mais voici le « joli bibelot », madame Maschin, Draga, comme tout le monde l'appelle familièrement. Elle est habillée avec beaucoup de simplicité, rien n'attire l'attention ni dans sa toilette, ni dans sa personne fragile, menue; les traits sont assez réguliers, mais sans fraîcheur. La dame d'honneur parle peu, avec un accent prononcé, point agréable. A un certain moment, je la vois rougir, regarder avec inquiétude du côté de la reine, puis sa physionomie devient fermée, concentrée, comme absorbée : souvent, depuis, je l'ai vue ainsi... Trop éloigné d'elle, je n'ai pu que saisir ce changement d'expression sans en deviner le motif; mais mon charitable guide me met au courant. Un maladroit vient de faire allusion à un événement dont on ne parle pas ici, en raison du rôle peu brillant qu'y a joué le roi Alexandre. Se trouvant au bain, cet été, avec son secrétaire et son professeur de natation, un jeune Basque, il a vu ce dernier, à deux brasses de lui, tournoyer et disparaître, pris subitement d'une crampe. La mer était calme, il n'y avait pas le moindre danger pour le roi à porter secours à ce pauvre diable; mais, pris d'affolement, il est précipitamment retourné au rivage, laissant son baigneur mourir ainsi sous ses yeux. L'effet produit a été déplorable; mais, par égard pour la reine, très aimée ici, on a fait le silence; elle s'est montrée, d'ailleurs, pleine de charité pour la famille du malheureux noyé... En ce moment, le roi excursionne à bicyclette avec des petites Anglaises de Biarritz. La bicyclette, voilà sa passion; en revanche, il n'aime guère le cheval et le pratique très peu. Invité dernièrement à une chasse que la colonie anglaise donnait en son honneur, on a eu toutes les peines du monde à trouver une monture qui inspirât assez de sécurité à cet

écuyer novice. Cela semble bizarre, à nous Français, pour qui un roi est essentiellement un homme à cheval.

La reine passe la première, nous la suivons dans la salle à manger. Les femmes gardent leur chapeau; les hommes sont en smoking, en redingote, même en veston; deux officiers de la garnison de Bayonne en tenue; et le lieutenant de vaisseau commandant le stationnaire français mouillé dans la Bidassoa, porte le svelte et sévère uniforme de marin dont la sobre élégance ajoute à sa distinction naturelle. La conversation, un peu froide d'abord, s'anime. On parle français, anglais, russe, allemand — la reine Nathalie possède toutes ces langues. Cela fait penser à la table d'hôte cosmopolite d'une élégante ville d'eaux.

Sortis de table vers deux heures, nous rentrons dans le salon, quand apparaît une jeune femme, enveloppée d'une robe de laine blanche toute droite, toute plate, tombant en grands plis le long de son corps souple, alangui; elle est coiffée d'une espèce de cornette d'où sortent de lourds bandeaux noirs qui encadrent une mince figure éclairée de larges yeux scintillants et sombres. Elle traverse la pièce d'un pas glissant, répondant à peine aux profonds saluts qu'elle reçoit, silhouette énigmatique, d'une grâce farouche presque inquiétante. C'est la princesse Ghika, sœur de la reine, aussi belle peut-être, d'une beauté plus affinée, plus cérébrale, plus artistique, plus compliquée aussi. Mariée fort jeune, elle s'est séparée dès le lendemain des noces, et depuis vit très retirée, soit à Biarritz, près de sa sœur; — on prétend même que Sachino lui appartient, — soit à Paris, dans un hôtel quasi cloîtré, semblable à quelque couvent dont elle serait la madone byzantine, derrière des grilles qui ne s'ouvrent qu'à de rares amis.

La reine a fait un amical signe de tête et souri à sa sœur; puis elle reprend sa conversation. Elle rit à belles dents, de tout son cœur; elle parle haut, un peu trop; je l'entends dire, avec ce joli accent qui semble une coquetterie dans sa bouche : « Il faut absolument que j'aille flirter un peu avec M. de L. », et laissant son interlocutrice, la très jolie femme d'un peintre de nationalité espagnole, elle s'en vient vers M. de L., un vieux célibataire à cheveux gris, qui la regarde d'un air dévot.

Des groupes se sont formés; de nouveaux visiteurs arrivent; je remarque une jeune femme d'allure sérieuse et distinguée, d'origine anglaise et mariée à un Français familier de Sachino. On cause, on rit, sans paraître se soucier de la reine; mais, malgré ce manque apparent d'étiquette, il existe un protocole en vertu duquel nous ne pouvons nous retirer sans y avoir été invités. Et la reine a si parfaitement oublié notre existence! En désespoir de cause, nous

allons nous adresser à Draga, le truchement ordinaire, quand la grande porte du fond s'ouvre : le roi!...

Je le voyais pour la première fois. Depuis, cet honneur m'a été, à plusieurs reprises départi : mon impression n'a pas varié... Il s'avance gauchement, l'air sournois et indécis, embarrassé de ses mains, de ses pieds dont il ne sait que faire, de son regard qu'il ne sait où poser, et qui clignote et se dérobe derrière son lorgnon de myope. Physionomie ingrate qui n'est point corrigée par la bonne grâce d'accueil, les phrases toutes faites que l'on serine aux rois et aux personnages officiels, afin qu'ils donnent au moins l'illusion d'être à hauteur de leur rôle. Aucune distinction, ni native ni acquise. Une jolie femme me dit à voix basse :

— Un garçon de bureau, n'est-ce pas...? Il ne lui manque que les manches en lustrine noire! Qui peut s'imaginer que c'est le fils de sa mère?...

La reine, assurément, ne juge pas ainsi. Elle le voit tout autre, cet enfant dont on l'a brutalement séparée, que, pendant des années, elle n'a plus revu; faiblesse de mère, bien naturelle chez une mère tant éprouvée. Toute au bonheur de posséder son fils, elle lui parle, elle lui sourit; et Draga, qu'enfin nous avons jointe, Draga qui regarde comme nous le groupe formé par la reine Nathalie et le roi Alexandre, Draga traduit notre pensée. Elle dit, avec son singulier accent, avec la familiarité de son langage :

« Oh! ce fils! la réne est si contente de l'avoir! la réne ne sait pas quoi faire pour lui! »

Ces souvenirs ne sont pas anciens : ils ne datent guère que de cinq ans. Nul, alors, ne prévoyait ce qui vient d'arriver. La brusque passade du roi de Serbie avec une vague actrice, les incidents ridicules qui l'avaient signalée, avaient même donné le change, et on a été longtemps avant que de soupçonner cette emprise d'un être sans consistance, qui, débutant par une liaison, se termine par le mariage d'Alexandre Ier avec une femme de douze ans plus âgée que lui.

Par bien des côtés d'ailleurs, l'aventure reste embrouillée, inexpliquée. On avait d'abord affirmé la rupture de la reine Nathalie avec son ancienne dame d'honneur, et voilà qu'à l'occasion des fiançailles, elle envoie un télégramme de félicitations à son fils! D'autre part, Milan, un instant réconcilié avec Alexandre qu'il avait éloigné de sa mère ces dernières années, Milan qui tolérait la liaison, pensant s'en servir, a noblement protesté contre le mariage et envoyé sa démission de généralissime. Le roi s'est empressé d'accepter cette démission et d'interdire à son père l'entrée du royaume : peut-être faut-il voir là le motif qui incline à l'indul-

gence la reine Nathalie. Il se trouve même des gens pour prétendre que ce mariage faisait partie d'un plan longuement concerté entre la dame d'honneur et sa maîtresse... En tout cas, nul, jusqu'à présent, n'a répondu d'une façon bien positive à la question que chacun se pose : « Qui a-t-on trompé?... »

Depuis que le roi de Serbie est monté sur le trône mal affermi de son père, il est facile de constater que sa vie politique n'a eu ni unité ni ligne de conduite suivie : il a constamment procédé, de même qu'en ses démêlés de famille, par à-coup brusques et inattendus, oscillant d'un ministère à l'autre, répudiant son père pour aller à sa mère et *vice versa*. Ce fantoche couronné n'a point de volonté ni de direction propres. Il agit selon les influences qui le mènent, et, pareil aux marionnettes du théâtre enfantin, il ne saurait marcher qu'on ne le tienne par une ficelle. Quelles sont les influences qui vont le guider, et seront-elles durables? A l'avenir de répondre. Sans doute la cour de Serbie, qui n'est point sans une lointaine parenté avec les royaumes d'opérette, nous réserve de l'imprévu. Dès maintenant, les événements dont elle est le théâtre nous prouvent une fois de plus que les fictions écrites sont bien pâles près des réalités quotidiennes, et qu'il n'est pas de romans plus invraisemblables que les romans de la vie!

DORLISHEIM.

Une visite à Paris en 1900. La Ville et l'Exposition vues en 15 jours. — 1 vol. avec 13 plans et 3 vues panoramiques, par Alexis MARTIN. (Hennuyer).

Un guide très détaillé qui est à la fois littéraire et artistique, n'est-ce point la perle des guides? La maison Hennuyer l'offre aux visiteurs actuels de Paris, avec le volume que nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs. Promenades très intelligemment combinées jour par jour, avec des plans spécialement dressés pour ces promenades; différence de caractères typographiques pour les renseignements pratiques et pour les notices documentaires qu'on peut relire ensuite; esquisses parisiennes résumant l'historique des quartiers, tout est combiné pour faire de cet ouvrage le manuel que l'on garde avec plaisir. L'annonce, la réclame en sont bannies. On n'a visé que l'utilité du lecteur. Le succès de l'ouvrage répond justement à ses mérites.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Expérience de Foucault sur la rotation de la terre. — Au Panthéon en 1851. — A l'Observatoire de Paris en 1900. — La terre tourne. — Nouvelle démonstration avec un pendule de 1 mètre de hauteur. — Dispositif Berget à microscope. — Fixité du plan d'oscillation du pendule. — Comment on voit tourner le globe autour de son axe. — Le calendrier en 1900. — Propositions anglaises de modification. — Différence entre l'année civile et l'année astronomique. — Dans trois mille ans. — Désaccord et accord. — Artifices divers. — La défense du vieux calendrier grégorien. — Botanique : Dernières nouvelles. — L'espèce et son origine. — L'évolution. — Comment peut se constituer brusquement une nouvelle espèce. — Expérience d'Amsterdam. — Erreurs sur la greffe des plantes par rapprochement. — La loi des familles. — Essais nouveaux. — Greffe par rapprochement des plantes les plus disparates. — Haricot et ricin. — Erable et lilas. — Préjugés sur les graines pharaoniques. — Les graines des vieux tombeaux égyptiens. — Du blé de quarante siècles avant notre ère. — Apparence saine des graines antiques. — Altération chimique. — Point de germination. — Variétés : La viande congelée. — Le plus grand diamant du monde. — Le Jubilee.

A l'Observatoire de Paris, on vient de répéter devant les membres de la Commission internationale de la « Carte du ciel » la mémorable expérience du pendule de Foucault faite jadis au Panthéon, mais cette fois avec un dispositif très simplifié et très réduit, imaginé par M. Alph. Berget, du laboratoire de physique de la Sorbonne. L'expérience de démonstration par les oscillations du pendule du mouvement de rotation de la terre peut se réaliser ainsi dans un très petit espace. On se souvient qu'en 1851, Foucault avait laissé pendre, du sommet de la lanterne du Panthéon, un long pendule qui venait effleurer une table ronde très large. On communiquait des oscillations au pendule terminé par un disque muni d'une pointe latérale. La pointe pendant les oscillations venait marquer un trait sur de petits amas de sable. Un quart d'heure après le commencement de l'expérience, le trait se déplaçait sous l'impulsion du pendule et ainsi successivement. C'est que l'oscillation pendulaire se fait toujours dans le même plan et que la table, emportée par le sol, se déplaçait dans le sens général du mouvement de la terre.

M. Berget a simplifié ce dispositif et lui a donné plus de précision. Il a pris un pendule de 1 mètre seulement de longueur formé

d'une tige cylindrique de bronze filetée à ses deux extrémités et portant en bas une masse cylindrique de cuivre de 2 kilogr., en haut, une suspension à la Cardan constituée par deux petits anneaux munis de couteaux perpendiculaires. Sous ce pendule existe un cercle horizontal divisé. Une alidade, mobile sur ce cercle à l'aide d'une vis de rappel, porte un microscope horizontal pouvant viser le centre. L'alidade est munie d'un vernier qui permet de lire les secondes. Le limbe du cercle étant rendu bien horizontal, on met en mouvement le pendule suspendu à un solide support en bois, et dès la seconde oscillation, c'est-à-dire après quatre secondes, on constate le déplacement apparent de l'image vue dans le microscope vers la droite de l'observateur. Au bout de six minutes, le déplacement est de 1°. L'appareil est d'une extrême précision.

A l'Observatoire, on a projeté avec un foyer lumineux sur un grand écran l'image microscopique et ses déplacements. Dans ces conditions, on voit littéralement la terre tourner. L'expérience est vraiment curieuse.

Il restera à Foucault le grand honneur d'avoir eu la pensée très ingénieuse de tirer parti de l'invariabilité du plan d'oscillation du pendule; ce plan marque une origine fixe; tout le reste tournant avec la terre, il était clair qu'on mettrait en pleine évidence les déplacements successifs d'un point de repère. M. Berget a rendu pratique l'expérience difficile du Panthéon et de ce chef, et avec son dispositif microscopique, il parvient à mettre sous les yeux d'une nombreuse assistance, sans aucune complication expérimentale, la démonstration très nette de la rotation de la terre. C'est joli!

Nous avons, comme on sait, la manie du changement, et elle ne date pas d'aujourd'hui. A peine le calendrier grégorien était-il adopté, que l'on commença à le discréditer, disant qu'il ne pouvait remplir le but auquel il était destiné. Ces attaques se sont renouvelées dernièrement, et elles sont même venues de savants de valeur, de sir Beckett Denison (aujourd'hui lord Grimthorps) et du professeur Glasenapp, président de la commission de la révision du calendrier russe. A la place des modifications séculaires que le calendrier grégorien introduit dans le calcul des années bissextiles, ces savants projettent un cycle de 128 années qui présentent des avantages et, de prime abord, se recommande à l'attention. En effet, la durée astronomique de l'année actuelle est de 365 jours 242199. Or en calculant la valeur de l'année d'après le cycle de 128 ans, on trouve comme année moyenne

365 jours 242187. La différence entre ces deux évaluations est seulement de 12 millionnièmes. L'approximation suffit amplement aux besoins de la vie civile.

M. Joseph Laïs vient d'adresser à l'Académie des sciences une note dans laquelle il admet bien le raisonnement de lord Grimthorps et de sir Denison, mais il fait remarquer qu'ils ont tort d'accuser d'inexactitude le calendrier grégorien. Comme la question est à l'ordre du jour, il nous paraît juste d'indiquer sommairement l'argumentation de M. J. Laïs.

On ne peut certes nier que le progrès de l'astronomie a conduit à assigner à la valeur de l'année tropique une valeur plus exacte que celle qui avait été calculée il y a trois siècles, au milieu de difficultés et d'incertitudes de toute nature. Mais cela ne diminue pas l'excellence du calendrier grégorien placé sur des bases si solides, si bien choisies, qu'il peut recevoir tous les perfectionnements nécessaires. Son système, en effet, s'adapte à l'élimination de la différence dans l'évaluation de l'année tropique et admet les variations nécessaires pour revenir à l'accord désirable.

Si l'on veut obtenir l'égalité entre l'année civile et l'année tropique, on l'obtient également bien que l'on se serve du cycle proposé de 128 ans qui supprime l'année bissextile du cycle tous les 128 ans (au lieu de trois bissextiles chaque 400 ans dans le calendrier grégorien actuel) ou que l'on se serve d'un cycle plus étendu de 3200 ans. Dans ce dernier cas, conservant intact le calendrier grégorien, il suffirait de supprimer la bissextile de l'année qui devrait tomber à la fin de ce cycle. Cette suppression serait périodique pour toutes les années multiples de 3200.

Le calendrier grégorien nous permet donc, dit M. J. Laïs, de lui ajouter, sans rien changer à la solution facile et élégante qu'il a adoptée, tous les perfectionnements nécessaires pour obtenir la coïncidence presque parfaite entre l'année tropique et l'année civile. L'accuser d'inexactitude n'est donc point admissible, et s'il a un défaut il renferme en lui-même le moyen de le corriger. La suppression de la bissextile arrivera quand les erreurs successives s'étant accumulées auront formé un jour plein, c'est-à-dire après 3200 ans. Ce cycle remet alors les choses en place et ouvre de nouveau le commencement d'une nouvelle période plus que trois fois millénaire.

Aussi bien pour préciser, M. Laïs a recours aux chiffres. Dans le cycle de 128 ans, de sir Denison, on trouve 32 années bissextiles juliennes et 97 années communes. Enlevant la bissextile du cycle on a :

$$31 \times 366 + 97 \times 365 = 46{,}751 \text{ jours.}$$

Ce nombre de jours divisé par 128 donne pour l'année :

365 jours 2.421.875.

Prenons maintenant le cycle de 3200 ans. Dans cette période, il y aura 800 bissextiles juliennes dont le calendrier grégorien supprime 24. Enlevons celle du cycle, et il restera 775 années bissextiles et 2425 années communes :

$$775 \times 366 + 2.425 \times 365 = 1.168.775 \text{ jours.}$$

Divisons encore ce nombre par celui du cycle 3200, on arrive à la valeur de l'année :

365 jours 2.421.875.

L'accord est absolu. Il résulte des remarques de M. Laïs que le calendrier grégorien offre un avantage sur le cycle de sir Denison, si l'on voulait comme l'a proposé Lynn le faire commencer à partir de 1900. En effet, ce cycle est déjà commencé, et l'on ne peut compenser l'écart qui existe actuellement pour les années déjà écoulées avec un cycle complet lui-même et de plus courte durée. Au contraire, en adoptant le cycle de 3200 ans, l'écart successif qui se sera accumulé ayant formé un jour à la fin de la période, la suppression de la bissextile permettra de revenir à l'accord complet entre l'année astronomique et l'année civile.

Tel est l'état de la question du calendrier en 1900. Il ne nous paraît pas d'ailleurs, ainsi qu'on l'avait dit en 1899, que personne n'ait hâte de porter atteinte au calendrier grégorien.

M. Hugo de Vries vient de réussir dans son jardin d'expériences d'Amsterdam un essai qui a son importance. Il a assisté à l'apparition brusque d'une nouvelle espèce végétale. On soutient aujourd'hui que les espèces dérivent de variations individuelles extrêmes. Ce n'est pas l'opinion de M. Vries, et il appuie expérimentalement sa négation sur la formation tout d'un coup d'une nouvelle espèce avec tous les caractères d'une espèce ordinaire et notamment avec la fixité absolue qui en est l'attribut essentiel. Il s'agit d'une petite espèce, il ne faut pas confondre, et non pas d'une espèce linnéenne ou collective; évidemment ces dernières ne sauraient être produites que par l'accumulation successive des caractères spécifiques élémentaires. La nouvelle espèce est issue d'une culture de l'onagre (*Anothera Lamarckiana*); elle s'en distingue nettement, non par

un seul caractère, mais dans tous ses organes. M. de Vries la désigne sous le nom de *Anothera gigas* parce qu'elle est beaucoup plus forte et plus robuste que l'espèce mère. C'est au milieu de la culture des onagres ordinaires qu'est apparu le nouveau type spécifique. La production de l'*Anothera gigas*, a été subite, sans intermédiaire et sans préparation visible, comme elle a été définitive avec la plénitude de ses caractères et sans aucun retour du type primitif. Ce fait très remarquable intéressera les botanistes.

Autre nouveauté botanique à signaler. Les anciens prétendaient pouvoir à l'aide du greffage par rapprochement unir entre elles les plantes les plus différentes, la vigne, l'olivier et le noyer, le rosier et le houx, etc. Les modernes affirmaient que les anciens avaient fait erreur. Adanson formule ainsi la loi admise jusqu'ici : « Les plantes ne peuvent se greffer entre elles si elles n'appartiennent pas à la même famille ».

Cependant, on a cité des exemples très rares d'union naturelle entre plantes ligneuses : chêne et frène, tilleul et sapin. Mais on n'avait pu reproduire les unions artificiellement. M. Lucien Daniel a réalisé cette année des greffes par rapprochement qui sont à l'abri de toute objection. Il a opéré sur de jeunes semis appartenant à des végétaux de familles très éloignées, par exemple le haricot (légumineuse) et le xanthium (ambrosiacée); le haricot et le ricin (euphorbiacée); le grand soleil (composée) et le melon (cucurbitacée); choux divers (crucifères) et tomates (solanées); chrysanthème caréné (composée) et tomate; topinambour (composée) et morelle noire (solanée); cinéraire et tomate; aster et phlox; coléus et tomate; érable et lilas; zinnia et tomate, etc.

Toutes ces greffes ont réussi et ont donné lieu à une soudure bien nette et durable, surtout quand les plantes sont rapprochées très jeunes. Quoi qu'il en soit, il résulte bien des expériences de M. Lucien Daniel que « le principe de la parenté botanique ne peut s'appliquer à la greffe par rapprochement, puisque des plantes de familles très éloignées et d'ordres différents (dialypétales, gamopétales, apétales), peuvent s'unir entre elles.

On nous avait affirmé souvent que les graines recueillies dans les vieux tombeaux égyptiens étaient susceptibles de germer après un sommeil vingt fois séculaire. Cela se lit même dans les livres classiques. Il va falloir changer d'opinion. M. Maspero a bien voulu confier à M. Gain de nombreux échantillons végétaux choisis parmi les collections authentiques qu'il a récoltées et qui figurent actuellement au musée de Boulaq. M. E. Gain a particulièrement

examiné des blés et des orges qui proviennent des fouilles de Gebelein, Gournah, Sagynarah, Denderah, Thèbes. Ces graines se rapportent à des époques diverses, notamment aux Ve, IXe, XVIIIe, XXe et XXIe dynasties. Les échantillons les plus anciens remontent à quarante et un siècles avant notre ère. Selon la croyance répandue, on pourrait faire germer ces graines et obtenir du blé remontant à plusieurs dizaines de siècles. On vend des graines, « blé de momie », qui germeraient. Ces graines ne présentent aucune authenticité. A. de Candolle avait écrit en 1832 : « Les semis de plantes antiques de l'Egypte n'ont jamais réussi; ce n'est pas que la chose soit impossible, car les graines se conservent d'autant mieux qu'elles sont plus à l'abri de l'air et des variations de température, d'humidité, et les monuments égyptiens offrent assurément ces conditions. » Pour Candolle, la vie ralentie d'un grain peut durer près de 50 siècles.

Les apparences sont trompeuses. Les graines pharaoniques sont, en effet, d'un très bel aspect. Plusieurs des principes immédiats, d'après Bonastre, ont conservé leurs principales propriétés chimiques; l'albumen, ou la provision d'amidon, est généralement inaltéré au point de vue chimique. Mais... l'embryon est momifié, décomposé et incapable de manifester la moindre activité vitale. M. Gain s'en est assuré. L'altération chimique de l'embryon est telle, que la vie ralentie du grain doit être abolie depuis longtemps. Et cette transformation de l'embryon est nette, même dans des graines qui ont à peine un demi-siècle d'âge. Donc les graines des tombeaux égyptiens sont incapables de germer, et l'on nous avait trompé en nous affirmant que nous pourrions, avec le blé des Pharaons, reconstituer du blé moderne.

Pendant les grandes chaleurs que nous avons eues du 14 au 27 juillet, il a bien fallu faire usage de viandes conservées dans la glace[1]. Il règne, à propos des viandes congelées, certains préjugés; on croit ces viandes altérées et on dit qu'elles ont perdu beaucoup de leur valeur alimentaire.

En ce qui nous concerne, nous trouvons qu'elles ont moins de goût. Mais les recherches de M. Arm. Gautier tendent à démontrer par l'analyse chimique que les viandes conservées par le froid sont à très peu près comparables aux viandes ordinaires. D'après M. Gautier, la viande frigorifiée a la même composition que la meilleure viande de notre pays et ne subit aucun changement

[1] La température, le 17 juillet, s'est élevée à Paris à 37°,6; elle avait été, le 19 juillet 1880, de 38°,6. La Seine a donné 27°. Un hermomètre à plat sur le sol a marqué l'énorme température de 74°.

sensible quand on les garde à 5° ou 6° au-dessous de zéro. La digestibilité est la même; la valeur alimentaire la même. Au microscope, les fibres musculaires apparaissent normales; les cellules du tissu adipeux et les globules rouges ne sont pas modifiés.

M. le docteur Viry, dans des recherches récentes, a confirmé les conclusions de M. A. Gautier. Du reste, les Anglais, difficiles en matière de bonne viande, ont installé à Gibraltar, à Shang-haï, à Suez, dans les Indes et en Australie des dépôts frigorifiques qui sont utilisés pour l'armée et pour la marine. D'après ces opinions autorisées, on pourrait donc faire usage indifféremment de viande fraîche ou de viande conservée dans la glace.

Les visiteurs de l'Exposition qui circulent, nombreux, devant la classe de la bijouterie aux Invalides, ne manquent pas de s'arrêter devant le « *Jubilee* », luxueusement placé dans sa vitrine de verre. Qu'est-ce que le Jubilee? C'est le plus gros diamant du monde. Cette pierre unique dépasse toutes ses devancières : son poids est de 239 carats et elle est d'une pureté d'eau absolue, et sa taille est parfaite, si parfaite qu'en plaçant le diamant sur la pointe tronquée de sa base, il se maintient en équilibre. Ce diamant phénomène provient des gisements diamantifères de Zagerfontein, près de la ville de Kimberley, dans l'Afrique du Sud. Le gisement de Zagerfontein est très voisin des célèbres mines de la De Beers.

Les plus beaux diamants connus jusqu'ici étaient le « Régent », puis « l'Orloff », le « Grand Sancy ». Le Régent, qui appartient à l'Etat, ne pèse que 130 carats et porte sur un de ses bords une légère tache. L'Orloff, qui appartient au tsar, pèse 193 carats, mais il n'est pas blanc, il est presque jaune et sa taille est défectueuse. Le Grand Sancy pèse seulement 53 carats et demi. Il existe aussi le Koh-i-Noor qui est à la couronne d'Angleterre; il atteint le poids de 106 carats, mais sa couleur est légèrement grisâtre. En somme, le Jubilee l'emporte de beaucoup et par le poids et par ses feux admirables. La valeur des diamants augmente avec le poids suivant une progression géométrique 1, 4, 16, 64..., de sorte que si on appliquait la règle au Jubilee, il est clair qu'il serait « hors de prix. » En tout cas, il y a là, sous verre, à l'Exposition, plusieurs millions au moins, suspendus au bout d'un léger support d'acier. Le Jubilee mesure environ 4 centimètres de long sur 3,3 centimètres de largeur et 2,4 de hauteur. Diamant à vendre! Ce ne sera pas bien facile par le temps qui court.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 août 1900.

Il faut avouer que la chance manque à notre Exposition qui devait être la fête paisible du travail universel pour clôturer un siècle d'efforts héroïques et de stériles déchirements. Moins heureux que les Romains chantant avec Horace leur *Carmen sæculare*, nous ne pouvons fermer le temple de Janus. Sans même parler du Transvaal où, sous les yeux du monde inerte, un petit peuple se grandit en tombant et une grande nation se dégrade en triomphant, les affaires de Chine montrent à l'horizon de l'Europe un point noir et comme une lune rouge de sang, présage de jours sinistres. L'Italie nous arrive à son tour avec sa *jettatura;* et l'assassinat de son roi ajoute encore au sombre décor du siècle finissant. Lorsque, à la dernière Exposition du second Empire, le spectre de l'infortuné Maximilien apparut soudain au banquet des têtes couronnées, il y eut comme un frisson; et beaucoup virent passer un nuage livide sur le front de cet enfant gâté de la fortune, qui s'est appelé Napoléon III.

Que dire de l'assassinat du roi Humbert? Il n'y a place dans tous les cœurs que pour l'indignation et l'horreur. Tuer un roi fut et sera toujours comme un surcroît dans le crime; la perversité et la lâcheté y comptent double; on sent qu'une sorte de sacrilège s'y mêle; celui qui le commet est le possédé d'une rage satanique, il veut anéantir le passé, le présent et l'avenir, ce qui fait ou ce qui semble le pivot d'une société, tous ces liens où les générations sont comme captives et solidaires les unes des autres, tout cet ensemble de traditions et de forces où se révèlent par la main du temps une volonté et une prévoyance supérieures à l'homme. Jamais siècle n'a plus produit ce genre de crime que le nôtre; et si, à l'Exposition universelle, un pavillon avait été réservé à l'exhibition des moyens usités depuis cent ans dans l'art de tuer les rois, il aurait été, hélas! plus que rempli.

Il est triste de remarquer que, dans ce concours ouvert entre les nations, l'Italie aurait la palme; elle la garde de plus en plus, avec une *maestria* qui fait frémir. Lorsque, il y a une quarantaine d'années, mis en demeure d'agir par les bombes d'Orsini, Napoléon III engagea la France dans sa politique pavée de bonnes

intentions, sous laquelle nous sommes écrasés, peut-être pour toujours, nous nous rappelons toutes les jolies choses qu'on nous répétait : « Si l'Italie exporte encore plus d'assassins que de ténors, c'est qu'elle a du malaise au cœur. L'assassinat politique n'est chez elle que l'éruption du mauvais sang. Attendez que nous l'ayons débarrassée des Bourbons de Naples et de Parme, que nous ayons aboli le pouvoir temporel; vous verrez comme elle sera heureuse! L'assassinat politique aura disparu comme par enchantement; le microbe malfaisant qui faisait tuer les rois sera tué lui-même; un bon régime aura guéri le mal. » Eh bien, que vous semble aujourd'hui de ces farces lugubres? L'Italie est, non seulement indépendante et libre, comme l'avaient voulu les meilleurs de nos politiques; non seulement unie, comme ils l'avaient voulu encore; mais une, comme l'avait rêvée Mazzini. L'assassinat politique n'a fait que croître; ce qui n'était hier que des accès plus ou moins fréquents est devenu une furie fixe. Elle tue à tort et à travers; elle tue stupidement, en pure perte, des inoffensifs présidents de République, comme M. Carnot, dont la mort ne fera ni chaud ni froid dans le monde et qui ne pèsent pas un fêtu dans la balance des affaires humaines; elle tue des femmes, que toutes les majestés, la faiblesse, la couronne, le malheur, rendaient sacrées, et qui, comme l'impératrice Elisabeth d'Autriche, loin de rechercher les grandeurs, les fuyaient. Et maintenant, en pleine Lombardie, là où la maison de Savoie mérita le mieux de la reconnaissance nationale, elle tue dans le roi Humbert un des soldats de Custozza, le fils de l'un des vainqueurs de Palestro, le petit-fils du noble vaincu de Novare.

Si, comme nous en avons le droit, nous empruntions les arguments d'il y a quarante ans pour juger l'état moral de l'Italie d'après cette génération spontanée et continue d'assassinats politiques au dedans et au dehors de la Péninsule, nous dirions qu'il est mauvais, bien plus mauvais qu'avant la révolution qui promettait de tout pacifier et de tout assainir. Nous le dirions; et peut-être aurions-nous raison de le dire? Le cri de douleur de l'Italie, dont le roi Victor-Emmanuel II parlait dans un de ses discours du trône, avant la guerre de 1859, son fils Humbert l'a entendu plus aigu et menaçant que ne l'avaient jamais entendu les souverains dépossédés. Il a vu des détresses et des colères qu'on ne connaissait pas; ses sujets écrasés d'impôts, émigrant en masse d'une terre qui ne les nourrit pas, et y rentrant, comme son meurtrier, le revolver à la main; ou bien, comme en Sicile, et sur les points les plus divers du continent, retournant à l'état sauvage pour secouer une civilisation qui les dévore et les épuise; des brigandages et des scandales tels, au parlement de Rome, que l'imprécation de Jugurtha contre

la ville à vendre revenait sur toutes les lèvres; la ruine de l'État et des particuliers consommée par des aventures vaniteuses qui, en Abyssinie, sont des désastres et, en Chine, des humiliations. Il a vu des émeutes terribles se dresser contre lui, des répressions se faire à Milan comme les Tedeschi eux-mêmes n'en avaient pas faites, le mécontentement gronder partout, sa vieille ville de Turin elle-même émettre des votes de désaffection, les lois et les juridictions d'exception, la dictature et la terreur devenir des instruments de règne. Les divisions matérielles sont-elles effacées entre les provinces? Les garanties morales sont annihilées bien davantage; la question de Rome forme plaie, une plaie dont souffre assurément la société religieuse, mais dont souffre, jusqu'à en dépérir et même à en périr, la société civile. Le roi Humbert qui ne voulait pas à Rome du sceptre de Léon XIII, y est ramené mort par le revolver de Gaetano Bresci, diminutif de la bombe de ce Félix Orsini à qui, il n'y a pas quatre ans, un monument officiel était élevé à Plaisance parce qu'il y avait passé une nuit, rien qu'une nuit, en allant « accomplir sur les rives de la Seine le serment terrible qu'il expia sur l'échafaud, condamné par l'histoire, mais sanctifié par l'amour de la patrie. » Un illustre homme d'Etat disait : « L'événement décide de la bonté d'une politique. » Les partis qui ont tout sacrifié à la révolution italienne, tout, même leur patrie française, sont bien obligés de convenir que le gouffre qu'ils prétendaient fermer, est plus béant que jamais; et voici ce qu'écrivait devant la mort du roi Humbert le journal de M. Ranc : « Pour que l'Italie soit devenue le foyer du régicide international, pour que, en quelques années, elle ait fourni les assassins du président Carnot, de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, du ministre espagnol Canovas del Castillo, et enfin de son propre roi Humbert, il faut qu'elle traverse une crise sociale terrible et dont les derniers événements de Milan et d'ailleurs ne donnent qu'une faible idée. »

A nos yeux, tout cela est vrai, tout cela est logique; l'Italie vaut mieux que ce dont elle a l'air, elle souffre d'une situation faussée. Elle fait des victimes parce qu'elle est elle-même une victime. Il n'y a guère plus d'un siècle, la nation qu'on montre du doigt comme la nation qui tue, levait dans le monde, avec Beccaria, Filangieri, Vico, le drapeau du respect de la vie humaine. Elle était celle où il était le plus doux de vivre. Montesquieu, qui voyageait à Florence, y admirait les grands-ducs tranquillement assis sur une chaise de paille au milieu de leurs sujets qui allaient et venaient. Goethe ne tarissait pas sur la bénignité du séjour de Rome à l'ombre de la chaire de Pierre. Si tout a changé, est-ce qu'il n'y a pas quelque perturbation survenue, quelque désordre caché dans la santé du peuple! Supposez qu'affranchie de l'étran-

ger, la Péninsule eut encore ses petites patries répandues dans la grande, ses foyers de vie allumés partout, ses franchises héréditaires et municipales fécondées par la liberté moderne; sa guerrière maison de Savoie tenant, de Gênes à Venise, des Alpes à l'Adriatique, l'hégémonie des Etats autonomes et confédérés; la Papauté planant au milieu dans sa Rome capitale, exerçant l'arbitrage pacifique entre les nations des deux mondes, et élevant l'Italie à la hauteur où elle serait placée elle-même! Est-ce que ces destinées-là ne vaudraient-elles pas celles auxquelles nous assistons? Est-ce qu'il n'y aurait pas plus de repos pour tous, rois et peuples, Europe et Italie?

Que ceux-là même qui, de l'autre côté des Alpes, sont tourmentés de la mégalomanie réfléchissent! Ils reconnaîtront que, lorsque l'Italie a été vraiment grande au dehors, c'était au temps où, dans un moule conforme à son génie, elle avait l'emploi de toutes ses forces. Jours des républiques d'Amalfi, de Pise, de Gênes, de Venise, ou bien jours des Capétiens de Naples, vous n'êtes pas revenus pour la monarchie violemment unifiée! C'est du passé, et c'est aussi de l'avenir; car si l'Europe doit jamais avoir, à l'image de l'Amérique, ses Etats-Unis, les Etats-Unis d'Italie seraient une des pierres d'attente de l'édifice.

Que fut le roi Humbert? Que sera son successeur? Qu'avons-nous reçu du premier? Qu'avons-nous à attendre du second? Quelques journaux agitent déjà ces questions sans paraître se rendre bien compte des éléments de leur solution. A les entendre, le roi Humbert avait désavoué son père Victor-Emmanuel qui, se souvenant toujours de Magenta et de Solférino, était resté Français dans l'âme, même après nos défaites, même sous les présidences de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, partisans plus que tièdes de l'unité italienne. A peine sur le trône, il s'était donné à l'Allemagne, et il était devenu le stimulant le plus actif de la Triple Alliance. Les mêmes journaux espèrent que, parent, par son mariage avec une princesse monténégrine, de l'empereur de Russie, le fils du roi Humbert, le roi Victor-Emmanuel II, nous fera meilleur visage.

Présenter ainsi les choses, ce n'est pas les montrer telles qu'elles sont; et après avoir fait des bévues pour le passé, c'est nous préparer des déconvenues pour l'avenir. Il y a d'abord quelques points acquis qu'il ne faut pas perdre de vue, et qui ne changeront pas. Il est certain, par exemple, que la création de l'unité italienne a fait immédiatement du grand Etat subalpin, non seulement un rival pour la France sur la Méditerranée et ailleurs, mais le client, l'allié, le protégé, de tous les Etats, Angleterre, Prusse ou autres, qui étaient déjà nos concurrents en ces parages. Le pauvre Napo-

léon III a retourné l'Europe ; et il l'a retournée contre nous. Ne citons qu'un trait entre mille : lorsque la France fit, en 1830, son expédition d'Alger, les Etats d'Italie, et en particulier le Piémont, qui n'avaient qu'à gagner à notre grandeur, manifestèrent une telle joie de voir s'étendre notre empire méditerranéen, que M. de Metternich prit la mouche et fit des représentations à Turin sur cette complicité trop peu déguisée avec nos armes et nos ambitions. Ce fut tout le contraire quand la France, sans bruit, par une modeste opération militaire, compléta sa conquête de l'Algérie par celle de la Tunisie qui en était une annexe ; le gouvernement italien en eut un dépit qui n'est pas calmé encore. Il est donc inévitable que, dans nos relations politiques, la France porte désormais la peine et sente le poids de la rivalité que le plus étourdi de ses souverains a établie à nos portes.

Il est certain, de plus, que, l'Allemagne ayant acquis une incontestable et énorme prépotence sur le continent, l'Italie, même sans jalousie contre nous, même favorable à notre relèvement, devait, pour son propre intérêt, pour sa propre conservation, se rapprocher de la puissance où était la force.

Mais, ces points reconnus, il nous resterait à savoir si, ayant une position mauvaise, nous ne l'avons pas aggravée; et si, ayant auprès de nous, de l'autre côté des Alpes, un voisin qui ne demandait qu'à nous échapper, nous avons manœuvré habilement pour le retenir dans nos filets. Toute délicate qu'elle soit, cette étude d'hier mérite un regard, parce qu'elle pourra nous servir pour demain.

Pourquoi ne pas le confesser? Le roi Humbert faisait son métier de roi en n'ayant pas la forme républicaine en odeur de sainteté. Il y voyait la menace perpétuelle de sa monarchie récente et branlante. A ce titre, il ne pouvait que considérer avec une extrême défiance l'existence de la République en France. Elle était pour ses sujets, que tant de causes de mécontentement travaillaient, une excitation chronique à se passer de lui. L'Allemagne l'attira, moins encore parce qu'elle était victorieuse que par ce qu'elle était monarchique. Il jugeait sa royauté plus en sûreté sous cette armure de fer de l'empire germanique. Il rivait son trône au trône du César. La Triple-Alliance fut surtout pour lui une Sainte-Alliance. S'il se berça de l'idée qu'elle l'aiderait à conquérir, nous inclinons à croire que ses conquêtes éventuelles lui apparaissaient comme des dérivatifs à la propagande républicaine, comme de bonnes réclames pour la popularité de son établissement royal.

Que, par suite, la France, dans ses rapports avec la maison de Savoie, trouvât dans ses institutions une cause de défaveur ajoutée

à tant d'autres, nous ne le contestons pas. Ce qu'on doit contester encore moins, c'est que, la forme républicaine étant donnée, l'intérêt national commandait à notre politique de se montrer absolument conservatrice, absolument respectueuse des principes sociaux sur lesquels reposent tous les gouvernements réguliers du monde.

Cela est si évident que, tant que la République a été nettement conservatrice, elle a comme triomphé du mauvais vouloir que, d'instinct, elle inspirait. Il n'y avait nul sentiment dans les relations cordiales que le roi Victor-Emmanuel entretint avec la République à ses débuts; sans goût ni attrait, il s'arrangeait avec elle parce qu'elle n'avait pas un caractère révolutionnaire. Il pardonnait même à nos deux premiers présidents d'être les contradicteurs convaincus de sa royauté péninsulaire, à M. Thiers qui, maintenant l'ambassade de France auprès du Vatican, n'avait établi qu'une légation auprès du Quirinal, et au maréchal de Mac-Mahon, dont le nom et les opinions étaient un drapeau.

Chose singulière! c'est lorsque la République s'est vantée d'être chez nous franchement républicaine, c'est lorsqu'elle a donné tous les gages possibles aux détenteurs de Rome capitale, qu'elle a proscrit l'idée religieuse, dénoncé le cléricalisme comme l'ennemi, élevé des monuments à Garibaldi, c'est alors que l'Italie s'est détournée de la France. Même M. Crispi a tourné le dos à M. Floquet. Le roi Humbert s'est fait le féal de l'empereur Guillaume à Berlin, même, ce qui était plus grave, à Metz, au moment même où, de toutes les parties de l'Allemagne catholique, s'élevaient, contre l'usurpateur de la Ville éternelle, des protestations véhémentes que ne se permettait pas la France catholique.

Même phénomène s'était produit à Vienne : l'Autriche saignait toujours de Sadowa; elle avait hésité plus de huit ans après nos anéantissements de l'année terrible pour prêter l'oreille aux propos tentateurs de Berlin. Elle ne céda que lorsque la République se fût révolutionnairement accentuée en France; l'année qui avait commencé par la démission du maréchal de Mac-Mahon, n'était pas achevée que M. de Bismarck était venu dans la capitale de l'Autriche signer l'alliance.

A moins que nous ne prenions à notre compte le mot qui avait si mal réussi au Piémont : la République française se suffit à elle-même! Nous avons le devoir impérieux de surveiller notre politique intérieure. L'empereur de Russie, sur lequel quelques journaux fondent des espérances pour mettre dans notre orbite le roi Victor-Emmanuel III, ne se départira pas lui-même de l'amitié très platonique dont, faisant contre fortune bon cœur, nous avons la prudence de nous contenter. Il nous donne à demi-mot un conseil que nous devrions entendre. Il est venu à Paris

sceller l'alliance, lorsque le ministère de M. Méline inspirait confiance et rassurait les intérêts conservateurs en Europe. S'il n'y vient pas aujourd'hui; s'il ne rend pas visite à l'Exposition; s'il refuse de passer sur son pont Alexandre III; est-ce que l'étrange figure qu'a prise notre gouvernement persécuteur de l'armée et complaisant des anarchistes, n'est pas l'épouvantail?

Le mal que le cabinet de M. Waldeck-Rousseau a fait à notre pays est incalculable. Il nous isole et nous paralyse dans le monde. Il condense en lui tout ce que nos pires ennemis accumulaient d'accusations contre la République française, pour qu'elle fût à la fois déconsidérée et impuissante. La mort du roi Humbert a soulevé en France une réprobation universelle. Savez-vous de qui sont parties les notes discordantes? De la presse ministérielle, des organes mêmes du gouvernement. Ecoutez comment le journal de M. Millerand, ministre du commerce, juge l'événement : « Aujourd'hui, tels qui n'avaient pas eu un mot de pitié à l'adresse des victimes de ce tyran, un cri de colère pour flétrir les crimes commis pas son ordre, se découvrent des accents émus pour vouer à l'exécration du genre humain l'acte qui vient d'enlever ce bon roi à l'affection de ses sujets. Hypocrisie et incohérence! Laissons la presse bourgeoise à ses indignations boursouflées. Encore une fois, nous n'avons, nous autres socialistes, ni à nous réjouir, ni à nous indigner d'un acte de vengeance individuel qui ne peut, hélas! rien changer à la face des choses. Contentons-nous de regretter que le prolétariat italien ne se soit pas trouvé en posture d'en tirer profit. »

La feuille ministérielle termine en sommant les républicains de ne pas s'échauffer pour un acte « qui est, en somme, assez conforme à la tradition républicaine. Que des monarchistes s'indignent contre le meurtrier d'un empereur ou d'un roi et réclament contre lui les pires châtiments, rien de surprenant, ils sont dans leur rôle. Mais des républicains! »

Quelle jolie invite au roi Victor-Emmanuel III et à tous ses confrères en royauté pour qu'ils mettent leurs mains dans la main de la France! Nous ne savons comment le comte Tornielli s'y prendra pour remercier M. Millerand de ce genre de condoléance à son deuil national. On peut assassiner les rois; mais on peut aussi assassiner son pays.

M. Millerand, nous aimons à le croire, aura été l'un des plus empressés du cortège ministériel pour se morfondre en prosternements et en jérémiades auprès du chah de Perse qui a failli être récompensé ou puni de sa visite à notre Exposition par un coup de revolver. L'assassin qui, sans la rapide intervention d'un de ces généraux tant conspués dans la presse officielle, aurait fait son coup, n'aura, pour sa défense devant le jury, qu'à lui relire

l'article du journal de M. le ministre du commerce, déclarant que ce qu'il a fait ou tenté de faire est « conforme à la tradition républicaine », et que, si des monarchistes peuvent « s'indigner contre le meurtrier d'un empereur ou d'un roi et réclamer contre lui les pires châtiments », les républicains ne le peuvent pas.

M. Millerand, nous le reconnaissons, pourra répondre qu'il y a des heures où la haine de la vieille société monarchique et capitaliste fait grève en lui; et il aura droit de citer à l'appui de son dire les menus de ses dîners où la succulence de ses plats est digne de faire venir l'eau à la bouche de tous les rois et de tous les milliardaires de la terre. Evidemment les dîners du ministère du commerce ne ressemblent guère au banquet de Saint-Mandé où le politicien annonçait aux ouvriers le partage des biens. Maître Jacques de Molière est aujourd'hui un politicien, tantôt bonnet rouge, tantôt talon rouge.

Se souvient-on que, il y a quinze ou vingt ans, deux jeunes gens débutaient au Conseil municipal de Paris en mangeant du prêtre à belles dents et en faisant de la démagogie à tout crin? Etaient-ils si farouches que cela? Ils voulaient arriver. C'est le moyen le plus expéditif. On monte sur le dos de ce brave homme de peuple, — de ce Jacques Bonhomme, — qui a peiné tout le jour, qui n'y voit goutte le soir, et qu'on grise, comme avec du gros vin bleu, avec des convoitises exaspérées et des espérances folles. Les deux jeunes gens ne firent qu'un saut du Conseil municipal à la Chambre des députés; ils s'appelaient MM. Millerand et Pichon, premiers lieutenants de M. Clémenceau.

Leurs destinées sont différentes aujourd'hui. M. Millerand est Son Excellence Monsieur le ministre du commerce, décoré de l'ordre royal du Séraphin et de plusieurs autres plaques fameuses, l'un des plus magnifiques amphitryons de Paris. M. Pichon, lui, est otage en Chine. Le premier, qui mange du prêtre plus que jamais, a une cour dont l'une des plus radieuses étoiles est son couturier juif Paquin, plusieurs fois condamné pour ses infractions à la loi protectrice du travail des ouvriers, et sur la poitrine duquel il a mis, comme on met un accroche-cœur, la croix de la Légion d'honneur. Le second, qui ne mange plus du prêtre, et qui a même vu et reconnu que, sans le prêtre, la France ne serait plus rien dans l'Extrême-Orient, a pour compagnons d'infortune des missionnaires et des Sœurs de charité.

Il paraît définitivement que, cruel, lâche et fourbe, le Chinois, qui a versé à flots le sang de tout ce qui était Européen ou ami des Européens, s'est arrêté devant les ministres étrangers. Il s'est contenté de les mettre aux oubliettes : tout prêt à les torturer et à les égorger, s'il se voyait le plus fort; et s'il voyait que décidément il

ne l'est pas, jouant le jeu de sauver leurs vies à la condition que lui-même aurait la sienne sauve. Quelle que soit l'angoisse de cette situation, il est évident que, pour son honneur, pour sa sécurité, même dans l'intérêt de ses représentants séquestrés, l'Europe a le devoir de frapper vite et fort. Elle a aussi le devoir de rester unie. Si la Chine aperçoit, dans le concert des puissances à qui elle doit une expiation terrible, une brèche par où elle pourra pénétrer avec ses ruses pour les diviser, elle reprendra confiance. Celles mêmes des puissances, qui, pour un avantage immédiat, trahiraient la cause du monde civilisé, se prépareraient pour un avenir très proche les plus affreux mécomptes. Ce que la Chine aura toujours en vue, ce sera de recommencer; et la politique de l'univers chrétien doit être qu'elle ne recommence jamais.

Il ne s'agit pas de démembrer la Chine, — grosse affaire autour de laquelle les copartageants ne tarderaient pas à se battre entre eux. Il s'agit de conserver, dans cet immense et flasque empire, ce qui peut encore, sinon se tenir debout, du moins ne pas craquer sous la main, et de s'appuyer dessus, pour exiger des garanties auxquelles une commission internationale, avec forteresse et garnison, donnera une sanction sérieuse, et, au besoin, foudroyante. On n'a, nous le confessons, le choix qu'entre des difficultés; il faut s'arrêter aux moins inextricables. La débandade des puissances, se mettant chacune à parlementer et à grapiller de son côté, serait, en Chine comme en Europe, le péril.

Notre armée, qui vient encore, dans les régions du Tchad, comme au Maroc, de tant honorer la France par l'héroïsme de ses officiers et de ses soldats, sera en Chine ce qu'elle est partout. De ce côté, nous sommes sans inquiétude. Mais les hommes et les amis du gouvernement se résoudront-ils à la respecter, à la laisser tranquille et intacte? C'est ce qui nous préoccupe davantage. Il semble, à certains moments, que, pour le ministère, il n'y ait ni question chinoise ni autre, qu'il n'y ait que la question Dreyfus, Picquart et Cie. M. Waldeck-Rousseau apparaît comme un entrepreneur à forfait qui se serait engagé, à tirer d'affaire et à rendre indemnes le coreligionnaire de M. Joseph Reinach et tous ceux qui se sont compromis dans l'affaire.

Lorsqu'on voit, par exemple, le ministre de la guerre débuter par faire maison nette dans les bureaux de l'état-major, et être ensuite forcé, parce qu'on ne peut improviser la connaissance et l'expérience des parties les plus réservées et les plus secrètes de notre organisation militaire, de renvoyer quelques-uns des officiers qu'il avait appelés, et de rappeler quelques-uns de ceux qu'il avait renvoyés, on ne peut pas s'empêcher de se dire : Pourquoi donc le général André avait-il pris, du jour au lendemain, ces mesures

que sa conscience de patriote et de soldat le contraint à biffer aujourd'hui comme mauvaises? Serait-ce une influence civile, occulte, antifrançaise, qui les lui avait imposées?

Lorsqu'on voit le ministre de la guerre faire infliger soixante jours de forteresse à un officier pour un grief que le témoin le plus irrécusable déclare faux; rendre d'autres officiers responsables de l'état d'esprit de leurs subordonnés, comme si lui-même, ancien sous-ordre du général Mercier au Mans, s'était gêné pour penser autrement que son chef; interdire aux cercles militaires la lecture du *Journal des Débats* parce que ce journal a pris parti pour son prédécesseur, le général de Galliffet; on se demande si tout cela n'est pas uniquement fait pour imposer à l'armée frappée de terreur la réintégration de l'ex-colonel Picquart, en attendant celle de l'ex-capitaine Dreyfus.

Les pillards et incendiaires des églises de Saint-Joseph et d'Aubervilliers sont graciés ou impunis. Des magistrats qui ont été le scandale de Sens en se battant comme des crocheteurs dans leur salle de délibérations, sont simplement changés de résidence. Pendant ce temps-là, soumis à l'espionnage, les officiers sont traités comme des parias et frappés sans même avoir été entendus.

M. le ministre de la guerre a réparé la plus honteuse mesure de M. de Galliffet en rendant à l'armée le général de Négrier dont l'inexcusable disgrâce n'était que l'œuvre d'une basse envie. Il a fait d'autres nominations dont la correction a été approuvée. Nous ne pouvons admettre que, pour compensation ou rançon de ces choix, on machine sous main une annulation directe ou indirecte des verdicts que la justice de l'armée, ratifiée par celle du pays dans ses jurys de Paris et de Versailles, a souverainement prononcés; et si les agents de l'affaire Dreyfus voulaient lui imposer leurs volontés, le général André n'aurait qu'à leur répondre ce que leur procureur Manau disait lui-même à leur compère Zola : « Grâce pour la France! »

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA JOURNÉE DE SEDAN

(1er SEPTEMBRE 1870)

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS FRANÇAIS ET ALLEMANDS
ET LES NOTES ET SOUVENIRS INÉDITS
D'OFFICIERS AYANT PRIS PART A LA BATAILLE[1]

LA VEILLE DE SEDAN

Dans la soirée du 31 août 1870, la situation de l'armée de Châlons, commandée par le maréchal de Mac-Mahon, était sinon désespérée, du moins sérieusement compromise.

Depuis le 21, jour de son départ du camp où avait eu lieu sa formation hâtive, les événements avaient considérablement diminué ses effectifs, ébranlé sa confiance et déprimé son moral.

Elle se composait, à l'origine, des 1er, 5e, 7e et 12e corps, renforcés de régiments de marche et de jeunes soldats tirés des dépôts, et présentant un ensemble de 166 bataillons; chacun d'eux comprenait une division de cavalerie, ce qui donnait, avec les 2 divisions de cavalerie de réserve Bonnemains et Margueritte, une masse de 99 escadrons; l'artillerie pouvait mettre en ligne 64 batteries. L'effectif général atteignait 140,000 hommes.

Le 1er corps, confié le 17 août au général Ducrot, était constitué, en partie, par nos vieilles et légendaires troupes d'Afrique; il avait déployé à Frœschwiller la plus extrême énergie; mais par le fait même qu'il avait poussé la résistance jusqu'aux dernières limites, son épuisement, au lendemain de la bataille, n'avait été que plus complet; la retraite qui suivit, par un temps affreux et une pluie torrentielle, n'avait pas contribué à lui rendre son équilibre.

[1] Pour ne pas fatiguer le lecteur, nous nous sommes abstenu de renvoyer, par des notes qui eussent été trop nombreuses, aux sources que nous avons eues à notre disposition. Mais il n'est aucune de nos affirmations qui ne soit légitimée par des documents authentiques et décisifs, en partie inconnus jusqu'aujourd'hui et que nous sommes en mesure de produire en cas de contestation.

Le 5e corps, sous les ordres du général de Failly, n'avait pas encore combattu; mais son mouvement de recul précipité et ininterrompu de Bitche à Châlons, la perte de ses bagages et d'une grande partie de son matériel, la nouvelle des échecs subis par les 1er et 2e corps, avaient grandement déprimé son moral.

Il en était de même du 7e corps, commandé par le général Douay, dont une seule division, celle du général Conseil-Dumesnil, avait pris part à la bataille de Frœschwiller où elle avait été fort éprouvée; ses autres éléments avaient été ramenés en hâte, par voies ferrées, de Belfort à Paris, puis de Paris à Reims, où ils n'avaient rejoint l'armée de Châlons que le 22 août.

Pas plus que le 5e, il n'était en état de reprendre la campagne sans s'être ressaisi et réorganisé.

Quant au 12e corps, de nouvelle formation et qui avait à sa tête le général Lebrun, il comptait une forte proportion de régiments de marche sans cohésion, et était complété par une division d'infanterie de marine. Il manquait de solidité, et les troupes de la marine, peu habituées aux marches, semèrent les routes de trainards.

Comme on le voit par ce rapide exposé, une telle armée était incapable de mener à bien une entreprise de longue haleine; elle avait, auparavant, besoin de se refaire.

On a peine à comprendre que le général de Palikao, ministre de la guerre, avant de la pousser sur Metz, ne soit pas venu la visiter pour se rendre compte de son état; de Paris au camp de Châlons, il n'y avait que trois heures de chemin de fer; ce court déplacement lui eût fait perdre les illusions que révèle cette phrase d'une de ses dépêches adressée le 19 août au maréchal de Mac-Mahon : « *Avec une semblable force*, que ne doit-on pas attendre, Monsieur le maréchal, d'un général tel que vous? »

Et c'est quinze jours plus tard que le général de Wimpffen devait lui écrire, en lui adressant son rapport sur la bataille de Sedan : « En vérité, *nous connaissions bien peu l'état de l'armée* du maréchal de Mac-Mahon, moi pour tenir à m'y rendre et vous pour m'y envoyer. »

Le duc de Magenta, encore sous le coup du désastre de Frœschwiller, manquait de cette confiance et de cette liberté d'esprit qui sont indispensables à un général en chef.

Il avait très bien senti les dangers de la marche vers Metz, qu'il avait eu la faiblesse de se laisser imposer par le comte de Palikao; mais il n'avait pas eu assez de fermeté de caractère pour résigner au besoin son commandement plutôt que d'assumer la responsabilité de cette entreprise hasardeuse aussi légèrement conçue que mal préparée, qui ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe.

Dès les premières marches, quelques jours après le départ du camp de Châlons, le désordre et l'indiscipline prirent des proportions regrettables, et il fallut rappeler les troupes au sentiment du devoir.

Dans un ordre daté du 24 août, le général Ducrot, commandant le 1[er] corps, autorisait « les officiers à recourir aux moyens les plus extrêmes, les couvrant de sa responsabilité ». Il dut même, le lendemain, faire des exemples après de déplorables scènes de pillage.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de suivre cette malheureuse armée de Châlons dans son mouvement de Reims jusqu'à Sedan. Mais il nous faut pourtant rappeler que le décousu des marches, résultant d'ordres et de contre-ordres incessants qui n'étaient eux-mêmes que la conséquence « des hésitations véritablement désolantes du maréchal de Mac-Mahon[1] », avait achevé de jeter dans ses rangs le trouble et la confusion.

Les combats de Beaumont et de Mouzon étaient venus mettre le comble au désarroi général, en désorganisant le 5[e] corps ; les 12[e] et 7[e] corps avaient été eux-mêmes plus ou moins englobés dans la déroute, et si, le 30 août, presque toutes nos forces avaient réussi à franchir la Meuse, la situation n'en était pas plus rassurante.

Ce jour-là, en prenant le parti radical de se replier sur Mézières par la rive droite du fleuve, après avoir fait sauter les ponts de Bazeilles et de Donchery, et ceux sur le Chiers, on pouvait prendre assez d'avance sur l'ennemi pour échapper à son étreinte.

A Mézières, on était en sûreté, et l'on eût ensuite gagné, suivant les circonstances, soit le réseau des places du Nord, soit Paris qui, de toutes façons, eût pu compter sur une armée de secours.

Mais toute continuation du mouvement vers Metz, le long de la frontière belge, et même tout arrêt prolongé aux environs de Sedan, ne pouvait qu'aggraver le péril ! Le duc de Magenta paraissait n'en pas soupçonner la gravité : au général Lebrun il avait dit, le soir de Beaumont, n'avoir pas plus de 70,000 hommes devant lui, et pendant l'action même, il avait répondu au capitaine Bossan, aide de camp du général Ducrot que celui-ci avait dépêché vers lui pour prendre ses ordres : « Dites au général que tout va bien. »

Malgré cet optimisme de son chef, le général Ducrot, dont le corps d'armée était le seul qui fût intact, après les bagarres des journées précédentes, était pleinement convaincu de l'absolue nécessité de gagner Mézières au plus vite ; et, en cela, il donnait une preuve de plus de cette clairvoyance qu'il avait montrée de 1865 à 1870, en ne cessant de signaler au gouvernement impérial

[1] Lettre du général Ducrot, en date du 27 août 1870.

la supériorité de l'organisation militaire de l'Allemagne, comme en faisant tous ses efforts, la veille et le matin même de la bataille de Frœschwiller, pour déterminer le maréchal de Mac-Mahon à refuser le combat en se repliant dans la montagne pour y rejoindre le général de Failly.

Pour lui, les affaires de Beaumont et de Mouzon avaient dissipé tous les doutes; la situation de son corps d'armée, porté en flèche le 30 sur Carignan par le commandant en chef, l'inquiétait tout particulièrement. Si les Allemands prenaient l'offensive dans la direction du nord, il pouvait se trouver coupé du reste de l'armée et acculé à la frontière.

Le 30 août, le duc de Magenta lui avait prescrit « de se tenir prêt à protéger la retraite, soit par Carignan, soit par Douzy ».

Cette deuxième éventualité lui avait paru la plus probable; car à quoi eût bien pu mener un mouvement par Carignan sur Montmédy, le long d'une frontière neutre, ayant sur notre flanc droit et sur nos derrières 240,000 Allemands victorieux, auxquels nous ne pouvions plus opposer que 100,000 hommes abattus et désorganisés?

Néanmoins, pour se conformer aux ordres du maréchal, il avait pris des mesures répondant à cette double hypothèse d'une marche par Douzy vers l'ouest, ou par Carignan vers l'est.

Depuis plusieurs jours, il n'avait pas vu le commandant en chef, n'avait reçu de lui aucune instruction en dehors de celles rapportées par le capitaine Bossan, aucune indication relative à l'ennemi, aucun renseignement sur les autres corps d'armée; il ignorait donc entièrement quelles pouvaient être ses intentions.

Mais il était loin de penser qu'elles se résumeraient dans l'ordre suivant, qui fut le dernier que donna le maréchal, dans la soirée du 31 août : « Demain, repos pour toute l'armée. » Le pli contenant cette stupéfiante prescription fut trouvé par les Allemands, encore cacheté, sur le champ de bataille!

Le 31 août, au matin, en l'absence de toute communication nouvelle du grand quartier général, le commandant du 1[er] corps écrivit au duc de Magenta :

« Monsieur le Maréchal,

« Il est huit heures du matin, et je ne vois rien paraître sur la route de Mouzon à Carignan. *J'en conclus que Votre Excellence a exécuté sa retraite par Douzy.* Je vais donc commencer mon mouvement, et comme la grande route de la vallée me paraît peu sûre, *je vais prendre le chemin de la montagne* par Osnes,

Mézincourt, Pouru-aux-bois, Francheval, Villers-Cernay, Givonne et Illy. *C'est là que je compte établir mon bivouac.*

« Entièrement à vos ordres, j'ai l'honneur d'être, etc.

« DUCROT. »

Quelle lettre suggestive, et comme elle révèle l'état de désarroi et l'incohérence du commandement supérieur!

Ainsi ce n'est pas le général en chef qui règle les marches, assigne aux divers corps leurs itinéraires, leurs objectifs, mais bien un commandant de corps d'armée qu'on paraît avoir oublié, qui en est réduit à supputer les intentions du chef suprême et à lui faire connaître le point sur lequel il compte se porter de son propre mouvement.

Heureusement que le commandant du 1er corps était au plus haut degré homme d'initiative, chose rare à cette époque, car s'il n'eût pris sur lui de quitter Carignan et de cheminer par les hauteurs, il eût sans aucun doute été attaqué isolément par des forces supérieures, comme cela était déjà arrivé aux 5e et 7e corps!

Les divisions Pellé et de Lartigue partirent donc de Carignan, et marchèrent de concert avec la division de cavalerie Margueritte, également laissée sans instructions, mais que son chef, sur le conseil du général Ducrot, qui n'avait pas d'ordres à lui donner puisqu'il n'était pas sous son commandement, avait fait repasser sur la rive droite du Chiers.

Quant aux divisions Wolff et l'Hériller, elles devaient se maintenir d'abord à Douzy, et ne se replier sur Francheval, pour y rejoindre le 1er corps, qu'une fois toute l'armée écoulée.

Pour retarder le plus possible la poursuite des Allemands, le commandant du génie du 1er corps avait reçu l'ordre de faire sauter les ponts de Blagny et de Carignan sur le Chiers; mais cette destruction n'eut pas lieu, faute de poudre de mine!

En assignant à ses troupes Illy comme objectif, le général Ducrot était persuadé que le maréchal avait déjà acheminé le gros de l'armée vers Mézières et qu'il aurait à faire l'arrière-garde avec le 1er corps.

Quel ne fut pas son désappointement quand, arrivant à Villers-Cernay avec la colonne formée des divisions Pellé et de Lartigue, il prit connaissance de la lettre suivante qui lui fut remise par le lieutenant-colonel Broye, aide de camp du maréchal :

« Mon cher général,

« Je vous avais fait donner l'ordre de vous rendre de Carignan à Sedan et nullement *à Mézières où je n'avais pas l'intention*

d'aller. Ayant vu ce matin le général Wolff, je vous croyais à Sedan. A la réception de la présente, je vous prie de prendre vos dispositions pour vous rabattre dans la soirée sur Sedan, dans la partie est; vous viendrez vous placer à la gauche du 12e corps, près de Bazeilles, entre Balan et Bazeilles. Envoyez-moi d'avance votre chef d'état-major pour reconnaître cette position.

« Recevez, etc...

« Maréchal de Mac-Mahon. »

Cet ordre d'aller sur Sedan n'était jamais parvenu au général Ducrot qui, nous l'avons dit, depuis plusieurs jours, n'avait reçu d'autre communication du grand quartier général que les instructions rapportées le 30 août par son aide de camp, le capitaine Bossan, qu'il avait dépêché près du commandant en chef au bruit de la canonnade de Beaumont.

Le maréchal faisait donc confusion dans sa lettre : il avait vu, en effet, à son passage à Douzy, les divisions Wolff et l'Hériller, et n'avait prescrit qu'à elles seules, *sans même en informer le commandant du* 1er *corps*, de se rabattre sur Sedan. Leur mouvement avait commencé immédiatement, et même une partie des batteries qui formaient leur artillerie continua sa marche au-delà de la ville, sur la route de Mézières, et n'assista pas à la bataille du lendemain.

Le général Ducrot n'avait pas eu connaissance des ordres donnés directement par le maréchal à deux de ses divisions!

La lettre du duc de Magenta vint encore augmenter ses inquiétudes. Pour lui, cette prise de position autour de Sedan, cet arrêt fatal près de cette mauvaise petite place, étaient la perte de l'armée, puisqu'on renonçait bénévolement à gagner les hauteurs d'Illy, Saint-Menges, Fleigneux, qui commandaient notre *unique* ligne de retraite, et cela en face d'un adversaire formidable en train de nous envelopper, ou, tout au moins, de manœuvrer pour nous acculer à la frontière belge. A plusieurs reprises, mais en vain, il chercha à faire revenir le commandant en chef sur sa détermination.

« Aussi, fut-ce avec un véritable désespoir que, se conformant aux ordres du maréchal, il rétrograda sur Sedan ».

« J'entrevoyais si bien le danger, dit-il dans une lettre adressée à un de ses amis, que je n'obéis qu'avec rage. »

Les colonnes du 1er corps trouvèrent la route de Givonne à Bazeilles horriblement encombrée par des éléments des 5e, 7e et 12e corps en complet désordre, et les emplacements qui leur étaient assignés en partie occupés par d'autres troupes. Elles n'installèrent leur bivouac qu'au milieu de la nuit.

Un témoin oculaire, le docteur Sarazin, médecin en chef du quartier général du 1er corps, a retracé d'une façon saisissante cette soirée du 31 août :

« Des aides de camp partent au galop pour Sedan où se trouve Mac-Mahon; d'autres viennent vers Ducrot, avec les ordres du maréchal. Pendant toute la seconde partie de la route[1], il se fait un échange continuel d'avis, d'objections et de petits papiers entre notre général et le général en chef. Pour qui, comme moi, connaît l'homme, il est bien évident que Ducrot désapprouve les ordres qu'il reçoit. Il obéit en soldat, mais il cherche à faire revenir le maréchal sur les décisions qui lui sont communiquées...

. . . .

« Notre quartier général fut établi ce soir-là dans une petite maison de paysan, à peu près au centre du corps d'armée. Une bonne femme nous y fait une soupe maigre et une salade au lard; du pain datant d'au moins huit jours et de la bière aigre complétèrent notre maigre festin pendant lequel les aides de camp et les officiers d'ordonnance sont envoyés successivement en mission. . .

« Ducrot envoie successivement tous ses aides de camp porter ou chercher des ordres; à un moment donné, je me trouve seul avec lui. Sa carte est déployée sur la table où nous avons dîné; il l'étudie; il y fait des marques avec un crayon rouge et à plusieurs reprises je l'entends s'écrier : « N. d. D...! » Il n'a pas l'habitude de jurer; il faut qu'il soit bien ému.

« Jamais je ne l'ai vu aussi sombre, aussi mécontent. Cependant je me hasarde à dire, sans m'adresser à lui directement : « L'armée « est pleine d'entrain, la voilà réunie autour d'une grande ville bien « fortifiée; demain nous battrons les Prussiens! » Le général ne me répond pas et n'a pas l'air de m'avoir entendu : Je continue : « Ce « n'est pas dommage; enfin notre tour est venu! »

« J'étais assis près du feu, que je regardais attentivement; je sentis une main sur mon épaule : « Mais, mon pauvre docteur, « vous n'y entendez rien! Nous sommes dans un pot de chambre « et nous y serons em...! Tenez, voilà où nous sommes, voilà « Sedan, voilà Givonne, Balan, Bazeilles » et il m'indique avec un crayon les endroits qu'il me désigne. « Voilà les positions occupées « par l'armée française et *voilà où est l'armée prussienne aujour-« d'hui, demain elle sera là, là, là* », et il me montre un fer à cheval qu'il a dessiné sur sa carte. « Comprenez-vous, mainte-« nant? » Je réponds que oui, quoique la chose ne me paraisse pas

[1] C'est-à-dire à partir du moment où la lettre du maréchal fut remise au général Ducrot, à Villers-Cernay.

très claire, mais je sens que cet homme doit avoir raison, et que nous courons vers un nouveau désastre.

« Il arpente fièvreusement la petite chambre où nous sommes et continue : « La moitié de mon corps d'armée est campé à bonne « portée des batteries prussiennes. S'ils ont l'idée d'ouvrir le feu « cette nuit, il peut en résulter pour nous une débandade épouvan- « table. Je vais aller coucher avec mes aides de camp au bivouac « du 1er zouaves, afin d'avoir sous la main un régiment sur lequel « je puisse compter pour arrêter la débâcle. »

« Deux ou trois de ses aides de camp entrant à ce moment dans la chambre ou nous étions, il leur dit de prendre leurs manteaux et de le suivre. « Vous, docteur, vous coucherez dans ce lit-là qui « m'était réservé, et vous m'enverrez au 1er zouaves tous ceux qui « viendront me demander, et tous les officiers de mon état-major « qui arriveront ici ».

Accompagné des capitaines Bossan, de Néverlée et Faverot de Kerbrech, le général Ducrot chercha, dans l'obscurité, à se rendre compte du terrain le plus exactement possible, s'assura des points occupés par les divers corps, et, après avoir encore donné quelques ordres en cas d'attaque de l'ennemi, il s'endormit dans un sillon, rempli des plus sombres pressentiments.

Journée de Sedan.

Le 1er septembre, au matin, un brouillard froid et intense couvrait les vallées de la Meuse, du Chiers et de la Givonne. L'ennemi prononça son attaque dès la pointe du jour.

Le but des instructions données le 31 août, et dans la nuit du 31 au 1er septembre, aux IIIe et IVe armées allemandes, était de nous retenir le plus longtemps possible sur nos positions à l'est de Sedan directement menacées par la garde et par les IVe et XIIe corps prussiens, appuyés par les deux corps bavarois, de manière à donner le temps aux Ve et XIe corps, suivis de la division wurtembergeoise, de franchir la Meuse à l'ouest de la place, aux abords de Donchery, pour venir intercepter notre ligne de retraite sur Mézières et nous couper ensuite de la Belgique.

Le résultat suprême, poursuivi par l'état-major allemand, c'était d'abord l'enveloppement, puis l'écrasement; sa tâche était grandement facilitée par l'énorme supériorité numérique des effectifs dont il disposait, en même temps que par la quantité, la portée, la précision et la vitesse de tir des bouches à feu qu'il pouvait mettre en ligne.

Le nombre élevé des prisonniers tombés aux mains du vainqueur après les combats de Beaumont et de Mouzon, la débandade des 5e et 7e corps, ainsi que d'une brigade du 12e, dans la soirée du 30 août, l'avaient pleinement édifié sur l'état moral de nos troupes; dès lors, il avait envisagé comme certain l'anéantissement de l'armée du maréchal de Mac-Mahon.

Celui-ci avait disposé ses forces en demi-cercle autour de la place de Sedan dont le feu se trouvait ainsi entièrement masqué. Le 12e corps, à droite, occupant Bazeilles et les hauteurs de la Moncelle, face au sud et à l'est; le 1er corps sur celles de Givonne, face à l'est; le 7e allant depuis le calvaire d'Illy jusqu'aux coteaux de Cazal, regardant le nord-ouest; enfin, le 5e corps en réserve au vieux camp.

Les vices d'un semblable dispositif sautent aux yeux; enparticulier, le champ de bataille choisi par le duc de Magenta était circonscrit de tous côtés, à portée de canon, par des hauteurs dangereuses : celles de Saint-Menges, de Fleigneux, d'Illy, de Villers-Cernay et de Daigny sur la rive droite de la Meuse, celles de Noyers et de Frénois sur la rive gauche. Si l'ennemi venait à s'en emparer et à y établir ses batteries, la zone étroite dans laquelle étaient rassemblées nos troupes deviendrait rapidement intenable sous le feu d'une artillerie la battant de front, d'écharpe et à revers.

Au 1er corps, dès la pointe du jour, le général Ducrot avait prescrit d'élever des épaulements pour protéger ses pièces qui ne pouvaient, à découvert, lutter contre celles des Allemands.

Pendant qu'il surveillait cette opération, on entendait au loin, vers la droite, une violente fusillade : c'étaient les Bavarois qui attaquaient Bazeilles; en même temps, le brouillard devenant moins épais sur les plateaux, le général s'aperçut que les ambulances étaient trop exposées sur les emplacements qu'elles avaient pris dans l'obscurité et qu'elles gênaient les mouvements des troupes.

Le docteur Sarazin le rejoignit au même moment; il lui donna l'ordre de les faire reporter en arrière. Une d'elles, occupant un chemin creux, empêchait des batteries de passer, et s'y trouvant bien abritée refusait d'en sortir.

« Le général, nous rapporte le docteur Sarazin, me dit très tranquillement : « Retournez leur dire, docteur, que si dans cinq « minutes ils sont encore là, je fais ouvrir le feu sur eux. »

Quel moyen de résister à de pareils arguments?

Pour retarder le plus possible le mouvement enveloppant des Allemands, qu'il pressentait depuis la veille, le général Ducrot avait prescrit à la division de Lartigue de franchir en partie la Givonne pour se porter en pointe sur les plateaux qui dominent

Daigny à l'est, de façon à tenir sous son feu les routes venant de Douzy et de Carignan que devaient suivre les colonnes ennemies; elles échappaient, en effet, aux vues des hauteurs de la Moncelle et de Givonne, sur lesquelles le maréchal avait fait établir les 1er et 12e corps.

La division de Lartigue devait s'efforcer d'atteindre Rabécourt.

Voulant se renseigner au plus tôt sur ce qui se passait du côté de Bazeilles, où le bruit du combat devenait de plus en plus intense, le commandant du 1er corps se porta à la droite de ses positions.

En passant près d'un mamelon qui dominait cette partie du champ de bataille, les officiers de son état-major aperçurent Napoléon III à cheval, très calme, indifférent même en apparence, exposé à un feu des plus vifs; il était seul, les officiers de sa maison étant restés par son ordre pied à terre, au bas de la butte sur laquelle il était monté.

« Nous passons assez près de lui, nous dit le docteur Sarazin, pour le saluer; il nous rend notre salut. Je me demande pourquoi le général n'est pas allé vers lui; il n'a même pas ralenti l'allure de son cheval. Peut-être a-t-il songé comme moi à l'homme à la redingote grise! »

C'est que, en effet, il ne s'agissait plus d'un souverain, mais bien de l'armée, de la France!

Le général inspecta toute sa ligne de bataille, au pas, sous les projectiles, ne prenant les allures vives que dans les endroits abrités; il cherchait ainsi à relever le moral de ses troupes et à leur inspirer, par son exemple, le mépris du danger.

Après s'être assuré de la façon dont se faisait la liaison de sa droite avec le 12e corps, et avoir ordonné quelques mouvements, il retourna vers sa gauche, se rapprochant ainsi du calvaire d'Illy, position capitale qu'il pensait avec raison devoir être l'objectif de l'attaque décisive des Allemands.

Ayant rejoint son artillerie sur les hauteurs de Givonne, au moment où le brouillard achevait de se dissiper, il fit un tour d'horizon et aperçut, dans la direction du nord-ouest, des troupes d'infanterie sur les coteaux de Floing. Il envoya immédiatement un officier de son état-major les reconnaître, et ne fut rassuré que lorsqu'il apprit qu'elles appartenaient au 7e corps, et que celui-ci n'avait encore aucun ennemi devant lui dans la direction de Saint-Menges.

Il vit ensuite, au delà de la Givonne, de grosses masses noires, passant à environ 2 kilomètres et allant, par rapport à lui, de droite à gauche; par son ordre, l'artillerie ouvrit le feu sur elles : les groupes ennemis se dispersèrent, mais continuèrent leur

marche en avant, dans le but évident de déborder notre gauche.

A ce moment même, un billet du maire de Villers-Cernay l'informait que, depuis le matin, de nombreuses troupes prussiennes traversaient ce village, venant de Francheval.

Ces troupes se dirigeaient évidemment sur Illy, et si, de ce côté, elles arrivaient à occuper avant nous les hauteurs entre Meuse et Givonne, nous n'allions pas tarder à nous trouver sans ligne de retraite.

Il était un peu moins de sept heures du matin; le général Ducrot suivait attentivement ce mouvement débordant de l'ennemi, quand le commandant Riff, de l'état-major général, se présenta à lui, lui annonçant que le maréchal, blessé, lui remettait le commandement de l'armée; peu après, le général Faure, chef d'état-major général, lui confirmait cette nouvelle et se mettait à sa disposition avec tous ses officiers.

Il convient de préciser l'heure à laquelle le commandant du 1er corps fut investi de la redoutable mission qui lui incombait; cette question d'heure demande à être serrée de très près, parce que, dans la situation où se trouvait l'armée française, le temps devenait un facteur prépondérant : ce qui était possible à sept heures du matin pouvait en effet n'être plus réalisable une heure ou deux plus tard. Le général de Wimpffen s'en rendit bien compte en écrivant son second rapport, en date du 5 septembre, sur la bataille de Sedan, puisqu'il prit le soin d'y reculer d'une heure la blessure du maréchal, et par conséquent la prise de commandement du général Ducrot, tandis que, dans le premier rapport, qui est du 2 ou du 3, vu qu'il fut enregistré sur le registre de correspondance de l'état-major général avant son départ pour la Belgique qui eut lieu le 4, il se borne à laisser les choses dans le vague.

Or, le général Ducrot, dans *la Journée de Sedan* [1], dans sa déposition devant la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale, dans de nombreuses notes manuscrites, dans une lettre intime écrite le lendemain même de la bataille, a fixé six heures trois quarts, sept heures. Il n'a jamais varié, et son dire est unanimement confirmé par les souvenirs personnels et les notes de nombreux officiers qui appartenaient à l'état-major du 1er corps d'armée.

Voici maintenant la déclaration du maréchal de Mac-Mahon lui-même : « J'envoyai un de mes aides de camp dire à mon chef d'état-major, le général Faure, que je croyais près de là, de pré-

[1] Édition de 1883, p. 143.

venir le général Ducrot que j'étais blessé, et qu'il eût à prendre le commandement en chef de l'armée.

« Il était à ce moment *six heures moins un quart* à peu près [1]. Je suis certain de cette heure, car, après être rentré à Sedan, le docteur Cuignet, qui me pansa, constata qu'il était six heures trente minutes.

« Le commandant de Bastard, que j'avais envoyé au général Faure, ne l'ayant pas trouvé, partit pour rejoindre le général Ducrot. En route, il reçut une blessure qui le mit hors de combat, et ce fut le commandant Riff, qui l'accompagnait, qui porta au général Ducrot l'ordre par moi donné...

. . . .

« Par suite de la blessure du commandant de Bastard qui, du reste, ne savait au juste où était le général Ducrot, il est arrivé que cet officier général ne fut prévenu que *vers six heures et demie* qu'il devait prendre le commandement. »

Ce témoignage concorde avec les précédents. Le maréchal a été blessé sur les hauteurs qui dominent la Moncelle; le commandant Riff a trouvé le général Ducrot sur celles qui sont au-dessus de Givonne, distantes des premières d'un peu plus de 3 kilomètres. Même en tenant compte des pertes de temps occasionnées par la recherche du général Faure et par la blessure du commandant de Bastard, on est conduit à penser qu'il n'a pas fallu plus d'une heure un quart au commandant Riff pour remplir sa mission, et que c'est à sept heures au plus tard qu'il a dû faire la communication dont il était chargé.

Quelles sont les raisons qui ont déterminé le maréchal de Mac-Mahon à remettre le commandement au général Ducrot, alors que deux des commandants de corps d'armée, les généraux de Wimpffen et Douay étaient plus anciens que lui?

Elles ressortent pleinement d'une lettre qu'il écrivit, le 16 septembre, de Pouru-aux-Bois, au ministre de la guerre, dans laquelle il lui dit, en substance, qu'ayant appris que le général Ducrot s'était échappé des mains de l'ennemi, il le lui signale comme étant de tous les commandants de corps d'armée le plus apte à exercer un haut commandement, par son savoir, sa vigueur et son expérience.

« S'il eût conservé le commandement à Sedan, ajoute le maréchal, la défense nationale disposerait aujourd'hui de 60,000 hommes de plus, et si je dis cela, ce n'est pas par amitié pour lui, puisqu'au contraire, en Algérie, nous avons eu des difficultés ensemble. »

[1] Dans son second rapport, le général de Wimpffen dit sept heures.

On a pu remarquer que le commandant Riff n'était porteur d'aucune instruction, d'aucun renseignement soit sur l'ennemi, soit sur les intentions du duc de Magenta.

Le général Ducrot apprenait qu'il était commandant en chef et rien de plus!

« A cette nouvelle, dit le docteur Sarazin, le général lève les bras au ciel en s'écriant : « Que voulait-il faire ici, grand Dieu ! » Sa bonne grande figure, jusque-là calme et froide, presque indifférente, exprime le découragement et le désespoir. L'écrasante mission qui lui est confiée bouleverse un instant l'âme de ce brave soldat; un moment de silence se fait autour de lui.

« Cette poignante émotion qui semble le dominer ne dure qu'un instant; d'une voix ferme et décidée il appelle bientôt ses aides de camp et leur dicte ses ordres.

« Je les entends, clairs et précis, se succéder sans interruption pendant quelques minutes. »

En effet, la pénible surprise qu'il avait d'abord éprouvée s'étant effacée, le général Ducrot rompit le silence général en disant au commandant Riff : « Il est bien tard; la responsabilité est bien lourde. N'importe! nous la supporterons avec résolution.

Puis, s'adressant à son état-major, il ajouta : « Il faut reprendre notre plan d'hier. L'ennemi nous amuse sur notre centre pendant qu'il cherche à envelopper nos ailes; c'est son éternel mouvement de capricorne; cette fois, nous ne serons pas assez sots pour nous y laisser prendre. »

Sans hésitation, il donna ses ordres qui peuvent se résumer ainsi :

1° Prévenir tous les commandants de corps d'armée que l'armée entière va se concentrer sur les plateaux d'Illy, Saint-Menges, Fleigneux;

2° Prescrire au général Forgeot, commandant l'artillerie, et aux services administratifs de faire immédiatement filer tous les impedimenta sur la route de Mézières [1];

3° La retraite se fera en échelons par la droite, le 12e corps commençant le mouvement; elle sera protégée par le canon de la place de Sedan;

4° La division Wolff, à l'extrême gauche, restera la dernière et se retirera ensuite par le bois de la Garenne, en défendant le terrain pied à pied;

5° Le 5e corps fera son mouvement en contournant les glacis de la place;

[1] Beaucoup de ces voitures, qui ne reçurent pas contre-ordre, arrivèrent à Mézières.

6° Le 7° corps gagnera l'éperon au nord de Saint-Menges et le champ de la Grange d'où il commandera la route de Mézières et le débouché du bois de la Falizette.

Le général Ducrot donna d'abord l'ordre de faire replier sur la rive droite de la Givonne la division de Lartigue qui luttait aux abords de Daigny.

Puis il se ravisa, disant à l'officier d'état-major prêt à partir : « Non, attendez. Je ferai prévenir Lartigue plus tard. Il est très important que nous restions maîtres de Daigny le plus longtemps possible; c'est le seul point où il existe un pont pour le passage de l'artillerie ennemie.

« Lartigue saura bien s'y maintenir; dans tous les cas, l'affaire est assez importante pour que je ne craigne pas de compromettre cette division. »

Tels étaient les ordres qu'entendait donner le docteur Sarazin :

« Je n'en comprends pas tout d'abord la portée, dit-il, mais je vois la consternation sur toutes les figures. Je demande à un capitaine qui est près de moi : « Que se passe-t-il donc? » Il me répond : « C'est la retraite, mon pauvre docteur! » Et un autre ajoute : « La déroute! »

« Une armée française de 100,000 hommes, battre en retraite dès huit heures du matin! Fuir honteusement devant les Prussiens dès les premiers coups de canon! Quelle effroyable déroute nous attend! Et c'est Ducrot qui donne ces ordres-là! Me suis-je donc trompé sur le compte de cet homme? La retraite! quand partout les troupes se battent bien, et que rien ne semble donner raison aux craintes qu'il a manifestées la veille.

« A côté de moi, le chef d'état-major, s'adressant à un capitaine qui est le plus vieil aide de camp du général, lui dit : « C'est à « vous de vous sacrifier, c'est à vous de lui parler; la retraite, « maintenant, c'est une affreuse déroute! »

« L'aide de camp obéit, disant que rien ne presse, qu'on peut attendre.

« Le chef d'état-major insiste dans le même sens.

« Mais Ducrot leur coupe la parole : « Attendre quoi? Que nous « soyons complètement enveloppés? La retraite, c'est notre der- « nière chance de salut. Il n'y a pas un instant à perdre. Trêve de « réflexions; exécutez mes ordres. »

Le général Ducrot pensait bien que la route directe de Mézières pouvait à la rigueur être interceptée par l'ennemi; mais il savait aussi que les bois entre cette route et la frontière belge étaient percés d'excellents chemins vicinaux par lesquels l'armée pourrait toujours s'écouler sur Rocroy. Ces chemins ne figuraient pas

sur la carte d'état-major qui n'était, à cette époque, l'objet d'aucune révision; mais le commandant du 1[er] corps avait été pleinement renseigné sur l'état des voies de communication entre la Meuse et la frontière par le capitaine-adjudant-major Debord du 74e, qu'il s'était attaché pour la journée du 1[er] septembre et qui, né à Sedan, en connaissait à fond les environs comme chasseur infatigable.

Le nouveau commandant en chef, après avoir expédié ses ordres sur tous les points du champ de bataille, se porta du côté du 12e corps pour s'assurer de leur exécution.

Le général Lebrun était pied à terre par suite d'une contusion qu'il venait de recevoir.

« — Vous a-t-on communiqué mes ordres? Avez-vous commencé le mouvement? lui dit le général en chef.

« — Je vous ferai remarquer, répondit le général Lebrun, que nous avons l'avantage; les Bavarois reculent; nos soldats vont bien; ce serait dommage de ne pas en profiter... Je crains qu'un mouvement de retraite ne les décourage et ne se change bientôt en déroute.

« — Mon cher ami, reprit le général Ducrot, il n'y a pas à hésiter; pendant que l'ennemi nous amuse de votre côté, il est en train de manœuvrer pour nous envelopper. Ce qui se passe ici n'est pas sérieux; la véritable bataille sera bientôt derrière nous, du côté d'Illy.

« Vous voyez bien, ajouta le général en lui montrant les hauteurs qui s'étendent du calvaire d'Illy à Floing, vous voyez bien ce grand plateau, il faut concentrer notre armée dans cette direction. Cela fait, notre gauche solidement appuyée à Illy, notre droite couverte par Sedan, nous serons en bonne situation. Si je me suis trompé, *si l'ennemi ne vient pas à nous sur nos derrières* et se borne à nous attaquer de front, et bien, nous ferons un retour offensif sur notre centre et nous le précipiterons dans le ravin de Givonne. Je vous le répète, il n'y a pas un instant d'hésitation à avoir. Exécutez mes ordres.

Le général Lebrun n'insista pas davantage et dit : « Je vais commencer le mouvement tout de suite. »

En effet, la division de Vassoigne fut portée en arrière dans la direction du plateau pour former le premier échelon de droite; en même temps, les divisions Pellé et l'Hériller, du 1[er] corps, qui, étant en seconde ligne, n'avaient pas été engagées, exécutaient leur mouvement et venaient s'établir avec l'artillerie de réserve et l'artillerie divisionnaire à hauteur du bois de la Garenne, dans un ordre parfait.

A ce moment arriva le capitaine Guzman, de l'artillerie de la garde, officier d'ordonnance de l'empereur.

« Sa Majesté a remarqué, dit-il au général Ducrot, un mouvement de retraite qui semble s'accentuer de droite à gauche, et cela dans un moment où nous semblions avoir l'avantage vers la droite. L'empereur ne se rend pas compte de ce mouvement et m'envoie vous demander des éclaircissements à ce sujet. »

« — Monsieur, vous direz à Sa Majesté que ce qui se passe à notre droite est insignifiant. L'ennemi nous amuse là, pendant qu'il manœuvre pour envelopper nos ailes, et c'est derrière nous, vers Illy, que se livrera la vraie bataille. Dites à l'empereur que je prends mes dispositions en conséquence. J'exécute mes mouvements de retraite et de concentration avec ordre, mais le plus rapidement possible. Rien ne saurait les arrêter. »

Il est intéressant de rapprocher l'opinion qu'avait le général Ducrot sur le but du combat que livraient les Bavarois vers Bazeilles, des instructions données le 31 août au soir par le grand quartier général au prince royal de Saxe : « Le général von der Tann a ordre *de se porter sur Bazeilles, d'attaquer et de retenir le plus longtemps possible l'ennemi ou du moins la queue de ses colonnes.* Si Votre Altesse peut opérer dans le même sens, le résultat final n'en sera que plus sûrement atteint. »

L'empereur n'avait pas été prévenu de la détermination prise par le général Ducrot. Au moment où celui-ci avait ordonné la retraite, le colonel Robert, chef d'état-major du 1er corps, lui avait fait observer qu'il serait bon d'en informer Sa Majesté. « — L'empereur ! qu'il aille se f... f... où il voudra ! C'est lui qui nous a mis dans ce pétrin ! » avait répondu le général, dans un premier moment d'impatience bien légitime, inspiré sans doute par le souvenir de ses efforts sans cesse renouvelés, pendant quatre ans, pour signaler et conjurer l'orage qui nous menaçait, mais demeurés stériles par le fait de l'inertie de Napoléon III !

Puis, il redoutait sans doute de voir celui-ci intervenir, s'opposer peut-être à la retraite, et c'est vraisemblablement cette crainte qui lui avait fait dire à l'envoyé du souverain : « *Rien ne saurait arrêter* les mouvements que j'exécute. »

En fait, l'empereur n'apporta aucun obstacle aux projets du nouveau commandant en chef, soit qu'il se fût rendu à ses raisons, soit qu'il voulût éviter d'une manière absolue de participer à la direction des opérations à laquelle il avait renoncé depuis le 12 août.

En tout cas, d'après tout ce qui précède, on peut se rendre compte des illusions qui avaient persisté, même après Beaumont, chez le plus grand nombre, sur la situation, pourtant si compro-

mise, de l'armée. Ni le maréchal, ni l'empereur, et pas plus qu'eux le général Lebrun et les officiers de l'état-major du 1er corps, n'avaient conscience de l'imminence du péril; bien plus, dans quelques instants, le général de Vimpffen allait parler de remporter la victoire!

C'est pourquoi on ne saurait trop admirer la force d'âme qui permit au général Ducrot de prendre, sans se troubler, la responsabilité d'une manœuvre dont la nécessité, qui était loin d'apparaître à tous, ne pouvait manquer d'être passionnément discutée après l'événement, au risque d'attacher son nom à une retraite qui ne pouvait donner un succès, bien que seule elle pût mener au salut.

C'était avec une visible satisfaction qu'il voyait l'ensemble des mouvements prescrits se dessiner avec ordre, quand, vers neuf heures, arriva près de lui un officier d'ordonnance du général de Wimpffen, qui lui remit le billet suivant, écrit au crayon [1] :

Le général de Wimpffen au général Ducrot. — « L'ennemi est en retraite sur notre droite. J'envoie à Lebrun la division Grandchamp. Je pense qu'il ne doit pas être question en ce moment de mouvement de retraite. J'ai une lettre de commandement de l'armée du ministère de la guerre; mais nous en parlerons après la bataille. Vous êtes plus près de l'ennemi que moi; usez de toute votre énergie et de tout votre savoir pour remporter la victoire sur un ennemi dans des conditions désavantageuses.

« En conséquence, soutenez vigoureusement Lebrun, tout en surveillant la ligne que vous êtes chargé de garder. »

« De Wimpffen. »

Aussitôt qu'il eut pris connaissance de cette lettre, qui ne donnait aucune idée précise des intentions du général de Wimpffen et qui prescrivait au 1er corps d'agir à la fois dans deux directions opposées, le général Ducrot se mit à la recherche de ce général en chef inattendu, le troisième depuis le matin!

Il l'aborda en lui disant : « Je ne viens pas vous contester le commandement, quoique je l'aie reçu du maréchal de Mac-Mahon et qu'il m'ait été confirmé par l'empereur. Ce n'est pas le moment d'élever de pareils conflits. Je suis prêt à vous seconder de tous mes efforts. Mais permettez-moi de vous faire observer que je suis

[1] Nous avons recopié ce billet sur l'original, qui appartient aux enfants du général Ducrot. Le général de Wimpffen, dans son livre sur Sedan, en a donné un texte différent; il ne dit plus que *l'ennemi est en retraite*, mais seulement *qu'il faiblit sur notre droite*; il substitue *positions désavantageuses* à *conditions désavantageuses*. C'est que, un an après les événements, il lui en coûtait d'avouer qu'il s'était aussi grossièrement abusé!

en présence des Prussiens depuis près de deux mois, que, mieux que vous, je connais leur manière de faire, que j'ai étudié la situation, le terrain; qu'il est évident pour moi que l'ennemi est en train de manœuvrer pour nous envelopper; je l'ai vu de mes yeux, et ce billet que voici du maire de Villers-Cernay, annonçant le passage de troupes ennemies depuis ce matin ne peut laisser aucun doute. Au nom du salut de l'armée, je vous adjure de laisser continuer le mouvement de retraite. *Dans deux heures il ne sera plus temps.* »

De Wimpffen. — Mais pourquoi voulez-vous battre en retraite quand Lebrun a l'avantage? N'est-il pas vrai? ajouta-t-il en interpellant le général qui se trouvait là, n'est-il pas vrai, Lebrun, que vous avez l'avantage?

Le général Lebrun répondit dans le sens du général de Wimpffen et dit qu'on pouvait attendre, pour commencer la retraite, si les circonstances ultérieures en démontraient la nécessité.

De Wimpffen. — Oui, *nous n'avons que de la cavalerie derrière nous*, nous n'avons pas à nous en inquiéter. Le général Douay la maintiendra. Quant à nous, réunissons tous nos efforts pour écraser ce qui est devant Lebrun.

Ducrot. — Mais où voulez-vous qu'aille cette infanterie qui passe depuis ce matin à Francheval et à Villers-Cernay, si ce n'est à Illy?

De Wimpffen. — Illy? Qu'est-ce que c'est qu'Illy?

Ducrot. — Ah! vous ne savez pas ce que c'est qu'Illy? Eh bien, regardez. »

Et, étalant une carte sur l'arçon de sa selle, il ajouta : « Voyez ce coude de la Meuse qui se relève vers le nord et ne laisse qu'un étroit espace entre la rivière et la frontière belge. Il n'y a là qu'un unique point de passage : c'est Illy. Si l'ennemi s'en empare, nous sommes perdus.

Le général de Wimpffen daigna à peine jeter un coup d'œil sur la carte et dit : « Oui, oui, tout cela est très bien; mais, pour le moment, Lebrun a l'avantage, il faut en profiter. *Ce n'est pas une retraite qu'il nous faut, c'est une victoire!*

— Ah! il vous faut une victoire! Eh bien, nous serons trop heureux si nous avons une retraite ce soir. »

Et, la mort dans l'âme, le général Ducrot s'éloigna au galop, dans la direction du 1er corps.

Avant de poursuivre notre récit, cherchons à nous rendre compte des mobiles qui ont déterminé le général de Wimpffen à prendre le commandement en chef, et faisons ressortir quelles eussent été les conséquences du mouvement ordonné par le général Ducrot, si

son exécution n'eût pas été arrêtée par cette fatale intervention.

Arrivée à l'armée le 30 août, le général de Wimpffen était porteur d'une lettre du ministre de la guerre lui conférant le commandement de l'armée dans le cas où il arriverait malheur au maréchal de Mac-Mahon.

En premier lieu, il eut le tort grave de ne pas la communiquer au maréchal.

Lorsqu'il apprit la blessure de ce dernier, il s'abstint de toute revendication ; ce ne fut que deux heures plus tard, *après qu'il eut en réalité laissé périmer ses droits* qu'il se décida à les faire valoir.

Il n'était pourtant pas sans se rendre compte que ce troisième changement de commandement, *dont il assumait toute la responsabilité*, n'allait pas manquer de jeter l'armée dans le désordre et la confusion, et d'ébranler le moral déjà chancelant des troupes, d'autant plus que ses projets étaient diamétralement opposés à ceux de son prédécesseur immédiat.

Comment donc expliquer sa conduite?

Nous pensons que, s'il resta sur la réserve vis-à-vis du maréchal, c'est que l'état dans lequel il vit l'armée, après Beaumont, lorsqu'il la rejoignit dans la soirée du 30, ne lui fit pas désirer le périlleux honneur de la diriger.

De même, le 1er septembre, lorsqu'il apprit que le général Ducrot succédait au maréchal et qu'il reçut ses ordres pour la retraite, il n'intervint pas parce qu'alors, posté sur les hauteurs du vieux camp, le brouillard n'étant pas encore entièrement dissipé sur la vallée de la Meuse, il n'avait rien pu distinguer de ce qui se passait du côté de Bazeilles.

Mais, dès huit heures du matin, il avait vu l'infanterie de marine, tenir ferme malgré les efforts des Bavarois. Trompé par cette apparence de succès, croyant à la possibilité d'une victoire, il voulut que cette victoire fût sienne, et il n'hésita plus à faire usage de la lettre du ministre.

Ce qui le prouve, c'est son état d'esprit, qu'il est facile de déterminer.

Pour lui, *l'ennemi en retraite*, il se trouve *dans des conditions désavantageuses*. Ce qu'il faut *ce n'est pas une retraite, c'est une victoire*. Il dit au général Lebrun : « Tu auras les honneurs de la journée. » Et lorsqu'il rencontre l'empereur, il manifeste la même confiance dans le succès : Napoléon III était encore sous l'impression des paroles d'un officier de chasseurs à pied qui s'était approché de lui, au moment où il traversait le fond de Givonne : « Sire, je suis du pays ; je le connais parfaitement, si on nous laisse tourner par Illy, nous sommes perdus! »

Déjà fort inquiet de voir changer encore une fois la direction de la bataille, il se portait sur les hauteurs de Balan pour voir les choses de plus près, quand il vit le général de Wimpffen; il lui fit part de son anxiété.

« Que Votre Majesté ne s'en inquiète pas, répondit celui-ci; dans deux heures je les aurai jetés dans la Meuse! »

Tout concourt donc à prouver que le malheureux général ne doutait pas d'un brillant résultat; c'est pour en bénéficier qu'il réclama le commandement. Il était donc peu fondé à dire le soir de la bataille au général de Moltke : « J'arrive, il y a deux jours, d'Afrique, du fond du désert; j'avais jusqu'ici une réputation militaire irréprochable, et *voilà qu'on me donne un commandement au milieu du combat*, et je me trouve *fatalement obligé d'attacher mon nom* à une capitulation désastreuse. »

La vérité, c'est qu'il n'a jamais rien compris à ce qui se passait autour de lui, et qu'il a été victime de son *ambition*, de son *ignorance* et de sa *présomption*.

Hélas! la France et l'armée en furent également victimes!

Examinons maintenant qu'elles eussent été les conséquences de la retraite ordonnée par le général Ducrot.

Evidemment, il n'avait pu connaître exactement les emplacements occupés par les corps allemands le 31 août, au soir.

Acheminé le 30 sur Carignan, il lui avait été matériellement impossible, en l'absence de tout renseignement fourni sur l'ennemi par le grand quartier général, d'être au courant, d'une manière précise, de la marche de la 3e armée allemande à l'ouest de Sedan.

Le fait d'en avoir eu l'intuition et d'avoir pressenti la manœuvre enveloppante projetée par l'état-major allemand n'en fait que plus d'honneur à sa sagacité et à son coup d'œil.

D'ailleurs, le mouvement de l'armée du prince royal de Saxe sur Illy suffisait, à lui seul, à motiver les ordres qu'il avait donnés; car une fois l'ennemi maître des hauteurs qui commandent l'étranglement entre la Meuse et la frontière, nous n'avions plus aucune retraite, bien avant le débouché de la IIIe armée au delà de Saint-Menges. Mais le général Ducrot, sans savoir au juste ce qui nous menaçait, au nord de Donchery, n'était pas sans penser que des colonnes ennemies devaient marcher dans cette direction, et ce pressentiment était bien fait pour le fortifier encore dans sa conviction; ce qui nous montre combien étaient réelles ses appréhensions de ce côté, c'est la reconnaissance qu'il fit faire par un officier de son état-major vers les hauteurs de Floing, c'est aussi celle qu'il prescrivit à des fractions de la division Margueritte vers Saint-Menges; ses craintes se retrouvent dans ses paroles

au général Lebrun : « Si je me suis trompé, *si l'ennemi ne vient pas à nous sur nos derrières* », dans le soin qu'il mit à se renseigner sur la viabilité de la forêt des Ardennes dans le sens de l'est à l'ouest, etc., etc.

On peut donc affirmer que, le 1er septembre, au matin, au moment critique où il prit le commandement :

1° Il a pris instantanément sa décision;

2° Il a donné immédiatement ses ordres en conséquence, sans s'arrêter aux objections qui furent formulées;

3° Il avait discerné nettement la situation respective des deux armées et pressentait les projets de l'adversaire.

La retraite était-elle possible?

Au point de vue de la viabilité du bois de la Falizette, il ne saurait y avoir de discussion. Elle résulte des renseignements fournis par le capitaine Debord, des reconnaissances faites depuis, en 1881 et 1882, par les soins du général Canonge, pour trancher la question autrement que par des affirmations et des dénégations; enfin d'une lettre absolument concluante d'un industriel de la région, M. Ronnet, habitant Pont-Maugis, qui, témoin des discussions échangées sur cet objet, écrivit spontanément au général Ducrot dans l'intérêt de la vérité.

Et une preuve encore, celle-là essentiellement tangible, que le bois de la Falizette était praticable aux troupes de toutes armes, c'est que 10,000 fuyards arrivèrent à Mézières dans l'après-midi du 1er septembre, ainsi que plusieurs batteries d'artillerie avec tout leur matériel; c'est par là que s'échappèrent cinq compagnies du 56e, une notable fraction du 3e zouaves avec le drapeau du régiment.

L'ennemi eût-il été en état de nous barrer tout l'intervalle entre la Meuse et la frontière? Observons d'abord que l'exécution des ordres donnés à sept heures du matin eût amené l'armée entière à agir, avec tous ses moyens, contre deux corps allemands seulement; si le mouvement de concentration en arrière n'eût pas été arrêté, elle se fût trouvée massée vers onze heures entre Saint-Menges et Fleigneux, avec une avant-garde au champ de la Grange, et des arrière-gardes vers Floing et Illy pour contenir les corps ennemis venus de l'est, fort gênés dans leur poursuite par le feu de la place de Sedan démasquée par nos troupes.

Bien que celle-ci fût imparfaitement armée, les pièces avaient un approvisionnement variant de 6 à 30 coups, ce qui était suffisant, leur calibre aidant, pour le rôle temporaire qu'elles avaient à jouer, en couvrant notre droite et notre centre, empêchant ainsi par une action de flanc les Allemands, maintenus de front par le

feu de nos arrière-gardes, de progresser du fond de Givonne vers le bois de la Garenne.

Dès lors, les corps de la IVe armée, forcés de déboucher par le ravin de la Givonne lui-même, eussent été privés de l'appui de leur artillerie; celle-ci, en effet, ne pouvant s'installer ni sur les hauteurs avoisinant le bois de la Garenne, où elle a été battue à revers par le feu des remparts, ni dans les bois à l'est du ravin de la Givonne à hauteur d'Illy et de Fleigneux, se fût trouvée entièrement annihilée.

Il eût donc été facile à nos arrière-gardes de contenir les têtes des colonnes allemandes venant de l'est, et d'empêcher leur déploiement, pendant que le gros de l'armée se fût acheminé dans la direction de l'ouest.

Or, de ce côté, l'infanterie ennemie, XIe et V^e corps, ne fut, *d'après les documents officiels eux-mêmes de la IIIe armée*, en mesure d'agir que vers une heure de l'après-midi.

Le passage de la Meuse n'avait commencé qu'à cinq heures du matin, contrarié par un brouillard froid et intense.

Les avant-gardes, à sept heures du matin, ne faisaient qu'atteindre Sérifontaine et Viviers-au-Court.

Il n'y avait vers Vrigne-aux-Bois, Bosséval et Issancourt que des patrouilles de cavalerie, et toute la zone boisée comprise entre la frontière et la lisière méridionale de la forêt des Ardennes était entièrement libre.

D'ailleurs un combat sous bois, genre d'action corps à corps dans lequel les Allemands n'ont jamais brillé, qu'ils redoutent même, et *où ils n'auraient pu compter sur l'appui de leurs canons*, eût été tout à l'avantage de nos soldats.

Ce fut à huit heures et demie seulement que l'avant-garde du XIe corps reçut à Sérifontaine l'ordre de contourner la boucle de la Meuse. Le 87e (Nassau) prit la tête et il n'atteignit Saint-Albert qu'à *neuf heures et quart*.

L'artillerie des Ve et XIe corps, poussée en avant des colonnes, n'ayant pour protection que quelques escadrons de cavalerie, s'engagea ensuite dans l'étroit défilé que borde la Meuse; un seul pont permettait de franchir le ruisseau de la Falizette qui le coupe normalement.

Le débouché fut long et difficile : il eût été certainement impossible si les hauteurs de Saint-Menges et le champ de la Grange eussent été fortement occupés par nous, comme cela aurait eu lieu sans l'intervention du général de Wimpfen, et l'artillerie prussienne eût même pu avoir à se repentir cruellement de la témérité avec laquelle elle avait été poussée en avant de son infanterie.

« On ne pouvait se dissimuler, dit le major Hahnke, de l'état-major prussien, les dangers auxquels s'exposaient les XIe et V^e corps en laissant derrière eux un défilé aussi difficile pour marcher à la rencontre de l'ennemi *dont on ne connaissait pas la force*. Une retraite aurait été désastreuse, puisque le seul pont sur lequel il fallait passer, pouvait être enfilé par une batterie française établie au sud de Floing. »

On sait pourquoi l'ennemi ne nous trouva pas en force!

Il fallut une heure et demie à l'artillerie allemande pour sortir du boyau où elle avait été enfournée et son déploiement successif ne fut terminé qu'*après onze heures*.

Quant à l'infanterie des Ve et XIe corps, elle mit trois heures à déboucher derrière l'artillerie, et sa formation ne prit fin que vers *une heure trois quart*.

Ces heures, empruntées aux relations allemandes, particulièrement à l'ouvrage du major Von Hahnke de l'état-major prussien, « opérations de la IIIe armée, d'après les documents officiels de la IIIe armée », disent assez haut les chances qui nous restaient pour battre en retraite vers l'ouest. C'est ce que reconnaissait lui-même le général de Blümenthal, chef d'état-major général de la IIIe armée, lorsqu'il dit au général Ducrot, à Donchery, après la capitulation : « Pendant une grande partie de la journée du 1er, j'ai été fort inquiet, redoutant de votre part un effort désespéré du côté du nord; de ce côté, je n'avais *jusqu'à une heure du soir*, que deux cents bouches à feu soutenues par quelques escadrons de cavalerie. »

Enfin la relation officielle allemande résume à merveille toute cette question dans quelques lignes où chaque mot est pesé, à sa valeur propre, et qui sont la justification absolue de la détermination prise par le général Ducrot :

« Tandis que le général de Wimpffen tente vainement de s'ouvrir une issue vers l'est pour culbuter la droite allemande, peu à peu se constitue derrière lui une infranchissable barrière qui lui ferme *d'abord* la route de Mézières, *puis enfin* les derniers débouchés vers la Belgique. »

Que voulait donc empêcher le général Ducrot, si ce n'est précisément la formation *progressive* de cette infranchissable barrière qui n'existait pas encore au moment où il prit le commandement?

Dans toutes les discussions soulevées par cette question, le parti-pris a presque toujours joué un rôle considérable; on a le plus souvent eu recours à des raisonnements après coup, sans réfléchir qu'à la guerre, c'est *l'inconnu* qui constitue la grosse difficulté, même pour le général le plus perspicace, ainsi que le démontre

l'étude des campagnes et de la correspondance du plus intuitif de tous, l'empereur Napoléon Ier. Il eût été pourtant infiniment plus simple et plus rationnel de ramener le problème à sa *situation initiale*, et de se demander quelles étaient les solutions auxquelles pouvait s'arrêter, le 1er septembre 1870, à sept heures du matin, le chef inopinément investi du redoutable honneur du commandement.

Il n'y en avait que trois :

1re *solution*. — Continuer la lutte défensive sur les emplacements choisis par le maréchal :

C'était l'inertie, dont la conséquence immédiate était l'enveloppement et l'écrasement.

2e *solution*. — Faire un effort offensif à droite en appuyant le 12e corps par des unités prélevées sur les autres parties du front de combat, celles restant en position se bornant à contenir l'adversaire.

C'était là une pure chimère.

Avant que les ordres fussent donnés et transmis, avant que ceux qui en étaient la conséquence aux divers échelons le fussent à leur tour, avant que leur exécution vînt appuyer efficacement le 12e corps par des troupes arrivant des divers points du champ de bataille, il fallait compter au minimum une heure. On ne pouvait méconnaître que les troupes allemandes qui menaient les attaques sur Daigny et sur Givonne n'étaient pas telles qu'on pût raisonnablement espérer les arrêter par des corps affaiblis, privés de leurs réserves portées vers notre droite, écrasés par le feu convergent de l'artillerie ennemie.

Si donc notre effort, vers huit heures et demie au plus tôt, se portait contre les corps bavarois qui attaquaient Balan et Bazeilles, et qui étaient loin d'être épuisés comme se l'imaginait le général de Wimpffen, il fallait compter que le 4e corps prussien viendrait peser de tout son poids dans notre flanc gauche.

Pour qui connaissait l'appui réciproque que n'avaient jamais cessé de se donner depuis le début de la campagne les généraux ennemis, l'action commune de toutes les masses allemandes qui avaient franchi la Meuse pour nous barrer la route de l'est ne pouvait faire aucun doute.

Et, de fait, cette action commune était assurée par l'ordre donné le 1er septembre, à une heure quarante-cinq du matin par le prince royal de Saxe : « Le 4e corps enverra une division et l'artillerie du corps à Remilly-sur-Meuse, pour soutenir, s'il est nécessaire, le 1er corps bavarois qui marche sur Bazeilles...

« ... L'autre division passera la Meuse à Mouzon et s'avancera

par la rive droite jusqu'à Mairy où elle servira de réserve générale. Ce corps se mettra en mouvement aussi rapidement que possible. »

En fait, dans la matinée du 1er septembre, toute l'infanterie du IVe corps, 7e et 8e divisions, se porta au nord du Chiers et participa à l'attaque générale. Son appui était donc acquis aux Bavarois, pendant que des hauteurs de Noyers, de Wadelincourt et de Remilly, le feu de l'artillerie, et celui de la division du IIe corps bavarois restée sur la rive gauche de la Meuse, nous eût arrêtés net dès nos premiers pas, aussitôt que nous aurions voulu dépasser Balan. Dès lors le XIIe corps et celui de la garde, appuyés par une artillerie formidable, n'ayant plus en face d'eux qu'une faible ligne privée de tous renforts, n'eussent pas tardé à émerger sur les hauteurs à l'ouest de Givonne et au calvaire d'Illy.

C'était notre perte, même avant l'entrée en ligne des fractions de la 3e armée venant de Donchery !

Examinons maintenant le cas où nous aurions voulu nous borner à maintenir les Bavarois entre Balan et Bazeilles, pour faire effort vers l'est dans la direction de Carignan.

De ce côté, le terrain était absolument défavorable à toute offensive de notre part, l'ennemi occupant en force les hauteurs; le fait est saisissant lorsqu'on est sur les lieux, et l'examen de la carte suffit pour s'en convaincre immédiatement.

En admettant qu'un semblant de succès fût venu contre toute vraisemblance, couronner les débuts d'une aussi folle tentative, nous eussions été nous briser contre les hauteurs de la rive gauche de la Givonne où l'ennemi nous eût opposé de front le IVe corps, pendant qu'une partie des Bavarois eût attaqué notre droite et qu'une grosse fraction du 12e corps et la garde fussent tombés sur notre flanc gauche, nous prenant à revers ; il leur eût suffi, pour avoir toute liberté de manœuvre, de laisser un détachement occupant le massif entre Villers-Cernay et Givonne, face au bois de la Garenne et au calvaire d'Illy démunis d'une partie de leurs défenseurs partis pour appuyer notre essai de trouée sur Carignan.

D'ailleurs, la supériorité de leur artillerie, abstraction faite de considérations d'ordre moral, pourtant déterminantes à la guerre, eût largement contribué à donner aux Allemands toute sécurité vers leur droite. L'état-major prussien pouvait encore se borner à nous contenir de la Meuse au bois Chevalier, au moyen des Bavarois et d'une partie du IVe corps, pendant qu'à droite le XIIe corps, la garde et le reste du IVe, prenant l'offensive sur Givonne, le bois de la Garenne et Illy, fortement dégarnis, n'eussent pas tardé à mettre un terme à nos velléités d'attaque vers l'est. Quel qu'eût été son choix entre ces deux combinaisons, les Ve et XIe corps, *nulle-*

ment entravés, continuaient à progresser et, finalement, nous nous trouvions acculés à Sedan.

Il faut bien dire aussi que toute concentration de troupes nous était impossible sur l'éperon allongé qui va du fond de Givonne vers Bazeilles; tout ce terrain, point de départ obligé de notre offensive sur Bazeilles ou sur Carignan, était placé sous le feu croisé de l'artillerie allemande, en batterie sur les hauteurs de Wadelincourt, de Remilly et de Daigny; tout groupement d'infanterie dans cet étroit espace canonné de front, à revers et d'enfilade, eût été rapidement dispersé et disloqué.

C'était là un fait d'importance capitale, dont ne semble pas s'être douté le général de Wimpffen, mais dont s'était parfaitement rendu compte le général Ducrot, témoin son exclamation quand le commandant Riff lui remit le commandement de la part du maréchal : « Que voulait-il faire ici, grand Dieu! » La preuve en est aussi dans son entretien avec le docteur Sarazin, la veille de la bataille.

En résumé, l'inanité de toute tentative vers le sud ou vers l'est n'eût pas tardé, à cause de la prompte retraite qui eût suivi notre essai d'offensive, à nous ramener, après une désorganisation partielle, de la deuxième solution à la première, c'est-à-dire l'inertie autour de Sedan, avec toutes ses conséquences. L'état moral de l'armée française, facteur qu'il ne faut pas perdre de vue, ne lui permettait pas de se lancer dans de semblables aventures.

« Nos troupes, dit dans ses notes le colonel d'Andigné, chef d'état-major de la division de Lartigue, affaiblies par les privations, la fatigue et le manque de confiance, ne sont plus ce qu'elles s'étaient montrées à Frœschwiller. Tandis que dans cette glorieuse journée le nombre des hommes cherchant à ne pas combattre avait été insignifiant [1], de nombreuses défaillances ont été remarquées le 1er septembre, dès la traversée de Daigny. C'est en vain que les généraux de Lartigue, Fraboulet et nous tous, comprenant quelle est pour l'armée l'importance de notre résistance, sommes constamment au milieu des tirailleurs...

. . . .

« Nous laissâmes bien du monde dans la vallée, car ce ravin de Givonne, abrité par un encaissement et suivi par une excellente route qui conduit en Belgique, et par les bois à Mézières, offrait de vives tentations à des hommes découragés! »

Mais le général de Wimpffen, qui nous fait l'effet d'être tombé sans transition du champ de bataille de Solférino sur celui de

[1] Le 6 août, il avait au contraire été énorme chez les Allemands, de l'aveu d'un de leurs officiers supérieurs, dans une brochure publiée en 1888 sous le titre · *Songe d'une nuit d'été raconté par un vieux fantassin.*

Sedan, n'ignorait pas moins l'état de ses propres troupes que la situation de l'armée adverse !

Il est impossible de savoir au juste ce qu'il a voulu faire, puisqu'il a d'abord pensé à « jeter les Bavarois à la rivière », qu'ailleurs il a prétendu que son intention était de « maintenir ses positions jusqu'à la nuit » (et le lendemain, que fût-il arrivé?), qu'enfin il a parlé aussi d'une trouée en avant de notre droite sur Carignan et Montmédy, tous projets aussi déraisonnables les uns que les autres.

Et quel compte peut-on tenir de ses affirmations?

Dans son ouvrage sur *Sedan*, écrit en 1871, dans lequel il cherche à rejeter sur tout le monde la responsabilité de la catastrophe, il prétend avoir prévenu, le 31 août au soir, le maréchal de Mac-Mahon *que* 80,000 *Allemands passaient la Meuse entre Donchery et Dom-le-Mesnil.* Or on sait que le passage n'a commencé que le lendemain à cinq heures du matin!

Il parle *des masses allemandes qu'il savait, depuis la veille au soir, intercepter la route de Mézières*, quand sa première réponse au général Ducrot, le 1er septembre, à neuf heures et quart du matin, avait été : « *Nous n'avons que de la cavalerie derrière nous;* nous n'avons pas à nous en inquiéter, le général Douay la maintiendra! »

Pour un homme si bien informé, qu'écrit-il au général Douay dans l'après-midi?

« *Je crois à une démonstration* sur votre corps d'armée, mais surtout pour vous empêcher de porter secours aux 1er et 12e corps! »

80,000 hommes faisant le mouvement que l'on sait pour opérer « une démonstration » sur les 25,000 hommes du 7e corps!

Tous ses dires sont fantaisistes : il est si peu au courant des événements, même un an après la guerre, qu'il écrit que le 31 août au soir, *l'armée du prince royal de Saxe marchait pour nous couper la route de Mézières*, alors que pas un de ses soldats n'y a paru; tout naturellement, il en déduit qu'en face de notre droite il n'y avait *que les Bavarois harassés de fatigue*, n'oubliant que les IVe et XIIe corps et la garde prussienne! Il les croit à l'ouest de Sedan, là où sont les XIe et Ve corps!

Nous aurions peine, malgré tout, à nous expliquer d'aussi graves erreurs, si nous ne savions, par certain document venu entre nos mains, que l'auteur du livre qu'il a signé n'était autre qu'un jeune auditeur au Conseil d'Etat, le marquis de L., qui avait été son officier d'ordonnance à Sedan, en qualité d'officier de mobiles.

Mais, chose plus grave, on trouve dans ce livre l'accusation

portée contre l'état-major général d'être rentré à Sedan *après la blessure du maréchal*, privant ainsi son successeur d'agents de transmission des ordres pendant la bataille.

On sait déjà que le général Faure, avec tous ses officiers, vint se mettre aux ordres du général Ducrot lorsqu'il prit le commandement.

Ce dernier l'a déclaré expressément.

Mais le général Faure, indigné, a protesté hautement contre une semblable calomnie. Dans une lettre adressée au général de Wimpffen, il lui rappelle que tout l'état-major général, qui était peu nombreux, et *même une partie de l'état-major particulier du maréchal*, se sont mis à sa disposition, sauf les officiers laissés à Sedan pour assurer les relations avec la place et ceux qui durent accompagner le maréchal.

Il lui rappelle aussi l'étrange accueil qu'il lui fit lorsqu'il vint lui offrir ses services!

Enfin il lui reproche de n'avoir pas utilisé une seule fois ceux des officiers qui se tinrent près de lui pendant toute l'action, et fait appel au témoignage du colonel Broye, du capitaine Kessler, du commandant Riff, du lieutenant Fabvier, du duc d'Harcourt, etc.

Il importait que toutes ces choses fussent connues, dans l'intérêt de la vérité.

3e *solution*. — Nous avons fait voir quelles devaient être les conséquences de la défensive passive autour de Sedan et démontré l'impossibilité radicale de l'offensive sur Bazeilles, sur Carignan; du même coup, nous avons établi l'inanité des chimériques projets du général de Wimpffen.

Il faut donc bien admettre que la 3e solution, la retraite vers Mézières, adoptée par le général Ducrot, était la seule basée sur une appréciation exacte de l'état de l'armée et de la situation respective des deux adversaires.

Quelles qu'en eussent été les conséquences, elles ne pouvaient être aussi terribles que celles qui résultèrent de son abandon; on eût perdu du matériel, des traînards, sacrifié quelques troupes d'arrière-garde, mais le gros de l'armée échappait à l'étreinte des Allemands.

La capitulation était évitée.

En mettant les choses au pis, il nous restait toujours la ressource de passer sur le territoire belge, ce qui valait assurément mieux que d'être faits prisonniers. Mais nous avons prouvé que nous n'eussions pas été réduits à une telle extrémité.

On peut donc se rendre compte du désespoir du général Ducrot lorsqu'il quitta le général de Wimpffen pour aller reprendre le commandement du 1er corps.

Il avait la triste conviction que l'armée était irrémédiablement perdue, mais il allait néanmoins exécuter avec un entier dévouement et une abnégation absolue les ordres de son nouveau chef, faisant jusqu'au bout son devoir de soldat.

Il rappela les divisions Pellé et l'Hériller qui, redescendant des hauteurs qn'elles venaient de gravir dans leur mouvement de retraite, se reportèrent vers leurs anciens emplacements!

Puis il voulut s'assurer par lui-même de la façon dont était gardée l'importante position du bois de la Garenne; un spectacle affligeant l'y attendait : écrasées sous une pluie de projectiles, les troupes chargées de sa défense avaient reflué dans l'intérieur du bois pour y chercher un abri, dégarnissant la lisière nord menacée par l'ennemi; bien plus, l'officier général qui les commandait avait mis pied à terre et se tenait vers la partie sud. Le général Ducrot lui adressa de durs reproches et lui prescrivit de se porter de sa personne du côté de l'attaque pour y ramener ses hommes.

Pendant qu'il s'assurait de l'exécution de ce mouvement, il ne cessait d'être aux écoutes du côté de Saint-Menges. Vers onze heures, une violente canonnade se fit entendre dans la direction de Floing; un peu après, elle se propageait dans celle de Fleigneux; c'était l'entrée en ligne successive de l'artillerie des Ve et XIe corps prussiens.

Immédiatement, car c'était là l'éventualité qu'il redoutait, il envoya un officier au général Douay pour avoir de ses nouvelles.

Mais le bruit du canon augmentait d'instant en instant; accompagné du capitaine Faverot de Kerbrech, il se porta d'un temps de galop près du général de Wimpffen pour lui faire remarquer que sa gauche et ses derrières étaient menacés; celui-ci, comme aveuglé, ne se montra nullement inquiet.

De plus en plus alarmé, le général Ducrot galopa vers le calvaire d'Illy; il trouva la route barrée par un torrent de fuyards : infanterie, artillerie, cavalerie, tout se précipitait pêle-mêle. Il fait de vains efforts pour arrêter ce débordement. Personne ne l'écoute. Tous ces hommes affolés ne pensent qu'à la fuite!

Voyant un régiment de cuirassiers qui filait au trot, mais en ordre, le général court à son chef et l'adjure de maintenir quelques instants la position. « Dans un instant, lui dit-il, je vous amènerai du renfort. »

De toute la vitesse de son cheval, il rejoint le général de Wimpffen au sud du bois de la Garenne :

Ducrot. — Les événements que je vous annonçais se sont produits plus tôt que je ne le pensais. L'ennemi attaque le calvaire d'Illy. Douay est fort ébranlé; je vous en conjure, ne vous laissez

pas plus longtemps aveugler. Les instants sont précieux. Hâtez-vous d'envoyer des renforts, si vous voulez conserver cette importante position.

Le général de Wimpffen avait enfin perdu sa belle assurance; il commençait à comprendre l'étendue de la faute qu'il avait commise; toutefois il n'eut pas l'idée de se porter au plus vite sur ce point essentiel du calvaire d'Illy, dont la possession par l'ennemi ne pouvait manquer de rendre intenables les positions occupées par les 1er et 7e corps, et il se contenta de répondre au général Ducrot, *lui passant ainsi le premier rôle* :

— Eh bien, chargez-vous de cela, *réunissez tout ce que vous trouverez* de troupes de toutes armes et maintenez-vous bon par là, *tandis que moi je m'occuperai du* 12e *corps.*

Ainsi c'était une idée fixe, toutes les préoccupations du général en chef étaient pour le côté du champ de bataille diamétralement opposé au point décisif, pour le côté de la démonstration.

Pensait-il en ce moment, comme il l'a prétendu plus tard, à faire sa trouée sur Carignan? Mais non, puisqu'il n'en dit rien au général Ducrot qui, ayant le dos tourné à Carignan, puisqu'il se portait sur Illy, devait néanmoins en être averti.

Pour nous, d'après tous les documents que nous avons entre les mains, surtout d'après les témoignages et les souvenirs personnels et écrits de nombreux officiers, nous n'hésitons pas à affirmer qu'en cet instant où l'immensité et l'imminence du désastre lui apparurent enfin, le général de Wimpffen fut absolument affolé et perdit entièrement la tête malgré son incomparable bravoure personnelle.

Le général Ducrot, investi ainsi du commandement sur la partie décisive du champ de bataille, se porta à toute bride au calvaire d'Illy. Il venait d'ordonner au général Forgeot, commandant l'artillerie de l'armée, d'amener sur le plateau faisant face à Floing et à Fleigneux tout ce qui restait d'artillerie disponible; au colonel Robert, chef d'état-major du 1er corps, de faire remonter à nouveau les divisions Pellé et l'Hériller vers les crêtes du calvaire d'Illy; et à plusieurs officiers de son état-major d'aller chercher la division Margueritte et tout ce qui restait de cavalerie.

Il avait eu l'heureuse inspiration, pour éviter toute hésitation, de donner tous ces ordres au nom du général de Wimpffen.

De sa personne, il s'arrêta sur le plateau du calvaire, afin de se rendre compte de la situation. Il était un peu plus d'une heure. Depuis onze heures du matin, toute la partie nord-ouest du champ de bataille, comprise entre Floing et Illy, était battue par un feu épouvantable d'artillerie.

Le mouvement de la garde royale par Villers-Cernay et Fleigneux

était déjà très nettement dessiné; sur notre gauche apparaissaient les masses profondes de bataillons du XIe corps prussiens, soutenus par des fractions du Ve.

C'est alors qu'allait commencer, suivant l'expression d'un témoin oculaire, « le rôle splendidement multiple du général Ducrot »; artilleurs, cavaliers, fantassins, allaient successivement recevoir l'impulsion de ce vaillant homme de guerre dont les efforts extraordinaires, à un moment où il savait tout perdu, ont égalé ceux de Ney et de Murat au temps de l'épopée impériale. Notre infanterie, criblée d'obus venant dans tous les sens, lâchait pied en désordre; il fallait absolument gagner le temps de la reformer, de la replacer.

Le général Ducrot appelle le général Margueritte dont la division de cavalerie (1er et 3e chasseurs d'Afrique, 1er hussards, 6e chasseurs et une petite fraction du 4e chasseurs d'Afrique) était au calvaire d'Illy.

Il le guide lui-même et longeant les batteries qui, établies sur la crête, entre le bois de la Garenne et Floing, soutenaient avec une admirable ténacité la lutte la plus inégale, les dépasse et lui dit : « Vous allez charger par échelons, sur notre gauche, cette infanterie, qu'il faut absolument arrêter, ne fût-ce que quelques instants, pour reformer la nôtre. Après avoir balayé ce qui est devant vous, vous vous rabattrez à droite et prendrez en flanc toute la ligne ennemie. »

Toutefois, la charge de la division Margueritte ne devait commencer que lorsque les autres divisions de cavalerie que le général Ducrot avait fait chercher seraient arrivées derrière elle, et en mesure de fournir des charges successives.

L'illustre Margueritte, pendant que ses escadrons exécutaient leur déploiement préparatoire, s'avança pour reconnaître le terrain de la charge.

Pendant cette reconnaissance, faite sous une grêle de projectiles, il reçut une balle qui pénétra par la joue gauche, sortit par la droite, brisant quelques grosses dents, et coupant une partie de la langue; il tomba la face contre terre.

Le lieutenant Reverony, son officier d'ordonnance, aidé d'un cavalier, le remit debout, puis à cheval. Soutenu par eux, il revint au pas vers sa division, en montrant d'un bras défaillant la direction de l'ennemi.

A la vue de ce chef « bien-aimé », un cri sortit de toutes les poitrines de ces vaillants chasseurs d'Afrique : « Vive le général! vengeons-le; en avant! »

Le glorieux blessé remit, en traversant les lignes, le commandement de la division au général de Galliffet, nommé général de bri-

gade par le même décret impérial daté de Stonne, le 28 août 1870, qui l'avait promu lui-même général de division, et seul officier général présent par le fait de la mort du général Tilliard, tué le matin même.

A ce moment, le général Ducrot revenait vers la division Margueritte; il aperçut le général de Galliffet et envoya le capitaine Faverot de Kerbrech lui dire de charger sans attendre davantage, la situation devenant de plus en plus critique.

A la droite était le 3e chasseurs d'Afrique, à la gauche le 1er. Le colonel Cliquot, du 1er, commandait cette brigade.

La 2e brigade, sous les ordres du colonel de Beauffremont, était plus à gauche, masquée par un pli de terrain; le 6e chasseurs derrière le 1er hussards.

Le général de Galliffet, recevant l'ordre de charger, et n'ayant personne à ce moment à sa disposition, pria le général Ducrot, qui s'empressa de le faire, d'envoyer un de ses officiers porter au colonel de Beauffremont l'ordre d'entamer la charge à l'aile gauche. Puis il se mit à la tête du 1er et 3e chasseurs d'Afrique.

Alors eut lieu la première grande charge de la journée, dans la direction générale de Floing et de la Meuse.

Malgré une pluie de balles et de mitraille, la première ligne ennemie fut sabrée et dispersée; mais la seconde était formée de bataillons déployés au centre, en carré sur les ailes, dont les feux précis décimaient nos escadrons.

Repoussés, ils se reforment, les débris de la brigade de Beauffremont se ralliant à la brigade Savaresse (1er et 7e lanciers) que venait d'amener le général de Salignac-Fénelon, tous les chasseurs d'Afrique, et des fractions du 6e chasseurs, au général de Galliffet. Des escadrons de la division Bonnemains arrivent aussi à la rescousse; tous nos cavaliers se précipitent de nouveau sur l'ennemi, faisant ainsi une charge continue.

A cette vue le roi Guillaume, posté sur les hauteurs de Frénois, ne put s'empêcher d'applaudir et s'écria : « Oh! les braves gens! »

La marche de l'infanterie ennemie s'était ainsi trouvée arrêtée pour quelques instants.

De son côté, notre artillerie est littéralement pulvérisée, les coups viennent de face, de gauche, de droite, tandis que notre tir est divergent; les affûts sont brisés, les caissons sautent, la place n'est plus tenable, et ce qui reste de nos batteries se retire.

Par leur sublime sacrifice, elles avaient attiré sur elles tout le feu des canons prussiens, procurant ainsi quelque répit à l'infanterie.

Le général Ducrot avait profité de cette sorte d'accalmie pour

reformer quelques bataillons et chercher à les enlever, en se mettant à leur tête, à cheval, l'épée à la main, avec son état-major. « Mais ces troupes, a-t-il écrit, exposées depuis le matin au feu de quatre cents pièces, portées tantôt en avant, tantôt en arrière, impuissantes à répondre directement à un ennemi invisible qui les couvrait de projectiles, se voyant enveloppées de toutes parts, n'avaient plus ni élan ni énergie. Par trois fois, le général Ducrot essaye de les enlever. Il les appelle, les encourage et cherche à leur communiquer l'ardeur et la colère qui l'animent. Quelques braves se précipitent, les autres suivent, mais, accablés, ils reculent et se débandent. »

C'est que, en effet, les pièces prussiennes, après la destruction des nôtres, venaient de reporter leur tir sur nos troupes d'infanterie.

Le général Ducrot envoie alors le capitaine Faverot de Kerbrech porter au général de Galliffet l'ordre de charger encore une fois.

Celui-ci fait observer qu'il y a impossibilité, car sur son front se trouvent des carrières infranchissables qu'il va reconnaître avec le capitaine Faverot.

Le général Ducrot, aussitôt prévenu par ce dernier, le renvoie au général de Galliffet pour lui indiquer sur la droite un endroit plus favorable. Il accourt lui-même et s'écrie : « Encore un effort, mon cher général, si tout est perdu que ce soit pour l'honneur des armes ! »

A quoi le général de Galliffet, avec un entrain communicatif, répondit : « Tout ce que vous voudrez, mon général, tant qu'il en restera un ! »

Et les débris des chasseurs d'Afrique, enlevés par leur général, fournirent une dernière charge au cours de laquelle celui-ci arriva avec quelques cavaliers jusqu'aux réserves ennemies.

« Nous nous plaçons encore devant le premier escadron, a écrit un de ces combattants légendaires, et Galliffet part au galop; rien n'était beau comme le sang-froid et la belle figure de Galliffet, élégant et tranquille au milieu de ce déluge de balles et d'obus. »

Au retour, ils durent défiler à petite portée d'un bataillon du 81e allemand (Nassau) qui, saisi d'admiration, cessa le feu à leur passage; quelques-uns de nos cavaliers saluèrent alors du sabre en criant : « Vive l'empereur ! »

Les officiers allemands rendirent le salut.

Au moment de la charge, le général Ducrot se tenait avec son état-major, l'épée à la main, devant les escadrons de droite.

En dépassant la gauche de ce qui restait d'infanterie encore en position sur la crête, il se jeta devant elle pour arrêter son feu qui allait décimer les chasseurs d'Afrique !

Il chercha une dernière fois à l'entraîner à sa suite, quelques hommes seuls le suivirent, le reste se débanda.

« L'infanterie, dit le capitaine Achard dans ses *Souvenirs*, était accablée; tout ressort en elle était brisé; depuis le matin, elle avait supporté, au repos, une canonnade ininterrompue qui l'avait désorientée, d'abord, puis démoralisée; elle restait sourde à la voix de ses chefs. Par trois fois, le général Ducrot et son état-major se mirent à sa tête pour la ramener au feu; ils obtinrent d'elle l'obéissance, mais ce fut tout; chaque fois qu'ils durent porter leurs soins ailleurs, elle n'écouta plus ses officiers et lâcha pied. »

Bientôt, en effet, tout reflua vers la place de Sedan. Le général Ducrot, désespéré, resté seul sur le champ de bataille, à cheval avec le général de Galliffet et quelques officiers, prit au pas le chemin de la retraite pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi.

On entendait déjà les hurrahs des lignes prussiennes qui approchaient.

« Pourquoi ne suis-je pas tombé sur le champ de bataille, écrivait-il le 4 septembre, alors que tant d'autres étaient frappés autour de moi et derrière moi!... Mais les balles et les boulets n'ont pas voulu de moi! » Et dans une autre lettre du 7 septembre : « Tout cela est affreux, et malgré mon amour pour toi et pour nos chers enfants, j'en suis à regretter de n'être pas resté sur le champ de bataille! Dieu sait si j'ai fait tout ce qu'il fallait pour cela. »

Il est bon de rappeler les termes dans lesquels les rapports ennemis et la relation officielle de l'état-major allemand ont parlé des efforts faits par le général Ducrot dans la direction d'Illy et de Floing :

« L'ennemi se défendit avec le courage du désespoir...

. . . .

« Plusieurs retours offensifs, surtout faits par la cavalerie, et dont la vivacité donnait à supposer l'intention de faire la trouée, vinrent échouer devant le calme inébranlable du 11e corps et des fractions du 5e qui l'appuyaient.

« Ces charges exécutées avec une remarquable vigueur et un entier dévouement...

« Bien que le succès n'ait pas répondu aux efforts de ces braves escadrons, bien que leur héroïque tentative ait été impuissante à conjurer la catastrophe à laquelle l'armée française était déjà irrémissiblement vouée, celle-ci n'en est pas moins en droit de jeter un regard de légitime orgueil vers ces champs de Floing et de Cazal sur lesquels, dans cette mémorable journée, sa cavalerie tomba glorieusement sous les coups d'un adversaire victorieux. »

Nous avons laissé le général Ducrot, débordé de toutes parts et

suivant à distance le torrent des fuyards. Vers trois heures du soir, conduit par le capitaine Debord, il arriva sous les murs de la citadelle.

« Le drapeau blanc est hissé, s'écria un de ses officiers d'ordonnance, serait-ce le drapeau parlementaire?

« — Ce n'est pas possible, dit le général, c'est plutôt un drapeau d'ambulance dont la croix rouge aura été effacée par la pluie. »

C'était bien, hélas! le drapeau parlementaire que Napoléon III, désirant arrêter une effusion de sang désormais inutile, venait de faire arborer.

Mais le général Faure, chef d'état-major général, le fit abattre un instant après.

Le général Ducrot, eut grand peine, pour entrer dans la citadelle, à se frayer un passage à travers les mourants, les blessés et les fuyards qui cherchaient sous la poterne un abri contre les obus qui éclataient dans les fossés.

Il fit avec le général Dejean une rapide inspection des remparts, et avec les généraux Douay, Doutrelaine et de Galliffet, il plaça quelques soldats sur les parapets et dans les chemins couverts. « Nous ne pouvons pourtant pas nous laisser prendre ainsi! » disait-il à ce moment au général Donay. Mais ces hommes découragés, démoralisés, quittaient leur poste dès qu'on les perdait de vue; menaces et remontrances étaient impuissantes sur ces âmes abattues.

Au moment où le commandant du 1er corps entrait dans la citadelle, il avait été rejoint par un officier d'ordonnance du général de Wimpffen, lui apportant l'ordre de réunir ce qu'il pourrait de troupes pour concourir à une tentative de trouée sur Carignan et Montmédy.

— Je n'ai plus rien avec moi, lui répondit le général, je vais entrer dans la place pour voir s'il est possible de réunir quelques troupes!

En effet, les divisions du 1er corps, dispersées sur une immense circonférence par suite d'ordres et de contre-ordres successifs, isolées les unes des autres, morcelées, placées même dos à dos, avaient lutté sur place, sans but précis. Au milieu d'elles une cavalerie en désordre, cherchant des abris de ravin en ravin, avait encore augmenté la confusion.

La division Wolff avait énergiquement défendu les hauteurs de Givonne; mais, débordée à gauche, elle avait dû se replier dans la partie est de Sedan; son chef était gravement blessé.

Dans la division Pellé, la brigade Gandil, après l'évacuation du calvaire d'Illy, s'était, au milieu de la déroute générale, réfugiée

dans la partie nord de la ville, tandis que la brigade de Montmarie restait isolée au bord du ravin de Givonne.

La deuxième brigade de la division l'Hériller, au moment où elle se portait vers Illy derrière la division Pellé, avait été prise en travers par une avalanche de cavaliers, fuyant en désordre, et avait été dispersée.

La 1re brigade, qui avait combattu avec le 12e corps, avait été refoulée vers le vieux camp, et son chef, le général Carteret, était blessé.

La division de Lartigue, qui avait lutté avec la plus extrême énergie aux abords de Daigny depuis le matin, était coupée, dispersée, anéantie. Les généraux de Lartigue, Fraboulet de Kerléadec, ainsi que le colonel d'Andigné, chef d'état-major, étaient grièvement blessés.

L'artillerie, comme la division Margueritte, s'étaient entièrement sacrifiée.

Et c'est après avoir plongé le 1er corps dans cette horrible situation que le général de Wimpffen osait lui demander son concours pour tenter l'entreprise la plus insensée, dans la direction de Carignan!

Déjà, auparavant, le général Douay avait reçu pareille invitation, au moment où les débris de son corps d'armée refluaient en désordre sur Sedan.

Malgré tout, le général Ducrot entra dans la ville, pour essayer de grouper quelques hommes.

« Les rues, les places, les portes, étaient encombrées de voitures, de chariots, de canons, de tous les *impedimenta* et débris d'une armée en déroute. Des bandes de soldats sans fusils, sans sacs, accouraient à tout moment, se jetaient dans les maisons, dans les églises. Aux portes de la ville, on s'écrasait. Plusieurs malheureux périrent piétinés. A travers cette foule accouraient des cavaliers ventre à terre, des caissons passaient au galop se taillant un chemin au milieu de ces masses affolées. Plus de quatre cents bouches à feu écrasaient cette cohue d'hommes, chevaux, voitures, caissons, tellement serrés les uns contre les autres, que tout mouvement était devenu impossible ».

« Les quelques hommes qui avaient conservé un reste d'énergie ne semblaient s'en servir que pour accuser et maudire. « Nous « avons été trahis, criaient-ils, nous avons été vendus par les « traîtres et les lâches. »

Le général Ducrot comprit qu'il n'y avait plus rien à faire.

Apprenant que l'empereur était à la sous-préfecture, il s'y rendit avec le général Douay. Napoléon III, profondément abattu, le reçut en lui disant : « J'ai vivement regretté la nomination, par le

ministre de la guerre, du général de Wimpffen au commandement en chef, mais, résolu à ne contrecarrer en rien les décisions venues de Paris, je n'ai pas voulu m'y opposer. Cependant, il n'y avait que votre mouvement de retraite qui pût nous sauver. »

Et, après un moment de silence : « Vos pressentiments sur les intentions de la Prusse, ce que vous m'aviez dit de ses forces militaires et du peu de moyens que nous aurions à leur opposer, tout cela n'était que trop vrai! J'aurais dû tenir plus de compte de vos avertissements et de vos conseils. »

Après ces quelques mots, l'empereur se tut. Le profond silence qui régnait autour du souverain rendait plus saisissant encore le bruit du dehors.

L'air était en feu; les obus tombant sur les toits entraînaient des pans de maçonnerie qui s'abattaient avec fracas sur le pavé des rues; l'éclatement des projectiles se mêlait au grondement de six cents bouches à feu, épouvantable canonnade qui fut entendue jusque devant Metz par le prince Frédéric-Charles.

L'empereur reprit : « Je ne comprends pas que l'ennemi continue le feu; j'ai fait arborer le drapeau parlementaire. J'espère obtenir une entrevue avec le roi de Prusse. Peut-être aurai-je des conditions avantageuses pour l'armée.

Le général Ducrot. — Je ne compte pas beaucoup sur la générosité de nos adversaires; à la nuit, nous pourrions tenter une sortie.

Napoléon III. — Il existe un tel désordre, un tel encombrement dans la ville, les troupes sont si démoralisées, qu'il n'y aurait pas le moindre espoir de réussir. Une tentative de cette sorte n'aboutirait qu'à une nouvelle effusion de sang.

C'était la triste vérité : l'armée, enveloppée, cernée, était irrévocablement prise.

La canonnade ne faisait qu'augmenter; les projectiles tombaient sur les ambulances, tuaient des femmes et des enfants, traçant au milieu des troupes amoncelées de sanglants sillons.

— Mais, dit l'empereur, il faut absolument faire cesser le feu. Ecrivez là, dit-il au général Ducrot en lui indiquant la table près de laquelle il était assis; puis il dicta :

« Le drapeau parlementaire ayant été arboré, les pourparlers vont être ouverts avec l'ennemi; le feu doit cesser sur toute la ligne. »

L'empereur s'arrêtant, le général Ducrot le regarda :

— Maintenant, signez, dit Napoléon III.

— Oh! non, Sire, je ne peux pas signer... A quel titre signerais-je? Je commande le 1er corps. C'est le général de Wimpfen qui est le général en chef.

— Vous avez raison, mais je ne sais pas où est le général de Wimpffen. Il faut que quelqu'un signe.

— Faites signer par son chef d'état-major ou par le plus ancien général de division, qui est le général Douay.

— Oui, répondit l'empereur, faites signer par le chef d'état-major.

Le général Ducrot se retira et chargea le colonel Robert de se mettre à la recherche du général Faure.

Vers six heures du soir, Napoléon III fit rappeler le général Ducrot, et lui dit que le général de Wimpffen ayant donné sa démission, il eût à prendre le commandement.

Au point où en sont les choses, répondit le général, je ne puis accepter. Ce matin, le général de Wimpffen a revendiqué l'honneur de diriger les opérations; il n'a plus le droit de se récuser maintenant qu'elles ont mal abonti. Du reste, le général Douay est le plus ancien divisionnaire, c'est à lui que revient le commandement.

Le général Douay fut sur le point d'accepter; mais, sur les observations du général Lebrun, il refusa à son tour, déclarant lui aussi que le général de Wimpffen devait commander jusqu'au bout.

L'empereur envoya chercher ce dernier qui, en entrant, n'aperçut pas le général Ducrot, assis dans un coin, et caché par plusieurs personnes.

Gesticulant et levant les bras au ciel, le général de Wimpffen s'écria :

— Sire, si j'ai perdu la bataille, si j'ai été vaincu, c'est que mes ordres n'ont pas été exécutés, c'est que vos généraux ont refusé de m'obéir.

D'un bond, le général Ducrot fut en face du général de Wimpffen :

— Que dites-vous et qui a refusé de vous obéir? A qui faites-vous allusion? Serait-ce à moi? Hélas! vos ordres n'ont été que trop bien exécutés. Si nous avons subi un affreux désastre, plus affreux que tout ce qu'on a pu rêver, c'est à votre folle présomption que nous le devons. Seul vous en êtes responsable, car si vous n'aviez pas arrêté le mouvement de retraite, en dépit de mes instances, nous serions maintenant en sûreté à Mézières, ou du moins hors des atteintes de l'ennemi.

Surpris de cette apparition soudaine du commandant du 1er corps, qu'il ne savait pas là, décontenancé par cette dure et brusque apostrophe, le général de Wimpffen reprit :

— Eh bien, puisque je suis incapable, raison de plus pour que je ne conserve pas le commandement.

— Vous avez revendiqué le commandement ce matin, reprit Ducrot, quand vous pensiez qu'il y avait honneur et profit à l'exercer; je ne vous l'ai pas contesté, alors qu'il était peut-être contestable. Mais à l'heure qu'il est vous ne pouvez plus le refuser. Vous seul devez endosser la honte de la capitulation!

L'empereur et son entourage s'interposèrent entre les deux généraux, et le commandant de l'armée vaincue reçut les instructions de l'empereur pour se rendre au quartier général allemand, afin d'y négocier la capitulation[1]!

Le 2 septembre, les commandants de corps et les généraux de division prirent connaissance des termes de cette capitulation; le général de Bellemare parla de se défendre dans la place, le général Pellé de faire une sortie; mais à cela il y avait impossibilité matérielle puisqu'il n'y avait pas dans toute la ville *une journée de vivres*, comme le déclara le général Faure; d'autre part, l'ennemi tenait toutes les portes et c'était lui qui, le matin, avait ouvert les barrières aux parlementaires, comme on l'apprit au général Pellé.

Il fallut donc bien se résigner, malgré ces protestations toutes platoniques, et la capitulation devenue inévitable fut acceptée à l'unanimité.

Le général de Wimpffen y avait fait inscrire une clause laissant aux officiers leur liberté à condition de s'engager à ne plus porter les armes contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre.

Le général Ducrot refusa d'en bénéficier; et la désapprouvant hautement, comme contraire au devoir et à l'honneur militaires, il fit connaître son sentiment à cet égard aux officiers du 1er corps et les engagea à ne pas séparer leur sort de celui de leur troupe.

Rencontrant un colonel d'un de ses régiments qui se dirigeait rapidement vers la maison où se signait le « revers », il crut qu'il y allait dans ce but et lui cria : « N'allez pas si vite, colonel; il est toujours trop tôt pour se déshonorer. » Mais il l'embrassa quand il sut qu'au contraire cet excellent chef de corps n'avait qu'une intention : se trouver là pour détourner de signer ceux de ses officiers qui pourraient avoir la faiblesse de le faire!

Lors de l'exécution de la capitulation, le général Ducrot sortit de Sedan à la tête de son corps d'armée, qu'il conduisit dans la presqu'île d'Iges, où il l'installa; pendant plusieurs jours, il par-

[1] Le général de Wimpffen a donné de cette scène une version un peu différente de notre récit, qui est conforme à la relation du général Ducrot dont la stricte exactitude est confirmée par le témoignage écrit de plusieurs témoins oculaires, entre autres du général Faure, qui « se rappelle parfaitement l'air embarrassé du général de Wimpffen lorsque le général Ducrot lui reprocha d'avoir perdu l'armée »

tagea sa misère et ses humiliations, faisant tous ses efforts pour arracher à l'ennemi quelques ressources alimentaires pour ses malheureux soldats; il en assurait lui-même la distribution.

Il ne se sépara de ses hommes que sur l'ordre réitéré de l'état-major allemand, le 7 septembre.

Dès le 4, le général de Wimpffen avait abandonné l'armée dont il avait causé la perte, sans plus se soucier de ses intérêts.

Il n'est pas dans le cadre de ce récit de raconter comment le général Ducrot, s'étant rendu le 11 septembre à Pont-à-Mousson, réussit à s'échapper, à ses risques et périls, de la gare militairement gardée par des troupes veillant, les armes chargées, et vint offrir son épée au nouveau gouvernement qui avait entrepris de continuer la lutte contre l'envahisseur.

Notre but était de mettre en lumière son rôle *exact* dans ces événements désastreux.

Le 4 septembre, il écrivait à sa femme :

« Ton mari n'est plus qu'un misérable prisonnier, un soldat déshonoré, dont le nom sera flétri dans l'histoire comme ayant été compris dans la capitulation la plus honteuse qu'aient jamais enregistrée nos annales militaires! »

Non, mon général, l'impartiale histoire, quand elle se fera jour, dégagée des haines et des passions qui faussent les jugements et altèrent la vérité, l'impartiale histoire dira que, dans l'effondrement de Sedan, pas une parcelle de votre honneur militaire n'est restée!

Elle dira que, par la justesse de vos prévisions, par la sagesse de vos avis, aussi bien que par votre vaillance dans le combat, vous eussiez sauvé l'armée si d'autres n'en avaient disposé autrement!

Comme l'a écrit un de vos compagnons d'armes, « la malveillance et la calomnie se sont attachées à presque tous vos actes »; mais les rancunes politiques n'ont qu'un temps, tandis que la vérité est éternelle.

***.

LES PÈRES BOLLANDISTES

ET LA PÉNITENCE DE THÉODOSE

Le *Correspondant* a bien voulu accueillir dans ses colonnes les principaux passages de la *Vie* de saint Ambroise, qu'on m'a fait l'honneur d'insérer ensuite, à côté de tant d'ouvrages de grand mérite, dans la collection des *Saints* publiée par M. Henry Joly.

En note à une quatrième édition de cette *Vie* qui ne doit pas tarder à paraître, je dois mettre une explication destinée aux lecteurs des précédentes et à ceux qui voudront prendre connaissance de la nouvelle. Je serais très reconnaissant si le *Correspondant* consentait à accorder encore l'hospitalité à ces quelques pages qui touchent à un point assez intéressant, je crois, de l'histoire ecclésiastique.

Peu de faits des premiers âges de l'Eglise ont laissé plus de trace dans la mémoire de la postérité que la pénitence publique imposée par saint Ambroise à l'empereur Théodose, après l'effroyable massacre exécuté par les ordres de ce souverain à Thessalonique. Les moindres détails de cette grande scène nous ont été racontés dans notre enfance, et restent gravés dans les imaginations.

Mais tous ces détails sont-ils bien certains et authentiques? En continuant à tenir pour avéré le fond du fait lui-même, n'y a-t-il pas lieu de regarder comme légendaires et apocryphes la plupart des circonstances qui lui donnent, dans les récits que nous avons appris, un caractère particulièrement original et dramatique? entre autres les deux entrevues de l'empereur avec l'évêque, la première, au moment où il se voit interdire l'entrée de l'église; la seconde, quand, après une longue attente, il se décide à accomplir la pénitence qui lui est ordonnée, dans le lieu saint lui-même, en présence de la population émue des fidèles. C'est ce qui a été soutenu dans des discussions récentes, et c'est une question qu'il convenait à mes lecteurs comme à moi de tirer au clair.

Je n'ai pas fait difficulté, en effet, ni il y a trente ans, dans le

chapitre de l'*Histoire de l'Empire et de l'Eglise au quatrième siècle*, relatif à cet incident, ni dans le récit que j'ai dû en faire dans la *Vie* nouvelle du saint, de me conformer sur tous ces points à la narration traditionnelle et consacrée, telle qu'elle nous a été transmise par les historiens grecs, Socrate, Sozomène et surtout par l'évêque de Cyr, Théodoret. Je suivais en cela l'exemple de tous les écrivains qui ont eu à rendre compte du même événement, même ceux qui, comme l'illustre Gibbon, devaient être, par leur hostilité contre l'influence de l'Eglise en général, le moins disposés à approuver et à admirer le rôle de l'évêque.

Je n'ignorais pourtant pas que cette narration de Théodoret a été sérieusement contestée, soit dans son ensemble, soit dans ses circonstances les plus caractéristiques, par des critiques très autorisés, devant lesquels j'aurais été le plus porté à m'incliner : les Révérends Pères Bollandistes, qui continuent leur collection de la *Vie des Saints* avec une intelligence et un zèle dont tous les amis de la foi et de la science doivent leur témoigner leur reconnaissance.

Comment aurais-je pu l'ignorer, puisque cette critique a été insérée et appuyée avec le soin, on peut même dire le luxe de documents, qui distingue toutes les publications de cette honorable Compagnie, dans un volume publié tout récemment à Milan, à l'occasion du quinzième centenaire de la mort de saint Ambroise, et en tête duquel on a bien voulu placer quelques pages de moi sur le caractère particulier de ce grand épiscopat? En toute occasion, la signature du P. van Ortroy aurait attiré mon attention, mais la trouvant dans un recueil de cette nature, à côté de la mienne, j'aurais été vraiment inexcusable de ne pas faire d'un travail qui portait son nom, l'objet d'une attention particulière [1].

Ce n'est donc ni par une négligence qu'on aurait droit de me reprocher sévèrement, encore moins par un défaut d'égards pour la valeur et l'autorité d'un tel jugement, que je me suis abstenu d'en tenir compte et même d'en faire mention. On me ferait plus de tort encore en me soupçonnant d'avoir hésité, une fois mon erreur reconnue, à faire le sacrifice d'un tableau émouvant qui pouvait me paraître de nature à exciter l'intérêt et à édifier la piété des lecteurs chrétiens [2]. Je connais les droits de la vérité historique et je crois même en avoir donné quelques preuves. Ceux qui ont pris intérêt à mes anciens écrits peuvent se rappeler qu'on m'a souvent

[1] *Ambrosiana*. « Scritti varii pubblicati nel XVe centenario delle morte di S. Ambrosio, Milan 1897. » *Les Vies grecques de saint Ambroise et leurs sources*, par le R. P. van Ortroy.

[2] C'est pourtant ce qui a été supposé dans un article très bienveillant d'ailleurs du recueil intitulé : *Analecta Bollandiana*.

reproché, non sans quelque amertume d'avoir traité avec trop peu de ménagement de pieuses croyances dont la certitude et surtout l'origine surnaturelle me paraissaient douteuses. C'est ce qu'on appelait, je m'en souviens, la tendance naturaliste, à laquelle on me disait enclin. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à être exposé au reproche contraire. En tout cas, je suis aussi convaincu que jamais qu'on ne gagne rien, surtout dans un temps de libre discussion et de recherches curieuses comme le nôtre, à vouloir atténuer le franc aveu de la vérité par des ménagements qui préparent de fâcheuses désillusions. Plus que jamais, aujourd'hui, la foi ne peut que perdre là où la bonne foi a souffert.

Une considération plus simple a motivé mon silence. C'est que, examen fait avec toute l'attention dont je suis capable, je n'ai pas trouvé de raison suffisante pour écarter le témoignage d'un auteur grave qui, s'il n'a pas assisté lui-même au fait qu'il raconte, a pu du moins s'en entretenir avec des témoins survivants, et dont le récit, conforme à l'impression que l'événement a laissée aux contemporains, peut paraître indispensable pour s'en faire une juste idée.

Voici, à cet égard, comment s'est formée ma conviction. Le R. P. van Ortroy récuse en bloc tous les documents relatifs à la vie d'Ambroise émanés de sources grecques. Il n'accepte que les documents émanés de source latine.

Or, après avoir consciencieusement essayé de faire ce sacrifice à sa suite et à son exemple, j'ai dû reconnaître que les documents de source latine étaient absolument insuffisants pour satisfaire plus naturelle et la plus légitime curiosité, car ils laissent dans l'incertitude, non seulement tout ce qui serait intéressant, mais tout ce qui est nécessaire pour comprendre le vrai caractère de l'événement.

Les documents de sources latines, les seuls que le P. van Ortroy a voulu bien admettre, sont au nombre de deux très importants l'un et l'autre bien que de valeur inégale. C'est, d'une part, la lettre adressée par Ambroise à Théodose lui-même à la nouvelle des terribles faits de Thessalonique; ce sont ensuite quelques lignes du secrétaire d'Ambroise, Paulin, dans la biographie qu'il nous a laissée de son maître [1].

La lettre d'Ambroise à Théodose est un monument d'une grandeur et d'une éloquence sans pareilles. Je ne crois pas qu'il soit

[1] Je ne compte pas, et le R. P. van Ortroy ne compte pas lui-même, parmi les documents de sources latines, quelques lignes d'un écrivain peu connu, portant le nom alors très commun de Rufin, et qui n'est qu'un médiocre abréviateur des historiens grecs.

possible de la lire sans émotion; et l'éloquence n'est pas seulement dans la parole, c'est l'acte lui-même qui commande l'admiration. Quel spectacle que celui de cet homme seul, sans armes, sans autre force que celle de sa conscience et du respect qu'il inspire, regardant en face un maître tout-puissant, dont l'irritation est attestée par l'attentat même qu'il vient de commettre, pour lui dire tout haut : Ce que vous avez fait n'a pas de pareil dans la mémoire des hommes. Puis, dans l'invitation à la pénitence qui suit, quel mélange incomparable de l'autorité du pasteur et de l'affection du père! Quelle sévérité sans rémission pour le mal! Quelle tendresse pour le pécheur! Jamais n'ont été mises en regard d'une façon plus saisissante cette puissance morale de l'Eglise, faite de justice et de miséricorde, et la force matérielle dans sa plus rude, presque plus sauvage expression.

Mais cette admirable lettre est écrite au lendemain du jour où le crime a été connu et, comme elle n'est suivie d'aucune réponse, nous ne savons absolument rien de l'impression qu'elle a dû produire sur l'empereur. Dans quelles conditions lui a-t-elle été remise? Ambroise dit expressément qu'elle était réservée pour lui seul, voulant le laisser juge lui-même de ce qu'il avait à faire pour réparer le mal dont il s'était rendu coupable? L'a-t-il donc gardée pour lui-même, ou l'a-t-il fait connaître à ses conseillers politiques? A quel moment s'est-il décidé à suivre le conseil de repentir qui lui était donné? Quelle attitude a-t-il gardée jusqu'à cet acte de soumission en face du redoutable juge dont il encourait la censure? Le P. van Ortroy n'est pas éloigné de croire, suivant en ce point Théodoret, que huit mois s'écoulèrent entre la réprimande d'Ambroise et la pénitence acceptée par Théodose? Quelle devait être alors l'impression du public chrétien devant cette rupture de toute relation entre ces deux hommes presque également en vue et dont l'intimité avait été telle jusque-là, qu'Ambroise s'excuse de n'avoir pas été tout de suite au-devant de l'empereur au retour d'une courte absence. « J'aurais mieux aimé mourir, dit-il, que de vous laisser attendre », et il a dû l'attendre huit mois!

Pourquoi? Quel motif ou quel prétexte donner aux spectateurs surpris? Puis à quel moment Théodose a-t-il changé de sentiment? Quel signe en donna-t-il? Enfin quelle pénitence dut-il subir? Etait-ce la pénitence canonique alors infligée aux meurtriers? Elle l'eût éloigné des lieux consacrés pendant de longues années. La lettre d'Ambroise ne parle de rien de pareil : elle ne s'exprime qu'en termes vagues sur le témoignage de repentir qu'il attend : il a même l'air de laisser la liberté d'en faire choix à l'empereur, pour ne pas lui ôter le mérite et l'honneur d'une initiative spontanée.

Toutes ces questions se pressent dans l'esprit, et la lettre de saint Ambroise ouvrant une série de faits dont il ne pouvait prévoir ni la suite ni le dénouement n'y donne naturellement aucune réponse.

Il ne faut pas attendre plus de lumière du biographe Paulin qui dit simplement : « Lorsque l'évêque connut le fait, il lui refusa la permission d'entrer à l'église, et ne le jugea digne de participer à la société des fidèles et à la communion des sacrements que quand il eut fait pénitence publique. » Et il ajoute ce détail évidemment suggéré par la lettre d'Ambroise : « L'empereur ayant dit que David avait commis à la fois un meurtre et un adultère, il lui dit : « Puisque vous l'avez imité dans sa faute, imitez-le dans sa répa- « ration ».

Rien de plus : c'est à ces assertions courtes et vagues que tout historien de la vie d'Ambroise devrait se borner, s'il repoussait comme apocryphe toute autre source de connaissance.

La conséquence serait que de tous les faits connus de la vie de saint Ambroise, celui qui est certainement demeuré le plus fameux, celui qui a le plus vivement ému les contemporains, celui qui avait fait tant de bruit que le saint lui-même crut pouvoir le rappeler avec une légitime fierté en prononçant l'oraison funèbre de Théodose, celui qui, peut-être, aux yeux de la postérité, a rehaussé du plus vif éclat l'auréole de sa renommée, serait celui qui tiendrait le moins de place dans son histoire et devrait le moins attirer l'attention. Tandis que nous possédons, par la correspondance du saint avec sa sœur Marceline, tous les détails et toutes les phases de sa lutte avec l'impératrice Justine pour disputer aux ariens la possession de la principale église de Milan, et par ses dépêches à peu près officielles, le récit de ses deux ambassades auprès de l'usurpateur des Gaules, Maxime; tandis que nous avons le texte même de sa protestation contre le rétablissement de l'autel de la Victoire au Sénat, et qu'il a pris soin de nous faire savoir lui-même quel effet cette protestation avait produit sur le jeune Valentinien, nous ne pourrions consacrer à une rencontre solennelle des deux puissances morales et matérielles, qui marque une date dans les relations de l'Eglise et de l'Etat, que la reproduction de quelques lignes d'un texte insignifiant et obscur!

J'avoue que c'est une extrémité à laquelle je ne me serais résigné que si j'y avais été contraint par la clarté de l'évidence, ou par la force d'une argumentation logique invincible. Or je ne trouve rien de pareil dans l'examen critique du R. P. van Ortroy.

Le récit de Théodoret comble toutes les lacunes que j'ai indiquées. Il nous trace un tableau dont je vais apprécier la valeur, d'abord

de l'accueil fait par Théodose à la réprimande de l'évêque, puis des motifs qui retardèrent sa soumission ; enfin, il entre dans le détail de la pénitence qu'il dut accomplir.

C'est, en un mot, une narration complète qui se suit et se tient. Quelle raison nous donne le R. P. van Ortroy pour la reléguer dédaigneusement au rang des légendes?

Ce n'est évidemment ni la date ni la provenance de ce récit qui le rend suspect à ses yeux. Sans doute, Théodoret ne parle pas de faits qu'il ait eus lui-même sous les yeux : il ne fut pas, comme le biographe Paulin, le compagnon de vie et le commensal d'Ambroise, et ne prit la plume qu'après sa mort. Mais, au dire du R. P. van Ortroy lui-même, l'Histoire ecclésiastique de l'évêque de Cyr dut être terminée entre l'année 440 et l'année 449. Or, cette histoire formant un ensemble assez long dont l'événement de Milan est loin de former le dernier chapitre, ce ne fut pas trop de dix ans pour le composer ; et la pénitence de Théodose ayant eu lieu en 390, trente ou quarante ans seulement s'étaient écoulés quand il se mit à l'œuvre et dut recueillir ses renseignements pour en présenter la relation. Qu'est-ce que trente ou quarante ans? A peine la moitié de la durée d'une génération d'hommes. C'est pour nous, par exemple, l'espace de temps qui nous sépare des dernières années et des désastres du second Empire. Or, un écrivain d'aujourd'hui qui veut raconter ces événements présents à toutes les mémoires, serait-il en peine de se procurer des renseignements assez certains pour donner à son récit toute l'autorité d'un document contemporain? Sans doute aussi, Théodoret appartenait à l'Eglise grecque : il n'était pas en relations habituelles avec les compatriotes d'Ambroise. Mais les deux parties de l'Empire et surtout de l'Eglise n'étaient pas encore aussi séparées qu'elles le furent plus tard, et Théodose les tenant toutes deux sous sa main leur imprimait une unité qui ne cessa qu'après lui. Rien de ce qui l'intéressait n'était indifférent à ses sujets d'Orient et d'Occident. Il était donc très facile à Théodoret de savoir exactement ce qui s'était passé dans un lieu après tout peu éloigné, et sur lequel pendant les divers séjours de Théodose tout le monde devait avoir eu les yeux fixés. Ce qui eût été difficile, au contraire, et un peu téméraire de sa part, c'eût été de composer lui-même, à propos de faits et de personnages que tant de gens avaient connus, un roman de toutes pièces, un dialogue imaginaire, et l'on se demande de quels lecteurs complaisants il espérait tromper la crédulité. Passerait-il par l'esprit d'un écrivain de nos jours de prêter à Napoléon III et aux auteurs du 4-Septembre un rôle et un langage tout autres que ceux qu'ils ont tenus? Trente et même quarante ans ne sont pas suffisants pour faire

circuler une légende et la faire accepter d'un historien qui se respecte.

Ce n'est donc aucune des circonstances extérieures du récit de Théodoret qui décident le R. P. van Ortroy à le traiter comme sans valeur; c'est au caractère intrinsèque des faits qu'il s'en prend pour justifier sa condamnation. Il y trouve un défaut de vraisemblance et des assertions qui se contredisent, ce qui suffit, suivant lui, pour les arguer de faux tous indistinctement.

Que les RR. PP. Bollandistes me permettent de leur dire qu'ici leur critique change de caractère et, toujours digne d'égards, cesse d'être souveraine. Quand il s'agit de la constatation des dates et de la vérification des textes l'érudition a le dernier mot, et la réputation de la leur est si bien assise qu'il serait téméraire de contester leur compétence. Mais s'il est question de se prononcer sur la vraisemblance des faits, — c'est-à-dire d'examiner s'ils sont plus ou moins en accord ou en désaccord avec l'état général de la société où ils sont censés avoir eu lieu, ou avec le caractère des personnages mis en scène, — c'est une appréciation morale sur laquelle un historien d'un jugement ordinaire doit, après une étude réfléchie, avoir droit de se faire entendre. Si même il arrive que cet historien ait été mêlé à la pratique des affaires et ait pu saisir sur le vif le jeu des passions et des intérêts, il peut avoir par là même quelque avantage sur ceux qui, vivant dans la retraite, n'ont appris à connaître la société que dans les parchemins et d'après les livres.

Or, au risque d'être taxé de présomption, j'oserai affirmer qu'envisagé de ce point de vue le récit de Théodoret me paraît si conforme à la vraisemblance que si j'avais à composer sur ce sujet une des scènes historiques, telles que celles dont l'illustre cardinal Wiseman n'a pas craint d'orner ses charmantes fictions de Fabiola et de Calista, c'est dans cet esprit que je l'aurais conçu.

Il est un point, en effet, que j'ai cru devoir signaler à l'attention de mes lecteurs qui ne paraît pas avoir arrêté celle du R. P. van Ortroy, mais qui donne pourtant, suivant moi, la clef de la situation : c'est l'extrême mécontentement que causait à l'entourage politique et militaire de Théodose l'ascendant exercé par l'évêque de Milan tant sur ce souverain qu'avant lui sur son prédécesseur Gratien. Ce monde officiel était principalement composé de Romains de vieille roche, dont les uns étaient encore païens, les autres n'étaient convertis au christianisme qu'en apparence, pour se conformer au désir du maître et à l'esprit du jour, mais qui restaient dévoués avant tout à l'*imperatoris potestas*, telle que l'avait établie le consentement du peuple et du Sénat: ils ne concevaient pas qu'aucune autorité pût être mise à côté, à plus forte

raison au-dessus de celle que, dès leur enfance, ils avaient appris à révérer. L'autorité de l'Église en particulier, toute récente, sortie, pensaient-ils, on ne savait d'où, et dont les représentants étaient souvent pris dans les rangs les plus humbles de la société, leur causait une impatience assez naturelle. Devoir lui céder et même lui obéir était une idée pour eux insupportable. Je ne dis pas pas qu'ils fussent déjà prêts à dénoncer, suivant la formule à la mode de nos jours, les empiètements de l'autorité spirituelle sur le pouvoir civil. Cependant les hommes de tous les temps se ressemblent plus qu'on ne pense, et quand les mêmes questions se renouvellent (ce qui est souvent le cas à propos des relations toujours si délicates à ménager de l'Église et de l'État), elles engendrent les mêmes conflits. Les conseillers de Philippe le Bel et les magistrats ultra-gallicans du Parlement de Paris ont eu des prédécesseurs et des ancêtres dans toutes les générations chrétiennes. Le consistoire impérial en contenait bon nombre, et ils avaient cela de particulier qu'au souci de faire respecter les attributions du pouvoir politique dont l'exercice leur était confié, se joignait pour eux une jalousie de métier. Ambroise avait été, autant et plus qu'eux, expert jurisconsulte et habile administrateur. Ses avis mêmes, en matière politique, étaient recherchés et consultés, sans même qu'il eût à les offrir. S'il n'était pas un concurrent, c'était au moins un surveillant incommode et un censeur toujours à redouter.

Cette irritation du personnel de la cour impériale contre Ambroise s'était montrée à plusieurs reprises à découvert pendant la régence de l'impératrice Justine, qui fut pour tous les catholiques un temps de disgrâce et de défaveur. Ainsi quand un édit de l'impératrice ordonna de céder aux ariens la grande église de Milan, les agents chargés de l'exécution mirent à remplir leur office et à vaincre la résistance d'Ambroise un zèle qui avait l'air d'en faire leur affaire personnelle. L'un d'eux même laissa échapper une parole qui trahissait le fond de leur pensée : « Êtes-vous donc fou, Ambroise, dit-il, de vouloir désobéir à un ordre impérial? Voulez-vous vous faire tyran vous-même à la place de l'impératrice? » Le nom de tyran était donné, on le sait, dans le langage du temps, à celui qui s'emparait du pouvoir suprême par la force, fait assez commun dans cet âge de l'Empire pour qu'on en eût fait l'objet d'une désignation particulière. Ce ridicule reproche d'aspirer à la tyrannie fut assez répandu et répété pour qu'Ambroise crût devoir s'en justifier, dans des termes à la vérité ironiques, mais qui attestaient cependant qu'il avait à se défendre d'une imputation sérieuse. Puis, quand Justine, changeant subitement d'humeur, l'avait envoyé en ambassade auprès de Maxime (celui-là, comme le disait Ambroise, le

tyran véritablement à craindre, qui s'était fait empereur des Gaules), cette mission fut vue par toute la cour de très mauvais œil, et comme, en définitive, elle n'obtint pas le résultat désiré, Ambroise ayant bien réussi à dévoiler les intentions menaçantes de Maxime, mais non à les prévenir, on s'en prit de ce mauvais succès au caractère entier et aux procédés hautains du négociateur, et on envoya à sa place un vieux fonctionnaire réputé d'humeur plus conciliante et élevé à meilleure école diplomatique, lequel n'eut pourtant rien de plus pressé que de donner tête baissée dans le premier panneau qui lui fut tendu.

Avec Théodose, le vent de la faveur ayant tourné, plus de ménagement fut nécessaire. Mais la composition du personnel n'ayant pas changé, la conspiration contre l'influence d'Ambroise dut se continuer à petit bruit, par des insinuations malignes et des griefs supposés ou dénaturés. Il est rare qu'un travail constant de cette nature n'ait pas, à la longue, quelque action sur ceux mêmes qui sont le moins disposés à la subir. Aussi voit-on, par divers indices, que, quels que fussent toujours l'estime et même le respect de Théodose pour Ambroise, on réussit à éveiller sa susceptibilité et à le mettre en garde contre l'abus que pourrait faire de sa complaisance un saint homme que l'ardeur même de son zèle pouvait porter à dépasser la limite des attributions légitimes de son ministère. Ambroise dit lui-même, dans la lettre que j'ai citée, qu'il s'apercevait qu'on commençait à le tenir à l'écart; et il sut que l'empereur s'était plaint qu'il était trop bien informé de ce qui se passait dans son conseil. Cette méfiance succédant à une complète intimité, était probablement due au souvenir d'une scène assez pénible que le R. P. van Ortroy a rappelée, bien qu'il ne paraisse pas en avoir bien saisi la portée. Ce fut d'une discussion engagée publiquement où l'évêque ne craignit pas d'exercer une véritable pression sur le souverain pour lui arracher, en quelque sorte, malgré sa contrariété visible, un acte qu'il n'avait pu obtenir par persuasion.

Il s'agissait de désordres assez graves causés dans la région lointaine du Taurus par le zèle intempérant de quelques moines et auxquels l'évêque de la petite ville voisine de Callinique était accusé d'avoir pris part. Des bâtiments considérables avaient été incendiés, entre autres une synagogue juive. Théodose, qui s'était flatté, en quittant l'Orient, de l'avoir laissé en paix, fut vivement contrarié de ce trouble, et ordonna des peines graves contre les coupables : tous, y compris l'évêque lui-même, durent réparer à leurs frais les bâtiments détruits. Ambroise trouva la condamnation sévère et précipitée : il ne pouvait supporter surtout la pensée d'un ministre de

Jésus-Christ contraint de faire amende honorable aux héritiers de ses meurtriers. Une synagogue juive élevée par la main d'un évêque, voilà de quoi il ne pouvait prendre son parti. Absent de Milan quand cet incident lui fut connu, il écrivit à Théodose en termes assez vifs, pour le conjurer de révoquer une décision qui lui paraissait inconvenante. Plusieurs jours s'écoulèrent, il rentra dans Milan et ne reçut aucune réponse. Il saisit alors la première occasion qu'il trouva de porter la parole devant l'empereur pour se plaindre que sa réclamation n'eût pas été accueillie, et le fit en termes si clairs que l'empereur ne pût s'y méprendre. L'abordant aussitôt qu'il eut fini de parler : « Est-ce à moi, lui dit Théodose, que vous vous êtes adressé? — Oui, répondit Ambroise, c'est de vous et à vous que je parle » ; et il renouvela ses instances. Théodose, pris par surprise, hésita, se défendit, et promit des adoucissements à la peine dont Ambroise ne fut pas satisfait. Un débat s'éleva alors devant la foule étonnée, auquel prirent part des officiers de la suite de Théodose, entre autres le maître de la cavalerie qui s'exprima avec emportement sur les violences auxquelles se livraient les moines. Ambroise se retournant vers cet interrupteur malencontreux, le pria assez vertement de ne pas intervenir là où il n'était pas appelé; et, pour mettre fin à la discussion, il déclara qu'il n'achèverait pas le service divin, si justice n'était pas faite comme il l'entendait, non seulement à l'évêque, mais à ceux qui n'avaient agi que de concert avec lui. Pressé de la sorte, Théodose finit par s'exécuter, mais de si mauvaise grâce, que l'accomplissement de sa parole pouvant paraître encore douteux, il dut la renouveler à haute voix, à plusieurs reprises, et Ambroise écrivait le lendemain à sa sœur que, sans cette assurance, il n'aurait pas consenti à remonter à l'autel.

Si bon chrétien que fût Théodose et quelque disposition sincère à l'humilité qu'il conservât malgré sa grandeur et sa gloire, il n'aurait pas été, je ne dis pas un monarque, mais un homme, s'il ne fût pas sorti de l'église ce jour-là assez mortifié de l'espèce de capitulation à laquelle il avait dû être réduit devant une assemblée composée de ses sujets; et quant aux courtisans qui l'entouraient, ils auraient été bien peu experts dans l'art de flatter et de plaire, s'ils n'avaient pas saisi cette occasion pour exciter en lui et aigrir le sentiment de la dignité blessée. On en était là, et dix-huit mois seulement s'étaient écoulés depuis un incident dont les commentaires n'avaient pas dû manquer et dont on devait s'entretenir encore quand éclata l'affreux événement de Thessalonique, et Théodose, dans l'état de trouble où il était encore, reçut la dure réprimande d'Ambroise. Quoiqu'elle fût, comme je l'ai dit, destinée à lui seul, il eût été impossible de ne

pas donner connaissance du fond sinon du terme à ses conseillers, car l'atroce exécution n'avait pu être ordonnée à leur insu et sans leur concours. Impossible donc de ne pas les consulter sur les mesures réparatrices qui lui seraient certainement demandées, et, d'ailleurs, l'éclat avait été trop grand pour que la suite, quelle qu'elle pût être, n'eût pas le même retentissement. Ce que ce cénacle politique dut penser de la lettre d'Ambroise, il n'est pas difficile de le deviner; il suffit de se rappeler ce que dans tout le cours de l'histoire de l'Eglise les défenseurs du pouvoir politique, empire ou monarchie, ont toujours dit quand un acte du souverain a encouru une censure épiscopale ou pastorale. Ambroise, en terminant son exhortation à la pénitence, faisait clairement entendre à Théodose qu'il ne pourrait célébrer le saint sacrifice devant lui tant qu'il paraîtrait couvert de l'effusion d'un sang innocent. On allait donc avoir une seconde représentation de ce qui s'était passé pour le jugement de l'évêque de Callinique et le moyen était trouvé pour Ambroise, en se faisant le censeur de tous les actes de l'empereur, d'attirer à lui, par une voie indirecte, le pouvoir suprême. Encore, dans l'affaire de Callinique, il s'agissait de la dignité d'un évêque à défendre, c'était un litige qui pouvait intéresser l'Eglise. Mais à Thessalonique, rien de pareil : c'était la répression, excessive ou non, d'une rébellion à laquelle ni la foi ni l'Eglise n'avaient rien à voir. Si cette fois, l'intervention d'Ambroise était encore admise et suivie d'effet, le même fait pourrait se renouveler en toute occasion et à propos de tout, et l'empereur avait dans l'exercice quotidien de son pouvoir un juge et un maître. Ces arguments qu'on n'a pas besoin d'entendre, car on les a lus partout, — qui auraient eu une apparence de vérité s'il ne se fût agi d'un fait tellement odieux qu'on n'y pouvait faire l'application des règles de prudence et de convenance ordinaires, — flattaient trop, chez Théodose, le souci qu'ont toujours les meilleurs souverains de l'indépendance de leur autorité, pour ne pas être admis par lui, ne fût-ce que comme un moyen de faire taire une voix dont les accents sévères ne s'accordaient que trop avec les reproches intérieurs de sa conscience. Il fut donc convenu que puisque la lettre n'était pas rendue publique, elle serait tenue pour non avenue. L'honneur de l'empereur et la dignité de l'empire y étaient également intéressés.

N'en tenant pas compte, quelle réponse y faire, et fallait-il même en faire une? On ne le pouvait, sans entrer en discussion sur les faits de Thessalonique, ce qui n'était guère possible en face de l'opinion publique indignée? Ne répondant rien, fallait-il s'abstenir de paraître à l'église? C'était se reconnaître bien jugé et accepter la

sentence d'Ambroise avant même que la teneur en fût bien connue. Le plus simple parut être d'aller résolument au-devant des prétentions excessives de l'évêque, en l'avertissant, par cette attitude, qu'on ne lui laisserait pas faire un pas de plus sur le terrain politique et judiciaire, domaine de César où le Christ lui-même avait refusé d'étendre la juridiction de l'église. Après tout, Ambroise était homme de sens, au fait des nécessités de la politique, il ne serait pas pressé de fermer la porte de l'Église à un empereur qui ne lui avait donné que des preuves de dévouement, et de faire de lui, en blessant son orgueil à un point sensible, un nouveau Constance et un autre Valens : il saurait bien trouver quelque moyen de satisfaire les exigences de sa conscience sans compromettre, par un éclat irréfléchi, une union précieuse qu'il avait tout intérêt à conserver. Convaincu ou du moins encouragé par ses conseils, Théodose prit le chemin de l'église, non probablement sans éprouver quelque trouble intérieur, en pensant aux rudes vérités qu'il allait entendre.

C'est parce que Ambroise, qui le connaissait, devinait cet état de son âme, et décidé à ne se prêter à aucune défaillance, craignait pourtant le scandale d'une explication violente dans le lieu saint, que, du plus loin qu'il l'aperçut, il vint au-devant de lui dans le vestibule de l'église, et l'étourdit par les flots d'une éloquence indignée? Théodose qui s'avançait déjà d'un pas mal assuré et n'était nullement prêt pour une joute oratoire, recula et se retira la tête basse, n'osant engager une contestation qu'il ne se sentait pas de force à soutenir.

Est-ce que je me fais illusion? Est-ce que les faits rapportés par Théodoret n'ont pas aussi leur explication toute naturelle? En particulier cette démarche de Théodose que le R. P. van Ortroy regarde comme impossible après les incidents du procès de Callinique, ne paraît-elle pas, au contraire, comme une occasion qu'on était heureux de saisir pour effacer le souvenir d'un procédé qui, s'il était passé en force de chose jugée et en habitude, courait risque de gêner singulièrement le pouvoir politique en grandissant outre mesure le pouvoir épiscopal? Est-ce que chacun des personnages, présentés sous ce jour, empereur, évêque et politiques, ne joue pas le rôle et ne tient pas le langage qui lui convient? Est-ce que la vraisemblance n'est pas telle qu'elle ressemble à la vérité même et ne peut-on pas dire que les choses ont, non seulement pu, mais dû se passer ainsi?

Quant au discours que Théodoret met dans la bouche d'Ambroise, il est bien entendu qu'on ne peut le regarder comme la reproduction textuelle des paroles que Théodose a dû entendre. Nous avons

tous été élevés à apprendre le recueil intitulé *Conciones*, et nous savons que tous les historiens de l'antiquité, même les plus graves, même Thucydide ou Tacite, même ceux qui, comme César, ont été mêlés eux-mêmes aux événements qu'ils racontent, ne se sont jamais fait scrupule d'insérer dans leurs récits ces pièces de rhétorique faites après coup et qui avaient, à leurs yeux, l'avantage de bien exprimer les sentiments des orateurs et de bien définir leur position. Je crois même que plusieurs de nos historiens modernes, entre autres de Thou et Saint-Réal, n'ont pas craint de recourir à cet expédient pour animer et vivifier leurs récits. Passons donc condamnation sur le langage prêté à Ambroise par Théodoret : seulement l'épithète d'*ampoulé* que le R. P. van Ortroy lui applique sans réserve me paraît sévère. Sans doute le ton est plus emphatique que celui qui distingue en général l'éloquence d'Ambroise, mais quelques traits, cependant, me paraissent dignes de lui, entre autres, cette noble et pressante prosopopée : « Comment oserez-vous lever vers Dieu vos mains sanglantes? Comment oseront-elles toucher le corps sacré de Jésus? Comment oserez-vous porter son sang à ces lèvres qui, par une parole de colère, ont fait répandre celui de tant d'innocents? »

L'état d'âme dans lequel dut rester Théodose à la suite de cette entrevue si agitée, et qui laissait tout en suspens, explique à mon sens très suffisamment le long délai qui s'écoula avant qu'aucune résolution de sa part fût connue : retard dont il serait difficile de rendre autrement compte. Je crois avoir bien défini la perplexité à laquelle cette grande âme, égarée, mais toujours généreuse, resta en proie, en disant que si le fond de son âme était touché par le remords de son crime et les peintures cruelles mais trop véridiques qu'Ambroise en avait faites, les considérations politiques qui avaient fait effet sur son esprit ne cessaient pas de le disposer à la résistance. La crainte qu'on lui avait fait concevoir de voir s'élever une puissance rivale de la sienne, prétendant dicter ou exécuter la loi à sa place, combattait, si elle n'étouffait pas ses scrupules. Tout n'était donc pas, on peut le croire, obstination et orgueil dans le sentiment qui retenait sur ses lèvres l'aveu pénitent prêt à s'échapper. Etait-ce bien seulement un acte d'humilité personnelle qu'on demandait de lui? N'était-ce pas aussi l'abaissement de l'Empire? Ce pouvoir impérial dont il avait reçu le dépôt, n'avait-il pas le droit et par là même le devoir de le préserver de toute atteinte? Il y eut pendant ces huit mois d'hésitation, dans cette conscience royale un de ces combats, c'est trop dire, un de ces supplices intérieurs que connaissent seules les âmes honnêtes, quand, ayant eu le malheur de sortir de la voie droite, elles ne voient plus clairement

par quelle porte elles doivent y rentrer. C'est un genre d'épreuves que les moralistes aiment à étudier et à peindre. Pendant cette incertitude dont la cause ne put manquer d'être connue, tous les regards étaient fixés sur le siège impérial vacant de l'Eglise, et l'attente en se prolongeant ne fit que donner une solennité plus grande à l'impression causée par le dénouement.

Ce dénouement est amené dans le récit de Théodoret par une scène qui a aussi son intérêt; que le R. P. van Ortroy refuse d'admettre, et pour laquelle je crois encore pouvoir demander grâce. A mesure que le temps s'écoulait, l'angoisse de Théodose devenait plus poignante, et à l'approche des fêtes de Noël, ce fut chez lui un véritable désespoir de penser que pendant que le monde chrétien tout entier allait célébrer le bienfait de la rédemption, lui seul devait se regarder comme exclu du droit de s'en faire l'application. C'est à un accès de douleur de cette nature qu'il était livré, quand le préfet du palais, Rufin, entrant chez lui pour quelque affaire de service, le trouva la tête dans ses mains et le visage baigné de larmes. S'informant du sujet de son trouble (que peut-être il avait déjà remarqué), Rufin s'offrit à aller trouver Ambroise, se faisant fort de le décider à se relâcher de la rigueur de sa sentence, et Théodose le laissa partir, pour tenter ce message de paix. C'est ce que le R. P. van Ortroy se refuse absolument à croire. D'après l'importance du poste occupé par Rufin, il avait dû être de ceux qui avaient au moins connivé sinon concouru à l'acte si justement réprouvé de Théodose et qui l'encourageaient dans son refus de se rendre à la réprimande de l'évêque. C'était donc, pour ménager une réconciliation, le dernier médiateur qu'on dut avoir l'idée de choisir; et la maladresse de l'invention indique assez le cas qu'on en doit faire.

L'intervention de Rufin n'étant pas nécessaire à l'ensemble du récit de Théodoret, on pourrait aisément la supprimer, s'il était réellement impossible de l'accepter. Mais c'est ici qu'un peu d'expérience de la souplesse de caractère des gens de cour et de la fertilité de leur esprit en tout genre d'intrigues doit mettre en garde contre toute assertion d'une nature trop absolue. Sans doute, on peut croire que Rufin, d'après la situation qu'il occupait, et aussi d'après le caractère que révéla plus tard sa carrière agitée, avait dû être de ceux qui avaient le plus vivement poussé Théodose à établir, en face du pouvoir épiscopal, l'indépendance de son principat. Mais il lui suffisait de voir que, au lieu de s'enhardir et de se fortifier par la lutte, Théodose était de jour en jour plus intimidé et plus abattu, pour s'assurer qu'il ne se maintiendrait pas longtemps dans cette résistance, n'étant pas de force à la soutenir, et on

pouvait prévoir le moment où, de guerre lasse, il irait se jeter aux pieds et dans les bras de l'évêque. Ce serait alors le retour complet de l'influence d'Ambroise, d'autant plus puissante qu'elle aurait été vainement combattue et qu'elle reparaîtrait triomphante. Ambroise rentrant au palais après que Théodose aurait sollicité et obtenu de lui son pardon, c'en était fait du crédit et de la faveur de ceux qui avaient tenté de lui tenir tête. Il ne restait plus qu'une ressource : c'était de fléchir Ambroise par un acte de déférence dont il sentirait le prix, et d'opérer ainsi entre l'évêché et le palais impérial un rapprochement sans bruit dont une part du mérite reviendrait au négociateur. Assurément, c'était bien mal connaître Ambroise que de le croire capable de modifier pour une satisfaction d'amour-propre un acte dicté par sa conscience. Mais que de gens croient ne pas faire tort aux autres en les jugeant d'après eux-mêmes? Sans doute, c'était aussi pour le premier magistrat du palais baisser singulièrement de ton et changer de langage. Mais pourquoi Rufin n'aurait-il pas été un de ces politiques, comme il en existe beaucoup à notre connaissance, à qui les variations coûtent peu, et qui ne regardent pas à la pièce où ils jouent pourvu qu'ils y aient un rôle à remplir?

Quand Ambroise eut traité ces misérables expédients de la politique humaine avec tout le dédain qu'ils devaient inspirer à un ministre de la loi divine, tout était dit, et le dénouement prévu par Rufin était certain : rien ne pouvait plus empêcher Théodose de venir implorer à genoux la délivrance de son âme. Le récit que fait Théodoret de ce triomphe de la conscience et de la foi sur la fierté et même sur la prudence royale est empreint d'une émotion si naturelle et si touchante que je pense qu'aucun critique ne sera assez impitoyable pour nous en priver. L'Evangile lui-même n'a pas tiré du cœur de l'enfant prodigue un appel plus déchirant à la compassion paternelle. Malheureusement, j'ai encore le regret de me trouver en désaccord avec le R. P. van Ortroy sur la nature du châtiment qu'Ambroise imposa à Théodose. J'ai fait honneur à Ambroise d'avoir substitué aux pénitences canoniques ordinaires, dont l'éclat et la durée auraient prolongé la crise dont le monde chrétien souffrait, un acte qui gardait encore, même dans l'aveu de la faute et dans la promesse de réparation, le caractère de la souveraineté : c'était la rédaction d'une loi rendue dans la forme législative ordinaire, et portant qu'aucune sentence entraînant la confiscation ou la mort ne serait publiée et exécutée que trente jours après avoir été prononcée. Or il se trouve, je dois en convenir, qu'une telle loi existe bien, en effet, dans le Code, mais qu'elle y porte la date de l'année 380, antérieure de plusieurs

années au massacre de Thessalonique : elle ne peut donc avoir été promulguée à la suite de ce déplorable événement et pour assurer qu'à l'avenir rien de pareil ne se renouvellerait.

C'est par cette remarque qui, dans ces termes, ne souffre pas de contestation, que le R. P. van Orfroy termine le développement de son système, et c'est, suivant lui, l'argument le plus fort qu'on puisse trouver pour condamner sans rémission la sincérité de Théodoret. Oserais-je dire, qu'au contraire, je n'en connais pas de plus faible? Très certainement la loi existait, mais la preuve que c'était absolument comme si elle n'existait pas, c'est qu'il n'en avait pas même été question, quand l'ordre fut donné de passer au fil de l'épée une foule innocente, que personne ne remarqua qu'elle était violée et que ce grief ne figure pas dans l'acte d'accusation, pourtant si sévère, d'Ambroise. Elle était donc, à cet état de sommeil et d'oubli qui est commun à beaucoup de législations dans tous les pays. Est-ce qu'il n'y a pas chez nous, en particulier, plus d'un exemple de ces législations existantes, dont on ne se souvient que quand on a trouvé un intérêt à les appliquer, et auxquelles il faut alors ajouter un décret spécial pour les remettre en mémoire et en vigueur. Il semble que nous avons vu quelque chose d'analogue assez récemment. Quand, après plus de cinquante ans d'inexécution, on s'est avisé d'appliquer aux congrégations religieuses des arrêts du parlement de Paris et des décrets du premier Empire, auxquels personne ne songeait plus, est-ce que le ministre, auteur de cette invention inattendue, n'a pas commencé par en donner avis par un acte inséré au *Journal officiel?* Mettons que la même chose se soit passée à Milan et que Théodoret ait pris pour une loi nouvelle un acte qui exhumait et ressuscitait une loi ancienne. L'erreur est possible et serait pardonnable. Que celui-là lui jette la pierre qui, dans un travail de quelque étendue, n'a pas commis de péché plus grave.

Tel est, dans son ensemble, le récit que j'ai reproduit et que je crois encore aujourd'hui pouvoir défendre. Si même pour en rendre compte, j'ai cru devoir y joindre quelques commentaires, je suis loin de leur reconnaître la même certitude qu'aux faits eux-mêmes. Mais il suffit que ces faits puissent recevoir une explication vaisemblable pour qu'on n'ait pas le droit de leur refuser leur place dans l'histoire. Je crois me conformer aux règles les plus sévères de la critique en affirmant qu'un historien digne de ce nom, qui raconte des événements qu'il a pu connaître, a droit d'être cru sur parole, à moins que ses assertions ne se heurtent à des impossibilités matérielles ou morales. Matérielles : dans le cas présent, on n'en allègue aucune; morales : c'etait plus difficile à constater, mais je

crois avoir fait voir qu'il n'en existe pas davantage. Ce qui me confirme, d'ailleurs, dans la pensée que, même dans les suppositions que j'ai pu faire, je ne me suis pas trop écarté de la vérité, c'est leur accord avec le souvenir gardé par les contemporains du spectacle qu'ils avaient eu sous les yeux, et leur langage quand ils ont eu occasion d'en parler. C'est le témoignage que je trouve, en particulier, dans ce passage d'un des plus fameux des disciples d'Ambroise, le grand Augustin qui, ayant dans sa *Cité de Dieu* à rappeler les vertus des empereurs, s'écrie : « Quoi de plus admirable que la profonde humilité de Théodose, lorsque, entraîné par les bruyantes remontrances de quelques-uns de ses familiers à sévir contre les habitants de Thessalonique dont il avait accordé la grâce à l'intercession des évêques, il trouve une justice sainte qui l'arrête au seuil de l'église, et il fait une telle pénitence que le peuple intercède pour lui, pleurant à la vue de la majesté impériale humiliée, plus affligé de son abaissement qu'il ne fut effrayé de sa colère en l'offensant. (Saint Augustin *de Civitate Dei*, lib. V, cap. XXVI.) Sauf l'intercession des évêques dont malheureusement il n'existe aucune trace, est-ce que ce n'est pas là l'ébauche en quelques traits du tableau que j'ai essayé de peindre? Ces fâcheuses inspirations des familiers de Théodose, cette inquiétude répandue même chez ses amis que l'humilité de l'empereur ne tournât à l'humiliation de l'Empire, n'est-ce pas bien l'état des esprits que j'ai cru pouvoir décrire? Et cette admirable phrase : « une justice sainte l'arrêtant au seuil de l'église », pourquoi n'y voir qu'une métaphore et non pas une réalité; l'apparition d'Ambroise sur les marches de l'église pour empêcher le pécheur couronné de les franchir? Nous ne sommes donc pas obligés, Dieu merci, de priver la postérité chrétienne de rien de ce qui fait, depuis des siècles, l'objet de sa constante et salutaire admiration. Dans ces premiers temps du triomphe de l'Eglise qui ont été mêlés de bien des jours d'épreuve, elle n'a eu que trop à souffrir de l'orgueil des souverains qui prétendaient être ses défenseurs; elle a eu aussi dans son sein plus d'une défaillance à déplorer. C'est une bonne fortune que de rencontrer face à face un ministre de l'Evangile intrépide et un grand homme confessant sa faute au pied de la croix. On aime à fixer ses regards sur de tels exemples, et de telles leçons sont, dans tous les temps, utiles à méditer. Il faut se féliciter de pouvoir, sans manquer aux droits imprescriptibles de la vérité, les garder intactes, telles que nous les a transmises une vénérable tradition.

Duc de Broglie.

LA POLITIQUE RUSSE EN CHINE

Les graves événements de Chine, provoqués surtout par les convoitises des États européens en voie de morceler déjà le vieil empire, ont tellement surpris l'opinion que les esprits les plus clairvoyants eux-mêmes en ont été troublés et ne savent plus comment juger les choses.

En face d'une situation aussi complexe, et obscurcie encore par une avalanche de nouvelles aussi fausses que contradictoires, il n'est pas aisé de discerner la ligne de conduite que suivra chacune des nations engagées dans le conflit, si l'on ne se rend compte d'abord de leurs intérêts respectifs en Chine.

Afin de ne point élargir le débat, nous nous proposons ici d'étudier seulement la situation de la Russie pour qui la question chinoise s'ouvre prématurément et mal à propos, en menaçant de compromettre une de ses plus vastes entreprises : celle du grand Transsibérien.

Et, bien qu'il soit toujours téméraire de prophétiser, surtout en matière politique, où l'instabilité des principes est souvent à craindre, nous risquons cependant l'aventure.

Limitrophe de la Chine sur une étendue de plus de 6,000 kilomètres, la Russie avait eu souvent maille à partir avec le gouvernement de ce pays, notamment au sujet de la possession de la contrée de l'Amour, définitivement annexée à l'empire russe, en 1860, en vertu du traité de Pekin, signé par le comte Ignatiew. Il est à retenir toutefois que cette nouvelle conquête a été faite selon la méthode russe, c'est-à-dire pacifiquement, sans effusion de sang, par simple persuasion, et surtout grâce à la détresse de la Chine, qui venait d'être battue par la coalition franco-anglaise.

Tous les efforts de la diplomatie russe tendaient toujours, d'ailleurs, à inspirer au gouvernement chinois une confiance absolue par des procédés pleins d'amitié et de prévenances. C'est ainsi qu'après la guerre désastreuse de la Chine contre le Japon, la Russie réussit à négocier en Europe un emprunt chinois de 1,200 millions dont elle se porta garante, gagnant de la sorte les bonnes grâces des Célestes endettés qui, malgré leur méfiance habituelle, se laissèrent entraîner par un mouvement spontané de

vive reconnaissance en accordant, à titre de compensation, au gouvernement du tsar, l'autorisation de construire un chemin de fer traversant la Mandchourie et reliant le Transsibérien par un tronçon à Vladivostok et par un autre à Port-Arthur et à Talien-Wan.

L'obtention de cette concession fut un véritable triomphe pour la diplomatie russe, car l'importance stratégique de la ligne concédée est considérable et sera mieux comprise plus tard..., à mesure que les événements se dérouleront en Chine. Pour le moment, cette importance ressort suffisamment du fait seul que le gouvernement russe s'efforce de la masquer par d'habiles artifices; en effet, ne voulant pas avoir l'air de trop s'intéresser à cette voie ferrée, il a obtenu sa concession au nom de la banque « russo-chinoise », créée spécialement pour servir « d'homme de paille » au gouvernement russe, qui construit lui-même, c'est-à-dire à ses propres frais, la ligne de pénétration en question. De cette manière, la Chine ne voyant, au moment de signer la convention, que des avantages pécuniaires qu'elle pouvait tirer de ce chemin de fer, concurremment avec la Russie et l'Europe, ne s'inquiétait pas outre mesure des conséquences futures d'une concession qui revêtait toutes les apparences d'une affaire privée.

Ayant découvert le pot aux roses, grâce aux insinuations anglaises, les Chinois ont compris leur bévue et cherchent à la réparer par violence, en démolissant la voie en construction qui traverse une province chinoise convoitée par les Russes, comme on le verra plus loin.

D'après ce qui précède, nous pouvons déjà établir la part de responsabilités qui revient à la Russie dans les troubles actuels.

Tout en prenant en considération que la construction du chemin de fer de Mandchourie fut dûment autorisée par les autorités chinoises, il ne faut pas perdre de vue que cette voie de pénétration, — ayant l'aspect d'autant plus agressif que l'écartement de ses rails est le même que celui du Transsibérien, — ne pouvait qu'exaspérer le peuple chinois et contribuer à l'explosion de sa colère latente contre les diables étrangers, car il comprend fort bien le danger qui le menace de ce côté-là, il y flaire de nouvelles intentions d'accaparement, adroitement déguisées par des protestations amicales.

Il faut reconnaître, cependant, que les Russes sont la nation la moins détestée en Chine, grâce à leurs procédés toujours courtois et exempts de toute violence. Ainsi, ayant jeté son dévolu sur le Port-Arthur et sur le Talien-Wan, la Russie demanda aux Chinois de les lui céder à bail, sans user de menaces ni d'ultimatum, mais

profitant tout simplement encore une fois d'une occasion favorable : d'une nouvelle détresse des Chinois battus par le Japon. Aussi loin que l'on remontera dans l'histoire de Russie, on ne trouvera pas un exemple d'hostilités entre ce pays et la Chine pouvant être comparé aux agressions des autres nations dont les Chinois ont gardé fort mauvais souvenir, telles que l'expédition franco-anglaise en 1860, la guerre du Tonkin, et enfin l'attaque victorieuse du Japon. Les récentes et plutôt brutales occupations des ports de Weï-haï-weï et de Kiao-tchéou, si humiliantes pour l'amour-propre nationaliste des Chinois, rendent l'Angleterre, et surtout l'Allemagne, infiniment plus responsables que la Russie de ce qui se passe là-bas. La première victime de la vengeance chinoise fut précisément le baron Ketteler, chef de la légation allemande; ce fait est d'autant plus significatif que, loin de chercher à cacher la mort de ce ministre comme celle de tous les autres, les dépêches chinoises nous ont donné les détails de tortures atroces subies par ce malheureux; on y devine une haine assouvie, heureuse de se manifester devant l'univers, et c'est ce défi audacieux qui, ayant été compris par l'empereur Guillaume, provoqua sa colère contre les Chinois, condamnés assurément à payer très cher la jouissance momentanée de la vengeance savourée en connaisseurs : à froid!

D'autre part, puisque c'est grâce à l'argent procuré par l'intervention russe que la Chine réussit à s'armer de manière à pouvoir défier aujourd'hui toute l'Europe, la part de responsabilités assumée de ce chef par la Russie dans les événements actuels apparaît au moins égale à celle qui pèse sur l'Angleterre et sur l'Allemagne, qui fournirent les armes et les munitions perfectionnées.

Il ne faudrait cependant pas en conclure naïvement que la Russie fut dupe de sa générosité en donnant, selon l'expression vulgaire, des verges pour se faire fouetter plus tard. Non; le but poursuivi par la diplomatie russe avec tant de persévérance était, au moment de l'emprunt chinois, de rendre la Chine forte pour empêcher les Japonais de trop profiter de leurs victoires et de gagner en même temps toute la confiance du gouvernement chinois, de façon à obtenir à tout prix la concession du chemin de fer de Mandchourie, le prolongement idéal du grand Transsibérien, prolongement neutralisant à merveille les inconvénients de l'emprunt.

Pour en finir avec la question de responsabilités, mentionnons à titre documentaire un bruit dont nous ne garantissons pas la véracité, n'ayant pu le contrôler. Il parait que des ingénieurs russes, dirigeant les travaux de la construction du chemin de fer de Mandchourie, désireux de suivre un tracé arrêté d'avance, conformément aux études préliminaires, ne tiennent aucun compte

de protestations d'autorités chinoises concernant certaines montagnes sacrées et cimetières englobés irrespectueusement dans ce parcours. Le fait de vouloir passer outre constituerait un acte de profanation susceptible de froisser gravement les sentiments religieux des Chinois...

. . . .

Après avoir constaté que la politique russe en Extrême-Orient est essentiellement pacifique et qu'elle a toujours été basée sur le principe de la conservation de bonnes et amicales relations avec l'Empire chinois, nous ne voyons pour l'instant aucune raison plausible qui puisse faire admettre la possibilité d'un brusque revirement dans les idées du gouvernement russe; on peut presque affirmer, au contraire, que les intérêts de la Russie l'obligeront à maintenir le *statu quo* pour ne pas sacrifier en pure perte les résultats acquis par ses longs et patients efforts de sagesse. La démonstration publique qui dit son intention de rester en excellents termes avec la Chine a été faite d'ailleurs tout récemment par le gouvernement russe lui-même, déclarant dans un communiqué que l'envoi de troupes russes, loin de constituer l'état de guerre entre les deux pays, doit être considéré, au contraire, comme une nouvelle preuve d'amitié du tsar désireux de contribuer au prompt rétablissement du bon ordre en Chine.

Une déduction s'impose :

Ayant tout à perdre dans un conflit ouvert avec la Chine, la Russie s'abstiendra donc, — pour le moment du moins, — de toute action offensive et se contentera de certaines mesures préventives... en attendant les événements.

Dès lors, est-il surprenant que les Russes ne se hâtent pas trop d'agir et que la fameuse marche forcée de 30,000 Cosaques sur Pékin, dont ont parlé les journaux, soit confirmée et démentie tour à tour? Ah! si les Japonais voulaient y arriver les premiers! Mais non, les malins ne se pressent pas trop, non plus; peu enclins à se battre pour l'amour de l'art, ils attendent évidemment que l'Europe leur assure d'abord certaines compensations appréciables en échange de services rendus.

En attendant que des difficultés d'un ordre supérieur soient aplanies et qu'une entente problématique, hélas ! se fasse, bien des chrétiens seront égorgés encore, victimes malheureuses férocement sacrifiées au souci secondaire de sauver quelques pauvres vies humaines, menu fretin de toute politique qui se respecte!

Après avoir aidé la Chine à se relever afin que, redevenue forte, elle puisse s'opposer à la domination japonaise, la Russie ne serait peut-être pas fâchée aujourd'hui que la force acquise par les

Célestes fût brisée de nouveau... par d'autres, afin de pouvoir intervenir encore une fois au moment opportun et offrir ses bons offices, moyennant certaines cessions de territoire, naturellement. Dans cet ordre d'idées la Mandchourie est tout indiquée.

Cette province fertile et florissante, deux fois plus grande que le Japon, ayant une population dense évaluée approximativement à 15 millions d'habitants conviendrait tout à fait à la Russie et, de longue date, en effet, est l'objet de ses convoitises, surtout à cause de la situation géographique de ce territoire situé entre la Sibérie et la Chine, et pouvant par conséquent devenir, entre les mains de la Russie, ce qu'on appelle un « Etat tampon », c'est-à-dire un rempart contre toute incursion chinoise.

La conquête de la Mandchourie est devenue d'ailleurs indispensable pour assurer la sécurité et le fonctionnement régulier du chemin de fer qui traversera cette contrée, en reliant les deux ports russes du Pacifique, Vladivostok et Port-Arthur à la mère patrie. Constituant le prolongement du Transsibérien, la ligne de Mandchourie exercera une grande influence sur les destinées de ce dernier dont la complète réussite ne sera possible qu'à la condition expresse de ne point rencontrer d'entraves en Mandchourie.

Après avoir dépensé 2 milliards 125 millions pour la construction du Transsibérien y compris le réseau chinois, la Russie ne laissera naturellement pas compromettre le succès de cette entreprise colossale, et elle la défendra par tous les moyens en son pouvoir. D'autre part, ce n'est pas pour rien que le gouvernement russe vient de faire un effort aussi considérable pour aider la colonisation de la Sibérie en la prenant sous sa tutelle; cette œuvre grandiose ne pouvait être entreprise dans le but unique de peupler les alentours du Transsibérien, qui ne saurait tirer que de forts minces profits de colons presque indigents, elle apparaîtra un jour comme un des facteurs contribuant indirectement à la réalisatien du rêve qui est la possession de la Mandchourie.

La Russie veut donc cette province qu'elle espérait conquérir sans coup férir, patiemment, par simple assimilation. Puisque la chose est devenue impossible, grâce au soulèvement malencontreux des Chinois, le cabinet de Saint-Pétersbourg changera forcément de tactique. Profitant des troubles actuels en Mandchourie, la Russie y massera des forces considérables sous prétexte de pacifier le pays et de protéger son chemin de fer. Suivant en cela l'exemple de tous les « pacificateurs », les Russes s'installeront dans la province chinoise... pour ne plus la quitter. L'occupation, provisoire d'abord, ne deviendra définitive que lorsque la Chine sera complètement écrasée par les forces alliées et réduite à la sou-

mission; excellent moment pour s'entendre avec la principale intéressée. Quant aux autres puissances, aucune n'aura d'intérêt direct à s'opposer à la cession de la Mandchourie aux Russes, et puis, quand même, toute intervention belliqueuse provenant de la jalousie ne servirait à rien, car la Russie passerait outre et pourrait au besoin tenir tête même à une coalition, grâce à sa position privilégiée lui assurant des avantages multiples. Son armée pourrait subsister longtemps dans un pays aussi fertile, d'autant plus que la Sibérie pourrait largement contribuer à son ravitaillement. Et puis, le soldat russe est le seul qui s'accommoderait à merveille du climat rigoureux de la Mandchourie, et c'est là un point considérable.

Il n'y a, d'ailleurs, que deux puissances qui pourraient opposer à la Russie des forces presque équivalentes aux siennes, c'est la France et l'Allemagne. Ni l'une ni l'autre ne se mettront contre la Russie dans l'imbroglio chinois, parce que leurs intérêts en Chine sont en harmonie avec les siens; marchant la main dans la main, ces trois puissances forment ensemble, comme on le sait, la Triplice de l'Extrême-Orient.

Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut prendre au sérieux les armées improvisées de l'Angleterre ou des Etats-Unis, que l'on a pu juger à l'œuvre tout récemment. Reste le Japon. Malgré toute l'estime que l'on peut avoir pour son armée, il n'est guère possible de la comparer à la formidable armée russe, supérieure de beaucoup comme nombre à toute autre, et ayant donné maintes preuves de ses qualités dans les batailles gagnées sur des adversaires autrement redoutables que les Chinois, qui doivent être en réalité d'assez mauvais soldats puisqu'ils n'ont pu, dans Pékin même, avoir raison d'une poignée d'Européens alliés.

Certainement, en cas de conflits, la Russie aurait tout à redouter sur mer, n'ayant pour ainsi dire pas de flotte. Mais, n'étant pas une puissance maritime, que risquerait-elle, en somme? Un blocus de ses ports ne la ferait pas trop souffrir et ne pourrait jamais être effectif. Un bombardement de quelques villes russes pourrait certes les endommager sérieusement; mais, défendues par des troupes nombreuses et solides, elles ne tomberaient jamais entre les mains de marins ennemis.

En revanche, la Russie pourrait porter des coups terribles à l'Angleterre empêtrée et au Japon trop faible. Si les Etats-Unis se joignaient à ces deux puissances, leur secours serait de peu de valeur sur terre, d'autant plus qu'ils sont, comme l'Angleterre, occupés ailleurs; et, en ce qui concerne leur flotte, sa réputation semble bien surfaite, car le fait d'avoir capturé quelques cuirassés espagnols en fort mauvais état et manquant de munitions n'est

guère plus concluant que les victoires remportées par les Japonais sur les Chinois.

On peut donc pressentir d'ores et déjà la ligne de conduite que suivra la Russie.

N'ayant aucun profit à tirer d'une guerre ouverte avec la Chine, elle ne la lui déclarera pas et se contentera de combattre les Chinois là où cela lui sera indispensable, en prétextant toujours les nécessités de la pacification.

Quant à l'attaque de Pékin, il est aisé de comprendre que les Russes, ne pouvant attendre aucun avantage de cette opération ingrate, non seulement n'ont pas voulu la tenter seuls, mais n'y ont contribué qu'en se joignant proportionnellement aux forces alliées de toutes les puissances.

Il leur a paru beaucoup plus sage de se réserver une porte de sortie, c'est-à-dire la possibilité de se justifier plus tard, et de renouer les bons rapports avec leurs voisins.

Les dépêches de Saint-Pétersbourg ont annoncé de temps en temps la marche forcée de troupes russes sur Pékin; ces nouvelles de source manifestement officielle étaient répandues avec l'intention de servir de diversion utile à la politique russe, toujours cachottière. Sans aucun doute, des forces considérables ont été mises en mouvement dès le début des troubles, mais leur objectif n'était nullement Pékin. Nous le répétons, il s'agit avant tout d'occuper la Mandchourie.

Grâce au Transsibérien, et, malgré toutes ses imperfections tant critiquées par les Anglais jaloux, on verra bientôt que la Russie est tout de même en mesure d'inonder en peu de temps cette province de ses troupes dont le transport à jet continu est d'autant plus facile que le service de voyageurs et de marchandises peut être suspendu sur toute la ligne qui appartient à l'Etat.

Il ne faut pas oublier cependant que le chemin de fer de Mandchourie n'est pas encore terminé et qu'il a même été endommagé en certaines parties par les Chinois, de sorte que les soldats russes auraient plus de 2,000 kilomètres à faire à pied pour traverser tout le pays, et cela demanderait du temps, d'autant plus qu'ils devraient, avant tout, assurer la sécurité de la ligne en construction en établissant des postes de garde tout le long de la voie et en occupant militairement quelques villes chinoises situées sur ce long parcours de 2,420 verstes, telles que Khaïlar, Tsi-tsi-kar, Khaorbine Ningouta, Hirin, Moukden, etc.

Voilà une besogne d'autant plus compliquée que, pour l'accomplir, il faudrait guerroyer constamment, et, dans ces conditions, la marche sur Pékin se serait trouvée singulièrement retardée.

Nous croyons qu'une armée de 300,000 hommes suffirait à peine pour se rendre maître de la Mandchourie, tout en protégeant en même temps la Sibérie contre les bandes de Khounkhouzes et autres pillards qui sont toujours nombreux dans certains parages de la frontière chinoise, ainsi que tout le long du chemin de fer d'Oussouri, déjà en exploitation, qui relie Khabarovsk à Vladivostok, et a une longueur de 721 verstes.

Certes, les soldats ne manquent pas en Russie, mais tout le monde sait, par les descriptions de campagnes récentes, combien il est difficile de faire mouvoir les fortes armées dans un pays montagneux et d'assurer leurs vivres ainsi que leurs communications. Plus l'armée est grande, et plus elle est sujette à être immobilisée en route, ne serait-ce que par la préoccupation capitale d'assurer ses derrières.

Nous pouvons donc pronostiquer que la Russie sera longtemps et sérieusement occupée en Mandchourie; elle y aura fort à faire avant de penser à d'autres conquêtes..., à celle de la Corée, par exemple, puisque cette presqu'île lui conviendrait aussi beaucoup; mais, toujours prudente, elle saura modérer ses convoitises et se contentera, pour le moment, de la Mandchourie.

Il ne faudrait cependant pas que le Japon émît la prétention de s'approprier la Corée, car alors la Russie se fâcherait tout rouge et cela pourrait amener de graves complications.

Les Japonais sont malins, mais ils sont plus ambitieux encore, et cela pourrait les perdre. En acceptant le rôle de pacificateurs, ils commettraient une grosse faute dont la Russie profiterait, car leur armée serait sûrement décimée par les Chinois, et ils se trouveraient dans une infériorité manifeste au moment de la curée.

Ils paraissent s'en rendre compte, d'ailleurs, puisqu'ils attendent, eux aussi, que les autres commencent.

Cet état d'expectative générale, commandé par la crainte de graves complications que personne ne désire, peut se prolonger encore et peut-être nous épargner les horreurs d'une guerre sans précédents dans l'histoire.

Mais, sans chercher ici à pressentir les événements militaires dont la Chine pourra être ultérieurement le théâtre, il nous suffit d'avoir mis en lumière un des côtés du problème en indiquant les dessous de la politique russe en Extrême-Orient, et en faisant comprendre la part très limitée d'action qu'elle pourra fournir aux autres puissances.

B. DE ZENZINOFF.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

ET LE PARTI RÉPUBLICAIN

Ce fut surtout dans la petite bourgeoisie et dans le prolétariat que le parti républicain [1] recruta son principal effectif, ses grosses troupes de combat : grâce à ce double appui et à la faveur d'une chance insolente, le petit état-major sectaire, qui avait la direction du mouvement, parvint à asseoir sa conquête et put assurer à la République un lendemain, que l'on certifiait glorieux. Cette complexion était, toutefois, une cause de faiblesse et d'accidents : entre ces deux groupes, en effet, si quelques sentiments étaient communs, il y avait une opposition très marquée d'intérêts; l'antagonisme, si savamment exploité, du capital et du travail se reformait au sein même du parti, et cette alliance hétérogène compliquait singulièrement la politique républicaine pour le jour où le régime aurait à réaliser tout ou partie des espoirs effrénés qu'on avait mis en lui. Contenter ou même ne point mécontenter à la fois les gras et les maigres, et, en dehors de tout idéal religieux, établir entre eux un *modus vivendi* durable était un délicat problème, dont la solution risquait fort de n'être point trouvée par les hommes d'Etat improvisés qu'un caprice élevait subitement au pouvoir et pareillement en faisait choir.

Jusqu'en 1879, la question ne se posa pas : le gouvernement

[1] Nous employons ce vocable : parti républicain, parce qu'il est d'usage courant et sans nous dissimuler son impropriété : il nous semble, en effet, que l'on peut très bien concevoir la république en dehors du parti au pouvoir depuis 1879. Dès lors, il serait plus exact de dire : le parti communément appelé républicain, — le parti dit républicain, — peut-être même le parti prétendu républicain; mais la commodité du discours commande une formule plus brève, une appellation plus leste. Il n'était pas moins indispensable de faire cette réserve une fois pour toutes et de donner au lecteur le motif de cette abréviation.

avait été soustrait aux directions du parti républicain, qui poursuivait simplement dans la République la politique de conquête qu'il avait pratiquée sous l'Empire; la répression de la Commune avait aussi considérablement affaibli le prolétariat et calmé sa turbulence. Le mouvement ouvrier, dès lors, se manifesta dans un sens très modéré et strictement économique, sous une forme purement syndicale, sous l'œil paternel du gouvernement : on discutait dans les congrès ouvriers ces respectables doctrines de la mutualité et de la coopération, on réprouvait les grèves, on y faisait du socialisme à l'eau de rose; fait sans précédent jusqu'à l'arrivée aux affaires de M. Millerand, un orateur pouvait, sans soulever de protestations, parler d' « un de nos plus sympathiques ministres », et M. Lavy se porter garant de la loyauté de M. Waddington [1].

Les difficultés commencèrent en 1879 : le parti républicain avait cette fois le pouvoir, ses clients attendaient leur récompense. Le prolétariat, quoique le plus maltraité, avait néanmoins été le plus fidèle, mais il était aussi le plus impatient et il attendait simplement l'expropriation de la classe possédante ou tout au moins la mise en commun des instruments de production. Comme il était de toute impossibilité de lui donner satisfaction, la tactique fut de différer le plus possible cette échéance fatale. Le parti avait une armée qu'il ne pouvait payer; en temps de paix, elle devait forcément se mutiner, il fallait donc l'embaucher pour une campagne incessante et la maintenir toujours sur le pied de guerre : cette alerte continuelle l'excitait d'autant contre l'ennemi et empêchait toute exigence, toute réclamation trop pressante. Aussi, pour assurer la cohésion du parti républicain, le tint-on constamment en haleine : on déclara la République en danger, et on concentra l'énergie et l'attention de ses partisans sur le seul point où ils fussent unanimes. La défense républicaine fut, aux moments critiques signalés par Rabelais, un merveilleux moyen de gouvernement et demeurera la grande idée du règne : sans doute, elle condamnait la République à une négation continue, la contraignant à gouverner contre quelqu'un, à choisir ses chefs non pour eux-mêmes, mais contre leur concurrent, la rendant incapable de toute œuvre positive, mais enfin elle reculait d'autant l'heure des réformes, qui eût été celle des mécomptes et des colères. Ce fut le grand honneur de M. Georges Thiébaud d'avoir, avec sa clairvoyance coutumière, pénétré ces desseins et révélé ce stratagème, dont l'intelligence sert de clef à toute notre politique française depuis vingt ans.

Cependant le propre de l'expédient est d'être temporaire, et il y

[1] De Seilhac, *les Congrès ouvriers en France* (1876-1897). Colin, 1899, p. 19.

avait lieu de prévoir que cette lutte sans trêve finirait par fatiguer la classe ouvrière : on pouvait craindre alors que, désabusée et irritée, elle ne désertât le camp, boudant le reste du parti, qui sans elle eût été numériquement incapable de tenir tête à ses ennemis réels. Il fallait prendre garde que ces ouvriers, dédaignant la politique, se préoccupassent exclusivement de leurs intérêts professionnels et s'en remissent à eux seuls du soin de les mener à bien : ou alors ils seraient arrivés à des exigences qu'un gouvernement ne peut contenter, ou, par le fait d'une entente toujours possible avec le patronat, ils auraient pu obtenir une amélioration notable de leur condition, qui en eût fait les plus déterminés des conservateurs; dans un cas comme dans l'autre, ils étaient perdus pour le parti républicain. Il importait donc d'intéresser les ouvriers à la politique; mais la seule politique qui pût leur agréer ne pouvait être qu'une revendication violente, qui, prise au sérieux, eût été une menace pour l'ordre social : dans ces conditions, il était indispensable de confier la direction des masses ouvrières à des républicains éprouvés, qui s'acquitteraient de cette délicate mission au mieux des intérêts de la République; quoi qu'il advînt, il fallait que le socialisme ne cessât jamais d'être l'avant-garde du parti républicain et qu'il fût toujours relié avec le reste de la colonne.

Les chefs socialistes, par destination, devaient donc être un peu des missionnaires du parti républicain, et, de fait, la plupart paraissent avoir compris ce rôle et répondu à cette attente. Tous, ou presque tous, sont d'origine bourgeoise (on voit même des collectivistes agents de change et détenteurs d'opulents domaines) ils se détachent du clan modéré et s'en vont dans le prolétariat comme en service commandé, d'ailleurs exacts au ralliement et certains de retrouver toujours à leur rentrée l'accueil cordial de leurs frères. On soupçonne qu'ils ne font les déclarations les plus violentes, qu'ils ne prennent à leur compte les théories les plus insensées que pour s'assurer plus efficacement les sympathies de leurs ouailles, et, quand on examine d'un peu haut cette politique socialiste, on ne peut se défendre de cette impression qu'on a, la plupart du temps, devant soi, des compères, conscients ou non, qui préconisent les idées les plus avancées et en revendiquent la mise à exécution dans la secrète pensée d'avoir ainsi la faculté de les faire plus sûrement échouer [1]. Ils peuvent d'autant mieux jouer

[1] Si paradoxale que semble être cette hypothèse, il n'est pas moins vrai que, pour un patron, la suprême habileté serait de gager un politicien socialiste qui, par son autorité sur la classe ouvrière, lui assurerait le tranquille exercice de son exploitation : ce serait certainement la plus sérieuse assurance contre le risque de grèves. On dit même que cette idée a déjà

ce rôle que la connaissance des hommes est la plus difficile des sciences : « Les hommes, a dit La Bruyère, sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres. » L'on arrive encore à juger les gens de sa condition et à démêler tout ou partie des sentiments dont est fait leur personnage, mais ce discernement ne va guère par-delà le milieu où l'on vit : le bourgeois connaît mal le travailleur, dont le caractère est cependant peu compliqué et généralement exempt de feinte; à plus forte raison le prolétaire est-il incapable de pénétrer le bourgeois, plus enclin à dissimuler, et quand un de la bourgeoisie arrivera encore à reconnaître le faiseur que peut être tel individu de son monde, l'ouvrier se laissera circonvenir et duper par lui. Cette disposition faisait du prolétariat une conquête facile, tentante aussi, puisque c'était sur les épaules du peuple qu'on était le plus rapidement porté au pouvoir; mais elle condamnait la politique socialiste à n'être qu'une surenchère et lui donnait la folie pour aboutissement.

On lâcha donc sur le prolétaire le politicien socialiste, et l'amnistie rendit à la France les meneurs révolutionnaires, qu'on en avait sagement éloignés. Toutefois, on prit ses précautions, et, pour parer à toute surprise, Paris et ses environs furent dotés de fortes garnisons et de toutes armes; les rues, déjà rendues droites par Haussmann, se rectifièrent encore; le bois et le macadam remplacèrent l'ancien pavé des barricades; le vieux bonnet à poil de la garde nationale fut définitivement remisé au musée Carnavalet.

Une orientation nouvelle fut alors donnée au mouvement ouvrier et un changement de front s'opéra dans un sens révolutionnaire; les militants, en effet, s'étaient glissés dans les syndicats, en avaient fondé à leur tour, et avaient pu prendre ainsi la direction des revendications prolétariennes. On laissa pour compte aux économistes leurs ingénieuses théories sur la mutualité et la coopération, et M. Guesde, qui s'était mis à la tête du mouvement, y substitua un programme nettement collectiviste, approuvé et béni par les grands pontifes Marx et Engels. Pour faire échec à ses adversaires, il y avait introduit le principe d'une action politique ouvrière, mais il semble que ce fût plutôt par nécessité que par conviction personnelle; il était, en effet, trop intelligent pour s'illusionner sur le succès d'une telle entreprise, et alors trop sincère pour entraîner le prolétariat dans une pareille impasse. Il admit donc, pour la forme, les candidatures de classe à toutes

été réalisée; ne doutons point que, dans un avenir prochain, elle ne passe tout à fait dans les mœurs courantes.

les fonctions électives « sans alliance aucune avec les fractions des vieux partis politiques existants » ; mais il préconisait en première ligne la révolution sociale par la force comme le seul mode d'émancipation du prolétariat[1]. Et, pour corroborer ces vues, en 1880, le congrès du Havre, en même temps qu'il acclamait ce programme, déclarait expressément que le parti ouvrier « tenterait une dernière expérience aux élections municipales et législatives de 1881, et, pour le cas où elle n'aboutirait pas, ne retiendrait purement et simplement que l'action révolutionnaire[2] ». Le résultat n'était pas douteux ; les élections de 1881 donnèrent dans toute la France 60,000 voix aux socialistes. M. Guesde était arrivé à ses fins ; il avait prouvé aux ouvriers la vanité de toute entreprise électorale et la nécessité d'une action révolutionnaire : il allait donc pouvoir laisser, — c'est lui qui parle, — « aux hémorroïdes des bourgeois les sièges électoraux », et s'organiser pour réaliser par des voies plus directes l'émancipation du prolétariat.

Le gouvernement vit le danger et comprit qu'on allait lui tourner son extrême-gauche. M. Guesde s'était improvisé chef du mouvement ouvrier sans solliciter l'investiture du parti républicain ; il lui était même très hostile et semblait vouloir faire payer à la fraction bourgeoise du parti la répression sanglante de la Commune : les premiers congrès ouvriers de Marseille et du Havre témoignent de ces sentiments et montrent quelles profondes rancunes le prolétariat nourrissait contre les grands chefs de la République. M. Guesde était, en outre, un farouche indépendant, un tacticien très habile, avec l'âme et le tempérament d'un dictateur ; le gouvernement ne pouvait se flatter de l'avoir toujours en main, car il s'était volontairement placé hors des cadres du parti républicain ; ce « sauvage » n'avait-il pas jadis désorganisé l'Internationale[3] et montré la singulière audace d'attaquer la franc-maçonnerie et la haute banque juive[4] ? A tout prix, il fallait retirer de mains aussi peu sûres la direction du mouvement ouvrier, que l'on menait à grandes étapes et, de propos délibéré, à la révolution.

[1] *Congrès ouvrier collectiviste révolutionnaire de la Fédération du Centre*, tenu à Paris (juillet 1880).

[2] *Congrès national ouvrier socialiste*, tenu au Havre, salle de l'Union lyrique, du 16 au 22 novembre 1880.

[3] De Seilhac, *les Congrès ouvriers en France*, p. 79.

[4] Le 23 avril 1882, aux élections municipales de Roubaix, M. Guesde avait affiché la déclaration suivante : « Nous ne voulons pas qu'une société d'une minorité infime, qu'on appelle la Loge maçonnique, soit la dispensatrice absolue de tous les emplois et des deniers de la commune. Défiez-vous, citoyens ! Un certain nombre de nos conseillers font déjà partie de cette société, qui est aussi ténébreuse que possible, qui travaille dans

On lui suscita donc M. Brousse, qui offrait toutes les garanties désirables, auquel on adjoignit MM. Joffrin et Lavy. Une lutte d'une extraordinaire violence s'engagea entre ces deux équipes; M. Brousse constitua, dans les cadres du parti républicain, un groupe particulier, qui prit le titre de possibiliste, et qui n'était à vrai dire qu'un succédané de l'opportunisme à l'usage socialiste [1]; à force d'intrigues, empruntées au plus subtil parlementarisme, il parvint à réunir une majorité et reprit la direction du mouvement des mains de M. Guesde. Comprenant à merveille les intérêts du parti républicain et leur subordonnant toute autre considération, il lança à fond les masses ouvrières dans la politique, en ayant soin de diriger leur effort vers un idéal inaccessible : c'est ainsi qu'il donnait pour but à son groupe « l'émancipation complète de tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de race et de nationalité » par « la socialisation des moyens de produire et l'acheminement vers une société communiste dans laquelle chacun donnant selon ses forces recevrait selon ses besoins », et cela par l'effet de « la conquête des pouvoirs publics dans la commune, le département et l'Etat [2] ».

Cette savante diversion faisait les affaires du gouvernement. En occupant ainsi l'attention de l'ouvrier, elle le maintenait dans les cadres du parti républicain et le tenait à sa disposition en cas de grave danger; en introduisant la politique dans les ateliers, elle

l'ombre, le mystère, et dont les membres seuls sont admis à connaître les délibérations. » Cette attaque fut aigrement reprochée par les broussistes à M. Guesde, au congrès de Saint-Etienne, en septembre 1882. — D'autre part, en 1885, dans une réunion publique, M. Guesde déclarait qu'il verrait sans déplaisir « coller au mur les Rothschild »; il fut même poursuivi devant la cour d'assises pour cette vive profession de foi, et d'ailleurs acquitté.

[1] Au congrès de Châtellerault, en 1890, M. Brousse déclara que des offres de fonds lui avaient été faites, de la part de M. Rouvier, par un individu nommé Baillol pour fonder un organe socialiste; à ce même congrès, M. Lavy avouait qu'un sieur Lanthenas lui avait fait des offres semblables de la part des amis de M. Ferry. (*Compte-rendu du X*e *Congrès national*, tenu à Châtellerault par la Fédération des travailleurs socialistes de France, p. 43 et 46.)

[2] *Congrès national*, tenu à Saint-Etienne du 25 au 30 septembre 1882. — C'est, au reste, une des tactiques du parti socialiste de diriger l'effort des ouvriers vers des fins impraticables; voici, par curiosité, quelques-unes des questions que le groupe allemaniste soumettait à l'étude de ses sections. A *la Solidarité révolutionnaire du Père-Lachaise* on demandait son avis sur « la suppression de la propriété individuelle »; au comité du *Sou du XX*e de « rechercher les moyens les plus rapides pour amener la suppression des armées permanentes et la fédération des peuples »; à *la Chambre syndicale des boucheurs à l'émeri* de fournir un plan d' « organisation de la société, au lendemain de la révolution, au point de vue du travail et de l'échange »!

morcelait à l'infini le prolétariat (car tous les travailleurs n'étaient pas républicains), le rendait plus aisément gouvernable et empêchait une concentration imprévue et toujours redoutable des masses ouvrières; enfin, elle centralisait le mouvement socialiste, en confiait la direction à des hommes du parti, à des parlementaires en expectative, et il est toujours plus facile à un gouvernement d'agir sur des individus que sur des collectivités. D'autre part, cette intervention politique des ouvriers servait d'épouvantail à la bourgeoisie, modérant ses velléités frondeuses et l'attachant au pouvoir par le plus solide des liens, par la peur. Le péril socialiste, complété par le péril clérical, était une aussi heureuse invention que la défense républicaine, et, le cas échéant, pouvait la suppléer.

Et tous ces avantages étaient obtenus à si bon compte! Car, dans un pays qui, comme la France, pour 4,669,787 ouvriers et employés du commerce et de l'industrie, compte 5,954,278 patrons et 2,890,193 ouvriers agricoles [1], une révolution sociale par la voie électorale est parfaitement impossible. Le suffrage universel n'est-il pas essentiellement conservateur, et le gouvernement ne peut-il pas toujours, avec le concours du Parlement, le jour où elle lui paraît prendre une mauvaise tournure, arrêter l'expérience en limitant l'exercice des droits populaires?

Une crainte, toutefois, restait. M. Guesde, après sa disgrâce, avait conservé à sa dévotion une assez forte clientèle; dans la plupart des corporations, à côté des syndicats existants, s'étaient formés des groupes révolutionnaires, sous le titre de chambres syndicales, dangereux par leur propagande collectiviste, et surtout par leur attitude boudeuse à l'égard du parti républicain : les interdire eût été mettre à la charge de la République une mesure antidémocratique, risquer de mécontenter sans grand profit toute la classe ouvrière et même restituer à M. Guesde son ancienne autorité [2]. D'autre part, les groupements ouvriers existants n'étaient qu'une infime minorité; l'esprit d'association avait été interrompu par la révolution et l'ouvrier, livré à lui-même, était devenu facilement conspirateur : il fallait prendre garde que l'idée ne lui vînt de s'associer secrètement, de s'organiser en dehors du gouvernement et loin de son contrôle. Le fait de la disparition de l'Internationale

[1] *Résultats statistiques du dénombrement de* 1891. Le classement de la population professionnelle par condition, pour le dénombrement de 1896, n'est pas encore entièrement publié.

[2] Sénat, séance du 24 juin 1882. Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la création des syndicats professionnels par M. Marcel Barthe. — Chambre des députés, séance du 6 mars 1883. Rapport fait au nom de la commission, etc., par M. Lagrange.

laissait justement craindre qu'elle ne se reformât en France, et les hommes au pouvoir, tous plus ou moins affiliés à la franc-maçonnerie, savaient par expérience la puissance d'une société secrète et pouvaient en prévoir les effets aux mains d'impulsifs. Le gouvernement prit donc les devants et para à cette double éventualité par la loi sur les syndicats professionnels.

Cette loi du 21 mars 1884 est assurément une œuvre libérale, digne de la haute conception qu'on peut se faire de la République; elle procédait certainement de considérations philanthropiques les plus louables, mais elle n'en avait pas moins un but politique très apparent, qui était d'encadrer définitivement les masses ouvrières dans le parti républicain et de les tenir en réserve pour les besoins de la défense républicaine. La publicité, le dépôt des statuts, la communication des noms des membres chargés de l'administration, — toutes formalités doucereusement imposées par la loi [1], — révélaient au gouvernement la constitution des

[1] Dans sa circulaire du 25 août 1884 aux préfets, relative à l'application de cette loi, M. Waldeck-Rousseau déclarait : « Bien que l'Administration ne tienne de la loi du 21 mars aucun rôle obligatoire dans la poursuite de cette œuvre, il n'est pas admissible qu'elle y demeure indifférente et je pense que c'est un devoir pour elle d'y participer en mettant à la disposition des intéressés, ses services et son dévouement. Aussi, ce que j'attends de vous, Monsieur le préfet, c'est un concours actif à l'organisation des associations et établissements professionnels. » Parlant plus loin de cette question de publicité, il ajoutait : « Cette simple formalité ne saurait inspirer aucune inquiétude aux syndicats; au contraire, elle présente cet avantage précieux de limiter le champ étroit où peut s'exercer la surveillance de l'Etat. » Et il prescrivait la constitution dans les préfectures de sérieuses archives des syndicats professionnels et donnait l'ordre de transmettre au ministère copie de ces documents, « qui seront une source précieuse de renseignements ».

Dans le projet primitif du gouvernement, cette obligation de la publicité était imposée soi-disant pour « permettre aux syndicats de jouir de la personnalité civile ». M. Trarieux, qui ne comprend pas toujours à demi-mot, s'étonna de cette disposition, et, le 21 mai 1881, il avouait à la Chambre qu' « en y réfléchissant mûrement, il ne trouvait aucun inconvénient sérieux à laisser les syndicats professionnels qui ne voudraient pas de la personnalité civile s'organiser sans condition de publicité »; il ajoutait encore qu'il y avait beaucoup de syndicats, constitués en dehors de la légalité, mais bénéficiant d' « une tolérance qui avait été l'acte préparatoire » de la loi en discussion : « Allons-nous troubler la paix dont ils jouissent, s'écriait-il, et les astreindre à être ce qu'ils ne demandent pas? » L'obligation de publicité n'en fut pas moins maintenue, mais on la motiva d'une autre façon.

Les divers membres du parti républicain, dont le nom est mêlé à l'histoire de cette réforme, n'eurent garde d'omettre cette formalité; les radicaux, notamment, n'y allaient pas de main morte, et M. Lockroy dans le projet qu'il avait déposé en 1876, imposait pareillement le dépôt des

diverses organisations syndicales, et l'imprécision voulue du texte législatif lui permettait d'y introduire des gens à lui, qui s'en assureraient la direction.

Les révolutionnaires, soupçonneux par nature, ne s'y méprirent point et comprirent toute la portée de cette manœuvre; ils jetèrent les hauts cris, mais, comme leur habitude était de protester sans cesse, on ne s'arrêta point à leurs récriminations. Le gouvernement, d'ailleurs, pour donner le change et peut-être aussi dans l'espoir de rendre cette loi suspecte aux réactionnaires pour les empêcher de s'en servir, le gouvernement avait eu soin d'en accentuer le caractère démocratique et d'attribuer à l'idée syndicale un sens agressif contre le patronat [1], qui, dans ses vues, devait la rendre sympathique aux ouvriers.

Mais l'effet dépassa son attente : les syndicats, animés de cet état d'esprit, devinrent des foyers de résistance contre les patrons; le gouvernement avait eu soin de détourner sur ses ennemis les colères ouvrières, et simplement organisé la lutte du prolétariat républicain contre le capital réactionnaire. Les grèves se succédèrent, sans améliorer la condition des travailleurs, ne leur donnant que quelques jours d'excitation passagère, payés par de longs mois de misère. Néanmoins, cette pratique de la grève montra à la fois à l'ouvrier l'étendue du dommage causé par cet arrêt du travail et la facilité avec laquelle toute grève s'étendait, se généralisait par le fait de la division du travail et de la solidarité des divers corps de métiers. Cette double constatation amena cette réflexion qu'un arrêt total de la production ouvrière serait la ruine certaine du patronat et le mode le plus expéditif de la révolution sociale réclamée : l'idée de grève générale était née, et elle devait dès lors hanter incessamment les cerveaux ouvriers.

Ces malheureux, en effet, avaient mesuré la vanité des espérances que les politiciens leur avaient données; ils en prirent un dégoût assez vif pour la politique et une tendance de plus en plus marquée à l'action corporative. De nombreuses défections se

statuts, avec indication des noms et adresses des syndiqués, et obligation de renouveler tous les ans cette déclaration.

[1] Ainsi, en 1891, M. Jules Roche, ministre du commerce, déniait aux agents du gouvernement le droit de se syndiquer, sous prétexte que s'ils se syndiquaient ce « ne pourrait être que contre la représentation nationale, contre la nation, contre l'intérêt général qu'ils engageraient la lutte. » A quelque temps de là, au 7e *Congrès national des travailleurs des chemins de fer*, le groupe de Pithiviers déclarait qu' « un syndicat ne se préparant pas à une grève est un syndicat bâtard, dans l'impossibilité de produire le fruit pour lequel il est créé ». On voit que l'interprétation de la loi est la même par le ministre et par les militants de la révolution.

produisirent dans le clan socialiste; pour reprendre les dissidents, on multiplia les sectes, les chapelles se dressèrent à côté des chapelles. Le but de cette division apparente était de conserver au parti républicain son aile avancée; ces groupes ennemis, en effet, avaient grand soin de ne point se combattre sur le terrain électoral[1], et en cas de danger, la concentration se faisait encore sans trop de déchet. Mais ce morcellement manifesta trop clairement le jeu des meneurs; un frisson de révolte secoua la classe ouvrière contre les politiciens, et un parti de *manuélards* se forma contre eux.

Comprenant enfin qu'une révolution sociale ne saurait se produire par la voie légale et que la conquête des pouvoirs publics était une amère duperie; que l'émeute, seulement possible en cas de guerre, n'aurait pour résultat qu'un changement de personnel gouvernemental, sans que la condition de l'ouvrier en soit pour cela changée; mécontents, aigris, dépouillés de ces croyances spiritualistes qui les soutenaient dans l'épreuve, impatients d'avoir leur part et de corriger l'inégalité des conditions, ces travailleurs en étaient arrivés à se demander si cette révolution escomptée ne pourrait pas bien se faire, à la faveur du groupement syndical, par la grève générale...

*
* *

Il serait malaisé de déterminer qui eut, le premier, l'idée d'une grève générale, et cette recherche de pure curiosité pourrait même entraîner loin; n'était-ce pas, en effet, pour parer à une difficulté d'ordre semblable que, 500 ans avant notre ère, Menenius Agrippa contait au peuple romain, réuni sur le mont Aventin, l'apologue des *Membres et l'Estomac*.

> Il faudrait — disaient-ils — sans nous qu'il vécût d'air.
> Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme,
> Et pour qui? Pour lui seul : nous n'en profitons pas;
> Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
> Chômons; c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre!

C'est bien là, dans son concept rudimentaire, le programme idéal de la grève générale. En théorie, en effet, et d'une façon

[1] Les chefs socialistes se sont ainsi partagé la France, à la façon des conquérants et d'après le droit du premier occupant; jamais une secte dissidente ne s'avisera de tenter de déposséder une autre d'un fief où celle-ci a planté sa tente. Ainsi le Nord appartient sans conteste à M. Guesde, comme le Cher à M. Vaillant, les Ardennes à M. Allemane, la Touraine à M. Brousse.

abstraite, ce doit être un arrêt subit et total de la production, le même jour et partout. Le but de cette « révolution des bras croisés » est, on le voit, bien net : désorganiser la production pour tarir les sources de la vie. Mais, en fait, on peut prévoir que l'exécution en serait un peu plus compliquée. Il est clair qu'une grève générale pacifique ne serait autre chose qu'une lutte à coups d'argent, et ce seraient dès lors les riches qui la supporteraient le plus allègrement; une fois de plus, l'apologue de Menenius se trouverait vérifié :

Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur...
Chaque membre en souffrit, les forces se perdirent,
Par ce moyen les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.

Aussi la conception de la grève générale est-elle moins sommaire, et l'intervention de la force est-elle prévue pour sa réalisation.

Nous venons de voir qu'en elle-même l'idée est une des conséquences du mouvement syndical et des expériences répétées de coalitions ouvrières. On constata la tendance ordinaire de toute grève partielle à se généraliser, et l'atteinte indirecte que le chômage d'une corporation portait aux métiers connexes; l'extrême division du travail, qui développa avec une intensité surprenante la production industrielle, la mit aussi plus étroitement entre les mains de ses divers facteurs par la solidarité et l'interdépendance de tous les organes : la lésion d'un rouage paralyse le fonctionnement de toute la machine. C'est sur cette constatation que repose l'idée de grève générale, et c'est aussi en ce sens qu'elle s'est développée.

Elle n'exigerait donc point, — ce qui serait folie, — l'accord concerté de tous les travailleurs dans toutes les branches de l'industrie, mais simplement de quelques corps de métiers importants, dont le chômage volontaire entraînerait celui de tous les autres : ainsi, dans une fonderie, c'est du petit groupe des mouleurs que dépend tout le travail de l'usine, et, s'ils chôment, les ajusteurs, les tourneurs, les monteurs, sont contraints de s'arrêter; de même, l'interruption du service des transports amènerait une cessation presque instantanée de la vie sociale, suspendant les échanges, les grandes industries, empêchant le ravitaillement des gros centres, immobilisant la force publique. Si l'on parvenait donc à décider la grève de quelques corporations

semblables, le résultat aurait une portée et des conséquences incalculables, et mettrait la société entière dans le plus grave embarras. Ce serait non la révolte, mais une menace générale de révolte, une insurrection de partout et de nulle part, neutralisant la force publique : il n'y aurait plus, en effet, comme dans les anciennes émeutes, 10,000 à 20,000 rebelles contre 100,000 soldats sur un seul point du territoire, mais ici 200,000 ouvriers contre 10,000 soldats, là, comme à Decazeville, mille travailleurs contre une brigade de gendarmerie. Dans ces conditions, la répression de cette sédition muette deviendrait très difficile, d'autant que la crainte de voir les grévistes détériorer les voies de chemins de fer, les signaux, les ouvrages d'art obligerait peut-être le gouvernement à protéger tout ou partie des 39,000 kilomètres de réseau ferré, et que cette surveillance ne lui permettrait pas de pourvoir à la défense des manufactures, des usines, des magasins. Et alors, à la faveur du désordre et de la terreur qui suivraient ces événements, la prise de possession des instruments de production, au lieu d'être décrétée par une loi, s'effectuerait directement par quartiers, par rues, par maisons; des groupes d'ouvriers s'empareraient en même temps des petits ateliers, des boulangeries, des usines, des manufactures, dépossédant les patrons, et à leur place s'associant librement par profession. La multiplicité des troubles et des pillages en assurerait fatalement l'impunité, et la révolution sociale serait ainsi faite par les travailleurs eux-mêmes, de haute lutte et sans intermédiaires[1].

Cette combinaison ingénieuse est cependant bien peu pratique. Elle permet, en effet, — les choses mises au pis, — une prise de possession des instruments de production, mais elle n'en assure point la propriété. Il se pourrait d'abord que la classe possédante ne se laissât point faire aussi facilement, et en révolution un homme vaut un homme. Puis on peut prévoir que la force publique, surprise au premier instant, se ressaisirait promptement; si elle ne pouvait matériellement agir sur tous les points menacés, elle n'aurait qu'à procéder en détail et progressivement pour remettre au plus vite les choses dans l'ordre. Pour être vraiment efficace, et au cas où cette brusque cessation de travail n'amènerait pas le gouvernement à capituler, il faudrait donc que ce coup de main contre la propriété se compliquât d'un assaut contre l'Etat et aboutît à l'établissement d'un pouvoir insurrectionnel, qui légaliserait ce transfert et neutraliserait l'exercice de la force publique. Mais n'est-il pas probable qu'en cette

[1] Henri Girard et Fernand Pelloutier, *Qu'est-ce que la grève générale?*

occurrence l'Etat, — à moins qu'il n'y ait des traîtres dans la place, — serait la mieux défendue des citadelles sociales?

Voilà donc le principe de la grève générale et la succession de phénomènes qui, dans l'esprit de ses initiateurs, résulterait de cet arrêt subit de la production; c'est, on le voit, sur la solidarité des diverses industries et sur la gêne que le chômage de l'une apporterait aux autres, qu'on se base pour faire aboutir cette entreprise. De ce fait, et de la nécessité qu'une corporation prenne l'initiative du mouvement, on fut amené à rechercher celle dont l'interruption pourrait suspendre le plus profondément le fonctionnement de la vie sociale.

Comme amorce, M. Guesde proposa d'abord une grève générale des mineurs[1] : la houille est « le pain de l'industrie »; son défaut amènerait la cessation de tout travail. L'idée fut donc aiguillée sur cette voie. L'Allemagne, où la production houillère est considérable, se trouvait particulièrement visée par cette propagande, et son gouvernement ne dissimula pas ses inquiétudes : la superficie des charbonnages allemands est deux fois plus grande que celle des charbonnages français et depuis quinze ans la production de ses mines de fer a presque doublé au détriment de la production sidérurgique anglaise[2]; pour elle une grève générale des mineurs eût été un véritable désastre national. Aussi, à la conférence internationale de Berlin, qui se réunit en 1890, l'année qui suivit cette orientation de la grève générale, le prince de Bismarck eut-il soin d'in-

[1] Remarquons, en passant, que dans le Nord, fief de M. Guesde, le seul syndicat des mineurs a toujours échappé à son influence.

[2] Georges Blondel, *l'Essor industriel et commercial du peuple allemand*, 3e édition, p. 35 à 66. — La superficie des charbonnages français est de 1,800 milles carrés, celle des charbonnages allemands, de 3,600; la production annuelle de ces derniers est de 150 millions de tonnes, dont la valeur dépasse 780 millions de marks. Le développement de l'industrie métallurgique y est tel, que la production houillère nationale est insuffisante, et qu'en 1897 l'importation des charbons anglais était de plus de 4 millions et demi de tonnes. Cette même année 1897, l'Allemagne a produit plus de 7 millions de tonnes de fer, quand la production française ne dépasse guère 2 millions. Ce développement simultané de l'industrie métallurgique et de l'industrie minière a métamorphosé certaines parties de l'Allemagne, et dans le quadrilatère de 65 kilomètres de long sur 30 de large compris entre München-Gladbach, Dortmund, Duisbourg et Cologne, M. Blondel, l'auteur de cette inestimable enquête, a constaté que la population, entre 1875 et 1895, avait augmenté de 80 pour 100. Cette double production de la houille et du fer a donné à l'industrie métallurgique allemande et à la fabrication des machines une impulsion considérable : l'exportation des produits métallurgiques, de 2,017,000 tonnes en 1895, s'élevait à 2,585,000 tonnes en 1896, et la progression continue.

troduire, dans la partie du programme relative à la réglementation du travail dans les mines, une disposition « tendant à assurer la continuité de la production de la houille dans l'intérêt public[1]. » Et il avouait ainsi ses préoccupations aux deux délégués français, MM. Linder et Burdeau : « La houille, leur disait-il, est l'aliment de la vie des nations industrielles. Si les ouvriers mineurs employés à son extraction se mettaient en grève partout au même moment, *et la chose, vous l'avouerez, n'est pas impossible*, tout serait arrêté, depuis le travail de la petite blanchisseuse en chambre jusqu'à celui des colossales usines de Krupp; plus de circulation sur les chemins de fer; plus d'éclairage dans les villes; plus de feu dans nos cuisines et nos foyers domestiques. La vie sociale serait interrompue; l'alimentation même serait compromise; les grèves des houillères sont donc un mal redoutable, il faut s'en garer[2]. » On sait que la conférence de Berlin se borna à des échanges de paroles éloquentes et n'eut aucun résultat pratique; sur cette question, notamment, elle émit un vœu platonique d'arbitrage, et la menace d'interruption du travail minier demeura plus que jamais au gouvernement allemand. L'idée, d'ailleurs, faisait son chemin et, simultanément, en octobre 1890, le congrès corporatif de Calais et le congrès guesdiste de Lille préconisaient la grève générale des houillères comme le moyen le plus efficace d'interrompre tout le travail industriel[3].

A ce moment entra en scène un allemaniste, M. Guérard, employé révoqué de la Compagnie du Nord et secrétaire général du *Syndicat national des travailleurs des chemins de fer*; en 1892, au congrès de Marseille, il contestait l'efficacité de l'interruption du travail minier comme prodrome d'une grève générale, affirmant, aux applaudissements des délégués allemands, que c'était aux chemins de fer à donner le signal du chômage universel. L'année

[1] *Conférence internationale de Berlin*, en 1890, concernant le règlement du travail dans l'industrie et dans les mines. (Rapports et protocole final, Leipzig. Düncher, 1890. In-8°.)

[2] *Musée Social*, bulletin-circulaire, septembre 1899, p. 448-449.

[3] Voici le texte de la résolution votée par le congrès de Lille : « Considérant que la grève générale proprement dite, c'est-à-dire le refus concerté et simultané du travail par la totalité des travailleurs suppose et exige, pour aboutir, un état d'esprit socialiste et d'organisation ouvrière, auquel n'est pas arrivé le prolétariat;... que la seule grève qui ne soit pas illusoire ou prématurée est celle des mineurs de tous les pays appuyés, dans leur sortie générale des fosses, par les ressources des autres corps de métiers;, qu'elle a été soumise au congrès de Jolimont et renvoyée à l'étude des intéressés;... le congrès décide : les fédérations, groupes et membres du parti sont invités à appuyer de toutes leurs forces la grève internationale des mineurs, au cas où elle serait votée par ces derniers. »

suivante, au congrès international de Zurich, cette idée était reprise par un étranger, et presque instantanément la pensée d'une grève générale des houillères fut abandonnée pour faire place à celle d'une grève générale des chemins de fer. M. Guérard se fit le protagoniste de cette doctrine, et comme par hasard, ce fut par les lignes de l'Est et du P.-L.-M. qu'il commença sa propagande.

Il ne nous convient pas d'avancer ici rien que nous ne puissions prouver et de nous faire l'écho de suspicions et d'accusations, assez précises cependant, portées contre M. Guérard et auxquelles il n'a pas répondu d'une façon suffisamment explicite [1], mais quand on regarde les choses de haut, il est hors de doute que son intervention faisait le jeu de l'Allemagne et répondait à ses désirs les plus vifs comme à ses intérêts les plus immédiats. En admettant même qu'elle n'ait pas eu alors la pensée de mettre à profit la désorganisation d'un service aussi étroitement lié à notre défense nationale pour une agression dont l'éventualité peut être malgré tout envisagée, il est bien évident que le régime militaire, qui est celui des chemins de fer nationaux allemands, la garantissait de toute crainte de ce côté, et qu'elle dut voir avec soulagement l'abandon de cette idée de grève générale des houillères qui l'atteignait dans ses œuvres vives. C'était la France que cette nouvelle tactique visait particulièrement et sur qui, désormais, allait peser entièrement la menace de grève générale. Admettons qu'il n'y ait eu là qu'une circonstance purement fortuite, une rencontre malheureuse, mais alors reconnaissons que depuis quelque temps le hasard a une singulière tendance à devenir l'homme d'affaires des gouvernements.

D'autant que, au point de vue d'une grève générale internationale, cette propagande de M. Guérard était tout à fait incompréhensible : l'Allemagne était à peu près à l'abri; en tout état de choses, la circulation était assurée sur son réseau, et la vie

[1] Et notamment au sujet d'un voyage à Strasbourg, fait en juin 1893, dans des conditions assez suspectes. (Cf. *l'Eclaireur de la voie*, juillet 1893.) En 1895, *la Paix* reproduisit ces attaques contre M. Guérard; au sixième congrès national des travailleurs des chemins de fer, le délégué de Dreux demanda que l'on déposât une plainte en diffamation entre les mains du procureur de la République; M. Guérard s'y opposa, déclarant qu'il fallait se moquer de ces calomnies et y répondre par le dédain. (Cf. *Compte-rendu du sixième congrès national*, Paris, Allemane, 1895, p. 58, 59.) Déjà, en 1892, quand avait paru la trop fameuse brochure Mesmard qui, prévoyant le cas d'un conflit entre les grévistes des chemins de fer et l'armée, contenait cette apostrophe : « Messieurs les officiers, laissez-nous tranquilles, régler les affaires de notre existence, ou nous appelons les Prussiens, » M. Guérard avait à peine désavoué l'auteur, déclarant seulement « qu'il n'avait peut-être pas su choisir ses expressions. »

sociale, suspendue dans les autres pays, continuait chez elle normalement et sans trouble appréciable. Par suite de ce changement, la grève générale perdait ce caractère international dont ses prôneurs se réclamaient. Mais il faut reconnaître que le moyen, en ce qui concernait la France, était infiniment plus expéditif et qu'une grève générale des transports y devait avoir de plus terrifiants effets qu'une grève générale des houillères, car, dans ce dernier cas, le libre usage des voies ferrées permettait de faire venir le charbon de l'étranger, et les approvisionnements existants empêchaient un arrêt subit de la vie économique et sociale.

De toutes nos industries, en effet, il n'en est pas qui, plus que les chemins de fer, exige pour leur fonctionnement normal l'unanimité du personnel et la collaboration fidèle de tous les agents : un désordre y peut avoir des conséquences effroyables. Tous les corps de métier doivent donc un concours régulier et une attention de chaque instant; la sécurité publique ne peut résulter que de l'accord de *tous* les membres actifs de ce service : l'acte isolé d'un forcené ou d'un négligent amènerait une catastrophe. Le terrain est donc exceptionnellement favorable pour la propagande de la grève générale, puisqu'il ne s'agit plus de décider tout le personnel, mais de s'assurer la complicité de quelques agents, et le syndicat de M. Guérard, qui a pour objectif et principale raison d'être la grève générale des chemins de fer, constitue donc un réel danger social et national.

La désorganisation d'un service comme celui des chemins de fer, en effet, est encore chose assez facile, et l'on entrevoit sans peine la succession d'événements qu'entraînerait un arrêt généralisé du travail[1].

[1] On peut, d'ailleurs, produire autre chose que des hypothèses. En 1896, une grève assez importante des employés de chemins de fer se produisit en Suisse sur le réseau nord-est; voici, d'après le récit d'un témoin, quelques-uns des phénomènes qu'amena ce refus de service : « Le vendredi 12 mars, dès 4 heures du matin, le personnel se réunit dans ses locaux. Le premier train de la journée devait partir à 5 heures. Un public très nombreux s'était réuni à la gare. Les guichets étaient ouverts, mais les employés déclaraient aux voyageurs qu'ils ne délivreraient point de billets et que les trains ne circuleraient pas. Les locomotives étaient cependant sous pression et le personnel se tenait prêt à reprendre son service au premier signal... Toute la matinée ainsi se passa dans l'attente. Aucun train ne quitta la gare de Zurich... De toutes les stations du réseau des dépêches informaient la direction de la Compagnie et le quartier général des grévistes que la circulation était interrompue... On peut aisément se représenter quelle perturbation l'interruption de tous les services de transport a produite dans la ville de Zurich. Au début, la population avait fait preuve d'un très grand calme. Pendant toute la journée de la grève, d'heure en heure, on se figurait que la circulation allait

La grève décidée, le mot d'ordre serait, par le mode de transmission le plus rapide, donné aux points acquis au syndicat, fixant le jour et l'heure de la cessation du travail; il suffirait, dès lors, qu'une gare ou une station se mît en grève pour bloquer instantanément toute la section, c'est-à-dire vingt ou trente gares, et pour y rendre la circulation impossible, car la compagnie n'aurait matériellement ni le temps ni les moyens de remplacer le personnel révolté. Au surplus, l'annonce de cette grève, parvenue télégraphiquement aux gares de départ, empêcherait sans doute de lancer de nouveaux trains, mais ne ferait pas rétrograder ceux qui sont en route, et le nombre en peut être considérable, surtout si la mise en grève ne s'est produite que sur les huit ou dix heures du matin. Pour éviter une rencontre, un tamponnement, une prise en écharpe, les trains montants et descendants devraient donc rester à distance sans pouvoir aborder les voies de garage, et, au bout d'une demi-journée, avant qu'aucune mesure ait pu être prise, l'encombrement serait tel qu'il faudrait au moins un temps égal pour dégager les voies et les rendre à la libre circulation; les trains en détresse, en effet, devraient être remorqués par des machines nouvelles, puisque leurs locomotives, ne pouvant, sans eau, rester toute une journée sous pression, seraient hors d'état de fonctionner.

Les échanges et les communications se trouveraient ainsi suspendus, marchandises, bagages et voyageurs encombrant les quais d'embarquement; on peut juger de l'étendue du dommage en ne considérant simplement que la perte totale et sèche des expéditions de grande vitesse pour l'approvisionnement des halles et marchés [1].

Et nous avons raisonné jusqu'ici dans l'hypothèse d'une grève « des bras croisés », en dehors de toute malveillance, de toute

recommencer... Mais après que la première journée tout entière fut écoulée, sans amener de détente, l'inquiétude commença à se manifester. Dès le samedi matin, après vingt-quatre heures de grève, on manqua de certains objets d'alimentation, de lait et de légumes, par exemple, qui sont amenés par le chemin de fer des campagnes avoisinantes. Les commerçants se plaignaient très vivement. De toutes parts leur arrivaient des réclamations pour non livraison d'objets attendus. La plupart des courriers manquaient ou n'arrivaient qu'avec de très grands retards... La poste refusait absolument les paquets. Quant aux lettres et journaux, elle les acheminait soit par des voies très détournées, soit par un service de voitures... Il est certain que si la grève avait duré plus de deux jours, le public serait devenu plus nerveux et plus agité. » (*Musée Social*, circulaire n° 8, série B, p. 204 et 208.)

[1] En 1891, la grève partielle du camionnage à Paris, qui dura onze jours, coûta deux millions aux compagnies. Aux États-Unis, en 1894, les pertes éprouvées par les compagnies du fait de la grève de Chicago s'élevèrent à trois millions.

tentative criminelle; et, cependant, qui pourrait affirmer que cette éventualité n'aurait pas lieu d'être envisagée? Sous le coup de la colère, dans la fièvre de la révolte, un boulon est bien vite desserré, un forcené peut briser les aiguilles d'une gare d'embranchement ou en fausser le mécanisme, les ouvrages d'art peuvent être détruits : le dommage prendrait alors les proportions d'une véritable calamité publique.

Que faire là contre?

Remplacer les grévistes, dans les gares contaminées, par un personnel volant ou par la troupe? Il n'y faut pas songer. L'organisation militaire des chemins de fer est incapable d'assurer un tel service, et chaque gare ou station a ses consignes particulières, qui nécessitent un personnel fixe, habitué au maniement des appareils et au service de la voie; pour avoir la possession parfaite et pour ainsi dire machinale d'aussi délicates fonctions, il faut du temps, et ce serait une grave imprudence que d'en confier l'exercice à des mains inexpérimentées; une catastrophe est au bout d'une distraction.

La ressource suprême serait donc de mobiliser purement et simplement le personnel des chemins de fer et de le mettre sous les ordres et la dépendance du ministre de la guerre, avec les sanctions rigoureuses que comporte une telle situation. Il faut bien espérer que le moyen serait efficace, mais son moindre inconvénient est d'être terriblement scabreux. User en vue d'une difficulté d'ordre intérieur d'une telle arme, réservée dans la croyance populaire pour le temps d'un péril extérieur, c'est risquer, par une tentative manquée, d'en affaiblir le prestige et d'ébranler la foi nationale en son efficacité. Est-on sûr que les grévistes se laisseraient intimider et défèreraient à cette sommation[1]? Et si non, est-il prudent de se mettre dans une telle posture? Car il faut prévoir que ces hommes seront dans un état de surexcitation qui ne leur permettra guère d'envisager toutes les conséquences de leur acte, ou que, les ayant d'avance froidement supputées, ils se seront décidés en connaissance de cause et sachant ce qu'ils risquaient. Croire que, dans le délire de la révolte, quand ils auront tout lieu de penser qu'ils sont suivis par 20 ou 30,000 de leurs camarades et que la révolution sociale est commencée, croire qu'ils répondront de suite à l'ordre de mobilisation, c'est faire preuve d'un

[1] Un événement tout récent est, d'ailleurs, venu corroborer cette crainte : le 5 août dernier, lors de la grève maritime du Havre, les matelots et chauffeurs, qui avaient quitté leur bord, furent déclarés déserteurs; ils ne s'en inquiétèrent point, et la marine, qui rigoureusement devait les faire arrêter, ne l'osa pas.

optimisme singulièrement hasardé. Et s'ils se refusent à reprendre le travail, s'ils répondent par l'inertie à cette sommation, qu'adviendra-t-il? Les traduira-t-on tous devant des cours de prévôté, les passera-t-on par les armes, ou se contentera-t-on de quelques exemples? Mais qui ne voit que c'est alors non seulement la guerre civile avec menace d'une agression étrangère, mais probablement le signal d'une grève générale dans le monde ouvrier qui, s'estimant provoqué, prendrait fait et cause pour des camarades inquiétés.

Ces déductions, grâce au patriotisme inébranlable des agents des chemins de fer, sont assurément d'ordre hypothétique, mais encore fallait-il les produire pour donner toute sa valeur à l'idée de grève générale et en montrer la portée. Et puisque gouverner c'est prévoir, il faut espérer que l'on a envisagé en haut lieu ces diverses éventualités et qu'en cas d'accident on saurait y faire face; cette considération, à défaut de toute autre, expliquerait déjà pourquoi les apôtres de la grève générale ont pu et peuvent encore impunément poursuivre leur détestable propagande.

*
* *

Suivre le développement de l'idée de grève générale dans le monde ouvrier, c'est presque faire l'histoire du mouvement syndical depuis quinze ans : force est donc de s'en tenir aux grandes lignes, aux circonstances les plus notables [1].

Surgie dans la classe syndicale comme le mode le plus expéditif d'émancipation prolétarienne et aussi en manière de protestation contre la décevante tactique des politiciens socialistes, cette idée fut, suivant les temps, momentanément patronnée par ces derniers. Les programmes et les principes, on le sait, ne gênent pas outre mesure ces opportunistes renforcés, dont la nécessité fait la seule loi; des collectivistes votent très bien des ordres du jour flétrissant les doctrines collectivistes « destinées à tromper le peuple » pour maintenir au pouvoir M. Waldeck-Rousseau qui déclara que l'état collectiviste serait « une chose monstrueuse et passagère [2] ». Dans le cas actuel, la grève générale constituait la plus énergique des

[1] Il faut citer ici, comme principale référence, l'excellente étude de M. Jean Bourdeau sur *le Mouvement syndical en France et le congrès corporatif de Tours* (*Bulletin circulaire du Musée Social*, série A, nº 15) : c'est à M. Bourdeau que revient le grand honneur d'avoir mis un peu de clarté dans ces questions socialistes, compliquées et embrouillées à dessein et d'en avoir considérablement facilité l'examen. On doit aussi de la reconnaissance à M. Léon de Seilhac qui, dans son livre sur *les Congrès ouvriers en France*, nous fournit tant de documents curieux sur les directions du parti socialiste.

[2] *Bulletin circulaire du Musée Social*, 4e année, p. 427.

revendications après laquelle il n'y avait point de surenchère possible, puisque la propagande par le fait était, d'un consentement unanime, mise à l'index; c'était encore le moyen de se faire écouter d'un auditoire surexcité et de capter sa confiance; aussi vit-on, aux heures difficiles, les grands chefs socialistes prôner la grève générale, quitte à la charger ensuite de leurs imprécations. Les guesdistes en acceptèrent l'idée pour s'assurer la direction de la *Fédération nationale des syndicats;* les broussistes n'osèrent pas trop la repousser afin de garder, en 1892, celle de la Bourse du travail, et, l'année suivante, M. Brousse y faisait même une adhésion catégorique; les blanquistes s'en accommodent comme arme de propagande révolutionnaire; les allemanistes voudraient bien en avoir le monopole; les indépendants, comme MM. Jaurès et Lavy, y firent appel en 1893 contre le cabinet Dupuy [1], ou, comme MM. Millerand et Viviani, conseillèrent les protagonistes de cette entreprise de désorganisation sociale [2] : autant en emporte le vent!

D'ailleurs, l'intérêt même du parti républicain lui commandait de ne pas rester en dehors de cette propagande. Il eût été dangereux qu'une arme d'un aussi grand effet fût maniée par des impulsifs ou des anarchistes indépendants; au contraire, entre des mains sûres [3], capables d'en faire dévier la signification ou d'en empêcher la réalisation, c'était un moyen comme un autre de détourner l'attention de l'ouvrier des solutions pratiques et de diriger ses aspirations vers un objectif inaccessible, mais dont l'apparence grandiose pouvait séduire l'imagination de cet idéaliste impénitent qu'est l'ouvrier français.

[1] On lisait, en effet, sur la proclamation faite lors de la fermeture de la Bourse du travail de Paris aux travailleurs de France, et portant les signatures de MM. Jaurès, Lavy, Jourde, Lafargue, Brousse, Vaillant, Faillet, etc. : « Assez de paroles, des actes! Aux provocations gouvernementales, cherchant à attirer les travailleurs dans la rue et à organiser le massacre, la Commission exécutive de la Bourse du travail, les représentants des fédérations ouvrières et des partis socialistes, les élus socialistes de toutes les écoles ont décidé de répondre aux insultes et aux provocations en invitant les travailleurs à préparer dès ce moment *la grève générale!* » (*Bulletin de la Bourse du travail,* juillet 1893.)

[2] MM. Millerand et Viviani furent et sont restés les avocats du syndicat de M. Guérard et font partie de son conseil judiciaire. (*VIe Congrès national des travailleurs des chemins de fer,* 1895, p. 63.)

[3] Il est bon de signaler ce point de discipline du parti allemaniste, qui a toujours voulu accaparer cette idée de grève générale : « Aucun membre du parti ouvrier ne pourra être exclu, ni radié, ni incriminé parce qu'il sera adhérent à une loge maçonnique. » (*XIIe Congrès régional de l'Union fédérative du Centre,* tenu à Paris du 29 avril au 20 mai 1891, Questions de discipline, p. 11.)

La loi du 21 mars 1884, avons-nous vu, mettait le monde ouvrier sous le contrôle et la surveillance du gouvernement : aussi cette « mise en carte », comme certains l'appelaient, fut-elle mal accueillie dans les milieux révolutionnaires, qui voyaient en elle une œuvre de police et longtemps refusèrent de s'y soumettre. Les premiers congrès corporatifs, qui constituaient les assises des syndicats français, reflètent cette hostilité et, en 1886, à celui de Lyon, patronné et subventionné cependant par le ministre Lockroy, 74 voix se déclaraient contre la loi de 1884, quand 29 seulement lui étaient favorables [1]. Délégué du parti républicain près la classe ouvrière, M. Brousse tentait alors de s'emparer de la direction de la *Fédération nationale des syndicats de France*, qui groupait le mouvement syndical ; pour montrer patte blanche, il avait même laissé flétrir par le congrès de Rennes « la loi de réaction et de police » du 21 mars 1884 [2]; mais il échoua devant les manœuvres plus habiles des guesdistes qui le supplantaient, en 1887, au congrès de Montluçon et devenaient ainsi, suivant la jolie expression de M. Bourdeau « les directeurs de conscience de l'organisation ouvrière en France ». La fonction était délicate, car le pénitent était d'humeur impatiente et avait la tête un peu près du bonnet : pour conserver son influence, il ne fallait point trop le heurter, mais se plier d'abord à ses volontés, quitte à les rectifier ensuite. M. Guesde dut donc adoucir un peu la rigueur de ses principes, temporiser pour arriver à ses fins et se maintenir dans la place.

C'est ainsi qu'en novembre 1888, ses partisans et lui se résignaient à suivre le congrès de Bordeaux sur le terrain de la grève générale ; l'idée, en effet, y fut, pour la première fois, lancée par un ouvrier blanquiste, nommé Boulé, qui, à quelques mois de là, allait être le concurrent du général Boulanger dans l'élection de la Seine, et il faut croire qu'elle répondait à un certain état d'esprit, puisque le principe en fut adopté sans grande opposition [3]. Quelques semaines après ce congrès de Bordeaux, l'*American federation of labour*, réunie à Saint-Louis en décembre 1888, adoptait le principe d'une manifestation internationale à date fixe et choisissait à cet effet le 1er mai 1890 : en 1889, le congrès international de Paris sanctionnait également cette résolution pour l'Europe.

[1] *Congrès de Lyon* (octobre 1886).

[2] *Congrès national tenu à Rennes* du 12 au 19 octobre 1884, organisé par la Fédération des travailleurs socialistes de France.

[3] *Congrès de Bordeaux* (octobre 1888). La proposition Boulé fut combattue par le député boulangiste Jourde, alors guesdiste, qui en 1893 devait faire appel à la grève générale, quand M. Guesde s'y refusait.

Cette décision donnait à l'idée de grève générale une importance imprévue, car cette manifestation mondiale du 1er mai la notifiait en quelque sorte au prolétariat tout entier et l'invitait à y réfléchir; c'était une manœuvre de la plus grande portée et dont les gouvernements comprirent la gravité. Toute la menace bientôt en porta sur la France; l'Allemagne, ayant eu la chance singulière de voir cette idée, amorcée d'abord par une grève générale des houillères, évoluer vers une grève générale des chemins de fer qui ne pouvait l'atteindre, avait la faculté de parer facilement au danger, tandis que notre pays pouvait toujours craindre que le 1er mai ne fût le signal d'un chômage général et la date officielle d'un arrêt subit de la vie économique et sociale. Le parti républicain ne s'y trompa pas; déjà le sang avait coulé à Fourmies, d'autres conflits pouvaient survenir et lui valoir la désaffection des masses ouvrières : les politiciens socialistes s'emparèrent promptement de l'idée, prirent la direction du mouvement et, de protestation contre le capital, le 1er mai ne tarda pas à devenir un jour de fête du prolétariat, un pèlerinage vers les pouvoirs publics, une occasion de déclamations sans conséquence [1].

Néanmoins, si cette tentative du 1er mai n'eut d'autre résultat que de montrer à la bourgeoisie comment le gouvernement était en mesure d'assurer l'ordre dans la rue, l'idée de grève générale n'en faisait pas moins son chemin dans les milieux ouvriers, et en 1890, le principe en était à nouveau voté par le congrès corporatif de Calais et le congrès guesdiste de Lille. Mais alors des raisons d'ordre politique déterminèrent M. Guesde à tenter avec son groupe une action électorale.

Un déclassement, en effet, s'était produit dans les anciens partis par suite du ralliement à la République; la mort du général Boulanger désemparait l'opposition et brisait net l'une des armes de défense du gouvernement, qui, n'ayant plus d'ennemis déclarés, allait se trouver acculé à une politique positive, dont il était par nature absolument incapable : coûte que coûte, il fallait trouver un péril dont la menace pût dispenser le gouvernement de donner suite aux projets de réformes que d'excellents députés avaient déjà tout prêts dans leurs serviettes. Il semblerait qu'alors une autre méthode fut adoptée : un esprit nouveau soufflait, l'anarchie terrifiait les bourgeois; on dut penser que le péril, qui était la condition d'existence du parti républicain, pourrait être impunément transféré de droite à gauche, que la défense sociale remplacerait avantageusement la défense républicaine, et

[1] *La Grève générale*, par Jean Grave, dans l'*Aurore* du 24 octobre 1898.

que le spectre socialiste, dans le jeu des directions parlementaires, tiendrait le rôle des spectres réactionnaire et clérical, que l'on croyait définitivement hors d'usage. C'était une tactique scabreuse, car la réforme de la République était au bout, et, au point de vue particulier du parti républicain, une fausse manœuvre, puisqu'il était mis ainsi dans l'obligation de gouverner contre son extrême-gauche, c'est-à-dire précisément contre la partie de sa clientèle qu'il avait le plus de mal à tenir.

Quoi qu'il en soit, une orientation nouvelle se produisit dans la politique; on dut faire miroiter devant les yeux des chefs socialistes la perspective de sièges au Palais-Bourbon. M. Guesde trouva sa voie; il vit, sans doute, pour son groupe, l'emploi à prendre; peut-être même, sentant l'imprudence de la manœuvre gouvernementale, crut-il habile de s'y prêter pour mieux avancer la réalisation de ses desseins. Mais, pour faire ainsi sa partie dans le concert parlementaire, il fallait donner à ses clients, — ce qui, d'ailleurs, n'était pas difficile, — un état d'esprit et une attitude parlementaires, mettre aussi de côté certaines revendications directes et inquiétantes, qui n'eussent pas été reçues dans un tel milieu, et qui, au surplus, mal vues du suffrage universel, pouvaient être un sérieux obstacle pour une candidature éventuelle à de hautes fonctions gouvernementales : en un mot, on devait un peu rectifier la tenue. Ce qui fut fait : l'on repoussa donc délibérément et sans scrupule l'idée de grève générale, acceptée déjà à contre-cœur et qui devenait un bagage singulièrement encombrant. En 1892, à Marseille, tandis que le congrès corporatif acclamait le principe de la grève générale, le congrès politique guesdiste en rejetait l'idée sans hésitation[1].

Cette volte-face jeta le désarroi dans le parti syndical, presqu'à moitié guesdiste et dont le développement révolutionnaire aurait pu porter ombrage au pouvoir. Alors, sur cette plate-forme de la grève générale d'où les guesdistes venaient de descendre, montèrent instantanément de bons républicains, les allemanistes[2], amenant derrière eux le groupe nouveau des Bourses du travail.

Les broussistes, que les guesdistes, en 1886, avaient supplantés dans la direction du mouvement syndical, avaient vu dans ces

[1] 10e *Congrès national du parti ouvrier*, tenu à Marseille, du 24 au 28 septembre 1892.

[2] Au congrès de Châtellerault, en 1890, on donna lecture d'une lettre adressée à M. Allemane par ce même Baillol qui, on l'a vu précédemment, avait déjà fait à M. Brousse des offres de fonds de la part de M. Rouvier. Cette lettre, en date du 23 décembre 1889, se terminait ainsi : « Malgré tout, ne perdez pas courage, car d'ici à demain soir, j'aurai les 2,000 francs nécessaires. Pour l'instant, je vais à Bois-Colombes trouver Capitaine, *et puis je verrai Rouvier.* » (*Congrès national* tenu à Châtellerault, p. 43.)

Bourses du travail[1] un magnifique moyen de ressaisir sur le monde ouvrier une influence qui leur échappait, des troupes disponibles faciles à enrôler et une organisation à opposer à la *Fédération nationale des syndicats*, alors sous l'influence de M. Guesde : aussi, en 1887, sous les auspices du conseil municipal alors à leur dévotion, ouvraient-ils la Bourse du travail de Paris, où ils s'introduisaient à la hâte. Mais cette institution ne tarda pas à être envahie par des éléments révolutionnaires et anarchistes : les allemanistes, qui venaient de se séparer des broussistes et qui étaient en quête d'une clientèle, virent là chaussure à leur pied ; ils patronnèrent donc l'idée de grève générale, que les guesdistes venaient de répudier et en faveur de laquelle les broussistes n'osaient pas trop se prononcer. Comme la direction prolétarienne appartient aux plus violents, ils délogèrent sans peine ces derniers, et firent de la Bourse du travail de Paris le quartier général des syndicats révolutionnaires, hostiles à la loi de 1884[2] : pour programme, ils adoptèrent la grève générale, en propagèrent l'idée, et, afin qu'on les prît bien au sérieux, ils crurent bon de rédiger ostensiblement un plan stratégique de guerre civile. Le gouvernement jugea que les choses allaient trop loin, et, quelques semaines avant les élections, en juillet 1893, M. Charles Dupuy, avec l'approbation souriante de M. Guesde, faisait fermer la Bourse du travail de Paris.

Aux élections de 1893, l'ancienne opposition boulangiste et réactionnaire était écrasée, cédant la place à une opposition socialiste : les guesdistes, qui déjà, aux élections municipales de 1892, avaient enlevé vingt-neuf hôtels de ville, entraient en nombre à la Chambre des députés, M. Guesde en tête. Le parti socialiste se divisait donc apparemment en parlementaires et en révolutionnaires : chez ceux-là, cette mince conquête des pouvoirs publics réconciliait les sectes adverses dans la personne de leurs élus, qui rêvaient de succès de tribune, et, endormis apôtres, se réveillaient ténors; ceux-ci, au contraire, réfugiés dans les Bourses du travail et renforcés de l'appoint syndical que la défection guesdiste avait laissé sans guides, préconisaient la révolution sociale par le moyen de la grève générale, et, se cantonnant rageusement dans l'action strictement

[1] Rappelons que le but avoué des Bourses du travail est de remplacer les bureaux de placement pour les demandes et les offres d'emploi. A la différence des unions de syndicats d'une même ville qui, bien que théoriquement ouvertes à tous, ne contenaient en fait que les syndicats faisant partie des mêmes groupes politiques, l'accès des Bourses du travail est ouvert à tous les syndicats sans distinction.

[2] Voy. à ce propos dans le journal anti-maçonnique *A bas les Tyrans*, du 28 juillet 1900, un article de M. A. Chamboy sur « La Bourse du travail et la franc-maçonnerie. »

corporative et professionnelle, semblaient un parti fermé aux politiciens comme au gouvernement, et résolument hostile aux uns comme à l'autre : mais l'infiltration politicienne ne s'y était pas moins déjà produite, l'affaire Dreyfus le fit bien voir.

Les congrès qui suivirent accentuèrent de plus en plus l'apparence de cet antagonisme, et la question de la grève générale fut toujours la pomme de discorde entre ces deux éléments. Si, en février 1893, à Toulouse, le congrès de la fédération des Bourses du travail votait à l'unanimité le principe de la grève générale[1], les parlementaires, au mois d'août, avaient l'avantage au congrès de Zurich[2]; pourtant, afin de ménager, en cas de besoin, un terrain d'entente, la majorité parlementaire, distinguant assez subtilement entre la grève générale et les grèves générales, admettait le principe des grèves générales d'industries spéciales, mais repoussait la grève générale comme manifestation purement anarchique.

Le congrès corporatif de Nantes, en 1894, provoqua la scission définitive, qui existait de fait depuis 1892 dans le sein de la *Fédération nationale des syndicats* entre l'élément parlementaire guesdiste et l'élément révolutionnaire; ce fut comme toujours sur la question de la grève générale que se donna la bataille. Chaleureusement défendu par deux jeunes gens de la bourgeoisie nantaise, un avocat, M. Briand, rédacteur à la *Lanterne*[3], et un futur rédacteur de l'*Aurore*[4], M. Fernand Pelloutier[5], qui allait prendre la direction effective de la *Fédération des Bourses du travail*, le principe de la grève générale fut voté, malgré l'opposition de M. Guesde et de ses partisans, qui se retirèrent en masse de la *Fédération nationale des syndicats*. Cette victoire fut pour cette dernière un arrêt de mort; la *Fédération des Bourses du travail* parvint à attirer à elle la majorité révolutionnaire et la décida à une fusion qui, sous le nom de *Confédération du travail*, unifiait les forces syndicales, hostiles aux politiciens[6]. Ceux-ci, d'ailleurs, prirent leur revanche, en 1896, au congrès international de Londres, où la tactique d'évolution fut opposée à celle de révolution, la conquête des pouvoirs publics à la grève générale : les débats furent animés,

[1] 2e *Congrès de la Fédération des Bourses du Travail* tenu à Toulouse en février 1893.

[2] *Congrès international ouvrier de Zurich* (août 1893).

[3] De Seilhac, *Congrès ouvriers*, p. 264.

[4] 10e *Congrès national corporatif de Rennes*, p. 71.

[5] De Seilhac. *L'Évolution du parti syndical en France*, p. 22 et 23. — M. Pelloutier appartient à une famille des plus considérées de Nantes, où un quai porte son nom : il fut, paraît-il, élevé dans un séminaire.

[6] 6e *Congrès national des syndicats ouvriers*, tenu à Nantes du 14 au 16 septembre 1894.

mais plus courtois qu'au Parlement, et les députés, qui ne perdaient pas de vue que le gros de leurs troupes était dans l'autre camp, firent voter par le congrès le principe des grèves générales [1].

Pour ne pas laisser aux résolutions intransigeantes qu'ils avaient prises un caractère par trop platonique et montrer au prolétariat qu'on était décidé à faire quelque chose, les membres révolutionnaires du congrès corporatif de Nantes avaient institué un comité chargé spécialement d'organiser la grève générale et décidé que 10 pour 100 des souscriptions pour les grèves partielles seraient prélevés en faveur de cette organisation : c'eût été là une trop extraordinaire naïveté pour n'être pas une manœuvre très habile. La grève générale, pour être sérieusement mise en œuvre, exigeait des sommes considérables que les diverses associations ouvrières étaient bien incapables de fournir ; il était à peu près certain que les syndicats, même les plus ardents pour cette idée, verraient diminuer leur enthousiasme du jour où ils seraient obligés de payer pour son exécution, et les meneurs avaient alors la ressource de rejeter sur la collectivité la responsabilité de l'échec d'une entreprise, dont personne ne voulait faire les frais. Mais il fallait encore, pour ne pas contrarier ces desseins, éviter de mettre à la tête de ce comité un homme de génie, même un simple ambitieux, doué d'entregent, qui prît ses fonctions au sérieux et trouvât des ressources en dehors du monde ouvrier [2] ; on fit donc choix, pour diriger ce formidable laboratoire de la révolution sociale, d'un camarade dont l'intelligence et le zèle présentaient toutes les garanties désirées. Durant l'exercice 1894-1895, l'action de ce comité se borna à adresser un manifeste et trois lettres circulaires à diverses organisations ouvrières ainsi qu'à plusieurs personnages politiques, et à assister aux manifestations du 18 mars et du 1er mai : le budget se chiffrait en recettes par la somme de 434 fr. 25, et les dépenses atteignaient 428 fr. 25 ! Le congrès de Limoges, auquel on fit part ingénument de ces résultats, manifesta une irritation non déguisée contre ce comité fainéant, sans oser toutefois le casser aux gages, et n'en acclama pas moins l'idée de la grève générale [3].

[1] *Congrès international ouvrier socialiste*, tenu à Londres en juillet 1896.

[2] Par exemple, parmi les actionnaires et les bailleurs de fonds de l'ancien *Journal du Peuple* de M. Sébastien Faure.

[3] Dans son rapport, le secrétaire du comité d'organisation de la grève générale manifestait une satisfaction béate et se montrait tout fier de son œuvre : « Chaque fois que la classe ouvrière était attaquée, y lit-on, le comité a protesté de toute son énergie par les moyens de la presse. Vous le voyez, malgré le petit nombre que nous étions et le peu de ressources que nous disposions, le comité a fait tout son possible pour être digne du mandat qu'on lui avait confié au congrès de Nantes », p. 111.

L'année suivante, au congrès de Tours, le rapporteur de la grève générale fut M. Guérard; nous le tenons pour trop avisé pour voir dans son rapport la marque d'une candeur sans pareille. La grève générale, — y disait-il en substance, — demande de gros capitaux pour être organisée, et les syndicats font la sourde oreille quand il s'agit de fournir des subsides; c'est probablement parce qu'ils ignorent encore ce qu'est la grève générale; attendons donc pour la réaliser qu'elle soit acclamée non par emballement, mais par conviction raisonnée, et bornons-nous à en propager l'idée. Et sur ce thème l'habile homme faisait avec enthousiasme les constatations les plus décourageantes; son rapport donne un peu l'impression du *De Profundis* chanté sur un air de bravoure. Mais le tout était si artistement présenté, si bien dosé, si savamment équilibré, la parole de M. Guérard était si prenante, que ses conclusions désespérantes furent votées avec délire; on décida donc que ce serait par le moyen de brochures, de *tracts* que l'on hâterait « l'heure de l'affranchissement intégral », et le congrès, en acclamant à la presque unanimité la grève générale, ne se doutait peut-être pas qu'il venait d'en décider l'enterrement [1].

Bientôt des dissensions se produisirent au sein de la *Confédération du travail* entre la *Fédération des Bourses du travail* et l'ancienne *Fédération nationale des syndicats*, qui y avait été annexée : un conflit d'autorité s'éleva entre les chefs de ces deux associations et leurs troupes épousèrent leur querelle; les organisations de province jalousaient celles de Paris et leur reprochaient leur despotisme. Comme si ces divisions intimes ne faisaient pas assez perdre de vue la question de la grève générale, M. Pelloutier, de sa propre autorité, engagea la *Confédération du*

[1] 8e *Congrès national corporatif de Tours* (septembre 1896). — Voici comment M. Guérard entendait cette propagande de la grève générale : « Est-ce à dire que l'on devrait, par des écrits habiles, surexciter les travailleurs en exaltant leurs légitimes colères contre la société capitaliste, pour les entraîner dans un mouvement dont on n'aurait pas pesé les conséquences et supputé les résultats? Non. Pour accomplir une action, il faut, en effet, qu'on ait la plus grande confiance dans sa réussite, il faut que chacun ne soit partisan de la grève générale qu'à la condition de savoir qu'elle est réalisable. Il faut pouvoir répondre à toutes les objections que l'on entend ou qu'on se fait à soi-même. Des brochures à bon marché rempliront ce but; elles devront être écrites en un style simple et présenter non des arguments qui séduisent, mais des arguments qui convainquent. Le rôle de la Commission sera de répandre les publications qui paraîtront sur cet objet, de ne laisser passer ni dans un journal, ni dans un écrit quelconque, aucune objection sérieuse sans qu'il y soit aussitôt répondu. Cette méthode de propagande donne à tous la certitude que si l'on apportait des objections auxquelles on ne puisse répondre, la grève générale serait abandonnée sans hésitation. » (p. 83, 86.)

travail dans la mêlée politique, dont le cas de l'ex-capitaine Dreyfus avait été le prétexte, et une circulaire fut envoyée au prolétariat pour lui signifier que « la République était en péril », qu'il fallait « faire face à l'ennemi commun pour la défendre[1] ». De leur côté, MM. Allemane et Guérard, qui tenaient également pour la grève générale, avaient pris position dans le camp dreyfusiste.

Cette attitude provoqua d'assez vives récriminations, dont les échos retentirent au congrès de Rennes en septembre 1898. Les révolutionnaires s'y montrèrent cependant d'une exemplaire sagesse et se gardèrent bien de susciter des ennuis au gouvernement de défense républicaine de M. Brisson ; n'y vit-on même pas la farouche *Confédération du travail* coqueter avec la bourgeoise *Ligue de l'Enseignement*, qui tenait ses assises dans cette même ville[2] ! On ne mit à l'ordre du jour que les questions les moins irritantes, alcoolisme, repos hebdomadaire, apprentissage, boycottage, sabotage, etc. La grève générale y fut cependant discutée, alors que des faits concomitants lui donnaient une brûlante actualité et permettaient de penser que l'heure de sa réalisation était proche ; mais l'enthousiasme n'y était plus, et, visiblement, les militants, qui avaient si bien organisé la faillite de cette idée, craignaient d'autant plus qu'un concours de circonstances les mît en demeure de s'exécuter qu'ils savaient mieux que personne que, rien n'étant prêt, on ne pouvait aboutir qu'à une journée de dupes, susceptible d'ouvrir les yeux au prolétariat. On prit donc garde de ne point trop passionner le débat, et finalement, en se séparant le 1er octobre, le congrès vota une résolution insignifiante, limitant plus étroitement encore à la propagande l'action du comité de la grève générale.

Mais les événements, plus forts que les hommes, allaient déjouer ces calculs et fournir aux observateurs la plus curieuse leçon de choses qu'ils pussent souhaiter.

Fernand ENGERAND.

La suite prochainement.

[1] 10e *Congrès national corporatif de Rennes* (septembre 1898). Compte-rendu, pp. 63 et 71.

[2] *Ibid.*, p. 242. — Voici le texte de la délibération prise à ce sujet le 28 septembre 1898 par le congrès de la *Ligue de l'Enseignement :* « Le président (M. Jacquin) propose, en remerciant les syndicats ouvriers de leurs salutations fraternelles, de leur adresser, avec l'expression de sa vive sympathie, *les vœux les plus sincères pour le succès des travaux auxquels ils se consacrent dans l'intérêt de la démocratie laborieuse.* Cette proposition est adoptée par acclamation. » Il ne faut pas oublier que cette *Confédération du travail* était la seule association ouvrière qui accueillît les anarchistes, que ses tendances étaient nettement anarchistes et révolutionnaires, et que le principal « des travaux auxquels elle se consacrait », — du moins officiellement, — était la préparation de la grève générale.

LE PROBLÈME FÉMINISTE

L'Exposition universelle a vu s'ouvrir le deuxième *Congrès international des œuvres et institutions féminines.* Le premier avait eu lieu en 1889. Depuis cette époque, la question féministe s'est réellement imposée au public qui la discute aujourd'hui avec passion. Le féminisme, étant une doctrine révolutionnaire, a ses partisans et ses détracteurs acharnés. Il appartient d'autre part à ce petit nombre de principes généraux qui, dès la disparition du génie latin, semblent avoir, avec un remarquable caractère de fatalité, périodiquement agi sur le monde civilisé. Le féminisme sort de la déclaration des Droits de l'Homme comme celle-ci procède par voie détournée de l'Evangile. Ce n'est qu'un pas de plus dans la voie de l'universelle fraternité. L'abolition de l'esclavage, la liberté de conscience, l'égalité de tous devant la loi sont les étapes successives de cet exode. On peut même se demander pourquoi l'éclosion de l'idée féministe a été si tardive et comment l'émancipation de la femme française ne date pas de 1789?

Ces dames, au reste, entendent rattraper le temps perdu.

La femme veut d'abord ne plus demeurer cette créature jovialement méprisée dont nos pères répétaient à la suite de Rabelais : « Quand je dy femme, je dy un sexe tant fragile, tant variable, tant muable, tant inconstant et imparfait que nature me semble s'être égarée de ce bon sens par lequel elle avait créé et formé toutes choses, quand elle ha basti la femme. » Elle refuse également de souscrire aux discrètes réserves d'un siècle plus policé : « Les femmes, avait dit Bossuet, n'ont qu'à se souvenir de leur origine, et sans trop vanter leur délicatesse, songer, après tout, qu'elles viennent d'un os surnuméraire où il n'y avait de beauté que celle que Dieu voulut y mettre. » Elle n'écoute plus que ceux qui lui crient l'iniquité des âges passés : « La femme est le crime de l'homme; elle est sa victime depuis la sortie de l'Eden; elle porte encore dans sa chair la trace de six mille ans d'injustice! »

De par ces dernières exagérations, il semblerait d'abord que la cause féministe dût être tenue pour peu sérieuse, mais un examen moins sommaire révèle dans les mille conséquences qu'elle comporte et dans les infinis détails dont elle se complique un des plus angoissants problèmes sociaux qui se puissent poser. Le féminisme,

au rebours de tant d'autres réformes modernes, s'est d'ailleurs distingué déjà par quelques mesures pratiques qui lui ont concilié nombre d'hommes d'action. Il reste cependant, sous certains rapports, le triomphe des idéologues. Aussi, chacun se le dispute, y voyant le reflet de ses propres conceptions. Pour tenir aux plus anarchiques programmes, le féminisme dans ses applications s'éloigne parfois si singulièrement de ses origines qu'on s'explique la division de ses partisans. La doctrine n'est pas de celles qui vivent de dissertations, mais d'expériences. Tout dilettantisme paraît incompréhensible aux féministes; ils n'admettent que la propagande par le fait. Seulement, à voir la façon dont ils comprennent le bonheur de la femme, on s'aperçoit vite qu'ils ne s'entendent guère sur l'énoncé du problème; chacun le résout à sa façon. Or, de toutes ces solutions laquelle est la bonne? Y en a-t-il plusieurs de bonnes? En ce cas, quelle est la meilleure? Le problème est complexe, car il convient de ne pas se placer au seul point de vue naturel; il faut envisager le point de vue social. La nature est toujours la même; elle est à prendre ou à laisser, mais la société?... Devrons-nous commencer par réformer ses lois? Devrons-nous au contraire les accepter telles quelles? La société se rapprochera-t-elle de plus en plus ou s'éloignera-t-elle de plus en plus de la nature?... En véritable produit anarchique, c'est bien ainsi, comme une lutte entre la nature et la société, que se présente le féminisme.

La question semble avoir été d'avance posée par Dumas lorsqu'il écrivait des femmes : « La nature et la société leur disent, quand elles ont un certain âge, qui diffère selon les latitudes, qu'elles doivent aimer; aimer qui? L'homme, dit la nature; un homme, dit la société. Et, là-dessus, nature et société crient à tue-tête : A l'homme, mesdemoiselles, à l'homme! Et l'homme se présente, à l'état d'époux pour les riches, à l'état d'amant pour les pauvres, la clef des champs à la main. Il ouvre; elles sortent; et sauf quelques-unes qui restent dans le temple, ou par vocation directe, ou par nécessité matérielle, ou par effroi du grouillement humain, voilà les unes dans le foyer, voilà les autres dans la rue. C'est là que la nature et la société, d'accord la veille, vont commencer à ne plus s'entendre [1]. » C'est bien de la manière dont la femme se comportera vis-à-vis de l'homme que dépendra sa destinée; et le fait grave aujourd'hui est que beaucoup de féministes prétendent affranchir à tout jamais la femme de l'homme, la laissant percer seule au travers de la vie, sans guide, au hasard, uniquement soutenue par son inconstante volonté.

[1] Alexandre Dumas, *l'Homme-femme.*

Stuart Mill [1] avait déjà remarqué cette crise d'individualisme et l'approuvait vivement. « Le caractère particulier du monde moderne, disait-il, est que l'homme ne naît plus à la place qu'il occupera dans la vie, qu'il n'y est plus enchaîné par un lien indissoluble, mais qu'il est libre d'employer ses facultés et les chances favorables qu'il peut rencontrer à se procurer le sort qui lui semble le plus désirable. » Le philosophe anglais ne voyait aucune raison pour que les femmes ne suivissent pas en cela l'exemple des hommes. « La subordination sociale des femmes surgit comme un fait isolé au milieu des institutions sociales modernes; c'est une lacune unique dans leur principe fondamental; c'est le seul vestige d'un vieux monde intellectuel et moral détruit partout, mais conservé en un seul point, celui qui présente l'intérêt le plus universel. » Mais dès lors, c'est la lutte bien déclarée entre les deux sexes, puisqu'ils ont désormais le même but à atteindre? Oui, et si cette concurrence se faisait déjà sentir du temps de Stuart Mill, que dire actuellement? On a suivi ses conseils. En Allemagne, on sait avec quelle farouche âpreté le problème se discuta après la publication de l'ouvrage de Bebel : *Die Frau und der Socialismus* [2]. Le contre-coup de ce mouvement, passant la frontière, s'accuse aujourd'hui en France [3], jusque dans le monde oisif, et l'on peut dire que le problème féministe sera la préoccupation capitale du vingtième siècle.

Le *Congrès des œuvres et institutions féminines* n'a eu qu'incidemment à s'en occuper. L'examen des droits et devoirs de la femme était sans doute inscrit dans son programme, mais au même rang que beaucoup d'autres questions de nature toute différente. Néanmoins, chaque fois que l'occasion s'est présentée de dévier vers le féminisme les orateurs l'ont saisie et, à certains frémissements de l'auditoire, malgré les énergiques rappels à l'ordre de la présidente, on sentait que c'était bien là l'énigme captivante qui surtout intriguait les congressistes.

Il en avait été de même du *Congrès catholique international* qui s'était réuni quelque temps auparavant. On n'a guère parlé dans le public et dans la presse que des séances consacrées aux discussions féministes. Organisée par M. l'abbé Odelin, la section économique de ce Congrès a affirmé curieusement la solidarité de toutes les femmes dans leurs revendications. Nous étions habitués à entendre les doléances du sexe faible plutôt présentées par la

[1] Stuart Mill, *l'Affranchissement des femmes.* (Traduction de M. Cazelles.)
[2] Voyez *la Question féministe examinée au point de vue de la nature, de l'histoire et de la révélation,* par le P. Rœsler. (Traduction de J. de Rochaz.)
[3] On sait qu'en Suède et en Norvège ce fut surtout la *Norah* d'Ibsen qui semble avoir déterminé l'élan féministe.

petite bourgeoisie ou le peuple. Au Congrès catholique, ces plaintes ont été formulées par des déléguées de toute l'aristocratie d'Europe : pour la France, Mme la comtesse d'Eu, Mme la duchesse de Vendôme, Mmes de Biron, de Chevreuse, de Caraman; pour l'Italie, la duchesse Ferrari, la comtesse Trivulzio; pour la Belgique, la baronne de Diesbach; pour la Bavière, l'infante della Paz; pour l'Angleterre, la duchesse de Newcastle; pour l'Autriche, la princesse de Metternich; pour la Suisse, la baronne de Montenach. L'an dernier d'ailleurs un fait à peu près analogue s'était produit à Londres où, sous la présidence d'honneur de la comtesse Aberdeen, se réunissait un important congrès féministe.

Que devons-nous donc espérer ou craindre de cette croisade d'un nouveau genre, qui recrute ses soldats dans tous les pays, dans toutes les religions, dans toutes les classes de la société?

Faute de pouvoir ici résoudre la question dans son ensemble, laissons de côté ce qui regarde les nations voisines et bornons-nous à examiner la condition de la femme telle que la font nos coutumes, nos mœurs et nos lois françaises.

Sous le rapport juridique, la femme française, malgré la Révolution, ne jouit pas, au cours de ce siècle, de libertés bien larges. Quoi qu'on en ait dit, le fond du Code civil reste la croyance aux traditions romaines d'*imbecillitas*, *infirmitas sexûs* [1]. Une autre idée pourtant inspire aussi le législateur, qui distingue entre la femme célibataire ou veuve et la femme mariée, stipulant pour la première moins de restrictions que pour la seconde. Nos lois en effet ont grand souci de *l'unité de direction* nécessaire au ménage et l'ont dévolue tout naturellement au mari. Il semblerait même que la femme célibataire ou veuve possédât dans la pratique des libertés presque identiques aux nôtres. Mais deux exceptions importantes viennent vite nous rappeler le véritable esprit du Code. La femme, d'après le texte de 1803, ne devait jamais être témoin ni dans un acte de l'état civil, ni dans un acte notarié; de plus, et il en est encore ainsi aujourd'hui, elle ne pouvait être tutrice d'enfants autres que les siens; encore, le conseil de tutelle avait-il, dans ce dernier cas, toutes facilités d'entraver l'exercice de ses droits.

La condition de la femme mariée a, chez nous, donné lieu aux plus vives critiques, surtout en ce qui concerne les intérêts matériels du ménage. L'article 1421 décide : « Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner et hypothéquer sans le consentement de sa femme. » C'est l'esclavage! s'est-on vite

[1] Comme étude générale sur la question, voyez le *Féminisme et le Droit civil français*, par M. Krugg.

écrié, sans manquer d'ajouter « que la condition de la femme française était pire que celle de l'esclave antique, d'autant plus que le maître était toujours libre d'affranchir son esclave, tandis que le Code interdit formellement au mari d'abandonner aucune parcelle des droits qu'il lui a donnés sur la personne de sa femme ». Tel est cependant le régime qui sévit sur la plupart des Françaises. Elles ont fréquemment protesté contre ce dur servage et dernièrement encore au Congrès. Presque toujours, on leur a répondu qu'elles interprétaient mal les intentions du législateur qui n'aurait entendu que protéger et non enchaîner la femme? Après expérience faite, il faut bien pourtant convenir que les intérêts de la femme mariée, en dépit de l'hypocrite sollicitude du Code, se trouvent très souvent sacrifiés. Les moyens de défense mis à sa disposition sont, la plupart du temps, de nulle utilité pratique. La séparation de biens, l'hypothèque légale, aboutissent rarement à des résultats appréciables. Et puis, tout et tous concourent à compromettre la femme. Chaque fois qu'il s'agit d'une décision grave intéressant le ménage, ne fait-on pas jouer à la femme un rôle absolument contraire à l'esprit de la loi? Par ignorance ou dévouement, elle arrive vite à se dépouiller. Quel est le tabellion de village qui, ayant à recevoir un acte concernant la communauté, n'exige, par prudence, le concours personnel de la femme? Or, le Code ne protège pas toujours et formellement la femme contre sa propre volonté. C'est ainsi qu'elle peut s'engager solidairement avec son conjoint. La voilà, dès lors, susceptible d'être poursuivie pour l'intégralité de la dette! De plus, son hypothèque légale devient lettre morte grâce à la subrogation réclamée par les créanciers du mari.

Pour se mieux défendre, la femme a un autre moyen : la séparation de biens. Mais remarquez que le remède a pour premier inconvénient d'être héroïque; il n'est donc point applicable au commun des mortels. Du reste, combien de fois la séparation de biens n'amène-t-elle pas la séparation de corps? Ajoutons que, généralement, lorsque intervient la séparation, le patrimoine est déjà trop entamé pour qu'une telle mesure soit efficace.

On a tenté de réagir contre ces tendances du Code civil. Quoique, avec raison, personne, au Parlement, n'ait proposé la révision générale de notre législation féminine, on a, de ci de là, essayé d'améliorer la situation de la femme française. Le droit de disposer des produits de son travail lui a été reconnu par la Chambre des députés le 27 février 1896, et, résultat plus complet, la loi du 7 décembre 1897 lui a accordé formellement la faculté d'être témoin dans les actes; enfin, depuis le 6 février 1893, la femme séparée de corps a reconquis la même capacité civile

qu'avant son mariage. Ajoutons que, à plusieurs autres points de vue (droits de l'époux survivant, restriction des droits du père indigne sur ses enfants, etc.), les femmes ont encore obtenu quelques menues concessions. Il ne s'agit là du reste que du côté pécuniaire de la question qui est certainement le plus facile à régler.

Mais, sous un autre rapport, la femme n'avait eu, jusqu'à ces temps derniers, qu'à se plaindre des rigueurs de la loi. Je veux parler de l'inégalité de traitement applicable à chaque époux en cas d'adultère, tant au point de vue pénal qu'au point de vue civil. « L'adultère de la femme, a-t-on dit, est un coup d'épée pour le mari, tandis que l'adultère du mari n'est qu'un coup d'épingle pour la femme. » Il y a du vrai dans cet aphorisme. Encore n'en fallait-il pas déduire des conséquences pratiques trop rigoureuses! C'est par là sans doute qu'a péché le législateur en édictant les articles 298, 308 et 309 et, depuis la modification du premier de ces articles et la suppression des deux autres (loi du 27 juillet 1884), en maintenant une si grande différence de sanction entre l'adultère de l'époux et celui de l'épouse. On peut, je le répète, soutenir que la faute du mari est moins grave que celle de la femme; telle semblait être l'opinion du Code Napoléon. Mais, actuellement, on ne sait plus trop, tant il se montre illogique, ce que le législateur pense de la question! Poussant l'inconséquence jusqu'à l'absurde, il continue, après avoir admis l'égalité de traitement au point de vue civil, à ne pas l'admettre au point de vue pénal. Non seulement, de par le Code, le mari n'est passible d'une peine — et très légère — qu'alors qu'il a entretenu sa concubine dans la maison commune, tandis que l'adultère de la femme est passible d'une peine — et très forte — dans quelque lieu que la faute ait été commise, mais encore, de par l'article 324, l'excuse, la fameuse excuse du mari tuant sa femme surprise en flagrant délit, subsiste toujours, tandis que la même faculté, — d'ailleurs monstrueuse, — reste refusée à la femme! Il est vraiment difficile, sous ce rapport, de n'être pas aujourd'hui très féministe. La refonte complète des prescriptions du Code à cet égard n'est du reste je l'espère, qu'une question de temps [1].

La Française ne peut cependant plus, malgré de telles lacunes, prétendre qu'on ne s'occupe pas d'elle, car pour n'avoir modifié sa condition juridique que sur certains points de détail, encore a-t-il fallu enlever ces concessions de haute lutte, et, de cet effort dû plus aux hommes qu'aux femmes, — bien que l'inspiratrice du mouvement semble avoir été Maria Deraisme, — le sexe faible devrait déjà nous savoir quelque gré.

[1] Voy. *le Féminisme et le Droit civil français*, par M. Krugg.

Mais le sexe faible est insatiable. Mises en goût de réformes, encouragées par le succès, les femmes françaises nous mettent actuellement au pied du mur avec trois nouvelles revendications, dont deux au moins sont des plus délicates. Il s'agirait de leur admission à la tutelle, de la réforme de notre système matrimonial et, comme bouquet, de la recherche de la paternité !

La femme française a, certainement, lieu de critiquer la loi à ce triple point de vue, et il faut convenir tout de suite qu'en ce qui concerne la première question, elle pourrait obtenir gain de cause. Sauf exception, la femme française ne saurait, de par la loi, ni faire partie d'un conseil de famille, ni devenir tutrice. Nous répétons le vieil adage : *Tutela est virile munus*. Je ne crois guère ce principe défendable qu'au nom de l'antique et injurieuse *infirmitas sexûs*, que décidément on retrouve à chaque page du Code. La femme se voit ainsi placée, comme on l'a fait remarquer au Congrès, au même rang que les mineurs et les fous (art. 442 du Code civil), les condamnés à une peine afflictive et infamante (art. 443) et les gens d'une inconduite notoire (art. 444). Pourquoi? On en chercherait vainement une raison sérieuse. L'enfant ne peut-il donc jamais inspirer le moindre intérêt à ses parents du sexe féminin, ni être sainement conseillé par eux [1]?

Ce mépris de la femme s'affiche encore dans l'article 402 qui stipule : « Lorsqu'il n'a pas été choisi au mineur un tuteur par le dernier mourant de ses père et mère, la tutelle appartient de plein droit à son aïeul *paternel ;* à défaut de celui-ci, à son aïeul maternel, et ainsi de suite en remontant, de manière que l'ascendant *paternel* soit toujours préféré à l'ascendant *maternel* du même degré. » Voilà certes une préférence extraordinaire ! Remarquez bien que, parfois, il s'agit là de concours, non pas entre un homme et une femme, *mais entre deux hommes* ! « C'est toujours, comme on l'a fort bien dit, la même présomption arbitraire de l'incapacité fatale de la femme allant jusqu'à préférer l'ascendant du père à l'ascendant de la mère, lors même que le premier n'aurait pour protéger le mineur aucune des qualités qui signaleraient le second à la préférence de la famille dans l'intérêt du pupille [2]. »

Il y a près d'un siècle que les femmes françaises vivent sous l'empire de cette législation. On en a reconnu enfin les inconvénients. Un projet de réforme a été déposé à la Chambre des députés. Le texte rédigé, je crois, par Mlle Jeanne Chauvin paraît de tous

[1] Voy. à ce sujet l'ouvrage de M. Krugg cité plus haut.

[2] Rapport de M. Colfavru sur les droits civils des femmes (cité par M. Krugg).

points satisfaisant. Qui sait? Peut-être un jour nos honorables s'aviseront-ils de le discuter? Tout arrive!

La refonte de notre système matrimonial est aussi, nous venons de le dire, parmi les actuels *desiderata* du féminisme[1]. Il semblerait que, sur ce point, le sexe faible dût éprouver à vaincre quelques sérieuses difficultés? J'ajoute que, en dépit du Congrès, il est souhaitable que la plus sage lenteur préside à une telle réforme : brusquer les choses, en matière si délicate et qui touche à tant de points sensibles, pourrait avoir de terribles conséquences! C'est face à face avec de semblables revendications qu'on se prend à ne plus trop blâmer la sainte routine. Quel désordre dans chaque période de transition! Or, en l'espèce, il s'agirait presque d'une révolution, toutes les habitudes économiques de la nation devant se trouver bouleversées. Et puis, nous savons, sans doute, que la femme, malgré les précautions du Code, reste, dans la plupart des cas, désarmée devant un mari prodigue, mais c'est qu'il s'agit là d'époux mariés sous le régime de la communauté complète. Qui empêche d'adopter tout autre régime? Je vois bien l'objection : ceux qui, faute de fortune, s'unissent sans contrat tombent sous le coup du régime de la communauté légale. On a demandé au Congrès que le régime de la séparation fût, dans ce cas, substitué à celui de la communauté. Malheureusement, cette réforme n'est pas si simple qu'elle en a l'air. Il faut la considérer au point de vue pratique. Or, je pose en fait que si les Chambres décrétaient cette modification, vous ne la feriez ni comprendre ni adopter, avant de longues années, à la majorité de nos paysans. Pour eux, la séparation de biens équivaudrait presque à la séparation de corps; se marier ainsi leur paraîtrait comme se désunir par anticipation. En essayant d'imposer ce régime, vous aboutiriez à une révolte générale dont le plus clair effet serait l'abstention du mariage dans les classes rurales. Beau moyen vraiment de parer à la dépopulation qui nous menace! Il est vrai que, dans les classes cultivées, on rencontrerait beaucoup plus de docilité. Aussi, je trouve que s'acheminer lentement vers une évolution des mœurs[2] en ce sens, de façon à amener ensuite sans secousse la réforme de la loi, serait une louable tactique. On a commencé d'ailleurs à batailler sur ce

[1] Voy. la *Réforme du mariage*, par M. Henri Coulon; et aussi *la Femme mariée, ses droits et ses devoirs*, par M. Aftalion.

[2] M. Paul Escudier, en recevant, à l'Hôtel de Ville, les membres du Congrès leur disait très justement : « Ce sont les mœurs que vous devez modifier et votre rôle de moraliste me paraît préférable à celui de législateur. Ce sont les mœurs, en effet, c'est-à-dire la tradition et les préjugés qui vous empêchent le plus souvent de parvenir aux situations que votre intelligence, votre patience et votre talent devraient suffire à vous assurer ».

terrain; les propositions de loi de MM. Goirand et Jourdan, tendant à laisser à la femme mariée la libre disposition des produits de son travail, sont un premier pas fait dans cette voie, et d'autant meilleur que le coup porté n'atteint que par ricochet notre système actuel. C'est à l'aide de ces sortes d'attaques sourdes, qui ne semblent toucher que fortuitement le but visé, que, peu à peu, sans trop émouvoir les masses, on modifiera les habitudes, jusqu'à ce qu'un jour vienne où, non seulement les femmes, mais les hommes, demanderont à l'unanimité la révision des vieux textes. Alors, mûr pour la réforme totale, le peuple l'acceptera sans surprise, la trouvant en concordance naturelle avec ses nouvelles aspirations. Sur ce point encore, on le voit, la patience doit être la principale vertu du féministe.

Quant à la troisième question, — la recherche de la paternité, — je me demande s'il est bien utile ici de la discuter? Non pas certes qu'elle ne demeure intéressante en elle-même! C'est plutôt qu'au point de vue pratique, elle reste encore insoluble. Ce serait là, vraiment, le cas de réformer les mœurs avant les lois! Or les mœurs, à cet égard, sont chez nous d'une stabilité déconcertante. Je ne vois donc que le *statu quo* comme règle de conduite. Et, sans doute, ce *statu quo* ne satisfait ni ma raison ni mon cœur, mais il est si universellement accepté, il règne avec tant d'absolutisme, il représente à un tel point l'ordre et l'autorité que rien, de bien longtemps, ne prévaudra contre lui! Il procède, au surplus, du fin fond de nos habitudes[1]. Aussi, l'interdiction de la recherche de la paternité sera, je le crois, pour de longues années, maintenue au Code, faute de s'entendre sur l'organisation du système contraire. C'est que, en effet, le remède pourrait être pire que le mal!

Le mal est pourtant immense. Le féminisme, en reprenant le problème, semble aujourd'hui, et tout naturellement, nous le montrer sous la face qui jusqu'alors avait le moins attiré l'attention. L'enfant, dans les préoccupations féministes, passe au second

[1] Il s'agit d'ailleurs ici de nos habitudes *actuelles* et non pas d'un état d'esprit vraiment inhérent à la race. Sous l'ancien régime, la recherche de la paternité était admise. En revenir à ce système serait rouvrir une ère de scandales. M. le comte d'Haussonville, dans son ouvrage *Salaires et misères des femmes*, souhaite qu'une solution mixte intervienne. Il n'en détermine du reste qu'assez vaguement le sens, mais il insiste sur les inconvénients du présent état de choses. Quant au Congrès, il s'est, à ce sujet, distingué, par les vœux les plus étranges et les plus inadmissibles. Mme Pognon y a proposé la création d'une *Caisse de la Maternité;* on lui a brutalement retiré la parole pour laisser d'autres orateurs développer un projet de modification de l'article 340, projet qui paraît manquer de sens pratique tout au moins autant que la motion de Mme Pognon.

rang; ce que l'on s'efforce actuellement de faire ressortir, c'est l'épouvantable sort fait par l'article 340 à la femme séduite! Au surplus, l'abandon de la femme explique l'abandon de l'enfant; résoudre la question de la femme, c'est empêcher de naître la question de l'enfant. La solution du problème dépend donc bien du féminisme et, sans doute, grâce aux réclamations, revendications, discussions qu'actuellement, de toutes parts, soulèvent les féministes, la recherche de la paternité attirera un jour ou l'autre de nouveau l'attention des pouvoirs publics[1]. Mais, je le répète, le problème sera posé, abandonné, puis repris maintes et maintes fois avant d'être résolu, s'il l'est jamais. En 1878, M. Bérenger, et, en 1890, M. Rivet, avaient déjà tâté l'opinion des Chambres. Ils ont dû se replier vivement; leurs projets sont oubliés. De telles propositions bouleversant de fond en comble l'article 340 courront toujours, je le crains, au-devant d'un complet échec. Mesdames, sous ce rapport, il vous faut, hélas! attendre encore, attendre longtemps, peut-être toujours...

En résumé, au point de vue civil ou juridique, nous constatons que le Code n'est plus, au sujet des droits et devoirs de la femme, en harmonie avec les aspirations courantes. De plus, nous sommes obligés de reconnaître que plusieurs de ces aspirations sont logiques et légitimes. Toutefois, elles ont besoin de grandir, de s'étendre, de se propager pour acquérir sur les masses une action plus efficace. Il faut que l'usage devance la loi. C'est ce qui ne pourra manquer de se produire si les féministes savent dorénavant montrer quelque diplomatie. Il faut que la société française tout entière finisse par se sentir intéressée à l'abrogation des textes vieillis, et que la femme, pour le bon ordre même de la famille, ne reste pas perpétuellement désarmée vis-à-vis de l'homme. L'*infirmitas sexûs* est un vain mot, un mot injurieux, un mot dangereux. Il est à désirer que toujours dans le mariage la femme se subordonne à l'homme, afin d'assurer ainsi à la famille l'unité de direction, mais il convient également que la femme, au besoin, se sente prête à suppléer son maître et seigneur. Enfin, hors du mariage, je voudrais que la femme, célibataire ou veuve, ait, *autant du moins que peut le permettre sa nature physiologiquement différente de celle de l'homme*, presque les mêmes droits que ce dernier, parce qu'alors elle a presque les mêmes devoirs; d'ailleurs, libre avec lui de tout engagement, elle ne saurait, en ce cas, se juger son inférieure.

[1] A propos de cette question, consulter l'ouvrage de M. Raoul de la Grasserie sur *la Recherche et les effets de la paternité naturelle.*

Ces idées sont « dans l'air », elles ont déjà, nous venons de le voir, reçu sous quelques rapports un commencement d'application ; elles feront peu à peu leur chemin, parce qu'elles sont le bon sens, la justice et la charité. Mais elles ne s'imposeront pleinement qu'à force de patience ; le temps reste leur meilleur auxiliaire.

Voyons maintenant quel sort font à la femme nos usages économiques et politiques? Ce n'est là du reste sortir qu'à demi du Code civil, puisque nulle initiative n'est évidemment possible au beau sexe que dans les limites des droits que lui confère la loi.

Le féminisme a aujourd'hui plus d'une revendication économique à formuler. Depuis que la Chambre des députés a permis à la femme de compter prochainement sur les produits de son travail [1], le problème prend une valeur pratique toute d'actualité. Jusqu'ici, sans doute, le législateur ne prétendait pas empêcher la femme de gagner son pain, mais, quoique tolérant de sa part une certaine activité, il ne faisait rien pour l'encourager. « Ménagère ou courtisane ! » paraissait-il répéter à son tour. On a fini par s'apercevoir que, entre ces deux extrêmes, il y a place pour de véritables multitudes. La question de l'accessibilité des femmes aux diverses professions masculines se pose avec plus d'acuité que jamais. Si le nombre des femmes qui travaillent augmente de jour en jour, il importerait que les débouchés se fissent, eux aussi, plus nombreux. Or, les métiers spéciaux [2] aux femmes se trouvant déjà obstrués par la concurrence, voilà que celles-ci, bravement, se jettent à l'assaut des métiers masculins ! Telle est la conséquence logique d'un état de choses qu'elles n'ont pas créé et dont on ne saurait les rendre responsables. Mais, de ce duel, quelles seront les suites.

Il ne faudrait pas croire que, dès le début, se produiront chez nous, comme en Amérique, de véritables invasions de femmes sur nos domaines réservés. Le mouvement sera lent et peut-être même ne s'accusera-t-il guère pour plusieurs catégories de professions? Nos mœurs sont si conservatrices [3] ! Et puis il semble que la femme

[1] La loi n'est pas encore votée par le Sénat; il est d'ailleurs à souhaiter qu'on en refonde le texte qui contient quelques inconséquences.

[2] Quels sont d'ailleurs les métiers tout à fait spéciaux aux femmes? En certains cas, la question devient délicate. Sous l'ancien régime, la femme, mieux protégée qu'actuellement, s'adonnait à des travaux beaucoup plus variés qu'aujourd'hui; la médecine, par exemple, était pratiquée par bon nombre d'entre elles. (Voy. à ce sujet l'ouvrage du P. Rosler, cité plus haut.)

[3] On objectera peut-être que toutes les habitudes sociales de la nation s'étant modifiées brusquement au début de ce siècle, lors de la promulgation du Code civil, un pareil changement, sous l'impulsion de lois nouvelles, pourrait encore se produire. On oublie que ce n'est pas le Code

française, en se livrant aux occupations masculines, entende rester femme. Ce légitime désir doit nécessairement l'arrêter à mi-côte. Les femmes auront, en effet, à compter avec la jalousie et les mauvais procédés des hommes; c'est en lutteuses qu'elles devront se présenter. Voici déjà une attitude qui n'est guère féminine! Je parle ici principalement des femmes d'une certaine classe bourgeoise, parce que ce sont celles-là surtout qui paraissent, — bien injustement d'ailleurs, — devoir profiter du mouvement féministe. Dans le peuple du reste les différences morales entre la femme et l'homme vont s'atténuant, à mesure que la femme s'occupe davantage des travaux masculins; celle qui accomplit de dures besognes de force, qui travaille la terre ou est employée dans une usine, arrive vite à mener la vie de l'homme et, par exemple, se met à boire comme lui. Au contraire, entre l'ouvrier des villes, maçon, charpentier, terrassier, et sa femme, ouvrière dans un magasin ou dans un atelier, la distance est parfois presque incommensurable, tant la femme, le plus souvent, reste supérieure à l'homme! Si la bourgeoise ou demi-bourgeoise veut s'adonner aux travaux masculins, elle devra également combattre pour rester femme. Or, une telle lutte est désastreuse. Elle trouble profondément la société. L'accessibilité des femmes aux emplois masculins, sans sages distinctions [1], est, par suite, de toutes les revendications féministes, une des plus dangereuses, parce qu'elle met l'homme et la femme, comme deux bêtes affamées, en présence au même râtelier. Nous constaterons que, une fois cette égalité acquise au point de vue professionnel, il reste encore aux humanistes *intégraux* mille *desiderata* pour combler leurs vœux. Il faut pourtant, d'ores et déjà, noter que cette concurrence professionnelle conduirait, le plus souvent, en cas de succès, à exiger de la femme tout ce que, habituellement, on demande à l'homme, sans plus rien lui réclamer qui soit spécial à son sexe féminin. C'est la moitié de l'humanité pour ainsi dire effacée du monde. Qui ne voit le danger d'une semblable situation?

Mais il semble que, depuis un an ou deux, la lutte, sous ce rapport, se fait moins vive. Les femmes conquièrent plus mollement nos difficiles parchemins. On me dit que, l'année passée, l'Académie

qui a changé les mœurs; il les a prises telles que la Révolution venait de les faire. La Révolution, elle, les avait violemment et radicalement transformées. Il ne faudrait rien moins que de semblables moyens aujourd'hui pour arriver sans transition à un résultat analogue.

[1] Ainsi on s'explique difficilement l'empressement des Chambres à discuter l'admission des femmes à la profession d'avocat. Il y a tant d'autres questions pendantes dont la solution importerait davantage au féminisme!

de Paris n'a pas créé vingt bachelières. A la Faculté de droit, on ne compterait plus que quelques assidues, et la médecine elle-même aurait considérablement baissé dans l'estime de ces demoiselles qui préféreraient aujourd'hui la pharmacie? En province, la statistique signale, pour le droit, une étudiante à Bordeaux; pour la médecine, six étudiantes à Bordeaux, vingt-cinq à Lille, trois à Lyon, sept à Montpellier et dix-sept à Toulouse; pour les sciences et les lettres, vingt-deux étudiantes à Grenoble, vingt-cinq à Lille, vingt-trois à Lyon, onze à Alger, huit à Bordeaux, sept à Caen[1]. C'est fort peu si l'on se reporte au bel élan qui naguère animait le féminisme français.

Il est possible que ce soit là le début d'un sérieux mouvement de réaction[2]. Aussi bien, il resterait encore assez à faire pour le bonheur des femmes françaises si l'économiste négligeait leurs prétentions aux carrières masculines. On oublie trop les métiers de femmes effectivement exercés par des femmes. Le public ne voit plus dans le féminisme que l'abolition de *la loi de l'homme*. Il se désintéresse de l'amélioration des professions féminines. Et pourtant l'œuvre sociale à accomplir demeure immense dans cette voie! Depuis dix, vingt, trente ans, nous nous heurtons aux mêmes angoissantes misères, aux mêmes criantes turpitudes qui paraissaient du reste agiter les cœurs beaucoup plus vivement aux temps arriérés où Jules Simon écrivait *l'Ouvrière* qu'en ce temps de progrès forcené où M. Léopold Lacour écrit *l'Humanisme intégral*. Le féminisme moderne a complètement abandonné l'ouvrière; il devient de plus en plus bourgeois; il répugne à toute compromission plébéienne. Une telle constatation est d'une lamentable ironie. Voilà ce qu'il ne faudrait pas se lasser de représenter « à celles qui font travailler pour qu'elles prennent pitié de celles qui travaillent[3] ». Il est presque impossible à l'ouvrière française de vivre sans le secours de la prostitution. Or, qu'a fait le moderne féminisme pour remédier à un si monstrueux état de

[1] Encore faudrait-il déduire de ces totaux un chiffre assez respectable représentant les étrangères.

[2] Un des motifs de cette réaction pourrait être le subit effroi causé en France aux jeunes gens par les jeunes filles savantes. Le brevet a empêché plus d'un mariage. Joseph de Maistre nous a donné d'avance l'explication de ce fait. « Une coquette, disait-il, est plus aisée à marier qu'une savante, car, pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare; au lieu que, pour épouser une coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun. »

[3] Charles Benoist, *les Ouvrières de l'aiguille à Paris*. — On ne saurait trop recommander la lecture de cet ouvrage à tous ceux qu'intéresse le féminisme bien entendu.

choses? Rien, ou presque rien. Je ne vois que la pure, simple et vieille charité qui, en silence et à l'abri de tout esprit de secte, ait tenté de panser de telles plaies. Elle seule s'est aperçue que la condition de l'ouvrière française est encore, un siècle après la déclaration des Droits de l'Homme, un véritable enfer. C'est à peine même si les classes cultivées commencent à comprendre que la question de l'ouvrière est la moitié de la question sociale. Pourquoi, dans le peuple, le labeur de la femme est-il toujours dix fois pire que celui de l'homme? Pousser ainsi l'ouvrière à bout est une infamie et une sottise. Que nos dirigeants y prennent garde! Le socialisme s'est emparé de l'ouvrier[1]; il ne fait encore que tourner autour de l'ouvrière, mais quand, à son tour, elle sera conquise, alors l'homme et la femme et les enfants, la famille entière en un mot formant bloc, se ruera soudain à l'assaut de la bourgeoisie, et vous ne trouverez plus de digue qui tienne contre l'élan formidable de l'anarchie triomphante.

Mais la femme moderne voudrait aussi jouer un rôle au point de vue politique.

Convenons toutefois que, sous ce rapport, ses revendications sont beaucoup moins pressantes aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Il semblait pourtant que son droit nouveau de participer aux élections consulaires ait dû réveiller ses ambitions. C'avait été le principal motif pour lequel cette faculté paraissait si dangereuse à plusieurs membres de la Chambre, les mêmes du reste qui s'étaient opposés au principe de la loi du 7 décembre 1897 autorisant la femme à témoigner dans les actes. De telles craintes se sont trouvées chimériques. La femme française est relativement timide en politique. Non pas qu'elle ait abandonné ses antiques *desiderata*, mais, étant donné l'accumulation de ses griefs sur d'autres chefs plus urgents, elle ajourne à des temps meilleurs ses réclamations politiques. Néanmoins, certains féministes prétendent que la question politique prend pour la femme une importance considérable quand on l'envisage dans ses conséquences. Si on ne prête qu'une médiocre attention, disent-ils, aux protestations

[1] « Imprévoyant et prodigue parce qu'il vit d'un salaire dont le taux, l'existence même, dépendent de mille hasards; aigri et désabusé, haïssant le patron qui l'exploite, dégoûté des institutions parlementaires qui l'ont déçu, même de la République dont il n'attend plus rien et qu'il ne défendrait pas à l'heure du péril, prêt à tous les bouleversements et les appelant tous, parce qu'il peut y gagner et se croit assuré de n'y rien perdre : voilà l'ouvrier français, tel que l'ont fait cent ans de progrès scientifique et de liberté industrielle. » (Vicomte Brenier de Montmorand, *la Société française contemporaine*.)

des femmes, c'est parce qu'elles ne votent pas. Ne contribuant pas à la composition des Chambres, leurs tendances n'y sont pas représentées. Les députés et sénateurs n'ayant par suite rien à attendre des femmes, ne trouvent aucun intérêt à soutenir leur cause. Cette thèse, le grand apôtre féministe, Stuart Mill, avait déjà tenté de la répandre en Angleterre. Lorsqu'il fut entré à la Chambre des communes, il s'y employa de tout son pouvoir. Il échoua. Ce serait là sans doute la seule raison sérieuse que l'on pourrait alléguer en faveur de l'émancipation politique des femmes. Encore s'exagère-t-on leur manque d'influence. Comment oublier la pression occulte qu'elles savent, à l'occasion, exercer sur l'électeur? La question, au surplus, s'était déjà posée dans l'antiquité, et on se rappelle la sceptique réponse d'Aristote : « Que ce soit les femmes qui gouvernent, ou que les gouvernants soient gouvernés par elles, je n'en vois pas la différence. » Pourquoi la nature humaine aurait-elle changé depuis Aristote? Concluons donc que, pour un si mince avantage, les femmes auraient bien tort de provoquer le bouleversement de la société. Et puis, sauraient-elles faire usage de leurs droits? J'en douterais presque. La politique est si peu dans leur nature! Voyez : ce semblant d'initiative publique que leur confère la nouvelle loi, c'est à peine si elles en tirent parti! Le nombre des femmes qui ont pris part aux dernières élections consulaires est infime, eu égard au nombre des femmes commerçantes. Elles comprennent que même une ombre de politique ne saurait contribuer à leur bonheur. Aussi bien, malgré leur apparence philanthropique, les revendications des femmes, à quelque titre qu'elles se réfèrent, sont, pour la plupart, chez nous, furieusement individualistes. Chacune croit augmenter sa part de bonheur en s'enrôlant sous la bannière féministe. Mais, si l'exercice de certains droits civils améliorerait singulièrement leur sort, ou, à un moindre degré, l'obtention de quelques facilités économiques, elles ne retireraient individuellement aucun profit immédiat des fonctions publiques. Or, pour elles, le profit immédiat, tout est là. Elles ne savent pas suffisamment se grouper et manquent trop d'esprit de discipline pour entreprendre de grandes campagnes visant à longue échéance des avantages généraux. Elles commencent seulement à comprendre la puissance de l'association. Si cette force occulte avait produit entre leurs mains ce qu'arrive à en tirer la patience masculine, depuis longtemps, à tort ou à raison, le féminisme aurait triomphé sur toute la ligne.

Les femmes du reste entrevoient aujourd'hui cette vérité, et c'est vers la concentration de toutes leurs énergies que tend leur mouvement actuel. Pour mieux réussir dans cette tactique nou-

velle, elles tâchent de se concilier les hommes. Elles veulent vaincre l'ennemi par ses propres armes. Cette singulière tentative paraît d'ailleurs réussir. Je ne puis qu'applaudir à une telle manœuvre, car si nous laissons les femmes faire le féminisme toutes seules, elles le feront comme si nous n'existions pas et se partageront le monde à nos dépens. Au contraire, si les hommes s'en mêlent, ce sera, bien entendu, à la condition que, dans une large mesure, on n'en fera pas abstraction. Du reste, à la modération actuelle des revendications politiques des femmes, nous pouvons déjà reconnaître l'action masculine. Espérons que, peu à peu, nous finirons par obtenir que la question soit posée dans son vrai sens, à savoir que le féminisme n'a nullement pour but l'exclusive émancipation de la femme ni le total effondrement des droits de l'homme, mais uniquement la réforme la plus rationnelle et la plus équitable des *rapports* entre les deux sexes, pour le plus grand bien de la patrie et de la société.

Il est vrai que, si le féminisme ainsi compris triomphe, il aura fallu lutter contre le féminisme même, tel qu'on l'a partout prôné depuis cent ans. Au point de vue politique, on en vient à une assez sage conception des prérogatives féminines. Mais cette sagesse durera-t-elle? Ne regretterons-nous pas les anciennes exagérations? On ne peut oublier en effet que, vers le milieu du siècle, alors que le féminisme attirait déjà l'attention, le grand cheval de bataille de ces dames était la politique. Il ne faudrait pas écrire l'histoire de cette époque d'après Jérôme Paturot, car ce n'est pas, semble-t-il, sur ce ton d'humour que le bon peuple parlait des idées nouvelles. *Les Icariennes*, *les Vésuviennes*, eurent leur période d'engouement très vif, ainsi que plus tard *les Bloomérisles*. *La République des femmes*, *la Politique des femmes*, *l'Opinion des femmes*, *le Volcan*, *la Voix des femmes* et bien d'autres feuilles de ce genre eurent leurs lecteurs convaincus. Il faut avouer que le journalisme féminin a aujourd'hui des aspects moins grotesques. On ne reverrait d'ailleurs plus sur nos murs des affiches comme celle que, en mars 1848, le citoyen Borme fit apposer à Paris, et dans laquelle il s'exprimait ainsi :

Le citoyen Borme fils, auteur de plusieurs machines de guerre lançant trois cents boulets ou paquets de mitraille à la minute, auteur du feu grégeois, avec lequel on peut incendier et couler bas les flottes ennemies, auteur d'un moyen avec lequel deux mille citoyennes peuvent lutter contre cinquante mille hommes ennemis,

Aux citoyennes parisiennes,
Mes sœurs en République,

Citoyennes,

La République vous doit le quart de son existence; c'est par vos exhortations que vos pères, vos frères, vos amis, ont affronté la mitraille, le 24 février.

Vous avez mérité de la patrie, citoyennes, et c'est pour cette considération que j'ai demandé au gouvernement provisoire de vous enrégimenter sous le titre de *Vésuviennes*.

L'engagement sera d'un an : pour être reçue, il faut avoir quinze ou trente ans au plus et n'être pas mariée.

Présentez-vous tous les jours, de midi à quatre heures, 14, rue Sainte-Apolline, où vos noms, prénoms, professions, âge et demeure seront inscrits.

Salut et Fraternité!

Vive, vive et vive la République!

Borme fils.

Le sieur Borme fils ne fut pas traité de fou par tout le monde; le bon peuple y crut tant soit peu, et le 26 mars 1848, on put voir, entre onze heures et midi, se réunissant au pied de la colonne Vendôme, une légion de jeunes femmes. Au milieu d'elles flottait un étendard tricolore où on lisait le mot : *Vésuviennes*. La légion partit bientôt pour l'Hôtel de Ville, afin de demander aide et protection au gouvernement provisoire[1].

Le féminisme actuel heureusement n'en est plus là, et je n'entends pas qu'aujourd'hui ces dames réclament comme un privilège envié le service militaire. Logiquement, puisqu'elles veulent complètement s'égaler aux hommes, il leur faudrait cependant suivre, au point de vue des devoirs, la même voie qu'au point de vue des droits, et payer ainsi l'impôt du sang? C'est sans doute une des raisons pour lesquelles leurs revendications politiques se font si timides maintenant, du moins en France, car voici qu'à l'étranger cette question semble se réveiller? A Londres, l'Union internationale des femmes progressistes met au premier plan de ses *desiderata* les droits politiques. A Berlin, sous l'impulsion de Mme Caver, différents groupes féministes viennent également de discuter le problème[2], alors qu'en France le *Congrès des œuvres et institutions féminines* a complètement banni de son programme l'élément politique.

Eh bien! on ne peut que féliciter les femmes françaises de leur modération actuelle. Au moins, laisseront-elles, de la sorte, une

[1] Voy. *les Murailles révolutionnaires* (librairie Picard).

[2] A tous autres points de vue d'ailleurs le féminisme, dans les pays du Nord, semble plutôt en baisse.

marge suffisante entre leur condition et celle des hommes. Or, je suis persuadé qu'un tel fait importe à la société tout entière. Il est clair du reste que tant qu'au point de vue purement civil la condition juridique de la femme n'aura pas été modifiée, sa condition politique ne saurait faire l'objet d'aucune réforme pratique. Que la femme s'inquiète donc d'abord de ses droits civils; de là découleront pour le féminisme les réformes économiques utiles, et même, après tout, pourquoi pas? s'il plaît vraiment à Dieu, un jour ou l'autre, quelques réformes politiques. Mais décidément rien ne presse sous ce rapport.

Cet appel à la temporisation, qu'en un tel sujet je me vois à chaque instant obligé de renouveler, n'est pas, on le sait, du goût de tous. Le féminisme a ses radicaux, qui s'enivrent d'une formule fatidique : *L'humanisme intégral*[1].

Qu'est-ce que l'humanisme intégral?

Pour peu que nous envisagions avec quelque attention la femme nouvelle, nous la voyons placée entre deux périls également redoutables : d'une part, si elle réussit à se masculiniser, elle privera l'humanité d'un sexe, mutilera le monde de moitié, et, dès lors, en son immense abandon, se trouvera la première victime de ses aberrations; d'autre part, si elle prétend rester femme dans des fonctions d'homme, en entendant les remplir exactement comme un homme, faute d'avoir répudié sa nature féminine, elle verra ses entreprises échouer.

Je crains bien qu'une telle alternative ne soit pas spéciale au temps présent, car je ne vois pas de moyen terme qui jamais puisse en concilier les extrêmes. Or, c'est ce qu'il faudrait pour que l'humanisme intégral devînt acceptable. L'humanisme intégral n'est autre chose en effet que l'*intégralité* de l'humanité comprise comme représentée, en dépit de la nature, non pas par deux spécimens, mais par un seul, l'être humain, qui, homme ou femme physiologiquement parlant, n'aurait, moralement parlant, sans distinction de sexe, qu'un seul code de devoirs et de droits. En un mot, cet humanisme, c'est le féminisme à outrance, avec le jargon scientifique en plus; mais de cette intransigeance résulte, à mon avis, la mort même de tout féminisme ayant la volonté de vivre. On ne vit pas d'abstractions.

Nous le savons dès maintenant : si un certain féminisme veut subsister, il faut que, dépourvu de toute rigueur théorique, il se plie aux exigences de la vie quotidienne, qu'il soit prêt à mille concessions, qu'il devienne autre aujourd'hui qu'il était hier, qu'il

[1] Voy. *l'Humanisme intégral*, par M. Léopold Lacour.

s'étende ou se restreigne, se montre ou se cache suivant les circonstances, conserve dans chacune de ses manifestations un caractère éminemment provisoire, transitoire, transactionnel, comme une sorte de cote mal taillée entre une multitude de principes opposés. Dans ces conditions, le double danger dont je viens de parler n'existe pour ainsi dire plus. Mais si nous persistons, avec les *intégraux* à raisonner dans l'absolu, à quelles étranges conséquences ne faut-il pas nous résigner?

Qu'on envisage la position de la femme française dans l'un ou l'autre des deux termes de l'alternative où l'enferment ces théories extrêmes, l'humanisme intégral demeurera toujours pour elle une lamentable erreur.

Sans doute, un certain féminisme s'impose comme une triste nécessité, mais c'est, j'en suis convaincu, en laissant la femme pleinement et complètement femme que le féminisme pourra réussir. Encore, je le répète, est-ce d'un succès relatif qu'il faudra se contenter. Oh! je le sais bien, ce féminisme-là n'a rien de scientifique; il est vague et indéterminé; au lieu de dominer les circonstances, il plie devant elles et finit toujours par s'en accommoder; en tant que doctrine sociale, il est si flottant qu'à peine on le peut définir; mais, de par cette souplesse, il acquiert une valeur pratique que n'atteindra jamais l'utopique humanisme; il ne prive pas l'humanité d'un sexe : c'est là presque toute la question.

On le voit du reste, le problème féministe ne saurait encore comporter aucune solution d'ensemble. Selon les circonstances, il s'accommode d'une infinité de solutions partielles. Et puis, le féminisme ne sera jamais qu'un pis-aller, un mal destiné à empêcher des maux plus grands encore. Toutefois, ce mal relatif devenant de jour en jour plus nécessaire, loin de s'opposer au courant, il faut plutôt s'efforcer de l'endiguer. Nous savons ce que, sous le triple rapport civil, économique et politique, il est loisible de faire : beaucoup au premier point de vue, moins au second, presque rien au troisième. Mais bornons-nous là. Ne rêvons pas l'égalité *intégrale* entre l'homme et la femme; tous deux y perdraient trop. C'est qu'en effet l'attitude de l'homme vis-à-vis de la femme aurait dès lors changé complètement; tout esprit de galanterie, de chevalerie, même de politesse s'enfuirait du cœur de l'homme à l'aspect de la femme nouvelle. Et ce serait certes tant pis pour lui! Mais, elle, la malheureuse, à quelles avanies ne serait-elle pas condamnée! Mise au niveau de l'homme, la femme n'est plus pour lui qu'un concurrent, c'est-à-dire un ennemi : *homo homini lupus, mulieri lupior*. Une telle révolution dans les mœurs ne profiterait qu'à l'anarchie. Réussissez, Mesdames! Triomphez! Vous verrez

alors, quand l'homme n'aura plus en quoi que ce soit à s'évertuer pour vous plaire, quel ressort inouï d'activité manquera tout à coup au monde !

N'oublions donc jamais que seul l'impérieux aiguillon de la nécessité justifie le mouvement féministe. Aujourd'hui que des maladroits prétendent inculquer à celles qui n'en ont que faire la manie des revendications à outrance, je voudrais qu'on se souvînt bien de ce caractère de tragique fatalité. Que la femme ne s'égale à l'homme que faute d'avoir pu s'y soumettre! Le mariage, vocation naturelle et essentielle de la femme, devenant chaque jour de plus en plus impossible pour quelques millions d'entre elles, force leur est bien de chercher ailleurs, c'est-à-dire là même où déjà luttent les hommes, des moyens d'existence. Par suite, les sexes semblent devoir diverger de plus en plus. Et pourtant, combien est relatif, passager, fortuit, cet avantage apparent que, dans la lutte pour la vie, assure la séparation des sexes! Sans doute le féminisme ainsi compris a déjà une force immense parce qu'il répond aux besoins sociaux de l'époque actuelle. Mais il est déplorable que de pareils besoins aient eu à se faire sentir; et, s'il est utile de leur donner satisfaction, il est parfaitement inopportun d'en accroître l'intensité. Voilà ce que demandent beaucoup d'esprits de ce temps, à la fois soucieux des intérêts individuels des femmes françaises et des intérêts généraux de la patrie française. Puisque nature et société ne peuvent se mettre d'accord, procédons par concessions réciproques. Evitons les solutions absolues. N'allons pas croire, par exemple, que le bonheur, sauf exceptions, naisse de l'individualisme poussé jusqu'à la haine mutuelle des sexes! Je doute au surplus qu'il soit jamais possible à la femme de vivre heureuse dans la solitude. L'homme a mille ressources pour se suffire à soi-même; son idéal n'est point celui de la femme. Pour la femme, semble-t-il, les plus cruelles blessures sont celles du cœur; pour l'homme, celles de l'amour-propre. Nous avons vu, sans doute, que le mariage la laisse encore dans un état d'infériorité qui, à bien des points de vue, est regrettable. Celles-là pourtant sont les privilégiées qui n'ont à se plaindre que de tels griefs.

Quant aux autres, quelque adoucissement que nous apportions à leurs cruelles infortunes, ah! surtout, laissons-les pleinement et complètement femmes, il y va du reste non seulement de leur intérêt, mais aussi du nôtre. Il faut des femmes! Rappelons-nous le mot trop modeste de Mme Necker : « Les femmes remplissent les intervalles d'une vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaines : on compte les duvets pour rien et tout se briserait sans eux. »

Pierre DE BARNEVILLE.

LES MÉDAILLES MODERNES

A L'EXPOSITION

L'art de la médaille, à l'Exposition de 1900, occupe une très petite et une très grande place; très petite comme espace, très grande comme importance. Les amateurs ont quelque peine à se donner pour découvrir dans les cent édifices entassés sur les deux rives de la Seine les vitrines qui les intéressent; mais, cela fait, ils peuvent se rendre un compte exact de ce qu'a été l'évolution de la glyptique française au cours du dix-neuvième siècle, et les résultats de cette enquête sont tels qu'on nous saura peut-être gré de venir les résumer ici.

L'exposition centenale, celle qui occupe le fond du Grand Palais des Champs-Elysées, ne fournirait pour une étude de ce genre que des matériaux insuffisants. En principe, on y devrait admirer l'élite des œuvres dont la date est comprise entre 1789 et 1889; en fait, la récolte a été assez maigre et les choix un peu arbitraires. Le catalogue annonce 220 médailles et 40 monnaies exécutées par une soixantaine d'artistes différents, depuis Benjamin Duvivier, né en 1730, — ce Benjamin est le doyen du groupe, — jusqu'à Oscar Roty, né en 1846. Mais sous la rubrique « Médailles » se trouvent confondus des éléments hétérogènes : des plâtres et des ivoires, des cires et des camées... Le métal, or, argent ou bronze, n'est représenté que par moins de 200 pièces, médaillons fondus ou médailles frappées, et dans ce nombre se sont glissés quelques lots dont il nous sera permis de faire tout de suite abstraction.

L'exposition décennale, elle, remplit toute la partie antérieure du même palais : la section française à droite, les sections étrangères à gauche; et c'est là que s'épanouit le mieux la floraison contemporaine. Les divisions chronologiques présentent évidemment des inconvénients quand elles ont pour effet de couper en deux l'œuvre d'un Chaplain, d'un Roty, d'un Daniel Dupuis; mais, dans l'espèce, tout se trouvant sous le même toit, il n'y a que demi-mal.

Une troisième exposition de médailles, — et non la moins intéressante, — est celle de l'Administration des monnaies, au Champ-de-Mars, dans le Palais des lettres, sciences et arts. Après avoir vu fonctionner les instruments de frappe, presse monétaire et balancier, les curieux arrivent devant une belle vitrine octogonale où s'étalent les nombreuses pièces mises en vente par la Direction, les unes fort anciennes, les autres nées d'hier... Et plus d'un s'y attarde.

De précieuses collections se rencontrent aussi dans les sections rétrospectives et dans certains pavillons étrangers.

Puis le musée même de la Monnaie, au quai Conti, et le cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale, ne sont-ils pas à quelques minutes seulement de la place de la Concorde? Le Luxembourg n'est pas loin non plus, ni le Louvre...

Enfin, les documents imprimés commencent aussi à s'offrir en assez grand nombre. Parmi ceux que recommandent l'abondance et le luxe des illustrations, nous citerons les *Médailles de l'ancienne collection royale*, que vient d'éditer la Monnaie; les notices individuelles publiées par M. F. Mazerolle dans la *Gazette numismatique*, et *les Médailleurs modernes* de M. Roger Marx, inspecteur général des musées, secrétaire général de la Société des amis de la médaille française.

Voilà, en somme, plus d'éléments qu'il n'en faut pour pouvoir comparer, en connaissance de cause, la médaille d'aujourd'hui à celle d'autrefois.

Et, à vrai dire, la première impression qui se dégage de cet examen comparatif ne diffère pas très sensiblement de celle que nous éprouvons quand c'est la peinture qui est en cause, surtout quand c'est la sculpture, et même quand c'est l'architecture ou l'art décoratif. Car tout cela se tient. Les Muses étaient sœurs au temps d'Homère : elles n'ont point cessé de l'être. Elles marchent volontiers la main dans la main, suivant les mêmes pentes, obéissant aux mêmes appels. Le culte du beau, sous toutes ses formes, se laisse affecter, à certaines heures, par certains courants d'idées et, selon les époques, l'art devient imitateur ou redevient novateur: il se passionne pour la nature ou se laisse séduire par la fiction; il s'enferme en d'étroites formules ou se donne librement carrière.

A ces mouvements successifs, la médaille ne se dérobe pas plus, d'ordinaire, que la statue ou le tableau : elle accepte assez docilement l'orientation commune.

Pourtant ce parallélisme est peut-être moins absolu de nos jours qu'il ne le fut dans d'autres temps. La glyptique contemporaine,

quand on en suit attentivement les manifestations, révèle certaines velléités d'indépendance qui ne s'annonçaient pas autrefois; et on peut se les expliquer, entre autres causes, par deux petites révolutions intérieures qui, en changeant les conditions matérielles du métier, ont pu et ont dû modifier aussi, dans une certaine mesure, les tendances de l'esthétique.

Et ces deux petites révolutions, malgré leurs suites, n'ayant pas fait grand bruit dans le monde, nous croyons utile de dire ici en quoi elles ont consisté.

La première remonte à cent et quelques années, comme la Révolution française, dont elle paraît bien avoir été la conséquence.

Sous l'ancien régime, la médaille était devenue une véritable institution gouvernementale. On exagérerait en disant qu'elle constituait le *Journal officiel* de la monarchie; mais il y avait un peu de cela. Sous Louis XIV, sous Louis XV, la « Monnaie des médailles » était installée au Louvre même, dans le palais du roi; et des ouvriers de choix y frappaient, plusieurs fois par an, de belles pièces rondes, d'un module invariable (41 millimètres), qui, représentant toujours, d'un côté, le profil du souverain, commémoraient de l'autre les principaux événements du règne, morts et naissances, couronnements et mariages, réformes et fondations, faits de guerre et traités de paix.

Cette « suite métallique », pour parler le langage du temps, forme un véritable cours d'histoire, à la critique près. La médaille ne discutait pas : elle approuvait toujours, ayant pour mission exclusive de glorifier le prince, dans le présent et dans l'avenir. Quand ce n'était pas sa courageuse économie qu'elle pouvait louer, elle admirait ses généreuses prodigalités. Elle célébrait tour à tour, avec un égal optimisme, l'inflexible rigueur qui livrait aux Chambres de justice les concussionnaires, VINDEX AVARÆ FRAUDIS; et, quelques mois après, la clémente magnanimité qui venait de faire grâce aux coupables, INDULGENTIA PRINCIPIS.

Mais, — contrairement à ce qui, depuis, est devenu la règle, — l'invention et la composition de ces petits monuments historiques n'incombaient point au graveur. Nos pères, à cet égard, poussaient à l'excès la division du travail. Le roi choisissait le sujet; l'Académie des inscriptions délibérait pour arrêter les termes de la devise latine; l'esquisse était commandée à un dessinateur en renom, à un Coypel ou à un Boullongne, à un Bouchardon ou à un Pajou; et le graveur, arrivant le dernier, n'avait généralement qu'à faire passer du vélin sur l'acier le sujet qui lui était ainsi assigné d'office. Certes, quand celui qui tenait le burin s'appelait Warin ou

Bernard, Rœttiers ou Duvivier, l'habileté consommée avec laquelle il mettait au point ce qu'un autre avait conçu justifie notre admiration. Il n'en est pas moins vrai que ces hommes-là ne furent, d'ordinaire, que de merveilleux traducteurs. La plupart des créations dont la postérité a pris l'habitude de leur attribuer intégralement l'honneur ne leur appartiennent tout au plus que pour moitié.

Si nous ne nous trompons, ce fut Augustin Dupré et ensuite Bertrand Andrieu qui, lorsque sonna l'heure des émancipations, en 1789, commencèrent à secouer le joug des collaborations obligatoires. Leurs *Minerves*, — ils en ont fait plus d'une, — sont les premières qui soient sorties tout armées d'une seule et même inspiration.

Et cela se voit bien,... surtout quand on le sait.

Que voulez-vous? Lorsque M. le dessinateur ordinaire de Sa Majesté entreprenait une de ces précieuses sanguines que la Monnaie de Paris montre quelquefois aux connaisseurs, il ne résistait guère à la tentation de faire briller sa propre virtuosité; et si d'un thème trop complexe ou d'une facture trop minutieuse devait résulter quelque surcroît de difficulté pour M. le graveur du roi, ma foi! tant pis : chacun pour soi!

Et le jour où les graveurs, au lieu de toujours copier, prirent le parti d'opérer eux-mêmes, il dut y avoir chez eux inclination à alléger les groupements, à abréger les légendes, à simplifier les silhouettes, à chercher plutôt le succès dans la perfection du modelé que dans la finesse des contours. Ainsi s'expliquerait la sobriété relative des compositions d'un Dupré ou d'un Andrieu.

Il est vrai qu'elle peut s'expliquer aussi par la secousse qu'avaient provoquée, jusque dans le monde de l'art, les cataclysmes extérieurs. La France, révoltée contre son passé, avait brusquement changé d'idéal. Elle s'était mise, du jour au lendemain, à mépriser toutes les élégances, toutes les grâces, toutes les coquetteries où, depuis trois quarts de siècle, elle s'était complu. Et, courant d'un extrême à l'autre, elle croyait désormais devoir s'inspirer en toute chose des Romains, des Grecs, voire des Égyptiens. Hors de l'antique, pas de salut! Les médailles de la République et de l'Empire ont subi cette loi. Mais elles portent aussi la trace de la liberté d'action que les graveurs avaient personnellement reconquise et qui leur permettait, comme disait l'un d'eux, de « penser en métal », au lieu de n'avoir qu'à traduire en cette lourde langue les conceptions d'un autre esprit.

Augustin Dupré est représenté à l'exposition centenale par trois médailles seulement, et c'est trop peu : un *Lavoisier* de l'an X, un *Premier Consul* de l'an XI et l'*Académie celtique*. Ce

que les Français d'aujourd'hui connaissent le mieux de Dupré, ce sont ses monnaies, que la troisième République a reprises à la première : la pièce de cent sous dite « à l'Hercule », et la pièce de vingt francs dite « au génie ». Le petit génie constitutionnel date de 1791 et son harmonieuse gracilité le rattacherait plutôt à l'école monarchique qu'à l'école jacobine : il devait, d'ailleurs, dans le principe, servir de revers à l'effigie royale[1]. L'Hercule, lui, est de 1795 et n'a plus rien de l'ancienne manière. Cet écu a eu ses admirateurs : M. Fr. Lenormant y voyait « la meilleure production qui ait apparu depuis plus d'un siècle dans le domaine du numéraire courant. La tournure, disait-il, en est superbe, le type bien composé et grandiose ». Oserons-nous avouer, après cet éloge d'un critique éminent, que l'Hercule de Dupré nous déplaît infiniment et que ce gros lutteur de foire, tout nu, avec les deux petites bonnes femmes abondamment drapées sur lesquelles il s'appuie, nous semble mal personnifier la France moderne? D'autant que cette pesante allégorie a perdu toute signification le jour où, à la légende primitive, UNION ET FORCE, ont été substitués les trois mots sacramentels : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Comment ne pas préférer à ce géant apoplectique la belle et sereine Semeuse?

Parmi les contemporains et émules d'Augustin Dupré, ceux à qui ont été réservés les honneurs de l'exposition centenale sont Droz, Gatteaux, Dumont, Galle, Andrieu... D'Andrieu, on a choisi huit médailles, dont deux concernent Louis XVIII et six l'empereur ou l'Empire. Il avait aussi, antérieurement, célébré de son mieux la prise de la Bastille. Malgré cet éclectisme, c'est surtout par ses effigies napoléoniennes qu'il est resté célèbre. Il existe de lui de jolis jetons d'argent où les profils de l'impératrice Marie-Louise et des sœurs de l'empereur s'encadrent agréablement dans des inscriptions grecques, avec des revers variés. La princesse Pauline Borghèse, ΠΑΥΛΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΔΕΛΦΗ, a là pour revers les trois Grâces, dans le costume léger auquel les voue la mythologie; et cette confiante nudité fait sourire quand on se rappelle l'anecdote bien connue... Mais il vaut peut être mieux ne pas se la rappeler.

Les Napoléon d'Andrieu ont la forte et solide majesté qui convient; on peut seulement regretter que l'artiste ait tenu à amplifier le crâne du conquérant à mesure que sa gloire grandissait. Aussi bien n'est-il pas seul à avoir encouru ce reproche : depuis les soi-disant découvertes du docteur Gall, les grosses têtes étaient à la mode.

[1] Voy., dans le *Correspondant* des 25 décembre 1898, 10 et 25 janvier 1899, *les Nouvelles monnaies françaises*, par H. Gournay.

On voit, au Musée monétaire, l'un à côté de l'autre, un Napoléon de marbre et un Napoléon de bronze dont le contraste est saisissant. Le marbre est de Canova, dit-on, et le front s'y accorde une largeur inusitée. Le bronze, c'est le moulage fait à Sainte-Hélène par le docteur Antommarchi, le jour de la mort du grand homme, et le front y est étroit. Ce masque mortuaire n'est pas moins tragique pour cela, au contraire. Une très grande dame à qui on le montrait s'écria : « Comme c'est vivant! » Elle n'avait pas tout à fait tort.

Les successeurs de Napoléon Ier ont été moins beaux que lui. L'épaisseur molle des traits, chez Louis XVIII, n'a pas empêché Michaut de créer une admirable effigie monétaire. Avec Charles X une telle ambition eût été chimérique. Le Louis-Philippe de Domard, sur l'écu de cinq francs, a encore assez grand air. Quant au Napoléon III des monnaies du second Empire, il est bien banal. Les graveurs officiels ou autres de ces temps déjà lointains travaillaient bien, mais ils manquaient de confiance en eux-mêmes et, par suite, l'originalité leur fait défaut. « De père en fils, dit M. Roger Marx, le burin continuait à se transmettre, mais sans vocation héréditaire, comme un métier de rapport qui ne requiert que l'habitude manuelle. » Les anciennes servitudes s'étaient même renouées : accepter le rôle d'interprète impersonnel de la pensée d'autrui redevenait chose habituelle; on demandait un modèle à qui de droit et on le décalquait. Quand Oudiné, en tant qu'artiste et en tant que professeur, s'insurgea de nouveau contre cette humiliante pratique, plus d'un s'étonna de ces protestations. On chercherait vainement un chef-d'œuvre parmi les seize poinçons, jetons, médailles ou monnaies qui forment, au musée centenal, le contingent d'Oudiné; l'hommage reconnaissant de ses successeurs ne lui en est pas moins dû, car l'enseignement qu'il répandit pendant près d'un demi-siècle fut d'une sincérité parfaite et d'une réelle fécondité. « Tous les essais de ses devanciers, — c'est encore M. Marx qui parle, — il les reprend, les poursuit, les résume. D'un art asservi à la reproduction, il fait un art libre, neuf par l'obligation imposée au graveur de ne jamais confier à l'acier que la conception de son cerveau. Qu'Oudiné ait été influencé par la tradition classique, par l'antiquité, par le style néo-grec, par Ingres, nul n'en voudra disconvenir; mais en toute occasion se prouvent la culture d'un esprit ouvert, porté à la synthèse, et le goût de l'artiste attentif au choix des formes. Malgré les années, l'intelligence demeure en éveil et, quand la mort arrive, elle trouve Oudiné en pleine évolution, ayant accepté la donnée moderne et concourant à l'éclat de cette restauration que les travaux de sa jeunesse et ses leçons avaient préparée... »

Nous avons dit que l'atelier du médailleur avait été le théâtre de deux révolutions successives, et nous n'avons encore parlé que de la première. La seconde est plus récente et d'un tout autre caractère. Elle a suivi de près l'invention d'une jolie petite machine qui se nomme le « tour à réduire ». Cet engin mystérieux n'est exposé nulle part, ni aux Champs-Elysées, ni aux Invalides, ni au Champ-de-Mars : le mécanisme en est trop délicat pour pouvoir braver impunément la poussière, la foule et le reste. Mais il y a, à Paris, quelques spécialistes qui l'exploitent avec succès et, à la Monnaie même, un adroit mécanicien, M. Domec, en a construit un qui est maintenant le modèle du genre. A quoi sert donc ce magique outil? Pour le faire comprendre, quelques explications d'ordre technique sont indispensables; nous aurons soin de nous en tenir au strict nécessaire.

Les médailles se frappent, — et les monnaies aussi, — au moyen de coins gravés en creux; et ces coins s'obtiennent eux-mêmes, à de rares exceptions près, au moyen de poinçons en relief, par voie d'enfonçage. Poinçons et coins sont en acier, de qualité supérieure, et les diverses opérations auxquelles ils donnent lieu ne sont réalisables que grâce à la précieuse propriété que possède l'acier de se durcir par la trempe et de s'amollir par le recuit. Le même morceau de métal devenant ainsi, alternativement, très résistant ou assez tendre, on peut se servir de l'acier pour attaquer l'acier, tandis qu'on ne pourrait pas se servir de l'argent, par exemple, pour attaquer l'argent. Or autrefois le graveur, quand il avait un poinçon à tailler, burinait directement l'acier. C'était long, pénible, fatigant pour la main, fatigant pour les yeux; puis le moindre accident, la moindre maladresse, risquaient d'anéantir la besogne d'un mois. On comprend donc sans peine l'intérêt avec lequel les professionnels de la médaille apprirent, un beau matin, qu'il leur suffirait désormais de modeler à grande échelle une maquette de terre glaise ou de cire et qu'avec ce modèle, coulé d'abord en plâtre, puis en fonte de fer, un appareil récemment inventé se chargerait de leur fournir un poinçon qui en serait l'exacte reproduction proportionnelle, à l'échelle voulue. L'appareil se compose, essentiellement, de deux disques ou plateaux circulaires, un grand et un petit, qui tournent côte à côte, dans le même plan vertical. On fixe sur le grand plateau le modèle fondu qu'il s'agit de reproduire et sur le petit plateau le morceau d'acier qu'il s'agit de graver. Puis, avec les précautions convenables, on met la chose en train, et les deux plateaux, rendus solidaires comme le sont les roues d'une locomotive, vont tourner simultanément, avec une égale vitesse de rotation, jusqu'à ce qu'on

les arrête. Or, sur chacun d'eux s'appuie perpendiculairement une aiguille à ressort. La grande aiguille, dont le bout touche le modèle en mouvement, va, tour à tour, avancer ou reculer, selon que l'y obligeront les variations du relief; et l'autre aiguille, condamnée par d'ingénieuses corrélations à répéter en les amoindrissant les mêmes oscillations, va promener sa pointe endiamantée à la surface de l'acier, appuyant plus ou moins selon qu'il faut plus ou moins creuser. Touchant d'abord le centre même du modèle, la pointe de diamant s'en éloigne peu à peu et décrit ainsi, en spirale, toutes les circonférences concentriques que peut contenir la surface à graver, de sorte qu'en réitérant un certain nombre de fois le même voyage circulaire, elle arrivera, lentement mais sûrement, à copier, en petit, sur l'acier, tous les détails du modèle. Il y aura, aux dimensions près, identité géométrique.

Nous exagérions un peu, tout à l'heure, en donnant à entendre que le problème s'était trouvé résolu du jour au lendemain. Il a fallu bien des perfectionnements, une fois l'idée venue, pour que l'exécution ne laissât rien à désirer. En matière de gravure, on ne saurait se contenter d'un à peu près. Mais enfin le procédé est actuellement d'une application quotidienne. Il donne des résultats souvent irréprochables et nous ne connaissons pas un seul graveur qui dédaigne d'y recourir. On pourrait même soutenir que, de ce chef, l'expression « graveur en médailles » est devenue une expression impropre, puisque les médailleurs ne gravent plus. Ils ne font que retoucher; et encore!

Voilà donc un métier complètement transformé; et, si nous affirmions qu'un tel changement de méthode a pu s'accomplir sans que l'art même de la médaille en soit affecté, on refuserait de nous croire et on aurait raison.

La vérité, c'est que l'emploi du tour à réduire implique tout à la fois, pour cet art délicat, un danger sérieux et des ressources inespérées.

Le danger consiste en ce que, dorénavant, les profanes ne pourront plus être tenus à distance du sanctuaire. Le maniement du burin nécessitait de tels apprentissages que le nombre des initiés restait forcément limité : il était aussi impossible de s'improviser graveur en médailles que graveur en pierres fines. Maintenant les difficultés techniques se trouvent réduites à leur plus simple expression, et, la mode aidant, quiconque a appris à pétrir l'argile peut se croire capable d'emboîter le pas aux Chaplain et aux Roty. Fâcheuse illusion! Car la réduction mécanique d'un bas-relief n'est pas plus une médaille que la photographie d'une fresque ne serait une miniature. Mais il y a des gens qui n'y

regardent pas de si près, et nos salons annuels commencent à se peupler de produits équivoques qui de la médaille n'ont guère que le nom. Voilà le danger; voilà le mal.

Néanmoins, tout considéré, nous n'hésitons pas à dire que l'inventeur du tour à réduire a bien mérité de l'art auquel il offrait ses services. Non seulement il en a considérablement allégé les labeurs et accru, par conséquent, la productivité, mais il lui a ouvert des voies nouvelles; il en a élargi le champ et multiplié les applications. Il a rajeuni, assoupli, vivifié un genre dont l'intérêt menaçait de s'épuiser. Avec la collaboration du tour, l'acier n'est guère moins aisé à façonner que la cire, et l'homme qui sait peut tout oser.

Voyez, en effet, quelle coïncidence. Nous ne voudrions pas rééditer ici le vieux sophisme : *Cum hoc, ergo propter hoc*. Nous croyons fermement que, même avec les errements primitifs, les maîtres actuels auraient triomphé; et à qui en voudrait douter, il suffirait de montrer leurs médaillons fondus, qui se font encore comme ceux des anciens et qui sont de toute beauté. Cependant, comment ne pas être frappé de ce qu'à l'introduction de la gravure automatique correspond, au lieu de la décadence dont nous menaçaient les pessimistes, cette rapide et éclatante renaissance dont nous avons été les heureux témoins et dont l'Exposition de 1900 marquera peut-être l'apogée?

Il est à remarquer que les conditions de l'éducation artistique n'ont pas changé. Aux heures de langueur et de stérilité, on accuse volontiers les institutions. On dit : « C'est la faute de notre vieille Ecole des Beaux-Arts; c'est la faute de notre vieille Ecole de Rome; c'est la faute de notre vieil Institut... » Que ces filières officielles se soient parfois montrées clémentes à la médiocrité, nul ne le nie. Mais de là viennent aussi les grands noms dont nous sommes le plus justement fiers : peintres, statuaires, architectes, musiciens. Et, en ce qui concerne particulièrement les médailleurs, n'est-ce pas de l'Ecole des Beaux-Arts et de la Villa Médicis qu'est sortie la glorieuse pléiade des maîtres contemporains, comme en étaient sortis leurs pâles prédécesseurs? Leur supériorité ne s'explique donc point par une éducation différente, et c'est surtout à eux-mêmes qu'ils la doivent; mais, sous le rayonnement de leur génie personnel, nous ne croyons pas nous faire illusion en discernant aussi l'empreinte et le bienfait d'une technique toute nouvelle.

Pour nous, cette intervention de la science dans l'art, dont le tour à réduire est la manifestation la plus concrète, n'a été étrangère à aucune des conquêtes que la médaille frappée a réalisées de nos jours et que l'Exposition nous met à même d'apprécier. Parmi

ces conquêtes multiples, nous nous contenterons de mettre en lumière celles qui ont eu pour effet d'introduire dans la glyptique française trois éléments qui, jadis, n'y trouvaient guère place : la nature, la vie et l'émotion.

Que les talents contemporains aient réussi à faire pénétrer dans le cercle étroit d'un flan d'or, d'argent ou de bronze, quelque chose des beautés de la nature extérieure, il suffirait, pour l'établir, de réunir sur une table telles médailles, telles plaquettes, récemment parues, où le paysage contribue, d'une manière très efficace, à l'impression générale. « Un paysage, disait Amiel, est un état d'âme. » Les peintres l'ont senti de tout temps, mais ils croyaient être seuls à pouvoir fixer sous nos yeux, avec leurs fuyantes perspectives, les champs et les bois, les monts et les mers. Pour le sculpteur, rien de tout cela n'existe, et le médailleur lui-même, quand il fallait un décor aux scènes qu'il avait à représenter, suscitait bien, au besoin, quelques discrètes architectures, des palais, des ponts, des églises, des ruines; mais c'était tout. Il n'en est plus ainsi. Voyez, dans les vitrines du Champ-de-Mars, ces plaquettes jumelles où Daniel Dupuis fait chanter les nids dans la verdure et couler sur la pierre l'eau transparente des sources. N'est-ce pas délicieux? Et encore, là, le tableau est sans profondeur. L'horizon s'éloigne, au contraire, dans certaines compositions de M. Roty, et il semblerait que l'air y circule. Rappelez-vous l'In labore quies de l'Association française pour l'avancement des sciences; rappelez-vous la médaille commémorative de l'exposition de Rouen, Normannia nutrix; et l'aimable plaquette de la Société des arts décoratifs; et, dans l'harmonieux triptyque de la maison Christofle, le compartiment intitulé : art... Rappelez-vous encore la pièce de mariage de la Monnaie, œuvre exquise entre toutes : le groupe charmant des deux fiancés s'y profile sur une fraîche campagne, où l'aube vient seulement d'éclore, et la grâce printanière de cette solitude ne semble-t-elle pas ajouter une sécurité de plus à la confiante tendresse des cœurs qui vont s'unir?

Plus d'une fois déjà, le grand évocateur s'est plu à faire dire au métal la splendeur de l'aurore. Derrière la Semeuse des nouvelles monnaies d'argent, l'astre du jour se lève, radieux symbole. Il se lève aussi au revers de la Patria non immemor. Et, encouragé par l'exemple du maître, un jeune prix de Rome, Georges Dupré, s'est montré plus hardi encore. Dans un envoi de 1899, que les collectionneurs se disputent, il nous montre à son tour le soleil apparaissant au bord du ciel, sur l'Océan illuminé. Devant le dieu qui semble

sortir des flots, il agenouille sur la grève un tout petit enfant et un vieillard chargé d'années, double personnification de la fragilité humaine. Puis, de l'autre côté, c'est encore la mer et le ciel face à face, avec quelques mouettes seulement, planant au-dessus d'une plage déserte, et, comme inscription, ces vers où le poète des *Méditations* oppose à ses propres découragements et à ses propres lassitudes l'immuable sérénité des choses :

..... Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours.
Quand tout change pour toi la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours!

En même temps que la nature s'emparait ainsi de la médaille par le paysage, la vie y pénétrait de plus en plus par le portrait : et de cela aussi l'Exposition témoigne abondamment. Rien n'était si vivant, à coup sûr, que les superbes médaillons fondus où s'affirmait, suivant les pays et suivant les époques, le réalisme d'un Pisanello, la pompe d'un Heinrich Reitz, la bonhomie d'un Francesco Laurana, l'autorité d'un Guillaume Dupré ou d'un Warin, le romantisme d'un David d'Angers... Mais la médaille frappée, telle que la concevait l'ancien régime, était trop officielle pour ne pas rester un peu froide. Les grands personnages à qui elle avait affaire étaient de ceux qui ne s'attardent point dans un atelier. Il fallait se contenter de les entrevoir, respectueusement, et ne retenir de cette courte vision qu'une image simplifiée ou idéalisée. Il est probable que chez Louis XIV lui-même, le visage était très humain, et l'ombre de ses monumentales perruques ne voilait sans doute qu'à demi ces légères irrégularités des traits, ces menus accidents de la peau, ces plis particuliers des paupières ou des lèvres qui, plus que tout le reste, parfois, individualisent une physionomie. Mais le protocole n'eût pas souffert qu'un portrait du roi fît état de ces petites imperfections physiques, et le burin, d'ailleurs, aurait eu quelque peine à les préciser ; de sorte que, dans ces temps solennels, la médaille perdait en fidélité ce qu'elle gagnait en noblesse. Même au dix-huitième siècle, — alors que Falconet, Clodion, Pajou, Houdon, faisaient grimacer ou sourire les merveilleuses terres cuites qui sont le « clou » du Petit Palais, — la médaille demeurait volontairement inexpressive et les masques les plus divers s'y revêtaient d'une égale impassibilité.

L'artiste est aujourd'hui plus libre. Sa clientèle s'est élargie et démocratisée. Il se sent à l'aise pour nous faire tels qu'il nous voit, beaux ou laids, graves ou familiers. Sa préoccupation, c'est de saisir la ressemblance d'abord, ensuite le caractère. Son rêve, c'est

le rêve de Pygmalion : pour peu qu'on soit un peu sorcier, les Galatées de bronze s'animent aussi bien que les Galatées de marbre, et les médailles où ce miracle s'est accompli sont déjà si nombreuses que nous ne saurions les énumérer toutes. Celle du bon Naudet est célèbre parce que c'est là que M. Ponscarme, encouragé par J.-B. Dumas, se décida, pour la première fois, à rompre avec les traditionnelles servitudes du listel et du grénetis, du fond poli et de la légende circulaire. A la vue de cette rébellion, les vétérans scandalisés levaient les bras au ciel; mais la jeunesse applaudissait et quelques audacieux méditaient déjà de faire un pas de plus et de convertir la médaille ronde en plaquette rectangulaire. Quand on passe en revue les portraits signés par M. Roty, qu'ils sortent d'un coin ou d'un moule, on est frappé de l'extrême variété des formes, des arrangements, des attitudes; on est frappé surtout de voir si bien vivre, dans leur cadre rond, oblong ou carré, tous ceux qui sont venus poser devant lui, que ce soit un enfant ou un centenaire, le docteur Gosselin ou sir John Pope Hennessy, Pasteur ou Mariani, M. Emile Boutmy ou le colonel Laussedat. Que de vie éparse aussi dans l'incomparable série des coins gravés par M. Chaplain! C'est une suite remarquable à coup sûr que celle de ses Présidents de la République : Mac-Mahon, Carnot, Casimir-Périer, Félix Faure, Emile Loubet. Mais ses confrères des cinq académies l'ont mieux inspiré encore : Hermitte, H. Faye, Joseph Bertrand, Charles Garnier, J.-L. Pascal, Gréard, Liard, Ravaisson-Mollien, etc. Jamais n'a été plus complète la faculté singulière qui permet d'extraire d'un homme toute sa quintessence physique, ntellectuelle, morale. Même quand il n'a pour guides que des bustes ou des photographies, M. Chaplain devine ce qu'il n'y trouve pas et fait merveille. En 1896, lorsque l'empereur et l'impératrice de Russie vinrent se faire acclamer à Paris, la visite de la Monnaie figurait sur leur programme, et il fallut, en quelques semaines, préparer la médaille commémorative de cette solennité. Elle fut frappée le 7 octobre, sous les yeux de nos augustes hôtes, et l'auteur, qui les saluait ce jour-là pour la première fois, chercha vainement ce qu'il pourrait avoir à retoucher au profil de son Nicolas II. Pour Ménélik, l'occasion ne s'est pas encore présentée de confronter l'effigie avec l'original; mais si le vrai négus ne ressemble pas à celui qui trône sur les talaris éthiopiens, c'est lui qui a tort. Mentionnons encore, pour compléter cette galerie princière, l'excellent Chulalongkorn de M. Auguste Patey. Quand le roi de Siam vint, lui aussi, visiter les ateliers du quai Conti, il connaissait uniquement, en fait de médailles, celles que ses ministres lui avaient quelquefois achetées à Londres; or rien n'est pénible à voir comme

une médaille anglaise. Avant de reprendre le chemin de Bangkok, Chùlalongkorn voulut être portraituré par un médailleur français et consentit même, au grand étonnement de son entourage, à « poser » pendant une demi-heure, en ne remuant qu'autant qu'il le fallait pour feuilleter beaucoup de journaux et fumer beaucoup de cigarettes. La médaille ainsi exécutée vaut mieux, à elle seule, que toutes celles dont soixante années de règne ont affligé la reine Victoria.

Les médailleurs étrangers ne songent pas à contester la haute prééminence de l'école française. Toutefois, pour le portrait en particulier, nos graveurs ne sont pas seuls à bien faire. On peut louer sans réserve les *François-Joseph, empereur et roi*, de MM. Scharff et Tautenheym [1]; le *roi Oscar*, de M. Lindberg; la *reine Marguerite de Savoie*, de Mme Croce. Mme Croce, à vrai dire, est moins italienne que française : avant son mariage elle s'appelait Mlle Lancelot; et comme elle n'oublie pas son origine, nous ne voulons pas l'oublier non plus.

Qu'un portrait vive et parle, c'est tout ce qu'on lui demande. Dans le domaine de l'histoire ou de l'allégorie, l'artiste peut avoir un effort de plus à tenter. Toute passion vive, toute sensation forte s'accuse chez l'homme par des signes extérieurs qui ont leur éloquence. Les peintres, les premiers, ont appris à émouvoir aussi les êtres fictifs nés de leur fantaisie et l'on peuplerait dix Champ-de-Mars avec tout ce que les pinceaux anciens ou modernes ont procréé de guerriers furieux, d'amants pâmés, de vierges suppliantes, de vieillards expirants et de mères douloureuses. La statuaire, d'abord plus sévère, a fini par permettre aussi mainte licence à ses blanches créatures et, jusque sur les piédestaux de nos jardins publics, nous voyons s'agiter l'exaltation des héros ou l'ébriété des bacchantes, la désolation des proscrits ou les convulsions des martyrs. La médaille aujourd'hui entre, à son tour, dans cette voie mouvementée et elle n'aurait à le regretter que si elle se laissait entraîner trop loin. La violence y serait déplacée; mais les procédés actuels permettant de tout nuancer, le sentiment et l'émotion peuvent légitimement s'y faire une place. Pour le prouver, le mieux, ici encore, est de laisser parler les médailles elles-mêmes, en faisant comparaître celles où se manifestent le mieux les tendances nouvelles. La médaille, jusqu'ici, rit peu, et quand Deloye ou

[1] D'une manière générale, l'école viennoise vient au premier rang après l'école française. On en trouverait la preuve dans la belle publication de M. le chevalier von Lœhr : *Wiener Medailleure*, 1899.

Carabin l'incitent à la grivoiserie, on peut le regretter, sans méconnaître l'élégance de leur fin libertinage. La joie, qui ne se confond pas avec la gaieté, est devenue chose rare dans notre vie publique, et là même où le pays aurait vraiment lieu de se réjouir, on ne l'y encourage pas. Les ovations permises ne sont pas les plus opportunes. Les honneurs du métal n'ont manqué ni à l'institution des lycées de filles ni au dégrèvement des graines oléagineuses; mais on n'a pas encore songé à honorer de cette façon, comme l'eût fait toute autre époque, les exploits lointains des Courbet, des Dodds, des Marchand; et la seule Victoire qui déploie ses ailes dans les écrins de l'exposition décennale est à cheval sur une bicyclette. Voici pourtant, là-bas, deux belles déesses qui s'étreignent d'un baiser si triomphal qu'on ne pourrait souhaiter mieux si l'on avait à représenter l'Alsace-Lorraine rendue à la France. Hélas! ce n'est point de cela qu'il s'agit; c'est de l'ouverture d'une voie ferrée entre deux chefs-lieux de départements.

A l'artiste que les fastes purement administratifs laissent froid, il reste, comme inspiratrice possible, la piété ou la souffrance. L'une et l'autre peuvent être également et diversement expressives. Quelle âpre ferveur d'oblation dans le Sacré-Cœur de Chapu: SACRATISS. CORDI. JESU. GALLIA. POENITENS. ET. DEVOTA! Quelle religieuse confiance dans la *Consécration de l'église de Saint-Just en Chevalet*, par Louis Bottée! Et quel triste pressentiment du sacrifice prochain dans la *Madone debout*, de Daniel Dupuis! Nous voyons de même alterner, dans la production des dix dernières années, toutes les variétés de l'humaine affliction. La gracieuse *Pensée* de M. Vernon n'est que contemplative, et l'IN LABORE QUIES aussi; mais la *Spes* de M. Patey est plutôt une Mélancolie qu'une Espérance et l'*Orphée* de M. Coudray, ne fût-ce que par l'angoisse du regard, dit bien que l'enfantement du beau ne va point ici-bas sans déchirement. L'âme vibrante, mobile et inquiète de M. Roty traduit mieux encore la plainte muette des cœurs meurtris. Quelle habileté comme exécution, mais aussi quelle profondeur comme philosophie dans ses *Funérailles du Président Carnot;* n'y sent-on pas frémir, sous leurs longs voiles de deuil, les six admirables pleureuses qui portent vers un froid Panthéon ce froid cercueil chargé de vaines couronnes? Et dans la PATRIA de 1895, comme cette larme qui va tomber transfigure douloureusement la beauté tout antique où se personnifie la France. Il est une page où la même main a su porter le pathétique à son comble: c'est le revers du *Souvenir des noces d'argent d'Alfred Engel et de Catherine Kœchlin, de Mulhouse.* L'affreuse amertume de l'exil est là tout entière: NOS. PATRIÆ. FINES. ET. DULCIA. LINQUIMUS. ARVA. Comment

ne pas pleurer soi-même devant le geste désolé de cette femme en pleurs qui va partir, laissant derrière elle, sans espoir de retour, la terre sacrée qu'elle adorait? NOS PATRIÆ FINES...

Ce sont de vrais poètes que les médailleurs contemporains et, en posant sur leurs fronts la couronne d'or qui leur est due, il n'est que juste de remercier aussi la science qui, à la lyre de ces poètes-là, a su ajouter tant de cordes nouvelles. Pour être aujourd'hui vivante et sensible, la médaille n'en reste pas moins la forme la plus immortelle du beau. De ces dessins, de ces tableaux, de ces statues, de ces bijoux qu'abritent les palais de l'Exposition, que subsistera-t-il dans vingt ou trente siècles? Peu de chose sans doute. De ces palais eux-mêmes, que restera-t-il? Tout au plus les ruines. Mais partout où sortira de terre, à quelque heure de l'histoire que ce soit, une des nobles images que nous venons de saluer, l'avenir saluera aussi :

Le temps passe. Tout meurt. Le marbre même s'use.
Agrigente n'est plus qu'une ombre, et Syracuse
Dort sous le bleu linceul de son ciel indulgent.

Et seul le dur métal, que l'amour fit docile,
Garde encore en sa fleur aux médailles d'argent,
L'immortelle beauté des vierges de Sicile!

A. DE FOVILLE.

LE BAPTÊME DE MARIE-RADÉ

I

LA COMPTABILITÉ DE LA COMTESSE

— Alors, l'abbé, dit la comtesse de Naintré, vous ne passez pas l'après-midi avec nous?

— Excusez-moi, madame la comtesse, répondit l'abbé Sarrault, en déposant sur la table sa serviette froissée.

— Ma pauvre Marguerite en sera quitte pour renoncer à sa partie de pêche, aujourd'hui.

— C'est vrai, dit Marguerite, avec une moue d'amusante bouderie et d'un ton d'enfantine désolation. Je ne peux pourtant pas m'installer toute seule au bord de la Clouère.

— Oh! mademoiselle, reprit l'abbé Sarrault, vous me voyez profondément affligé de vous causer la privation de ce plaisir innocent. Mais vous savez mes obligations. J'ai mon catéchisme à faire, à quatre heures, aux enfants de la première communion. Et j'ai promis d'aller visiter le vieux père Mazurgue, à la ferme de la Baumière. Le pauvre homme s'en va. Il n'en a pas pour longtemps. A son âge, les maladies du foie ne pardonnent guère. Et il a bien besoin que les consolations religieuses lui adoucissent les douleurs du passage suprême. Il me faut compter à peu près deux heures pour ma visite à la Baumière. Si je veux me trouver à l'église pour quatre heures, il est temps que je prenne congé de vous, madame la comtesse.

Le prêtre repoussa un peu sa chaise derrière lui et se leva. Les deux femmes l'imitèrent.

— Vous avez raison, l'abbé, dit la comtesse. Le soin des pauvres malades est plus urgent que notre plaisir.

— Croyez bien, madame la comtesse, insista l'abbé Sarrault, que je suis désolé de vous fausser aussi brusquement compagnie. Et pardonnez-moi, mademoiselle, l'impossibilité où je me trouve de contenter votre innocent désir.

L'abbé Sarrault inclinait, devant les deux femmes, sa haute taille

alourdie par l'embonpoint développé en lui, par la vigueur du tempérament astreinte à se consumer elle-même et par la surabondante effusion de vie qu'il recevait de l'air salubre des champs.

— Je crois bien que je vous pardonne, répondit la jeune fille, d'un ton raisonnable où ne persistait plus la moindre nuance d'humeur. Nous serons plus heureux jeudi prochain, voilà tout.

— Ma pauvre petite, dit Mme de Naintré, qui embrassa Marguerite en un élan spontané d'attendrissement pour sa résignation, toi aussi tu fais le rude apprentissage du renoncement.

— Ah! merci, Victor, disait en même temps l'abbé au domestique, dont il recevait sa canne et son chapeau.

— Eh! fit la comtesse, en un cri léger de reproche contre elle-même, j'allais oublier ma modeste contribution à vos bonnes œuvres, l'abbé. Mignonne, ajouta-t-elle, en s'adressant à sa fille, sur mon petit bureau, dans le salon, veux-tu? C'est tout prêt.

Légère et gracieuse, Marguerite se précipita vers la pièce voisine de la salle à manger et revint, toujours courant, remettre dans la main de l'abbé Sarrault la pièce de 5 francs que la comtesse avait coutume de lui donner, pour les pauvres, chaque fois qu'il venait déjeuner au château.

L'excellent prêtre ne prit même pas la peine de se défendre, pour la forme, contre une générosité dont la comtesse s'acquittait aussi exactement que du règlement d'une dette légale.

— Merci, mademoiselle, dit-il, en glissant l'écu dans la poche de sa soutane.

Et, se tournant vers la comtesse, il ajouta, la voix rendue plus grave par la connaissance qu'il avait des privations dont cette aumône était le fruit :

— Je prierai Dieu, madame, qu'il vous soutienne dans vos épreuves et vous rende en prospérités le bien que vous faites aux malheureux.

— Je vous serai reconnaissante de vos prières, mon cher abbé, répondit la comtesse, en lui tendant sa longue main pâle.

L'abbé leva vers elle ses yeux émus d'une affectueuse sympathie, comme s'il avait voulu répandre, en ce geste muet, sur les amertumes secrètes de la noble femme, la douceur de sa compassion respectueuse.

— Courage et confiance, madame, ajouta-t-il, et mes respectueux hommages!

— Au revoir, mon cher abbé, répondit la comtesse simplement, en une hâte imperceptible d'éloigner une commisération importune, malgré sa délicatesse dévouée.

— Au revoir, mademoiselle, dit encore le prêtre, en franchissant

le seuil de la porte-fenêtre que Marguerite lui tenait ouverte depuis un moment. Et sans rancune, n'est-ce pas, mon enfant?

— Oh! sans rancune, monsieur l'abbé. Et bonne promenade.

Elle souriait à l'excellent homme qui traversa la cour du château d'un pas alerte, malgré ses cinquante ans déjà sonnés. Il se retourna, pour saluer, une dernière fois, les deux femmes, avant de pousser devant lui la porte en bois façonnée à mi-hauteur en grille à claire-voie, qui donnait accès du château à la métairie située dans ses dépendances.

M[me] de Naintré et Marguerite lui répondirent d'une muette inclinaison de tête et suivirent des yeux sa marche rapide, sous l'allée de tilleuls, jusqu'à la porte massive en chêne verdi, surmontée d'un étroit auvent de tuiles d'où il sortit du domaine de La Roche-Montais pour s'engager dans le chemin creux penché vers la Clouère et dirigé, par un coude brusque, au long des prairies du Moulin-Bergeaud.

— Que vais-je faire maintenant? soupira Marguerite, lorsque l'abbé eut disparu, du ton languissant d'une personne qui cherche vainement une diversion à l'ennui de son oisiveté.

— Je ne sais pas, mon enfant, dit M[me] de Naintré. N'as-tu pas ta broderie, ton tricot pour nos orphelins, ta musique, tes enluminures?

— C'est si triste, maman, de demeurer enfermée par ce beau soleil!

— Sans doute, ma pauvre petite; mais tu sais bien que je ne peux, aujourd'hui, me permettre aucune promenade avec toi. La date de mon versement au père Fouchard approche. Il me faut mettre mes comptes en ordre pour le 8 mai.

— Oui, maman. Je vais dans ma chambre pour ne pas te déranger.

— Va, ma chérie.

Pendant que la comtesse rentrait dans la salle à manger, pour gagner son salon, où elle avait son bureau et ses registres de comptabilité, Marguerite tourna à gauche, rentra dans la maison par la porte centrale, écarta le rideau de peluche à dispositions algériennes drapé devant l'escalier qui conduisait au premier étage, et en gravit les marches, lentement, comme si le poids de son corps l'eût accablée. L'indolence de ses mouvements, dans la robe de drap d'un gris d'argent étroitement ajustée à la flexible élégance de sa taille, et dont la jupe flottait, en plis droits, sur ses talons, s'harmonisait fidèlement à l'inaction passagère de son esprit.

— Quel ennui m'oppresse! songeait-elle, en soulevant nonchalamment ses pieds menus, d'une marche à l'autre. Pour une partie de pêche manquée, en compagnie du bon vieil abbé! Quel enfantillage, vraiment!... Mais que faire, que faire?

Une galerie s'étendait, à droite et à gauche de l'escalier, et

maintenait en communication les diverses chambres de l'étage. Marguerite s'engagea dans la galerie de gauche, dépassa une première porte fermée, ouvrit la seconde et pénétra dans sa chambre, contiguë à celle de sa mère. Elle fit quelques pas, en traînant les talons et se laissa tomber dans un fauteuil bas, placé en face de son lit, en un si naturel accablement qu'elle eût offert, à la contemplation d'un artiste, l'image expressive et vivante de l'Inertie. Ses bras ployés derrière sa nuque laissaient, aux lignes onduleuses de son corps affaissé, une mollesse alanguie qui en mettait en valeur toute la souple élégance. Un de ses pieds dépassait un peu le bord de sa jupe et dévoilait, dans la petite mule d'étoffe bleue dont il était chaussé, son enfantine exiguïté. A mieux regarder la jeune fille ainsi étendue, les raffinés d'élégance, habitués à rechercher la perfection de la beauté féminine dans un élancement anormal de tout le corps, auraient pu regretter, en elle, une disproportion entre le développement des hanches et l'étroitesse de son buste plus délicatement modelé. Mais cette ampleur, par où se manifeste la vigueur et la solidité de la femme poitevine, n'accusait que mieux la sveltesse de sa taille. Et cette légère opposition de formes ne manifestait que mieux, en elle, l'union de la grâce à la force, du charme à l'énergie. L'heureux mélange de ces traits du caractère de Marguerite se lisait mieux encore dans la saisissante beauté de son visage. Sans doute, en ce moment où sa pensée flottait à la dérive, dans un néant de sensations que rien ne parvenait à ébranler en elle, son front haut et large, planté de cheveux noirs et drus, ne rayonnait d'aucune flamme intérieure. On ne percevait aucune animation à travers la frange de ses longs cils baissée sur ses yeux mi-clos, sur ses yeux profonds et noirs, dont la lumière n'avait plus que des réverbérations intérieures, sous le double arceau de ses sourcils. Aucune émotion ne palpitait dans la courbe délicate de ses narines sur lesquelles s'infléchissait son nez droit et impérieux. Rien d'elle ne frémissait dans l'arc délicat de ses lèvres closes, mais d'un dessin si parfait qu'on lisait, même dans leur inertie, un magique pouvoir de séduction. Et la mutinerie de son menton menu, arrondi, délicatement modelé, comme par des doigts habitués à pétrir de la grâce, pour arrêter plus coquettement l'ovale aminci de son visage, n'était tendu par l'impulsion inconsciente d'aucun désir. Mais le sang riche qui animait la blancheur de sa peau et gardait à son teint, malgré le noir de ses cheveux et de ses yeux, une fraîcheur et des clartés blondes, exprimait une ardeur de vie si éclatante que la grâce et la séduction de son visage, que la délicatesse et la noblesse de sa beauté en recevaient une sorte d'imposante splendeur. Et cette magnifique puissance de vie dont

elle apparaissait douée, contrainte à se dévorer elle-même dans le désœuvrement de cette après-midi ensoleillée, la réduisait à l'intolérable ennui dont elle était accablée.

Elle contemplait vaguement les solives en saillie du plafond de sa chambre, et recevait, inconsciemment, de la tendre nuance vert d'eau dont ce plafond était verni, de fugitifs effleurements de clarté, à travers les brumes où son âme flottait, lorsque l'action impulsive de ses muscles, las de leur oisiveté, la dressèrent vivement sur ses pieds et l'amenèrent devant la fenêtre ouverte. On aurait pu croire qu'un objet imprévu offrait son attrait soudain à son activité réveillée. Mais il ne se passait rien autour du château de La Roche-Montais, rien de plus que dans sa muette enceinte. Seulement, au dehors, le soleil d'avril épanouissait son sourire sur le rajeunissement des choses. La tendresse végétale des claires verdures échappées de leurs bourgeons répandait, sous le bleu argenté du ciel, des effusions de langueur et d'ivresse. Les souffles du vent s'apaisaient en légères brises, contenaient leur âpre véhémence de naguère, s'exhalaient en tièdes haleines, s'imprégnaient de frais parfums, se dissolvaient en invincibles caresses, à travers l'espace en émoi. Une vaste allégresse flottait dans l'air, et les cris des oiseaux, affairés déjà par la structure des premiers nids, éclataient en stridences joyeuses, dans le recueillement où la nature se rajeunissait.

Mais toute cette vie inconsciente des végétations n'opéra point sur Marguerite son bienfaisant sortilège. Elle n'en perçut que les apparences d'immobilité et de monotonie. Tout au plus ses regards s'arrêtèrent-ils un peu complaisamment sur les frissons éloignés des lilas du jardin, dont les thyrses mauves s'harmonisaient si parfaitement aux nuances de gris argenté dont l'azur se teintait, et sur la floraison blanche avivé de rose que les troncs rugueux des arbres fruitiers dressaient en coupoles ajourées, sur la terre brune du potager. L'absence de toute vie humaine digne de l'intéresser rendait morne, à ses yeux, et inerte toute cette émotion sourde des choses heureuses de renaître et de s'épanouir. Elle ne pouvait découvrir aucune expression digne d'éveiller sa pensée ou, simplement, de solliciter son rêve, dans la démarche pesante de Victor se rendant au potager, après avoir donné ses soins à la jument Finette et au poney Mouche. Le passage de ce serviteur fit cependant glisser la vue de la jeune fille jusqu'à la rangée de peupliers qui coupait l'horizon étendu devant elle d'une première ligne sinueuse conforme au courant alangui de la Clouère, ensevelie, là, dans les herbes déjà hautes de la prairie. Mais les regards de Marguerite ne s'arrêtèrent pas à s'assimiler la sensation d'isole-

ment et d'oubli paisible qui émanait de ce *fond* propice à la contemplation. Ils se replièrent en un lent mouvement de retraite, obliquèrent un peu à droite et s'étendirent, comme par mégarde, sur un vaste espace où se dressaient encore quelques arbres, mais où l'on avait le spectacle affligeant de quelque récente dévastation. C'était l'emplacement de l'ancien parc de La Roche-Montais, récemment livré à la hache des bûcherons, que la comtesse de Naintré avait dû faire abattre pour se procurer, en un moment de désarroi, des sommes urgentes pour le payement d'une impérieuse dette de son défunt mari. Marguerite détourna vivement ses yeux de cet espace désolé. Tout son visage s'était douloureusement crispé, comme s'ils s'y fussent imprudemment brûlés, en s'y posant. Par ce regard involontaire sur ce coin ruiné du domaine, l'âme de Marguerite venait de se heurter à l'objet même de l'angoisse dont sa jeunesse était opprimée, à la dette humiliante et implacable qui la condamnait à la solitude et à la privation de tout plaisir et tenait, en ce moment, sa chère, son admirable mère rivée à sa comptabilité, comme une médiocre boutiquière anxieuse pour son échéance.

Les regards de Marguerite effleurèrent à nouveau la courbe de la prairie qui descendait mollement, avec le potager, jusqu'à la rivière; ils franchirent, cette fois, la haute palissade des peupliers, errèrent au dos des guérets qui se bossuaient insensiblement au-dessus de l'autre rive de la Clouère, se détournèrent, obliquement, vers la gauche, en suivant la ligne d'arbres plantés, en bordure, sur le chemin vicinal de Landaine à Neuil-l'Abbaye, et au long de cette ligne sombre, dont l'horizon était barré, et qui circonscrivait, avec la rangée de peupliers plus proches, un angle aigu, jusqu'au village enfoui dans les arbres; ils s'arrêtèrent un moment sur le pignon quadrangulaire terminé en flèche du clocher de Neuil-l'Abbaye, posé sur des arceaux romans, d'où elle avait, tant de fois, entendu s'envoler la suavité triste des *Angelus* et l'appel pressant des grand-messes et des vêpres, vers les fermes lointaines. La vue des semailles en herbe, dans les champs de son domaine et des attelages des laboureurs qui creusaient leurs sillons méthodiques dans les terres encore en friche n'agita d'aucun espoir heureux l'âme chagrine de Marguerite. Les présages d'une belle moisson, dont se réjouit l'activité des métayers, ne pouvaient enfanter en elle aucune illusion. L'abondance d'une belle récolte ne changerait rien à la vie recluse où l'épanouissement de ses vingt ans se consumait sans objet. Elle ne lui procurerait pas une distraction nouvelle, pas le moindre voyage au delà de ce Poitiers trop connu et si somnolent, pas la plus petite fantaisie dans ses toilettes toujours faites de tissus solides, réduites, par besoin d'économie,

aux moins coûteux ornements, ni, surtout, aucune fête mondaine, aucun bal dont sa mère la tenait sévèrement bannie, tant que la dette despotique prélèverait, sur les revenus du domaine, sa dîme rapace et meurtrière de toute joie, en ce manoir désolé.

Ce flot de pensées tristes qui venait d'envahir l'âme de la jeune fille la réveilla de sa prostration, fit succéder, à l'inertie de sa vie intérieure où l'ennui l'avait tenue accablée, une agitation douloureuse d'où se dégagèrent, comme d'une eau dormante subitement troublée, des buées de désirs aigris par l'excès de leur contrainte prolongée. Ce n'est pas impunément qu'une jeune fille de l'âge de Marguerite se sait belle et sent sa beauté s'épanouir inutilement dans la solitude. Et Marguerite se savait belle par le sûr témoignage de son miroir et par l'admiration mélancolique de sa mère, autant que par les petites jalousies anciennes de ses camarades de couvent et par la nuance visible de ravissement que produisait toujours son apparition parmi les simples paysans au milieu desquels elle vivait. Et la beauté est douée de la force expansive du soleil : elle a besoin de luire parmi les hommes et de répandre son rayonnement magique dans leurs âmes. Le soleil souffrirait, sans doute, sous l'oppression invincible des ténèbres, et l'ombre où la beauté de Marguerite était confinée lui devenait un martyre qu'elle subissait avec résignation, mais qui se renouvelait chaque fois qu'elle en sentait l'inutilité. Elle n'était pourtant pas esclave d'une impatiente coquetterie. Cette faiblesse charmante domine rarement la vie des femmes vraiment belles. Elles sentent trop nettement l'empire naturel de leur beauté pour recourir aux manèges habituels des femmes simplement jolies qu'un instinct secret avertit d'avoir à mettre en valeur, par des grâces attentives, les agréments insuffisants de leur personne. Mais Marguerite se sentait une force et, comme toutes les forces, elle aspirait à se dépenser.

La sérénité des tableaux rustiques offerts à sa vue ne pouvait donc s'harmoniser en rien au tumulte de ses rêves. Elle n'avait d'autre effet, en ce moment, que d'aggraver l'obsession des regrets qui l'affligeaient. Le calme envahissant qui en émanait élevait, autour d'elle, l'assoupissement de sa lourde solitude. Elle éprouvait que la morne immensité du désert peut peser, sur l'âme éprise des légitimes activités de la vie, du même poids que les murailles massives d'une prison. Et ce manoir champêtre, grossièrement bâti, à peine différent de la demeure de quelque cultivateur aisé, par les deux tours trapues, veuves de tout ornement et coiffées de toits de colombier qui rompaient, de leur pesante rondeur, la rigidité de sa façade percée de hautes fenêtres, entre ses deux

ailes dirigées vers le couchant, était bien une prison où Marguerite et sa mère expiaient, depuis trois ans, dans la plus sévère économie et dans un courageux renoncement, les prodigalités du défunt. Aussi semblait-il que la monotonie de la vie médiocre et uniforme où les deux femmes étaient recluses, l'inquiétude permanente de quelque déficit à leurs ressources limitées et la lassitude des privations déjà longues et sans terme apparent répandissent, sur le paysage et sur le castel maussade de La Roche-Montais, cet aspect d'envahissante inertie dont Marguerite les sentait enveloppés. Elle avait l'impression confuse que l'ennui flottait, dans l'atmosphère ironiquement riante de cette après-midi de printemps et suintait, comme une humidité malsaine, des vieilles murailles mornes de ce château de la Détresse décente et de la stricte Economie.

L'ennui qui l'oppressait, mêlé à l'irritation intérieure qui l'aigrissait, imprimait à son beau visage comme un stigmate de tristesse attendrissante dont sa beauté se parait, à son insu, comme d'un charme invincible. Et quelle âme un peu généreuse pourrait demeurer insensible devant la beauté captive du malheur? Mais personne, autour du château, ne surgissait qui pût s'inquiéter de la douleur muette de Marguerite. Le chemin de Neuil-l'Abbaye à Landaine ne retentissait guère, à ses oreilles, que sous le roulement des chariots de la métairie. A cette heure de la journée, il était désert comme les chemins de culture qui venaient s'y embrancher, et elle ne découvrait d'autre voyageur, sur la route départementale de Usson à Vivonne, que le bon abbé Sarrault, dont la silhouette noire s'enfonçait à sa gauche, vers les hauteurs derrière lesquelles la métairie de La Baumière l'attendait.

« Ce bon M. Sarrault, pensa-t-elle en le voyant disparaître au long des futaies d'un bois étendu sur la route, à perte de vue, il ne souffre pas comme moi, lui. Il dépense toutes ses forces au service des autres et ne s'attriste pas de la privation des joies profanes auxquelles j'aspire si follement! »

La douceur de ce sentiment chrétien, excité dans sa conscience par le courageux exemple de l'abbé Sarrault, répandit son apaisement efficace sur la douleur sourde qui la dévorait. Elle se souvint qu'elle délaissait trop, depuis quelques jours, les ouvrages de tricot qu'elle avait promis pour des orphelins de la ville. Elle conçut la résolution de s'y remettre aussitôt. Et sa pensée rassérénée remerciait l'abbé Sarrault de la lui avoir opportunément suggérée. Elle avait appris de lui que le soulagement des maux d'autrui est encore le meilleur moyen d'oublier ses peines personnelles.

Mais ses regards accompagnaient sa pensée sur les pas de l'abbé disparu, et ils se fixèrent sur les tours blanches, couronnées d'une

balustrade ajourée, dans le goût de la Renaissance, sur les corniches qui soutenaient le toit d'ardoises et sur toute la noble façade du château de Landaine, posé sur une légère éminence, à quelques centaines de mètres du village. Cette vue semblait à la fois lui répugner et l'attirer. Son visage, s'éclaircissant et se rembrunissant tour à tour, subissait les brusques variations des ciels de mars, tantôt limpides et riants de soleil, tantôt nuageux et fondus en pluies passagères. Il n'y avait pas apparence qu'aucun des habitants de ce château voisin eût l'heureux pouvoir d'agiter ainsi le cœur de Marguerite de sentiments aussi contradictoires.

Il n'y avait là que le vieux Fouchard, récemment créé comte du Pape, en reconnaissance de son dévouement aux œuvres du Saint-Siège, et son fils, Henry Fouchard. Ce jeune homme avait tout l'extérieur séduisant d'un parfait galant homme, une réputation d'intelligence pratique fort précieuse en notre temps où la fortune n'est qu'un mobile supérieur d'activité, et une exactitude rigoureuse à s'acquitter de tous ses devoirs publics. Mais quelle vraisemblance pouvait-il y avoir que la pensée du jeune comte Fouchard agitât Marguerite de Naintré de ces alternatives de tristesse et de joie qui se lisaient sur son visage? Le château de Landaine et ses dépendances avaient appartenu à feu le comte de Naintré. Marguerite y était née et y avait grandi. Les souvenirs de son heureuse enfance, qui en surgissaient en foule à ses yeux, animaient son visage de furtives lueurs joyeuses, et son aspect d'opulente élégante, opposé à la mine renfrognée de cette bicoque prétentieusement féodale de La Roche-Montais, aigrissait le cœur de la jeune fille à se sentir déchue de cette abondance luxueuse, au dénuement mal dissimulé, où elle végétait.

Il semblait ainsi que Marguerite fût victime de la complicité occulte des choses conjurées pour entretenir en elle et aviver les froissements de son orgueil, les révoltes de sa résignation épuisée et ses colères impuissantes contre la vie sournoisement généreuse à lui offrir la splendeur de ses mirages, pour les replier, aussitôt qu'elle en approchait ses mains avides, vers de fuyants lointains. Mais plus les visions séductrices se dissolvaient pour renaître aussi insaisissables, plus Marguerite s'obstinait à en subir la fascination douloureuse et douce simultanément. En sorte que l'abbé Sarrault avait eu le temps d'arriver à La Baumière, lorsque la jeune fille parvint enfin à s'arracher à la contemplation hallucinante du château de Landaine, pour se souvenir de ses intentions bienfaisantes envers les orphelins.

En se retirant de la fenêtre, elle prit, dans un chiffonnier en acajou placé à côté d'une vieille commode Louis XIV, un bas

commencé, en épaisse laine grise, qui retenait par un fil une grosse pelote ronde, et, d'un pas alenti, le front encore soucieux, elle se dirigea vers le salon où elle savait que sa mère s'escrimait à ordonner l'état de ses ressources à travers le lacis de sa comptabilité.

Mme de Naintré, dans le retrait de ce salon où elle s'absorbait dans le relevé de ses recettes et de ses dépenses, subissait de pires angoisses que celles de sa fille. Toute son attention était si violemment concentrée sur l'objet même de ses calculs qu'elle n'entendit pas la porte s'ouvrir à l'entrée de sa fille. Elle apparaissait de dos, assise sur une chaise en osier tressé et doré, à haut dossier laqué blanc, le corps penché sur la tablette d'un bureau en poirier sculpté de branchages et de fruits, avec une rangée de tiroirs, la tête serrée entre ses longues mains amaigries et pâles, dans l'attitude accablée d'un caissier qui vient de découvrir quelque déficit effrayant dans son coffre-fort. Marguerite connaissait trop les terreurs inspirées à sa mère par la simple appréhension de se trouver incapable de tenir ses engagements au jour dit, pour ne pas deviner qu'elle se roidissait vainement contre l'imminence de quelque catastrophe. Les causes de la propre affliction dont elle souffrait lui parurent aussitôt futiles, en comparaison des affres autrement poignantes qui étreignaient sa mère. Tout son chagrin se fondit au contact de la douleur maternelle, en un besoin spontané de lui être consolatrice. Elle courut vers elle avec élan, lui noua ses bras autour du cou, et effleura ses cheveux gris d'un baiser avant de lui parler.

— C'est toi, ma petite?

— Maman! Chère et pauvre maman!

La comtesse s'était détournée. L'altération de sa voix assourdie par l'angoisse s'accordait bien à l'attitude désespérée où sa fille l'avait surprise. Et la détresse de ses yeux levés sur elle, comme la crispation des traits de son visage, achevait de donner à la malheureuse femme une poignante expression de fierté qui fléchit et d'énergie qui se sent brisée. La plainte attendrie de sa fille glissa vainement sur l'ulcération de son âme. Elle s'empara d'une des mains de son enfant, et de sa voix douloureuse où vibraient les frémissements d'une révolte impuissante, elle confessa son désastre.

— Je ne pourrai pas, dit-elle en frappant son bureau de son poing demeuré libre, payer entièrement ce gueux de Fouchard...

— Est-ce possible, maman? Mon Dieu, qu'allons-nous devenir?

— Ah! si je le savais...

— Il te manque donc beaucoup?

— J'ai beau tourner et retourner ma caisse, échafauder combi-

naisons sur artifices de comptabilité, il me manquera deux cent quarante francs que je ne sais où trouver avant le 8 mai.

— Maman, si tu faisais attendre à Robert ses cent cinquante francs?

— Ma pauvre enfant, il y a dix jours qu'il m'a demandé de lui avancer son mois.

— Robert n'est guère gentil. Il sait les charges qui t'accablent. Il a sa solde d'officier pour vivre, après tout.

— Tu connais peu la vie, ma pauvre petite; je la connais mieux, moi; et je sais que la solde d'un lieutenant de chasseurs, quand il est en garnison à Saint-Germain et qu'il s'appelle Naintré, ne peut pas subvenir à ses besoins urgents. Je ne me reproche que trop la modicité de la pension que je lui assure.

Marguerite ne trouva rien à répondre à cet aveu de sa mère. Et comme il s'était écoulé une longue minute de silence entre les deux femmes, la comtesse ajouta, non sans une certaine sécheresse qui froissa douloureusement la sensibilité de sa fille :

— Tu te juges peut-être frustrée par cette faveur que j'accorde à ton frère, sans t'en réserver une équivalente?

— Oh! maman! protesta la jeune fille.

— Tu peux avoir subi l'influence des idées de notre temps, poursuivit la comtesse; je tiens, moi, pour des idées qu'on déclare surannées. L'aînesse donne encore, à mes yeux, des droits dans nos familles, parce qu'elle impose à son titulaire une obligation plus rigoureuse de maintenir l'honorabilité du nom.

— Mais, maman, dit Marguerite, alarmée de la rudesse imprévue des paroles de sa mère, j'admets tes idées sans discussion, et tu me parles d'un ton qui me fait mal.

— Le reproche muet de tes fréquentes tristesses, mon enfant, me donnent souvent à craindre que tu ne m'accuses, dans ton cœur, d'injustice envers toi, parce que je m'inquiète davantage de l'établissement de Robert que du tien. Ma tendresse, ainsi, peut te paraître inégale. Mais la mélancolie de ta jeunesse sans joies n'est pas la moins cruelle des croix que je porte, ma chère enfant.

Sur ces dernières paroles, la voix de Mme de Naintré s'était brisée dans un sanglot qu'elle réprima. Et Marguerite, émue jusqu'aux larmes par cette explosion soudaine d'attendrissement de sa mère, tomba à genoux, à ses pieds, s'empara de ses mains qu'elle baisa et lui dit :

— Mais, maman, ne parlons pas de moi, je t'en prie. Je sais les trésors de tendresse que ton cœur me prodigue. Et je t'aime, et je te vénère, maman chérie; et je maudis ces tristesses qui aggravent tes inquiétudes. Je t'ai parlé de Robert, mon Dieu, sans réfléchir,

parce que je voudrais te proposer un moyen de te délivrer de l'angoisse où je t'ai trouvée anéantie. Va, s'il ne fallait que m'imposer quelques privations de plus, vendre quelque chose qui est à moi pour te procurer cette somme qui te manque, parle, je t'en conjure, je suis prête.

— Chère vaillante enfant, dit la comtesse en attirant à elle le front de Marguerite, que ses lèvres caressèrent d'un long baiser ému, je retrouve bien là ton cœur intrépide devant le sacrifice! Tu es bien de ma race et de mon sang. Et que pourrais-je te prendre encore que je ne t'aie pris déjà, ma pauvre petite?

Les mains de Mme de Naintré câlinaient les cheveux de Marguerite. La résignation courageuse de son enfant aux privations qu'elle endurait elle-même d'une âme si virile venait d'adoucir son anxiété dans son effusion d'affectueuse générosité. Les pires maux deviennent tolérables quand l'amour en adoucit l'amertume.

— Alors, maman, que vas-tu faire? demanda Marguerite, souriante, sous la caresse distraite de sa mère.

La comtesse releva sa fille et se mit elle-même debout.

— Ah! je n'en sais rien, dit-elle. Je réfléchirai encore. Je cherche. J'irai voir Me Blouette.

Elle se mit à marcher dans le salon, pour rendre du jeu à ses muscles trop longtemps réduits à l'inertie, et aussi, peut-être, pour donner du mouvement à sa pensée. Marguerite se jeta dans un fauteuil et, respectueuse des préoccupations de sa mère, suivit des yeux sa promenade méditative à travers le salon.

Mme de Naintré témoignait, par la simplicité de sa mise, de son renoncement à toute prétention. Depuis l'effondrement de sa fortune, qui avait coïncidé avec son veuvage, elle s'était rendue indifférente à la tentation de plaire, encore si vivace au cœur de tant de femmes effleurées par la cinquantaine. Elle était vêtue d'une robe de nuance violette dont le corsage était agrémenté de quelques rubans de satin noir. Mais elle n'avait aux mains ni aux oreilles aucun bijou. Elle n'atténuait d'aucun fard secourable les rides creusées, par la douleur plus que par l'âge, sur son front grave et sur ses joues qu'un peu de rougeur aux pommettes rendait semblables au derme duveté d'une pêche. La brûlure prolongée des larmes avait noyé le feu des regards qui éblouissait dans les yeux de sa fille. Son nez droit et hautain avait subi d'imperceptibles dépressions. Sa bouche, trop souvent crispée par les humiliations, était altérée dans la pureté de son dessin, comme dans son éclat de fleur sanglante. Son menton commençait à exagérer l'énergie de sa saillie volontaire au-dessous des joues, visiblement émaciées. Et les traînées de neige qui blanchissaient sa chevelure noire, disposée

en bandeaux autour de son front, achevaient d'accuser les ravages opérés en elle par les années et par les cruautés de la vie. De soudains malheurs et la dépense d'une surhumaine énergie avaient flétri, en quelques années, des stigmates de la vieillesse commençante, la beauté de la comtesse, triomphante encore à quarante-cinq ans, dans les réunions les plus élégantes de Paris. Mais si elle s'était laissé dépouiller sans résistance de la fascination de ses charmes, elle avait gardé si grand air, une si imposante noblesse de mouvements et d'attitudes, qu'en robe de laine, sans artifice de toilette et sans bijoux, elle demeurait invariablement grande dame et gardait, malgré ses malheurs, une hauteur d'allures si instinctive que la foudre elle-même, abattue sur sa tête, ne l'en eût pas fait déchoir.

Elle avait bien prouvé cette indomptable fierté dans la débâcle où sa fortune, à la mort de son mari, avait sombré. Le décès du comte avait démontré que sa luxueuse situation à Paris, malgré les apparences rassurantes, ne se soutenait que par des expédients. Lui disparu, les créanciers avaient dû réaliser leurs titres. Et ç'avait été, chez sa veuve, une avalanche de billets à ordre, de traites d'usuriers, d'obligations hypothécaires sous laquelle, tout d'abord, elle s'était sentie accablée. Mais elle n'avait pas tardé à recouvrer son sang-froid. Le nom des Naintré était engagé : elle avait voulu le libérer à tout prix.

Les douleurs de son deuil et la ruine sinistre des illusions qu'elle avait nourries jusqu'alors sur la loyale tendresse de son mari pour elle, ne l'avaient pas longtemps abattue. La perte d'un mari fidèlement aimé et la révélation soudaine de ses trahisons, au moment même où elle en pleurait la perte inconsolable, l'avaient torturée si cruellement qu'elle avait d'abord senti mourir toutes les joies de son passé, à la lueur funèbre des flambeaux mortuaires disposés auprès du défunt. Elle avait enseveli tous ses désirs de joie dans le cercueil fermé sur les restes du mari coupable, mais qu'elle ne saurait cependant haïr. Cet inouï naufrage de toutes ses joies avait si furieusement déraciné en elle toutes ses attaches à la vie, qu'elle aurait aspiré aux anéantissements d'une retraite immédiate, n'eussent été les intérêts sacrés de son fils et de sa fille, qui réclamaient, quelque temps encore, son intervention. Mais la découverte de l'inconduite de son mari, par les réclamations hâtives de bijoutiers, de couturiers, de lingères et de modistes, à qui elle savait bien que le comte n'avait jamais rien commandé pour elle-même, n'avait été qu'une première atteinte du malheur ; sa sécurité intérieure en avait seule été ébranlée. C'est quelques jours après la mort de son mari qu'avait commencé à glapir, autour de son dé-

sarroi, la meute grossissante des autres créanciers. Alors elle avait vraiment abandonné son âme à cette ironique fureur qui soulève l'énergie des désespérés dont le malheur passe les espérances. Elle avait vécu, des journées, sous l'étreinte de l'épouvante, en compagnie de clercs de notaire, de clercs d'huissiers, d'agents d'affaires occupés, avec elle, du matin au soir, dans l'ancien cabinet de travail du comte, rue de Martignac, à établir le bilan de sa fortune et de ses dettes. Si le sacrifice de toute sa richesse allait être insuffisant au solde intégral de toutes ses dettes, mon Dieu! un Naintré faire faillite! Un Naintré profiter des indulgences légales et se libérer, de ses engagements par l'expédient du tant pour cent des liquidations de boutiquiers! La hantise de cette suprême humiliation avait peuplé ses insomnies, terni à jamais l'éclat de son visage et de ses yeux, semé, dans ses magnifiques cheveux noirs, ces premières pincées d'indélébile poudre blanche qu'au reste elle n'avait jamais cherché à dissimuler, et elle lui avait inspiré ce farouche empressement à se dépouiller de tant de biens qu'elle ne sentait plus à elle et dont avaient été étonnés les hommes de loi. Mais, au lieu de s'abandonner à de vaines désolations, elle s'était raidie, contre les cruautés de la destinée, de toute la vigueur véhémente de sa volonté, d'autant plus résistante qu'elle survivait, seule, au renoncement de tous ses désirs, à l'immolation de tous ses rêves. Elle avait, à combler cet abîme de la dette où le bon renom de sa maison pouvait sombrer, la même impatience fébrile que d'autres à s'emparer de la fortune furtive. Elle y amoncelait, à pleines mains, son hôtel mis en vente, ses voitures et ses chevaux, ses meubles précieux et ses objets d'art, ses métairies poitevines, ses taillis, ses futaies, et son élégant château de Landaine, et son rustique manoir de La Roche-Montais, jusqu'à ce qu'enfin le gouffre débordât et laissât flotter, à sa surface comblée, des épaves sur lesquelles il lui était devenu possible de survivre à son naufrage.

Tout compte fait, la comtesse avait pu échapper au cauchemar du déficit. L'actif de ses ressources l'avait finalement emporté sur le passif et lui avait laissé un lambeau de biens qu'elle n'avait pas espéré sauver, ce douaire de La Roche-Montais, qui avait été son apport personnel dans la communauté fondée par son mariage avec le comte de Naintré. Son mari n'avait entamé sa dot que d'une vingtaine de mille francs dus au comte Fouchard, qui lui avait proposé spontanément de s'en libérer, en dix années, par deux versements semestriels de mille francs chacun, augmentés des intérêts à trois pour cent. Quoique ce semblant de générosité lui eût été plus particulièrement pénible à subir, la veuve s'était résignée à l'accepter, comme la suprême goutte d'amertume dont

achevait de l'abreuver son épreuve sans nom. C'était une sorte de grâce que lui avait offerte ce Fouchard, dont la fortune avait grandi sur sa ruine, et qui était devenu propriétaire des domaines et du château de Landaine, quelque chose comme un bon office du bourreau à sa victime. Ah! ce Fouchard!

Et il fallait qu'il manquât cette misérable somme de deux cent quarante francs à Mme de Naintré, par un de ces concours fréquents de petites déconvenues que les prévisions les plus rigoureuses sont impuissantes à conjurer. La moindre perturbation dans un budget trop précis, une mauvaise vente de bétail ou de grains, une avarie imprévue dans le matériel agricole, un cheval mort à la métairie, un délai inattendu dans le recouvrement d'une créance, suffisent à en rompre l'équilibre. Précisément le marchand de bois Davaux, qui avait acheté, l'année précédente, la coupe du parc de La Roche-Montais, avait averti la comtesse qu'il ne pouvait verser, au premier mai, que la moitié des derniers cinq cents francs dont il lui demeurait redevable. La comtesse ne pouvait cependant pas livrer à l'huissier ce père de famille. L'emploi de ce moyen légal lui était interdit; il lui aurait paru une sorte d'atteinte au respect qu'elle se devait à elle-même.

Au cours de sa promenade à travers le salon, ses yeux s'arrêtaient machinalement sur les portraits d'ancêtres dont les murs étaient couverts, comme pour leur demander conseil. Et il était évident qu'aucun d'eux n'aurait approuvé ce recours aux coercitions de la loi. Pourtant, que faire? Où trouver de l'argent?

— Fouchard, dit-elle, tout haut, sans s'apercevoir qu'elle articulait les paroles du monologue qu'elle s'était tenu mentalement jusqu'ici, Fouchard n'aura pas mes scrupules; il n'hésitera pas à m'envoyer l'huissier, lui!

— L'huissier! Fouchard! protesta Marguerite, heureuse d'avoir à rassurer sa mère, ce n'est pas à craindre, maman.

— Et pourquoi ne m'enverrait-il pas l'huissier, cet homme? demanda Mme de Naintré arrêtée devant sa fille. C'est son droit. Et le père Fouchard est assez connu dans la contrée pour son âpreté à exiger son dû.

— Mais, maman, les hommes peuvent changer. Il aurait pu te maltraiter davantage, voyons.

— Demande-moi tout de suite de lui avoir de la reconnaissance.

— Ce n'est pas ce que je veux dire. Mais il ne serait peut-être pas impossible d'obtenir de lui quelques jours de délai pour la somme qui te manque.

— Conseille-moi tout de suite d'aller lui demander grâce!

Et la comtesse prononça ces paroles avec un rire strident où l'on

sentait vibrer toute la révolte de sa fierté à la seule pensée d'une obligation contractée envers ce misérable Fouchard.

— Je ne te conseille rien, maman, reprit la jeune fille légèrement déconcertée, et je sais bien que tu n'as pas à le solliciter toi-même. Seulement, tu pourrais peut-être demander à Mᵉ Blouette d'obtenir un délai de son notaire.

— On ne saurait pas moins, dans le pays, que ce Fouchard s'est donné le ton de se montrer serviable envers la comtesse de Naintré. C'est une satisfaction que nous ne donnerons pas à son orgueil de parvenu! Nous ne contribuerons pas à affermir le renom de bienfaisance sous lequel cet usurier s'efforce d'effacer le souvenir de ses anciennes exactions! Nous n'imiterons pas Notre Saint-Père le Pape, qui a dû agir sans être exactement renseigné. Nous n'aiderons pas à anoblir ce rustre enrichi!

Ces paroles de mépris et de rancune précisaient la nuance exacte des ressentiments de Mᵐᵉ de Naintré contre son voisin. Elle était trop bonne chrétienne pour lui nuire ni pour lui vouloir du mal. Mais la sincérité de son pardon des injures qu'elle en avait subies n'allait pas au delà. Il lui aurait été impossible de lui faire du bien. A peine aurait-elle pu se résoudre à le tirer d'un grave danger, parce qu'elle se savait tenue, en conscience, à ne pas se montrer inhumaine. Mais tout, en cet homme, lui était une perpétuelle offense. La vulgarité robuste de son aspect extérieur et de ses manières frustes, en contraste si choquant avec les élégances de son milieu et la correction de son luxe, l'affligeait comme un désordre de la nature. La sympathie qu'il acquérait insensiblement par ses largesses, dans le pays où il s'était enrichi aux dépens de vingt familles légalement dépouillées par l'action normale de son habile industrie, la révoltait, lui était une perpétuelle atteinte à son sens de la justice. L'espèce d'intrusion dans la noblesse, dont il commençait à forcer l'accès, à la faveur de son titre de comte romain appuyé par sa grosse fortune, lui semblait une dérision scandaleuse, une profanation d'un privilège sacré, le seul auquel n'aurait pas dû l'élever la puissance de son argent. Et, enfin, la prospérité fidèle à toutes les entreprises de cet homme, assez récemment soucieux de se composer une figure honnête, lui était une douloureuse énigme des dessins de la Providence. Elle ne parvenait pas à concilier l'équité de ses terribles rigueurs envers elle et de ses constantes faveurs envers lui.

Quoique Mᵐᵉ de Naintré fût aussi fermement résolue qu'elle venait de le dire à Marguerite à ne demander grâce, à aucun prix, au comte Fouchard, afin de ne pas lui donner la joie de la savoir à sa merci et de ne pas lui offrir le prétexte de l'humilier par

un bon accueil à son désir, elle n'éprouvait pas moins le besoin urgent de compléter la somme de son prochain versement. Et comme elle se sentait incapable de découvrir une combinaison efficace contre l'affront imminent de son impuissance à payer intégralement son odieux créancier, elle s'avisa d'aller demander conseil à plus expert qu'elle-même en ces sortes de difficultés.

— Va mettre ton chapeau, dit-elle à sa fille, et descends-moi le mien. Je vais prier Victor d'atteler Mouche.

— Nous sortons, maman? dit Marguerite, qui avait bondi sur ses pieds.

— Nous allons voir Mᵉ Blouette.

Mᵉ Blouette était le notaire de Neuil-l'Abbaye. C'était un de ces hommes habiles dont la prudence, la discrétion et la dextérité sont le salut de beaucoup de familles de noblesse en province. Sa probité scrupuleuse et la finesse de sa diplomatie procédurière lui avaient acquis une notoriété universelle dans toute la contrée. La comtesse avait éprouvé maintes fois la sûreté de ses bons offices. Elle avait la confiance d'en recevoir cette fois encore d'utiles conseils.

Bien que le parcours de La Roche-Montais à Neuil-l'Abbaye fût plus long par les chemins de culture que par la grand route de Usson à Vivonne, ce fut dans ces chemins étroits, creusés d'ornières, que Mᵐᵉ de Naintré dirigea Mouche attelé à la charrette anglaise. Elle longeait ainsi l'extrémité du jardin, le bord du parc dévasté, les prairies, les champs de son domaine, et elle évitait la sourde exaspération qu'elle aurait éprouvée à la vue du château de Landaine, des propriétés du comte Fouchard, de la prospérité de ses cultures.

Au trot menu et rapide de Mouche, les deux promeneuses, légèrement cahotées, allaient, dans la fraîcheur tiède de l'air, dans la lumière qui riait aux verdures, silencieuses, trop absorbées par des pensées discordantes pour se les communiquer sans risquer de se blesser. Mais, tandis que la mère gardait sa physionomie tendue par l'anxiété et l'exaspération concentrée de son impuissance, la fille se sentait insensiblement dilatée par la discrète allégresse des végétations épanouies. Cette évasion temporaire de sa geôle de La Roche-Montais, cette fusion à la vie des autres que lui ménageait cette visite à Mᵉ Blouette, venaient, à point nommé, rompre pour elle la monotonie de la journée et offrir une diversion inespérée à l'accablement de son ennui. Et elle s'abandonnait mollement à l'enchantement heureux de la terre.

Mᵉ Blouette était dans son étude, et la visiteuse le mit nettement au courant des choses. Après avoir un instant réfléchi, le notaire,

les mains posées sur ses avant-bras repliés, comme un prêtre qui écoute une confession, conclut froidement :

— Voulez-vous me permettre, madame la comtesse, de vous avancer moi-même la somme qui va vous manquer?

— Oh! non, protesta vivement Mme de Naintré. Pas d'emprunt, même pour vingt-quatre heures. Je sais trop où les emprunts de mon mari nous ont réduits. Je dois soutenir toutes mes charges avec mes ressources réelles.

— Je respecte trop vos légitimes aversions pour vous faire une autre proposition.

— Je crois que je la devine. Demander un délai à Fouchard, n'est-ce pas?

— Il ne vous le refuserait pas, madame, et ce serait raisonnable.

— Jamais, monsieur Blouette, entendez-vous, jamais!

La comtesse s'était levée. Elle avait, à la main, un petit sac en cuir qu'elle tendit au notaire. Elle ajouta, d'un ton tranchant :

— Vous voudrez bien, au moins, le prochain jour que vous irez à Poitiers, me rendre le service d'emporter ces bijoux. Vous les engagerez, vous les vendrez, vous en userez au mieux, enfin. Mais vous me procurerez la somme dont j'ai besoin.

— Je ferai ce que vous voudrez, madame la comtesse, répondit Me Blouette d'un ton désolé, en recevant le sac que lui tendaient les mains de la noble femme.

Puis le notaire se leva, accompagna les visiteuses jusqu'à la porte de sa maison ouverte sur la rue et ne leur tint plus que de vagues propos sur leur santé, sur les travaux de la métairie. Il attendit qu'elles fussent installées dans leur charrette anglaise pour leur adresser un dernier salut. La voiture avait repris la direction de La Roche-Montais, et Me Blouette regardait encore de loin Marguerite, qu'il associait, sans doute, plus particulièrement à la pensée secrète où il s'absorbait.

— Quel dommage, se dit-il, que la mère s'obstine en son ressentiment contre Fouchard! Il y aurait un moyen si simple de rétablir les Naintré dans une situation convenable à leur rang... Ce serait la plus belle affaire de ma carrière... Enfin!...

II

UN VISITEUR INATTENDU

Le comte Fouchard n'apparaissait plus réellement, aux yeux des personnes désintéressées, aussi méchant homme ni aussi méprisable que le voyait Mme de Naintré, à travers la passion de

ses excusables préventions. Il avait conservé l'habitude de stricte rigueur en affaires, qui lui avait valu son énorme fortune dans le pays. Pour lui, une dette était une obligation sacrée dont il fallait s'acquitter au jour dit. Et il usait encore, à l'occasion, de tous les moyens dont la loi l'avait toujours armé pour le recouvrement de son bien. Il s'était scrupuleusement appliqué, d'ailleurs, en toutes ses opérations, à se maintenir dans la limite étroite des tolérances légales. Sa conviction de n'avoir jamais enfreint les prescriptions littérales du Code rassurait sa conscience et le confirmait dans son intime opinion d'avoir toujours été un honnête homme. Il ne s'était jamais inquiété des larmes, des désespoirs, des privations de ses victimes. Il n'avait jamais dépouillé personne que dans les formes établies. Il n'avait prélevé que les intérêts licites sur les sommes qu'il avait prêtées. Il n'était pas responsable des dispositions légales qui permettent au créancier d'ajouter au revenu impayé des sommes qui lui sont dues, l'intérêt de cet intérêt négligé par le débiteur. Et il n'avait usé que d'un droit légitime en s'emparant, à sa convenance, des gages de ses créances avilies par l'accumulation des intérêts composés sur le principal de la dette impayée. C'était par ce procédé mathématique qu'en alimentant, durant une quinzaine d'années, les emprunts réitérés et jamais amortis du comte de Naintré, il avait pu s'emparer, comme en fermant la main, du château de Landaine et de ses dépendances. Il aurait même pu entamer les domaines de La Roche-Montais. Mais l'espèce d'héroïsme farouche qu'avait déployé la veuve à tout sacrifier de son bien, sans discuter les engagements, même contestables, contractés par son défunt mari, lui avait inspiré de l'estime, de la commisération. Et son âpreté s'était humanisée pour elle, au point de le disposer à toutes les concessions et à toutes les facilités. Il avait même éprouvé le désir de désarmer son hostilité par des procédés qui eussent contraint l'altière femme à reconnaître qu'il n'était pas incapable de bons mouvements. Mais on a vu que c'était là ce qui déconcertait plus violemment le sentiment de la justice dans l'âme intransigeante et ulcérée de la comtesse, cette prétention à la générosité en un tel homme, en qui sa rancune avait besoin de savoir toujours l'âme d'un gueux.

Depuis qu'il habitait Landaine, et surtout depuis que ses subsides abondants aux œuvres du Saint-Siège lui avaient acquis rang parmi les insignes serviteurs de l'Eglise, le comte Aristide Fouchard avait habilement dépouillé ses brusqueries et ses rudesses si redoutées des paysans lorsqu'il survenait dans les marchés du pays pour se renseigner, sans en avoir l'air, sur les ressources exactes procurées, à chacun de ses débiteurs, par la vente des grains et du

bétail, ou pour flairer la gêne de quelque métayer embarrassé. Il avait renoncé complètement à ces opérations de banque rustique. Il affectait une bonhomie engageante et se donnait même le plaisir d'ahurir les paysans par des secours d'argent discrètement répandus, sans stipulation d'intérêts, d'échéances, ni de garanties, au cours des mêmes réunions où son intraitable rapacité répandait naguère un visible effroi. On supposait bien qu'un changement pareil, en un homme tel que lui, dissimulait des projets secrets. Mais il n'avait jusqu'alors rien laissé transparaître de ses intentions. La longue habitude des affaires avait appris au bonhomme toutes les finesses de la diplomatie : il ne dévoilait ses plans qu'au moment d'en entreprendre l'exécution.

Le comte Aristide Fouchard, ce matin-là, était particulièrement de bonne humeur. Certes, il n'avait jamais sujet d'être triste, puisqu'il lui suffisait de mettre la main à une affaire pour qu'elle prospérât aussitôt. Sa robuste santé semblait à l'abri des moindres malaises, bien qu'il eût près de cinquante-cinq ans. Mais il était plus profondément pénétré de la joie de vivre par l'effusion flottante de parfums vivaces et de senteurs émanées du sol humide de rosée, qui s'élevaient, invisibles, vers le ciel bleu. Il se promenait, un paquet de journaux dans les mains ramenées derrière le dos, à la façon des paysans inactifs qui cherchent à se donner une attitude, sous une allée de hauts platanes qui ouvrait, dans le parc de Landaine, son vaste porche d'ombre et de verdure devant la tour principale du château. Fouchard fumait sa pipe, une pipe en écume, à tuyau recourbé, et il admirait, par moments, la belle teinte d'ambre brun que son fumage méthodique avait su donner au fourneau. Il était coiffé d'une méchante calotte de voyage, en drap marron, rejetée vers le derrière du crâne et vêtu d'un veston de drap gris et d'un pantalon de même étoffe qui retombait sur des chaussures en cuir fauve, à fortes semelles.

La première impression qu'on éprouvait, à la vue du personnage, répondait bien à l'idée qu'on en pouvait avoir, d'après la rumeur publique. Haut de taille et large d'épaules, son torse puissant demeurait ferme sur ses jambes longues, et qu'on devinait musculeuses ; ses mains larges, ses doigts carrés et noueux, auraient achevé d'exprimer la force, développée par le labeur, si la vue seule de sa charpente osseuse et élastique n'en eût d'abord donné la sensation. Son visage, rubéfié par la vie au grand air qu'il avait toujours menée, n'était pas beau ; creusé aux joues, et d'une carrure proportionnée aux dimensions peu ordinaires de son corps ; mais il était intéressant à observer. Le front, pas très élevé, était mangé par la ligne de cheveux drus et grisonnants qui en avaient arrêté

le développement, mais il se conservait large au-dessus des tempes, et indiquait bien la netteté des idées, un peu courtes peut-être, mais parfaitement ajustées aux réalités de la vie; les yeux gris étaient sans flamme dans la cavité de leurs orbites profonds, et le nez fort et charnu n'exprimait aucun appétit des sensations qui ont leur racine dans les obscurs centres nerveux; mais les lèvres rasées, serrées et droites, habituellement enflées en une lippe bourrue de la lèvre inférieure, indiquaient une énergie expansive et agressive devant laquelle on sentait bien que toutes les volontés contraires devaient plier, et le menton arrondi, ramené en avant par une inflexion brusque des maxillaires, accentuait encore le caractère de volonté dominatrice que tout son puissant visage respirait. Et il avait bien fallu que les flots surchauffés d'énergie humaine qu'il avait en lui se fussent répandus en une activité un peu dévorante, quoique l'intelligence équilibrée et disciplinée dont son front calme était le siège, en eût toujours sagement dirigé la fougue. Des hommes comme le comte Fouchard, dénués de tout sens du rêve et de la chimère, mais pourvus d'une vision nette des réalités et mus par une énergie toujours supérieure à leur effort, dans un organisme robuste et tout en élan, sont prédestinés à réussir chaque fois qu'ils agissent dans le domaine de leur activité. C'est ce que n'avait pas su comprendre la comtesse de Naintré. C'est pourquoi elle attribuait à la fourberie et à la malfaisance habile de son voisin sa prospérité insolente, et qui lui faisait incriminer la Providence, tandis qu'elle résultait du bon emploi de ses forces qu'avait su s'imposer cet homme d'affaires.

Fouchard était certainement descendu dans son parc pour y lire les journaux, en même temps que pour y savourer la tiède fraîcheur de la matinée. Et, sans nul doute, sa sentimentalité rudimentaire de paysan ne recevait pas, des splendeurs printanières de la nature, l'excitation au rêve qu'elle procure aux seuls êtres doués de sensibilité dans l'imagination, mais il en percevait une réelle sensation de bien-être, inconsciente et vague, à la manière des robustes platanes de l'allée qu'il parcourait et qu'on sentait heureux de baigner dans l'air frais et dans le soleil. Il allait, à grandes enjambées lentes, selon le rythme tempéré de son sang et de sa pensée, les yeux amusés des légers nuages de fumée bleue envolés de sa pipe et dissous dans l'air fluide, l'esprit mollement réjoui d'errer sur la vaste étendue de ses domaines, sur cette ample parcelle de terre conquise sur l'immensité du globe par son intelligence industrieuse, par ses efforts infatigables, par une maîtrise sans défaillances exercée, depuis plus de trente ans, sur ses appétits. Et il s'épanouissait dans la paisible allégresse de sa durable

conquête, dans la fierté de posséder de coûteuses et luxueuses propriétés, comme ce château qui découpait, sur l'azur lumineux, l'élégance de ses flèches ajourées, de ses tourelles ouvrées comme des dentelles de pierre, et qui affirmait, aux yeux de tous, le triomphe de sa force avisée et de sa volonté.

En parcourant l'allée de platanes dans toute sa longueur, Fouchard avait été amené plusieurs fois jusqu'au mur, en larges dalles solidement cimentées, qui soutenait les terres du parc de Landaine en surplomb au-dessus de la route départementale. Parvenu à cette limite de son domaine, après une dizaine de va-et-vient exécutés sans hâte, il s'accouda à la marge moussue de la muraille qui lui venait à mi-corps et qui encastrait une haute grille en fers de pique; il secoua lentement la cendre de sa pipe et il promena ses regards, à travers les terres de La Roche-Montais, jusqu'au sombre château qui semblait prendre soin de dissimuler sa mine médiocre, du côté par où il le voyait, derrière l'immense ramure d'un bosquet de frênes aux branches démesurées. Ses yeux, habitués à priser la terre comme un maquignon sait priser une bête, à première vue, évaluaient les terres du domaine, dont il connaissait le sol pierreux et maigre, dans tout le flanc du coteau qui lui faisait face et que le château dominait. Et il s'abandonnait, une fois de plus, à la commisération respectueuse et à l'admiration secrète qu'il avait vouées à la comtesse de Naintré depuis le jour où il l'avait vue tenir tête si fièrement à la débâcle de son bien. Il avait reconnu en elle une force d'âme plus souple, plus affinée, mais aussi résistante que la sienne, d'une trempe plus délicate, mais non moins inflexible.

— Cette femme-là, avait-il dit alors, aurait dû être l'homme dans son ménage. Elle aurait arrondi sa fortune, au lieu de nous en disputer le saccage.

Comme, à ce moment-là, cette appréciation lui revenait à l'esprit, il se dit :

« Par bonheur, elle a laissé la bride sur le cou, sa vie durant, à son freluquet de mari, sans quoi je ne serais pas installé ici, moi. N'empêche qu'elle ne doit pas dormir tranquille toutes les nuits pour trouver de quoi soutenir toutes ses charges avec le seul rapport de sa métairie. Je gagerais qu'il lui reste à peine trois mille francs par an pour vivre avec sa fille. Et encore! Pauvre femme! Enfin, ce sont ses affaires. Et j'ai conscience de ne lui avoir jamais fait tort d'un centime, au moins. »

Le comte Fouchard éprouvait le besoin, tourné à la manie, de rendre lui-même hommage à sa probité. Il lui aurait été douloureux par-dessus tout d'avoir à s'avouer la moindre infraction aux règles de la légalité dans sa conquête méthodique de Landaine.

Ce n'était pas sa faute si le comte de Naintré lui avait toujours donné beau jeu dans cette partie où ses chances de gagnant n'avaient jamais été contrariées par un effort heureux de son adversaire. Et comme il tenait à jouir sans remords de toutes les satisfactions inhérentes à sa situation dans le pays, il employait toute l'énergie déliée qui la lui avait acquise à désarmer les ironies et les médisances que la jalousie pouvait exciter contre lui.

Cette approbation de sa conduite renouvelée à sa conscience, Fouchard, toujours arrêté devant la grille du parc, se mit en devoir, enfin, de parcourir ses journaux. Il déplia l'*Express de l'Ouest* et sa vue se fixa immédiatement sur un titre saillant qui indiquait la date des élections au conseil général. Elles étaient fixées à la deuxième quinzaine de juin. Cette nouvelle l'intéressait évidemment, puisque, après l'avoir lue, il referma le journal en murmurant :

« Eh! eh! nous n'avons que le temps! Il faudra commander des affiches dès ce soir. »

Il allait ouvrir un journal industriel et financier pour s'absorber dans une étude approfondie du cours des aciers et des fers, dont il avait ajouté l'industrie à son exploitation agricole et à ses prêts aux cultivateurs gênés, lorsque le roulement d'une voiture venant de Neuil-l'Abbaye lui fit lever la tête. C'était Me Blouette, assis dans un panier bas en osier, attelé d'un médiocre cheval, qui allait en tournée à travers le canton. A la vue de Fouchard, Me Blouette retint le trot nerveux de sa monture, et, en l'apercevant, Fouchard dissimula rapidement, dans son veston, le paquet de journaux qu'il avait devant lui.

— Ah! bonjour, monsieur le comte, dit Blouette en arrêtant tout à fait son cheval.

Le notaire de Neuil-l'Abbaye avait cette politesse professionnelle, égale pour tous, des officiers ministériels, qui leur fait toujours traiter les gens selon la situation que leur reconnaît la loi. Et il y eut une nuance visible de déférence, où survivait le souvenir de son ancienne infériorité devant le notaire, dans le ton dont le comte Fouchard lui répondit :

— Bonjour, maître Blouette. Vous voilà parti en tournée?

— Eh! oui, monsieur le comte, vous voyez.

Les deux hommes dissimulèrent, sous des propos vagues, le désir qu'ils avaient de savoir, l'un, si une candidature Fouchard aurait des chances d'obtenir dans le canton un siège au conseil général, l'autre si son interlocuteur lui apprendrait si son nom serait mêlé à cette aventure électorale. Mais leur prudence réciproque les tint éloignés de ce sujet qu'ils brûlaient d'aborder, l'un

par crainte de paraître indiscret, l'autre par crainte de nuire à ses projets en les révélant imprudemment. Aussi le notaire faisait-il mine de rendre les rênes à son cheval, après un échange banal de propos oiseux, lorsque Fouchard, d'un air d'embarras et de timidité que Blouette ne lui avait jamais vu, lui dit :

— A propos, je vous demande pardon... Ce n'est pas que je sois inquiet, certes... Vous avez de bonnes nouvelles de Mme de Naintré?

Me Blouette regarda Fouchard, à travers ses paupières mi-closes, pour en mieux pénétrer la pensée, sans rien révéler de la sienne. Il veillait surtout à ne rien livrer des confidences de la châtelaine de La Roche-Montais.

— Mme de Naintré? reprit-il lentement. Mais elle se porte bien, j'imagine. Je ne l'ai pas vue depuis qu'elle est venue me remettre l'argent de son échéance, qui tombe après-demain précisément. Vous pourrez encaisser chez moi, monsieur le comte, comme d'habitude.

— Oh! répondit Fouchard, visiblement désappointé, vous savez bien que je ne suis pas pressé. S'il vous fallait du temps, vous auriez tort de vous gêner. On m'avait dit que Davaux avait demandé un délai à Mme de Naintré?

— C'est possible, riposta Blouette, soudain aigri par cette occulte inquisition que Fouchard avouait implicitement avoir exercée. Mais Mme de Naintré, vous le savez, est stricte en affaires comme un banquier. Elle paye toujours à l'heure fixée.

— Bien, bien, dit Fouchard, tout à fait refroidi. Mettons que je n'ai rien dit. Seulement, comme on vous avait vu samedi dernier à Poitiers, chez Guilbaut, le bijoutier, je m'étais imaginé... des bêtises...

Et le comte Fouchard termina sa phrase dans un rire forcé.

— Bonjour, monsieur le comte, dit Blouette, en enlevant son cheval qui prit le trot aussitôt.

— Bonjour, maître Blouette. Au revoir.

Et le comte Fouchard, fort contrarié, se dirigea lentement vers le château. Il dut lui survenir soudain quelque idée qui résolvait la difficulté secrète aggravée par la fin de sa conversation avec le notaire de Neuil-l'Abbaye, car il pressa le pas tout à coup, pénétra dans le château, gravit en hâte l'escalier qui menait au premier étage et entra brusquement dans le cabinet de travail de son fils.

— Mon cher Henri, lui dit-il, sans lui donner le temps de se lever et de venir à lui, tu as vu que les élections au conseil général sont fixées à la fin du mois de juin?

— Oui, père, et tu te présentes?

— Pas du tout. C'est toi qui vas te présenter.

— Mais, père, tu n'y as pas réfléchi?

— J'y ai beaucoup réfléchi, au contraire. Et je me rends compte que ma candidature est tout à fait impossible. Il y a trop de gens dans le pays qui me gardent rancune d'avoir défendu mon bien contre leur paresse ou leur prodigalité. D'autres me jalousent trop pour ne pas profiter d'une bonne occasion de me blesser dans mon amour-propre.

— Cependant tu fais maintenant beaucoup de bien dans le pays. Il est vrai qu'il ne faut pas attendre de reconnaissance des gens qu'on peut obliger, surtout quand on s'est élevé au-dessus d'eux.

— Très juste, ce que tu dis là. Aussi, les gars seraient trop contents de m'humilier en votant contre moi. Ils n'ont plus les mêmes raisons de t'en vouloir. T'es tout à fait un monsieur, toi. Tu as été dans les écoles, aux Jésuites, à Polytechnique; tu as été officier; tu es encore lieutenant dans la réserve. Tu frayes avec tout ce qu'il y a de plus huppé dans la noblesse, au cercle Saint-Hubert et partout. Tu es le vrai comte Fouchard, Fouchard de Landaine, comme ils disent. Tandis que je reste, malgré tous leurs coups de chapeaux, le père Fouchard, moi. Je ne trouve pas ça mauvais, au fond. Moi, je vais sur ma fin, et j'ai eu réellement tout ce que je voulais. Mais c'est toi, Henri, qui profiteras de tout ce que j'ai amassé. Aussi, je te le dis, c'est toi qui te présenteras, et c'est toi qui seras élu, dussions-nous semer les louis d'or à pleins chapeaux autour des salles de vote. Il le faut, vois-tu, pour tes idées sur La Roche-Montais.

A ces derniers mots, le visage de Henri Fouchard s'assombrit, sous l'étreinte d'une inquiétude secrète qu'ils éveillaient en lui. Il posa son front dans sa main, en un geste las et découragé, et dit :

— Ah! père, j'admire ton énergie à poursuivre la réalisation de tes volontés. Et je te remercie de mettre toute ta fortune au service de mes désirs : mais j'aspire trop haut, et toute notre fortune se brisera contre l'obstination de Mme de Naintré dans sa fierté.

— Allons donc! Tu parles comme un enfant! Tu ne sais pas les surprises que la vie peut encore ménager à cette excellente femme que je respecte et que j'estime, malgré les mépris et les rancunes qu'elle nourrit contre nous.

— Mais, père, plus son malheur voudrait qu'elle retombe à ta merci, plus elle se sacrifierait pour se délivrer de toute obligation envers toi. Tu vaudrais lui faire don du reste de sa dette qu'elle repousserait ta gracieuseté comme une impardonnable injure. Tu as bien vu que, pour solder sa dernière échéance, elle n'a pas hésité à faire engager une partie de ses bijoux.

— Je sais cela, et j'admire, en elle, son noble orgueil, qui préfère tous les sacrifices à l'humiliation de devoir même un semblant de reconnaissance à l'homme que les fatalités de la vie ont substitué à sa place, ici. Et je ne cherche pas à l'humilier davantage; et je voudrais pouvoir apaiser ces irritations contre nous, sans avoir à lui faire affront. Mais tu ne penses pas à Robert de Naintré? Tu n'as jamais prévu que son fils pût la mettre dans l'embarras? Je sais que Robert commence à s'adonner au jeu depuis quelque temps. Que la chance lui soit contraire, un jour, — et, avec ses ressources trop modestes, cet accident est fatal, — que fera-t-il? Se dérobera-t-il à la pensée de recourir à sa mère? Notre intervention, alors, est inévitable. Il y aura un jour où Mme de Naintré ne pourra pas éviter de nous appeler à son aide, à moins de morceler encore son domaine de La Roche. Il serait donc préférable qu'il y eût entre elle et nous une détente, un commencement de relations, quelques signes visibles au moins d'une tendance mutuelle à de la cordialité.

— Je suis tout à fait de ton avis. Mais tu te trompes, père, si tu fondes l'espoir de désarmer Mme de Naintré par tes bons offices contre le malheur nouveau dont tu la sens menacée. Ce supplice, s'il lui était infligé après tout ceux qu'elle a déjà subis, s'aggraverait encore de son impuissance à s'en délivrer sans notre concours. Et nous sommes dupes l'un et l'autre de notre compassion pour son infortune imméritée, et de notre désir d'annihiler insensiblement la mauvaise impression de son hostilité contre nous.

— Et précisément nous devons user envers elle de bons procédés. Nous ne devons manquer d'aucun des égards qui lui sont dus, à cause de sa situation dans le pays. Tu vas être candidat au conseil général. Tu dois l'informer, la première, de tes intentions. Je sais bien qu'elle n'est pas électeur, parbleu! Mais elle représente une influence. Elle peut être consultée sur ta candidature. Si tu es élu, tu voteras avec les conseillers de son parti. Ta première visite doit être pour elle.

— Aller chez Mme de Naintré! se récria Henri, interdit de l'énormité que son père lui conseillait de commettre. Mais, père, tu n'y penses pas?

— Il y a longtemps que j'y réfléchis, au contraire. Seulement, j'attendais que tu aies une occasion naturelle de te présenter chez elle. L'occasion est venue. Tu n'as pas le droit de la manquer.

— Mais elle ne me recevra pas.

— Cela m'étonnerait. Tu es un monsieur, toi. Tu n'es pas comme moi. On te doit la politesse observée entre gens bien élevés. Tu as été camarade de Robert de Naintré, au collège. Tu as été

officier comme lui. Je te dis qu'elle te recevra. Si elle refuse, dans tous les cas, elle se sera mise dans son tort. Tu te seras acquitté envers elle de tes devoirs de déférence et de politesse. Tu n'as qu'à user de courage et de savoir-vivre. Et puis, voyons, tu cours la chance de servir ainsi tes espérances.

— Ah! père, s'écria Henri, le visage illuminé soudain d'un éclair de joie intérieure, tu sais bien que ces espérances me rendent capable de tout surmonter et de tout supporter. Je verrai Mme de Naintré...

— A la bonne heure, dit Fouchard, en tendant à son fils sa main que celui-ci serra affectueusement; mais pas avant le payement de son semestre.

— Oh! cela va de soi. Ma visite ne lui laissera qu'une impression flatteuse, ou je ne suis qu'un sot. Je me préserverai également de lui porter ombrage et de lui paraître obséquieux. Mme de Naintré, malgré ses griefs, est trop habituée aux délicatesses du cœur pour ne pas apprécier le sentiment qui m'aura conduit chez elle.

— Eh bien, te voilà comme j'aime te voir, Henri, conclut le père Fouchard qui, au lieu de se retirer, comme le laissait entendre son attitude, attira au contraire une chaise à lui et s'assit en face de son fils. Et il ajouta :

— Il y a une idée, vois-tu, qui me tourmente depuis longtemps. Je l'ai tenue enfermée en moi jusqu'à ce moment. Maintenant, c'est plus fort que moi, elle m'échappe. Tu veux bien que je te la dise?

— Sans doute, père, répondit Henri devenu anxieux.

— Henri, tu me crois un honnête homme, toi?

— Père, peux-tu m'adresser une question pareille?

— Ah! réponds. Je ne te demande pas de flatteries, mais la vérité.

— Eh oui, père, je te crois un honnête homme, répondit Henri, avec un accent de conviction ardente et affectueuse. Tu as exercé, ajouta-t-il, un commerce d'une nature spéciale. Mais tu l'as exercé loyalement, sans jamais prélever de bénéfices que les lois n'auraient pas autorisés. Des gens qui se sont enrichis à vendre des objets en boutique, des produits qui se pèsent ou se mesurent n'ont peut-être pas été toujours aussi scrupuleux que toi. Va, laisse dire les envieux et aussi les malheureux que la force acquise de ta richesse a déracinés un peu violemment de la parcelle du sol où ils avaient grandi. Il y a des impulsions mystérieuses dans l'expansion des grandes fortunes. Tout n'y résulte pas de l'économie attentive, du judicieux emploi de l'argent qu'on fait fructifier, de la continuité méthodique de ses efforts. Il faut aussi que toutes ces forces personnelles se déploient dans un cercle de chances favorables. Il y faut du bonheur, enfin. Et qui peut dire comment il a su attirer le

bonheur sur ses entreprises? Ton labeur acharné, ton activité ininterrompue, ton énergie ignorante des découragements comme des lassitudes, t'ont procuré, sur les incertitudes de ton négoce, une sorte d'empire qui les a toujours soumises à tes prévisions. Et si tu t'es emparé peu à peu du bien de beaucoup de gens autour de toi, c'est, après tout, qu'ils l'ont bien voulu. Ce n'était pas ta faute s'ils avaient besoin d'argent que tu leur prêtais et qu'ils ne te rendaient pas. La constitution des fortunes de la noblesse, à y bien regarder, n'était pas même aussi légitime que la tienne, puisque, à l'origine, elle s'établit par la spoliation pure et simple, par la conquête.

Le père Fouchard aimait entendre son fils lui fournir ainsi des raisons de jouir en paix de sa fortune, et le confirmer dans la bonne opinion qu'il avait de l'œuvre unique de sa vie. Le robuste soldat n'avait pas aimé l'argent pour les plaisirs qu'il aurait pu par lui se procurer. Il l'avait aimé pour sa vertu de relèvement de l'humble condition d'où il s'était progressivement évadé. Il l'avait aimé pour le prestige croissant qu'il lui avait conféré dans son milieu. Il l'avait aimé comme l'attestation permanente de son infériorité supérieure, comme le signe visible de son pouvoir, qui s'était étendu jusqu'à réduire des hommes aussi universellement honorés que le comte de Naintré à se mettre en sa dépendance et à solliciter son bon plaisir. A l'heure présente, il continuait à jouir modérément des joies matérielles inhérentes à la possession de la richesse. Mais il en recevait une intime fierté comparable à celle qu'inspiraient naguère, aux soldats de fortune, les faits d'armes par lesquels ils avaient illustré leur nom. Ce contentement de lui-même n'était troublé que par la crainte du blâme attaché encore, dans l'opinion, aux procédés rigoureux de son ancien négoce. C'est pourquoi l'éloignement altier où se tenait envers lui la comtesse de Naintré lui était une si vive blessure d'amour-propre qu'il souhaitait supprimer à tout prix. Et c'est pourquoi son fils avait eu soin de répandre sur la blessure secrète le meilleur baume, en lui affirmant que les origines de sa fortune pouvaient, au moins, servir de comparaison avec les origines de la fortune de la noblesse.

— C'est bien vrai, mon garçon? demanda le père Fouchard, l'œil encore méfiant, mais la figure déjà réjouie. Tu ne me dis pas ça pour me faire plaisir?

— Ce que je te dis là résulte, au moins, des doctrines admises dans le monde de la finance et de la grande industrie. C'est admis par les économistes et par des membres de l'Institut.

— Alors pourquoi Mme la comtesse de Naintré prend-elle contre nous des airs de dégoût, en toute occasion, comme si nous étions des voleurs ou des échappés du bagne?

— Ah ! c'est peut-être un peu difficile à t'expliquer. Tu te dis, toi, qu'ayant usé honnêtement de ton droit, en prenant ici la place de Mme de Naintré et de ses enfants, nul n'est autorisé à te mal juger, pas même elle. Si les hommes, et surtout les femmes, n'étaient inspirés, en leurs opinions, que par la raison, Mme de Naintré se résignerait évidemment à un malheur dont son mari, plus que toi, fut l'auteur. Mais elle est femme; elle est sentimentale et romanesque, malgré la chute soudaine de ses rêves. Elle a été élevée et elle a vécu dans les idées d'autrefois sur la noblesse. Malgré les lois, que nous avons pour nous; malgré les doctrines actuelles sur l'égalité de tous devant la dette; malgré les mœurs, nous ne lui apparaissons guère différents des anciens acquéreurs de biens nationaux. Nous l'avons dépouillée de biens qu'elle considérait comme privilégiés. Dans sa pensée, ces biens demeurent inséparables du nom qu'elle porte et de ses titres. Et enfin, père, nous l'avons humiliée dans son prestige et dans son autorité devant tout le pays. Tout cela expliquerait sa haine contre nous et sa malveillance, si elle n'était pas trop bonne chrétienne pour se contraindre simplement à nous tenir en piètre estime et à nous refuser toute considération.

— Oui, enfin, fit le père Fouchard, en hochant la tête, tout ça, c'est des idées de noblesse. Et je comprends que Mme de Naintré enrage parce que moi, un paysan, j'ai maintenant quasiment le pas sur elle. Mais toi, mon fils, elle n'a rien à redire sur toi.

— Oh ! moi, répondit Henri en souriant, je suis le fils de mon père. Et j'en suis fier, tu peux le croire.

— Pas tant que moi de te savoir mon fils, bien sûr. Tout compte fait, ça me serait encore égal que des gens disent de moi que je suis un vieux grigou, un pataud, un marquis de Carabas et tout ce qu'on voudra.

— Oh ! père, père, voyons !

— Mais si, je sais tout ce qu'on peut dire. Mais qu'on ne te traite pas comme on doit, toi, et qu'on fasse fi de toi parce que tu es le fils de Fouchard, le marchand de biens, malgré que tu sois peut-être bien le plus riche jeune homme du pays, ça, vois-tu, les gens qui font ça, tout nobles qu'ils soient, devraient prendre garde à eux ! Il peut leur arriver du désagrément dans leurs enfants. Il ne m'arrivera, par toi, que du bonheur, mon fils. Et je te dis que tu seras tout ce que tu voudras, conseiller général, député, et le mari de la plus jolie fille du pays, même si tu la choisis dans la meilleure noblesse. Ainsi, mon garçon, ne te décourage pas. Tu iras après-demain à La Roche. Et j'ai dans l'idée que ce ne sera pas la dernière fois. Allons, je te laisse. Tout va bien à l'usine, j'espère?

— Mais oui, père. Il se confirme que la Russie va faire sa commande de deux millions de fusils. Et la fabrique de Châtellerault aura la meilleure partie de cette commande. L'usine n'est pas près de chômer.

Le père Fouchard se leva. Il était heureux des protestations d'estime affectueuse qu'il venait de recevoir de son fils. Il n'avait jamais douté de la tendresse ni du respect de son enfant. Mais il avait besoin, de temps à autre, d'en entendre l'expression toujours chaleureuse. Cela le pénétrait d'aise et le confirmait dans la conviction que sa fortune n'était pas si méprisable, puisqu'elle lui avait fourni les moyens d'avoir un garçon aussi accompli que son Henri. Son orgueil paternel s'épanouissait naïvement sur son large visage et lui donnait une expression attendrie qui l'aurait rendu méconnaissable aux gens habitués à le juger d'après l'opinion accréditée sur lui dans le pays. Cet homme rude dissimulait, sous l'aspect brusque et même brutal de sa personne, dans l'intimité reculée de son être, une sensibilité vive, toute épandue en tendresses et en prévenances sur son fils. L'excès même du désir qu'il avait toujours nourri d'élever son fils aux plus hauts degrés de la hiérarchie sociale avait stimulé son zèle et sa clairvoyance en affaires, plus encore que sa volonté de s'élever lui-même à la domination des autres par la force de son argent. Maintenant qu'il voyait son fils pourvu de tous les biens solides, de toutes les aptitudes utiles, de toutes les distinctions qui lui assuraient un bon rang dans le monde, il se complaisait dans la douceur de l'aimer, comme dans sa gloire et dans son plus cher repos. Il n'était aucune ambition de son fils, aucun projet aventureux, aucun plaisir coûteux, aucun fastueux caprice auxquels il ne fût disposé à tout sacrifier jusqu'à l'épuisement de sa fortune, si sa fortune n'avait été inépuisable. Et il venait de renoncer, de son plein gré, en faveur de son fils, au désir bien légitime de faire consacrer définitivement son éclatante fortune par ses concitoyens, en sollicitant leurs suffrages pour les élections au conseil général. Cette abnégation ne lui avait pas coûté le moindre effort sur lui-même. L'extrême réserve où M[e] Blouette s'était tenu enfermé au sujet des affaires de M[me] de Naintré lui avait rendu plus évidente que jamais l'obstination de la comtesse à se dérober à tout rapprochement avec lui. Et comme il était dans sa nature de vouloir triompher des obstacles au moment où ils se dressaient plus insurmontables, il avait eu la brusque intuition qu'il fallait forcer les portes de La Roche-Montais, d'autant plus nécessairement qu'elles demeuraient plus étroitement fermées. Une visite électorale est une démarche dont nul ne peut raisonnablement savoir mauvais gré à aucun candidat. Cette démarche permettait à

son fils de s'introduire à La Roche. Il n'en fallait pas davantage au vieux comte Fouchard pour renoncer à ses vagues aspirations politiques. Et l'hommage rendu à son nom par les suffrages de ses concitoyens serait aussi honorable en la personne de son fils qu'à lui-même.

— Allons, dit enfin Fouchard, après avoir longuement contemplé son fils, je t'ai déjà trop dérangé, Henri. Je te laisse. A tout à l'heure, pour le déjeuner.

— A tout à l'heure, père. A moins que tu ne préfères rester près de moi. Je travaillerais aussi bien en ta compagnie, tu sais, pourvu que tu te résignes à garder le silence.

— Vrai? Tu permets? reprit le bonhomme joyeux en se rasseyant. Je n'osais pas te le demander. Mais je me tais. Travaille. Ne t'occupe pas de moi. Travaille.

Le jeune homme adressa encore à son père un sourire d'acquiescement, avant de se pencher sur sa besogne interrompue. Il avait devant lui des liasses de lettres commerciales, de bordereaux et de factures qu'il annotait et classait soigneusement, après une lecture attentive. C'était tout le courrier de l'usine de La Popelière qu'il vérifiait, avant de transmettre les ordres qui en devaient résulter aux contre-maîtres chargés, en son absence, de diriger les travaux. La forte impulsion imprimée, dès l'origine, au personnel de la métallurgie par la volonté redoutable du père, autant que la discipline bienveillante, mais ferme, établie par le fils, permettait de se reposer sur ces subalternes du soin de veiller aux minuties quotidiennes de l'exploitation. On fabriquait, dans cette usine de La Popelière installée sur le Clain, à quelques kilomètres de Poitiers, à peu près tous les gros objets manufacturés en fer ou en acier, des socs de charrue et des plaques de culasse, des rails de chemin de fer et des cercles pour la charronnerie, des pièces compliquées et délicates pour la grosse machinerie et les mécanismes, minutieux comme de la bijouterie, de la culasse mobile d'un fusil à répétition. L'acquisition de cette usine avait été une des meilleures opérations de Fouchard. Il l'avait achetée à bon compte à un moment où une grève prolongée des ouvriers lui avait fait subir une notable moins-value et avait failli en ruiner l'ancien propriétaire. Fouchard s'en était à peine emparé qu'il y avait ramené les ouvriers à la besogne, sous la menace d'en arrêter net l'exploitation. Il avait eu l'habileté de lui procurer d'incessantes commandes. Et, avec l'aide éclairée d'un habile ingénieur, il avait acquis, aux produits de La Popelière, une vogue de premier ordre, jusqu'au moment où son fils avait pu se démettre de son grade d'officier d'artillerie pour se consacrer à l'exploitation de cette métallurgie en pleine prospérité. En sorte que

la besogne, parfaitement partagée entre le père et le fils, les occupait l'un et l'autre, sans les accabler. Le père s'était réservé la direction des travaux agricoles et le fils s'appliquait plus spécialement à surveiller la gestion de la métallurgie.

Fouchard n'avait pas tort d'admirer complaisamment son fils. Henri avait toujours réalisé les espérances que son père avait fondées sur lui. Ses années d'études au collège des Pères Jésuites de Poitiers avaient été marquées par d'assez notables succès pour qu'il eût acquis une sorte de réputation d'élève supérieur dans toute la haute société du département. C'était l'époque où la rumeur publique demeurait hostile à l'âpreté conquérante de son père. L'estime inhérente à ses triomphes scolaires n'avait pas tardé à désarmer les railleurs féroces qui auraient aimé le voir rougir de l'aspect et des manières frustes de son père, et du négoce toujours un peu décrié auquel il se livrait. Henri n'avait pas supporté, d'ailleurs, sans donner de sa personne, les allusions blessantes, et les religieux, dont il était l'élève, dès qu'ils s'en étaient aperçus, avaient mis bon ordre aux tentatives de persécution dirigées contre lui. Sa vive intelligence s'était assimilé, avec le même bonheur, les notions métaphysiques et les connaissances positives. Mais la raison dominait en lui l'imagination, et son jugement subjuguait toujours sa sensibilité. Aussi l'esprit scientifique absorba-t-il en lui le sens esthétique vers la fin de ses études. Et, sans éprouver de répugnance particulière pour les travaux littéraires, il s'adonnait aux sciences avec une plus naturelle prédilection. Cette préférence instinctive du jeune Henri Fouchard pour les sciences décida de sa carrière. Il se prépara à l'Ecole polytechnique, où il fut admis en un bon rang. Durant ses deux années d'école, son père avait acheté La Popelière. Henri avait trouvé là une nouvelle raison de se spécialiser dans les études propres à l'ingénieur. Mais l'obligation du service militaire le fit incliner vers le choix de l'épaulette. Il conciliait ainsi la nécessité de se soumettre à la loi commune et le besoin qu'il avait, dans sa situation de fortune, de se procurer le prestige attaché au grade d'officier dans une arme savante. Il n'avait pas été sans remarquer de bonne heure qu'en dépit de nos mœurs démocratiques, l'épée confère une sorte de noblesse à qui la sait dignement porter. A l'expiration des cinq années de service qui lui permettaient de se libérer, Henri Fouchard donna sa démission et prit rang de lieutenant dans la réserve en rentrant dans la vie civile.

Pendant qu'il avait acquis ainsi toutes les apparences légitimes d'une incontestable honorabilité, son père était devenu comte romain et châtelain de Landaine. Et si ce titre de noblesse et cette châtel-

lenie conservaient quelque discordance entre la personnalité et l'aspect du vieux père Fouchard, ils s'harmonisaient à merveille avec la physionomie élégante et le mérite personnel du jeune Henri. Evidemment, il n'avait pas des mœurs de cénobite. Il ne se refusait pas les distractions permises à son âge. Il fréquentait, à ses moments perdus, le cercle Saint-Hubert, à Poitiers, et ne se dérobait pas aux divertissements usités en cet établissement cher à toute la noblesse poitevine. Sans être aussi passionné chasseur que la plupart des gentilshommes du pays, il ne dédaignait pas les violents exercices de la vénerie. Il entretenait une fort belle meute, pour se soumettre à l'une des exigences de sa grosse fortune, et offrait, chaque année, quelques belles chasses à courre à ses amis de la contrée. Mais son usine le passionnait par-dessus tout, non qu'il fût dévoré de l'âpre soif de lucre qui avait animé l'active opiniâtreté de son père durant tant d'années, mais parce qu'il trouvait, à en tirer le meilleur parti possible, une excitation permanente et la joie orgueilleuse de constater qu'il aurait pu faire sa fortune lui-même, si son père n'avait eu soin de lui éviter ce souci.

La prospérité des affaires de l'usine n'était pas le seul objet du zèle d'Henri Fouchard. Il ne se passionnait pas seulement pour la perfection de ses produits et les conditions avantageuses de ses marchés. Il s'inquiétait aussi très efficacement du sort des travailleurs employés à augmenter ses richesses. Il avait médité les enseignements du Souverain Pontife sur la condition des travailleurs. Il avait étudié le système de réorganisation du travail proposé par M. le comte de Mun et son école. Et sans attendre les contraintes légales, il avait institué, à la Popelière, des secours aux malades, des indemnités en cas d'accident, des logis ouvriers autour de l'usine et une caisse de retraites alimentée par un versement personnel double de celui de chaque ouvrier et par des dons importants prélevés sur les bénéfices à la fin de chaque exercice annuel. Toutes ces mesures de prévenance envers les ouvriers avaient paru au comte Fouchard des actes de pitoyable faiblesse. Selon ses idées surannées, on ne devait rien à l'ouvrier en dehors du salaire convenu. Mais il se garda bien de contrarier les idées de son fils. L'usine produisait assez d'argent pour qu'on pût faire de larges aumônes aux ouvriers. Or, Fouchard eut la stupéfaction de constater, après trois ans de ce régime appliqué par son fils, qu'en comprenant au chiffre des dépenses toutes les sommes affectées aux diverses institutions ouvrières établies dans l'usine, les bénéfices étaient encore en progrès. Les ouvriers, mieux traités à La Popelière qu'ailleurs, avaient à cœur d'y conserver leur place. Ils étaient plus appliqués à leur travail qu'ils soignaient à la perfec-

tion, et plus économes de leur temps. Leur naturelle hostilité contre le patron était tombée d'elle-même. Et, sans qu'ils eussent subi la moindre contrainte, la plupart avait repris, de leur propre mouvement, le chemin de la chapelle construite pour eux au milieu de leur cité. Ces heureux résultats n'avaient pas peu contribué à anéantir les anciens griefs de l'opinion contre le comte Fouchard dans le pays. Et l'on conçoit mieux ainsi l'admiration naïve et la tendresse émue du vieillard pour son enfant.

Ainsi, à trente ans à peine, Henri Fouchard donnait des preuves d'une évidente supériorité dans son milieu. Sa vie entière et ses facultés intellectuelles étaient absorbées dans un labeur quotidien dont vivaient au moins cent familles de prolétaires. Il augmentait, chaque année, sa fortune, parce qu'à un certain degré la fortune est douée d'une certaine force productive assez semblable à la sève végétale qui ne demande qu'à fructifier. Mais il n'ajoutait rien aux jouissances matérielles qu'elle aurait pu lui procurer. Il se contentait d'augmenter ses largesses aux collectivités et aux individus qui sollicitaient son aide. Et ses obligés, qui étaient aussi ceux de son père, étaient si nombreux dans le pays qu'on n'entendait plus guère le nom du comte Fouchard prononcé sans un concert d'éloges, au lieu de la réprobation qu'il soulevait naguère encore un peu partout. Il n'y avait plus guère à le dénigrer que cette farouche victime en révolte de Mme de Naintré. Mais celle-là se sentait si vivement offensée, à toute heure, dans sa fierté de châtelaine déchue, par l'insolent bonheur de ses spoliateurs qu'elle aurait protesté, devant Dieu même, contre cette monstrueuse erreur de sa justice qui les avait comblés des mêmes biens dont elle l'avait dépouillée, sans qu'elle découvrît mieux les crimes dont elle la châtiait que les vertus dont elle les récompensait.

La douloureuse victime des prodigalités du défunt comte de Naintré, n'avait pas encore épuisé, hélas! le calice des expiations mystérieuses. Il y avait encore des humiliations qu'elle n'avait pas subies et que sa clairvoyance avisée n'avait pu prévoir. Et s'il y avait encore des splendeurs où dût s'élever le déconcertant bonheur des Fouchard, il y avait aussi des horreurs où n'avait pas encore sombré l'opiniâtre malheur des Naintré.

Henri Fouchard venait de terminer l'expédition de son courrier et la mise à jour de sa comptabilité. Il allait se livrer à l'examen d'une série nouvelle de dessins de pièces mécaniques nouvellement inventées par un ingénieur qui lui en proposait l'exécution, et son père continuait, en face de lui, la lecture des journaux de Paris, lorsque les tintements de la cloche suspendue au-dessus de la porte d'entrée du château les arrachèrent brusquement à leurs

paisibles occupations. Ce pouvait être, il est vrai, un fournisseur qui entrait. Mais ils se regardèrent, agités de la même commotion, par ce coup de cloche imprévu, comme s'ils avaient éprouvé le pressentiment de quelque tragique aventure qui venait vers eux.

— Un monsieur, dit le domestique, tendant à Henri un pli cacheté, qui désire parler à monsieur le comte. Ce monsieur n'a pas dit son nom.

Henri déchira l'enveloppe et étouffa un cri de stupéfaction. Elle contenait une carte de visite qu'il tendit à son père. Le même cri étouffé s'échappa des lèvres du vieillard qui se leva :

— Je te laisse, ajouta-t-il en s'éloignant. Pauvre garçon!

— Accompagnez ici ce monsieur, dit Henri au domestique, en jouant machinalement avec la carte que son père lui avait rendue.

Une minute après, le domestique revenu s'effaçait contre la porte laissée ouverte pour livrer passage à M. le comte Robert de Naintré.

Henri se tenait debout devant son bureau, son viril et fier visage barré d'une forte moustache brune, légèrement crispé par l'appréhension du malheur que venait évidemment lui apprendre son visiteur inattendu. Robert, blême et défait, le front involontairement courbé devant son ancien camarade de collège, demeura un moment immobile sur le seuil du cabinet de travail, d'où il semblait que ses pieds ne parvinssent plus à se détacher. Robert fit enfin, violemment, deux pas en avant, et, d'un geste résolu, tendant la main à Henri, il dit :

— Mon cher Henri, voulez-vous me permettre de ne voir en vous que le bon camarade d'enfance que vous avez été pour moi jadis?

— Rien ne peut me rendre plus heureux que de vous entendre exprimer ce désir, mon cher Robert, répondit Henri, en serrant la main qu'il lui tendait. Voulez-vous me faire le plaisir de vous asseoir?

— Je vous remercie, dit Robert d'une voix altérée, en se laissant tomber sur le siège abandonné par le père Fouchard. Ma visite vous étonne, n'est-ce pas? ajouta-t-il, en pressant son front dans ses mains fébriles.

— Elle est bien un peu imprévue pour moi, répondit Henri d'une voix engageante. Mais vous ne doutez pas qu'elle me soit agréable. Et je souhaite qu'elle me procure l'occasion de vous prouver le bon souvenir que je garde de notre ancienne camaraderie, puisque le souvenir que vous en conservez vous-même me vaut le plaisir de vous voir.

Ce bienveillant accueil rendit quelque assurance à Robert de Naintré. Il osa lever les yeux sur Henri Fouchard. Il ne lut sur son visage ni morgue, ni calcul, ni joie ironique de deviner l'humilia-

tion qui lui amenait, en suppliant, le fils de la seule personne obstinée encore à le mépriser. La noble attitude d'Henri, la délicatesse de ses paroles nuancées par son attention à ne rien dire dont l'amour-propre de Robert pût se trouver froissé, ruinèrent les dernières préventions que celui-ci pouvait nourrir encore contre lui.

— Je vous sais un gré infini, mon cher Henri, dit Robert dont la gêne s'apprivoisait, de faire si aimablement abstraction de toutes les explications que nécessiterait ma présence ici. Vous avez deviné vous-même qu'il m'a fallu être réduit, soudain, aux suprêmes extrémités pour que je me sois résigné à implorer votre aide.

— Je vous plains sincèrement du malheur qui vous atteint et que j'ignore; mais je le déplorerai moins s'il est de ceux dont ma main ou ma bourse puissent vous délivrer.

— Eh bien, voilà. J'ai joué; j'ai perdu; je dois payer dans les vingt-quatre heures. Mon impuissance à me procurer le moyen de payer ma dette, à Paris, m'a poussé dans le dernier train de nuit. Je suis arrivé à l'insu de ma mère. Il a fallu, pour comble de malechance, que Blouette soit absent de son étude aujourd'hui. Alors, dans mon affolement, je n'ai plus vu que vous, malgré nos haines de famille, qui fussiez capable de me sauver...

Pendant que Robert avouait ainsi sa détresse, d'une voix sourde et saccadée, Henri Fouchard avait fait jouer la serrure d'un des tiroirs de son bureau et l'avait attiré vers lui. Robert le regardait, en achevant son humiliante confession. Il était partagé entre la honte de supplier un homme que sa mère ne pouvait se défendre encore de mépriser, et le soulagement de se savoir délivré de son angoisse par le seul fait d'en avoir osé l'aveu.

— Combien désirez-vous? demanda Henri, en imprimant le plus de douceur qu'il put à sa voix.

— Quinze cents francs, gémit Robert, que la confusion étranglait.

— Voici deux billets de mille francs, mon cher Robert. Et ne me remerciez pas; ne vous inquiétez ni des intérêts de cette somme ni de son remboursement.

— Mais je ne veux pas, je ne peux pas accepter de vous un tel service, protesta Robert de Naintré, en une subite révolte d'orgueil comme en eût certainement éprouvé sa mère. Je n'accepte votre offre infiniment généreuse qu'à titre de prêt et à condition de vous rembourser régulièrement. Je restreindrai mes dépenses; je donnerai des leçons en cachette. J'ai une petite pension que ma mère ajoute à ma solde...

— Ce n'est donc pas à l'ami de votre enfance, Robert, c'est au fils du marchand de biens que vous vous êtes adressé, dit tristement

Henri Fouchard, en lui tendant toujours les billets de banque qu'il ne prenait pas.

Robert leva les yeux sur Henri. Il comprit l'offense qu'il venait de lui infliger par les restrictions qu'il opposait à la spontanéité de sa générosité. Il se rappela qu'il y a une certaine noblesse à savoir accepter un service, comme il y en a une à savoir l'offrir. Il sentit, à ce moment, que le vrai gentilhomme était Henri Fouchard et non lui.

— Je vous demande pardon, Henri, dit-il, d'avoir méconnu l'élan cordial qui vous a décidé à m'offrir votre aide, avant même que je l'eusse formellement sollicitée. Vous me traitez en ami. J'accepte votre amitié et le secours dont elle s'accompagne. Vous avez toutes les délicatesses du cœur, et c'est moi qui en ai manqué. Je vous remercie et, encore une fois, je vous demande pardon.

— Prenez, allez, dit Henri simplement, et ne vous inquiétez de rien. L'argent afflue ici comme s'il y poussait. On dirait que nos diverses affaires sont devenues des machines à production mathématique dont l'action se résout en pièces d'or, comme l'action d'une locomotive se résout en mouvement régulier. C'est effrayant. Il y a des moments où cette prospérité tenace de nos entreprises m'inquiète et me fait peur.

— C'est une inquiétude que beaucoup de gens supporteraient fort aisément, repartit Robert en souriant, tandis qu'il glissait hâtivement les deux billets de mille francs dans son portefeuille. Et maintenant, ajouta-t-il, je n'ai plus qu'à regagner Poitiers et à me rembarquer pour Paris.

— Sans voir madame votre mère? demanda Henri.

— Surtout sans voir maman. Songez donc! si elle apprenait que je suis venu chez vous, elle se croirait à la fin du monde, à la fin de tout!

— En tous cas, ce n'est pas par nous qu'elle le saura. Mais c'est l'heure du déjeuner. Vous n'allez pas retourner à Paris à jeun?

— Je mangerai en route, au buffet de la gare, dans le wagon-restaurant, n'importe où.

— Robert, voulez-vous me permettre de vous demander quelque chose?

— Je crois bien. A quoi puis-je vous être bon?

— Puisque madame votre mère n'en saura rien, acceptez de déjeuner avec nous.

— Je le veux, certes, avec plaisir, si toutefois votre père...

— Mon père sera au comble de la satisfaction de vous avoir à sa table. Et vous n'avez pas à craindre de manquer votre train : je vais faire atteler, je vous conduirai moi-même à Poitiers, sans

que cela m'occasionne le moindre dérangement. Je devais aller à La Popelière cette après-midi.

— J'accepte votre hospitalité de tout cœur, puisqu'il vous plaît, mon cher Henri, de me traiter en vieil ami retrouvé. Et je désire, mais bien vainement, sans doute, avoir une occasion de vous servir à mon tour.

— J'aurai besoin aussi de votre aide, peut-être, mon cher Robert. Et quand le moment sera venu d'agir en ma faveur, sans doute vous semblera-t-il que ce que j'aurai pu faire pour vous aura été peu de chose en regard de ce que vous aurez à faire pour moi. Mais trêve de remerciements. Midi sonne à Neuil-l'Abbaye : allons déjeuner.

Le père Fouchard eut une si vive joie d'avoir Robert de Naintré à sa table qu'il l'accablait de remerciements excessifs et le gênait presque par des attentions qui touchaient à l'obséquiosité. Quand la voiture qui emmenait son fils avec Robert se fut éloignée, le comte Fouchard la regarda aussi longtemps qu'elle demeura distincte à l'horizon, comme si elle avait emporté son rêve le plus cher. Et prêtant à son fils des calculs qu'il aurait eus lui-même autrefois, il se dit en se frottant les mains :

« Henri commence par promener le frère dans sa voiture ; m'est avis qu'il pourrait bien y promener plus tôt qu'on ne pense une autre personne qui lui serait encore plus agréable. Décidément les Fouchard ont de la chance. Tout ce qu'ils veulent réussit. »

Et le vieillard se mit en route pour une minutieuse inspection des labours et des pâturages de son domaine.

Félicien Pascal.

La suite prochainement.

LE CHATEAU DE COMBOURG[1]

Une maison carrée, non crépie, aux volets verts, aux tuiles rougeâtres, moussues et herbeuses, « aux murs noircis par les ans », qu'enlacent de toutes parts des treilles, des lierres et des rosiers grimpants ; la porte d'entrée avec ses lourds panneaux de chêne à caissons renaissance, surmontée de son linteau de fer forgé du siècle dernier, portant un écusson effacé avec casque de chevalier ; le perron avec ses cinq marches disjointes, dans les interstices desquelles poussent la pariétaire et la linaire — *ruine de Rome*. Au midi, à l'ouest et au nord de la maison, des jardins et de grands arbres. Dans le jardin, des allées droites ombragées de noisetiers, les plates-bandes bordées de buis et d'œillets et plantées de rosiers et de mauves géantes ; à l'extrémité nord, la charmille épaisse et sombre, la citerne qu'entourent les sycomores, puis le gros lierre touffu escaladant le mur, les fenêtres, le toit. On accède au vieux logis par le village, qui s'élève en amphithéâtre, avec ses vingt maisons aux toits rouges et aux murs blancs de chaux, avec son clocher de pierres grisâtres en forme de pyramide. Deux montagnes, le Monsard et le Craz, dominent le village. Du sommet du Craz, que couronne un taillis de chêne, la vue découvre de larges horizons. D'un côté, des vallons et de clairs ruisseaux, des coteaux couverts de vignes, des collines ruisselantes de pierres, pareilles aux collines rocailleuses de l'Attique, des cimes mamelonnées, étagées, qui rappellent les hauteurs de la Sabine, de la Laconie et de l'Arcadie. De l'autre côté, les prairies de « la dormante Saône[2] » ; plus loin, les pâturages gras de la Bresse et, dans un lointain un peu vaporeux, les collines du Bugey, les dernières ramifications du Jura, les premiers contreforts des Alpes et enfin, comme un nuage, le sommet du Mont-Blanc. — Cette maison, ce village, ces horizons, c'est Milly *ou la Terre natale*, c'est Lamartine.

Au fond d'une autre vallée, non loin d'un étang, un bourg aux rues larges, aux maisons des quinzième et seizième siècles, en pierres de tailles, séparées, isolées l'une de l'autre par d'étroites ruelles, ce qui leur donne l'apparence de logis féodaux. S'ouvrant directement sur l'une des rues, après une avant-cour plantée de

[1] *Réminiscences, — Combourg, — Une vieille demeure de Chateaubriand*, par le marquis de Rosanbo. — Nantes, imprimerie Emile Grimaud. 1899.

[2] L'abbé de Coulanges, dans les Lettres de Mme de Sévigné.

noyers et une cour de gazon, la *Cour Verte*, un château entre deux groupes d'arbres. Sa triste et sévère façade présente une courtine portant une galerie à mâchicoulis, denticulée et couverte, et liant ensemble deux tours inégales, qui se terminent par des créneaux surmontés d'un toit pointu, comme un bonnet posé sur une couronne gothique. Quelques fenêtres grillées, d'un goût moresque, apparaissent çà et là sur la nudité des murs. Un large perron, roide et droit, de vingt-deux marches, sans rampes, sans garde-fou, atteint la porte du château, percée au milieu de la courtine. Audessus de cette porte, les armes des châtelains et les taillades à travers lesquelles sortaient jadis les bras et les chaînes du pont-levis. Séparé du corps de logis d'entrée par une petite cour intérieure, un autre corps de logis parallèle réunit également deux tours plus petites que les premières : le château entier a ainsi la figure d'un char à quatre roues. Dans ce second corps de logis, la chapelle, la *salle des Gardes*, le salon des *Armoiries* et celui des *Chevaliers*. Les embrasures des fenêtres étroites et tréflées sont si profondes, qu'elles forment des cabinets autour desquels règne un banc de granit. Deux corridors à plan incliné, comme le corridor de la grande pyramide, conduisent de la salle des Gardes aux deux petites tours. Dans les autres parties de l'édifice, des passages et des escaliers secrets, un labyrinthe de galeries couvertes et découvertes, des souterrains murés; partout silence, obscurité et visage de pierre. Même tristesse au dehors. Des champs de blé noir, court et pauvre, et d'indigentes avenières, de grands bois, des landes et des bruyères, et là-bas, sur les côtes déchiquetées, des roches blanchissantes, des grèves désertes, et la grande voix de l'Océan. — Ce château féodal, ces bruyères guirlandées de bois, ces grèves mélancoliques, ces rochers éternellement battus par la mer, c'est Combourg, c'est Chateaubriand.

« Les lieux, dit quelque part Lamartine, nous entrent dans l'âme par les yeux et s'incorporent à nos sensations et ces sensations deviennent des caractères [1]. » C'est Combourg qui a fait Chateaubriand [2], et c'est pourquoi le vieux château sera toujours un but de pèlerinage pour les admirateurs du grand écrivain. Ce pèlerinage littéraire, tous, malheureusement, ne peuvent pas l'accomplir, *Non licet omnibus*... Que ceux qui ne peuvent aller à Combourg lisent du moins la jolie plaquette de M. le marquis de Rosanbo, et il leur semblera qu'ils ont fait le voyage.

Quand Chateaubriand, au retour de l'exil, fit à Combourg la visite qu'il a si bien peinte dans *René*, il trouva la vieille demeure

[1] *Souvenirs et portraits*, t. Ier, p. 60.

[2] « C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis. » *Mémoires d'outre-tombe*, t. Ier, p. 167.

saccagée et dépouillée; la Révolution avait fait son œuvre. « Alors disparurent, écrit M. de Rosanbo, des étoffes et des boiseries dont, il y a trente ans, les vieux du pays se souvenaient encore, ainsi qu'une série de portraits d'hommes illustres du temps de Henri IV, ainsi que les tapisseries sombres de la chapelle, ainsi que le lit en bois doré de la chambre où avait couché la reine Christine de Suède, avec les rideaux de satin vert et rouge qui l'ombrageaient, soutenus qu'ils étaient par des Amours finement sculptés; ainsi que le carrosse en vernis Martin qui servait au seigneur de Combourg lorsqu'il allait assister à l'ouverture des Etats de Bretagne et dans lequel Mme de Sévigné, qui parle dans ses lettres des vieux arbres de Combourg, dut monter plus d'une fois. »

Les pierres seules de la vieille forteresse féodale, après avoir défié le temps, avaient défié les hommes de 93. Elles étaient restées ce qu'on les trouva, lors de la restauration de 1876. Cette restauration, entreprise et menée à bien par le comte et la comtesse Geoffroy de Chateaubriand, a fait de l'antique et sombre forteresse une superbe et somptueuse résidence, où ont été pieusement conservés tous les souvenirs d'un glorieux passé. Quelques changements nécessaires ont dû cependant être faits. Le perron de vingt-deux marches, « sans rampes, sans garde-fou », est aujourd'hui garni de parapets. La cour intérieure, qui formait un vide au milieu du « char à quatre roues » des *Mémoires*, a été recouverte et diminuée, afin d'établir, d'une part, une sorte de corridor perpendiculaire à l'entrée principale, et, d'autre part, un grand escalier de bois qui monte jusqu'au premier étage.

Dans le deuxième corps de logis, relié au premier par la grande cage même de cet escalier, la *salle des Gardes* ou grand salle a été modifiée. « La grand salle était à la fois salle à manger et salon; on dînait et l'on soupait à l'une de ses extrémités du côté de l'est; après le repas, on se venait placer à l'autre extrémité, du côté de l'ouest, devant une énorme cheminée [1]. » C'était dans cette vaste salle que, les soirs d'automne, se réunissait la famille, la mère à demi couchée sur un lit de jour de siamoise flambée, le chevalier et sa sœur Lucile, assis auprès du feu, le père se promenant à grands pas, vêtu d'une robe de ratine blanche, la tête couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait tout droit. Quand leur seigneur et maître s'éloignait du coin où ils étaient blottis, la mère et les enfants échangeaient quelques mots à voix basse; ils se taisaient, quand le comte se rapprochait d'eux. Quelquefois, en passant devant la cheminée, il demandait : « De quoi parliez-vous? » et l'on n'entendait plus rien bruire, jusqu'à ce que, le coup de dix heures arrêtant brus-

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 133.

quement sa marche, il se retirât dans sa chambre à coucher. Le vieux comte ne reconnaîtrait plus sa grand salle; une cloison divise aujourd'hui cette pièce en deux autres, pour former, la plus grande, le grand salon; la plus petite, la salle à manger.

Sur quels autres points la restauration a-t-elle surtout porté? — A droite de l'entrée principale se trouvait la cuisine. C'est aujourd'hui le salon de l'hermine. Dans la grosse tour de l'ouest, où jadis « la cuisinière tenait garnison [1] », est maintenant une bibliothèque. Point d'autres transformations en dehors de cela.

Au milieu de cette petite bibliothèque est une modeste table, rapportée de Paris; c'est celle sur laquelle furent écrits les *Mémoires d'outre-tombe*. Mais ce n'est cependant pas dans cette pièce-là ni dans cette tour-là, ni à cet étage-là, qu'est le petit sanctuaire de M. de Chateaubriand. Il faut grimper beaucoup plus haut et ascensionner beaucoup plus dur pour gagner la chambre de l'auteur de *René*, petite, bien modeste, contenant des croix et des souvenirs, et un lit aux rideaux blancs, que l'on dirait un lit d'enfant et qui fut le lit de mort du vieillard s'éteignant à Paris.

A côté des souvenirs qui se rattachent à Chateaubriand, M. de Rosanbo en a évoqué d'autres qui appartiennent à l'histoire même du château de Combourg. Je n'en citerai que deux.

Dans l'hiver de 1643, en pleine Fronde, le marquis de Coëtquen, gouverneur de Dinan et de Saint-Malo, l'un des prédécesseurs du comte de Chateaubriand dans la propriété de Combourg, se promenait, le soir, dans la salle des Gardes, lorsqu'un hallebardier introduisit deux étrangères, qui n'étaient autres que la belle Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, et sa fille, la charmante Charlotte de Lorraine. Après l'arrestation du duc de Beaufort, la duchesse de Chevreuse avait été dirigée sur Angoulême, où Mazarin se proposait de la retenir prisonnière. Chemin faisant, elle avait pu s'échapper, et elle venait demander au marquis de Coëtquen de lui fournir les moyens de gagner l'Angleterre. Bien que la présence de Mme de Chevreuse à Combourg eût été presque aussitôt soupçonnée, le marquis réussit à faire embarquer à Saint-Malo les deux femmes qui avaient eu foi en lui.

L'autre souvenir nous reporte au milieu du quatorzième siècle, à l'époque de la guerre de Blois et de Montfort. L'un des plus braves chevaliers bretons du parti de Charles de Blois, Jehan de Tinténiac [2], avait épousé la dame de Combourg et habitait avec elle le château. Il en sortait d'ailleurs souvent pour aller guerroyer contre

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 133.

[2] Jehan de Tinténiac était fils d'Olivier IIIe du nom, seigneur de Tinténiac, et d'Eustaice de Chateaubrient, seconde fille de Geoffroy, VIe du

les Anglais, alliés de Montfort. Il fut un des compagnons de Beaumanoir, au combat des Trente, le 26 mars 1351. L'année suivante, le 14 août 1352, il tombait en héros sur le champ de bataille de Mauron. Un contemporain, l'auteur anonyme de la chronique rimée intitulée : *La Bataille de XXX. Englois et de XXX. Bretons*, l'appelle, en toute rencontre, « Tyntiniac le Preux ». Je signalerai, à son propos, un petit détail dont M. de Contades n'a rien dit. A la suite des lectures qui eurent lieu, en 1834, à l'Abbaye-aux-Bois, et qui portaient précisément sur la première partie des *Mémoires* de Chateaubriand, Sainte-Beuve publia un article où il parle des beaux récits que Mme de Chateaubriand faisait à ses enfants, dans les soirées de Combourg, après le coup de dix heures, quand le père s'était retiré dans son donjon : « Alors, écrit-il, elle entame une de ces merveilleuses histoires de revenants et de chevaliers, comme *celle du sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac*, dont le poète nous reproduit la légende dans une langue créée, inouïe [1]. » Ce récit manque dans toutes les éditions des *Mémoires d'outre-tombe*. Qui retrouvera le manuscrit de 1834? Qui nous rendra cette merveilleuse histoire du sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac?

M. le marquis de Rosanbo a bien mérité de Chateaubriand en écrivant ces pages sur *Combourg*. On a essayé de faire de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* un démocrate et une façon de républicain. La vérité est qu'il est toujours demeuré l'enfant des bruyères bretonnes. Il a été, et c'est là son impérissable honneur, un *homme d'autrefois*. En dépit de certaines apparences, malgré ses relations trop familières avec le La Mennais des dernières années, avec Armand Carrel et M. *de Béranger*, il est resté jusqu'à la fin celui que les bonnes gens de Combourg appelaient *le Chevalier*, celui à qui son père, au moment où il allait quitter le vieux château pour rejoindre le régiment de Navarre, adressait ces paroles : « *Monsieur le Chevalier*, il faut renoncer à vos folies. Votre frère a obtenu pour vous un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Voilà cent louis; ménagez-les. Je suis vieux et malade, je n'ai pas longtemps à vivre. Conduisez-vous en homme de bien et ne déshonorez jamais votre nom [2]. »

Edmond Biré.

nom, baron de Chasteau-Brient, et d'Isabeau de Machecoul. (Le. P. Aug. du Paz, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*.)

[1] *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1834. — *Portraits contemporains*, par C.-A. Sainte-Beuve, t. I, p. 37.

[2] *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 164.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

Toujours l'Exposition. — Les dernières visites du Président. — Devant la charcuterie de Chicago. — Une Cloche qui nous manque. — Trou à la Lune. — La fille de M. Wallon. — Pas de guerre. — Pour le roi de Prusse. — Dialogue éloquent. — Les candidats au Fauteuil. — M. Prudhomme à Rambouillet. — Le revers de la médaille. — Débâcle de la Loïe Fuller. — La rue du Caire à l'encan. — Chameaux en détresse. — Désillusions. — Statistique des chemins de fer. — La confiance des Caisses d'épargne. — Dernière période de la Foire. — La Fête des récompenses. — Jean qui rit et Jean qui pleure. — Croix et rubans. — Vert et Violet. — Modifications ingénieuses. — Un Ordre nouveau. — Délicacatesse des mots et des nuances. — Une réponse du baron de Rothschild. — Pour les forts de la Halle. — Deux discours pompeux. — Une balançoire. — Bannières allégoriques. — Mirage des chiffres. — Moyens de transport. — Grève des cochers de fiacre. — Une grève comme on n'en a jamais vu. — Les Congrès. — Béranger et Talleyrand. — La sauce internationale. — Les banquets. — Epiciers et Pêcheurs à la ligne. — Médecins, Dentistes et Pharmaciens. — Aveugles et Sourds-Muets. — Un programme anarchiste. — Congrès Féministe. — La Femme future. — A bas le Mariage! — Chez les lépreux. — Admiration et pitié.

Depuis quelques jours, l'Exposition est à la fois en fête et en faillite. Ce n'est pas, du reste, un spectacle inattendu, malgré son apparente contradiction. Souvent, la fête la plus brillante n'est ainsi qu'un décor destiné précisément à masquer la faillite prochaine. Et M. Loubet s'est prêté bénévolement au trompe-l'œil en multipliant ses dîners et ses réceptions, comme pour faire croire à la célébration d'un triomphe. Malheureusement les empereurs et les rois, tant et si vainement attendus, ont manqué à tous ces salamalecs, et si le shah ne nous avait, avec bonhomie, fait l'aumône de son bonnet d'astrakan, nous en serions encore à rêver d'une tête couronnée. Mais il ne faut laisser voir ni déceptions, ni découragement; et c'est pourquoi notre Président s'est dévoué pour soutenir de son mieux la situation. Il a poursuivi, avec une résignation touchante, ses visites au Champ-de-Mars, aux Invalides, au Trocadéro, acceptant des bouquets, embrassant les petites filles, admirant tout et trouvant même

parfois quelques paroles émues, comme, par exemple, devant la fameuse machine américaine qui reçoit un cochon entier et le rend en boudins et en saucissons. L'homme de Montélimar n'a pu contempler cette attirante charcuterie sans en être remué; mais quand, au pavillon des sourds-muets, on l'a arrêté devant un émouvant tableau représentant Louis XVI et Marie-Antoinette en visite chez l'abbé de l'Epée, il n'a pas trouvé un mot à dire, et, détournant la tête, a continué silencieusement sa promenade.

A la section des Etats-Unis, il a regardé avec curiosité « la Cloche de la Liberté », au son de laquelle fut proclamée jadis l'indépendance américaine, mais sans avoir l'idée de nous en donner une pareille ; et, au palais de l'Optique, appliquant son œil au télescope pour voir la lune à un mètre, il n'a pas eu besoin d'effort pour constater le trou formidable qu'y ont pratiqué les financiers de la République.

Après les visites à l'Exposition, — le voyage à Marseille, pour l'adieu aux soldats allant défendre en Chine l'honneur du drapeau et les intérêts nationaux; mais là, par son acte comme par ses paroles, le Président, gardien suprême de la Constitution, et n'ayant même d'autre fonction que celle-là, a singulièrement prêté le flanc à ceux qui l'accusent d'avoir violé, dans les circonstances actuelles, l'auguste fille de M. Wallon.

La Constitution, en effet, porte que « le Président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment des deux Chambres » ; — et c'est précisément en l'absence des deux Chambres, et sans l'autorisation de personne, que M. Loubet et son gouvernement ont pris sur eux d'entamer une guerre dont tous les esprits sérieux redoutent justement les conséquences.

La guerre! exclament doucereusement les officieux, mais c'est là une erreur et une fausse appréciation des choses! — Il est vrai qu'on envoie là-bas 25,000 hommes avec 300 officiers et une douzaine de généraux, mais ce n'est pas pour faire la guerre! — Il est vrai qu'on envoie aussi des cuirassés, des torpilleurs, des canons, des mitrailleuses, mais rien de tout cela n'a de rapport avec la guerre! Sans doute, on fera sauter les Célestes, avec leurs ponts, leurs digues, leurs jonques, leurs murailles, mais c'est un simple exercice n'ayant rien de commun avec la guerre! Evidemment, ainsi que l'a dit M. Loubet, « on *exigera* le châtiment des coupables », on « *imposera* des réparations éclatantes pour le passé et des garanties nécessaires pour l'avenir » ; mais, encore une fois, ces actes bénins resteront tout à fait étrangers à la guerre! — Ah! s'il s'agissait d'une guerre véritable, M. Loubet et ses scrupuleux ministres se seraient bien gardé de l'entreprendre sans l'autorisation préalable

des Chambres! Mais, grâce au ciel, la République n'a jamais eu besoin de cette autorisation, par l'excellente raison qu'elle n'a jamais fait la guerre, ni au Tonkin, ni à Madagascar, ni au Dahomey, ni au Soudan, ni nulle part! Et, dans ce moment, si elle va en Chine, c'est uniquement pour avoir des nouvelles de M. Pichon et recommander nos missionnaires à l'impératrice...

Nous verrons si la Chambre, même au degré d'avilissement où elle est tombée, se contentera de ces explications; mais, en attendant, le patriotisme s'indigne que les pleutres qui nous gouvernent aient perdu l'occasion qui s'offrait, si belle, de relever la France en lui assurant, dans cette expédition qui ressemble à une croisade, le premier rang et le premier rôle! Au lieu de nous faire commander les autres, on nous subordonne honteusement à l'Allemand, et c'est bien le cas de dire que nous allons travailler pour le roi de Prusse...

Mais M. Loubet s'en lave les mains, en laissant à son cornac de la place Beauvau le soin de tout arranger à sa guise; et, ainsi tenu en laisse, il va, parle, décore avec la docilité et la précision d'une machine. Je n'oserais garantir qu'au fond il en soit très satisfait, et j'inclinerais plutôt à croire qu'un journal satirique a bien traduit la situation dans ces paroles d'adieu qu'auraient échangées le shah de Perse et le Président :

« — Je le trouve très bien, ce monsieur Waldeck...

« — Combien je regrette de ne pouvoir vous l'offrir!... »

Evidemment, M. Loubet pressent, en ce ministre cauteleux, un aspirant au fauteuil qu'il occupe, mais combien d'autres l'ambitionnent qui ne l'obtiendront pas davantage! Deschanel, Fallières, Méline, Brisson, Brugère, Bourgeois, Freycinet même en rêvent, sans parler de Casimir-Périer, qui laisse percer le secret désir de le reprendre, tandis que chevauche dans l'ombre l'inconnu qui le saisira...

Je ne mentionne pas Déroulède qui, suivant le mot d'un homme d'esprit, se croit à l'île d'Elbe et attend patiemment les Cent-Jours.

A travers toutes ces compétitions qui se heurtent et se neutralisent, M. Loubet, dès le lendemain de la distribution des récompenses aux exposants, est allé chercher un peu de repos sous les ombrages de Rambouillet, où il compte faire l'ouverture de la chasse. Il faut, à ces petits bourgeois et à ces prétendus démocrates, qui n'étaient rien la veille et qui ne seront rien le lendemain, il faut les anciennes demeures de nos rois pour leur villégiature et leurs plaisirs! C'est Fontainebleau, c'est Compiègne, c'est Rambouillet! Et le parvenu de Montélimar s'y prélasse avec tant de satisfaction qu'il proclame naïvement sa résolution de n'en

plus sortir. Ne venons-nous pas de l'entendre dire au maire de Marseille, avec la solennité de M. Prudhomme : « Quels que soient les attaques, les violences et les coups, soyez sûr que je resterai ferme à mon poste... »

Mais, ô monsieur Prudhomme, tous vos prédécesseurs l'avaient dit avant vous, ce qui ne les a pas préservés d'être tous obligés de déguerpir...

*
* *

En attendant, — ce qui sera peut-être moins long qu'on ne croit, — l'Exposition descend peu à peu vers une liquidation désastreuse. La plupart des « attractions » agonisent; on assure que les neuf dixièmes des concessionnaires vont y perdre leurs derniers écus, et pour éviter des fermetures anticipées qui seraient du plus déplorable effet, l'Administration s'est enfin résignée à faire remise aux tenanciers malheureux des redevances qui lui sont encore dues.

Malgré cet adoucissement, plusieurs des spectacles de la rue de Paris et du Trocadéro restent aux prises avec leurs créanciers. Le théâtre de la Loïe Fuller a été saisi et mis sous séquestre. Sous le séquestre aussi le panorama Marchand! Et quant à la rue du Caire, elle a vécu. Par autorité de justice, on a vendu aux enchères les pauvres animaux, amenés à grands frais de la terre des Pharaons, qui en faisaient le principal ornement. On a pu se procurer un chameau pour la bagatelle de 80 francs, et un âne d'Egypte pour 25 francs! Les danseuses, les jongleuses, les musiciens nègres et le charmeur de serpents vont être embarqués à destination de leurs gourbis respectifs, et pas n'est besoin de se demander quelles impressions propageront là-bas ces pauvres diables, désappointés et dépenaillés, de leur passage à l'Eldorado parisien...

D'après le relevé d'un organe financier, près de 100 millions ont été engagés dans l'ensemble des « attractions » de l'Exposition, et la majeure partie de ce capital paraît dès maintenant englouti. Que de débâcles au lieu de la fortune rêvée, et quelles souriantes perspectives pour les syndics de faillites!

Sans le Shah, qui a répandu pour 2 millions de manne bienfaisante sur nos industries en détresse, et dont les acquisitions, contenues à peine en deux cents caisses, ont été directement expédiées à Téhéran, nos infortunés commerçants achèveraient de tirer la langue.

D'autre part, les chemins de fer ont transporté moins de voyageurs qu'au temps de l'Exposition de 1889, et une compagnie anglaise signalait l'autre jour à ses actionnaires une diminution

notable de trafic sous ce rapport, comparativement avec les résultats de 1889.

Du reste, si l'on veut avoir un aperçu de la situation financière en général, et de la confiance qu'elle inspire, il suffit de consulter le relevé que vient de publier le *Journal officiel* des opérations des Caisses d'épargne du 1er janvier au 10 août de cette année : — les retraits excèdent les dépôts de 36,560,000 francs.

En vue d'améliorer cette situation et de galvaniser, si c'est possible, les derniers jours de l'Exposition, — car, sur les 205 jours de son existence, il ne lui en reste plus que 70 à vivre, — la Commission supérieure et le gouvernement ont décidé d'organiser des fêtes exceptionnelles de nature à séduire davantage étrangers et provinciaux; et afin d'assurer à ces fêtes le plus d'éclat et d'originalité possibles, on vient d'adjoindre au comité un certain nombre d'architectes renommés pour leur ingéniosité dans l'art de la décoration, ainsi que des personnalités marquantes du monde des arts et de la presse. — Réussiront-ils à infuser une vie nouvelle à la grande Foire, à lui rendre la gaieté dont elle a tant manqué jusqu'ici, à créer, en un mot, ce je ne sais quoi qu'on appelle l'enchantement et l'irrésistible séduction? Il faut le souhaiter, en n'osant pas l'espérer trop.

*
* *

Ce ne sont malheureusement pas les croix, médailles et récompenses décernées si pompeusement la semaine dernière, et contre lesquelles s'élèvent tant d'acerbes récriminations, qui faciliteront ce résultat... Dès la veille de la cérémonie théâtrale du Champ-de-Mars, les privilégiés, instruits de leur heureuse fortune, avaient orné leurs étalages de banderolles de soie portant en grandes lettres d'or l'indication de la palme obtenue. Mais quelle humiliation pour les voisins moins bien traités! Et que de protestations contre le favoritisme et les dénis de justice!

Pourtant, la mesure était large : pour 75,531 exposants, il était accordé 42,790 récompenses, — grands prix, médailles d'or, d'argent et de bronze, sans compter 50,000 diplômes. Il semble qu'il y avait de quoi couronner tous les mérites et satisfaire toutes les ambitions légitimes! Mais la répartition était l'œuvre du grand ami de Paquin, et vous devinez de quel côté ont pu pencher les balances... Il faut reconnaître tout de même que le ministre devait être assez embarrassé, notamment pour les croix, n'en ayant à distribuer que 600 sur 17,500 demandes! Force était donc de contenter les amis d'abord, les dreyfusards ensuite, en laissant le reste, — la petite part, — au vrai mérite.

Jamais, du reste, on n'a vu, depuis que nous sommes en démocratie égalitaire, pareille avidité de croix, de rubans, de distinctions de tout genre. Et les décorations qui existent ne suffisant pas à désaltérer ces vanités,on en a imaginé de nouvelles pour mieux assurer le bariolage de toutes les boutonnières. — M. Méline avait inventé le Mérite agricole, irrévérencieusement baptisé *Poireau* à cause de sa couleur verte; et nous possédions déjà l'ordre violet, de l'Instruction publique. Mais, de même que le caoutchouc se distend jusqu'à des limites presque invraisemblables, de même il a paru à d'ingénieux ministres qu'il était possible d'élargir presque indéfiniment le Vert de l'agriculture et le Violet de l'Académie en échelonnant les décorations comme dans la Légion d'honneur, c'est-à-dire en ajoutant aux chevaliers simples une hiérarchie d'officiers, avec, au-dessus, une élite de commandeurs. — Par exemple, vous réussissez merveilleusement un plant de carottes : vous êtes nommé chevalier du Mérite agricole. L'année suivante, vous produisez des potirons exceptionnels, presque aussi gros et rebondis que les concussionnaires du régime : vous êtes bombardé officier; et si, plus tard, vous avez le bonheur de découvrir des phosphates qui, comme ceux d'Algérie, enrichissent tous ceux qui en trafiquent, on vous passe au cou, non la corde de la potence, mais la cravate verte de commandeur.

Seulement, à l'heure actuelle, il y a un autre vert qui prime le Poireau : c'est le ruban du Lion et du Soleil de Perse, dont on se montre plus fier dans le monde officiel et dont M. Millerand porte avec une ostentation radieuse le grand-cordon. Le Shah n'a pas décerné, dans les régions gouvernementales, moins de 350 de ces décorations, et les titulaires sont, paraît-il, si pressés de s'en parer qu'ils assaillent la Chancellerie pour faire régulariser en hâte leur brevet.

Dans le domaine de l'enseignement, des lettres et des arts, le ruban violet, — qui, par une singularité baroque, ne comporte pas de simples chevaliers et crée de prime saut des officiers, soit d'Académie, soit d'Instruction publique, — serait aussi enrichi de commandeurs, de manière à n'avoir plus rien à envier aux cravates de l'Agriculture.

Mais, à son tour, M. Millerand s'est avisé qu'il n'avait pas, comme ses collègues, de décoration spéciale à répartir, et humilié d'une telle lacune pour un ministère dont l'importance est devenue si considérable entre ses mains, il projette, assure-t-on, d'instituer un ordre nouveau, qui serait le pendant du Mérite agricole, et qui s'appellerait le *Mérite industriel et commercial*, — avec, aussi, une gradation de chevaliers, d'officiers et de commandeurs.

Seulement, il faudra bien prendre garde! — Les mots ont leur délicatesse et leurs nuances. — On raconte que le fameux Mirès, le jour où il fut décoré, sous le second Empire, ayant rencontré M. James de Rothschild, lui dit avec sa verve expansive : « — Eh bien, nous voilà confrères! — Bardon, bardon, lui répliqua avec une certaine hauteur le puissant banquier de la rue Laffitte, tans l'industrie, il y a tes chevaliers; mais tans la finance, tes barons... »

Déjà, du reste, l'impatiente autorité de M. Millerand avait créé une Médaille nouvelle en faveur des ouvriers des Halles et Marchés de Paris, et le *Journal officiel*, en décrétant le nouveau ruban, — vert et blanc, liseré de rouge — énumérait ainsi les catégories appelées à en bénéficier : forts, compteurs, mireurs d'œufs, découpeurs de viande, etc.; bref, toute l'élite des halles, toute la crème du zinc.

Mais le vrai triomphe du potentat Millerand a été, samedi dernier, dans la distribution solennelle des récompenses au Champ-de-Mars. Ce jour-là, il dominait, il trônait, et le Président même de la République ne semblait qu'un comparse à ses côtés. — Dans la vaste enceinte où se pressaient quinze mille spectateurs, sous les bannières flottantes et au milieu d'un cortège éblouissant d'uniformes de toutes les nations, M. Loubet, dit un témoin oculaire, « a psalmodié son discours d'une voix de vieux pauvre sous un porche d'église, » tandis que Millerand a déclamé le sien avec l'aplomb théâtral d'un ténor qui se sent maître des planches et assuré de la claque.

Et il faut les lire, ces discours! Y avez-vous jeté les yeux? Il n'y est question que de « progrès moral », de « concorde et de paix », avec la fameuse « solidarité » qu'on eût été bien surpris de ne pas retrouver dans la circonstance, — « la solidarité, à qui nous devons déjà tant de grandes choses (?) », qui nous conduit à « un idéal de justice et de fraternité » (??), et qui imposera aux peuples « le règlement amiable des conflits internationaux. » — Va-t'en voir en Chine, au Transvaal, aux Philippines, en Arménie, aux grandes Indes, partout où l'on mitraille, où l'on égorge, où l'on massacre, où l'on meurt de faim!..

Mais M. Loubet y tient, et, après lui, son ministre a garanti derechef que nous vivons « dans une atmosphère de justice et de solidarité. »

Ils avaient déjà appelé la Liberté une « guitare ». Quelle balançoire que leur Solidarité!

Mais on ne s'avise pas de tout. — Dans le fastueux cortège de la cérémonie, nombre de bannières de Groupes et de Classes présentaient un caractère allégorique. C'est ainsi que la classe consacrée

aux Fourrures s'était symbolisée en un écusson d'hermine, autour duquel rôdaient un loup et un renard : l'hermine, à coup sûr, ne serait guère l'emblème du régime, mais le loup et le renard?..

Il y avait mieux encore : la bannière de la Pêche présentait un dauphin émergeant des flots. — Un dauphin!.. N'était-ce pas pour faire rêver?..

M. Millerand, dans son discours, voulant, comme il l'a dit, dégager le côté grandiose de l'Exposition, s'est attaché à en faire ressortir les proportions et les chiffres énormes. — Il a constaté que le nombre des exposants, qui atteignait à peine 62,000 en 1889, dépassait 75,000 cette année; — que les superficies occupées il y a onze ans ne mesuraient que 419,000 mètres carrés, tandis qu'elles en couvrent aujourd'hui 785,000; — enfin, que le nombre de tonnes de produits exposés, d'environ 35,000 en 1889, s'élève cette fois à 75,000.

Assurément, s'il suffisait de faire grand, haut et colossal pour faire beau, admirable et séduisant, aucune Exposition ne pourrait se comparer à celle de 1900; mais l'énorme n'est pas nécessairement le beau, et le ministre confond un peu trop ici la quantité avec la qualité. Il a oublié le précepte de Quintilien : *Ponderantur, non numerantur*. Et puis, que n'a-t-il dressé en même temps le compte navrant des déconfitures et des faillites? Que n'a-t-il avoué, puisqu'il place avant tout le succès dans le chiffre et dans le nombre, qu'au lieu des 65 millions de visiteurs escomptés, on devra se rabattre modestement sur la moitié?

Enfin, plus une Exposition est immense, plus elle a besoin de moyens de locomotion intérieure. — Celle de 1889, si bien ordonnée, avait sous ce rapport le pittoresque petit chemin de fer Decauville, qui transportait de façon charmante les visiteurs sur tous les points, tandis que la plateforme tournante, limitée d'ailleurs à la rive gauche, ne les conduit nulle part, et que, pour circuler sans fatigue dans le vaste périmètre, il n'y a d'autre ressource que les fauteuils-roulants, lesquels, précisément, manquent de fonds de roulement, puisque les pauvres employés assignent la Compagnie en paiement de leurs gages...

Même pour aller, des différents quartiers de Paris, à l'Exposition, comme pour en sortir et rentrer chez soi, les moyens de transport ont été si mal calculés que la population n'a cessé de s'en plaindre, et, pour achever ce désarroi, nous avons la grève des cochers de fiacre, laissant le malheureux piéton se morfondre sur les chaussées.

A propos de grèves, — et il y en a partout en ce moment, à Marseille, à Bordeaux, à Nantes, au Havre, — je viens d'en voir une tout à fait originale et, si je ne me trompe, d'un genre abso-

lument inconnu jusqu'ici. C'est à Contrexéville, dans les Vosges, que le phénomène s'est produit. Les buveurs de cette station d'eaux, groupés dans le parc autour du kiosque où l'orchestre du Casino se fait quotidiennement entendre, écoutaient une ouverture d'opéra, quand, tout à coup, la musique s'arrêta net, puis, après un léger brouhaha, les musiciens se dispersèrent... Que s'était-il passé? — C'étaient les clarinettes qui, brusquement, avaient refusé le service, sous prétexte sans doute de salaire insuffisant, et qui paralysaient ainsi toute exécution lyrique. — Une grève de clarinettes!... Il me semble, je le répète, que le fait est tout à fait nouveau et méritait bien d'être noté, en passant, dans cette Chronique.

*
* *

Mais revenons à l'Exposition, où nous appellent les congrès.

Un congrès, deux congrès, trois congrès!

fredonnait jadis la muse ironique de Béranger. Combien le chansonnier serait aujourd'hui loin de compte!

Le Palais spécialement consacré, sur les bords de la Seine, aux congrès de 1900 n'en a pas abrité moins de *cent vingt-six*, sans parler d'une cinquantaine d'autres tenus en des locaux différents. C'est donc près de 200 congrès, en toutes langues, qui ont agité les questions les plus diverses, sans faire avancer d'un pas, je le crains bien, la solution des problèmes posés.

Le Congrès est devenu l'une des distractions les plus en vogue de notre temps. On en convoque à propos de tout, et toujours ils rencontrent de nombreux adhérents parce qu'ils offrent un agréable prétexte de déplacements, d'amusements et de banquets. Il n'y a pas de congrès sans banquet final; c'est la truffe et le champagne qui sanctionnent leurs « travaux ». — Talleyrand, en 1815, interrogé sur la marche du Congrès de Vienne, répondait : « Le Congrès danse. » — De nos jours, il eût répondu : « Le Congrès dîne. » Et si ces savantes assemblées n'ont pas fait beaucoup de besogne pratique, au moins sont-elles venues utilement en aide à nos restaurateurs.

Un des traits distinctifs de ces congrès, c'est leur caractère « universel ». Tous ont été accommodés à la sauce « internationale », depuis celui de l'Epicerie jusqu'à celui de la Pêche à la ligne, et l'Académie elle-même, l'Académie séculaire et traditionnelle, a sacrifié à la mode du jour en se prêtant à l'examen d'une organisation « internationale » des académies des deux mondes!

Un de ces congrès auquel l'ironie des circonstances donnait une

physionomie particulièrement dérisoire a été celui de l'Arbitrage de la Paix, — juste à l'heure où le sang coule partout, au milieu de complications que le canon seul semble en état de résoudre, — et à côté même des pavillons effrayants où s'étalent sous les yeux des visiteurs les plus formidables engins de destruction que la science ait mis encore au service de la force brutale!

Avez-vous contemplé, parmi ces terribles instruments de mort, une mitrailleuse tirant *six cent cinquante* coups à la minute?... Voilà la réponse à l'arbitrage, et il est vraisemblable que, de longtemps, on n'en verra pas d'autre!...

Plus pacifique, le congrès de la Pèche à la ligne, qui a dû, sans doute, se terminer par une friture de goujons comme celui des végétariens par une variété de choux et d'épinards. Mais les ornithologues, qu'ont-ils pu manger, si ce n'est, au mépris de leur doctrine, des mauviettes en canapé et les premiers perdreaux de la saison nouvelle?

Un congrès bien harmonique a été celui de la *Meunerie*, dont le banquet, par une heureuse rencontre, était présidé par M. *Moulin*. Il eût été difficile de mieux appareiller les noms et les choses!

Le congrès de l'Epicerie était le premier de ce genre ayant le caractère international. Soyez sûrs que les congressistes n'ont pas bu des tasses de chicorée au dessert, et qu'ils ont soigneusement réservé ce produit pour leurs clients! — Finalement, ils ont décidé, entre épiciers anglais, français et américains, la création d'un bureau permanent chargé d'étudier les intérêts de la corporation. — Ouvrons l'œil et prenons garde!

Le Congrès Dentaire, auquel ont pris part des délégués d'Amérique, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Russie, avait sa place tout indiquée dans un *palais*, et aucun ne lui aurait mieux convenu sous ce rapport que celui du docteur Evans... Mais comme il est réservé aux souverains, qui d'ailleurs ne s'empressent pas d'en faire usage, il s'est tenu dans la salle des Sociétés savantes, en décidant, lui aussi, la constitution d'un bureau permanent ayant pour mission de suivre de près les progrès de la science.

Croiriez-vous qu'il y avait là 1,200 dentistes, dont 110 anglais, dissertant sur les meilleurs procédés d'extirper les molaires! C'est à donner le frisson!

Mais ce qui a été bien plus effrayant, c'est le Congrès international de Médecins, où l'on ne comptait pas moins de 5,000 membres, je dis *cinq mille!* qu'on ne savait où loger! Le Président de la République avait promis de présider l'ouverture de leurs séances, mais on l'a vainement attendu. Il aura sans doute été frappé de terreur, et il a fui... jusqu'à Rambouillet!

Après la Médecine, la Pharmacie, dont le congrès international comptait un certain nombre de femmes; puis celui des Bactériologistes, dont le banquet devait offrir un curieux menu..., par exemple, un bon « bouillon de culture », un « aspic de bacilles virgules », une « salade de microcoques », avec de l'eau de Seine en carafes pour bien montrer que les convives ne craignaient pas les infiniment petits...

Nous avons vu défiler ensuite : le congrès — international pour la première fois — de la Musique, où l'on a vainement réclamé l'adoption d'un diapason universel; — celui de l'Hypnotisme, si rempli de mystères; — celui de l'Alpinisme, dont les membres, ascensionnistes intrépides, ont tenu leur banquet en haut de la tour Eiffel; — celui des Libraires, cherchant la solution de la crise du Livre; — celui des Bibliothécaires, en quête des meilleures méthodes de catalogues; — et le congrès de Sauvetage, où nos ministres ont dû prendre en cachette quelques leçons; — celui des Sourds-Muets, le moins bruyant, mais non le moins fécond de tous; — celui des Aveugles, qui a eu la belle pensée d'inaugurer ses travaux par une messe en musique dont les exécutants manifestaient ainsi leur foi dans la lumière éternelle, et où les aveugles étrangers ont offert, en hommage reconnaissant, un précieux Album au vicomte Maurice de la Sizeranne, pour tous les services qu'il a rendus à ses frères, déshérités comme lui du spectacle du monde terrestre, mais ayant placé, comme lui, leurs espérances dans le monde futur.

Tous les congrès n'ont pas eu le même caractère tranquille et bienfaisant, et en attendant celui que doivent tenir en septembre les différents groupes socialistes, il convient de mentionner le Congrès Libertaire, qui ne s'est pas gêné pour affirmer ses vues et ses résolutions. Son programme, en cinq langues, est un appel violent « au prolétariat international » pour raser par la base la société actuelle. — Lisez seulement ces quelques lignes :

« Camarades de misère! Il n'est qu'une guerre juste, une seule : la guerre des opprimés contre les oppresseurs, des gouvernés contre les gouvernants, des tyrannisés contre les tyrans!

« Au premier cri de : « Aux armes! » il faut que des ateliers, des champs, des usines réponde le cri de : « Vive la fraternité des peuples! »

« Au premier cri de : « En avant! » il faut que le prolétariat se dresse vengeur contre ses exploiteurs.

« Au lieu de marcher à la mort, courons à la vie!

« Vous voulez du sang, tyrans des peuples? Eh bien! c'est le vôtre

que nous verserons, pour la libération des serfs du salariat, pour la liberté de tous les opprimés du bagne social du monde entier. Assez de nos souffrances; assez de vos tueries. Vous nous appelez à la destruction? Eh bien! nous détruirons vos bastilles et vos frontières.

« Vous voulez nous pousser à la guerre? Soit! En avant pour la révolution sociale, salvatrice de l'humanité opprimée! »

Voilà ce qui se dit, s'imprime, se colporte et se propage librement dans les ateliers et dans les masses crédules, sous le règne de Millerand Ier et sous le protectorat d'Emile Loubet, de Montélimar! — Il semble qu'au lendemain même des attentats anarchistes dont s'est effrayée l'Europe, un peu plus de retenue eût dû être imposée à de telles prédications; mais l'Anarchisme commande et nos gouvernants inclinent la tête. — « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive!... » disait Ledru-Rollin. — Aujourd'hui, Millerand est le chef; il faut bien qu'il obéisse!

Et voilà pourquoi on laisse dire, on laisse faire, — en attendant la secousse inévitable!...

***

Mais ne restons pas sur cette note sombre et, pour finir, égayons-nous un peu du Congrès Féministe, annoncé pour la première huitaine de septembre, et du Conseil international des Femmes qui tient, d'ici là, ses assises au pavillon des Etats-Unis. Si les doctrines n'y sont pas attirantes, au moins l'assemblée offre le plus charmant spectacle avec les toilettes, les soieries, les rubans, les dentelles qui s'agitent dans ce cadre coquet.

Là, les congressistes proclament hardiment l'internationalisme, parce que la grâce et l'amour n'ont pas de frontières; parce que l'univers est l'empire de la beauté, parce que les femmes sont appelées à s'affranchir de plus en plus d'un étroit chauvinisme par des mariages hors de leur pays d'origine, et que, par conséquent, il importe, de leur assurer partout la même indépendance et les mêmes droits.

C'est l'organe féministe par excellence, la *Fronde*, qui nous révèle ces belles théories, et, à vrai dire, elle nous en révèle bien d'autres, tout aussi originales et osées, par les questions qu'elle pose et par les solutions qu'elle leur donne.

Êtes-vous curieux, par exemple, de connaître ses idées sur « la Femme nouvelle », sur la Beauté physique de « la Femme future »? — Écoutez :

« La « Femme nouvelle » est celle qui veut élever son sexe en développant les facultés de son corps et de son âme... Les sports modéré-

ment pratiqués doivent tendre à développer dans l'harmonie les lignes pures et les nobles contours du corps féminin, à lui donner la vigueur et la souplesse... On lui demandera un peu plus d'intellectualité dans le haut du visage, le front plus élevé, plus large, les yeux plus profonds, plus suggestifs de pensées...

« Il est indéniable que la virilité de l'esprit donnera à la femme une autre physionomie qu'actuellement. L'esclavage moral dans lequel elle a été toujours tenue, la contrainte physique à laquelle elle a été jusqu'ici condamnée se reflétaient tout naturellement sur son extérieur. Désormais, elle paraîtra moins timide, étant plus sûre d'elle-même... Le moral transforme le physique. La femme, appelée à l'indépendance, au sentiment de sa propre dignité, sera physiquement tout autre que la femme d'aujourd'hui, qui fut l'esclave douce et résignée...

« Donc, l'évolution féminine aura la plus heureuse influence sur l'extérieur de la femme; la beauté féminine deviendra un raffinement de grâce, dégagée et fière image de son âme libérée des préjugés séculaires. »

Quels préjugés, demanderez-vous? — Mais c'est bien simple : la morale religieuse et le mariage chrétien, — deux vieilleries, qui doivent disparaître dans la société future.

« Le libre contrat, puisant sa seule force et sa seule garantie dans la conscience, son meilleur appui dans l'intelligence et une compréhension plus exacte et plus juste de la solidarité humaine, sera certainement la loi de l'avenir. Dans une société supérieure, le mariage pourra être supprimé sans inconvénient.

« ... Quelle nécessité de maintenir dans l'esclavage deux êtres qui se sont pris en grippe? Pourquoi ne pas les laisser libres de leur volonté, qu'ils agissent suivant leurs idées, qu'ils se séparent si leur bonheur l'exige...

« La femme dispensée du mariage pourrait étudier le caractère de celui qu'elle aurait choisi pour compagnon; comme il serait, il agirait. Avec le mariage, point de cela; à peine les amoureux se connaissent-ils superficiellement qu'ils vont signer l'acte de mariage qui les enchaînera pour la vie.

« Bien dans l'erreur ceux qui disent que ce serait de l'anarchie passionnelle, car si l'amour libre se réalisait un jour, la prostitution disparaîtrait. »

c'est-à-dire qu'elle s'universaliserait, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, et que le monde tomberait dans une corruption sans nom comme sans exemple!

Voilà les belles théories de la *Fronde*, qui, pour bon nombre de novatrices, sont le fond du sac du féminisme. Nous en aurons sans doute d'intéressants échos dans le prochain Congrès, dont les philosophes et les moralistes pourront suivre avec fruit les discussions.

Je voudrais que, dans cette assemblée prochaine, quelque orateur évoquât l'image des cinq Sœurs de charité françaises arrivées récemment à Madagascar pour y soigner les lépreux. — « Elles ont été, disent les dépêches, conduites, au milieu de l'émotion de toute la colonie, à la léproserie centrale de l'Emyrne, contenant déjà 600 lépreux, au service desquels elles se sont vouées. »

En voilà qui relèvent la femme autrement que les adeptes du sexe futur, et qui excitent justement l'admiration et le respect, tandis que les autres n'inspirent que la pitié! — Mais ces saintes filles n'en sont pas moins traquées et pourchassées en France, pendant que la République y décore les apôtres de la Femme nouvelle!

Le *Dictionnaire général de la langue française*, par MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, dont nous venons d'annoncer l'apparition ces jours-ci, et qui avait déjà obtenu le grand prix Jean Reynaud, de 10,000 francs, de l'Institut, vient d'obtenir également le grand prix de l'Exposition universelle de 1900.

C'est, croyons-nous, la seule publication à laquelle cette haute distinction ait été accordée.

CHRONIQUE POLITIQUE

22 août.

Il sera dit que le ministère Dreyfus, — vulgairement appelé le ministère Waldeck-Rousseau, — n'aura épargné aucune honte à notre malheureux pays. La nomination d'un feld-maréchal allemand comme généralissime d'une armée française, — nomination notifiée au monde, à la France elle-même, par la voie impériale, — a dépassé tout ce que les adversaires les plus décidés du ministère actuel, les plus remplis d'indignation et surtout de mépris, pouvaient attendre de son état moral. C'est un comble invraisemblable. L'extravagance cynique de l'événement prend des proportions fabuleuses, lorsqu'on songe que ce feld-maréchal allemand, lieutenant et remplaçant de M. de Moltke au grand état-major, l'un de ceux qui furent partout contre nous pendant l'année terrible, à Gravelotte, à Saint-Privat, à Sedan, au siège de Paris, sur les bords de la Loire, fut au premier rang des vainqueurs qui envahirent et foulèrent la France, qui traînèrent nos armées en captivité, qui découpèrent avec le fer, dans la patrie mutilée, ces tranches de chair vivante qu'on appelle l'Alsace-Lorraine. Imaginez ce qu'aurait dit la France, ce que dirait la postérité, si on avait vu le gouvernement de la Restauration donner, — non pas même donner, — mais recevoir pour généralissime d'une de nos armées en campagne le feld-maréchal Blücher! Inutile d'ajouter que, si pareille idée avait traversé la tête de quelqu'un des potentats de l'Europe, elle n'aurait même pas osé prendre corps. Lorsque, dans Paris occupé par l'étranger, Louis XVIII, impotent et vieux, n'ayant que son sceptre pour arme, affectait, avec un orgueil presque insolent, de prendre le pas sur tous les souverains environnés de leurs troupes, il avait découragé et étouffé d'avance, dans les esprits les plus surexcités par le triomphe, toute pensée qui aurait manqué à la France : « Il se croit toujours Louis XIV », disait le tsar Alexandre Ier, qui, malgré son bon vouloir, était parfois impatienté de l'intransigeance de cette fierté bourbonienne.

Un amoindrissement, nous pourrions même dire un avachissement de ce genre, était tellement impossible, que le ministre des affaires étrangères de 1822, M. Mathieu de Montmorency, dut résigner son portefeuille, rien que pour avoir paru, au congrès de Vérone, admettre pour notre expédition d'Espagne, non certes une subordination de notre armée vis-à-vis de quelque chef étranger, mais simplement, dans le cas où une autre puissance interviendrait, un concert préalable et obligatoire avec elle. Notre attitude fut si nette que celle des puissances qui avait eu quelque velléité d'une intervention, y renonça du coup. Quand les trois flottes anglaise, française et russe livrèrent et gagnèrent ensemble la bataille de Navarin, il avait été stipulé que les trois amiraux, délibérant en commun sur le pied d'égalité, arrêteraient collectivement le plan à suivre et les opérations à faire, sous cette condition toute naturelle que, dans l'exécution, pour assurer l'unité d'action, le commandement suprême appartiendrait ce jour-là à l'officier supérieur des trois nations le plus ancien en grade. Il se trouva que dans les eaux de Navarin le plus ancien en grade était l'amiral anglais Codrington; et, sous la pression de ses deux collègues français et russe, il dut engager un combat dont la victoire fut, par son gouvernement turcophile, qualifié de « malencontreuse » dans le discours du trône. En Morée, aux lieu et place de ses deux alliées, la France intervint seule; elle appliquait le mot de Henri IV à Ivry : Laissez-moi paraître !

Le deuxième Empire qui, sans grand profit, et souvent même pour notre malheur, fit beaucoup d'expéditions en commun, n'aurait pas supporté un instant le rôle inférieur que le ministère de M. Waldeck-Rousseau nous inflige en Chine.

Si, — ce que nous n'avons ni à examiner ni à contester, — un généralissime était nécessaire dans la présente expédition, le point d'honneur national exigeait qu'il ne fût pas allemand. Des délicatesses si intimes et si profondes s'opposaient à cette humiliation de notre pays, qu'il a fallu à des Français n'avoir ni cœur ni âme pour ne pas les sentir. Il semble bien que nos gouvernants aient eu quelque vague lueur de l'offense qu'ils faisaient à notre patrie, quelque respect humain pour l'avouer devant l'opinion. Les journaux ministériels ont emprunté la nouvelle aux gazettes étrangères pour nous l'apprendre. Ils nous ont annoncé l'assentiment de tous les gouvernements représentés dans l'intervention chinoise; manière de nous forcer à conclure que, tout le monde consentant, nous devions faire comme tout le monde. La Russie, notre fameuse alliée, qui a envoyé des félicitations si promptes et si vives au feld-maréchal de Waldersée, nous avait-elle, au moins, tâtés, consultés,

prévenus? Si nous lui avions communiqué quelques objections ou observations, avait-elle passé outre? Et si elle ne nous avait pas mis à même de lui en présenter, quel cas fait-elle donc de nous? On n'ose approfondir ce douloureux sujet, tant on craint d'y trouver la preuve navrante de l'isolement et du néant où un ministère de perdition nous a réduits dans le monde! Le tsar Nicolas II s'est décidé à s'expliquer dans un communiqué officiel du *Messager de l'Empire russe;* et ses explications sont singulièrement graves, puisqu'en constatant l'acceptation des propositions de l'empereur d'Allemagne par la cour de Saint-Pétersbourg, elles constatent également que ces propositions étaient « de confier au feld-maréchal de Waldersée la direction des opérations des troupes internationales concentrées dans le Petchili, ainsi que la tâche de régler le plus rapidement possible les complications pouvant se produire en Extrême-Orient. »

Pour atténuer la portée de la manifestation russe, les gens du gouvernement se sont amusés à lancer la nouvelle que, décidément, le tsar Nicolas rendrait prochainement visite à l'Exposition. Vraie ou, comme il semble avéré, fausse, ce serait un acte de courtoisie, peut-être de charité; ce ne serait pas un acte politique. Dans son discours d'adieu au comte de Waldersée, l'empereur Guillaume a déchiré les voiles; il a fait des déclarations aussi précises qu'instructives, qui n'auraient pu être démenties avec autorité qu'à Saint-Pétersbourg et qui ne l'ont pas été : « Il est extrêmement significatif que le point de départ de votre nomination ait été une proposition et un désir de l'empereur de toutes les Russies, du puissant souverain qui fait sentir sa puissance jusque là-bas sur la terre asiatique. Cela prouve, une fois de plus, combien les deux empires sont étroitement liés par les traditions militaires. »

Devant l'énormité de cette situation sans précédent, les mêmes avocats du ministère ont essayé de quelques fiches de consolation : Après tout, y a-t-il lieu de s'émouvoir? Si on va à Pékin, n'y sera-t-on pas avant le généralissime? Cela étant, il est plus que probable, disait un de ces avocats, sinon d'office, du moins de l'office, que, lorsque le feld-maréchal arrivera en Chine, il trouvera terminées les opérations qu'il était chargé de diriger, et n'aura plus qu'à se rembarquer. Un instant même, pour tâcher de nous prouver que le feld-maréchal pourrait bien ne pas même débarquer, ils avaient inventé un autre truc, lorsque les contingents européens étaient déjà en marche sur Pékin : Est-il si nécessaire d'y aller? Ne serait-il pas plus sage de profiter, sans trop s'y fier, des avances que fait le gouvernement chinois par la nomination de Li-Hong-Tchang comme négociateur pacifique? Ne suffirait-il pas d'obtenir

de lui, sans coup férir, toutes les concessions qu'on voudra, et auxquelles, pour éviter l'occupation de sa capitale, il se résoudra? En tout cas, la mission du généralissime allemand a tout l'air d'être mort-née; et fût-elle remplie que, circonscrite dans une région déterminée, enfermée dans un cercle restreint, elle ne sera qu'une sinécure honorifique qui restera de nul effet.

L'occupation de Pékin, qui est survenue au travers de tous ces beaux raisonnements, a si peu annulé l'intervention que les armements et les embarquements continuent avec une intensité nouvelle. Les puissances intervenantes ont beaucoup de questions à régler contre le gouvernement chinois qui croit peut-être se tirer d'affaire en simulant une absence, et beaucoup d'autres, encore plus délicates, à régler entre elles.

Quoi qu'il en soit, il était trop tard pour discuter l'à-propos d'une marche sur Pékin. Du moment qu'après l'avoir annoncée à son de trompe, on l'avait entreprise, s'arrêter en route ou rebrousser chemin, c'eût été faire, devant le plus vil et le plus lâche des ennemis, acte, non de clémence, mais d'impuissance. Nous croyons même, — d'accord avec M. Pichon, dont l'avis aurait été, paraît-il, jugé indiscret dans les bureaux du quai d'Orsay, — que la marche sur Pékin s'imposait aux nations chrétiennes si elles voulaient aboutir pour aujourd'hui et aussi pour demain. En 1842, lorsque l'Angleterre eut la première idée de contraindre *manu militari* les Célestes à tenir des engagements qui leur avaient peut-être été extorqués, mais qu'ils avaient signés, elle réussit, sans aller à Pékin, à frapper la Chine au cœur en dirigeant ses opérations sur le fleuve Yang-tsé-kiang, qui était la grande artère commerciale de l'empire. Plus de riz! Plus de sorgho! Les Chinois tirèrent la langue et demandèrent grâce. Mais, vingt ans après, le même résultat ne pouvait déjà plus être atteint par les mêmes moyens. Le grand canal par où se faisait l'alimentation des principales villes de la Chine avait été fort négligé et abandonné; les vivres leur arrivaient, grâce à la vapeur et aux jonques, par beaucoup d'autres côtés. Le plus simple était d'aller droit à Pékin; les Célestes le sentaient si bien qu'ils voulurent, en 1860, arrêter la marche des Anglo-Français par des simulacres de négociations qui ne furent que d'abominables guets-apens. Une fois l'armée européenne à Pékin, tout s'éboula; et la guerre comme l'intrigue furent finies.

Aujourd'hui, après l'infâme comédie jouée et l'horreur des forfaits accomplis, il faut que le châtiment ait lieu sur place, et que, même par humanité, il soit terrible; des condescendances mal placées seraient la semence de crimes, de duplicités, de

massacres qui dépasseraient encore tout ce que nous venons de voir. Pays, non d'opinion, mais d'impression, la Chine, si elle n'avait pas vu l'Europe en armes à Pékin, aurait cru que l'Europe avait peur; et elle ne cessera de récidiver que si, ayant peur elle-même, peur jusqu'à la moelle des os, elle donne, jusque dans sa capitale, des gages et des sûretés qui rendront désormais sa conduite correcte ou la répression immédiate et foudroyante.

Que le généralissime allemand ait ou n'ait pas assisté à la prise de Pékin, c'est un détail sans importance. S'il n'entre, ne fût-ce qu'un mois après, dans la ville prise; si, feld-maréchal de l'empereur d'Allemagne, général en chef des troupes internationales, il y est reçu, comme la règle le veut, avec tous les honneurs dus à l'éminence de son rang; l'effet sera-t-il moindre? Nous ne doutons pas que le généralissime n'ait l'ordre de multiplier et de raffiner les égards, les attentions, les prévenances avec l'étranger dont il sera militairement le supérieur, surtout avec la France. L'empereur Guillaume est galant homme et bon prince; sa politique en Chine s'inspirera des mêmes pensées qui lui faisaient envoyer à l'Exposition sa galerie de Potsdam formée par nos maîtres comme « un hommage rendu à la gloire impérissable que la nation française acquit au dix-huitième siècle dans le domaine des arts; car, sur ce point, l'Allemagne, aujourd'hui comme au temps de Frédéric le Grand, sait reconnaître sans envie la supériorité de la France[1] ».

Nous sommes donc convaincu que tout ce qui pourra être fait pour pallier la mesure et dorer la pilule, l'empereur Guillaume, mystique et pratique, le fera. Mais, avec un généralissime que, fût-ce du bout des lèvres, tous les gouvernements auront reconnu, il aura recueilli un gain immense. Il aura paru, devant l'Extrême-Orient où la forme prime le fond, et où le mensonge des apparences décide du prestige, comme le grand empereur d'Occident. Le rêve que Napoléon, partant pour Moscou, avait conçu de se présenter aux Indes avec une armée de toutes les nations dont il serait l'Agamemnon, l'empereur Guillaume aura semblé le réaliser dans la personne de son lieutenant. Il consacrera par une sorte d'investiture officielle de l'Europe l'audacieuse tentative qu'il avait déjà essayée par son coup de tonnerre de Kiao-tchéou et par le traité de Pékin du 6 mars 1898. L'autorité qu'il aura acquise sera d'autant plus grande qu'il avait d'avance annoncé sa puissance et sa vengeance à la Chine par des discours impitoyables.

On aura beau épiloguer tant qu'on voudra, la France sera diminuée par l'ostentation de cette hégémonie germanique. Là où

[1] Ce sont les expressions du catalogue officiel allemand.

elle avait toujours marché en tête, elle aura marché à la suite. Voilà le fait indéniable; c'est évident, et c'est poignant. L'Angleterre, qui n'avait jamais marché qu'à côté, triomphe de cette interversion dans les rangs. Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Brodrick, parlait ces jours-ci comme au lendemain des temps où Wellington et Blücher ne faisaient qu'un : « Toutes les puissances ont accepté la désignation du comte de Waldersée comme généralissime des alliés. Les intérêts de l'Angleterre sont souvent les mêmes que ceux de l'Allemagne. Les troupes des deux pays marcheront à la victoire dans un esprit de bonne camaraderie. Cette coopération fortifiera les liens d'amitié entre l'Allemagne et l'Angleterre. »

Que l'Angleterre parle ainsi, rien que de très logique; elle jalouse la France d'une jalousie implacable; elle l'a toujours contrecarrée perfidement en Chine, même dans ses revendications les plus légitimes; elle a été, notamment, indigne pour nous, jusqu'à prendre parti pour les Célestes et les appuyer de ses démonstrations navales dans les contestations relatives à notre concession de Chang-haï, et aussi dans les chicanes soulevées contre notre protectorat exclusif des chrétiens, protectorat qui, en sa qualité de nation protestante, ne la touchait pas. Tout ce qui grandit l'influence de l'Allemagne contre nous, la sert; mais à nous, si cette influence grandit jusqu'à nous dominer et nous éclipser, que restera-t-il? Distancée dans l'importance des relations commerciales, non seulement par l'Angleterre, mais même, avec une inégalité croissante, par l'Allemagne, la France se soutenait par sa préséance d'autrefois, *stat magni nominis umbra* Elle bénéficiait toujours de la glorieuse synonymie qui, même dans l'Extrême-Orient, confondait les noms de Franc et d'Européen. Lorsqu'après avoir donné un généralissime aux armées chrétiennes, l'empereur Guillaume reprendra, à Pékin comme à Rome, sa tenace prétention de se donner lui-même comme protecteur, sinon à toutes les communautés chrétiennes de la Chine, du moins à celles qui procèdent ou dépendent de l'Allemagne, — que pourra-t-on répondre?

Il est vrai que, parmi les amis du gouvernement, les plus chauds, c'est-à-dire les *sans Dieu ni patrie* crient que le protectorat religieux de la France est à supprimer en Asie comme ailleurs; que la Chine n'a pas si tort de faire aux missionnaires ce qu'ils auraient grande envie de leur faire chez nous et ce qu'ils leur ont même fait à chaque interrègne des gendarmes. Il y a même eu, dans le Midi, un conseil d'arrondissement de Tartarins rouges, qui a émis le vœu que, la querelle étant purement religieuse, l'armée

expéditionnaire fût uniquement recrutée avec des curés sac au dos.

Point n'est besoin de dire que tout est faux, ignare et sot dans cette argumentation. Si les missionnaires, si les chrétiens indigènes sont torturés, c'est parce qu'ils représentent l'Europe, — non l'Europe croyante, — mais l'Europe conquérante, exploitante et commerçante. Ils ne sont les martyrs de leur foi, que parce qu'ils ont d'abord été les victimes de la défiance et de la haine que les nations occidentales excitent trop souvent chez des barbares fanatiques par leurs avidités sans scrupules. Laissés à eux-mêmes, les missionnaires ne sont que très accidentellement persécutés : « Ils réussirent à la Chine, disait Voltaire des Jésuites, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. » C'est le succès pacifique des missionnaires dans l'Extrême-Orient, c'est leur pénétration douce et patiente des contrées les plus fermées, qui font que les nations d'Occident veulent s'en servir pour leurs desseins particuliers, au risque d'entraîner les nobles témoins du Christ dans de sombres aventures où leur innocence paye pour les fautes et les iniquités d'autrui.

Ce qui a le plus irrité la Chine contre l'Occident depuis quelques années, c'est la menace d'un démembrement de son intégrité, masquée sous le nom de politique *des sphères d'influence*, c'est-à-dire des sphères que chaque puissance s'assignait pour s'y infiltrer et s'en emparer. Quoique cette politique, d'où est sortie en grande partie la crise actuelle, ait été prudemment écartée par l'Europe pour son intervention actuelle, l'Angleterre la ranime en ce moment par la prétention qu'elle affiche de débarquer des troupes à Chang-haï et de ne pas y laisser débarquer d'autres troupes que les siennes. La politique opposée à celle-là, c'est la politique de la *porte ouverte* qui, sans viser à entamer la Chine, tend à en faciliter également l'accès à l'activité féconde de toutes les nations. Or cette politique de la *porte ouverte*, c'est précisément celle que les missionnaires ont réclamée, inaugurée, pratiquée, et que la Chine aurait acceptée.

Sans la croix, la France aurait les mains vides dans l'Extrême-Orient; elle ne trouverait pas dans son commerce de quoi alimenter son influence. Elle ne vaut que par son protectorat religieux. Si elle abdique son protectorat, elle perd son influence; pas de milieu pour elle. C'est une vérité tellement claire que, lorque, en 1886, le pape Léon XIII fut tenté d'établir à Pékin une nonciature dont les agents anglais avaient suggéré l'idée à Li-Hong-Tchang, et qui aurait forcément réduit l'action de la France, le *veto* vint de Paris au Vatican, comme si nous allions être frappés au cœur! Il a fallu la fermeté longanime de Léon XIII pour résister, quelques années

plus tard, à tous les assauts que l'empereur Guillaume, aidé du cardinal Ledochowski, de Mgr Anzer, de l'immense majorité des catholiques allemands, allait livrer au Saint-Siège pour obtenir de lui que le protectorat de la France fût limité aux Français. C'est que, en effet, il y a là une question vitale pour le maintien de notre grandeur nationale dans l'Extrême-Orient. M. Pichon l'a bien compris; il s'est honoré dans un de ses télégrammes où, parlant avec tranquillité de ses affreuses angoisses, il annonçait sa résolution de sauvegarder, avec ses compatriotes, les trois mille chrétiens indigènes confiés à sa garde. Il a justifié le témoignage que Mgr Favier, évêque de Pékin, lui rendait dans une lettre publiée le 3 mai 1899 par *les Missions catholiques* : « M. Stephen Pichon ne saurait être accusé de cléricalisme; c'est un vrai patriote qui aime avant tout son pays. Cette dernière qualité, qui lui est commune avec tous les évêques et tous les missionnaires, fait qu'il s'entendra toujours bien avec eux. »

Nous le demandons à tout esprit sincère : après avoir donné en Chine le pas sur nous au représentant militaire de l'empereur Guillaume, aurons-nous la même autorité, la même force d'opinion pour garder intactes, avec les prérogatives religieuses, notre situation politique? Tout le monde sait que l'échec de Fachoda fut pour nous un désastre universel, une bataille perdue même à Pékin. Souhaitons que le commandement en chef du feld-maréchal de Waldersée ne complète pas à notre détriment le désaveu du commandant Marchand!

Ce qui rend absolument inexcusable la conduite du ministère français, c'est qu'il lui était aisé de nous éviter l'avanie. Le général de Négrier avait modestement et patriotiquement offert de servir en Chine. Général de division depuis longtemps, ancien commandant de corps d'armée, ancien inspecteur d'armée, ayant commandé en Asie avec gloire, il aurait été le généralissime indiqué devant lequel l'empereur Guillaume, jaloux de faire sa cour aux vaincus, se serait incliné avec grâce. On assure que M. Delcassé, pressentant le péril, adhérait à la proposition. Mais non : M. Waldeck-Rousseau, assisté de M. Millerand, ne voulut pas. Craignait-il un coup d'Etat militaire ! Oh ! non, il se moque bien de la République. Craignait-il même un éclat guerrier qui l'aurait diminué encore? Oh ! non, cela lui est bien égal. Dans la Rome pourrie des Césars, la grande préoccupation des tyrans au pouvoir était d'empêcher, dit Tacite dans la *Vie d'Agricola*, qu'un autre eût la gloire des armes, *si militarem gloriam alius occuparet*. Si le général de Négrier avait pris trop d'importance en Chine, la réintégration du trio Dreyfus-Reinach-Picquart dans l'armée en France aurait été

plus difficile; voilà pourquoi le feld-maréchal allemand est notre généralissime. Soyez sûrs que ce n'est pas plus malin que cela!

Si quelque chose pouvait nous consoler dans tous ces abaissements, ce serait le spectacle qu'a offert le pays faisant ses adieux à son armée partant pour la Chine. On a eu là comme une belle et bonne vision de la France. Avant de livrer son armée à la rumeur des flots, le pays l'a comme bercée dans une immense acclamation. La bande antinationale s'est à peine montrée par quelques cris perdus de : Vive Waldeck-Rousseau! et autres manifestations non moins ridicules. Le maire socialiste de Marseille a débité quelques déclamations sans écho. Qu'est-ce donc, nous dira-t-on, qu'un maire socialiste? C'est un maire qui, en général, comme celui de Bourges, se donne à lui-même, comme présent de joyeux avènement, un traitement de 6,000 francs. De gré ou de force, tous les fantoches de la politique sont, un instant, rentrés dans la coulisse. L'armée expéditionnaire occupait tous les yeux et tous les cœurs, elle était représentée par son chef, l'un des héros de Madagascar, le vaillant et bon général Voyron, ne pouvant parfois retenir une larme sur sa mâle figure, fier de montrer à ses côtés son frère, le curé de la Drôme, qui l'accompagnait de ses prières, et ne répondant que par un sourire stoïque, grave et triste à ceux qui, déjà, à voix basse, lui parlaient de la perspective soudainement entr'ouverte : un généralissime allemand passant par dessus la tête des officiers français. Était-ce vrai? Était-ce possible? Amour du devoir et de la gloire! comment des politiciens avaient-ils pu vous mettre à de pareils supplices!

M. le président Loubet a prononcé quelques paroles honnêtes et cordiales. Il paraît que, à l'aumônier de l'armée présenté par le général Bailloud, il a dit, un peu en cachette : « Je vous confie l'âme de nos soldats. » Que n'a-t-il parlé plus haut? Devant ces braves qui vont au péril, devant ces pères et ces mères, ces épouses, ces enfants, qui les suivent de leurs angoisses, que n'a-t-il invoqué tout franchement Dieu? Son silence inconvenant sur Dieu est une étrange préface pour une expédition où ce que nous aurons de plus net à invoquer pour nos droits, ce sera la protection des chrétiens. C'est, de plus, un affront fait à la France qui ne mérite pas d'être montrée au doigt par le mépris de tout l'univers, comme un monstre à part : la nation athée. C'est un crime de lèse-humanité : pour que le sang des héros coule et pour que les larmes des affligés soient essuyées, rien n'égale la vertu du Christ. C'est au Christ que demandent leur force la reine Marguerite et les mères des naufragés de la *Framée;* si le commandant de Mauduit

a voulu sublimement mourir avec ses marins plutôt que de survivre, qui doute qu'il avait le Christ dans le cœur?

Tandis que M. Loubet rendait tant bien que mal des hommages à l'armée, que faisait le président du Conseil? Il ne disait rien. Il pensait sans doute que c'étaient de pures fadaises, et que l'essentiel était ailleurs, avec son trio Dreyfus-Reinach-Picquart. Ce trio, c'est sa Trinité de croyant, et ce sont ses trois couleurs de patriote. Pour commencer par l'ex-colonel Picquart, comment le faire rentrer dans l'armée? Lorsque le Conseil d'Etat aura statué sur son pourvoi, on fera le coup. En attendant, le général André agit comme son maréchal des logis. Il prépare les logements. Tout ce qui gêne est renvoyé : le général Deloye, — l'homme que le général de Gallifet remerciait, au nom de la France, d'avoir mis notre artillerie sur le pied le plus formidable, — est déplacé comme *clérical et fourbe*, selon les expressions du journal de M. de Lanessan, ministre de la marine. Il est déplacé parce qu'au Conseil de guerre de Rennes, il n'a pas voulu être un faux témoin. Les tableaux d'avancement, dressés par les commissions de l'armée, sont jetés au rebut; ce sont désormais les Loges qui les dressent. Les trois points maçonniques sont les vraies étoiles militaires. L'ex-colonel Picquart, qui accusait ses chefs d'avoir voulu le faire mourir en Tunisie et même égorger dans sa prison, sera refourré de force dans l'armée, peut-être même dans les bureaux de l'Etat-major; et pendant ce temps-là nous apprenons la mort de l'une des plus chevaleresques victimes du syndicat de trahison, le capitaine Begouen, emporté par la fièvre jaune au Sénégal où, disgracié sur la délation d'un sénateur, il avait voulu, coûte que coûte, servir la France!

Il y avait aussi un autre ministre à Marseille, M. de Lanessan lui-même, ministre de la marine. Aux marins partant pour la Chine, il aurait pu dire que, dans leur traversée d'Egypte, il les engageait à serrer la main, de sa part, à son ami Canivet expatrié pour chantage, et que ces mers où ils allaient voguer, il les avait parcourues lorsque, chassé de son gouvernement asiatique, pour faits graves et louches, par son collègue d'aujourd'hui, M. Delcassé, il avait dû revenir précipitamment en France. Quel beau représentant pour la flotte destinée à venger les chrétiens de l'Extrême-Orient, que le politicien qui, dans sa loge de la Clémente-Amitié, dénonçait Dieu comme l'ennemi, et qui faisait relever le pavillon abaissé en signe de deuil, le Vendredi saint!

Du passage de M. Waldeck-Rousseau et de son digne collègue à Marseille, ce qui est résulté de plus saillant, c'est une grève colossale des ouvriers des ports, qui, s'étendant à toutes nos côtes

jusqu'à Dunkerque, a interrompu les plus grands services publics, empêché nos soldats de regagner leurs garnisons d'Algérie, infligé des pertes énormes à notre industrie et à notre commerce, décidé les intérêts en souffrance à s'adresser aux moyens de transport de l'étranger, fait la joie de tous nos concurrents et de tous nos adversaires au delà des mers et des frontières. Ces grèves du littoral, coïncidant avec celles du Creusot, de Montceau-les-Mines et de l'intérieur, montrent que, en temps de guerre, l'empereur Guillaume aurait en France mieux encore qu'un généralissime; il aurait une armée de diversion qui, par son abstention au bon moment, nous couperait bras et jambes avant la bataille.

L'Angleterre connaît, en même temps, le secret d'empêcher nos vaisseaux de partir. On nous avait dit que l'avènement du socialiste Millerand au pouvoir interromprait au moins les grèves pendant l'Exposition; le *Journal des Débats* calcule qu'elles ont déjà doublé en nombre et en gravité. Que sera-ce, l'Exposition une fois close au milieu des faillites et des ruines? M. Millerand a déjà donné le premier signe de la fermeture par son discours aux exposants, discours tout arrosé d'une pluie de décorations où les croix d'honneur tombaient du ciel, sur n'importe qui et sur n'importe quoi, comme des alouettes toutes rôties. Il aurait dû joindre à son discours une édition, artistiquement illustrée comme ses menus culinaires, de sa fameuse harangue de Saint-Mandé, où il déclarait qu'il était collectiviste. Gageons que, avant six mois, s'il n'est plus ministre, il sera, non plus même collectiviste, mais communiste!

Quelques-unes des nominations et des harangues de présidents de conseils généraux donnent presque à espérer que le dégoût public monte et menace le ministère, peut-être le plus malfaisant que la France ait eu en ce siècle.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UN LIVRE BLEU

Les livres bleus sont publiés plus souvent en Angleterre que ne le sont en France les livres jaunes; et, de l'autre côté du détroit, les ministres ne sont jamais avares de nouvelles. Pendant les derniers mois, chaque jour, en quelques mots, M. Brodrick mettait le parlement anglais au courant des événements de Chine. Tel n'est pas l'usage chez nous : on nous invite à lire dans les couloirs de la Chambre les dépêches de l'agence Havas, moyen d'information bien insuffisant, car, même sans longs discours, un ministre à la tribune ajoute, à la nouvelle annoncée, la notion de l'effet qu'elle a produit; et quand de grands événements sont en cours, une conversation journalière entre le gouvernement et les représentants du pays n'est pas sans utilité. Mais chez nous, la politique intérieure ne désarme jamais. Si un député déclare avoir envie simplement d'apprendre les nouvelles de Chine, de connaître l'impression du gouvernement et de la faire connaître au pays, personne ne le croira. Il faut être ou un interpellateur ou un complaisant; il n'y a pas de milieu. Et il est pourtant bien des jours où l'on ne désire jouer ni l'un ni l'autre rôle.

Je ne vois pas d'autre raison à alléguer de la rareté des apparitions de nos ministres des affaires étrangères à la tribune; et la raison est défendable. En revanche, ils pourraient sans inconvénient nous fournir plus de documents imprimés et ne pas nous contraindre à lire les nouvelles en anglais. L'intérêt très vif du *Livre Bleu*, récemment publié et contenant les dépêches reçues depuis le mois de janvier dernier au mois de juillet, fait regretter que la collection des dépêches françaises ne nous ait point été montrée encore.

Au mois de janvier 1900, M. Brooks, missionnaire anglais, voyageait dans la province de Shan-tung. Le Shan-tung, bord inférieur de la grande baie du Pe tchy-li, est cette province que Guillaume II voulut conquérir, il y a deux ans, en punition du meurtre de deux missionnaires; il n'en laissait aux Anglais que l'extrême promontoire, Weï-haï-weï; encore n'y devaient-ils conserver qu'un établissement stratégique et renoncer au commerce et à la construction des chemins de fer.

Cette même province où Guillaume II envoyait son frère en qualité de conquérant, avec une harangue de héros de théâtre, est la

patrie de Confucius et la demeure de ses descendants. C'est un territoire plein de souvenirs sacrés. Les Kongs, descendants du philosophe, habitent au Shantung, la ville de Tsi-nan. Ils forment la seule maison, en Chine, qui soit noble suivant les idées européennes. Car en Chine la noblesse est conférée aux ancêtres; quand un homme se distingue des autres, on anoblit ses ascendants, n'admettant pas qu'une famille vulgaire ait pu produire un individu très remarquable. Mais l'homme remarquable lui-même n'attire aucune distinction sur ses enfants qui rentrent dans le vulgaire, et prennent, s'ils peuvent, leurs grades de mandarins.

Les prétentions de l'empereur d'Allemagne sur cette terre révérée, les brutalités de ses agents commises aux dépens des vassaux ou des enfants même de Confucius, avaient soulevé les colères du peuple. Guillaume II est l'auteur premier de la crise actuelle; la révolte est partie du Shan-tung. Cependant les difficultés qu'il avait rencontrées, provoquées même, n'ont-elles pas été poussées à l'extrême par d'autres Européens, ses amis d'hier? On peut se poser cette question indiscrète; et nos lecteurs vont en juger.

La première victime de la crise actuelle succomba au Shan-tung; et ce fut un Anglais. L'infortuné M. Brooks voyageait le jour de l'an même aux environs de la ville de Feichen; des brigands l'arrêtent, le maltraitent et l'entraînent dans les montagnes. Le Tsung-li-yamen, averti par télégramme, ordonne des poursuites, mais apprend presque aussitôt la mort du missionnaire anglican.

Or, un sujet britannique n'est pas impunément maltraité et assassiné. L'ambassadeur à Londres, qui répond au nom de sir Chichen Lofengluh, ne l'ignore pas. Il court au *Foreign Office*, et ne trouvant pas lord Salisbury, il télégraphie en ces termes à Hatfield :

« ... Enflammées de colère à la nouvelle de ce déplorable événement, Leurs Majestés Impériales l'empereur et l'impératrice douairière ont ordonné que tous les officiers de la province seraient disgraciés, par la perte de leur rang et de leurs honneurs, tant qu'ils n'auraient pas réussi à prendre les coupables; encore leur a-t-il été assigné un temps limité pour opérer cette capture [1]. »

Une telle mesure ne pouvait manquer d'être bientôt suivie d'effet. Les coupables sont pris et punis. Deux sont décapités, un est emprisonné pour la vie; plusieurs petits fonctionnaires sont révoqués.

Ce n'est pas tout : le décret relatif au meurtre de M. Brooks est publié dans la *Gazette de Pékin*, en termes à peu près identi-

[1] Londres, 10 janvier.

ques à la dépêche de sir Chichen Lofengluh; un nouveau gouverneur du Shan-tung est nommé. C'est Yuen-shi-kaï, diplomate et militaire, ancien résident de Chine en Corée, ancien commandant des troupes de Tien-tsin. Le nouveau gouverneur donne des preuves d'énergie, et réclame pour mettre l'ordre dans la province l'envoi de 8,000 hommes pris dans l'armée qu'il a autrefois commandée.

Peut-on demander plus, même à des Chinois? Cependant l'ambassadeur anglais, sir Claude Macdonald, n'est pas satisfait. Il remarque d'abord que les petits fonctionnaires sont seuls frappés. A ses yeux, le vrai instigateur du crime était le gouverneur même de la province [1], Yu-hsien, et cet important personnage a simplement changé de résidence : il est chargé de l'administration du Chan-si. D'autre part, cinq jours après le décret menaçant les meurtriers de M. Brooks, un autre décret paraît dans la *Gazette de Pékin*. Sir Claude y voit l'annulation du premier décret. Le langage impérial est fort curieux tant par les idées exprimées que par la forme; et nous en donnons ici la traduction :

« En ces derniers temps, le brigandage a dévasté les provinces, et les crimes contre les missionnaires ont été plus fréquents. On a prétendu que des sociétés séditieuses étaient la cause de ce mal et on a demandé l'interdiction rigoureuse et le châtiment de ces sociétés. Mais, à la réflexion, il est aisé de se convaincre que les sociétés sont de différentes sortes. Lorsque des vagabonds sans aveu se réunissent en bandes et sont liés par un serment; lorsqu'ils comptent sur leur nombre pour créer des troubles, la loi ne peut absolument leur témoigner aucune indulgence. Il en est autrement lorsque des gens pacifiques et respectueux de la loi développent par l'exercice leurs aptitudes physiques pour leur défense propre et celle de leur famille; ou même lorsqu'ils s'associent en communauté de villages, pour la protection mutuelle des populations rurales. Ils ne font qu'appliquer le principe d'intérêt public, enseigné par Mincius : « Gardez-vous et secourez-vous mutuelle-« ment. » Certaines autorités locales, quand une difficulté se présente, ne tiennent pas compte de cette distinction, mais se faisant l'écho de bruits faux et frivoles, regardent toutes les sociétés comme séditieuses et les frappent indifféremment. Ainsi aucune distinction n'étant établie entre le bien et le mal, l'esprit des hommes est jeté dans la crainte et le doute. C'est offrir des aliments à l'incendie, c'est effaroucher et chasser dans les profondeurs de l'étang le poisson qu'on voudrait prendre. Cela signifie,

[1] Dépêche de Pékin, 29 mars.

non pas que le peuple est séditieux, mais que l'administration est mauvaise.

« La compassion profonde et la faveur illimitée de notre dynastie ont répandu des bénédictions sur le pays depuis plus de deux cents ans. Le peuple mange notre bien et marche sur notre sol; une naturelle bonté est implantée en lui; pourrait-il, de sa propre volonté libre, adopter les manières d'être des bandits et attirer le châtiment sur sa tête?

« L'essentiel est que les vice-rois et les gouverneurs de province choisissent des magistrats dignes de confiance, qui administrent leurs districts justement et donnent la paix à leur peuple.

« Quand un différend s'élève entre les convertis et le peuple, il doit être tranché conformément à la justice, sans partialité la moindre, d'aucun côté; une pareille conduite doit paraître toute naturelle, combler l'espoir confiant du peuple, calmer ses inquiétudes en temps de troubles, transformer en bagatelles des affaires qui eussent pu être sérieuses, et supprimer les bagatelles.

« La stabilité des institutions du pays et, en même temps, l'affermissement des relations internationales en sera le fruit.

« Les vice-rois et les gouverneurs de provinces ont reçu les marques les plus précieuses de notre faveur.

« S'ils nous offrent tous ensemble leurs services dans les temps critiques, ils doivent se montrer capables de réaliser cette volonté déterminée du trône : traiter les masses avec une tendresse paternelle et considérer tous les hommes avec une égale bienveillance. Qu'ils donnent aux autorités locales des ordres sévères, afin qu'en des occasions de ce genre, elles cherchent seulement si tel ou tel homme est ou n'est pas coupable de rébellion, s'il a ou n'a pas soulevé une querelle, et ne se demandent jamais s'il appartient ou non à une société et s'il est ou non adhérent d'une religion.

« Quant à notre menu peuple, qu'on pense à lui donner protection et sécurité pour son village natal, sa personne et sa maison. Qu'il n'écoute jamais ceux qui voudraient troubler son esprit et attirer par là sur lui des calamités et des répressions militaires. Et, d'autre part, qu'il ne compte jamais sur des autorités quelconques pour opprimer ses compagnons du même village. Notre espoir le plus cher est que de cette manière les villages vivront en paix et que nous pourrons être soulagés du souci anxieux qui nous dévore la nuit et le jour.

« Que ce décret soit publié partout. »

N'est-ce pas là un très noble et intelligent langage? Nous avouons avoir été surpris et instruit par cette lecture et n'avions attendu rien de semblable du Fils du Ciel. « Que personne ne compte

jamais sur des autorités quelconques pour opprimer ses compagnons de village. » Voilà un conseil que nos tyranneaux de canton ne connaissent guère sous un ministère radical.

Ce décret contient des leçons sur les associations, dont M. Waldeck-Rousseau et M. Trouillot pourraient faire leur profit. Les sentiments d'impartialité, de bienveillance égale pour tous les citoyens sont exprimés en termes fort louables; et il serait à souhaiter que partout la neutralité de l'État fût pratiquée de cette sorte, et que les magistrats se demandassent seulement si un homme est honnête et respectueux de la loi, non s'il est membre d'une congrégation ou adhérent d'une religion.

Seulement en Chine, ou ailleurs, la neutralité de l'État n'est pas toujours sincère. Les nombreuses associations, chères à la cour, étaient en général ennemies des missionnaires et des étrangers. Parmi les plus violentes, étaient signalées *le Grand Couteau*, *le Grand Sabre*, et surtout, le *Poing de la légitime Harmonie*, ou plus simplement les Boxers : ainsi la désignaient habituellement les missionnaires.

Sir Claude Macdonald écrivait le 27 janvier au Tsung-li-yamen : « Les associés du Grand Sabre et du Poing de la légitime Harmonie pillent les demeures des chrétiens, détruisent leurs chapelles, enlèvent et maltraitent des femmes et des enfants sans défense; et je signale le fait à Vos Excellences, sur les bannières de ces bandits sont toujours inscrits ces mots : « Haine aux étrangers. »

En même temps M. Scott, évêque anglican du Shan-tung, publiait une dépêche envoyée, deux jours avant de mourir, par son malheureux diocésain Brooks : « Avenir sombre; maraudage journalier; péril constant...; troupes présentes, mais inutiles; officiers en complète inaction; préfet Taï-han les retient; ordres secrets venus du trône. »

La fausseté chinoise est bien connue. Cependant était-il opportun de pousser brusquement les choses à l'extrême? L'ambassadeur courait à la fois le risque d'exaspérer la cour trop humiliée, et aussi de soulever contre elle le peuple mis en défiance. Le décret cité plus haut montre que la dynastie avait encouragé certaines des sociétés en question et s'appuyait sur elles. Faire réprimer les abus, punir les crimes par les gouverneurs était sage; faire condamner les sociétés en bloc par un décret émané de l'empereur lui-même, pouvait irriter le peuple et compromettre l'autorité du prince. Or, l'intérêt de l'Europe est d'obtenir de l'empereur de la Chine la sécurité des personnes et des biens, mais non de ruiner un pouvoir séculaire. Comment pourrait-elle le remplacer?

Sir Claude Macdonald ne veut rien entendre. Il convoque chez lui

ses collègues et les entraîne à sa suite. C'est d'abord M. de Giers, ministre de Russie : celui-ci écrit à sir Claude « que deux puissances seulement, l'Angleterre et la Russie ont des intérêts sérieux en Chine », parole inexacte, et bien regrettable sous la plume du représentant d'une puissance alliée de la France. C'est M. d'Anthouard, remplaçant M. Pichon, alors absent pour aller avoir une conversation avec M. Doumer; M. de Cologan, doyen du corps diplomatique, mais ne représentant là-bas que les intérêts de l'Espagne; et même enfin le ministre d'Allemagne, le vaillant et inconsidéré M. de Ketteler.

L'empereur chinois cède à ces instances violentes; il envoie des instructions à ses gouverneurs et leur ordonne de poursuivre les adhérents du Grand Sabre et du Poing de la légitime Harmonie. Les paroles ne sont pas vaines et les châtiments ne sont point illusoires. On s'en convaincra en lisant le commentaire que donne le gouverneur du Pe-tchy-li de l'ordre impérial :

« Je m'aperçois que des hommes sans métier, des intrigants qui s'intitulent professeurs, pratiquent la boxe et jouent du bâton, et enseignent au peuple leur art; ceux qui prennent les leçons de ces hommes et qui marchent et paradent dans les villages, brandissant des tridents et s'armant de cannes, étonnant la populace pour en tirer un profit personnel, devront renoncer à ces pratiques sous des peines sévères. En cas de désobéissance, les principaux recevront cent coups du lourd bambou et seront bannis à une distance de 1,000 milles. Leurs adeptes recevront les mêmes coups et seront bannis dans une autre province pour trois ans. Après quoi, de retour dans leur village natal, ils seront soumis à une stricte surveillance. Si une auberge, un temple ou une maison privée reçoit ces gens à l'insu des magistrats ou de la police, les délinquants recevront quatre-vingts coups de lourd bambou.....

« ... Il résulte de ceci que l'enseignement ou la pratique de la boxe et du jeu de bâton... sont essentiellement contraires à la loi. Récemment, la populace ignorante a été trompée par des aventuriers venus de lointaines parties de l'empire, qui parlent de charmes et d'incantations, et d'incarnation d'esprits, mettant les hommes à l'abri des fusils et des canons.

« Ils ont osé fonder secrètement la Société *le Poing de la légitime Harmonie*, et ils ont pratiqué l'exercice du poing et du bâton. Le mouvement s'est répandu en toutes directions, et sous le prétexte de haïr les religions étrangères, ces gens ont agité la contrée... Les convertis et le peuple ordinaire sont tous sujets du trône et sont considérés par le gouvernement avec une bienveillance impartiale. Aucune distinction n'est faite entre eux; s'ils ont des procès, ils doivent s'incliner devant les magistrats...

« Les convertis, d'autre part, ne doivent soulever aucune dispute ni opprimer le peuple, ni exciter les missionnaires à les séparer du reste, et à les aider à obtenir les faveurs d'En-Haut. »

Cette fois l'ambassadeur d'Angleterre devrait être satisfait. Il veut plus encore. Il exige que la condamnation soit publiée, signée de la main de l'empereur, dans la *Gazette de Pékin*.

Le Tsung-li-yamen répond, le 7 mars, par une lettre adressée personnellement à sir Claude Macdonald, ce qui prouve que la campagne n'est point collective et n'est menée que par l'agent anglais. La lettre est fort amusante : c'est une leçon de droit constitutionnel chinois. L'empereur, dit-on, peut envoyer un message impératif à ses gouverneurs, ou bien il peut promulguer un décret. La première expression de sa volonté porte le nom de T'ing chi; la seconde, celui de Shang-yu. Publier un T'ing-chi dans la *Gazette de Pékin* est contraire à tous les usages, et même au bon sens, car le peuple des campagnes n'a aucune occasion de lire la *Gazette*. Et de fait, les coups de lourd bambou du gouverneur du Pe-tchy-li devaient instruire beaucoup plus clairement le peuple des volontés impériales.

« Votre Excellence, ajoute en terminant le Tsung-li-yamen non sans quelque ironie, fera bien d'étudier sérieusement cette matière, et elle se convaincra de notre dire. Votre Excellence est accréditée en Chine, et il est désirable qu'elle se mette bien au courant de la constitution et des conditions d'existence de l'empire chinois. »

Mais rien n'arrête sir Claude. Il veut, dès le mois de mars, provoquer une démonstration navale collective, à laquelle les autres puissances ont la sagesse de se refuser. Sur leur refus, il appelle à Ta-ku les navires anglais *Aurora* et *Brisk* Et il finit par imposer au gouvernement chinois cette humiliation suprême : un décret impérial, un *Shang-yu*, publié dans la *Gazette* de Pékin.

Cependant un grand événement de cour, survenu sur ces entrefaites, aurait dû conseiller la prudence. L'empereur, malade, découragé, sûr de n'avoir aucune descendance, avait rappelé à lui des parents depuis longtemps éloignés de Pekin, et reconnu un des leurs comme héritier du trône. Nous citons les paroles vraiment nobles et émouvantes par lesquelles ce prince fait connaître sa volonté :

« Lorsqu'à un âge tendre [1], nous reçûmes la succession du trône, Sa Majesté l'impératrice douairière entreprit gracieusement de gouverner la contrée en qualité de régente; elle nous instruisit et

[1] Décret écrit de la main même de l'empereur, 24 janvier.

nous guida avec zèle et administra toutes choses, grandes et petites, avec un soin incessant, jusqu'au jour où nous-même prîmes les rênes du gouvernement. Peu après, les temps redevinrent critiques. Nous appliquâmes toutes nos pensées et notre énergie à la tâche de gouverner justement, nous efforçant de reconnaître la tendresse de Sa Majesté, et d'accomplir les lourds devoirs à nous légués par le feu empereur Mu-tsung-yi.

« Mais depuis que, l'an passé, nous avons souffert de la maladie, les affaires de l'Etat sont devenues plus graves et plus difficiles, et nous avons vécu dans la constante terreur de mal faire.

« Pénétré de l'importance suprême du culte dû à nos ancêtres et aux Esprits de la contrée, nous avons supplié l'impératrice douairière de nous donner des conseils. Ceci se passait il y a un an; mais nous n'avons pu retrouver la santé ni la force d'accomplir en personne les grands sacrifices devant l'autel du ciel et dans les temples des Esprits de la contrée.

« Et maintenant les temps sont pleins de difficultés. Nous assistons au travail anxieux de sa Gracieuse Majesté, travail de jour et de nuit, jamais abandonné pour le repos ou le plaisir; et, avec un esprit troublé, nous nous considérons nous-même, ne trouvant aucun répit dans le sommeil ou la nourriture, toujours absorbé dans la pensée des peines que nos ancêtres ont eues à fonder cette dynastie, toujours tremblant à cette pensée que notre force pourrait être inférieure à notre tâche.

« De plus nous nous souvenons que lorsque nous fûmes appelé au trône, nous acceptâmes avec respect le décret de l'impératrice douairière, portant que, sitôt qu'un prince serait né de nous, il deviendrait l'héritier adoptif du feu empereur Mu-tsung-yi. Ceci est connu de tous les magistrats et du peuple à travers tout l'empire.

« Mais nous souffrons d'un incurable mal et avons perdu l'espoir d'avoir un fils, en sorte que l'empereur Mu-tsung-yi n'a point de postérité. La conséquence pour la succession au trône est des plus graves. Tristement occupé de cette pensée et ne sachant où cacher notre honte, comment pourrions-nous envisager l'avenir pour nous consoler de nos douleurs?

« Nous avons donc humblement imploré Sa Majesté sacrée de chercher parmi les branches rapprochées de notre famille, un rejeton plein de bonté et de mérite qui puisse continuer la race de l'empereur Mu-tsung-yi et monter après nous sur le trône. Après des recherches attentives, Sa Majesté a daigné consentir à ce que P'u-tchun, fils de Tsaï-yi, prince Tuan, soit adopté en qualité de fils du feu empereur Mu-tsung-yi. Nous avons reçu le décret de Sa Majesté avec une joie ineffable et, obéissant avec respect à sa

gracieuse volonté, nous déclarons P'u-tchun, fils de Tsaï-yi, prince impérial et héritier de la dynastie.

« Que ce décret soit connu de tous les hommes. »

Le prince Tuan était le cinquième frère de l'empereur Hien-fong, mort en 1862. Irrité de voir appeler au trône, par les intrigues de l'impératrice Tse-hi, la descendance du septième frère, il s'était retiré à Moukden, en Mandchourie, avec les siens, et vivait depuis quarante ans dans ce pays barbare, mécontent, imbu des vieux préjugés chinois, ignorant des progrès accomplis par l'influence étrangère.

Mais à peine sir Claude Macdonald paraît-il prêter une attention d'un moment à cette grave révolution de palais, qui ramène à Pékin le prince Tuan et sa famille, met à la tête du comité des affaires étrangères cet implacable ennemi de l'Europe, et donne au peuple l'espoir de retrouver un empereur patriote, au lieu du souverain dégénéré.

Le retour du prince Tuan et des siens met aux prises deux politiques intransigeantes. Et nous ne sommes plus étonnés d'apprendre qu'un spectateur clairvoyant, tel que Mgr Favier, ait prévu et prédit l'incendie. Sur l'avis du grand évêque français, M. Pichon, dès son retour de Shanghaï, convoque chez lui ses collègues du corps diplomatique [1]. Il déclare qu'il faut s'armer pour un péril imminent, Il appelle à Pékin les marins du d'*Entrecasteaux*.

Vers la fin de mai la révolte, encouragée par Tuan, éclate au Shan-tung, au Pe-tchy-li, à Pékin. Les légations sont assiégées.

On le voit, l'origine de ces événements semble assez clairement explicable.

L'empereur d'Allemagne, prétendant, en pleine paix, deux ans après le traité de Shimonosaki, occuper le Shan tung, avait profondément blessé le patriotisme chinois. Mais le feu couvait sous la cendre; et l'action hésitante d'un gouvernement faible, obéi du peuple à la condition de ne pas paraître trop ouvertement livré aux étrangers, suffisait encore à maintenir la paix.

Dans cette province de Shan-tung, un missionnaire anglican est assassiné. Spontanément le gouvernement chinois poursuit et punit les coupables, frappe les fonctionnaires, au moins les petits. Ce n'est pas assez; on demande la condamnation en bloc des sociétés accusées de propagande séditieuse; pas assez encore; l'empereur ayant chargé de ce soin les gouverneurs des provinces, on exige que son décret, si impopulaire, soit publié, signé de son nom, inséré dans la *Gazette de Pékin*. L'Angleterre envoie des navires

[1] 27 mai.

à Ta-ku pour le menacer. Et toujours le ministre anglais prend l'initiative des réclamations. N'a-t-il pas à venger le sang de M. Brooks, immolé en contrée d'influence allemande?

Ici, on ne peut se défendre d'un soupçon.

Le meurtre de M. Brooks avait été sévèrement puni. Si ce meurtre n'avait point été commis dans une contrée soumise à une influence étrangère, les Anglais auraient-ils exigé davantage? Le meurtre est commis au Shan-tung, dans la sphère d'influence allemande, près des pays russes : ils poussent les choses à toute extrémité.

Notre soupçon est-il injuste? Est-ce chercher trop loin que d'imaginer, à travers les cris violents poussés à propos de l'assassinat d'un Anglais en terre allemande, un fonds d'intrigue des Anglais contre les Allemands? On ne peut oublier que les Anglais devaient être peu contents d'un traité qui les enferme à Weï-haï-weï, et leur interdit même de relier cette station militaire au réseau de chemins de fer que les Allemands ont tracé déjà dans le Shan-tung.

D'autre part, le *Livre bleu* même nous fournit plusieurs indications à ce sujet; il nous fait juger que les choses ont été comprises en Allemagne et ailleurs, ainsi que nous le supposons. Dès le mois de mars, la presse allemande s'émeut des menées anglaises. « Le *Ost asiastiches Lloyd*, et ensuite la *Post*, journal officieux, reprochent vivement aux journaux anglais de répandre d'inquiétantes rumeurs : veulent-ils faire croire aux Européens que la Chine est à la veille d'une révolution [1]. On en rirait de bon cœur, si l'affaire n'avait pas des côtés sérieux... Les Chinois s'en effraient... Les valeurs chinoises s'en ressentent : est-ce là ce que veut amener la presse anglaise en télégraphiant ces bavardages en Europe et en Amérique? Et veut-elle « réaliser ce résultat de son attitude (*sic*)? »

La *Post* ajoute : « La confiance dans la stabilité de l'état présent des choses en Chine est ébranlée par ces faux bruits; et l'effet ne s'en fait que trop sentir dans l'Extrême-Orient. » Ces citations sont tirées d'une dépêche de sir Frédéric Lascelles, ambassadeur à Berlin.

Ce ne sont là que des propos de journaux; assez graves cependant, et exprimant assez exactement l'état de l'opinion pour que l'ambassadeur d'Angleterre ait cru devoir prendre la peine de les transmettre à son gouvernement.

En Russie, on ne paraît pas plus satisfait. Le comte Mouravief

[1] Sir F. Lascelles, ambassadeur à Berlin. Dépêche du 22 mars.

fait observer aux Anglais que le danger n'est pas seulement dans le Nord, où ils n'ont que faire, et qu'il faudrait s'occuper aussi du Centre et du Sud [1]. Il rassure l'ambassadeur d'Angleterre, sir Ch. Scott au sujet du Nord.

Voici enfin une plus certaine indication de cet état d'esprit, et le mécontentement de l'empereur d'Allemagne lui-même va se montrer au grand jour. Mais nous sommes obligé de raconter d'abord, pour exposer complètement les faits, l'histoire du projet d'intervention japonaise à Pékin.

Dès les premiers jours de juin, au début de la crise, le Japon fait des offres de service à l'Angleterre. « On a appris ici, écrit de Tokio, le 13, l'ambassadeur anglais, M. Whitehead, que les Russes font débarquer à Ta-ku 1,700 hommes, 270 chevaux et 20 canons. Le ministre des affaires étrangères voudrait connaître les intentions du gouvernement de Sa Majesté et savoir s'il expédie des troupes anglaises. Si les marins actuellement débarqués sont entourés ou menacés d'une manière quelconque, le Japon est prêt à envoyer à leur secours des forces considérables, à la condition cependant que le gouvernement de Sa Majesté donne son concours à ce dessein; autrement, il n'enverra aucun soldat. »

A ce moment, le chancelier de la légation japonaise n'est pas encore assassiné; il ne le fut que le 15. Le Japon témoigne donc à l'Angleterre, son intermittente et incertaine alliée dans la dernière guerre, une confiance et une bonne volonté spontanées; on dirait désintéressées, si l'on était bien informé de la nature du concours que réclame le Japon pour ses desseins.

En Europe, où chacun pensait avec angoisse au sort des légations, on frémissait à l'idée que des secours quelconques pourraient être entravés. Oublions nos querelles et courons au feu était le cri général : que les premiers prêts, Japonais ou Russes, se mettent en marche. On reprochait alors volontiers aux cabinets de Saint-Pétersbourg, ou même de Paris, d'avoir mis obstacle à l'action du Japon.

Or la vérité est toute autre. Le Japon s'était mis le 13 juin à la disposition de l'Angleterre. A Tokio, M. Whitehead avait reçu la visite du ministre des affaires étrangères, le vicomte Aoki; en même temps, à Londres, M. Matsui, chargé d'affaires japonais, se rendait au *Foreign Office*. Et cependant le Japon ne reçut que le 16 juin une première réponse de l'Angleterre; encore était-ce une réponse négative. « J'ai fait répondre à M. Matsui, écrit lord Salisbury, que des troupes, fournies par les diverses escadres qui sont à Ta-ku,

[1] Saint-Pétersbourg, 2 juin, sir Charles Scott.

s'avançaient vers Pékin; *et qu'il était impossible de prédire ce que serait la situation à l'arrivée de ces troupes à Pékin.* Le ministre de Sa Majesté et l'amiral anglais avaient toute latitude pour chercher la meilleure conduite à tenir. Et le gouvernement de Sa Majesté n'avait d'autre désir que d'agir en parfait accord avec le Japon et les autres puissances intéressées à rétablir l'ordre en Chine. » C'était un refus de laisser le gouvernement japonais prendre la direction de l'affaire.

L'envoi de « forces considérables », lorsque l'Europe en comptait si peu, n'était point agréé. L'Angleterre refusait l'offre : et la raison du refus n'était point dissimulée. Elle se voyait déjà entrant à Pékin, victorieuse, à la tête des nations européennes. Elle n'avait que faire des Japonais.

En effet, à ce même moment, l'amiral Seymour, s'étant attribué le commandement de la colonne internationale, venait de se mettre en route. Et l'Angleterre avait l'espoir de vaincre la révolte, après en avoir si bruyamment signalé, ou même provoqué, les débuts.

Le comte Mouravief, à la vérité, faisait signifier à Londres par M. de Staal (18 juin) la volonté de l'empereur Nicolas d'envoyer 4,000 hommes au secours de la légation de Russie : mais presque aussitôt (20 juin) arrivait de Saint-Pétersbourg une dépêche rassurante; le comte Mouravief était venu dire à sir Charles Scott, qu'il ne s'agissait que des 4,000 Russes déjà présents à Ta-ku et à Tien-tsin.

« Point d'action isolée », cette formule si souvent répétée naguère au sujet de la Turquie, paraissait devoir être appliquée en Chine. Et les Anglais s'en contentaient, s'étant saisis d'ailleurs du commandement des troupes alliées.

Cependant, des inquiétudes naissent bientôt au sujet de l'amiral Seymour. Le contre-amiral Bruce télégraphie le 18 de Ta-ku. « Pas de nouvelles du commandant en chef. Sommes coupés de Tien-tsin. Entendu la nuit dernière un feu nourri. » Et le 20 : « On se bat toujours autour de Tien-tsin. Nous avons là-bas 3,000 hommes. J'attends des renforts de Hong-kong demain; et 300 hommes de Weï-haï weï après-demain. »

Inutiles efforts! Le 21, arrive par Che-foo une dépêche de M. Carles, consul anglais à Tien-tsin; elle contient le récit d'un combat acharné et douteux; et elle avoue que les Russes, dans un élan admirable, ont rétabli la situation et sauvé les Anglais d'une ruine complète.

Alors seulement, le 22 juin, la proposition japonaise étant venue le 13, lord Salisbury se retourne vers le cabinet de Tokio. Il écrit

à M. Whitehead : « Vous irez trouver le ministre des affaires étrangères et vous lui direz dans quelle situation critique se trouvent les légations, et, je le crains aussi, la colonne internationale expédiée sous les ordres de l'amiral Seymour. Demandez-lui si l'intention du gouvernement japonais n'est pas d'envoyer de nouvelles forces à leur secours. Apprenez-lui que le gouvernement de Sa Majesté a prescrit au gouverneur des Indes l'envoi de renforts considérables.

« La nécessité d'une action immédiate, la position géographique favorable du Japon, confèrent l'importance la plus haute aux décisions que prendra le cabinet de Tokio en cette extrémité. »

L'échec de l'amiral Seymour, sauvé par les Russes et les Français du vaillant commandant de Marolles, semble avoir causé à Londres un véritable affolement. Le même jour lord Pauncefote est chargé de demander au cabinet de Washington s'il ne pourrait pas distraire quelques troupes de Manille. On ne lui accorde que 300 marins.

Au Japon, une cruelle surprise attend lord Salisbury. La campagne anglaise a échoué, et l'empressement à se mettre à la disposition du gouvernement de la reine est devenu beaucoup moins vif. Pourquoi n'avoir pas accueilli dix jours plus tôt une proposition faite alors de si bon cœur?

« Des troupes, répond le vicomte Aoki, nous n'en manquons pas, et elles sont toutes prêtes à partir; mais il est impossible maintenant de prévoir l'effet que produirait leur départ [1]. »

L'affolement augmente : lord Salisbury sollicite, pour l'envoi des Japonais, retardé par sa faute, l'assentiment des Russes. Les Russes sont voisins aussi de Pékin ; et ils viennent de prouver que leur action peut être efficace.

Ici, la France aurait une naturelle occasion d'intervenir. Notre allié, je ne l'ignore pas, oublie souvent de s'informer de nos convenances. Mais nous n'avions ici aucun intérêt, ce semble, à nous souvenir de la mauvaise leçon qu'il nous donne. Et, en fidèles alliés, quand les Anglais proposaient le Japon comme restaurateur de l'ordre en Chine, nous pouvions proposer la Russie. L'avons-nous fait? Je ne sais. Un livre jaune, s'il paraît jamais, nous l'apprendra peut-être.

D'ailleurs, les ministres anglais, éperdus, ne repoussent plus personne, même la Russie. Le 25 juin, lord Salisbury télégraphie tout droit à Saint-Pétersbourg : « Je dispose de 20 ou 30,000 Japonais : voulez-vous qu'ils partent? »

[1] Dépêche de M. Whitehead, 23 juin.

Et le même 25 juin, après une heure ou deux de réflexion, et après s'être ainsi vanté, il ajoute : « Mais, au fait, nous espérons bien que vos troupes partent aussi, et que vous envoyez de grands renforts. Nous-mêmes, nous prétendons tirer 10,000 hommes de l'Inde. Seulement tout ce monde arrivera trop tard. »

Le même jour encore le chargé d'affaires du Japon vient au *Foreign Office*. Lord Salisbury l'implore : le danger est pressant, les troupes de l'Inde ne peuvent venir à temps. Il faut que le Japon envoie des forces considérables : combien de jours seront nécessaires? Quatre jours au moins pour la traversée, répond le Japonais, en mettant toutes choses au mieux, et supposant les troupes déjà rassemblées dans le port le plus voisin; beaucoup plus, s'il faut les faire venir de garnisons lointaines. Et le malin Japonais, si empressé deux semaines plus tôt, ajoute qu'il n'a reçu aucune instruction; mais qu'à son avis personnel, il est peu probable que son gouvernement envoie grand monde. Le 13 juin il offrait « des forces considérables!

Alors le ministre anglais recourt à une suprême ressource. Il envoie à Potsdam le vicomte Gough, chargé d'affaires à Berlin, en l'absence de sir Frédéric Lascelles. Il ne s'informe pas des vues de l'empereur; il pense les connaître et pouvoir compter sur un concours certain. Il invite simplement l'empereur Guillaume à plaider sa cause en Russie. « Le ministre du Japon, dit-il, étant venu me voir hier soir, m'a fait sentir que son gouvernement ne s'avancerait pas, sans être sûr d'éviter tout ennui de la part des puissances. (Lui qui le 13 juin ne demandait que l'assentiment des Anglais.) Je suis sûr que l'empereur d'Allemagne secondera notre désir d'obtenir de la Russie une semblable assurance, et qu'en cette démarche, Sa Majesté tiendra à nous assister. »

Ici éclate le coup de théâtre. Trois longs jours se passent, et le 29 juin le vicomte Gough écrit que l'empereur et le ministre des Affaires étrangères sont absents. Enfin le 1er juillet, le cabinet de Berlin répond en ces termes[1] :

« Nous ne possédons aucun détail sur les conditions de l'intervention japonaise proposée; nous ne pouvons juger si les intérêts des autres puissances auraient à en souffrir, ni si l'Allemagne peut prendre la responsabilité de l'approuver.

« L'ordre peut fort bien être rétabli en Chine, seulement par le maintien de l'accord existant déjà entre les puissances.

« L'Allemagne ne consentirait donc à la démarche demandée par le gouvernement de Sa Majesté, que si dès le début elle se sentait

[1] Berlin, 1er juillet 1900.

assurée que par là cet indispensable accord ne serait pas mis en péril. »

Il est difficile d'opposer, en langage diplomatique, un plus catégorique refus. Et, cruelle ironie! le refus est exprimé par les termes mêmes dont se servait lord Salisbury trois semaines plus tôt, quand il décourageait les Japonais. Point d'action isolée! Maintien de l'accord entre les puissances! La formule est toujours la même. Et on pense encore à M. Hanotaux, au temps de l'affaire de Crète.

Ainsi, d'après les documents anglais eux-mêmes, l'intervention japonaise offerte le 13 juin, a été ajournée par l'Angleterre; et quand l'Angleterre l'a réclamée, le 23 juin, après la déroute de l'amiral Seymour, elle a été rejetée par l'empereur d'Allemagne, à laquelle lord Salisbury ne demandait pas son avis personnel, dont il se croyait sûr, mais seulement ses bons offices auprès de la Russie.

Et pendant ce temps, retour imprévu, la Russie recevait de son côté des propositions du Japon. Elle ne leur faisait pas mauvais accueil.

Le comte Lamsdorff écrit, le 28 juin, à M. de Staal :

« Nous avons été renseignés sur l'intention du Japon de participer au rétablissement de l'ordre en Chine par sir Charles Scott, et M Iswolski. (La démarche de lord Salisbury était donc inutile, et, directement, le cabinet de Tokio négociait avec la Russie.)

« M. Iswolski a été muni, à cet effet, des instructions suivantes :

« En appréciant hautement les sentiments d'amitié qui unissent le Japon à la Russie, et qui ont dicté au vicomte Aoki les ouvertures qu'il vous a faites, ainsi que l'attitude parfaitement correcte de cette puissance en vue des événements survenus en Chine, nous ne voudrions pas entraver la liberté d'action du cabinet de Tokio, d'autant plus qu'il est tout disposé à faire concorder cette action avec celle des autres puissances. Quant aux intentions de la Russie, le gouvernement impérial les a fait connaître dans le communiqué officiel récemment publié. »

On voit à quel point, en tout ceci, les combinaisons anglaises ont avorté. Le cabinet de Londres a réussi à exaspérer les Chinois, à refroidir la bonne volonté des Japonais, qui, se voyant rebutés à Londres, se sont adressés aux Russes. Il a mécontenté manifestement l'empereur d'Allemagne en exerçant, avec tant de bruit, la police dans une province qu'il entend gouverner. Les exigences de l'ambassadeur anglais, au moment dangereux où le prince Tuan et les siens revenaient à la cour, ont contribué à allumer l'incendie; la précipitation de l'amiral anglais a compromis le sort de l'armée internationale et des légations.

Encore un nouveau contretemps allait-il atteindre le cabinet de Londres.

Lord Salisbury émet la prétention de faire à lui seul la police du Yang-tsé, lui qui s'est tant occupé du Shan-tung. Les autres puissances voulant naturellement avoir aussi des troupes à Shanghaï, lord Salisbury rappelle les siennes. L'opinion anglaise tout entière s'irrite de cette reculade, et les troupes anglaises reviennent alors de Weï-haï-weï à Shanghaï, mais en compagnie des troupes françaises, allemandes et russes. Aujourd'hui les canonnières de l'amiral Courrejolles remontent le fleuve Bleu. Et la prétention d'être seuls maîtres dans le Yang-tsé, prétention qu'aucun traité n'autorise, doit être abandonnée par les Anglais. Eloignement de l'Allemagne et du Japon; prestige compromis devant les Chinois; voilà pour eux le résultat de la dernière campagne.

Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent des déboires de l'Angleterre et qui souhaitent l'abaissement définitif de cette grande nation : quelle ruine, quel vide en résulterait dans l'ensemble de l'humanité civilisée! Nous portons des jugements sommaires, exprimés en un mot, sur le caractère des hommes et sur celui des peuples. Nous sommes peut-être moins téméraires en jugeant les peuples qu'en jugeant les individus; et le caractère collectif d'une nation s'exprime par des traits généraux moins flottants et mieux dessinés. Cependant l'individu est son seul maître et la direction de sa vie ne dépend que de sa conscience et de sa volonté. Dans la vie des nations, au contraire, il est des moments où le sort, également hasardeux par l'élection ou par l'hérédité, confie leur destin à de mauvais chefs. Leur caractère peut être ainsi, non pas perverti, mais obscurci et caché par un nuage. Encore doit-on les louer quelquefois de ne pas chasser du premier coup de malencontreux pilotes et d'attendre avec résignation la fin de l'orage, quand le drapeau de la patrie est livré aux vents.

L'Angleterre traverse une de ces crises fâcheuses. Condamner sans réserve et haïr un tel peuple est contraire au bon sens. Seulement, en ce moment, il est juste de nous plaindre de la presse anglaise, livrée tout entière aux mêmes influences, et qui a exploité l'affaire Dreyfus, avec une persévérance et une habileté odieuses, contre la France et l'esprit militaire français. Il est juste de blâmer l'Angleterre de s'être laissée dominer par des politiciens hommes de finance, — hélas! elle n'est pas la seule, — qui l'ont conduite aux horreurs et aux infamies de la guerre contre l'héroïque Transvaal! Enfin, les détails que nous venons de donner sur la politique anglaise en Chine montrent l'incertitude, la précipitation malhabile d'hommes qui ont été jadis les

émules des Gladstone ou des Disraéli, mais qui, par l'effet de la fuite du temps et des progrès de l'âge, ont singulièrement oublié les leçons de ces grands ministres.

Et nous? En tout le Livre bleu que je viens d'analyser, il est peu parlé de nous. L'honneur de la France est-il sauf? Et peut-il résulter de cet effort un bien pour les intérêts français?

L'honneur de la France est sauf, d'abord parce que nos soldats se sont brillamment battus; c'est leur coutume; ensuite parce que notre attitude a été désintéressée et que nous ne nous sommes pas jetés dans les disputes de préséance, pendant que Pékin était en feu et les légations bombardées. A l'intervention de tous les gens de bonne volonté, russes, anglais ou japonais, nous n'avons mis aucun obstacle, et il n'y a pas lieu de le regretter.

Deux chefs auront voulu s'imposer aux troupes internationales. Un amiral anglais battu au premier jour et sauvé par les Français et les Russes. Un maréchal allemand qui s'est à peine encore mis en route, alors que Pékin est pris. Entre celui qui est parti trop tôt et celui qui arrivera trop tard, toute la besogne militaire utile aura été accomplie. « Ma voix ne commandera pas la retraite, tant que mon bras portera le bâton de maréchal », a dit M. de Waldersee, croyant devoir, pour répondre à son maître, emprunter le style noble cher à ce prince. Mais aura-t-il même la joie d'arrêter la vieille impératrice?

Et pendant les deux mois terribles où les légations étaient séparées du reste du monde par un cercle de feu, M. Pichon, Mgr Favier, auront été l'âme de la défense.

Oui, la France a été généreuse et efficace. Quel sera le fruit de ses efforts?

Il est un peu tard pour parler du péril jaune, et personne, je pense, ne conseillera maintenant la retraite complète et l'abdication de la France en Chine. Une grande expérience a été tentée et achevée. Les Chinois avaient acheté des engins européens; les torpilleurs pris à Ta-ku et que les puissances se sont partagés portaient la marque de fabrique de M. Schichau, le grand constructeur allemand; les poudres venaient, dit-on, de France et d'Angleterre. On disait : « Vous ne reconnaîtrez pas les Chinois de 1860, ni même ceux de la guerre du Japon. 400 millions d'hommes s'ébranlent aux cris de : « Haine à l'étranger », équipés et armés par l'étranger lui-même. On rappelait le mot qu'avait laissé échapper l'ancien ambassadeur du Céleste Empire à Paris, Tching-tchang : « L'étranger chez nous? C'est une punaise sur le dos d'un éléphant. »

L'éléphant a secoué une oreille à peine et l'insecte continue son

chemin. La révolte a été locale, provoquée par l'agression brutale de Guillaume II au Shan-tung et par les trop bruyantes et humiliantes exigences de sir Claude Macdonald. Chose étonnante, le gouvernement de Pékin n'est plus, et le colosse décapité n'éprouve point de tressaillements. L'autorité des vice-rois se maintient et l'insurrection n'est pas devenue générale. Certes, l'œuvre commence à peine; mais comment n'être pas optimiste lorsque déjà les prédictions pessimistes sont si loin d'être réalisées?

On peut espérer déjà que la conquête économique sera reprise. Un remarquable article du *Temps* montrait, il y a quelques semaines, comment elle peut l'être avec sagesse et prudence, si l'on recherche de préférence les richesses minières inexploitées et si l'on évite, au contraire, de jeter trop brusquement, au milieu des fourmilières ouvrières et industrielles existantes, la concurrence des machines. Le gouvernement chinois avait sagement limité à 10,000 kilomètres, pour le début, la construction des chemins de fer.

L'intérêt français en Chine n'est pas la conquête territoriale; non, pas même celle du Yun-nan, que M. Doumer a rêvée, peut-être M. François aussi, et que les traités nous interdisent. Un grand plan est tracé, et nous devrions nous attacher à le faire exécuter. C'est un plan de travaux, et non de conquêtes. Construisons le chemin de fer de Hanoï à Yun-nan-Sen. Poussons-le, plus tard, jusqu'aux riches provinces centrales du Tsé-tchuen et aux rives du Yang-tsé. Là il se reliera au chemin de fer franco-belge de Pékin à Han keou, relié lui-même, à Pékin, au Transsibérien. Et ainsi un grand réseau transasiatique, aboutissant au Tonkin, sera construit et exploité par nous, nos voisins et amis les Belges et nos alliés les Russes. Si, d'autre part, dans les négociations qui vont être entamées, la question du Siam peut être réglée à notre avantage, et si, par la vallée du Meinam et le Laos, notre empire asiatique acquiert une entrée nouvelle, nos ambitions devront être satisfaites et nos enfants auront à exploiter un beau domaine, conquis par la génération présente. Ce domaine est loin de Pékin; et, la récente campagne vient de le démontrer, la surveillance de nos intérêts exige la création d'un poste français à la porte de Pékin dans le Pe-tchy-li. Il faut que nous aussi, dans notre Port-Arthur, ou notre Weï-haï-weï, ou notre Keao-tcheou, nous ayons en réserve quelques compagnies d'infanterie de marine prêtes à prendre terre devant Pékin et quelques canonnières capables d'entrer dans l'embouchure du Peï-ho. Il peut être trop long, on vient de s'en convaincre, d'attendre des renforts appelés de Hanoï ou de Saïgon.

Denys Cochin.

A PROPOS DE CLUSERET

SOUVENIRS DE L'INSURRECTION DE 1871

L'ORGANISATION MILITAIRE DE LA COMMUNE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

La mort toute récente de l'ancien général Cluseret, ministre de la guerre de la Commune en 1871, donne un vif intérêt d'actualité au travail historique et militaire que nous publions.

Ce travail, — écrit d'après les documents les plus curieux : Correspondance des délégués à la guerre, Rapports des généraux et des Comités, etc. ; au total, plus de 70,000 pièces que Maxime du Camp n'a pas connues et qui, depuis, ont été peut-être anéanties par des mains intéressées à les faire disparaître, — ce travail, disons-nous, est un important chapitre d'histoire dont la valeur n'a pas autrement besoin d'être signalée, et que nous pourrons compléter ultérieurement par d'autres détails non moins authentiques.

Note de la Rédaction.

L'organisation militaire de la Commune a été plus complète qu'on ne le croit généralement. Les effectifs des différentes armes ne s'accordaient pas, il est vrai, avec les proportions ordinairement admises, mais chaque arme prise à part était constituée d'une manière assez sérieuse. En outre, presque tous les services

dont se composent normalement les armées régulières se trouvaient représentés et ont fonctionné dans celle des fédérés; notre but est de relever, pour quelques-uns d'entre eux, certaines particularités propres à éclairer d'un jour nouveau la révolution communale, en ce qui touche à la défense de Paris.

Si les ressources en matériel, dont la plupart remontaient au siège de Paris par les Allemands, n'ont pas été utilisées intégralement, il faut en chercher la raison dans l'insuffisance du personnel. Seule, l'infanterie a répondu, du moins numériquement, aux exigences de la situation.

Il est incontestable que la Commune a cru sincèrement à sa durée. Certaines dispositions, par exemple celle qui se rapportait aux constatations de l'identité des blessés et des tués, révèlent une préoccupation d'ordre et de régularité qui respire la confiance dans le lendemain. L'institution d'une décoration destinée à récompenser les actes de courage en présence de l'ennemi, produit une impression analogue. D'autre part, les mesures prises par Cluseret, le premier des délégués à la guerre, indiquent des intentions bien arrêtées d'énergique résistance. Même après sa fuite et malgré les craintes que faisait naître chez lui l'empiètement toujours croissant des pouvoirs civils de la Commune sur le pouvoir militaire, Rossel paraissait encore croire fermement au triomphe de l'insurrection, et aidait quelques-uns de ses anciens auxiliaires de conseils techniques pour la défense de Paris. Delescluze, le troisième et dernier délégué à la guerre, eut peut-être, dans les premiers jours de son ministère, quelques illusions sur l'issue finale, mais son espoir ne put être de longue durée [1].

Pour atteindre le but qu'elle poursuivait, la Commune ne mit pas seulement en œuvre des moyens ordinaires, permanents et plus ou moins puissants, tels que ceux dont disposent les armées organisées : elle recourut aussi à des expédients improvisés. L'acharnement inouï qu'elle déploya dans la lutte engagée contre Versailles, favorisa, en effet, l'éclosion d'inventions variées, dont quelques-unes peuvent être considérées comme des applications plus ou moins ingénieuses de la science à la destruction de l'espèce humaine, et dont les autres consistaient en recettes ou en engins de fantaisie, fruits spontanés de l'ignorance jointe à une imagination diabolique. Alors, surgirent de toutes parts des engins de

[1] Delescluze remplaça Rossel le 10 mai. Le 12, il proposait d'offrir des revolvers d'honneur à quelques officiers qui s'étaient distingués, et écrivait à ce sujet : « Une déclaration venant de la Commune aurait un bien autre effet sur les esprits. » Le lendemain, il allait passer, à Neuilly, la revue d'un régiment.

guerre déjà connus, mais soi-disant perfectionnés, et d'autres de nouvelle création : canons, mortiers, mitrailleuses, bombes, obus, grenades, torpilles à la dynamite, fusées de guerre et incendiaires, projectiles chimiques, obus et pompes à pétrole, feu grégeois, armes à feu, poudres et cartouches, ballons captifs et dirigeables, batteries, canonnières, wagons et boucliers blindés, etc. Quelques exemples choisis parmi ces inventions, dont un grand nombre, d'ailleurs, ne furent jamais mises à exécution, nous permettront de faire un peu de lumière sur des côtés curieux et encore peu connus de l'insurrection de 1871.

*
* *

Tout d'abord, il paraît utile d'indiquer dans leur ensemble les forces militaires de la Commune, que l'on a assez souvent exagérées dans les deux sens.

Dans la deuxième quinzaine de mars, à peu près 100 bataillons de la garde nationale sur 274 s'étaient ralliés au Comité central. En avril, 215 bataillons donnèrent leur adhésion à la Commune; ils formaient un effectif d'environ 200,000 hommes. Le 2 mai, les légions de marche et les légions sédentaires présentaient un effectif de 6,907 officiers (dont 400 absents), et 190,425 hommes (dont 27,000 absents); l'artillerie figurait dans ces chiffres pour 5,445 hommes, les 31 corps francs pour 3,461 hommes[1] et la cavalerie pour 779 hommes (449 chevaux). Le 15 mai, l'effectif total n'était plus que de 182,000 hommes environ, et, le 16, de 170,000. Le nombre des combattants paraît n'avoir pas dépassé les deux tiers de ces chiffres et n'être pas descendu au-dessous du tiers.

L'artillerie, dont le rôle avait été prépondérant le 18 mars, pour provoquer la révolution communale, fut l'objet de soins particuliers de la part de la Commune. Le Comité central de l'artillerie, composé des délégués de l'artillerie auxiliaire (licenciée après la capitulation) et de l'artillerie de la garde nationale, se préoccupa d'abord de son organisation; il se montra très actif, dès le début. Le jour de son installation, il n'existait pas de munitions pour tirer un seul coup de canon; quinze jours plus tard, elles dépassaient sensiblement les besoins et l'on en faisait dans les forts une consommation prodigieuse. Dans un ordre du 19 avril, Cluseret, après avoir constaté qu'à lui seul le fort de

[1] L'effectif de ces corps francs atteignit, le 17 mai, le chiffre de 10,374 hommes; 1,017 femmes étaient portées sur les états.

Vanves avait tiré 16,000 projectiles, taxait cette pratique de « ridicule aux yeux des gens de guerre » et ajoutait : « Il n'y a que les poltrons qui soient assez peu maîtres de leur émotion pour ne pouvoir contrôler leurs actes. »

Nous ne nous étendrons pas ici sur les formations successives auxquelles recoururent les délégués à la guerre pour constituer le personnel et le matériel. En ce qui concerne le personnel, ils ne parvinrent à réaliser ni le nombre ni la qualité qui auraient été nécessaires à une défense sérieuse. Le 23 avril, Cluseret, mettant hardiment le doigt sur la plaie, s'exprimait ainsi : « Si je n'ai pas toute l'artillerie à ma disposition, et si chacun ne me vient en aide pour compléter son personnel, la lutte est inutile, la chute ne sera qu'une question de temps, et, bien que parfaitement sûr de défendre les remparts, je serai impuissant à rompre le cercle de fer qui nous étreint. »

L'insuffisance et aussi l'inexpérience du personnel (les pointeurs étaient en petit nombre) eurent pour effet de contraindre la Commune à immobiliser la plus grande partie du matériel considérable qu'elle avait à sa portée. Au 1er mai, époque à laquelle Rossel tentait d'organiser des compagnies du train d'artillerie, elle disposait de 726 pièces : canons rayés, canons lisses, obusiers, mortiers, mitrailleuses et canons-revolvers. Sur ce nombre, on comptait 113 mitrailleuses et 147 canons du calibre de 7. Le nombre des pièces en service, à la même date, n'était que de 331, dont 63 dans les forts, 186 sur les bastions, et 82 (dont 31 mitrailleuses) aux postes avancés. Le 10 mai, le nombre des artilleurs sur les remparts était réduit à moins de 3,000.

On se fera une idée de l'armement des forts et des positions au pouvoir des fédérés pendant les derniers jours de la lutte au moyen des données suivantes, relatives aux bouches à feu mises, le 21 mai, à la disposition du général Wroblewski : fort de Bicêtre, 22 obusiers, 1 mitrailleuse et 1 canon-revolver; redoute des Hautes-Bruyères, 1 mitrailleuse, 2 mortiers, 21 pièces diverses; fort d'Ivry, 9 mitrailleuses, 3 mortiers, 3 obusiers, 24 pièces diverses; à Villejuif, 4 obusiers et 1 mitrailleuse.

Malgré cet excès de ressources, la Commission de la guerre reçut de nombreuses propositions de bouches à feu de toutes sortes. L'un présentait une pièce « acier ruban » en renfermant cinq autres se chargeant ensemble par la culasse, et lançant vingt bombes à la minute; chaque bombe renfermait 1,200 projectiles en fer pouvant atteindre 12 ou 15 kilomètres; suivant les distances, les bombes étaient de fabrication différente. Un autre recommandait une arme « à tir continu silencieux » et à basse pression, dite

« faucheuse »; les gaz étaient emmagasinés avant le tir, afin qu'on pût disposer à volonté de leur expansion; la production des gaz devait avoir lieu sur place, sans machine, au moyen du pyroxile ne produisant ni fumée ni encrassement. Cet engin était monté sur un affût à deux roues et pesait 200 ou 300 kilogrammes au plus; il était armé d'un canon lisse et pouvait porter jusqu'à 500 mètres. Un troisième inventeur se faisait fort de construire des mortiers en bronze semblables à ceux qui avaient permis de réduire la citadelle d'Anvers, qu'on emploierait d'abord pour prendre le fort de Suresnes (Mont-Valérien), et avec lesquels, plus tard, on ruinerait les camps retranchés de Metz et de Strasbourg. Le bronze de la colonne Vendôme suffirait, d'après lui, pour fabriquer 12 ou 15 de ces formidables mortiers, ce qui permettrait de compléter l'artillerie parisienne. Un quatrième offrait une mitrailleuse. D'autres proposaient des projectiles, par exemple, un obus dit « infernal », qui éclatait en tombant sur la terre la plus molle et en lançant autour de lui de 80 à 120 balles à 60, 100, et même 150 mètres, et un obus à balles de 4, renfermant 80 balles de pistolet de gendarmerie reliées par du soufre fondu, et que son auteur appelait « projectile chimique ». — « Cette sorte de projectile, disait-il, est au projectile physique ce que le moyen de destruction employé par le serpent est à celui donné à l'aigle et au lion par la nature. » En remplaçant les 80 balles par un égal poids de plomb de chasse double zéro, enduit d'une substance (empruntée à la toxicologie), les effets de l'obus devaient être centuplés. Un autre inventeur, enfin, préconisait l'emploi d'obus remplis d'un mélange de térébenthine et de phosphore, et terminait ainsi sa communication : « Il n'est pas nécessaire d'en dire plus long : le reste se devine. » La bombe à la main, dite « bombe Orsini » fut adoptée par la Commune, et l'on en fabriqua par milliers, mais on ne les employa qu'en petit nombre. Quelques instruments de pointage furent également soumis à l'examen de la Commission de la guerre.

La Commune était en possession de l'outillage nécessaire à la fabrication et à la réparation de trois sortes de mitrailleuses : la mitrailleuse fabriquée à Meudon (système du colonel de Reffye); la mitrailleuse américaine de Gattling, et la mitrailleuse Christophe Montigny.

Les ateliers Cail contenaient un grand nombre de mitrailleuses de divers modèles, construites pendant le siège de Paris par les Allemands; du 4 au 6 avril, ils en livrèrent 22 à la Commune.

Parmi les mitrailleuses dont le modèle fit, à cette époque, l'objet de propositions, nous nous bornerons à signaler les deux suivantes :

la première, blindée et armée de 6 canons Chassepot, était montée sur roues pour être conduite et servie par le même artilleur; lorsqu'on procéda aux essais, le 4 mai, on eut 12 ratés sur 46 cartouches. La seconde, dite « mitrailleuse Mortier », était du système de la machine Fieschi perfectionnée; on en fit construire quelques-unes. Si elles furent mises en service, ce ne put être qu'en très petit nombre et après le 20 mai. Elles étaient assez légères pour être traînées par deux hommes au pas de course. Des plaques en tôle à l'épreuve des balles abritaient les servants. De l'avis du citoyen Rousseau, membre du Comité central, ces mitrailleuses ne pourraient être employées efficacement qu'à 200 ou 300 mètres. D'une manière générale, la Commune ne fit usage de mitrailleuses que dans des proportions restreintes par rapport au nombre disponible de ces engins.

La menace du péril versaillais entretenait dans tous les ateliers organisés pour la confection des munitions de guerre une activité dévorante. Aux ressources soigneusement rassemblées par le Comité central de la garde nationale de Paris pendant le siège allemand s'ajoutaient donc celles que l'on créait chaque jour; mais, avec des soldats inexpérimentés, l'abondance engendra fatalement le gaspillage qui atteignit, surtout dans les quinze derniers jours de l'insurrection, des proportions extraordinaires.

La poudrerie de l'avenue Philippe-Auguste, placée sous la surveillance d'Assi, fabriquait de la poudre à canon et de la poudre pour chassepot. On arrivait à faire 1,200 kilogrammes de poudre en vingt-quatre heures. L'outillage de l'établissement était presque intact quand les fédérés y entrèrent.

La cartoucherie de l'avenue d'Orléans était en mesure de livrer par jour plus de 100,000 cartouches d'infanterie.

A Vanves, on confectionnait des gargousses, des boîtes à mitraille et des projectiles divers. Après la prise des forts de Vanves et d'Issy (13 et 14 mai), on fit passer le contenu de cette importante poudrière dans les poudrières en arrière.

La cartouchière de l'avenue Rapp employait plusieurs centaines d'ouvrières. Une formidable explosion la détruisit de fond en comble le 17 mai dans la soirée; presque aussitôt, le bruit courut qu'elle avait été préparée à l'instigation du Comité de Salut public de récente création, dans le but d'exaspérer le peuple de Paris contre le gouvernement de Versailles. Le soin avec lequel des mains inconnues, mais intéressées, arrachèrent dans le registre de copies-lettres du délégué à la guerre (alors Delescluze) les lettres qui concernaient la catastrophe, est de nature à donner à cette version une certaine couleur de vraisemblance. A l'appui de la

même conjecture, on peut signaler le départ inusité des ouvrières au moment du sinistre, la consigne au quartier ordonnée pour la journée du 17 aux troupes casernées à l'Ecole militaire, et la coïncidence de l'explosion avec un violent incendie allumé sur l'avenue de Neuilly. Peut-être commentera-t-on dans le même sens la lettre, datée du 17, par laquelle Delescluze invitait le destinataire (inconnu) à envoyer le plus grand nombre possible de francs-maçons dans les groupes en rassemblements pour empêcher l'exagération de l'explosion de la cartoucherie de l'avenue de la Bourdonnais et réduire cet événement à sa plus simple expression. « Nous comptons sur vous pour expliquer cet accident. » Le lendemain, Delescluze fit arrêter et écrouer à la prison du Cherche-Midi un certain nombre de personnes, soi-disant impliquées dans l'affaire de la cartoucherie Rapp. « Pas une minute à perdre, écrivait-il, il faut que ces misérables soient jugés aujourd'hui, et, s'il y a lieu, exécutés sans retard. » Par ces temps de dénonciation à outrance, où un bien petit nombre des élus de la Commune de mars 1871 ayant participé au gouvernement n'avait pas été traité en suspect, ou accusé de trahison, ou disgracié, ou jeté en prison, le délégué civil à la guerre n'avait pas eu grand peine à trouver des coupables; en tous cas, il mettait à les supprimer un empressement excessif. Quelques jours après l'explosion, il était question d'installer les cartoucheries au milieu de la Seine, sur des pontons.

Dans la capsulerie de la rue de l'Arsenal, on fabriquait des capsules, des étoupilles, des amorces pour fusées, du fulminate, et, en outre, des tubes contenant des matières explosibles variées.

A l'atelier du quai de Billy, on confectionnait des gargousses, des douilles et des balles pour mitrailleuses.

On comptait 16 poudrières, dont 5 installées dans les bastions. La poudrière Beethoven, située à Passy, servait de dépôt de munitions d'infanterie et d'artillerie, de poudre de mine et de chasse, de poudre à canon et de poudre à démolition.

A la date du 7 mai, d'immenses approvisionnements en obus, bombes et boîtes à mitraille, étaient rassemblés dans le parc de Wagram et dans ses dépendances.

A Saint-Thomas-d'Aquin, le 13 mai, 161 ouvriers travaillaient aux ateliers d'armement. Une compagnie d'artificiers était installée à l'Ecole militaire.

La Commune ne reçut qu'un petit nombre de propositions d'inventeurs relatives à la composition de la poudre et des cartouches. Un jeune homme de dix-huit ans, s'intitulant élève mécanicien, présenta à Avrial, membre de la Commune et de la Com-

mission de la guerre, un projet de modification de la cartouche du fusil modèle 1866; son système consistait dans l'emploi de deux boyaux légers en peau de mouton, l'un pour renfermer la charge de poudre, l'autre pour servir d'étui à l'ensemble; le second était recouvert d'un vernis hydrofuge composé de collodion et de coton-poudre. Un particulier recommanda au même membre de la Commune une poudre sans fumée dont il avait exclu le soufre, et qui était douée d'une force d'expansion trois fois plus grande que celle de la poudre ordinaire. Enfin, le lendemain de l'explosion de la cartoucherie Rapp, un autre inventeur préconisait une poudre de guerre comprenant deux parties de chlorate de potasse, une partie de prussiate jaune de potasse et une partie de sucre.

La dynamite, les fulminates et les mélanges détonants fournirent de nombreux sujets de mémoires. La Commune elle-même avait requis de bonne heure des professionnels pour faire des expériences sur les explosifs en général, et particulièrement sur la dynamite. Dès le 10 avril, une section de « canonniers dynamiteurs », composée d'un capitaine, d'un lieutenant, de 4 sous-officiers et de 20 hommes de troupe, était constituée à l'Ecole militaire.

Parmi les inventions auxquelles donna lieu l'emploi de la dynamite, nous mentionnerons seulement une torpille qui devait être placée sur les différentes voies de communication et dans les tranchées dirigées vers l'ennemi; c'était un projectile creux, sphérique, une sorte de grenade encastrée dans une forme en bois qui assurait sa stabilité; l'explosion était déterminée par la détente d'un ressort mû par un levier. Ce sont probablement ces torpilles que, le 19 mai, Delescluze invitait Roselli-Mollet, colonel, directeur du génie, à faire poser sous les portes des remparts menacées par l'assaillant; il paraissait craindre que les Versaillais ne vinssent à pousser des galeries sous les bastions. Cluseret, alors prisonnier de la Commune, exprimait les mêmes appréhensions dans une lettre du 18 adressée au délégué à la guerre.

Une recette de fulminate fut remise à Avrial dans le courant de mai; l'inventeur, de nationalité étrangère, lui attribuait une force brisante extraordinaire qui, disait-il, avait été expérimentée avec succès dix-huit ans auparavant à Liège et à Paris. Un autre inventeur proposait d'utiliser, pour la défense, les conduites de gaz, en y injectant de l'air en proportion déterminée, de manière à former un mélange détonant, inflammable à l'étincelle électrique; des valves établies en amont et en aval de la partie destinée à éclater suffisaient pour l'isoler du reste du circuit.

La fabrication des fusées de guerre et autres occupa sérieuse-

ment la délégation scientifique de la Commune; parmi les modèles auxquels aboutirent ses travaux, ceux qui portent les noms de « fusée en zinc », de « fusée 17 » et de « fusée Lambert » (incendiaire), paraissent avoir été employés de préférence.

*
* *

A l'exemple des Allemands, la Commune ne craignit pas d'accorder au pétrole une large place parmi les matières incendiaires auxquelles elle fit appel[1]; elle renchérit même sur les procédés de ceux qui lui avaient appris le parti à en tirer. C'était à qui emploierait le terrible liquide avec le plus de succès « contre le gouvernement bombardeur et l'Assemblée fratricide ». Un journaliste ne trouvait-il pas tout simple que l'on en chargeât des chalands, afin qu'à un moment donné, s'il fallait détruire des canonnières ou des ponts de bateaux, on n'eût qu'à enflammer la Seine? La plupart des applications sur lesquelles s'exerçait l'ingéniosité plus ou moins féroce des inventeurs, restèrent heureusement à l'état de projet; plus d'un, parmi eux, faisait suivre la recette meurtrière qu'il recommandait à quelque citoyen influent, de l'aveu de sa détresse.

A une date que nous ne pouvons préciser, mais qui est antérieure au 21 avril, Cluseret envoyait au général Dombrowski des pompes à pétrole. Le 22, un arrêté de la Délégation scientifique prescrivait aux détenteurs de pétrole d'en faire d'urgence la déclaration.

Le 2 mai, à la suite d'expériences ayant eu lieu la nuit précédente, un officier supérieur d'artillerie fit observer que les obus à pétrole ne semblaient pas devoir rendre les services qu'on en attendait; il en donnait l'explication suivante : « La fusée, parfaitement chargée, communique sans doute le feu à la charge de poudre intérieure, mais cette charge qui se trouve renfermée dans un tube en fer-blanc est insuffisante, ou détériorée, ou rendue humide par le contact du liquide intérieur, ce qui fait que, le plus souvent, le projectile n'éclate pas. D'un autre côté, la colonne d'air, déplacée par le projectile, empêche souvent la poudre de commnniquer le feu au pétrole qui devrait communiquer l'incendie. »

Dans une lettre du 14 mai au directeur des armements de l'artillerie à l'Ecole militaire, Delescluze lui-même se plaignait de la

[1] On ne rencontre pas le mot « pétrole » dans le dictionnaire donnant la clef de la correspondance des membres de l'Internationale qui comparurent en juin 1870 devant la police correctionnelle.

fabrication vicieuse des obus à pétrole. Cependant, deux jours auparavant, le colonel Brunel avait été autorisé, par le délégué à la guerre, à demander de ces obus jusqu'à concurrence de 2,000 pour pièces de 12, et de 500 pour pièces de 24, avec « tous les éléments nécessaires pour arriver à la prompte destruction de l'ennemi ».

Le 16 mai, un ordre du général La Cécilia prescrivait de diriger « spécialement » des obus à pétrole sur la mairie d'Issy « qu'il fallait, disait-il, détruire à tout prix ». Le même jour, le lieutenant-colonel Planhard, de l'état-major du général La Cécilia, demandait qu'on vérifiât le contenu des obus à pétrole, dont l'emploi laissait de plus en plus à désirer. Le lendemain, Parisel priait Delescluze de lui indiquer d'urgence les points des bastions qui paraissaient le plus menacés, afin d'y faire établir des « projecteurs fixes de pétrole ». Une lettre datée de la porte de Versailles, 20 mai, contenait le passage suivant : « Il est urgent de mettre à la disposition des artilleurs qui défendent les remparts, des fusées incendiaires (fusées Lambert) pour remplacer efficacement les obus à pétrole qui ne produisent aucun effet. »

Le 20 mai, également, en envoyant à un des généraux de la Commune trois pompes destinées à lancer du pétrole enflammé à 60 mètres de distance, Delescluze disait : « Si les tranchées ennemies continuent à s'approcher de nos remparts, ces engins pourraient être d'un puissant effet pour éloigner les Versaillais »; et il ajoutait : « On m'assure qu'il y a des portes de casemates, qui, au moyen d'une petite ouverture pratiquée dans la paroi faisant face à l'extérieur, permettraient de diriger sans danger le jet incendiaire. »

Pour projeter le pétrole on employait des pompes de divers modèles, fournies par des maisons connues à Paris. Le récipient ou réservoir de pétrole consistait, tantôt en un cylindre porté au moyen de bretelles, tantôt en un tonneau (50 à 80 litres) chargé sur une petite brouette. On projetait le liquide à l'aide d'une lance munie ordinairement de disques protecteurs de la main. Parfois, on adoptait aux lances des bouts en arrosoir.

On songea aussi à se servir de bouteilles remplies de pétrole, dont le bouchon était retenu par une chaîne en fort fil de fer; elles devaient être lancées à la main. On communiquait le feu au pétrole au moyen d'une aiguille ou d'un ressort agissant sur du fulminate. Nous ne saurions affirmer que ces engins ont été réellement utilisés.

L'orgie de recettes pyrotechniques et d'inventions incendiaires, à laquelle se prêtait la Commune, rendit, pour ainsi dire, inévitable la résurrection de fait ou de nom du fameux « feu grégeois ». Un

ancien maître de verrerie, à Paris, de 1852 à 1861, se mit à la disposition du Comité central pour expérimenter cette matière. Il prétendait en avoir retrouvé la composition depuis 1844, époque à laquelle il l'avait proposée à l'amiral Mackau, qui l'avait repoussée comme moyen inhumain dans un combat naval; en 1848, il aurait essuyé de la part d'Arago, ministre de la marine, un refus fondé sur le même motif. Toujours d'après son dire, la Commission des barricades, présidée par Rochefort, assisté de Dorian, pendant le siège allemand, avait adopté son invention pour la faire servir à la défense des barricades, mais le général Trochu s'était refusé à la mettre en pratique. Soit dit en passant, l'honneur d'avoir été évincés par « le traître Trochu et ses infâmes acolytes » était invoqué fréquemment par les inventeurs, comme un titre de recommandation particulière.

Le feu grégeois de l'ancien verrier consistait en un mélange de six matières inoffensives séparément, et qu'un enfant était capable, assurait-il, de préparer sans le moindre danger. On pouvait l'employer comme bombe à la main, ou le lancer comme fusée à des distances variant de 1 à 10 kilomètres; il pouvait encore être utilisé pour remplir les obus et les bombes. Le kilogramme revenait à 2 francs! Bombes, fusées et projectiles couvriraient l'ennemi d'une pluie de feu. Les brûlures en résultant étaient, paraît-il, de trois degrés : les premières entraînaient huit jours d'ambulance et les secondes un mois d'hôpital; les troisièmes étaient inguérissables aux trois quarts. « Si la ville de Paris avait en ses mains, écrivait l'inventeur, cet engin de défense, jamais on ne verrait un képi rouge dans les casernes de la capitale; ce serait le moment de le vulgariser, les royalistes y seraient pris les premiers; cette vulgarisation jetterait la terreur dans le camp de Versailles. »

La Commune reçut, avec la proposition précédente, un long mémoire sur la question de savoir si l'on pouvait appliquer le feu grégeois contre un ennemi sans violer le droit de la guerre, le droit des gens « doctrinal », c'est-à-dire l'opinion des auteurs qui ont traité ce sujet, et le droit des gens « positif », c'est-à-dire celui qui est établi par les traités et les actes diplomatiques. Dans sa discussion sur le droit doctrinal, l'inventeur rappelait qu'Archimède, à Syracuse, avait incendié les vaisseaux de Marcellus avec des miroirs ardents, et que, dans notre siècle même, le Grec Canaris, patriote illustre et honoré, avait employé le feu grégeois contre les Turcs. Le même discourait sur les balles explosibles et accompagnait ses observations des avis d'Heffter, de Vattel et de Grotius, et finissait par conclure non seulement à la légitimité de l'utilisation du feu grégeois par un peuple qui combat *pro patria et focis*,

mais à l'obligation d'en faire usage sans le moindre scrupule.

Relativement au nombre d'hommes à armer, la Commune ne disposait pas d'un nombre suffisant de fusils des derniers modèles, bien qu'au début de l'insurrection ils eussent été distribués à profusion. A plusieurs reprises, elle fit procéder à des perquisitions et à des recherches pour se procurer des armes. Les Allemands connurent cette détresse, car ils lui firent offrir (le 15 mai), par un intermédiaire, de lui céder 30 à 40,000 chassepots (au prix de 85 francs chaque).

Le 6 avril, le colonel Dardelle, commandant militaire et gouverneur des Tuileries, annonçait à Cluseret qu'il avait découvert des armes (et des vêtements) dans le palais, et le prévenait qu'il n'en délivrerait pas sans un ordre régulier émanant de la Commission exécutive de la guerre. Le 9 avril, Varlin, membre de la Commune, avisait le délégué à la guerre de l'existence d'une caisse d'armes à destination de Saint-Etienne, retenue à la gare de Paris-Lyon-Méditerranée, et le priait de la faire examiner pour savoir si son contenu pouvait être utilisé pour la défense. Le 29, le citoyen Peyrusset, chef d'état-major de la marine, réclamait, d'une manière pressante, pour les équipages de la flottille de la Seine, des chassepots qu'on n'avait pu obtenir jusque-là.

Le 15 mai, Moreau, commis civil à la guerre, faisait savoir à Delescluze que, dans un souterrain d'une étendue de plusieurs kilomètres, dont le point de départ se trouvait sous l'Arc de Triomphe, on avait caché 100,000 chassepots!

Toutes les propositions relatives à la transformation des armes à feu étaient centralisées au bureau de défense et d'armement organisé par Roselli-Mollet. Presque toutes se rapportaient à des détails de mécanisme, et n'offraient rien d'intéressant; elles ne donnèrent lieu, d'ailleurs, à aucune modification de l'armement.

Le service télégraphique de la Commune fut dirigé, après la retraite des troupes versaillaises[1] par le citoyen Pauvert, qui, après avoir tenté vainement de se rendre maître de son personnel, se vit obligé de résigner ses fonctions et finit par être incarcéré. Une sorte de triumvirat lui succéda. Sous sa direction, chaque employé se fit galonner ridiculement, et on compta jusqu'à 14 inspecteurs sans inspections, et des chefs de service sans service en nombre illimité. C'était une véritable armée d'officiers sans troupes. Un désordre général était imminent : la Commune appela à la direction générale du service le citoyen Morin. Mais les trois « triumvirs »

[1] On sait que la rupture des communications télégraphiques entre Paris et les départements fut un des premiers actes du gouvernement du 4 septembre.

manœuvrèrent alors dans l'ombre en cherchant à créer des obstacles à la réorganisation. L'un d'eux ne craignit pas de soustraire les clefs des bureaux et de couper les fils dont il faisait ensuite le raccord avec du gutta-percha. C'est ainsi que, dans la soirée du 19 mai, sept dérangements de lignes furent constatés dans Paris. Le service (surtout celui de la nuit) n'avait, d'ailleurs, jamais fonctionné régulièrement faute d'employés en nombre suffisant; les communications entre les forts et Paris, par exemple, faisaient défaut à chaque instant.

Le 12 mai, on comptait 18 bureaux ouverts dont 7 *intra muros* (Auteuil, Arc-de-Triomphe, place Beauvau, École militaire, gares de l'Est, de Lyon et du Nord), et 11 *extra muros* (Asnières, Bicêtre, Gentilly, Hautes-Bruyères, Issy, Montrouge, Moulin-Saquet, Neuilly, Vanves, Villejuif et Vincennes). Le bureau télégraphique de l'Arc-de-Triomphe, transformé en observatoire, n'avait été installé que vers le 4 mai.

Pendant le ministère de Cluseret, la cavalerie n'était représentée que par un faible contigent. Le général Wroblewski, qui avait reçu l'ordre de former deux escadrons, échoua dans cette entreprise. Deux à trois jours après son entrée en fonctions, Rossel chercha à créer un corps de cavalerie. Il fut question d'acheter des chevaux aux Allemands, mais il ne paraît pas qu'il y ait eu livraison. Le 8 mai, dans le but d'économiser des montures, Rossel accepta l'offre qui lui était faite de vélocipèdes-bicycles pour monter des estafettes; il en prévint le Comité central en lui demandant de désigner un de ses membres pour constituer un escadron de cent vélocipédistes. Après le départ de Rossel, Seguin, son chef d'état-major, donna suite, autant que possible, aux dispositions déjà prises, mais l'organisation des courriers resta incomplète et défectueuse.

La nécessité, sinon l'utilité de s'éclairer sur les mouvements des troupes assaillantes aux abords des fortifications, amena Delescluze à s'entendre avec Parisel pour organiser des « phares électriques », mais il ne semble pas qu'ils aient jamais fonctionné; il en est de même des « bombes illuminatoires » dont Delescluze avait escompté les effets décisifs.

Parisel réussit du moins à faire construire une « lampe d'avant-poste à réflecteur », au magnésium, qu'il envoya, le 20 mai, au général La Cécilia, commandant l'armée du Centre. Elle contenait 30 grammes de magnésium. D'après les instructions du chef de la délégation scientifique, on ne devait se servir de cet appareil que « par éclair », en changeant constamment de place et en se mettant à l'abri derrière ses propres troupes.

Le problème de l'éclairage électrique ne reçut, en définitive, sous la Commune, aucune solution sérieuse et intéressante. En revanche, des idées plus ou moins bizarres germèrent dans le cerveau de quelques Parisiens bien intentionnés et séduits par les avantages que promettait un éclairage puissant à grande distance; l'un d'eux écrivit à Delescluze, le 17 mai, pour l'engager à aveugler les Versaillais par des « jeux de lumière alternatifs ».

L'aérostation devait nécessairement préoccuper des hommes qui ne s'aventuraient pas volontiers dans des reconnaissances ordinaires, et ne pouvaient connaître les dispositions des Versaillais que dans un faible rayon au delà de l'enceinte des remparts et autour des forts dont ils étaient restés les maîtres.

Dès le 12 avril, Félix Pyat recommandait à Cluseret un ingénieur, inventeur d'un ballon que le Comité scientifique organisé sous le gouvernement de la Défense nationale avait fait exécuter dans les ateliers de l'usine Cail. Ce ballon était de forme analogue à celle du cerf-volant, et pouvait être employé comme ballon captif et comme ballon dirigeable. Le premier ne présentait pas l'inconvénient résultant du mouvement de rotation sur le câble. Le second permettait de parcourir, par un temps calme ou un vent léger, deux lieues et demie à trois lieues à l'heure. « Par des raisons de la dernière infamie, disait l'inventeur, cet appareil a été manqué avec intention et retardé dans l'exécution de sa force motrice de manière à ne pouvoir servir à la défense; il a été livré aux 6,000 Prussiens logés au palais de l'Industrie qui, comme une précieuse relique, se le sont partagé en lambeaux, en chantant et en maudissant ces engins qui leur apportaient de mauvaises nouvelles; ils ont brisé et lardé à coups de sabre la nacelle qui est encore au palais et peut se réparer. La machine motrice, les appareils à produire le gaz sur place, et plusieurs accessoires sont à l'usine Cail. Pour mettre l'appareil en état de fonctionner, il faut reconstruire un aérostat et retoucher à la machine motrice, ce qui coûtera 6,000 francs de réparation et douze jours de travail. » Dans les derniers jours de la Commune, le Comité central songea à faire exécuter cette réparation, mais il était trop tard.

Presque en même temps, le citoyen Theisz, directeur général des Postes, envoyait au ministère de la guerre l'extrait d'un rapport sur un ballon dirigeable à volonté, muni d'un moteur excessivement simple, à hélice et d'une légèreté élégante, sur lequel on avait attiré son attention; l'inventeur demandait soixante-dix-sept heures pour présenter un ballon complètement gréé.

Le 21 avril, la Commune créait une compagnie d' « aérostiers civils et militaires », relevant de la Commission exécutive de la guerre.

Le 2 mai suivant, un particulier offrait à Rossel de construire en un mois une flottille aérienne, capable, disait-il, d'assurer la mise en déroute des Versaillais.

Delescluze, le successeur de Rossel à la guerre, recevait, à son tour, le 15 mai, le plan d'un « système de direction d'aérostation ».

Peu de jours après, la fabrication des ballons était en pleine activité, sous la direction du commandant des aéronautiers, dans un local des Tuileries désigné par Parisel; le personnel se composait d'ouvriers des deux sexes.

D'autres propositions d'essai d'aréostats, émanant de particuliers ou d'ingénieurs, parvinrent, à des dates diverses que nous ne pouvons fixer, au ministère de la guerre. L'un d'eux réclamait d'urgence l'examen d'un projet de construction d'une « aéronef », avec moteur à acide carbonique, du prix modique de 500 francs, en mesure de parcourir 30 à 40 lieues à l'heure, et permettant de planer au-dessus des positions de l'ennemi, sur lesquelles on laisserait tomber des bombes et des matières explosibles. Un autre particulier faisait valoir le mérite d'un ballon captif, dit « aérostat-observatoire », de forme cylindro-conique, et dont la nacelle était pourvue d'un appareil photographique pour la reproduction de la zone de terrain ennemie. Un troisième proposait un ballon chauffé au pétrole, capable de se maintenir dans les airs pendant trente heures, réalisant une vitesse de 4 à 5 mètres à la seconde, et coûtant 8,000 francs.

*
* *

A l'heure où elle était tout à la joie de se sentir maîtresse de Paris et de faire acte de gouvernement, la Commune s'était laissé aller à quelques velléités d'offensive vis-à-vis de l'armée de Versailles; mais, dès les premiers engagements, elle avait pris le parti de rester sur la défensive. Sa détermination résignée se manifesta par la création, due à Cluseret, d'une commission des barricades présidée par Rossel, et dont faisaient partie les citoyens Gaillard père et fils; la première séance de cette commission eut lieu le 12 avril. Un ordre de Cluseret, en date du 27, autorisa Gaillard fils à constituer un bataillon spécial d'ouvriers pour la construction des barricades. Trouvant les Gaillard trop pressés de faire montre de leur activité, Cluseret défendit d'élever des barricades avant que le système eût été discuté par la commission; la Commune ne lui laissa pas le temps de mettre en pratique les instructions qu'il avait données à cet égard.

Rossel accorda à Gaillard père plus de confiance que ne lui en

avait témoigné son prédécesseur; le jour même (1er mai) où il entrait en fonctions, il lui écrivit : « Je ne vous ai pas vu depuis la petite révolution de sérail qui m'a porté à la place de Cluseret. Je ferai tout ce que je pourrai pour vous aider dans le barricadement qui va, je l'espère, devenir sérieux. Venez me voir la nuit ou le matin de bonne heure; ce sont les seuls moments où je puisse causer. » Toutefois, Rossel fit connaître au Comité central son intention bien arrêtée de régler lui-même l'emplacement et l'armement des barricades destinées à former une ligne de défense intérieure en arrière des fortifications. Cette enceinte, d'ailleurs, ne lui paraissant pas suffisante, il se proposait d'arrêter en personne le tracé sur le terrain de « trois enceintes fermées ou citadelles, situées au Trocadéro, aux Buttes-Montmartre et au Panthéon ».

Du 1er au 6 mai, un certain nombre de barricades étaient en cours de construction dans plusieurs arrondissements; le 10 mai, jour de l'arrestation de Rossel, il n'en existait pas une seule dans l'espace compris entre la porte d'Auteuil et le ministère de la guerre; en outre, cette porte n'était défendue que par deux cents et quelques hommes qui n'auraient pu tenir devant une attaque de vive force. La plupart des barricades que l'armée de Versailles rencontra dans sa marche à travers Paris (on en a relevé près de 600) ont donc été élevées entre le 10 et le 27 mai. Celle de la rue Saint-Florentin, entre autres, une des plus imposantes, ne fut terminée que le 18.

Pendant son passage au ministère, Rossel avait recommandé, pour l'organisation du XIVe arrondissement, en cas de prise des forts, des barricades construites en pavés à la partie inférieure et en sacs-à-terre à la partie supérieure. Par son ordre, la direction des ateliers de confection des sacs-à-terre avait été confiée à Bergeret, celui-là même qui, affublé du titre de général, avait commandé en chef les forces des fédérés au début de l'insurrection. En six jours, sous le ministère Rossel, ces ateliers livrèrent 250,000 sacs-à-terre.

Le 15 mai, Gaillard père, de la compétence duquel Delescluze était loin d'être convaincu, donna sa démission; le bataillon des barricadiers ayant été dissous en même temps, les sapeurs du génie furent chargés des travaux. Le 19 mai, Delescluze envoyait au délégué à la Sûreté générale l'ordre de conduire à Mazas Gaillard père et fils, « accusés de concussion et de malversation ». Gaillard père avait continué à correspondre avec Rossel fugitif et introuvable : tel était le véritable motif de la mesure prise contre lui, et à laquelle Delescluze, bientôt débordé par les événements et prévoyant la catastrophe finale, n'eut pas le temps de donner suite.

Nous ne nous arrêterons pas sur les détails de construction des barricades : ils sont généralement connus. Bornons-nous à rappeler que les sacs-à-terre, les pavés, les caisses et les tonneaux remplis de terre ou de sable, étaient les matériaux le plus souvent employés et aussi ceux qui constituaient les meilleures défenses. Un certain nombre de barricades étaient armées de canons et bordées de fossés; on en éleva quelques-unes à grands frais.

Divers modèles de barricades, que leurs inventeurs dénommaient « mobiles ou roulantes », furent présentés à la Commune; aucun d'eux ne paraît avoir été adopté et exécuté. On proposait, par exemple, une barricade mobile formée au moyen de voitures à bras contiguës, que l'on munissait à l'arrière tourné du côté où l'on voulait se protéger contre les balles, de plaques de tôle plus ou moins épaisses. Une autre barricade consistait en une large et forte plaque de fer montée sur quatre roues et percée de deux ouvertures pour le tir du canon; des portes mobiles à vantaux abritaient les servants.

A l'instar du gouvernement régulier, la Commune entretint, avec les plus grands soins, une police chargée spécialement de sonder l'opinion publique et de recueillir les rumeurs populaires. Les agents de ce service, créé dans la première quinzaine d'avril, avaient pour chef le citoyen Moreau, d'où leur est venu le nom de « reporters Moreau ». Ils opéraient de préférence dans les quartiers populeux et fournissaient principalement des indications politiques. Parfois, ils se glissaient jusque dans les rangs des officiers et des soldats; plusieurs parvinrent à obtenir, auprès des soldats et même auprès des officiers allemands, des renseignements sur Versailles et les départements.

Quelques passages de leurs rapports, à différentes dates, donneront une idée de la manière dont ils s'acquittaient de leur mission.

20 avril. — « La confiance est, aujourd'hui, en faveur de la Commune; elle vient de placarder son programme[1] sur tous les murs; elle compte 40,000 partisans de plus... Je ne sais quel parfum d'espérance embaume l'air; il fallait cela pour panser les blessures, malheureusement un rien abat les Parisiens. Tout le monde porte le képi : bon signe! »

24 avril. — « L'on se plaint beaucoup à Montmartre de voir souvent la Commune légiférer dans certaines occasions. »

26 avril (quartiers populeux). — « Accord parfait dans les quar-

[1] Il s'agit de la proclamation lancée par l'Hôtel de Ville, sous le titre de *Déclaration des droits de l'homme*.

tiers populeux pour stigmatiser les bombardeurs ruraux; on maudit les Attila et Tamerlan de Seine-et-Oise. »

30 avril (à la Concorde). — « On dit que le gouvernement de Versailles a eu tort de ne pas tenir compte de la démarche de la franc-maçonnerie... — (Quartiers populeux.) Mauvaise organisation, dit-on; ici des poudrières presque abandonnées, des canons appelant leurs affûts, là des affûts pleurant leurs canons... — (Au Louvre.) Cour du Louvre, foule compacte, c'est le meeting de l'Alliance républicaine des départements..., conversations agitées...; un orateur s'écrie : « l'Histoire dira, en parlant de M. Thiers : Il « fut le mauvais génie de la France. »

1er mai (place de la Bourse). — « On dit que les membres de l'Hôtel de Ville ont commandé plusieurs ballons, afin de se sauver au moment de l'entrée des Versaillais. Cluseret a, dit-on, été arrêté parce qu'il a voulu faire évader l'archevêque de Paris. D'autres disent que c'est parce qu'il a envoyé plusieurs bataillons au feu sans cartouches. Les hommes de la Commune ne peuvent pas s'entendre; s'ils sont les maîtres encore quelques jours, ils se feront tous arrêter à tour de rôle...; ils savent bien, du reste, ce qui les attend, et ils sont prêts à mettre la clef sur la porte. »

2 mai (quartiers populeux). — « Le peuple veut bien continuer la lutte, mais à cette condition que les mots de « Comité de Salut « public » ne seront pas seulement une étiquette. »

8 mai. — « La mairie du XIe arrondissement est tendue de noir; c'est le deuil porté pour le plébiscite du 8 mai 1870. »

10 mai (quartiers populeux). — « On se plaint que tout le monde ne marche pas... Les moyens énergiques dont on parle toujours ne font jamais de mal aux Versaillais; les sous-commissions empêchent l'exécution rapide des commissions... Le général, où est-il? Bref, on regrette Rossel. On comprend que, sans pouvoir suprême, aucun pouvoir ne pourra vaincre. Le peuple ne craint pas la dictature dans un pays où il n'y a que de la garde nationale. »

11 mai (quartiers populeux). — « Je vois aujourd'hui deux Paris : l'un honnête, mais prompt au découragement; l'autre intelligent, regardant avec impassibilité les événements. Paris n° 1 me fait l'effet d'une réunion d'aliénés. Où allons-nous? dit-on de toutes parts... Paris n° 2 a son bon sens; il dit que si Rossel n'avait pas été coupable, il n'aurait pas fui... Il faut que la Commune emploie tous les moyens de destruction possible... L'on désirerait voir toutes les grosses pièces mises en batterie. Nos pralines, quoique républicaines, ne peuvent répondre aux pains de sucre de M. Thiers. »

12 mai (quartiers populeux). — « Décidément, dit-on, il y a eu

trahison (allusion à la faute de Rossel); c'est une deuxième édition du plan Trochu, mais que les gredins n'ont pas eu le temps de revoir et de corriger... L'affiche sur le rasement de la maison de M. Thiers ne produit pas beaucoup d'effet sur le peuple. »

14 mai (quartiers populeux). — « La confiance, aujourd'hui, est au beau fixe. Il y a de la poudre partout, dans l'air, dans les veines et dans les cœurs. »

15 mai (Bourse). — « Les fédérés sont tellement découragés, dit-on, que les chefs sont obligés, pour les faire marcher à l'extérieur, de les menacer de leur revolver, qu'ils tiennent constamment en main. »

A partir du 17 ou 18 mai, le service des reporters Moreau cessa de fonctionner; devant l'imminence du danger, l'attention des gouvernants se concentra tout entière sur les moyens pratiques de défense à outrance [1].

*
* *

Plusieurs projets de construction de « plaques de blindage » furent soumis à différentes personnalités de la Commune et du Comité central de l'artillerie. Un particulier, désireux de faire acte de bon citoyen, proposa l'emploi de plaques de liège boulonnées entre deux feuilles de tôle ou deux couches de terre. Le modèle suivant, moins rudimentaire, fut recommandé à Avrial : il consistait en plaques de fer appliquées sur un matelas de caoutchouc, dans l'épaisseur duquel on avait ménagé des cannelures destinées à augmenter l'élasticité. Ces plaques étaient posées par assises sur une autre, mise de champ, avec intercalation de galets de roulement. L'ensemble était relié aux charpentes intérieures par des boulons sans pas de vis, de manière à permettre au blindage un

[1] Les fonctions de délégué aux Affaires étrangères laissaient, — on le conçoit sans peine, — à leur titulaire, Paschal Grousset, de larges loisirs qu'il trouvait bon d'utiliser en faisant recueillir par ses agents des renseignements sur l'état de l'opinion à Paris, et sur les événements qui se déroulaient à Versailles. Les rapports ayant cette origine furent assez nombreux et se distinguaient par des détails dont la précision faisait quelquefois ressortir l'insignifiance ou le peu de portée pratique des données fournies. Un de ces rapports, adressé le 20 avril à Cluseret, concernait Mme de Galliffet, qui était signalée comme se préparant à quitter Saint-Germain qu'elle habitait avec son mari, pour se rendre à Paris, hôtel Pourtalès, rue Tronchet, travestie en paysanne ou en femme de chambre; elle devait être accompagnée d'un officier prussien, déguisé en domestique, et dont le signalement était le suivant : « Quarante ans, blond, grandes moustaches (probablement rasées pour la circonstance), parlant très bien le français. » Et le renseignement était donné comme émanant d'une « source excellente! »

mouvement de va-et-vient au moment du choc du projectile. Cette espèce de blindage, applicable aux wagons, aux barricades et aux bâtiments, avait été déjà examinée par le Comité scientifique de défense créé au ministère de l'instruction publique sous le gouvernement du 4 septembre. Le 10 mai, l'inventeur écrivait en ces termes à Avrial : « Il faut, citoyen, pendant votre passage à la haute direction que vous avez entre les mains, effacer cette tradition de vos prédécesseurs qui avaient frappé les canons Krupp de ce stigmate : « Rien à faire. »

L'insurrection prit fin avant que les batteries fixes cuirassées dont ces blindages devaient faire partie fussent construites ; les charpentes et une ou deux cuirasses tout au plus étaient terminées, les boulons à moitié prêts, et on avait dépensé 61,000 francs en pure perte !

Des wagons blindés de divers modèles existaient à la gare de l'Ouest, à celle des Batignolles et au pont d'Asnières ; les unes étaient à l'épreuve de la bombe, les autres seulement à celle de la balle.

Parisel fit examiner une « chaloupe canonnière invulnérable » dont le blindage se composait de trois feuilles de tôle de 10 millimètres, séparées par du papier goudronné et reposant sur des doublettes en bois de peuplier, le tout maintenu par des boulons tournés se prêtant au jeu d'élasticité des blindages. L'inventeur de cette chaloupe avait présenté antérieurement un « blockhaus roulant » pour l'artillerie de campagne, établi sur le même principe et qu'il prétendait avoir étudié en Afrique à l'époque où il servait sous les ordres de Changarnier.

Nous avons fait allusion plus haut au service des renseignements sur les morts et les blessés. Aucun peut-être ne fut l'objet de plus de sollicitude de la part de la Commune. Chaque jour, les hôpitaux et les ambulances adressaient au bureau central des renseignements à l'Hôtel de Ville, un état des entrées et sorties des blessés et un état des morts, avec mention des noms, prénoms, grade, bataillon, compagnie et domicile du garde national mort ou blessé et de la nature des blessures. Les gardes tués, dont l'identité n'était pas établie sur le théâtre même de l'action ou dans les ambulances, étaient transportés à l'Hôtel de Ville où les familles allaient les reconnaître ; on communiquait au bureau central les constatations d'identité faites de cette manière. La maison Disdéri avait été requise pour photographier les morts non reconnus, soit sur les couchettes où on les déposait d'abord, soit dans leurs bières. Chaque photographie était munie d'un numéro d'ordre porté en même temps sur les effets du mort, sur la bière et dans un certi-

ficat d'inscription, et du numéro du procès-verbal d'inhumation. Ces photographies ont été envoyées, dans le courant de l'année 1871, à l'administration préfectorale, pour servir à la reconstitution de l'état civil. Quelques femmes, la plupart mutilées, figuraient dans cette horrible collection. Les morts non reconnus étaient enterrés aux frais de la Commune dans une partie désignée du Père-Lachaise. Pendant le mois d'avril, et surtout à la suite des premières rencontres (Neuilly et Meudon), le service fonctionna avec régularité. Des ordres furent donnés plus tard pour le transport des corps à l'amphithéâtre de Clamart, rue du Fer-à-Moulin.

Il nous reste à dire quelques mots de la décoration créée par la Commune pour glorifier ses héros. Elle consistait en une broche rectangulaire en argent mat de 4 à 5 millimètres de largeur, avec cette exergue : 18 *mars* 1871. A elle seule, cette distinction honorifique suffirait à démontrer, — si déjà la preuve n'en était faite par les détails d'organisation militaire que nous venons de relever, — que la Commune a subi la contagion de folie inhérente à tous les gouvernements : elle a cru que l'avenir lui appartenait.

Général BOURELLY.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

ET LE PARTI RÉPUBLICAIN[1]

La tentative de grève générale, qui, en octobre 1898, aboutit au piteux résultat qu'on sait, est encore peu ou mal connue; elle vaut certainement la peine d'être examinée d'un peu près. Mais, avant de relater les divers épisodes de cette tragi-comédie, il est bon d'en considérer les principaux acteurs : le *Syndicat national des travailleurs des chemins de fer* et son secrétaire général, M. Guérard.

M. Eugène Guérard, m'a-t-on affirmé, appartient à une excellente famille catholique et même royaliste. Employé à la compagnie des chemins de fer du Nord, aux appointements annuels de 2,500 francs, il fut révoqué en 1891 pour avoir publié une brochure contre les compagnies, où il faisait tapage de ses opinions allemanistes : ce lui fut un titre suffisant pour être immédiatement promu secrétaire général du *Syndicat national des travailleurs des chemins de fer* avec un traitement de 6,000 francs, non compris les frais de mission.

Cette association, fondée en 1890[2], avait, sans grande propagande, provoqué, l'année suivante, une grève partielle du camionnage, qui désorganisa les services pendant plus d'une semaine et coûta plus de deux millions aux compagnies; depuis que M. Guérard est en fonctions, on peut constater que ce syndicat, par son allure tapageuse, a fortement sollicité l'attention publique,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1900.

[2] Il ne serait pas impossible que la création de ce syndicat ait été une entreprise du parti républicain pour mettre la main sur le personnel des chemins de fer, qui avait manifesté les sympathies les plus vives au général Boulanger et, aux élections de 1889, voté en masse pour ses candidats. (Voy. sur la *Grève générale et le syndicat Guérard* une substantielle étude de M. Félix Roussel, parue dans la *Revue politique et parlementaire* de novembre 1898).

mais que, somme toute, cette agitation s'est dépensée en paroles et n'a eu d'autre effet révolutionnaire que de permettre à M. Millerand de culbuter le cabinet de M. Casimir-Périer.

Mais aussi quel programme et quelles revendications! M. Guérard et les quelques agents révoqués, qui avec lui composaient le conseil d'administration, firent de ce syndicat une arme de combat contre les compagnies et même contre le patronat tout entier; l'article 2 des statuts primitifs le déclarait sans ambages : « Son but est d'arriver à *l'affranchissement de tous ceux qui travaillent*, de soutenir plus efficacement la lutte entre les intérêts opposés des employés et des employeurs, de relever l'énergie des travailleurs en présentant un plus large front de résistance. » Le programme était à l'avenant, vaste, infini : affranchissement, lutte, résistance, M. Guérard devait donner de ces idées les développements et les commentaires les plus truculents[1].

Comme il était l'un des apôtres de la grève générale, il fit de cette revendication le principal objet de son syndicat; ses statuts en prévirent le cas et en fixèrent le mode de réalisation, en ayant soin nonobstant de soustraire à la collectivité le maniement d'un tel explosif. On l'accommoda donc suivant les bonnes méthodes parlementaires, multipliant les formalités, compliquant la procédure à dessein d'en rendre l'exécution à peu près impossible.

D'abord, on écarta vivement le *referendum* sur cette question[2] — une surprise, un emballement sont toujours à craindre. On ne voulut même pas que la grève générale fût décidée à la majorité des sections, représentées aux congrès par des délégués : l'article 21 primitif portait donc qu'il serait nécessaire, pour la déclarer, de réunir un congrès spécial, où la proposition devait obtenir les trois quarts des voix. On trouva même par la suite que ce n'était pas encore assez, et cette procédure parut trop simple : en 1896,

[1] Voici quelques-unes de ces variations : « Notre but réel, c'est la lutte, la lutte ardente des travailleurs que nous sommes contre le capital et contre les capitalistes qui nous exploitent, plutôt que de faire obtenir une petite indemnité particulière à telle ou telle unité syndicale... Je vous adjure lorsque vous recrutez des adhérents de leur dire : Venez avec nous pour lutter contre les compagnies jusqu'à ce qu'elles plient, mais ne leur parlez qu'incidemment de la possibilité d'aller en justice. Or, à l'heure actuelle, sur 70,000 syndiqués, 10,000 au moins ne voient que la mutualité chez nous et non la grande et belle idée de lutte qui est toute l'idée syndicale. » (VI[e] *Congrès national du syndicat des travailleurs des chemins de fer*, 1895, p. 52.) — « Le véritable objet de notre association n'est pas d'obtenir le redressement des torts causés à des individus, le syndicat national poursuit les revendications d'ordre collectif, c'est pour cela surtout qu'il a été fondé. »

[2] VII[e] *Congrès national des syndicats des travailleurs des chemins de fer* (1896), p. 42 et suiv.

M. Guérard fit édicter qu'avant de mettre à l'ordre du jour cette déclaration de grève générale, il faudrait d'abord que la proposition en ait été faite par 16 membres au moins (sur 31) du conseil d'administration, puis que cette proposition ait été acceptée par les quatre cinquièmes d'un comité de 25 membres, spécialement nommé à cet effet chaque année par le congrès. Avec de semblables complications, on pouvait être tranquille et préconiser avec d'autant plus d'ardeur la grève générale, qu'on avait pris ses précautions pour qu'elle ne pût aboutir.

Le syndicat de M. Guérard, faisant ainsi son affaire de la mise en œuvre de la grève générale, était, il est vrai, assez qualifié pour une telle besogne : il réunissait un nombre d'adhérents plus que suffisant pour pouvoir amener, à un moment donné, un arrêt général des transports par voies ferrées; il avait un chef intelligent et un budget assez fort.

On compte, en France, 160,350 employés et ouvriers de chemins de fer [1], et, en 1897, le syndicat de M. Guérard déclarait 57,419 adhérents : toutefois le budget correspondant ne donne comme total des cotisations que 63,303 fr. 55, et, comme le taux de la cotisation est de 4 francs, il en résulte donc que le nombre des syndiqués payants n'est, en réalité, que de 16,325. C'est assurément beaucoup, et suivant la manière dont elle est dirigée, cette association peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, surtout s'il est exact que dans le nombre il y ait près de 300 chefs de gare ou de station.

La conduite d'une telle armée demandait un chef habile, indépendant, doué d'un tempérament d'organisateur et ne s'en remettant qu'à son activité du soin de mener à bonne fin une pareille entreprise. M. Guérard donna bien de grandes espérances, mais on verra comment il répondit à la confiance qu'on avait mise en lui.

Enfin, il fallait de l'argent. Le budget ordinaire, autrement compris, eût pu fournir un assez gros subside à cette propagande; le budget des recettes, en 1897, était de 68,116 fr. 65, ce qui est un chiffre. Mais l'examen des dépenses, qui s'élèvent à 74,426 fr. 56, atteste que cette somme était presque entièrement absorbée par les traitements du personnel, les frais généraux d'administration et de publicité; les frais de propagande ne sont que de 2,865 fr. 76! Et il est piquant de constater que, quand il y eut des fonds disponibles, le syndicat fit acte de capitaliste et acheta pour 18,000 francs d'actions de la Verrerie ouvrière d'Albi! En définitive, ce budget

[1] Recensement de 1891.

servait surtout à faire bien vivre les administrateurs; quant à l'organisation de la grève générale, on voit comme il y pourvoyait.

Et déjà nous pouvons soupçonner pourquoi tous les ministères tolérèrent ce syndicat, dont les intentions révolutionnaires étaient si bruyamment affichées, quand d'un trait de plume il leur eût été si facile de le dissoudre. Il était, en effet, parfaitement illégal, puisqu'à un moment, sur 31 des membres du conseil d'administration, il en présentait 21 d'étrangers ou ayant cessé d'appartenir aux chemins de fer[1], et que l'article 2 de la loi du 21 mars 1884, grâce à la jurisprudence qui le précise, exige que tout membre d'un syndicat exerce la profession[2]. Affilié, d'ailleurs, dans chaque région aux partis extrêmes, le syndicat de M. Guérard constituait moins une association professionnelle qu'une fédération de groupes politiques : ce fut vraisemblablement pour cela qu'il ne fut jamais sérieusement inquiété par le pouvoir.

Les événements d'octobre 1898 expliquent cette attitude et montrent comme quoi cette tolérance gouvernementale était un acte de haute politique.

Il arriva, en effet, un moment où les travailleurs des chemins de fer, que M. Guérard entretenait sans cesse de grève générale, voulurent voir de quoi il retournait et éprouvèrent le désir de réaliser d'aussi mirifiques espérances. Le 30 avril 1898, — huit jours avant les élections législatives, — la proposition suivante était mise aux voix à la dernière séance du IXe Congrès national des chemins de fer : « Y a-t-il lieu, oui ou non, de faire la grève générale? » 54 groupes se prononcèrent pour, 13 contre, et 29 s'abstinrent. A la suite de ce vote, une autre proposition était présentée, invitant le conseil d'administration du syndicat à adresser d'urgence une dernière mise en demeure aux compagnies, et d'ores et déjà fixant au 1er juin la date de la grève générale : M. Guérard combattit

[1] *La Paix* du 26 avril 1895 donne les noms de ces membres.

[2] Arrêt du mois de juin 1890 du tribunal de Lure, confirmé en mars 1891 par la cour de Besançon, prononçant la dissolution du syndicat des mineurs de Ronchamps-Champagney, qui avait pour administrateur un membre n'exerçant plus la profession. — Jugement du tribunal de Lille, en juin 1893, prononçant la dissolution du syndicat de l'industrie textile, et condamnant à 25 francs d'amende ses administrateurs parce que deux d'entre eux n'appartenaient plus à la profession. — Arrêt de la cour de Bordeaux, réformant un jugement du tribunal du 4 décembre 1893 et condamnant à 16 francs d'amende deux anciens employés de la compagnie des tramways, administrateurs d'un syndicat, à la profession duquel ils n'appartenaient plus, etc., etc. — Cf. la discussion de l'interpellation de M. Millerand, le 28 mai 1892, et la réponse du ministre des travaux publics, M. Viette.

désespérément un projet aussi intempestif, et, finalement, obtint gain de cause. On laissa donc au conseil d'administration « le soin d'exécuter les décisions du congrès dans les délais qu'il jugerait nécessaires [1] », et un mandat impératif lui fut donné à cet effet.

Le conseil d'administration, c'est-à-dire M. Guérard, était ainsi mis au pied du mur; visiblement, il se trouvait pris au dépourvu : il accueillit donc sans allégresse l'injonction qui lui était donnée et mit tout en œuvre pour en éluder l'exécution. Sa tactique semble avoir été d'essayer de gagner du temps et d'arriver à un semblant d'entente avec une compagnie pour traîner indéfiniment les pourparlers en longueur. Il s'adressa d'abord à M. Noblemaire, directeur du P.-L.-M., qu'il croyait dans des dispositions plus conciliantes [2]; mais il prit toutefois son temps, puisque sa première démarche est seulement du 10 juin, *six semaines après le vote du congrès* [3]. L'audience, demandée à M. Noblemaire, fut par lui formellement refusée le 16; le 23, M. Guérard revenait à la charge sans plus de succès; le 6 juillet, estimant qu' « il est des situations dans lesquelles le devoir commande à un homme de s'effacer », il donnait sa démission de secrétaire général du syndicat au conseil d'administration, qui n'osait l'accepter, personne ne se souciant d'assumer une aussi grosse responsabilité [4].

Ces hésitations et cette attitude, comparées aux allures fanfaronnes d'autrefois, attestaient le peu d'enthousiasme de ses organisateurs pour la grève générale et l'embarras où le vote du congrès les avait mis; par contre, elles donnaient confiance aux compagnies, qui pouvaient espérer d'en finir cette fois avec un syndicat, qui n'avait d'autre but que de jeter l'agitation et la discorde dans leur personnel : aussi tinrent-elles ferme. M. Guérard, exécuteur malgré lui de la grève générale, se tourna de tous les côtés, sollicita des audiences du ministre, écrivit aux grandes compagnies, puis aux compagnies secondaires : la réponse fut partout la même, toutes refusèrent de discuter avec le syndicat [5]. C'était alors le moment pour le conseil d'administration, conformément aux injonctions du congrès et à la lettre même des statuts, de voter ou non la proposition de grève générale.

Mais, pour esquiver cette éventualité, dans l'intervalle, M. Gué-

[1] *Tentative de grève d'octobre* 1898. Rapport du conseil d'administration, 1899, p. 6.

[2] *Tentative de grève*, etc., p. 10.

[3] Et on avait, à un certain moment, voulu fixer au 1er juin la date de la grève générale!

[4] *Tentative de grève*, etc., p. 13.

[5] *Ibid.*, p. 14-21.

rard avait envoyé aux 2,000 associations ouvrières de France une circulaire où il leur demandait si, en cas de grève des chemins de fer, leurs membres étaient « résolus, par esprit de solidarité, à supporter la gêne momentanée qui en résulterait », et si même ils se joindraient au mouvement « pour arracher au patronat les réformes réclamées[1] ». Il était facile de prévoir quelle réponse serait généralement faite; mais alors on avait la ressource de rejeter sur l'indifférence du prolétariat la responsabilité de l'échec de la tentative; en tous cas, on gagnait du temps.

De fait, les réponses mirent trois mois à arriver au syndicat : 198 associations seulement avaient donné signe de vie (très vraisemblablement on peut tenir les non-répondants comme défavorables au projet); 46 se déclaraient prêtes à cesser le travail, 19 étaient moins affirmatives, 17 se prononçaient nettement contre la grève générale. Le conseil d'administration du syndicat se précipita, avec un soupir de soulagement, sur cette porte de sortie; à la fin de septembre 1898, il décidait donc « d'ajourner la déclaration de grève générale, et, si elle n'a pas eu lieu d'ici là (*sic*), d'en donner les raisons au prochain congrès[2] ». M. Guérard, alors, qui voyait que les choses se gâtaient à Paris à la suite de la grève des terrassiers, prenait le train pour Rennes, où se tenaient les assises de la *Confédération du travail*, pour de là faire une tournée de propagande dans l'Ouest[3].

Pendant que M. Guérard et ses amis déployaient toute cette habileté pour sortir du mauvais pas où les avait engagés le congrès d'avril 1898, quelques terrassiers décidaient, sans grandes phrases, plusieurs milliers de leurs camarades à se mettre en grève pour faire respecter les prix accordés par la série officielle des travaux. Le 14 septembre, tous les terrassiers de Paris et de la Seine abandonnaient les chantiers, et, par suite des grands travaux en cours d'exécution, du jour au lendemain il y eut 18,000 chômeurs dans la rue. La situation ne tarda pas à s'aggraver; le mouvement gréviste se généralisa et prit des proportions inquiétantes pour le pouvoir et l'ordre public. Le 15, en effet, les démolisseurs et les charretiers suspendaient le travail; le jour d'après, c'étaient les ouvriers des ports, docks et entrepôts : pendant une semaine, les chantiers furent abandonnés et un grand mouvement de solidarité se manifesta dans le monde ouvrier parisien.

Le 2 octobre, — le lendemain de la clôture du congrès de Rennes — les choses prirent une nouvelle tournure par le fait de

[1] *Tentative de grève*, etc., p. 25.
[2] *Ibid.*, p. 9.
[3] *Ibid.*, p. 35 et 36.

la déclaration de la grève générale du bâtiment, proclamée par l'importante *Fédération du bâtiment :* le 3, 10,000 serruriers et 15,000 maçons se mettaient en grève, les peintres suivaient, puis les parqueteurs, les sculpteurs, les menuisiers du bâtiment, les plombiers-couvreurs-zingueurs. La situation se tendait de plus en plus; le gouvernement affolé en oubliait l'affaire Dreyfus et remplissait Paris des troupes mandées de la province : en présence d'un tel soulèvement des masses ouvrières et de l'agitation politique intérieure, toutes les complications étaient possibles.

Pendant ce temps, M. Guérard, qui avait cependant reçu délégation expresse de préparer la grève générale des chemins de fer et qui trouvait là une occasion exceptionnelle de montrer son savoir-faire, M. Guérard poursuivait sa promenade dans l'Ouest; vraisemblablement il devait lire les journaux, et cependant il se gardait bien d'interrompre son voyage.

Mais, devant les bruits fâcheux qui commençaient à courir et en présence des réclamations multipliées des syndicats grévistes, stupéfaits d'une telle inaction dans un pareil moment, le conseil d'administration du syndicat de M. Guérard fut contraint de se réunir le 6 octobre et de prendre une décision. Dans un instant aussi critique, quand une tergiversation, un retard d'une heure pouvait influencer la marche des événements, il résolut d'envoyer aux 180 groupes, que le syndicat comptait sur le territoire, une lettre-circulaire pour les inviter à lui faire connaître, *dans les trois jours*, s'ils étaient ou non partisans de cette grève générale... qu'ils avaient acclamée cinq mois auparavant [1]. Cette maladresse, par trop invraisemblable, était de nature à paralyser l'effort des grévistes en les immobilisant pendant trois nouveaux jours.

Le 10 octobre seulement, M. Guérard rentra à Paris. Le 11, le conseil d'administration se réunit pour prendre connaissance des réponses des groupes : 74 seulement étaient parvenues, 29 pour la grève générale, 31 contre, 14 étaient hésitantes. Malgré la netteté de cette réponse, M. Guérard, — sans doute pour rester dans son personnage, — n'en préconisa pas moins avec ardeur la grève générale, déclarant que, si on ne la votait pas, c'était la mort du syndicat, qu'il fallait se jeter dans la lutte; au vote, la proposition de grève générale obtenait 12 voix contre 11 oppositions et une abstention; le conseil, fidèle à sa politique d'atermoiement, remettait au lendemain la décision à prendre, et M. Guérard votait en faveur de ce renvoi [2].

Ces lenteurs du syndicat de M. Guérard suspendaient toute l'ac-

[1] *Tentative de grève,* etc., p. 36.
[2] *Ibid.*, p. 40.

tion prolétarienne; les terrassiers commençaient à se lasser et les syndicats grévistes manifestaient une légitime impatience; quelques jours encore d'un régime aussi énervant eussent à coup sûr triomphé de leur résistance. Mais, à cet instant, un puissant renfort leur arriva, qui donna à ce mouvement un caractère de gravité exceptionnelle : la *Fédération des métallurgistes* décidait de se mettre en grève; la *Fédération des mouleurs en fonte* tenait prête ses circulaires de mise en grève et son chômage eût arrêté net toute la fabrication sidérurgique; le concours des cochers et des agents de la traction mécanique de la Seine était assuré; des pourparlers étaient en bonne voie avec les syndicats des omnibus et du gaz, et la cessation de travail de cette dernière corporation entraînait à Paris l'arrêt des 10,000 moteurs actionnés par le gaz et amenait la grève forcée de plus de 100,000 travailleurs de diverses industries[1]. Jamais le danger ne fut plus grand et il y eut là quelques heures de réelle angoisse : la grève générale allait se produire spontanément à Paris, et on ne pouvait prévoir les conséquences d'un mouvement pareil. A ce moment précis, M. Guérard se remettait en vedette et prenait le commandement en chef de la grève générale : la discipline ouvrière lui subordonna les meneurs des autres grèves partielles et concentra en ses seules mains tous les pouvoirs.

Le 12 octobre au soir, le conseil d'administration du *Syndicat national des travailleurs des chemins de fer* se réunit. Quelques réponses nouvelles étaient parvenues depuis le veille, portant à 88 sur 180 le nombre des groupes votants[2] : 36 étaient favorables à la grève générale, 34 hostiles, 18 irrésolus. Le conseil passa au vote sur la proposition de grève générale; il y eut 13 voix pour, 11 contre et 2 abstentions[3]. Indiscutablement la proposition était écartée, puisqu'aux termes mêmes des statuts, elle devait réunir 16 suffrages au moins dans le conseil d'administration, puis être ratifiée par un minimum de 20 voix du comité de 25 membres, chargé de statuer en dernier ressort. M. Guérard tint ces prescriptions catégoriques pour lettre morte et il déclara, de sa propre autorité, la grève générale des chemins de fer, fixant au lendemain matin, 14 octobre, la cessation du travail : il ne pouvait cependant avoir d'illusions, il savait mieux que personne que rien n'était prêt et qu'on n'aboutirait à aucun résultat; c'est donc volontairement qu'il courait à un échec.

[1] *Tentative de grève*, etc., p. 37.

[2] Il convient de rappeler ici que les statuts primitifs portaient que, pour déclarer la grève générale, il fallait au vote les *trois quarts* des voix des groupes.

[3] *Tentative de grève*, etc., p. 43.

A *une heure du matin*, la grève générale fut ainsi déclarée; il était décidé que l'ordre de mise en grève serait expédié aux groupes de province *par lettres* sous enveloppes, portant le timbre humide d'un marchand de vin supposé. A 2 *heures* 10 *du matin*, le gouvernement donnait l'ordre d'arrêter toutes ces lettres [1] : s'il ne savait d'avance le résultat de la réunion, il en avait évidemment été prévenu par un membre du conseil d'administration [2]. Mais n'eût-il pas été averti, qu'il était facile de prévoir que ces deux mille lettres, envoyées, comme par hasard, à tous les militants du syndicat de M. Guérard par un marchand de vin imaginaire, avaient chance d'attirer l'attention de l'administration [3] : quels tristes conspirateurs! A 7 heures du matin [4], tous ces avis étaient mis à la poste, et, pour peu qu'on réfléchisse, on s'aperçoit vite que, même dans les localités les moins éloignées, à Caen, par exemple, ils ne pouvaient arriver à temps, et qu'ils ne devaient être distribués au plus tôt au domicile des destinataires, alors qu'ils étaient déjà à leur service, le jour même de la grève. Il semble bien, d'ailleurs, qu'on ait pris toutes les précautions désirables pour que cet ordre n'ait aucun effet : ainsi, on ne fixait aux grévistes aucun lieu de rendez-vous, et on évitait ainsi toute possibilité d'entente; cet avis n'était qu'une simple circulaire imprimée, *sans signature*, et beaucoup crurent à une plaisanterie [5]; d'autres portaient des erreurs de suscription qui devaient les faire tomber au rebut ou les envoyer

[1] *Tentative de grève,* etc., p. 46. — Tous les ordres, envoyés par le gouvernement à ce propos, au lieu d'être transmis par le téléphone, le furent par télégrammes, et M. Guérard put donner dans son rapport le dispositif général de ces dépêches.

[2] M. Guérard ne mit aucun empressement à rechercher et à exécuter le faux frère, coupable de cette trahison. Dans son rapport, il se contenta d'émettre cette considération magnifique : « De ce qui précède, il résulte que nous avons eu bien tort de prendre des allures mystérieuses; n'eût-il pas été préférable d'agir au grand jour? Quelles que soient les précautions prises, on n'empêchera jamais une trahison, une indiscrétion ou une simple imprudence! » Les soupçons se portèrent avec insistance sur M. Lagailse, secrétaire de la fraction révolutionnaire de la *Fédération nationale des syndicats* annexée à la *Fédération des Bourses du travail*; il fut choisi comme bouc émissaire et blâmé par le Xe Congrès national de 1899; mais M. Guérard s'empressa de le disculper du crime de trahison, et on ne poursuivit pas l'enquête.

[3] Dans son rapport, M. Guérard s'exprimait ainsi à ce sujet : « Nos enveloppes portant un signe distinctif, il fut d'autant plus facile à la poste de les intercepter. *On ne songe pas à tout*; c'est souvent après que l'on s'aperçoit qu'on a mal opéré. *A ce point de vue, notre tentative de grève sera d'un précieux enseignement!* » (p. 67).

[4] *Tentative de grève*, etc., p. 45.

[5] Xe *Congrès national du syndicat des travailleurs des chemins de fer*, p. 11.

bien loin de leur destination. Par exemple, pour le groupe très important de Saint-Etienne, on avait inscrit, comme indication de département, les Vosges au lieu de la Loire[1] !

La veille au soir de la grève, le jeudi 13, le *Temps* publiait le compte-rendu de la séance secrète du conseil d'administration du syndicat, indiquant en détail les décisions prises, les particularités d'envoi des ordres de mise en grève, et ajoutant que trente-huit sections s'étaient prononcées contre la grève, et vingt-huit seulement pour. Cette note, qui faisait le tour de la presse, devait mettre en garde les agents des chemins de fer, et, en leur montrant l'inconséquence de la décision du comité, les dissuadait d'y déférer. A la suite de cette divulgation, — alors que le gouvernement savait pourtant à quoi s'en tenir depuis près de 24 heures, — les inévitables perquisitions étaient opérées au siège du syndicat et au domicile des administrateurs ; ordre était donné de déchirer les affiches annonçant la grève; la troupe fut chargée de garder les gares[2].

Et, dans la soirée, *avant même que la grève n'eût éclaté* et contrairement au texte de la loi qui stipule que le bénéfice de l'arbitrage ne peut être réclamé que « lorsque les hostilités ont commencé », M. Guérard demandait à M. Jh. Melsheim, juge de paix du X[e] arrondissement, l'application préalable de la loi du 27 décembre 1892[3].

On sait le résultat. Le vendredi 14, à Paris, 60 hommes des Batignolles abandonnèrent le travail dans la matinée pour le reprendre à midi ; dans les autres gares, on ne compta que 18 grévistes. A Lyon, il y en eut 135. Dans toute la France, seul, le groupe de Cosne-sur-l'Œil prit la chose au sérieux : sur 60 syndiqués, 48 chômèrent. L'éclat de rire fut général : c'était la détente escomptée, le dénouement de l'inquiétante agitation ouvrière, qui avait mis le gouvernement dans un tel embarras. Le 14, dans l'après-midi, les terrassiers reprenaient le travail ; les autres syn-

[1] *X[e] Congrès national du syndicat des travailleurs des chemins de fer*, p. 8.

[2] Quoique les articulations fournies par l'accusation dans le dernier procès de la Haute Cour ne constituent point une référence présentable, il n'est pas inutile de constater l'inanité d'un des arguments à charge. On y réédita le bruit, qui avait déjà couru, qu'un parti politique aurait soutenu pécuniairement et inspiré la tentative de M. Guérard dans le dessein d'amener à Paris de nombreuses troupes et d'opérer alors un coup de force militaire. Il suffit de réfléchir un instant pour constater que, tout au contraire, la grève des chemins de fer suspendait tout mouvement de troupes sur Paris et les immobilisait en province pour protéger les gares et le réseau; s'il y avait un coup de force en expectative, la grève des chemins de fer avait cet effet de le faire complètement manquer.

[3] *Tentative de grève*, etc., p. 51.

dicats mutins suivirent, et, en trois jours, tout était rentré dans l'ordre. Entre la foudre prolétarienne et l'édifice gouvernemental, M. Guérard avait, en réalité, fait office de paratonnerre, conspirant avec celle-là pour sauver celui-ci!

Et, pour ne pas trop laisser aux ouvriers le temps de s'apercevoir qu'ils avaient été bernés et donner un dérivatif à leur mécontentement, le lendemain 15 octobre au matin, les journaux officieux lançaient le bruit d'un complot militaire et agitaient le spectre du césarisme : on remettait ainsi en service la vieille tactique de la défense républicaine. M. Brisson pouvait espérer réencadrer dans le parti républicain le prolétariat, en signalant à sa vigilance de prétendus agresseurs réactionnaires; il pensait avoir rassuré la bourgeoisie en lui montrant comment il savait maintenir l'ordre; et il était en posture de sauver le république : c'était le grand jeu!

Est-il besoin d'ajouter que, pour ce complot révolutionnaire, M. Guérard ne fut à aucun moment inquiété, que son syndicat ne fut même pas dissous[1]? Bien mieux, par la grâce de M. Millerand, son avocat-conseil, il vient d'être nommé membre du conseil supérieur du travail!

*
* *

Ce ridicule échec de la tentative de grève générale d'octobre 1898 eut ce résultat de procurer à ceux qui s'étaient le plus effrayés de cette propagande une assurance et une quiétude sereines : ce n'était donc que cela! Ainsi, quand vient le matin, le malade, en

[1] Cette tentative d'octobre 1898 n'a cependant pas amélioré la situation du syndicat de M. Guérard; le conseil d'administration a été en partie renouvelé et M. Guérard contraint de rentrer dans la coulisse; de nombreuses défections se sont produites et les derniers congrès ont été très peu suivis. L'arrivée au pouvoir de M. Millerand, leur avocat-conseil, semble avoir un peu relevé les espérances des militants du syndicat. Le plan de M. Guérard — tel, du moins, qu'il paraît, d'après le compte-rendu du dernier congrès, — semble être d'annexer à son syndicat l'*Association fraternelle des chemins de fer* et l'excellent *Syndicat des chauffeurs-mécaniciens* pour constituer une fédération des chemins de fer. Le ministère semble avoir voulu faciliter la réalisation de ce projet en faisant manquer tout récemment, par son refus de leur accorder la salle des Fêtes de l'Exposition, la grande fête de l'*Association fraternelle*, et nous eûmes alors le savoureux spectacle de voir le journal de M. Guérard, *la Tribune de la voie ferrée*, se faire l'organe officiel du ministre du commerce. M. Millerand, d'ailleurs, n'a cessé de prodiguer ses bons offices au syndicat de M. Guérard : au mois de mars dernier, il accordait ainsi à ceux de ses membres, qui suivaient le congrès annuel, une entrée de faveur à l'Exposition et mettait à leur disposition un fonctionnaire de la direction de l'architecture pour les guider et leur fournir des explications. (*XIe Congrès national du Syndicat des travailleurs des chemins de fer,* 1900, p. 40.)

ayant reconnu la vanité, rit des terreurs que le cauchemar lui avait causées. Sans pessimisme, on peut affirmer que cette tranquillité est au moins prématurée et que de désolantes expériences pourraient bien un jour venir la troubler : l'historique fidèle, que nous en avons présenté, a montré pour quelles raisons cette tentative échoua, le gouvernement n'en retrouverait peut-être point toujours l'avantage.

La grève générale est une arme terrible : jusqu'ici une chance inouïe ou une politique astucieuse ont fait que le maniement n'en a appartenu qu'à des mains républicaines, mais il n'est pas impossible qu'elle soit, un jour, reprise par des apôtres moins suspects ou plus avisés; ce n'a été encore qu'une simple manifestation verbale, un moyen pour des faiseurs de conquérir la direction des masses ouvrières, mais il n'est pas écrit que M. Guérard sera toujours chargé de l'exécution, et de redoutables surprises seraient alors à craindre.

Les Bourses du travail sont actuellement les centres de cette propagande : leurs ramifications multiples dans le monde des travailleurs leur permettent d'en porter très loin et très profondément l'idée funeste, et, si elles le veulent vraiment, elles peuvent donner à la grève générale l'organisation qu'elle n'eut jamais. Que les principales associations ouvrières se fédèrent et tendent à devenir secrètes, qu'elles éliminent de plus en plus les éléments politiciens qui neutralisent leur action et qu'elles usent contre le pouvoir des procédés et des méthodes, qui font la force de la franc-maçonnerie; que les coopératives de consommation socialistes, qui veulent être les bailleurs de fonds de la révolution [1], que les financiers cosmopolites, curieux de « chambardement », alimentent le trésor de guerre et fassent les frais de cette propagande; enfin, que, demain, il se rencontre dans le prolétariat un conspirateur de génie, comme le parti républicain en a tant produit, et l'on ne peut prévoir la tournure qu'il imprimerait aux événements ni l'étendue du dommage social, qu'apporterait une nouvelle tentative, qui, vraisemblablement, ne se produirait plus dans les conditions exceptionnelles de celle de 1898.

Il serait donc aussi téméraire de conclure à l'impossibilité d'un autre essai de grève générale que d'avoir foi en sa vertu pour changer radicalement l'ordre des choses et renouveler la face du vieux monde. Le prince de Bismarck, qui était cependant tout le contraire d'un naïf, croyait possible une grève générale et inter-

[1] Cette question a déjà été examinée, et le parti allemaniste, dans ses congrès, s'est préoccupé des moyens de déterminer ce concours des coopératives.

nationale des houillères; ne doutons point, au cas où on l'eût chargé de la faire aboutir, qu'il ne fût parvenu à de telles fins : un Bismarck prolétaire est-il donc plus invraisemblable que l'autre? N'est-ce point, d'ailleurs, un indice très significatif que la rapidité avec laquelle la grève des terrassiers s'est généralisée jusqu'au jour où M. Guérard prit sur lui de la rendre générale? La solidarité est l'essence même de l'idée syndicale, et tous les corps de métiers sont instinctivement enclins à la résistance dès que l'un d'entre eux se trouve lésé : la loi du 21 mars 1884 aura eu cet effet d'arracher l'ouvrier à cet égoïsme déprimant, plaie de notre société moderne, et ce ne sera pas, — du moins on peut le craindre, — la prédication mutualiste, à laquelle il se montre si spontanément rebelle, qui corrigera cette disposition.

La grève générale reste donc une menace pour la société, mais il serait impertinent d'en exagérer la portée, et, hors le cas où elle serait dirigée par le gouvernement lui-même, elle ne saurait pas plus opérer le transfert escompté des moyens de production qu'une nouvelle répartition de la fortune. Elle n'en pourrait pas moins faire beaucoup de mal. Si, en effet, le chômage au même jour et sur tous les points du globe de l'universalité des travailleurs est une chimère insensée, il n'est nullement impossible d'organiser sur un territoire défini et dans un périmètre relativement étendu une grève générale, qui, quoique localisée, aurait des conséquences fort inquiétantes. Que l'on arrive ainsi à décider l'arrêt des grandes industries et notamment des chemins de fer dans un rayon de 50 kilomètres autour de Paris et des grands centres, ce qui n'a rien d'irréalisable; que cette cessation de travail dure quelques jours, et la production se trouve presque instantanément suspendue : c'est une crise économique d'une portée insoupçonnée, compliquée de catastrophes industrielles et d'une succession de désastres qui demanderaient des années pour être réparés.

Au point de vue politique, les suites en seraient différentes, mais elles ont certainement été l'objet d'un examen sérieux de la part des directeurs du parti républicain. Actuellement le prolétariat constitue son principal et presque unique effectif, la bourgeoisie et le petit commerce s'en étant peu à peu détachés : l'ouvrier tient encore, quoique l'on tende trop à présenter comme le seul prolétariat le petit lot de politiciens sectaires, que l'agitation a fait monter à la surface des organisations syndicales. La grève générale, mettant le gouvernement dans l'obligation d'agir contre la classe ouvrière, la lui aliènerait irrévocablement, et le parti républicain en serait alors réduit aux faibles coteries confessionnelles qui forment son état-major.

Les tacticiens du parti ont assurément songé à tout cela, et, avant que la tentative de 1898 leur ait donné une sécurité trompeuse, ils avaient recherché les moyens d'obvier à une aussi grave difficulté, et spécialement à une grève générale des chemins de fer. Mais pouvaient-ils, sans s'infliger à eux-mêmes un démenti, sans renier leurs origines et risquer de perdre les plus solides de leurs troupes, donner à ce délicat problème une solution convenable?

La grève générale est une conséquence du sens agressif donné par le gouvernement aussi bien que par l'ouvrier à l'idée syndicale; le vrai remède serait donc de rectifier cette signification en tenant la main à ce que les syndicats s'occupent strictement de leurs intérêts professionnels, à l'exclusion de toute ingérence politique et de toute propagande révolutionnaire. L'intérêt personnel du parti républicain ne lui permettait pas de souscrire à une politique aussi simple. C'eût été pour lui, en effet, perdre toute influence sur la direction du mouvement socialiste en fermant à ses délégués la porte des syndicats, peut-être même compromettre l'existence du socialisme, car les ouvriers, soustraits à la politique et uniquement préoccupés de leurs intérêts professionnels, eussent pu voir leur condition s'améliorer et seraient devenus d'obstinés conservateurs : le parti, bénévolement, aurait donc perdu son meilleur élément de combat et de résistance, ce qui équivalait à un véritable suicide! Incapables d'apporter une solution nette et franche, de prendre une détermination radicale, ils étaient condamnés aux demi-mesures, aux exceptions, aux biais, à l'équivoque; de fait, ce fut en ce sens que la politique républicaine évolua, et, pour compléter cette enquête, il sied d'en étudier sommairement les manifestations.

Bien avant la tentative d'octobre 1898, l'idée d'une grève générale des chemins de fer préoccupa les pouvoirs publics; la grève partielle qui éclata en 1891 sur l'Orléans avait, notamment, révélé au ministre de la guerre les dangers, qu'un tel désordre pourrait causer à la défense nationale. Les agents des chemins de fer, tout au moins ceux qui appartiennent aux sections techniques ou font partie du personnel de l'exploitation et de l'administration, sont, en effet, les collaborateurs essentiels de l'état-major général dans l'œuvre de la mobilisation; en temps de guerre, ils passent directement sous les ordres du ministre; pendant la paix, ils sont dispensés des appels de la réserve et de la territoriale. Cette situation anormale, — conséquence forcée de notre régime français des chemins de fer, — les place donc à la fois dans la dépendance de l'Etat et des compagnies et prête aisément à l'équivoque et aux

malentendus; il faut beaucoup de tact pour concilier ces intérêts divergents et trouver un juste terrain d'entente.

La législation actuelle prévient bien toute velléité de grève en temps de guerre, mais il ne semble point qu'elle donne le moyen de l'empêcher en temps de paix, et pourtant cette éventualité est inquiétante. La désorganisation d'un tel service demande un assez long temps pour être réparée, et une puissance étrangère pourrait très bien profiter d'un tel désarroi, — au besoin, le provoquer, — pour engager les hostilités, avec une avance certaine de plusieurs jours. Il y a là un danger évident, et nous avons vu que la mobilisation des grévistes dans cette occurrence ne constituerait peut-être pas une arme très sûre et risquerait de n'être que le signal d'une guerre civile.

Ce fut M. de Freycinet qui, le premier, en septembre 1891, appela sur ce point l'attention de son collègue des travaux publics, M. Yves Guyot; celui-ci fit rédiger par M. Fallières un projet de loi très rigoureux, dont les dispositions, par la suite, servirent de base à la proposition de M. Merlin [1]. L'entente, toutefois, ne se fit pas immédiatement entre ces deux ministères; un vote de la Chambre, en culbutant le cabinet, mit tout le monde d'accord, et le projet resta dans les cartons. L'un des successeurs de M. de Freycinet s'émut, lui aussi, de cette situation, et, à la séance du 3 février 1896, M. Trarieux rendait hommage devant le Sénat à sa patriotique diligence : « L'honorable général Mercier, — déclarait-il [2], — dès son arrivée au ministère, s'empressa à son tour de saisir son collègue des travaux publics d'une nouvelle et pressante demande, où l'on retrouve les mêmes préoccupations, la crainte émue que des troubles de grève pussent, au moment où l'on s'y attendait le moins, nous paralyser devant l'ennemi. » Ces négociations n'aboutirent pas davantage, et la question resta en l'état.

Cette solution, que les ministres de la guerre avaient vainement cherchée, sollicita pareillement l'attention des hommes politiques : leur vieille expérience de légistes leur eut bientôt fait découvrir le joint par où l'on pouvait tourner la difficulté et donner satisfaction à l'intérêt général sans trop porter préjudice aux intérêts du parti.

Dès 1891, M. Jules Roche avait ouvert la voie où allaient

[1] « Le ministre des travaux publics communiqua quelque temps après un projet de loi qui parut répondre aux inquiétudes de son collègue; ce projet de loi paraît avoir été l'œuvre de notre collègue, mon éminent ami, M. Fallières; il contenait dans un de ses articles essentiels à peu près les interdictions du projet Demole. » (Discours de M. Trarieux, Sénat. Séance du 3 février 1896. *Journal officiel*. Débats parlementaires, p. 56.)

[2] *Ibid.*

s'engager les sénateurs républicains : étant ministre, en effet, il avait dénié aux agents du gouvernement le droit de se syndiquer, sous ce spécieux prétexte que s'ils se syndiquaient, ce serait « contre la représentation nationale elle-même, contre la nation, contre l'intérêt général du pays, qu'ils engageraient la lutte [1] ». Ce n'était, à vrai dire, autre chose que la raison d'Etat, qui, depuis!... Et ce fut, avec des variantes que nous signalerons, le thème que reprit, en 1894, M. Merlin, quand la prédication de M. Guérard appela l'attention publique sur cette question de la grève générale des chemins de fer. Cette proposition fameuse, qui, sous prétexte de prévenir la grève générale, faillit la déchaîner à l'improviste, avait été rédigée en fait par M. Cordelet [2] et portait, comme signatures, les plus grands noms de l'aristocratie républicaine : MM. Loubet, Demole, Cazot, Develle, Bardoux, etc. Pour empêcher qu'une grève puisse désorganiser un service public, elle édictait des pénalités spéciales contre « toute coalition de la part des ouvriers de l'Etat, des ouvriers et employés des autres exploitations de l'Etat, des agents des compagnies de chemins de fer pour faire cesser ou empêcher le travail »; en fait, elle visait surtout les agents des chemins de fer, mais, en procéduriers circonspects, les législateurs avaient essayé de masquer ce but en englobant dans son application tous les services publics, intéressant la défense nationale.

Cette proposition souleva dans le monde ouvrier une émotion considérable, qui ne fut égalée qu'en 1896, quand M. Trarieux, alors ministre de la justice, reprit, au nom du gouvernement, l'idée dont s'était inspiré M. Merlin. M. Trarieux, faisant fi de toutes les habiletés, de tous les enveloppements de forme, qui dissimulaient un peu le but poursuivi par le législateur de 1894, dévoila ses visées très franchement, on pourrait presque dire : avec ingénuité. Il n'étendait plus aux divers monopoles d'Etat cette prohibition du droit de coalition, trouvant indigne d'associer des préoccupations financières à des intérêts autrement supérieurs, et, en ayant soin toutefois de ne les nommer que par une périphrase intelligible pour les seuls jurisconsultes [3], il édictait sans scrupule une véritable loi d'exception contre les seuls agents des chemins de fer.

[1] *Journal officiel*. Débats parlementaires. Sénat. Séance du 3 février 1896, p. 54.

[2] *Ibid.*, p. 48 : « Le regretté M. Charles Merlin était l'un des signataires de la proposition, mais il n'en avait rédigé ni le texte, ni l'exposé des motifs; ils sont l'œuvre de notre honorable collègue M. Cordelet, auquel je tiens à rendre hommage et justice. » (Discours de M. Maxime Lecomte.)

[3] « Les ouvriers et employés d'un service public auxquels s'appliquent les dispositions spéciales de l'article 51 de la loi du 15 juillet 1889 sur le

Ces divers projets avaient un grave défaut : sous une apparente violence, ils étaient tout à fait inefficaces. Leurs auteurs, en effet, s'étaient complètement et peut-être volontairement mépris sur les causes du mal auquel ils prétendaient remédier : pour ne point porter atteinte à la loi républicaine de 1884 sur les syndicats professionnels, ils s'attaquaient à la loi impériale de 1864 sur les coalitions; ils frappaient l'instrument, n'osant s'attaquer au coupable. C'était une aberration ou tout au moins une erreur de méthode absolue, qui rendait cette législation caduque et inutilement provocante : ce n'est pas, en effet, par des pénalités correctionnelles qu'on peut empêcher une grève, mais en faisant échec à sa préparation et en rendant impossible le concert des grévistes. Il tombe sous le sens que, tant que la loi sur les syndicats demeurera avec son esprit et ses tendances, tout espoir d'amélioration sera chimérique. Mais, sous un régime parlementaire, les apparences priment tout, et le bon sens même leur est subordonné : refuser la liberté syndicale aux agents des chemins de fer, c'était réagir contre une loi républicaine; leur dénier le droit de grève, c'était s'attaquer à une loi impériale; il n'en fallait pas plus pour décider des politiciens.

Un sénateur, néanmoins, eut le rare courage d'oser voir les choses comme elles étaient et de proposer une solution radicale et logique : M. Marcel Barthe. Son contre-projet était assurément brutal, mais il avait au moins le mérite de la sincérité : il excluait purement et simplement du bénéfice de la loi sur les syndicats professionnels « les ouvriers et employés des services publics travaillant dans des établissements ou dans des chantiers placés sous la direction d'ingénieurs ou d'agents de l'administration et dont les salaires sont payés par l'État », prononçant la dissolution dans les trois mois de tous les syndicats rentrant dans ces catégories, et faisant défense à ces infortunés de parler politique dans leurs réunions, d'y discuter les crédits proposés par le gouvernement ou votés par les Chambres, de faire des manifestations près des pouvoirs publics, etc., etc. Pour mettre une goutte de miel dans ce tonneau d'absinthe, le farouche sénateur consentait à ce qu'on allouât, chaque année, sur les fonds publics, une subvention particulière aux institutions de prévoyance, établies par ces pauvres gens.

recrutement de l'armée. » — Relevons, en passant, une des inconséquences les plus fortes de cette proposition : la coalition dans le but de suspendre un service public, comme celui des chemins de fer, y est plus faiblement punie que celle faite « dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail. » Que penser d'une telle anomalie, et que peut-on attendre, sinon des procès, de lois pareillement bâclées? Il est vrai qu'ici l'auteur était un avocat!

La volonté parlementaire ne permit pas à M. Trarieux de donner suite, comme garde des sceaux, à son projet réactionnaire : le cabinet dont il faisait partie fut mis à mal et remplacé par celui de M. Léon Bourgeois, qui s'empressa de décliner ce compromettant héritage. Mais, dans un esprit d'opposition au ministère radical, le Sénat, qui était déjà saisi de la proposition Merlin, la mit à son ordre du jour, et, en février 1896, la discussion s'en poursuivit devant une Assemblée, dont les dispositions n'étaient point douteuses.

A quelques années de distance, la lecture de ces débats est devenue parfaitement fastidieuse, et ce ne sera, certes, pas sur cette épreuve que la postérité retiendra les noms des orateurs qui y participèrent. La situation faite aux agents des chemins de fer par notre législation actuelle est, en effet, tellement équivoque que personne n'eut tout à fait tort, que chacun eut un peu raison — même M. Trarieux, qui, ayant à développer une idée fausse, put donner là toute sa mesure —, et que tout le monde fut, à des degrés et titres divers, détestable. Par un renversement assez singulier, tous les orateurs furent hors de leur emploi et de leur réputation : M. Trarieux parla comme un ministre de la guerre et M. Cavaignac comme un homme de loi retors, M. Léon Bourgeois comme un novice candide et M. Demole comme un tacticien plein de ressources. M. Marcel Barthe chargea à fond contre les syndicats; M. Demole jeta l'anathème à la législation impériale; M. Cavaignac commenta doctement les articles 430 et 431 du Code pénal; M. Léon Bourgeois s'éleva contre les lois d'exception et se fit l'avocat officieux de M. Guérard; M. Trarieux, pinçant à la casser la corde patriotique, se réfugia éperdument derrière la raison d'Etat et souleva l'enthousiasme du Sénat par cette mémorable apostrophe : « Il s'agit d'un intérêt d'État : que nous importe que l'égalité soit en apparence rompue! Si c'est la conservation de toutes nos forces défensives qui l'impose, devons-nous hésiter à prendre notre parti d'avoir des règles différentes pour des cas ou des intérêts où elles peuvent se justifier [1]? »

A deux reprises, la proposition Merlin fut votée par le Sénat à une énorme majorité; mais elle ne franchit pas les grilles du Luxembourg, et elle repose actuellement dans le carton, profond comme le tonneau des Danaïdes, des résolutions parlementaires, demeurées à l'état de projets. Car M. Léon Bourgeois tomba comme était tombé M. Trarieux, comme tombèrent et tomberont tant d'autres ministres! L'affaire Dreyfus fut un dérivatif à ces dissentiments intimes du parti républicain et changea le cours de ces préoccupations. La République fut proclamée en péril, les frères

[1] *Journal officiel.* Débats parlementaires, Sénat, séance du 3 février 1896, p. 55.

ennemis se réconcilièrent, la concentration se fit, non sans un déchet sensible : l'on a vu que M. Guérard ne fut pas le dernier à coopérer à cette œuvre et comment, grâce à lui, la grève générale fut mise au service de la défense républicaine.

*
* *

Après avoir montré ce que pourrait être la grève générale et ce qu'elle a été aux mains des faiseurs qui en avaient pris la direction, après avoir fait la critique des expédients divers auxquels on recourut pour esquiver cette grosse difficulté et signalé la réalité du danger que cette propagande serait susceptible de faire courir à l'ordre social, il nous reste à dire dans quel sens et dans quel esprit nous pensons que la solution en puisse être cherchée.

Déjà, à diverses reprises, en signalant la cause du mal, nous avons fait entrevoir son mode de guérison : en France, la grève générale nous apparaît moins comme une maladie de croissance du prolétariat que comme le résultat d'une mauvaise interprétation de la loi sur les syndicats professionnels et la conséquence de l'ingérence voulue de la politique dans les affaires ouvrières. C'est donc en rectifiant l'esprit de cette loi du 21 mars 1884 et en l'amendant sur quelques points spéciaux qu'on peut espérer trouver la solution de ce problème, sans qu'il soit besoin pour cela de modifications profondes ou de transformations fondamentales.

Et d'abord, à aucun prix, il ne faut créer d'exceptions, toujours injustes, souvent funestes, vainement provocatrices et qui pourraient n'avoir d'autre effet que de susciter spontanément le danger auquel on veut parer. Ce n'est pas en retirant aux travailleurs des chemins de fer le droit de grève qu'on empêchera la grève générale, ce n'est pas par des pénalités correctionnelles qu'on peut espérer enrayer un tel mouvement : on risquerait simplement de donner à ces ouvriers l'idée de constituer des organisations secrètes autrement redoutables. D'autre part, à côté des agents de chemins de fer, il y a d'autres corporations, dont le travail intéresse aussi étroitement la vie économique du pays et dont le chômage apporterait des troubles aussi sérieux à son fonctionnement; retirera-t-on alors le droit de grève aux mineurs, aux travailleurs maritimes, aux employés du gaz, etc.? Une exception en entraîne une autre, et, une fois sur cette voie, l'aboutissement fatal ne peut être que le retrait pur et simple de la loi de 1864 sur les coalitions : ce serait faire complètement fausse route et courir de gaieté de cœur à des complications insoupçonnées. A côté d'inconvénients trop connus pour qu'on ait à les rappeler, la grève a

au moins cet avantage de servir d'exutoire à l'effervescence ouvrière, de la localiser et, par le moyen de petits troubles partiels aisément apaisés, de faire l'économie d'une guerre civile : en bouchant cette soupape, il y aurait risque de faire éclater la chaudière.

Il faut encore moins s'arrêter à l'idée de retirer aux agents des chemins de fer le bénéfice et le libre usage de l'action syndicale : ce serait abuser d'une situation fausse, qui n'est point de leur fait et dont équitablement ils ne sauraient porter la peine. Certes, il vaudrait mieux alors demander à une réforme de notre régime de chemins de fer la faculté de tourner cette difficulté que de porter atteinte à des intérêts foncièrement respectables et de restreindre un droit qu'on doit tenir pour imprescriptible.

Le service des travailleurs des chemins de fer a, sans doute, une importance capitale au point de vue de la défense nationale, mais jusqu'ici rien dans leur conduite n'a autorisé une crainte sérieuse, et leur patriotisme est au-dessus de tout soupçon. Ils ont toujours eu, au contraire, la conscience très nette des obligations inhérentes à leur fonction, et, en toute occasion, sont demeurés un peu soldats, stricts et fidèles à leur devoir. L'esprit de cette corporation est des meilleurs et, dès que le mot de patrie est prononcé devant eux, on peut être assuré qu'ils répondront à l'appel : tous ceux, qui ont entrepris une œuvre de relèvement national ou à qui la croyance populaire attribuait une telle mission, ont pu compter sur leur zèle; ils acclamèrent le général Boulanger et il n'est pas superflu de rappeler que le premier groupe ouvrier qui apporta son adhésion à *la Patrie française* fut celui des chauffeurs mécaniciens. Même chez les agents abusés par M. Guérard, le sentiment patriotique est très vivace : c'est avec une indignation sincère qu'ils ont flétri la trop fameuse brochure Mesmard et son sacrilège appel aux Prussiens; ils ont frémi quand des sénateurs républicains ont paru suspecter leur patriotisme, et, pour bien attester leur loyalisme, ils ont émis les vœux les plus significatifs dans leur naïveté, le groupe de Vendôme demandant ainsi que la cessation de travail devant l'ennemi fût punie de mort, celui de Marseille qu'on supprimât leur dispense des 28 et des 13 jours, celui de Thiviers proposant, en cas de grève générale et pour sauvegarder les intérêts de la défense nationale, que le comité de la grève générale fût en communication permanente avec le ministre de la guerre, qui déciderait souverainement de la reprise du travail pour le cas de mobilisation !

On pourrait multiplier les témoignages et montrer plus clairement encore l'injure profonde qu'une telle exception porterait à une classe aussi intéressante, injure aggravée d'une véritable injustice,

car, plus qu'aucuns, ces travailleurs des chemins de fer ont besoin de l'action syndicale.

On sait, en effet, qu'en France la haute direction des transports par voies ferrées appartient à près de 300 délégués des actionnaires, qui forment les conseils d'administration des compagnies; le directeur lui-même n'est que l'agent de ce conseil, chargé d'exécuter ses décisions sans avoir la faculté d'y rien changer ou d'y apporter les tempéraments que son expérience juge nécessaires. Il n'y a donc pas d'industrie où le patron soit aussi éloigné du service qu'il gère et moins mêlé à la vie ordinaire du personnel qu'il emploie; cette responsabilité collective équivaut en fait à une absence complète de responsabilité et crée une situation tout à fait désavantageuse à ces employés, qui ne voient ni ne connaissent leurs employeurs et ne peuvent directement recourir à eux dans les difficultés, que peut entraîner l'exercice de leurs fonctions.

Si la loi sur les syndicats professionnels peut trouver une application heureuse et rendre des services, c'est assurément ici. Devant cette sorte de syndicat de patrons, il était naturel que les ouvriers se groupassent, car, s'il est incontestable que très souvent les compagnies ont montré pour l'amélioration du sort de leurs employés la plus louable sollicitude, il pourrait aussi bien arriver que leurs administrateurs, uniquement préoccupés de leurs intérêts, ne bornassent leur souci qu'à faire fructifier leurs capitaux. Un syndicat prudent et habile peut faire là œuvre très utile, éviter des sources de conflits, obtenir à ses mandants de sérieux avantages et arriver à rectifier un peu la situation fausse, créée par le régime de nos chemins de fer français et qui, exploitée par des meneurs, pourrait amener un antagonisme plein de périls. L'action syndicale, pour cette corporation, est donc nécessaire, indispensable : de fait, à la fin de 1894, les syndicats de chemins de fer avaient obtenu 257 réformes ou améliorations en faveur du personnel, et une solution favorable à 22,000 réclamations.

Mais il ne faut pas perdre de vue que la raison d'être du syndicat est la défense des intérêts professionnels, qui doivent dès lors être de tout point et non exceptionnellement communs à tous les membres de l'association. Or, dans un but évidemment politique, la loi de 1884 n'a pas réservé le bénéfice de ce groupement aux seules personnes « exerçant la même profession », mais, sur la proposition de M. Tolain, l'a étendu à celles « exerçant des métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés » (*sic*)[1] : cette invraisemblable rédaction, aggravée

[1] M. Tolain déclarait, sans rire, que cette adjonction avait pour but de « donner à l'article 2 une rédaction plus claire et plus précise! »

encore par le commentaire qu'en faisait M. Waldeck-Rousseau, dans sa circulaire du 25 août 1884 [1], ouvrait la porte des syndicats aux meneurs politiques et facilitait singulièrement leur propagande. Elle permettait de constituer de grands groupements, plus électoraux que professionnels, dont l'administration compliquée ne pouvait être assumée par des artisans, trop assujettis à leur métier : à la faveur de cette situation, les délégués du parti républicain pouvaient pénétrer dans la place, prendre la haute main et imprimer la direction voulue. Les intérêts étant là très souvent divergents, l'entente ne pouvait se faire sur des questions d'ordre pratique, mais sur des revendications transcendantes et théoriques, se rattachant plus ou moins à la politique et ne pouvant se réaliser que par la violence : ces grandes associations devaient donc forcément évoluer vers la politique et la révolution, c'est ce qui advint au *Syndicat national des travailleurs des chemins de fer*.

Il n'y a peut-être pas, en effet, de corporation comprenant, plus que celle des chemins de fer, de catégories, de corps de métiers divers, dont le travail soit aussi différent : par suite, il n'y a donc pas beaucoup d'intérêts communs à toute la corporation, et un syndicat, réunissant toutes ces catégories, ne peut faire autrement que de s'occuper de vagues généralités, prétexte facile à déclamations et à exagérations funestes. Les hommes d'équipe et les poseurs de la voie n'ont pas les mêmes intérêts que les mécaniciens ou les chauffeurs ; les revendications des ouvriers des ateliers de construction et d'entretien ne se concilient guère avec celles des chefs et des sous-chefs de gares ; il y a un antagonisme reconnu entre les agents des services sédentaires et ceux des services actifs : dans ces conditions est-il raisonnable de confondre, en une seule et même association, tous ces corps de métiers, et, ce faisant, n'est-ce point fausser l'idée fondamentale du syndicat ? Du moment, en effet, où l'entente sur les intérêts spéciaux de la profession est réservée, n'est-il pas fatal que de pareils groupements versent dans la politique et, pour justifier leur raison d'être, déclarent la guerre au capital et à la société ?

Ce serait donc agir sagement et prendre les véritables intérêts de la classe ouvrière que de préciser les limites naturelles de l'exercice du droit syndical, de grouper, comme la raison l'indique, les ouvriers par corps de métier, et, au lieu de ce syndicat insensé des travailleurs des chemins de fer, de créer des syndicats plus

[1] « Du silence de la loi ou des discussions qui ont eu lieu devant les Chambres, il faut conclure que ces mots « professions similaires concou- « rant à l'établissement d'un produit déterminé » doivent être entendus dans un sens large. »

spéciaux et réellement professionnels de mécaniciens, de chauffeurs, de conducteurs, d'hommes d'équipe, d'aiguilleurs, etc. C'est ce qui existe aux États-Unis, et l'expérience, dont nous avons au surplus des exemples en France, semble concluante [1]. Ces associations ont fait œuvre excellente, n'usant de leur influence que dans un sincère esprit de conciliation, arrivant à des résultats pratiques très appréciables, et, par la sympathie que leur action a su leur attirer, faisant le plus souvent admettre les réclamations par eux présentées. Ainsi localisé, le syndicat, au lieu d'être une arme de lutte de classes, devient un réel instrument de défense professionnelle et de pacification sociale ; il offre à l'ouvrier le moyen le plus efficace d'améliorer son sort et le met en garde contre ces excitations criminelles, qui peuvent un temps le bercer de chimériques espérances, mais lui ménagent, au cas où il céderait au désir d'en hâter la réalisation, la plus désastreuse des déconvenues.

Aussi, pour que cette loi de 1884 ne soit pas détournée du but qu'on lui aurait ainsi restitué, serait-il indispensable d'interdire rigoureusement l'accès des syndicats aux meneurs politiciens, sous quelque masque qu'ils se présentent : ce serait là, à vrai dire, simple mesure de police, car on les connaît, en haut lieu, ces agitateurs patentés, ces excitateurs de grèves, ces parasites du prolétariat. S'ils avaient la certitude qu'en cas de troubles on s'en prendrait directement à eux et qu'on leur ferait chèrement payer le désordre suscité par leur détestable propagande, il y a gros à parier qu'ils iraient ailleurs exercer leurs talents. Le monde ouvrier pourrait alors recouvrer la tranquillité, et l'antagonisme des classes ne tiendrait pas devant les concessions loyales de bons Français, animés d'un même esprit d'équité et d'un égal désir d'apaisement et d'entente.

La grève générale serait ainsi annihilée et sa menace rendue vaine : elle est loin d'être populaire dans les milieux ouvriers, et, si elle a pour elle un petit lot de militants, elle ne résisterait pas à l'épreuve du *referendum*.

Enfin, il faut avoir le courage de le dire, si cette éventualité monstrueuse d'une grève générale a même pu être envisagée, c'est un peu la faute des braves gens, qui n'ont pas su se grouper, s'unir et qui, isolés dans leur mécontentement ou leur dédain, ont laissé les violents et les fauteurs de désordres prendre la direction du mouvement syndical. Ce qui a fait la force du parti républicain, ce qui le maintient encore malgré la désagrégation profonde qui l'affecte, c'est le sens particulier qu'il eut de la puissance de l'association et l'habitude qu'il sut prendre de cette discipline :

[1] Circulaire du *Musée social*, 4e année, nº 4. « Les ouvriers de chemins de fer aux Etats-Unis », par M. de Carbonnel, p. 179.

le fait, d'ailleurs, n'a rien que de naturel, n'est-ce point pour une minorité le seul moyen de s'imposer et d'assurer sa suprématie sur des masses divisées, sans cohésion ni guides? C'est à donner cette méthode à sa clientèle ouvrière que tendait la loi sur les syndicats professionnels, et, en la groupant étroitement, à lui subordonner le reste du prolétariat. Les ouvriers politiciens, — qui ne sont pas pour cela les meilleurs ouvriers, — professent toujours les idées les plus avancées, et, s'il n'est point vrai de dire que toutes les personnes syndiquées sont dans ces sentiments, on peut avancer sans hésitation que toutes celles qui les partagent sont syndiquées.

Mais ces militants ne sont qu'une infime minorité, et, quand on constate que pour 15,614,248 ouvriers et patrons, formant la population industrielle et agricole de la France, on ne compte que 1,097,313 syndiqués, on comprend et on devine que cette masse d'abstentionnistes constitue la partie sage, laborieuse, modérée de la classe ouvrière. Si donc, au lieu de dédaigner les armes, qui sont à leur disposition et dont leurs adversaires usent pour les dominer, les hommes d'ordre, qui sont le nombre et la force, se servaient de tous les moyens légaux d'association, s'ils formaient entre eux des syndicats, des sociétés de secours mutuels, s'ils pénétraient en masse dans les sociétés existantes et s'intéressaient à leur direction, il n'est point douteux qu'ils arriveraient sans peine à affirmer leur volonté et à reprendre le gouvernement de la classe ouvrière.

Dès lors l'on se demande, devant cette paresse des modérés à s'unir, si la solution hardie, préconisée avec tant de talent par M. Etienne Martin Saint-Léon dans son excellente *Histoire des corporations de métiers* [1], ne serait pas la vérité et le salut. Rendre le syndicat obligatoire ne serait-ce pas, en les forçant à s'associer et à agir, révéler aux bons ouvriers leur puissance et leur permettre de noyer, en les neutralisant, les éléments mauvais qui se sont d'abord manifestés : dans un marais, l'écume monte à la surface, mais un fleuve l'emporte dans son cours et ne lui laisse pas la faculté de paraître.

Qui sait s'il n'en irait pas du syndicat obligatoire comme du vote obligatoire? Rendre l'abstention impossible serait peut-être le plus sûr moyen de remettre un peu d'ordre et d'intelligence aussi bien dans la direction des affaires publiques que des revendications ouvrières, et, en leur opposant des réalités concluantes, de chasser à jamais ces décevantes chimères, ces rêveries malsaines, dont l'idée de grève générale n'est que le plus pernicieux échantillon.

Fernand ENGERAND.

[1] Paris, Guillaumin, 1897, in-8°.

LE BAPTÊME DE MARIE-RADÉ[1]

III

UN SOURIRE PAR LA FENÊTRE

Mme de Naintré, après son déjeuner, avait cédé à l'invitation des tiédeurs bienfaisantes de la belle journée de mai qu'il faisait. Elle avait déserté, avec sa fille, l'ombre trop fraîche et un peu fade du vieux château. Et elles s'étaient installées, en plein air, sur des chaises en bois, devant une table ronde chargée des menus objets de leurs travaux, sous les peupliers plantés en bordure au long de la Clouère. La modeste rivière s'écoulait sans bruit, à travers les joncs et les roseaux dont, à cet endroit, son cours se trouvait ralenti, mobile image de tant de destinées accomplies sans avoir ému jamais la mémoire des hommes. Les brises, autour des deux femmes, se répandaient mollement en fluides ondes alanguies, et agitaient à peine le jeune feuillage des peupliers de frissons heureux, dans le soleil. Des modulations fuyantes d'oiseaux, des bourdonnements d'insectes, s'élevaient çà et là dans le silence de l'étendue. Ces bruissements intermittents et ces rumeurs voilées auraient eu, sur la pensée des deux femmes, une action rapide d'apaisement et d'évanouissement dans la torpeur ambiante qui les aurait envahies, si elles n'avaient entretenu en elles un inextinguible foyer d'inquiétudes ou d'invincibles espoirs dont elles se laissaient dévorer.

Tandis que les doigts amaigris, effilés et pâles de Mme de Naintré enchaînaient machinalement les mailles d'un tricot pour des orphelins, Marguerite brodait à l'aiguille, avec une vivacité un peu fiévreuse, des fleurettes sur une bande de soie destinée à orner le corsage d'une prochaine robe d'été. Malgré leur intimité et la communauté parfaite de leur vie, rarement leur pensée suivait le même cours. Aussi leurs conversations évitaient-elles instinctivement d'aborder le domaine de leur personnalité. Elles sentaient entre

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1900.

elles des causes latentes d'hostilité qu'elles se gardaient d'aviver en y touchant, et qu'on pouvait deviner en suivant la direction de leurs regards, lorsque leurs yeux se détachaient de leur ouvrage et s'oubliaient à suivre le fil invisible de leurs rêves. Ils allaient alternativement du château de La Roche-Montais au château de Landaine, là-bas. S'ils glissaient également indifférents sur les grosses tours frustes de La Roche, ils s'allumaient de flammes fugitives en se posant, comme à la dérobée, sur Landaine et les blanches balustrades qui couronnaient son toit d'ardoises, à travers la verdure. Les regards de la comtesse, involontairement, brillaient des lueurs froides de la rancune et de l'ironie. Ceux de Marguerite, au contraire, s'adoucissaient dans l'expression attendrie d'un charme involontaire, mystérieusement captivés par les souvenirs de son enfance, et peut-être aussi par des pensées ignorées de sa mère dont elle gardait le secret. En vain Mme de Naintré s'appliquait-elle scrupuleusement à déraciner de son cœur tout sentiment de malveillance envers ses voisins, par obéissance aux prescriptions de la charité chrétienne. Elle ne parvenait pas à s'interdire une certaine amertume de pensées contre eux, ni à dominer son secret penchant à s'égayer des apparences de leurs prétentions, qui lui semblaient ridicules. Mais, non moins vainement, Marguerite, pour complaire à sa mère, s'efforçait-elle de se persuader que les Fouchard avaient dolosivement exploité les prodigalités de son père et que leurs aspirations à conquérir une influence prépondérante dans le pays prêtaient à rire. Elle ne pouvait les juger ni malhonnêtes ni grotesques. Ils avaient été, à ses yeux, plus habilement soucieux de l'accroissement de leurs biens, et elle allait même jusqu'à reconnaître secrètement qu'ils entretenaient mieux que ne l'aurait fait son père l'activité et l'aisance des travailleurs autour d'eux. Aussi les deux femmes veillaient-elles attentivement, afin d'éviter des conflits d'opinion, à n'échanger aucune de leurs pensées sur les nouveaux seigneurs de Landaine.

Cependant Mme de Naintré éprouvait moins d'irritation contre ses créanciers depuis qu'elle avait fait honneur, une fois encore, à ses engagements envers eux, sans avoir eu à en accepter la moindre obligeance. La perspective de quelques mois à vivre, maintenant, sans avoir à se préoccuper de se soustraire aux complaisances, sourdement désirées, du comte Fouchard, lui donnait un véritable allègement physique et l'établissait dans son ancienne sérénité. Sa rancune se fondait. Il ne survivait en elle, contre l'ancien marchand de biens et son fils, que de la moquerie et du dédain. Elle oubliait même ses dissentiments avec sa fille à leur sujet, tant elle éprouvait un irrésistible besoin de les railler. Les plaisanteries qui affleu-

raient à ses fines lèvres contenaient cependant leurs traits impatients, par appréhension de trop déplaire à Marguerite, qui laissait lire, dans ses yeux, son trop visible plaisir à s'absorber dans sa contemplation intermittente de Landaine. L'attention de la jeune fille était si impérieusement captivée hors d'elle-même, qu'elle n'entendit pas d'abord, dans le profond silence où elles tombèrent, les premières paroles par lesquelles sa mère chercha enfin à interrompre leur mutisme gênant à force d'être prolongé. Elle eut, néanmoins, la sensation que des paroles venaient d'être proférées autour d'elle. Et, s'arrachant à sa songerie, elle demanda :

— Tu disais, maman? Je te demande pardon. J'étais distraite.

— Et même un peu absente, ma pauvre petite, ajouta Mme de Naintré. Ton imagination voyage et t'entraîne.

— Pardonne-moi, maman. C'est vrai. Je t'ai encore faussé compagnie, sans le vouloir. Mais tu sais, l'imagination des jeunes filles, ça travaille! Il arrive parfois que leur pensée s'éblouit elle-même du jaillissement vertigineux d'images qu'elle se crée, sans y faire effort.

— Je sais cela, ma pauvre enfant. Et c'est une ivresse très douce tant que dure cette exaltation intérieure. Mais elle laisse une sensation pénible de vide quand elle a cessé.

— Tu as aussi éprouvé cette invasion des rêves, maman, lorsque tu étais jeune fille?

— Impérieusement, je l'avoue. Et je me revois, il y a trente ans, à cette même place où nous sommes, à côté de ma pauvre mère, comme tu es près de moi en ce moment. Mais c'était alors le temps des beaux rêves encore. Je pouvais accueillir amicalement la tentation des espoirs qui venaient, de Landaine, solliciter mon émoi. Tandis qu'aujourd'hui, ma chère petite, il ne peut nous en venir, à toi comme à moi, que d'affligeantes images de défaite et de désastre.

— Sans doute, dit Marguerite, rien ne t'interdisait l'espoir d'être épousée, alors, par le châtelain de Landaine. Au lieu que, si quelque invraisemblable hasard voulait que l'idée de m'épouser germât dans le cerveau de M. Henri Fouchard, ah! ah!...

Marguerite acheva, dans un éclat de rire, l'expression de sa pensée qu'elle dissimulait peut-être dans une volontaire ambiguïté. Mme de Naintré n'en saisit que la nuance ironique. Elle était incapable d'en sentir la possible amertume. L'absolutisme de ses opinions sur ses triomphants voisins ne la laissait accessible qu'au grotesque de l'hypothèse imaginée par Marguerite.

— Ah! non, dit-elle, riant à son tour, ah! ah! je ne vois pas bien le père Fouchard me demander ta main pour son fils Henri

Fouchard. C'est un honneur, du moins, qu'il n'aura jamais.

— Évidemment, ce serait trop ridicule, répondit Marguerite d'une voix un peu altérée par le dépit.

Mme de Naintré était si éloignée de supposer que Marguerite pût avoir une opinion différente de la sienne à ce sujet qu'elle ne prit même pas garde à l'aigreur du ton dont elle lui avait répondu. Mais toute au plaisir d'avoir occasion enfin d'exhaler en moqueries un peu de sa coutumière mauvaise humeur contre les Fouchard, elle ajouta :

— Oh! le ridicule ne les a jamais arrêtés. Tu sais que le fils Fouchard se présente au Conseil général?

— Oui, maman, je l'ai appris par les journaux.

— Tu ne me l'as pas dit?

— A quoi bon? Cela t'aurait encore irritée.

— Pas du tout. Je trouve cela réjouissant. Henri Fouchard candidat des conservateurs au Conseil général; Henri Fouchard, futur député conservateur de l'arrondissement; Henri Fouchard, promu, par les rapines de son père et la servilité de tout le monde envers la richesse, au rôle de défenseur de la probité, de l'honneur et de la religion, devient pour moi un personnage extrêmement amusant! Il est bien, en son genre, le digne représentant d'une époque où l'énormité de la fortune et l'insolence du succès tiennent lieu de lignée privilégiée, de dévouement traditionnel au bien général dans les familles, de distinctions et de mérites honorablement transmis de père en fils.

— Maman, objecta étourdiment Marguerite, ce n'est pourtant pas toi qu'on pourrait élire au Conseil général.

— Tu es sotte, mon enfant, répondit sèchement Mme de Naintré, blessée au vif par cette saillie espiègle de Marguerite contre ses revendications nobiliaires. Je n'ignore pas que la contradiction est un des plaisirs de la jeunesse; mais il est des moments où la discordance de tes sentiments avec les miens m'inquiète autant qu'elle m'étonne. Depuis quelque temps, je te vois devenir d'une indulgence pour ces Fouchard véritablement déconcertante.

— Je ne suis pas indulgente : je les juge moins passionnément que toi, simplement.

Ces paroles de Marguerite excitèrent un tel mouvement de surprise et de curiosité en Mme de Naintré, que ses mains laissèrent tomber sur ses genoux le tricot qu'elles enchaînaient, maille à maille, machinalement. Elle regarda attentivement sa fille. Mais Marguerite, le plus naturellement du monde, tenait ses yeux rivés sur sa broderie. En sorte que sa mère ne put rien lire sur son visage impassible. Toute une série de pensées, pendant qu'elle scrutait

vainement les yeux de sa fille, affluèrent dans l'esprit de Mme de Naintré. Elle les conclut en s'exclamant :

— Tout cela n'est pas naturel, Marguerite. Aurais-je le suprême malheur de te voir séduite par des espoirs que je devrais t'interdire?

Marguerite leva sur le visage anxieux de sa mère ses beaux yeux tristes et graves. Elle ne répondit pas directement à la question qu'elle lui adressait. Mais elle jugea le moment propice pour lui exposer son opinion sur un sujet qui les divisait.

— Je ne peux pas partager, dit-elle, ta rancune intraitable contre les Fouchard. Ils ont pris notre place à Landaine, et ils ont substitué leur influence à la nôtre dans le pays. Je le regrette autant que toi. Mais je me résigne à cette déchéance de notre nom et de notre fortune, dont ils profitent, sans en avoir été directement responsables. Je ne sache pas, après tout, que, dans l'édification de sa fortune, le père Fouchard ait usé de procédés déshonorants.

— Est-ce possible que ce soit ma fille qui parle ainsi! s'écria la comtesse, qui ne put se retenir plus longtemps de l'interrompre. Mais, malheureuse enfant, le devoir de ce misérable homme, au lieu de faciliter les prodigalités de ton pauvre père, aurait été de lui en refuser les moyens! Le souci de conserver aux Naintré leur rang dans le monde lui faisait une obligation de refuser à ton père des avances qui le conduisaient à la ruine. Ou, du moins, il aurait dû m'en avertir.

— Maman, il faut me permettre de te faire observer qu'une telle abnégation de ses intérêts au profit des nôtres, dont tu aurais souhaité que fît profession le père Fouchard, n'est plus de notre temps. Cela existait, quelquefois, paraît-il, avant la Révolution. Et encore, nous n'avons pas été là pour le voir, n'est-ce pas?

Mme de Naintré sentait bien la justesse des appréciations de sa fille. Elle les aurait acceptées sans trop d'irritation, sans doute, si elles avaient été formulées par une personne étrangère à sa famille, Me Blouette ou l'abbé Sarrault. Dans l'esprit de Marguerite, de telles dispositions à l'indulgence pour ses spoliateurs lui apparaissaient répréhensibles, inspirées par une complaisance blâmable envers le succès pour lui-même, et inquiétantes comme une sorte de désertion de ses idées et de ses traditions de famille.

— J'admire, dit-elle à Marguerite, d'un ton de mordante ironie, que la fortune scandaleuse d'un homme de rien suffise pour le rendre digne, à tes yeux, d'une estime autrefois réservée aux nobles actions d'un beau caractère. Evidemment, les heureuses rapines de ce grippe-sou sordide valent autant, pour toi, que les actes de bravoure de ton père en Algérie et pendant la dernière guerre.

Un flot de sang empourpra le front lisse et les joues transparentes

de Marguerite, sous cette injure inattendue de sa mère à ses sentiments de noblesse héréditaire et d'intime fierté.

— Tu sais bien, maman, répondit-elle, que j'ai le cœur assez haut placé pour ne rien méconnaître des glorieux souvenirs attachés à notre nom, et que mon père a vaillamment soutenus. Et j'admire, en l'énergie un peu farouche que tu as mise à éloigner tout allègement au fardeau de notre ruine, une force d'âme égale à celle que les nôtres eurent toujours coutume d'opposer au danger. L'honorabilité que je ne conteste pas aux Fouchard n'a donc rien de commun avec l'honneur que je sais acquis à notre nom.

— Je te sais gré, mon enfant, dit la comtesse, d'une voix moins dure, de ne rien renier de nos sentiments de famille. Je sais qu'en ces temps de malheur où il nous faut vivre, beaucoup de jeunes gens de bonne noblesse les trouvent surannés et gênants. C'est ce qui autorise des Henri Fouchard à s'ériger en maîtres dans un pays, alors que ton frère, qui en devrait être le naturel seigneur est réduit, pour vivre, à céder la place et à se confiner dans le rôle médiocre d'instructeur de recrues.

— Même si nous étions riches, objecta Marguerite, Robert ne jouirait pas, dans l'opinion, de l'influence qu'y a prise Henri Fouchard.

— Je serais curieuse de savoir pourquoi?

— Robert est frivole, insouciant, ignorant de tout ce qui est étranger aux sports mondains et à son état de cavalier.

— Mais il est charmant.

— Oui. Mais les questions industrielles et commerciales lui sont étrangères. Il n'a que des notions vagues d'économie politique. Il ne s'est jamais inquiété des problèmes du socialisme et des solutions légitimes que les gens de bien en pourraient proposer.

— Tandis que le jeune Fouchard sait tout cela?

— C'est un homme d'une intelligence très active et qui pourrait, assure-t-on, intervenir très utilement, à la Chambre, pour tenir tête aux révolutionnaires sur toutes ces questions.

— A merveille! Je suis ravie, dit aigrement Mme de Naintré, des espoirs que les gens de bien peuvent fonder sur les talents de M. Fouchard! Mais qui t'a si bien renseignée sur les mérites de ce jeune grand homme?

Marguerite sentit la moquerie qui aiguisait les paroles de sa mère et les rendait blessantes pour elle. Elle la regarda bravement.

— L'abbé Sarrault, dit-elle, la dernière fois que je suis allée seule, chez lui, m'a exposé les raisons pour lesquelles ses succès politiques devaient être désirés de tous les honnêtes gens.

Durant toute cette conversation, Mme de Naintré avait, plusieurs

fois, été fort surprise des opinions nettement bienveillantes de Marguerite sur ses odieux voisins. Certes, ce n'était pas une nouveauté pour elle de se trouver avec sa fille en désaccord sur le compte de ces gens. Mais jamais Marguerite ne s'était encore montrée aussi ouvertement sympathique à l'action envahissante de leur influence, rivale de l'influence de sa famille. La comtesse avait traité négligemment, jusqu'alors, l'indulgence de Marguerite pour ces parvenus. Elle l'expliquait par ce relâchement des théories modernes sur les moyens de faire fortune, dont la jeune fille avait pu subir l'impression. L'éloge de Henri Fouchard, qu'elle venait d'entendre lui inspirait plus que de la surprise; il faisait naître, en elle, de la stupéfaction et de l'inquiétude. Et elle tremblait intérieurement que cet intérêt de sa fille pour ce jeune homme ne fût l'indice de la conception de quelque sentiment plus redoutable.

Le visage immobile de Marguerite, que sa mère scrutait soupçonneusement, ne lui offrait aucune confirmation des craintes où son esprit s'égarait. Elle réprima les impatiences de sa curiosité. Elle s'abstint de questionner prématurément la jeune fille sur un sujet qui pouvait éveiller du trouble dans son âme. Elle savait d'ailleurs Marguerite assez loyale et résolue, pour être certaine d'en recevoir des aveux spontanés, si le comble de son malheur voulait qu'en effet sa fille eût à réaliser des craintes dont la seule pensée venait de crisper douloureusement tout son être. Elle ne laissa paraître qu'une légère nuance d'étonnement dans sa voix, pour dire à Marguerite, après les quelques secondes de stupeur que venaient de lui donner ses dernières paroles :

— Alors, tu interroges l'abbé Sarrault sur Henri Fouchard?

— Je lui ai demandé ce qu'il fallait penser de sa candidature, répondit paisiblement Marguerite.

Et elle disait, ainsi, la vérité, dans les limites où la questionnait sa mère. Mais il n'est pas certain qu'elle n'eût éprouvé quelque embarras s'il lui avait fallu répondre à des questions qui pouvaient découler de celle-là.

La cuisinière survint fort à propos pour éviter à Marguerite, sans le savoir, la gêne de réponses évasives aux précisions de l'interrogatoire que sa mère pouvait chercher à lui faire subir. Cette femme annonçait que Me Blouette désirait parler à Mme la comtesse.

— Faites-le venir ici, dit Mme de Naintré.

— Il a dit qu'il préférait attendre Mme la comtesse au salon.

— Bien. J'y vais.

La comtesse déposa son ouvrage sur la table en fer placée devant elle, et se leva. Cette précaution que prenait Me Blouette

de lui parler sans témoins l'intriguait désagréablement. Il n'avait, à sa connaissance, d'autre affaire à traiter avec elle, pour le moment, que la remise de la dernière quittance du père Fouchard. Cette remise n'était pas si pressée; elle n'exigeait, au reste, aucun mystère. Quel ennui nouveau cet homme venait-il lui apporter? Les yeux de Mme de Naintré, tandis qu'elle gravissait la prairie en pente qui s'étendait devant sa demeure, s'égarèrent, involontairement, jusqu'aux masses de verdure qu'égayaient les blancheurs des tours et des clochetons de Landaine. Elle semblait interroger l'élégante demeure seigneuriale, là-bas, comme si elle avait pressenti, derrière ses murailles, qui semblaient narguer sa récente infortune, quelque nouvelle avanie du sort prête à fondre sur elle. Depuis qu'elle avait dû s'exiler du joli luxe de ce manoir si approprié à ses naturelles allures de grande dame, elle avait la sensation que des forces hostiles se coalisaient dans son enceinte et se concertaient sournoisement pour l'assaillir, au moment précis où elle croyait avoir conjuré leurs agressions et leurs renaissants maléfices.

Une légende lointaine surnageait encore, au-dessus des flots des temps révolus, dans les imaginations populaires et faisait mal augurer du sort de quiconque sortait de La Roche-Montais pour s'établir à Landaine. Les vieilles filandières de la région avaient coutume d'en transmettre le souvenir aux jeunes filles et aux jeunes garçons pensifs, durant les veillées d'hiver, en filant auprès de l'âtre allumé leur quenouille de chanvre ou de laine.

Du temps que les barons allaient en Terre Sainte, celui de La Roche-Montais et celui de Landaine avaient épousé deux sœurs. Elles étaient belles toutes deux comme des princesses. L'or de leurs cheveux mettait comme de la lumière de soleil autour des lis rosés de leur visage. Leurs yeux avaient la lueur douce des saphirs enchâssés dans des opales et leurs lèvres vermeilles, en souriant, incrustaient du sanglant éclat des rubis leurs dents menues et scintillantes comme des perles. Et nul n'aurait su dire quelle était la plus belle, étant l'une et l'autre des merveilles du paradis. Isabelle habitait Landaine et Solange La Roche-Montais.

Les deux sœurs, durant la croisade, se visitaient journellement. Mais les visites d'Isabelle à La Roche-Montais étaient moins fréquentes que les visites de Solange à Landaine, à cause d'un beau jeune homme qui y faisait séjour. C'était un galant ménestrel, un joyeux sonneur de ballades, un gai diseur de chansons d'amour. Il avait interrompu ses vagabondages, parce que la louange des beautés d'Isabelle et de Solange lui était matière à chansons inépuisables et qu'il ne se pouvait lasser de leurs séductions.

Or advint-il qu'il s'éprit d'Isabelle, sans prendre garde aux soupirs de Solange? Et par quelques privautés prises avec l'une aigrit-il le dépit de l'autre? L'histoire ne le dit pas. Mais un soir que les serviteurs étant relégués aux chambres hautes du manoir, les deux sœurs écoutaient, dans la grande salle, de nouvelles chansons du ménestrel, Isabelle, dans sa haute chaire sculptée, se prit à trembler soudain de tous ses membres, comme saisie par un froid subit. Sa face devint blanche comme un suaire, ses lèvres se violacèrent comme des fleurs de deuil et elle s'affaissa, morte, pour toujours. Et Solange lui avait fait boire un peu d'orangeade, auparavant.

Le ménestrel, saisi d'horreur, s'enfuit du manoir, le soir même. Et jamais on ne le revit. Solange, atterrée du mauvais résultat de son forfait, ordonna, pour sa sœur, de somptueuses funérailles. On ensevelit la jeune châtelaine dans les souterrains du château. Mais à peine était-elle en terre que sa pauvre âme vint demander vengeance du meurtre qui lui avait ravi la lumière. Et longtemps, à l'heure de minuit, les caveaux de Landaine s'épouvantèrent de ses lamentations. De temps à autre, dans la suite des temps, des gémissements nocturnes sortirent des pierres. Plusieurs fois, les mères des filandières assuraient les avoir entendues. Et, depuis lors, concluaient les commères, la voix de la morte maudit quiconque vient de La Roche à Landaine.

Mme de Naintré avait entendu les vieilles servantes de sa maison raconter cette légende, lorsqu'elle était petite fille. Plus tard elle en avait souri, le jour où, radieuse épousée, au bras du comte de Naintré, elle avait franchi le seuil de la maison fatale aux femmes de son lignage.

Mais, depuis ses malheurs, elle s'en était souvenue, et l'angoisse qui l'étreignait, en se dirigeant vers Me Blouette, lui rappela involontairement la légende fatidique et lui fit redouter, malgré elle, quelque nouvel effet terrible de la malédiction qu'elle sentait réellement accourir de Landaine vers elle. Aussi donna-t-elle à peine à Me Blouette le temps de lui débiter les formules de politesse consacrées par l'usage. Et, vite assise dans le fauteuil placé devant son bureau, au salon, elle lui dit :

— Eh bien, monsieur Blouette, quelle calamité imprévue venez-vous m'annoncer?

Me Blouette eut un sourire gêné d'homme chargé d'une mission pénible et résolu à en atténuer les ennuis.

— Vous me prenez pour un messager de malheur, madame la comtesse? dit-il, en baissant les yeux devant les yeux de Mme de Naintré.

— Et vous savez que je ne vous en voudrai pas, mon cher monsieur Blouette, répondit-elle tristement. Epargnez-nous les précautions, allez. Qu'y a-t-il?

— Voici d'abord la quittance de votre dernier versement au père Fouchard.

— Bien. Je vous remercie, dit la comtesse, en serrant le papier dans un tiroir de son bureau. Et ensuite?

— Ensuite? répéta le notaire.

Et il s'agita dans son fauteuil, comme s'il s'y était senti mal à l'aise.

— Avez-vous reçu, ces jours-ci, des nouvelles de M. Robert?

— De mon fils? demanda vivement la comtesse, à son tour. Non. Il a fait quelque chose de mal?

La voix de la comtesse s'était altérée subitement, et la fière femme, qui mettait l'honneur au-dessus de la vie, s'inquiétait que l'honneur de son fils pût être compromis avant d'appréhender que sa vie se trouvât en danger.

— Si vous consentiez, un moment, madame, à oublier des sentiments qui vous sont tout personnels et qui vous honorent infiniment, l'acte de votre fils, qu'il est de mon devoir de vous signaler, ne provoquerait ni blâme ni approbation. Je n'ai pas besoin de vous affirmer que vous serez seule à le trouver répréhensible.

— Mais enfin, qu'est-ce?

Les circonlocutions du notaire l'angoissaient visiblement.

— Au fait, maître Blouette, vous voyez bien que vos ménagements m'exaspèrent.

— On a vu M. Robert dans le pays, il y a cinq jours.

— Sans qu'il soit venu ici? Quel conte me faites-vous là?

— Il est passé à mon étude. Ce matin-là, j'étais sorti.

— Mais pourquoi? demanda Mme de Naintré, qui haletait. Vous a-t-il fait savoir pourquoi?

— Non. Il n'avait rien laissé, à l'étude, pour moi.

— Et il est aussitôt reparti pour Poitiers?

— Pas immédiatement. Ah! il faut bien en venir au fait. Il n'a ni tué ni volé, après tout, comme on dit. Avant de retourner à Poitiers, il a déjeuné à Landaine.

— A Landaine? Robert? cria Mme de Naintré dans une sorte d'égarement.

Toutes les fibres de son être tressaillirent douloureusement. On l'eût écorchée vive que des milliers d'aiguilles enfoncées dans sa chair pantelante ne l'auraient pas martyrisée plus cruellement.

— Robert à Landaine! répéta-t-elle gémissante et se tordant les mains. Et pourquoi, mon Dieu! pourquoi? Oh! c'est bien simple,

pour emprunter de l'argent, évidemment. Est-ce qu'un Naintré peut entrer à Landaine, maintenant, pour autre chose que pour mendier?

Sa voix étranglée par la honte et par la colère râlait, exhalait des gémissements rauques, comme si toute sa chair convulsée s'était débattue sous les brûlures de quelque acide mordant. Et vraiment cette humiliation imposée à son orgueil lui était aussi corrosive que le feu du plus violent poison. Elle s'était levée. Elle marchait à travers le salon, instinctivement, comme une bête blessée se démène contre le trait meurtrier enfoncé dans sa chair. Me Blouette avait bien prévu ce violent éclat de la colère de la comtesse. Et il savait qu'en ce paroxysme d'exaspération dont la transportait sa fierté ulcérée, aucune parole, aucun raisonnement, n'auraient le don de l'apaiser. Il respectait sa douleur silencieusement et se contentait de lui laisser lire sa compassion sur son visage apitoyé.

— A Landaine! Mon fils à Landaine! répétait Mme de Naintré. Et ses yeux se dilataient comme devant une image monstrueuse qui lui faisait horreur. Me Blouette aurait bien voulu démontrer à la malheureuse mère que la démarche de son fils avait eu, certainement, d'impérieux motifs. Mais il sentait que Mme de Naintré n'admettrait aucune excuse, et il continuait à se taire.

— Evidemment, poursuivait la comtesse, qui cherchait à maîtriser le tumulte de ses pensées, Robert s'est trouvé acculé pour recourir à ces Fouchard... Quelque dette de jeu à régler, sans doute, dans un délai limité... Il a pensé qu'il me faudrait trop de temps, à moi, pour lui réunir, au moment voulu, la somme dont il avait besoin. Plutôt que de se brûler la cervelle, il a préféré s'humilier devant ces Fouchard! Ah! misérable mère, qui aurais hésité entre la douleur de voir ton fils mort et la honte de le voir tendre la main à ces insolents parvenus!

A ces derniers mots, Me Blouette se leva. Il joignit les mains en un geste inconsciemment scandalisé, et s'écria :

— Est-ce possible, madame? Un pareil sentiment ne vous fait pas frémir?

— C'est vrai; vous avez raison. J'oublie que je suis mère et que la religion réprouve le suicide. Mais la pensée que l'un des miens est encore allé réjouir ces Fouchard de l'aveu de sa détresse m'affole!...

— Henri Fouchard ne s'est pas réjoui de la peine de Robert, j'en suis sûr. Il ne s'est réjoui que de pouvoir le tirer d'embarras.

— Vous aussi, vous faites l'éloge de ce garçon? Ma fille m'en parlait avec sympathie lorsque vous êtes venu; et mon fils lui

emprunte de l'argent ! Que me faut-il encore, mon Dieu, pour que je marchande mon estime à ce garçon?

— Henri Fouchard s'est conduit envers Robert avec une délicatesse parfaite. Robert me le dit dans sa lettre.

— Ah! Robert vous a écrit?

— Je n'aurais pas pu, sans cela, vous informer du malheur qui lui était advenu. C'est à peu près ce que vous avez deviné. Et il proteste qu'il ne touchera plus une carte, qu'il donnera des leçons pour gagner de quoi s'acquitter de sa dette. Mais je suis bien sûr que Henri Fouchard ne lui en réclamera jamais le payement.

— Il sera trop content de pouvoir raconter partout le service rendu à Robert de Naintré!...

— Il se gardera bien d'en rien dire. Il a trop à cœur de vous contraindre à l'estimer malgré vous, madame.

— Le pauvre garçon ! Je lis bien dans le fond de son cœur. Il s'acquiert, insensiblement, une bonne position dans la noblesse du pays; et il serait heureux de pouvoir se vanter qu'il a désarmé mon mépris. Il saura donc qu'il y a encore de rares choses que tout son or ne lui procurera pas. Ma parfaite indifférence lui demeure à jamais acquise; mais je n'admettrai jamais, sans rire, que ce petit-fils de gueux se donne le ton de jouer au gentilhomme dans un pays où les miens seuls devraient dominer. Eût-il cent fois plus de mérite qu'on ne lui en accorde et toutes les vertus d'un saint, que je trouverais parfaitement ridicules ses prétentions nobiliaires appuyées sur le renom de rogneur d'écus que personne ne conteste à son père. Je sais que notre temps niveleur prodigue aussi aisément ses moqueries aux vestiges du vieil honneur qu'il s'incline respectueusement devant d'heureuses infamies. Mais je ne suis pas de ce temps maudit. Je n'admets pas que l'argent ait la vertu de purifier les âmes de leur naturelle vilenie.

— Ah ! que vous avez raison, madame, dit à son tour Me Blouette, heureux d'avoir occasion, enfin, de rendre hommage à l'intransigeante fierté de la comtesse, et que je comprends les frémissements révoltés de votre âme contre cette spoliation de votre prestige, que vous n'acceptez pas ! Permettez-moi d'unir, à la sympathie très cordiale que j'éprouve pour cette continuité de malheurs dont vous êtes assaillie, l'humble tribut de mon admiration pour le courage indomptable que vous opposez à leurs coups. Vous me rappelez ces héroïnes assiégées dans leur château, qui tenaient tête à des armées et qui auraient préféré s'ensevelir sous les ruines de leur donjon miné de leurs propres mains, plutôt que de s'avouer vaincues et de s'incliner sous la loi des assaillants.

— Je vous sais gré, mon cher monsieur Blouette, de l'opinion

flatteuse que vous avez de moi. Mais je n'ai pas de mérite à m'obstiner dans ma révolte contre la trahison sournoise des événements. J'ai eu beau faire effort sur moi-même pour me soumettre aux déchéances successives qu'ils m'imposent, une force invincible m'a toujours redressée contre leur aveugle tyrannie. Certes, j'ai assez de bon sens pour reconnaître que Fouchard a eu le droit de faire fortune, même à mes dépens. Mais je ne peux me résoudre à le voir agir et penser comme l'un des nôtres. Et je m'abandonne à toute la véhémence de mon sens de la vraie noblesse pour confiner cet homme, avec les siens, dans la vulgarité d'âme et dans la médiocrité de sentiments propres aux subalternes de son espèce. Ce n'est pas de la bassesse de ses procédés que je m'indigne; c'est la sincérité possible de ses bons mouvements qui m'exaspère. Aussi l'accueil aimable que son fils a fait à la demande de Robert m'est odieux si furieusement, que j'eusse préféré, oui, de sa part, j'eusse préféré un humiliant refus. Jusqu'à présent, je n'étais tenue à aucune reconnaissance envers ces gens-là!...

— Hélas! madame, hasarda Me Blouette, sans eux, cependant, M. Robert, aujourd'hui, serait déshonoré.

— Ah! gémit Mme de Naintré, les mains tordues dans un dernier élan de révolte impuissante, la vie est impitoyable à l'excès! Elle me dépouille de cette suprême fierté que je chérissais, de demeurer libre de toute obligation envers ces méprisables favoris de la fortune! Et me voici, par mon fils, tributaire de leur générosité! Quelle honte! Et comme vous me châtiez, mon Dieu, de mon orgueil!

— Vous n'avez point d'ordres nouveaux à me donner, madame la comtesse? demanda Me Blouette, qui se sentait incapable d'être d'aucun secours à la malheureuse femme humiliée.

— Mon Dieu, non, répondit-elle, en se levant de son fauteuil pour donner congé au notaire. Pour le moment, je ne vois rien à faire. Je vais réfléchir. Il faudra bien vendre quelque chose pour nous libérer envers ce Fouchard.

— S'il ne vous réclame rien, pourtant...

— Ah! c'est une discrétion dont je ne lui permettrai pas d'user.

— Oh! je le pense bien. Dans le cas présent, cependant... Enfin... Je vous présente mes hommages, madame la comtesse.

— Au revoir, monsieur Blouette, et merci du renseignement que vous avez pris la peine de m'apporter.

Me Blouette s'inclina, ouvrit la porte et sortit. Mme de Naintré, demeurée seule dans le salon, se sentit atterrée. Elle avait conservé bonne contenance devant son notaire, sous le nouveau coup si imprévu dont le sort la frappait. Elle s'était raidie malgré tout

contre la défaillance de son énergie, atteinte au plus vif d'elle-même par ce bon office de Henri Fouchard envers son fils. Maintenant, elle sentait mieux l'inutilité de sa lutte pour sauvegarder sa liberté d'opinion sur ces envahissants voisins. Quoi qu'elle pût faire, et même après les avoir remboursés, elle se trouvait astreinte envers eux à une définitive dépendance morale. Il y avait eu un moment où l'honneur de son fils en péril avait été préservé par leur intervention. Et Mme de Naintré ne se sentait plus le droit de regarder de haut des gens autorisés à dire désormais que son fils avait été bien heureux de trouver les écus du vieux père Fouchard pour éviter de se brûler la cervelle. Ah! les événements, pensait Mme de Naintré dans ce désarroi de toute sa volonté abattue, s'entendaient à se jouer de ses résolutions et de ses espoirs! Ce culte suprême de la dignité dans le malheur où elle avait voulu demeurer inexpugnable s'effondrait sous leurs combinaisons mystérieuses, comme son bonheur d'épouse confiante naguère, comme son opulence, comme cette respectueuse déférence de toute une population qu'elle avait crue inhérente à la noblesse de sa personne et de son nom.

Fille et femme de gentilshommes, Mme de Naintré avait été élevée et avait vécu dans une foi ardente au mérite supérieur et naturel de la noblesse. Elle demeurait encore convaincue que quiconque naît gentilhomme reçoit dans son sang, dans toutes les fibres de sa chair, une aptitude particulière aux vertus délicates et hautes de la chevalerie. Les façons d'un gentilhomme, en toutes choses, ne pouvaient être les façons d'un bourgeois, ni d'un manant enrichi. Même accablé sous les coups de la destinée, même déchu des privilèges de son rang et soumis aux obligations citoyennes des jours démocratiques, même appauvri, un gentilhomme devait conserver envers les gens d'obscure origine une élévation de caractère, une générosité spontanée, une délicatesse de scrupules qui permissent de le distinguer, aussi bien que la fidélité à sa parole, la susceptibilité de son honneur, le raffinement de sa galanterie et le joyeux élan de sa bravoure. La réalité impitoyable avait souvent démenti cette conception romanesque de la noblesse à laquelle s'était attachée l'âme généreuse de Mme de Naintré. Mais elle était de ces intrépides croyantes, fidèles à l'idéal de leurs jeunes années, que les défaillances humaines ne désaffectionnent jamais de la beauté de leurs rêves. Elle savait que les qualités natives de la noblesse s'effacent insensiblement parce qu'elles laisseraient trop désarmés, au milieu des sauvages appétits plébéiens, ceux qui en suivraient exactement les délicates impulsions. Mais il lui plaisait d'en pratiquer le culte un peu suranné, parce qu'il lui aurait été impossible de s'en dépouiller, et aussi parce qu'elle avait la coquetterie de se vouloir

semblable à tant de hautaines aïeules dont l'élégance morale embellissait ses rêveries sollicitées par l'invincible charme d'un passé merveilleux.

Elles étaient là, autour d'elles, en leurs portraits, qui faisaient du salon un véritable musée de famille, les nobles dames de la lignée de son mari et celles de sa propre lignée, mêlées aux portraits des hommes des deux maisons, depuis sa grand-mère, qui en avait imposé, toute seule, dans son château, à la fureur des bandits de la Révolution, pendant que le grand-père avait émigré, jusqu'aux pimpantes ou solennelles personnes du siècle frivole de Louis XV ou du siècle majestueux du grand roi. Leurs figures, immobilisées dans l'expression dominante de leur caractère, étaient familières à Mme de Naintré. Elles peuplaient la solitude de ses méditations prolongées, alors que sa pensée, accaparée par la difficile gestion de son bien, s'évadait furtivement des servitudes présentes et s'enfuyait en arrière, vers les temps abolis où elle n'aurait été soucieuse que de briller, dans l'éclat normal d'une société enivrée d'elle-même et de la séduction de ses grâces savamment maniérées. A mesure que l'intensité de son rêve l'abstrayait plus puissamment des tristesses présentes, elle se sentait plus proche des aïeules aimées, qui semblaient venir aussi à elle du lointain de leur passé. Elles avaient toutes des histoires de leur temps propres à entretenir la fierté hautaine de la digne héritière de leur orgueil. C'était comme un bruissement intérieur de voix qui chantaient dans sa mémoire et exaltaient son enthousiasme farouche pour l'observance de tous les rites usités exclusivement dans la caste dont il avait plu à la Providence de la faire naître. Et les chères ombres survivantes dans cette magie de leurs images, dont Mme de Naintré était environnée, l'approuvaient affectueusement, l'encourageaient dans sa résistance aux familiarités que les Fouchard aspiraient à obtenir à force de prévenances et de services sournoisement imposés. Ce n'était pas de leur temps qu'un traitant mal dégrossi aurait osé se mêler, sans précautions, à la vraie noblesse. Jamais, alors, prêteurs à long terme ni marchands de biens enrichis ne se seraient permis de se croire des droits à la reconnaissance d'un grand seigneur pour quelque avance d'argent qu'ils lui avaient consentie. Aujourd'hui, on a élevé le payement de ses dettes à la dignité d'un véritable point d'honneur. Et Mme de Naintré avait prouvé qu'elle en avait le sentiment jusqu'au scrupule. Mais elle ne pouvait supporter que des gens de rien, comme ces Fouchard, par la seule vertu de leur argent accumulé, pussent parvenir à s'égaler à elle et à s'acquérir d'elle une bienveillance usurpée.

Demeurée seule dans son salon après le départ de Me Blouette,

elle s'était abandonnée insensiblement à une prostration complète de tout son être, au fond du vaste fauteuil où elle s'était jetée. De la tension exaspérée de toute sa volonté impuissante à éloigner d'elle l'irritante sensation du bienfait de Henri Fouchard à son fils, dont elle était désormais prisonnière, sa pensée avait dévié vers l'évocation des douces aïeules, par besoin instinctif d'en recevoir les coutumières consolations à ses amertumes et quelque réconfort suprême à ses défaillances.

Cette fois, le charme de cette espèce d'incantation qui l'arrachait aux rudesses de la réalité n'opéra point sur elle son habituelle magie. Elle ne s'était pas rendue indigne, cependant, de la secourable protection des gracieux fantômes. Mais la force aveugle des événements triomphait de ses résistances obstinées. Il semblait bien, maintenant, qu'elle dût être vaincue dans sa lutte silencieuse contre la prépondérance envahissante des Fouchard, puisque son sentiment de la justice la réduisait à la fâcheuse nécessité de tempérer son dédain, par reconnaissance obligatoire du bienfait qu'ils venaient d'imposer à toute sa famille, en la personne de son chef. C'était pour cela, sans doute, pour cette malechance de sa contrainte à un commencement d'obligations envers les Fouchard que la sympathie muette des aïeules se retirait d'elle. Pourtant elle ne pouvait détourner d'elle leur blâme tacite par une méconnaissance absolue de la bonne action de ces gens au bénéfice de son honneur et de son nom. La délicatesse de sa conscience s'opposait à ce déni de justice. Et elle admirait, une fois de plus, dans l'amertume irritée de son cœur, l'hostilité sournoise des forces occultes qui semblaient s'être coalisés pour abattre les suprêmes résistances de son orgueil.

Sous l'accablement fatidique de volontés plus fortes que la sienne, la comtesse en était venue à examiner quels témoignages de sa reconnaissance elle pourrait offrir à Henri Fouchard et à son père, lorsque la cuisinière, après avoir frappé à la porte, pénétra dans le salon, une carte de visite à la main. A la vue de ce carré de bristol dans la main de sa cuisinière, Mme de Naintré se sentit vivement intriguée par ce mode de présentation, inusité à la Roche-Montais depuis qu'elle n'y recevait que de rares familiers.

— Qu'y a-t-il, Catherine? demanda-t-elle.

— C'est..., c'est, dit la cuisinière, intimidée par ce qu'elle allait dire, c'est M. Henri Fouchard qui demande à parler à madame.

— Vous dites?

En même temps, Mme de Naintré s'emparait de la carte de visite qu'apportait la cuisinière, et elle lut le nom du comte Henri Fouchard, mais en s'y reprenant à deux fois, comme pour s'assurer

que ses yeux, pas plus que ses oreilles, ne l'avaient trompée.

Alors il s'éleva, dans l'âme de la comtesse, un conflit silencieux de quelques secondes entre ses résolutions anciennes et ses obligations présentes ; elle en ressentit un cruel déchirement intérieur, qui se serait résolu en un sauvage éclat de rire sarcastique si elle avait été seule, tant les événements se combinaient méchamment pour pousser à son comble la fureur qu'elle éprouvait des successives capitulations de fierté où ils la réduisaient. Mais elle sut maîtriser le déchaînement de son exaspération. Elle dit simplement :

— Faites entrer ce monsieur.

Et, incapable d'attribuer à un homme, qu'elle souhaitait méprisable quand même, d'autres mobiles que de basses pensées, Mme de Naintré pensa :

« Il a raison, ce garçon ; il vient me demander de garantir la dette de mon fils... »

Elle était debout lorsque le comte Henri Fouchard entra. Il était vêtu avec la sobre correction chère aux hommes de labeur, qui trouvent leur tenue parfaite si elle ne les fait pas remarquer. Il portait un costume bleu-marine, des gants jaunes, et sa main gauche tenait, au long de sa cuisse, un chapeau de feutre noir. Mais cette banalité de son costume ne mettait que mieux en relief les traits caractéristiques de sa physionomie. Il avait le front renflé, sous des cheveux noirs coupés courts, des hommes dont les facultés sont en bon équilibre ; les yeux noirs étaient enfoncés et bien abrités sous la noble arcade établie par la ligne des sourcils au-dessus de son visage réfléchi ; le nez, sur l'arc double des narines, s'avançait en une saillie d'énergie entre les joues légèrement émaciées ; l'expression de la bouche était toute en finesse et en bonté, sous l'épaisse moustache militairement retroussée qui la cachait à demi, et le menton carré, reliant les maxillaires bien développés, achevait de marquer la netteté de sens pratique de toute sa figure intelligente et volontaire. Il était de haute taille et, malgré la force que respirait toute sa personne, il faisait visiblement effort sur lui-même pour maîtriser la timidité qui paralysait sa marche et étranglait sa voix. Après les quelques pas qu'il avait à parcourir dans le vaste salon pour se trouver à portée de Mme de Naintré, il s'inclina profondément devant elle et dit :

— Je vous supplie, madame, de me pardonner l'excès de liberté que je prends, et dont je sens bien que vous pourriez vous offenser, en me présentant devant vous, sans y être autorisé. Mais il est des situations qui impliquent des tolérances, des immunités... Je n'ai, au reste, que quelques minutes d'attention à solliciter de votre bon plaisir.

Mme de Naintré se sentait aussi troublée intérieurement par la confusion où elle se trouvait réduite d'adresser des remerciements à Henri Fouchard, que le jeune homme l'était lui-même par l'audace de son intrusion chez une personne si résolue en son hostilité contre lui. Demeuré debout et, se méprenant absolument sur le motif de sa visite, elle répondit d'une voix détachée et comme absente d'elle-même :

— Il était fatal, monsieur, que les circonstances nous missent en présence, un jour ou l'autre. Et j'aurais mauvaise grâce, vraiment, à m'offenser que vous soyez venu m'offrir vous-même une occasion de vous exprimer ma reconnaissance...

— Permettez-moi, madame, interrompit Henri Fouchard, de vous exprimer toute ma surprise. Je suis chez vous en solliciteur.

— Je vous entends bien, insista Mme de Naintré, obstinée en sa méprise. Vous venez solliciter un règlement nouveau.

— Pardon, madame; je vous demande humblement pardon. Mais nous ne nous comprenons pas bien.

— Il n'y a pas, pour nous, monsieur, deux façons de nous comprendre. Vous venez me demandez de vous garantir la dette de mon fils? Vous aurez toutes les garanties que vous jugerez convenables.

— Oh! madame, gémit sourdement le jeune homme, blessé au vif par l'interprétation injurieuse donnée à sa visite, me méprisez-vous au point de supposer réellement que je sois venu vous imposer le désagrément de ma présence pour une misère semblable? Je pourrais nier que rien de ce que vous avez appris, par Me Blouette sans doute, se soit passé. J'avais expressément demandé à M. de Naintré que l'objet de sa visite chez moi demeurât notre secret. Je devine qu'il l'a révélé à votre notaire pour que vous en fussiez instruite à votre tour. Je ne puis que déplorer son indiscrétion. Et puisque j'ai eu le malheur de n'être accueilli par vous que sous la contrainte morale d'une sorte de reconnaissance tout à fait illusoire, madame, je n'ai qu'à me retirer. Je vous prie d'agréer toutes mes excuses et tous mes regrets.

Il s'inclinait de nouveau devant Mme de Naintré, et allait se diriger vers la porte. Mais Mme de Naintré venait de sentir qu'elle l'avait offensé injustement. Et elle ne put s'empêcher de reconnaître la dignité parfaite et la délicatesse qu'il opposait à son injurieuse méprise. Elle le retint, quoique ce lui fût un raffinement d'humiliation d'avoir paru se donner des torts envers un jeune homme qui s'ingéniait à lui témoigner la plus respectueuse déférence.

— Mais enfin, monsieur, dit-elle d'une voix volontairement moins sèche qui fit retourner Henri Fouchard à deux pas de la porte, me ferez-vous la grâce de m'apprendre, alors, ce qui m'a

valu l'honneur de votre visite? Je sens que je viens d'être injuste envers vous. Je le regrette. Il faut que vous me pardonniez de vous avoir mal jugé. Mais j'ai tant souffert...

— Oh! madame, protesta Henri Fouchard d'un ton soudain chaleureux, ce n'est pas à moi qu'il arrivera jamais de vous tenir rancune de l'opinion sévère que vous pouvez avoir de moi et des miens. Je sais trop les cruelles raisons qui peuvent légitimer même vos injustices... Le but de ma visite est bien simple, madame. Je suis candidat au Conseil général. Cette situation de candidat autorise toutes les témérités. Il m'a paru que mon devoir et le souci de m'assurer toutes les chances heureuses, me créaient l'obligation de solliciter au moins votre neutralité sur les électeurs soumis à votre influence. Ma hardiesse ne s'élève pas jusqu'à aspirer à votre bienveillance, quoique vous ayez l'assurance, j'imagine, de me voir soutenir énergiquement tous les intérêts qui peuvent vous être chers...

— Je sais, monsieur, que vous êtes attaché aux bons principes. Et puisque vos talents vous désignent au choix des électeurs, malgré le néant réel de mon influence dans ce pays, je puis vous assurer que je ne détournerai personne de voter pour vous.

— Il m'aurait été pénible de vous savoir hostile à ma candidature. Et je vous rends grâce, madame, de consentir à quelque oubli de vos ressentiments.

— Je vous souhaite bonne chance, monsieur.

Et la comtesse se mit en devoir de reconduire Henri Fouchard jusqu'à la porte de son salon.

Tant qu'avait duré la visite de Me Blouette à sa mère, Marguerite de Naintré s'était tenue patiemment assise sur sa chaise, devant la table ronde qui supportait sa corbeille à broderie. Mais lorsqu'elle avait vu s'en aller le notaire et pénétrer dans la cour un autre visiteur, tellement invraisemblable qu'elle avait hésité à le reconnaître, elle était rentrée hâtivement au château et elle était venue s'accouder à une des fenêtres ouvertes du premier étage, pour être certaine que ses yeux ne l'avaient pas trompée.

Henri Fouchard avait fait à peine quelques pas dans la cour que Marguerite poussait un léger cri de surprise involontaire et se rejetait vivement en arrière. Mais le jeune homme l'avait aperçue. Il la salua cérémonieusement, et la jeune fille, par une attraction irraisonnée, suivit des yeux le jeune homme jusqu'au bout de l'allée de tilleuls, jusqu'à la porte du domaine ouverte sur le chemin creux qui descendait au moulin.

IV

LE BOUQUET DU MATIN

Marguerite conformait sa vie quotidienne aux coutumes de la vie à la campagne. Elle avait l'habitude de se lever avec l'aube, et, dès qu'elle avait procédé aux soins de sa toilette matinale, elle aimait à descendre au jardin pour jouir de la fraîcheur parfumée des belles matinées de soleil. On aurait pris une idée inexacte de sa nature intime, si l'on avait attribué son empressement à surprendre la nature à son réveil, à quelque inclination impérieuse vers cette légère ivresse que les âmes rêveuses reçoivent de la contemplation silencieuse des choses muettes. Elle n'avait pas encore souffert de la vie pour avoir éprouvé cette sympathie mystérieuse qui s'exhale de la confuse rumeur de la solitude et berce nos chagrins ou les efface, dans les langueurs câlines de la mélancolie. Elle avait trop de vie impatiente de se répandre dans les activités de l'existence mondaine interdite à la médiocrité de sa condition présente, pour sentir l'émoi de la nature exubérante qui l'effleurait sans la pénétrer. Elle n'était habituellement sensible, au contraire, qu'à l'inertie somnolente des arbres immobiles et de la plaine peu accidentée qui entourait, à perte de vue, sa demeure, de toutes parts, comme une immense mer stagnante de silence. Elle était prisonnière des flots figés et mornes de cette muette étendue; et incapable de lui découvrir une physionomie, de lui saisir un langage, de lui prêter une expression, elle n'en recevait, à l'ordinaire, que la sensation d'un ennui accablé contre laquelle il lui semblait inutile même de lutter. Mais Marguerite était à cet âge heureux où il suffit d'un rien pour modifier les dispositions intérieures. Le cœur est alors comme un jardin où sont en germe toutes les espérances; une éclaircie heureuse dans le ciel de l'avenir en fait épanouir spontanément la radieuse floraison. Mme de Naintré n'aurait pas manqué de s'apercevoir que l'habituelle indifférence résignée de sa fille avait fait place à un allègre enjouement depuis quelques jours, si elle ne s'était pas si exclusivement absorbée dans la mortification imposée à son amour-propre par la visite de déférence de Henri Fouchard et ses procédés d'irréprochable délicatesse. Elle aurait vu dans les allures plus vives de Marguerite, dans les airs qu'elle fredonnait sans s'en apercevoir, dans la sérénité riante de son visage, qu'elle était dans l'attente évidente de quelque bonheur. Mais la clairvoyance de la comtesse se trouvait comme obscurcie par une sorte de stupeur douloureuse dont elle demeurait accablée. En l'obligeant à constater dans la conduite de Henri Fouchard des qualités dignes de son estime, les événements infligeaient une

nouvelle défaite à son orgueil; mais elle ne s'avouait pas pour cela, tout d'abord, que les nobles sentiments pussent avoir mûri dans le cœur d'un homme aussi peu né que le fils de son opulent voisin. Il y avait dans ce fait accablant une anomalie qui la laissait déconcertée depuis la sortie du jeune homme, une sorte d'iniquité involontaire de la Providence, dont elle demeurait troublée. Et toute repliée sur elle-même, dans le désarroi de sa conscience, elle n'apercevait rien du changement opéré en sa fille par le même événement, inattendu peut-être, qui menaçait d'anéantir les suprêmes résistances de sa fierté.

Si Mme de Naintré se confinait trop dans la sensation exclusive de la nouvelle blessure faite à son orgueil de patricienne intransigeante, Marguerite ne partageait pas assez les idées absolues dont la diminution infligeait à sa mère un si cruel martyre intérieur pour participer à sa muette affliction. Marguerite, assurément, ne manquait pas de tendresse pour sa mère. Mais elle était, à son âge, beaucoup moins sensible à ces mouvements d'orgueil de race où toute la vie passionnelle de sa mère se concentrait. Elle était plus accessible à des sentiments plus doux. Son cœur, demeuré, jusque-là, dans l'attente du grand bonheur d'aimer, se fermait maintenant, sous le délicieux émoi de ce sentiment qui l'avait envahie sans qu'elle le sût, et dont elle se sentait vivifiée comme le sont les fleurs sous l'effusion des rosées du matin. Mme de Naintré aurait pénétré tout l'inconscient secret de sa fille si elle avait vu le sourire de Marguerite au moment où le comte Fouchard sortait du château. Mais la Providence, toujours attentive à mesurer nos épreuves à nos faiblesses, avait épargné, pour le moment, cette découverte à la malheureuse mère, qui en eût été anéantie. En sorte que ces deux recluses, qui étaient, l'une pour l'autre, le monde entier, se trouvaient aussi séparées par la passion qui dominait leur vie, que si elles ne se fussent jamais rencontrées. Et Marguerite, toute à la joie intérieure des tressaillements de sa jeunesse, n'avait pas plus le sens des consolations à offrir à sa mère que Mme de Naintré, toute ulcérée par les tortures de son orgueil mortifié, n'avait le souci des conseils à donner à sa fille pour la mettre en garde contre les entraînements de son cœur.

Lorsqu'un sentiment aussi impérieux que l'amour s'est emparé du cœur d'une jeune fille, il est bien rare que celle qui en est atteinte n'éprouve pas le besoin irrésistible d'en révéler les émotions nouvelles à quelque amie préférée de son entourage. Marguerite n'avait pas le moyen de confier son secret à personne. Elle sentait instinctivement qu'elle devait le dissimuler à sa mère avec un soin jaloux, tant que des circonstances impossibles à prévoir

n'auraient pas atténué son insurmontable aversion contre Henri Fouchard. Et l'abbé Sarrault, le seul être humain qui eût accès à la Roche-Montais, n'était guère le confident qu'il fallait aux expansions de son cœur. Tout au plus, l'excellent prêtre pourrait-il être un avocat zélé, au moment où elle jugerait l'heure venue de faire plaider, auprès de sa mère, la cause d'un mariage qu'elle voulait, désormais, de toute la force de sa volonté passionnée, mais dont il ne pourrait être parlé qu'à une heure propice, qu'elle attendrait. Et l'amour, si fertile en miracles, opéra ce prodige, en Marguerite de Naintré, de la rendre sensible à la vie mystérieuse des choses, de transformer la somnolence de son âme, devant le charme de la terre embellie, en une admiration affectueuse et recueillie ; de réveiller son imagination et sa sensibilité au point de lui faire découvrir un langage enivrant aux rumeurs vagues, aux frissons errants, aux nuances de la lumière sur la terre fleurie et verte, à toute la tendresse éparse sur la plaine valonnée où elle découvrait maintenant un domaine de féerie, à la place du désert morne si pesant naguère à l'impatience et à la révolte de ses rêves. L'amour lui transfigurait la nature et la lui révélait accueillante aux confidences de son cœur débordant de secrète allégresse et fleuri d'espérances.

Dans l'air tiédi déjà et tout frissonnant de lumière ardente, les yeux protégés par une vulgaire ombrelle, Marguerite, vêtue d'une souple robe d'intérieur, ses beaux cheveux noirs divisés en bandeaux sur son front et assemblés en une épaisse natte flottant sur ses épaules, avait franchi la barrière qui séparait la cour du parterre. Et elle avançait d'un pas alerte et léger, parmi les massifs de roses. La pureté du ciel profond, la transparence de l'air lumineux, l'épanouissement heureux des fleurs et des arbres immobiles, tout le silence recueilli de la terre en fête, semblaient avoir combiné les mystères de leur enchantement pour cette venue de la jeune fille. Des souffles, intermittents comme des haleines exhalées de loin, agitaient mollement le feuillage des tilleuls, effleuraient les roses sur leur tige et répandaient les parfums des fleurs dans l'air léger. Quelques chants d'oiseaux empressés autour de leurs nids, des gémissements éplorés des colombes sous le toit des tours, de lointains abois de chiens, derrière les troupeaux invisibles, étaient les seules rumeurs dont le recueillement de cette matinée fût troublé, comme pour en rendre plus sensible, à Marguerite, l'intensité tutélaire aux songeries riantes de son réveil. Et, toute parée de grâce hautaine, dans le rythme onduleux de sa marche pensive, elle avançait, parmi les fleurs entr'ouvertes et comme émerveillées de sa beauté, vers le mur grossièrement maçonné qui séparait le jardin des champs de luzerne et de blé

en herbe ombragés, çà et là, de pommiers difformes et de châtaigniers disposés en véritables bouquets de verdure. Elle allait toute baignée de lumière, effleurée de la caresse des brises, envahie de la légère ivresse des parfums épars, et les yeux ravis de l'éclat des fleurs riches de toutes les nuances de la pourpre, depuis la pourpre assombrie des roses, pareilles à du sang répandu, jusqu'aux dégradations délicates des roses pâlies, aux teintes affaiblies et tendres d'églantiers. Toute son âme exaltée débordait en muettes confidences à ces fleurs silencieuses qui lui paraissaient heureuses de sa joie. Et à mesure qu'elle évoquait intérieurement le souvenir des phases diverses au milieu desquelles son amour était né, il lui semblait qu'elles lui chuchotaient, dans les frissons dont les agitaient les haleines du matin, leur ravissement de la savoir si délicieusement émue.

Aussi se serait-elle fait scrupule, ce matin-là, de trancher, d'un ciseau meurtrier, la tige d'aucune de ces fleurs amies. Elle éprouvait une sorte de respect sacré pour chacune d'elles, depuis qu'elle s'imaginait qu'elles savaient qu'elle aimait...

Marguerite n'avait jamais parlé à Henri Fouchard, et Henri ne lui avait jamais parlé. L'aversion de sa mère pour le jeune homme avait longtemps empêché l'attention de la jeune fille de s'arrêter sur lui. Mais, depuis que Henri avait renoncé à la carrière militaire pour se fixer dans la demeure de son père, il s'était offert nécessairement à la vue de la jeune fille, au moins une fois par semaine, le dimanche, à la messe, dans l'église paroissiale où leurs bancs se faisaient vis-à-vis. La sévérité d'opinions de Mme de Naintré sur Henri Fouchard et son père avait tout naturellement désigné le jeune homme à la curiosité de sa fille. Il était fatal, en effet, que Marguerite voulût constater, de ses propres yeux, les signes extérieurs d'infériorité que sa mère attribuait si généreusement au fils de leur spoliateur. Et la tenue de Henri Fouchard à l'église avait causé, à Marguerite, la surprise de le découvrir sincèrement appliqué à l'accomplissement de ses devoirs religieux. Elle le compara mentalement à son frère Robert et le résultat de cette comparaison ne la laissa pas très sûre que Robert fût doué d'une piété aussi simple et aussi recueillie que ce fils de l'ancien marchand de biens enrichi. Cette découverte avait fait naître, dans l'esprit de la jeune fille, un premier doute sur la parfaite justice des appréciations de sa mère, en tout ce qui concernait le jeune homme et son père, et l'avait amenée à le mieux observer, en le rapprochant toujours de son frère, dans sa pensée. Henri Fouchard lui apparut, aisément, d'aussi bonne mine que Robert. Tout, dans l'attitude, dans la démarche, dans les gestes et même dans les

vêtements de l'héritier de Landaine, décelait la distinction sobre d'une bonne éducation. Ce ne fut qu'un peu plus tard que Marguerite lui découvrit belle mine, galante tournure et agrément dans son visage énergique et tranquille par le grand sentiment de sécurité dans la vie qui en était l'habituelle expression. C'est à partir de ce moment que Marguerite avait eu à s'accuser, auprès de l'abbé Sarrault, de distractions plus fréquentes, durant la messe. Involontairement l'attention de la jeune fille s'évadait de la méditation des prières murmurées par ses lèvres, pour s'attacher au jeune homme qui récitait les mêmes prières qu'elle. Elle n'avait pas tardé ensuite à se renseigner auprès de l'excellent prêtre, durant des parties de pêche au bord de la Clouère, sur les occupations habituelles du jeune homme. L'abbé Sarrault ne souhaitait rien tant que de dissiper les préventions exagérées, nourries au château de La Roche-Montais contre les châtelains de Landaine. Il avait généreusement fait valoir les qualités d'intelligence pratique du comte Henri Fouchard. Marguerite avait été si particulièrement touchée du régime libéral et juste établi par le jeune homme dans son usine qu'elle l'avait pris secrètement en haute estime. Insensiblement la pensée du jeune homme s'était installée dans l'oisiveté d'esprit de Marguerite. Il ne lui paraissait pas que tout ce qu'il faisait fût si méprisable. Et l'intérêt grandissant qu'elle prenait à sa personne et à ses actes ne tarda pas à lui révéler qu'elle aurait du plaisir à vivre la vie qu'il vivait. Ce fut cette aspiration un peu obsédante à l'union de sa vie à celle du jeune homme qui lui apprit enfin, à n'en pas douter, qu'elle en était venue à l'aimer. Aussi, augurant aussitôt, par la visite de Henri Fouchard à sa mère, que quelque chose des barrières infranchissables élevées entre eux venait de tomber, ne sut-elle pas résister au mouvement de joie intérieure produit en elle par la présence imprévue du jeune homme.

Ce naissant amour de Marguerite lui avait apporté une telle surabondance de vie intérieure qu'elle se ravissait elle-même de la sensation de son amour. Elle était transportée d'une sorte de joie enfantine qui supprimait, en elle, toute faculté de réflexion. La nouveauté de ce qu'elle éprouvait lui était si délicieuse qu'elle s'enivrait de ses propres impressions, sans s'apercevoir que son ivresse demeurait un peu illusoire, tant qu'elle ne la saurait pas un peu partagée par celui qui la provoquait. Et cette pensée que rien ne l'autorisait à se croire aimée de Henri Fouchard surgit soudain en son esprit et la réveilla brutalement du songe enchanté où elle se complaisait. Elle interrogeait vainement sa mémoire pour y trouver trace d'un signe quelconque d'où elle pût conclure que Henri Fouchard fixait sur elle une particulière attention. Elle n'avait

jamais entendu la voix du jeune homme. Elle ne se souvenait pas d'avoir jamais surpris ses regards attachés sur elle, avec insistance. Et, tout en rêvant ainsi, elle arrivait à l'extrémité du jardin. L'ombre du mur dressé au long du chemin de culture lui voilait le soleil. Elle leva machinalement la tête et demeura figée au sol par la surprise. Dans une brèche du mur, une magnifique gerbe de roses avait été déposée. Et il sembla que ces fleurs eussent parlé. Car la jeune fille s'arracha vite à son muet étonnement, marcha vivement vers la muraille, saisit les fleurs et plongea dans les touffes satinées de leurs corolles entr'ouvertes son visage subitement illuminé de radieuse allégresse, comme si ces fleurs bénies avaient eu le pouvoir magique de dissiper l'angoisse dont elle avait été étreinte. Elle soupira, à diverses reprises, longuement, en embrassant ces fleurs avec ferveur. Tout le poids des incertitudes qui avait oppressé son cœur, un moment, se fondait dans une effusion d'allégresse reconquise. Elle n'avait pas eu besoin d'explorer l'horizon pour découvrir, au long des routes, le porteur de ce bouquet. Henri Fouchard seul avait pu se permettre de le déposer là. Et l'offre de ces fleurs royales était sa muette réponse au petit cri qui lui était échappé la veille à l'aspect du visiteur inattendu.

Marguerite, après avoir aspiré avidement le parfum de ces fleurs, les écarta de son visage, et les tenant au bout de son bras tendu, la taille un peu cambrée en arrière, pour les mieux voir, elle en admira l'ingénieuse ordonnance, la richesse de tons, l'heureuse combinaison qui faisait valoir, par la blancheur neigeuse de quelques-unes, par les teintes délicatement soufrées de quelques autres, par les pâleurs rosées d'un plus grand nombre, l'ardente pourpre veloutée et molle des grosses touffes sanglantes dont le fond du bouquet était composé. Et il parut à Marguerite émerveillée que, de cette gradation de nuances attentivement disposées, il s'échappait, pour elle seule, des sons inarticulés et vagues, légers comme des souffles, timides comme des soupirs tremblants montés vers elle. Et cela faisait, insensiblement, une confuse rumeur bourdonnante à ses oreilles, à laquelle elle ne comprenait rien, sinon qu'elle en était émue comme d'une envahissante caresse intérieure, jusqu'à une accablante effusion de joie, comme si toute l'intensité des roses pourpres se fût déversée dans tout son être en flots de mélodie triomphale, pour lui chanter dans le vertige de son âme qu'elle était aimée. Mais, mieux encore que cette captieuse harmonie des nuances, la subtile fusion des parfums de ces fleurs royales sollicitait la sensibilité vibrante de la jeune fille, maintenant qu'elle les respirait de nouveau, chancelante et alanguie par l'excès de son émoi, en sa marche égarée au long des massifs

du jardin enchanté. Son beau visage, animé par l'émotion intérieure dont elle était transportée et accablée à la fois, rayonnait d'un éclat presque surhumain. Ses pieds effleuraient le sol à peine, tant elle se sentait allégée de la longue chaîne d'ennuis qu'elle avait jusqu'alors traînée, et pourtant elle les mouvait lentement, comme si elle avait redouté de rompre, par trop de précipitation, le miraculeux enchantement dont elle subissait la fascination. Ses yeux noirs adoucissaient le feu de leurs regards dans l'humidité transparente d'un attendrissement indicible. Ils se levèrent vers la limpidité bleue du ciel, se détournèrent insensiblement vers les verdures éclatantes dans le soleil du parc de Landaine, et ils semblèrent associer, dans une même effusion de reconnaissance, la Providence bienveillante et Henri Fouchard, de qui lui venait ce ravissement inconnu et puissant qui lui donnait comme une naissance nouvelle.

La voix de Mme de Naintré, qui appelait Marguerite pour le déjeuner du matin, l'arracha brusquement au vertige où elle se complaisait. Elle eut la sensation pénible qu'elle eût éprouvée en se réveillant d'un cauchemar qui l'aurait précipitée à quelque abîme. Et une rougeur de confusion lui monta au visage. Elle se trouva embarrassée de ce bouquet magnifique qu'elle tenait à la main. Par un mouvement instinctif, elle le ramena derrière les plis de sa robe pour le dissimuler, comme un enfant pris en faute. Sa mère devinerait, lui semblait-il, qu'elle n'avait pas pu cueillir d'aussi belles roses dans leur jardin. Dans son trouble, elle allait s'en débarrasser, les jeter par-dessus le mur. Mais elle n'eut pas la force d'exécuter le mouvement qui les aurait lancées dans le chemin. Elles étaient devenues soudain très lourdes à sa main. Durant cette minute d'hésitation, elle se rendit compte que, repousser ainsi ces radieuses et muettes messagères, qu'Henri Fouchard ne manquerait pas de découvrir dédaignées, ce serait repousser pour jamais son amour même. Elle comprit aussi qu'en les gardant elle accueillait favorablement l'ingénieux aveu du jeune homme. Bravement, elle serra les fleurs sur sa poitrine haletante et, résolue à mentir pour la première fois de sa vie, elle les introduisit dans la maison.

Elle déposa sur une petite table de la salle à manger sa gerbe resplendissante et embaumée. Elle s'approcha, souriante, de la table du milieu de la salle sur laquelle le chocolat fumait dans les tasses, à côté de tartines beurrées. Elle sentit son cœur trembler dans sa poitrine, lorsque sa mère, levant ses yeux vers les fleurs qu'elle venait d'apporter, lui dit :

— Oh! oh! les belles roses! Tu as trouvé tout ce grand bouquet dans le jardin?

— Mais, oui, maman, répondit-elle, d'une voix mal assurée. Tu ne voudrais pas, ajouta-t-elle, en riant d'un rire un peu contraint, qu'elles nous aient été apportées par des anges, la nuit?...

— Nous n'avons aucune des vertus que le bon Dieu pourrait récompenser par un tel miracle, ma pauvre enfant.

En parlant ainsi, le maigre visage de Mme de Naintré s'était éclairé d'un pâle sourire provoqué par la pittoresque saillie de Marguerite. La jeune fille connaissait bien ce sourire sur le visage de sa mère, quoique les occasions fussent rares où elle l'en voyait illuminé. Ce sourire en avait adouci l'austérité coutumière, comme ces frissons de lumière douloureusement attendrie sur les feuillages jaunis, à certaines heures mélancoliques d'automne. On dirait de la tristesse qui s'efforce vainement de se réjouir. Et rien n'est poignant comme la discrète effusion d'un sourire sur de la souffrance qui se résigne. Marguerite, émue de cette détente que sa mère accordait à la raideur exaspérée de son attitude habituelle contre la vie, éprouva le besoin sincère de la flatter par des paroles cordiales.

— Oh! maman, dit-elle de sa voix câline de petite fille caressante, si le bon Dieu te récompensait de tes mérites, en ce monde, il t'accorderait de plus beaux miracles que l'envoi de ces fleurs par ses anges.

— La tendresse de ton cœur donne le change à tes yeux sur mes vertus, ma pauvre petite.

— Maman, tu es une sainte, protesta Marguerite avec chaleur.

— Je ne suis qu'une malheureuse pécheresse que son orgueil aveugle sur ses injustices.

— Est-ce possible que tu te calomnies de la sorte?

— Je ne me calomnie pas. Je me juge mieux, depuis hier, simplement.

— Depuis hier? Il n'est rien survenu de particulier. Ah! si. La visite de M. Henri Fouchard.

— Je ne t'ai parlé que de l'objet de sa visite. Il s'est passé autre chose entre nous qu'un échange de sollicitations et de promesses relatives à son élection.

Marguerite éprouvait une telle surprise à entendre sa mère parler en termes paisibles de Henri Fouchard que tout son sang, arrêté quelques secondes, afflua à son visage en ondes précipitées et brûlantes. Les yeux agrandis par l'étonnement, elle semblait boire les mots qui tombaient des lèvres de sa mère.

— J'ai été longtemps injuste envers ce jeune homme. Il est d'une distinction de sentiments irréprochable.

Un sourire de béatitude extasiée épanouit le visage de Marguerite. Sa mère parlait de miracles impossibles. Mais il était là, le

miracle, évident, éclatant et surhumain, dans cet éloge de l'homme qu'elle aimait, par sa mère qu'elle croyait animée contre lui de la plus insurmontable aversion, du plus souverain mépris. Le saisissement du bonheur que lui donnait ce prodigieux revirement de sa mère faillit lui faire jaillir, du cœur aux lèvres, tout le secret de son amour. Elle allait crier son admiration passionnée pour le jeune homme puisque sa mère n'en pensait plus de mal. Une voix secrète l'avertit à temps de l'imprudence qu'elle allait commettre. Elle dit seulement :

— Moi, je trouve M. Henri Fouchard un jeune homme très bien.

Mme de Naintré n'eut pas l'air de prendre garde à la netteté de l'opinion ainsi émise par Marguerite; mais elle ne se révolta point, comme elle n'aurait pas manqué de le faire la veille encore, contre un propos si favorable au fils de son odieux voisin.

— Très bien, en effet, répéta Mme de Naintré, incapable de se douter à quel point elle confirmait sa fille dans son ravissement intérieur, ni à quel conflit violent entre elles ces paroles de justice pouvaient donner naissance pour plus tard. Elle ajouta :

— Tu l'avais apprécié plus justement que moi, mon enfant, lorsque je violais, à son préjudice, les lois si sages de la charité chrétienne et que tu faisais valoir ses mérites contre mes préventions passionnées.

Marguerite avait peine à contenir la joie qu'elle recevait de ce revirement opéré dans l'esprit de sa mère depuis la visite de Henri Fouchard. Elle ne cherchait pas à en pénétrer la raison. Elle s'émerveillait seulement que la Providence mît ainsi le comble à son bonheur, le même jour. Sa joie de se savoir aimée de Henri Fouchard, par le discret aveu que lui avaient apporté ses fleurs, ses fleurs précieuses, s'était tempérée, à la réflexion, de l'appréhension des luttes intestines dont son amour aurait à triompher. Et au moment même où elle disposait son cœur à subir le supplice, bien long peut-être, d'un amour contrarié, sa mère semblait supprimer d'elle-même tous les obstacles qu'elle y devait logiquement opposer. Elle était trop inexpérimentée pour se tenir en garde contre la puissance d'illusion qui exagère l'importance du moindre événement favorable à nos désirs. De cette trêve que sa mère imposait à son hostilité contre Henri Fouchard, Marguerite concluait bien facilement à la possibilité de l'entente cordiale qu'il faudrait établir entre les deux châteaux avant de pouvoir parler de son mariage. Elle ne voyait qu'une chose : sa mère rendait justice à l'homme que son cœur avait choisi. Il ne lui resterait plus guère de raisons valables pour désapprouver son choix. Elle dit, pour atténuer les regrets que manifestait sa mère de ses récentes injustices envers Henri Fouchard :

— Tu le connaissais mal, maman. Le tort que tu as pu lui causer était involontaire.

— N'importe. La haine est toujours mauvaise conseillère. Ce garçon ne pouvait ignorer mon aversion pour lui. Il m'en coûte cruellement, certes, de voir les faits démentir, une fois de plus, mes chères idées. Malgré le mépris que nous lui avons toujours témoigné, surtout depuis qu'il peut se prélasser à notre place, à Landaine, sais-tu ce qu'il a fait? Pour payer une dette de jeu de quinze cents francs, ton frère est venu les lui emprunter. Non seulement Henri Fouchard l'a sauvé du déshonneur ou du suicide en lui prêtant cette somme, mais il ne m'en aurait rien dit à moi, il ne m'en aurait demandé aucune garantie. J'ai appris toute cette affaire par M[e] Blouette. Et lorsque j'ai voulu en entretenir Henri Fouchard, hier, croyant qu'il venait me voir pour cela, il s'est refusé à m'entendre et s'est borné à me demander de ne pas détourner nos gens de voter pour lui, aux élections. Ah! je ne te cache pas que toute cette aventure m'a douloureusement troublée. Elle aura ajouté à toutes les épreuves de ma vie un raffinement d'humiliation dont je ne soupçonnais pas encore les blessures empoisonnées. Nous ne dirons plus de mal de ce garçon, ma pauvre Marguerite; nous n'en avons plus le droit.

— Oh! ce n'est pas moi qui manquerai à ce devoir de charité, dit Marguerite en souriant. Mais quel ennui que Robert nous ait mis dans le cas de nous trouver si étroitement obligés envers ces messieurs Fouchard!

— C'est le pire malheur de ma vie, dit M[me] de Naintré d'une voix assombrie; celui qui m'a fait douter de moi-même et du droit légitime que je me croyais de m'estimer au-dessus des autres.

« C'est le pire obstacle qui pût naître contre mon amour, pensa Marguerite qui se leva de table, subitement attristée comme devant la ruine soudaine de tout son bonheur. Henri pourra toujours supposer, maintenant, continuait-elle à se dire, que si je fais bon accueil à son amour, je m'y sens contrainte par la reconnaissance ou même par l'intérêt. Ah! je me mépriserais trop moi-même si tout l'élan de mon cœur vers lui obéissait à de pareils mobiles. »

Elle s'était approchée de la petite table sur laquelle les fleurs de Henri Fouchard étaient déposées. Ses yeux les contemplèrent avec une expression de tristesse infinie. Il se tenait entre ces fleurs et les yeux de Marguerite comme un muet colloque, où les plaintes de la jeune fille alternaient avec les encouragements et les consolations des roses.

« Qui m'eût dit, songeait Marguerite, chères messagères inattendues, lorsque je vous ai serrées sur ma poitrine haletante, que

je devrais sitôt fermer mon cœur aux tentations flatteuses de votre muet langage?

« Qui te dit, pauvre enfant, opprimée par la tristesse aussi aisément qu'exaltée par la joie, semblaient murmurer les roses, dans la diffusion légère de leurs parfums, que rien soit changé à ta destinée par un incident où tu n'as point participé? »

A pas accablés, maintenant, Marguerite se traînait dans le salon et disposait, une à une, les roses, dans les vases, en leur donnant, par habitude de bon goût, un assemblage harmonieux qui ne sentît pas l'apprêt.

— On a beau prétendre, continuait-elle à se dire, qu'on n'est responsable que de ses actes. Je ne puis me défendre de sentir, depuis que je sais le service rendu par Henri à mon frère, qu'à moi aussi ce service a été rendu. Quelque chose froisse trop toute ma fierté à penser que j'ai eu moralement part à ce secours d'argent prêté à mon frère par l'homme que j'aime. Je n'avais pas eu assez l'exacte notion de ma pauvreté en regard de sa richesse. Mon amour pour lui, si je ne savais y renoncer courageusement, pourrait revêtir, même à ses yeux, l'aspect d'une odieuse intrigue d'argent.

Il ne restait plus à Marguerite que deux ou trois roses blanches à disséminer dans les vases où toutes les autres se trouvaient disposées.

« Ta conscience est plus candide, lui suggérèrent-elles, que la blancheur dont est faite la pulpe liliale de notre calice. Ce n'est pas sa richesse qui t'attirait vers lui. Ne l'aurais-tu pas choisi pour lui-même au cas où tu l'aurais connu dénué de fortune et digne de toi par ses seuls mérites? »

Les raisons insinuées par la compassion des roses blanches trouvèrent mieux sans doute le chemin du cœur de Marguerite. Elle les contempla pensivement, les approcha de ses lèvres comme pour les remercier de lui être aussi sagement amies. Et, les tenant à la main, elle sortit en hâte du salon.

— Maman, jeta-t-elle à Mme de Naintré, demeurée dans la salle à manger, je vais mettre celles-là dans ma chambre. Elles sont belles, n'est-ce-pas?

— Ravissantes, mon enfant, répondit distraitement Mme de Naintré.

La comtesse, si active, à l'ordinaire, s'abandonnait, ce matin-là, à une insurmontable inertie. L'habitude qu'elle avait de recevoir, sans broncher, les pires coups de la destinée lui avait permis de contenir l'explosion des sentiments contraires qu'avait soulevés en elle la noblesse inattendue de Henri Fouchard, tant que le jeune homme était demeuré en sa présence. L'impossibilité où elle s'était trouvée d'en rejeter les effets à son profit lui avait inspiré un de ces accès de fureur d'autant plus violents qu'ils

doivent se dévorer eux-mêmes, parce que rien n'autorise à les faire supporter à ceux qui les ont involontairement causés. Elle aurait voulu suivre son premier mouvement, jeter à la face de Henri Fouchard l'argent qu'il avait prêté à son fils, lui crier qu'un Naintré ne sauvait pas son honneur avec l'aide d'un Fouchard. Mais elle n'avait pas eu d'argent à lui jeter à la face, et il lui avait bien fallu maîtriser son premier mouvement et écouter le jeune homme. Elle avait, du moins, cherché, lorsqu'elle s'était trouvée seule, quelque mobile sournoisement vil à la délicatesse des paroles que Henri Fouchard lui avait adressées. Il ne lui avait pas paru admissible qu'il eût pu, sans quelque dissimulation, s'exprimer aussi noblement. La majeure partie de sa nuit avait été passée à scruter la conduite du jeune homme pour y découvrir, au moins, une apparence de vilenie dont son ressentiment se fût contenté. Et, vainement, elle avait retourné en tous sens les paroles de Henri Fouchard, ses actes, son attitude, à la façon d'un juge qui met son amour-propre à établir, quand même, la culpabilité d'un accusé. Son désintéressement, sa discrétion, sa spontanéité bienfaisante, à la lumière de cet examen méticuleux, n'apparaissaient qu'en un plus pur éclat.

Alors il s'était produit dans la conscience de Mme de Naintré un de ces orages à la faveur desquels les éclairs de la vérité en illuminent les profondeurs. Elle avait en vain voulu éloigner les aveuglantes évidences qu'elle redoutait. Sa droiture instinctive et son sens de la justice rudement réveillés avaient triomphé de la partialité mesquine de ses préjugés, devant ce fait du fils d'un marchand de biens qui rendait service au fils d'un gentilhomme, sans en réclamer de bénéfice matériel et sans chercher à en tirer vanité. Toutes ses idées sur la démarcation des castes s'en étaient trouvées ébranlées. Elle ne pouvait plus croire, de la même foi absolue, que certaines nuances de sentiments raffinés fussent exclusivement propres à la noblesse, ni que les gens du commun demeurassent réduits à ne jamais dépasser un certain niveau d'élévation morale. Les enseignements de l'histoire et les observations de l'expérience avaient laissé intacte dans son âme jalousement patricienne la conviction de l'incontestable supériorité des gens de noblesse sur le vulgaire, dans la manière de pratiquer la générosité. Et la conduite du fils d'un simple paysan enrichi envers son propre fils se trouvait aussi parfaitement louable que l'aurait pu être celle d'un vrai gentilhomme! Sa croyance en l'exceptionnelle qualité d'âme inhérente à la noblesse s'écroulait donc et la laissait déconcertée comme sous la ruine d'un dogme essentiel à la paix altière de son âme. Mais elle n'avait pas souffert seulement

de ce désastre d'une idée qui avait maintenu son orgueil dans toutes ses détresses. Elle avait souffert aussi des injustices accumulées qu'elle avait commises envers un jeune homme innocent de toutes les causes d'aversion qu'elle avait nourries contre lui. Elle s'était sentie atterrée à la pensée de tout le mal qu'elle avait pu lui faire, par la malveillance de ses propos, dans le pays. Et le repentir de ces torts, assumés faute de s'être assez scrupuleusement surveillée, ajouté à la ruine soudaine des idées dont se fortifiait sa fierté, avaient eu ce résultat inouï de briser l'énergie de la comtesse de Naintré. Cette noble femme avait pu subir la ruine de son amour et la dispersion de sa fortune, sans en avoir été abattue. Elle ne savait pas résister, sans défaillance, à l'ébranlement de sa foi en la prééminence des qualités spéciales à la noblesse qu'elle avait respectées, en elle, comme si elles l'eussent investie d'un caractère sacré. Ce drame intime dont elle seule, peut-être, était encore capable de sentir les douloureuses péripéties, s'était déroulé, en une seule nuit, dans le théâtre secret de son âme. Et la catastrophe qui l'avait dénoué la laissait dolente et anéantie.

Pour la première fois, depuis le bouleversement apporté dans son existence par la mort de son mari et par la débâcle de sa fortune, Mme de Naintré se sentait réellement vaincue. Elle avait méprisé superbement les hommes et les femmes de son monde qui avaient consenti, sous ses yeux, à des concessions successives à l'esprit niveleur de notre temps. Elle avait reproché sévèrement à la noblesse de collaborer à sa propre destruction par l'abandon lâche de sa foi en elle-même et en l'essence supérieure d'humanité qu'elle recevait du sang plus généreux de ses ancêtres. Dès son enfance, dans ce château de La Roche-Montais où elle avait appris, à l'école de sa mère, à n'estimer que les sentiments chevaleresques, elle avait conçu ce culte exclusif de la noblesse dont elle avait, dans le monde, regretté l'éclipse progressive devant le culte de l'argent et du succès. Elle s'était insurgée contre ce reniement inconscient. Elle s'était juré de ne rien abandonner, pour son compte, dans ses idées, ni dans la conduite de sa vie, des principes de jaloux honneur que tout gentilhomme, à son sens, devait professer à un degré inaccessible au vulgaire. Elle avait prouvé, par ses actes, de quel front tranquille et haut une femme de noble sang supportait la ruine de sa situation mondaine. Elle avait mis son point d'honneur à se soustraire à tout allègement de ses charges qu'elle aurait pu recevoir du comte Fouchard, uniquement parce qu'il n'était pas né. Elle s'était enfermée dans la fierté invincible de son âme, en présence de la fortune conquérante du parvenu qui l'avait dépossédée,

comme en une haute tour féodale où elle renouvelait, contre d'injustes malheurs, les prodiges de résistance hautaine, de grandeur d'âme, de paisible bravoure, réalisés par les anciens preux contre des adversaires qu'ils s'obstinaient à ne pas tenir pour leurs égaux en héroïsme. Mais il était arrivé à l'intrépide femme ce qui arrive à tous ceux qui s'efforcent de donner à leur vie une trop haute beauté. Les événements s'étaient joués du rêve orgueilleux où elle se complaisait. Elle n'avait pu se maintenir dans l'isolement farouche où elle aimait à nourrir ses illusions de suprématie nobiliaire. Le désintéressement tout simple du fils d'un parvenu avait éclaté comme un explosif ruineux au pied de sa tour idéale et avait jeté bas, rudement, sa foi patricienne parmi les décombres.

« Pourtant, se disait Mme de Naintré, qui ne pouvait se résoudre à renoncer à ses belles chimères, il n'en reste pas moins que la noblesse conserva des façons d'être héroïque ou galante, frivole ou prodigue, qui l'ont toujours distinguée du reste des hommes. Nous avons une grâce à nous ruiner que les fils de banquiers ignoreront toujours. La sérénité vaillante des nôtres, durant la Terreur, et même leur insouciance enjouée, laissent flotter comme des visions souriantes sur les horreurs des échafauds. Il y a sur les derniers faits d'armes des régiments de la Maison du roi une fleur d'héroïsme que n'atteignirent pas les rudes et glorieux soudards de Napoléon. Et les bonnes gens qui ont conservé la droiture de leurs instincts n'admettent pas encore qu'une fille de noblesse sans fortune puisse s'allier, sans s'avilir, à un fils de bourgeois enrichi. »

Ces considérations relevèrent un peu Mme de Naintré de la prostration où l'avait jeté le drame qui avait bouleversé sa conscience alarmée. Elle aurait une foi moins absolue en ses idées sur l'essence supérieure de la noblesse; elle la tempérerait de la tolérance de quelques rares exceptions. Mais elle ne demeurerait pas moins fondée à se croire pourvue, par faveur particulière de la Providence, de dons inaccessibles au vulgaire. Et elle persisterait à soutenir que le premier devoir de la noblesse était de reprendre confiance en ses destinées et de préserver de tout mélange inférieur la pureté native de sa race.

« J'en serai quitte, conclut-elle, en m'interdisant tout mauvais propos et toute plaisanterie sur le compte de ce petit Fouchard. En dehors de son argent, je ne lui dois pas autre chose, en bonne conscience, après tout. Et son argent, mon Dieu, nous trouverons bien moyen de le lui rendre. »

Heureuse de se sentir de nouveau en paix avec elle-même, et déjà rétablie dans sa confiance aux chères idées de toute sa vie, Mme de Naintré se leva pour reprendre le train monotone de son

existence quotidienne. Elle prit sur la table le courrier que la cuisinière y avait déposé depuis un moment, sans que sa maîtresse, profondément absorbée dans sa méditation douloureuse, y eût pris garde. Elle tenait le paquet à la main en pénétrant dans le salon. Elle embrassa d'un regard circulaire la collection vénérable de ses portraits de famille. Cette vision des aïeux et des aïeules assemblés, si élégants, si pimpants et si fiers, dans le velours, la soie et les dentelles de leurs atours, si sûrs, dans leur port de tête, dans leur sourire altier, dans l'involontaire impertinence de leur attitude, de leur supériorité native, confirma, mieux encore que ses réflexions, Mme de Naintré dans ses convictions ébranlées. Est-ce que tous ces gens auraient été troublés dans la conscience de leur droit à être servis par un Fouchard? Le petit drôle aurait été bien heureux de l'honneur qu'on lui faisait d'accepter ces bons offices. Et le contraste des sentiments qu'auraient eus, en pareille occasion, les chers ancêtres poudrés avec ceux qu'elle venait de subir, amenèrent un demi-sourire égayé sur le maigre visage de la comtesse.

Marguerite entrait au salon au moment où sa mère s'asseyait à son bureau et découvrait une lettre dans le paquet de journaux et de prospectus qu'elle avait gardé dans sa main.

— Tiens, dit-elle, une lettre de ton cousin La Chênetais. Que va nous apprendre ce bon Louis?

— Oh! toujours la même chose, dit Marguerite. Maintenant que les chasses sont terminées, il s'occupe de ses bœufs et de ses moutons, de ses blés qui s'annoncent douteux, de ses comptes de métayage, toujours difficiles à régler.

— Eh bien, pas du tout. Il m'informe qu'il va venir, la semaine prochaine, passer la huitaine qu'il nous consacre chaque année. Il ne pourrait pas venir en septembre. Ses devoirs d'officier de réserve l'obligent à participer aux grandes manœuvres.

— Il nous fait bien de l'honneur, de nous accorder sa précieuse présence, malgré ses devoirs d'officier.

— Il apportera toujours une diversion à l'ennui de ta retraite forcée.

— Oh! les divertissements que nous apportera le cousin Louis!

— Il te déplaît donc?

— Ce n'est pas un méchant garçon, mais il a si peu de ressources dans l'esprit!

— Eh! que m'apprends-tu là? Je m'imaginais que tu faisais cas de sa compagnie? Je vous vois encore ensemble, l'année dernière. Vous vous amusiez comme de grands enfants.

— Et je parie que tu as conçu, à notre sujet, des espérances que je devine?

— Quand cela serait? Tu es à l'âge où l'on doit se préoccuper de trouver un mari. Louis n'est pas un Adonis; il n'est pas d'une intelligence transcendante; il n'a qu'une fortune modeste. Mais il n'est pas non plus repoussant. Il n'est pas plus sot que la majorité des hommes. Il me donnerait le temps de libérer notre bien de toutes ses charges. Et enfin, il est gentilhomme.

— Ah! voilà surtout son grand mérite.

— Tu es d'accord avec moi au moins pour admettre que ce soit un mérite essentiel?

— Eh! tu me parais, ce matin, bien impatiente de me marier! Je me trouve fort bien de vivre comme nous vivons. Je sais ce que j'ai ici et je ne sais pas ce que j'aurais aux Désertines.

Et, sans attendre la réplique de sa mère qui aurait prolongé une discussion dont elles se seraient mutuellement irritées, Marguerite sortit du salon et se dirigea vers le bas de la prairie étendue derrière le château, jusqu'au bord de La Clouère, sous les peupliers. Les vagues intentions de sa mère venaient de se heurter, trop mal à propos, à ses dispositions intérieures pour que la solitude ne lui parût pas désirable. Elle redoutait médiocrement, en réalité, les velléités matrimoniales que son cousin pourrait lui témoigner. Il n'y avait guère apparence que ce garçon de trente-deux ans, tout occupé de chasse, de culture et d'élevage, dans son domaine médiocre des Désertines, eût eu le loisir de s'éprendre d'elle bien violemment. Elle ne manquerait pas, d'ailleurs, aux premières insinuations qu'il hasarderait sur ce sujet, de le décourager si nettement qu'il ne pût nourrir l'ombre d'une illusion. Mais Marguerite appréhendait d'avoir à donner à sa mère des raisons de son refus qui lui parussent un peu plus sérieuses que l'indifférence pour le mariage, qu'elle venait d'invoquer. Et la dissimulation de ses véritables sentiments, qu'elle aurait à accentuer encore, lui était une nécessité odieuse dont elle aurait bien voulu se délivrer.

Marguerite avait pour le mensonge la répugnance d'une âme loyale et résolue à supporter toute la responsabilité de ses actes et de ses sentiments dès que, en conscience, elle pouvait les croire légitimes. L'honnête amour dont elle n'avait pas à se défendre de subir la fascination pour Henri Fouchard ne troublait pas sa conscience. Elle aimait chastement, comme la nature et Dieu permettent qu'on aime, puisqu'ils ont voulu que l'homme et la femme trouvassent les meilleures joies de la vie dans les devoirs sacrés du mariage. Elle aimait un homme digne d'elle, puisque sa mère qui l'avait en aversion, avait dû rendre hommage aux qualités de cœur qu'il lui avait fortuitement manifestées. Elle l'aimait pour son mérite, pour la valeur personnelle qu'elle lui avait reconnue, et non

pour sa fortune. Elle ne s'était sentie attirée vers lui que par l'estime que la connaissance de ses œuvres personnelles lui avait inspirée. Son penchant n'avait donc rien que de digne, de noble et de beau.

Cependant elle comprenait qu'elle l'aurait irrémédiablement compromis, si elle avait obéi aux scrupules de sa loyauté et l'avait laissé deviner à sa mère. Et le souci d'éviter à la chère femme une douleur plus vive encore que toutes celles dont elle avait été suppliciée commandait encore à Marguerite la dissimulation. Elle devait attendre des circonstances favorables pour que l'esprit de Mme de Naintré fût amené insensiblement à envisager l'éventualité d'un mariage aussi complètement hostile à l'attitude qu'elle avait adoptée. Déjà les événements avaient concouru à donner un premier assaut à ses préventions. Il fallait continuer à s'en remettre à leur action mystérieuse et véritablement providentielle. N'était-ce pas, aux yeux de Marguerite, une manifestation singulière de la Providence que cette perte au jeu de son frère dont les conséquences invraisemblables avaient mis Henri Fouchard en présence de Mme de Naintré et avaient contraint l'intraitable patricienne à rendre meilleure justice à l'homme qu'elle aurait souhaité digne de tous ses mépris!

Marguerite se promit d'être prudente et patiente. Sa vie, au reste, était entièrement transformée, désormais. La monotonie des longues journées, toujours pareilles, n'était-elle pas peuplée maintenant, pour elle, d'une pensée amie qui veillait à son bonheur et saurait se manifester à elle, malgré les obstacles. Et comme le bonheur nous dispose à être meilleurs envers les autres, Marguerite se promit de se montrer plus attentive à contenter sa mère, plus ingénieuse à lui rendre la vie plaisante, plus affectueuse et plus appliquée à lui faire oublier les déceptions cruelles de sa destinée. Elle regretta de l'avoir quittée brusquement. Elle accourut près d'elle et lui demanda pardon d'avoir témoigné peu de respect de ses dernières paroles, en les laissant sans réponse. Mme de Naintré supportait sans colère les brusqueries de sa fille, toujours suivies de prompts repentirs. Elle lui sut gré de ce prompt retour et ne voulut pas demeurer en reste de générosité.

— Après tout, lui dit-elle, tu agiras avec ton cousin selon ton bon plaisir. Je ne tiens pas plus pour toi à ce mariage qu'à un autre. Je n'ai songé à celui-là que parce qu'il faut toujours finir par se marier.

— Je te remercie, maman. Mais j'ai idée que mon mariage, s'il se réalise un jour, ne ressemblera nullement à l'idée que tu peux t'en faire.

— Ne fais pas de grands rêves, mon enfant; ne sois pas trop difficile.

— Tu peux être assurée, maman, que je n'aurai pas à me plaindre de celui que j'aurai choisi.

— Je te le souhaite, quoique tu n'aies guère de choix dans nos alentours.

— Dieu y pourvoira, maman.

— Tu as bien raison. C'est toujours à Lui qu'il faut se remettre de tout. Et il nous amène à ses fins par les moyens les plus imprévus.

— C'est ce que je crois fermement.

Et la vie des deux femmes retomba à son uniformité coutumière. Leur journée s'écoula, comme la veille, dans l'accomplissement des mêmes actes familiers, mais sans visite de Me Blouette, ni surtout sans visite de Henri Fouchard. Le seul incident de cette journée, que Marguerite fut seule à remarquer, fut le passage de Henri Fouchard, à cheval, dans le chemin de culture qui longeait la muraille du parterre et le parc dévasté. Marguerite le vit de loin, et se priva de lui faire le moindre signe. Elle comprit qu'il passait par là pour s'assurer que ses fleurs avaient été vues et accueillies par Marguerite. Il avait calculé fort justement que si elles tombaient sous les yeux de Mme de Naintré, elles auraient été jetées impitoyablement dans le chemin. Du moment qu'elles n'étaient plus là et qu'il n'y avait pas trace de leur lacération, c'est qu'elles avaient été vues par Marguerite, à l'insu de sa mère, qu'elle avait deviné la main qui les lui avait offertes et qu'elle ne repoussait pas le discret aveu qu'elles devaient lui exprimer.

Le lendemain matin, sous l'impulsion d'un impérieux pressentiment, Marguerite revint au même endroit du jardin, et y trouva la même gerbe de roses somptueuses, dont elle fit le même usage que de celle qu'elle avait ainsi reçue, la veille. Et chaque matin, elle eut ainsi des fleurs à foison pour tous les vases de la maison. Plus la maison était fleurie, moins le parterre était dépouillé. Et cette profusion de fleurs miraculeuses provoqua, à la fin, une plaisanterie de Mme de Naintré, dont Marguerite faillit s'évanouir.

— C'est singulier, dit-elle un matin, la maison est pleine de roses et nos rosiers n'ont pas trace de coups de ciseaux !...

— C'est, balbutia Marguerite, que les pousses sont très vigoureuses, cette année. Et je coupe toujours les roses le plus près possible de la tige des rosiers.

En risquant ce mensonge, Marguerite se sentit rougir jusqu'à la racine des cheveux. Et elle chercha un moyen d'interrompre l'envoi régulier des fleurs de Henri Fouchard, qu'elle ne voulait pas cependant paraître refuser.

Félicien PASCAL.

La suite prochainement.

L'ANTIQUITÉ A L'EXPOSITION

L'antiquité est largement représentée à l'Exposition de 1900. Et c'est justice. Si, comme elle y prétend, cette Exposition doit être considérée comme le bilan et l'inventaire du siècle qui s'achève, quel autre depuis le seizième a recherché avec plus de zèle et de désintéressement les moindres vestiges de l'antiquité, et fait revivre, pour la joie et l'instruction des générations futures, un passé mort en apparence, mais dont la civilisation, sur mille points, sert encore de base à la nôtre? Et encore, s'il fallait établir une comparaison et un concours, n'est-ce pas au dix-neuvième siècle qu'il conviendrait de donner la préférence?

Certes, merveilleux furent l'enthousiasme, la persévérance, la sagacité des travailleurs de la Renaissance. Découverte, collation, interprétation des textes, ils ont fait preuve dans cette tâche d'une incontestable supériorité. Mais s'ils nous ont rendu presque tout ce que les siècles avaient laissé subsister des littératures grecque et latine, il est une partie de leurs devoirs qu'ils ont entièrement méconnue : je veux dire le respect et la protection des monuments antiques. On sait qu'aux architectes et aux grands bâtisseurs de la Renaissance est due la destruction de la plupart d'entre eux. Or, le dix-neuvième siècle, tout en continuant, surtout dans les pays du Nord, l'œuvre philologique de ses devanciers, a plus largement compris l'étude de l'antiquité. S'inspirant de cette idée féconde que la vie extérieure d'un peuple est un sûr indice de sa vie intérieure, il s'est appliqué à rendre à la lumière tout ce qui pouvait être élément d'information sur la vie publique et privée des anciens. Et ainsi ces graves personnages qu'à travers les biographies de Plutarque, les récits éloquents de Tite-Live, les discours de Cicéron, les violences condensées de Tacite, l'imagination ne se représentait plus que comme de lointaines abstractions, peu à peu émergèrent de la pénombre où les avait confinés une conception toute livresque, fausse, parce qu'elle était incomplète. On les vit, comme de simples mortels, parcourir ces rues familières auxquelles nul

jadis ne songeait; avec eux l'on pénétra dans les temples, on gravit les degrés de la redoutable tribune aux harangues, on les accompagna au gymnase, au cirque, au bain, au marché, on tint leur coupe en main, et dans leurs tombes ouvertes on mesura leurs ossements. Avec étonnement, un peu de scandale même, on s'aperçut qu'ils étaient hommes! Alors apparut une antiquité nouvelle, toute fraîche et rajeunie, non plus solennelle et guindée, mais simple, variée, d'un charme imprévu fait de naturel et de vérité. Et, s'il faut tout dire, plût à Dieu qu'elle se fût cent ans plus tôt dégagée des oripeaux de théâtre dont on l'avait affublée : ainsi nous eussent été épargnés et la fausse austérité des pseudo-Brutus, glaciale comme le tranchant de la guillotine qu'elle pourvoyait, et le civisme déclamatoire des Cicérons de club, et l'idéal trompeur des vertus dites républicaines qui, pour un honnête fanatique, firent vingt hypocrites sanguinaires, et la peinture prétendue romaine de l'école de David!

L'expédition d'Egypte et les recherches ininterrompues depuis lors des savants français, l'expédition de Morée, la fondation de l'Ecole d'Athènes, de l'Ecole de Rome, de l'Institut du Caire, une active collaboration aux travaux de l'Institut international de Correspondance archéologique de Rome, depuis 1871 Institut impérial allemand, mais fondé avec l'argent français du duc de Luynes, les missions fécondes de MM. Renan en Phénicie, Dieulafoy en Perse, de Sarzec en Chaldée, les recherches de nos officiers d'abord, puis d'immigrés intelligents, enfin de l'administration elle-même en Algérie et en Tunisie, les relevés de nos architectes de la villa Médicis dans tout le domaine classique, telle a été, pour ne rien dire d'une foule d'autres missions et des travaux de bibliothèque, la part de la France dans ce noble concours. Elle est assez belle pour ne craindre la comparaison avec celle d'aucune autre nation. La sympathie du public, pendant cette période d'un siècle, n'a pas un instant cessé de soutenir et d'encourager le zèle des archéologues et des artistes savants. Sans même consulter le catalogue des librairies de luxe, il suffit d'ouvrir le plus modeste des livres de classe mis aujourd'hui entre les mains des élèves de nos collèges pour se convaincre que les résultats obtenus par tant d'efforts persévérants et méthodiques ont fait pénétrer jusque dans les couches profondes de l'enseignement secondaire l'intelligence et le goût de cette antiquité renouvelée.

Sous des formes diverses on la trouve presque partout à l'Exposition; si, dans l'inventaire rapide que nous tentons ici, on relève quelque lacune grave, qu'on veuille bien m'en excuser sur cette dispersion. C'est d'ailleurs à l'antiquité gréco-romaine que

nous nous attacherons surtout, sans craindre de faire quelques infidélités à un programme déjà chargé, et sans nous astreindre, ce qui serait impossible, à un ordre topographique ou chronologique trop rigoureux.

I

L'antiquité nous est ici présentée de deux manières bien différentes. Il y a d'abord des expositions d'un caractère purement scientifique : collections d'originaux et de reproductions, moulages de statues, relevés d'architectes et modèles réduits de monuments en relief, plans de fouilles, recueils de photographies, etc. Puis, en regard de ces documents, dont l'énumération seule garantit la valeur archéologique et artistique, il faut signaler toute une série de tentatives plus ou moins consciencieuses, plus ou moins réussies, panoramas, attractions et spectacles divers, de mérite très inégal, mais dont l'existence est une preuve indéniable de la curiosité qui attire le public vers les souvenirs classiques, puisque sur elle seule d'assez nombreux industriels fondent tout leur espoir de réaliser des bénéfices. Rien, en tout cas, n'est plus propre à l'entretenir et à la développer. Louons donc l'effort, même quand il n'est pas couronné d'un plein succès.

L'art égyptien n'est point abondamment représenté. Rien d'analogue aux statues memphites ou à la série des portraits du Fayoum qui firent sensation en 1878 et en 1889. Le plus intéressant est peut-être le pavillon de l'Egypte lui-même, où l'artiste a su rapprocher habilement sans les mêler les styles de l'architecture égyptienne à différentes dates. Une annexe payante prétend reproduire la tombe sous les diverses dynasties. Il nous a paru qu'il n'y avait guère là qu'une exhibition de momies. Bien supérieure est, au *Monde souterrain*, la reconstitution des trois chambres du célèbre tombeau de Ti, fouillé par Mariette dans l'antique nécropole de Sakkarah, près de Memphis. On a dû seulement, par défaut de place, supprimer le corridor, qui, du vestibule, conduit à la chambre principale, le *serdab*. Au fond de celui-ci se dressent les deux statues peintes de Ti et de sa femme. La première est celle de Ti en personne, telle que l'ont donnée les fouilles; la seconde est la copie fidèle de l'un des chefs-d'œuvre du musée du Caire, la princesse Nefert trouvée en 1872, à peu près contemporaine de la statue de Ti. On sait que les statues du défunt passaient pour assurer la conservation de son *double*, cet être vague qui continuait obscurément sa vie; la

momie venait-elle à être détruite, qu'une seule image du mort subsistât, et le *double* était sauvé. Dans le seul tombeau de Ti, on trouva plus de vingt statues. C'est pourquoi aussi la matière la plus dure était préférée. Cette considération n'a pas été sans influence sur le développement de la sculpture égyptienne. Dans la première salle se remarquent la stèle où est gravée la formule d'offrande à Osiris et la table d'offrandes sur laquelle on déposait les aliments et on versait les libations destinées à réjouir le *double*. Mais ce qui frappe et retient surtout, ce sont les bas-reliefs relevés de tons vifs qui couvrent les murailles des trois salles. Toutes les scènes auxquelles le défunt a pu prendre part durant sa vie terrestre ou auxquelles le *double* voudra participer se déroulent ici comme en un merveilleux album où la vie égyptienne passe sous nos yeux avec la netteté et l'élégante précision qui n'appartient qu'à l'art de ce peuple. Voici la chasse, la pêche, la moisson; des provinces, sous les traits de jeunes femmes, apportent à Ti leurs productions, en des corbeilles gracieusement posées sur leurs têtes. Puis c'est la confection du pain, des courses en bateau, et d'amusants âniers chassant à grands cris leurs bêtes devant eux sur une seule ligne. On a traduit quelques-unes des légendes qui accompagnent ces vignettes : « Quand on fauche bien, murmure un moissonneur, on est tranquille; je le suis. » — « On aime qui avance vite, on fouette qui paresse », dit en manière d'encouragement un ânier à l'ânesse et à l'ânon qu'il pousse devant lui. La croyance égyptienne attribuait à ces scènes peintes une sorte de vie réelle, en rapport avec celle du *double*, et suffisante pour lui.

C'est une heureuse idée qu'ont eue les savants organisateurs du *Monde souterrain* de rapprocher quelques-uns des principaux types de sépultures antiques. Non loin de l'hypogée s'ouvre la plus célèbre des tombes à coupole mycéniennes, celle qu'une tradition erronée a baptisée du nom de *Tombeau d'Agamemnon* ou de *Trésor d'Atrée*. La reconstitution de cette tombe, difficile comme l'a démontré M. Perrot dans sa belle *Histoire de l'art antique*, a été faite avec une grande prudence et semble fort vraisemblable. La frise de bronze qui court au bas de la coupole, les larges clous qui en décorent la surface, les têtes de lion de même métal ornant le linteau des portes sont d'une sévère élégance et tout à fait conformes aux indices relevés dans les fouilles de M. Schliemann. Au milieu de la chambre funéraire, sur des lits de parade en bronze, reposent deux morts, parés de leurs masques d'or, tout semblables à ceux que retrouva le savant allemand. Autour d'eux est disposé tout un trésor d'objets en or estampé,

de vases en terre du style mycénien, etc. Nous regretterons seulement la dimension un peu restreinte de l'édifice.

Les célèbres nécropoles étrusques, qui constituent bien réellement une des merveilles du monde souterrain, sont représentées par la tombe des *Volumnii* à Pérouse. Les médaillons qui ornent le fronton de l'entrée, surtout la belle urne cinéraire en forme de lit de banquet sur lequel repose l'image du défunt, coupe en main, avec le socle qui la supporte, fait de deux figures ailées posées sur une plinthe élégante, constituent un monument funèbre d'un art achevé et d'une composition que n'eût pas désavouée la Renaissance. Mais cette perfection même qui place les sculptures de l'urne des *Volumnii* au dernier terme de l'art étrusque, sur les confins de l'art gréco-romain, nous fait un peu regretter que l'on n'ait pas choisi de préférence un monument plus caractéristique de la rudesse et du réalisme étrusques, plus caractéristique des goûts et des mœurs de ce peuple riche, voluptueux et sombre, l'une des tombes peintes de Corneto, par exemple.

L'art des catacombes, naïf et souvent grossier, mais tout palpitant sous l'aube d'une pensée nouvelle, évocateur des plus émouvants tressaillements d'une humanité transformée, ne pouvait être oublié. Sans doute on ne ressentira pas ici l'émotion poignante que communiquent à l'âme le silence profond et l'obscurité absolue des interminables et étroits conloirs dont les parois creusées abritèrent les corps des premiers chrétiens et des confesseurs de la foi. Peut-être un public non averti s'y fût-il trouvé un peu dépaysé. On a donc fait choix d'un *morceau*, qui, formant un tout par lui-même, donnât cependant quelque idée du reste : le tombeau de saint Corneille, pape, dans le cimetière de Saint-Calixte. Ici le couloir s'élargit pour donner place à une sorte de chapelle. A l'entrée et à la sortie, des arcs en brique la limitent. A droite est la tombe du pontife surmontée d'une belle inscription en caractères damasiens. Des peintures couvrent en partie les murs : saint Cyprien, saint Corneille, le bon Pasteur, l'histoire de Jonas, etc.

Somme toute, ces reconstitutions présentent un véritable caractère artistique et historique. Etant donné l'espace dont on disposait, il était difficile de faire mieux. Le calme et la fraîcheur humide qui règnent dans ces souterrains aident à l'illusion et disposent favorablement le visiteur à une excursion à travers les mystérieuses profondeurs du sol et de l'histoire.

II

Synthèse merveilleuse de nos arts anciens, le Petit Palais devait donner place aux antiquités gallo-romaines. Grâce au choix sévère qui a présidé à leur admission, elles n'y font point mauvaise figure. Peu nombreuses, elles sont caractéristiques. C'est d'abord, dans une vitrine, la riche collection de verrerie ancienne de M. Boulanger, de Péronne. Elle provient presque tout entière des fouilles de Monceaux-le-Vieux, près de Péronne. Sans doute on n'y peut admirer rien de comparable aux rarissimes verres à figurines en relief dont le vase Portland, au musée Britannique, est le plus magnifique échantillon. Sans doute aussi il serait exagéré de dire que la gravure sur verre n'a point fait accomplir à l'art du verrier un progrès considérable. La collection Boulanger suffirait toutefois à prouver, par la variété des formes et l'élégance des lignes, combien cet art était déjà développé dans l'antiquité.

L'habileté des anciens dans le travail du bronze a-t-elle jamais été dépassée? C'est douteux. Le musée de Troyes a envoyé un *Apollon* qui est certainement une des belles pièces antiques des musées de province. Il est regrettable que l'on n'ait pas emprunté au musée d'Evreux son *Jupiter*; il eût fait un digne pendant à l'*Apollon* de Vaupoisson. Il n'y a rien de médiocre dans la vitrine consacrée aux bronzes. On remarquera surtout une épée, des pièces de vaisselle d'un travail soigné, des fibules, une grande lampe, et plusieurs têtes presque de grandeur nature. Entre beaucoup de jolies statuettes, un *Hermès portant Dionysos enfant* est un pur chef-d'œuvre de grâce délicate. La patine en est d'une douceur exquise. Le temps n'a rien enlevé de sa fraîcheur au modelé. La tête de timon, prêtée par le musée de Toulouse, une lionne mordant les jambes d'un cheval cabré, est un morceau plein de fougue.

Une vitrine est réservée aux poteries gallo-romaines, rouges pour la plupart. Quelques-unes portent des figures en relief. Je signalerai particulièrement une hydrie rouge, de grandes dimensions, trouvée à Lezoux (Puy-de-Dôme), couverte de scènes figurant les diverses sortes de combats de l'amphithéâtre : un gladiateur armé de toutes pièces combat contre un léger rétiaire; un autre lutte contre une panthère, etc. Pourquoi n'a-t-on pas disposé derrière cette pièce remarquable un miroir qui eût permis d'en voir la face tournée vers le fond de la vitrine?

J'aime moins, je l'avoue, la reproduction galvanoplastique du trésor d'argenterie de Montcornet (Aisne), ainsi que des monnaies

gauloises, gallo-grecques et gallo-romaines. Non que ces reproductions ne soient parfaites, mais entre tant de merveilles authentiques qui se pressent au Petit Palais, il est un peu choquant de se heurter à du faux.

A l'extrémité gauche du vestibule se dresse une massive figure en pierre, plus grande que nature, dont les formes gauches et la mine paterne ont le don d'égayer les bonnes gens, un peu fatigués de tant de belles choses dont ils n'ont pas toujours apprécié tout le mérite. Saluons-la en passant, cette bonne face reposante. Elle n'est autre que l'image du fameux dieu gaulois Teutatès, figuré ici sous sa forme gallo-romaine de Mercure. Sur la poitrine il porte son nom nouveau, gravé en toutes lettres, encore qu'assez grossières : *Mercurio Sacrum.* La bourse, le caducée, le pétase trahiraient assez son état civil. Romains et Gaulois, on ne l'ignore pas, identifièrent à l'envi les dieux de la nation vaincue et ceux du peuple conquérant. Soit politique, soit qu'en effet le paganisme reproduisît nécessairement partout un certain nombre de types essentiels, il en fut ainsi dans toutes les contrées devenues romaines. Nul dieu, César le remarque déjà, ne fut plus populaire chez nos ancêtres que Mercure, patron des avocats, des marchands et des voleurs! Le plus riche sanctuaire de la Gaule, le plus vénéré, était celui de Mercure dont les ruines se voient encore au sommet de la montagne sainte des Arvernes, le Puy-de-Dôme. Pour exécuter la statue colossale du dieu, les Arvernes avaient fait venir le plus célèbre des sculpteurs et fondeurs en bronze de l'époque, le Grec Zénodore. Son ouvrage coûta 40 millions de sesterces (près de 4 millions de francs!). La statue du Petit Palais provient précisément de Lezoux, dans le Puy-de-Dôme. Il est probable qu'elle ne rappelle que de loin l'œuvre de Zénodore.

Du Petit Palais, et pour compléter cette nomenclature, nous sauterons d'un bond au premier étage de l'aile droite du palais du Champ-de-Mars, section de l'Enseignement supérieur. Là, en effet, la Société d'émulation de Montbéliard expose une jolie vitrine d'antiquités trouvées dans la région, particulièrement à la station gallo-romaine d'*Epamanduodurum* (Mandeur et Mathay, Doubs). Bien présentées et bien classées, les plus remarquables de ces antiquités sont des figurines en bronze, la plupart en excellent état de conservation. Beaucoup d'autres sociétés de provinces possèdent des richesses semblables. Que n'ont-elles eu la même inspiration que leur sœur de Montbéliard?

Nous ne terminerons pas cette revue sans accorder au moins une mention aux *Gaulois au temps de la conquête*, aux *Thermes de Julien* avec leurs personnages un peu grêles, surtout à l'*Atrium*

romain du palais du Costume. Rien n'égale la gracieuse distinction de cet intérieur romain. C'est la première fois, à ma connaissance, que dans le cadre un peu froid de la maison antique, on a su introduire un pareil charme d'intimité. L'Exposition fermée, les organisateurs du palais du Costume devraient expédier l'*Atrium* tout droit au petit musée de Pompéi. Pour les visiteurs de cette terre gréco-romaine, devenue, par droit de conquête archéologique, presque allemande, ce serait le plus artistique et le plus séduisant des commentaires, et pour le bon goût français une réclame permanente du meilleur aloi.

III

La salle des bijoux antiques au musée du Louvre est, comme on sait, devenue momentanément une annexe de l'Exposition. Le trésor de Pétrossa, que lui a libéralement confié le musée de Bucharest, figurait déjà à l'Exposition de 1867. Mais alors, pour plus de sûreté, on avait confectionné un meuble de fer dans lequel il redescendait chaque soir. Cette fois-ci, on a préféré le Louvre. C'est que ce fameux trésor d'objets d'or massif a plus d'une fois excité les convoitises des amateurs de coups hardis. Il a toute une histoire..., une histoire de voleurs [1]. Trouvé en 1837 par un paysan de Pétrossa (Valachie), il fut vendu à un entrepreneur pour la somme de 1,500 francs. La loi attribuait à l'Etat l'entière propriété de tout trésor. Pour dissimuler son acquisition, le possesseur en brisa les différentes pièces. Mais il eut l'imprudence de jeter dans la rue les pierreries et pâtes de verre. Découvert, il dut livrer son bien. Plusieurs pièces avaient été détournées, sur lesquelles on ne put remettre la main. Déposé au musée de Bucharest, le trésor fut exhibé successivement à Paris en 1867, au South-Kensington de Londres, à l'Exposition de Vienne en 1872, puis il réintégra son domicile. Là, pendant une nuit de 1875, un habile homme réussit à percer un trou dans le plafond, pénétra dans la salle et s'en fut avec le trésor. Mais il se laissa prendre. Lui aussi avait quelque peu détérioré le trésor. Enfin, en 1884, un incendie dévora une partie du musée, et peu s'en fallut que le trésor n'y pérît. C'est d'alors que date sa dernière restauration. Il se compose actuellement de douze pièces : un vaste plateau sobrement décoré, du poids de 7 kilogrammes 130 grammes; une haute aiguière munie d'une anse

[1] *Bulletin de l'art ancien et moderne,* 2 juin 1900. — E. Michon, *le Trésor de Pétrossa.*

coudée; deux larges anneaux d'or massif, dont l'un porte un fragment d'inscription runique, vieille langue scandinave; une coupe, de beaucoup la plus précieuse par le travail. Du milieu surgit une figurine de femme assise, vêtue d'une tunique sans manches et tenant à la main un vase à boire; autour de cette statuette se déroule une première zone comportant les petites figures en relief d'un berger couché, d'un chien, d'un ânon, d'un lion, de deux ânes affrontés et d'une bête fauve; puis vient une seconde zone composée de quinze personnages des deux sexes, de dimension plus considérable, au centre desquels est un Apollon assis et tenant la lyre. Il serait difficile d'identifier ces personnages avec ceux du panthéon gréco-romain. La plupart portent des attributs bachiques : coupes, cornes d'abondance, thyrses, torches, épis. Aux pieds, ou plutôt entre les jambes de ces figures, circulent des animaux; enfin, au bord de la coupe court un pampre gracieux entre deux chapelets de perles et une torsade. Bien qu'un peu lourde, l'exécution dénote une grande habileté. La composition est touffue, mais des plus savantes. Il est évident que l'artiste s'est inspiré d'un modèle grec, librement interprété. Un autre groupe est formé d'objets dont l'inspiration paraît orientale. Ce sont deux tasses profondes, à jour et à pans coupés, qui devaient contenir un gobelet de verre; elles ont pour anses des panthères hardiment arc-boutées, dont les mouchetures étaient simulées par un grand nombre de petites pierres enchâssées. Puis viennent trois grandes fibules, connues sous le nom populaire de la *Poule et les poussins*, ornées de verroterie, de grenats cabochons, de cristal de roche et de pâtes colorées. La plus grande devait se porter sur la poitrine, les deux autres sur les épaules. La forme générale rappelle celle d'un épervier et de deux oiseaux à long col. Enfin, une sorte de collier et une quatrième fibule plus petite complètent le trésor. On s'accorde assez généralement à faire remonter l'enfouissement à la fin du quatrième siècle. On a même attribué la possession du trésor au roi Goth Athanaric. C'est possible, mais non prouvé. Le véritable intérêt de ce magnifique ensemble de pièces d'orfèvrerie antique n'est pas, d'ailleurs, dans le nom de son propriétaire, mais dans le curieux mélange qu'il nous offre des traditions classiques et de l'art barbare.

IV

Nous arrivons aux pages capitales, gloire de l'archéologie française dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. C'est aux *Missions scientifiques* (Enseignement supérieur) que se déploie

l'exposition de l'Ecole d'Athènes. Le grand moulage de l'un des monuments de Delphes, le trésor des Cnidiens, la signale de loin. Aux murs s'étalent de grandes aquarelles d'architectes, relevés de fouilles, restaurations, plans et élévations, puis des bas-reliefs en plâtre, sur des tables des albums photographiques, dans la travée, des moulages de statues et de colonnes, et le trésor de Cnide. Voici, rappelées par une série de photographies, les fouilles de Didyme, par MM. Haussoulier, et Pontremoli architecte. En un vaste tableau sont réunies les figures du grand ouvrage de MM. Lechat et Defrasse architecte, sur Epidaure[1], dont ils ont exploré le sanctuaire célèbre. On remarquera la constante collaboration de l'archéologue et de l'architecte. C'est une habitude qui, de plus en plus, tend à s'établir. Rien de plus fécond que cet accord du savant et de l'artiste, où les lacunes d'éducation sont, de part et d'autre, réparées et compensées. Combien n'est-il pas plus intéressant pour les pensionnaires de l'Académie de France, et plus avantageux pour tous, qu'on les envoie utiliser en Grèce l'expérience acquise durant les premières années de leur séjour à Rome, plutôt que de recommencer éternellement les mêmes relevés des mêmes monuments!

L'unique statue du *Diadumène* rappelle qu'avant de diriger les fouilles de Delphes, M. Homolle, ce savant aussi simple et modeste qu'érudit, s'est acquis une renommée durable avec l'exploration de Délos. A-t-il voulu effacer sa personnalité devant l'œuvre collective de l'Ecole? Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas à apprendre l'importance des fouilles de Delphes et l'honneur dont la France leur est redevable. Le Tout-Paris a assisté aux auditions des hymnes à Apollon, retrouvées dans les décombres du sanctuaire panhellénique. Mais si cette découverte fut la plus sensationnelle, d'autres, d'égale valeur, l'ont accompagnée ou suivie. Toute l'histoire de la sculpture grecque primitive est en passe d'être renouvelée par la mise au jour d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs archaïques. Il était donc naturel que les fouilles de Delphes tinssent la première place dans l'exposition de l'Ecole d'Athènes.

Delphes depuis longtemps était considérée comme un domaine réservé à l'archéologie française. Les travaux partiels de MM. Welscher et Foucart en 1860, de M. Haussoulier en 1880, avaient assuré ces espérances contre la prescription. Lorsqu'on en vint au fait, les

[1] *Restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asklépios*, par Lechat et Defrasse. Imprimeries réunies. Dans le même ordre d'idées on peut rappeler l'*Olympie* de MM. Monceaux et Laloux, le *Pergame* de MM. Collignon et Pontremoli (Henri May, édit.).

compétitions ne manquèrent point cependant. Il fallut de longues et délicates négociations, menées successivement par MM. Foucart et Homolle, directeurs de l'Ecole d'Athènes, appuyés par MM. de Mouy et de Montholon, ministres de France en Grèce, avant d'obtenir enfin du gouvernement hellénique un traité en règle. En 1891, le Parlement français ratifiait cette convention et inscrivait les fouilles de Delphes au budget pour une somme de 500,000 francs. Les travaux commencèrent en 1892. Les débuts furent pénibles. Trois cent cinquante maisons, sept cents parcelles durent être expropriées, dont les possesseurs étaient loin d'accéder de bonne grâce aux exigences des deux gouvernements. Un instant la vie des Français ne parut pas en sécurité; on dut faire intervenir la gendarmerie. Enfin, la population calmée s'installa dans le village bâti de neuf avec le crédit voté. On établit 3 kilomètres de chemin de fer, avec soixante-quinze wagonnets et dix chevaux; on ouvrit un atelier de serrurerie et un autre de charpente. Le nombre des hommes employés à la fois varia de quarante à deux cent vingt. La superficie du champ de fouilles couvrit 2 hectares et les déblais atteignirent parfois 400 mètres cubes par jour. Les travaux ont, depuis lors, continué régulièrement; ils ne sont pas encore achevés. Le temple, le théâtre, la voie Sacrée, les trésors des diverses nations grecques ont été déblayés. Assez généralement, on pronostiquait que le sanctuaire de Delphes, plus dévasté que celui d'Olympie, fournirait une abondante moisson épigraphique, mais peu d'œuvres d'art. Il n'en a pas été ainsi : une multitude d'objets en bronze, des trépieds, des casques, des armes ont apporté un grand nombre de données nouvelles ou confirmatives. Les statues n'ont point fait défaut, et les bas-reliefs ont apparu en grand nombre. L'Exposition nous offre des reproductions des uns et des autres. Deux *Apollons*, de style très archaïque, sont de curieux spécimens de l'école crétoise des maîtres fondeurs Dipoïnos et Scyllis. Du nom de l'artiste on n'a retrouvé qu'une désinence qui n'apprend rien, mais le style, puissant dans sa lourdeur, indique la filiation de ces statues.

Le magnifique *Aurige* vainqueur aux courses, est sans contredit un chef-d'œuvre de l'art archaïque; sauf un bras disparu, il est en parfait état de conservation. La patine en est très belle; le personnage est debout, vêtu d'un long chiton tombant à la cheville, relevé et bouffant sur la ceinture; la main droite tient encore l'exmité des rênes; les yeux sont en pierre incrustée. Solidement campé, l'attitude fière et le visage calme, le vainqueur jouit de son triomphe. On a pu dater d'environ 460 cette statue contemporaine des grands maîtres Agéladas, Onatas et Phythagoras de Rhégium. Rien ne

s'oppose à ce qu'elle soit l'œuvre de l'un de ces sculpteurs célèbres, car on sait qu'elle fut dédiée par un fort grand personnage, Polyzélos, en l'honneur de son frère Hiéron, tyran de Syracuse, ou de Gélon, frère et prédécesseur de celui-ci.

L'*Antinoüs* de Delphes est désormais classique. « Vous avez trouvé votre Hermès », dit M. Tricoupis à M. Homolle quand le directeur de l'Ecole d'Athènes en montra la photographie à l'homme d'Etat grec. Enthousiasme du premier moment sans doute. L'art gréco-romain, dans ses meilleures productions, n'atteint jamais à la perfection et à l'originalité d'un Praxitèle. L'*Antinoüs* n'en est pas moins l'un des chefs-d'œuvre de l'art académique. La statue d'*Hagias*, qui provient du trésor des Thessaliens, le *Sisyphe*, sont également de belles œuvres, intéressantes pour l'histoire de l'art.

Sur la colonne votive des Naxiens, on a rétabli le sphinx qui la couronnait. Brisé en mille morceaux, sa reconstitution fut un véritable jeu de patience. « Il devait, dit M. Homolle, faire grande figure sur sa base, haute de 7 à 8 mètres, lorsqu'il se détachait sur le ciel et dominait tout le sanctuaire. »

Quelle grâce puissante et hardie dans les figures de caryatides en robe courte et flottante, dansant au sommet d'une souple et vigoureuse colonne en forme de tige d'acanthe, qui, à ce que l'on présume, supportait un trépied !

A Delphes comme à Olympie, chacun des principaux peuples grecs tenait à honneur de posséder en propre un sanctuaire où il déposait ses offrandes. Comme on peut bien le penser, l'amour-propre national s'en mêlant, l'architecture et l'ornementation en étaient des plus soignées. Les fragments exposés des métopes du trésor des Athéniens, surtout la reconstitution du trésor des Cnidiens en fournissent des exemples. Avec ses caryatides de style archaïque, son fronton où se développe la dispute pour le trépied entre Hercule et Apollon, mieux encore les fragments des deux frises dont les bas-reliefs sont d'une finesse et d'une élégance achevées, avec ses motifs d'ornementation variés et soignés jusqu'à la perfection, ce trésor est une merveille de robustesse dans l'ensemble, de délicatesse dans les détails.

Les magnifiques planches d'aquarelle de M. Tournaire permettent au visiteur de se rendre compte de l'ensemble des travaux. Ce que fut le sanctuaire au temps de sa splendeur, une de ces grandes aquarelles où excellent nos architectes de l'Académie de France nous en retrace la grandiose image.

Lorsqu'en 279, les Gaulois, par pure cupidité, tentèrent de s'emparer de Delphes, on se souvient que le dieu défendit lui-

même son temple. Un orage épouvantable éclata, à la faveur duquel furent massacrés par milliers ceux que l'épouvante n'avait pas fait rouler au fond des précipices : le ciel était tombé sur leur tête. L'Ecole d'Athènes et leur directeur prennent aujourd'hui une éclatante revanche du piteux échec de nos pères. Leur ambition, il est vrai, est plus haut placée. Apollon les en récompense!

V

Les travaux archéologiques exécutés dans l'ancienne Afrique romaine tirent une originalité toute particulière de la comparaison qui s'impose continuellement entre la colonisation romaine et la nôtre. Peut-être est-ce la seule contrée au monde où de telles recherches prennent un caractère d'utilité pratique. Routes, choix des points stratégiques, travaux hydrauliques, les Romains étaient passés maîtres en tout cela. Ils ne l'étaient pas moins dans l'art d'organiser les provinces annexées et de vivre en paix avec les vaincus. Il y a donc un haut intérêt, aussi bien qu'à pénétrer à fond leur système d'administration, à relever les vestiges de tous leurs établissements, les tracés de leurs routes, l'emplacement de leurs châteaux forts, ainsi que des barrages établis au coude des fleuves pour conserver l'excédent des eaux au moment des grandes pluies, et les répartir ensuite à travers les campagnes par un système de canaux savamment ménagés. L'utilité de ces observations a paru à tous si manifeste que les officiers de notre brigade topographique ont l'ordre de reporter sur leurs feuilles les plus petits restes de constructions romaines, et, autant que possible, d'en indiquer la nature. Leurs relevés ont été d'un concours précieux pour établir les splendides cartes de l'*Atlas historique de la Tunisie*[1] dont on peut voir des spécimens aux murs de la section des missions scientifiques.

D'autre part, le gouvernement général n'a-t-il pas confié au jeune et actif directeur des antiquités de Tunisie, M. Gauckler, une enquête complète sur les travaux hydrauliques des Romains en Algérie et dans la Régence[2]? Nos ingénieurs s'inspirent aujourd'hui de certains de ces travaux, et l'on a exposé à la section algérienne le modèle en relief d'un barrage moderne. Il n'est pas rare que des colons s'établissent sur les ruines d'une ferme antique

[1] *Atlas historique de la Tunisie*, par Babelon, Cagnat et Reinach. Paris, Leroux.

[2] *Enquête sur les travaux hydrauliques des Romains.* Paris, Leroux.

et se servent des citernes, souvent monumentales et encore intactes, ou des puits creusés il y a deux mille ans.

L'abondance et la beauté des monuments romains en Afrique, dont les sections d'Algérie et de Tunisie offrent quelques-uns des mieux conservés, auront été une révélation pour beaucoup de visiteurs. Et lorsqu'on songe que Timgad n'était qu'une petite ville du Sud, très ignorée, qui ne se distinguait en rien d'une foule d'autres, dont l'histoire n'a fait mention qu'une seule fois, à propos de sa destruction, on demeure confondu à la pensée de la prospérité qu'elle atteste. Timgad doit sa renommée moderne à la chance qu'elle a eue d'être mieux que d'autres cités préservée de la destruction totale par sa situation isolée et par le manteau de cendres qui la recouvrit, quand les défenseurs de la Numidie la brûlèrent avec beaucoup d'autres villes pour ne livrer aux Arabes qu'un désert. On a appelé cette cité la *Pompéi africaine*. L'admirable ensemble de ruines dont M. A. Ballu a exécuté le relevé en relief justifie cette comparaison. Encore a-t-on dû se limiter à la partie centrale et essentielle, le Forum et ses dépendances, portiques, temple, tribune aux harangues, basilique civile, et, s'il faut parler de tout, latrines publiques. Pour humble qu'il soit, ce dernier monument n'est pas le moins curieux, car il est un modèle à la fois d'hygiène et d'élégance pratique. A l'entour du Forum se groupent le théâtre, les thermes et des maisons particulières. On remarquera qu'à la différence de Pompéi, chacune de ces maisons occupe un îlot complet. Cette disposition avait été adoptée à Rome à la suite de l'incendie de Néron. Or Timgad ne date, en tant que ville, que du règne de Trajan. On voit combien les innovations mêmes se transportaient rapidement d'un bout de l'empire à l'autre. Timgad possède d'autres ruines importantes. Parmi celles-ci, on a fait choix de l'arc de Trajan exposé à part, et auquel du reste s'applique à peine ce mot de ruine. Des plans de l'architecte qui a déblayé et étudié avec tant de succès ce qui subsiste de Timgad, M. Ballu, ainsi qu'une multitude de photographies, permettent de se rendre compte de l'ensemble et des détails, tandis que, dans une salle voisine, de superbes études du maître des rives méditerranéennes, M. Montenard, évoquent pour l'œil ébloui toute la richesse de leurs tons et leurs puissants effets d'ombre et de lumière. En ces deux blanches colonnes du Capitole qui, comme deux lys élancés, se détachent de leur base roussie et se profilent sur l'azur du ciel, on se plaît à saluer les dignes sœurs des trois colonnes du temple de Castor et Pollux, au Forum romain. Tout autour du modèle de Timgad sont disposés des statues, des bas-reliefs, des inscriptions, moulés sur des originaux appartenant aux

musées d'Algérie. Beaucoup mériteraient un commentaire. Nous n'avons pas le loisir de nous y étendre, et d'ailleurs la statuaire africaine ne semble pas offrir des caractères bien particuliers. Elle relève de l'art hellénistique et de l'art romain. Cette abondance de statues est surtout un éclatant témoignage de la diffusion des goûts romains dans la province d'Afrique. On remarquera à ce propos combien Timgad ressemble à n'importe quelle autre ville de n'importe quelle autre partie de l'empire. Capitole, lien sacré qui unissait à Rome la colonie ou le municipe, et où l'on adorait la triade protectrice de la Ville Eternelle, Jupiter, Junon reine et Minerve; Forum avec tous ses éléments; thermes, théâtre, arcs de triomphe, se retrouvent partout en Afrique aussi bien qu'en Italie, en Espagne ou en Gaule. Le Romain, comme l'Anglais d'aujourd'hui, aimait à se retrouver partout chez lui, et partout où il passait, il importait ses mœurs et ses habitudes. Mais on a tout lieu de croire que les Italiens établis en Afrique ne furent jamais très nombreux. Une multitude d'indigènes étaient donc assez romanisés pour peupler en grande partie ces cités, pour vivre dans des maisons très semblables à celles de Rome et de Pompéi, pour jouir comme les Romains des thermes et de ces théâtres où l'on donnait des tragédies, des comédies, des mimes, des concerts et des conférences. C'est la conclusion qui s'impose logiquement, et celle aussi où aboutit l'examen des textes, des monuments et des inscriptions.

La petite ville de Tougga, en Tunisie, est un autre exemple de cette répétition des mêmes monuments. Ceux-ci se distinguent par leur mérite artistique et leur bonne conservation. Moins lointaine que Timgad, Tougga mérite presque autant de devenir un but habituel de pèlerinage pour les touristes. Chaque monument étant reproduit isolément, on a pu donner aux moulages une échelle plus grande. De plus, on s'est efforcé de leur garder la belle teinte chaude dont, à la faveur des siècles, le soleil d'Afrique les a colorés. Du reste toute cette exposition archéologique de la Tunisie est parfaite : choix des objets, méthode de classement, goût de l'arrangement, rien n'y manque et on ne saurait trop féliciter M. Gauckler et ses collaborateurs. En outre des monuments proprement dits, dont les reproductions dues à MM. Saladin, Sadoux et Carton, forment le principal attrait de cette exposition, des vitrines consacrées aux fouilles de Carthage, par le R. P. Delattre et M. Gauckler, aux religions, à l'épigraphie de l'ancienne Afrique, au mobilier funéraire pendant la période punique et la période romaine, à la lampe funéraire africaine, d'autres encore remplies de divers objets, constituent comme une instructive revue des civilisations qui se sont succédé sur le sol africain jusqu'à l'invasion des Vandales.

Il faut y joindre des moulages de statues, la reconstitution complète et de grandeur réelle d'une tombe punique récemment découverte, où l'on a disposé les ornements et le mobilier qui s'y trouvaient. Une vitrine rassemble diverses publications relatives à la Tunisie romaine, parmi lesquelles les deux magnifiques volumes des *Monuments antiques de la Tunisie*, publiés chez l'éditeur Leroux par MM. Cagnat, Gauckler, Saladin et Bernard Roy. Cette vitrine trouve son complément aux *Missions scientifiques* où le visiteur peut feuilleter à loisir de copieux albums de photographies et accompagner, pour ainsi dire, au jour le jour, à travers leurs fouilles ou leurs voyages, MM. Gauckler, Toutain, Letaille, Gsell, Audollent, et Diehl pour la partie byzantine. On peut aussi y parcourir la luxueuse et utile série des *Musées d'Algérie* édités également par la librairie Leroux qui, par ses publications de toutes sortes, s'est faite le constant auxiliaire de nos *Africains*. On verra quels progrès ont été réalisés pour la préservation des œuvres d'art et des inscriptions que le sol de l'Afrique rend chaque jour à notre curiosité. Ce n'est pas à dire qu'il ne reste plus rien à faire en ce sens.

Nul art ne s'est plus promptement et avec plus de succès que la mosaïque acclimaté en Afrique. Cet art bien romain trouvait là des conditions climatériques et autres qui le rendaient d'un usage agréable et pratique. La plus précieuse des mosaïques que l'on a réunies à la section tunisienne est, sans contredit, le *Virgile composant l'Enéide*. Infiniment précieuse, car pour des raisons qu'il ne nous est pas possible de développer ici, on a tout lieu de croire que cette figure un peu rude et sans rien de conventionnel est le seul portrait authentique du poète. Nous signalerons aussi les mosaïques représentant diverses scènes de la vie rurale. Elles seront comme un vivant commentaire du modèle en relief de la ville des Laberii.

Des expositions d'archéologie et d'art antique, il n'est point douteux que ces deux salles de l'Algérie et de la Tunisie ne retiennent entre toutes le visiteur. Ce sera une juste satisfaction pour les jeunes savants qui, avec un zèle infatigable et dans des conditions matérielles parfois pénibles, travaillent à nous rendre ce que le temps a respecté de l'Afrique romaine.

VI

Un simple coup d'œil jeté sur les expositions particulières où les Universités de province ont tenu à affirmer leur vitalité et leurs progrès suffit à vérifier combien depuis vingt ans se sont trans-

formées certaines parties de l'enseignement supérieur. La plupart des Universités possèdent à présent des musées de moulage, des salles spéciales, tapissées de photographies pour le cours d'archéologie et d'histoire de l'art. Certaines, grâce à de généreuses donations, peuvent même se glorifier de quelques originaux. Parmi les plus favorisées, nous citerons celles de Lyon, de Lille, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux. Le catalogue du musée de moulages de cette dernière a même été rédigé par les étudiants sous la direction de leurs maîtres, et l'accès à diverses publications de la Faculté permet à ces jeunes gens de s'exercer, dans un cadre modeste, aux travaux personnels...

. . . .

Résumons tout ce qui précède : Une extraordinaire extension des travaux de fouilles depuis une cinquantaine d'années, et par suite un développement considérable des études épigraphiques tel, qu'il équivaut presque à une création; des notions presque entièrement renouvelées sur l'architecture, la sculpture, les arts secondaires, l'aménagement des villes et des campagnes dans l'antiquité; un effort et des progrès marqués de la librairie française pour répandre ces connaissances au moyen de publications fastueuses ou sans prétention, mais toujours exactes, grâce aux procédés employés; une diffusion toute nouvelle dans l'enseignement supérieur spécialement outillé, d'où elles rayonnent dans l'enseignement secondaire pour les vivifier, de connaissances réservées jusqu'alors à quelques spécialistes, tels sont les résultats que nous avons pu constater dans notre course à travers les antiquités de l'Exposition. Ils sont assez importants et d'un ordre assez élevé pour justifier le voyage.

André Baudrillart.

NOS MISSIONNAIRES

PATRIOTES ET SAVANTS [1]

Les fils de saint Ignace et de saint François-Xavier étaient à peine installés à Madagascar qu'ils s'occupèrent d'en dresser la carte. « Le R. P. Roblet, ancien professeur de mathématiques, qui y était arrivé en 1860, commença en 1872 à lever d'une façon sommaire la carte de quinze paroisses sur un rayon de 40 kilomètres. Voyageant toujours à pied, il connaissait parfaitement les distances horaires séparant les différents postes, mais il n'avait d'autres instruments que ses bons yeux. Il improvise une planchette avec une vieille boîte de baromètre anéroïde, sur le fond de laquelle il fixe une feuille de papier et la cale avec des pierres. Il se sert d'une règle en guise d'alidade. Pour mieux viser les directions, il prend la position du nageur et tourne ainsi autour de l'instrument. Ses premiers levés furent donc exécutés littéralement ventre à terre. Parfois il fut attaqué à coups de pierres par les naturels, qui le prenaient pour un sorcier soufflant au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, des maléfices sur l'esprit des ancêtres. Tantôt ce sont ses instruments qu'on attaque ou que le vent emporte par-dessus sa tête; tantôt c'est lui-même qui dégringole d'un sommet, au risque de se rompre les os ou d'entraîner dans sa chute un collègue (qui, m'a-t-il dit, le laissa passer sans le retenir, craignant d'avoir les os moins solides que lui). Muni peu à peu d'instruments plus parfaits, il perfectionna ses dessins et arriva à lever la carte complète du district central, l'Imérine; puis il publia une grande carte générale de Madagascar; de 1872 à novembre 1894, il avait relevé à lui seul 32,000 kilomètres carrés; sur 920 montagnes, il avait visé 32,217 angles. Il a exécuté en outre 1,521 levés à la planchette et mesuré l'altitude d'environ 3,000 montagnes, et calculé lui-même ses innombrables triangles. » Nous ne connaissons pas beaucoup d'explorateurs qui en aient fait

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1900.

autant, même parmi ces infatigables escaladeurs de rochers que sont les Anglais et qu'admirent tant MM. Demolins et P. de Coubertin. Si les élèves des Pères Jésuites suivent l'exemple de leur ancien professeur, ils n'auront pas besoin d'aller chercher des leçons en Angleterre, comme le voudraient ces anglophiles qui oublient évidemment que les jeux scolaires et les exercices physiques ont été de tout temps pratiqués dans les collèges de la Compagnie de Jésus, avec méthode, il est vrai, et sans les excès qui caractérisent les sports anglais, et dont on revient d'ailleurs un peu avec raison.

Par extraordinaire, et grâce particulièrement à M. A. Grandidier, cet ancien explorateur de Madagascar qui s'en est fait une spécialité, on a su reconnaître en France les services du P. D. Roblet, et voici la liste des récompenses qui lui ont été décernées :

1° Grande médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, en 1889; 2° grande médaille d'or de la Société de Géographie, 1888; 3° médaille d'or de la Société de Topographie de France, 1888; 4° prix Delalande-Guérineau, de l'Académie des sciences, 1888; 6° enfin le gouvernement lui-même a dû reconnaître les services exceptionnels qu'il a rendus à l'armée d'occupation par ses cartes et surtout par celles de l'Imérine et de l'itinéraire de Tananarive à Andévorante, publiées par le Service géographique de l'armée, en lui décernant la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1898 [1], comme on l'avait déjà donnée à son prédécesseur, le P. Jouen, dès 1861 (12 novembre). Il était officier d'Académie depuis le 3 avril 1893, officier de l'Instruction publique depuis 1896. L'année dernière, il a été fait chevalier de l'Etoile d'Anjouan pour services aux îles Comores.

Pendant que le P. Roblet dressait les cartes, son confrère, le P. E. Colin fondait, avec mille peines, l'observatoire astronomique et météorologique dit de Tananarive, bien qu'il se trouve sur la colline d'Ambohidempona, à quelque distance de la capitale de l'Imérine. Tout était à faire, et le Père dut être à la fois tailleur de pierre, maçon, charpentier, architecte, avant de pouvoir devenir observateur. Pendant les travaux, il logeait dans une misérable cabane en planches si primitive, qu'il lui fallait pendant les pluies

[1] Voici la liste des travaux du P. Roblet, telle qu'elle nous est donnée par ses états de service en vue de la décoration : 1° carte de l'Imérine au 1/300,000 et au 1/100,000, publiée par M. A. Grandidier; 2° environs de Tananarive. 3° carte de l'Imérine, publiée par le Service géographique de l'armée; 4° carte du Belviléo, publiée par M. A. Grandidier; 5° grande carte de Madagascar au 1/1,000,000; 6° plan de Fianarantsoa; 7° itinéraire de Tananarive à Andévorante, publié par le Service géographique de l'armée.

ouvrir son parapluie au-dessus de sa table ou de son lit. Quand les bâtiments furent achevés à grand peine, et qu'il s'agit d'y monter les instruments envoyés de France, on dut en confier le transport aux bourjanes ou porteurs. Ceux-ci s'imaginèrent que la longue caisse du télescope contenait un canon. Ils l'ouvrirent et, découvrant l'instrument de mort, dont le lourd pied en fonte était évidemment l'affût, ils jetèrent le tout dans la forêt, persuadés qu'ils avaient sauvé leur patrie de l'envahissement à main armée des Français, et s'en vantèrent comme d'un haut fait. Le P. Colin courut au palais et, grâce aux photographies des appareils qu'on lui avait envoyées, pour en faciliter le montage, il put persuader au ministre de la reine Ranavalo qu'il n'avait nullement importé de France un canon de siège destiné à bombarder Tananarive du haut de l'observatoire. Des ordres furent donnés en conséquence; on dut rapporter au P. Colin, sous la menace des peines les plus graves, même les clous des caisses d'emballage. Mais le télescope avait souffert, et il fallut passer un temps considérable à le remettre en état. Pendant la guerre qui, en 1895, amena l'annexion définitive de la grande île au domaine colonial de la France, l'observatoire fut détruit et pillé par les Malgaches. Il est maintenant en bonne voie de reconstruction, grâce à l'énergie de son fondateur et aux sacrifices que s'impose dans ce but la Compagnie de Jésus, trop peu soutenue, hélas! par le gouvernement de la mère patrie.

Nous avons sous les yeux les états de service du P. Colin, qui a déjà été proposé officiellement trois fois pour la croix de la Légion d'honneur, tant à cause de ses services scientifiques que pour avoir servi d'aumônier à nos soldats pendant la guerre. Il s'est distingué plus d'une fois sur le champ de bataille, où il reçut un jour (26 sept. 1896) dans ses bras l'un de nos officiers, le capitaine Delcroix, blessé pendant l'engagement d'Antalakely. Le P. Colin est l'auteur de nombreux travaux météorologiques[1], astronomiques[2], magnétiques[3], cartographiques[4]. Géodésien auxi-

[1] Le P. Colin a publié cinq volumes d'observations météorologiques; a fondé treize postes météorologiques en 1891 et 1892. Il est correspondant du Bureau central météorologique de Paris depuis onze ans.

[2] Il a déterminé la longitude de l'observatoire de Tananarive par 570 observations, la latitude par 120 hauteurs d'étoiles, avec un cercle méridien; a fixé astronomiquement les positions géographiques de 14 stations dans l'île.

[3] Il a relevé les trois éléments de déclinaison, d'inclinaison et d'intensité en 23 stations de l'île.

[4] Il a exécuté les levers géodésiques : (*a*) depuis l'Imerina jusqu'à Andévorante, en 1891 et 1892, sur une longueur de 211 kilomètres 150 mètres; (*b*) depuis Ampanovoamaizina jusqu'à Sohamoro, en 1896,

liaire au Service géographique du corps expéditionnaire et du corps d'occupation, par décision (n° 59) du général Voyron, il a mené à terme quatre missions géodésiques et astronomiques qui lui ont été confiées en 1896, 1897, 1898 et 1900. Dans cette dernière, exécutée le long de la côte occidentale de Madagascar, il a relevé les positions exactes de plusieurs points, ce qui lui a permis de corriger une assez forte erreur dans la direction de la côte, telle qu'elle est figurée sur les cartes du Service hydrographique de la marine.

Si les ministres de la guerre ont tardé à reconnaître les services aussi nombreux que distingués que le vaillant missionnaire a rendus à l'armée d'occupation, les corps savants ont été plus empressés à constater le lustre qu'il jette sur la science française et à récompenser ses travaux.

Dès 1890, c'est l'Académie des sciences qui, sur le rapport de M. A. Grandidier, constatant les beaux résultats obtenus à l'observatoire de Tananarive, lui décerne le prix Jérôme Ponti. Le 3 avril 1895, le ministre de l'instruction publique le nomme officier d'académie, en même temps que le P. Roblet; motifs : fondation et direction de l'observatoire de Tananarive. En 1896, la rosette d'officier de l'instruction publique lui est octroyée sur recommandation et par privilège spécial du ministre de la guerre, qui lui faisait donner au titre militaire la médaille du corps expéditionnaire de Madagascar.

La Société de géographie lui décerne, le 23 février 1895, la médaille d'or du prix Louise Bourbonnaud, pour ses observations astronomiques et la triangulation de la province d'Emirne. En 1898, elle partage entre lui et le P. Roblet le prix Herbert Fournet. La même année, l'Académie des sciences lui accordait le prix Valz (astronomie). Enfin, en 1899, il a été nommé correspondant national de l'Institut pour la section de géographie et de navigation[1].

Pendant que ces deux vaillants pionniers, les PP. Roblet et Colin, arpentaient le terrain, aidés par le P. Piollet, auquel nous devons la relation de leurs travaux[2], un de leurs confrères, le

sur une superficie de 125 kilomètres carrés; (*c*) depuis l'Imerina jusqu'à Andriba, Vohambohibra, Vohilema, la région voisine des Antsianaka, en 1897, sur une superficie de 15,000 kilomètres; (*d*) a collaboré pour la partie N.-E., E. et S.-E. à la carte de l'Imerina nord, publiée par M. A. Grandidier en 1895; (*e*) à la carte de l'Imerina sud; (*f*) à l'itinéraire de Tananarive à Andévorante, publié par le Service géographique de l'armée en 1895.

[1] En 1895, le P. Colin a encore obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Bordeaux.

[2] Conférence aux ingénieurs anciens élèves de l'Ecole Sainte-Geneviève, par le P. Piollet.

P. Camboué, à qui sa santé délicate ne permet pas de pareilles fatigues, consacrait ses loisirs apostoliques à l'étude de l'histoire naturelle. On lui doit de très intéressantes observations sur les vers à soie et sur les araignées séricigènes de Madagascar. On les trouve dans le Bulletin de la Société nationale d'acclimatation qui, le 11 juin 1886, les a récompensées par une médaille d'argent de première classe. En 1890, ses études sur les animaux invertébrés de Madagascar recevaient à l'Académie des sciences, sur le rapport de M. A. Grandidier, le prix Savigny. Les PP. Valette, en 1892, et J. de Villèle, en 1894, ont reçu des médailles de bronze du ministère de l'instruction publique pour leurs observations météorologiques, faites respectivement à Tamatave et à Arivonimano. Enfin le P. Dupuy a été fait chevalier de la Légion d'honneur par le ministère de la guerre pour services rendus pendant la campagne de 1895, qui coûta la vie à quelques-uns de ses confrères qui avaient, comme lui et le P. Colin, transformé leur croix de missionnaire en celle d'aumônier militaire.

On a pu le voir, par la longue liste des récompenses que nous avons citées, ce n'est que depuis peu d'années qu'on a su reconnaître officiellement les services rendus par les Jésuites de Madagascar. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été signalés depuis longtemps.

Le 4 mars 1859, le commandant de la station navale écrivait au gouverneur de la Réunion : « Il m'est bien doux, Monsieur le Gouverneur, de vous prier de transmettre à M. le Supérieur des Pères Jésuites les éloges les plus grands sur le concours que j'ai trouvé auprès des missionnaires de Baly (sur la côte ouest de Madagascar), qu'aucun voyage, aucune démarche, aucune œuvre de traduction ou d'interprétation n'ont rebuté, et sans lesquels je n'aurais jamais pu venir à bout de réunir les éléments épars du pouvoir qui gouverne le Bouény et l'Ambougougou, avec qui j'ai passé des traités. »

Un voyageur anglais de passage à Tananarive en 1872 disait : « Si l'on considère l'opposition que les Jésuites rencontrent dans ce pays, on sera vraiment étonné qu'ils ne désertent point; c'est une preuve, s'ils ne le font point, de leur indomptable courage et de leur persévérance. »

L'amiral anglais, sir John Gorres, vint, en 1881, à Tananarive, dans un rapport officiel présenté au Parlement, il parla des différentes missions établies à Madagascar. Il disait des PP. Jésuites : « Ces hommes travaillent en silence et plantent sur la terre malgache un arbre bien supérieur à tous les autres. » En effet, toutes nos entreprises de colonisation dans la grande île avaient

échoué les unes après les autres; l'histoire est longue de nos efforts et de nos insuccès. Si Madagascar est aujourd'hui la France orientale et en voie de devenir l'une de nos plus belles colonies, on le doit certainement à l'infatigable constance et aux travaux de nos missionnaires. Là, comme partout, ils ont été nos meilleurs diplomates et nos meilleurs agents de colonisation.

II

Puisque nous nous occupons de la Compagnie de Jésus, après avoir rendu un compte sommaire de ce qu'elle a fait en Chine, dans l'Inde et à Madagascar, au point de vue scientifique et humanitaire, transportons-nous, si vous le voulez bien, en Asie Mineure et examinons ensemble ce qu'elle y fait aussi dans ce sens. Nous avons eu l'avantage de visiter plusieurs fois ses établissements à Beyrouth, et c'est sur nos notes de voyages que nous nous appuierons pour le développement de notre thèse, à savoir que si la France brille encore de quelque éclat dans ce pays, c'est à nos missionnaires de tous ordres qu'on le doit, mais surtout grâce à l'Université catholique de Beyrouth, d'une part, et aux œuvres des Pères de la Croix (Assomptionnistes) à Jérusalem, d'autre part, ainsi qu'on le verra pour ceux-ci par la suite de ce travail.

A l'Université de Beyrouth, nous avons pu admirer une imprimerie parfaitement outillée, où de jeunes Syriens catholiques, dirigés par les Pères ou par des Frères, s'occupent de faire passer sur des presses dernier modèle les manuscrits de nombreux ouvrages dus aux plumes autorisées de professeurs émérites. Née d'une pensée éminemment apostolique, cette imprimerie, dotée de fontes latines, arabes et syriaques, avait surtout pour but de défendre la religion et d'aider les missionnaires à préparer au pays des générations fortes et chrétiennes. On ne saisirait donc pas le vrai caractère des publications qui constituent l'énorme catalogue des œuvres sorties de ces presses, si l'on venait à oublier que les Pères de la mission n'ont jamais cessé, tout en produisant une foule d'œuvres littéraires et scientifiques, de vaquer journellement à leurs laborieux ministères auprès des âmes et en particulier auprès de la jeunesse. Ceci dit, il est impossible de ne pas admirer la fécondité des savants qui ont, dans des conditions aussi peu favorables, produit tant d'œuvres, aussi curieuses qu'intéressantes, marquées au sceau du plus profond savoir et de la plus parfaite observation. Il est difficile, même avec les plus grandes préventions, de ne pas admirer la source immense d'activité ainsi dépensée et l'heureuse

influence qu'elle a eue pour le maintien et l'extension de l'influence française, non seulement en Syrie, mais encore dans tout le Levant. Aussi combien est injuste le tableau donné par M. Julmier, consul de France, dans la *Revue des Universités du Midi*[1]. Beaucoup plus juste a été, à l'égard de l'Université de Beyrouth, un universitaire qu'on ne peut accuser de cléricalisme, M. Laroumet, dont on a lu, il y a environ deux ans dans le *Figaro* les articles si louangeurs sur les PP. Jésuites de Beyrouth et sur leur œuvre. Bien qu'ils professent, à la vérité, une grande indépendance à l'égard du gouvernement français, au triple point de vue du but, des moyens et de la méthode, il n'en est pas moins vrai, malgré tout, que, sans la présence là-bas des Pères de la Compagnie de Jésus, qui sont de beaucoup les plus nombreux et dont l'activité embrasse tous les champs d'action ouverts à leur zèle sur le sol de la Syrie, le prestige de la France dans ces régions ne tarderait pas à dépérir, comme la chose a eu lieu, au moins dans une certaine mesure, à l'époque de la suppression de leur ordre.

Un second trait général qu'il ne faut pas omettre, c'est que l'élan littéraire donné par leur imprimerie et en particulier par les travaux si appréciés et si nombreux d'un de leurs élèves, le P. Louis Cheïkho, a eu pour résultat, indépendamment de l'influence morale qu'il leur a acquise, une puissante expansion littéraire et philologique qu'on peut considérer comme une véritable renaissance, non seulement pour la Syrie, mais encore pour l'Egypte et la Mésopotamie.

On peut s'en rendre un compte partiel en examinant les articles du catalogue général de l'imprimerie de l'Université Saint-Joseph. S'il contient sous plus d'un numéro la mention d'autres noms que ceux des Pères, il ne faut pas perdre de vue que tous ces travaux appartiennent cependant, de près ou de loin, à la mission, soit parce qu'ils ont été entrepris sous son impulsion, soit parce que les missionnaires y ont pris souvent une part active, bien que tacite. L'émulation, dont le monde lettré de Syrie et d'Egypte s'est senti piqué en face des œuvres si profondément savantes des Pères, est même allée si loin, que deux cheiks indigènes, dont les noms figurent au catalogue sous les n°s 275 et 276, et d'autres qu'il est inutile d'indiquer, même aussi discrètement, n'ont pas craint de se compromettre au regard de leurs coreligionaires en livrant aux presses de l'Université catholique et sous le contrôle des supérieurs, des travaux de haute valeur philologique.

Les travaux syriaques ne le cèdent en rien aux études arabes

[1] 1896-1897 sous le pseudonyme de Villeneuve.

dont nous venons de parler. Ceux des PP. Bollig, Gismondi, Brun, etc., ont été comme ceux du domaine arabe très flatteusement appréciés, non seulement en Orient, mais encore en Europe. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les pages que M. Lamy, professeur à l'Université de Louvain, a lues au 11[e] Congrès des orientalistes à Paris[1]. La grammaire syriaque du P. Gismondi, va bientôt paraître dans une seconde édition considérablement augmentée et améliorée.

Il nous est impossible de citer ici tous les noms des écrivains distingués qu'a fournis la mission de Beyrouth. Il faudrait pour cela citer le catalogue presque entier des Pères de cette mission. Parmi ceux qui ont acquis déjà depuis longtemps une réputation européenne dans le cercle malheureusement trop restreint des orientalistes, il convient cependant de nommer tout particulièrement, en plus de ceux déjà cités : les PP. Salhani, Lammens, Belot, Eddé, de Coppier, Vernier, Julien, etc. Pour tout ce qui concerne les travaux littéraires, scientifiques et humanitaires entrepris par la mission, on consultera avec fruit le gros ouvrage de ce dernier sur la Nouvelle mission de Syrie pour l'année dernière[2]. Ses *Souvenirs bibliques et chrétiens*, parus en 1891, et son *Sinaï et Syrie*, paru en 1893, sont considérés comme des ouvrages de valeur. Au cours d'une excursion sur le Nil en 1898, nous avons eu la chance de l'avoir pour compagnon de voyage, et sa conversation nous a permis d'apprendre maints détails d'archéologie et d'histoire, inconnus aux meilleurs guides, fût-ce le Bædecker allemand. Le P. H. Lammens nous paraît être le plus fécond; sur la fiche bibliographique qui le concerne nous ne relevons pas moins de quinze titres d'articles parus depuis 1891 seulement, dans diverses publications spéciales telles que le *Précis historique*, la *Revue du Monde catholique*, la *Science catholique*, les *Etudes religieuses*, etc. Les sujets qu'il y traite concernent la question gréco-arabe ou l'hellénisme en Palestine et en Syrie; la Question musulmane; l'Islam et l'Afrique australe. Il étudie le rôle des langues orientales dans : l'Etymologie contemporaine; les Manuscrits Syriaques du désert de Nitrie; les Nosaïrès, leur histoire et leur religion. Dans le *Journal asiatique*, il fait, en 1895, la monographie du chantre des Omiades, le poète arabe chrétien Ahtal, etc. Dans l'Histoire de vingt-cinq ans de journalisme arabe, il nous met un peu au courant des avanies de la censure turque, que nous avons

[1] *Actes du* 11[e] *Congrès des orientalistes*... 4[e] section. Paris, Leroux, 1898, p. 1 et suiv.

[2] *La Nouvelle mission de Syrie*, par le P. M. Jullien, 2 vol. Delhomme, 1899.

vu saisir chez les Frères des Écoles chrétiennes de Rhodes les *Fables* de La Fontaine, sous le prétexte fallacieux que celle de *l'Ours et le Pacha* était une insulte directe à la dignité du Sultan. Il nous y fait l'histoire du journal arabe le *Bachir*. Depuis 1878, celui-ci possède une annexe qui rend de grands services pratiques dans le pays, c'est l'Almanach annuel en français et en arabe, fondé par le P. Damiani et continué après sa mort par d'autres missionnaires, entre autres par le septuagénaire et vénéré P. Belot.

En 1898, la revue intitulée *l'Eglise catholique*, dont la fondation, le but et la disparition sont racontés en détail par le P. Jullien, a été remplacée par le *Machriq* (l'Orient), revue également arabe et répondant à des besoins encore plus pressants, mais conçue suivant un nouveau plan. L'éloge du *Machriq* n'est plus à faire. Née d'une pensée tout apostolique comme sa devancière, cette revue, dont la fondation est due à l'activité bien connue du P. Louis Cheïkho, ne manque pas de servir d'une façon éminente la science et les lettres, en particulier l'histoire et la philologie orientale, tout comme le font en Chine l'*I-wen-lou* et le *Hoei-pao* de l'imprimerie de Zi-ka-weï. Il serait certainement fastidieux de donner ici une liste détaillée des articles qu'elle a publiés avec le concours, non seulement des Pères de la mission ou de la Compagnie, mais encore d'un grand nombre d'abonnés parmi lesquels des musulmans et des Druses, des Orientaux et des Européens, depuis Bagdad jusqu'à Berlin. Nous croyons cependant qu'il est intéressant de signaler d'une façon spéciale quelques-uns de ces articles, parce que ce sont des travaux de longue haleine, qui ont souvent exigé la mise en œuvre de nombreux matériaux et parce qu'ils se recommandent à l'attention du monde savant par la sûreté des informations qu'ils contiennent et la valeur des écrivains qui les ont rédigés. Citons en première ligne l'*Histoire de Beyrouth*, d'Ibn-Saleh, publiée et annotée par le P. Louis Cheïkho. Ce document intéresse vivement l'histoire des croisades, et son importance a déjà été mise en relief par M. de Slane, dans l'Introduction du premier volume des *Historiens orientaux des croisades*. Du P. Lammens voici : *Frère Griphon et le Liban au quinzième siècle*, traduit et inséré un peu plus tard dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 1899, et les *Notes archéologiques sur le Liban*. Puis c'est le *Traité inédit de musique arabe*, du docteur Mochaga, publié et annoté par le P. Louis Ronzevalle. Différents traités du fameux philogogue et naturaliste arabe Al-Asmaci ont été publiés par le docteur Haffner, de Vienne, pendant un long séjour qu'il a fait à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. *L'Exhaussement de la*

côte syrienne et *l'Age de la pierre en Phénicie* sont dus à la plume du P. Zumoffen, dont nous avons eu l'occasion de faire publier un article très intéressant sur les *Variations du climat de la Palestine* dans le Bulletin de la Société de Géographie, à la fin de l'année dernière. La plupart de ces travaux ont eu des tirages à part qui les mettent à la portée du public le plus varié.

Si nous étudions maintenant les travaux spéciaux publiés par les Pères de Beyrouth, en français, et en grande partie en Europe depuis un peu plus d'une trentaine d'années, nous ne pouvons passer sous silence les articles archéologiques que le savant P. Bourquenoud a publiés dans les *Etudes*... et ailleurs, au sujet de la Syrie, de la Phénicie et du Ghazir. Les discussions auxquelles ces travaux et ceux du P. Dutau, de la province de Paris, ont donné lieu, dans les séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sont consignées dans les comptes-rendus de cette société et d'une façon spéciale (nous voulons dire avec force injures) dans les *Notes de la mission de Phénicie*, de M. E. Renan.

L'*Histoire générale de la Syrie, de la Phénicie et du Liban, depuis les origines jusqu'à nos jours*, est un véritable travail de romain que le P. Martin a su mener à bien, malgré les difficultés excessives de cette entreprise et la pénurie des moyens dont il disposait. Le manuscrit de cette œuvre colossale ne comprend pas moins de huit gros in-folio. Malheureusement, le vaillant religieux n'a pas assez vécu pour y mettre la dernière main. On en a déjà traduit une petite portion, et le précieux manuscrit reste toujours à la base des travaux historiques relatifs à la Syrie que publient les professeurs et écrivains de l'Université. Le docteur Rouvier, professeur à la Faculté de médecine de Saint-Joseph, dont la compétence en matière de numismatique phénicienne est aujourd'hui reconnue de tous les savants d'Europe, a assuré plus d'une fois que le manuscrit du P. Martin lui a épargné quatre années de recherches. Le même savant ayant été chargé par le gouvernement français, en décembre 1899, de faire exécuter des fouilles à Béryte-Laodicée de Chanaan, vient d'entreprendre le dépouillement systématique de l'œuvre du regretté P. Martin. Il est également impossible d'omettre ici la mention du *Dictionnaire arabe-français*, du P. Cuche, bien qu'il date déjà de 1862, parce que les orientalistes en font encore grand cas pour la connaissance de l'arabe de Syrie. Il en est de même du *Vocabulaire français-arabe* du P. Henry[1], qui, malgré bien des imperfections, a été

[1] Beyrouth, Imprimerie catholique, 1867.

cependant la base sur laquelle le P. Belot a fondé son *Dictionnaire* et son *Vocabulaire français-arabe*[1].

Devant une pareille richesse d'écrivains et de documents de tout genre nous nous sommes demandé pourquoi, bien que nos missionnaires n'aient pas souvent les loisirs nécessaires pour envoyer en Europe des travaux spéciaux en langue française, vu les nécessités de leur apostolat et l'immensité du champ à moissonner, ils n'ont pas encore pu fonder à Beyrouth une revue rédigée dans notre langue et donnant sur l'Orient des informations que l'on puiserait difficilement ailleurs. Ils ont répondu à cette suggestion, avec une modestie qui les honore, qu'ils se devaient tout entiers aux œuvres propres de la mission, où les bons ouvriers sont rares, et que pareille œuvre serait certainement en butte à de nouvelles vexations de la censure turque, cerbère qu'ils doivent, pour tout le reste, se concilier déjà par des dons annuels *métalliques* et toujours considérables. Aussi, après y avoir eux-mêmes songé, ils ont jugé plus prudent de s'abstenir.

A côté du collège se trouve l'Université de médecine fondée par la Compagnie de Jésus à Beyrouth, dans le but de fournir aux populations de l'Asie Mineure des médecins chrétiens. On sait que les musulmans ont toujours, comme les Arabes de tout temps, professé un grand respect pour la médecine, science dans laquelle ils se sont même autrefois distingués. Le médecin peut pénétrer partout, grâce au caractère quasi sacré dont il est revêtu de par sa profession savante. Bien que sous la direction des Pères Jésuites, dont quelques-uns professent, les cours de la Faculté de médecine sont en général confiés à des professeurs laïques de l'Université de Paris, qui ont bien voulu accepter cette charge avec l'autorisation et le concours du gouvernement français. Chaque année, une commission de médecins français vient à Beyrouth faire passer les examens et délivrer les diplômes qui ont la même valeur que ceux décernés en France et sont reconnus par le Sultan, ce qui donne aux médecins de l'Université de Beyrouth le droit d'exercer en France comme dans tout l'Empire ottoman.

A la tête des professeurs laïques, nous mentionnerons tout particulièrement le docteur Rouvier, qui est fixé à Beyrouth depuis la fondation de la Faculté et qui est célèbre comme archéologue. Ses nombreux mémoires sur la numismatique et les antiquités phéniciennes, fruits de quinze années d'études et de recherches,

[1] Pour la période antérieure à 1864, on peut consulter avec fruit : De Damas, *la Science et les missionnaires au mont Liban* (*Etudes*, 1864); et du même auteur : *Sinaï et Judée, Galilée, Jérusalem*, 1866, 3 volumes chez Putois-Crété.

lui ont acquis une place éminente dans ce domaine spécial. Il n'est pas moins savant médecin, et l'Académie de médecine de Paris a couronné ou mentionné honorablement plusieurs de ses écrits. Il est secondé dans sa tâche par M. le docteur de Brun, dont les travaux scientifiques sont aussi considérables, et par M. le docteur Hache, qui s'est également fait remarquer par de nombreuses communications et des mémoires sur la chirurgie dont il occupe la chaire avec la plus grande distinction. Le docteur Nègre est, comme ses collègues déjà nommés, officier d'académie et de l'instruction publique : MM. Guignes, Eddé, Gebara, Saouma, ont été nommés cette année même officiers d'académie; enfin, M. Chakakoury, honoré de la même distinction, a publié un excellent ouvrage sur l'hygiène de la vue.

C'est un P. Jésuite, dont nous avons malheureusement oublié le nom, qui est chargé du cours de physique, et nous avons pu admirer ses collections d'instruments qui, comme le musée anatomique et le laboratoire, montrent que l'on est au courant des dernières découvertes des sciences et que l'on s'occupe des recherches minutieuses de la microbiologie. Aux sessions de novembre 1899, la Faculté a reçu 7 nouveaux docteurs et 3 pharmaciens; aux mêmes sessions, ont passé avec succès un *colloquium* 19 docteurs et 2 pharmaciens. Bien que nous tenions à éviter à nos lecteurs l'ennui des chiffres, il est difficile de montrer l'importance des établissements scolaires de la mission sans en citer au moins quelques-uns. Nous nous contenterons des totaux. On compte dans la mission des PP. Jésuites 2 centres principaux d'instruction, à savoir : Beyrouth et Saïda. Le premier possède l'Université Saint-Joseph comprenant : 1° un collège avec enseignement secondaire classique et spécial, pensionnat, demi-pensionnat et externat, total 458 élèves; 2° un grand et un petit séminaire de tous les rites, même du rite copte, avec 50 élèves; 3° une maison de moines appartenant à différents ordres religieux indigènes et suivant, les uns, le cours secondaire, les autres, les cours supérieurs; ils sont 22; enfin la Faculté de médecine avec 121 élèves.

A Saïda, se trouve un collège de fondation récente et plein d'avenir où les études ne dépassent pas pour le moment le niveau de bonnes études primaires, il compte 143 élèves.

Viennent ensuite les écoles dépendant des résidences de Beyrouth, Saïda, Bikfaya, Zahlé, Ghazir, Tanaïl, Damas, Homs et Alep. Elles sont au nombre de 130 pour les garçons, avec 8,376 élèves et de 57 pour les filles, avec 3,509 élèves. Toutes, sauf 5 écoles de garçons, entretenues par l'évêque de Tripoli, sont à la charge de la mission. C'est en somme une population de 12,679 personnes tant

enfants, qu'adultes ou hommes faits auxquelles on distribue l'instruction. Sur ce nombre, 2,023 apprennent le français en plus de l'arabe. Notons que dans les collèges et à la Faculté de médecine tous les étudiants apprennent le français. La porte des établissements des PP. Jésuites en Syrie est ouverte à tous sans distinction de religion. Le tableau statistique du commencement de l'année, d'où nous avons tiré les chiffres ci-dessus mentionnés, cite, en effet, 115 musulmans, 31 Druses et même, oh! miracle, 24 israélites dont 5 à la Faculté de médecine, le reste dans les 2 collèges.

Cette statistique se passe de commentaires, mais ce qu'on doit dire c'est qu'un grand nombre de ces écoles sont gratuites. La mission, qui a peine à suffire à leur entretien, se voit ainsi forcée avec le plus vif regret de refuser aux populations, qui les demandent avec instances, de nouveaux établissements scolaires, dont l'importance politique ne saurait échapper, si l'on considère la marche sans cesse croissante des institutions similaires de la propagande *russe* en Syrie et en Palestine. La France verrait donc son prestige se consolider et s'accroître dans une large mesure si des secours pécuniaires officiels ou privés permettaient aux missionnaires de multiplier le nombre de ces écoles et, d'une manière spéciale, celles où l'on enseigne le français. Il serait surtout utile, pour combattre efficacement les multiples influences étrangères, d'encourager et de mettre sur un pied plus solide et plus élevé les deux embryons d'écoles normales qui ont été fondées, l'une, à Saïdé, sur la route de Tripoli à Homs (environ 18 élèves) et, l'autre, à l'orphelinat agricole de Tanaïl, résidence qui, sur 51 orphelins, compte actuellement 22 aspirants-maîtres.

Nous ne nous étendrons pas sur les annexes de la Faculté de médecine, à savoir : l'hôpital français, les dispensaires, les salles d'opérations, l'hôpital de la maternité en création. Rien ne manque à cette institution qui le dispute aux meilleures Facultés d'Europe. Signalons cependant le dispensaire devenu célèbre de la résidence de Homs, qui est fréquenté journellement par 150 personnes environ de toutes catégories et de toutes confessions; puis, celui d'Aïn-Ebl, dans la Galilée, qui, quoique beaucoup plus modeste, rend déjà de grands services et est appelé à un sérieux avenir.

Nous ne pouvons quitter la Syrie et la Palestine sans mentionner ici ces autres pionniers de l'influence française en Orient, les Assomptionnistes en faveur desquels notre ambassadeur à Constantinople a si vaillamment plaidé auprès du gouvernement lors du récent procès de Paris. Une plume, autrement autorisée que la nôtre, celle de M. Albert Vandal, de l'Académie française, a dit

aux lecteurs du *Gaulois* (n° du 24 janvier 1900) comment ces moines, aussi hardis qu'entreprenants, avaient conquis moralement à la France toute une partie du Levant. Les premiers, ils ont osé montrer leur froc et leur grande barbe dans les rues de Stamboul, bravant les insultes et le fer des assassins. L'un d'eux n'a-t-il pas été frappé d'un coup de poignard en pleine rue. Leur maison a dû y subir un siège qui n'a cessé que grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France, M. Cambon, qui eut le courage d'y aller entendre la messe. Ils furent parmi les premiers découvreurs de la Bulgarie. Ils s'installaient à Sofia, en 1862, alors qu'en Europe, on connaissait à peine ce pays.

Grâce aux écoles de français qu'ils y ont installées, ils forment à peu près le seul lien entre nous et ce pays qui désirerait tant que la France s'intéressât à lui. « Ils ont créé quatre centres d'éducation : Sofia, Varna, Philippopoli et Yamboli. Les diplômes qu'ils délivrent sont fort appréciés. Ils ouvrent l'accès des carrières libérales et publiques. De leurs écoles sort une foule d'administrateurs, de fonctionnaires, de gouvernants francisés d'esprit et de cœur ». On les trouve encore en Turquie proprement dite, à Andrinople, à Gallipoli, où ils sont les gardiens officiels des tombes de 9,000 de nos soldats et marins qui succombèrent à une épidémie de choléra pendant la guerre de Crimée.

Mais c'est surtout à Jérusalem qu'il faut admirer leurs œuvres, dont cette hôtellerie de France, vaste asile qui reçoit, avec une hospitalité qui fait battre le cœur de tout Français, tous ceux, sans distinction de parti ou de nationalité, qui veulent bien aller frapper à sa porte.

On connaît par le journal *la Croix* arraché à leurs mains vaillantes, mais toujours fidèle à leur direction religieuse, leurs œuvres des pèlerinages de Terre-Sainte. Ce que connaît moins le public, ce sont leurs travaux scientifiques, car ces religieux très modernes s'occupent de toutes les questions, ainsi qu'en témoigne cette revue scientifique de valeur qui a nom le *Cosmos* et qu'ils ont sauvée de la ruine après la mort de son savant directeur et fondateur, l'abbé Moigno.

En Palestine, ils s'occupent tout particulièrement d'histoire et d'archéologie, et le savant P. Germer-Durand a réuni à Notre-Dame de France, en un embryon de musée, des collections de silex taillés préhistoriques, de monnaies antiques, d'inscriptions phéniciennes et autres de la plus grande valeur. Grâce à ses patientes recherches, il a retrouvé assez de miliaires romains pour pouvoir reconstituer le réseau des voies construites par les soldats de Rome. A Constantinople, ils éditent une revue spéciale : *les Echos d'Orient*, dans

laquelle ils traitent de toutes les questions historiques et scientifiques, qui peuvent intéresser le monde savant, touchant la Grèce, la Turquie et l'Asie Mineure. Une partie bibliographique analyse les publications de toutes langues récemment parues sur ces pays. Voici, par exemple, une critique des derniers travaux de l'abbé A. Kannengieser sur *la France et l'Allemagne dans les missions catholiques* et sur le *Budget des missions en Allemagne et en France* qui ont paru ici même avant d'être réunis en volume. L'auteur, le P. S. Vailhé, complète les renseignements fournis par le collaborateur du *Correspondant*, donnant la liste des établissements des Oblates de l'Assomption oubliées par celui-ci. Ces religieuses missionnaires dont l'institut doit sa création aux PP. Assomptionnistes ne possèdent pas moins de 12 maisons avec 134 sœurs, 2 hôpitaux, 10 dispensaires, 1 noviciat, 1 orphelinat et 12 externats, où elles instruisent 1,001 élèves. Ces maisons se trouvent en Turquie d'Europe, en Bulgarie et en Asie Mineure, et sont sous la haute direction des Pères qui leur servent de chapelains et d'aumôniers.

Voici également dans le numéro de février un article très intéressant sur les *Ecoles russes de Palestine et de Syrie* signé C. Exepi. Un diplomate serbe en fournit un autre non moins utile sur *la Macédoine et les Grecs.*

En résumé, les PP. Assomptionnistes possèdent en Orient 28 établissements d'instruction dont 12 de filles. Leur budget annuel s'élève à 300,000 francs, et le gouvernement qui les poursuit en France se voit obligé pour sauvegarder notre influence vis-à-vis de la Russie et de l'Allemagne de les subventionner. Mais il le fait dans une proportion infime, à savoir : 4,000 francs à Notre-Dame de France, 8,000 aux écoles de garçons et environ 5,000 à celles de filles. C'est peu, comme l'on voit, surtout si l'on se rappelle ce mot de Fuad-Pacha, touchant ces robes de moines qui, disait-il, *font germer la France autour d'elles.* « Ce n'est pas trop, comme le dit si bien M. Albert Vandal, de faire appel à tous les dévouements, quelle que soit leur source d'inspiration, pour réparer et raffermir l'édifice alors que nos intérêts sont gravement et partout menacés en Orient. »

Ne quittons pas Jérusalem sans visiter aussi l'institution de Saint-Pierre de Sion, fondée par le R. P. Marie-Alphonse de Ratisbonne, et où son directeur, le P. H. de Chaumontel, nous a fait voir l'école gratuite pour les jeunes garçons indigènes pour les lettres et les sciences, doublée d'une école professionnelle. En mai 1900, elle abritait 15 maîtres, dont 12 religieux de Notre-Dame de Sion; 3 chefs d'atelier indigènes, environ 60 orphelins et 20 étu-

diants. On y enseigne le français et on y forme des ouvriers menuisiers, des sculpteurs sur bois, tailleurs d'habits, cordonniers, tailleurs de pierres, jardiniers, forgerons et vignerons. Les anciens élèves de littérature sont placés dans les douanes, chemins de fer, télégraphes ou dans le commerce. Une allocation annuelle du gouvernement français et les palmes d'officier d'académie données, en 1891, au P. de Chaumontel montrent que l'on sait apprécier en haut lieu les services rendus à la France par cette institution.

Les Jésuites et les Assomptionnistes ne sont pas les seuls à semer l'instruction et la langue française dans l'empire du chef des croyants. A Smyrne comme à Constantinople, comme dans presque tous les pays de missions, nous retrouvons les Lazaristes à la tête d'importants collèges. Dans l'antique Byzance, ils ont même remplacé les PP. Jésuites dans l'ancien collège, et ils viennent d'acquérir d'eux récemment celui qu'ils avaient fondé, il n'y a que quelques années, dans le quartier de Péra. Nous avons visité ces centres d'où rayonne sur le Levant tout entier l'influence française, et nous ne pouvons que joindre nos modestes éloges à ceux de personnages dont le témoignage a une haute valeur, tels que MM. Gabriel Charmes et de Douville-Maillefeu, qui ont rendu hommage au rôle français des congrégations catholiques en Orient. Notre langue est professée dans toutes les écoles des Lazaristes, et ils choisissent avec soin les endroits où ils peuvent en fonder de nouvelles. C'est ainsi que, prévoyant les concessions de chemins de fer qui viennent d'être accordées à des compagnies allemandes, ils ont installé des écoles de français dans la plupart des centres que doit traverser, par exemple, la ligne de Smyrne à Alep et Bagdad. De sorte que, quand les ingénieurs allemands y arrivent, ils trouvent dans ces écoles les seuls indigènes parlant une autre langue que le turc. C'est ainsi que tous leurs employés et chefs de station parlent le français. Nous avons trouvé les élèves des Lazaristes employés dans tous les ports de la côte de Syrie, d'Anatolie, et jusqu'à Batoum en Russie : ceux-ci dans l'administration des phares de l'Empire ottoman; ceux-là dans les douanes, les chemins de fer ou dans la régie des tabacs; d'autres comme agents ou subrécargues dans les diverses compagnies de navigation françaises desservant ces parages; telles les Messageries maritimes où ils forment un excellent personnel, car ils ont l'avantage sur les employés français de parler, en plus de notre langue, la plupart de celles du Levant : italien, grec, turc, arabe, arménien, voire même le russe, la plus difficile d'entre elles. Ils se montrent en cela dignes de leurs professeurs, dont plusieurs sont d'excellents linguistes, car, en outre de leurs travaux scientifiques plus spécialement religieux, théolo-

giques, liturgiques, etc., ils payent une contribution généreuse aux études de linguistique dans les pays qu'ils habitent. Sur les langues orientales, sur les mœurs et la religion de l'Orient, de la Perse, notamment les travaux de M. Eugène Baré sont universellement connus et appréciés. Chargé d'une mission scientifique en Orient, il a fourni des Mémoires précieux et écrit une *Histoire de l'Arménie* qui a pris place dans l'une de nos collections géographiques les plus estimées. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences, et avait été décoré de la Légion d'honneur.

M. Paul Bedjan, Lazariste, a publié depuis vingt ans une véritable encyclopédie d'ouvrages syriaques ou chaldéens. Originaire de Perse, où les Lazaristes français l'avaient formé à la science et à l'étude, il a eu en vue d'aider ses compatriotes et, en outre des livres religieux, il a édité à leur usage, en chaldéen scientifique et en langue vulgaire, des ouvrages historiques et juridiques dont les manuscrits lui ont été communiqués par les bibliothèques nationales de Paris, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. On peut se rendre sompte, par la nomenclature de ses ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés avec les caractères de l'Imprimerie nationale à Paris, qu'il n'est presque aucune branche de la science à laquelle il n'ait contribué, en apportant quelque document précieux et inédit[1]. M. René Flament, professeur au grand séminaire de Montpellier, s'est montré par ses études sur la Bible un des hébraïsants les plus compétents[2].

Se souvenant du proverbe fort usité dans le Levant : « On vaut autant d'hommes qu'on sait de langues », les Lazaristes en Orient ont appliqué leurs forces à l'étude du turc et du grec moderne.

Les *Eléments de langue turque* ou *Tables analytiques de la langue turque*, etc., de Viguier, sont l'un des premiers ouvrages sortis de l'imprimerie que, vers 1790, le comte de Choiseul-Gouffier avait établie dans le palais de l'ambassadeur de France à Constantinople. Les successeurs de Viguier jusqu'à M. Nicolas Murat, l'un des missionnaires les plus érudits dans la langue des Osmanlis, n'ont cessé de contribuer à l'étude raisonnée du turc, procurant en même temps, par un échange avantageux, la diffusion de la langue française dans les milieux turcs. Le Lazariste Elluin, mort récemment, a publié en grec moderne un grand nombre d'ouvrages.

Pendant ce temps, dans les autres missions confiées aux soins

[1] Voy. Rubens-Duval, *Littérature syriaque*, Paris, 1899.
[2] René Flament, *les Psaumes*, etc., Montpellier, 1899.

des fils de saint Vincent de Paul, des travaux analogues s'accomplissaient. Nous avons dit ce qu'ils avaient fait en Chine. En Abyssinie, M. Coulbeau, reçu naguère par le négus Ménélik à Addis Abeba, publiait, sur les presses de la mission alors établie à Kéren, de nombreux ouvrages en amarigua et en ghez. M. Schreiber étudiait un autre idiome de l'Abyssinie, celui parlé dans le Tigré, et publiait un *Manuel de la langue tigraï*[1], qui a été particulièrement apprécié dans un pays voisin, puisqu'il a été édité avec luxe par l'imprimerie de la cour impériale de Vienne, avec le généreux concours du ministère de l'instruction publique d'Autriche. Les missionnaires lazaristes, qui évangélisaient les peuplades indigènes des îles Philippines, publiaient des ouvrages dans la langue des Tagals, et un autre, M. Grimm, s'intéressant aux 500,000 Indiens de la République de l'Equateur, qui ne comprennent aucune de nos langues européennes, composait un *Lexique de la langue quichoa*[2].

En outre des travaux de linguistique, les prêtres de la Congrégation de la Mission ont publié des livres sur les mœurs, la géographie, l'histoire naturelle des pays qu'ils évangélisaient, nous avons cité ceux de Huc, Gabet et Armand David. M. Coulbeau, expulsé d'Abyssinie par les Italiens, comme Français, et empêché, pour rentrer dans sa mission, de traverser l'Erythrée, consacrait plusieurs mois de voyage à explorer l'Abyssinie, depuis Addis Abeba jusqu'à Adoua. Il notait jour par jour le nom et le site des localités qu'il traversait. La carte qu'il a ainsi dressée l'emporte de beaucoup sur tous les autres travaux de cette nature faits jusqu'alors sur cette partie de l'Ethiopie (1898).

Ces quelques notes sur les travaux des missionnaires lazaristes suffisent pour montrer que si, en véritables semeurs de la bonne parole, ils « cherchent avant tout le royaume de Dieu », ils s'intéressent aussi au côté scientifique et patriotique de leur mission et y apportent « par surcroît » un intelligent et généreux concours.

A.-A. Fauvel.

La fin prochainement.

[1] In-8° de 227 pages, Vienne, Hœlder, 1887.
[2] Fribourg, Herder, 1896.

LE ROMAN FRANÇAIS

AU XIX[e] SIÈCLE

Il n'y a pas de genre littéraire plus souple et plus multiforme que le roman; il n'y en a pas de plus fertile. Notre siècle en a vu éclore et mourir un nombre considérable. On ferait une bibliothèque intéressante rien qu'avec les bons et tout un cimetière avec les médiocres; il n'y aurait pas de fosse commune assez large pour les mauvais. Sans prétendre donner ici, en quelques pages, une histoire complète ni même un abrégé suffisant de la production du roman français en ces cent années, on voudrait simplement, à l'aide d'une méthode assez claire, en dégager à la volée une impression à peu près exacte, en tracer au moins, sous réserve des omissions et des lacunes inévitables, une image d'ensemble qui parût représentative.

I. *De* 1800 *à* 1820. — La grande épopée de la Révolution et de l'Empire ne pouvait pas être favorable à la littérature romanesque : les esprits étaient ailleurs, l'attention aussi. Et, du reste, quand les plumes font trop de bruit dans une nation, ce n'est pas ordinairement un signe de vitalité ou d'énergie : mais laissons cela... Quatre noms et quatre livres inégaux occupent et dominent ce commencement du siècle : Chateaubriand, avec *René* et *Atala* (1802); M[me] de Staël, avec *Corinne* (1807); Sénancour, avec *Obermann* (1804); Benjamin Constant, avec *Adolphe* (1816). N'oublions ni *les Martyrs* qui sont bien un roman ou un poème historique (1809), ni *les Natchez*, ni l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem;* mais le succès d'abord n'en fut pas très vif, et c'est surtout le Romantisme qui les découvrit, plus tard, et les exploita. Disons seulement, pour n'y plus revenir, qu'on retrouve toujours Chateaubriand à la tête et comme à la source du mouvement littéraire de notre siècle. *Tu duca, tu signore e tu maestro*, devait dire

de lui, avec gratitude et avec justice, Augustin Thierry, au nom de sa génération tout entière.

René, notre *Werther* français, qui aura une postérité si longue, si triste, souvent si absurde, est un passionné que tourmentent le vague et le vide de ses passions; *Corinne* est une inspirée et quelquefois une agitée; *Obermann*, un solitaire mélancolique; *Adolphe*, un sceptique ou, si vous voulez, un blasé. Tous les quatre, et ils en donnèrent la mode à ceux qui suivirent, souffrent diversement d'une impossibilité douloureuse, à la fois naturelle et volontaire, d'être heureux; ils se déchirent le cerveau et le cœur de leurs propres mains; ils sont déjà des romantiques par ce côté-là. On les plaignit, parce qu'ils étaient intéressants et on les imita parce qu'ils étaient « distingués ». Suivez-les par la pensée depuis leur apparition jusqu'à nos jours : vous verrez que chacun d'eux a été l'ancêtre et le prototype, en ligne directe ou bâtarde, de personnages romanesques, rappelant par un air de famille, naturel ou emprunté, l'ancêtre lointain. *René* donnera naissance à la tribu orageuse et déclamatoire des ennuyés, dont le moi déborde. « Levez-vous, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie!... » Cette phrase célèbre a passé sur plusieurs générations comme un vent d'inquiétude, de désespoir et de poésie. *Corinne*, à son tour, la poétesse voyageuse et amoureuse, va mettre à la mode non seulement « le voyage classique » en Italie, mais les élans de l'âme, l'enthousiasme pour le Beau, le lyrisme des grands sentiments et l'éloquence au service de la passion. Il en restera bien quelque chose dans George Sand (*Lettres d'un voyageur*) et dans beaucoup d'autres. *Obermann*, le rêveur solitaire, rouvre la porte au sentiment de la nature et à la rêverie, un peu oubliés depuis Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre : il sera le père des songeurs et des songe-creux. Vous retrouverez ce sceptique *Adolphe*, déçu et amer, chez tous les méfiants du siècle, depuis Stendhal, Mérimée, Sainte-Beuve, etc., jusqu'aux analystes et aux psychologues d'à présent, qui oublient quelquefois de vivre pour se regarder vivre, eux et les autres...

II. *Le Roman historique*. — On a dit de notre dix-neuvième siècle qu'il était le siècle de l'histoire : le roman historique ou prétendu tel devait y fleurir singulièrement. C'est, d'ailleurs, de toutes les variétés du roman la plus riche, la plus touffue, et, quand on n'est pas trop difficile, la plus commode; il suffit, pour y réussir au moins provisoirement, d'une certaine vivacité, d'une certaine couleur de l'imagination, qui brode à son aise sur un

fond d'histoire. Le domaine en est vaste, puisque tout le passé lui appartient, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine; les frontières en sont élastiques : on est sur les confins, toujours vagues, de l'histoire véritable, véridique, et de la légende; on peut user et abuser à son gré de toutes les deux. Le Romantisme, qui se piquait de curiosité rétrospective, de restitution du passé, de couleur locale, aborda le roman historique, comme il se jeta sur le drame historique, passionnément. Cette curiosité n'était pas toujours discrète, cette restitution fidèle, cette couleur vraie, mais les auteurs et le public n'y regardaient pas de si près. La peinture aussi faisait de même dans le même temps. On était alors moyenâgeux avec ferveur et mousquetaire avec conviction. Un « jeune France », littérateur en herbe ou rapin, qui avait du *chic*, les cheveux longs, la barbe en pointe et un beau pourpoint de velours, ne jurait que par la France d'autrefois; les ateliers, les bals masqués et les romans historiques évoquaient le passé dans d'ingénieux travestissements.

L'ancien garde du corps, poète, romancier et dramaturge, Alfred de Vigny, dans son roman de *Cinq-Mars* (1826), rappelait, en racontant une conspiration pathétique, le temps pittoresque de Louis XIII et du formidable cardinal de Richelieu, que Victor Hugo allait reprendre un peu plus tard dans son drame de *Marion Delorme*.

Hugo portait déjà dans l'âme
Notre-Dame,
Et commençait à s'occuper
D'y grimper.

Il y monta, en effet, et ce fut un véritable événement. L'histoire elle-même, je veux dire la fable, n'en est pas autrement attachante; le mélange du grotesque et du tragique, du rire et des larmes, y est parfois violent; quelques situations paraissent trop invraisemblables, quelques personnages étranges ou trop symboliques : Claude Frollo, l'archidiacre : le traître; Esméralda, la bohémienne et le monstrueux Quasimodo, le sonneur de cloches : la Belle et la Bête; la Sachette, dans son trou : la mère sympathique; le beau capitaine, Phœbus de Chateaupers : le jeune premier... Mais la description du vieux Paris et celle de la Cour des miracles sont merveilleuses; le poème de pierre de la cathédrale est senti et traduit avec émotion, avec grandeur; la vie du moyen âge, animée, grouillante, hurlante, a été ressuscitée par un magicien. Ce don de magie, cette puissance de couleur et de mouvement, Victor Hugo les retrouvera encore, à la fin de sa longue et admirable carrière

d'écrivain, dans d'autres œuvres évocatrices et pittoresques comme son roman de *Quatre vingt-treize*. Les deux tours de Notre-Dame dominent cependant son horizon.

Pourquoi Alexandre Dumas père n'est-il pas chez nous « le romancier national », comme l'a été, en Angleterre, Walter Scott? Peut-être parce que nous sommes oublieux et ingrats; peut-être aussi parce qu'il a écrit un trop grand nombre de livres et que, dans cette fabrication immense il est malaisé de faire un choix. Un des écueils ou une des commodités du roman historique, c'est de prêter, de pousser même à la collaboration (Alexandre Dumas père et Auguste Maquet, Erckmann et Chatrian, etc.). Un autre de ses inconvénients, ou de ses avantages, est d'être trop voisin du roman de cape et d'épée, qui n'est plus tout à fait le roman historique, mais qui se confond un peu avec lui et qui en est une amusante contrefaçon. Outre sa prodigieuse, d'autres diraient son incurable fécondité, Alexandre Dumas père, « le père Dumas », comme on s'était habitué à l'appeler de bonne heure avec une admiration familière, possédait vraiment des dons de premier ordre. Et d'abord, le sens de l'histoire et le don de la vie, sans lesquels il n'y a pas de roman historique, — qui n'est pas seulement le roman archéologique, — par définition. Parcourez la liste de ses romans, derrière la couverture d'une de ses œuvres : elle tient, en petit texte, toute la page; elle est intéressante et divertissante; explicative aussi, car elle nous explique la vogue et la décadence de cette production, de cette émission incroyable et désordonnée.

On dirait d'une grande usine littéraire, qui a fonctionné longtemps sans s'arrêter. Ce diable d'homme n'était jamais à court de sujets; il en trouvait et il en prenait partout. Toutes les époques lui étaient bonnes : Henri III et la jeunesse de Henri IV (*la Dame de Montsoreau*, *la Reine Margot*); la fin de Louis XIII et la jeunesse de Louis XIV (*les Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, *le Vicomte de Bragelonne*); la Révolution, avant et après (*le Collier de la reine*, *Ange Pitou*, *les Compagnons de Jéhu*); Paris et la France sous la Restauration et sous Louis-Philippe (*les Mohicans de Paris*, *Salvator*). Il savait tout ou presque tout, et naturellement il le savait assez mal, mais les romanciers écrivent surtout pour les ignorants; il avait tout lu ou du moins il avait lu beaucoup de volumes dépareillés et il reproduisait quelquefois textuellement, pour aller plus vite, ce qu'il avait copié ou qu'on avait copié pour lui dans les livres; il se servait de sa mémoire et des *Mémoires* d'autrui très abondamment. Ce qu'il ne savait pas, il l'inventait, il le retrouvait avec une divination joyeuse et habile. L'agilité, le coup de brosse, comme dans une fresque, rapide et heureux, voilà bien

en effet, la marque de son génie. On ne lit plus guère, on ne lit peut-être plus assez aujourd'hui les *Trois mousquetaires* eux-mêmes et *Monte Cristo*. Ils ont fait autrefois les délices de plusieurs générations, plus enthousiastes, plus romanesques, moins blasées ou moins corrompues que celle d'à présent; car on peut évaluer, d'après les romans en cours, le goût, la sensibilité, l'imagination et aussi la moralité d'un public. Il n'y a pas eu, en tout ce siècle, de romancier plus connu et plus universellement feuilleté que Dumas père : on le lisait en livraisons et en volumes; on retenait ses feuilletons à l'avance dans les cabinets de lecture, on le dévorait en cachette dans les collèges. Combien d'écoliers n'ont appris que là l'histoire de France! Ils finissaient par en savoir un peu et cela valait mieux, en somme, que rien du tout.

La partie la meilleure de ces romans historiques ou pseudo-historiques, dont la plupart ne sont jamais ennuyeux, c'est l'art naturel et adroit de rendre, ou à peu près, la physionomie et le caractère d'une époque; de nouer une intrigue vraisemblable, avec un fond de réalité, dans un décor assez fidèle; de mêler, de doser l'histoire et la fiction d'une manière assez habile, qui éveille l'imagination du lecteur, sans trop surprendre sa bonne foi et sans abuser de son ignorance; de grouper et de faire vivre une foule de personnages, premiers rôles, utilités, comparses, — rois, princes, gentilshommes, moines, « taverniers du diable », manants — dont l'existence n'a rien de trop absurde, ou la possibilité rien de trop chimérique; de conduire d'une main experte l'action et le dialogue, de passer sans effort de la comédie au drame et des scènes de mœurs aux grands tableaux. Il y a dans l'œuvre romanesque du père Dumas, que la piété de son fils voulait qu'on appelât toujours le grand Dumas, un bruit, un tumulte joyeux d'épées, de dagues et de rapières, de duels, de chasses, d'enlèvements et d'aventures, de guerre et d'amour, de gloire et d'honneur, de bravoure et de bravades, de panaches et de plumets, qui a été très représentatif de l'âme et de l'imagination françaises dans un temps disparu de flamme, de hardiesse et de naïveté dont nous n'avons plus que le souvenir. La sève, depuis, s'est arrêtée ou ralentie; le goût a changé. Avons-nous gagné, au point de vue de l'art, en précision et en justesse ce que nous avons perdu en chaleur et en exubérance? Nous ne sommes plus dans les idées, dans les sentiments, ni à la température de nos devanciers. De là, chez nous, un refroidissement sensible du public pour les romans de Dumas père. Il serait encore au premier rang et il tiendrait, ne fût-ce que par l'étalage de tous ses livres, une grosse place dans une exposition rétrospective du roman français.

D'autres, avec lui et après lui, — de Paul Féval, d'Amédée Achard et d'Ernest Capendu, trop oubliés, à M. Ernest Daudet, dont je dirais plus de bien, s'il n'écrivait pas ici, et à M. Paul Adam, M. Henri de Régnier ou M. Maindron, — ont cultivé, chacun à sa façon, ce genre, si nuancé, du roman historique.

Il y a bien de l'histoire contemporaine dans les deux chefs-d'œuvre de Stendhal, dont ce n'est peut-être pas ici le vrai compartiment et que nous retrouverons tout à l'heure : *le Rouge et le Noir* (1830) et *la Chartreuse de Parme* (1839). *La Chronique de Charles IX*, de Mérimée (1829), claire, sobre, un peu sèche, mais si juste de ton et de détail, est aux longs romans de Dumas père, verveux et agités, ce qu'une toile de Bonington ou de Devéria est à la vaste peinture d'Horace Vernet. Mérimée savait l'histoire et le dessin; il était moins prodigue de la couleur. Plus coloriste, plus fantaisiste aussi, Théophile Gautier, qui avait été peintre avant d'écrire, retrouve et ranime à son tour l'époque de Louis XIII dans *le Capitaine Fracasse;* il fait rouler sur les vieilles routes de France « le chariot de Thespis » un peu relégué, depuis *le Roman comique* de Scarron, dans les accessoires; il ranime d'anciens fantômes, il relève les tourelles du château de Sigognac, du manoir de Misère; il retourne même aux Pharaons et il réveille les momies...

Puis, peu à peu, avec le temps, au fur et à mesure que l'histoire fait des progrès et des découvertes, que l'archéologie a plus de documents, la critique plus d'exigences et le réalisme plus de précision ou de prétention, le roman historique devient plus minutieux, plus érudit. Mesurez la distance parcourue, regardez d'un peu près la différence de savoir et de savoir-faire, de couleur, d'exactitude, de restitution en un mot, des *Martyrs*, de Chateaubriand (1811) à la *Salammbô*, de Gustave Flaubert (1852) et à *la Tentation de saint Antoine*. Le roman historique, réaliste et moderne, a l'ambition peut être exagérée, mais louable, de ne pas se contenter d'à-peu-près; la couleur locale, approximative et superficielle, ne lui suffit plus; il la veut authentique et méticuleuse. Flaubert, patient jusqu'à la manie, va relever sur place les traces de ses personnages puniques : son œuvre de romancier est préparée par un travail d'archéologue. De là, sans doute, une impression de conscience professionnelle, et, pour le lecteur, de sécurité; de là aussi un luxe de détails, parfois inutiles, un étalage d'érudition, parfois encombrée ou fatigante, et, à côté de beautés, neuves, fortes et précises, un excès de description prolixe, un abus de « couleur carthaginoise », qui sentent trop, osons le dire, l'ouvrage remis sur le métier avec le zèle et l'inquiétude, un peu tristes, de l'application.

Laissez faire et regardez faire le naturalisme : il renchérira encore. Les romanciers tout à l'heure essayaient de rivaliser avec les peintres; la photographie a détrôné la peinture : le romancier naturaliste ne se piquera plus que d'être un photographe qui fait ressemblant. Malheureusement, l'Art perdra le plus souvent en noblesse ou en légèreté ce qu'il prétend avoir gagné en exactitude. Prenez dans le nombre, dans le tas, deux romans historiques de M. Emile Zola : *Germinal* (l'histoire d'une grève) et *la Débâcle* (l'histoire d'une agonie, la plus triste de toutes, celle d'une armée, c'est-à-dire, à certaines heures, d'un pays). La puissance d'expression dans telle et telle page est indiscutable : il serait, je crois, puéril de le taire, même ici, et déloyal de le méconnaître. Mais la composition est énorme, incohérente; tous les détails, nécessaires et inutiles, sont sur le même plan. Seuls, quelques personnages principaux se détachent et ont l'air de vivre ; les autres, en nombre infini, fuient, se confondent et s'effacent, sans même nous laisser un souvenir. Le coloris ou plutôt le bariolage est violent et empâté. Le style, tantôt lyrique ou oratoire (il y a encore bien du romantisme là-dedans) et tantôt trivial ou malpropre, de parti-pris, est un mélange de toutes les manières d'écrire. L'effort, en somme, paraît démesuré pour le résultat. Celui des frères Margueritte, dans *le Désastre* est plus naturel et plus heureux.

Après l'année terrible, les années inquiètes, turbulentes ou corrompues. Le régime parlementaire, avec tout ce qui s'ensuit, devait avoir ses historiens romanesques; il les a eus. *Les Déracinés* et *l'Appel au soldat*, de M. Maurice Barrès, sont des études vigoureuses, souvent profondes, des fièvres, des illusions et des mécomptes de toute une génération. Il y a là des pages d'analyse, de psychologie politique, qui ne sont pas d'un observateur banal des misères et des plaies de notre temps. *Les morts qui parlent*, de M. E. de Vogüé, sont une peinture éloquente et malheureusement fidèle de la vie intérieure des Assemblées et du triste monde des politiciens. Chez lui, comme chez M. Maurice Barrès, le futur historien de la troisième République trouvera de quoi s'instruire, car le roman historique, ainsi entendu, devient ce qu'étaient autrefois les *Mémoires*, une contribution utile à l'histoire proprement dite.

Certains romans de M. Anatole France, le maître ironiste (*l'Orme du Mail*, *le Mannequin d'osier*), sont aussi, à leur manière, des études, représentatives ou humoristiques, de la société contemporaine; ils rentreraient sans effort, avec un peu de bonne volonté, dans le compartiment commode et large du roman historique. Ce sont surtout, je crois, des peintures de mœurs, vraies ou fausses,

des cadres ou des prétextes ingénieux à théories, à discussions ou à paradoxes. Ce n'est plus *Jérôme Paturot*, de Louis Reybaud (1848), à la recherche de la meilleure des républiques; c'est Jérôme Coignard, à la recherche de la meilleure des rôtisseries, ou M. Bergeret à la découverte des sottises de notre espèce. M. Anatole France est un artiste charmant et agile; il aime à se moquer, en bon pyrrhonien, de l'universelle vanité; il a promené sur tout ce qui l'entourait un regard clair, plus amusé qu'attristé; son scepticisme s'est raillé de nos passions d'un jour et sa sagesse épicurienne, de nos folies. Songeur désabusé et de temps en temps mélancolique, il a joué, sur nos ruines, de sa flûte inimitable. Il pense, sans doute, comme celui qui disait qu'il faut se hâter de rire de tout, de peur de mourir sans avoir ri.

III. *Le Roman à thèse.* — C'est une des grosses branches du roman, depuis l'origine du siècle jusqu'à nos jours. Ce n'est ni la meilleure ni la plus saine : tous les fruits n'en sont pas bons et on y a suspendu bien des... vessies. Le roman à thèse est un genre dangereux et irritant parce que, si nous sommes acquis à la thèse que le livre soutient, c'est un plaidoyer inutile, et, si nous sommes contrariés par elle, c'est un prêche ou un réquisitoire agressifs, qui nous agacent bientôt sans nous convertir. Les sujets de thèse ne manquent pas dans un siècle comme le nôtre qui a tout remis en question, même le sens commun : thèses religieuses, politiques, sociales, morales, littéraires, pédagogiques. Il n'y a qu'à se baisser pour en prendre. On en a pris beaucoup, et quelquefois on s'est baissé jusqu'à terre; on y a ramassé des pommes pourries de l'arbre de la science qu'on nous donnait, de bonne foi ou non, pour des fruits nouveaux. Le public y a mordu avec un appétit qui n'a pas toujours été récompensé.

Le roman à thèse, même des bons faiseurs, a encore deux autres inconvénients. Il est presque sûr d'avoir un instant de vogue, puisqu'il flatte les passions du jour, mais cette vogue ne saurait durer, puisque les passions elles-mêmes sont changeantes : ce qui occupe, agite, soulève une génération risque beaucoup de ne pas produire longtemps le même effet. La société retrouve peu à peu son équilibre; la raison et la coutume reprennent leurs droits et leur allure; la thèse s'oublie, même lorsqu'elle a triomphé. Le roman à thèse est en outre presque toujours ennuyeux, et il ne faut pas ennuyer les gens, même pour leur faire la leçon. Un roman, qui nous fait la leçon en trois cents pages, est un sermon prolixe et déplacé; son auteur, quel qu'il soit, sort de son rôle en l'exagérant. Nous lui demandions, tout bonnement, un livre de lecture courante et

agréable; voici qu'il veut réformer le train des choses, renouveler la face de la terre, et qu'il nous invite, nous ses lecteurs, à y coopérer avec lui. C'est beaucoup d'affaires.

Prenons des exemples. Les romans de la première manière de George Sand, la moins bonne, sont des romans à thèse. Mal mariée, ayant, du reste, brisé son lien, elle était partie en guerre contre l'institution du mariage, en exaltant l'amour libre (*Indiana*, *Valentine*, *Lélia*, *Jacques*, 1832-1834). Les romans pour ou contre le mariage n'ont jamais rien fait aux mariages bons ou mauvais; il en sera ainsi encore longtemps par la force des choses qui sont tout de même plus fortes que les thèses.

Œuvre de passion et de parti, de passion injuste et de parti violent (c'est un autre aspect, également fâcheux, du roman à thèse), le roman « anticlérical » d'Eugène Süe, *le Juif errant*, a eu son heure de gros succès, c'est-à-dire de gros débit. C'était le temps (1844-1845) des voltairiens de la grosse espèce : il y en a deux, et même plus. La société des dernières années de la monarchie bourgeoise, bourgeoisie et peuple, se disait et se croyait librepenseuse. Elle aimait à manger du prêtre, surtout du jésuite; on lui avait persuadé que c'était excellent. On trouvait alors très spirituel d'être un esprit fort; « le péril jésuite » était à la mode, même dans les sphères gouvernementales. M. Homais, le pharmacien de Flaubert, n'était encore qu'étudiant en pharmacie, mais il donnait déjà des remèdes contre l'obscurantisme. Il chantait la chanson de Béranger :

> Hommes noirs, d'où sortez-vous?
> Nous sortons de dessous terre...

et M. Joseph Prudhomme, garde national, ancien combattant des Trois Glorieuses, ami du progrès et franc-maçon, regardait sous son lit s'il n'y avait pas un jésuite de caché. Nous en avons fini, je crois, avec ces niaiseries : elles ont été, du reste, remplacées par d'autres.

Victor Hugo écrit mieux qu'Eugène Süe, beaucoup mieux. C'est surtout par le style, par d'admirables pages, comme la bataille de Waterloo, que valent et que vaudront *les Misérables*. Quant à l'œuvre elle-même, malgré des parties pleines de charme ou d'émotion (*Monseigneur Bienvenu; — Un cœur sous une pierre*), le fond en est parfois si étrange que tout le génie de Victor Hugo ne peut réussir à le faire accepter; les personnages, Jean Valjean, le forçat sublime, Javert, Fantine, Cosette, Marius, en sont et nous paraissent si invraisemblables qu'ils n'appartiennent pas au monde des vivants, mais à celui des symboles. C'est tout autre chose.

Très différent du roman à thèse, bien qu'il s'y rattache, et très supérieur à lui, par la conception, est le roman à idées. Il n'est pas défendu de mettre des idées dans un roman, et il est agréable d'en trouver. On comprend qu'un homme d'esprit, observateur et moraliste, qui a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup réfléchi, un philosophe, s'amuse à écrire des romans, à inventer des histoires, pour nous donner, en passant, tantôt sous forme de portraits, tantôt sous forme de maximes, ses idées sur le monde et sur la vie. C'est le cas, par exemple, et c'est aussi le mérite de M. Joseph Cherbuliez. Humoriste et sentencieux, peintre excellent du monde cosmopolite, qu'il a regardé un peu partout, ce qui l'amuse c'est de nous montrer, aux prises avec sa destinée singulière, tel personnage bizarre que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer (le comte Kostia, Ladislas Bolski, Samuel Brohl), ou de reconnaître, de discuter tel cas accidentel et curieux, tel petit mystère du sentiment, de la passion ou du caractère, plus ou moins exotique ou compliqué par les circonstances. — Nos contemporains, les frères Rosny, feront un peu de même, avec des procédés différents. — Des œuvres comme celles-là, ingénieuses, fines, pénétrantes, ne vont peut-être pas jusqu'au grand public et ce sont moins, à vrai dire, des romans que des études. L'action n'y est pas assez forte, pour nous attacher par sa ressemblance avec la vie ordinaire; l'histoire y est trop entrecoupée d'aperçus, de réflexions, de causerie, pour nous entraîner dans son courant. Ce sont des romans d'essayiste, où il y a beaucoup de très jolies choses. On pourrait en extraire « l'esprit de M. Cherbuliez », un mélange de raison et de caprice, d'humour génevois et de malice parisienne, savant et heureux.

IV. *Le Roman de mœurs*. — Nous voici au cœur même du genre. La Réalité, le Réalisme, le Naturalisme, l'Impressionnisme, — Balzac, Flaubert, M. Emile Zola, les Goncourt, — ou, en d'autres termes, le Vrai pur et simple, « par l'Art imité »; puis la vérité toute crue, puis la vérité brutale et outrée; puis, enfin, la vérité raffinée, particulière, bizarre : telles sont, d'*Eugénie Grandet*, de Balzac, à *Chérie*, des Goncourt, les étapes principales du roman de mœurs, à partir des environs de 1830 jusqu'à maintenant. Le roman de mœurs ne date pas du grand Balzac, mais il n'a pas eu chez nous de représentant plus génial et plus complet. *La Comédie humaine* est bien un raccourci de l'Humanité. Arrêtons-nous devant elle un moment, elle en vaut la peine.

Nous connaissons Balzac par son œuvre; nous le connaissons aussi, depuis quelques années, par sa *Correspondance*; nous pou-

vons y surprendre, sinon le secret de son génie, du moins celui de son travail et, pour ainsi dire, de son procédé de fabrication. Cette imagination puissante n'emprunte presque rien à la fantaisie; elle tire toute sa sève du réel qui la nourrit. Ce qui fait la beauté, neuve et durable, de *la Comédie humaine*, c'est d'abord que les histoires inventées par Balzac sont des histoires vraies, ou qui le deviennent, parce que la vie réelle les imite et les reproduit, en vertu de cette « loi de série » observée par les sociologues, les criminalistes, et qui rattache les crimes, les phénomènes passionnels d'une même catégorie à une sorte de filiation. C'est ensuite que les personnages qu'il prend dans la société présente engendrent à leur tour d'autres êtres, des fils de leur âme, des « épigones », dans la société du lendemain. La virilité, la fécondité d'un penseur, se mesurent au nombre d'idées neuves qu'il a semées: elles germent et lèvent après lui; de même la puissance créatrice d'un romancier, d'un homme d'imagination, peut s'évaluer au nombre des personnages, des fils de sa pensée, qu'il a fait jaillir du livre et entrer dans la mémoire de son temps. Ainsi les histoires de Balzac ont une suite ou un contre-coup, et ses personnages, une postérité.

Son domaine romanesque a tout embrassé. Comme il avait jeté sur son époque une vue perçante et profonde, le vaste miroir de son œuvre a tout réfléchi. En quinze ans, de 1835 à 1850, il a regardé, il a fouillé, l'un après l'autre, tous les aspects de la vie, tous les compartiments de la société. Avant Taine, sans la réduire en formule, il a inventé et appliqué la théorie fameuse de la Race, du Milieu et du Moment. Ce n'est pas l'histoire, plus ou moins artificielle et concertée, d'une seule famille, comme les *Rougon-Macquart*, qu'il se travaille à suivre, de branche en branche; c'est l'histoire, bien autrement expressive et complète, de l'état social créé chez nous par ce grand tremblement de terre de la Révolution, qui a bouleversé notre pays. Tout a été modifié: les croyances, les institutions, les mœurs, les vices même. Sans doute le fond permanent, invariable, humain et français, subsiste toujours; mais que d'accidents nouveaux et de variétés nouvelles sur le théâtre renouvelé où le répertoire, les acteurs et le décor ont changé de fond en comble! Et voici les *Scènes de la Vie privée*, prises sur le vif par un témoin curieux, par un observateur philosophe, qui ne se contente pas d'apparences, de croquis légers, mais qui demande à tout, même au mobilier, des révélations (*la Maison du Chat qui pelote*, *le Bal de Sceaux*, *la Femme de trente ans*, *Modeste Mignon*, *Béatrix*). Notez ceci : la description, même longue et minutieuse, a toujours, chez Balzac, une valeur documentaire. Elle

ne dégénère jamais, ce qui est facile et superflu, en simple descriptivité. Balzac n'est pas un écrivain, un styliste, qui s'applique à écrire; peu lui importe d'écrire mal, au jugement des puristes et des critiques (Sainte-Beuve), des éplucheurs de mots, pourvu qu'il nous donne l'impression du vrai et qu'il réussisse, dans sa phrase, chargée de faits, à noter exactement ce qu'il a vu.

Ce n'est pas non plus un collectionneur d'estampes, ni un commissaire-priseur. S'il donne exprès tant d'importance et de relief aux alentours d'un être, d'un individu, — logis, mobilier, etc. — c'est pour le situer avec une topographie plus précise; s'il insiste sur son extérieur, — le costume, les manières, les tics, etc., — c'est pour mieux descendre et pénétrer jusqu'au caractère. Rien ne ressemble moins à des tableaux de genre que la peinture d'intérieurs, dans Balzac, et à des gravures de modes que ses personnages. On les voit, on les entend sentir, penser, parler, agir, avec le naturel, la mobilité, les contradictions de la vie. On les comprend aussi, et voici pourquoi : c'est qu'ils sont parfaitement intelligibles; ils ressemblent à des gens que nous avons nous-mêmes connus ou devinés. Balzac les avait portés en lui, avant de leur donner l'être dans un roman; il avait vécu, il s'était entretenu avec eux. Quand on le rencontrait hors de son atelier, il vous parlait d'eux et il vous donnait de leurs nouvelles; il les promenait, il les retrouvait dans le monde où ils continuaient à vivre sous ses yeux, toujours à l'affût, et où il retouchait, précisait, complétait ses créations.

Relisez *les Scènes de la vie de province* (*Eugénie Grandet*, *Ursule Mirouet*, *le Lys dans la vallée*), c'est la même exactitude, car on ne peut pas employer un autre mot, la même « ressemblance avec la vie ». Nous savons, par ses Lettres à sa sœur, avec quelle avidité scrupuleuse d'information il commençait par puiser aux sources et par s'entourer de renseignements. C'est la méthode de l'historien, du fureteur, du juge d'instruction. L'homme qui veut tenir le vrai commence par le chercher : l'historien l'évoque, le fureteur le déniche, le juge d'instruction le recueille. Balzac, qui connaît déjà la province, puisqu'il en est, l'explore, l'épie et l'interroge, pour qu'elle lui dise à la fin tout son secret. Elle le lui livre ou il l'arrache. Allez, aujourd'hui encore, malgré la différence des temps, à Saumur et à Nemours : vous y trouverez le logis, la tanière du père Grandet, l'habitation d'Ursule Mirouet; la toile toujours vivante de Balzac vous réapparaîtra dans son cadre.

Ce cadre, cependant, ne lui suffit pas. Le peintre lucide, le voyant, découvre ou force avec la même acuïté, la même pénétration, l'intérieur des âmes et des caractères. Le monstrueux et terrible père Grandet, ce vigneron enrichi, plus saisissant et plus

effrayant peut-être qu'Harpagon, est un avare. Balzac, en médecin, en physiologiste, étudie sur lui cette passion, cette maladie étrange, la soif de l'or ; il en suit le ravage dans cette âme devenue peu à peu métallique comme un écu, sourde et fermée comme un coffre-fort ; il en compte les ruses, les manies, les attentats et les victimes. Nous nous intéressons avec lui, passionnément, à la chasse sournoise ou hardie, à l'égoïsme féroce, aux jouissances cruelles de cette bête de proie qui se couche enfin sur sa fortune. On pourra faire, après Balzac, d'autres études sur l'Argent : on n'en fera pas de plus poignante, de plus âpre et de plus horrible.

Paris a eu beau changer, comme la province, depuis quarante ans : *les Scènes de la vie parisienne* n'ont, pour nous servir d'un mot de peintres, presque pas « bougé », et il n'y a rien de plus rare qu'un roman sans rides. *Splendeur et misère des courtisanes* (voyez tout ce que l'avenir, de *la Dame aux Camélias* aux *Lionnes pauvres* et à *Fromont jeune*, va en tirer), *les Parents pauvres : la Cousine Bette*, *le Cousin Pons*, *César Birotteau*, *le Père Goriot*, etc., sont toujours, même pour nous, des études de mœurs parisiennes, des peintures de milieux et de caractères observés dans « la Grand Ville », dont le dessin et la couleur n'ont pas, en somme, beaucoup vieilli. Les hommes : Rastignac, Rubempré, Lousteau, Bixiou, le baron Nucingen, le baron Hulot, et tant d'autres, sont devenus de véritables types, les ancêtres balzaciens de ceux d'aujourd'hui. Les femmes : les deux filles sans entrailles du père Goriot, la duchesse de Langeais, la duchesse de Maufrigneuse, la cousine Bette, Mme Marneffe, ont des filles et des sœurs dans le Tout-Paris contemporain. On peut encore parcourir, Balzac à la main, comme un guide, ou dans la tête, les salons parisiens : on y reconnaîtra ses originaux.

Les Scènes de la vie de campagne (*le Médecin de campagne*, *le Curé de village*, *les Paysans*), *les Scènes de la vie politique* (*le Député d'Arcis*), celles de *la Vie militaire* (*les Chouans*), — on me permettra d'abréger et de courir, — n'ont pas une vie moins intense et moins prolongée. Bref, tout le roman de mœurs contemporain, de ses héritiers directs à M. Georges Ohnet ou à M. Mirbeau, est tributaire de Balzac. Le réalisme lui a emprunté sa manière, en l'exagérant ; le naturalisme, en la grossissant ; l'impressionnisme, plus subtil, en la raffinant. Mais tous proviennent de lui et procèdent de lui. Ce sont des riverains qui habitent sur ses bords et qui l'ont, chacun à sa mode, utilisé. Cela est facile à voir et à démontrer.

Le chef-d'œuvre de Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, est, à coup sûr, très personnel et très remarquable. Deux personnages au moins vivent encore et vivront toujours : Emma Bovary et le

pharmacien Homais; la peinture du milieu est fidèle et même quelques descriptions, le Comice agricole, par exemple, sont admirables de couleur et de ressemblance; le style a des qualités de facture patiente, de propriété, de solidité, et, dans les meilleurs endroits, de plénitude, que Balzac pressé, harcelé par une production incessante, a presque toujours ignorées. L'œuvre, cependant, comme *Salammbô*, comme *l'Education sentimentale* et surtout comme *Bouvard et Pécuchet*, cette longue monographie de deux jocrisses, est un peu lente et compassée. Flaubert travaillait péniblement, méticuleusement (voir ses Lettres à George Sand et les réponses); le souci de l'effet, l'inquiétude du développement bien conduit, de la phrase irréprochable et de l'expression définitive, le préoccupaient outre mesure; d'autre part, le désir artiste, mais un peu puéril, d'étonner, de scandaliser le lecteur bourgeois, le philistin, l'entraînait à des violences, à des crudités, dont il était plus joyeux qu'il n'aurait fallu. Il ne parut anodin et inoffensif qu'après toutes les intempérances, de toute sorte, du naturalisme.

La bonde, cette fois, était lâchée : le torrent des réalités, les plus cyniques et les plus fangeuses, se mit à couler; il coule encore. Sans entrer ici dans le détail, sans nous poser non plus et sans discuter cette question, souvent controversée, des rapports, toujours nécessaires, à mon avis, du goût, de la décence, et même de la morale, avec le roman, on peut dire que ce qui paraît caractériser l'entreprise colossale de M. Emile Zola : *les Rougon-Macquart, Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire et sous la troisième République*, c'est un mélange confus, parfois répugnant, de matérialisme grossier et de romantisme déclamatoire. L'école naturaliste a beau proclamer dans ses manifestes que ce sont là des « tranches de vie » : ces tranches sont trop épaisses ou trop crues, et la vie, souvent factice ou déformée, y est plus apparente que réelle, malgré une perpétuelle agitation. Il serait fastidieux et impossible, faute d'espace, de reprendre ici, une à une, les œuvres diverses et semblables de M. Emile Zola. Bornons-nous modestement à de courtes observations.

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire...

Le talent de M. Emile Zola n'a ni bornes ni mesure. Son œuvre romanesque, depuis le premier livre de la série des *Rougon-Macquart* jusqu'à *Fécondité*, est une espèce de bâtisse énorme, qui s'est accrue, chaque année, d'un pavillon. C'est une halle infinie, où il y a de tout, de la marchandise fraîche et des... épluchures, des fruits, des fleurs, de la chair, de la viande, et beaucoup

de déchets d'humanité, des détritus avariés et mal odorants. On comprend très bien que cette grosse littérature ne plaise pas aux délicats, à ceux qui ont « le nez fin », comme Horace le demande à l'homme de goût. Elle est ce qu'elle est, ce que l'auteur voulait qu'elle fût. Ses caractères ne sont pas difficiles à déterminer : ils sont toujours identiques; c'est partout le même procédé de construction. Voici quatre œuvres qui paraissent devoir être différentes, au premier coup d'œil, sur le titre seul : *l'Assommoir*, *le Ventre de Paris*, *la Terre*, *l'Argent*. Ne vous attendez pas (bien que le naturalisme ait toutes les prétentions, qu'il passe de la physiologie à la sociologie en nous promettant des documents humains), à une étude sociale sur le monde de l'alcoolisme, des halles, du village, ou de la Bourse. M. Emile Zola voit plus gros et veut faire plus grand. Et d'abord l'Assommoir, les Halles, la Terre, l'Argent, deviennent pour lui des personnages, des entités, des êtres symboliques, des forces aveugles, que son œuvre cyclopéenne se propose de mettre en mouvement et de montrer au travail. Ce cyclope s'est mis le doigt dans l'œil, si j'ose m'exprimer ainsi, familièrement.

Ses études ne sont guère que des descriptions, et la plupart de ces descriptions sont des inventaires. C'est du Balzac étendu, dilué, ou du Flaubert épaissi. On dirait que l'auteur, qui travaille en chambre, s'est d'abord entouré de manuels Roret, pour se documenter, avant d'écrire et de peindre : c'est ainsi qu'il tirera presque toute la substance de *l'Assommoir* d'un livre technique de M. Denis Poulot. Puis, l'enquête finie, les matériaux accumulés, il bâtit son livre à tant de pages, à tant de mètres carrés par jour, régulièrement. Il y a des jours heureux, de bons morceaux, et l'effort total est immense : vu de loin, il impose par la masse; regardée de près, l'œuvre ne donne ni l'impression d'une œuvre d'art, elle est trop mêlée, ni même d'une œuvre de vie, elle est trop monotone ou hyperbolique. Le naturalisme est à la nature ce qu'un système est à la vérité : la nature est autrement souple, diverse et ondoyante que le naturalisme, qui la rétrécit en l'emprisonnant; la vérité, complexe et multiple, échappe aux étreintes de tous les systèmes. Toute l'enfilade des *Rougon-Macquart* ressemble à une rue bâtie sur un seul type, par un entrepreneur qui refait toujours la même chose; il transporte d'une maison à l'autre ses échafaudages, et toutes les maisons sont jumelles, depuis « la solennité de l'escalier » jusqu'à la promiscuité des mansardes.

Les Goncourt, dans leur grenier, ont fait une œuvre plus fine, plus capricieuse et plus singulière. Ceux-là non plus, malgré leur

souci de faire vrai, ne sont pas des observateurs de la vérité, de celle, du moins, que tout le monde sent vraie, — et c'est la meilleure. — Ce sont des curieux, des précieux, des artistes et des névropathes. Une imagination plus tracassée que tourmentée, une sensibilité suraiguë et maladive, la peur, qui hantait déjà Flaubert, et qui les obsède, d'être des bourgeois, la méfiance du banal et de l'ordinaire poussée jusqu'à la manie de la singularité : voilà, je pense, très rapidement, le mélange de leurs qualités et de leurs défauts. Les êtres d'exception et les destinées bizarres (*Renée Mauperin* (1864), *Charles Demailly*, *Madame Gervaisais* (1869); les cas particuliers, très particuliers (*Germinie Lacerteux* et *Chérie*) les attirent. Leur *Journal* abonde là-dessus en confidences instructives : ils se louent, trop complaisamment peut-être, d'avoir été des nerveux, des sensitives, et ils nous détaillent l'histoire de leurs froissements, de leurs vibrations. Le style qu'ils emploient ou qu'ils fabriquent, « l'écriture artiste », est de même précieux et entortillé; il n'est pas banal, il n'ose pas l'être assez; il a parfois des recherches et des trouvailles d'expression heureuses; il est rare, subtil et fignolé; rien n'y coule de source, rien n'y revêt la pensée de cette forme nue et limpide que le lecteur — bourgeois — a tant de plaisir à rencontrer et si peu de peine à comprendre.

Alphonse Daudet, auquel ils se préféraient, tout en l'admirant, est d'un autre ordre. Celui-là, qui sera classique, qui l'est déjà, est un romancier et un conteur délicieux. Ne parlons pas seulement de l'immortel *Tartarin*, de Tarascon, qui vivra dans la mémoire des hommes autant que Panurge, don Quichotte, Gil Blas et Figaro, car il est, au même degré, représentatif. Alphonse Daudet, méridional sans truculence et Parisien sans sécheresse, a laissé d'autres chefs-d'œuvre. Homme d'imagination souple et vive, de sensibilité tour à tour doucement émue (*le Nabab*, *le Petit Chose*) et finement railleuse (*Numa Roumestan*), il nous a raconté, comme en se jouant, de jolies histoires (*les Contes du lundi*, *les Lettres de mon moulin*, *l'Evangéliste*, *Sapho*), dont les unes appelaient le rire sur nos lèvres et dont les autres nous tiraient les larmes des yeux. Son œil de rêveur et de peintre, très clairvoyant, a été attentif aux spectacles de la vie, au décor des choses. Il avait beaucoup d'esprit, de verve, de malice; il a eu aussi, entre tous ses contemporains, parce qu'il avait eu, enfant, à souffrir des autres, le don généreux de la sympathie et de la pitié, la grâce de l'attendrissement : il a parlé des mères, des femmes, des enfants, d'une manière simple et touchante; il a été, par endroits, le peintre exquis des petites gens et des petites destinées. Il ne cherchait pas à s'en faire accroire, il ne prétendait pas innover; il continuait, il rajeunissait les tradi-

tions du roman de mœurs français, qui n'a pas d'autre objet que d'être une histoire exacte et attachante. Et puis quel aimable et délicat ouvrier de langue française! La sienne est pleine de naturel, de son naturel à lui bien entendu, de clarté, de finesse et de sentiment. Tout jeune, vers 1858, il avait commencé par écrire des vers, *les Amoureuses*, et par écouter les cigales. La douceur du rythme, le coloris des images, la lumière du Midi, ont passé dans cette prose charmante. On lit les autres; lui, on l'aime et on revient à lui, sans se lasser.

C'est ici que nous pourrions replacer M. Anatole France et ses romans ironiques, qui sont en même temps des études de mœurs et de malicieuses chroniques d'histoire contemporaine. Il n'y en a pas de plus spirituelles et, à certains jours, de plus doucement féroces. Nous en avons déjà dit un mot: c'est peut-être *la Ménippée* de notre temps. Elle n'est pas sans doute près de finir, puisque M. Anatole France continue à écouter et à publier les confidences ou les doléances de M. Bergeret.

V. *Le Roman champêtre, provincial, exotique.* — Nos peintres paysagistes, Millet, Corot, Th. Rousseau, Daubigny, Troyon, Rosa Bonheur, M. Jules Breton et quelques autres, sont une des pures gloires de notre siècle. Le roman champêtre et provincial ne saurait rivaliser avec la peinture et, d'ailleurs, la plume ne peut pas lutter contre le pinceau. Les mots ont beau être colorés, ils ne valent jamais la couleur elle-même, qui parle aux yeux; l'évocation produite en nous par une toile de maître est bien plus soudaine et plus précise que celle qui nous est donnée par la page, même brillante, d'un écrivain. Et cependant les romans champêtres de la bonne George Sand sont presque assurés, eux aussi, de ne pas périr. On lira plus tard *la Mare au diable*, *la Petite Fadette*, *François le Champi*, *les Maîtres sonneurs*, comme on lit encore, dans un genre très différent, *Paul et Virginie*, comme on ne lit plus *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé ou *Estelle et Némorin*, de Florian. Voulez-vous, sans plus longues explications, avoir une idée précise du charme propre, de la naïveté, ingénue et adroite, instinctive et non pas apprêtée, mais un peu étudiée, de George Sand? Relisez sa *Mare au diable*, un chef-d'œuvre court, revoyez ses paysages et ses paysans, après avoir... digéré *la Terre* de M. Emile Zola : la différence vous sautera aux yeux immédiatement. George Sand a respiré de près l'odeur de la terre, de la bonne terre, sans appliquer, de parti-pris, sa narine sur le fumier; elle aussi, elle a regardé, elle a aimé ces pauvres gens, ces humbles, ces laborieux, dans le décor simple de leur vie rustique. Elle les a peut-être un

peu idéalisés, elle ne les a pas endimanchés : cela vaut mieux, en tout cas, que de les enlaidir, de les abrutir, de les avilir de propos délibéré, sous le vilain prétexte d'en faire des animaux plus ressemblants. Elle leur a prêté des aventures qui n'ont rien d'impossible, ni de bas, des sentiments qui sont les leurs et les nôtres, car on a des âmes comme nous, même à la campagne, un langage, à demi naturel, à demi corrigé ou arrangé qui est souvent aimable et qui n'a rien de trop artificiel ni de trop fleuri. Ses romans champêtres sont des *idylles* rustiques, dans la manière des maîtres d'autrefois, Théocrite et Virgile; ils sont aussi, car ils parurent aux environs de 1848, et on est volontiers idyllique chez nous, à l'approche ou au lendemain des révolutions des œuvres de notre pays et de notre temps.

Bien d'autres, après elle, la Berrichonne, ont écrit dans leur province et sur la province. Nous ne pouvons pas tous les énumérer. Il faudrait aller, dans une étude complète du genre et dans une revue du siècle, de Lamartine : *le Tailleur de pierres de Saint-Point* et *Geneviève*, jusqu'aux modernes et aux tout récents : Léon Cladel et M. Emile Pouvillon, par exemple, pour le Quercy et le Rouergue; MM. A. Le Braz et Ch. Le Goffic, pour leur Bretagne; Paul Arène, pour la Provence; M. André Theuriet, sur lequel je m'excuse de passer beaucoup trop vite, pour la Champagne, la Lorraine et la Savoie. On mettrait à part, puisqu'ils ont écrit dans leur dialecte, les conteurs gascons et provençaux...

De tous ces peintres de tableaux, de scènes et de mœurs rustiques, le Languedocien Ferdinand Fabre, qui avait tant désiré et tant mérité d'être de l'Académie française, est peut-être le plus original et le plus vigoureux, celui qui a le plus de saveur et le plus d'accent. Il a bien vu, entre autres, tout un monde très attachant, celui des presbytères et des prêtres de campagne. Il a regardé, il a connu de près ces âmes simples, parfumées de vertus paisibles, consacrées à la prière et à la charité. Il a replacé « Monsieur le Curé », l'homme de Dieu, le serviteur des pauvres, paternel, évangélique et bienfaisant, — un peu gourmand ou gourmet aussi, par occasion — dans le cadre de son existence journalière, dans l'humble maison, dans le petit jardin, voisins de l'église, où la voix des cloches accompagne la lecture du bréviaire. Lamartine avait déjà indiqué, crayonné cela dans son admirable brochure sur *les Devoirs civils du clergé* qui fait suite à *Jocelyn;* Balzac l'avait dessiné dans *le Curé de Tours* et *le Curé de village;* Ferdinand Fabre l'a repris avec une variété de développements et de types, une richesse de détails précis et topiques — l'église, la sacristie, le presbytère et ses dépendances — une justesse de touche et de

couleur, qui l'ont fait appeler « le romancier des séminaires, le peintre ordinaire du clergé ». Mais il a étendu son cadre : il a peint aussi le village autour de l'église, le troupeau à côté du pasteur. Auprès de ces figures et de ces existences cléricales (*l'abbé Tigrane*, *Mon oncle Célestin*, *ma Vocation*, etc.), il nous en montre d'autres, plus voisines de la terre que du ciel, des paysans et des paysannes du Languedoc et des Cévennes, dans la vérité naïve de leurs costumes, de leurs usages, de leurs sentiments. Il est allé de la plaine à la montagne, et il a beau écrire à Paris, sur les bords de la Seine, qui est si loin de Bédarrieux : la sève du pays natal coule encore dans son œuvre; il a gardé une âme de province, de paroisse, et ce qu'il a vu enfant lui est resté dans les yeux; c'est de la bonne et parfois de l'excellente couleur locale, sans procédés, sans mensonge, avec un peu de cette gaucherie nécessaire et intéressante qui laisse à l'artiste plus de candeur et au lecteur lui-même plus d'illusion.

Le dernier venu, à notre époque, de cette famille de peintres rustiques, M. René Bazin (*En province*, *la Terre qui meurt*), a de rares et de charmantes qualités. J'ai déjà parlé de lui ici même, si vous voulez bien vous en souvenir, dans une étude spéciale; je ne craindrais nullement de me répéter et il est du petit nombre de ceux sur lesquels il y a toujours du nouveau à dire. Il m'excusera de lui faire aujourd'hui la mesure un peu courte. Je n'ajouterai qu'une réflexion qui mérite, je crois, d'être notée. M. René Bazin, comme nous tous, assiste, non sans tristesse, à la fin de la province et à la mort de la terre; il les voit, il les regarde l'une et l'autre finir et mourir, avec regret. C'est une race qui s'en va, un passé qui fuit. De là chez lui une impression de mélancolie, de temps disparus, de mœurs oubliées, de crépuscule et d'agonie des choses... une note et comme une plainte d'adieu qui émeuvent notre sympathie. Il est un des derniers, le dernier peut-être, qui nous rende la province d'autrefois, telle que nos enfants et nos petits-enfants ne la verront plus... Que de chemin parcouru, depuis les chemins de fer, que de transformations opérées depuis *la Mare au diable* jusqu'à l'aquarium de l'Exposition!

Exotique, domestique, provincial et personnel, un roman de M. Pierre Loti est tout cela et bien d'autres choses encore. Est-ce un roman, à vrai dire, ou une suite de tableaux et d'impressions, recueillis sous des latitudes diverses; ou une confidence, une effusion, une rêverie? Le bateau de ce marin a fait le tour du monde avant que sa canonnière, le *Javelot*, vînt s'amarrer sur la Bidassoa. Il est aujourd'hui dans l'Inde. On m'a reproché d'avoir dit trop de bien de lui : je ne m'en excuse pas, j'en pense toujours.

Il y a chez lui un charme étrange, une magie, que je persiste à ne pas trouver si noire. De tous ses voyages (*Azyadé*, *le Mariage de Loti*, *le Spahi*, *Madame Chrysanthème*), cet enchanteur a rapporté, pour lui-même, la fleur d'ennui, plus poétique que vénéneuse, déjà cueillie autrefois par Chateaubriand, et, pour nous, la fleur de songe... Il nous a peint, de manière à nous en donner la nostalgie, des pays que nous ne verrons jamais. Il a étendu ainsi le champ de notre vision, de nos souvenirs et de nos rêves; il nous a transplantés, sans que nous ayons à bouger de place, par ses merveilleuses évocations. L'Asie, l'Afrique, la Terre sainte, la Chine, nous dépaysent tour à tour, nous tirent de nos habitudes, de notre routine d'Occidentaux casaniers qui connaîtraient mal, sans lui, la largeur et la couleur du vaste monde. Ne dites pas, comme ce proverbe de sédentaires : « A beau mentir, qui vient de loin! » Ce nomade, qui a vu, sous d'autres cieux que le nôtre, un peu étroit ou accoutumé, la féerie changeante de l'univers, ne ment pas ou n'a pas l'air de mentir : sa vision est trop précise pour être infidèle; elle nous donne trop la sensation profonde de la vérité. Nous pouvons, du reste, la vérifier, en contrôlant ses voyages par ses escales, quand, revenu chez lui, c'est-à-dire chez nous, il nous peint des gens et des choses que nous avons pu voir, comme lui, avec des yeux qui ne valent pas les siens (*Pêcheur d'Islande*, et la côte bretonne, *Ramuntcho*, et le pays basque). Je vous ai déjà dit que ces deux derniers romans étaient, à mon avis et dans leur genre, deux chefs-d'œuvre : je ne m'en dédis point.

VI. *Le Roman parisien.* — Il y en a de plusieurs espèces. Il y a d'abord le roman d'adultère, à trois personnages, forcément les mêmes, la femme, le mari et l'autre. Celui-là n'est guère intéressant, parce qu'il est banal et vilain : les faits divers et la *Gazette des tribunaux* devraient nous suffire; il est indiscret et fastidieux de regarder toujours dans les alcôves. Il y a ensuite, avec des variétés infinies, toute la Chronique, en récits, en nouvelles ou en dialogues de la Société parisienne. Elle n'est pas née d'hier, évidemment : *les Historiettes* de Tallemant des Réaux, au dix-septième siècle, étaient déjà d'un « auteur très parisien ». Cette société « très parisienne » est un monde étrange : elle est à la fois très ouverte et très fermée, très cosmopolite et très indigène; c'est un étage de la tour de Babel, où l'on parle toutes les langues et la plus étroite des « potinières », qui a son argot particulier. Les provinciaux, en général, les vrais, ne comprennent pas grand chose au roman dit parisien. Les étrangers non plus : si l'on nous juge, sur les bords de la Tamise, de la Sprée ou de la Néva, d'après ces

échantillons de notre littérature et de notre espèce, on doit nous prendre pour de drôles de gens.

La vogue du roman « très parisien » date surtout de ces vingt dernières années. Toute une pléiade d'auteurs brillants, spirituels, colorés et agressifs, s'est amusée à se moquer de nos modes et de nos travers, de nos ridicules et de nos vices, quelquefois même de nos anciennes vertus. Contentons-nous de citer les principaux parmi lesquels deux déjà sont entrés à l'Académie française, qui n'a pas cru se compromettre en les recevant : M. Rabusson, M. de Bonnières, M. Henri Lavedan, M. Paul Hervieu, M. Marcel Prévost, M. Abel Hermant, M. Lucien Muhlfeld... Comme leurs ouvrages sont encore présents à bien des mémoires, et à l'étalage de tous les libraires, il est inutile d'en donner les titres; il serait peut-être dangereux, ici, d'en analyser le contenu, mais la réserve ne doit pas aller jusqu'à l'hypocrisie, qui est plus vilaine que tout, ni la précaution jusqu'au silence.

Oserai-je dire que, bien qu'étranger à la vie qu'ils nous décrivent, aux mœurs et aux habitudes qu'ils analysent, je trouve un attrait, vif et plaisant, qui n'a rien, je pense de vicieux, à toutes les découvertes que je leur dois. Quelques-uns d'entre eux, M. Henri Lavedan, M. Paul Hervieu, M. Lucien Muhlfeld, m'ont appris une foule de choses que je ne savais pas; ils m'amusent infiniment et comme ils sont de bons témoins, des observateurs pénétrants et non pas seulement caustiques et joyeux de la vie mondaine, ils me donnent, par surcroît, à réfléchir et à penser. Ils me dispensent d'abord d'aller dans le monde, et ils m'y promènent; je m'intéresse, derrière eux, à ce nouveau jeu de la société nouvelle, qui ne peut plus être, évidemment, puisque tout change, celle d'autrefois. J'en regarde l'armature un peu ébréchée, malgré les colonnes d'argent qui la soutiennent et le vieux ciment des préjugés; je vois défiler, sans sortir de chez moi, un de ces livres à la main, les Mondains, peints par eux-mêmes; j'aperçois leurs figures, leurs modes, leurs tics, le décor et les dessous du Snobisme contemporain, cette forme momentanée de l'éternelle et changeante comédie.

Ces auteurs, qui ne sont pas tous gais, et dont la malice ou la désinvolture apparentes cachent souvent, j'en ai peur, un arrière-fond de tristesse et de mépris, je les considère comme les moralistes de cette fin de siècle, oui, je le répète, comme des moralistes, comme les petits-fils tard venus de Montaigne, de La Rochefoucauld et de La Bruyère. Je n'ignore pas qu'il est de bon ton et de bon goût de les trouver légers, cyniques et immoraux; je ne puis pas me ranger à cette opinion trop vertueuse. S'il n'est pas mauvais d'être un peu collet monté en littérature, à quoi bon remonter notre

collet jusque sur les yeux? Car, enfin, ces romanciers ne nous corrompent pas, ils nous renseignent; ils nous trouvent déjà corrompus et ils nous le disent; ils nous présentent le miroir pour y regarder notre laideur, ils ne l'ont point faite. Ils rendent au public ce que le public leur a prêté; ce n'est ni leur faute, ni la mienne, si ce public des salons, des premières, des courses, des boudoirs, des soupers, de la finance, de la grande vie et de la petite fête, n'a plus rien qui rappelle le bon vieux temps.

Oserai-je encore insinuer, pour dévoiler ingénument toute ma pensée, que ce bon vieux temps lui-même n'a pas été un parfait modèle de toutes les vertus; que les mœurs de l'époque de Henri III et de Henri IV, de la fin du dix-septième et surtout du commencement, du milieu et de la fin du dix-huitième siècle, ne valaient pas mieux que celles d'aujourd'hui, — et valaient moins! Le romancier parisien n'écrit pas pour des pensionnaires : sa vocation et sa profession sont ailleurs, sa clientèle aussi. On peut regretter, en lisant son livre, M[me] de Genlis, M[me] de Souza, la vertueuse M[me] Cottin, tous les bas-bleus bleu céleste et les innocentes Berquinades...

Dans ces prés fleuris;
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis...

Il écrit pour des bergers, et même pour des bergères, qui ont vu le loup : nous sommes, ne l'oublions pas, à trois cents ans et à trois mille lieues de l'*Astrée*.

La manière d'écrire de ces messieurs, de ceux, bien entendu, qui ont une plume et non pas une marotte trempée dans l'encre, ne me déplaît pas non plus outre mesure : elle est bien celle qui convient au genre spécial et moderne de leurs écrits. Ne leur demandons pas le grand style de Bossuet dans les *Oraisons funèbres;* celle qu'ils improvisent sur tout ce qui s'en va de notre pays a une autre allure. Tranchons le mot : ils voient et ils racontent une décadence, une vie foraine et bousculée, fébrile, trépidante, neurasthénique. Caricaturistes agiles, ils prennent au vol des silhouettes de fantoches; sténographes pressés, ils notent, ils nous transmettent rapidement les mœurs propres de tous ces gens qui parlent comme ils vivent, un peu à la diable. Un siècle de télégraphe et de téléphone appelle, exige et consacre le néologisme. Ce serait manquer de sens critique, — et de bonne foi, — par exagération de purisme et de pruderie, que de les rendre responsables de la corruption de la langue, après leur avoir imputé celle des mœurs. Ils ne sont ni si coupables ni si malfaisants.

VII. *Le Roman psychologique et passionnel.* — Celui-là, sans que je veuille en dire trop de mal, — ne vaut-il pas mieux essayer de tout comprendre que tout blâmer? — a fait peut-être plus de ravages; il a gâté ou troublé un plus grand nombre d'âmes, d'ailleurs peu saines, et détraqué plus de cerveaux. Il a, en premier lieu, trop répandu chez nous le goût de l'analyse, non pas de l'analyse lucide et simple, qui nous aide à voir clair en nous-mêmes, — elle est naturelle, profitable, et au romancier, et à l'homme, — mais de l'analyse subtile, frémissante, exaspérée, qui s'évertue à couper des cheveux en quatre, après les avoir arrachés laborieusement. Celle-là, pour reprendre le mot de Pascal, est « une maîtresse d'erreur et de fausseté ». C'est un mélange de physiologie, de psychologie, — et de naïveté, assez curieux.

Je ne m'en prends pas aux maîtres du genre, à Stendhal, Balzac, Fromentin (dans *Dominique*), Maupassant et M. Paul Bourget; j'en veux aux innombrables copies et aux tristes contrefaçons qu'ils ont suggérées. Le roman d'analyse et de passion, même chez Maupassant et M. Paul Bourget (*Notre cœur*, *Bel Ami*. — *Mensonges*, *le Disciple*), a un très grand tort ou, si vous aimez mieux, une belle hardiesse, à mon humble avis : il ne se contente pas d'étudier et de peindre les passions; après les avoir excusées, il les légitime. Tous ces cas d'égarement, qui jettent la nature dévoyée dans le vice ou dans le crime, il les fait rentrer complaisamment dans une sorte d'explication du système de l'âme, de la fièvre des sens, de l'énervement irrésistible de la volonté; il plaint ceux qui en souffrent, comme des malades, comme des victimes, presque irresponsables, qui ont vainement lutté, avant de faillir, contre des fatalités de tempérament et d'occasion, plus fortes que leur résistance; il s'attendrit sur leurs infortunes. Il est donc sensualiste et fataliste, pour abréger. C'est une philosophie commode et encourageante. Mesurez la distance qui sépare la princesse de Clèves de Mme de Moraines : vous verrez tout le chemin que nous avons fait, depuis Mme de La Fayette, dans la voie, très large, des indulgences.

Voilà, en gros, pour le défaut principal du roman psychologique et passionnel. Voici maintenant, afin d'être juste, pour ses qualités. Il continue, lui aussi, sur le mode grave, ce que le roman parisien a repris, sur un mode plus léger, l'excellente tradition de nos moralistes français. Il étudie l'Homme, non plus dans son milieu, dans ses entours, comme le roman de mœurs, mais en lui-même et dans sa nature. Maupassant, plus aigu et plus direct, la voit tout de suite, du premier coup d'œil; il la met à nu et sonde sa plaie. Il joint à cela des mérites de narrateur, de peintre et d'écrivain du tout premier ordre. « La netteté est le vernis des maîtres »; il en

est un par l'acuïté de la vision (qui le prédisposera aux idées fixes) et par la sûreté du dessin; il a une manière rapide, vigoureuse, tranchante, de camper ses personnages (rappelez-vous sa silhouette du vagabond, du vrai chemineau), de les mener droit au but et au fait, qui s'impose à l'attention et au souvenir. Il est au fond, cela se sent et se voit, affreusement triste (*Mont Oriol*). L'Humanité lui répugne; la Vie lui pèse, le dégoûte et le décourage. Quelle image, navrante et cruelle, il en a laissée!...

Plus compliqué, plus sentimental et plus tendre, plus casuiste aussi, M. Paul Bourget se plaît et se perd quelquefois davantage dans l'analyse minutieuse et compatissante. Ses jeunes gens, — Hubert Liauran, René Vinci, — ses jeunes femmes sont des élégiaques, que déchire, en les occupant, la cruelle énigme de leur destinée. Ils ont lu Renan, Taine, Schopenhauer, Alexandre Dumas fils et Tolstoï; ils nous prennent volontiers pour confidents de leurs angoisses et de leurs misères; ils nous font entrer avec plaisir dans le labyrinthe de leurs pensées : le fil qui aide le lecteur à s'y retrouver est un joli fil de soie, souple et brillant. Plus instruit, plus philosophe que Maupassant, et un peu métaphysicien, M. Paul Bourget ne perd pas une occasion, non pas de nous montrer sa science, mais d'augmenter la nôtre. Expert et arbitre dans les élégances du cœur, dans les mystères délicats du sentiment, il les approfondit, les détaille et les éclaire; il abonde en réflexions fines et neuves, en théories ingénieuses, en aperçus. Charitable et resté toujours au fond chrétien, d'intention, sinon de fait, il a plus de pitié que Maupassant pour notre pauvre espèce. Là où Maupassant, avec sa brutalité virile et farouche, son pessimisme matérialiste et sans entrailles, voit et dénonce l'incurable vice, la Laideur humaine, M. Paul Bourget aperçoit plutôt la défaillance et le péché de la créature, vouée à la tentation, promise aux chutes, par la fragilité de sa chair et la lâcheté de son âme.

Et c'est là, pour moi du moins, le mérite et le charme des meilleurs romans de M. Paul Bourget. Ç'a été, je crois, la cause de son influence, un peu diminuée, sur la jeunesse contemporaine. Il lui a fait aimer les souffrances distinguées du cœur et remuer les problèmes du sentiment; il a été un de ses initiateurs à la vie inquiète. Il ne l'a peut-être pas trempée pour l'action, en l'armant de certitude et d'énergie; il a moins agi sur ses muscles que sur ses nerfs; mais il lui a donné une âme pensive et délicate, l'ambition de l'Amour, qui vaut mieux que le goût vulgaire du plaisir, et en lui disant le prix douloureux dont il faut ici-bas acheter la tendresse, il l'a instruite peut-être à mieux savoir aimer...

VIII. *Le Roman romanesque.* — Ce que la plupart des lecteurs demandent à un roman, c'est tout bonnement de les intéresser. Ce n'est pas rien. Mais il ne suffit pas à un roman d'être romanesque, pour être intéressant; sans cela, pour peu qu'on ait du loisir, on passerait sa vie à être ému; il ne lui suffit pas non plus d'être bien écrit. D'où vient, par exemple, que M. Octave Feuillet, que M. Brunetière appelait récemment « un des plus nobles romanciers de ce siècle », soit aujourd'hui si délaissé, trop délaissé? Cela est injuste, sans doute. On peut relire, on devrait relire, comme on revoit sans ennui la peinture de Cabanel, *Julia de Trécœur*, *Monsieur de Camors*, et tant d'autres œuvres, élégantes et distinguées, *le Roman d'un Jeune homme pauvre* (1858), qui a, dit-on, fait faire tant de mariages — et de sottises, l'*Histoire de Sibylle* (1862), *les Amours de Philippe*, etc. D'où vient donc ce discrédit immérité? C'est peut-être que l'élégance et la distinction sont, en fin de compte, des qualités secondaires, et qui sait? des modes. Or, les unes se fanent, les autres passent, et il n'y a que la vie qui demeure. De Jules Sandeau à Mme Henry Gréville, à Mme Marcelle Tinayre, dont j'attends encore autre chose que ce qu'elle nous a donné (*Avant l'amour*, *la Rançon*, *Hellé*), et à M. Léon de Tinseau, en passant par M. Ludovic Halévy (*l'Abbé Constantin*, *Criquette*), qui mérite d'être mis à part pour ses rares qualités de conteur, les romanciers romanesques ne nous manquent pas. Non pas qu'on ait chez nous l'imagination vive et montée, mais on aime à lire une histoire qui ne prouve rien, en croyant même que c'est arrivé, pourvu qu'elle ne soit ni sans vraisemblance ni sans agrément.

C'est pourquoi le genre facile et un peu à la portée de tout le monde, du roman romanesque, continuera de fleurir longtemps encore dans notre pays. Il ne donnera, sauf exception, de renommée durable à personne; la plume passera, de main en main, d'un bon faiseur à un autre bon faiseur; il aura toujours pour lui (je ne parle que du public) les jeunes demoiselles et les vieilles, les bonnes dames dont la vie n'a rien de romanesque et qui se rattrapent dans leurs lectures, Jenny l'ouvrière, Mme Cardinal elle-même, à certains moments, tous ceux qui cherchent et qui trouvent un livre intermédiaire entre le roman à thèse, trop agressif, le roman de mœurs, trop âpre ou trop libertin, le roman psychologique, ou trop compliqué ou trop attristant. Le roman romanesque va comme un gant aux esprits et aux âmes dont le rêve dépasse leur condition. « Cela fait toujours passer une heure ou deux », comme disait Perrin Dandin, et cela ne met point, en général, l'intelligence à la torture; c'est de l'agréable remplissage

pour les heures inutiles et les existences désœuvrées; il en reste ce qui reste de la plupart de nos distractions.

IX. *Divers.* — D'autres formes, également complaisantes du roman, se prêtent docilement à divers usages. Nous avons le roman tricolore, patriotique et cocardier d'Erckmann-Chatrian (*l'Invasion*, 1862; *Madame Thérèse*, *Histoire d'un conscrit*, 1864), qui ont eu la vogue avant 1870, car depuis...; les romans scientifiques, géographiques, astronomiques, polytechniques de Jules Verne, le vulgarisateur universel et adroit, qui a su tant de choses qu'il a fini tout de même par nous en apprendre quelques-unes. *Le Tour du monde en* 80 *jours*, *Vingt mille lieues sous les mers*, avec leurs illustrations suggestives, ont fait les délices des écoliers. Ils leur valent mieux, dans tous les cas, ils sont plus divertissants et plus instructifs que ces histoires morales mais idiotes qu'on nous donnait autrefois, dorées sur tranche, le jour de l'an ou le jour des prix: il y a progrès, à ce point de vue, dans la librairie. Puis, le roman pédagogique et scolaire (*l'Education dans les différents pays*) de M. André Laurie, qui est, je crois, un des pseudonymes de M. Paschal Grousset. Et combien d'autres de la même nature ou à peu près! On aurait pu faire chez nous, on l'a essayé de temps en temps (voir les catalogues des maisons Hachette et A. Colin), toute une série de *Robinsons suisses*, c'est-à-dire de petits romans de géographie, de description et d'aventures, destinés au peuple et aux écoles, qui sont après tout une clientèle intéressante, pour faire connaître et pour faire aimer chacune de nos provinces. Je recommande ce champ modeste des applications du roman, considéré comme un bon véhicule de connaissances, aux entrepreneurs de publications utiles.

X. *Les Nouvelles.* — La *Nouvelle* est un genre bien français. Il n'y en a guère de plus difficile et, quand l'auteur a réussi, de plus heureux. Elle demande, elle exige la brièveté, la rapidité, le soin et le fini dans les moindres détails de l'exécution; elle est au roman ce que le sonnet est au poème. « Un sonnet sans défaut... », il en est de même de la Nouvelle. C'est peut-être là qu'il faut chercher les chefs-d'œuvre les plus purs, les plus petits sans doute, mais les plus parfaits de la littérature romanesque de notre siècle, depuis Alfred de Musset jusqu'à M. Ludovic Halévy et M. Jules Lemaître. Cela se comprend. Nous n'aimons point, en général, les longues lectures qu'il faut couper et reprendre plusieurs fois; nous n'avons pas le temps. Une nouvelle courte, bien conduite et bien écrite, « chargée de peu de matière » et plus pleine de choses que de phrases, nous ravit. Notre goût, resté classique en cela, s'im-

patiente et bâille aux œuvres démesurées. Avouons que le roman moderne a souvent des dimensions trop vastes; l'ancien chiffre, moyen et normal, de trois cents pages est de beaucoup dépassé; c'est un gros abus. La Nouvelle est plus modeste et plus attrayante.

Les *Contes* de Musset (*la Mouche*, *le Merle blanc*) et ses *Nouvelles* (*Emmeline*, *le Fils du Titien*, *Margot*) sont délicieux et inimitables. Le sentiment et l'esprit, l'émotion et l'intérêt, le rêve et l'action, la poésie et la prose, y sont nuancés et fondus dans le plus harmonieux des mélanges. Le bon Nodier, le vicomte de Launay (Mme de Girardin), Méry, Jules Sandeau et quelques autres, vers le même temps, ont montré, à un degré moindre, dans leurs courtes fantaisies, des qualités analogues ou différentes : Nodier, plus de bonhomie et de caprice; Mme de Girardin, plus de finesse; Méry, plus de brillant; Sandeau, plus d'aimable fluidité.

Le Génevois R. Toppfer (*le Presbytère*, *les Nouvelles génevoises* (1833); *les Voyages en zigzag*), écrit en français, avec une pointe d'humour et d'accent de son pays, qui n'est pas sans grâce. Mérimée, qui a très bien fait tout ce qu'il a fait, s'est ramassé en quelques nouvelles sobres, vigoureuses, pleines de couleur et de mouvement (*Mateo Falcone*, *l'Enlèvement d'une redoute*, *Carmen*), qui sont dignes de l'auteur de *Colomba* et des modèles du genre. Théophile Gautier et Gérard de Nerval (*Contes et Facéties* 1852, *Petits châteaux en Bohême* 1853), sont pittoresques et capricieux. *Les Mariages de Paris* du très spirituel Edmond About, survivront peut-être à ses autres romans et même au *Roi des montagnes*. *Les trois Contes*, si expressifs, si imagés, de Gustave Flaubert, ne souffriront pas trop du voisinage de *Madame Bovary* et gagneront à celui de *Bouvard et Pécuchet*.

Nous ne saurions donner ici, où nous devons nous borner à effleurer les choses, une liste même incomplète, de nos « novellierc » les plus artistes et les plus goûtés. De 1870 à 1900, il semble que la *Nouvelle* ait été un peu abandonnée; elle sentait son vieux temps et le gros roman très achalandé, très accapareur, lui faisait tort. Les grandes Revues en prenaient bien quelques-unes de temps en temps, et l'on avait, par-ci par-là, la surprise d'un petit chef-d'œuvre, comme *l'Attelage de la marquise*, de M. Léon de Tinseau, *la Neuvaine de Colette*, de Mlle Jeanne Schultz, ou *Mon oncle et mon curé*, de Jean de la Brète, qui n'est guère qu'une nouvelle un peu allongée; mais les libraires, paraît-il, qui se préoccupent de la vente des livres, puisqu'ils en vendent, n'en voulaient pas. Il fallait être Ludovic Halévy, Maupassant, M. Paul Bourget, M. Anatole France, M. Jules Lemaître ou M. François Coppée pour faire agréer des éditeurs et du public un recueil de Nouvelles dont le débit fût assuré.

Aujourd'hui les jeunes écrivains du *Mercure de France* et des Revues récemment écloses, parisiennes ou provinciales, reviennent à la Nouvelle. On publie, en province, dans les feuilles régionales, des Nouvelles intéressantes : on n'en publie pas encore assez, — l'ivraie de la politique étouffe trop souvent la littérature, — et elles ne sont pas assez connues des Parisiens.

XI. *Le Roman-Feuilleton.* — Il y a des gens qui ne peuvent pas s'en passer et qui n'achètent leur journal que pour avoir leur feuilleton. Le même journal en donne plusieurs ordinairement, au moins deux, pour un sou par jour: ce n'est pas trop cher; ce n'est pas non plus trop bon marché. Il ne faut pas médire à l'excès du roman-feuilleton : c'est le pain quotidien, le gros pain, quelquefois un peu indigeste et avarié, d'un certain public, qui n'a que ça pour toute littérature; mais il ne faut pas, en revanche, que le roman-feuilleton, la joie des concierges — et de quelques propriétaires — du menu peuple et des employés de bureau, affiche des prétentions exagérées à la dignité de « genre littéraire ». Il est ce que nous le voyons et l'on pourrait désirer, sans être un dédaigneux, qu'il fût autre chose.

Il a des variétés infinies, qui vont du merveilleux au familier, de la lune à la terre et à ses abîmes, du palais au taudis et du septième ciel à la cour d'assises. Depuis Eugène Süe (*les Mystères de Paris*) et Frédéric Soulié (*les Mémoires du Diable*), il a eu ses fabricants renommés; il en a enrichi et presque illustré quelques-uns : Paul Féval, Emile Richebourg, Xavier de Montépin, Ponson du Terrail, MM. Jules Mary, Georges Maldague et *tutti quanti.* Il a même tenté de vrais écrivains. On raconte que Théophile Gautier avait parié avec Emile de Girardin d'écrire, lui aussi, tous les jours, durant une période indéterminée, ses six colonnes de roman-feuilleton. Il gagna son pari, parce qu'Emile de Girardin voulut le perdre. Au bout de trois semaines, celui-ci pria Théophile Gautier de suspendre sa collaboration parce que l'abonné réclamait; il était désorienté par le style, qui le changeait trop. Le style n'est pas ce qui gêne la plupart des abatteurs de romans-feuilletons; ils en prennent à leur aise avec la langue, sinon avec la syntaxe, comme avec la vraisemblance. Le public n'y prête, d'ailleurs, aucune attention. Ce qu'il demande, ce sont des aventures, des imbroglios, des catastrophes, des choses miraculeuses. On lui en donne tant qu'il en veut et même un peu plus.

De toutes les formes du roman-feuilleton, la plus populaire, la plus goûtée, celle qui fait verser le plus de larmes, douces et naïves, c'est un mélodrame en récit. Exemple. Une mère, une

pauvre mère, a perdu sa fille; elle l'a recherchée pendant quatre cent quatre-vingt-dix-neuf numéros, à travers tous les mondes imaginables, le nouveau, le demi, le souterrain, le supralunaire; elle la retrouve, merci, mon Dieu! au cinq centième numéro, saine, sauve, intacte, grandie, et elle la marie, les yeux toujours mouillés, à un bon et beau jeune homme qui l'a aidée à la retrouver. Tableau. La toile tombe, mais pas le roman, car tout le monde est enchanté, la mère, la fille, le gendre et le public ordinaire de ces choses-là. *Les Deux Mères*, *les Deux Rivales*, *les Deux Gosses*, *les Deux Orphelines*, *les Mystères de Paris*, *de Londres*, de toutes les grandes villes mystérieuses, *le Fiacre numéro tant*, *le Crime de la rue... aux assassinats*, *la Bande de... n'importe qui* (Cartouche et Mandrin ne meurent jamais, Rocambole, non plus), *Monsieur Lecoq*, etc., etc., voilà de beaux titres de romans-feuilletons. Vous pouvez rêver rien que sur le titre; vous n'en rêverez jamais autant que vous en lirez, si vous avez de la patience et de l'estomac.

N'y aurait-il donc pas moyen de donner au peuple, qu'il est pourtant bon d'instruire et de moraliser, pour le même prix, une autre littérature que celle-là? On en a montré souvent les effets pernicieux, la contagion malsaine sur l'imagination, la sensibilité et la moralité populaires. La masse ne se prêtera pas tout de suite à ce changement de nourriture intellectuelle; il faudrait faire ou refaire son éducation. On pourrait tout de même y arriver; qui sait si le roman-feuilleton du vingtième siècle ne nous réserve pas des étonnements?...

Nous avons essayé, dans cette rapide étude, de passer en revue les genres et les caractères principaux du roman français, depuis le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'à cette année d'exposition et d'inventaire. La tâche n'était peut-être pas aussi aisée qu'elle le paraît. Il faut toujours, du reste, en pareil cas, compter sur l'intelligence et le savoir du lecteur pour aider au travail de l'essayiste, pour compléter ses indications, pour étendre, pour préciser ou pour rectifier ses aperçus. Tout ce qu'on peut demander au critique, au connaisseur de livres, c'est d'avoir des notions à peu près exactes, des idées claires et assez justes sur ce qu'il a lu avec bonne foi... Combien survivra-t-il, dans cent ans, de tous ces livres dont je vous ai parlé? Je n'en sais rien, car je ne suis pas prophète, et j'ose à peine me le demander, par discrétion.

Henri Chantavoine.

LA LIBÉRATION DE LA FEMME

IMPRESSIONS DE CONGRÈS

« Nu comme un mur d'église! » disait Musset. Il ne connaissait pas les murs d'une salle de congrès! Une énorme, immense, colossale cage, uniformément blanche, rayée, sur le parquet, par des lignes de banquettes vertes sans dossier, — pour éviter les somnolences!

Au plafond, clairsemés, des lustres bizarres, tout en grandes lames emmaillées. On dirait qu'on a voulu être agréable aux femmes ici rassemblées en leur rappelant leurs coutumières fonctions! Le lustre central a l'air d'une armature de crinoline renversée et les autres de vagues mannequins ou de moules à pâtisserie. M. Picard est décidément galant : il a pensé à tout!

Comment des voix féminines pourront-elles se faire entendre dans ce vaisseau disproportionné dont l'acoustique est déplorable?... Au fond, une estrade drapée de rouge, et parée de feuillages. Adossé à la paroi, le buste de la République émerge d'un trophée de drapeaux. Peu engageante pour les interrupteurs qui veulent gravir la tribune, cette estrade! On y accède, non point de face, mais par des degrés dissimulés au loin, et il faut se livrer à une véritable course avant de parvenir du parterre jusqu'aux rostres. Mais cela n'empêchera pas qu'on n'en tente assez souvent l'escalade. Le Congrès, en effet, est essentiellement vivant, agité et parfois tumultueux.

Avant que les débats ne s'ouvrent, un coup d'œil aux silhouettes qui papillonnent de l'autre côté des tables vertes. Au milieu, une femme en noir, tenue sévère, allure décidée, gants noirs, capote garnie de jais, avec, en guise de cimier, une aigrette conquérante : c'est Mme Maria Pognon, la présidente du « Congrès international de la condition et des droits des femmes ». La barre des sourcils bruns, la large bouche rectiligne disent la volonté, la ténacité. Elles ne sont point menteuses.

Tout près, une femme d'âge mûr procède à son installation avec

l'assurance d'une maîtresse de maison. Elle s'avance avec le tangage particulier des dévotes qui protègent leur curé; l'œil est doux et bon, le sourire condescendant, le geste onctueux se décompose en ondulations d'un style très Régence. C'est Mme Féresse-Deraisme.

A côté d'elle, un long fourreau sombre, à jabot de dentelles, surmonté d'une tête ambrée. Des yeux de braise et des lèvres bandées annoncent la fougue, la conviction poussée jusqu'à la provocation. C'est Mlle Marie Bonnevial, le type de la féministe.

A droite, une femme en costume très simple, le chapeau tyrolien piqué d'une plume-couteau, l'œil inquisiteur dans le teint olivâtre. C'est Mme Vincent, présidente du groupe « Egalité ».

Çà et là, Mme Séverine, en dentelle noire, avec les cheveux à frimas d'une marquise; Mme Kergomard, inspectrice générale de je ne sais plus quoi, le large ruban rouge (un ruban à la Déroulède) barrant la poitrine, toujours fière de ses cheveux qui retombent sur la nuque en opulentes cascades d' « anglaises ».

Jusqu'ici, hélas! pas de jolies femmes. Le féminisme serait-il corrosif? Enfin, voici Mlle Harlor, frêle, élancée, charmeuse. On comprend qu'on lui ait confié le soin d'expliquer à ses collègues, — avant le congrès! — les merveilles du Palais du Costume. Elle porte la toilette à ravir.

Mais tout ce monde-là est en noir ou en teintes sombres.

Voici le sourire du Bureau Mme Pierson, de la Comédie-Française, en bleu cendré, une toque fleurie coquettement posée sur les cheveux très blonds, des bibelots d'or cliquetant à la ceinture. Mais non, m'assure-t-on, ce n'est pas Mme Pierson, c'est Mme Marguerite Durand, fondatrice et directrice du journal *la Fronde*, secrétaire générale du Congrès. Elle a bien fait les choses, Mme Durand. Le Congrès est un hymne perpétuel en l'honneur de son œuvre. Pas un rapport où on ne lui tresse des couronnes. — Aussi varie-t-elle journellement ses coiffures. Aujourd'hui en bleu, demain en rose, mais ne quittant jamais le pays du Tendre!

Ce qu'elle quitte, en revanche, c'est le bureau. Très affairée, elle envoie et reçoit des messages, décachète bruyamment de grandes enveloppes, va, vient, sort, rentre et s'assied, le mouchoir de dentelle à ses lèvres, un peu lasse et quand même vaillante, « frondant » toujours.

Enfin Mme Pognon prend la parole et l'auditoire très nombreux devient vite attentif. La présidente fait un historique rétrospectif des progrès de la cause : premier Congrès international du droit des femmes, à Paris, le 25 juillet 1878; deuxième, en 1889, au cours duquel l'oratrice trouve son chemin de Damas; troisième, en 1892, où prend naissance le mot « féministe »; quatrième, enfin, en 1896, particulièrement houleux, mais fécond.

Mme Pognon rend hommage aux femmes qui sont mortes à la peine, ce qui lui permet d'affirmer sa foi en l'immortalité de l'âme. Elle relève ensuite la liste de « quelques succès » qui ont modifié, depuis 1896, la situation économique des femmes :

L'admission comme témoin dans les actes d'état civil et instrumentaires (27 décembre 1897);

L'électorat aux tribunaux de commerce (23 janvier 1898);

L'admission dans le Conseil d'administration de l'Assistance publique;

L'électorat et l'éligibilité au Conseil supérieur du travail (1900);

L'admission à l'Ecole des beaux-arts.

De plus, la Chambre a voté trois lois importantes qui sont en ce moment devant le Sénat :

La loi Goirand, autorisant la femme mariée à recevoir le produit de son travail sans l'autorisation du mari;

La loi conférant à la femme le droit de plaider comme avocat (30 juin 1900, motion de M. Viviani);

La loi dite « des sièges », obligeant les patrons à mettre des sièges à la disposition des demoiselles de magasin;

A l'étranger, des progrès ont été réalisés de tous côtés et la présidente les résume ainsi :

L'Amérique, en particulier, a donné l'exemple au vieux monde, en accordant, dans plusieurs États, le droit de vote aux femmes. La Nouvelle-Zélande a suivi la même voie et s'en trouve fort bien; loin de désorganiser la famille, comme l'affirmaient nos adversaires, l'électorat conféré aux femmes semble devoir consolider l'organisation de la famille; en Nouvelle Zélande la femme électrice s'enquiert de la moralité du candidat et lui refuse sa voix s'il est mauvais époux ou mauvais père.

Cependant en Europe le progrès se fait sentir également; l'Angleterre tient la tête du mouvement et a déjà admis les femmes dans les Conseils de paroisse qui remplacent nos Conseils municipaux; dans les Conseils des comtés, des écoles, etc., etc., il ne leur manque plus que le suffrage politique qu'elles obtiendront prochainement, bien avant nous, Françaises.

La femme mariée, en Angleterre, a, en outre, la jouissance de sa fortune; elle administre et gère elle-même tous ses biens, la femme russe également.

On voit poindre déjà le but réel du Congrès, qui est l'obtention des droits politiques pour la femme. Ce sera le « tarte à la crème » de tous les rapports, dans toutes les questions. Pas une discussion ne se développera sans aboutir à ce dénominateur commun : le droit de vote considéré comme la suprême sanction, le moyen merveilleux, l'universelle panacée!

Mme Pognon se laisse même aller, à ce propos, à des plaisanteries vraiment peu dignes de son incontestable talent : « Qui se douterait, dit-elle, que le dépôt d'un bulletin dans une urne, tous les trois ou quatre ans, pût être absorbant au point de détourner la

femme de son devoir familial? » Cela n'est pas sérieux, et l'oratrice, à ce jeu de massacre, fait les hommes plus sots qu'ils ne sont!

Du reste, toutes ces dames, tant présidentes qu'oratrices et interpellatrices, nous ont fourni à foison, et, j'en suis convaincu, bien malgré soi, pendant les séances, les preuves d'une nervosité, d'une humeur, d'une excitabilité très suggestives. Elles nous prouvaient les dangers de les introduire dans l'organisme politique du pays, juste au moment où elles le demandaient avec le plus d'instances. Et songez qu'elles jouaient là sur le velours, l'auditoire étant avant tout sympathique, l'immense majorité acquise à leurs projets et les oratrices connaissant à fond les questions traitées!

Dire que M[me] Pognon, elle-même, a manqué de sang-froid! Et pourtant c'est une présidente admirable, très libérale pour accorder la parole, et qui a l'art de suggérer, au bon moment, la réflexion nécessaire à l'auditoire qui s'emballe!

Elle a cependant contrevenu au règlement du Congrès, — on le lui a rappelé dans la suite, — en répondant nominativement à un article de M. Ledrain. Cela nous a valu d'apprendre qu'elle fait elle-même ses confitures, qu'elles sont exquises, qu'on lui en demande les recettes par dépêche, etc., toutes choses qui n'étaient peut-être pas de primordiale importance dans un congrès sérieux. Si je le relève, d'ailleurs, ce n'est nullement dans l'intention de railler les talents de ménagère ainsi applaudis, c'est uniquement pour bien marquer à quels bavardages nous serions exposés, avec les femmes à la tribune, et combien ces dames ont de poutres dans l'œil quand elles font le compte de nos pailles!

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait aucune justice dans leurs revendications, et que leurs travaux pour les documenter doivent passer inaperçus. Loin de là! Mais comme on l'a si souvent et si bien dit ici même, leur grand tort c'est de faire du rôle politique la condition *sine quâ non* de ce qu'elles appellent leur « libération ».

Il n'est certes pas indifférent d'apprendre, graphiques à l'appui, que, l'agriculture mise à part, le travail qui se fait en France est accompli par 2,565,625 femmes et par 3,428,908 hommes; les femmes produisant donc à peu près la moitié du travail général. Que cela doive influer sur une répartition plus équitable des salaires, soit. Mais que cette répartition plus juste doive être avancée par des revendications politiques, est-ce soutenable?

De même, M[me] Pognon cite avec orgueil les femmes qui ont pris des brevets d'invention. Le terrain est dangereux. Ce n'est pas le fait seul du brevet d'invention qui peut nous donner une idée juste du mérite de l'inventeur, c'est l'expérimentation de la découverte. J'entends bien que cela prouve qu'un certain nombre de femmes sont adonnées aux patientes et laborieuses recherches scientifiques.

Mais j'ai beau m'entraîner à l'enthousiasme, — quoique fort incapable d'inventer moi-même des améliorations aux « coussinets pour parachever les bras des poulies », — je trouve exagéré de crier à la « merveille ». Et je n'ai pas voulu montrer autre chose qu'un manque de sang-froid dans une des plus distinguées directrices du mouvement féministe.

Rien d'étonnant, après cela, d'arriver aux déclamations inévitables : « Il faut que l'homme et la femme comprennent que le règne de la charité et de la philanthropie est passé après avoir duré de trop longs siècles. La femme a jusqu'ici donné toute son activité aux œuvres religieuses et charitables, parce qu'elle était bonne mais ignorante... Au lieu d'aumône avilissante nous réclamons du travail bien payé et pas d'interruption dans ce travail. »

Cela fleure la péroraison, et nous voici, en effet, au bout du discours inaugural. Nous y apprenons que le ministre de l'intérieur et la Chambre de commerce de Paris sont officiellement représentés au Congrès, ainsi que les gouvernements des Etats-Unis, du Mexique, de la Belgique, de la Russie, de la république de l'Equateur et de la Roumanie. C'est la première fois, du reste, qu'un tel Congrès est accepté par l'Administration.

Est-ce le caractère officiel qui a immédiatement endigué les formules provocantes? Toujours est-il que ceux et celles qui nous ont appelés « citoyennes et citoyens », ont toujours commencé par les vocatifs « Mesdames, messieurs ». Une nuance, si l'on veut! Mais combien révélatrice! Si le gouvernement n'était plus assez sûr des hommes, l'idée de se constituer, avec les féministes libres-penseuses, une garde d'amazones indéfectibles ne serait pas indigne de nos modernes Machiavels!

Il faut rendre, en passant, cette justice à Mme Pognon, qu'en ouvrant le Congrès, elle a débuté par un acte de courtoisie. Elle n'a pas dit « Mesdames, messieurs », comme l'imprime *la Fronde*. Elle a été féministe égalitaire jusqu'au bout, et a dit : « Messieurs, mesdames. » Du moment que la femme est l'égale de l'homme, elle se doit d'être bien élevée! Mme Pognon est la seule à y avoir pratiquement songé.

Voici maintenant Mlle Bonnevial, membre du Conseil supérieur du travail, rapporteresse de la première section : salaire; évaluation du travail de la femme dans la famille; durée du travail; hygiène. Terrible, Mlle Bonnevial! Au début, on ne l'entend pas, et on la supplie, universellement, de changer de place et d'aller à la table du milieu! Elle avance à gauche, de 20 centimètres. Nouveau départ. Nouvelles objurgations. Nouveau déplacement équivalent. Cette fois, on aura beau faire, elle n'ira pas plus loin. Pourquoi?... Mystère! La présidente insiste. Et Mlle Bonnevial, avec des yeux

riboulants et des gestes saccadés, réplique, véhémente : « Enfin, je ne puis cependant pas me tourner vers tous les côtés à la fois! » Eh! eh! mademoiselle, on ne peut pas savoir; quand les femmes pourront voter!...

Car il va sans dire que la rapporteresse a deux *leitmotiv*, comme tout le Congrès; l'un, le principal : la revendication des droits politiques; l'autre, qui est la tonique : la haine de la religion. Elle fonce droit sur l'obstacle :

Nous réclamons, parce que nous sommes modestes, la durée normale dehuit heures pour la journée de travail; c'est un commencement; mais j'ai la persuasion qu'avec la rapidité des progrès de la science, ce n'est pas huit heures, c'est six, c'est peut-être quatre heures, qui suffiront à produire tout le travail nécessaire à la vie de l'humanité; et alors, c'est la femme beaucoup moins longtemps absente de chez elle; c'est l'homme beaucoup moins longtemps absent lui aussi du foyer; et c'est tous deux s'estimant réciproquement, se considérant comme deux compagnons, travaillant ensemble à l'éducation des enfants, et un peu à la besogne de l'intérieur, non pas l'un comme un maître et l'autre comme une esclave.

Ce n'est pas plus humiliant pour un homme de surveiller un rôti dans sa maison que d'en surveiller plusieurs dans un restaurant.

Ce n'est pas plus humiliant pour lui de placer une potiche ou d'arranger des fleurs dans la chambre de sa femme, qui lui rendra cette amabilité à un autre moment, que pour l'ordonnance d'un officier de cirer ses bottes. Non, il n'y a aucun travail humiliant, mais si nous voulons remonter aux causes premières, nous voyons que dans tout cela il y a des préjugés religieux: il y a d'abord l'humiliation de la femme, qui est la grande coupable, il y a ensuite le travail considéré comme une punition, et c'est parce que le travail est considéré comme une punition qu'on trouve humiliant pour le sexe noble de se livrer à d'autres travaux que ceux qu'on appelle si improprement arts libéraux, lesquels, entre parenthèses, ne libèrent pas toujours celui qui les pratique.

Dans ce rapport, qui est remarquable de netteté et d'exposition, presque chaque paragraphe demanderait une glose. Comme ces virus qui infestent tout un organisme, les deux partis-pris dont j'ai parlé mettent de l'amertume dans chaque pensée, gonflent d'impatience rageuse toutes les propositions. Et quand l'accent, le débit s'ajoutaient à la forme littéraire, le spectacle était édifiant. Mlle Bonnevial est éloquente, vraiment très éloquente!...

Après ces deux importants morceaux, le besoin d'un intermède se faisait sentir. Et je vois tout à coup se diriger vers la tribune Pierre Petit, le photographe. Est-ce qu'on va nous « prendre » en souvenir de l'Exposition? Mon illusion, hélas! est de brève durée. Ce n'est pas un photographe, c'est un conseiller municipal! Il fait des jeux de mots sur M. Ledrain, qui n'est pas « dans le train », et qui pis est, il les annonce! Mais la voix s'enfle, le trémolo des incan-

tations solennelles s'annonce, paraît et vibre, et nous apprenons qu'il faut chasser tout reste de barbarie du « sssol de la RRRépublique française ». De bonnes intentions, comme on voit!

Et des renseignements à retenir : « Il s'agit de relever le salaire des travaux de couture pour les ouvrières de l'Assistance publique qui sont employées au dehors; ces salaires sont tellement ridicules qu'une femme *travaillant dix heures par jour arrive à peine à gagner* 5 *francs par semaine.* » Ce qui n'empêchera pas le monde officiel de vitupérer les œuvres religieuses! M. Gelez, du reste, demande lui-même que les inspectrices du travail puissent pénétrer dans les maisons religieuses, et d'autre part que les employées du commerce, de la banque et de l'industrie puissent bénéficier de la juridiction des prud'hommes.

Après le conseiller municipal, et pendant trois séances successives, les questions de la première section donnent lieu au gâchis le plus complet. M[me] Pognon est débordée. On crie, on murmure, on glapit, et dans les moments de calme, on s'envoie des réparties aigres-douces rappelant que nous sommes en plein féminisme.

Une seule voix domine tous les tumultes, toutes les rumeurs, celle de M. Brunswig. C'est le tonnerre. Malheureusement il manque d'éclairs, et quand on demande à l'orateur ce qu'il souhaite au juste, il hésite, intervertit les feuillets de son dossier, et bafouille; mais il tonitrue toujours! Ah! l'éloquence, c'est encore la vieille maxime : *Pectus est...!* Ce que demande M. Brunswig est, simplement, que « chacun donnant selon ses efforts reçoive selon ses besoins », étant bien entendu que ce minimum de salaire doit permettre « de vivre largement », « en attendant mieux, c'est-à-dire, la suppression du salariat ». Voilà qui va bien!

Mais les droits des femmes, le but du Congrès? Un auditeur rappelle qu'il faudrait s'en occuper « sans faire du communisme, ni du socialisme ». Le coup a porté. M[lle] Bonnevial bondit et remet les choses en leur place dès l'origine prévue, en plein socialisme. Car, de toute évidence, c'est l'influence de M. Viviani qui domine au bureau.

Il y aurait à relever maintes interventions des congressistes étrangères, intéressantes, mais parfois d'une naïveté désarmante. Ainsi M[me] Stoke Haver, une Hollandaise, demande que l'homme, pas plus que la femme, « ne travaille dans les travaux dangereux ». Cela part évidemment d'un bon naturel. Pourtant, à moins de ne plus admettre comme travail universel que la pêche à la ligne, où aboutirait-on avec ce système? Il me semble que nous touchons ici du doigt le point faible du féminisme politique : leur imagination et leur cœur entraîneraient trop souvent les femmes dans l'illogisme ou l'impossibilité!

Nous voici arrivés à l'hygiène. Le Congrès a déjà voté l'application du principe : à travail égal, salaire égal; la réglementation des prix de vente pour les objets fabriqués dans les établissements pénitentiaires, charitables, etc.; l'abrogation des lois sur le travail des femmes; l'élection des inspectrices du travail par les syndicats féminins; la journée de huit heures et le repos hebdomadaire.

Dans la section d'hygiène, le vœu relatif à la loi dite des sièges (permettant aux vendeuses de s'asseoir) est adopté haut la main. Et nous entrons dans l'épineuse question des domestiques. On assimile définitivement leur travail à celui des employés et ouvriers quant aux conditions de repos et d'hygiène. Et Mlle Bonnevial finit par obtenir l'inspection des domestiques mineures, au point de vue des heures de travail! Rien n'arrête Mlle Bonnevial. Comment procédera l'inspectrice? Mais, c'est très simple : « elle devra interroger la domestique en dehors de la présence des patrons! » Et voilà encore une carrière de plus pour le sexe « faible » ! Car ce Congrès, qui a pour but avoué la libération de la femme, emploie ses séances à couper emphatiquement des lisières et à les remplacer par d'autres. La liberté? Mais est-ce autre chose que le droit, pour un socialiste, de s'assurer que vous agissez d'après ses conceptions, ses préférences, sa volonté?...

En vain, Mmes Kergomard, de Sainte-Croix, Bogelot et Wiggishof ont-elles essayé de parler raison, Mlle Bonnevial a vaincu! Nouvelle preuve que le vote féminin aurait aussi des inconséquences et des caprices! Mais voici bien une autre question! Il s'agit d'évaluer le travail de la femme « à l'intérieur de la famille »! Mme Pognon, prudente, comprend qu'on n'en sortira jamais et... fait renvoyer la question au prochain congrès! Nous tombons vite de Charybde en Scylla. On proclame nécessaire le repos des femmes avant et après la naissance de l'enfant et l'on s'occupe d'*imposer* ce repos aux femmes qui ne pourront justifier des moyens d'existence pour elles et leur enfant. *Imposer* est un mot qui vient tout naturellement, dans ce milieu, comme un corollaire de la libération. Il ne passe pas cependant sans une bataille passionnée.

Nous trébuchons alors sur un vœu que je me reprocherais de ne pas citer, parce qu'il est caractéristique. Il émane de Mme Jacobi, qui parle toujours un rouleau de papier dans sa main droite, ce qui lui donne, de loin, l'apparence d'un apôtre de vitrail. Rien que l'apparence! Car voici ce qu'elle souhaite : « que les secours alloués aux femmes en couches soient prélevés sur le budget des cultes qui n'est que pour des célibataires dont la mission n'est que d'empêcher l'évolution de l'esprit humain, etc., etc. » — Voilà qui est « envoyé »! Mais Mme Pognon, toujours vigilante, escamote le vœu incendiaire par une question préalable!

Viennent ensuite la question de la prostitution traitée, avec une crânerie toute médicale, devant de très jeunes filles; et la grosse question de l'éducation intégrale et de l'enseignement essentiellement laïque à donner à la jeunesse féminine. D'excellentes propositions, de très bons programmes y sont gâtés par l'esprit libre-penseur.

Enfin le Congrès se prononce formellement pour la coéducation des sexes, et aborde la section de législation. M[lle] Bonnevial présidait les discussions de la section d'éducation. C'est M[me] Marguerite Durand qui la remplace au fauteuil. Après un discours qui fait prévoir ce que nous dira M. Viviani, elle donne la parole au député socialiste, dont le succès a été considérable. Je n'ai pas sous les yeux le texte de ses paroles. Mais, des formules flottent encore dans ma mémoire : « Il faut à tous, d'où qu'ils viennent, part égale de soleil, de pain et de bonheur ». « Que nos amis se rassurent et que nos ennemis prennent garde! » Déjà, des accents de César!

La thèse se résume en ceci : aujourd'hui l'association libre s'étend partout et domine de plus en plus les transactions. Il faut que la famille entre dans le mouvement universel et soit une association libre. Surtout, pas d'imprudences, déclare M. Viviani, je connais le Parlement, ne lui envoyons pas de vœux trop brutaux, copions les vieux articles du vieux code révolutionnaire, ne parlons pas d'union libre, mais de divorce par consentement mutuel, afin de conquérir plus de votes à la Chambre. Ces conseils de rouerie ont été donnés le plus ouvertement du monde, et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, de la jobardise d'une Chambre qu'un de ses membres se propose publiquement de berner, ou du cynisme du représentant socialiste qui se fait bénin, patelin, cauteleux, pour escalader le Capitole sans réveiller les oies.

M. Viviani n'a pas manqué de verve dans la défense de sa thèse, et il a conclu, comme tous ses collègues du Congrès, qu'il fallait aux femmes le droit de voter, parce que seul le poids de leur suffrage les rendra assez puissantes pour emporter d'assaut la vieille redoute de l'inégalité. M. Viviani, qui doit s'y connaître, n'a pas hésité à déclarer textuellement ceci : « Les législateurs font des lois pour ceux qui font les législateurs! » Moins gêné qu'au Creusot et plus applaudi, M. Viviani s'est laissé aller aux confidences!

Le Congrès féministe vote ce que veut « son député », et c'est lui qui a rédigé les vœux! — « Le mari doit protection à sa femme, et la femme obéissance à son mari » : On biffera tout cela. Plus de puissance paternelle; de la « protection » simplement. Et le reste à l'avenant.

Ce qui ne veut pas dire, il faut le répéter sans se lasser, que, dans tous ces vœux, il n'y ait pas des propositions qui contiennent

de bonnes, d'excellentes revendications. Quand les féministes libres-penseuses s'obstinent à exagérer leurs demandes, à effaroucher même leurs partisans, elles oublient le conseil de leur vice-président. Elles montrent, en cette affaire, combien elles sont à la fois impatientes et entêtées : impatientes, car, à vouloir marcher sagement, elles formeraient avec les autres groupes une troupe solide ; entêtées, parce qu'elles tiennent à se différencier, à se particulariser. Plutôt que de se glisser dans une place forte et de s'y faire accepter par les habitants, elles préfèrent marquer le pas, piétiner devant le pont-levis jusqu'à ce qu'on l'abaisse, ce qui promet d'être assez long!

Surtout, elles ont le tort d'accommoder assidûment leurs vœux au piment antireligieux. Elles font pourtant profession d'être des femmes de science. Je souhaiterais fort savoir où elles ont étudié la religion catholique et... l'histoire de la femme. Puisque le document est à la mode, pourquoi n'établiraient-elles pas un graphique montrant où en était la femme avant la venue du Christ, pour aboutir où elle en est aujourd'hui, avec les références des améliorations[1]? J'aimerais bien savoir comment les plus fougueuses de nos ennemies s'arrangeraient pour nier l'influence de notre foi sur la « libération de la femme »! Et quelle part en reviendrait au protestantisme qui paraît tenir au cœur de Mme Clémence Royer? Oui, certes, il faut enfin que la raison finisse par avoir raison!

Le jour où il serait entendu qu'on s'imposerait, de part et d'autre, la sincérité la plus absolue et où l'on entreprendrait la discussion plénière, à fond, des questions traitées, sans acception de personnalités quelconques, il serait bien difficile qu'une femme pût rester libre-penseuse. Mais ce n'est pas au dernier Congrès qu'on peut reconnaître cette note d'absolue sincérité. Ces dames y échangeaient, entre elles, trop de compliments!...

Elles n'avaient, d'ailleurs, pas l'air de se douter que le droit romain, qu'elles vilipendent, n'est pas le code de l'Eglise catholique, et que, dans beaucoup de leurs revendications, c'est notre langue qu'elles emploient. Seulement, elles n'en savent plus que le patois.

Edouard TROGAN.

[1] Je ne saurais trop recommander, à ce sujet, le récent ouvrage que Mme la vicomtesse d'Adhémar vient de publier, chez Perrin, *la Femme catholique et la Démocratie française*. J'en extrais ces mots : « La femme moderne... sera chrétienne parce que la fin des choses dépend de leur origine. Or comme le développement de la personnalité de la femme procède du christianisme, il doit forcément y aboutir et provoquer unanimement la sollicitude des chrétiens. »

REVUE DES SCIENCES

Météorologie : Pour l'histoire des phénomènes atmosphériques. — Les chaleurs exceptionnelles du mois de juillet. — Les 16 et 20 juillet à Paris. — Températures officielles. — Les plus hautes températures du siècle. — En province. — Période de chaleur. — Du 15 au 28. — En Espagne. — Aux États-Unis. — Electricité atmosphérique. — Les victimes de la foudre. — Le nombre des orages va en augmentant. — En Allemagne et en Amérique. — Six fois plus de coups de foudre aujourd'hui qu'autrefois. — Astronomie : Documents sur l'éclipse totale du 28 mai. — L'atmosphère coronale. — L'auréole. — La gloire. — Les aigrettes. — Aspects différents selon les périodes d'activité du soleil. — Durée de la totalité. — Ecart de cinq secondes entre l'observation et le calcul. — Les bandes lumineuses. — Radiations calorifiques de l'atmosphère solaire. — Procédé pour observer la couronne en tout temps. — Chimie physiologique : Régénération de l'air vicié en milieu clos. — Propriétés du bioxyde de sodium. — Moyen de vivre en vase clos. — Un nouveau scaphandre.

Le mois de juillet 1900 restera mémorable. On en a tant parlé, on a cité des températures si fantaisistes que, bien que ce soit déjà de l'histoire ancienne, il nous paraît cependant utile de donner quelques chiffres officiels. Les deux grands jours chauds ont été pour Paris tout au moins le 16 et le 20. Au Parc Saint-Maur, qui dépend du Bureau central météorologique, M. Renou a relevé le 16 la température maxima de 36°,7, et Saint-Maur est en pleine campagne; le 20, le thermomètre a donné 37°,7. Il ne faut pas s'étonner d'avoir vu noter à Paris, en pleines rues chauffées par les murs 40°. Mais c'est assez, et il ne faudrait pas admettre les chiffres de 44° et 45° annoncés par certains journaux; il est clair qu'un thermomètre appliqué sur un mur ou une cloison longtemps ensoleillée peut donner tout ce que l'on voudra, 45°, 50° jusqu'à la température en plein soleil, qui a dépassé 75°. La température à l'ombre d'un thermomètre bien réglé et tourné en fronde nous a indiqué le 20 la température maxima de 38° au parc des Princes. La série chaude ne s'est pas arrêtée au 20 juillet; elle s'est poursuivie en Espagne, en Algérie jusqu'à la fin du mois; elle s'est produite parallèlement

aux Etats-Unis. A New-York, on a donné comme maximum 43°. Ce même chiffre a été indiqué pour Madrid. Inutile d'ajouter que les insolations ont été partout nombreuses. En ce qui concerne Paris, la température moyenne de l'air à Saint-Maur a été de 21°,57 présentant un excès de 3°,58 sur la moyenne déduite de vingt-cinq ans d'observations; c'est la plus haute moyenne depuis 1859. Mais, à l'Observatoire de Paris même, on a observé 22°,65; or cette moyenne est la plus haute de juillet depuis un siècle et demi. On voit que lorsqu'on discute des températures, il convient de bien préciser le lieu d'observation. La ville est généralement un peu plus chaude que la campagne.

Les maxima de Saint-Maur les 16 et 20 juillet n'ont été dépassés qu'en 1881 et, fait bizarre, à peu près aux mêmes dates. On a eu le 15 juillet 1881 : 37°,8 et le 19, aussi à quatre jours d'intervalle, 38°,4. Or, le maxima de 38°,4 est la plus haute température relevée à Paris d'une manière certaine depuis que l'on y fait des observations. La température de la Marne à Saint-Maur a atteint le 23 dans l'après-midi 28°,38, et la Seine aussi. On n'avait trouvé seulement que 27°,1 en 1868. Mais ce qui est le plus caractéristique, c'est l'intensité extraordinaire de l'insolation. Un thermomètre à mercure à réservoir cylindrique peint en vert et posé sur le gazon desséché, a marqué à deux heures de l'après-midi les 16, 19 et 25 des températures de 70°, 74° et 75°. On n'aurait pas cru possible de pareilles températures sous le climat de Paris.

Les dates de maxima observées à Paris n'ont pas été les mêmes pour toute la France et à l'étranger. Ainsi M. E. Roger, directeur de la station météorologique de Châteaudun, a bien voulu nous envoyer un résumé de ses observations. Or, à Châteaudun, le maxima est venu le vendredi 27 juillet, la température a été déterminée au thermomètre fronde et sous l'abri Renou; au thermomètre fronde : 38°,7 et sous l'abri 39°,8. C'est la plus haute température du siècle. Il y a eu à Châteaudun 14 jours (du 15 au 28) consécutifs de maxima au-dessus de 30°.

Si, comme on a quelque raison de le penser, les étés secs et très chauds sont suivis d'hivers froids, on peut redouter pour les mois de décembre et janvier prochains des températures rigoureuses. Ce pronostic est celui de la plupart des météorologistes. Ce n'est pas une raison pour qu'il se vérifie. Nous le donnons d'après M. Renou, d'après M. Duponchel, d'après nous-mêmes... Si la prévision n'est pas conforme aux faits..., ce ne sera pas la première fois. Mais si elle l'était...!

Ce n'est pas rassurant, mais il certain que les coups de foudre

sont plus nombreux, aujourd'hui qu'autrefois, et qu'ils font plus de victimes. La statistique est souvent trompeuse. On aurait pu croire que les sources d'informations étant, de nos jours, plus grandes qu'autrefois, et les observateurs plus en éveil, les nombres obtenus ne traduiraient pas en fait la réalité. Peut-être, cette influence n'est-elle pas nulle; cependant la progression est trop nette pour que l'on puisse encore douter. En compulsant les documents des Compagnies d'assurances, M. Bezold a trouvé qu'en soixante-cinq ans le nombre des sinistres par la foudre en Allemagne a plus que sextuplé. Pour la partie centrale de l'empire, le nombre des bâtiments frappés a passé de 110,8 par millions, de 1864 à 1876, au chiffre de 223 pour la période de 1877 à 1889. Pour la totalité de l'Allemagne, la proportion qui était de 164, entre 1876 et 1883, s'est élevée à 258 pour la période 1884 à 1891. Les villes industrielles sont surtout atteintes. Les orages ont aussi gagné en intensité, selon M. Bezold, car les coups de foudre à action brisante ont augmenté, et ceux qui provoquent les incendies, et qui sont plus faibles, ont diminué. C'est un fait... Comment l'expliquer? On le rattache, non sans apparence de raison, à l'extension des foyers d'usines. Le nombre des coups de foudre a augmenté quand le développement de l'industrie a grandi. Les fumées dans l'air ont rendu l'atmosphère conductrice; les rails de chemins de fer, les fils électriques jouent peut-être aussi certain rôle en facilitant les décharges de l'électricité atmosphérique. En France, les documents rassemblés par le Ministère de la justice ne sont pas publiés, en sorte qu'on ne peut établir la proportion qui va, aussi cependant, en augmentant.

Aux Etats-Unis, la foudre fait également de plus en plus de ravages. L'année 1899 a été d'une extrême richesse en orages. Le nombre des victimes a dépassé 560 et le nombre des blessés 820. Il nous faut donc bien admettre qu'en réalité, nous sommes aujourd'hui exposés plus qu'autrefois aux coups de foudre. Il sera bon de multiplier les précautions contre les décharges de l'électricité atmosphérique.

Les renseignements sur l'éclipse de soleil du 28 mai dernier commencent à abonder. Malheureusement quand on les compulse, on est bien obligé de constater qu'ils se ressemblent beaucoup et qu'en définitive ils ne nous apprennent rien de nouveau. Les observations de 1900 auront simplement confirmé les connaissances déjà acquises. Nous n'entrerons pas dans les détails qui présenteraient peu d'intérêt; il nous suffira de signaler les faits principaux mis en relief par les observateurs.

En gros, pendant une éclipse, on voit autour du disque noir la chromosphère ou contour lumineux extérieur de l'astre, puis autour de ce filet brillant une atmosphère immense qui nous échappe en temps ordinaire, « l'atmosphère coronale » égale en hauteur environ au tiers du demi-diamètre solaire. On considère cette enveloppe lumineuse comme l'atmosphère du soleil. Au delà s'étend une auréole, une gloire encore bien plus vaste, mais beaucoup moins lumineuse, qui projette au loin dans l'espace de longues aigrettes, surtout dans la zône équatoriale du soleil et par suite dans la zône d'activité des taches et des protubérances. On a très bien observé la couronne, l'auréole et ses gloires. Le 28 mai, les aigrettes étaient nettement visibles aux extrémités d'un même diamètre; elles étaient même d'un côté nettement doubles et fusaient à grande distance. La lumière coronale apparut d'un blanc d'argent, l'auréole qui la surmonte était plus grise. La différence est telle que quelques astronomes émettent l'hypothèse que l'enveloppe extrême de l'auréole pourrait être constituée par des particules indépendantes de l'atmosphère solaire, peut-être même être sous l'influence de forces électriques. La forme des gloires est très variable. On savait déjà qu'elle dépend de l'état de l'activité solaire. Au moment du maximum de taches, elle prend de l'extension; au minimum, elle est réduite en étendue. Pendant l'éclipse de 1889 correspondant à un minimum, elle avait été à très peu près ce qu'elle s'est montrée en 1900. Le 30 août 1905, l'éclipse aura lieu pendant un maximum; elle aura vraisemblablement un tout autre aspect. Voici donc un premier point acquis. L'aspect de la couche coronale, le développement des aigrettes sont en relation avec les périodes d'activité solaire, avec les taches et les protubérances.

On s'accorde à trouver que le temps de la totalité déjà si réduit pour les observateurs a été plus court de quelques secondes que ne l'indiquait le calcul. On admet, en général, que cette durée a été inférieure de cinq secondes environ au temps indiqué. Quelques observateurs avancent encore que l'éclipse n'aurait pas été absolument totale et qu'il serait resté un mince filet lumineux à la partie supérieure du disque solaire.

On a vu nettement et on les a retrouvées sur les clichés photographiques les étoiles voisines du soleil, puis naturellement Mercure et Vénus à 40° de distance, puis Sirius, Procyon, Capella, Bételjeuse, Rigel. On a retrouvé aussi dans un grand nombre de stations les « bandes onduleuses », projections généralement sinueuses et mouvantes de bandes sombres et lumineuses sur les murs et sur les routes. Ces ombres lumineuses dont la

cause certaine échappe encore marcheraient dans deux sens opposés avant et après la totalité; mais le fait aurait besoin d'être contrôlé, car l'illusion est ici très facile.

Les recherches spectroscopiques n'ont rien donné de bien saillant, sauf un point très important qui a été découvert par M. Deslandres, astronome de l'observatoire de Meudon, dans la station qu'il avait choisie à Argamasilla, en Espagne. A vrai dire, si la découverte de M. Deslandres se vérifie bien, ce sera le gros résultat des tentatives faites de tous côtés pour étudier l'éclipse de 1900. Déjà M. Deslandres avait appelé l'attention sur l'importance particulière des rayons calorifiques pour l'étude de la couronne solaire; la lumière bleue diffuse du ciel qui nous cache les étoiles et la couronne est riche en rayons très réfrangibles, mais pauvre en rayons de faible réfrangibilité. Un œil sensible aux rayons infra-rouges extrêmes seuls verrait les étoiles en plein jour. Si la photographie pouvait donner des images avec les rayons calorifiques, il est évident que l'on pourrait saisir ainsi au jour le jour les variations de la couronne qui n'est visible que pendant les éclipses. On aurait un moyen d'investigation permanent. Mais la couronne émet-elle des rayons calorifiques en quantité suffisante? Le jour de l'éclipse, avant, pendant et après la totalité, M. Deslandres a mesuré la chaleur rayonnée par le centre de la lune et par des points voisins du bord solaire. La chaleur du centre lunaire a diminué progressivement jusqu'à être nulle à la totalité, et, à ce moment, les points de la couronne situés à 3′ et 6′ du bord du soleil ont donné à l'appareil enregistreur des déviations de 3 et de 5 sur l'échelle. Ces mesures prises en dehors de l'éclipse et pour une même hauteur du soleil ont fourni parfois des déviations de 11 et 7. La chaleur de la couronne était plus de moitié de la chaleur rayonnée totale. Par conséquent, M. Deslandres en a conclu qu'il serait possible d'obtenir la couronne en dehors des éclipses avec les rayons calorifiques. On va essayer, et si l'on réussit, on ne pourra plus dire que l'observation de l'éclipse totale de 1900 n'a rien rapporté à la science.

On a d'ailleurs noté cette fois les phénomènes physiologiques bien connus déjà sur les animaux et les abaissements du thermomètre. La température a généralement baissé en Algérie, en Egypte, au Portugal de 5° à 6° au moment de la totalité, de 30° à 24° en Espagne, de 23° à 17° en Algérie. Les oiseaux se sont réfugiés dans leurs nids, des coqs ont chanté, des poules effrayées se sont groupées comme rassemblées par la peur, d'autres oiseaux se sont réfugiés sur leur perchoir comme pour aller se coucher; des moineaux, des hirondelles se sauvaient par bandes, comme affolés, etc.

Ce sont là des faits trop connus pour mériter l'attention. En résumé, d'après les observations transmises, deux conclusions principales sont à retenir seulement : Eclipse un peu plus courte que le calcul ne l'indiquait et possibilité d'observer photographiquement la couronne au moyen des ondes calorifiques à toute époque de l'année.

L'air se vicie très vite dans une enceinte close où respirent des hommes ou des animaux. Que l'on enferme sous une cloche en verre quelques oiseaux ; au bout de plusieurs heures, on les verra donner des signes de malaise, s'agiter, changer de place, puis finalement tomber en faisant des mouvements convulsifs. L'asphyxie est rapide. C'est que le même air ne peut servir longtemps à la respiration ; il sort des poumons souillé de vapeur d'eau, d'acide carbonique et de toxine. Tout le monde sait bien jusqu'à quel point on respire mal dans les salles mal ventilées où sont rassemblées un grand nombre de personnes. L'air vicié envahit l'espace. Dans les foules, on éprouve un véritable malaise qui a pour origine le manque d'air respirable. Les syncopes se produisent, et on ne peut les combattre qu'en soulevant au-dessus de la zone d'air vicié les sujets qui se trouvent mal. Pas d'air et la vie est impossible.

En 1899, MM. les docteurs Desgrez et Balthazard, du laboratoire du professeur Bouchard, eurent la bonne idée d'utiliser une substance chimique seulement employée jusqu'ici en teinture, à régénérer l'air pollué par la respiration. Cette substance est le bioxyde de sodium. Elle se décompose facilement à froid sous l'influence de l'eau et donne de l'oxygène et de la soude. Dans un milieu hermétiquement clos, du bioxyde de sodium jeté dans une petite quantité d'eau, peut régénérer l'air vicié par la respiration. L'oxygène dégagé remplace celui qui a été utilisé pour la respiration, tandis que la soude formée simultanément fixe l'acide carbonique de l'air expiré ; en même temps, il y a destruction par oxydation des toxines contenues dans le gaz sortant des poumons.

MM. Desgrez et Balthazard viennent de présenter à l'Académie des Sciences une première application utile à l'hygiène et à l'industrie des propriétés du bioxyde de sodium. Jusqu'ici, pour pénétrer dans un milieu irrespirable, au milieu de fumée, d'air méphitique ou encore dans l'eau, on avait recours à un appareil dans lequel l'opérateur était hermétiquement enfermé ; on lui faisait parvenir par un tuyau, au moyen d'une pompe, l'air nécessaire à sa respiration ; on a multiplié les dispositifs, scaphandre, embouchures diverses avec provision d'air portée sur le dos, dans des réservoirs spéciaux, etc. Le nouveau système combiné par MM. Desgrez et

Balthazard se suffit à lui-même. Plus de tuyau, plus de pompe d'alimentation. Avec une provision de quelques litres d'air, on peut vivre une ou deux heures avec le même air que l'on régénère à mesure qu'il se vicie.

On revêt une simple veste de scaphandrier qui n'enferme le corps que par sa partie supérieure. A l'extérieur est suspendue sur les épaules une boîte. Tout le système ne pèse que 12 kilogrammes. La boîte est prismatique en acier et divisée en compartiments par de petites tablettes horizontales superposées, dix petits tiroirs. Ces tablettes emmagasinent chacune une provision de bioxyde de sodium. Il faut pour que la solution se décompose qu'elle soit en contact avec de l'eau. Aussi un mouvement d'horlogerie déclanche à intervalles de temps égaux une lame qui soulève chacune de ces tablettes, chargée de bioxyde. La matière à chaque déclanchement tombe dans une boîte placée sous la première et qui contient de l'eau. Au fur et à mesure du besoin, il se dégage de l'oxygène et se forme de la soude; l'air souillé est régénéré. Un petit ventilateur mis en mouvement par un moteur électrique actionné par des accumulateurs lilliputiens aspire l'air vicié qui sort des voies respiratoires du sujet, l'entraîne et le chasse vers la boîte au bioxyde. La régénération de l'air s'effectue méthodiquement et le courant l'apporte près de la bouche et du nez du scaphandrier.

L'air se trouvant légèrement réchauffé pendant sa régénération, on le fait passer à sa sortie de la boîte dans un milieu réfrigérant qui le ramène à sa température initiale.

Toutes les pièces de l'appareil sont groupées et disposées dans une boîte en aluminium de forme circulaire et fermant hermétiquement au moyen d'un couvercle avec caoutchouc interposé.

Une provision de quelques grammes de bioxyde suffit pour régénérer l'air pendant une heure. Le volume d'air à portée de la bouche et du nez du scaphandrier n'est que de 5 litres. Malgré ce petit volume, on respire sans aucune difficulté dans cette enceinte absolument close. Le bioxyde de sodium coûte en ce moment environ 4 francs le kilogramme. Comme pour une heure il en faut tout au plus 200 grammes pour régénérer les 5 litres d'air vicié de l'appareil, il en résulte que la dépense n'atteint pas 1 franc.

L'appareil de MM. Desgrez et Balthazard rendra évidemment de grands services dans les incendies, pendant l'invasion des gaz irrespirables, dans les mines, à bord des bateaux sous-marins, etc.

Il constitue bien le premier système industriel mis à notre disposition pour rendre à l'air épuisé ses propriétés vivifiantes sans aucun apport d'air extérieur. C'est un progrès.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 septembre.

S'il est un point sur lequel, pour des motifs différents et souvent même contraires, tous les partis soient d'accord au milieu de nos divisions, c'est que jamais, au dehors et au dedans, la situation de la France n'a été plus attristante et préoccupante. Au dehors, — malgré l'admirable persistance de la vertu militaire qui, de Madagascar au lac Tchad et du Soudan à la Chine, reste notre force, notre consolation et notre espoir, — l'incohérence, l'ignorance, l'insuffisance, le décousu, l'humiliation à l'état chronique. Au dedans, — malgré les ressources d'un peuple pacifique, économe et laborieux, — la désorganisation et l'appauvrissement; notre agriculture, notre commerce et notre industrie trahis par ceux mêmes qui devraient les défendre; la grève faisant tache d'huile, huile qui pourrait bien vite devenir bouillante; une énorme poussée donnée à ce que M. Challemel-Lacour appelait le pire dans le mauvais. Les fêtes dont le gouvernement s'apprête à galvaniser notre Exposition sans entrain ne changeront rien à la dure réalité; elles ne feront que rendre, avec nos finances plus obérées, le lendemain plus précaire et plus morne. Ainsi, dans la République croupissante du Directoire, les viveurs qui tenaient le pouvoir multipliaient les régalades et les mascarades, pour faire croire au peuple qui mourait de faim et crevait d'ennui, qu'il s'amusait.

Il serait excessif de rejeter sur le ministère actuel l'entière responsabilité de la situation lamentable où notre pays descend toujours. Mais il est certain que cette situation, le ministère actuel l'a accélérée et aggravée avec une intensité inouïe. En quelques mois, le mal qui pouvait être latent et menaçant, a pris le dessus; et la décadence, masquée ou entravée, s'est déclarée. Considérez, par exemple, l'espèce d'inviolabilité morale dont, même sous des ministères de gauche avancée, jouissait encore, il y a un peu plus d'un an, notre armée nationale; et comptez toutes les brèches qui se succèdent chaque jour pour y pénétrer, pour la décomposer et

pour la dissoudre! L'armée restait debout, intacte et régulière, avec ses organes nécessaires, avec ses conseils supérieurs où elle retrouvait comme une représentation d'elle-même, avec ses bureaux et comités de défense patriotique, qui semblaient intangibles aux partis comme la France à l'ennemi. Que les ministres de la guerre fussent des civils comme Freycinet, Cavaignac et Krantz, ou bien des militaires, comme Zurlinden, Billot et Chanoine, l'armée se sentait en sûreté. Elle n'a plus cette sécurité aujourd'hui; et cela seul suffit à montrer le chemin parcouru, et le but où ce chemin mène.

C'est que, jusqu'au ministère de M. Waldeck-Rousseau, les cabinets, souvent bien néfastes, qui sortaient des Chambres, se prévalaient ou s'inspiraient plus ou moins de programmes politiques. Ils s'en servaient comme d'enseignes, ou, si l'on veut, comme d'attrape-nigauds. Mais cette dissimulation même les contraignait à respecter l'armée. Avec M. Waldeck Rousseau, une ère nouvelle de ministres a commencé. Ce n'est pas un politique, ce n'est même pas un politicien au pouvoir; c'est un agent d'affaires. Il est l'agent d'affaires de Dreyfus. Il s'est révélé tel lorsque, selon la déposition faite par M. Casimir-Périer devant le conseil de guerre de Rennes, il s'est présenté avec M. Reinach, même avant l'ouverture du procès du capitaine accusé de trahison, au palais de l'Élysée, pour demander au Président de la République une pression inconstitutionnelle sur les juges pour que le huis-clos ne fût pas prononcé. Cette demande était grave, puisque la publicité des débats, en livrant tous nos secrets aux puissances étrangères, eût rendu impossible, non la défense, mais l'accusation du traître, — accusation qui était la défense même de la patrie. Et M. Waldeck-Rousseau faisait cette démarche sans connaître même le fond et les pièces d'un procès qui n'avait pas encore été exposé, discuté, jugé! Il la faisait parce qu'il avait déjà accepté d'être, en cette affaire, l'agent de M. Reinach, qu'il accompagnait à l'Élysée comme l'avocat accompagne son client, et qui était lui-même l'*alter ego* de M. Dreyfus.

Que M. Waldeck-Rousseau eût le droit de s'identifier avec l'affaire de M. Dreyfus, comme il s'était identifié avec celles de ses nombreux et riches clients, nous ne le contestons pas. Que, pour cette affaire comme pour les autres, il ait déployé, non seulement un dévouement infatigable, mais des ressources inépuisables, et que tel soit, après tout, le devoir de l'avocat; nous le reconnaissons encore. Mais pouvait-il aller jusqu'à subordonner à cette affaire particulière, où il était désormais engagé et intéressé, les affaires générales de son pays? Il est rentré pour cette affaire dans la vie parlementaire que, tout entier à ses causes de la

basoche, il avait presque entièrement désertée. Sa voix qu'on n'entendait jamais au Luxembourg n'y a retrouvé ses accents que pour plaider l'affaire Picquart, variante de l'affaire Dreyfus. Il a fait plus; un jour est arrivé où, — l'affaire Dreyfus étant devenue, par des séries de manœuvres étrangères, une grosse affaire nationale et internationale, dans laquelle l'honneur et même l'existence de notre pays et de notre armée étaient impliqués, — l'avocat, ou, si l'on aime mieux, le commissionnaire du capitaine accusé de trahison, que M. Reinach avait emmené avec lui à l'Elysée, a pris en main le gouvernement. Investi de l'immense force de l'Etat, il se trouvait, dans une affaire où forcément il ne s'appartenait plus, juge et partie contre l'armée et contre son pays. Sa conviction pouvait être entière; mais, d'après un précédent consacré dans toutes les assemblées parlementaires, judiciaires ou autres, il y avait incompatibilité absolue entre le mandat privé qu'il avait accepté et le mandat public qu'il allait assumer. Si une telle confusion s'établissait de plus en plus entre un cabinet d'homme d'affaires et un cabinet ministériel, notre déchéance serait complète.

M. Waldeck-Rousseau n'a pas eu de peine à trouver, pour constituer son ministère Dreyfus, quelques médiocres comparses qui, apercevant une occasion imprévue de tenir un portefeuille, se sont jetés dessus. Le difficile et l'essentiel étaient de mettre dans sa galère un socialiste de marque qui, par l'appoint de son parti, parferait une majorité. Ici l'avocat a eu un truc de génie. Le coup de maître de M. Waldeck-Rousseau a été de jeter son coup de filet sur M. Millerand, sur l'orateur communiste de Saint-Mandé, qui, moins de deux ans auparavant, le 7 décembre 1897, avait, à la Chambre des députés, flétri avec une véhémence de furie la campagne de révision engagée pour Dreyfus, dénoncé dans cette campagne une manœuvre de trahison contre l'armée, fait un crime à M. Méline de ne l'avoir pas étouffée tout de suite par des moyens de salut public, attaqué en des termes si personnels et si violents M. Reinach, meneur de l'abominable entreprise, qu'un duel s'ensuivit entre eux, et, enfin, chose plus grave! reconnu que l'affaire, la fameuse et monstrueuse affaire, était une affaire d'argent, destinée à durer, parce qu'elle était alimentée par l'argent.

Comment l'archicapitaliste M. Waldeck-Rousseau et l'archisocialiste M. Millerand, comment l'homme qui avait été, avec M. Reinach, réclamer chez M. Casimir-Périer pour Dreyfus, et l'homme qui, à propos de ce même Dreyfus, s'était battu avec ce même Reinach, allaient-ils devenir copains ministériels dans l'affaire Dreyfus? C'est un problème psychologique sur lequel les députés de l'opposition ont négligé d'interroger en face les inté-

ressés auxquels il aurait suffi de demander d'expliquer leurs paroles et leurs actes.

Quoi qu'il en soit, c'est la conjonction de ces deux astres qui a fait, depuis plus d'un an, les destinées de la France, et qui les a mises dans la ruine et la honte où elles se traînent. Procès de la Haute Cour, suppression de toutes les garanties judiciaires, bâillon posé sur la bouche du jury, bouleversement introduit dans tous les rouages de l'Etat et dans toutes les institutions du pays, menaces et attentats contre tous les droits et tous les intérêts, tout a pour principe initial la question toujours pendante : la réhabilitation de Dreyfus et la réintégration de ses complices.

A l'extérieur, nous récoltons ce qui a été semé. Lorsque l'étranger a vu quel parti des Français tiraient contre la France de l'affaire elle-même, il s'en est saisi à son tour comme d'un coin qu'il enfoncerait au cœur du vieux chêne gaulois, encore ferme sur notre sol nivelé. Notre armée a été livrée à tous les outrages. Connaissez-vous rien de plus typique comme signe des temps, que les sentiments attribués par un député socialiste, de la majorité ministérielle, à cet étrange ministre des colonies, M. Decrais, dont le passage aux affaires, signalé par les incidents Klobb, Pallier et autres, risque fort d'être sinistre? Un des reproches dont le député socialiste veut laver le ministère, c'est d'avoir laissé rentrer le général Négrier dans l'armée; et il suppose que les ministres y étaient opposés, et qu'ils n'ont cédé que parce que le général Brugère ayant menacé lui-même de démissionner, ils n'auraient eu personne à mettre à sa place. Voyez-vous quelles considérations et intrusions règlent les délibérations de nos politiciens sur la défense du pays! Il est tout simple que, chargé de la plus lourde des responsabilités, celle de représenter militairement la France à l'heure où son existence sera en jeu, le général Brugère s'adresse aux plus capables et aux plus dignes, sous peine de s'effondrer lui-même dans le désastre où resterait sa patrie. Mais que penser de ces ministres que leur amis excusent, en disant qu'ils ont été contraints et forcés à ne pas trahir la France?

Non, jamais rien de pareil ne s'est vu dans notre pays. Lorsque la Restauration fit ses expéditions de Morée et d'Alger, elle en confia le commandement au maréchal Maison et à l'amiral Duperré, dont elle connaissait les propos factieux, mais dont elle savait les mains vaillantes. Les brillants généraux des guerres d'Afrique, sous la monarchie de Juillet, étaient presque tous dans l'opposition, Clausel, La Moricière, Cavaignac.

L'attitude du ministère Dreyfus à l'égard de l'armée est telle que nous n'apprenons les hauts faits de nos soldats que par les rumeurs

du dehors. Nous les croyions absents à la prise de Pékin, lorsque, tout à coup, la belle conduite du général Frey nous a été révélée, comme par hasard. C'est la lettre si honorable et si cordiale de l'amiral Seymour à l'amiral Courrejolles qui a fait rayonner dans la gloire le courage, l'habileté, l'initiative hardie de nos marins, et, en particulier du commandant de l'*Entrecasteaux* M. de Marolles qui, à Tien-tsin, « avait choisi, dit l'amiral britannique, la tâche la plus dangereuse et se trouvait au poste d'honneur ». Et tandis que cet hommage est rendu aux officiers de la marine française, savez-vous comment le politicien placé momentanément, par une bouffonnerie dreyfusarde, à la tête de cette marine, M. de Lanessan, dont les mésaventures de toute sorte sont connues, y répond? Par un décret qui, livrant à l'arbitraire l'avancement naval, le retire au comité des inspecteurs généraux, le dérobe à toute discussion contradictoire, indépendante et approfondie au sein de conseils nommés par le ministre lui-même, et n'en fait plus qu'une affaire de bon plaisir ministériel. Au temps où le ministère de la marine avait des titulaires sérieux, comme les amiraux Roussin, Rigault de Genouilly ou Fourichon, on aurait trouvé dans leur compétence hors ligne, dans leur vie entière passée à l'ombre du pavillon, une garantie contre l'incapacité ou l'indignité des choix; où sera cette garantie chez le politicien de rien qui, suivi d'une séquelle d'affamés et de complaisants, sera devenu le chef d'un ministère où il n'aurait même pas pu être chef de bureau?

De ce spectacle donné au monde, il résulte que le gouvernement actuel fait de moins en moins compter la France dans le monde. La subite détermination par laquelle la Russie annonce qu'elle se dispose et qu'elle engage à évacuer Pékin, ajoute encore à tous les camouflets que nous vaut ou coûte l'alliance. Evidemment le gouvernement du quai d'Orsay n'était pas au courant de cette évolution prochaine; sans quoi il aurait évité à M. le Président Loubet le désagrément de faire à Marseille le discours si belliqueux, si plein de vengeances et de tonnerres, qui tombe à vau l'eau, dans le cas très problable où, la Russie ayant pris sa résolution à notre insu, la France, comme l'affirment les dépêches, la suit, un peu en boîtant, mais la suit tout de même. Est-ce pour panser l'amour-propre de M. Loubet que la Russie s'est empressée de lui appliquer, comme une charpie, le grand-cordon de Saint-André? Du même coup, le tsar annonce à notre président endolori et décoré, que, malgré le pont Alexandre III et les splendeurs de l'Exposition, il ne viendra pas en France sous le ministère anti-français.

Le prétexte mis en avant par la Russie pour évacuer Pékin, à savoir que la marche sur Pékin n'avait pour objet que le salut des

ambassadeurs lesquels sont saufs, n'est pas le vrai, puisque, lorsque les organes chinois promettaient, si l'on ne marchait pas sur Pékin, de sauver les ambassadeurs, les alliés avaient déclaré, avec regret, mais avec raison, qu'ils marcheraient sur la capitale coupable. C'était le prestige de l'Europe, bien plus que la vie des ambassadeurs, qui était en péril. Ce prestige ne serait-il pas atteint, avec des conséquences grosses de complications atroces pour l'avenir, si l'Europe déguerpit au plus vite? Elle s'avilira devant des populations barbares par une retraite précipitée qui sera l'aveu de l'impuissance. Sans doute, lorsque M. de Bismarck, après Sadowa, conseilla au roi de Prusse de ne pas entrer à Vienne pour ne pas blesser au cœur un vaincu dont il aurait besoin de se faire bientôt un allié, il pouvait calculer juste. Traiter les Célestes avec cette longanimité, ce serait une dérision que nous expierions. L'Europe, qui a intérêt à quitter Pékin le plus tôt possible, ne peut le faire qu'après des exemples et des garanties qui ferment au moins, pour quelques générations, le retour de pareilles crises. Châtier, désarmer et contrôler les Célestes, c'est le résultat à poursuivre et à obtenir. La Russie a une situation particulière et des vues personnelles auxquelles nous ne pouvons, ni aveuglément, ni indissolublement, nous enchaîner.

Par sa proposition d'évacuation, la Russie veut faire sa cour à la Chine. Elle continue son rôle de bonne et sympathique voisine. A Constantinople, elle voulait tuer et enterrer l'*homme malade;* à Pékin, elle veut le soigner et le dorloter, peut-être pour en avoir des honoraires, et, qui sait? un testament. Elle a déjà pris hypothèque sur lui par des avances de fonds. Elle a eu l'art, après la guerre sino-japonaise, d'obtenir de la Chine, avec des remerciements pour son sauvetage, une série de conventions qui, militairement et commercialement, la rendaient maîtresse des provinces du Nord et de la Mandchourie, sans compter le droit de faire de la grande rade de Port-Arthur la station fortifiée d'hiver de sa flotte. Lorsque les chemins de fer transsibérien et de la Mandchourie seront achevés, la Russie aura mieux qu'une garnison à Pékin. Elle tiendra l'Empire du Milieu sous sa rude patte. Au désir très légitime qu'elle a, par une prompte évacuation, de faire rembarquer le plus vite possible les contingents anglais et allemands, que le péché de convoitise retiendrait plus qu'il ne faudrait en Chine, et d'éloigner par-là même bien des causes de conflagration universelle, — la Russie joint donc toute une politique où son avantage n'est pas toujours d'accord avec le nôtre. Si, dans un délai plus ou moins rapproché, les Chinois incorrigibles tentent leur revanche, la Russie, qui est de plain-pied avec eux, sera, de son côté, en

meilleure posture pour intervenir facilement, victorieusement et lucrativement, chez eux. Mais la France pourra-t-elle toujours recommencer sa marche sur Pékin? Il est nécessaire qu'elle n'en sorte qu'après avoir multiplié les précautions pour n'avoir pas à y revenir.

Si telle est la figure que le ministère actuel fait faire à la France au dehors, elle est non moins piteuse au dedans. Pour ne citer qu'un trait de cette administration mortelle à notre pays, — un journal a fait, d'après l'*Office du travail*, le recensement des grèves déclarées depuis son avènement. En un an, de juillet 1898 à juillet 1899, date où M. Waldeck-Rousseau constitua son ministère, il y avait eu le chiffre considérable de 397 grèves. Eh bien, sous ce ministère, de juillet 1899 à juillet 1900, ce chiffre s'est élevé à 953. Parmi ces grèves, quelques-unes, qui ruinent nos industries au profit de nos voisins, et qui, de plus, comme à Marseille, interrompent le service des transports et les départs pour l'Algérie et la Chine, sont des calamités nationales; comme les manœuvres militaires qui ont lieu, en ce moment, en Beauce et ailleurs, sont des préparations contre l'ennemi, elles sont, elles, ces grèves, des préparations pour l'ennemi.

Que le ministère de M. Waldeck-Rousseau ne fomente pas ces grèves, c'est possible. Mais la nomination de M. Millerand au ministère du commerce était une provocation contre le patronat et le capital; il en porte la responsabilité. Soyez sûrs du reste que, lorsque sera finie sa bombance ministérielle, et qu'il aura à se refaire une virginité socialiste, M. Millerand se vantera même du mal qu'il n'aura peut-être pas fait, et dira à ses accusateurs qui le signaleront comme traître : « Ingrats! vous dites que je n'ai rien fait pour les prolétaires! Comptez-vous pour rien ces grèves innombrables où, rassemblant leurs forces, ils ont ébranlé, pour mieux la jeter à bas, la société bourgeoise? »

Le pays discerne-t-il le mal qu'on lui fait! Il semble que la dernière session des conseils généraux ait dû avertir le ministère. Elle n'a pas rendu pour lui; ses amis le constatent et s'en plaignent. Un symptôme que les dernières élections sénatoriales de janvier et municipales de mai avaient déjà indiqué, s'accentue. Tandis que les éléments modérés renient le ministère, les éléments les plus avancés s'autorisent de lui tout en le conspuant et en le fustigeant. Les nominations de MM. Méline, Cavaignac, Lebon, Audiffred, Milliard, etc., à la présidence de leurs conseils généraux ont été des manifestations significatives et aggressives. A part un bien petit nombre de conseils généraux, toute adresse de félicitations a été mise au panier. Celui de Laval s'est honoré en flétrissant presque à

l'unanimité le sacrilège de M. de Lanessan contre le Vendredi saint. Là où des conseils généraux se sont prononcés pour le ministère, on eût dit des clubs de Jacobins à Charenton. A Bourges, par exemple, où, malgré la ferme opposition du marquis de Vogüé, du prince d'Arenberg et de leurs collègues de la minorité, des vœux de proscription ont été émis contre les congréganistes, d'autres, de la même inspiration, ont été émis pour les braconniers. Les conseillers berrichons qui, coiffés d'un bonnet rouge ou d'un bonnet vert, veulent que tout le monde, avec ou sans permis, puissent chasser le dimanche n'importe où, devraient commencer par obtenir de M. Loubet ou de M. Waldeck-Reusseau, que les tirés de Rambouillet et des autres forêts domaniales fussent ouverts à tous les fusils de France.

A Lille, d'autres amis du ministère, le maire Delory en tête, qui, l'an dernier, échangeaient avec M. Millerand des congratulations si tendres pour la prochaine expropriation universelle, ont proposé que les propriétaires, obligataires, actionnaires des chemins de fer, dûment traités comme des voleurs, eussent à remettre immédiatement leurs titres à l'État. L'un de ces fougueux ministériels a même spécifié que, pour hâter cette restitution contre les récalcitrants, on emploierait la guillotine. Braves gens de France qui placez sur les chemins de fer vos économies péniblement acquises, vous entendez ce qui vous est réservé! Vous n'avez pas, comme plus d'un ministre, la ressource de mettre vos fonds à l'étranger. Evidemment le ministère aurait préféré que ses amis portassent sur d'autres sujets leur zèle... Il leur avait lui-même, à Lille, donné une orientation en décorant de la Légion d'honneur le magistrat qui, l'an dernier, avait, pendant de longs mois, torturé un innocent, le Frère Flamidien.

Même contre la liberté d'enseignement et les autres libertés de la conscience humaine, la session des conseils généraux a raté. Nous n'avons pas entendu raconter que le petit avocat d'Orléans, nommé Rabier, qui s'est fait, à défaut de talent, une spécialité de la guerre religieuse, ait obtenu du Conseil général du Loiret, où siège M. Viger, une ombre d'apostille pour ses projets. Des conseils généraux avancés, comme celui du Puy-de-Dôme, ont nettement repoussé tout vœu de ce genre. Des députés qui avaient été un peu atteints de dreyfusisme, comme M. Jonnart, ont répudié hautement la campagne ministérielle. Stigmatisant ce qu'aurait d'odieux une mesure qui fermerait les emplois publics aux enfants élevés par leurs parents dans des maisons libres, le député du Pas-de-Calais a dit : « Non, vous ne pouvez pas ainsi, le cœur léger, briser une force, une espérance d'avenir, et qui sait? peut-être l'épée qui nous assu-

rera les réparations nécessaires et apportera aux âmes françaises, toujours en deuil, la suprême consolation. » En prononçant ces nobles paroles, M. Jonnart songeait peut-être à tous ces noms qui, avant de figurer au livre d'or de la patrie, avaient brillé sur les palmarès des maisons religieuses : Mauduit, l'héroïque martyr de *la Framée;* Marolles, l'héroïque vainqueur de l'*Entrecasteaux;* Sabran-Pontevès, blessé à Tien-tsin, pour l'anniversaire du jour où le ministère Waldeck Rousseau faisait mettre les menottes à son cousin; Henry, tué à Tien-tsin, et qui, enseigne sur nos vaisseaux, avait été élève de l'Université catholique d'Angers, etc.

De quelque manière que la liberté d'enseignement entre, comme il est à présumer, dans les prochains débats législatifs; — que ce soit par le petit côté, le côté haineux, sectaire et proscripteur, ou bien que ce soit par la grande porte, celle d'une consultation nationale sur les meilleurs moyens à prendre pour élever l'esprit et l'âme des générations dont la chaîne forme la patrie; — nous ne saurions assez recommander à toutes les intelligences éclairées et sincères les volumes où le P. Joseph Burnichon, de la Compagnie de Jésus, a traité la matière en maître. Son dernier ouvrage : *la Liberté d'enseignement*, *cinquante ans après*, est digne de ceux qui l'ont précédé. L'auteur, à la science et à la compétence duquel un des récents rapporteurs du budget de l'instruction publique, M. Maurice Faure, rendait en plein parlement, et, tout en le contredisant, un complet hommage, apporte dans l'exposition et l'examen de ces questions brûlantes la décision et la mesure, la foi fervente et la modération tolérante qui ont signalé tant de noms contemporains de son illustre Compagnie, les Rozaven, les Ravignan, les Chastet, les Daniel, les Ponlevoy.

Le P. Burnichon a fait à la fois un livre d'histoire et un livre de polémique. En même temps qu'il nous fait assister à la lente élaboration de la liberté d'enseignement à travers les transformations et révolutions de notre siècle, il aborde toutes les difficultés qu'elle a rencontrées, tous les problèmes qu'elle a soulevés, tous les conflits d'opinion, même entre gens de la même paroisse, qu'elle a provoqués. A notre sens, lorsqu'en 1814, la Restauration a rendu une ordonnance pour substituer à l'Université impériale, administrativement et même despotiquement concentrée à Paris, un groupe d'universités de province, qu'animerait la vie libre du pays, elle agissait, comme toujours, avec la bonne foi la plus entière. Si nous ne nous trompons pas, l'ordonnance royale ne pouvait être accusée de réaction exclusive, puisque ses considérants avaient été rédigés par M. Guizot, jeune secrétaire général du ministère de l'intérieur, que gérait alors l'abbé de Montesquiou. Emportée dans

la tempête des Cent Jours, l'ordonnance libératrice eut pour principale cause de l'oubli où elle tomba, l'impossibilité de remplacer le corps organisé et puissant de l'Université impériale dans une société mise à sec, dépouillée de ses anciennes forces locales et nationales au premier rang desquelles se trouvaient ses congrégations dispersées ou détruites. L'Université subsista donc; l'abbé de La Mennais, qui a été le mauvais génie de l'Eglise de France au dix-neuvième siècle, fortifia plutôt qu'il n'affaiblit l'Université, par l'exagération de ses attaques et de ses outrages. L'idée de la liberté de l'enseignement, — non pas contre l'Université, mais à côté d'elle, — non pas pour la supprimer par la guerre, mais pour la contenir, l'exciter et l'améliorer par l'émulation, — a été, si nous en croyons un des témoins de ces temps-là, le respectable M. Foisset, jetée, pour la première fois, dans le débat public par deux catholiques étrangers qui aimaient la France, le baron d'Eckstein, vétéran du *Correspondant*, et le comte Félix de Mérode. L'idée circula, s'étendit à la ronde, pénétra dans des milieux opposés, jusqu'au jour où, lui mettant le clairon aux lèvres et le glaive à la main, M. de Montalembert la fit triompher.

Pour donner un échantillon de la haute équité du P. Burnichon, nous nous contenterons de citer les paroles par lesquelles, après avoir rendu pleine justice à MM. de Montalembert et de Falloux, le savant Jésuite apprécie le rôle de Mgr Dupanloup et de M. Thiers dans l'œuvre de la loi de 1850 : « Sans M. Thiers, il est bien certain que les catholiques qui siégeaient à l'Assemblée législative n'eussent jamais eu raison des préventions de leurs collègues. D'autre part, il est également certain que, sans l'abbé Dupanloup, M. Thiers ne fût jamais devenu le champion de la loi de 1850. Comme le disait alors un éminent religieux : « C'est bien « Mgr d'Orléans qui a fait M. Thiers. » Quelles que soient nos idées particulières, nos traditions de famille ou d'éducation, nous, catholiques, qui mettons au-dessus de tout les intérêts immortels des âmes et de l'Eglise, nous ne pouvons nous dispenser de faire à ces deux hommes large part de notre admiration et de notre gratitude. »

Avec des sentiments si vrais et si beaux, que de divisions auraient été épargnées à la France! Que d'épreuves à l'Eglise!

Il fut aussi un grand exemple donné à son temps, un admirabls ouvrier de paix sociale et religieuse, ce P. Gratry, dont le cardinal Perraud vient de réveiller et de fixer la gloire dans un livre définitif. Nos lecteurs ont eu les prémices de ce livre, et il leur en sera parlé encore. Le Pape Léon XIII a tenu à féliciter, par une lettre spéciale, le filial et vénérable historien qui a si bien montré dans le grand

Oratorien « son zèle à étendre la gloire de Dieu et le règne des vertus, sa maîtrise dans les sciences sacrées. » Ses frères du Sacré Collège ont mêlé leurs voix à celle de l'auguste Pontife : « Je me congratule avec vous, Eminence, écrit le cardinal Parocchi, au sujet de votre récent ouvrage, *le P. Gratry*. Vous y avez décrit l'homme et le chrétien, le philosophe et le prêtre, le grand penseur et le grand artiste, c'est-à-dire un des plus éminents hommes du siècle, digne d'être comparé aux grands esprits du siècle de Louis XIV. »

Le cardinal Vincent Vannutelli n'est pas moins fraternel dans son effusion : « Eminence, écrit-il à l'évêque d'Autun, le P. Gratry a eu son monument, et il l'a eu par celui qui seul pouvait le lui ériger, tel que sa belle âme le méritait : c'est votre livre, Eminence. Je le lis avec d'autant plus de satisfaction que j'ai eu le bonheur de connaître personnellement, en Belgique, deux ans environ avant sa mort, ce prêtre si digne, si savant et si modeste. »

Ancien élève des écoles de l'Etat, ancien directeur du collège Stanislas, où le clergé et l'Université se donnent la main, membre de la Congrégation de l'Oratoire, le P. Gratry a montré dans sa personne, dans sa vie et dans son génie, cette réconciliation dont notre pauvre société, si désemparée, a besoin. Ce furent deux professeurs de l'Université, MM. Nisard et Saint-René Taillandier, qui prononcèrent son éloge académique. Mgr Dupanloup et le P. Lacordaire furent reçus sous la coupole par deux anciens grands maîtres, MM. de Salvandy et Guizot. Le cardinal Perraud y reçut à son tour un autre grand maître, M. Duruy.

Puisqu'il en est ainsi, que la haine n'habite que des cerveaux malades et malfaisants, et que la France, qui se sent périr, ne demande qu'à unir tous ses enfants pour que leur union la sauve, espérons qu'une minorité de sectaires, qui a encore moins pour elle la qualité que la quantité, sera contrainte à nous laisser tranquilles, et, avec nous, la liberté d'enseignement !

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE JOURNAL INTIME DE M[GR] DUPANLOUP

Nous ne croyons pas exagérer en disant que, depuis le commencement de ce siècle, aucun nom, dans l'épiscopat français, n'a eu un éclat comparable à celui de Mgr Dupanloup. Pendant plus de trente ans, non seulement la France, mais l'Italie, la Belgique, l'Angleterre, l'Irlande, l'Amérique, ont retenti du bruit de ses polémiques. Mgr Dupanloup a été, dans toute la force du terme, un évêque illustre. Et cependant, hâtons-nous de le dire, il n'a été, malgré sa renommée, qu'imparfaitement connu.

Le grand public a surtout admiré en lui l'infatigable défenseur de l'Eglise et du Saint-Siège, le courageux athlète toujours prêt à livrer bataille à l'erreur, la sentinelle vigilante et attentive voyant de loin et signalant les dangers qui menaçaient la religion et les âmes.

Dans les limites plus étroites de son diocèse, on peut apprécier en lui l'évêque tout entier au soin du troupeau qui lui avait été confié, étendant à tout sa sollicitude, administrant les paroisses, organisant les catéchismes, instituant et encourageant les œuvres, se faisant prédicateur et apôtre pour ramener à Dieu ses diocésains, et l'on sait avec quel succès.

Enfin, à l'égard des âmes qui eurent le bonheur d'être placées sous sa conduite, il se révéla comme un directeur éminent et comme un maître expérimenté dans les voies intérieures. Il fut pour elles un guide sûr dont les conseils en aidèrent plusieurs à s'élever jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection.

Mais il y a dans la vie de Mgr Dupanloup un aspect que l'ombre recouvre, que le public ne soupçonne pas, que ses familiers eux-mêmes n'ont pénétré qu'imparfaitement, nous voulons parler de sa vie intime, de sa piété, du travail de perfection auquel il se livrait. On a vu en lui l'homme d'action ; on n'a pas vu ou l'on n'a vu qu'imparfaitement l'homme intérieur et surtout le prêtre. Le beau livre de Mgr Lagrange renferme, il est vrai, à cet égard, des renseignements précieux ; mais ces renseignements sont, pour ainsi dire, noyés dans les grands faits dont se compose la vie extérieure de Mgr Dupanloup ; ils sont, d'ailleurs, en trop petit nombre et ne

suffisent pas pour faire ressortir, comme il le faudrait, cet aspect si particulièrement attachant de la vie du grand évêque.

Nous voudrions combler cette lacune. Pour nous permettre de le faire, la Providence a mis entre nos mains un trésor d'un prix inestimable dans lequel nous n'aurons qu'à puiser. C'est le Journal où, chaque soir, Mgr Dupanloup notait les faits saillants de la journée et les impressions qu'ils lui avaient suggérées. Ce journal va de l'année 1819 à l'année 1876. Il comprend donc en entier la vie de Mgr Dupanloup, né en 1802 et mort en 1878.

Hâtons-nous de dire que ce Journal ne ressemble en rien à ces Mémoires destinés à voir le jour et dans lesquels on sent que l'auteur, tout en affectant le laisser aller d'une causerie intime, a manifestement devant les yeux la perspective du public qui doit le lire et le juger. Les notes de Mgr Dupanloup sont pour lui seul; la préoccupation d'un public quelconque n'y a aucune part. Il ne s'inspire que du besoin de jeter sur le papier les pensées qui remplissent son âme, les bons sentiments que Dieu produit en lui dans la prière, les règles de vie qu'il se propose de suivre. Quant à l'éventualité d'une publication, il est évident que non seulement il n'y a pas songé, mais qu'il s'y serait énergiquement refusé. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les pages de ce Journal intime. La forme en est absolument négligée; l'auteur, en les écrivant, n'avait manifestement aucun souci de rédaction. Ce sont des pensées jetées au hasard, sans ordre et sans suite, se rapportant aux objets les plus disparates. Ajoutons que ces pensées sont souvent exprimées sous une forme énigmatique, inintelligible pour tout autre que pour l'écrivain lui-même. C'est une phrase inachevée, quelquefois un seul mot; ou bien c'est une allusion voilée à un fait à peine indiqué, un jugement sur un personnage désigné par une simple initiale. Rien, en un mot, qui dénote la pensée d'être lu plus tard.

Nous insistons sur ce point. Le Journal de Mgr Dupanloup ne ressemble, en aucune manière, à un livre. C'est ce qui en montre la parfaite et indéniable sincérité. Les sentiments qui y sont exprimés sont bien ceux de l'évêque; l'âme du prélat s'y épanche et s'y dévoile naïvement, sans artifice et sans détour. Placé uniquement en face de Dieu et de sa conscience, il dit ce qu'il sent, ce qu'il pense, ce qu'il approuve et ce qu'il blâme; il reconnaît humblement ses fautes et s'en accuse. Là, rien de feint, rien d'apprêté; rien, par conséquent, qui ne contribue à faire connaître l'homme dans sa nature intime. Or l'impression qui résulte de la nature de ces notes, c'est que Mgr Dupanloup a été non seulement un grand, mais un saint évêque. La pensée, en les parcourant, se reporte involontairement sur saint Charles et sur saint François de Sales; l'illustre arche-

vêque de Milan et le pieux évêque de Genève n'auraient pas parlé autrement.

Cédant aux nombreuses instances qui nous ont été faites, nous nous décidons à publier, non dans son intégrité, ce ne serait pas possible, mais dans ce qu'il renferme d'édifiant et de propre à intéresser, le précieux manuscrit. Ce sera le complément de l'œuvre de Mgr Lagrange, et un monument nouveau élevé à la gloire de Mgr Dupanloup.

Nous n'avons pas besoin de dire que cet ouvrage n'est point un livre de polémique. Les luttes ardentes auxquelles Mgr Dupanloup a été mêlé sont aujourd'hui apaisées; les hommes qui y ont pris part ne sont plus; plusieurs même de ces luttes n'ont plus leur raison d'être. Loin de nous la pensée de les réveiller. L'aspect sous lequel nous allons présenter Mgr Dupanloup, et qui sera pour un grand nombre une révélation, n'aura rien d'agressif. C'est une grande âme, une véritable âme de prêtre et d'évêque qui, dans ces pages, se dévoilera aux regards de nos lecteurs, et, nous en avons la confiance, forcera l'admiration de tous.

Le travail que nous entreprenons sera très simple. Nous abstenant de toute appréciation personnelle, nous nous contenterons de citer. Les pensées détachées que nous reproduirons dans leur expression naïve, sans y rien changer, sans même chercher à les grouper et à les coordonner, seront plus éloquentes et plus propres à faire connaître l'homme, que toutes les remarques que nous pourrions y ajouter, que tous les développements que nous pourrions leur donner.

La vie de Mgr Dupanloup se partage en trois époques : sa vie d'écolier et de séminariste, sa vie de prêtre, sa vie d'évêque. Ce sera la division de notre étude.

PREMIÈRE ENFANCE

Souvenir de tout ce que j'ai fait de mal et de tout ce que Dieu m'a fait de bien..., au moins ce dont je me souviens...

(Fait à Issy en 1840. Refait en 48, *ibidem*).

3 janvier 1802. — A Saint-Félix. — Fête de sainte Geneviève, patronne du diocèse de Paris. — Né à quatre heures, baptisé à huit heures. Je ne demeurai pas longtemps sous l'empire du démon : premier immense bienfait.

Saint Félix, simple prêtre et martyr. On me donne son nom.

Je naquis en danger de mort. — Année du Concordat. — M. Borderies fondait Saint-Thomas d'Aquin.

En 1833, au mois de septembre, j'ai revu les fonts sacrés de mon baptême. *Te Deum : Miserere.*

Goût de lecture à trois ans. — *Magasin des enfants.* — A genoux devant une chaise : la tête dans mes mains. Vraies délices de cette lecture.

Tante impie : Rousseau. — Oncle indifférent. — Je devais être impie.

J'ai toujours aimé le printemps et la renaissance de la nature.

J'aimais la Fête-Dieu et les Rogations.

A la Fête-Dieu, toute la ville en feuillage et en fête... Branches. Reposoir devant Saint-Maurice...

Aux Rogations, on revenait du bois avec des branches en germe. J'en ai encore l'agréable sensation. — Les saluts et les confréries du Saint-Sacrement m'avaient frappé.

Nous nous promenions souvent avec ma tante autour d'Annecy. — Fleurs d'automne dans les prairies... Violettes... Touffes de primevères dans la mousse au pied des arbres.

Je suis retourné à Annecy en 1830, 1833, 1838, 1840, 1841, 1846, et presque chaque année depuis.

Le 3 août 1848, arrivée à Annecy. Passage toujours béni à Saint-Félix. Course à Menthon... Délicieux lac... La situation de Menthon est charmante. Le château est superbe; admirablement posé au sommet d'une roche, sur un coteau avancé..., à l'entrée d'une gorge qui s'ouvre vers Thones.

1809. Voyage à Paris. — Dernier regard vers la Savoie. Autre existence commence au détour de la Roche du Jura. Le visage est tourné ailleurs... Dieu me menait à Saint-Sulpice, quel bienfait!! J'avais sept ans et demi.

CATÉCHISME

1814-1815. Année de ma première communion. Je suis conduit au catéchisme de Saint-Sulpice. Grande époque de grâce, de souvenir ineffable, de renaissance à la pudeur, à l'honneur, à la vérité, à l'amabilité...

Rayon d'une miséricorde infinie... Il était temps!! Fureur du jeu extrême..., c'était une ivresse vraiment extraordinaire. Spectacles, l'Odéon, Français... Je me passionnais pour tout. Toutes mes facultés étaient ardentes.

Le mot de première communion est enfin prononcé... On me refuse à Saint-Séverin.

Demeurait rue Saint-Hyacinthe une famille honnête. Les filles allaient à la Persévérance de Saint-Sulpice; un fils de quatorze ans à la chapelle basse. Ce garçon me mena à Saint-Sulpice; c'était un ancien. Il me dit que je serais bien reçu, que ce n'étaient pas de vieux, mais de jeunes prêtres. La première fois, je restai en dehors de l'enceinte à gauche.

Première impression de cette chapelle basse... Tous les bons sentiments de pureté, de convenance, de louange honnête se réveillèrent là tout à coup. Cette impression fut étrange.

Dieu fut d'une bonté infinie.

Ce fut au milieu de toutes ces passions naissantes et violentes, au milieu de tous ces vices, au milieu de cet emportement universel, de cette nature ardente... que Dieu me prit pour me faire revivre, me refaire, me changer, m'adopter...

Toutes ces impressions de grâce furent d'une douceur, d'une force infinie, irrésistible, indéfinissable. Je marchais sans savoir où. Tout me touchait. J'avais douze ans et demi. La sagesse et l'honnêteté de ces enfants me saisissait. Je fus sur-le-champ sage, docile, zélé. J'eus de l'émulation... Ceux qui n'étaient pas sages au catéchisme me déplaisaient.

Les anciens, les premiers de banc, les cantiques, les bons points...

Il y avait bien des misères encore. Mais la lutte était commencée; le remords me suivait. Toujours je sortais meilleur de cette chapelle.

La fois suivante, je pris place sur les premiers bancs. Ma mère me tenait très proprement. Elle m'accompagna toujours au catéchisme du dimanche.

J'eus beaucoup de peine à trouver un confesseur. M. Dehausy me refusa. M. de Kera, venant dans la sacristie, me prit par amitié. Je les vois encore l'un et l'autre.

Ma première confession était écrite en chiffres à certains endroits... Je les passai... Il m'aida par une question; j'y revins et fut très heureux.

J'avais la tentation de manquer au catéchisme. J'y succombai quelquefois pour aller au Luxembourg...

Grand effet de la visite de M. Teysseire au catéchisme.

Les analyses me persuadaient la vérité, la foi, la vertu...

Je m'appliquais aux prières; ma mère m'aidait.

On me nommait Félix Dupanloup. J'étais flatté, honoré par la religion et ses ministres. Surtout j'étais aimé et j'aimais ces Messieurs. Puis vint le catéchisme de semaine. Celui de Pâques d'abord; je n'en fus pas. Puis celui de la Pentecôte.

Les examens m'effrayaient : je les passai bien... J'étais content. Je commençai à la fin du catéchisme de semaine à me convertir avec la retraite. J'avais eu une grande joie à ma première confession. J'avais écrit. J'allai de là jouer au Luxembourg avec un vrai bonheur... Je sautais... Je fis assez bien ma confession générale. Les cantiques *Grâce, grâce*, et surtout *Puniras-tu* me touchaient. La retraite me toucha aussi. M. de Quélen prêchait... Péché; siège de Jérusalem, cette mère...

Je fus heureux le jour de ma première communion, de ma confirmation. Dans ces belles cérémonies, les enfants sentent qu'ils sont un spectacle d'admiration aux hommes et aux anges. Rien ne les élève davantage. Ils sont traités, aimés, honorés, considérés comme les enfants de Dieu, comme des âmes pures et sublimes. L'impression est ineffable : rien n'approche de cela parmi les impressions humaines. On revient dans cette église avec bonheur. Quand on remet cet habit de la première communion, c'est se revêtir de vertu, de grâce de Dieu, de bonheur, d'honneur, de pureté. On ne peut pas pécher.

Le souvenir d'une consolation peut-être plus solide encore de cette époque, ce sont certaines prières que je faisais à la maison, quand j'y étais tout seul, et que je sentais le besoin de demander à Dieu le pardon de mes péchés et la grâce d'une bonne vie. Ces prières étaient très bonnes et très vraies.

J'étais heureux aussi de l'amitié de mes catéchistes... M. Lacombe austère... M. Menjaud m'aimait extrêmement, et je le lui rendais bien. Il me prit un jour à part dans cette chapelle, où j'aimais à rester après les autres, pour me parler de ma diligence sur l'homicide. Comme on aime un catéchiste qui vous fait rester après le catéchisme pour vous dire un mot, pour vous encourager! Comme on en est heureux! Ce témoignage d'amitié s'empare de l'âme.

M. Duroses, bon, vénérable, me donna une gravure fraîche, pittoresque, de la fuite en Egypte. Mon imagination en fut charmée, mon cœur touché.

Autre charmante image de la sainte Vierge, de l'autel d'Issy. Douceur de cette image... Charme de cœur... Elle me ravissait, elle rafraîchissait mon âme...

J'avais à la fin de l'année 75 gravures. Je les amassais... Emulation modeste mêlée de reconnaissance à qui en aurait le plus. On sentait qu'on les tenait plus encore de la bonté de ces Messieurs, que de son mérite. Tout cela s'alliait et faisait un doux sentiment. Les bons points proclamés à la fin causaient un très vif plaisir. Quelle attente à ce dernier moment!... Et le grand cachet, le n° 5? La première fois que je l'eus, je fus stupéfait et enivré d'étonne-

ment et de respect. Je ne pouvais croire que je l'eusse mérité. Je l'attribuais à la religion qui m'avait élevé jusque-là, à l'instruction qui avait été faite, au catéchiste qui l'avait donnée.

M. Menjaud nous consacra à la sainte Vierge. C'était charmant. Il était rayonnant.

Les temps qui suivirent la première communion furent délicieux pour moi. J'aimais à la tendresse ces Messieurs. J'allais sans cesse au séminaire les voir. Le lendemain soir surtout de la première communion, tous à la récréation du soir... Ce fut une ivresse... Je vis M. Teysseire... Tous ces Messieurs, quoique jeunes, me paraissaient vénérables; je ne pensais pas qu'ils pussent pécher. Leur bonté, leur modestie, leur douceur, leur recueillement, leur zèle, me les faisaient paraître comme des anges sur la terre... Tous mes catéchistes étaient pour moi l'image de la vertu. Ils m'aimaient, et moi j'aimais, je vénérais Dieu en eux.

J'allais servir des messes à Saint-Sulpice, jusqu'à six ou sept par matinée. Je ne me plaisais plus qu'avec ces Messieurs et avec les enfants les plus sages du catéchisme... Les réunions du catéchisme jusqu'à la fin de l'année me charmaient. J'y allais comme dans ma famille, comme chez moi. C'était délicieux.

Le catéchisme fini, j'éprouvai un vide profond, un découragement indéfinissable. J'étais privé du ciel sur la terre; ma pauvre âme manquait de ce qui l'avait ravivée.

Le plus beau des ministères est le ministère pastoral. Mais le catéchisme est plus beau encore. C'est le beau idéal du cœur de Dieu; rien n'est comparable à cela, c'est indéfinissable et céleste. C'est le ministère le plus désintéressé, le plus pur, le plus dégagé des prétentions... qui s'adresse à l'âge le plus naïf, le plus tendre, le plus confiant.

Quand j'arrivai là, derrière cette balustrade, j'avais entendu toutes les impiétés, toutes les indignités. Tout s'évanouit devant la vertu. Je ne fus pas vaincu; il n'y eut pas même de lutte. L'image de la vertu en ces Messieurs, en ces enfants fut tout. Et puis, quand cette vertu m'aima!... Au catéchisme, ce qui est dur, broyant, est général, s'adresse à tous. Vous n'êtes accusé qu'en secret, par vous-même, par votre conscience. En même temps, tout ce qui est personnel est doux, affectueux, encourageant.

Petite communauté (1815-1816) [1].

Le jour de la confirmation, en descendant les marches du grand péristyle, dans cette magnifique procession des enfants, M. Men-

[1] Ecole fondée, en 1814, par M. Teysseire, rue du Regard, 20, pour favo-

jaud le premier, me demanda ce que je voulais être. Je pensais déjà à être prêtre. Je lui répondis : *Avocat.* Mais, dès lors, je ne pensai plus qu'au sacerdoce.

J'avais de fréquents rapports avec le grand séminaire, pour le dialogue de la distribution des prix, sur les *spectacles.* M. Lacombe nous exerçait. J'avais horreur et scrupule même de la lecture d'une pièce, moi qui les avais tant aimées.

J'étais auprès d'Henri Beaussier et d'Adolphe Bernaux. Leur sagesse me touchait depuis longtemps. Tout à coup, je ne les vis plus à leur place. On me dit qu'ils étaient entrés à la Petite communauté. Aussitôt, je me décidai à les y suivre. Tout s'arrangea pour cela, et le jour de mon entrée fut fixé en octobre.

J'arrivai à six heures et demie au lieu de six heures. M. Teysseire que je rencontrai me dit : « Vous êtes un maladroit, vous avez manqué une bonne demi-heure de méditation... Venez »... Ce fut la messe...

Tristes temps commencèrent pour moi. L'idéal si beau qui avait saisi mon âme aux catéchismes de Saint Sulpice disparut. Ces relations d'une amitié si pure, si vive, si paternelle, si bienveillante, si reconnaissante, cessèrent. Je ne sentis pas qu'on m'aimait; tout le mal vint de là...

M. Bardin, froid, ne s'occupait guère de nous... Il partit, je ne sais comment.

M. Saint-Yves jouait avec nous; nous l'aimions assez.

M. Desbouillons, un saint... Nous aimions les saints; les mortifications extraordinaires, les chaînes de fer, les disciplines...

M. Poiloup. Je l'aimais beaucoup d'abord. Il avait la réputation d'un saint, le visage aimable. Il parlait bien et avec onction. Je me souviens d'un sujet de méditation après sa messe..., les lèvres encore teintes du sang de Jésus-Christ.

Je crois que les petitesses, les faussetés d'un certain genre, les inintelligences de notre nature, m'éloignèrent... Je lui répondis un jour avec insolence... J'en eus un vrai remords. C'était une ingratitude, un orgueil grossier.

M. Georget ne m'aimait pas et ne me plaisait guère. Cet excellent homme si bon pour les enfants me prit de travers, je crois.

Malheureusement, je ne retournai pas au catéchisme... Au bout d'un mois, je n'y allai plus. On m'y avait fait, d'ailleurs, une injustice. Charles Bataillard, qui n'avait eu qu'un *deux* de diligence, fut nommé intendant. J'avais été le premier. Je ne prétendais pas, je ne songeais pas à cette dignité; mais la nomination de Bataillard

riser les vocations sacerdotales. Elle devint plus tard le collège de M. Poiloup, à Vaugirard.

me blessa... Lettre pleine d'orgueil... Je ne trouvais par là quelqu'un qui s'emparât de moi par le cœur. M. D., mon confesseur, tout ce qui m'entourait était officiel; je l'étais moi-même. La spontanéité cordiale du catéchisme avait disparu... Plus rien de bien senti. Il me manquait M. Borderies. On aurait fait de moi ce qu'on aurait voulu...

Cependant la première retraite fut très fervente. J'étais auprès de Beaussier tout en larmes... MM. Rauzan, Guillou, de Janson... M. de Janson surtout... La mort du pécheur : *Sepultus est in inferno*... Nous pleurions tous. Cette retraite m'a probablement sauvé, en fortifiant la haine du péché dans mon cœur.

Amitié pour Beaussier. J'aimais à être auprès de lui partout, même à la chapelle. M. de Saint-Yves m'en parla... Oh! comme on laissait mon cœur s'égarer.

D'ailleurs en classe, travail et succès... Des parfaitement bien.

A la Saint-Louis de Gonzague, on ne me nomma pas clerc [1]. C'était mon ambition. Cela me démonta profondément. Oh! qu'il faut prendre garde aux injustices, aux froissements d'amour-propre immérités, aux peines de cœur avec les enfants! Si on m'eût nommé, et que j'eusse été bien entouré et aimé, je serais peut-être devenu fervent.

Puis bientôt au lieu de cela, incroyable injustice de M. Saint-Yves. J'étais allé pour la répétition d'un dialogue au grand séminaire. Je fus puni pour une gourmandise, un mensonge et une désobéissance dont je n'avais pas même l'idée. Deux ou trois jours de suite à genoux au réfectoire... Proclamé *coram populo* au sortir de la chapelle. Outre ma première humiliation de la part de M. Teysseire à l'occasion de mon intendance manquée, M. Saint Yves m'en avait infligé une autre...

Il est certain que j'avais un orgueil excessif, et que ces diverses humiliations m'ont été extrêmement utiles, m'ont sauvé peut-être.

J'avais de temps en temps un élan généreux. Je voulais imiter Décalogue, Sousi. Je me souviens d'un jour où je me dis à la chapelle : *Dixi nunc cœpi*. Mais personne ne me prenait par ces sentiments élevés. Tout était officiel. M. Georget surtout vint me glacer : dur, nulle affection.

Effet du printemps, du gazon, des violettes dans la maison de Vaugirard que nous étions allés visiter... J'avais une vie extraordinaire. Je me souviens du plaisir extrême que je trouvais, le matin, par un beau jour, le matin, à jouer aux barres... C'était aux premiers jours du printemps. La fraîcheur était vive, mais douce. La

[1] Clerc de la chapelle royale.

renaissance de la nature, la fraîcheur du matin m'excitait, me faisait sentir le bonheur de vivre, de sauter, d'agir, de courir.

Le grand bienfait de Dieu pendant ces trois années fut le travail. Au bout de trois semaines, je passai en sixième; cela me fit gagner trois années d'étude et me sauva probablement. J'aimais l'étude, mes auteurs. Le plaisir de l'esprit était déjà éveillé, sans que je m'en rendisse compte.

J'aimais l'*Epitome*. Mon esprit le prenait au sérieux, comme j'ai pris toutes mes autres études depuis; je n'ai presque jamais rien méprisé. J'aimais, je goûtais les déclinaisons, les conjugaisons. Le souvenir m'en est demeuré avec douceur *cum grata recordatione*; je ne puis encore feuilleter un *Rudiment* sans plaisir. Le *De Viris* me transporta; je le traduisais avec un certain enthousiasme. Ce goût de l'étude belle, solide des bonnes connaissances, puis bientôt des belles et bonnes choses, avec un attrait de docilité pour mes maîtres fut, pendant mon éducation, ma sauvegarde. C'est un des plus grands bienfaits de Dieu. Sans cela, je crois, n'ayant plus de piété, j'étais perdu.

Au milieu de l'année, joie de prendre Phèdre et Cornelius. Ardeur inouïe. Miltiades me ravissait.

Un autre bienfait de Dieu fut mon amitié et mon estime pour les bons parmi mes condisciples, mon prompt éloignement des mauvais ou des dissipés.

Je crois bien que c'est cette année-là que Michel Weber, Antoine Fournier, et Motheau entrèrent. Ils furent mes amis. C'étaient de bonnes amitiés : humaines, mais sans aucune mollesse et d'un commerce agréable. Paul Labesse en était, S. Benoît aussi... Il y avait entre nous de la raison, de la littérature, de la conversation, une certaine politesse, du monde, du zèle, d'ailleurs un bon esprit.

Cinquième. — Retraite du commencement de l'année. M. Druon. J'essayai de la bien faire... Puis bientôt tout s'en alla. Mauvaise routine, abus, mépris des choses de Dieu et des grâces prodiguées. Je ne connais rien de plus triste.

C'est en cinquième ou en quatrième que M. Poiloup ne me comprit pas. Lorsque je lui dis pour lui expliquer mon état : « Je ne prie plus Dieu ; » c'était tout dire ; il me poursuivit pour autre chose qui n'était pas. L'homme de Dieu, l'ami de mon âme me manquait. Je ne crois pas qu'en cinquième il y ait rien eu de bien grave; j'avais la crainte de Dieu et du péché mortel...

Cependant Dieu me manquait. Pauvre cœur! Quels orages! Comme j'avais besoin de quelqu'un! de quelque chose! de Dieu! Mes études seules me donnaient quelque satisfaction... Sans elles et sans le fond de religion que serais-je devenu?

L'association de Saint-Louis de Gonzague fit revivre, en quelque chose, pour moi le bonheur des catéchismes de Saint-Sulpice. Belles instructions, beaux points de vue... M. Teysseire inspirait tout cela... MM. de Salinis, de Causans, Dumarsais, de Scorbiac, Ganish... Il y avait là un bon goût, un bon ton, un bon langage, une bonne compagnie... C'était excellent... Alors me revint fortement l'esprit de prière avec la crainte de la mort. Le soir, je me mettais à genoux sur mon lit, entre mes rideaux. Je me tournais vers les Carmes et je faisais une prière au saint Sacrement, et une à la sainte Vierge, pour demander la grâce de ne pas mourir en état de péché mortel. Le *Memorare* et je crois l'*O Domina*. C'était un véritable esprit de prière.

ENTRÉE A SAINT-NICOLAS (1818-1819)

Au mois d'août, mort de M. Teysseire. Entrée à Saint-Nicolas.

Je redoublai en quatrième quoique premier deux fois. Au bout de trois semaines je montai en troisième où j'eus la troisième place.

Le bon M. Caura (le professeur) savait admirablement le latin et le grec. Je fis sur la mort d'un rossignol une bonne composition qui le fit pleurer.

Il y avait alors au petit séminaire un grand goût d'études. La rhétorique était forte. Michelle, Duplessis, Desdouits, etc., beaux esprits...

Amitié littéraire de Michelle et de moi... Lecture au bois de Vincennes d'une belle page de La Harpe... Je n'étais pas encore mûr pour une lecture si sérieuse. Les vers de Virgile me plaisaient davantage. Je goûtais beaucoup *Pro Archia poeta*, ainsi que le quatrième livre (de l'*Enéide*). Il était sans inconvénient pour nous; c'était tout artistique. Les Eglogues, Corydon, avaient plus d'inconvénients... Attendrissement vague et assez dangereux; mais rien de grossier.

Le jeu marchait à l'égal de l'étude. C'étaient les deux pivots de la maison, avec un fonds de religion, de raison et d'affection pour les maîtres. On n'y était pas taquiné comme à la petite communauté. Jeu de balle et jeu de cerceau furent chez moi deux fureurs... La piété était bien ordinaire..., une certaine religion... Je n'ai jamais entendu dire une seule parole contre la foi ou contre les mœurs, pas la plus légère. Le débordement des mauvais livres n'existait pas encore...

COURCELLES

En troisième au mois de mai, je fus engagé par Michel Weber à aller passer quelques jours à Courcelles, chez le curé. Ce fut une des plus grandes grâces de ma vie. Je passai là dix jours avec ce bon Weber qui était foncièrement pieux. Ce furent mes premières relations avec des gens bien élevés, honorables, très pieux. Je dois immensément sous ce rapport à Courcelles. Les jours que j'y ai passés à diverses époques ont été non seulement les plus heureux de ma vie, du plus doux souvenir, mais les plus intimement utiles. C'est après quoi je soupirais, sans le savoir, depuis les catéchismes de Saint-Sulpice. Cette piété, cette distinction, cette amabilité répondaient à tous les besoins de mon âme. J'avais trouvé tout cela dans mes catéchistes avec l'amour de Dieu.

Courcelles, La Roche-Guyon ont sauvé mon âme, ma vocation et préparé mon ministère. Je fus élevé là comme un enfant de Dieu.

Et puis mon âme s'épanouissait aux délices de cette vie noble, pure, gracieuse de la campagne. Ce vallon, cette rivière, ces ombrages, ces cloches, ces courses dans les alentours, ce beau ciel, ce beau soleil, ces violettes, cette mousse... Tout cela était bon à mon âme. Mon imagination s'y reposait délicieusement, immensément... Je goûtais Virgile, Racine, Fénelon. Ces dix jours s'écoulèrent bien vite. Je me souviens de notre promenade au fond du ravin. Nous étions assis là... Je me vois encore. Une autre fois, nous allâmes nous promener au sommet des coteaux. Nous les gravîmes avec le petit Théophile, déjà pâle et malade. Un soir, nous revenions à travers le parc, nous étions rentrés par le ravin; Weber, sur une hauteur, se mit à chanter : *Combien j'ai douce souvenance.* C'était délicieux.

J'avais fait tout le voyage à peu près à pied. Je rentrai au séminaire avec plaisir. Bientôt, j'appris la mort de Théophile. Michel Weber m'écrivit cette scène de douleur,... pâle violette de la mort.

Quelques jours après la Trinité de ma troisième année de petit séminaire, M. le duc de Rohan vint en soutane à Saint-Nicolas. Il me reconnut et vint à moi. Tout se préparait dans les desseins de la bonté de Dieu. L'abbé de Salinis l'accompagnait. Il venait de recevoir la tonsure. J'avais assisté à la fête de l'Association de Saint-Louis de Gonzague, où M. de Salinis parla (puis lut) parfaitement bien sur ces paroles : *Melior est dies una...*

Vint la distribution des prix. J'eus les Sermons choisis de Bossuet en six volumes. Eloge de Bossuet, par Michelle... Entraînement...

Enthousiasme... Très applaudi. Cela m'enflamma... Amitié pleine d'estime pour Michelle; généreuse émulation.

Les approches de mes vacances étaient d'ailleurs délicieuses. Joie d'aller à Courcelles. Nous partîmes immédiatement avec Fleuriot; M. Weber nous attendait. Tout s'embellissait, s'ennoblissait dans ma vie.

J'avais bien peu de dévotion à la sainte Vierge. Je récitais cependant l'*O Domina* et le *Souvenez-vous*... Il paraît aussi que je disais mon chapelet pendant les vacances de ma rhétorique. C'est aux catéchismes de Saint-Sulpice que je dois cette grâce.

Nous étions, Fleuriot et moi, bien établis à Courcelles. Beau presbytère; curé bon, simple, gai, généreux. Weber ne fit que passer à Courcelles et à La Roche-Guyon. C'était pour m'y établir. Dieu fut toujours infiniment bon pour moi. Délices de Courcelles. Jeux du matin au soir. Dès quatre heures du matin, parties de campagne. Au fond, quelle innocence! A cet âge, nous jouions aux barres, à la raquette, dans ces bois! Pas une pensée, pas une ombre... A la réflexion, je l'admire profondément et j'en bénis Dieu. Je faisais, le matin, quelque petite promenade solitaire par derrière l'église. Je lisais, pour mes méditations, les sermons de Bossuet, que j'avais eus en prix. Je cueillais, en même temps, des fleurs, des mousses, puis je revenais à la messe. Pendant trois semaines, je travaillais régulièrement six heures par jour au grec : trois heures le matin et trois heures le soir.

Goûts tranquilles, nulle mauvaise passion. La campagne, un arbre, le gazon... Faire des vers latins, lire Virgile, me charmait... Dieu me préservait...

LA ROCHE-GUYON

Le 20 septembre 1820, j'étais à La Roche-Guyon... Voyage à pied, très agréable...

La confession, la communion, ne m'ont laissé aucun souvenir. Routine, sans amour de Dieu... Tiédeur surnaturelle profonde... Crainte de Dieu sans bon sentiment surnaturel... Naturel meilleur... Mes goûts, mes études, mes inclinations, m'attiraient vers Dieu... D'ailleurs, dans sa bonté, Dieu éloignait de moi les périls, les passions...

Je restai près de trois semaines à La Roche-Guyon. Cette chapelle, ces beaux saluts, la prière du soir, me donnaient quelque piété. On chantait : *Dans ce profond mystère*, et *Que cette voûte retentisse*. Ces cantiques faisaient du bien à mon âme. Je retrouvai à La Roche-Guyon un éclair des lumières et des impressions de ma

première communion. Ces trois semaines me préservèrent, m'élevèrent... Je ne sais si c'est cette année ou la suivante que la pensée du jugement particulier fit sur moi une si profonde impression. Je me souviens encore du jour où je fus saisis et abattu par cette pensée et par celle de ma vocation décidée.

RHÉTORIQUE (1820-1821)

Le travail en rhétorique me fut bien utile. Cette année-là, je devins plus grave, plus sérieux. Je raisonnais, je philosophais chrétiennement avec M. Dorveau...

Je passai, le 24 janvier, un examen sous M. Borderies. Quel jour dans ma vie! J'avais trouvé un père! Quelle douceur et quel étonnement de lui donner ce nom! Il m'interrogea sur les *passions* de la rhétorique. C'est alors, je crois, qu'il me présenta, avec S. George, à M. le Coadjuteur[1]. Il nous fit descendre par un petit escalier, nous fit choisir à chacun un livre de sa bibliothèque. Je choisis *Clavis homerica.* Puis je revins seul. « Je serai ton père », me dit-il avec un accent et un regard inexprimables. Il m'interrogea sur mes habitudes, sur ma piété. Je lui répondis bien franchement que ce n'était pas grand'chose. Il m'encouragea en me disant : « *Cela viendra.* » Ces paroles furent prononcées d'un ton si doux et si persuasif, que j'en demeurai convaincu. Dès lors, mon cœur s'ouvrit à cette possibilité. Le jour même, je commençai à prier. J'avais rencontré l'homme de Dieu, l'ami de Dieu et un père.

Il me donna 70 francs pour une soutane et ajouta 10 francs pour mes menus plaisirs, « parce que, dit-il, je suis ton père ». J'étais pénétré d'étonnement et d'attendrissement; je réfléchissais, stupéfait.

Quelque temps après, je dus donner à M. Frère des explications sur ces 70 francs. Il me dit : « Vous auriez donné une meilleure idée de vous, si vous aviez refusé. — Ah! lui répondis-je, vous ne savez pas comment cela est venu; c'était impossible. »

J'avais trouvé quelqu'un qui m'aimait et m'estimait, aimait et estimait ce qu'il y avait de bon en moi pour le rendre meilleur. Il en avait l'espoir, le désir, et me le faisait sentir... C'est tout le secret de l'action sur les âmes... Notre-Seigneur avec la Samaritaine...

L'amitié de M. Borderies, dont je ne me sentais pas digne, et dont cependant je ne me trouvais pas indigne, au moins pour l'avenir, me donna, dès lors, une sécurité profonde, en même temps qu'elle produisit en moi quelque chose de mélancolique. Les tris-

[1] Mgr de Quélen.

tesses des années précédentes, en s'éloignant de mon cœur, s'y faisaient sentir une dernière fois. C'était indéfinissable. Cette amitié ne me donna aucun orgueil, mais une certaine gravité et une certaine discrétion. Elle ajouta à mon respect pour M. Frère, quoique je sentisse une distance immense entre ces deux hommes. M. Dorveau seul fut un peu mon confident à cet égard. Il admirait et chérissait M. Borderies, avec son enthousiasme de cœur pour tout ce qui était noble, grand et bon.

M. Borderies amena M. Frayssinous. Ces deux hommes si bons, si vénérables, nous paraissaient grands. Ils élevaient nos âmes et ennoblissaient nos études, nos succès. Le dimanche de la Trinité, M. Borderies m'envoya chercher dans sa voiture et m'emmena à Charonne. C'était la première communion. Il parla avec beaucoup de cœur, de douceur et de foi. C'était un cri du cœur.

J'observais beaucoup M. Borderies... M. Dorveau était tout content. « Racontez-nous tous ces détails, me dit-il, c'est si intéressant d'étudier un homme comme M. Borderies ! »

Quel cœur tendre, naïf, ardent et vertueux, avait ce bon M. Dorveau !

J'allais chercher M. Borderies pour les examens ; on m'envoyait de préférence. En revenant, et sur le Petit Pont, il me dit de nouveau : « Je serai ton père. J'ai bien des défauts, mais je ne suis pas menteur. » Je lui répondis : « J'ai bien des défauts, mais je ne serai pas un ingrat. »

A la fin de l'année je manquai les prix. Je le méritais, n'ayant pas accompli un vœu. Ce fut providentiel pour m'humilier. J'eus le prix de grec.

Chose singulière ! au petit séminaire peu de piété, nulle ferveur, mais religion sincère, travail ardent, fortes études... Je n'ai jamais entendu une parole contre les mœurs...

Après les prix, j'allai voir M. Borderies. Conversation intime. Je ne lui disais pas du bien de moi. Je louai beaucoup Auguste. « Oh ! disais-je, si je pouvais être comme lui ! » Il me dit : « On n'est pas loin de la vertu quand on l'aime dans les autres. » Il était bon, tendre, encourageant. Il me tutoyait ; j'aimais cela. Je lui écrivis soit en rhétorique, soit en philosophie pour exprimer le regret qu'il ne me tutoyât plus. Il voulut régler mes vacances, et me donna des conseils pour mes études. Assez de latin... Je lui parlai du *Petit-Carême*. « Il vous faut, me dit-il, une nourriture plus forte. Lisez Bossuet. » Il me prêta les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Je ne les goûtai pas. Je n'avais pas de goût pour les choses que je ne comprenais pas. « Homme singulier, me dit-il, mais intéressant, original... »

Mes vacances, le repos, les voyages, la campagne, ont toujours eu sur moi une heureuse influence. Nobles et douces relations. L'esprit, le cœur, l'âme, l'imagination satisfaits.

Le 10 août, je dînai avec Mgr de Quélen, M. Frayssinous, M. Delalande, Mme de Campigny, M. de Maistre. On me mit à table près de M. Borderies très honorablement. Ce m'était toujours une joie de le voir, de causer avec lui. Je lui parlai de Florian : « Non, me dit-il, ne lisez plus rien sans ma permission. » Je fus très frappé de cette parole qui redoubla ma délicatesse sur mes lectures. Elle était très grande. Depuis ma première communion, je n'aurais pas lu une tragédie de Racine. C'est une grande grâce que Dieu m'a faite de ne pas aimer ce qui est défendu.

Conversation singulière de M. de Maistre avec M. Frayssinous sur ses grandeurs futures... Celui-ci s'appuya sur moi en marchant. « C'est le passé qui s'appuie sur l'avenir », dit-il en riant... Je ne comprenais guère tout cela. Peu de temps après, aumônier du roi, grand maître de l'Université, ministre.

Ces relations me rendaient extrêmement heureux. Tout cela m'élevait et m'affermissait singulièrement. J'étais transformé.

Je servis la messe de M. Borderies. Il me dit qu'il prierait pour moi, à l'*Orate fratres*, à l'élévation, à la communion.

Le duc de Rohan m'avait écrit. Au bout d'un mois donc, je quittai La Queue, sans grand regret, pour me rendre à La Roche-Guyon. Le séjour m'en fut singulièrement agréable. Le bon Dieu arrangeait toutes choses...

Enfin, retour à Paris et à Saint-Nicolas. J'aurais voulu y rester une année de plus et y doubler ma rhétorique. Mais toute cette existence inférieure, misérable, était finie... Le souffle de la Providence me poussait ailleurs. Je devais néanmoins bien bénir Dieu depuis ma première communion *si miséricordieuse*. Puis, M. Valette, M. Dorveau, M. Borderies, les études, la crainte de Dieu, l'éloignement et le silence des passions, Courcelles et La Roche-Guyon. Ce sont là des bienfaits divins, dont je bénirai Dieu éternellement,

Une nouvelle existence allait commencer. M. Borderies me l'indiqua d'un mot, et me fit une profonde impression lorsqu'il me dit : « Votre entrée à Saint-Sulpice, c'est un grand pas. » Et il accompagna cette parole du geste et du mouvement.

ENTRÉE A SAINT-SULPICE (1821-1822)

Le nom de Saint-Sulpice doit m'être cher jusqu'au dernier soupir. J'y ai trouvé tous les biens de Dieu. D'abord à la grande

époque de ma première communion, époque d'une miséricorde infinie;... puis à mon entrée en philosophie; puis à toutes mes ordinations; puis aux catéchismes que j'ai commencé à y faire, et qui ont été si doux et si utiles à mon âme.

C'est là que j'ai trouvé cet esprit de l'ancienne Eglise de France, ces belles et pures traditions de la doctrine, de la sagesse, de la piété, du respect, de la docilité.

L'année de philosophie surtout fut une année de grâce très sérieuse. Rien n'avait été si grave et si austère dans ma vie. Huit jours pleins de retraite, une heure d'oraison, chapelet médité; c'était fort laborieux. La grâce de Dieu s'empara de moi avec ardeur. L'Esprit-Saint me fit de grandes grâces; il m'accorda spécialement l'esprit de prière : *spiritum gratiæ et precum.* Ce fut une immense et décisive faveur. L'attention à la prière était pour moi une pensée fixe.

La grâce de Dieu, la vie surnaturelle s'établit dès lors en moi dans une certaine solidité, qui a depuis souffert bien des affaiblissements, mais qui ne s'est guère démentie gravement... Je le crois, malgré les misères. Je fis une confession générale. M. Gosselin m'aida... Toute probabilité qu'elle fut bonne. J'eus une grande consolation ; ce fut un très sérieux travail de pénitence.

J'éprouvais des transports indiscrets de ferveur, en disant le chapelet, à la sortie des exercices et pendant l'oraison. J'étais prêt à tout pour les âmes, jusqu'à me livrer à la mort.

Puis, grand goût pour la piété. J'aimais à faire la visite à Lorette; j'éprouvai un grand bonheur à m'approcher du tabernacle; j'aimais ardemment Notre-Seigneur. Je me souviens avec quel enthousiasme, quelle émotion, je chantais le *Deus misereatur nostri*, et surtout le *Rorate*, en demandant à Dieu de saints prêtres. Quelle ardente prière!

Mais la mort spirituelle à moi-même et à tout me paraissait bien austère. La nature résistait en silence... J'avais dix-neuf ans et demi... Dieu m'accordait de grandes grâces; mais cela ne se faisait pas tout seul.

J'écrivis à M. Borderies que je ne pouvais me trouver près d'un diacre sans éprouver une émotion profonde, en pensant qu'il allait être prêtre. C'était l'abbé de S. Remi qui me donnait cette impression.

J'étais dans une triste petite chambre, sans feu... M. Borderies vint la voir. « C'est, me dit-il, la chambre d'un bon petit séminariste. »

Quelquefois, j'étais comme forcé de me mettre à genoux pour adorer Dieu, en étudiant la Théodicée et en lisant Fénelon. A cette

époque de ma vie, Fénelon prit sur moi une très grande influence. Je le lisais à travers le parc, en cueillant des primevères...

A Noël, je reçus la tonsure. Je le désirais, mais n'osais y prétendre, me jugeant indigne. M. Gosselin prit l'initiative et m'envoya à M. Ruben[1]...

Une des grandes grâces de Saint-Sulpice fut la dévotion à l'Esprit-Saint. Mes cahiers de philosophie et de théologie l'attestent. Je crois bien que j'en fus redevable à M. Frère... C'est le seul bien spirituel qui me soit venu de lui, à ma connaissance. Il faut s'en souvenir avec gratitude. Cela a duré toute ma vie jusqu'à ce jour. Dévotion rare et précieuse[2].

M. Borderies m'avait fait un grand éloge de M. Gosselin et de son analyse du quiétisme... C'était un de ses enfants du catéchisme... M. Morel me plaisait davantage. J'aimais bien aussi M. Merle, excellent professeur[3].

J'étudiai la philosophie avec un goût et une ardeur extraordinaires. C'est sans contredit l'étude où mon esprit s'est le plus porté et a le plus profité...

Dans une première argumentation contre M. Postel, je fus battu et restai court. Le système de M. de La Mennais nous occupa beaucoup... Je fus très fort contre; Verot était pour; très subtil[4]. L'*Existence de Dieu*, de Fénelon, exerça sur mon esprit un grand empire... La logique m'intéressa beaucoup, surtout sur les questions de certitude. Mais ce fut la métaphysique qui m'enleva... J'écrivais beaucoup en français, et par la force des idées d'un très bon style. Si toute ma vie scolastique avait été dirigée dans ce sens, si l'enseignement théologique avait eu la même valeur, j'y aurais gagné immensément. En revoyant mes cahiers de philosophie, je découvre que jusqu'à la fin j'ai énormément travaillé. Tout cela serait à relire très attentivement; je n'ai jamais rien fait de mieux. Toute la phsychologie est très approfondie... La *liberté*, l'*immortalité*, la *loi naturelle*... Je ne devrais jamais traiter ces questions sans relire tout cela avec la plus grande attention.

Malgré cette ardeur d'étude, j'attendais la promenade avec une impatience singulière. Le matin, j'avais toutes les peines du monde à travailler sérieusement. J'étais bien jeune encore. L'hiver était triste à Issy. Dès le 1er février, j'aimais à me persuader qu'il était fini... Les affreuses récréations du soir! Au printemps, à l'été,

[1] Le supérieur du séminaire d'Issy.

[2] Mgr Dupanloup a composé sur ce sujet un travail considérable resté manuscrit.

[3] Mort supérieur du séminaire de Rodez.

[4] Depuis Sulpicien, puis évêque de la Floride

c'était délicieux. J'aimais les coins pittoresques, les allées mousseuses. J'ai toujours eu du goût pour la fraîche et féconde nature. Singulier effet du printemps sur moi! Quel saisissement, quel attendrissement! au lever, à l'air pur et vif du matin d'un beau jour! Promenades pieuses et mélancoliques à travers le parc. Primevères, parfum délicat. Sentier mousseux et ombragé au-dessous de la *Quarantaine*[1]. Les coins sauvages et déserts me plaisaient...

Singulière disposition de mon cœur. Je cherchais un attachement et je craignais de le découvrir. L'abbé Jaquemet[2] me frappa. Il était pieux, grave, instruit, aimable et doux... Nous causions philosophie, Bossuet, Fénelon. Je combattais, modérais, sanctifiais cette tendresse du cœur... L'année suivante, l'abbé Jaquemet alla à Paris.

Il y avait au séminaire des hommes d'un vrai mérite. MM. Duparc, Blanquart, Martin, Daunas, Hamelin.

Dans le courant de cette année, arrivèrent les abbés Johanet, des Garets, Cabanes, Dupuch (celui-ci à Paris, je crois), Portal. Les abbés de Margon, de la Couture, étaient à leur première année.

Tous ces messieurs formaient un monde à part d'esprit, de cœur, de bonnes manières, de piété.

L'année de ma philosophie, le duc de Rohan célébra sa première messe à Saint-Sulpice. J'y allai. M. Frayssinous était en retraite pour l'épiscopat. Il était simple, rond, gai... M. de Ravignan fut tonsuré.

Cette année-là, M Frayssinous fut ministre. A la rentrée suivante, je fus grand-maître des jeux, et je lui écrivis. Il me répondit et me donna le billard.

J'ai connu ces nobles et saints hommes, ces héritiers des grandeurs passées de l'Eglise de France. Ils furent très supérieurs aux hommes distingués du clergé du dix-huitième siècle. Ils avaient l'ardeur du retour et le zèle de reconquérir. Ils ont refait l'Eglise de France... MM. de Quélen, Frayssinous, Borderies, Desjardins, Clausel, Boyer, Emery, Maccarthy, de Rohan...

« M. Frayssinous est le prêtre que je vénère le plus, me disait M. Borderies; je ne suis pas digne de délier les cordons de ses souliers. Je baiserais ses pieds. »

C'est une des plus grandes grâces de ma jeunesse d'avoir connu ces hommes, de les avoir admirés, aimés, goûtés, et surtout d'en avoir été aimé. Qui a eu cette grâce au même degré?

[1] Nom d'une allée du parc d'Issy.
[2] Futur évêque de Nantes.

PREMIÈRE ANNÉE DE THÉOLOGIE A ISSY (1822-1823)

Ce fut une année très vive, très laborieuse, très féconde de toute manière. Un grand épanouissement pour le beau, comme l'année de philosophie l'avait été pour le vrai. Excellente retraite. Je fis avec Fénelon et les inspirations de la grâce un très bon cahier de résolutions. Deux sermons de M. Mollevaut sur *le Service de Dieu* et sur : *Nous sommes de Dieu*, *à Dieu*, *par Dieu*. Rien de plus fort. Saisi. Jamais impression plus violente. Je venais de faire ma philosophie : esprit aiguisé, fortifié. Puis l'amour de Dieu dans le cœur. Tout se réunissait... Tout m'allait au cœur et m'enflammait.

Excellent directeur, bon, aimable, distingué.

Cette année-là, j'écrivis beaucoup de choses éloquentes soit sur la philosophie, soit sur des sermons dont on me parlait ou que j'entendais prêcher, soit même sur des conférences. Je ne perdais rien.

On nous lisait l'*Histoire de Fénelon* au réfectoire. Immense enthousiasme. Cabales pour faire lire bons lecteurs... A certains jours, on pleurait, on ne mangeait pas... C'était admirable. J'avais commencé un cahier de notes sur tout cela. Nous étions tous inflammables au bon et au beau.

DEUXIÈME ANNÉE DE THÉOLOGIE. ENTRÉE A PARIS (1823-1824)

Ma venue à Paris, les retraites d'une impression toujours si austère, les ordinations toujours si douces, les catéchismes plus puissants que tout le reste, la compagnie très distinguée, firent de moi un jeune homme sérieux, réfléchi, commencèrent le prêtre.

Ordres mineurs, très douces impressions... Le *Pontifical* me ravissait... Ces belles expressions si saintes, si graves, si pures...

Très grave impression du sous-diaconat... Emotion que j'éprouvai en disant à M. Borderies que je dirais toute ma vie mon bréviaire pour lui, pour ma mère et pour le duc de Rohan. Il m'avait envoyé un très joli bréviaire; cela me fit grand plaisir. Ces choses sont bien bonnes avec les jeunes gens.

Catéchismes. — On me mit aux garçons : chapelle basse... Aussitôt je pris feu. Ces jeunes âmes, ces jeunes regards! Plaisir de donner des bons points, de dire un mot. Immobilité, attente des enfants... C'est une si grande puissance, et exercée sur des âmes si libres et si vives; mais pures, dociles, tendres, aimantes, reconnaissantes, attachantes, confiantes, qui se tournent vers vous avec confiance, avec amour.

J'assistai à quelques séances de la retraite de Pâques. Je fus très frappé de cette solennité, du recueillement des enfants, de l'air pénétré des catéchistes... Je vis là, pour la première fois, un ravissant spectacle. Toutes ces petites âmes purifiées, suspendues en attente du grand jour, saisies par la grâce de Dieu. L'impression des âmes, de Dieu présent, de la grande action divine qui s'accomplit par le ministère pastoral me saisit... Tout catéchisme de semaine, toute ouverture de retraite m'a toujours fait cette impression. Ce saisissement alla jusqu'au fond de mon âme et s'en empara. Ce fut une grande révélation. Depuis, tout ce qui n'est pas cela, ce qui n'est pas l'action pure de la grâce sur les âmes, n'est rien à mes yeux. Je devins prêtre et pasteur ce jour-là; je reçus l'étincelle, la flamme apostolique.

M. Teysseire me donna le sens catéchistique. Car il y a un sens catéchistique, et ce sens M. Teysseire l'avait au plus haut degré... Chez M. Janicot, je crois, dans un déménagement, je remarquai un tas de petits papiers sales... J'y reconnus l'écriture de M. Teysseire, ce fut comme la découverte d'un trésor. Le plaisir que me firent à l'esprit et au cœur ces petits papiers est inexprimable. C'étaient pour moi autant de pierres précieuses... Je ne puis encore y penser sans émotion; l'impression de cette chère écriture m'attendrit. Rien ne m'a fait plus de plaisir et plus de bien. Grâce à ces petits papiers, je devins catéchiste.

Fénelon, M. Borderies, M. Teysseire m'aidaient puissamment... Jamais je n'ai eu d'esprit par moi-même...

Ce fut le catéchisme de semaine de la Pentecôte qui me mit en feu. L'étincelle avait été jetée dans mon cœur à la retraite de première communion de Pâques. Ce catéchisme de semaine m'absorba, me purifia, me sanctifia. Grâce immense. Cela me transforma. Le petit littérateur disparut et fit place... ou du moins fut tout au service du catéchiste, du pasteur, de l'apôtre des âmes... Ce feu sacré éteint tout autre feu... Le cœur, les sens, tout est purifié.

Ce fut une impression extraordinaire que produisit en moi la pensée que toutes ces petites âmes m'étaient confiées; que j'étais chargé de les convertir, de les conquérir, de les sauver; de rendre ces enfants bons et heureux, de leur faire faire leur première communion, de les préparer à ce grand jour. Ames si aimables rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Puissance si grande sur elles; action de vie ou de mort éternelles. Rien n'est plus grand. C'est tout; c'est le ministère sacré : *Opus ministerii;* c'est la consommation des saints : *Consummatio sanctorum.* Un curé de la Madeleine, un évêque n'ont rien de plus ni de

moins, c'est la même œuvre... Quiconque n'a pas cette flamme au cœur, qu'il se retire.

La transformation de ces enfants est une œuvre si belle, si profonde, si pure, si admirable, si remplie de consolations ineffables; avec un labeur, une peine si vive, si ardente!... Les âmes là apparaissent tellement! Les cantiques, les prières, les larmes, les joies... tout est si puissant. Et puis, la retraite et cette première communion, ce jour inouï.

Je n'ai jamais commencé un catéchisme de semaine sans un bonheur profond et une émotion extraordinaire; sans me sentir prêtre et pasteur des âmes au plus haut degré.

Les jours où se préparait le placement des enfants admis au catéchisme de semaine, mon âme était saisie tout entière avec une douceur et une peine inexprimables. Ces enfants, j'allais donc les tenir, pouvoir leur parler de Dieu à cœur ouvert, sans ménagement, leur tout dire, leur révéler mon âme, leur demander leur âme aussi, les étonner enfin, leur apprendre ce que c'est que le catéchisme. Les réunions du dimanche ne leur en donnaient pas l'idée. Le dimanche, c'est une scène, une représentation, une parole utile. Le catéchisme de semaine, c'est l'action de vie et de mort; c'est là qu'il faut vivre et mourir, vivre à Dieu, mourir au péché.

Et tout cela s'accomplissait par une suite d'efforts, d'instructions, d'avis, d'insinuations, d'exemples, de tendresse, de promesses, de menaces. Je le répète, depuis ce temps, tout ce qui n'est pas cela; toute parole, tout chant, toute cérémonie qui n'est pas cela, n'est rien pour moi...

L'ABBÉ DUPANLOUP PRÊTRE

J'ai une activité terrible qui ruine ma santé, trouble ma piété et ne sert point à ma science. Cela est à régler.

Il faut considérer, non point tout ce qu'il y a à faire, c'est cela qui me tue, parce que cela m'entraîne dans l'impossible; mais le temps que j'ai à employer chaque jour. N'en point perdre, et ne pas s'inquiéter du reste.

La prévoyance est encore un moyen excellent. Dès le lundi matin, prévoir ce que j'ai à faire cette semaine; le commencer sur-le-champ. De la sorte, on ne perd point à des choses inutiles un temps exigé par les choses nécessaires.

Mes occupations nécessaires sont 1° mes confessions, 2° mon catéchisme, 3° mes jeunes princes[1], 4° mes prônes.

[1] Les princes d'Orléans auxquels il devait donner l'instruction religieuse.

J'ai indignement négligé mes jeunes princes. Il y a là un grand engagement de Providence, auquel il faut que je ne manque plus.

Je m'occupe trop du matériel...

Mon grand mal, le seul au moins que j'aperçoive et que Dieu me fasse sentir, c'est le défaut de vie intérieure, paisible et fructueuse. Je ne vis sous ce rapport que du passé, d'efforts inouïs et impuissants, à cause de l'entraînement de mes occupations pour le présent, sans progrès, sans vertus, sans lumières; me bornant depuis quatre ans à lutter sans succès marqué, pour faire au moins le matériel de mes exercices de piété; et je suis si fatigué de mes efforts pour les faire, si épuisé, qu'il ne me reste aucune force ni aucun goût de piété, pour en tirer quelque fruit.

Je justifie malheureusement trop bien cette parole : *Non in commotione Dominus.*

C'est là mon grand mal. Par là je ne jouis de rien : ni de mon catéchisme : je le fais trop avec trouble, préoccupation, inquiétude, *nec mei compos;* ni de mes exercices de piété.

Il y a donc un grand changement à faire en moi, sous ce rapport, et certaines résolutions spéciales à prendre à cet égard, pour régler toute ma vie... Ce ne sont que quelques principes à saisir et à appliquer, sans changement matériel considérable. Je continuerai à faire à peu près tout ce que je fais, mais avec paix et sans trouble. Il y aura peut-être néanmoins à retrancher, mais rien à ajouter. Ma santé, ma vie, mon salut, ma science et l'intérêt de l'Eglise dont je suis le ministre, l'exigent.

Je suis incapable de bien faire cette retraite. Néanmoins, si j'en sortais ayant gagné ce point et avec l'espoir de mener, cette année, dans le monde, une vie vraiment intérieure, ce serait beaucoup...

Un principe, c'est de prendre toujours plus de temps qu'il n'en faut pour bien faire une chose; c'est le moyen de n'être jamais pressé. — Il ne s'agit pas, pour mes exercices de piété, de renouveler ma volonté; elle est bien comme cela, ce me semble. Il s'agit surtout de lever les obstacles pour la prévoyance.

Les sermons de charité et les invitations hors de ma paroisse et de mon catéchisme sont évidemment en seconde ligne et ne doivent être acceptés que s'il n'y a aucune presse à craindre...

En juin 1829, je suis venu passer trois jours en paix à Issy, après ma première communion. C'était la semaine de l'ordination de la Trinité. J'avais vingt-sept ans et demi.

Retraite faite avec le séminaire pour l'ordination de Noël 1829, quatrième anniversaire de mon ordination.

Quelle tristesse et quelle honte de n'avoir point encore relu l'histoire ecclésiastique depuis ma sortie du séminaire. C'est déplorable.

Il faudrait savoir l'hébreu, le grec, le latin, le français, et même l'italien, l'anglais, l'allemand et l'espagnol...

Il faut, dans une retraite, un grand recueillement, un corps reposé et une grande confiance en la bonté de Dieu. — On ne voit rien en commençant, on ne sent rien. Mais un moment vient où Dieu daigne se faire sentir. En un instant, il apprend plus de choses que tous les sermons et toutes les réflexions du monde.

FRUITS ET RÉSOLUTIONS DE CETTE RETRAITE

Dieu m'a fait la grâce de reconnaître que ce qui s'oppose surtout en moi à l'établissement d'une vie intérieure, paisible et fructueuse, c'est l'activité naturelle et l'entraînement des occupations. J'ai reconnu, en outre, que ce défaut de vie intérieure est la source de toutes mes fautes, de mes troubles, de mes sécheresses, de mes dégoûts, de ma mauvaise santé. J'ai donc résolu de tourner tous mes efforts à l'acquisition de cette vie intérieure qui me manque, et pour cela, j'ai, avec la grâce de Dieu, réglé les points suivants, dans lesquels j'ai bien moins prétendu ajouter à mes exercices de piété, ou à ce que je fais de bien, que retrancher les deux obstacles qui s'opposent en moi aux fruits du bien que je fais et à la vie intérieure que mes exercices de piété devraient me procurer. Je veux parler de *l'activité naturelle* et de *l'entraînement des occupations*.

1° Je prendrai toujours plus de temps qu'il n'en faut pour faire chaque chose. C'est le moyen de n'être jamais pressé et entraîné.

2° Comme j'ai toujours plus de choses à faire que de temps pour les faire, et que cette vue me préoccupe et m'entraîne, je ne considérerai plus les choses que j'ai à faire, mais le temps que j'ai à employer. Je l'emploierai sans en rien perdre, en commençant par les choses les plus importantes, et pour celles qui ne seront point faites, je ne m'en inquiéterai pas.

3° Le lundi matin, après ma confession, je m'appliquerai à prévoir et je noterai ce que j'ai à faire jusqu'au dimanche suivant, et je le commencerai sur-le-champ. C'est le moyen de ne pas faire des choses inutiles et d'avoir achevé sans presse les choses nécessaires. — Le lundi suivant, j'examinerai si j'ai laissé quelque chose d'important en arrière.

4° Mes occupations importantes sont : 1° mes confessions, 2° mon catéchisme, 3° mes jeunes princes, 4° mes prônes. — Au delà de ces quatre choses, il ne faut me charger de rien qu'avec une extrême circonspection.

5° En général, il faut me défier de l'ardeur qui m'entraîne quelquefois et me fait dire : « Il faut avoir fini cela aujourd'hui, ce matin, demain. » — Rien de plus opposé à la vie intérieure.

6° Je défendrai ma porte, excepté de deux à trois heures. Faire venir à l'église à huit heures.

7° Il est important de faire sur-le-champ ce qui doit être fait tôt ou tard, et qu'on peut faire sur-le-champ sans déranger d'autres affaires plus importantes ou plus pressées. Cela s'applique surtout à la correspondance qu'on fait mieux et plus facilement de suite.

8° Rien n'est opposé à la paix et à la vie intérieure comme les lectures précipitées.

9° Lorsque je me sentirai entraîné contre mes résolutions, je m'arrêterai tout court.

10° J'aurai soin de prévoir et je ferai toujours, excepté le lundi, ma méditation sur un sujet qui puisse nourrir ma piété. Ces sujets sont indiqués dans mon règlement.

11° Je ferai le mardi une visite au Saint-Sacrement, et le jeudi j'assisterai au salut, ayant dit auparavant mon bréviaire.

12° Il faut acquérir la discrétion. Pour cela, en multiplier les actes et en saisir les occasions avec empressement. Par exemple, me taire, lorsque je sentirai quelque plaisir à parler ou à annoncer le premier une nouvelle.

13° Je me renouvellerai dans le zèle et l'exactitude pour la confession.

14° Pour ma santé, je verrai le médecin, le dentiste. Je suivrai un régime. Je prolongerai mon sommeil et mes promenades. Je me nourrirai bien, et je me précautionnerai contre les fatigues du dimanche.

RETRAITE DE NOVEMBRE 1831. — MÉDITATION SUR LA RETRAITE

1° C'est une grâce. Il en faut suivre tout le mouvement et se laisser mener jusqu'au bout.

2° C'est une grâce de prédilection ; l'abus en serait bien coupable.

3° C'est peut-être ma dernière retraite. Je puis mourir bientôt après, être jugé par Dieu, et voir ainsi mon éternité décidée. Il est donc bien important de purifier jusqu'au fond ma conscience et de n'y rien laisser absolument. Ne pas oublier de m'examiner sur les devoirs de mon ministère : la chaire, le tribunal, le catéchisme, les malades.

4° Il y a longtemps que je n'ai fait de retraite. J'en ai un grand besoin pour repousser l'ennemi qui a fait insensiblement bien des

progrés. Purifier mes intentions qui sont devenues insensiblement beaucoup moins bonnes. Ne plus me flatter.

Voilà les motifs de bien faire ma retraite.

Le grand moyen c'est le recueillement intérieur sans contention, mais perpétuel : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus; loquetur pacem*. Il ne faut pas s'en effrayer.

Ne se permettre nulle infidélité à la grâce, nulle pensée, nulle intention, nul désir humain.

Encore moins quelque affaire extérieure, ou pensée d'affaires. *Je n'y suis pas*.

La fin de ma retraite n'est pas le repos du corps ni même de l'âme; c'est la conversion. Il faut : Devenir *nova creatura in Christo*; *Resuscitare gratiam; Confortari in gratia*.

Bien connaître une bonne fois le fond de mes dispositions, de mes intentions, de mes imperfections, de mes mauvaises habitudes. Se corriger; puis bien régler l'avenir.

RÈGLEMENT FAIT EN RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE, 1827. — M. MOLLEVAUT REVU EN 1832

Ordre de mes journées.

5 heures, lever.
5 h. 25 m., oraison.
6 h. 1/4, lecture d'Ecriture sainte. Nouveau Testament.
7 h., petites heures.
7 h. 1/4, messe.
8 h., étude.
11 h., déjeuner.
11 h. 1/2, promenade. Visite des malades. Chapelet. Visite au saint Sacrement.
2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, vêpres, complies, matines.
3 h. 12, réceptions, lettres.
5 h., étude. Ancien Testament. Histoire de l'Eglise.
7 h., dîner.
7 h. 1/2, promenade. Visites.
9 h., rentrée. Chapelet. Prière.
9 h. 1/2, coucher.

Les dimanches et fêtes souffrent quelques dérangements, à cause des offices et de mon catéchisme. L'essentiel est que tous mes exercices de piété se trouvent faits. Me retirer de bonne heure et les faire le soir chez moi avant de me coucher...

Les jours de catéchisme de semaine sont bien dérangés aussi. L'*essentiel est la piété*.

PIÉTÉ

1° *Lever*, aussitôt éveillé, promptement. Tout est là. Mon salut y est attaché; ma piété en dépend. Il faut donc y tenir fermement.

Aussitôt levé, *O Domina* ou *Sub tuum; Dignare*, *Domine*, *die isto... Ecce venio...* Les oraisons de Prime. Signe de croix et élévation de cœur d'abord. Conserver une espèce de recueillement qui ne fatigue pas. Songer à mon oraison.

2° *Oraison. Toujours la prévoir le soir* en me couchant. Le matin, ne rien faire qui puisse en distraire.

N'y manquer jamais. C'est l'exercice le plus important. Si différé en faire au moins une demi-heure au premier moment libre.

Il faut plus de méthode. Les formes matérielles sont utiles. Présence de Dieu, *Confiteor*; Esprit-Saint : les actes, résolutions. Lire de temps en temps ma méthode...

L'essentiel, c'est d'avoir un sujet précis, prévu... dans un bon livre de méditations ecclésiastiques.

Le Pontifical, à certaines époques.

Les Epîtres de saint Paul : Tite, Timothée.

Quelquefois l'Evangile : Discours de Notre-Seigneur aux Apôtres.

Les mystères aux fêtes.

Les fêtes des Saints, de la sainte Vierge surtout.

La sainte messe, une fois par semaine.

Les vertus principales.

Les obligations de mon ministère.

Bourdaloue.

Mes anciennes retraites. — Sermons.

M. Chénart.

M. Chevassu.

M. Rey. — *Vita Christi*.

Médisance. — Retraite de 1828.

Prières mêmes de la messe.

Omnis tertia pars, *de Sacrificio missæ*.

Forma cleri.

Sententiæ Patrum.

Imitation.

Saint François de Sales.

Examens particuliers.

Autres ouvrages de M. Tronson.

Prière vocale, jamais omise. Quelquefois abrégée tout au plus. — Variée.

1° *Journée du chrétien;*
2° Manuel du Séminaire;
3° *Manuale.* — Les litanies. *Orationes ad diversa.*
4° Fénelon. — *Jam lucis;* les deux oraisons.
5° Montpellier.

3° *Messe.* — Il faut la célébrer tous les jours, et ne l'omettre que par indispensable nécessité. Alors l'entendre.

Préparation. — Descendre gravement, doucement de chez moi. Ne parler à personne. Répondre point ou peu. — M'occuper d'un des titres de Notre-Seigneur à mon amour.

Outre la préparation de toutes mes prières qui précèdent, en faire quelqu'une plus immédiate. Au moins, me recueillir profondément et me bien pénétrer que c'est le plus grand acte de la religion que je vais faire. Ce n'est pas seulement une dévotion comme les autres; c'est le sacrifice de la religion chrétienne, c'est le culte dû à Dieu.

Je renouvelle surtout la résolution de me proposer toujours clairement la grâce que je veux demander.

Les quatre fins du sacrifice sont l'essentiel. — M'y sacrifier avec Notre-Seigneur; je n'y songe jamais. — *Sacrifier* un défaut.

Pendant. — Jamais, sous aucun prétexte, n'aller vite. — M'arrêter tout court, si je me surprends : le *Gloria*, le *Credo*, l'Evangile de saint Jean.

Etre sévère à repousser les distractions intérieures. — Ne m'en permettre jamais d'extérieures. A quoi cela avance-t-il?

Après. — Action de grâces au banc-d'œuvre avec ma montre et un livre. — Un quart d'heure de rigueur pour toujours. — Repasser les résolutions de mon oraison. — Les quatre fins encore. — M'y dévouer à Notre-Seigneur, à l'Eglise, à Dieu. — Ne rien souffrir dans mon cœur qui déplaise à Notre-Seigneur.

4° *Bréviaire.* — Devoir sacré de religion. — Ma messe et mon bréviaire : voilà les deux exercices les plus importants de ma journée... Voilà ce qui doit être bien *à tout prix et avant tout.* Un prêtre peut être saint, fervent et sauvé, par cela seulement bien fait. — Choisir les temps et les lieux les plus convenables pour le dire. — Outre le péché que je commets en le disant mal, c'est un temps perdu, et pour ma piété qui peut y trouver la plus grande consolation, et pour mon instruction qui peut aussi y gagner beaucoup. — Bien comprendre les leçons, les psaumes... Je ne me passerai rien là-dessus, je m'en accuserai.

L'essentiel est de se recueillir auparavant, franchement. —

Diriger mon intention. Quatre fins de la religion... — L'Eglise, les pécheurs, grâce spéciale pour moi.

5° *Visite au saint Sacrement.* — Au moins une chaque jour. Je la conseille à mes enfants : *il faut que je la fasse.* — Puis, c'est si convenable! — Y rendre mes devoirs à Jésus-Christ; lui demander ses grâces... Ne pas sortir sans m'être recueilli.

6° *Nouveau Testament. Ancien Testament. — Hæc sunt verba vitæ æternæ.* — Tous les jours, trois quarts d'heure de l'Evangile le matin; et de l'Ancien Testament, trois quarts d'heure le soir. Cet exercice est des plus importants et doit passer avant tout, excepté l'oraison, la messe et le bréviaire. Trois points de vue : difficultés des impies, piété, éloquence. — Sens littéral avant tout.

7° *Chapelet.* — C'est un des exercices de la piété la plus commune des fidèles. Je le conseille à mes enfants; il faut donc le dire. Il n'est pas nécessaire d'attendre le soir. Il faut gagner les indulgences; m'instruire à cet égard.

8° *Lecture spirituelle.* — Lire la vie des saints; ensuite les livres spirituels. Il serait bien de lire tous les jours Godescard; on en aurait un grand profit à la fin d'une année. — Je lis trop vite. Il ne faut pas en faire une méditation, mais une lecture attentive.

9° *Prière du soir.* — Ne l'omettre jamais. Il faudrait même une bien excessive fatigue pour ne pas la faire telle qu'elle est dans la *Journée du chrétien* ou le *Manuale.*

10° L'*examen particulier* est essentiel. — Il est essentiel de ne pas laisser le péché séjourner dans mon cœur. Quelque petit qu'il soit, il appesantit; la lumière de la grâce s'éteint. C'est pourquoi, le soir, je noterai mes fautes.

Le matin encore, je songerai à celles de la veille pour me prémunir ce jour-là.

11° *Repas.* — Sobriété. Reconnaissance pour Dieu. Penser qu'il est mon père. Prière avant et après, toujours : mais savoir ce que je dis.

12° *Confession.* — Le moyen le plus efficace de ne point laisser le péché séjourner dans mon cœur est la confession. — Tous les lundis matin. — Y consacrer ma méditation. — Bien faite; précédée d'un bon examen et d'une vraie contrition. Il faut être dans la résolution de ne plus commettre les fautes accusées. — Faire ma pénitence sur-le-champ.

13° *Retraite du mois.* — Je la ferai ordinairement le premier lundi..., le jour où j'irai me confesser. — Je m'examinerai sur le mois écoulé, sur ce règlement. — Je préparerai mes prières et

mes actions de grâces. — Je réciterai les psaumes de la Pénitence.

Il ne faut pas omettre cette petite retraite, même pendant mes grands travaux. C'est au contraire le motif de la faire pour me recueillir.

14° *Tous les ans.* — 1° Je célébrerai l'anniversaire de mon baptême, 3 janvier; de ma première communion, 3 juin; de mon sacerdoce, 18 décembre;

2° Il est excellent de faire tous les ans deux retraites, toutes deux à Issy et au séminaire. — La première à Noël avant l'ordination à laquelle j'assisterai. Ce sera ma grande retraite. — La seconde à la Trinité, depuis le mercredi jusqu'au samedi. — J'y aurai l'avantage des sermons, du Pontifical et de la cérémonie de l'ordination; ce qui en fait des retraites vraiment ecclésiastiques et sacerdotales.

La retraite de la Trinité aura pour moi des avantages immenses contre la dissipation et l'entraînement. C'est surtout alors qu'il me faudra prêter l'oreille à ces paroles de Notre-Seigneur : *Venite seorsum... et requiescite pusillum.*

15° *Vertus à pratiquer.* — 1° L'*humilité.* Fuir les compliments; les désavouer intérieurement : les prévoir pour les éviter. Tout cela sincèrement. — Repousser les pensées de vanité. — Ne jamais parler de moi avantageusement. — Parler humblement du catéchisme.

Je demande l'humilité, la simplicité à mes enfants; il faut leur en donner un peu l'exemple.

Avant toute action publique, purifier mon intention; chercher le bon motif qu'on peut lui donner et tâcher d'agir sincèrement d'après ce motif, en excluant la vanité.

L'exemple des autres m'entraîne *in contentionem et vanam gloriam.* C'est très malheureux, c'est pitoyable. Il ne faut pas se faire petit, parce que les autres se rappetissent; se perdre, parce que les autres se perdent; ruiner l'œuvre de Dieu, parce que les autres la ruinent. Raison de plus, au contraire, pour se tenir ferme.

2° *La vérité.* — Il faut absolument que je ne me permette plus aucun mensonge. Il faut me poursuivre là-dessus; c'est bien indigne d'un prêtre. Surtout ne me point passer les mensonges de vanité. Prendre garde d'être *bilinguis.* Marcher droit.

3° *Chasteté.* — Jamais de regard fixe et arrêté qui discerne... Ni vague et indécis... Ni curieux pour les parures. Jamais de paroles mauvaises; y répondre sans avoir l'air d'avoir entendu. Eviter aussi toutes les statues... gravures... C'est ce que je dis à mes enfants; il faut le faire. M'accuser des moindres négligences en ce point.

4° *Charité.* — On se fait beaucoup d'illusions sur l'étendue de cette vertu. *Sicut te ipsum;* voilà la règle. 1° Ne jamais médire. Ne jamais parler en mal de qui que ce soit, fût-ce d'un enfant, à moins que cela ne soit utile. Cela est d'une extrême rigueur pour mes supérieurs, les personnes en place, les évêques. On peut facilement faire une faute grave. 2° *Supportantes invicem; alter alterius onera portate.* 3° *Honore invicem prævenientes.*

Traiter toujours tous mes confrères avec la plus extrême politesse, obligeance et cordialité.

Il n'est pas dans l'ordre de faire ses amis de gens insupportables; mais il faut les supporter, les souffrir : 1° C'est l'ordre de la Providence; 2° C'est le bien de son œuvre qui en va mieux sanctifiée par cette croix; 3° Il faudrait craindre si tout allait à souhait.

La charité, l'humilité, la règle de la gloire de Dieu peuvent donc trouver leur compte dans les contradictions.

5° *Pénitence.* — On ne pense pas à la nécessité de faire pénitence... Je ferai pénitence : 1° par l'observation de ce règlement; 2° par une sobriété parfaite; 3° je dirai tous les soirs un psaume de la pénitence à ma prière; tous les mois les sept psaumes à ma petite retraite. Neuvaine pour l'expiation de mes péchés deux fois par an : à ma grande retraite et pendant la Semaine sainte.

6° *Justice.* — Il faut absolument mettre de l'ordre dans mes comptes. Payer ce que je dois le plus tôt possible. Ne jamais faire de dettes... Ne pas faire attendre les ouvriers, les domestiques.

7° *Aumônes.* — Le précepte est formel. Voilà un motif d'être réglé, rangé dans mes dépenses; d'être modéré, économe, simple et frugal.

8° *Discrétion.* — Je me laisse aller trop facilement à un enjouement excessif qui ouvre mon cœur. Et alors, je parle sans discrétion de tout; je dis ce que je ne voudrais pas dire; je donne prise sur moi; je dis mes secrets et ceux des autres. Il faut mortifier la démangeaison de dire, d'annoncer, d'apprendre.

9° *Edification.* — *Exemplum esto fidelium. Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros.* A l'église surtout, recueillement profond. Tenue décente, noble. Surplis propres. Saluer respectueusement l'autel. Prière en entrant et en sortant; n'y jamais manquer. Jamais rire, ni parler. Dans les rues, ne pas courir.

10° *Simplicité.* — *Pauperem vitam, pauperem supellectilem.* J'ai déjà un peu passé les bornes; il faut tenir ferme... Dans mes habits, mes meubles, mes repas... Il faut être propre et simple. Je donne quelquefois dans les deux excès. Mon extérieur toujours convenable, jamais négligé : dents, mains, visage, cheveux, habits, surplis, tout...

Science.

Je dois tout mon temps à Dieu qui me le donne, à Jésus-Christ, à l'Eglise, aux fidèles. Tout absolument du matin au soir : *Non estis vestri.* Je ne suis pas homme de Dieu pour rien... Il faut que je sois *vas utile Domino... Hæc meditare, in his esto.*

1° Je ne ferai jamais, pas même en vacances, pas même en maladie, la moindre lecture par curiosité.

2° Je ne lirai jamais précipitamment. C'est une intempérance, cela fatigue; c'est, de plus, un temps perdu.

3° Je ne ferai jamais une lecture suspecte, médiocre... Rien que les modèles, les classiques.

4° Je ne ferai jamais aucune étude qui ne soit suivie et réglée d'avance.

5° Je n'écrirai jamais rien sans l'avoir médité, conçu, analysé,

6° Lorsque je me serai décidé pour une étude, la finir, quand même je trouverais mieux. C'est essentiel, afin de tirer de chaque chose tout le parti possible.

(Suivent des indications sur l'étude de l'Ecriture sainte, de la Théologie, de l'Histoire, de la Littérature.)

De la perfection.

1° Ma perfection présente et probablement future ne consiste pas à faire *beaucoup* de choses ni de *grandes* choses.

Les grandes choses mêmes seraient un danger pour moi et me donneraient de l'orgueil. Beaucoup de choses nuirait à mon recueillement et à ma piété. Ma perfection consiste à faire chaque jour les choses petites, communes et ordinaires *que Dieu veut que je fasse.* En effet, c'est la volonté de Dieu qui fait toute notre sanctification. Les choses en elles-mêmes ne sont rien; c'est la volonté de Dieu qui seule leur donne du prix. Sans cette volonté, les plus grandes choses ne sont rien, contre elles, elles sont des crimes; avec elle, les moindres actions ont un mérite très relevé. Qu'a fait Jésus-Christ Notre-Seigneur pendant trente ans. De petites actions bien communes, selon la volonté de son Père : *Quæ placita sunt ei facio semper.*

La perfection est donc auprès de moi et en moi. Je la trouverai dans mes occupations, dans mes obligations et mes exercices de chaque jour; je ne la trouverai que là.

Donc bien régler et faire régler par la volonté de Dieu tout ce que je fais, pour être sûr au moins que la matière de la perfection ne me manque pas.

2° La perfection de ces actions dépend de trois conditions : 1° de l'*exactitude*. N'en omettre aucune volontairement. Cette exactitude regarde encore l'heure, le lieu, la manière; car, ne pas faire les choses au temps marqué, dans le lieu qui convient, et de la manière qui est prescrite, ce sont autant d'imperfections qui en diminuent la valeur; 2° de la *ferveur*. Non de la ferveur sensible; mais agir *délibérément*, *résolument*, malgré les dégoûts, cela est capital; 3° de la *persévérance*. Il n'y a point, selon la nature, de martyre plus insoutenable, et par conséquent de perfection plus haute. Ne se relâcher, ne se démentir jamais, c'est une espèce de miracle... Mais se *remonter* sur-le-champ est au moins essentiel.

3° La perfection de tout cela à la fois dépend d'une seule chose, laquelle manquant, tout est sec, mort et sans fruit; c'est l'esprit intérieur et le grand et doux principe de l'amour de Dieu qui doivent tout animer...

Petite récollection a Issy (27 avril 1835).

1° Il faudra avant peu faire une bonne et sérieuse retraite de dix jours, une confession générale, une revue, une récapitulation de tout le passé, de toutes mes retraites, de toutes mes confessions annuelles, de toutes mes fautes, de toutes les grâces de Dieu. Cela sera très utile à mon ministère futur.

J'arrive au temps où il faut que je mène une vie tout à fait nouvelle.

2° Me séparer du monde pieux. Tous ces liens ont été rompus par la Providence. C'est une perte de temps et un ennui.

3° Me borner à Saint-Roch à mon devoir. Ne point mécontenter en faisant trop ou trop peu. Ayant l'air et le fond *bonæ voluntatis*.

4° Mes exercices de piété doivent être *inviolables*, protégés par des verrous, s'il le faut. C'est l'intérêt même de ceux à qui je ferme ma porte. Il est absurde de se donner toujours, sans se remplir ; on finit par ne rien faire de bon pour personne. Ils doivent être inviolables et tranquilles... Faits dans le tumulte, ils seraient sans grâce.

(Suit un règlement particulier très détaillé.)

Petite récollection a Issy (27 et 28 octobre 1835).

1° *Age quod agis.* Sans rien changer, ajouter ni retrancher à tout ce que je fais, *le bien faire*. Cela suffit pour me sanctifier; ce n'est pas fatigant, cela même me délassera par le repos et le calme intérieur.

2° Pour *bien faire*, amortir mon activité, mon impétuosité, ma

précipitation naturelle. Faire *doucement*, *lentement*, *paisiblement*.

3° Pour cela, ne pas *trop* faire; mais ne faire que ce qui est réglé; ne me livrer au public qu'aux moments convenus; être inflexible pour le reste du temps, et vivre pour moi.

4° Je prends spécialement la résolution de... profiter de tout ce que je fais, lis ou étudie. J'en viendrai à bout en agissant doucement, lentement.

5° Ainsi : lire, prier, converser, marcher, manger doucement. Oh! quelle mortification! Mais aussi quels biens!

6° Spécialement mon bréviaire et ma messe. Voilà mes deux exercices de piété les plus graves, les plus sacrés, les plus utiles. Ils suffisent à ma sanctification la plus pure, la plus haute, la plus parfaite. C'est une absurdité et un grand désordre de se priver de tous ces biens, et de manquer à un devoir si sacré par une vaine précipitation. Un quart d'heure de plus en tout, suffit... Un prêtre qui possèderait bien son bréviaire et son missel aurait une science divine de l'Ecriture, des Pères, de l'Histoire ecclésiastique.

Annecy (4 aout 1848).

J'ai revu la Puya, le marquisat, les bords du lac, ses joncs, ses eaux bleues, ses montagnes. J'ai entendu le brisement si doux de ses vagues. J'ai revu la fontaine du coteau, ses eaux vives et limpides; la route des Beauges, les châtaigners de la Puya, la terre couverte des fleurs des châtaigniers. J'ai retrouvé la place de notre jardin et la maison de la Françon. J'ai revu l'étable de mon mouton, l'âtre de la chaumière, l'escalier de bois du dehors, l'endroit où son fils m'apporta un oiseau. J'ai causé avec un vieillard et une bonne vieillarde de ce temps-là... Joie et larmes du vieillard lorsque je lui donnai 5 francs... Bonne réception chez ces fermiers d'en haut; avec quel étonnement curieux ils me regardaient!... J'y suis retourné avant de repartir, par cette promenade derrière le château, puis par les roches. Rien n'égale ces courses solitaires, dans ces bois, sur ces hauteurs, par ces petits sentiers; avec la vue de ce lac, de ces montagnes, et la triste douceur de si lointains et de si profonds souvenirs.

J'ai prié la sainte Vierge à une petite chapelle au sommet d'un rocher, et invoqué Marie : *Auxilium christianorum*.

De là, je voyais Annecy, ma naissance, mon enfance, mon départ pour Paris et le reste..., et j'ai conclu avec un sentiment de douceur inexprimable.

Il faut me préparer à mourir, à rendre mon âme à Dieu qui m'a comblé de tant de biens, qui m'a béni d'une bénédiction si puissante, qui m'a tiré d'un tel abîme, qui m'a fait prêtre : *De stercore*

erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus; qui a dédié ma vie à la vérité, à la charité, à la chasteté, à l'honneur le plus pur.

Il faut me préparer à mourir avec la douceur, avec la confiance que doivent m'inspirer le souvenir de la bonté de Dieu sur moi et sur ma vie tout entière.

Il faut me défier de la tristesse intérieure, me confier à Dieu pour le présent et pour l'avenir, pour le temps et pour l'éternité... Assurément, quand je repasse d'ici toute ma vie écoulée..., la miséricorde de Dieu y est grande, son élection manifeste, sa prédilection infinie.

Mort de sa mère (2 février 1849).

Je m'étais préparé à la mort par une retraite de quinze jours à Issy. J'avais dit la messe pendant deux mois, pour obtenir la grâce de bien mourir. Dans le dessein de Dieu, la mort de ma pauvre mère était le premier but que ces prières devaient atteindre.

Le mercredi octave de la Toussaint, fête des saintes Reliques, elle fut frappée à mort... Les saints, le ciel l'appelaient... J'aurais pu la perdre cette nuit; Dieu me la garda. Mais le lendemain jeudi ce fut affreux. J'entrevis mon malheur, j'en fus saisi... Depuis, ce furent de perpétuelles et douloureuses alternatives de bien et de mal, par lesquelles cette pauvre mère se sanctifiait profondément, et où Dieu lui préparait le ciel...

Le jeudi 1er février, j'entendis ma mère qui priait et gémissait. J'accourus... Je cherchai à lui inspirer confiance. Son cœur s'y ouvrit aussitôt, surtout quand je lui rappelai combien Dieu avait été bon pour elle et pour moi... Je la laissai tranquille, priant, pleine de confiance en Dieu. Deux heures après, je me réveillai avec un serrement de cœur affreux. Je fus saisie surtout de la manière extraordinaire et toute divine de la pensée si vraie, si juste, si pénible que je n'avais pas été pour elle ce que je devais être, et que mille fois j'avais fait souffrir son cœur avant mon sacerdoce, par mon indifférence; depuis, par des duretés de caractère... Je ne veux rien exagérer; mais certainement je ne rendais pas à ses grandes qualités tout ce que je lui devais d'hommage. Elle le sentait quelquefois; elle en souffrait bien patiemment, bien chrétiennement, bien humblement. Je fus alors saisi d'une vue claire que la vie de cette pauvre mère avait été un long martyre par le cœur... En ce triste matin du 1er février, je vis bien clairement, bien amèrement tous mes torts passés... Je fus précipité de mon lit par ces poignantes pensées; je courus à elle et je lui demandai pardon de toutes les peines que je lui avais faites. Elle me répondit : « Mais tu ne m'as jamais fait de

peine! » Pauvres mères! Voilà comment elles sont : c'est le chef-d'œuvre et l'image pure de la bonté et de la tendresse de Dieu.

Oh! combien ces moments m'ont éclairé sur mes devoirs! Il est évident pour moi que les meilleurs fils ne rendent pas à leur mère, à leurs parents ce qu'ils leur doivent. On n'en a pas même l'idée. On fait sans cesse souffrir leur cœur; et il faut que cette pauvre mère se résigne et supporte en paix tout cela...

En la quittant, j'allai me confesser à Saint-Sulpice. Je trouvai ce bon M. Mollevaut qui s'habillait pour sa messe. Il quitta tout. Je me confessai avec grande douleur et grande consolation. Ce saint homme, ce tendre et grand cœur me dit les plus belles paroles : « Une bonne mère est le plus grand secours de Dieu qu'on ait sur la terre. — Il faut se souvenir d'une bonne mère jusqu'à la dernière minute de sa vie. »

Je revins plus tranquille. Je lui dis la messe. Elle me demanda de quel saint : je lui dis de saint Ignace, martyr.

Je passai la matinée près de son lit, priant douloureusement. Au milieu de mes très amères douleurs, il y eut un sentiment qui domina tous les autres dans mon âme; ce fut le sentiment de la reconnaissance envers la bonté de Dieu dont je repassai les ineffables bienfaits pour ma mère et pour moi depuis le jour de mon baptême jusqu'à ce triste jour de la mort de ma mère. D'une seule vue, je voyais : — ma naissance à Noël; — mon baptême le même jour; — l'adoption de sainte Geneviève, le 3 janvier; — Paris qui devait nous perdre; — Saint-Sulpice qui nous sauva; — M. Borderies, l'ange de Dieu; — Courcelles et La Roche-Guyon; — le sacerdoce; — le catéchisme; — le petit séminaire... Tant de grâces et tant de croix!

Cette pensée, ce sentiment me ravissait au milieu de ce déchirement et de mes larmes. Je ne voyais en tout que la bonté de Dieu; un tissu incomparable... Des recherches, des délicatesses, des jeux de bonté infinie. Oui, la bonté de Dieu sur ces deux faibles créatures, sur cette jeune femme de vingt ans, sur cet enfant d'un jour, fut inouïe. Ce qui se décida dans le conseil de Dieu à Saint-Félix, doit me tenir en adoration et en tendresse d'action de grâces toute ma vie...

Les miracles de cette bonté ont été bien signalés, bien particuliers pour moi à l'heure de la mort de ma mère. J'avais un secret désir de ne la perdre que le 2 février; qu'elle mourut dans la fête, qu'elle la célébrât au ciel; qu'après avoir été purifiée pendant quarante années sur la terre, elle fût présentée au Temple éternel par Marie elle-même : *Purificatis tibi mentibus præsentari mereatur*.

Dieu a exaucé ce vœu.

A minuit moins le quart, j'ai commencé auprès d'elle les prières

des agonisants. Je ne puis exprimer ce qu'ont été pour moi ces prières. Je sentais à chaque parole qu'elle était vraie, qu'elle s'accomplissait, que rien de ce que demendaient ces prières n'était refusé...

A minuit et demi, ma mère rendit son dernier soupir, dans la fête, un vendredi, jour de tristesse, jour de la mort de Notre-Seigneur.

Rien ne peut rendre la consolation avec laquelle je dis deux fois de suite les Vêpres des morts. Les espérances, les assurances de ces saints cantiques sont toutes divines; mon cœur en était pénétré.

Je me levai enfin; je baisai son front et ses yeux fermés; puis je m'éloignai quelques moments. La pensée de la bonté de Dieu me dominait toujours. Il s'y joignait bien fortement cette pensée claire : que je devais désormais plus que jamais travailler sérieusement à ma sanctification définitivement. C'était une vue très positive des desseins de Dieu. J'y entrai pleinement, et nommai sous l'inspiration de Dieu les trois vertus principales.

Puis je vins dire la messe de la fête auprès d'elle. La messe des morts était défendue; j'en fus ravi. Quand Notre-Seigneur fut présent au moment de la consécration, j'eus une grande confiance. Au *Memento*, mon âme poussa un cri... Dieu alors me donna l'assurance profonde, non seulement de son salut, mais de son bonheur actuel. Cette pensée ne me quitte plus... Je dis bien des *Te Deum*; c'est ce que je ne puis me lasser de dire.

DÉCISION DE L'ÉPISCOPAT

Proposé le vendredi saint 1849 par le P. de Ravignan, vers trois heures. Je n'y ai pas voulu même penser d'abord. Ce n'est que le lundi ou le mardi que j'ai commencé à écouter..., au milieu des plus affreuses répugnances.

Raisons qu'on me donne pour accepter :

1° Cela me donnera, dit-on, plus de poids et d'autorité dans les affaires générales où je suis jeté, soit à l'égard de l'Episcopat, soit à l'égard du gouvernement.

2° Si j'achève mes travaux et que je les publie, cela leur donnera plus d'autorité.

3° Cela fera, dit-on, un bon évêque de plus.

4° Les Sulpiciens, les Pères de la Miséricorde, un beau petit séminaire. — Secours réels.

5° Retraite convenable pour la santé et le travail.

6° Orléans assez chrétien.

7° Voisin de Paris.

8° Grande raison. — Vis-à-vis du Supérieur... Province fortifiée. Point d'arrêt. (?)

Raisons contre :

1° Rompre encore une fois ma vie, mon ministère... et plus que jamais.

2° Renoncer au peu de bien que je fais et à celui de l'avenir.

3° Prendre une charge effroyable.

4° Effroyable comme administration.

5° Effroyable comme charge d'âmes surtout... 500 villages indifférents !

6° Je me croirai obligé de faire par moi-même, jusqu'à ce qu'on ait réussi, des missions dans chaque village.

7° Ma vie y sera absolument absorbée.

8° Non seulement je ne m'occuperai pas plus et mieux des affaires générales; je ne m'en occuperai plus du tout. Je me connais; on n'entendra plus parler de moi, on ne saura pas même où je serai, comme au petit séminaire pendant dix ans.

9° J'aime mieux mille fois mourir simple prêtre qu'évêque même *sans charge d'âmes.*

10° Tous mes travaux sont nécessairement abandonnés et perdus, et par conséquent toute ma vie et ce que j'ai fait. Des livres sont impossibles en cette charge.

Si c'était un devoir.

Si j'y voyais certainement la volonté, le bon plaisir de Dieu,

J'accepterais. Autrement, non [1].

ROME, 29 DÉCEMBRE 1850.

Je suis obligé de reconnaître que, sauf mon indignité et l'immensité de la charge, je me trompais au moins en ceci.

1° La vie intérieure y est plus facile; sauf mes séjours à Paris qui sont à bien régler pour l'avenir.

2° Le travail de cabinet plus facile.

3° Mes œuvres, catéchismes, petit séminaire, grandes affaires, livres, plus faciles.

Je bénis Dieu de m'être trompé. Cela a contribué à me faire fuir plus encore que je ne l'aurais fait.

Seulement, l'entraînement du cabinet et des entreprises a été excessif.

[1] Ecrit du 9 au 13 avril 1849.

La vie intérieure a été une résistance, et non une plénitude. C'est là où je dois tendre plus que jamais. *Episcopus!* C'est la force d'un tel nom.

Le bon Dieu m'avait donc bien inspiré en me suggérant les résolutions suivantes :

AVRIL 1849, EN ME DÉCIDANT.

1° C'est un dernier abandon de ma vie à la Providence.

2° J'ai été mis en pièces deux ou trois fois; c'est une dernière fois.

3° J'entre dans la nuit : *Exiit, nesciens quo iret* (Hébr. XI, 8).

4° Je fais l'abnégation absolue de mon propre esprit, de ma volonté propre.

Je renonce à décider, à diriger ma voie.

Je me laisse mener non seulement par l'obéissance, mais par la docilité.

5° Dieu y a mêlé les plus rudes peines d'âme, les plus amers souvenirs de la Madeleine, et aussi du petit séminaire.

6° Le démon s'en est mêlé. Informations. Les derniers sacrifices d'amour-propre.

7° C'est la décision de la sanctification sérieuse; la grâce suprême. Tout est là. Voilà pourquoi la nature y répugne.

8° Sacrifice proposé le vendredi saint 1849.

9° Accompli le vendredi de Pâques, 13 avril, après avoir dit la sainte messe. *Eduxit eos Dominus in spe, alleluia...* Et surtout. *Data est mihi omnis potestas..., euntes ergo docete... Et ecce ego vobiscum sum.* Et puis : *Habebitis hunc diem in monumentum.* Et encore : *Si qua in Christo nova creatura; vetera transierunt; ecce facta sunt omnia nova.* Et enfin : *Concede, quæsumus, omnipotens Deus, ut veterem cum suis actibus hominem deponentes, in illius conversatione vivamus, ad cujus nos substantiam his cælestibus mysteriis transtulisti.*

Cela a été écrit au mois d'avril 1849. Je le relis à Rome le 26 décembre 1850 et avec grande consolation. Ce sera ma grande consolation dans tout l'avenir : *Non vos me elegistis; sed ego elegi vos.* Tout est là. Seulement, il faut répondre avec fidélité et courage. C'est la grâce suprême. Mais le torrent des affaires m'a empêché de le prendre ainsi. Dans mes retraites, Dieu m'avait fait sentir, penser, agir en ce sens. Et puis ce torrent est venu, pendant une année. Il faut que cela change complètement, et retrouver ma retraite et le lendemain de mon sacre. Voilà à quoi doit me servir l'éloignement de mon diocèse et les grâces de Rome (30 décembre 1850).

Je redis la même chose à La Combe en retraite le 9 août 1872. Après vingt-trois ans d'épiscopat, et après les agitations de l'Assemblée nationale, où Dieu lui-même m'a envoyé. Je le crois...

C'est dans cette Assemblée que je dois être plus évêque que jamais, plus fidèle à la vie intérieure (capital), plus élevé *in altitudine mentis*; dans la vie extérieure, plus simple, plus prudent, plus doux et plus fort.

La fidélité à la vie intérieure sera la source de toutes ces grâces... Source et condition..., me fera discerner *vera a falsis*, *gravia a vanis*. Cela très important.

Du reste, la Providence (bien sensible au 2, au 57, au 61 et à Viroflay) semble m'inviter au travail et à la confiance dans la sainte volonté de Dieu (?)

Commença dès lors la grande épreuve qui devait se prolonger plus de vingt ans, et devenir suprême en 69 et 70. Commença dès lors le mécompte en tous les plus grands dévouements de ma vie à l'Eglise. Il faut s'y attendre jusqu'à la fin, et prochainement plus que jamais...

J'avais prêché le carême à Saint-Sulpice. Adieux... Après, mort de ma mère, et après la commission pour la liberté d'enseignement finie le 3 ou 4 mai.

Le nuage de l'épreuve était suspendu à l'horizon... M. de Falloux quittait le ministère très souffrant... M. Gaduel venait vers moi...

Je revins à Paris... et jusqu'au 15 octobre où je commençais mes retraites eut lieu le concile de Paris.

RETRAITE PRÉPARATOIRE AU SACRE

15 octobre. 1° *Omnem prudentiam meam, quantum mea capax est natura, divinæ scripturæ sensibus accommodare volo.*

Un chrétien, un prêtre et surtout un évêque ne doit pas avoir d'autre prudence que celle des divines Ecritures. Il est essentiellement un homme surnaturel en toutes choses, l'*homme de Dieu.*

Il faut que je revienne *de novo atque integro* aux divines Ecritures, surtout à l'Evangile et aux Epîtres apostoliques. Je dis *de novo*, parce que tout cela va être tout nouveau pour moi au point de vue définitif, supérieur et complet de l'épiscopat.

Il faut que je relise surtout : 1° les discours de Notre-Seigneur à ses apôtres; 2° les Epîtres à Tite, à Timothée, aux Hébreux, puis aux Thessaloniciens. La vie épiscopale des apôtres, voilà ce qu'il faut étudier; voilà pendant ces trois semaines, avec le Pontifical, le sujet de mes lectures et de mes méditations. Les choses de l'Ancien

Testament qui ont trait au sacerdoce. Les quatre messes des quatre samedis des Quatre-Temps renferment presque tout.

L'Ecriture sainte, la vie des grands saints qui est l'Ecriture sainte en action, voilà désormais ma seule étude, ma seule nourriture. Tout le reste, même ce qui est bon, est moins bon pour moi, moins fortifiant, moins consolant, moins substantiel.

2° En cela, comme en toutes choses, et surtout dans les choses de la vie intérieure, il faut par-dessus tout me défier de ma nature, de ma précipitation... Il faut que j'aille doucement, lentement, gravement. Il faut me nourrir, changer ces choses divines en ma substance. Par là, un seul mot vaut mieux que mille.

Il n'est pas question de finir toutes ces lectures, toutes ces saintes pages; il est question de profiter de chaque ligne, de chaque syllabe... Si un seul mot m'occupait, me remplissait pendant ces trois semaines, ce serait une immense bénédiction de Dieu.

Il n'est pas question d'aller jusqu'au bout. Je n'ai pas une course à faire, une carrière à parcourir. J'ai mon âme à placer dans la paix, dans la lumière, dans l'onction de Dieu.

16 octobre. Tous les jours quatre occasions simples d'étudier l'Ecriture sainte et de m'en nourrir.

1° Oraison.

2° Sainte messe et action de grâces. Psaumes et cantiques choisis. Travail intéressant à faire et si nécessaire même aux prêtres fervents. Nulle monotonie, nulle fadeur.

3° Bréviaire.

4° Vie des saints évêques...

Seulement, il y faut de la suite et nulle interruption.

Et de plus :

5° Tous mes écrits au point de vue et à la lumière de l'Ecriture sainte...

19 octobre. Il y a dans les divines Ecritures une science, une doctrine, une force, une érudition morale, une sagesse, une prudence naturelle et surnaturelle d'une hauteur, d'une largeur, d'une profondeur infinie, inépuisable.

Avant tout, il faut être un *homme*... En toute chose, il faut un *homme*... Tout périt parce qu'il y a pas d'*homme*... Eh bien! l'Ecriture sainte fait l'*homme de Dieu*, le *parfait homme de Dieu*...

Le prêtre, l'évêque surtout qui est éminemment l'homme de Dieu *homo Dei*, ne doit chercher, puiser, trouver que là sa vie, sa perfection. C'est par là seulement qu'il peut devenir *perfectus homo Dei ad omne opus bonum instructus.* C'est un arsenal. On sort de là armé de pied en cap; c'est l'armure même de Dieu : *Armatura Dei.*

Les saintes Ecritures offrent un autre grand bien, elles *consolent*. C'est un des traits les plus caractéristiques des divins livres. Ils sont l'ouvrage, l'inspiration de l'Esprit consolateur... On le sent. Aussi les Machabées disaient aux Spartiates : *Nos cum nullo indigeremus, habentes solatio libros sunctos qui sunt in manibus nostris*.

C'est un trésor divin. Dans la plus grande pauvreté, manquant de tout ; si on a lu les saints Livres, on ne manque de rien, on a tout... La consolation, l'espérance ! Combien de fois les paroles de l'Ecriture sainte ne me les ont-elles pas rendues ou conservées. C'en est la vertu secrète. La lumière, la consolation, la force, ces trois grands biens de Dieu, *ils sont là*.

Quant à la lumière, saint Pierre s'exprime merveilleusement : *Cui benefacitis attendentes quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et Lucifer oriatur in cordibus vestris*.

C'est bien là l'Ecriture sainte et sa lumière en ce triste monde ! Quel bonheur de la posséder et d'attendre le grand jour, le jour radieux ! Il viendra ; mais en attendant, ici-bas, il n'y a pas d'autre lumière, d'autre prudence, d'autre consolation, d'autre guide, d'autre force... Fénelon, Bossuet, les Pères ne plaisent, n'éclairent, ne fortifient, ne consolent, qu'en ce qu'ils sont un reflet des divines Ecritures...

Dans cette sainte lecture, il faut le secours de Dieu : *Aperuit illis sensum, ut intelligerent scripturas*. Il faut donc la prière, l'humilité. Il faut un interprète : *Interpretabatur illis in omnibus scripturis*. Il faut la docilité. A ces conditions, on devient *potens in scripturis*.

20 octobre. — *Ea quæ ex divinis scripturis intelligam, plebem cui ordinandus sum et verbis docere et exemplis volo*. (Pontifical.)

La vie d'un évêque doit être l'Evangile en action, les saintes Ecritures en action. — Un évêque, c'est l'Ecriture sainte parlante et vivante. Ce doit être en tout : dans ses paroles, dans ses manières, dans ses conseils, dans sa conduite. Il faut qu'on ne voie rien en lui qu'on ne puisse exprimer, traduire par une parole des saintes Ecritures. — Il faudrait que la vie d'un évêque pût être racontée avec un tissu des paroles de la sainte Ecriture. — Il faudrait que ceux qui ne savent pas lire, ne peuvent, ne veulent pas lire, eussent toujours comme dans un livre toujours ouvert la parole de Dieu dans la vie et les exemples d'un évêque. Ceci passe de loin les forces humaines et surtout ma faiblesse. Il y faut tendre et revenir sans cesse. Pour cela se nourrir des divines Ecritures, en faire sa substance et sa vie... Et alors, *Justus ex fide vivit*.. Cela est immense et doit être l'effort de la vertu jusqu'au dernier soupir.

Les saintes Ecritures s'interprètent, s'expliquent par la tradition.

Traditiones Patrem, Decretales S. Sedis, Constitutiones veneranter suscipere, docere ac servare volo. (Pontifical.)

J'ignore trop ces trésors de la tradition catholique. Il est tard; mais jamais trop tard cependant pour les étudier, les méditer, m'en nourrir avec respect, avec amour.

21 octobre. — Tristes journées! Qu'il est difficile de faire quelque chose ici-bas! L'Ecriture sainte m'a consolé, fortifié...

Patientia opus perfectum habet.

Ne fatigemini animis vestris deficientes.

Bonum autem facientes non deficiamus.

Oportet semper orare et non deficere.

Il faut que Dieu aide... Lui seul peut donner la patience, le courage et la force. Quelle douceur de s'entendre dire par Notre-Seigneur : *Sustinuisti propter nomen meum et non defecisti!*

22 octobre. — *Beato Petro Apostolo fidem, subjectionem et obedientiam, secundum canonicam auctoritatem, per omnia exhibere volo.* (Pontifical.)

Il faut bien m'instruire sur tout cela, et bien remplir mon âme des plus grands sentiments catholiques à cet égard.

Mores meos ab omni malo temperare, et, quantum potero, Domino adjuvante, ad omnes bonum commutare volo. (Pontifical.)

C'est admirable; tout est là. Et avec quelle simplicité, quelle sagesse, quel ménagement pour l'infirmité humaine!

Temperare quantum potero, Domino adjuvante. — Voilà quel doit être le grand effort de ma vie.

Mores meos. — Mes inclinations, mes habitudes, mes manies... J'ai d'innombrables et très fâcheux défauts... Présomption d'esprit, de caractère, d'action... Je crois tout facile, prompt à faire, pour moi comme pour les autres... Je me fie trop vite aux gens, aux choses... Je n'aime pas les difficultés; je ne les suppose pas. De là les mécomptes, les tristesses, le découragement. De là encore les exigences impérieuses, les précipitations, les vivacités... Voilà ce qu'il faut *ab omni malo temperare, et ad omne bonum commutare.*

24-25 octobre. — *Castitatem et sobrietatem cum Dei auxilio custodire et docere volo.* (Pontifical.)

Quam pulchra est casta generatio cum claritate.

Teipsum castum custodi...

28 octobre. — *Volo semper in divinis negotiis esse mancipatus et a terrenis negotiis vel lucris turpibus alienus quantum humana fragilitas consenserit posse.* (Pontifical.)

Je dois bénir Dieu de ce que, par ma vocation sacerdotale et par l'ordre providentiel de ma vie, depuis longtemps, je ne suis guère occupé que de choses surnaturelles et divines. Un prêtre de paroisse, un catéchiste l'est plus entièrement plus heureusement que moi cependant. Pour moi, il faut que tout soit fait au moins au point de vue divin, soit conséquemment rapporté à la chose divine.

C'est bien à peu près comme cela. Mais cela doit être perfectionné par la pureté et la sublimité constante des motifs... par la vertu de la vie intérieure.

Un évêque court grand risque de devenir un administrateur tout humain des choses divines... Plus de prédication; plus de confession; ne plus voir les âmes que de loin! Je ne sais si c'est là ce que Dieu veut. Pour la prédication, certainement non. Quant aux *turpibus lucris*, y prendre garde pour les bonnes œuvres.

29 octobre. — *Vis humilitatem et patientiam in teipso custodire? Volo.* (Pontifical.)

C'est bien difficile, mais c'est bien nécessaire.

Sans humilité, on est abominable devant Dieu. C'est l'humilité qui attire les bénédictions de Dieu : *humilibus dat gratiam.*

Sans patience, on est incapable de rien faire avec les hommes. — C'est la patience qui fait les œuvres : *opus perfectum habet.* On ne peut rien sans elle, on peut tout par elle. C'est la patience qui fonde, qui édifie, qui achève et couronne, qui maintient...

Ubi est fortitudo tua, patientia tua, et perfectio viarum tuarum? — La vraie force, la patience et la perfection sont sœurs, elles vont ensemble, elles sont une même chose.

31 octobre. — Quel redoutable temps! quelles luttes! quels périls pour l'Eglise! Allons! tout pour le ciel et pour l'éternité.

1er novembre. — Jour de grand labeur et de bénédiction de Dieu, par l'intercession de tous les saints. Du moins, je le demande et je l'espère.

2 novembre. — *Pauperibus et peregrinis omnibusque indigentibus esse, propter nomen Domini, affabilis et misericors volo*

Oh! comme c'est important! comme j'ai à me défier de mes vivacités, de mon humeur, de mes explosions, de l'impatience chagrine que me donnent mes accablements de travail!

Pour les pauvres, il faudra bien les voir quelquefois de près. — L'affabilité prépare tout, décide tant de choses, souvent tout. — Pour un évêque ferme d'ailleurs, c'est immense.

Le consécrateur ajoute : *Hæc omnia et cetera bona tribuat tibi Dominus et custodiat te atque corroboret in omni bonitate.*

C'est la force qui manque le plus souvent.

3 novembre. — Viennent ensuite les questions sur la foi.

Omnem hæresim extollentem se adversus sanctam Ecclesiam catholicam anathematizo. (Pontif.)

Sur ce point la vigilance et la force, voilà les deux vertus importantes. De quelles faiblesses, de quelles misères ne suis-je pas témoin en ce moment!

Episcopum oportet judicare, interpretari, consecrare, ordinare, offerre, baptizare, et confirmare. (Pontif.)

Il est juge, interprète de la foi : *Noli fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates.*

4 novembre. — Puis on dit les litanies. Tout y est admirable; tout y prend un sens sublime. On invoque les anges, les prophètes, les patriarches, les apôtres et les évangélistes, les disciples du Seigneur, les innocents, les martyrs, les pontifes, les confesseurs, les docteurs, les anachorètes, les vierges, les veuves.

Quelle famille de grandes âmes dans l'Église catholique! Toutes ces saintes âmes, toutes ces formes diverses et vivantes de la grâce, de la sainteté de Dieu, qui ont été la force, l'ornement, la gloire de l'Église, qui s'y intéressent encore si ardemment, on les invoque pour la consécration de l'évêque, comme pour la chose la plus importante à cette sainte Église; on les supplie... Tout le ciel doit se mettre en prières à cette heure solennelle...

Pendant ces litanies, l'évêque consacré est prosterné la face contre terre, le visage tourné vers l'autel, anéanti devant Dieu, absolument séparé du monde et de toute chose créée, *consacré* en un mot; tandis que toutes les prières des saints au ciel et sur la terre, l'environnent, le couvrent, le protègent...

Et c'est après les litanies, avant les dernières invocations qu'on le consacre solennellement par trois fois : *Ut homo præsentem electum* BENEDICERE; BENEDICERE ET SANCTIFICARE; BENEDICERE, SANCTIFICARE ET CONSECRARE DIGNERIS...

Il ne doit rien rester en lui d'humain que la charité, le zèle, la bénignité, l'humanité du Sauveur...

Depuis ce jour jusqu'au 25, horrible travail. Je n'en ai jamais eu de ma vie, je n'en aurai jamais probablement de plus grand. — 1° Lettre synodale; — 2° M. Chantome; — 3° La loi, départ de M. de Falloux, puis de M. de Parieu le 7 novembre, puis le conseil d'Etat; — 4° Le Mémoire au Pape; — 5° *L'Ami de la Religion.*

J'avais, malgré mon agitation et ma peine très vive d'un si grand trouble en un pareil moment, le sentiment que j'étais dans la volonté de Dieu, et que j'aurais trahi Dieu, l'Eglise et mon âme, en me refusant à cet affreux travail. Je ne puis m'empêcher de croire que le bon Dieu a soutenu mes forces et préservé ma santé avec

une bonté particulière. — Travaillant jour et nuit, la relique de mon bon saint m'a bien aidé.

Le bon Dieu a peut-être voulu me faire faire par là l'apprentissage des travaux qui m'attendaient, de l'abandon entier de moi-même que je dois à sa volonté, et de la confiance en son secours que je dois toujours avoir.

Deux jours dans les bois de Versailles le 20 et le 21. Le 21, bonne messe et bon salut dans cette belle et pieuse chapelle...

25 novembre. — Retour à Issy. Il ne le faut plus quitter. Le *Venite seorsum et requiescite pusillum*, est pour moi aujourd'hui un commandement formel. — J'ai donné au bon Dieu, autant que j'ai pu, la preuve que je ne refusais pas le travail.

J'ai fait mon possible pour l'Eglise; il faut que je me repose et que je fasse enfin quelque chose pour moi, et par là même encore pour l'Eglise dont je vais être plus que jamais le serviteur et l'époux.

Pendant cette première semaine de retraite, sans quitter ce saint lieu, j'irai encore au nécessaire l'après-midi. Puis, la troisième semaine, RIEN au dehors, TOUT au dedans.

27 novembre. — Ces trois jours, j'ai relu à mon oraison toutes les pages précédentes. Ecrire ainsi est pour moi une manière admirable de méditer, de voir clair dans mon âme et dans les choses de Dieu. Il faudra le continuer toujours, *sans me presser*. J'ai le temps; chaque chose l'une après l'autre; ne rien dévorer; me nourrir de tout.

J'ai à méditer le Pontifical, Tite, Timothée, les Livres sapientiaux, les Messes d'ordination, les Epîtres de saint Paul, les Discours de Notre-Seigneur aux apôtres.

J'ai à lire toutes les vies des grands saints évêques et leurs lettres ou leurs œuvres.

Ma vie ne manque pas d'aliment; mais, avant tout, aller doucement, me nourrir...

28 novembre. — Le consécrateur debout et les deux assistants debout aussi imposent tous trois leurs mains, les deux mains à la fois sur la tête du consacré qui est à genoux devant eux. Il ont mis auparavant le livre des Evangiles ouvert et étendu sur ses deux épaules et appuyé en même temps sur sa tête. Et ainsi, tandis qu'il est couvert et comme enveloppé du saint Evangile, et sous l'imposition de toutes ces mains pontificales, ils prononcent tous ensemble ces simples paroles : *Accipe Spiritum sanctum*. — Sans restriction.

Non plus seulement *ad robur*, comme le diacre; non plus *ad remissionem peccatorum*, comme le prêtre; mais pleinement, simplement, absolument, magnifiquement : *Spiritum sanctum*.

Quelle puissance! Ces hommes mortels et pécheurs donnent l'Esprit-Saint! Quel don! un Dieu! *Qualis et quantus fit ille sacerdos! Qualis homo Dei! Fere homo Deus et alter Christus!*

L'Esprit-Saint descend en lui comme en Marie, comme en Jésus au Jourdain. C'est le grand moment, c'est la consécration! Tout ce qui précède y prépare; tout ce qui suit n'en est que la conséquence. A ce moment, le Ciel s'ébranle, et, comme au Cénacle, comme au Jourdain, comme à Nazareth, l'Esprit-Saint descend.

Il est certain que, depuis ce temps-là, j'ai eu des lumières que je n'avais pas auparavant. Je n'ai compris les choses que depuis que je suis évêque : l'éducation même, le ministère apostolique surtout, la détresse des âmes, les besoins profonds de l'Église. C'est depuis ce temps que j'ai eu quelque goût de vie intérieure... Ce grand goût de sainte Thérèse, de Mme Acarie, quelque attrait pour les visites au saint Sacrement. Autrefois, mes retraites me pesaient; aujourd'hui, c'est mon temps le plus doux. Je dois évidemment tout cela à l'Esprit-Saint.

Il est certain que la fidélité à mes exercices de piété n'est fixe que depuis ce temps. Il y a là une bonté sensible de Dieu. Comme cela s'est senti quelquefois à la cathédrale lorsque j'officiais : à la Pentecôte, à Pâques, à Noël, à l'Assomption, à la Toussaint. C'était l'Esprit-Saint lui-même : *Gaudium in Spiritu Sancto; exsultavit spiritus in Deo*. (Orléans, écrit le 9 décembre 1855.)

L'intelligence et le zèle des besoins de l'Église; la santé, la force, l'inspiration pour les défendre... Cela a été extraordinaire depuis. — Ce goût, cette lumière pour la vie de Notre-Seigneur. — Tout cela, don de l'Esprit-Saint, de l'Esprit de force, de sagesse et d'amour. (Einsideln, 1869.)

J'ai eu le bonheur d'invoquer l'Esprit-Saint misérablement, mais constamment, depuis près de trente ans... Ce doit être plus que jamais ma dévotion. C'est à l'Esprit-Saint que je dois demander de me transformer, de faire en moi un autre homme comme il le fit dans les apôtres, *un homme de douceur et de fermeté*. C'est ici le grand point de ma retraite. Il faut que ce divin Esprit, dans sa plénitude, se substitue au mien en toute chose. Il faut que le feu de la charité dévore le feu de la cupidité et que le surnaturel absorbe le naturel. Ce sera le sujet de mes médtiations pendant mes huit derniers jours. Puis, ma vie passée; mes misères qu'il faudra purifier autant que possible[1].

Dans la Préface qui précède toutes les cérémonies mystérieuses de la consécration, je remarque : *Deus, honor omnium dignitatum.*

[1] Parmi les œuvres mss. de Mgr Dupanloup se trouve un traité complet du Saint-Esprit.

Toute dignité où Dieu n'est pas, dont Dieu n'est pas l'honneur, est fausse, infâme. Hélas! je redoute la dignité, parce qus je redoute l'obligation de me rendre digne. Il faut se rendre digne! Il faut s'élever! Il faut s'ennoblir! Il faut se purifier! Il faut se diviniser! La dignité est divine; et en toutes choses, il faut être grave, irrépréhensible, modeste, ferme, doux et fort, grand et noble.

Il faut, dans mon extérieur, une grave simplicité, quelque chose de digne qui me manque. Je dois bien veiller sur moi à cet égard et ne pas reculer devant les détails...

30 novembre, vendredi. — Médité l'admirable Epître aux Hébreux sur la patience, la discipline, l'épreuve. C'est d'une profondeur, d'une consolation toutes divines.

1er décembre. — Missions de M. de Solminhiac. — Cela m'a inspiré d'en faire autant dans le diocèse d'Orléans, l'année du Jubilé. Nous aurons un an pour nous y préparer. Il faudrait, pendant un an, quatre compagnies de missionnaires bien divisés. Grande dépense, mais Dieu y pourvoirait. Il y faudrait bien grande prudence; pas d'émeutes...

2 décembre. — Je suis revenu sur cet admirable chapitre XIIe aux Hébreux, après ma messe.

Comme tout cela s'applique à moi, à ma situation présente, à mon avenir! *Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen.* Voilà bien ma destinée dernière en ce monde, le combat, la lutte! Il faut la patience, la souffrance est le grand moyen. Jésus-Christ est le modèle : *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta. — Recogitate enim eum qui talem sustinuit a peccatoribus adversus semetipsum contradictionem, ut ne fatigemini animis vestris deficientes. Nondum enim usque ad sanguinem restitistis.*

Quelle admirable exhortation! Comme il n'y a pas un mot à répondre! Je ne connais rien de plus consolant, de plus fortifiant, de plus fort et de plus tendre que les paroles qui suivent : *Et obliti estis consolationis quæ vobis tanquam filiis loquitur, dicens : Fili mi, noli negligere gratiam et disciplinam Domini, neque fatigeris dum ab eo argueris. Quem enim diligit Dominus, castigat; flagellat autem omnem filium quem recipit.*

C'est nécessaire depuis le péché. Mais quelle consolation de savoir que c'est le plus divin témoignage de l'amour! Notre-Seigneur n'en a pas reçu d'autre à la croix. Et quelle forte et douce patience cela donne!

Aussi, avec quelle tendre sérénité saint Paul continue : *In disci-*

plina perseverate. Tanquam filiis vobis offert se Deus. Quis enim filius, quem non corripit pater?...

C'est admirable.

Saint Paul insiste encore : *Deinde patres quidem carnis nostræ, eruditores habuimus, et reverebamur eos : non multo magis obtemperabimus Patri spirituum, et vivemus?* — Quelle douce et forte, et modérée, et décisive expression! Comme elle exprime ce qui est souverainement juste et raisonnable! Il faut donc se laisser faire, se laisser éprouver, se laisser travailler.

Et puis, cette consolation définitive : *Omnis autem disciplina in præsenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris : postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam, reddet justitiæ.*

Dieu, d'ailleurs, se révèle en tous ces labeurs. Il soutient singulièrement ma santé. Il m'aide à travailler. Il me fait faire visiblement bien plus que je ne suis capable. Il semble me dire de me livrer à lui comme un instrument docile, prêt à tout et à rien : *Traditi gratiæ Dei.* Courage donc! paix! confiance! Et, en toutes choses, patience et persévérance! Il faut seulement se bien tenir entre les mains de Dieu.

2 décembre. — Retour à Issy la veille au soir, pour ma grande retraite. — *Ductus est in desertum a Spiritu.*

C'est l'Esprit-Saint qui devient le grand objet de mes pensées. C'est lui que je dois recevoir et qui doit me transformer en Jésus-Christ et me rendre le fils bien-aimé du Père, m'imprimer le caractère pontifical, comme il fit de Notre Seigneur au Jourdain. C'est lui qui me conduit, en cette retraite, qui est mon guide et sera mon inspirateur, comme il le fut de Notre-Seigneur au désert. — Pendant ces huit jours, je dois l'avoir toujours présent, l'adorer, l'invoquer toujours. — Je puis appliquer à sa venue dans mon âme les soupirs, les élans de ce saint temps.

Dieu me dit : *Convertam manum meam ad te, et excoquam ad purum scoriam tuam et auferam omne stannum tuum.*

3 décembre. — Saint-François Xavier. C'est extraordinaire tout ce que le bon Dieu m'a inspiré, dicté le jour de ce grand saint. — Il faut la dignité extérieure... Dieu lui-même y a présidé, en a décidé tous les détails, tous les ornements dans l'ancienne loi, et son esprit dans la nouvelle.

Il faudra observer *exactement, fidèlement, religieusement* tout ce que prescrit réellement le cérémonial. Rien de capricieux à cet égard : *Omnia secundum ordinem fiant.*

Mais toute cette éclatante dignité extérieure n'est que l'ombre et l'image de la dignité intérieure : *Mentis ornatus est.*

Pontificalem gloriam non jam nobis honor commendat vestium, sed splendor animarum...

Voilà ce qui doit être. Autrement, ce pontife reste un homme misérable ; une espèce de mensonge et d'hypocrisie qui trompe tous les yeux.

Puis, pendant le chant du *Veni creator*, le consécrateur fait l'onction sainte. — Ce ne sont plus seulement, comme pour le simple prêtre, c'est la tête... et l'être tout entier : *Ungatur et consecratur caput tuum cælesti benedictione, ordine pontificali.* — Ces paroles sont tout ce qu'il y a de plus simple et de plus fort.

Le *Veni creator* achevé, la Préface commencée continue. Tout y est d'une simplicité sublime. — Et d'abord : *Hoc, Domine, copiose in caput ejus influat, hoc in oris subjecta decurrat, hoc in totius corporis extrema descendat, ut tui Spiritus virtus et interiora ejus repleat, et exteriora circumtegat.*

Ainsi tout entier, il doit être rempli au dedans, et couvert, enveloppé au dehors par la force douce et pénétrante de l'onction de l'Esprit-Saint. — Tout en lui doit être purifié... *In totius corporis extrema descendat.* C'est un homme que l'onction divine saisit, pénètre et transforme entièrement. Dès lors : *Abundet in eo constantia fidei, puritas dilectionis, sinceritas pacis.*

Constantia fidei. — La foi, le premier des dons de Dieu, le principe et la force de la vie surnaturelle. Je ne dois plus personnellement vivre que de la foi... des pensées, des lumières, des inspirations de la foi. J'en deviens le gardien, le juge, le témoin, le vengeur, au besoin le martyr.

Puritas dilectionis. — Plus que jamais, il ne doit plus y avoir dans mon cœur une amitié, une affection, un zèle qui ne soit de la plus pure charité... Y tendre sans cesse... Purifier, purifier tout et toujours, de plus en plus.

Sinceritas pacis. — Je suis un ministre de paix, de réconciliation. Le ministère évangélique, la rédemption de Jésus-Christ n'ont d'autre but que d'apporter la paix à la terre. La paix avec Dieu, la paix entre eux, la paix avec eux-mêmes. Tout doit tendre à procurer cette divine paix. Un évêque ne doit être occupé qu'à pacifier les âmes..., les cités, les campagnes. Pour cela, il faut la *douceur* et la *force*. Mais la force n'est employée qu'à procurer la paix et le salut du monde. Aussi, *quam speciosi pedes... evangelizantium pacem !* Quelle attente de tout un peuple ! Avec quelle joie les bons ! Avec quelle crainte les méchants ! Tous les regards sont tournés vers cet homme de paix !

Comme il faut retrancher de ma vie, de mes habitudes, de ma nature, tout ce qui pourrait troubler la paix, nuire à la paix : mes

vivacités, mes humeurs, mes aigreurs. Oh! comme je demande à l'esprit de paix de faire de moi un homme pacifique!

Beati pacifici! Je viens en disant chaque jour : *Pax vobis! pax huic domui! pax huic civitati!*... La paix, la paix, toujours la paix!

Pour être l'homme, le ministre de la paix, il faut que l'évêque soit : un homme d'autorité, un homme de zèle et de prières, un homme de vérité, s'il le faut, un homme de miracles. Tout cela est dit dans cette incomparable Préface.

1° Un homme d'autorité. — Autorité toute divine : *Da ei, Domine, claves regni. Tribuas ei, Domine, cathedram episcopalem.*

Cette chaire d'où il enseigne, d'où il gouverne, d'où il reprend, d'où il commande, d'où il défend, d'où il châtie, d'où il pardonne; d'où descendent tous les pouvoirs spirituels d'un diocèse, de tous les prêtres..., toutes les absolutions, toutes les bénédictions, toutes les paroles, toutes les consécrations. C'est Dieu qui la lui donne et qui l'y place : *Ad regendam ecclesiam tuam... plebemque...* Et de là ouvrir le royaume des cieux, et préparer, faire la paix éternelle pour chaque fidèle confié à sa garde.

Puis ces magnifiques paroles : *Sis ei auctoritas, sis ei potestas, sis ei firmitas.*

Cela étant : *Utatur non glorietur potestate, in ædificationem non in destructionem.*

Tout cela est au-dessus de toute expression.

2° Un homme de zèle et de prière. — *Sit sollicitudine impiger...* Toujours, toujours, sans relâche. — *Sit spiritu fervens*, mais toujours avec ordre et sagesse. — *Sit fidelis servus et prudens. Servus :* il n'est que le premier et le plus laborieux serviteur de la famille du Seigneur, des enfants de Dieu, ses frères, et que Dieu a fait ses enfants aussi. — *Ut det illis cibum in tempore opportuno.* La nourriture des âmes, la divine parole, le pain du ciel, la divine Eucharistie, les divins exemples; par lui-même et par les ministres sacrés qu'il constitue et qu'il engendre, qu'il crée. Et aussi le pain matériel, les secours aux pauvres. — *Et exhibeat omnem hominem perfectum.* Tous ces enfants spirituels, il faut qu'il en fasse des hommes parfaits en Jésus-Christ. — C'est effrayant! Aussi le zèle ne suffit pas... *De zèle et de* PRIÈRE ; autrement, *rien.*

4° *Un homme de vérité.* — La vérité est avec la charité la mère de la paix.

Oderis superbiam. — L'orgueil est l'ennemi de la vérité; il en est la négation même.

Humilitatem ac veritatem. Elles sont sœurs.

Non ponat tenebras lucem, nec lucem tenebras.

Non dicat malum bonum, nec bonum malum.

Il n'y a que l'Esprit de Dieu qui dise en de si simples paroles tout ce qu'il y a de plus profond, de plus absolu, de plus grand, de plus décisif. Tout le malheur, tout le crime des hommes et toute leur folie est de prendre les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres; c'est d'appeler le bien mal, et le mal bien.

Cet homme de Dieu, cet homme de paix, cet homme d'autorité, cet homme de zèle et de prière, cet homme de vérité, cet homme de charité : *Qui maledixerit ei, sit ille maledictus; qui benedixerit ei, benedictionibus repleatur.*

. . . .

Toute la consécration épiscopale est dans l'imposition des mains et l'onction. Voilà les deux signes de la descente du Saint-Esprit, de la perfection et de la plénitude du sacrement de l'ordre.

Puis le consécrateur donne au consacré : le bâton pastoral, l'anneau, l'Evangile, la mitre, les gants. Le tout avec les cérémonies les plus saintes et les plus belles prières...

Je dois avoir en la bonté de Dieu pour moi une confiance inépuisable, immuable... pour toutes choses, jusqu'à la fin,

Ainsi de ce petit être justement et doublement maudit; de ce petit corps mort, de cette âme abominable, de ce néant odieux, Dieu a dit :

« Je ferai un chrétien, une âme purifiée, un enfant de Marie, un frère de Jésus-Christ, un héritier du ciel.

« Je ferai un prêtre, un catéchiste, un apôtre, un père des âmes.

« Enfin, je ferai un évêque, un pontife. »

Il n'y a que Dieu évidemment qui se plaise à faire de telles choses... Encore un coup, c'est le jeu divin d'une infinie bonté : *Ludens in orbe terrarum... Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.*

Puis toutes mes années ont été gouvernées, éclairées, successivement transformées, par cette bonté toujours agissante. Une telle œuvre ne pouvait se faire que par des grâces inouïes... et des croix! C'est évident. La croix était inséparable du dessein de Dieu, inséparable d'une telle existence à purifier, à ennoblir, à élever, à diviniser... Elles n'ont pas manqué...

Mauvaise santé.

Peines de cœur.

Labeur constant.

Faux frères (?)

Déchirement et ruine de la Madeleine et du petit séminaire. — Rien ne me fut plus cruel que ces deux renversements!

Enfin, la mort de ma mère et les peines de cette dernière année.

Les révolutions ont bien aussi labouré ma vie, surtout 1830. — Première transformation très sérieuse de mes pensées.

1848 me fait entrer encore plus *in potentias Domini.*

Depuis trois ans surtout, il y a eu une action secrète de Dieu sur moi me conduisant où je suis.

1° Déchirement de cœur par la ruine du petit séminaire;

2° Grands troubles intérieurs;

3° Excellente retraite et examen de conscience plus profond que jamais en 1846;

4° *Item* en 1847;

5° En 1848, confession générale. — Juste un an auparavant. — C'était nécessaire à faire; aujourd'hui je n'aurais pas eu le temps. — Je croyais me préparer à la mort; je me préparais à la mort de ma mère et à l'épiscopat; ce qui est bien la mort de ma vie passée;

6° Et depuis, quelle année!

Travaux de *l'Ami de la Religion.*

Travaux de cette Commission.

Maladie affreuse de ma mère.

Carême à Saint-Sulpice. — Puis un repos.

Contradictions inouïes sur cette loi...

Dur et manifeste apprentissage de ma nouvelle vie... Mais *Te Deum laudamus.* — Action de grâces et courage dans la croix!

Il me reste trois choses à faire, à méditer.

1° Je vais devenir évêque, pontife. Mais qu'est-ce qu'un évêque, un pontife?

2° Qui me fera, me consacrera évêque, pontife? Qui opérera cette transformation? Qui imprimera ce caractère dans mon âme?

3° Pour correspondre à cette grande action de l'Esprit-Saint dans mon âme, j'ai besoin : 1° De la purifier aussi parfaitement que possible; 2° de l'orner des vertus; 3° de la fortifier, de l'élever en toute manière. — Qui fera ces choses? Encore l'Esprit-Saint : *Sanctificator omnipotens.* — Ces trois opérations de l'Esprit-Saint, c'est le jour de mon sacre qu'elles s'accompliront principalement. Mais je dois en avoir d'avance l'intelligence, m'y préparer, y travailler. Et après mon sacre, en faire pendant longtemps le sujet de mes méditations et de toutes mes pensées.

Le Pontifical que j'ai médité jusqu'à présent offre tous les admirables détails de ces trois choses.

Les vies des saints Evêques que j'ai lues en offrent les exemples.

Le regard sur ma vie et mes années précédentes me montre le dessein de Dieu sur ma vocation et l'infinie miséricorde.

L'ÉVACUATION DE PÉKIN

ET

LA SÉCURITÉ DES ÉTRANGERS EN CHINE

I

Lorsque la Russie a posé brusquement la question de l'abandon de Pékin par l'armée internationale, il était facile de prévoir qu'une telle proposition ne serait pas acceptée sans difficultés par quelques-unes des puissances alliées, qui comptent bien retirer de sérieux avantages du séjour de leurs troupes en Chine. Les journaux allemands et anglais surtout ont fait entendre les protestations les plus vives et ont invité leurs gouvernements à résister aux suggestions de la Russie. La France seule s'est rangée, sans trop de mauvaise grâce, à l'avis de son alliée, et il faut avouer qu'elle ne pouvait guère faire autrement.

La Russie n'est certes pas plus désintéressée que les autres puissances. Elle ne serait pas fâchée de placer sous sa protection effective l'immense empire chinois, limitrophe de ses propres possessions, mais il lui déplairait fort de laisser une grosse part du gâteau à l'Angleterre, à l'Allemagne et à nous-mêmes. Comme il lui serait impossible, dans les circonstances actuelles, d'éviter un partage, elle croit préférable de ne rien prendre aujourd'hui pour elle et d'obliger ainsi les autres à s'abstenir. Qui sait, d'ailleurs, si elle ne compte pas sur la reconnaissance du Fils du Ciel pour obtenir, un peu plus tard, la cession de la Mandchourie qu'elle convoite depuis si longtemps?

Le correspondant du *Times* à Pékin, le célèbre docteur Morisson, dont le talent, l'habileté professionnelle, la sage hardiesse sont universellement connus, porte même, dans un télégramme, une grave accusation contre la politique moscovite, qu'il accuse d'entente secrète avec les hauts mandarins chinois.

Lorsque nous aurons ajouté que les finances russes sont dans un état plutôt précaire et que ses embarras d'argent n'ont permis à cette puissance d'organiser complètement ni son armée ni sa marine, son attitude actuelle vis-à-vis de la Chine sera comprise de tous.

Si l'Europe et les Etats-Unis, abusés par la perspective d'une paix rapide, s'associaient à une pareille politique, ils commettraient une lourde faute, car il suffit d'avoir quelque notion du caractère chinois pour comprendre que l'évacuation de Pékin serait considérée dans tout le Céleste Empire comme une victoire décisive remportée sur les étrangers.

Aujourd'hui encore les trois quarts des sujets du Fils du Ciel croient que les envahisseurs d'Occident n'ont subi que des défaites. Les journaux du Céleste Empire célèbrent, en termes dithyrambiques, les succès des troupes chinoises et les Européens ont pu voir, comme en 1860, dans les boutiques de Shanghaï, de Tien-tsin, etc., des journaux illustrés qui représentent les armées alliées en déroute et leurs généraux implorant la pitié des vainqueurs. Aujourd'hui où le gouvernement chinois se décide à demander la paix, il annonce, d'après le *Daily Express*, sa résolution en ces termes aux vice-rois : « Grâce à la bravoure des soldats chinois et des Boxers, il ne reste plus qu'un très petit nombre de soldats étrangers qui implorent notre clémence. Nous examinons la question de savoir si nous devons nous montrer généreux envers eux [1]. » A trop vouloir hâter les négociations de paix, il pourrait bien se faire que l'on compromette celles-ci et que les armées du Céleste Empire débandées se reforment pour attaquer nos troupes.

Afin de justifier cet abandon de Pékin, on prétend que le départ de l'armée internationale permettra au gouvernement chinois de rentrer dans sa capitale et qu'il sera alors possible de traiter avec lui.

C'est fort bien. Mais, si les Chinois observent ce traité-là comme les précédents? Si de nouveaux soulèvements contre les étrangers se produisent, comme il s'en produira infailliblement? Si les massacres de missionnaires et de chrétiens recommencent? Il faudra alors organiser de nouvelles et ruineuses expéditions qui trouveront devant elles des armées chinoises de plus en plus redoutables et le triomphe des troupes alliées ne sera rien moins qu'assuré. C'est là un cercle vicieux dont il faut à tout prix sortir.

La proposition de la Russie nous prouve une fois de plus que la politique des atermoiements est très en faveur dans les chancelleries européennes. Et cependant la situation est d'une gravité exceptionnelle. Jamais le péril jaune, dont on s'est tant moqué, n'a été

[1] Le défilé lui-même des troupes d'occupation dans le palais impérial sous la haute surveillance de Ching Hsin, grand maître des cérémonies de la cour, va certainement donner naissance aux fables les plus mensongères. Il sera représenté aux yeux des indigènes comme un hommage rendu à la Majesté absente du Fils du Ciel que les diables d'Occident ont humblement adoré.

aussi menaçant. Il faut être aveugle pour ne pas voir que le temps est passé des demi-mesures, toujours fatales à ceux qui ont la faiblesse d'y recourir. Nous devons agir, agir avec la dernière vigueur, sinon nous pouvons nous attendre, dans un avenir prochain, aux pires désastres. Prenons garde de trouver en Extrême-Orient des Etats-Unis autrement gênants que ceux d'Amérique.

Comment se fait-il donc qu'aucun chef d'Etat n'ose prendre l'initiative d'une action énergique dont la nécessité se fait si impérieusement sentir? C'est que les puissances intéressées se regardent, s'observent, s'épient, plus ennemies d'elles-mêmes en réalité que de l'adversaire commun. Leurs soldats seuls qui combattent là-bas et que rapprochent le péril, les maladies et les misères de toute sorte, s'unissent dans une touchante confraternité, dont la noble lettre de l'amiral Seymour nous a apporté la preuve.

II

Nous avons pris Pékin et les hordes chinoises se sont dispersées devant notre petite armée. Personne n'a jamais douté de ce résultat, mais on n'a exécuté ainsi que la partie la plus facile de la tâche qui incombe aux puissances alliées. Ce qui leur reste à faire est infiniment plus malaisé.

Il y a quelques années la solution la plus raisonnable de la question chinoise eût été celle-ci : Tracer autour du Céleste Empire, selon son propre désir, un cercle infranchissable, l'isoler du reste du monde, le rayer de la carte. Aujourd'hui ce n'est plus possible. Les 400 millions d'hommes qui forment la population de la Chine se sont éveillés de leur torpeur sous les coups répétés de l'Europe et il ne dépend plus d'elle qu'ils se rendorment. Elle s'est condamnée elle-même à exercer sur eux une perpétuelle surveillance. D'ailleurs, les grandes puissances ne voudraient jamais consentir à se retirer complètement du Céleste Empire qu'elles se sont habituées à considérer comme leur proie. C'est là, il faut l'avouer, une grosse iniquité dont elles chargent leur conscience, car, si nous nous attribuons le droit, au nom de la civilisation, de soumettre à notre autorité des peuplades sauvages, nous n'avons aucune excuse de ce genre lorsque nous voulons mettre la main sur la Chine. Sa civilisation est de celles qui ne s'ignorent pas, car elle se montre parfois supérieure à la nôtre. Les habitants du Céleste Empire perdraient beaucoup à troquer certaines de leurs idées, certaines de leurs coutumes contre celles dont nous sommes si fiers.

Ayons donc le courage de l'avouer. Nous voulons nous ouvrir la Chine uniquement à cause des bénéfices pécuniaires que nous

espérons y réaliser. Il n'est pas du tout question de civilisation, mais bien d'argent à gagner.

Les puissances européennes nous prouvent tous les jours qu'elles n'ont plus d'autre objectif. L'équité, la justice, la générosité sont des vertus qu'elles foulent constamment aux pieds avec une aisance parfaite. Confinées dans leur égoïsme, il n'en est pas une qui élève une protestation contre les atteintes au droit des gens dont les Anglais se rendent quotidiennement coupables dans l'Afrique du Sud.

Puisqu'il ne faut plus compter sur une évacuation complète de la Chine, recherchons donc les moyens les plus efficaces de sauvegarder l'existence des Européens que leurs fonctions ou leurs intérêts commerciaux vont appeler dans le Céleste Empire après le rétablissement de la paix.

Sans doute, le gouvernement chinois n'épargnera pas les promesses pour obtenir l'éloignement des troupes européennes, mais nous savons ce que valent ses assurances les plus solennelles. Rien n'égale les subtilités, les finesses, les ruses des Célestes, si ce n'est la désinvolture avec laquelle ils tiennent pour nuls et non avenus les traités revêtus de leur sceau. Très fidèles à leurs engagements entre eux, ils ne se croient nullement tenus à respecter ceux qu'ils contractent avec les barbares d'Occident.

De plus, la punition des instigateurs de la révolte, l'éloignement des hauts mandarins suspects, la réparation des dommages, le paiement d'indemnités considérables aux victimes de la guerre, tout cela n'aura pas pour effet de diminuer l'aversion qu'inspire aux Chinois la civilisation d'outre-mer. Les Européens vont se trouver en présence d'une nation justement châtiée, humiliée, réduite au silence, mais tout aussi hostile que par le passé, si ce n'est davantage. L'essentiel ne sera pas de lui imposer un traité, il faudra surtout la mettre dans l'impossibilité de violer ses engagements.

Si l'on peut se plaindre de quelque chose, c'est plutôt de l'abondance des mesures qui ont été proposées pour obtenir ce résultat. Tous ceux que préoccupe le problème chinois, et ils sont légion en Europe, se sont crus obligés de découvrir quelque moyen susceptible d'imposer aux Célestes le respect des traités. Il en est de bien curieux qui témoignent d'un haut esprit de fantaisie chez leurs auteurs, mais aussi d'une ignorance complète de la Chine et des Chinois. L'écrivain qui s'amuserait à colliger dans un article humoristique ces recettes, toutes plus infaillibles les unes que les autres, s'assurerait un véritable succès auprès de ses lecteurs.

De nombreux journalistes, et je parlerai seulement de ceux qui paraissent connaître le Céleste Empire, estimant sans doute que la situation n'est pas encore assez compliquée, proposent de découper artificiellement dans la Chine quatre Etats, soumis au contrôle des puissances alliées. « Si les Européens, dit l'un d'eux, ne peuvent s'entendre pour le partage du Céleste Empire, rien ne s'oppose à ce que ce partage ait lieu entre Chinois. Ces divers royaumes se feront échec entre eux et l'Europe n'aura plus besoin d'intervenir aussi fréquemment. »

Ces écrivains trouvent assurément qu'il n'y a pas assez d'une Chine pour nous susciter toutes sortes d'embarras. Ils ne paraissent pas se douter que si ces quatre Chines entraient en lutte les unes contre les autres, en appelant chacune à son aide quelque allié d'Occident, l'Asie et même l'Europe ne seraient plus qu'un immense champ de bataille. Et si elles ne se battaient pas entre elles, c'est qu'elles s'entendraient trop bien et se coaliseraient contre nous. Créer de gaieté de cœur trois ou quatre Chines, trois ou quatre Tsong-li-Yamen, trois ou quatre Fils du Ciel! Grand merci! Il y aurait de quoi rendre folles toutes les chancelleries d'Europe.

Je ne dirai qu'un mot de ceux qui réclament pour le Céleste Empire l'établissement d'un gouvernement fort et respecté sans se rendre compte que l'état d'anarchie, dans lequel se trouve la Chine, a seul assuré jusqu'ici le succès final des armées européennes. Le jour où cet immense empire ne formerait plus qu'un seul bloc, où le pouvoir central exercerait son autorité souveraine depuis la Sibérie jusqu'aux monts Himalaya et aux frontières de nos possessions indo-chinoises, la Russie, l'Angleterre et la France devraient se hâter de quitter l'Extrême-Orient si elles ne voulaient pas subir la honte d'en être chassées par les Célestes.

Seul, M. Marcel Monnier, dont la compétence dans les questions chinoises et japonaises est connue de tout le monde, a osé ébaucher dans le *Temps* un timide projet d'occupation permanente de la Chine qui lui a attiré aussitôt les railleries de maints confrères. « Si M. Marcel Monnier n'était pas le grave et érudit écrivain que l'on connaît, dit l'un d'eux, s'il était attaché à une autre rédaction que celle du *Temps*, je croirais qu'il a voulu rire et s'amuser à nos dépens. Mais non, notre confrère a prétendu écrire sérieusement et la chose n'en est que beaucoup plus drôle. »

M. Marcel Monnier, avec sa longue expérience du journalisme, avait prévu ces moqueries, et, pour prendre lui-même les devants, il avait dit dans son article que son projet était une sorte de remède de bonne femme qui prêterait probablement à rire.

Eh bien, il s'est calomnié. Son idée est toute autre chose

qu'un remède de bonne femme et je suis heureux de lui dire que certains écrivains considèrent avec lui l'évacuation de la Chine par les troupes européennes comme une faute irréparable. Ils regrettent seulement qu'il n'ait pas cru devoir aller jusqu'au bout de la solution qu'il esquisse.

Voici le projet de M. Marcel Monnier.

Il propose de créer à Pékin une garde européenne permanente de 8 à 10,000 hommes, qui aurait pour unique mission d'imposer aux indigènes le respect de leurs hôtes et de veiller au salut des ministres étrangers. Ce ne serait point un instrument de combat, mais une garde d'honneur du corps européen, dont le recrutement serait confié à une nation neutre, à la Suisse par exemple.

Cette garde suisse a eu également le don de provoquer l'hilarité de plusieurs confrères, qui conseillent à M. Marcel Monnier de la mettre sous les ordres du fameux amiral du lac Léman. C'est là, on en conviendra, une plaisanterie trop facile et trop surannée.

L'éminent collaborateur du *Temps*, craignant, sans doute, de paraître trop hardi à ses lecteurs, néglige à peu près complètement les Européens qui ne sont pas cantonnés dans la capitale du Céleste Empire et que leurs fonctions ou leur commerce appellent dans l'intérieur du pays. S'il faut protéger les ambassadeurs et les ministres des puissances, il importe tout autant de veiller à la sécurité des missionnaires, des négociants et des agents consulaires européens. Ce ne sont pas les quelques centaines d'hommes que M. Marcel Monnier propose de distraire de la garde d'honneur, qui pourront assurer une protection effective aux consulats et aux colonies étrangères de certaines grandes villes de l'intérieur. L'héroïque défense des légations de Pékin par une poignée de braves est un fait d'armes presque unique dans les annales militaires, et il ne serait peut-être pas prudent d'exposer les Européens à beaucoup d'assauts de ce genre.

III

Au risque de m'attirer également une avalanche de moqueries, je vais indiquer ici les mesures qui me paraissent les plus sûres pour éviter le retour de pareilles tourmentes.

Ce n'est pas de 10,000 hommes, mais d'un nombre plus considérable que je voudrais voir se composer le corps d'occupation de la Chine. Ces troupes seraient réparties en corps d'armée de 7 ou 8,000 hommes, qui resteraient groupés dans les capitales de chaque gouvernement auprès des vice-rois.

Je suis bien convaincu que le voisinage immédiat de troupes aussi nombreuses ôterait à ces hauts fonctionnaires toute envie de molester les étrangers et que, par crainte de représailles, ils donneraient à leurs subordonnés des ordres sévères pour que la vie et les biens des Européens soient respectés. Afin de ménager la susceptibilité des ombrageuses populations du Céleste Empire, rien n'empêcherait de donner à ces troupes le nom d'armée impériale, ainsi que l'étendard chinois d'or au dragon d'azur. Cette minime concession à l'amour-propre des Chinois éviterait bien des froissements et donnerait à ces troupes le prestige et l'autorité de tout ce qui touche à la personne de l'empereur. Les apparences seraient ainsi sauvegardées; or nous savons que ce peuple tient encore plus aux apparences qu'à la réalité. Une impolitesse blesse mortellement un Chinois, qui cherche toujours à en tirer vengeance, alors qu'il lui est indifférent de se savoir méprisé.

Ainsi que le propose M. Marcel Monnier pour sa garde d'honneur, il faudrait recruter cette armée chez les nations européennes qui ne sont pas mêlées à la politique d'Extrême-Orient, comme la Suisse, la Belgique, la Suède, la Norvège, l'Espagne, etc. Il serait ainsi impossible aux puissances, qui ont des intérêts en Chine, d'exercer une pression quelconque au moyen de leurs propres soldats, dont chacune chercherait à augmenter le nombre au détriment des autres nations.

Chaque corps de troupes ne devrait comprendre que des hommes d'une même nationalité pour éviter les difficultés qui se produisent bien souvent dans les expéditions internationales et qui seraient beaucoup plus fréquentes encore dans la vie de garnison.

Mais qui subviendrait, va-t-on dire, aux frais d'entretien considérables de cette armée? Si l'on veut avoir des gens de valeur éprouvée et d'antécédents irréprochables, il faudrait leur donner une solde assez élevée pour les attirer et les retenir dans un pays qu'ils considéreraient comme un lieu d'exil. C'est donc une dépense annuelle de 150 à 200 millions de francs dont l'Europe ne voudrait pas, bien entendu, assumer la charge. Quant aux finances chinoises, elles paraissent trop obérées pour subvenir au coûteux entretien de ces troupes, et le peuple est infiniment trop pauvre pour payer de nouveaux impôts.

Ces objections sont justes, aussi n'ai-je aucunement l'intention de demander ces ressources extraordinaires aux puissances alliées ou d'imposer un surcroît de charges aux populations du Céleste Empire. La réforme du mandarinat, dont il sera question plus loin, va nous permettre de les trouver. Les personnes compétentes en la matière estiment être bien au-dessous de la vérité quand elles

fixent à 2 milliards de francs le chiffre des exactions commises du haut en bas de l'échelle par les mandarins. En voici d'ailleurs la preuve. La charge de *tao-taï* (gouverneur) de Tien-tsin, à laquelle est affecté un traitement de 20,000 francs par an, et qui se donne pour une durée de trois ans, s'achète en moyenne de 600,000 à 800,000 francs. Or il faut que la malechance s'acharne véritablement après le tao-taï pour qu'il ne se retire pas avec 2 ou 3 millions de bénéfice, après ses trois ans d'exercice.

On peut juger d'après cet exemple de l'importance des sommes extirpées aux populations par ces mandarins intègres. Le jour où les fonctions publiques seront entre les mains de gens moins malhonnêtes, on trouvera sans peine les ressources nécessaires à l'entretien des corps d'occupation, et le peuple s'apercevra bien vite, malgré cela, que ses charges ont considérablement diminué.

Et puis la Chine est-elle si pauvre qu'on le prétend? Depuis une dizaine d'années n'a-t-elle pas soldé à beaux deniers comptants les commandes énormes de canons, de mitrailleuses, de fusils et de munitions qu'elle a faites en Europe avec la clairvoyante approbation de nos gouvernements? On estime à 300 millions de francs la valeur du matériel de guerre importé en Chine pendant les années 1898 et 1899 seulement.

Des mesures ont déjà été prises pour empêcher l'introduction d'armes et de munitions dans le Céleste Empire, mais elles devront être complétées si l'on veut qu'elles soient efficaces. Il est indispensable qu'un accord intervienne à ce sujet entre les puissances et que l'importation des engins de destruction devienne impossible. Les arsenaux chinois devront aussi être fermés, car, lors de leur prise par les troupes internationales, on a pu constater l'habileté des Célestes qui étaient parvenus à fabriquer des armes de tout point pareilles aux armes européennes les plus perfectionnées.

Après cela, il faudrait soigneusement entretenir les Chinois dans leur antique mépris pour l'art des combats et pour les gens de guerre.

Il faudrait surtout ne plus leur envoyer d'instructeurs militaires, car ce sont les troupes chinoises, dressées par des officiers allemands, qui ont failli écraser la colonne de secours de l'amiral Seymour et qui ont causé les pertes les plus sérieuses aux troupes alliées pendant le siège de Tien-tsin. Cette dure leçon suffira, espérons-le, pour enlever dorénavant à l'Europe toute envie de transformer en une nation guerrière ce peuple éminemment pacifique. Pendant la conquête du Tonkin, nous avons appris à nos dépens que le Chinois peut être une excellente matière première militaire, grâce à son endurance physique et à son peu de souci de la vie. Les Pavillons

noirs étaient des soldats d'une grande bravoure, et ceux d'entre nous qui les ont vus au feu, ne songent plus à parler de la légendaire lâcheté chinoise.

Les mandarins sont nos ennemis les plus dangereux dans le Céleste Empire. Chaque fois qu'un Européen est assassiné, on peut être sûr qu'un lettré a été l'instigateur du meurtre. Et cependant il me paraît impossible d'ébranler l'autorité de ce corps, affermie par cinquante siècles de domination sur le peuple le plus routinier de la terre. Le principal obstacle est le recrutement, en somme démocratique, du mandarinat. Tel qu'il est, personne n'a intérêt à le détruire, les plus intelligents s'efforcent au contraire d'y entrer. Ce qui console dans son malheur le pauvre Chinois pressuré par le mandarin, c'est l'espérance de voir un jour son propre fils en faire autant lorsqu'il aura obtenu une haute fonction.

Entreprendre une lutte ouverte contre le mandarinat serait donc absurde. Il faut cacher nos répugnances pour ces hommes routiniers et corrompus qui détiennent entre leurs mains le gouvernement du Céleste Empire et faire qu'ils deviennent, malgré eux, nos auxiliaires. Dans le nombre il y aura assurément des irréductibles qui ne consentiront à aucune compromission de ce genre. Ceux-là, on les éloignera sans bruit. Leur intérêt fera céder le plus grand nombre. Ils s'inclineront devant la force avec l'arrière-pensée, bien entendu, de se débarrasser de ces maîtres gênants dès qu'une occasion favorable se présentera. A nous de ne pas laisser naître cette occasion.

Un conseil européen, composé d'hommes éminents, serait imposé à l'empereur, qui ne pourrait signer aucun édit important sans l'avoir soumis à son approbation. La présence d'un corps de troupes, cantonné dans la capitale même, donnerait à ce second Tsong-li-Yamen assez d'autorité pour que le Fils du Ciel n'ose enfreindre cette obligation. Bien entendu, l'action de ce conseil s'exercerait très discrètement, et l'empereur conserverait en apparence tout son pouvoir.

Vice-rois et gouverneurs auraient auprès d'eux un résident européen qui, sous le modeste titre de conseiller, détiendrait en fait l'autorité. Le haut fonctionnaire indigène ne pourrait prendre aucune décision sans l'assentiment préalable de son conseiller qui, au premier écart, le ferait déplacer. Comme on aurait soin de laisser aux vice-rois et aux gouverneurs tout le prestige attaché à leurs fonctions, comme ils jouiraient d'émoluments fort respectables, encore qu'il leur fût interdit de pressurer leurs administrés, ils comprendraient vite les avantages de l'obéissance et se résigneraient sans trop de peine à cette nouvelle existence, qui aurait du

moins l'avantage de ne pas dépendre du caprice d'un monarque fantasque ou d'une impératrice sanguinaire.

Il faudrait aussi songer à l'avenir et former des fonctionnaires indigènes qui nous seraient moins suspects. On n'obtiendrait ce résultat qu'en opérant une révolution dans les examens qui donnent accès aux fonctions administratives et en surveillant de très près l'enseignement donné dans les écoles chinoises. C'est là surtout qu'on inculque aux jeunes Célestes la haine des étrangers. Il n'est pas de fables que ces maîtres n'imaginent, sur l'ordre des mandarins, pour faire de nous des monstres pleins de cruauté, dont la vue seule terrifie les enfants et les fait fuir de tous côtés.

Aux programmes datant de Confucius, de Mencius et d'autres philosophes, vieux de deux mille ans, on substituerait des matières plus modernes qui permettraient aux élèves de se rendre compte de la valeur de la civilisation occidentale. On donnerait ainsi à ces jeunes esprits une orientation toute différente qui porterait vite ses fruits. Le jour où les Célestes auraient pu reconnaître le talent de nos écrivains, la hauteur morale de nos philosophes, la valeur de nos savants, l'importance de nos découvertes scientifiques, nous ne serions plus pour eux un objet de mépris, et la Chine deviendrait un pays habitable pour les étrangers.

Certains journalistes ont attribué le soulèvement actuel à la propagande religieuse faite par les missionnaires. C'est une erreur absolue et il suffit pour s'en convaincre de voir avec quelle facilité les Chinois ont donné chez eux l'hospitalité aux religions les plus diverses. Le culte du Feu a ses disciples. Pékin possède un temple de la Lune. Brahma est vénéré au Thibet et dans d'autres provinces. Bonzes, lamas, prêtres de Confucius et de Tao, tout ce monde vit dans les meilleurs termes. Le Coran lui-même a trouvé là-bas des fidèles.

Cette promiscuité de tous les cultes ne peut s'expliquer que par le scepticisme religieux des Chinois qu'il n'est pas rare de voir se rendre successivement dans chacun de ces temples et offrir avec le même respect des présents aux dieux les plus divers.

Si nos missionnaires se sont vus souvent persécutés, c'est qu'ils prétendaient introduire dans le Céleste Empire la civilisation et l'influence européenne en même temps que leur religion. D'elles-mêmes, les populations ne leur auraient jamais témoigné d'hostilité, mais les mandarins, qui redoutaient leur ascendant sur le peuple, ont répandu habilement dans la foule d'infâmes calomnies sur le compte de ces prêtres étrangers. Abusée par ses chefs, la multitude s'est ruée sur les missionnaires et les chrétiens et les a égorgés. Il ne faut pas chercher d'autre origine aux massacres

actuels. Avant-garde des civilisateurs européens, les missionnaires devaient infailliblement payer pour ceux que les mandarins ne pouvaient atteindre.

IV

Je ne terminerai pas cette étude sans attirer l'attention sur le rôle du Japon en Extrême-Orient, dont bien peu de gens se rendent compte. Cet Etat, qui doit à l'Europe sa prospérité actuelle, rêve de dresser le monde jaune en face de la race blanche et de chasser celle-ci de l'Asie. Tout dans son attitude le prouve, et il faut notre sot orgueil, notre ridicule infatuation de nous-mêmes, pour que nous n'ayons pas pénétré ses desseins depuis longtemps.

En 1894, il ne s'est résigné à attaquer la Chine qu'en désespoir de cause et seulement lorsqu'il s'est vu dans l'impossibilité de la tirer autrement de son inertie. C'était le coup de fouet qui devait, dans sa pensée, contraindre le Céleste Empire à s'affranchir de son antique mépris pour l'art de la guerre et à former des troupes capables de résister aux entreprises européennes.

Avec quelle mesure il a usé de sa victoire! Tous les délais qu'il a plu à la Chine de lui demander pour le paiement de l'indemnité de guerre, il les a accordés. Chaque fois que des difficultés se sont élevées entre les deux puissances, il s'est montré d'une modération extrême. Une très grande réserve dans leurs plaintes a toujours été recommandée à ses agents consulaires en Chine, lorsque ses nationaux ont été molestés. Deux négociants japonais ont même été assassinés, il y a trois ans, à Tsi-nan, sans que leur gouvernement ait exigé de réparation. C'est qu'il fallait, à force de concessions, effacer chez les Chinois le souvenir des défaites qui leur avaient été infligées et les amener à voir une amie dans la nation voisine.

Pour hâter encore la rénovation du Céleste Empire, le Japon s'était mis en relations avec Kong-yu-weï, le grand réformateur chinois, qu'il soutenait de ses subsides et de ses encouragements. Son ministre à Pékin poussait sans cesse le jeune empereur dans la voie des innovations, et un envoyé extraordinaire, chargé d'apporter à Toang-su tout un plan de réformes, était même en route pour la capitale du Céleste Empire, lorsque ce souverain fut détrôné, le 22 septembre 1898, par l'impératrice douairière, Sy-tai-Héou. C'était une grosse déception pour le Japon, qui dut se résigner à attendre une nouvelle occasion. Aussi a-t-il vu éclater avec joie la guerre actuelle, qui va rendre les Européens encore plus impopulaires et lui permettre de reprendre position en Chine.

Dès le début, il a mis tout en œuvre pour s'imposer aux puissances. Il leur a offert d'envoyer toutes les forces nécessaires afin de pouvoir diriger les opérations à son gré. Il a même lancé le bruit qu'un maréchal japonais allait être nommé généralissime de l'armée internationale. Mais l'étonnement presque unanime qui s'est manifesté en Europe à cette nouvelle, ne l'a pas encouragé à faire des ouvertures de ce genre aux deux nations. Les excellentes relations qu'il entretient pour le moment avec la Russie et qui changeront de caractère lorsque ces deux nations auront respectivement pénétré leurs ambitieux desseins, donnent tout lieu de supposer qu'il n'est pas étranger au projet d'évacuation de Pékin, et nous le verrons chercher à jouer un rôle prépondérant dans les négociations des puissances avec le gouvernement chinois.

Quel prestige eût donné au Japon, en Extrême-Orient, la direction des troupes internationales! Il passait immédiatement aux yeux des Chinois pour une puissance de premier ordre devant laquelle l'Europe était obligée de s'incliner. L'antique dédain des Célestes pour les Japonais n'aurait pas tenu devant une preuve aussi évidente de la supériorité de l'empire du Mikado.

Ce plan, il est vrai, a échoué. Mais les troupes japonaises, aussi nombreuses que le corps expéditionnaire européen tout entier, lors de la prise de Tien-tsin et de Pékin, n'en ont pas moins joué dans la campagne actuelle un rôle décisif dont les Chinois se sont très bien rendu compte. Aujourd'hui que des défaites répétées font amèrement regretter aux Célestes de n'être pas devenus plus tôt une puissance militaire, le Japon trouve qu'il est temps d'arrêter les envahisseurs et veut à tout prix en débarrasser la Chine, car une occupation permanente de l'empire ruinerait ses projets.

En présence d'une telle situation, ira-t-on évacuer Pékin, signer un traité semblable aux précédents, rembarquer les troupes et se reposer béatement sur la loyauté chinoise?

Les secrets désirs du gouvernement du Mikado, dont la Russie s'est faite le fidèle interprète auprès des puissances alliées, seraient ainsi réalisés et le Japon aurait toute latitude pour travailler à la transformation militaire de la Chine. Lorsqu'il serait arrivé à ses fins et aurait dressé à l'européenne les armées chinoises, notre rôle serait terminé en Extrême-Orient. L'Indo-Chine, les Indes, etc., seraient vite la proie de la race jaune. Un jour viendrait ainsi où, victime de son imprévoyance, l'Europe, prise entre l'Amérique et l'Asie, verrait passer à un autre continent sa prédominance dans le monde.

Francis Mury,
Ancien commissaire de la marine.

LA MARINE ITALIENNE

Couchée obliquement dans la partie centrale de la Méditerranée, l'Italie divise cette mer en deux bassins distincts, et il lui semblerait rationnel d'exercer sur ces deux bassins une influence prépondérante, aussi bien commerciale que politique.

Par suite, les Italiens s'étonnent et s'irritent que la France prédomine sur le bassin occidental, alors que les eaux de ce bassin baignent le littoral de trois puissances et que la France n'a en façade, sur cette mer, qu'un développement de côtes beaucoup moins considérable que les deux autres.

Quoi qu'il en soit, l'Italie, en raison de l'extension de son littoral et des îles qui l'entourent comme des sentinelles avancées, doit certainement être une puissance maritime. Mais, dans quelle mesure? Ou, si l'on préfère, lequel des deux facteurs doit avoir la supériorité, l'armée de terre ou la flotte?

Beaucoup d'Italiens, et non des moindres, résolvent actuellement cette question en faveur de la marine. Voici, en substance, leur raisonnement : l'Italie, soudée à l'Europe par le massif des Alpes, est plus méditerranéenne que continentale; elle doit posséder une marine relativement plus puissante que son armée. Ne faut-il pas assurer la défense des ports, et rendre impossible tout débarquement de contingents nombreux?

Cette préoccupation est tout à fait à l'ordre du jour en Italie; les journaux et les brochures (surtout celles qui émanent de la *Ligue navale*) exécutent des variations sur ce thème. Par ricochet, les publicistes discutent une autre question brûlante, qui touche à l'existence même du royaume, celle des alliances.

C'est assez dire que le gouvernement de ce pays ne se sent aucun goût pour le « splendide isolement » cher aux Anglais.

Nos voisins d'au delà des Alpes déclarent qu'une union d'éléments hétérogènes, anglo-italo-allemande, résoudrait le problème des groupements à leur entière satisfaction.

Mais, est-il permis de considérer cette alliance comme possible? Il semble que la rivalité commerciale et maritime anglo-allemande la rende peu probable, et, faute de mieux, l'Italie se résigne à l'espoir d'une alliance anglo-italienne.

Le raisonnement continue : pour arriver à la conclusion de cette entente, il faut que l'Italie soit en mesure d'offrir quelque chose, pour vérifier la formule *do ut des*. Il faut que sa puissance navale soit capable d'exercer une influence décisive sur la situation méditerranéenne. Or, la puissance navale que réclame cette influence, ne peut être que les deux tiers des forces navales françaises. Notons en passant, que c'est toujours la France qui sert de terme de comparaison : c'est elle que l'Italie redoute et c'est pour se mettre à l'abri de ses atteintes que notre voisine cherche à contracter une alliance avantageuse.

Cette quantité des deux tiers de notre flotte, loin d'être indiquée au hasard, résulte, au contraire, d'un calcul élémentaire. La France, qui peut avoir à faire face au Nord ou au Sud, peut-être à la fois au Nord et au Sud, a divisé l'ensemble de ses forces navales en deux groupes, à peu près égaux, l'un dans le Nord, l'autre dans la Méditerranée. L'Italie veut posséder une flotte équivalente aux deux tiers de la nôtre, pour qu'elle soit supérieure à notre moitié, réunie à Toulon.

Cette condition remplie, l'alliance des deux Etats serait aussi nécessaire à l'Angleterre qu'à l'Italie.

Une considération d'un autre ordre facilite la constitution de la flotte de ce pays. L'Italie ne possède point de domaine colonial. Sa tentative d'établissement en Erythrée n'ayant pas réussi, elle n'a pas renouvelé d'essai analogue, et se contente d'expédier ses excédents de population un peu partout, principalement dans les deux Amériques.

Donc, pas de flotte coloniale; presque tous les bâtiments réunis en Europe, pour la protection des côtes. A l'étranger, quelques croiseurs, assemblés en divisions volantes, montrent le pavillon et se concentrent, à un moment déterminé, sur un point quelconque.

Enfin, l'Italie a eu le courage d'abandonner de bonne heure l'ancienne marine; elle ne conserve point ses vieux navires, derniers représentants de l'âge du bois; elle les convertit en casernes ou en parcs à charbon, et l'on regarde comme l'un des actes les plus rationnels de l'amiral de Saint-Bon, le fait d'avoir débarrassé la marine italienne d'une foule de ces navires antiques, dont les réparations continuelles absorbaient la moitié des budgets. C'est dans ces conditions et avec les vues exposées plus haut que, depuis environ vingt ans, l'Italie procède à la réfection complète de sa flotte, malgré une crise financière à l'état aigu qui l'a empêchée de marcher dans cette voie avec toute l'activité et la continuité désirables.

I

Commençons par l'organisation du haut commandement. Le ministère de la marine comprend cinq grandes directions :

Le secrétariat général, qui a à sa tête le duc de Gênes, centralise la correspondance. La direction des services militaires est sous les ordres d'un contre-amiral; la direction des constructions navales a pour chef l'inspecteur du génie maritime. Puis viennent la direction de l'artillerie et des armements et la direction de la marine marchande.

Le ministère de la marine comprend, en outre : le conseil supérieur de la marine, qui émet des avis sur toutes les questions que le ministre lui soumet; la section technique qui, d'après les indications générales du commandement, prépare les plans des navires et tous les projets qui s'y rattachent.

Depuis longtemps on a reconnu que ces services réclamaient une certaine stabilité, et, dès 1884, le ministre de la marine créa un chef d'état-major permanent, comme on venait de le faire pour l'armée.

Le chef d'état-major dirige les études, pour la préparation à la guerre, des forces navales du royaume. Il fait au ministre toute proposition qu'il juge utile dans l'intérêt de la défense en général.

Les officiers de la marine italienne ont une origine connue; ils sortent tous de l'Ecole navale, laquelle n'est elle-même qu'une fraction de l'Académie navale italienne.

L'Académie navale comprend : l'Ecole navale, destinée à former des officiers de marine, des ingénieurs et des officiers du commissariat; une sorte d'école du génie maritime où les élèves ingénieurs reçoivent l'instruction technique qui leur est indispensable. Enfin, on trouve à l'Académie navale des cours à l'usage des officiers spécialistes.

Les jeunes gens qui se destinent à la marine, sont admis à l'Ecole navale au concours. Ils peuvent se présenter jusqu'à dix-neuf ans, à condition d'être munis d'un certificat d'études, équivalent à l'examen du baccalauréat.

La période d'instruction est mixte et dure trois ans; elle comprend des cours à terre et quelques mois d'embarquement sur les bâtiments-écoles.

Les élèves qui satisfont aux examens de sortie de l'Ecole, naviguent pendant quelques mois en qualité d'aspirants; puis, ils sont nommés garde-marines, après avoir subi l'épreuve d'un nouvel examen. Dans le courant de leur carrière, les officiers reviennent à l'Académie navale, pour y suivre de nouveaux cours, en vue des examens dont le succès leur permet l'accès aux grades supérieurs.

II

Depuis trente ans, le budget de la marine italienne a une courbe très sinueuse. D'abord, il double en treize ans, ainsi qu'en fait foi le tableau ci-dessous :

1873.	31,364,500	francs.	1881.	42,777,900	»
1874.	32,617,200	»	1882.	46,862,050	»
1875.	36,855,800	»	1883.	60,805,500	»
1876.	36,677,000	»	1884. (Du 1er juin au 30 juin).	27,804,100	»
1877.	41,160,900	»	1884-1885. . .	52,061,800	»
1878.	41,786,900	»	1885-1886. . .	74,128,900	»
1879.	40,759,500	»	1886-1887. . .	73,892,750	»
1880.	43,373,400	»			

Mais, un peu plus tard, la crise financière devient si aiguë que l'Italie se voit réduite à diminuer ses dépenses pour la marine, et, par suite, à modérer l'activité de ses chantiers.

Ainsi, pour l'année financière 1892-1893, les crédits de la marine atteignent 102,234,200 francs, dont 27 millions pour les constructions neuves : soit une diminution de 4,200,000 francs sur l'année précédente.

Pourtant, l'Italie, malgré la situation de ses finances, ne retarda que le moins possible l'activité de ses constructions. Ainsi les crédits pour 1894 atteignent encore 100 millions, chiffres ronds.

L'année suivante, le budget total (99,877,897 francs), présenté pour l'année financière 1894-1895, était voté par la Chambre avec une déduction de 1,007,488 francs. Il en résultait une diminution sur 1894, de près de 4 millions. Quant aux constructions neuves, le ministère demandait 25 millions et la Chambre réduisait ce crédit à 23,360,000 francs. La situation financière oblige donc l'Italie à diminuer les crédits demandés, mais il semble qu'elle ne se résolve qu'à regret à cette extrémité. Pourtant, cette diminution est plus sensible pour l'année financière 1895-1896, et les crédits tombent à 92,825,000 francs.

L'amiral Morin, ministre de la marine, s'efforça de réduire les dépenses générales et aussi ce personnel qu'il regardait comme trop nombreux.

Nouvelle diminution pour 1896-1897; le budget de la marine ne dépasse pas 87,133,689 francs. Néanmoins, la Prusse, toujours à l'affût de nouvelles sensationnelles, déclarait, à cette époque, que l'Italie s'apprêtait à construire 70 croiseurs cuirassés. Mais la réalité des choses parle d'elle-même; les réductions opérées dans le budget de la marine de ce pays montrent que cette puissance, bien loin de songer à l'accroissement de sa flotte, s'est

contrainte à ralentir de nouveau l'activité qui régnait dans ses arsenaux.

Nous arrivons à 1897 et il est temps de récapituler ce qui s'est fait depuis dix ans.

Une loi votée en 1887, attribuait 25 millions de crédits supplémentaires annuels, pour l'exécution d'un programme de reconstruction de la flotte qui devait être entièrement achevé en janvier 1898.

Mais, grâce à la situation financière, les crédits de la marine ont passé de 124 millions en 1894 à 95 millions en 1897-1898. Et l'on a dû réduire à 20 millions, sans aucun crédit supplémentaire, la dotation relative aux constructions neuves. En fait, le programme de 1887 était abandonné; la flotte possédait 89 navires de moins que ce programme n'en comportait.

Autre signe des temps. Dans le courant de 1896, le gouvernement italien autorisa l'usine d'Ansaldo à céder à l'Espagne et à la République Argentine 3 croiseurs cuirassés du type *Garibaldi* que l'on construisait pour lui. Cette cession inattendue réduisait le nombre des grands navires qui devaient être disponibles dans un court espace de temps.

Le ministre de la marine, dans son rapport sur les crédits de la marine pour 1897-1898, s'exprimait en termes véhéments sur la situation navale du royaume et il présentait un nouveau programme qui réclamait une dépense annuelle de 26 millions, au titre des constructions neuves.

Le budget pour 1899-1900 remontait à 126,875,475 francs, en augmentation sensible sur les précédentes.

Enfin, cette année, le ministre de la marine a demandé un crédit supplémentaire de 40 millions, destiné à permettre l'achèvement des navires commencés :

Amiraglio di Saint Bon, *Emanuele Filiberto*, en achèvement à flot.

Regina Margherita, *Benedetto Brin*, *Francesco Ferruccio*, *Garibaldi*, *Varese*, encore en chantier.

Ce crédit sera réparti sur 4 exercices.

III

A l'époque de la fusion de la marine sarde et de la marine napolitaine (1861), l'ensemble des deux flottes comprenait un certain nombre de bâtiments en bois, dépourvus de valeur militaire.

A ce moment précis, les grandes puissances construisaient des cuirassés. L'Italie ne voulut pas rester en arrière; et, comme l'arsenal de la Spezia, alors en construction, ne pouvait mettre des

navires en chantier, le gouvernement commanda en France deux corvettes cuirassées.

Ce n'était là qu'un commencement, une amorce, pour ainsi dire. L'Italie avait en vue la guerre avec l'Autriche; il s'agissait de déterminer les moyens d'action propres à cet objectif. On nomma une commission pour rechercher l'importance de l'établissement naval à créer.

Voici quel fut l'avis de la commission :

Construire 4 vaisseaux à hélice dans le pays même. Commander 2 frégates cuirassées aux chantiers américains de M. Webb (cuirasse complète de 11 à 12 centimètres), avec une vitesse de 12 à 13 nœuds. Enfin, confier aux chantiers français de La Seyne la transformation de 2 frégates et de 1 corvette.

Ces unités nouvelles réclamaient la réfection et l'accroissement de l'outillage des ports. Dès 1862, on allongea le bassin de Gênes, pour le mettre en état de recevoir les frégates cuirassées; puis, on creusa 2 bassins à la Spezia.

Bientôt même, les Italiens résolurent de ne plus s'adresser à l'étranger et de dépenser 6 à 7 millions par an, pour les constructions neuves. On mit en chantier des frégates cuirassées, à la Spezia et à Castellamare; puis on mit au concours, en Italie, les plans de canonnières cuirassées, armées de deux canons, pour opérer dans les lagunes de Venise.

La création de la marine moderne de l'Italie ne remonte pas à plus de vingt ans. Elle a suivi une route parallèle à la courbe de la situation financière de ce pays; et l'on peut dire, d'une manière générale, que les aspirations de l'Italie, son ardent désir de devenir une grande puissance, ont toujours été fort au-dessus de ses moyens financiers.

Pour atteindre l'objectif qu'elle se proposait, l'Italie s'est livrée (au point de vue maritime) à une mégalomanie qui rappelle celle que montra Pierre le Grand dans la plupart de ses créations, mais surtout dans le tracé du plan de sa capitale de prédilection, Saint-Pétersbourg.

Les chantiers italiens lançaient, en 1880, l'*Italia*, de 15,600 tonnes, alors que l'Angleterre lançait l'*Agamemnon*, de 8,660; la France, la *Dévastation*, de 10,700; l'*Italia* avait en outre des pièces de 105 tonnes, tandis que l'*Agamemnon* n'avait que des canons de 38 tonnes et la *Dévastation*, des pièces de 27 centimètres.

Deux hommes, l'amiral de Saint-Bon et l'ingénieur des constructions navales Brin prirent à ce mouvement une part prépondérante. Ce fut en 1873 que l'amiral de Saint-Bon entreprit une vigoureuse campagne en faveur d'une rénovation complète de l'établissement naval.

L'Italie avait, dès ce moment, des aspirations que la flotte de Lissa ne permettait pas. Il fallait un autre outil capable de s'adapter aux exigences d'une politique nouvelle.

Dans cet ordre d'idées, on lança d'abord le *Duilio* (1876) et le *Dandolo* (1878). Mais, en réalité, le véritable mouvement qui emporte l'Italie vers la construction d'une puissante flotte de combat ne date guère que de 1880. On voit, depuis cette époque, apparaître successivement les cuirassés monstres qui constituent le fond de l'établissement naval italien : en 1883, le *Lepanto;* en 1884, le *Ruggiero di Lauria;* en 1885, l'*Andrea Doria* et le *Francesco Morosini;* en 1888, le *Re Umberto;* en 1890, la *Sardegna;* en 1891, la *Sicilia;* en 1897, l'*Ammiraglio di Saint Bon* et l'*Emanuele Filiberto.*

Voici les caractéristiques principales de ces différents types (en ce qui concerne les cuirassés) :

1er type. — *Duilio* (1876); *Dandolo* (1878). — 4 pièces de 100 tonnes en 2 tourelles; pas d'artillerie moyenne. Vitesse : 15 nœuds; déplacement : 11,500 tonneaux; approvisionnement de charbon : 1,200 tonnes.

Cet ensemble constituait, pour l'époque de leur lancement, des unités de combat très sérieuses.

2e type. — *Italia* (1880); *Lepanto* (1883). — 4 pièces de 100 tonnes; 8 pièces de 15 centimètres; 4 pièces de 12 centimètres. Vitesse : 17 nœuds; déplacement : 15,600 tonneaux; charbon : 1,800 tonnes.

3e type. — *Ruggiero di Lauria* (1884); *Andrea Doria* (1885); *Francesco Morosini* (1885). — 4 canons de 100 tonnes; 2-15 centimètres; 4-12 centimètres. Vitesse : 17 nœuds; déplacement, 11,200 tonnes; charbon : 850 tonnes.

La diminution du déplacement est sensible; mais on revient aux déplacements élevés dans le type suivant :

4e type. — *Re Umberto* (1888); *Sardegna* (1890); *Sicilia* (1891). 4-34 centimètres (68 tonnes); en tourelles; 8-15 centimètres; 16-12 centimètres T. R. Vitesse : de 18,5 à 20 nœuds; déplacement : 13,300 à 14,200 tonneaux; charbon : 1,200 tonnes.

Ces bâtiments ont un très grand rayon d'action, 6,000 milles à 10 nœuds.

5e type. — *Amiraglio di Saint Bon* (1897); *Emanuele Filiberto* (1897). — 4-254 centimètres; 8-152 centimètres T. R.; 8-12 centimètres T. R.

Ceinture complète, 250 centimètres; déplacement : 9,800 tonneaux; vitesse : 18 nœuds; charbon : 1,000 tonnes.

6e type. — *Benedetto Brin* (en chantier).

Regina Margherita (en chantier). 4 pièces de 305 millimètres et 10 de 203 millimètres, sans compter l'artillerie légère. Cuirasse de ceinture : 150 millimètres. Vitesse : 21 nœuds; déplacement : 13,426 tonneaux; charbon : 2,000 tonnes.

Une grande incertitude a régné, en 1892, relativement aux bâtiments à mettre en chantier. Les uns voulaient construire de grands cuirassés; d'autres, des cuirassés de dimensions modérées; enfin, un troisième groupe réclamait des croiseurs à grand déplacement. Finalement, on abandonna les cuirassés monstres et l'on décida de mettre en chantier un type de croiseur cuirassé réunissant les conditions nécessaires pour rendre de bons services dans la Méditerranée. Mais, en tout cas, l'activité maxima règne de 1880 à 1889. On remarquera, en passant, que, l'Italie ayant une marine jeune et sans traditions, toutes ses unités sont modernes, de fort tonnage et de grande vitesse.

Depuis 1889, la situation financière de l'Italie amena des diminutions de crédits; d'où de nombreux retards dans les constructions. Depuis, on tomba ainsi de 160 millions à 100 millions. Il est vrai que, dans le même temps, la chute du ministère Crispi motiva une détente dans les rapports franco-italiens. En somme, les constructions neuves ont progressé lentement dans les dernières années.

Au commencement de 1900, la marine a entrepris la transformation des cuirassés *Italia* et *Lepanto*. Il s'agit de réduire la superstructure, de remplacer la cuirasse de ceinture par une cuirasse en acier, ou nickel, d'accroître le nombre des canons à tir rapide et de renforcer le pont cuirassé.

Enfin, le ministre a ouvert un concours pour la construction d'un torpilleur submersible. La flotte italienne a les défauts et les qualités des jeunes marines. « Il y a, dit un homme du métier[1], dans les marines jeunes, dans celles qui n'ont pas encore dans le pays des racines profondes, des éléments de faiblesse, qui, sous une apparence florissante, n'apparaissent guère qu'à l'heure du danger. Seul, un œil exercé peut les discerner, sous une apparence de force et de santé. En revanche, en fait de production industrielle, elles ont une supériorité incontestable. Leurs ports sont mieux outillés. Elles construisent plus et réparent moins. »

L'Italie a fait récemment une perte très sensible en la personne de l'ingénieur si distingué qui se nommait M. Brin[2]. Le nom de Brin restera inséparable de l'histoire de l'architecture navale; il

[1] Le capitaine de vaisseau Gougeard.

[2] Décédé en 1898.

est intimement lié, en tout cas, à la résurrection de la marine italienne; c'est lui qui a tracé les plans des grands navires de la flotte actuelle de l'Italie. Travailleur infatigable, esprit vif, ingénieux et chercheur, il était tout désigné pour mener à bien la lourde tâche que le gouvernement lui confia.

Dès 1873, ce précurseur dessina le *Diulio* pour lequel on adopta, pour la première fois, des canons monstres de 100 tonnes et une cuirasse d'une épaisseur inusitée de 550 millimètres.

Deux ans plus tard (1875), il étudia les plans du type *Italia* qui marque un grand progrès sur le précédent. D'abord, M. Brin fit un bond de près de 4,000 tonnes dans le déplacement, qui monta à 15,000; de plus, il introduisit résolument l'acier dans la construction, alors que beaucoup d'autres puissances s'en tenaient au fer et même au bois.

Devenu ministre de la marine, en 1876, il put, dans ces hautes fonctions, donner une impulsion nouvelle à ses projets.

Comme directeur de la section technique (1880), il étudia les types *Tripoli*, *Folgore*, puis le *Re Umberto*.

Ministre pour la seconde fois en 1884, il s'occupa activement de la mise en chantier des navires dont il avait dressé les plans. Il en suivit la construction en y introduisant les perfectionnements successifs, par exemple, les canons à tir rapide et les obus à explosifs puissants.

Il aidait puissamment l'amiral de Saint-Bon à tirer la marine de la situation effacée où l'avait réduite, avant 1875, l'état des finances du pays. Puis, nommé ministre en 1876, il jeta les bases du développement de la flotte actuelle. C'est pendant son premier passage au ministère que Brin opéra la fusion des écoles de marine de Naples et de Gênes, en fondant l'académie navale de Livourne.

Enfin, il jeta les bases d'un établissement métallurgique assez puissant pour émanciper l'Italie de l'étranger, en ce qui concernait la fabrication des cuirasses et de la grosse artillerie.

Revenu de nouveau au ministère de 1884 à 1891, il mit à exécution ses projets sur l'accroissement de la flotte et il prit les mesures nécessaires pour affranchir définitivement l'industrie italienne du tribut que celle-ci payait à l'étranger. Ces mesures furent plutôt des expédients; mais, en tout cas, l'Italie put, depuis cette époque, fabriquer dans l'intérieur de ses frontières le matériel de guerre qu'elle demandait au dehors. C'est à cette époque que remonte la fondation des usines de Terni, de Pouzzoles et de Venise.

Quant à la flotte elle-même, des 202 unités qui la constituaient à la mort de Brin, la construction de 141 avait été ordonnée par ce grand ingénieur, pendant ses deux ministères.

Comme le disait récemment un de ses compatriotes, on pourrait inscrire sur sa tombe : « Al grande rinnovatore del nostro naviglio e della nostra potenza sul mare, la marina riconescente[1] ».

IV

Lancée dans la voie des cuirassés-géants, l'Italie commandait encore à Armstrong, en 1879, 8 nouveaux canons de 100 tonnes. Deux ou trois ans avant, Cammel terminait la plus forte plaque de cuirasse qui ait jamais été fabriquée; elle avait 559 millimètres d'épaisseur et était destinée à assurer la protection des cuirassés italiens *Duilio* et *Dandolo*, en construction à la Spezia et à Castellamare. Cette plaque était restée vingt-six heures dans le fourneau; il avait fallu 35 tonnes de charbon pour la chauffer au point voulu. De telles commandes donnaient raison à ce député italien qui s'écriait au Parlement : « Nous sommes atteints de la pire des maladies, du mal monumental ! »

Jusqu'en 1887, l'Italie commandait ses machines puissantes aux établissements anglais. Mais, à partir de cette date, elle demande aux usines de Gênes les machines nécessaires aux cuirassés construits dans le pays. Toutefois, elle engagea trois ingénieurs anglais pour la surveillance particulière de ce travail.

C'est le commencement des mesures prises en vue de construire en Italie tout le matériel naval.

L'Etat songea donc à outiller ses arsenaux en conséquence. Tout était à faire; car, dans l'ancienne marine, un arsenal ne comprenait guère que des chantiers de construction et des magasins d'approvisionnement. La transformation des navires amena celle des arsenaux.

Cavour voyait très nettement la nécessité d'une marine pour l'Italie; et il voulait arriver promptement à construire les navires dans le pays et à fabriquer les matériaux nécessaires dans les établissements nationaux. Il pensa le premier à usiner en Italie des plaques de cuirasse pour les navires.

Aussi, dès 1860, appela-t-il l'ingénieur Orlando pour lui proposer de créer cette industrie. Orlando accepta et l'on expérimenta bientôt la première plaque de cuirasse fabriquée dans le pays, avec des matériaux indigènes.

Mais, à la mort de Cavour, qui survint peu après, Orlando se retira.

Cette industrie progressa néanmoins et l'Italie passa, pour ainsi

[1] « Au grand rénovateur de notre flotte et de notre puissance sur mer, la marine reconnaissante. »

dire, sans transition, des plaques de 11 mill. à celles de 22 centim., puis de 55. A ce moment, les Italiens partageaient leurs faveurs entre deux types, les plaques en acier martelé du Creusot et de l'aciérie nationale de Terni, et le système composite Brown et Cammel.

D'autres préoccupations réclamaient l'attention du gouvernement. Au moment de la fusion (1860), les deux marines sarde et napolitaine n'avaient pas le même système d'administration. Dès le principe, on chercha donc à uniformiser les méthodes administratives. On n'y parvint qu'en 1862. Par exemple, les salaires des ouvriers de l'arsenal de Naples variaient de 0 fr. 85 à 3 fr. 10, tandis que ceux de Gênes atteignaient 5 et même 6 francs. Dans le Midi, la moyenne était de 1 fr. 75, et, dans le Nord, de 2 fr. 75. L'équilibre du prix des journées, voilà la première réforme qui s'imposait.

Il y avait beaucoup d'autres modifications à introduire. Autrefois les établissements de la marine étaient éparpillés entre Gênes, Naples, Ancône, Venise et la Spezia.

Plus tard, on concentra ces moyens d'action, surtout en vue de diminuer les frais généraux. Le gouvernement italien céda à la marine marchande ses ateliers de Gênes et ses chantiers de Livourne; il abandonna Ancône et fit passer à Venise tout l'outillage transportable; et enfin il entreprit les travaux du port de Tarente, avec l'intention ferme de transporter dans ce dernier port l'outillage de l'arsenal de Naples et des chantiers de Castellamare. Toutefois, ce dernier projet n'a pu encore être mis à exécution; le gouvernement a dû reculer, en effet, devant les objections de toute sorte qui se sont dressées devant lui, surtout devant les considérations personnelles et les intérêts de clocher que font valoir les Napolitains.

Néanmoins, on peut dire que l'Italie ne possède que trois grands arsenaux maritimes : la Spezia, Venise, Tarente.

C'est le comte Cavour qui, dès 1860, désigna la Spezia comme devant constituer un vaste arsenal maritime. Et, de fait, on ne pouvait mieux choisir. La disposition des lieux se prête à toutes les installations; aussi, dès le principe, se proposa-t-on d'y créer un arsenal immense, contenant dix bassins de radoub, de nombreuses cales de construction permettant de mettre en chantier les plus grands navires et des ateliers proportionnés à ces moyens d'action. Mais des difficultés inattendues mirent un frein à ces desseins d'une grandeur inusitée.

Sur un grand nombre de points, le littoral de la vaste baie de la Spezia offre très peu de résistance, et l'on dut, avant tout, enfoncer

dans le sol fangeux des pilotis, comme on l'a fait, à Saint-Pétersbourg, pour supporter les monuments.

Nous avons parlé des expédients employés par M. Brin pour construire en Italie le matériel de guerre, suivant un procédé suivi actuellement par toutes les grandes puissances. L'usine anglaise Armstrong a installé une succursale à Pouzzoles; l'usine allemande Schwartzkopf en a fondé une à Venise, où elle construit des torpilles en bronze pour le compte de la marine italienne.

On peut même dire que ces usines étrangères ont paralysé l'activité des établissements indigènes. Par exemple, l'Etat s'était proposé d'abord de construire à la Spezia des ateliers d'artillerie capables d'usiner toutes les pièces en usage dans la marine, depuis les plus petits calibres jusqu'aux plus grosses pièces. Mais l'usine de Pouzzoles a absorbé toutes les commandes de grosse artillerie. On ne fabrique plus, à la Spezia, que de l'artillerie moyenne et des obus.

L'arsenal de Venise a, comme nous l'avons vu, recueilli le matériel du petit établissement d'Ancône. On y construit aujourd'hui les plus grands cuirassés; mais ses ateliers et ses moyens d'action, en général, restent fort au-dessous de ceux de la Spezia.

Enfin, l'arsenal de Tarente, dont la construction est votée depuis dix-huit ans, ne s'organise qu'avec lenteur. Il est placé dans une situation malsaine et excentrique; de plus, le manque d'eau s'oppose à des accroissements de population que nécessiterait l'agrandissement des ateliers et de la ville elle-même. Il est donc probable que l'on n'exécutera pas à Tarente le vaste programme élaboré depuis longtemps.

Néanmoins, les grands bâtiments peuvent, dès aujourd'hui, faire dans ce port de grosses réparations et passer au bassin. La situation pourrait s'améliorer, mais elle est déjà bonne. On a lancé à Tarente, en 1898, le croiseur *Puglia* (2,550 tonnes et 19 nœuds).

Le petit arsenal de la Maddalena forme aujourd'hui un district autonome qui relève directement du ministre de la marine. La petite rade que domine cet arsenal est formée par la côte de Sardaigne et les deux îles de Maddalena et de Caprera; elle constitue un poste d'observation remarquable qui commande les bouches de Bonifacio.

C'est le fameux amiral anglais Nelson qui, le premier, signala la Maddalena, comme un point favorable pour l'abri des escadres. Et pourtant, l'Italie laissa passer fort longtemps avant de s'apercevoir qu'il y avait, en cas de guerre, un intérêt stratégique de premier ordre à commander le passage des bouches de Bonifacio. Enfin, le Parlement vota les 24 millions demandés pour l'exécution des travaux nécessaires.

On commença les opérations vers 1886, et, pour diminuer les dépenses dans la mesure du possible, on transporta sur les lieux un grand nombre de forçats, qui s'occupèrent des terrassements.

L'officier du génie qui dirigeait les travaux dans l'archipel, jugea indispensable l'appropriation de quelques parcelles de terrain ; mais, cette mesure souleva de violentes récriminations, surtout dans l'île de Caprera, où les héritiers de Garibaldi refusèrent d'entrer en pourparlers. On exécuta néanmoins les travaux; et, comme les propriétaires se refusaient à tout règlement, on procéda à l'expropriation, au prix de 250 francs l'hectare. D'autre part, le gouvernement italien s'engageait à entretenir la maison et la tombe de Garibaldi.

V

Aucune nation européenne ne possède une étendue de côtes aussi vaste que celle de l'Italie.

Ce vaste littoral est partagé en trois arrondissements maritimes principaux :

1° La Spezia, qui comprend la Sardaigne et les îles;

2° Naples et la Sicile;

3° Venise et le littoral de l'Adriatique.

On compte, en outre, deux arrondissements moins importants, ceux de Tarente et de la Maddalena.

La défense du vaste littoral fut, de tout temps, l'objet des préoccupations italiennes.

Jadis on admettait les trois points suivants :

L'Italie n'est vulnérable que sur les Alpes;

La mer constitue pour elle une défense naturelle et efficace;

Les destinées de l'Italie se résoudront dans la vallée du Pô.

Ces idées ne tardèrent pas à se modifier, surtout depuis l'application à la navigation de la vapeur qui donna aux navires une indépendance inconnue jusque-là.

L'apparition de la vapeur motiva une réunion d'une grande commission qui eut à étudier la défense générale du royaume. Cette commission, qui aborda l'examen de cette importante question, dès 1862, émit l'avis qu'il n'y avait lieu de considérer les attaques par mer comme dangereuses que dans le cas où l'ennemi posséderait un bon port de débarquement.

En conséquence, elle choisissait, un certain nombre de points qui lui paraissaient réunir des conditions favorables pour l'assaillant. Elle demandait à construire des batteries sur ces points, à l'exclusion de tous les autres ouvrages que l'on avait proposé d'abord d'éparpiller sur tout le littoral. Elle réclamait, en outre, la

création de batteries flottantes, destinées à rendre le bombardement plus difficile et à empêcher toute tentative d'invasion par mer.

Mais, ce dernier avis ne prévalut pas, le gouvernement répondit que la flotte serait pour les ouvrages de terre un appui des plus précieux, et qu'il y avait lieu, par suite, de construire des bâtiments.

Les Italiens paraissent redouter beaucoup, en effet, le bombardement des villes ouvertes et la destruction des chemins de fer qui suivent la côte. Leurs publications en font foi et les ouvrages édités sous les auspices de leur ligue navale font des allusions fréquentes à ces genres d'opérations. « La jeune école française, disent-ils, considère ces moyens comme simples et économiques pour contraindre l'Italie à se soumettre aux volontés de la France, peu de jours après la déclaration de guerre.

« Ces deux genres d'opérations sont toujours possibles, avec des résultats plus ou moins désastreux. D'une façon absolue, il est évident que l'on ne peut songer à défendre tous les points de la côte... »

Ils déclarent, en outre, que les défenses passives, comprenant les batteries, les torpilles, les barrages, les torpilleurs, peuvent diminuer la gravité de l'offensive, mais qu'elles ne donnent pas la solution du problème de la défense des côtes, la seule solution vraiment efficace, dépendant de la puissance de la flotte. Cette flotte aurait, d'ailleurs, pour mission, non pas de rechercher l'ennemi, afin de le combattre et d'opérer sa destruction, mais de surveiller les côtes, d'empêcher une invasion par mer et d'éviter les batailles rangées.

En un mot, la flotte italienne serait une flotte de défense. Mais que faut-il pour pouvoir éviter le combat à ce moment déterminé? Il faut avoir de la vitesse. Et c'est précisément ce que les Italiens recherchent, et ils sacrifient une partie de la protection de leurs navires pour accroître la vitesse et le rayon d'action de leurs cuirassés, qui deviennent ainsi de véritables croiseurs.

Pour surveiller un littoral aussi étendu, il faut, en plus de la vitesse, avoir aussi le nombre. Logiquement, l'Italie doit donc encore augmenter l'importance de sa flotte. C'est ce que signifie la conclusion d'un livre récent : « Peuple naïf, réveille-toi! Aie l'œil sur la mer, sur *ta* mer! Là est le salut, là est l'avenir de la patrie! »

***

COMMENT LA TUNISIE COLONISE

A une époque où la colonisation est à l'ordre du jour des préoccupations publiques dans tous les grands pays civilisés, la question des meilleures méthodes à employer pour attirer et fixer des colons a acquis une importance de premier ordre. A ce titre il a paru intéressant d'étudier le système de colonisation appliqué depuis quelques années en Tunisie. Ce système, qui n'a jamais été exposé dans son ensemble, se fait remarquer par un caractère logique et rationnel qui a souvent fait défaut aux nombreuses méthodes coloniales essayées jusqu'à ce jour dans les colonies françaises. La Direction de l'Agriculture qui a la charge directe du service de la colonisation, a pu, en effet, avant d'en arrêter les grandes lignes, tenir compte des expériences faites ailleurs et des résultats acquis dans les contrées dont les conditions économiques présentaient une certaine analogie avec la Tunisie. La méthode tunisienne de colonisation n'est donc pas le fruit de conceptions purement théoriques; elle est fondée sur des faits incontestables et qu'il n'est permis à personne de révoquer en doute. C'est pour cela qu'elle mérite d'être connue.

Tout le système repose sur deux principes fondamentaux : la vente des terres et la publicité. Nous les examinerons l'un après l'autre, en indiquant les conséquences pratiques qu'on en a tirées et nous constaterons ensuite les résultats qu'a produits leur mise en application.

I

LA VENTE DES TERRES

Dès l'origine de l'organisation du Protectorat, l'administration tunisienne s'est énergiquement refusée à accorder des concessions gratuites d'aucune sorte. M. Cambon, le premier résident général, a raconté avec esprit comment la nature même des nombreuses demandes qui lui étaient adressées l'avait amené à prendre cette

détermination; c'est ainsi qu'une dame parisienne avait fait le voyage de Tunis dans l'espoir d'obtenir une grande concession forestière : elle n'avait pas d'autre titre à faire valoir que de n'avoir pas réussi dans le commerce des modes. A la création du service de la colonisation, ce principe a été maintenu et le système de la concession gratuite des terres a été résolument écarté. On avait d'excellentes raisons pour cela : il a été souvent constaté, en effet, que l'homme n'attache qu'un faible prix à ce qui ne lui a rien coûté. Combien de fois n'a-t-on pas observé en Algérie que, de deux propriétaires voisins, l'un, colon libre, acheteur de son domaine et l'autre, concessionnaire de l'Etat, c'était le premier qui apportait dans sa tâche le plus de persévérance et d'énergie. Cela s'explique sans peine. Celui qui a reçu un cadeau de l'Etat, au premier obstacle, à la première mauvaise récolte, sera tenté de se décourager, d'abandonner la partie et d'aller chercher fortune ailleurs; il n'aura perdu que sa peine. Celui au contraire qui a engagé dans son entreprise une partie, sinon la totalité de son avoir, luttera contre l'adversité jusqu'à la dernière extrémité; et c'est à ce prix seulement que le succès s'obtient en matière de colonisation. On objecte, il est vrai, qu'en vendant la terre on ne peut attirer que les émigrants qui ont de quoi la payer, ce qui ne peut produire qu'un peuplement fort lent. Mais cette objection tombe devant l'observation bien souvent faite que, pas plus aux colonies qu'ailleurs, il n'est possible de créer un domaine agricole sans argent.

Le mode de vente adopté en Tunisie est celui qui a fait ses preuves dans tous les pays de colonisation, aussi bien dans l'Amérique du Nord et du Sud qu'en Australie : c'est la vente à prix fixe et à bureau ouvert. Les terrains agricoles destinés aux colons ne sont jamais mis aux enchères, car les enchères ne sont pratiquement accessibles qu'aux personnes déjà fixées dans la colonie, ou aux capitalistes qui ne reculent pas devant la perspective d'un voyage inutile. Mais l'émigrant, le véritable colon destiné à peupler la colonie, ne peut que difficilement se déplacer à date fixe, pour être présent le jour de l'adjudication et sans savoir si le sort des enchères lui sera favorable. Il a besoin d'être certain d'avance de trouver des terres à acheter, dès son arrivée dans la colonie, à quelque moment que ses convenances personnelles l'engagent à se mettre en route. C'est ce que permet la vente à bureau ouvert, le seul mode de vente qui puisse réellement favoriser le peuplement d'un pays. Le prix fixe supprime le marchandage et écarte du fonctionnaire chargé de consentir les ventes tout soupçon de partialité ou d'indélicatesse, puisque le prix a été déterminé en dehors de lui, par une commission composée généralement d'un géomètre de

l'Etat et de colons de la région, et à une époque où il est impossible de prévoir quels seront les acquéreurs qui se présenteront.

La terre destinée à être vendue aux immigrants doit leur être livrée par fractions d'une superficie connue et exemptes de tout litige.

Cette appropriation préalable des terrains de colonisation est l'œuvre du service des domaines, et l'on va voir à quel point sa tâche est délicate. Pour se rendre compte des difficultés que ce service a rencontrées à ses débuts, il faut savoir que, dans l'ouest et le sud de la Tunisie, la propriété n'est pas encore constituée, tandis que, dans le Nord-Est, dans les vallées de la Medjerda et de l'oued Miliane, dans la presqu'île du cap Bon, la plaine de l'Enfida et les environs de Sfax, si la propriété privée existe de longue date, elle était en 1881 mal assise, appuyée sur des titres souvent douteux et toujours mal faits et, par suite, soumise à de fréquents et interminables procès. C'est pour remédier à cette situation fâcheuse que M. Cambon fit préparer la loi foncière tunisienne, imitée de la loi australienne connue sous le nom d'Act Torrens, grâce à laquelle les contestations immobilières sont facilement tranchées et le droit de propriété mis hors de toute atteinte par la formalité de l'immatriculation. Les propriétés qui constituaient le domaine de l'Etat n'étaient pas plus que les autres à l'abri des contestations. Au contraire, par suite de la faiblesse, peut-être même des complaisances de l'ancienne administration beylicale, elles étaient sans cesse diminuées par les empiétements des voisins. Il fallait commencer par constituer un sommier de consistance, reconnaître chaque propriété, en constater soigneusement les limites et les défendre contre les revendications mal fondées. Ce travail préliminaire, extrêmement long et difficile, a été fait pour un certain nombre de propriétés et est continué pour les autres.

Les parties non litigieuses du domaine pour lesquelles il est terminé sont arpentées par les géomètres du service et divisées en lots pouvant former chacun une propriété; le plan en est relevé et elles sont alors en état d'être offertes aux colons.

Quelques-unes des propriétés ainsi appropriées pour la colonisation étaient en partie recouvertes par un arbuste aux racines profondes, le jujubier sauvage, qui oppose à la pioche du défricheur une résistance si difficile à vaincre qu'elle élève considérablement le prix de l'hectare en culture et qu'elle est de nature à compromettre le succès des colons peu fortunés. Dans le but de faciliter leur établissement, on a résolu d'employer au défrichement la main-d'œuvre pénale indigène; et les lots sont vendus entièrement nettoyés de broussailles. Les premiers résultats de cette

intéressante tentative qui a eu pour théâtre la propriété de Bordj-Touta près de la petite ville de Tebourba, ont été exposés dans le Bulletin de la Direction de l'agriculture et du commerce, par M. Hugon, alors chef du service des domaines, actuellement directeur de l'agriculture. Il résulte de ses calculs que le prix du défrichement ressortirait à 140 francs l'hectare.

Les lots de terres domaniales mises en vente forment autant de propriétés distinctes, ce qu'on appelle en Algérie des fermes isolées, à cause de l'isolement dans lequel vivent ceux qui les exploitent. On a reproché à l'administration tunisienne de placer les colons à qui elle vend des terres dans de mauvaises conditions de réussite, en les plongeant ainsi dans un isolement complet, parfois à une grande distance de tout centre d'approvisionnement, et en les privant de tout ce qui peut satisfaire les besoins sociaux les plus légitimes d'un homme civilisé de notre époque. Il y avait dans ce reproche une part de vérité. Pour y répondre, il a été décidé que désormais, dans les grandes propriétés alloties, on réserverait pour la création d'un village un espace comprenant des lots de terrain à bâtir et les emplacements destinés aux constructions qu'occuperont les services publics : écoles, bureau de poste, église, gendarmerie, etc... Le procédé adopté pour arriver à créer les villages projetés mérite d'être signalé, car il est très différent de ceux qu'on emploie ailleurs, du procédé algérien par exemple. En Algérie, le gouvernement concède à chaque colon, en même temps que des terres de culture, un lot de terrain urbain dans le village qu'il veut fonder, en lui imposant l'obligation d'y bâtir sa maison et d'y habiter : c'est son droit strict, puisqu'il fait un cadeau. Mais cette façon d'agir entraîne des conséquences fâcheuses à plusieurs points de vue. Le colon, obligé d'habiter loin de sa propriété, quelquefois à 8 ou 10 kilomètres, perd un temps précieux pour s'y rendre le matin et en revenir le soir, et se trouve très mal placé pour la surveillance de ses ouvriers. En outre, s'il est loin de son travail, il est près du cabaret, et il trouve là une tentation dangereuse : de nombreux exemples le prouvent. En Tunisie, il n'en est pas de même. Le colon est libre de construire son habitation, à son choix, soit au milieu de sa propriété, comme le recommandent les principes de l'économie rurale, soit dans le village, si d'autres considérations l'emportent dans son esprit sur celle-là, par exemple, s'il désire faciliter à ses enfants l'accès de l'école. Les lots urbains sont vendus dans les mêmes conditions que les lots de culture, ce qui permet de placer dans le centre les quelques ouvriers d'art ou commerçants qui croiront pouvoir y gagner leur vie.

Le village naîtra ainsi en quelque sorte de lui-même, et sans que

rien de factice ait présidé à sa fondation, et il se développera librement et normalement. Il pourra rester modeste hameau ou devenir grande ville, suivant que sa situation et les conditions économiques générales de la région en décideront. L'État ne sera intervenu que pour faciliter le mouvement en développant les services publics, à mesure que le besoin s'en fera sentir. La mise en état de viabilité des rues, par exemple, se développera avec le peuplement du centre. Par ce moyen, l'Etat sera certain d'éviter des dépenses inutiles, puisqu'il se bornera à répondre à des besoins constatés. Il n'en est pas ainsi en Algérie, où l'administration doit décider par avance, à une unité près, quel sera le nombre des familles qui formeront la population d'un village. Il est inévitable qu'elle se trompe parfois; on a vu souvent des centres dont le développement est entravé par des causes diverses, ne contenir qu'une faible partie de la population prévue au début. Dans ce cas, il n'est pas douteux que la dépense engagée pour l'assiette du village et pour la viabilité n'ait été trop considérable.

Si toutes les terres remises aux colons doivent être achetées par eux, le gouvernement, afin de faciliter leur établissement, n'exige le paiement au comptant que de la moitié du prix de vente; le reste est payable à terme dans des conditions qui varient, suivant qu'il s'agit des terres du nord de la régence, destinées à la petite colonisation, ou bien des terres du sud qui servent à la plantation d'oliviers et ne peuvent être acquises que par des capitalistes désireux de faire un placement d'argent très avantageux, quoique à longue échéance. Les personnes qui préfèrent payer la totalité du prix d'achat au moment de la signature de l'acte bénéficient d'un escompte. En outre, aux colons qui ne veulent pas engager leurs capitaux dès leur arrivée dans le pays, l'administration consent des baux de location avec promesse de vente.

On s'est aperçu bientôt que l'étendue des terrains domaniaux immédiatement disponibles pour la colonisation était peu considérable. Les meilleures terres avaient été données par les beys à leurs favoris; d'autres étaient l'objet de litiges qu'il était nécessaire de faire trancher avant de les mettre en vente; d'autres, enfin, et c'était le plus grand nombre, étaient situées dans des régions reculées où on ne pourra songer à établir des colons que lorsque des voies de communication les auront rendues plus facilement accessibles. Le service des domaines, qui n'avait pas, comme en Algérie, il faut s'en féliciter, la ressource des terres confisquées après insurrection, se trouvait donc dans l'obligation de se procurer de la terre, sous peine de ne pouvoir en offrir aux immigrants. A l'aide de certaines combinaisons, dans le détail

desquelles il serait trop long d'entrer, il en a obtenu de l'administration des *habous*, chargée de la gestion des biens religieux musulmans, dont le revenu sert à l'entretien du culte et de certaines institutions pieuses ou d'utilité publique. Les biens *habous* sont déclarés inaliénables par la loi du pays, de manière à pourvoir à perpétuité à l'entretien des fondations auxquelles ils sont destinés; mais ce principe n'est appliqué que dans son esprit, et diverses dispositions légales ont permis de remettre dans la circulation des propriétés qu'une interprétation trop rigoriste immobilisait (c'est le sens littéral du mot *habous*), au grand détriment du développement du pays. Le Domaine de l'Etat, sans violer aucune loi, ni commettre aucune spoliation, a trouvé de premières ressources dans le patrimoine des mosquées et des établissements de charité; mais elles étaient plus limitées qu'on ne l'avait cru d'abord. Une reconnaissance effectuée par le service topographique a dissipé la légende qui s'était formée au sujet des immenses étendues que le bruit public attribuait à tort à cette catégorie de propriétés. Le gouvernement du Protectorat a dû s'aviser alors d'un moyen beaucoup plus simple pour se procurer des terres, c'est-à-dire d'en acheter aux particuliers. On se demandera peut-être si l'Etat ne sort pas de son rôle en entreprenant une opération de cette nature, qui fait de lui un intermédiaire entre les premiers propriétaires du sol et les futurs colons, et s'il ne serait pas plus naturel de laisser ces derniers agir tout seuls et acheter directement à leurs risques et périls. Ce raisonnement serait juste si les personnes qui aspiraient à coloniser la Tunisie étaient toutes, comme les premiers créateurs de grands domaines, des capitalistes pouvant attendre, pour conclure une affaire, jusqu'au jour où elle se présentera dans des conditions qui leur paraîtront avantageuses. Mais ces colons millionnaires, — la Tunisie en possède plusieurs, — quels que soient les avantages que le pays retire de leur opulence, ne suffisent pas pour la peupler de Français. Il importe de créer cette classe de petits propriétaires ruraux qui sont la force de l'agriculture française et qui commencent à devenir nombreux en Algérie. Les personnes qui forment cette intéressante catégorie de colons éprouvent en débarquant dans la régence les plus graves difficultés pour acheter à des particuliers. Si elles s'adressent à des propriétaires européens, elles paient souvent assez cher, car les Européens qui ont acheté à des indigènes ne revendent généralement qu'avec bénéfice, et si, pour acquérir à meilleur compte, elles s'adressent aux indigènes, elles sont forcées, ne parlant pas l'arabe, d'avoir recours à des intermédiaires dont la moralité laisse quelquefois à désirer et de subir toutes les

interminables lenteurs qui sont de règle, quand on traite une affaire avec un indigène. Le colon qui a employé ainsi plusieurs mois en négociations énervantes, avant de conclure un achat, risque de manquer la saison des semailles et de perdre une année, et il voit avec stupeur une brèche de plus en plus profonde se creuser dans son capital dont la totalité lui aurait été nécessaire pour mener à bien son entreprise. L'Etat lui rend donc un service signalé en lui offrant dès son arrivée de la terre achetable et en lui évitant par ce moyen des négociations délicates auxquelles il n'est pas préparé et, ce qui est encore plus grave, qui entraînent pour lui des pertes de temps et d'argent. Cette considération suffit pour justifier et même pour nécessiter, dans un pays tel que la Tunisie, l'intervention de l'Etat dans un ordre de questions qui ailleurs ne serait pas de son ressort.

Afin que le service des domaines ait toujours à sa disposition les fonds nécessaires pour acheter les terres dont il a besoin, il a été créé, sous le nom de fonds de colonisation, une caisse spéciale dans laquelle est versé le montant de toutes les ventes effectuées. Ainsi, — par ce mécanisme extrêmement simple, — le produit des ventes servant à de nouveaux achats, cette caisse, après avoir reçu une première dotation, fonctionnera, à l'aide de ses propres ressources et sans rien demander au budget général de la régence, et le domaine de l'Etat, tout en préparant par ses démembrements successifs la formation d'un très grand nombre de propriétés particulières, subsistera toujours. C'est là une application très heureuse du célèbre principe de l'Australien Wakefield, qui voulait que les terres fussent vendues aux colons et que le produit des terres vendues pour la colonisation fût employé au développement de la colonisation et spécialement à l'importation de main-d'œuvre. Dans aucune colonie française, on ne trouve trace d'une organisation analogue.

II

LA PUBLICITÉ

La publicité est inséparable de la vente des terres, car sans publicité il n'y aurait qu'un nombre infime de ventes, la colonisation ne progresserait pas, la caisse spéciale dont il vient d'être parlé ne recevrait que des sommes insignifiantes, et le système tout entier se trouverait dans l'impossibilité de fonctionner.

Il est universellement reconnu aujourd'hui en matière commerciale que le vendeur doit aller au-devant de l'acheteur, que l'offre

doit solliciter la demande. Voilà pourquoi la publicité a pris depuis quelques années un développement si extraordinaire. Ce qui est vrai dans les conditions normales du marché européen l'est encore plus lorsque l'acheteur est de l'autre côté de la mer et doit commencer par se décider à la franchir.

On a été longtemps en France à se faire à l'idée qu'un gouvernement pût faire entrer la publicité au nombre de ses moyens d'action réguliers; rien ne pouvait être en contradiction plus manifeste avec le tempérament administratif français. Les exagérations et les excentricités de la réclame commerciale qui choque si souvent le bon goût empêchaient de voir les choses dans leur juste proportion et les procédés malhonnêtes de certaines agences d'émigration, agissant ou prétendant agir pour le compte des républiques de l'Amérique du Sud, n'étaient pas faits pour réconcilier l'opinion publique avec la publicité coloniale. Cependant, le gouvernement du Protectorat, l'un des premiers parmi ceux des colonies françaises a senti la nécessité d'organiser une propagande suivie, et la façon dont il s'y est pris a montré même aux esprits les plus prévenus qu'il est possible de faire de la publicité sans encourir le reproche de charlatanisme. Aujourd'hui, personne ne s'en montre surpris. On a fini par comprendre que faire connaître à la mère patrie ce qu'est sa colonie et vulgariser les différentes ressources qu'elle peut offrir est l'un des premiers devoirs d'un gouvernement colonial.

C'est de cette idée si naturelle qu'on est parti en Tunisie pour organiser la publicité. Mais on y est persuadé que l'accomplissement de ce devoir entraîne certaines responsabilités. On croit qu'une administration qui se respecte devra apporter la plus scrupuleuse attention à vérifier et à contrôler l'exactitude des notions qu'elle répand dans le public. Rien ne serait plus dangereux que d'attirer des immigrants en leur peignant la colonie sous des couleurs trop brillantes, que d'altérer la vérité par des exagérations manifestes. Des agents d'émigration peu scrupuleux ont pu espérer parfois que leurs victimes perdues dans les immensités de l'Amérique ne reviendraient pas en Europe raconter leurs malheurs. Mais la Tunisie est trop près de la France pour que l'écho des déboires que subiraient des colons trop tôt désabusés ne franchisse pas rapidement la Méditerranée. Autant que ses sentiments d'humanité, le désir de réussir à peupler la Tunisie fait donc au gouvernement du Protectorat une loi de ne lancer dans la circulation que des renseignements puisés aux sources les plus sûres.

La presse est naturellement le grand instrument de publicité auquel a recours l'administration tunisienne. De nombreux journaux, de Paris et de province, les uns à gros tirage, d'autres n'at-

teignant qu'un rayon plus restreint, mais lus dans les milieux agricoles où il y a intérêt à recruter des colons, ont bien voulu donner leur concours à cette œuvre de propagande patriotique. Mais les articles des publications quotidiennes ou périodiques ne sont pas le seul mode de publicité employé. Des conférenciers ont fait connaître oralement la Tunisie dans les diverses régions de la France. Plusieurs d'entre eux sont des hommes qui jouissent d'une notoriété réelle : le résident général de France à Tunis, M. René Millet, qui, depuis son arrivée dans la régence, consacre tous ses efforts au développement de la colonisation, n'a pas craint de payer de sa personne et de mettre son talent oratoire au service de la bonne cause. Après lui, M. Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union coloniale française; M. Levasseur, de l'Institut; M. Zolla, professeur à Grignon, ont fait part au public des observations qu'ils avaient pu faire eux-mêmes en Tunisie. Ce n'est pas tout. Certains instituteurs, choisis avec l'agrément des autorités académiques, sont invités à employer leurs vacances de Pâques à parcourir et à étudier la Tunisie, et sont ainsi préparés à vulgariser autour d'eux la connaissance de la colonie. Le moyen de publicité qui a donné jusqu'à ce jour les meilleurs résultats, était déjà en usage dans tous les pays étrangers où l'on fait de la colonisation, c'est la diffusion de brochures. La Direction de l'agriculture et du commerce en a préparé un certain nombre et les distribue largement[1]. Les unes contiennent des renseignements généraux, comme la *Notice sur la Tunisie*, qui a rapidement atteint sa troisième édition. D'autres traitent des sujets spéciaux tels que la culture de l'olivier. C'est à la brochure intitulée *Rapport sur les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie*, par M. Paul Bourde, qu'est dû le merveilleux accroissement des olivettes qui entourent Sfax. Un important ouvrage en deux volumes, *la Tunisie*, *agriculture*, *industrie*, *commerce*, a été également publié avec le concours d'un certain nombre de spécialistes, à l'occasion du congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, qui s'est réuni à Tunis en 1896; une deuxième édition mise à jour vient de paraître[2].

En même temps que les brochures, on distribue de courtes notices accompagnées d'un plan, indiquant la situation et la nature des terres des diverses propriétés domaniales en vente, et des propriétés habous dont les colons peuvent se rendre acquéreurs, ainsi que

[1] Ces brochures sont envoyées gratuitement à toute personne qui en fait la demande, soit à l'Union coloniale française, 44, Chaussée-d'Antin, soit à la direction de l'agriculture et du commerce à Tunis.

[2] Elle est en vente à la librairie de Berger-Levrault.

des listes de propriétés particulières à vendre. Toute personne qui désire aliéner une propriété en Tunisie peut la faire inscrire sur cette liste qui est distribuée dans les mêmes conditions que les notices sur le propriétés domaniales. Les demandes de fermiers et de métayers sont également inscrites et communiquées aux intéressés. Une ingénieuse combinaison appliquée par M. Saurin, professeur au lycée de Tunis, qui permet d'attirer en Tunisie les colons qui n'ont pas assez d'argent pour acheter une propriété, est signalée au même titre à l'attention du public. Ainsi la publicité de l'Etat n'est pas réservée exclusivement à ses propres ventes ; elle est mise aussi à la disposition des particuliers dans l'intérêt de la colonisation. On voit par ce détail que la publicité officielle s'inspire d'un point de vue beaucoup plus large et beaucoup plus élevé que la publicité commerciale ordinaire, car jamais un négociant n'aurait l'idée de faire de la réclame à ses concurrents.

La publicité tunisienne est dirigée de Tunis par le service de la colonisation, qui dépend, comme celui des domaines, de la Direction de l'agriculture et du commerce. Ce service possède un bureau de renseignements dont le rôle est extrêmement utile : c'est là que les émigrants, à leur arrivée, trouvent les indications de toute nature dont ils ont besoin pour se guider dans une contrée où le plus souvent tout leur est étranger. Les paysans de nos campagnes, qui, pour la plupart, quittent la France pour la première fois et se trouvent totalement dépaysés lorsqu'ils mettent le pied en Afrique, apprécient tout spécialement les conseils désintéressés et les directions éclairées qu'ils trouvent auprès d'hommes compétents et désireux de leur venir en aide.

Une succursale du service de la colonisation de Tunis est établie à Paris, 44, Chaussée-d'Antin, dans les bureaux de l'Union coloniale française, qui veut bien mettre au service de la Tunisie sa puissante organisation et ses précieux moyens de propagande. On peut s'y procurer gratuitement, soit oralement, soit par correspondance, des indications de toute nature sur les matières qui ont trait à la Tunisie. Enfin, pendant la durée de l'Exposition une annexe est établie dans le pavillon tunisien, salle de la colonisation.

Il est donc facile, sans quitter la France, de se renseigner et de se documenter sur la Tunisie. Une personne habitant n'importe quel point de la France a son attention attirée sur la régence par la lecture d'un article de journal ou par une conférence. Elle entre en relation avec l'Union coloniale, à qui elle expose sa situation. Si elle possède des capitaux suffisants pour que sa réussite paraisse possible, elle obtient un billet d'émigrant qui lui permet de se rendre de chez elle en Tunisie à demi-tarif, et à la Direction de

l'agriculture et du commerce de Tunis, elle trouvera le moyen de devenir propriétaire et de s'établir dans les meilleures conditions possibles. Un exemple récent montrera combien cette organisation est simple : un visiteur de l'Exposition, entré par hasard dans la salle de la colonisation tunisienne, s'est trouvé vivement intéressé par la vue des documents exposés; séduit par une des notices sur les propriétés à vendre qu'il avait sous les yeux, il s'est brusquement décidé à faire le voyage de Tunis; et, huit jours après, il télégraphiait à sa famille qu'il avait acheté un lot de terrain.

III

LES RÉSULTATS OBTENUS

Telle est, dans ses traits essentiels, la méthode de colonisation suivie en Tunisie. Il serait injuste de ne pas mentionner ici le nom de celui qui, avec une sûreté de vues à laquelle l'avenir s'est chargé de rendre un éclatant témoignage, en a tracé les grandes lignes : c'est M. Paul Bourde, qui fut directeur de l'agriculture à Tunis, de 1890 à 1896. Des améliorations de détail ont été apportées par ses successeurs au programme primitif, mais c'est à lui que revient l'incontestable mérite d'en avoir conçu le plan général.

Il a fallu du temps pour mettre cette organisation en train : ce n'est guère que depuis trois ou quatre ans qu'elle fonctionne normalement. Aussi est-il peut-être un peu tôt pour la juger d'après les résultats qu'elle a déjà donnés : ils ne peuvent que s'affermir et s'étendre à mesure que la publicité, qui est une œuvre de longue haleine, portera tous ses fruits. Ce n'est pas en quelques jours ni en quelques années que l'on peut révéler un pays complètement inconnu auparavant et transformer l'esprit public d'une nation aussi obstinément indifférente à ce qui se passait hors de ses frontières que l'était la France, il n'y a pas bien longtemps encore.

Ceci dit, examinons quels résultats ont été obtenus en Tunisie, au point de vue de la colonisation. Au 31 décembre 1899, le domaine avait vendu à des colons français, dans la région septentrionale de la régence, 11,573 hectares de terrain. Dans le sud, le succès a été tout particulièrement brillant. En huit années, 80,000 hectares ont été concédés sous condition de plantation; déjà, un million de pieds d'oliviers ont été mis en terre et plus de 3 millions de francs de capitaux français ont passé la mer pour être consacrés à cette entreprise. Les terres salines des environs

de Sfax, au milieu desquelles des enclaves ont dû être conservées pour les indigènes, sont, à l'heure actuelle, presque épuisées, et l'Etat a dû rechercher de nouveaux territoires à livrer aux planteurs. C'est là un résultat considérable, obtenu par la seule action administrative et qui mérite d'être connu.

Mais il ne faudrait pas croire que, dans la méthode de colonisation tunisienne, le gouvernement compte sur ses seuls efforts pour mener à bien la grande œuvre à laquelle tout l'avenir du pays est subordonné. Ceux qui l'ont conçue, comme ceux qui sont chargés de l'appliquer, n'ignorent pas que, en pareille matière, rien de durable ni de solide ne peut être fondé sans l'initiative individuelle. Aussi s'efforcent-ils de la susciter et de lui venir en aide en toute circonstance; à vrai dire, leur rôle se borne là, puisqu'ils se contentent de mettre la terre entre les mains du colon en lui facilitant les moyens d'en tirer profit. Aussi serait-il hors de propos de chercher à faire en Tunisie, comme on l'a tenté en Algérie, le départ de ce qui revient à la colonisation libre et de ce qui est l'œuvre exclusive de l'Etat dans le développement de la contrée. Ce ne sera donc pas sortir de notre sujet que d'indiquer, par quelques chiffres, les résultats généraux de la colonisation en Tunisie. Un rapport officiel adressé au résident général par la Direction de l'agriculture et du commerce, constate que, au 31 décembre 1898, nos concitoyens possédaient en Tunisie près de 500,000 hectares de terre répartis entre 1200 propriétés, et les étrangers, 50,000 hectares et 700 propriétés. Dans la région nord de la régence, 10 pour 100 de la terre a passé aux mains des Européens, dont 9 pour 100 au moins à des Français. Les circonscriptions dans lesquelles la propriété européenne est le plus dense sont celles de Tunis, de Grombalia, de Bizerte et de Sousse, où elle atteint près de 20 pour 100 de la superficie totale. On y trouve les importants groupes de colons de Mornac, de Khanguet-Hajaj et du cap Bon. Le mouvement des acquisitions est loin de diminuer, puisque le rapport au Président de la République sur la situation de la Tunisie en 1899 mentionne que 24,000 hectares ont passé dans des mains françaises pendant cette année. D'autre part, M. Leroy-Beaulieu, dans un article récent du *Journal des Débats*, signale la présence en Tunisie de 80 jeunes gens qui étudient l'agriculture dans des propriétés particulières, dans l'intention d'acheter des domaines et de devenir colons à leur tour. 8,000 hectares de vigne ont été plantés et représentent un capital de plus de 30 millions de francs engagé dans cette seule culture, sans parler de la production des céréales et de l'élevage, ni des entreprises industrielles dont le nombre va croissant chaque jour, non

plus que des maisons formant des quartiers entiers, que l'argent français fait sortir de terre pour ainsi dire à vue d'œil dans toutes les villes tunisiennes.

On peut signaler également les résultats obtenus au point de vue commercial : l'importance totale des transactions a quadruplé depuis l'établissement du protectorat; antérieurement à 1881, elles ne dépassaient pas 25 millions; elles en atteignent 100 actuellement. C'est la France qui a tiré les plus forts bénéfices de cet accroissement. Avant 1881, elle n'occupait que le troisième rang parmi les nations en relations avec la régence et disputait péniblement sa place à l'Italie et à l'Angleterre. Maintenant, elle a remporté une victoire complète sur ses rivales; elle tient la tête avec plus de 60 millions de francs et, à égalité de prix et de condition, les produits français sont préférés.

Il reste à examiner ce qui a été réalisé au point de vue de l'immigration; c'est là un point capital; car le peuplement du pays par nos concitoyens, destiné à consacrer la prise de possession politique, a une importance primordiale. Si l'on se reporte aux recensements officiels, on constate que la population française de la Tunisie au 31 décembre 1880 n'était que de 708 habitants; au dénombrement de 1891, elle était déjà de plus de 10,000 âmes (non compris l'armée) et, à celui de 1896, elle était de 16,500 habitants civils. L'année prochaine, si, malgré les difficultés spéciales au pays, on obtient des chiffres exacts, on approchera vraisemblablement de 25,000. Prises en elles-mêmes, ces indications fournies par la statistique officielle n'auraient rien de décourageant, si l'on songe combien il est difficile de décider le Français possesseur d'un capital, le seul auquel on ait pu s'adresser jusqu'ici, à quitter la France et à émigrer dans une colonie française. Malheureusement, l'immigration italienne s'est développée beaucoup plus rapidement. Chassés de Sicile par l'affreuse misère qui règne dans cette île, les Italiens accourent en grand nombre; on en compte plus de 80,000 en Tunisie. Implanter en dix-huit ans plus de 100,000 Européens dans une colonie est un résultat qui, envisagé uniquement du point de vue économique, mérite de fixer l'attention et fait l'éloge du pays et de ses institutions. Peu de colonies étrangères offriraient des exemples d'un peuplement aussi rapide. Mais le fait que nos nationaux ne constituent qu'une faible minorité est de nature à augmenter les responsabilités de l'administration du Protectorat et à lui créer de nouveaux devoirs : désormais, le problème de l'immigration française doit passer au premier rang de ses préoccupations.

Tels sont les résultats obtenus en dix-huit années de Protectorat. Ces résultats, personne ne les conteste; mais certains critiques de

bonne foi, ne considérant que la faible distance qui sépare la Tunisie de la France, les déclarent insuffisants.

Pour juger avec une entière impartialité l'œuvre accomplie, il faut tenir compte des circonstances particulièrement difficiles au milieu desquelles elle a été réalisée. Nous n'avons pas rencontré en Afrique, comme les Anglais en Australie, une terre inoccupée dans laquelle le colon n'avait qu'à mettre la charrue. Nous nous trouvions en face d'une antique société qu'en Tunisie, nous n'avons pas voulu détruire. Nous avons cru préférable de respecter ses institutions, de ménager sa religion et ses mœurs. Au lieu de faire table rase de ce qui existait et de bâtir à la mode française un édifice nouveau, nous avons dû reprendre en sous-œuvre un très vieux bâtiment aux murailles croulantes. Aussi n'est-ce que petit à petit, progressivement et à force de patience, que nous avons pu procéder aux transformations nécessaires. Politiquement, la France n'avait pas les mains entièrement libres, par suite de la situation internationale. Bien que proclamé en 1881, le Protectorat n'a pas pu fonctionner d'un coup. Il a fallu arracher aux puissances étrangères, par de longues et patientes négociations, d'abord le droit de disposer des revenus publics, puis de rendre la justice, enfin celui de modifier le régime douanier, et ce n'est que depuis la rupture des anciens traités de commerce, en 1897, que la France exerce le pouvoir dans toute sa plénitude. Elle a dû, par une série d'habiles mesures, rétablir l'ordre dans le pays, reconstituer les finances ruinées, réformer l'ancienne administration, créer de toutes pièces des services de travaux publics et d'enseignement, et elle a réussi à faire tout cela sans froisser les indigènes dans leurs préjugés ni dans leurs croyances, à tel point que la partie intelligente de la population musulmane commence à rendre justice à cette œuvre de rénovation, dont elle comprend qu'elle est la première à tirer avantage.

C'est seulement lorsque cette réorganisation générale du pays a été menée à bien que le gouvernement a pu songer à la colonisation. Il est vrai que quelques hardis Français l'avaient devancé dans cette voie, et, dès 1885 et 1886, s'étaient établis comme colons sans aucun encouragement officiel; mais c'est seulement grâce à une énergie qu'on ne saurait trop louer et aussi à d'importants capitaux qu'ils ont pu venir à bout de leur tâche. Aussi longtemps que l'administration n'était pas régulièrement constituée, et que certains travaux publics, préliminaires obligés de toute colonisation, n'étaient pas encore exécutés, le gouvernement eût été coupable d'appeler des immigrants. Il n'a songé à le faire, après la création de la Direction de l'agriculture en 1890,

que lorsque ce premier travail d'appropriation du pays a été suffisamment avancé pour que le colon doté de ressources modestes pût sans imprudence confier son avenir au pays. A partir de ce moment, a commencé la création d'un service spécial qui n'existait dans aucune colonie française et dont les diverses parties, imitées de ce qui se trouvait à l'étranger, ont dû être adaptées au milieu spécial et très différent où elles allaient fonctionner.

Actuellement, l'outil est forgé, il commence à produire. Grâce à lui, le gouvernement du Protectorat peut regarder en face le grave problème du peuplement de la Tunisie par des Français et faciliter l'immigration de nos compatriotes, de manière à contrebalancer dans la mesure du possible l'envahissement italien. C'est là la tâche patriotique qui reste à accomplir, elle sera le couronnement de l'œuvre du Protectorat.

Ernest Fallot,

Ancien chef du service du commerce et de l'immigration à Tunis,
Délégué de la Tunisie à l'Union coloniale française.

CATINAT

L'HOMME ET LA VIE

1637-1712

C'est une figure très originale, lorsqu'on l'étudie de près, que celle de Nicolas de Catinat, le vainqueur de la Staffarde et de la Marsaille. Le dix-septième siècle nous a laissé dans les mémoires et les correspondances, qui abondent sur cette époque, toute une galerie de portraits vivants et nettement dessinés. Tous les contrastes s'y heurtent, sous une apparente uniformité : aucune parmi ces figures d'un passé, qui est déjà pour nos générations si fort le passé, n'a peut-être une physionomie plus particulière, plus caractéristique que celle de ce bourgeois de Paris, de ce « petit robin », comme on disait alors, devenu maréchal de France et arrivé ainsi par son seul mérite au premier rang de l'Etat. Resté aussi simple, aussi modeste après cette élévation, inouïe pour le temps, que s'il ne fût jamais sorti du quartier Saint-Jacques, Catinat ne ressemble à personne et l'on ne trouverait guère personne qui lui ressemblât. Illustre à son moment, aimé et admiré par tous les gens de bien et tous les gens d'esprit qu'il y avait alors à la cour et à la ville, par Mme de Sévigné comme par Fénélon, il est un peu oublié aujourd'hui, et sa renommée a eu à subir dans l'histoire des péripéties diverses et d'étranges changements. Exalté et porté aux nues par Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV* et après lui par toute l'école philosophique qui en fit, sur la foi d'une parole de Mme de Maintenon au moins douteuse, sinon tout à fait fausse, une sorte de philosophe sous la cuirasse, le renom de Catinat pâlit beaucoup au début de ce siècle. Assez sévèrement traité comme général par les tacticiens modernes, le plus grand de tous, Bonaparte en tête, maltraité aussi par les publications des papiers militaires du dix-septième siècle, où abondent les lettres et les mémoires de Feuquières, son ennemi personnel, qui l'avait déjà vivement attaqué dans ses mémoires, Catinat, tout en restant une des plus pures gloires de notre histoire militaire, n'en est pas moins aujourd'hui un peu dans l'ombre. On le salue en passant, avec un certain respect

assez dédaigneux, mais on ne s'y arrête pas, et pourtant quand on y regarde de près, il n'est guère de caractère plus intéressant, plus individuel que le sien et qui mérite mieux d'être bien connu.

Un vaillant soldat, qui est à la fois un général de premier ordre et un véritable homme de bien, un sage détaché de tout, qui gagne des batailles et supporte sans une plainte la disgrâce et l'oubli, voilà ce qui ne se voit pas tous les jours, ce qu'on ne rencontre pas souvent, pas plus dans le passé que dans le présent. C'est la pensée qui me vint en lisant le portrait suivant de Catinat dans un curieux recueil de portraits sur la cour de Louis XIV en 1703, publié pour la première fois, il y a peu de temps, par la Société de l'histoire de France et que l'on me permettra de placer ici sous les yeux du lecteur, afin de justifier cette surprise.

« Le maréchal de Catinat, y est-il dit[1], n'est pas grand de taille, mais bien prise; brun de visage et de cheveux. Il paraît mélancolique, quoique d'un abord très facile. Il est honnête, doux, bon à tout le monde, point intéressé et faisant la guerre en véritable héros. Aussi grand capitaine pour l'exécution que propre dans le cabinet pour le conseil. Il ne sait point faire de faute dans une marche, dans un jour de bataille, ni en un siège de place. S'il n'a pas fait de grands progrès en Italie, ni sur le Rhin, ça été manque de troupes et les fautes qui y ont été faites ont été contre son sentiment. En un mot, on ne voit point de général en France qui puisse l'égaler, quoiqu'il paraisse ne devoir plus servir. »

De pareilles louanges données à l'un des chefs de la guerre contre les Barbets par un auteur qui, tout porte à le croire, est un protestant ardent et traite ceux qu'il dépeint avec une sévérité parfois fort injuste, avait quelque chose de surprenant et qui éveillait l'attention. Aussi l'idée nous vint-elle de rechercher avec soin si la réalité de l'histoire confirmait ou infirmait un portrait si louangeur.

Pour une fois peut-être, au lieu d'être obligé de casser le jugement, en le contrôlant, l'étude des faits en a démontré la vérité et plutôt convaincu l'auteur d'être resté en deçà de l'éloge mérité que de l'avoir outrepassé. Il y a donc, ce nous semble, un intérêt réel à connaître autrement que par le jugement superficiel de l'histoire générale cette figure à la fois curieuse et attachante de Catinat. Grâce à une bienveillante communication, dont nous ne saurions nous montrer trop reconnaissants, nous avons pu consulter la correspondance en partie inédite du maréchal; elle nous aidera à rectifier sur bien des points les mémoires contemporains et, autant que faire se peut dans le demi-jour du

[1] *Un recueil inédit de portraits et de caractères*, 1703, publié par M. de Boilisle. (*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 1897, p. 206.)

passé, à rendre à la vérité toute son exacte physionomie. Il va de soi que nous n'essayerons même pas de faire ici une biographie complète, qui comprendrait avant tout une histoire militaire détaillée de Catinat ainsi qu'une appréciation théorique de ses talents et de ses actes. Personne n'aurait moins qualité que nous pour tenter l'entreprise. Une pareille prétention serait de notre part aussi ridicule que déplacée. La chose, du reste, n'est plus à faire et ceux qui voudraient s'instruire en détail sur ce point n'ont qu'à recourir aux écrivains de l'art militaire, aux Jomini, aux Saint-Cyr et à leurs successeurs, comme à leur maître à tous, à Bonaparte, qui, dans ses mémoires et dans ses jugements sur les généraux d'autrefois, s'est montré aussi admirable théoricien et écrivain militaire qu'il avait été guerrier de génie. Ce que nous allons essayer dans les pages qui vont suivre, c'est uniquement de peindre l'homme chez Catinat, son caractère, ses vertus et ses grands côtés, comme aussi les faiblesses et les imperfections inhérentes à la nature humaine, même chez les meilleurs. Enfin, comme on disait autrefois, nous voudrions faire un *portrait* de cet homme célèbre mais peu connu.

Pour atteindre ce but, nous ne nous astreindrons pas à une rigoureuse chronologie, pas plus qu'à un récit détaillé de tous les faits et de toutes les périodes de la vie de Catinat, cette étude sera avant tout une étude morale, si on veut bien passer le terme, beaucoup plus qu'une étude historique ou anecdotique, car tous les faits en seraient connus. Elle n'a, de plus, aucune prétention à aucun genre d'érudition.

Il se peut même, bien que nous n'ayons rien négligé pour la rendre exacte et ne rien avancer sans fondement, qu'on ne la trouve pas assez documentée, comme on le dit dans la langue pédantesque du jour.

Notre unique ambition est de faire revivre, ne fût-ce que très imparfaitement, une des physionomies les plus originales du passé. Peut-être ceux qui aiment l'histoire pour elle-même et pour les enseignements qu'elle donne, trouveront-ils qu'il y a profit à passer quelques instants en la compagnie du « Père La Pensée », comme l'appelaient ses soldats. On n'en rencontre pas tous les jours d'aussi bonne.

I

LA RUE DE LA SORBONNE ET LES PREMIÈRES ARMES (1637-1681).

Nicolas de Catinat de la Fauconnerie naquit à Paris le 1er septembre 1637 dans une maison de la rue de la Sorbonne, petite

rue qui subsiste encore aujourd'hui et est très voisine de la rue Saint-Jacques.

Il était le onzième des seize enfants de messire Pierre de Catinat, conseiller du roi au Parlement de Paris, marguillier d'honneur de Saint-Benoît, et de dame Catherine-Françoise Poisle, dame de Saint-Gratien. Sa famille, originaire du Perche, était ancienne et considérée. Avant de venir à Paris, les Catinat avaient exercé des fonctions importantes dans leur province. Pierre de Catinat, « homme d'honneur, très capable, hors d'intérêt », dit un ouvrage du temps, devait mourir en 1674, doyen des conseillers au Parlement de Paris. Sa conduite dans le procès de Fouquet, alors qu'il n'était encore que conseiller à la grand Chambre, lui fit beaucoup d'honneur. Malgré tous les efforts du pouvoir, il se rallia à l'avis de M. d'Ormesson qui, adopté à une voix, sauva la vie à l'accusé.

La maison de la rue de la Sorbonne était un de ces intérieurs parlementaires, graves et austères, où les anciennes traditions et les vertus chrétiennes se maintenaient vivantes. Nicolas de Catinat en garda toute sa vie l'empreinte. Mais si le milieu où s'écoula sa première enfance était sévère et rigide, même par certains côtés, il semble avoir été en même temps très uni et très affectueux, si l'on en juge par la tendresse des rapports, qui rattachèrent les uns aux autres les nombreux membres de cette famille patriarcale, jusqu'au terme de leur existence. La vivacité de l'amitié fraternelle que l'on verra régner entre les frères et les sœurs élevés en commun dans la maison de la rue de la Sorbonne et les souvenirs émus que Catinat en garda toute sa vie, font grandement l'éloge de l'éducation qu'il y reçut. On n'a, du reste, aucun détail précis sur cette éducation, l'usage n'étant pas encore de raconter dans le détail ce qu'on est convenu d'appeler la genèse des hommes illustres. Il faut donc se contenter de savoir que, suivant une coutume assez fréquente à cette époque, Nicolas de Catinat porta le nom de la Fauconnerie, d'une terre de sa famille, tandis que son frère aîné portait celui d'Arcy et son cadet celui de Croisilles, qu'il garda toujours. A la mort de son frère aîné, tué au siège de Lille, Nicolas de Catinat quitta le nom de la Fauconnerie pour reprendre le nom tout court de Catinat, que nous lui donnerons tout de suite, pour ne pas faire naître de confusion.

Catinat, issu d'une famille parlementaire, fut d'abord destiné au barreau et on lui fit apprendre le droit, sans doute avec l'intention de le faire entrer plus tard au Parlement. Dans ce dessein, il fut envoyé à Tours auprès d'un oncle qui y exerçait la charge de lieutenant général au présidial et était en même temps abbé commendataire de Saint-Julien de Tours, abbaye qui passa succes-

sivement à deux frères et à deux neveux de Catinat. Ce fut là qu'il reçut son éducation de magistrat ; mais l'élève avait si peu de goût pour le droit et témoignait au contraire tant de dispositions pour le métier des armes, que le succès n'en fut pas brillant. Il lisait plus souvent Polybe, Plutarque ou Tite-Live, qu'il s'était procurés en cachette, que les livres de droit ou les coutumiers.

Aussi, lorsqu'il plaida sa première cause, Catinat la perdit-il, et si bien, qu'il jura de ne plus recommencer et de courir, sans plus tarder, une carrière plus aventureuse peut-être, mais qui lui convenait mieux. On raconte même, mais l'anecdote est si bien amenée par l'occasion, qu'elle laisse quelque doute, que cherchant à se rendre compte de son échec, le jeune homme croyant prendre le Code Justinien, se trompa et ouvrit les *Commentaires de César*. La lecture, à laquelle il ne put s'arracher, achevée, son parti était pris pour toujours : il serait soldat et, cette fois, il saurait s'en tirer à son honneur. Il s'en retourna donc à Paris, et son père dut céder à un désir si nettement exprimé ; Catinat reçut la permission de rejoindre ses deux frères, d'Arcy et Croisilles, à l'armée. Il avait déjà vingt-trois ans. C'était débuter bien tard, surtout pour le temps, mais rien ne l'arrêta, et il commence dès lors à donner la preuve de cette fermeté tenace et patiente, singulier mélange de force et de calcul, qui seront les traits caractéristiques de sa nature et l'origine de sa fortune. On lui obtint une place de cornette au régiment de Bignon en 1660. C'était avoir le pied à l'étrier et sauter le premier pas, qui est si difficile à franchir. Mais, si l'on en croit ses biographes, Catinat à peine nommé, le maréchal de la Ferté, passant la revue du régiment, le fit casser comme étant de robe. Cette disgrâce, du reste, ne dura guère, le maréchal s'étant souvenu que son père avait un procès où le président de Catinat pourrait avoir une grande influence, se hâta de rétablir le jeune cornette dans son grade. Cette historiette, qui est dénuée de toute vraisemblance, car Catinat avait déjà deux frères sous les armes tout aussi bien de robe que lui, est répétée avec complaisance par toutes les anciennes biographies du siècle dernier. Leurs auteurs sont évidemment désireux de faire, dès le début, de Catinat une victime de l'état social qui, malgré les vices qu'il pouvait avoir et avait peut-être, n'empêcha pas le débutant de vingt-trois ans d'arriver, plus vite certainement qu'il ne l'eût fait aujourd'hui, aux grades élevés et ceci, certes, pour le plus grand bien du pays.

En 1664, les cornettes ayant été supprimés, Catinat fut nommé, par brevet royal, « aide des camps et armées du roi », grade assez difficile à définir et que l'on croit correspondre à celui d'adjudant. Cette nomination, dit le brevet, devait « témoigner au sieur

Catinat la confiance que Sa Majesté prend en sa valeur, courage, expérience de la guerre, vigilance et bonne conduite, et en sa fidélité et affection à son service [1] ».

Tel était Catinat à ses débuts et encore ignoré, tel il sera toute sa vie, sans un écart, sans une défaillance. En 1665, il fut nommé lieutenant d'une compagnie de chevau-légers. C'est en cette qualité qu'il fit, en 1667, cette célèbre campagne de Flandre que Louis XIV commanda lui-même, ayant sous ses ordres Turenne et Vauban. Au siège de Lille, qui fut tant célébré par les poètes, Catinat chargea à l'attaque de la contrescarpe avec une valeur si brillante et une intrépidité si signalée, que le roi le remarqua, demanda son nom et le nomma lieutenant aux gardes.

Catinat d'Arcy, le frère aîné de Nicolas, fut tué à ce même siège de Lille. Il était capitaine aux gardes; le roi voulut que la charge restât dans la famille, et Louvois la donna à l'autre frère de Catinat, Croisilles, qui était lieutenant dans la même compagnie, mais celui-ci qui aimait tendrement son frère et était de deux ans plus jeune, écrivit au ministre pour le prier de lui donner la compagnie. A son tour, Catinat, averti, demanda à Louvois de la conserver à son frère Croisilles, qui quoique son cadet était son ancien et y avait tous les droits. Cette lutte d'affectueuse générosité toucha le ministre, qui était un grand connaisseur d'hommes, et valut de sa part aux deux officiers une estime et une confiance qui ne se démentirent jamais. Le roi fut instruit de cet incident qui faisait honneur aux deux frères, et il les loua publiquement. Croisilles garda la compagnie, mais Catinat reçut bientôt un dédommagement, car en 1670 il était nommé capitaine aux gardes françaises. Ce fut en cette qualité qu'en 1672 il se distingua au passage du Rhin, où il fut un des premiers à passer le fleuve.

L'année suivante, il était blessé au siège de Maëstricht, en attaquant un ouvrage à corne. A Séneffe, en 1674, Catinat fit des prodiges de valeur et se fit remarquer à côté du grand Condé. Il y fut de nouveau grièvement blessé, et Condé lui écrivit, à ce que rapportent les biographes, la lettre suivante, souvent reproduite que nous citons sans en garantir l'authenticité. D'une telle main, c'était comme un brevet de courage et une promesse de gloire : « Personne ne prend plus de part à votre blessure que moi, il y a si peu de gens faits comme vous qu'on perd trop quand on les perd. » Pendant la même campagne Catinat se distingua encore en Franche-Comté, où le régiment des gardes, qui comprenait la compagnie placée sous ses ordres, avait été envoyé. Excités par la

[1] *Mémoires* de Catinat, I, 176.

valeur intrépide et l'imperturbable sang-froid de leur capitaine, les soldats qu'il commandait enlevèrent à l'arme blanche le fort Saint-Etienne et la citadelle de Besançon, malgré la nombreuse garnison qui les défendait. En ce temps-là, la valeur personnelle, l'entrain dans l'attaque, n'étaient pas encore paralysés en grande partie par la portée et la puissance des armes à feu comme on ne l'a que trop vu de nos jours. Cette action d'éclat acheva d'attirer l'attention sur Catinat, et lui valut la réputation d'un officier d'avenir. Aussi lorsqu'en 1670 le roi nomma le capitaine aux gardes major général d'infanterie, cette nomination, qui, pour un homme de trente-trois ans, bourgeois de naissance et n'ayant que dix ans de service, était une véritable faveur et le mettait pour ainsi dire hors pair, n'eut-elle guère de détracteurs.

Déjà, cependant, le caractère du jeune major général, ses qualités encore plus que ses défauts nettement marqués dès le début de sa carrière, le faisaient diversement juger et lui attiraient plus d'une critique, même plus d'un ennemi. Sa franchise, en effet, ne ménageait personne, et il était loin d'avoir la souplesse nécessaire à la vie du monde, aussi bien celle des camps que celle de la cour ou des salons. Louvois l'estimait, l'avait jugé à sa valeur, et le poussait, comme on dit, auprès de Louis XIV, qui ne perdit que tard, si l'on peut dire qu'il le perdit jamais tout à fait, sous l'influence de la flatterie et des heureux succès, ce don de discerner les hommes, indispensable aux souverains, dont il donna tant de preuves pendant son long règne. Mais d'autres ne s'accommodaient pas plus de la rapide carrière que de la rigidité de principes de ce petit homme de robe devenu soldat. L'austérité de sa vie, son intégrité, son mépris non dissimulé pour l'argent, comme son peu de considération pour les jeunes gens à la mode, qu'on appelait alors les *petits maîtres*, ne laissaient pas que de déplaire aux gens qui ne se souciaient nullement de l'imiter. On ne pouvait contester sa bravoure, son honnêteté ni ses talents militaires naissants, dont l'avenir seul pourrait donner la mesure; on contesta son habileté, son adresse. La pureté de ses mœurs devint de la pruderie; sa réserve devint de l'orgueil, de la raideur; on en fit une sorte de censeur maladroit, impropre à commander les hommes, propre tout au plus à travailler dans le cabinet, et on ne se fit pas faute de le desservir auprès du roi. C'est ce que traduit assez vivement une épigramme du maréchal de la Feuillade contre Catinat, qui a été conservée et qui se place naturellement ici. La Feuillade, dont Saint-Simon a tracé des portraits si admirables de vie et de relief, mais d'une âpreté si implacable, était en tout l'opposé, le contraire même de Catinat. Le brillant cour-

tisan qui devait, plus tard, être l'inventeur de cette fameuse place des Victoires, la flatterie par excellence de tout le règne, le militaire élégant, brave, téméraire même, que sa campagne contre les Turcs (1644) avait rendu un moment le héros des salons de Paris et des galeries de Versailles, ne pouvait ni aimer, ni comprendre la nature modeste et contenue, l'intelligence tenace, prudente et ferme du jeune officier, que l'on commençait à appeler M. de Catinat, tout court. Or La Feuillade était colonel des gardes, et lorsque Louis XIV voulut faire Catinat major du régiment des gardes, où il était capitaine, La Feuillade s'y opposa de tout son pouvoir, disant partout avec une liberté, peut-être une fatuité de grand seigneur, non tout à fait exempte de calcul : « On peut faire de cet homme un général, un ministre, un ambassadeur, un chancelier, mais non pas un major général des gardes. » Le roi qui, tout absolu qu'il était, n'aimait pas à contrarier ceux qui l'approchaient habituellement, n'insista pas et fit de Catinat un major général d'infanterie. Et voilà comment la malveillance de La Feuillade pour un officier qu'il n'avait pas su deviner empêcha Catinat d'être major général des gardes.

Mais ce léger dégoût, si c'en était un, servit plutôt à sa fortune en le mettant dans un poste où il fut plus en mesure de montrer et de faire apprécier ses talents et ses qualités. Il eût eu, sans doute, de la peine à les faire estimer à leur valeur par ces brillants officiers de cour qui venaient chaque année cueillir des lauriers sur les champs de bataille en risquant leur vie avec le plus impétueux courage pour aller ensuite se faire admirer à Versailles ou dans les salons de Paris.

Dans un régiment d'infanterie, il était mieux à sa place, il le comprit et ne se plaignit pas.

Les sarcasmes de La Feuillade ne firent, du reste, aucune impression sur l'esprit du roi qui voyait plus juste que son favori. Il donna successivement à Catinat divers commandements importants et entra dès cette année en correspondance chiffrée avec lui.

En 1677, Catinat fut fait brigadier et se distingua fort pendant la campagne si brillante que le maréchal de Luxembourg, le tapissier de Notre-Dame, fit en Flandre cette même année. A la prise de Valenciennes, où une sortie de la garnison fut si vigoureusement repoussée que les assaillants entrèrent dans la place à la suite de ceux qu'ils repoussaient, Catinat arriva le cinquième à la tête des mousquetaires.

Mais là l'on voit déjà se dessiner la nature de l'homme et à quelle classe de soldats il doit appartenir. A peine maître d'une porte de Valenciennes et encore dans tout le feu de l'action, il

fait respecter les maisons et empêche le pillage de la ville, qu'il force néanmoins à capituler en faisant couler le moins de sang possible. Tel il sera toute sa vie, sans aucune affectation de sensibilité, rude, inexorable même lorsqu'il croira que son devoir l'exige, mais toujours maître de lui-même et n'agissant jamais que par conscience.

A la fin de cette campagne le maréchal d'Humières s'étant emparé de la place de Ghislain (11 décembre 1677), Catinat en fut nommé gouverneur. Dans la lettre où il lui annonce le choix que le roi a fait de lui, Louvois lui recommande de bien vivre avec un autre officier chargé de commander la cavalerie, M. de Quincy, homme d'esprit et de courage mais d'un caractère difficile et il termine ainsi [1] : « Comme ses manières ne sont pas tout à fait polies, Sa Majesté vous recommande de bien vivre avec lui et de ne pas relever de petites choses dont un homme moins sage que vous aurait peine à s'accommoder. Je ne vous dis point, continuait Louvois, que Sa Majesté ne confierait point son argent à un autre qu'à vous, étant fort persuadé que vous l'administrerez de manière qu'elle aura tout sujet de s'en louer; je lui en répondrais bien s'il en était besoin. Je ne vous fais point de compliment sur l'établissement que Sa Majesté vient de faire pour vous, parce que, apparemment, vous ne doutez pas que je prenne une très grande part à tout ce qui vous touche. » On voit par ces lignes quelle estime Louvois professait déjà pour Catinat, dont il avait mesuré, avec sa perspicacité ordinaire, et les qualités morales et les talents militaires. A quelque temps de là, il disait encore publiquement qu'il ne connaissait pas « un officier plus exact ni plus appliqué que M. de Catinat [2] ».

De son côté, le roi était si satisfait de la conduite de Catinat et goûtait déjà si fort le soldat comme l'administrateur qu'il le témoignait en public. Il en donna même une preuve éclatante lorsqu'à la paix de Nimègues, 1678, il lui confia le commandement de Dunkerque, l'une des villes fortes les plus importantes, sinon la plus importante de la frontière. C'était là une marque non équivoque de la place que Catinat avait su se faire parmi les officiers les plus distingués et comme un gage assuré d'une brillante fortune que l'avenir ne devait pas démentir. Désormais Catinat est en première ligne Il a vu de près Turenne, Condé et Luxembourg et a pu se former à leur école. Il s'est lié d'une étroite amitié avec Vauban. Louvois l'a vite discerné entre ses compagnons d'armes, et lui a voué dès le début une confiance et une

[1] Dépôt de la guerre, vol. 534, f°. 169, 173, le 6 décembre 1677.
[2] Rousset, *Histoire de Louvois*, II, 481.

estime qu'il gardera jusqu'à la fin. Louis XIV le connaît et l'estime à sa valeur. L'intégrité de sa vie, sa pureté de mœurs, son désintéressement, quelque chose de sérieux et de calme joint à une bonhomie souriante, voire même à une pointe de gaieté malicieuse, de promptitude à saisir le ridicule et à en rire, lui ont déjà, à cette première heure de sa carrière, acquis une considération et une autorité auxquelles sa situation ne lui donnait pas de droit. Tous les chemins lui sont donc ouverts; pour arriver au premier rang, il ne lui faut que les circonstances et la volonté de faire toujours et en toute occasion pour le mieux; il ne faillira jamais à cette condition, la fortune ne le laissera pas manquer des premières, et même les lui prodiguera, en attendant qu'elle les lui fasse payer par un de ces retours si ordinaires dans toute vie qui a son plein développement, qu'ils semblent comme une nécessité et sorte d'indispensable contrepoids.

Mais avant d'aller plus loin, retournons un moment dans la vieille maison de la rue de la Sorbonne, où Catinat revenait toujours, dès qu'il le pouvait, avec une joie d'enfant, retrouver les siens et se retremper au sein des affections de famille, car sous une apparence froide, il cachait et garda une grande sensibilité, restant toujours le plus tendre des frères comme le plus fidèle des amis. C'était une fête pour lui, et il ne cherchait pas à le cacher, que de rentrer passer quelques jours dans le vieux logis familial, où son frère aîné, devenu à son tour président au Parlement et marguillier d'honneur de Saint-Benoît, habitait comme son père et son grand-père. Là aussi demeurait une des sœurs de Catinat, Françoise de Catinat, qui avait épousé Claude Pucelle, célèbre avocat au Parlement, dont un fils devait devenir plus tard un ardent janséniste. Trois autres sœurs étaient religieuses, deux au couvent de Saint-François, à Mortagne, dans le Perche, et la troisième au monastère des Bénédictines de la Ville-Lévêque, à Paris. Avec elles aussi, malgré leur éloignement forcé, Catinat gardait les plus tendres rapports, et les noms de ses trois sœurs religieuses reviennent souvent dans ses lettres.

Ses sœurs, de leur côté, ne semblent pas lui avoir été moins vivement attachées; il est même obligé de modérer leur ambition, qui rêvait pour lui tous les succès, tous les honneurs, et c'est le soldat courant la carrière de la gloire qui prône la modération et l'humilité. C'était aussi rue de la Sorbonne que Catinat retrouvait son cher Croisilles, son frère cadet, qui, suivant l'usage du temps, porta jusqu'à sa mort le nom d'une terre, pour se distinguer des autres membres de sa famille.

Guillaume de Catinat, M. de Croisilles, comme on l'appelait, se

voyant d'une santé délicate, peu faite pour les fatigues de la guerre, où cependant il s'était fait remarquer et avait reçu nombre de blessures, s'était de bonne heure retiré du service et vivait soit à Paris, soit à Versailles, lorsqu'il y allait faire sa cour, dans la société la plus distinguée. C'était un homme doux et aimable, d'un commerce agréable, bien élevé, poli, sachant ménager les amours-propres, fort attaché à ses amis, mais sans aucune ambition personnelle. Aussi eût-il vite réussi, sans bruit et sans ostentation, à se faire une place dans la société et même à la cour, où il réussit, chose rare, à se faire aimer de tous. « C'était [1], dit Saint-Simon, que l'on peut en croire quand par hasard il juge favorablement, un homme fort sage, fort instruit, fort judicieux, qui avait beaucoup d'amis considérables, quoique fort retiré et fort homme de bien. C'était le conseil et l'ami de cœur de son frère. » Très lié avec Mme de La Fayette, avec Mme de Sévigné, qui le range parmi les causeurs d'esprit, Croisilles avait vécu, dès sa jeunesse, dans la meilleure société de Paris, et y avait acquis cette élégance de manières, ce charme d'une politesse raffinée et spirituelle, qui manquaient à son frère, dont la nature plus forte et moins souple fut toujours plus à l'aise dans les camps que dans les salons.

Mais ce fut surtout dans la petite société des ducs de Beauvilliers, de Chevreuse et des quelques personnes choisies qui formaient cette sorte de coterie très unie et très fermée au milieu même de la cour, que Croisilles élut domicile.

L'estime, l'affection, qu'on lui témoigna dans ce groupe d'élite, qui tenait à le rester, la rapidité avec laquelle on l'admit dans tous « les particuliers », font plus son éloge que tous les discours. Malgré son origine bourgeoise, la tendance marquée au jansénisme de plusieurs personnes de sa famille, Croisilles devint, en peu de temps, si bien un ami pour tous les membres du petit cénacle, que le duc de Beauvilliers voulut le faire nommer sous-gouverneur du duc de Bourgogne. Mais Croisilles, qui aimait son indépendance et connaissait bien la cour, déclina cet honneur et resta simplement un ami pour les deux ducs et leur société intime.

C'était là, en effet, autre chose qu'un mot, car rarement on vit, lorsque vint la fameuse affaire du quiétisme, plus de dévouement et de fidélité à l'affection, malgré la défaveur et le péril. L'abbé de Fénélon, alors encore dans tout le charme de la jeunesse et d'un esprit qui sortait pour ainsi dire de toute sa personne, était l'oracle de ce petit cercle. Croisilles séduisit le grand séducteur, comme Fénélon lui-même avait charmé Mme de Maintenon. Il devint son ami

[1] Saint-Simon, Ed. Boilisle, VIII, 261.

intime, et Fénelon l'appelle, dans ses lettres, « un précieux ami [1] ». Il était donc devenu, en peu de temps, un personnage à la cour : on le courtisait fort comme ayant l'oreille de Louvois. Mais comme son frère Catinat, pour qui il fut, tant qu'il vécut, un solide appui, il restait inébranlablement attaché au foyer paternel, où il venait le plus souvent possible se reposer et se retremper. Très voisin d'âge de Nicolas de Catinat, il n'avait que deux ans de moins que lui, Croisilles était non seulement lié avec lui comme avec un frère aîné avec qui on a été élevé, mais l'intimité la plus confiante, l'affection la plus tendre, les unissaient. Tout était commun entre les deux frères; la carrière de celui qui avait continué le métier des armes était devenue l'affaire propre, la chose de celui qui avait dû y renoncer, et tant que Croisilles vécut, Catinat n'eut pas à s'occuper de ses affaires; il avait, à la lettre, un autre lui-même, tout placé pour y veiller, et qui ne s'endormait pas. C'était encore Croisilles qui s'occupait de la modeste fortune que son frère avait reçue comme lui en héritage de ses parents, et qui gérait le domaine de Saint-Gratien, échu en partage à Catinat, et l'objet, dès la première heure, d'une sollicitude de propriétaire épris de son domaine, qu'on s'étonne de rencontrer chez un soldat en pleine activité. Si Croisilles s'en occupe, Catinat lui laisse toute liberté d'agir et le prie sans cesse de se regarder comme chez lui dans son domaine.

Les lettres trop rares de Catinat qui ont été conservées sont, pour la plupart, écrites à ce frère de prédilection et tout empreintes d'une cordialité et d'un laisser-aller rares à cette époque, ou du moins qui allaient devenir rares et témoignaient d'un abandon et d'un charme dans les rapports de famille qu'on n'est pas accoutumé à attribuer à ces graves intérieurs parlementaires, où le jansénisme allait recruter ses principaux adeptes. Les deux frères se tutoient, et ce tutoiement auquel Catinat ne voulut jamais renoncer, même lorsqu'il fut arrivé au faîte des honneurs, donne à leurs rapports une familiarité fort originale pour l'époque. « J'ai bien de la joie, écrit-il un jour à Croisilles, de voir que tu te trouves bien de l'air de la campagne. Fais hardiment et librement à Saint-Gratien tous les accommodements qui te peuvent faire plaisir. C'est une dépense qui sera autant à ma satisfaction qu'à la tienne, comptant que toi et moi ne font qu'un; tu peux t'en assurer [2]. »

[1] Fénelon, *Corr. gén.*, III, 505.

[2] *Mémoires de Catinat*, I, 171. — L'ouvrage, publié en 1820 par Bernard Le Bouyer de Saint-Gervais sous le nom de *Mémoires de Catinat*, n'est autre chose qu'une compilation faite d'après les papiers personnels de Catinat et les pièces conservées aux archives du ministère de la guerre. Bouyer de Saint-Gervais, dont la famille était alliée à celle de Catinat, avait eu com-

Mais, si doux que fût pour Catinat le séjour de la rue de la Sorbonne et les longues causeries avec son frère, si agréables qu'il trouvât les ombrages de Saint-Gratien, il ne pouvait en jouir longtemps. Louvois ne l'y laissait que le temps d'apparaître et était bien décidé à tirer de lui tout ce qu'il avait jugé pouvoir en tirer pour la gloire du roi et le bien de l'Etat. Catinat lui-même, encore dans toute l'ardeur et tout l'entrain de la jeunesse, n'aspirait qu'à l'action et se dépensait sans compter.

En 1679, il fut employé à une mission secrète, qui lui fit mettre le pied pour la première fois en Italie, le futur théâtre de ses succès comme aussi de ses revers. Il ne s'agissait pas de moins que de l'enlèvement par la force d'un ministre du duc de Mantoue dont le roi avait à se plaindre. Il est assez piquant de voir que la première mission importante confiée au sage Catinat ait été une aventure dont les détails romanesques ont l'air empruntés à un roman de cape et d'épée.

Pignerol était à la France depuis 1632. Le roi, ou plutôt Louvois, dont c'était un des plans favoris, voulait s'emparer de la forteresse de Casal et dominer ainsi complètement le Piémont, comme s'il eût eu un instinct prophétique des périls qui viendraient à la France de ce côté. Casal appartenait au duc de Mantoue et il ne semblait pas difficile de venir à bout, par l'argent, de sa résistance à la volonté impérieusement exprimée de son puissant voisin, le roi de France.

Tout parut d'abord aller à souhait. Un des ministres du prince, habilement sondé, fit ou du moins se vanta de faire accueillir les ouvertures de la France par son maître. Le comte Mattioli négocia ainsi la cession de Casal à la France et vint même, en 1678, à Versailles, sous un déguisement et dans le plus profond mystère, conclure le marché. Louvois, se croyant sûr de son affaire, envoya Catinat, en décembre de cette même année, à Pignerol, où il dut se rendre également sous un déguisement, être enfermé comme un prisonnier d'Etat, ne voir qui que ce soit ni être vu de personne et attendre qu'on lui remît la place de Casal entre les mains, afin d'en prendre possession au nom du roi. Il était à peine arrivé à Pignerol et y subissait son emprisonnement fictif qu'un courrier venu de Savoie

munication des papiers conservés maintenant à la Bibliothèque nationale sous la rubrique « Papiers de Catinat », et les archives de la guerre lui avaient été ouvertes. Aussi, la plupart des documents qu'il cite sont-ils authentiques et donnent seuls du prix à l'ouvrage en question. Sa composition a été successivement attribuée à Grimoard, l'auteur des *Mémoires de Tessé*, dont il reproduit des passages entiers, puis à Augier, littérateur du commencement du siècle. En réalité, il est l'œuvre de Bouyer de Saint-Gervais. Nous aurons soin, du reste, d'indiquer exactement la provenance des pièces que nous citons.

apprend à Louvois qu'il a été la dupe d'un intrigant, que Mattioli n'avait aucun pouvoir, qu'il a agi sans le consentement du duc de Mantoue, qu'il a menti avec une rare impudence et même livré le secret de la négociation aux alliés impériaux et espagnols qui viennent de faire enlever le chevalier d'Asfeld, chargé, par la France, de l'échange des ratifications. Furieux de se voir ainsi joué et voulant à tout prix empêcher cette entreprise manquée de devenir ridicule, Louvois ne songe qu'à une chose, à tirer une prompte et rapide vengeance de cet affront, avant qu'il n'ait eu le temps de s'ébruiter.

Excité par les ordres de la cour, l'abbé d'Estrades, ministre du roi à Turin, se mit aussitôt à l'œuvre. Averti du séjour de Mattioli à Turin, il l'attira à un rendez-vous mystérieux pour renouer l'affaire en apparence et pour écouter ses explications. L'imprudent Mattioli se laissa à son tour si bien duper qu'il monta dans le carrosse de d'Estrades pour aller au lieu du rendez-vous, sans s'apercevoir qu'on le menait dans une auberge située sur le territoire français, à la frontière. En traversant une rivière débordée, Mattioli travailla même de ses mains à rétablir le pont sur lequel passait la route. Arrivés au lieu du rendez-vous, Mattioli et d'Estrades trouvèrent Catinat, à qui on avait fait la leçon. On s'enferma dans une petite pièce isolée pour y conférer. Tout à coup, au milieu de la soi-disant conférence, des dragons, cachés dans la pièce à côté, envahissent la chambre, saisissent le malheureux Mattioli, qui est bâillonné, garrotté et transporté sans autre forme de procès à la citadelle de Pignerol, où il fut enfermé, si bien qu'on n'entendit plus jamais parler de lui et que sa trace disparaît complètement. Aussi est-il devenu, avec toute apparence de raison, le plus vraisemblable des personnages que l'on a identifiés avec le fameux Masque de fer, qui fut transféré de Pignerol au château de l'île Sainte-Marguerite et de là à la Bastille, où il mourut. Quoi qu'il en soit du véritable Masque de fer, nous ne pouvions passer sous silence cette première mission confidentielle, dont l'exécution fut remise à Catinat. Il est difficile de ne pas la qualifier du nom de guet-apens, et cette manière de se faire ainsi justice soi-même, sans crier gare, parce qu'on a la force de le faire, ne peut guère s'admettre. L'on comprend qu'à la longue, ces façons d'agir aient irrité et réuni tout le monde contre celui qui s'en servait. Catinat ne se posait pas de pareilles questions. Homme de discipline et d'obéissance militaire avant tout, il accomplissait les ordres donnés sans les discuter, comme un bon officier qui n'a pas qualité pour donner son avis. Plus tard, lorsqu'il en aura conquis le droit, il saura au besoin parler franc et résister lorsqu'il le faudra. Cette

singulière expédition, qui tenait plus de la police que de la guerre, terminée et enlevée avec autant de vigueur que d'habileté, Catinat s'en retourna à Longwy, dont il avait été nommé gouverneur (mai 1679). L'année suivante, il passa au gouvernement de Condé et en 1681, à celui de la ville et de la citadelle de Tournai. Partout il se conduisit si bien et satisfit si fort Louvois que, cette même année, il fut nommé maréchal de camp, ce qui le plaçait parmi les officiers supérieurs. Il avait quarante-sept ans et avait mis vingt-quatre ans à parcourir tous les grades inférieurs, s'élevant par son seul mérite et malgré son origine bourgeoise, qui n'aidait pas à lui ouvrir les portes, si elle ne les fermait pas, comme on l'a trop répété. Mais il n'était déjà plus à Tournai lorsqu'il fut fait maréchal de camp, Louvois l'avait renvoyé en Italie, cette fois pour une mission militaire et diplomatique plus digne de lui et qui allait lui fournir l'occasion de montrer qu'il était capable d'autre chose que d'exécuter habilement les hautes œuvres de Louvois.

II

CASAL. — LES BARBETS. — PHILISBOURG
1681-1688

Dans les derniers jours de juillet 1681, Catinat reçut à Tournai, où il commandait, le billet suivant de Louvois : « Monsieur [1], le service du roi désirant que vous fassiez incessamment un voyage pareil à celui du commencement de l'année passée, je vous en donne avis, afin que, prétextant quelque affaire de famille, vous mandiez à vos amis en Flandre, que monsieur votre frère vous a obtenu votre congé pour deux mois, et qu'en effet vous partiez pour vous rendre entre ci et douze ou quinze jours, sous mystère, à Fontainebleau, où je vous entretiendrai et vous remettrai les ordres du roi de ce que vous aurez à faire. Je vous dirai cependant que j'espère que vous réussirez mieux au voyage que vous ferez ensuite, que vous n'avez fait au précédent. »

Cette mystérieuse affaire, pour laquelle le redoutable ministre mandait Catinat, avec son impérieuse brièveté, n'était autre que la prise de possession de Casal, cette fois destinée à un meilleur succès que deux ans auparavant. La négociation manquée par la fausseté de Mattioli, fausseté si rudement châtiée, du reste, n'avait pas été abandonnée. L'abbé Morel, résident du roi à Mantoue, l'avait, au contraire, reprise et menée avec autant d'intelligence que de mystère. Aidé par l'abbé d'Estrades, ministre de France à

[1] Dépôt de la guerre, vol. 656, f° 332, le 22 juillet 1681.

Turin, et par la duchesse de Savoie douairière, qui, brouillée avec son fils, s'appuyait sur la France pour retrouver du crédit, Morel réussit cette fois à mener à bien l'entreprise. Mais, instruit par l'expérience, il prit ses sûretés et garda un profond silence.

La citadelle de Casal dut être livrée aux troupes du roi contre une somme de 20,000 écus d'or, lesquels seraient comptés aux ministres du duc de Mantoue seulement le jour où la place recevrait garnison française et pas avant. Le duc cédait à la France uniquement la citadelle et non pas le château ni la ville de Casal; mais une fois entré, on comptait bien s'emparer du reste et la suite montra que, cette fois, on s'apprêtait à rendre au maître de Mattioli la monnaie de sa pièce. Le marquis de Boufflers, qui commandait en Dauphiné, dut tenir des troupes prêtes, munies de vivres et d'armes. Au jour fixé, il traverserait rapidement, dans le Montferrat, la distance qui séparait Casal de la frontière française et jetterait Catinat avec une garnison dans cette forteresse d'avant-poste, qui allait surveiller toute l'Italie septentrionale et tenir le Piémont en échec. Voilà ce que Louvois dit à Catinat dans cet entretien secret où il le conviait le 22 juillet 1681.

Catinat, qui avait sans doute sur le cœur son échec précédent, ne se le fit pas dire deux fois. Ayant fait sans bruit ses préparatifs de départ, il ne laissa rien transpirer de la mission qu'on lui confiait et partit au jour fixé, incognito et sans escorte. Le 3 septembre, après avoir traversé toute la France à grandes journées, en dissimulant partout son passage, logeant où il pouvait et couchant même dans « des fours à plâtre » pour mieux se cacher, il arrivait à Pignerol. Là, suivant ses instructions, il fut enfermé sous un déguisement et tenu pour un prisonnier de marque. Le gouverneur de la place, M. de Saint-Mars avait été dûment averti du rôle qu'il avait à jouer. « Je suis arrivé ici le 3e du mois, écrit[1] Catinat lui-même, avec une bonne humeur toute militaire, et j'y serais même arrivé le 2e, sans les mesures que j'ai prises avec M. de Saint-Mars pour y entrer secrètement. Je m'y fais appeler Guibert, et j'y suis comme un ingénieur qui a été arrêté par ordre du roi, parce je me retirais avec quantité de plans des places de la frontière de Flandre. M. de Saint-Mars me tient ici prisonnier dans toutes les formes, néanmoins avec une profusion de figues d'une grosseur et d'une bonté admirables. Cela joint à la porte par où il a plu à Sa Majesté de me faire voir que j'en sortirais, me fait souffrir ma détention avec une bien facile patience. »

Le brevet de maréchal de camp, qu'il n'avait pas encore reçu,

[1] Dépôt de la guerre, vol. 764, pièce 2, le 6 septembre 1681.

et le gouvernement de Casal qu'on lui promettait, c'était là la porte dont il parlait et qui devait le faire sortir fort agréablement de sa captivité. Elle ne dura pas moins de vingt-quatre jours, pendant lesquels Boufflers réunit quelques troupes, destinées à servir comme de trompe-l'œil et à masquer la vente de Casal derrière une feinte violence, contre le duc de Mantoue.

Le 27 septembre 1681, Boufflers était à Pignerol à la tête de six régiments de cavalerie, six régiments de dragons et douze bataillons d'infanterie. Trois jours après, il arrivait devant Casal à la tête de la cavalerie, tandis que Catinat amenait de son côté l'infanterie. C'était un trajet de 25 lieues environ pendant lequel « Son Altesse Royale Madame la duchesse de Savoie (d'intelligence dans cette négociation) avait eu le soin de faire trouver à chaque endroit où ces troupes campaient toutes sortes de vivres, de rafraîchissements et de fourrages en abondance et avec un ordre admirable[1] ».

Le 30 septembre, à deux heures de l'après-midi, Boufflers entrait dans la citadelle par une porte que l'on avait démurée pour faire un passage ayant l'air d'une brèche et recevait ladite citadelle des mains du marquis de Caurian, gouverneur pour M. de Mantoue. « Ce[2] pauvre marquis de Caurian, écrit Boufflers à Louvois, jetait de grands soupirs en lisant l'ordre de M. de Mantoue et en voyant sortir la garnison. En vérité, ce lieu est un beau poste et bien digne de la grandeur du roi. » Le lendemain, Catinat entrait dans Casal, avec ses seize bataillons d'infanterie, et s'y installait. Boufflers s'en retournait en Dauphiné, en lui laissant quatre régiments de cavalerie et quatre régiments de dragons.

Le tour était joué, le duc de Mantoue avait eu en apparence la main forcée, tandis qu'on lui remettait en secret 100,000 pistoles d'Espagne, qui convenaient fort à son trésor, et Casal était à la France. Or, le même jour à quatre heures de l'après-midi, presque à la même heure, les troupes du roi de France entraient à Strasbourg et Boufflers pouvait écrire à Louvois ces lignes qu'on ne peut lire aujourd'hui sans un sentiment d'amère tristesse : « Quel jour pour toute l'Europe que le 30 septembre 1681, et quel point de gloire pour le roi et pour vous. » Cette prise de possession simultanée de ces deux places situées aux deux frontières opposées de la France, fit, en effet, une profonde impression en Europe dont elle excita vivement les méfiances, tout en portant au plus haut point le prestige de Louis XIV, « la gloire du roi », comme on disait. « J'ai donné, écrit[3] Catinat dans une lettre de Louvois, à un

[1] *Mémoires* de Catinat, I, 254.
[2] Dépôt de la guerre, vol. 664, pièce 21, le 30 septembre 1681.
[3] *Mémoires* de Catinat, I, 232.

curé proche de Valence, un des imprimés des articles de la reddition de Strasbourg, qui me dit en causant avec lui, qu'il fallait avouer que le roi est un grand prince et qu'il lui paraissait n'y avoir pas eu depuis Charles-Quint, un plus grand personnage dans le monde et répété deux ou trois fois, Casal et Strasbourg en un même jour et presque à la même heure. » On voit qu'à l'occasion et lorsque la vérité l'exigeait, Catinat savait louer ce qui méritait de l'être, et se montrer bon courtisan. Mais s'il savait applaudir aux succès de son maître, on le voit aussi, dès ce début diplomatique assez peu souple et général, rigide observateur de la discipline. « Les troupes [1] que j'ai conduites, dit-il à Louvois le lendemain de son entrée à Casal, ont passé sans aucun désordre. J'ai réparé généralement toutes les plaintes pour 6 écus. Je vous avoue que, passant dans un pays si plein de toutes choses, j'ai été surpris que cette grande obéissance ait subsisté pendant quatre jours sans châtiment exemplaire. »

Catinat fut moins heureux, ou du moins eut plus de peine à réussir dans la négociation dont il fut chargé avec le duc de Mantoue, aussitôt après son entrée dans la citadelle de Casal.

Louvois n'entendait pas, en effet, en rester là; il voulait que le château de Casal nous fût également livré, et que nous pussions mettre garnison dans la ville, afin d'être maîtres d'établir nos quartiers d'hiver dans le Montferrat. Il fallait faire consentir le duc de Mantoue à cette extension de concession, qui n'était nullement contenue dans le traité conclu, si même elle ne lui était pas absolument contraire. Catinat devait essayer de faire passer la chose en douceur. C'était là une mission difficile et un abus de la force, qui ne lui convenait guère. L'on voit bien au ton de ses lettres qu'il s'y prêtait uniquement par soumission et les blâmait intérieurement. Mais homme d'obéissance militaire avant tout, il partit immédiatement pour Mantoue, afin d'obéir aux ordres de Louvois et de persuader au duc qu'il était de son intérêt de céder aux impérieuses exigences du roi. Il ne sut évidemment pas bien plaider une cause qui ne lui plaisait qu'à moitié, car il commença par échouer complètement. Il raconte son insuccès au ministre dans une longue dépêche assez embarrassée, où ses sentiments personnels se trahissent malgré lui par les éloges qu'il donne à ceux avec qui il a eu à traiter, c'est-à-dire au duc de Mantoue qui s'est montré inébranlable et en a appelé, non sans vivacité, à la *sacrosainte* parole du roi et à ses ministres qu'il a trouvés incorruptibles.

« J'ai trouvé [2] ces gens-ci tout autrement que je n'avais pensé;

[1] Dépôt de la guerre, vol. 664, pièce 23, le 2 octobre 1681.
[2] *Mémoires* de Catinat, I, 227, 230.

j'espérais beaucoup de la permission d'offrir de l'argent; à quoi ils m'ont paru fort insensibles, et toutes les offres qui ont tendu à cela ont été très mal reçues. Il y a de l'esprit et de la fermeté dans leurs sentiments. Ils se sont regardés comme des hommes perdus et déshonorés, s'ils paraissaient si promptement consentir à une entière dépouille de leur maître. Il faut que ce soit le temps qui fournisse les occasions d'obtenir ce que Sa Majesté désire. Ces raisons si subtiles et si pressantes, sans leur donner de relâche, n'ont pu leur paraître qu'un prétexte pour les opprimer. »

Mais Louvois n'était pas homme à se déconcerter pour si peu, et les scrupules de Catinat ne lui firent évidemment aucune impression, car il le malmène assez vertement dans une lettre du 2 janvier suivant et lui ordonne de faire prendre possession du château et de mettre la garnison dans la ville de Casal afin d'y faire hiverner les troupes.

Devant un ordre positif, il n'y avait qu'à obéir, et comme Catinat avait la force en main, il fit plier l'opposition du duc de Mantoue et de ses ministres. Mais il sut le faire avec ménagement. A force de prudence, de bons procédés, il évita tout éclat, ce dont tout le monde lui sut bon gré. Aussi reçut-il, au mois de février 1682, les patentes de gouverneur des armes, de la citadelle, du château et de la ville de Casal.

Le marquis de Gonzague, qui continuait à y commander pour le duc de Mantoue, n'eut jamais qu'à se louer du gouverneur que le roi de France imposait à Casal. Catinat resta six ans à Casal sans avoir une difficulté avec M. de Gonzague. Il mettait ses soins à faire respecter la plus stricte discipline, maintenant les mœurs et la décence avec vigueur, mais sans aucune ostentation. Sa modération, son désintéressement, son amour de la justice, lui eurent bientôt attiré l'estime et l'affection de la population, dont il s'occupait avec une vigilance remarquable jusqu'à faire venir des faiseurs de tours et des danseurs de corde pour la divertir. Austère pour lui-même et chrétien comme on l'était alors dans les paroisses pieuses de Paris, il ménageait avec soin les sentiments religieux de ces populations si catholiques. Un mois avant le carême, il alla en grand appareil, entouré de deux cents officiers, rendre visite à l'évêque de Casal et lui demander la permission pour la garnison française de faire gras quatre fois la semaine; et tous les ans il renouvelait cette démarche publique. Ferme du reste et intraitable sur ses droits, repoussant toute ingérence, même ecclésiastique, lorsqu'elle n'était pas justifiée, il répondait simplement à ceux qui s'en étonnaient : « Je veux rester autant que possible dans nos

mœurs. » Aussi Catinat ne tarda-t-il pas à avoir une grande situation à Casal et à Turin, où on l'appréciait fort.

Louvois prenait de plus en plus confiance en lui et écrivait au gouverneur de Casal de ces longues dépêches, mi-parties chiffrées, mi-parties au clair, si remarquables par la netteté des vues d'ensemble, et cette précision dans les moindres détails qui révèlent un si puissant esprit. Le ministre, qui savait bien à qui il avait affaire l'employait à tout, avec cette singulière absence de ménagements, qui est encore une marque commune aux grands hommes. C'est ainsi qu'il dut par son ordre travailler à réconcilier Madame Royale, douairière de Savoie, Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie Nemours, veuve du duc Charles-Emmanuel avec son fils le jeune duc de Savoie, Victor-Amédée II. Cette princesse, ardente et ambitieuse, avait longtemps gouverné son fils même lorsque, cessant d'être régente, elle lui eut en apparence remis le pouvoir, et elle ne pouvait se résigner à abdiquer son autorité. De là naissaient des brouilles incessantes entre la mère et le fils. La duchesse eût voulu marier le jeune prince à l'héritière du royaume de Portugal, ce qui l'aurait obligé à lui confier le gouvernement du duché de Savoie pendant qu'il eût été régner sur ses nouveaux États. La résistance obstiné du duc, qui ne se révéla qu'au dernier moment et donna déjà la mesure de son peu de franchise, avait fait échouer la combinaison et complètement brouillé la mère et le fils. Catinat, quoiqu'il ne fût pas encore un personnage bien considérable, dut, sur l'ordre réitéré de Louvois, travailler avec le ministre de France à les réconcilier. Son intervention fut heureuse et aboutit au résultat désiré. Mais ce ne fut sans doute pas en suivant les instructions de Louvois, sur la conduite à tenir vis-à-vis du duc de Savoie, lorsqu'il écrivait avec une brutalité voulue dont le ton fait involontairement penser aux grandes colères de Bonaparte : « Parlez[1] ferme, parlez durement à ses ministres afin qu'ils rendent vos discours à leur maître, épouvanté, menacé. » De quelque façon qu'il s'y prît, Catinat réussit dans sa délicate mission. La duchesse de Savoie rendit, au moins en apparence, ses bonnes grâces à son fils, et celui-ci fit payer intégralement la pension de la duchesse sa mère dont elle se plaignait très vivement d'avoir été privé. « Cela[2] s'est passé, écrivait Catinat à Louvois, avec des manières très agréables et très obligeantes de la part de M. le duc de Savoie, et les parties ont paru parfaitement contentes l'une de l'autre. Catinat sut si bien s'y prendre que la duchesse de Savoie lui conserva toujours de la reconnaissance de son intervention et que, de son côté, Victor-

[1] Dépôt de la guerre, vol. 776, le 25 février 1686.
[2] Dépot de la guerre, vol. 776, 25 mars et 7 avril 1686.

Amédée, qui ne tarda pas à épouser la fille de Monsieur le frère de Louis XIV, lui en sut également bon gré. C'est, du moins, ce que font croire les lettres que lui écrivent la mère et le fils. Celui-ci va même jusqu'à signer « Votre meilleur ami ».

Il est vrai que, malgré sa jeunesse, ce prince, célèbre pour sa dissimulation, savait déjà jouer un rôle et feindre des sentiments qu'il n'éprouvait pas. La nature franche et loyale de Catinat fut d'abord trompée par l'apparente indécision et les tergiversations du prince : il le jugea faible, incapable dans la conduite des affaires et ne devina pas en lui l'adversaire redoutable, puis l'allié plus redoutable encore auquel il aurait affaire et dont il aurait dans la suite tant à souffrir. Il écrivait à Louvois, le 3 mars 1686, que le duc de Savoie lui semblait incapable de « réduire les affaires dans sa tête de manière à s'en pouvoir expliquer avec certitude et à prendre une bonne et assurée résolution[1]. »

Ce fut en 1686 que, pour la première fois, Catinat commanda en chef et put se montrer. L'occasion, malheureusement, fut la triste guerre du duc de Savoie contre les hérétiques vaudois des vallées du Piémont, connue sous le nom de guerre des Barbets.

Excité par Louis XIV qui venait de mettre à exécution la fameuse révocation de l'édit de Nantes et eût voulu que toutes les puissances catholiques suivissent son exemple, Victor-Amédée, révoqua tous les privilèges accordés depuis des siècles aux Vaudois et les somma ou de se convertir ou d'émigrer[2]. Poussées à bout, ces malheureuses populations, composées de paysans paisibles et attachés à leur sol, refusèrent d'obéir et finirent par se révolter.

Les Vaudois, qu'on ne tarda pas à nommer les Barbets, à cause des longues barbes de leurs ministres, firent preuve dès le début de la révolte d'un courage, d'une ténacité, parfois même d'un héroïsme que l'on n'avait pas soupçonné et ce qu'on avait cru ne devoir être qu'un mouvement populaire devint vite une véritable guerre de religion, accompagnée de toutes les cruautés et les misères ordinaires en semblable cas. Le duc de Savoie, qui n'avait agi que poussé par Louis XIV, réclama l'aide des Français, et Catinat dut lui porter secours avec toutes les troupes qui tenaient garnison dans Casal. Il était à la fois trop rigoureux observateur de l'obéissance militaire pour hésiter un moment à se charger de cette pénible tâche d'aller écraser les malheureux Vaudois, et trop homme de son

[1] Dépôt de la guerre, 776, le 7 avril 1686.

[2] Les Vaudois étaient une petite secte hérétique, d'une origine très ancienne, que l'on croit remonter aux Albigeois et dont il est très difficile de définir les doctrines. Réfugiés dans les vallées du Piémont, les Vaudois y vivaient paisiblement, fort soumis et très attachés à leur prince.

temps pour avoir quelque doute sur la légitimité de l'entreprise. On le lui a reproché, sans songer assez que l'eût-il voulu, il n'avait pas autre chose à faire et ne pouvait rien faire d'autre que d'obéir. La joie de commander seul et d'avoir une occasion de se faire connaître fut vive, du reste, il faut l'avouer, et étouffa tout autre sentiment[1] : « Je ne saurais rien dire, Monseigneur, pour vous exprimer mes sentiments sur l'honneur que vous m'avez procuré d'un si beau commandement. Je ne songe qu'à m'en bien acquitter, pour mériter avec quelque justice cette marque de votre estime! »

Mais même dans ce premier moment d'exaltation naturel chez un soldat qui sent sa valeur et croit trouver l'occasion de la montrer, la modération native de son âme se fait jour. Avant de se mettre en campagne, il fit venir trois des principaux chefs des Vaudois et les exhorta à la soumission, en leur représentant les maux affreux qu'ils allaient encourir. Les efforts échouèrent devant l'inébranlable fermeté des Vaudois qui lui répondirent avec le plus calme courage, suivant les anciennes biographies de Catinat, « qu'ils aimeraient mieux mourir que de changer leur manière de prier ».

Une fois la lutte engagée, elle fut menée avec une vigueur et une décision qui justifièrent la confiance qu'on avait en lui. Malheureusement elle fut aussi conduite avec une rigueur impitoyable, où l'on reconnaît bien la main de Louvois. Cette fois encore Catinat, ne pouvait qu'obéir, et la seule façon de modérer les ordres implacables du ministre était de peindre en détail la désolation de ces malheureuses vallées, comme il le fait dans ses lettres avec une insistance assez significative.

« Ce pays est parfaitement désolé, écrivait-il (9 mai) ; il n'y a plus du tout ni peuple ni bestiaux. Les troupes ont eu de la peine par l'âpreté du pays; mais le soldat en a été bien récompensé par le butin. M. le duc de Savoie a autour de 8,000 âmes entre ses mains. J'espère que nous ne quitterons point ce pays-ci, que cette race de Barbets n'en soit entièrement extirpée. J'ai ordonné que l'on eût un peu de cruauté pour ceux que l'on trouve cachés dans les montagnes, qui donnent la peine de les aller chercher, et qui ont soin de paraître sans armes lorsqu'ils se voient surpris étant les plus faibles. Ceux que l'ont peut prendre les armes à la main et qui ne sont pas tués passent par les mains du bourreau[2]. »

Cette triste guerre qui, malgré l'énergie et le courage des Vaudois, ne mérite guère ce nom, tant les forces étaient inégales, finit, comme Catinat l'avait prévu, par l'écrasement et la dispersion des révoltés, mais non par leur soumission. Avec une précision, une

[1] Dépôt de la guerre, 776, le 5 mars 1686.
[2] Dépôt de la guerre, 776, le 9 et le 25 mai 1686.

sûreté de coup d'œil, qui faisaient deviner ses talents, Catinat conduisit sa petite armée tout le long d'une de ces vallées du Piémont appelée la vallée de Saint-Martin, où les insurgés s'étaient massés et se défendaient avec l'énergie du désespoir. Il balaya tout devant lui et alla donner la main au duc de Savoie qui venait à sa rencontre de l'autre côté. En quelques semaines l'affaire fut ou sembla finie : tout ce qui avait échappé aux armes des soldats était ou prisonnier ou en fuite. Un grand nombre de Barbets s'échappa à la faveur du brouillard grâce à la connaissance du pays. Catinat retourna à Casal et Victor-Amédée à Turin, laissant les malheureuses vallées ruinées et dépeuplées, mais non soumises. Les Français devaient bien s'en apercevoir, quelques années plus tard, lorsqu'ils revinrent sur le même terrain combattre le même duc de Savoie, cette fois adversaire de Louis XIV et se servant contre lui de ces mêmes Barbets pardonnés et redevenus ses fidèles sujets, malgré leur invincible attachement à leur culte. Ce jour-là, nous le verrons plus loin, Catinat dut s'apercevoir, s'il ne l'avait pas fait plus tôt, de la faute qu'avait commise la politique violente de Louvois et qu'il avait dû exécuter. Dans toutes les guerres d'Italie, l'armée française trouva sur ses flancs une nuée d'insaisissables ennemis, de vrais francs-tireurs, qui la poursuivaient sans relâche, sans qu'on pût jamais les atteindre. « On peut détruire les habitations des Barbets, écrira plus tard Catinat, on ne détruira jamais les Barbets. » Telle fut, sans doute, la conclusion qu'il tira de cette campagne, dont il ne peut en aucune façon être rendu responsable et où on ne peut guère lui reprocher d'avoir mis toute l'ardeur d'un chef de guerre qui fait ses premières armes. Peut-on, du reste, s'étonner qu'il l'ait jugée avec les idées de son temps et non avec celles du nôtre; ce serait se montrer plus sévères que ses contemporains même protestants qui, dans les nombreux portraits et pamphlets où ils ne ménagent ni Louis XIV ni ses conseillers, n'ont jamais reproché la guerre des Barbets à Catinat.

Il n'y eut d'autre rôle que celui d'un soldat obéissant et remplissant à la lettre les ordres qu'il reçoit, là se borna sa part dans ce triste et lugubre épisode. Nul ne saurait en attacher le souvenir à son nom sans manquer à l'équité historique, qui est due à tout le monde, aux uns comme aux autres.

A la fin de 1686, Catinat rentrait à Casal, comblé de compliments par son « meilleur ami », le duc de Savoie, qui lui donnait même son portrait enrichi de diamants. Quelques semaines après, il recevait une lettre de Louvois, tout entière de sa main, pour lui annoncer l'heureux succès d'une opération chirurgicale que le roi

venait de subir, de cette grande opération que Saint-Simon a racontée à la postérité sans lui épargner le plus petit détail.

Catinat répond, avec cette bonhomie joyeuse qui se retrouve souvent dans ses lettres, à la nouvelle de la guérison du roi : « J'en [1] ai, de bon cœur, célébré la joie à souper avec bonne compagnie de notre garnison. S'il m'arrivait de boire souvent comme je l'ai fait ce jour-là, je recevrais bientôt une correction sur mon dérèglement. »

Il s'occupait avec ardeur à remettre en état les fortifications fort délabrées de Casal, lorsqu'à la fin du mois de décembre 1687, lui arriva subitement l'ordre de se rendre à l'autre extrémité de la France pour y prendre le commandement de la ville et de la province de Luxembourg que Boufflers venait de quitter. C'était un poste de confiance, un avant-poste comme Casal, mais où l'on avait affaire à d'autres ennemis qu'aux Barbets. « Le gouvernement [2] de Luxembourg, lui disait Louvois en lui annonçant le choix que le roi venait de faire de lui pour commander cette place, s'étend non seulement dans la ville, qui est la plus belle place de l'Europe, mais encore, dans ce qui était du temps des Espagnols, la province de Luxembourg, qui a plus de 20 lieues de long sur autant de largeur.

« ... Je vous voyais avec peine en un lieu où la faiblesse des Espagnols ne pouvait donner lieu à aucun mouvement, au lieu qu'il ne peut y en avoir qui ne commence pas par le côté où le roi veut vous employer, ce qui marque en même temps la satisfaction que Sa Majesté a de vos services et la pensée de vous mettre en état de lui en rendre de nouveaux. Vous ne doutez pas, je m'assure, de la part que je prends à la joie que cette lettre vous donnera, etc.

« De Louvois. »

Catinat traversa rapidement la France et, sans prendre le temps de s'arrêter dans sa chère maison de la rue de la Sorbonne, se rendit droit à son nouveau commandement. Arrivé à Luxembourg le 8 février 1688, il y entra le soir, à pied, enveloppé dans son manteau, sans être attendu ni avoir annoncé son arrivée pour éviter « toutes les cérémonies, qui n'étaient pas de son goût à cause de la peine et de la dépense qu'il appelait inutiles ». A peine installé comme gouverneur, il visite en détail les hôpitaux, les magasins, les quartiers de troupes, voyant tout par lui-même et se faisant présenter chacun. Puis il parcourt les environs de la place, rassemble la noblesse des alentours et la traite magnifiquement, enfin n'épargne

[1] Sainte-Beuve, VIII, *Lundis*, 430.
[2] Bibliothèque nationale, f. fr. 7887, f° 43.

ni peine ni argent pour rendre la domination française agréable à tous, aux grands comme aux petits.

Son désintéressement et son équité lui eurent vite acquis la considération universelle. Aussi, l'année suivante, fut-il fait lieutenant général et autorisé à lever deux régiments, l'un de dragons, l'autre d'infanterie qui, suivant l'usage du temps, portèrent tous deux son nom. D'après la singulière organisation de l'époque, bien qu'officier général, il n'en fut pas moins colonel des deux régiments de Catinat. Mais Louvois n'entendait pas le laisser moisir dans son gouvernement de Luxembourg, et en cette même année 1688, il dut aller prendre sa part du siège de Philisbourg, qui fut alors si célèbre et tant chanté par les poètes. Vauban prit la place après vingt-quatre jours de tranchée ouverte sous les yeux du fils de Louis XIV, le grand Dauphin, qui y faisait ses premières armes. Pendant ce siège, qui fut difficile et mit le sceau à la réputation de Vauban, Catinat se distingua d'une façon toute particulière. Bravant le péril avec la plus froide intrépidité, il attira tous les regards. Quand il était à la tranchée, disaient les soldats, la besogne avançait du double, et c'est alors, s'il faut en croire les anciennes biographies, qu'ils lui donnèrent le surnom de *Père la Pensée*, qui lui est resté et qui convient si bien à sa nature calme et réfléchie. Mais le *Père la Pensée* savait, lorsque l'occasion le demandait, témoigner de la plus brillante valeur et en remontrer aux plus hardis. A la tête des grenadiers, il emportait les ouvrages avancés avec un élan auquel rien ne résistait : frappé d'une balle morte, il tombait sans connaissance et était emporté par ses soldats qui, le croyant mort, ne cachaient pas leur désolation. Une autre fois, les assiégés firent pendant la nuit une si vigoureuse sortie, que nos troupes commençaient à plier. Catinat se trouva être de garde; voyant le péril, il s'élança, l'épée à la main, à la tête du régiment d'Auvergne, ramena les soldats qui pliaient, et chargea les ennemis avec tant de vigueur qu'il les força à se retirer dans la place.

Pendant cette charge d'une furie toute française, Catinat reçut une balle dans la tête, qui perça son chapeau, mais ne lui fit qu'une blessure légère, la grande perruque du temps qu'il portait, comme tous ses contemporains, ayant amorti le coup. Le chapeau troué du *Père la Pensée* devint aussitôt l'objet de la curiosité des soldats, qui eussent voulu le conserver. Mais Catinat, et ici on retrouve bien l'homme, fit immédiatement disparaître le trophée de son courage. Le roi, qui lui témoignait déjà une confiance particulière, instruit de cette belle conduite, voulut avoir de sa main des nouvelles du siège. Louvois lui écrit avec une bonne humeur qui ne lui est pas ordinaire.

« J'étais[1] un peu scandalisé de n'avoir point de vos nouvelles, lorsque j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 6 de ce mois. Je vous prie de continuer à m'écrire tous les jours, et de m'expliquer, le plus en détail que vous pourrez, tout ce qui se sera passé, Sa Majesté ayant une fort grande foi à vos relations, et me les ayant demandées souvent; sur quoi, je vous avoue que j'étais assez embarrassé pour lui répondre. Je vois bien l'apparence que le roi voudra que vous leviez un régiment d'infanterie sous votre nom dans le pays de Luxembourg, et il pourrait même arriver que Sa Majesté vous ordonnerait d'en lever un de dragons. »

Après la fin du siège de Philisbourg, Louvois chargea Catinat d'aller mettre à contribution les pays de Liège de Limbourg. « Faites de rudes exécutions dans le pays de Limbourg, lui disait le ministre; mettez le feu dans les lieux qui ne voudront point payer les contributions; le meilleur moyen de faire retirer chez eux les habitants du pays de Liège, de Limbourg et des environs de Maëstricht, c'est d'envoyer par les derrières mettre le feu à leurs villages[2]. » Loin de s'en tenir à la lettre de ces instructions barbares, qui n'ont d'autre excuse que les usages courants d'une époque encore très dure, Catinat s'appliqua à en tempérer partout l'application. Lorsqu'il lui fallait avoir recours à la rigueur pour faire exécuter ses ordres, il avait soin de ne faire mettre le feu qu'à un bâtiment isolé, loin des villages d'où l'incendie ne pût se communiquer. C'était avoir beaucoup d'attention aux devoirs de l'humanité pour l'époque. Les populations lui en surent un gré infini, qui en dit long sur les coutumes militaires du temps. Les contributions rentrèrent sans difficulté : c'était tout ce que voulait le terrible ministre qui se tint pour satisfait, et Catinat put recevoir dans la *Gazette de Hollande*, peut-être un peu à trop bon marché, ces louanges qu'on ne lui accorderait sans doute plus aujourd'hui aussi facilement : « La province de Juliers a eu le bonheur que les troupes fussent commandées par ce général; si c'eût été tout autre, tout le pays aurait été brûlé. »

La brillante conduite de Catinat au siège de Philisbourg sous les yeux du Dauphin et à côté de Vauban acheva de le mettre en lumière et de le désigner pour un commandement en chef. Ce suprême et périlleux honneur n'allait pas tarder. Il avait cinquante et un an, avait passé par tous les grades depuis celui de cornette jusqu'à celui de lieutenant général, il était mûr pour l'action et il va passer au premier rang.

Emmanuel de Broglie.

(La suite prochainement.)

[1] *Mémoires de Catinat*, I, 265. Dépôt de la guerre, 824, 12 octobre 1685.
[2] *Mémoires de Créquy*, 44.

LE BAPTÊME DE MARIE-RADÉ[1]

V

UN PREMIER SON DE CLOCHE

Le jour où Henri Fouchard, en apportant, dès l'aube, son bouquet quotidien à Marguerite, trouva son bouquet de la veille à la place où il l'avait déposé, il se sentit si violemment déconcerté qu'il oublia toutes les précautions par lesquelles son pèlerinage matinal avait établi un secret charmant entre Marguerite et lui. Il demeura en contemplation douloureuse devant les fleurs flétries par les ardeurs du jour, que la jeune fille n'était pas venue prendre à la brèche de la muraille, selon son habitude. Et il ne savait que faire des fraîches fleurs nouvelles qu'il tenait à la main. Il lui fallut entendre la rumeur approchante des laboureurs de la ferme de La Roche-Montais pour s'apercevoir qu'il devait être ridicule à se tenir ainsi immobile, devant un mur, avec son bouquet à la main. On ne saura jamais, en effet, pourquoi certaines attitudes charmantes entre amoureux, certains propos sublimes, à leur sens, tant qu'ils sont seuls, leur deviennent soudain grotesques, s'il intervient, entre eux, des témoins étrangers à leur émoi. Sans bien se rendre compte de ce qu'il faisait et, simplement, pour se soustraire à une posture embarrassée devant les paysans surpris de sa présence en un tel lieu, à une heure aussi matinale, Henri lança précipitamment ses pauvres roses de l'autre côté du mur et reprit sa marche vivement, au long du chemin, en tournant le dos à Landaine.

Les pensées les plus inquiètes l'avaient assailli, à la vue de ses fleurs à l'abandon. Marguerite était-elle malade, puisqu'elle n'avait pas pu venir les prendre? Avait elle éprouvé d'innocents remords qui auraient alarmé sa conscience et l'auraient décidée à interrompre de muettes relations où elle avait senti que son cœur s'engageait trop rapidement? Ou, surprise par Mme de Naintré, en intrigue

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 août et 25 septembre 1900.

suspecte, par le témoignage indéniable de ces fleurs quotidiennes, Marguerite avait-elle dû se soumettre à des prohibitions sévères et s'abstenir du doux échange de pensées que cette offrande acceptée entretenait entre eux?

Ah! cette comtesse de Naintré, songeait Henri, en cheminant sans but dans la direction de Neuil-l'Abbaye, quelle femme impressionnante et redoutable! Quelle inconcevable folie l'avait engagé lui, le fils du marchand de biens exécré, en cette espérance téméraire et chimérique d'obtenir qu'elle se résignât jamais à l'accepter pour gendre? Et pour quelle autre folie, que l'amour fascinant de Marguerite, aurait-il pu annihiler en lui la voix de la raison et adopter la résolution d'affronter tous les obstacles qui devaient les tenir étrangers l'un à l'autre?

Du jour où il avait vu Marguerite si éblouissante de beauté dans sa toilette modeste, Henri Fouchard s'était senti le désir invincible d'en être aimé. L'hostilité de la comtesse contre son père et lui, son aversion, ses rancunes et son injuste mépris, que Marguerite partageait sans doute, n'avaient pas plus modéré son admiration affectueuse que la prévision des impossibilités matérielles d'entrer en relations avec elle, qui s'étaient offertes à son esprit. Rien, ni personne ne pouvait l'empêcher de s'abandonner au ravissement que lui donnait la vue de la jeune fille. Et ce lui était une allégresse intérieure assez précieuse déjà de se sentir ému par sa beauté, comme il ne l'avait jamais été encore, pour renoncer à toute résistance contre un sentiment fertile peut-être en douleurs pour l'avenir. Mais le sort propice, qui l'avait toujours favorisé, avait voulu que Marguerite se fît volontiers complice de son respectueux penchant. Et au moment précis où Henri Fouchard, à l'attitude impénétrable et si désespérément hautaine de Mme de Naintré, avait dû se convaincre que ses bienfaits les plus délicats le rendraient, à cette victime en révolte contre le malheur, plus odieux encore que les méfaits contestables de son père, le sourire céleste de Marguerite était descendu vers lui. Il avait jeté entre eux comme une arche de lumière et de grâce, sur laquelle leurs âmes, idéalement, pouvaient se rapprocher. Henri avait senti la terre légère sous ses pas. L'immensité inerte de ce globe lui avait paru s'animer; sa course dans l'infini lui était, pour ainsi dire, devenue sensible; il en percevait obscurément la giration harmonieuse unie à l'harmonie des autres mondes, et il se sentait transporté dans l'allégresse vertigineuse de la joie universelle, dont palpitaient tous les êtres en émoi dans l'effusion de la lumière épandue comme une vivante caresse de l'Infini. Le bonheur élargissait son âme jusqu'au délire, et la vie avait afflué en lui aussi intense, en quelques minutes, depuis qu'il avait pu se croire aimé de Marguerite,

qu'elle avait pu l'être durant toutes les autres minutes qu'il avait vécues.

Il n'avait parlé à son père que du bon résultat de sa visite à Mme de Naintré, au point de vue de son élection, et ne lui avait rien dit de l'exaltation de sentiments qu'il rapportait de La Roche-Montais. Le vieillard n'aurait pas compris grand chose au ravissement qui le transportait. Et autorisé maintenant, croyait-il, par Marguerite, à lui faire entendre qu'il l'aimait, il avait cherché, tout le reste de la journée, sans rien négliger de ses occupations, un moyen de manifester à la jeune fille, discrètement, les sentiments qu'elle lui avait inspirés. Cette idée de lui offrir des fleurs avait jailli en son esprit comme un trait de lumière. En les apercevant, Marguerite devinerait aussitôt qu'elles ne pouvaient venir que de lui, et si elle les accueillait, elle témoignait qu'ayant compris leur muette déclaration d'amour, elle n'en repoussait pas l'aveu discret.

Tout s'était donc passé suivant ses prévisions. Chaque matin, il avait devancé le soleil, s'était glissé furtivement au long des haies, qui le dissimulaient à l'étonnement des paysans, et il était venu déposer sa gerbe odorante à l'endroit où il savait que Marguerite viendrait l'enlever. Chaque matin, sa joie se renouvelait à constater que ses fleurs de la veille avaient été bien accueillies. Il lui semblait que Marguerite comprenait leur secret langage aussi aisément que s'il avait pu lui dire, lui-même, toute sa respectueuse adoration et son invincibls désir d'unir sa vie à la sienne, puisque l'entente mystérieuse de leur cœur les alliait l'un à l'autre avant même qu'aucune parole, entre eux, eût été échangée. Une joie saintement juvénile, une joie délirante avait enivré l'âme sensible de Henri, comme elle avait ravi l'âme toute neuve de Marguerite, tant qu'avait pu durer cette ingénieuse et puérile correspondance, d'une attendrissante délicatesse. Et l'on peut concevoir les perplexités douloureuses qui s'emparèrent du jeune homme à la découverte de la rupture du seul moyen de communication avec Marguerite qui se fût encore offert à son esprit. Il s'était fait déjà une telle opinion de la solidité des sentiments de la jeune fille qu'il s'arrêta à peine à l'hypothèse de son renoncement volontaire à leur muette intimité. Il voulut espérer aussi que la maladie n'était pour rien dans l'interruption de leur correspondance fleurie. Il jugea mieux que l'influence de Mme de Naintré traversait, seule, de quelque manière qu'il ignorait, leur intrigue sentimentale.

Ce premier heurt contre le seul obstacle à son bonheur rendit sensible, à l'esprit réfléchi et profond d'Henri, l'enfantillage du moyen qu'il avait imaginé pour communiquer avec Marguerite. Leur sentimentalité avait pu s'en contenter durant quelques jours.

L'invasion d'un nouvel amour inonde le cœur de telles délices que les moindres témoignages ont l'heureux don d'en entretenir l'ivresse. Mais sa sensibilité a besoin de s'alimenter sans cesse de nouveaux émois. Et Henri venait de comprendre que l'heure était venue où cet amour exigeait un peu plus d'action que l'attendrissement mutuel entretenu par un muet échange de fleurs et de parfums. La contrariété qu'il venait d'éprouver à la vue de son offrande laissée à l'abandon, le ramenait, des inertes délices du rêve, à la notion de la réalité. L'amour vrai est essentiellement actif. Et Henri n'était pas de ces hommes esclaves de leur imagination qui s'endorment dans le rêve de leurs sensations, par horreur de l'effort qu'il leur faudrait pour les vivre réellement. Son esprit en juste équilibre avait pu s'abandonner un moment au charme des exaltations idéales. Mais au premier assaut d'un fait contre l'enchantement frêle dont il était fasciné, au lieu de laisser son âme se dissoudre dans les langueurs de la mélancolie, il devait ressaisir son énergie un peu dispersée et passer résolument du rêve à l'action.

Il suivait les sinuosités du chemin tracé à travers les terres de La Roche-Montais, sans autre but apparent que d'offrir tout son être à l'impression des fraîcheurs matinales. Mais son esprit méthodique activé en sa méditation par la vivacité subtile et savoureuse de l'air autour de lui, envisageait nettement sa situation. Il lui apparut, avec une évidence redoutable, que Marguerite et lui se trouvaient prisonniers de difficultés à peu près insurmontables. Leurs sentiments avaient pris une telle avance sur les faits que toute entreprise tendant à rétablir quelque harmonie entre les faits et leurs désirs menaçait de demeurer impossible. En négligeant même l'opposition irréductible de Mme de Naintré à un pareil mariage pour sa fille, comment risquer une tentative quelconque contre son hostilité, sans une entente préalable avec Marguerite? Quel détour subtil employer décemment pour insinuer, dans l'esprit de la châtelaine irritée et réfractaire à toute concession, l'idée que lui, Henri Fouchard, pourrait nourrir le secret désir d'épouser sa fille? Il aurait au moins fallu que quelque impérieuse nécessité de la vie sociale eût contraint la comtesse à voir Marguerite en présence de l'homme qu'elle aimait. Et jamais le ciel ne réaliserait ce prodige de ménager, dans le pays, une assemblée où les dames de Naintré se rencontreraient avec les Fouchard et où l'on aurait la stupéfaction de voir Henri et Marguerite rapprochés familièrement sous la protection des convenances mondaines.

Pourtant le jeune homme ne pouvait plus se résigner à attendre des événements une combinaison heureuse qui hâterait la réalisation de ses désirs. Il voulait précipiter leur action favorable et les

diriger au gré des impatiences de son penchant. Il se sentait prêt à tous les sacrifices. Il aurait renoncé sans regret à toute sa fortune, si son renoncement l'avait rendu digne, aux yeux de Mme de Naintré, d'épouser Marguerite. Il aurait rendu Landaine à l'orgueilleuse femme, incurablement blessée dans son orgueil, si cette restitution bénévole avait eu quelque chance de désarmer son mépris. Mais, aux frémissements de fierté froissée qu'il lui avait vus, lorsqu'elle avait cru devoir faire allusion au service insignifiant qu'il avait pu rendre à son fils, il avait compris que ses bons procédés ne réussiraient qu'à exaspérer son amour-propre humilié. De nouvelles vexations lui auraient été moins pénibles; elles légitimaient son mépris. Et c'était pousser la cruauté de son supplice à un comble ineffable que de lui démontrer, par des actes de générosité bienveillante, toute l'horreur de sa déchéance, puisqu'elle se serait trouvée réduite ainsi à de la reconnaissance et à de l'estime pour les auteurs irresponsables de sa spoliation.

Sous l'étreinte des inconciliables difficultés auxquelles son amour et sa volonté se meurtrissaient, Henri était arrivé à l'entrée du village de Neuil-l'Abbaye. La vieille cloche paroissiale tintait, dans l'air vibrant, et jetait dans les maisons, où ne restaient guère que des enfants et des vieillards, son invitation coutumière à la messe du matin. Les sons fêlés et grêles de la vieille cloche se fondaient dans l'abîme fluide de l'air avec une douceur mélancolique. Ils caressèrent agréablement le jeune homme et le soulagèrent de la tension douloureuse où l'avait élevé le sentiment de son impuissance. Il entendit l'appel de la cloche. Il suivit sa voix et entra à l'église. Il éprouva une joie singulière, durant la messe de l'abbé Sarrault, à supplier Dieu de lui donner le seul bonheur qui lui fût cher, en lui inspirant les moyens les plus propres à épouser Marguerite. Et, comme si sa prière était déjà exaucée, il sentit ses espoirs renaître et son énergie fléchissante se redresser, avec l'aide paternelle de Dieu. Mais il était venu pour demander conseil à l'abbé Sarrault, plus encore que pour prier. Dans la sacristie où il l'avait rejoint, à la fin de la messe, l'excellent prêtre l'accueillit par une joyeuse exclamation :

— Ah! vous voilà, mon cher ami! Vous venez prier pour le succès de votre élection? C'est bien, cela. Vous avez raison de mettre le Bon Dieu dans vos intérêts.

Et il lui serrait la main, et il lui frappait sur l'épaule, familièrement. Henri subissait ces effusions amicales de l'excellent homme, mais sans se laisser gagner à son humeur expansive.

— Monsieur le curé, dit-il posément, j'ai besoin de vos conseils et, peut-être, de votre intervention.

— Tout ce que vous voudrez, mon ami. Accordez-moi un quart d'heure pour mes actions de grâces, et je suis à vous. Voulez-vous aller m'attendre au presbytère? Nous serions mieux pour causer dans le jardin.

— Très volontiers, dit Henri en s'inclinant. Et même, si vous le permettez, je vais demander à votre servante de me préparer quelque chose pour déjeuner.

— Vous êtes sorti à jeun? Mais faites donc, je vous en prie.

Dès que l'abbé Sarault eut rejoint Henri, ils prirent ensemble, dans un coin de la cuisine, une assiettée de soupe aux légumes, un morceau de pain et de fromage, un verre de vin blanc, et ils gagnèrent le jardin. Durant cette collation, Henri avait eu le temps de rassurer le curé sur le résultat de son élection, qui devait avoir lieu le dimanche suivant. Tout lui permettait de compter sur un succès. Mais il venait le consulter sur un sujet bien plus grave.

— Et que peut-il vous arriver de plus grave que cette importante affaire!

— Monsieur le curé, je peux me dispenser de précautions avec vous?

— Parlez en toute franchise. Je connais la vie et...

— Monsieur le curé, j'aime Mlle de Naintré et je voudrais l'épouser. Que faut-il que je fasse pour cela?

Ils parcouraient une allée au milieu des plates-bandes de légumes. Malgré son habituelle maîtrise de lui-même, le prêtre ne sut pas réprimer un premier mouvement de stupéfaction.

— Vous aimez Mlle de Naintré et vous voulez l'épouser! répéta-t-il, comme pour se pénétrer d'une idée qui lui paraissait d'abord insensée.

— Je l'aime et je l'épouserai, répéta fermement le jeune homme à son tour.

— Mais, mon pauvre ami, vous n'avez pas réfléchi aux impossibilités invincibles que vous opposera toujours Mme de Naintré!

— Ce n'est pas absolument prouvé.

— Je la connais mieux que vous. C'est une excellente femme, infiniment respectable et très accessible à la pitié pour les douleurs d'autrui. Mais sa bonté s'arrête à votre père et à vous. Quand elle n'aurait pas d'autres motifs pour vous refuser sa fille que de vous faire souffrir, je ne crois pas qu'elle pourrait renoncer à la joie de vous mettre au supplice.

— Vous pouvez avoir raison, monsieur le curé. Mais sa joie de me mettre au supplice ne résisterait pas à son déchirement de voir souffrir sa fille.

— Mlle de Naintré vous aime?

— Je le crois.

— Elle vous l'a dit?

— Jamais. Nous ne nous sommes jamais parlé.

— Alors comment pouvez-vous savoir que vous êtes aimé?

— Oh! par un moyen bien simple.

Et Henri raconta au prêtre son innocente intrigue avec Marguerite et l'obligation où il se trouvait d'interrompre ses offrandes fleuries.

— Ce n'était pas mal imaginé, conclut le prêtre, qui ne trouvait rien de répréhensible en cette délicate ébauche de roman. Seulement, vous risquez fort de ne pouvoir conduire plus loin vos relations, tant que vivra la comtesse. Et il n'est pas normal d'avoir à souhaiter la mort de son prochain pour pouvoir se marier. Il faut que vous puissiez mieux vous assurer des sentiments de Mlle de Naintré et que vous parveniez à faire connaître les vôtres à sa mère.

— C'est à quoi je rêve depuis ce matin, mais sans entrevoir l'apparence du moindre moyen pratique.

— Eh bien, c'est moi qui ferai naître une occasion de vous rencontrer avec Mlle de Naintré.

— Vous feriez cela?

— Je m'y engage formellement.

— Oh! monsieur le curé, s'écria Henri, vous seriez donc mon meilleur et mon plus cher ami?

— Je souhaite que votre projet de mariage aboutisse. Il produirait un grand bien dans le pays. Je m'emploierai de tout mon zèle à son succès.

— Comment vous témoigner ma reconnaissance? Ah! monsieur le curé, toute ma vie je serai pénétré du souvenir de vos bontés.

Il s'était emparé des mains du prêtre et les serrait affectueusement. Le prêtre lui rendit son étreinte et lui dit :

— Vous continuerez à être un paroissien exact dans l'accomplissement de vos devoirs. C'est tout ce que je désire en récompense de mon concours, qui vous est acquis.

— Oh! je peux vous en faire le serment.

— Allez, mon cher ami, et gardez bon courage. Mais, par exemple, il faut que vous soyez élu dimanche prochain, et brillamment, sinon je ne réponds plus de rien.

— Soyez tranquille, dit Henri, sur le seuil de la porte, où l'avait accompagné l'abbé Sarrault. J'arriverai bon premier, et de plusieurs longueurs. Au revoir, monsieur le curé!

— Au revoir, mon cher Henri.

Tandis que l'abbé Sarrault rentrait dans son presbytère, Henri, électrisé par les assurances encourageantes qu'il venait de rece-

voir, traversa la place du village et se dirigea, rapide et léger, vers Landaine.

Il subissait les variations brusques d'impressions, familières à tous ceux qui vivent sous l'influence de l'amour. Il venait de passer, par la simple vertu des paroles de l'abbé Sarrault, de l'abattement le plus profond à la plus entraînante exaltation. Il trouvait, à toutes choses, une physionomie heureuse. Il aspirait, avec une ivresse paisible, la sérénité joyeuse du ciel profond. Il sentait, dans les souffles de l'air qui lui effleuraient le visage, les fluides caresses de grandes ondes de joie qui affluaient et refluaient autour de lui, comme si toute la mouvante allégresse de la terre s'était épandue à son intention. Il trouvait à l'immobilité pensive des arbres épars au-dessus des verdures diaprées des cultures des aspects de bienveillance qu'il ne leur avait jamais découverts. Il voyait des sourires amis dans la tendresse épanouie des liserons frêles et dans la candeur touffue des aubépines. Tout le paysage, à mesure qu'il se déroulait, lui offrait une physionomie de bienvenue; des bourdonnements des insectes au frisson des feuillages, des murmures des brises aux chants des oiseaux, il s'élevait des rumeurs imprécises, fuyantes, ramenées du lointain sur l'aile des brises et confondues en une flottante symphonie au-dessus de la terre en fête, qui l'envahissait et berçait sa marche dans une sorte de léger vertige de joie.

— Ah! te voilà, mon garçon, lui dit en riant son père, qui avait découvert le motif de ses sorties matinales. Tu cours à pied les grandes routes; tu braves la chaleur qui te met en nage et la poussière qui tache tes habits, et tu oublies la marché de Montagné où tu dois rencontrer les électeurs les plus influents du canton. Ah! jeunesse! jeunesse!

— Je vous demande pardon, mon père, répondit Henri d'une voix assourdie par l'intensité de l'émotion qui le transportait, Voulez-vous faire seller *Sans-Gêne* pendant que je vais me changer. Je vous rejoins ici dans cinq minutes.

— *Sans-Gêne* et *Ali* sont tout prêts. Ils n'attendent que toi.

Quelques instants après, Henri et son père, montés sur les deux chevaux de belle race, élégants et fins, harnachés avec la sobre correction qui est de mode aujourd'hui, sortaient de Landaine au pas; et parvenus sur la route de Usson à Gençay, que devait croiser bientôt celle de Poitiers à Civray, ils s'abandonnaient à la vive allure de leurs bêtes, dans la direction de Montagné, chef-lieu de leur canton. Il allèrent bientôt à un galop si franc qu'ils apercevaient à peine les coups de chapeau des paysans, à leur passage. Aucun laboureur n'aurait manqué à ce signe de déférence que valait au père et au fils leur qualité de châtelains dans le pays. Ils

mirent au pas leurs montures à l'entrée du bourg de Montagné, étalé au flanc d'un coteau, où les maisons se dissimulaient à demi derrière les massifs d'arbres des jardins dont elles étaient presque toutes entourées. La principale rue du bourg et la place ménagée autour de l'église et de la mairie, au sommet du coteau, étaient grouillantes de paysans en blouse bleue raide et luisante, embarrassés de la conduite de leurs bœufs, de leurs veaux, de leurs cochons, de leurs moutons, et de femmes en hautes coiffes blanches, en robe de laine voyante, les bras chargés de paniers d'œufs et de laitage. Et, au milieu de tout le mouvement des animaux effarés de se trouver là en si grand nombre, des marchands de quincaillerie, d'étoffes, de vaisselle rustique, avaient trouvé le moyen d'installer leurs chariots transformés en éventaires, vantaient leurs produits, aguichaient les chalands. A mesure qu'on reconnaissait les comtes Fouchard, chacun se rangeait gauchement, manœuvrait ses bêtes, s'empressait pour leur livrer passage. Henri et son père se frayaient paisiblement une voie à travers la cohue, maintenaient au pas leurs chevaux dont les paysans s'écartaient avec une sorte d'admiration respectueuse, distribuaient des saluts et des poignées de main à des gens qui témoignaient du plaisir et de la fierté à les reconnaître. Ils pénétrèrent enfin dans la cour de l'auberge du *Grand Cerf*, voisine de la mairie.

Ils n'eurent pas besoin de recommander qu'on soignât particulièrement leurs chevaux; l'aubergiste était venu lui-même surveiller leur installation. Après avoir secoué sommairement la poussière de leurs habits, ils vinrent se mêler à la foule familièrement. Ils connaissaient bien, l'un et l'autre, la prudence matoise des gens du pays. Et ils se gardaient bien de toute allusion au motif véritable de leur présence au marché. Dans ces pays où les formes extérieures de la hiérarchie survivent à la ruine de l'influence politique de la noblesse, le paysan garde une réserve respectueuse envers quiconque s'offre à ses yeux sous les aspects d'une solide fortune. Il sait qu'il peut avoir besoin des gens placés au-dessus de lui. Et il s'ingénie à se concilier la faveur des châtelains et des fonctionnaires.

L'adversaire d'Henri Fouchard était un avocat de Poitiers, M. Manzille, conseiller général du canton et député radical depuis près de quinze ans. Sa situation était fort menacée. Mais dans l'incertitude où ils étaient de son insuccès, les électeurs les plus décidés à voter pour Henri se seraient bien gardés de laisser voir leurs préférences. Au cas où leur candidat préféré aurait été battu, ils n'auraient rien pu demander, par la suite, à son rival heureux. Respectueux de ces précautions, Henri et son père se contentaient d'entretenir les gens des cours du marché, des récoltes qui s'annon-

çaient bien, de leurs familles qu'ils connaissaient toutes. Et les paysans comprenaient fort bien que ces témoignages d'intérêt étaient des sollicitations déguisées de leur vote, pour dimanche prochain. Henri et son père avaient néanmoins recruté, au bout d'une demi-heure, à travers le marché, une bonne douzaine de paysans plus hardis que les autres, venus là pour endoctriner les camarades des diverses communes. C'étaient, pour la plupart, de jeunes métayers dévoués à la candidature d'Henri, et qui lui servaient d'agents à travers les villages. Henri s'appliquait ainsi à répandre de lui l'idée qu'il serait accueillant à tous, serviable et bon enfant, après avoir inspiré déjà la conviction qu'il serait puissant par sa fortune et par son influence auprès des pouvoirs publics qui gardaient, envers lui, une visible neutralité. Le père Fouchard s'appliquait spécialement à effacer, dans l'esprit de ses anciens compères, toute trace des rancunes que son élévation récente aurait encore pu laisser. Il avait renoncé, momentanément, à la conviction que sa fortune, légalement gagnée, ne devait rien à personne. A l'insu de son fils, il avait parcouru tous les villages du canton, s'était informé des nécessiteux, les avait visités lui-même et avait eu soin d'oublier, sans rien dire, des pièces de cinq francs et de dix francs, sur un coin de table, dans les ménages où il avait senti de la gêne. Il n'avait rien sollicité, en échange de ses largesses. Mais il avait été compris. Et le résultat de ses visites se faisait sentir. Il n'y avait qu'une voix, dans tout le marché, pour proclamer, à la vue du fils et du père, que ces messieurs Fouchard étaient de bien braves gens.

Le député Manzille, averti par les quelques affidés de la loge maçonnique de Poitiers des menées souterraines des comtes Fouchard contre son influence, ne négligeait rien pour défendre sa situation. Il venait de sortir, à son tour, de l'auberge du *Soleil d'Or*, et, à mesure qu'il avançait dans le marché, il raccolait un petit groupe grossissant d'hommes qui étaient visiblement ses partisans. Il donnait les mêmes poignées de main que les Fouchard. Il adressait aux paysans les mêmes questions qu'eux sur les récoltes et le cours du bétail, flattait, comme eux, l'amour-propre des paysannes en les complimentant de la belle mine de leurs fillettes et de leurs garçons. Et on disait aussi, derrière lui, que ce bon M. Manzille était un bien brave homme. Il était dommage seulement, comme ça, qu'il se fût mis mal avec le gouvernement.

Depuis quelque temps, en effet, le député Manzille, aveuglé par sa passion anticléricale, n'avait pas senti l'imperceptible oscillation de la politique républicaine vers une tolérance d'opinions assez manifeste. Sa fidélité aux mots d'ordre de son groupe l'avait main-

tenu, par des votes réitérés, dans l'opposition radicale trop nettement pour qu'il lui eût été possible d'évoluer, lorsqu'il avait compris le danger de sa position. Dès lors, toutes ses recommandations, dans les divers ministères, avaient été négligées. Et Henri Fouchard ne s'était pas privé, par les journaux qui soutenaient sa candidature et par ses fidèles agents, de faire répandre l'opinion que M. Manzille ne pouvait plus être utile à personne, à Paris. La situation personnelle d'Henri Fouchard dans la haute société du Poitou, les relations qu'il avait conservées dans l'armée, lui avaient permis d'obtenir, à des jeunes gens du pays, des congés et des prolongations de congés, quelques remises d'amendes à des aubergistes molestés par le fisc, des abandons de poursuites dirigées contre des contribuables trop gênés pour payer leurs impôts avec exactitude et, enfin, un bureau de tabac à la veuve d'un officier tué à Madagascar, après quinze ans et demi de service, et que le député Manzille avait refusé de solliciter, parce que la veuve fréquentait l'église régulièrement.

On connaissait tous ces menus services dans le canton. Il s'y disait que le jeune comte Fouchard avait le bras plus long qu'on ne pouvait croire, à Poitiers et même ailleurs, quoiqu'il ne fût encore rien. Mais le jour où il serait quelque chose, on pourrait compter sur lui. Tout ce qu'il avait fait pour les ouvriers de son usine, à ce qu'on disait, était bien la preuve qu'il s'intéressait au bien du pauvre monde, tout riche qu'il était. Et on savait bien que le père Fouchard n'était plus le grippe-sou d'autrefois. Il avait beau être devenu comte, il voulait toujours du bien à la culture, dans le pays, puisqu'il donnait encore pas mal d'argent au syndicat agricole, pour que tout le monde pût acheter de l'engrais. Et quand on était dans l'embarras pour traiter ses affaires avec ces messieurs de l'administration, il n'y avait qu'à se présenter à Landaine. Le jeune comte Fouchard était toujours prêt à tout arranger.

Ainsi les motifs intéressés qui allaient inspirer le choix de ces électeurs demeuraient semblables aux motifs qui faisaient accepter, aux serfs de jadis, leurs ancêtres, leur vassalité envers les anciens seigneurs. Toutes les séduisantes déclamations égalitaires de ce siècle n'avaient pas étouffé l'instinct qui poussait tous ces êtres faibles à se ménager la protection des plus forts parmi eux. Si les visages dans cette foule, silencieusement sollicitée en sens contraires par le passage des deux candidats, demeuraient énigmatiques et apathiques comme la physionomie paisible et discrète des plaines peu accidentées où elle vivait, il était difficile de ne pas deviner que ses secrètes préférences étaient acquises à Henri Fouchard, à des nuances plus visibles d'obséquiosité à son approche qu'à l'approche

du député Manzille. Elégant et souriant, à côté de son père plus fruste que lui, mais toujours robuste, Henri apparaissait vraiment comme un jeune chef, au milieu de tous ces paysans endimanchés et de leur bétail, qu'il dominait de toute sa taille élancée et bien prise en un veston bleu de coupe irréprochable, tandis que le député Manzille, le corps gauchi par l'habitude des travaux sédentaires et flottant en des habits déformés, était vraiment de trop pauvre mine à côté de lui.

Un petit événement, tout à fait inattendu, allait mettre le comble au bonheur d'Henri pour le reste de cette journée qui avait tristement commencé pour lui. Il venait d'arriver, en compagnie de son groupe, à un angle de la place, où le métayer de La Roche-Montais, aidé de son gendre, maintenait à l'ombre d'un châtaignier gigantesque trois couples de génisses, remarquables par l'uniformité de leur poil blond et lustré. A quelques pas des deux hommes, Henri Fouchard, qu'ils avaient toujours affecté de ne pas connaître, cherchait à découvrir, dans leurs regards, si leur hostilité persistait. Les deux hommes soulevèrent leur chapeau. C'était la première fois qu'ils faisaient ce geste à son intention. Il leur tendit vivement la main et les complimenta sur la beauté de leurs bêtes. Il venait de comprendre que la comtesse de Naintré avait délié ses gens des obligations d'ostracisme qu'elle leur avait jusqu'alors imposées envers lui. Mais ce n'était là qu'une faible partie de l'heureuse surprise qu'il devait éprouver. Au même moment, des oscillations précipitées se produisaient dans l'entassement d'hommes et d'animaux dont la place était encombrée. On se rangeait pour laisser passer la modeste charrette anglaise conduite par l'infatigable Mouche, dans laquelle M[me] de Naintré, en compagnie de Marguerite, venait savoir si ses génisses se vendraient bien.

Henri Fouchard, à la vue de la jeune fille, se sentit troublé. Il devait la saluer, puisqu'il avait été reçu chez elle. Mais si elle ne répondait pas à son salut, devant cette foule, il recevrait un affront dangereux pour son prestige. La comtesse de Naintré avait aussi aperçu Henri et aussitôt un violent combat s'était élevé dans son âme. La présence du jeune homme et de son père, au milieu du marché, lui avait fait comprendre qu'ils s'occupaient de l'élection et non de vente ou d'achat de bestiaux. Elle s'était souvenue qu'elle pouvait être, à son gré, utile ou nuisible au jeune homme, en une certaine mesure. Et elle sentit en même temps qu'elle n'avait pas suffisamment payé la dette de reconnaissance contractée par son fils envers Henri Fouchard, par la simple autorisation de voter pour lui qu'elle avait donnée à ses métayers. Elle se rendait bien compte, d'ailleurs, intérieurement, que le moindre témoignage de courtoisie

venu d'elle aux Fouchard, en une rencontre aussi publique, leur conférait une sorte de reconnaissance définitive de leur situation dans le pays. C'était incliner, en quelque sorte, sa suprématie morale de patricienne traditionnelle au niveau de leur suprématie matérielle et récente de conquérants. Mais c'était également payer, par un acte aussi spontané et aussi noblement accompli que le service rendu par Henri à son fils, la dette de gratitude dont elle lui resterait redevable, même après le remboursement de la somme prêtée. Elle serait quitte ainsi de toute reconnaissance. Toutes ces pensées s'étaient succédé à la fois dans l'esprit de Mme de Naintré si rapidement que sa résolution était prise au moment où sa voiture arrivait à hauteur d'Henri, qui avait déjà la main à son chapeau pour la saluer.

— Bonjour, monsieur, lui dit-elle, en arrêtant sa voiture, et en inclinant légèrement vers lui la tête avec une grâce hautaine encore, mais qui s'humanisait visiblement. Le marché paraît brillant aujourd'hui et d'une animation à laquelle vous n'êtes pas étranger.

Henri, déjà troublé délicieusement par un sourire que lui avait adressé Marguerite en laissant voir à son corsage un bouquet des roses complices de leur secret, fut, pendant que la comtesse lui parlait, littéralement paralysé par la stupeur. Il s'inclina profondément et dit, à tout hasard :

— Oui, très beau marché, madame, certainement. Je n'aurai pas à m'en plaindre, pour mon compte, du moins.

— Je vous souhaite bonne chance, monsieur, répondit Mme de Naintré, qui rendit les guides à Mouche pour s'éloigner.

— Oh! je vous remercie, madame.

Il allait poursuivre son chemin. Mais Marguerite, d'abord stupéfaite autant qu'Henri Fouchard, de l'acte si imprévu de sa mère, voulut profiter des bonnes dispositions qu'elle manifestait, pour offrir au jeune homme un témoignage dont il serait seul à savoir la véritable valeur. En un mouvement qu'elle eut l'adresse de faire paraître involontaire, elle laissa tomber une des roses de son corsage. Henri se précipita pour la ramasser et la lui offrit.

— Oh! dit-elle en riant espièglement, veuillez, monsieur, la garder, puisque vous l'avez recueillie...

— Marguerite, dit à mi-voix mais sévèrement Mme de Naintré, vous vous oubliez!

— Oh! cela lui portera bonheur, répondit-elle d'un ton d'étourderie qui donna le change à la surprise de sa mère.

Leur voiture avait déjà dépassé le groupe qui environnait Henri Fouchard. Le jeune homme avait eu le bon goût de ne pas triom-

pher ostensiblement de l'insigne faveur que venait de lui accorder Marguerite. Il ne fixa pas la rose à sa boutonnière. Il la glissa discrètement dans son vêtement. Il la sentait ainsi plus près de son cœur. Mais il était ému et fléchissait presque sous l'excès de son bonheur. Cependant tout le marché était bouleversé par la surprise de cet événement inouï : la comtesse de Naintré avait salué le comte Henri Fouchard et lui avait adressé la parole publiquement!

On connaissait si bien, dans tout le pays, l'altier mépris de la comtesse pour ses successeurs à Landaine, que beaucoup de paysans, en secret, se moquaient du titre de noblesse dont leur vieux compère Fouchard s'était fait affubler. Mais du moment que Mme de Naintré parlait au fils de l'ancien marchand de biens, cela changeait leur situation. Ils devenaient bien réellement des nobles et des châtelains, puisque la plus fière châtelaine du pays frayait avec eux ouvertement. Et tout ce qui se clabaudait, des fois encore, contre les vilenies de leur fortune n'était donc que de méchantes inventions. La comtesse de Naintré était une personne d'honneur trop scrupuleux pour s'abaisser à parler à des gens qu'elle aurait su coupables de quelques malpropretés. Henri sentait que toutes ces choses devaient se dire derrière lui. Et il fut un peu épouvanté de l'excès de son bonheur. Cette espèce de consécration définitive de sa situation, aux yeux de tous, par Mme de Naintré, et la confirmation hardie de ses plus chers espoirs par l'espièglerie charmante de Marguerite se combinaient si opportunément, se faisaient valoir l'une l'autre si puissamment, qu'elles lui apparaissaient comme une visible collaboration de la Providence à l'accomplissement de ses désirs. Le progrès sensible que faisait sa candidature, par cette sorte d'investiture de la comtesse de Naintré, le mettait en situation meilleure pour aspirer à la main de Marguerite. Et la certitude qu'il avait d'être aimé de la jeune fille décuplait l'ardeur de son zèle à conquérir une situation politique qui le rendrait moins indigne d'elle. La foi qu'il avait en son succès devait lui assurer la victoire. Il aurait entraîné tout le marché à sa suite, vers le *Grand Cerf*, et aurait offert à déjeuner à tout le canton, si son père ne lui avait fait remarquer qu'on lui reprocherait cette imprudente générosité comme un acte de corruption électorale. Il se contenta de déjeuner en compagnie des quelques jeunes métayers qui lui faisaient cortège, et d'offrir le vin blanc à volonté, à quiconque se sentait le courage de venir trinquer avec lui. Le député Manzille, d'ailleurs, se conduisit de même au *Soleil d'Or*. Et beaucoup d'électeurs qui avaient bu avec ces messieurs Fouchard, venaient boire aussi avec ce bon monsieur Manzille, pour ne pas lui faire affront, tiens! et aussi pour qu'on ne pût pas connaître leurs préférences. Mais le père Fouchard, qui con-

naissait bien le caractère des gens de son pays, avait annoncé, secrètement et d'oreille à oreille, que si son fils était élu, il y aurait, à Landaine, une fête à tout casser, le dimanche après l'élection.

Le comte Henri Fouchard fut élu à plus de 500 voix de majorité.

Toute la semaine qui suivit l'élection, le château de Landaine fut bouleversé par les préparatifs de la fête promise aux électeurs. On construisit des tréteaux pour dresser des tables dans la cour. On abattit trois bœufs, six veaux, douze moutons et des volailles innombrables. Vint à la fête qui voulut. Henri Fouchard y amena trente ouvriers de son usine, un par dizaine, pour montrer que sa sollicitude demeurait acquise aux travailleurs de l'atelier comme aux travailleurs des champs. Le festin fut gigantesque. Près de cinq cents convives avaient pris place autour des tables dont la vaste cour de Landaine était encombrée. On avait dû construire des cuisines en plein air, sous l'allée de platanes du parc, et on avait recruté les meilleures cuisinières des métairies pour accommoder toutes ces viandes que les mangeurs abondants de la campagne ne réussirent pas cependant à consommer jusqu'au bout. Lorsque la nuit fut venue et que l'allégresse des convives commençait à s'exhaler en chansons lancées en unissons formidables vers les étoiles, un feu d'artifice fut tiré dont la pièce principale représenta, durant quelques minutes, aux yeux ébahis des paysans, une France flamboyante appuyée sur une épée de feu. Des vivats s'élevèrent en colonnes de clameurs pareilles à des fusées et s'épandirent en pluie de sons mourants dans le grand silence des champs recueillis. Ils apportèrent, jusqu'aux oreilles de Mme de Naintré, la véhémence d'un chant de triomphe où s'affirmait la définitive conquête des comtes Fouchard dans le pays.

Le jeudi suivant, l'abbé Sarrault déjeunait, comme de coutume, à la Roche-Montais. L'élection d'Henri Fouchard, la fête donnée à Landaine, avaient fait l'objet de la conversation, quoique la comtesse n'y pût trouver aucun agrément. Mais l'abbé Sarrault ne pouvait pas se douter que ce sujet demeurât aussi irritant que naguère pour la comtesse. Il avait appris, comme tout le monde, l'incident considérable du marché de Montagné; il s'était réjoui de cet effort de la comtesse pour détruire la déconsidération que laissait peser sur les Fouchard son obstination à paraître les ignorer. Il interprétait, avec ses paroissiens, le témoignage de courtoisie qu'elle avait donné, publiquement, au comte Henri, comme une sorte d'autorisation qu'elle lui accordait de nouer des relations de bon voisinage avec elle. Il comprenait toute la grandeur du sacrifice qu'elle avait dû, ainsi, imposer à sa fierté, sans connaître le secret douloureux qui l'y avait déterminée. Il attribuait à un bon mou-

vement de véritable générosité chrétienne un acte que la comtesse avait accompli surtout pour se délivrer du fardeau d'une reconnaissance intolérable à son cœur toujours ulcéré. Maintenant qu'elle avait honoré son jeune voisin d'une attention publique aussi utile aux intérêts de son ambition que flatteuse pour son amour-propre, il lui semblait qu'elle pouvait rentrer dans son indifférence envers lui et dans son dédain. Aussi la joie que l'abbé avait cru pouvoir manifester du succès d'Henri, les éloges qu'il avait risqués sur son compte, s'ils avaient réjoui Marguerite, avaient vivement contrarié Mme de Naintré. L'abbé ne voyait que le bien qui pouvait résulter de l'élection. Le succès d'Henri l'autorisait à de plus hautes espérances; il pouvait aspirer maintenant à un siège de député. Son intelligence cultivée, sa connaissance approfondie des questions économiques et des questions ouvrières, lui permettraient de conquérir une place prépondérante à la Chambre. Mgr l'évêque de Poitiers, que l'abbé Sarrault avait vu depuis l'élection, ne dissimulait plus les espoirs qu'il fondait sur le nouveau conseiller général de Montagné. Marguerite écoutait le panégyrique intempestif de l'excellent prêtre comme une musique dont elle avait l'âme enivrée. Chacune de ses paroles pénétrait au cœur de Mme de Naintré comme autant de blessures auxquelles son visage opposait l'impassibilité d'une politesse héroïque. Aveuglé sur l'impression que ses paroles inspiraient à la malheureuse femme par la joie qu'il éprouvait de l'illusoire concorde établie enfin, pensait-il, entre ses plus considérables paroissiens, l'abbé se servit de la bonne opinion exprimée par Monseigneur sur Henri Fouchard comme d'une transition heureuse à la difficile demande qu'il voulait adresser à Mme de Naintré.

— Oui, dit-il, en posant sur la table sa serviette, tandis que Victor versait le café, Monseigneur est tout à fait content et il m'a promis de donner prochainement à notre paroisse un témoignage tout particulier de sa satisfaction.

— Il a l'intention de faire une visite à Landaine? demanda Mme de Naintré.

Le prêtre, tout à l'idée de l'extinction définitive des rivalités entre La Roche-Montais et Landaine, ne sentit pas la nuance froide de dépit dont la demande de la comtesse était animée. Il répondit avec sa bonhomie malavisée :

— Monseigneur ne m'a pas fait connaître qu'il eût l'intention d'accorder cette faveur insigne à MM. Fouchard. Mais il m'a promis qu'il viendrait lui-même baptiser notre cloche neuve quand tout sera prêt pour son installation.

— C'est vrai! s'exclama Marguerite. Vous ne nous dites rien de la cloche neuve. Vous en avez de bonnes nouvelles?

— D'excellentes, mademoiselle, dit le prêtre que les vivacités de la jeune fille amusaient toujours. M. Sacquet, du Mans, m'a écrit que la fonte a pleinement réussi et que notre cloche aura un timbre d'argent véritablement incomparable.

— Ah! tant mieux, dit encore Marguerite. Entre nous, celle que nous avons est une pauvre sonnaille, au lieu d'une belle cloche du Bon Dieu, bien vibrante et bien franche, qui s'en ira appeler nos gens jusque dans les métairies les plus reculées.

— Nous pourrions l'avoir ici, dans quelques jours, poursuivit l'abbé. Mais je préfère retarder son arrivée jusqu'aux premiers jours du mois d'août. Je désirerais que le baptême se fît le jour de la fête de sainte Radegonde, patronne de notre Poitou.

— Et Monseigneur viendra la bénir? dit à son tour Mme de Naintré.

— Oui, madame la comtesse, répondit l'abbé. Et Monseigneur m'a chargé de vous exprimer un de ses désirs, à ce propos. Sa Grandeur souhaiterait que vous nous accordiez Mlle Marguerite pour marraine de notre cloche.

— J'accède volontiers à ce désir de Monseigneur, qui ne me surprend pas. Marguerite est la première jeune fille à qui cet honneur devait être proposé dans le pays.

— Nous n'aurions eu garde de manquer à un tel devoir qui s'accorde avec notre respectueuse affection pour vous, madame, et avec les droits de votre situation dans le milieu où nous vivons.

— Et avez-vous un parrain à offrir à Marguerite?

— Je pense que vous l'avez déjà deviné, avant que je vous l'aie nommé...

— Mais... non. Parmi les jeunes gens de la paroisse, je cherche, je...

— N'est-il pas visible que ce doit être Henri Fouchard?

— Mais oui, maman, appuya vivement Marguerite, qui venait d'entrevoir, dans cette cérémonie, une occasion toute naturelle pour le jeune homme de se rencontrer avec elle et de lui parler.

— Ah! non, par exemple, s'écria Mme de Naintré. Non, non! Je veux bien supporter certaines choses, mais pas celle-là!

— Cependant, madame, voyons, hasarda l'abbé fort surpris de ce refus énergique auquel il ne s'attendait plus.

— Non, monsieur le curé, on ne verra pas ma fille à côté de ce monsieur!

— Vous ne pouvez pas empêcher, pourtant, qu'il soit le premier des jeunes gens de la paroisse, comme Mlle Marguerite est la première des jeunes filles.

— C'est pourtant vrai, maman, insista Marguerite.

— Ah! mon enfant, riposta la comtesse, d'un ton singulièrement

nerveux, ne te mêle plus de changer mes idées sur ce garçon, je t'en prie. Depuis quelque temps, tu ne peux plus te retenir de me chanter ses louanges, à tort et à travers. L'autre jour, tu lui jettes effrontément une rose de ton corsage devant tout le canton assemblé. Aujourd'hui, je t'ai vu rougir de joie à la pensée que tu te trouverais auprès de lui, à la faveur d'une cérémonie religieuse. Qu'est-ce que tout cela veut dire, à la fin? Chercherais-tu à te faire épouser par lui? Ce serait véritablement bouffon que toi, ma fille, tu aspires à trôner dans une maison d'où moi, ta mère, j'ai été honteusement chassée! Allons, réponds! L'aimes-tu, ce fils d'usurier? Et aurais-tu déjà la science de la dissimulation au point d'avoir ligué notre évêque et notre curé dans un complot contre mes légitimes répugnances et contre ma volonté?

Marguerite ne se montrait insouciante et froide dans la vie qu'en apparence. Son égalité d'humeur habituelle ne lui venait que de sa raisonnable résignation à l'existence monotone qu'il lui fallait subir. Mais la vigueur de son âme concentrée et repliée sur elle-même éclatait trop dans la splendeur de sa beauté pour que, à la première atteinte vive, elle ne fît pas explosion. La blessure aiguë que les paroles de sa mère venaient de faire à son amour-propre la mit debout, l'œil ardent, la bouche frémissante, en face de sa mère.

— Je n'ai noué aucun complot avec M. le curé ni avec Monseigneur, dit-elle, la tête haute et dans une attitude qui frisait la révolte. Je vous ai toujours été soumise, et je ne crois avoir à rougir ni de mes sentiments ni de mes actes...

Mais l'abbé Sarrault avait compris que la jeune fille allait compromettre, par sa violence, les chances déjà si fragiles de son bonheur. Il se leva, la saisit par la main, l'écarta hardiment et, debout entre elle et sa mère, il dit doucement, mais avec fermeté :

— L'heure n'est pas venue, mon enfant, de demander à madame votre mère son assentiment à des projets qui bouleverseraient trop violemment les idées de toute sa vie. Et vous ne devez, à aucun prix, lui refuser votre soumission et votre respect.

— Alors, c'est sérieux, Marguerite? dit Mme de Naintré, frémissante d'une indomptable colère. Tes ambitions s'élèvent jusqu'à devenir Mme Fouchard?

— Je ne m'en trouverais pas plus mal que d'être Mme de La Chênetais.

— Ton cousin est des nôtres. Il est de noblesse, lui!

L'abbé Sarrault, d'un geste impérieux de la main, arrêta la riposte de Marguerite. Il se tourna vers Mme de Naintré.

— Je vous supplie, madame la comtesse, dit-il, de me pardonner

si je vous demande la permission de me retirer d'un débat où je ne dois pas être mêlé. L'attitude conciliante que vous avez adoptée récemment à l'égard d'Henri Fouchard m'avait permis de vous croire résolue à des relations cordiales avec vos voisins. Cette pensée m'avait réjoui à cause du bien qui pouvait résulter du rétablissement de la concorde chrétienne entre les deux maisons les plus influentes du pays. En vous informant qu'Henri Fouchard serait parrain de notre cloche, aussi nécessairement que Mlle de Naintré en doit être marraine, je n'avais pas à m'inquiéter des inclinations secrètes qu'ils peuvent avoir l'un pour l'autre. Je n'ai eu à me préoccuper que d'observer des convenances sociales que je n'ai pas établies, mais que je dois garder. Votre haute raison vous dit, mieux que moi-même, l'étroite obligation où je suis de laisser à ce jeune homme, dans une cérémonie publique, le rang conforme à sa situation dans la paroisse, après avoir réservé celui qui est dû à Mlle de Naintré. Vous réfléchirez, madame, avant de prendre une décision; mais vous me permettrez, avant que je me retire, de vous soumettre mon humble avis. Je ne pense pas que vous puissiez demander à Mlle Marguerite, en cette cérémonie, de se soustraire à un honneur qui lui est dû. Si elle s'abstenait d'y paraître ou si elle s'y confondait dans la foule, elle aurait l'air d'abdiquer, et vous aussi...

La comtesse avait trop de véritable noblesse pour ne pas se sentir touchée de la dignité respectueuse et du tact délicat que le prêtre avait mis en son discours. Et l'inflexibilité de son orgueil ne lui avait pas endurci le cœur au point de la laisser insensible au mal qu'elle pouvait causer à autrui. Elle avait senti, en écoutant son curé, qu'elle avait froissé injustement cet homme excellent.

— Je vous demande pardon, lui dit-elle d'une voix adoucie, de ce mouvement de colère qui m'a entraînée à vous dire des choses dont vous avez pu être blessé. Mais il y a des éventualités devant lesquelles ma raison m'échappe malgré moi. Sans doute, j'ai adressé la parole, publiquement, à M. Henri Fouchard, parce que..., parce que j'avais à m'acquitter d'une dette envers lui, d'une nature spéciale, difficile à évaluer à prix d'argent. Mais, en haussant ainsi ce jeune homme jusqu'à moi, pour aider au succès de son ambition, je ne pensais pas m'engager à traiter de pair avec lui, en toute occasion. Ah! vous ne pouvez pas savoir, monsieur le curé, les humiliations qu'on endure à subir le succès et l'élévation de ceux par qui on a été dépossédé! Il est déjà cruel d'être vaincu. Mais rehausser le triomphe de son vainqueur par une adhésion publique à sa fortune insolente!... Car c'est cela que signifierait d'abord la présence de ma fille, au baptême de cette cloche, à côté

de ce garçon. Vous me faites craindre que son absence consacre notre abdication. Je ne suis pas bien sûre qu'il ne vaille pas mieux, en notre cas, abdiquer que nous soumettre. Vous avez raison, monsieur le curé, ceci demande réflexion.

Ainsi les efforts que faisait Mme de Naintré sur elle-même déviaient insensiblement de leur but. Elle avait voulu, dans sa réponse, adoucir la raideur de son orgueil, et, malgré elle, il se redressait toujours inflexible.

— Je comprends tout ce que vous souffrez, madame, et je regrette mon impuissance à alléger la croix douloureuse que Dieu vous donne à porter. Je vous demande la permission de prendre congé de vous.

— Au revoir, monsieur le curé.

Le prêtre s'inclina devant Mme de Naintré, salua Marguerite, et s'en alla, pénétré de compassion pour ce martyre d'orgueil que subissait la mère, et pour les angoisses d'amour où la fille allait languir.

— Voyons, maintenant, dit la comtesse à Marguerite, lorsque l'abbé Sarrault fut parti, expliquons-nous toutes deux.

— Volontiers, ma mère, répondit Marguerite fermement résolue à ne rien céder de ses sentiments.

Et elle suivit sa mère au salon, où elles étaient mieux à l'abri des indiscrétions de leurs domestiques.

— Alors, tu aimes ce garçon?

— Oui, ma mère.

— Et il t'aime?

— Je le crois.

— Mais comment cela est-il arrivé? Où vous êtes-vous parlé?

— Nous ne nous sommes jamais parlé avant le jour où tu lui as toi-même adressé la parole. Nous avons senti que nous nous aimions.

— Sans vous voir et sans vous le dire? Par simple attraction fluidique à travers l'espace?

— Pas tout à fait. Mais tu te moquerais de moi si je te disais l'innocent moyen de communication qu'il avait imaginé.

— Dis toujours. Je suis curieuse de savoir les détails de ce roman.

— Notre roman n'est pas compliqué. Je l'aimais; il en a eu l'intuition; il m'a apporté des roses et j'ai compris qu'il partageait mon sentiment.

— Ah! c'était cela, toutes ces roses? C'était enfantin, mais assez ingénieux. Et vous comptez vous épouser?

— Dès que Henri Fouchard aura trouvé les circonstances assez propices, je suis certaine qu'il viendra te demander ma main.

— Tu n'as donc envisagé aucune des impossibilités qui s'opposeraient à votre mariage?

— Je l'aime, maman. Et j'ai pensé que tu m'aimerais assez pour mieux le juger.

— Tu as vu juste, en cela. Il ne serait pas impossible, en effet, que je fisse abnégation de tous mes ressentiments, et même de mes plus chères idées, pour t'éviter de souffrir. Je n'aurais qu'à me rappeler le supplice auquel on m'aurait condamnée si on m'avait interdit d'épouser ton père lorsque j'ai senti que je l'aimais.

— Tu vois bien, maman, que tu m'aimes plus que tu ne veux le laisser paraître et que je ne t'ai pas si mal jugée.

— Donc, admettons mon consentement à un mariage dont je souffrirai comme d'une sorte de profanation. Oui, tu ne peux sentir cela, toi. Imagine que tu aies vu, de tes yeux, un de ces ignobles émeutiers de la Révolution porter la main sur l'auguste personne de la reine Marie-Antoinette et lui infliger le suprême opprobre d'une étreinte, même respectueuse et sincère.

— Maman! s'écria Marguerite, révoltée par l'injuste analogie d'une semblable comparaison!

— C'est vrai, vous n'avez plus ces aversions du sang, ces répugnances d'épiderme que nous recevions de nos mères, en naissant dans la noblesse. Parce que l'homme riche s'habille comme le gentilhomme, aujourd'hui, et peut atteindre à une suffisante contrefaçon de ses élégances, vous ne faites plus de différence entre eux. Vous n'avez plus cette fringance d'orgueil du sang qui nous rendait redoutable la tare de la mésalliance, puisque ton cœur n'a pas frémi de confusion aux premières atteintes du penchant qui t'entraînait vers un homme à peine évadé de la plèbe terrienne. Mais tu n'as pas réfléchi à l'espèce d'indécence qu'il y aurait, pour nous, à dévoiler les détails lamentables de notre pauvreté en contraste si humiliant avec l'opulence de l'homme que tu souhaites épouser. Je ne parle pas de ta dot. Elle ne pourrait être constituée que par le morcellement de cette épave de nos biens sur laquelle nous vivons ici. Mais je ne pourrais pas te laisser entrer sans trousseau à Landaine, comme une grisette épousée pour ses beaux yeux. Où prendrais-je l'argent pour te fournir de linge convenablement, pour acheter tes toilettes de noces, pour traiter ici dignement nos invités le jour de ton mariage? Tu ne voudrais pas, cependant, permettre à M. Henri Fouchard de prendre tous ces frais à sa charge? Et comment réglerais-je mes derniers comptes avec son père? Avant qu'il pût être question de mariage entre son fils et toi, il faudrait au moins que mes dettes fussent intégralement payées, ne serait-ce que pour éviter, de cet homme, le suprême outrage de

m'en offrir l'abandon. Tu vois donc, ma pauvre petite, qu'il ne suffit pas toujours de s'aimer pour se marier.

A mesure que Mme de Naintré parlait, Marguerite avait senti fondre toute l'énergie qu'elle avait concentrée en elle pour défendre son amour contre les railleries par lesquelles sa mère aurait pu l'attaquer. Mme de Naintré connaissait trop bien la nature ardente de sa fille pour se risquer ouvertement à lui trop dépoétiser une passion qui la possédait tout entière. Mais elle lui savait assez d'amour-propre pour êtrs assurée qu'elle ne serait pas insensible à de menus froissements de sa dignité, dont les délicatesses mêmes et les générosités d'Henri Fouchard ne lui rendraient que plus vive l'atteinte. A mesure que sa mère lui faisait comprendre toutes les mesquineries préalables dont son amour demeurait empêché, le visage de la jeune fille était passé de l'expression d'une énergie agressive à celle d'un affaissement désolé. Tout son corps inerte gisait sur le fauteuil où elle était assise.

— Allons, soupira-t-elle, je suis, comme toi, prisonnière de la dette, maman !

— Hélas ! ma pauvre petite, dit Mme de Naintré, en s'approchant d'elle pour bercer maternellement son désespoir sur son cœur, je voudrais que ce ne fût pas à perpétuité !

— Si, au moins, on pouvait mourir de déception et de chagrin !...

Et des larmes, jaillissant de ses beaux yeux, coulèrent au long de ses joues, longuement, malgré les caresses que sa mère lui prodiguait. Il lui semblait que la vie se fermait devant elle définitivement. La joie du dehors, qui pénétrait jusqu'à elle par les fenêtres ouvertes du salon, luisait, dans l'espace, avec une splendeur de dérisoire enchantement. Pourtant, il y avait non loin d'elle un homme qui aurait eu le pouvoir de la ranimer, s'il avait été moins riche, ou si elle n'avait pas eu autour d'elle toute cette assemblée de fiers ancêtres dont les portraits graves l'enchaînaient à perpétuité à des sentiments qu'elle ne partageait plus.

Félicien PASCAL.

La fin prochainement.

LES PASSIONS POLITIQUES

SOUS LA RESTAURATION

D'APRÈS LES CONFIDENCES D'UN COMBATTANT [1]

Injustement et systématiquement attaquée depuis trois quarts de siècle, la Restauration a rencontré, elle rencontre tous les jours de vaillants et d'éloquents défenseurs. Mais certains d'entre eux, ceux surtout qui s'en tiennent aux généralités de la polémique, sacrifient eux aussi à l'esprit de système, et rapprochent dans une commune glorification tous les hommes politiques marquants de ce régime, Richelieu et Chateaubriand, Villèle et Pasquier, Decazes et Martignac, comme s'ils avaient été les dociles serviteurs d'une volonté omnipotente. C'est méconnaître la vérité et faire tort à la Restauration, qui eut l'honneur de fonder chez nous le système constitutionnel et d'être un gouvernement d'opinion, c'est-à-dire de lutte entre les personnes comme entre les idées.

On pouvait déjà s'en apercevoir en lisant, soit les consciencieuses et monumentales histoires qui retracent le détail de cette période, soit les réminiscences des contemporains engagés dans la mêlée, un Villèle ou un Pasquier. Mais ces graves personnages, écrivant dans le loisir de la retraite, se sont appliqués à être à la fois véridiques et modérés : leurs récits ne sentent pas la poudre. Pour montrer l'acharnement qu'on mettait alors déjà aux combats de la politique, d'autres témoignages sont plus décisifs.

Nous laisserons de côté celui du baron d'Haussez; quelque spirituelles que soient ses médisances, il apparaît bien vite en effet que la très violente passion qui l'inspire n'est autre que l'amour-propre,

[1] *Souvenirs politiques du comte de Salaberry sur la Restauration* (1821-1830), publiés pour la Société d'histoire contemporaine par le comte de Salaberry, son petit-fils. Paris, Picard, 1900, 2 vol. in-8° de XIX-285 et 316 p. avec un portrait.

et que, s'il est dur pour ses ennemis, il est féroce pour ses amis. Sa conclusion à peine dissimulée est que parmi tout le personnel politique de la Restauration, le seul baron d'Haussez n'a jamais commis d'erreur ni de faute. L'histoire sans doute doit une mention louangeuse à ce préfet de carrière qui, improvisé ministre de la marine, sut, en dépit des difficultés et des mauvaises volontés, régler avec la dernière perfection les préparatifs de l'expédition d'Alger; elle ne saurait pas plus prendre au sérieux ses récriminations que ses prétentions d'homme d'État.

Le comte de Salaberry, membre important de la droite pure ou *villélienne*, aussi ardent que désintéressé, est un témoin qui mérite plus de créance; ses souvenirs, rédigés sinon au jour le jour, du moins à une époque très rapprochée des événements, sont tout animés du feu du combat, et nous rendent fidèlement les impressions qui s'échangeaient dans le monde parlementaire. Il faut savoir gré à son petit-fils de les avoir publiés, et à la Société d'histoire contemporaine de leur avoir donné son patronage; tout au plus peut-on regretter que quelques redites n'aient pas été supprimées, et que l'annotation soit trop sobre : tous les lecteurs n'ont pas dans la tête les vingt volumes de Viel-Castel, et rien ne s'oublie comme les menus incidents d'histoire constitutionnelle. Il se trouvera sans doute des censeurs pour déplorer cette publication au nom des « principes » ou des « convenances »; ce sont les mêmes qui regrettent au fond qu'on n'ait pas expurgé Saint-Simon ou fait des coupures dans les lettres de la Palatine; quand il s'agit d'une génération éteinte et d'un régime disparu, les droits qui priment sont ceux de l'histoire, à qui un document aussi sincère, aussi vivant que les Souvenirs de Salaberry est sûrement profitable.

Que ce personnage eût les qualités fondamentales de l'homme et du chef de parti, c'est ce dont on ne saurait douter après avoir pris connaissance de ses instructions familières aux nouveaux députés de son bord : « Quand MM. Casimir Périer, Foy, Benjamin Constant se lèvent, asseyez-vous: quand ils s'assoient, levez-vous, et vous serez toujours sûrs de bien faire; vous saurez pourquoi le lendemain, on vous l'expliquera. » A cet instinct inné de la vie parlementaire, Salaberry joignait une verve mordante, en prose plus encore qu'en vers, car, selon la mode du temps, il « sacrifiait aux Muses », et ses Souvenirs sont parsemés de couplets, où il chansonne ses adversaires sur les airs du Caveau. Il aimait tant l'esprit, qu'il recueillait même les plaisanteries qui couraient dans le camp adverse sur son compte ou sur celui de ses amis [1]. Très

[1] Il en est de piquantes : ainsi, à propos du cordon du Saint-Esprit donné

sincère dans ses antipathies, il lui arrivait pourtant quelquefois d'entrevoir tout ce que les haines politiques ont de factice et d'injuste; il n'hésitait pas alors à rappeler le mot charmant du cardinal de Retz : « Nous appelions parlementairement M. de La Rochefoucauld un poltron, mais c'était au fond l'homme le plus brave. » Cette phrase, un peu détournée de son sens original, mériterait de servir d'épigraphe aux Souvenirs du comte de Salaberry.

*
* *

Il était issu d'une bonne famille du pays basque, fixée en Blésois depuis plusieurs générations; un de ses oncles était Dufort de Cheverny, l'introducteur des ambassadeurs sous Louis XV et l'auteur des *Mémoires* dont le nonchalant scepticisme contraste si fort avec la fougue des *Souvenirs* de Salaberry. Celui-ci prit du service à l'armée de Condé, pendant que son père montait sur l'échafaud; sous Napoléon, il fut soumis dans sa terre de Fossé à une sorte de surveillance qui ne l'empêcha point de faire grand et noble accueil à Mme de Staël proscrite; il occupait ses loisirs à écrire, traitant les sujets les plus variés, suivant les usages littéraires de cette époque, et composant deux romans entre un récit de voyage et une histoire de l'empire ottoman.

En 1815, les électeurs de Blois l'envoyèrent au Palais-Bourbon et le renommèrent sans interruption jusqu'à 1830. Il se fit remarquer, dès la Chambre Introuvable, par l'énergie de ses convictions et la force un peu âpre de sa parole : après Villèle et Corbière, avec Cornet d'Incourt, Castelbajac, Dudon et quelques autres, il se classa comme un des bons orateurs de la droite proprement dite, qui combattit les premiers ministères de Louis XVIII et arriva au pouvoir à la fin de 1821. C'est à cette date que commencent ses *Souvenirs*, pour se terminer à la veille des journées de Juillet.

Les portefeuilles ministériels étaient moins nombreux qu'à présent; mais Salaberry eût pu légitimement ambitionner une direction générale, car ces prébendes étaient alors réservées aux députés de la majorité : il tutoyait le président du conseil, et il était bien vu dans le cercle du comte d'Artois. On lui promit les Forêts, qu'il fit spontanément attribuer à un collègue ruiné par la Révolution; la direction de la Bibliothèque du roi, qui eût flatté ses goûts de lettré, lui échappa à cause d'un amour-propre à ménager.

au président Ravez : « C'est un cordon de sonnette. » — Ou encore, cette réponse prêtée à l'excellent Piet, chef de la droite ministérielle, que l'on consulte sur un scrutin : « Je n'ai pas d'instructions; pour cette fois, chacun votera selon sa conscience. »

Il n'en soutint pas moins fidèlement le cabinet Villèle, satisfait de voir ses amis au pouvoir et son gendre Lavau à la préfecture de police. Ses *Souvenirs* reflètent donc l' « état d'âme » d'un des membres les plus distingués, les plus ardents et les plus inébranlables de la majorité sur laquelle Villèle s'appuya pendant six ans.

Comme beaucoup de ses collègues, il appartenait à la noblesse de province, et il en professait les sentiments traditionnels, à commencer par le loyalisme monarchique. Mais on est toujours par quelque côté le fils de son siècle, et Salaberry distinguait les personnes là où ses ancêtres n'eussent vu que l'institution. A Louis XVIII, on sent qu'il ne rend qu'un hommage de devoir; il a sur le cœur les démonstrations de ce prince en 1790, et surtout sa politique de 1815 à 1820; pour se dispenser de le juger, il emprunte à ses souvenirs de voyage une réticence qui en dit long. Charles X, au contraire, est de sa part l'objet d'un culte touchant à force d'hyperbole : sans se contenter de louer chez ce monarque l'aménité du langage, l'élégance des manières et la générosité du cœur, ne va-t-il pas jusqu'à soutenir qu'il réunit les meilleures qualités de fond de Louis XII, de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV! Tant d'illusions ne prouvent point que Salaberry eût le jugement faux, encore moins le tempérament adulateur : le vrai sentiment monarchique est fait de cette dévotion attendrie, pour laquelle le roi régnant est toujours le plus grand homme de sa dynastie.

De la petite noblesse, Salaberry a encore la très vive antipathie contre l'aristocratie de cour ou la noblesse historique. Dans cette aversion, il y a sûrement une part d'inconsciente et atavique jalousie contre ceux qui depuis tant de générations ont accaparé les grandes charges, les cordons bleus et les bâtons de maréchaux, tandis que les hobereaux, leurs égaux après tout, devaient, pour récompense du sang et des services prodigués, se contenter des grades subalternes et de la croix de Saint-Louis. Mais Salaberry y met une note plus élevée et plus désintéressée : pour lui, la noblesse de cour est surtout coupable du quémandage éhonté qui a discrédité le trône de Louis XVI, et qui se rétablit petit à petit, grâce au traditionnalisme de Louis XVIII et à la faiblesse de Charles X [1]. Sur cet article, les doléances de l'excellent royaliste font songer aux diatribes de son compatriote Paul-Louis Courier : « La cour est en majorité composée de grands qui ont beaucoup

[1] De celui-ci, il cite un mot délicieux... et navrant. Quand Charles X occupa l'appartement royal aux Tuileries, il demanda une chambre pour un domestique de confiance. Le gouverneur Béthisy dit qu'il n'y en avait point de disponible, mais qu'on pourrait en prendre une au duc de Gra-

perdu, beaucoup retrouvé, et qui, réclamant leur arriéré depuis 1789, ne comprennent la monarchie que pour l'exploiter. C'est une des plus profondes plaies : elle est gangréneuse... Ces oiseaux-là ont de quoi dîner deux fois : le roi ainsi n'a pas de pain à donner à ses chiens fidèles. » Il reproche aussi à la riche aristocratie la mesquinerie de ses souscriptions lors de l'achat de Chambord pour le petit duc de Bordeaux : « Cette pensée toute française avait été sans valeur aux yeux de l'égoïsme et de la cupidité des courtisans, qui n'ont vu dans le revenu présent ou présumable de ce royal domaine rien à donner à leurs importunités. »

Si la noblesse de province n'aimait guère la noblesse de cour, elle portait une aversion mêlée de mépris aux grands bourgeois dont les mérites parvenaient aux emplois supérieurs : on l'avait vu pendant toute la durée de l'ancien régime, et ç'avait été, en 1789, la principale raison de l'opposition des gentilshommes à la création d'une chambre haute. Quand Charles X tint à Reims le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit, l'assistance fut frappée de l'aisance élégante du duc Decazes et du baron Pasquier sous le pourpoint Henri III et la toque de velours. Salaberry était trop véridique pour le contester, mais il se dédommagea par des commentaires qui sont à citer, car ces choses-là ne s'analysent point : « Pourquoi faut-il qu'un royaliste soit obligé de convenir que deux espèces telles que M. Pasquier et M. Decazes n'avaient pas le maintien le plus gauche? Il est certain que ces deux faquins-là avaient un faux air d'hommes comme il faut. » Le propos nous paraît plus fou encore qu'outrageant : ne s'en tient-il jamais d'analogues parmi nous, *mutatis mutandis*, ce qui veut dire en français que ce sont à présent les fils de bourgeois qui persiflent les fils de paysans ou d'ouvriers?

*
* *

Si les membres de la noblesse provinciale siégeaient nombreux dans les chambres de la Restauration, ils étaient loin d'y siéger seuls : après les idées ou les sentiments plus particuliers au gentilhomme blésois, Salaberry traduit, avec la même vivacité, les idées et les sentiments communs à toute la majorité royaliste.

C'est d'abord la déférente admiration pour le chef du parti, Villèle, et pour son fidèle acolyte, Corbière. La suite de notre histoire parlementaire nous a enseigné que de suivre ses chefs et de ne point les décrier, c'était là un grand et rare mérite. La masse

mont, qui avait deux appartements au château, sans compter son hôtel en ville. « Eh bien », repartit le roi, « charge-toi donc de lui en parler, car moi, je sais bien ce qu'il me répondrait. »

des royalistes eut ce bon esprit sous la Restauration : très neuve au mécanisme parlementaire, elle sut pourtant choisir ses guides, non pas sur l'éclat de leur nom ou de leur opulence, non pas même sur le prestige extérieur de leur éloquence, mais sur leur valeur de tacticiens et de travailleurs; et après les avoir choisis, elle ne leur marchanda point la docilité. Le comte de Salaberry était trop homme du monde pour ne pas sentir le manque d'usage de Corbière, trop lettré pour ne pas constater combien Villèle avait l'esprit terre à terre, trop ami du franc-parler enfin pour ne pas trouver que le président du conseil poussait un peu loin parfois la finesse languedocienne. Il en faisait le formel aveu : mais il ajoutait immédiatement que ces défauts ne pouvaient entrer en ligne de compte avec les immenses qualités des deux ministres, zèle, capacité, intégrité scrupuleuse, désintéressement invraisemblable pour eux et leur famille, habileté stratégique. A l'égard de Villèle en particulier, dont il était de mode alors, parmi les beaux-esprits, de décrier les talents professionnels, Salaberry a devancé le jugement de la postérité, qui dans le petit propriétaire toulousain reconnaît un grand financier.

Le député de Blois avait assez de clairvoyance pour s'apercevoir que ce spécialiste éminent, que ce parfait honnête homme manquait, dans sa personne et dans sa politique, du prestige, du *panache*, comme nous disons aujourd'hui, sans lequel on ne réussit guère en France. Mais il ne semble guère avoir conformé ses conseils ni ses vœux à cette constatation : au lieu de suggérer des mesures capables de rehausser l'éclat extérieur du ministère, il applaudit, comme nous le verrons, au renvoi de Chateaubriand, et ne préconisa qu'un programme de défense ou de réaction.

Sur un point même, Villèle fut plus perspicace que son ami Salaberry : je veux parler des manifestations et des lois religieuses. Très soucieux, sans doute, de réparer les ruines morales de la Révolution, le ministre (son journal intime le démontre), sentait que dans le pays de Molière et de Voltaire, un roi se dépopularisait à suivre trop exactement les processions. Salaberry, très gallican pourtant, très indépendant dans son jugement sur les évêques, s'arrêtait à l'aspect extérieur de ces solennités, et se félicitait ingénument de la réapparition des pompes religieuses dans les rues de Paris. Peut-être cédait-il ici à l'influence de son gendre, le préfet de Lavau, membre important de la Congrégation.

Avec Villèle et Corbière, la majorité royaliste portait aux nues un autre personnage, bien oublié aujourd'hui : c'était un maréchal de Napoléon, le moins brillant peut-être, l'ancien tambour Victor. On savait un gré infini à ce vieux brave, non seulement de s'être fran-

chement rallié à la monarchie (Macdonald et Oudinot en avaient fait autant, sans parler de Marmont), mais de s'être agrégé, comme Clarke avant lui, à la droite intransigeante : Victor avait d'ailleurs cet avantage d'être un vaillant soldat, tandis que Clarke n'était qu'un éminent bureaucrate. Aussi faut-il voir le pieux respect avec lequel Salaberry parle du « noble duc de Bellune », lui qui ne désigne jamais les autres maréchaux, fût-ce Davout, que par leur nom patronymique. Son récit des circonstances qui forcèrent Victor à quitter le ministère de la guerre, pour être très partial, n'en présente pas moins un vif intérêt : s'il n'établit pas les velléités révolutionnaires du général Guilleminot, il prouve, autant que ces choses-là peuvent se prouver, qu'Ouvrard se ménagea des amitiés en haut lieu, et qu'on s'entendit à Bayonne pour faire une disette apparente et arracher le consentement du duc d'Angoulême abusé [1].

*
* *

J'ai tâché d'indiquer les principales sympathies que Salaberry partageait avec ses collègues de la majorité ; la liste des antipathies est plus longue, et elles se traduisent dans les Souvenirs en termes plus énergiques.

Les députés de 1822 ou 1826 n'étaient pas tendres pour la presse qui, en général, les payait amplement de retour. De la part de Salaberry, cette aversion de principe est d'autant plus étonnante qu'il avait pris une part remarquée à la campagne du *Conservateur* contre le ministère Richelieu. Ce brillant polémiste n'en professait pas moins pour les journalistes le dédain le plus insultant, leur contestant le droit de se poser en organes de l'opinion publique, et déplorant en même temps, par une amusante inconséquence, que les feuilles d'opposition fussent les plus répandues. Il ne ménageait pas l'injure à des hommes comme Michaud et Bertin de Vaux : quant à Méry, coupable d'avoir collaboré à la *Villéliade* et à la *Peyronnéide*, il lui concédait de l'esprit, mais le traitait tout uniment de « petit gueusasse ».

Une disposition bizarre de la législation du temps attribuait à chacune des deux Chambres le droit de juger souverainement les injures à elle adressées par la presse (voyez-vous nos sénateurs envoyant en prison les journalistes qui les traitent de *caïmans?*) Salaberry traitait de fausse honte les scrupules de ses collègues

[1] Salaberry ne manque pas de citer le mot de Talleyrand, quand l'enquête sur les marchés aboutit à un non-lieu : « Dans toute cette affaire, je ne vois qu'un innocent. »

à user de cette faculté : il dénonça expressément un journal qui avait médit de la Chambre, et se lamenta sur l'indulgence des députés, qui n'octroyèrent au gérant qu'un mois de prison : « La niaiserie appartient à beaucoup d'honnêtes gens aujourd'hui. »

Les journalistes n'étaient qu'agaçants, à la manière d'un essaim de guêpes, et ne constituaient pas un pouvoir de l'Etat : il en allait autrement de la Chambre des pairs qui, composée dès 1814 d'un fort contingent de sénateurs impériaux, renforcée en 1819 par la *fournée* de Decazes, se laissait guider par les anciens collègues du duc de Richelieu, Molé, Pasquier, Laîné, Roy, Decazes, Siméon et Mounier; c'est dire que ses tendances étaient très différentes de celles qui prévalaient au Palais-Bourbon. Salaberry, exaspéré de voir des lois importantes amendées ou rejetées au Luxembourg, éclatait en sarcasmes parfois drôles, plus souvent injustes, contre « cette pétaudière de très nobles et très illustres anciens conventionnels, révolutionnaires, sénateurs impériaux et ministres déportés dans cette moderne arche de Noé..., tous ayant le bonnet de pair sur les panneaux de leurs voitures et leur vieux bonnet rouge dans leur poche, car on ne sait pas ce qui peut arriver. » Il ne disait pas, mais il laissait deviner que les principaux députés en voulaient aux chefs de la Chambre haute de leur incontestable expérience administrative : pleins, d'ailleurs, de bonne volonté, ces gentilshommes ou ces avocats de province improvisés directeurs généraux étaient neufs aux affaires et tenaient malaisément tête aux vétérans du Conseil d'Etat napoléonien, car jamais assemblée parlementaire ne réunit tant de capacités. Dès 1825, Salaberry demandait qu'on noyât cet élément d'opposition dans un flot de cent propriétaires terriens, créés pairs de France à la fois : il approuva chaudement la fournée de 1827, qui fut pour le ministère Villèle le commencement de la fin.

A la façon dont il parle des corporations ou des institutions qui n'avaient pas l'heur de lui plaire, on peut se douter comme il traite les individus. Parmi ceux qui se sont trouvés en dissentiment politique avec lui, il ne rend justice qu'à La Ferronnays et à Royer-Collard : sans être, et loin de là, un panégyrique complet, le portrait qu'il trace de ce dernier a des parties tout à fait remarquables[1]. Mais il faut voir comme il étrille les sommités libérales, Casimir Périer, Laffitte, Sébastiani. Si son récit

[1] « On ne peut ni le comparer ni le définir... Il se fait et se fera toujours écouter; jamais il ne se fera comprendre, parce qu'il ne se comprend pas lui-même, ou se comprend tout seul. Par un contraste qui s'accorde dans ses idées, il est vain et modeste. »

des funérailles du général Foy est traînant, et s'il y est trop question de la pluie et de la boue, celui de l'enterrement de Manuel est un vrai chef-d'œuvre de bouffonnerie, à commencer par admettre qu'il soit séant de bouffonner avec la mort[1].

Par son gendre, Salaberry savait à quoi s'en tenir sur les plans factieux de beaucoup de ceux qui avaient sans cesse les principes constitutionnels à la bouche : il a éloquemment traduit l'impatiente indignation des royalistes contre ces perpétuels conspirateurs qui envoyaient à la mort de pauvres hères et trouvaient moyen de ne jamais être personnellement compromis. Mais il avait le tort d'attribuer à l'ensemble du parti libéral ce qui n'était le fait que de quelques irréconciliables, et de voir partout des complots. J'ai eu l'occasion naguère de parler ici de la Société de la morale chrétienne, et de dire que la philanthropie m'en paraissait protestante ou maçonnique, anticatholique dans tous les cas : mais je crois qu'en frondant l'autel, on n'y méditait pas le renversement du trône, comme le prétend Salaberry. Celui-ci se défiait davantage encore du mouvement en faveur de l'indépendance hellénique, parce que plusieurs libéraux faisaient partie du Comité : rien d'amusant comme les annotations qu'il met à chaque nom de la liste de ce Comité, *pair niais*, *libéral niais*, *libéral malin*, etc. Le sujet lui tient à cœur et il y revient en prose comme en vers[2], s'autorisant de ses souvenirs de voyage pour déclarer que les Grecs sont le dernier peuple du monde, tout au plus « des Juifs qui font le signe de la croix ».

Les libéraux, ou soi-disant tels, que Salaberry détestait le plus étaient ceux qui rentraient dans une des catégories particulièrement honnies par lui, pairs de France ou grands seigneurs. Le sobriquet de « marquis Pantalon » n'est vraiment pas mal trouvé pour désigner Sémonville. En revanche, de qui croyez-vous qu'on proclame la mort « un second bienfait de la Providence après la

[1] « On réclame le temps de l'embaumer, et comme on ne voulait qu'en gagner, si la permission d'embaumer avait été refusée, je crois qu'on se serait rabattu sur un permis d'empailler. »

[2]
Quand le patriarche conspire
Contre Mahmoud et son empire,
Je me décide à son aspect,
Je deviens Grec (*bis*).
Mais on dit que l'archimandrite
Est à la solde de Laffitte :
Cet on-dit me rend circonspect,
Je suis beaucoup moins Grec (*bis*).

Il y a cinq couplets comme cela, sur l'air du « vaudeville des *Deux Edmond* ».

naissance du duc de Bordeaux »? L'animosité politique a de ces aberrations : c'est du duc de Richelieu qu'il s'agit, c'est-à-dire de l'homme que toute la droite avait désiré en 1820, et qui seul peut-être eût pu sauver la légitimité en 1830. Il est permis de trouver que la philanthropie du duc de Liancourt avait un caractère philosophique, pour ne pas dire sectaire, assez accentué : mais de ce que son enterrement avait causé des ennuis au préfet de police, était-ce une raison pour appeler le défunt « ce charlatan de philanthropie, ce révolutionnaire en impénitence finale, ce méprisable vieillard, l'idole de convention des libéraux[1] »!

Mais tout cela n'approche pas des attaques que Salaberry prodigue contre le premier prince du sang. Nous avons constaté naguère, à propos du Journal intime de Cuvillier-Fleury, que les propos et les démarches du Palais-Royal n'étaient point toujours d'une souveraine correction : mais rien ne pouvait plus efficacement jeter Louis-Philippe dans les bras des libéraux avancés que le langage de certains salons légitimistes, dont le député de Blois est ici l'écho. Allusions perpétuelles aux crimes de son père, interprétations désobligeantes de ses moindres actes, rien n'est épargné au duc d'Orléans; on en jugera par cette conclusion d'un réquisitoire de plusieurs pages : « Enfin, s'il y a quelques mauvais propos, quelques mauvaises pensées, quelques procédés injurieux, criminels, contre les Bourbons, de la part de cette nouvelle Altesse Royale, d'oubliés dans mon récit, sa conduite y supplée de reste; ce que j'en rapporte suffirait; mais ce que je sais n'est rien auprès de ce que j'ignore. »

Si, pour les députés de la majorité, les libéraux étaient des criminels, les *défectionnaires* étaient des traîtres. On appelait ainsi, dans le jargon parlementaire du temps, un groupe de royalistes qui s'étaient séparés du ministère Villèle, en lui reprochant la stérilité et le caractère purement réactionnaire de sa politique. Que, parmi ces hommes à principes, beaucoup fussent des ambitieux, mécontents que leurs talents et leur zèle n'eussent point été récompensés, il faudrait tout ignorer du cœur humain pour le nier; mais Salaberry refusait charitablement d'admettre qu'aucune défection pût avoir une autre cause. Des principaux défectionnaires, il a tracé des portraits qui ne pèchent pas par l'excès de bienveillance, mais qui sont littérairement très réussis : l'important Lalot,

[1] Salaberry dit, à propos de l'enquête qui eut lieu sur ces tumultueuses obsèques : « Tous les La Rochefoucauld mentirent par esprit de famille; car c'est un principe politique chez eux, à quelques exceptions près, d'être frondeurs, d'être hargneux envers l'autorité royale, et de croire ainsi faire et avoir de la popularité. »

le procureur général Bourdeau, le premier président Séguier, sont caricaturés avec acharnement; le tableau est plaisant des infortunes de Marchangy, l'homme au « réquisitoire européen », dont les arguties sont impuissantes à atteindre le cens d'éligibilité. On s'attend bien que Salaberry passe plus d'une fois la mesure : c'est notamment ce qui lui arrive avec l'homme d'honneur et de générosité que fut Hyde de Neuville. Il est assez innocent d'appeler Hyde « M. le comte de Bemposta », du titre portugais que lui avait valu son ambassade à Lisbonne, et de railler la couleur pathétique de son éloquence : mais mettre en doute son courage, son désintéressement, sa fidélité monarchique, et même sa nationalité française, tout lecteur de sang-froid estimera que c'est un inexcusable procédé de polémique.

Salaberry n'en use point autrement avec le grand chef et l'inspirateur des défectionnaires, Chateaubriand : ses Souvenirs susciteront sans doute des rispostes indignées de la part des fidèles qui perpétuent de notre temps le culte de Savigny et de l'Abbaye-aux-Bois; ils appellent les réserves de quiconque se pique simplement d'impartialité. Qu'à un magnifique éloge du génie littéraire de René, Salaberry fasse succéder la critique de ses capacités diplomatiques, nous n'y contredirons point; qu'il raille son amour-propre et son ambition, permis encore de sourire. L'anecdote est plaisante, de l'altercation avec le curé de Rome, qui ne veut pas au baptême d'une petite fille admettre le nom d'*Atala*; plaisante aussi, et assez vraisemblable, la façon dont le vicomte aurait supplanté au ministère des affaires étrangères son très cher ami Mathieu de Montmorency[1]. Mais il était indélicat d'aller reprocher à Chateaubiand des erreurs de jeunesse, dont il était le premier à s'accuser; téméraire, d'accueillir la fable du mariage simulé (M. Biré en a fait justice); absurde et injurieux, d'admettre que Chateaubriand, méditant un ouvrage impie, eût écrit le *Génie du christianisme*

[1] Salaberry revient à plusieurs reprises sur cette histoire; en voici la plus piquante version :

« Va-t'en, va-t'en pour ta gloire! »
Dit à Mathieu le niais
Son ami qui, dit l'histoire,
Prit sa place une heure après.
Ce grand homme, il faut l'en croire,
Dit à Mathieu, qui l'a cru,
« Mon cher, le roi l'a voulu! »

Ceci aussi, pour être en prose, n'en a pas moins son prix : « Après M. de Montmorency, il fallait aux affaires étrangères un nom éclatant. Il était difficile d'en trouver un plus brillant dans la littérature : mais ce n'est qu'en Chine que les mandarins lettrés sont ministres. »

sur cette simple observation de Fontanes, que l'athéisme était un sujet trop rebattu (on a reconnu, à peine démarquée, la conversation de Jean-Jacques débutant et de Diderot). Salaberry, qui a écrit une belle page sur l'abus de la calomnie, aurait pu s'en souvenir en cette occasion.

Il applaudit au renvoi brutal de Chateaubriand, et triompha de ses accès de dépit, sans prévoir le mal qu'ils allaient faire à la monarchie. Les détails qu'il donne à ce sujet, et dont plusieurs sont fort curieux [1], montrent bien que Villèle ne négligea rien pour attiser la colère royale, et écarta les procédés qui en auraient rendu la manifestation moins désobligeante. Il y a de légitimes vengeances qu'il est plus prudent de ne pas exercer.

*
* *

A partir du déclin du ministère Villèle, les Souvenirs de Salaberry deviennent plus concis. Il poussa fort, en 1827, à la politique de résistance, prêcha la nécessité de « frapper les factieux », se félicita de la fournée de pairs, et goûta moins la dissolution de la Chambre des députés. Le résultat des élections l'atterra, quoiqu'il eût surpris de mauvais symptômes, comme la conduite du duc de Maillé, promenant un libéral avancé chez les bourgeois d'Arpajon avec ce petit discours : « Messieurs, je ne pense pas comme lui, Dieu m'en garde! mais il déteste le même homme que vous et moi. »

Les hommes d'élite qui composaient le cabinet Martignac encoururent la particulière animadversion de Salaberry : il les accabla de sarcasmes et travailla consciencieusement à leur rendre la vie ministérielle impossible. Conformément à la détestable et séculaire tradition française, qui veut que nous dénigrions les succès nationaux toutes les fois qu'ils pourraient profiter à nos adversaires politiques, il chansonna l'expédition de Maison en Morée [2]. Sur un ton plus tragique, il attaqua comme inconstitutionnelle la loi sur

[1] Notamment l'intervention de Mme du Cayla très déçue, parce qu'un banquier l'avait intéressée au succès de la loi de conversion des rentes.

[2] Il y a, d'ailleurs, dans son « pot-pourri » des couplets très bien venus celui-ci, par exemple :

> Un chasseur (ils n'ont peur de rien)
> Escaladait une croisée;
> Un Turc lui dit, en bon chrétien :
> « Monsieur, la brèche est plus aisée.. »
> Il courut lui donner la main
> Pour qu'il n'attrapât point d'entorse.
> A l'ordre on mit le lendemain :
> « Coron fut pris de force. »

les élections communales et départementales, soutenant à la tribune qu'on outrageait la prérogative royale en faisant nommer un conseil municipal par les habitants de la commune; on était loin alors des souvenirs de la Chambre introuvable, qui avait ardemment préconisé la décentralisation. Le vote final, qui emporta la loi et le ministère, combla d'aise Salaberry et lui a inspiré un de ses plus jolis croquis : « On aurait payé pour voir le tableau qu'offrait la Chambre dans ce moment : la joie maligne de la droite, l'explosion de dépit des honorables de la gauche, la stupeur des centres; l'irascible Casimir Périer appelant Sébastiani un imbécile; Benjamin Constant, Dupin, Méchin, lui reprochant d'avoir tout perdu par sa précipitation à vouloir tout gagner à la fois; lui, le nez au vent et la parole emphatique, disant avec fatuité : « On « ne m'a pas soutenu. »

Très rassuré d'abord par l'avènement du prince de Polignac et par le choix de Mangin comme préfet de police, Salaberry ne tarda pas à trouver que le ministère ultra royaliste n'agissait point, faute de chef effectif. La nomination de Peyronnet à l'intérieur ne parvint pas à lui rendre confiance, et la réélection des 221 l'affligea sans le surprendre. Sa plume s'est refusée à retracer la catastrophe finale.

Rentré dans la vie privée après la révolution de 1830, il se partagea entre son exploitation agricole et la Société des sciences et lettres de la ville de Blois, une de ces académies départementales auxquelles notre collaborateur, M. René Bazin, a consacré un chapitre exquis de son livre : *En province*. Les aptitudes encyclopédiques du comte de Salaberry en faisaient un collègue précieux, qui lisait successivement un *Discours sur Pharamond*, des *Recherches sur Marion Delorme* et une *Dissertation sur l'ennui*. Le farouche batailleur d'antan était devenu le plus appliqué des académiciens; il s'éteignit en 1847.

L. de Lanzac de Laborie.

NOS MISSIONNAIRES

PATRIOTES ET SAVANTS [1]

Mais quelle n'est pas, me direz-vous, la congrégation de missionnaires qui n'en fait autant? Tout dernièrement (le 7 avril), un moine de l'ordre des Dominicains remplaçait à la tribune de la Société de Géographie de Paris les conférenciers ordinaires, officiers ou explorateurs. A la demande du secrétaire général de la dite Société, le R. P. Galland, de passage dans la capitale, consentait à parler, devant un auditoire de six cents personnes, de la Mésopotamie, de l'Arménie et du Kurdistan où il a habité, comme missionnaire, pendant plus de dix ans. Il a bien voulu nous donner, sur la mission des Dominicains français établie dans ces pays, des détails destinés aux lecteurs du présent article.

La mission dont il fait partie dirige et subventionne 80 écoles comptant une population de près de 5,000 enfants, jeunes gens ou jeunes filles. Un millier de ces enfants apprennent le français. Des élèves sortis des Ecoles françaises des Dominicains ont occupé et occupent de hautes positions dans l'Empire ottoman.

1° Dans le clergé : six patriarches, archevêques et évêques, sortis de ces écoles ont conservé la langue française comme leur langue de relations. Tous les prêtres de Mossoul actuellement vivants, ainsi que la plupart de leurs confrères de Bagdad, Kerkouk, Djéziré, Seert, Mardin, anciens élèves des écoles et du séminaire de la mission, parlent et écrivent le français; ce sont, d'ailleurs, et grâce aux Pères, des amis dévoués de la France.

2° Dans les fonctions publiques : postes, télégraphes, douanes, régie; toutes ces administrations à Mossoul sont remplies d'inspecteurs, d'employés, d'écrivains qui sortent de ces écoles et qui, par suite, maintiennent dans ces administrations les traditions d'honnêteté qu'ils ont prises chez les Dominicains. Ils rendent à leurs concitoyens les plus grands services et sont aussi les meilleurs auxiliaires de nos consuls, dans toutes les affaires où ceux-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 août et 10 septembre 1900.

ci sont en contact avec eux pour le maintien de l'influence française dans le pays. Les consuls doivent, en particulier, à ces employés, anciens élèves des missionnaires, la régularïté du service postal, la *fidélité* et l'*empressement* à recevoir et à transmettre leurs dépêches et communications, services bien appréciables dans un pays comme la Turquie et dans des temps difficiles comme ceux que nous traversons. Plusieurs de ces employés se sont même compromis pour s'être fait connaître comme trop partisans de la France.

3° Dans le commerce et les carrières industrielles civiles, Mossoul compte aujourd'hui quatre ou cinq pharmaciens diplômés, qui ont étudié la pharmacie dans les livres français, d'après les méthodes françaises, et qui font venir de France les produits chimiques et les médicaments qu'ils débitent dans la ville. Ce sont des élèves des Pères; quelques-uns même ont appris les principes de leur art au dispensaire de la mission, où ils se plaisent à revenir parfois aider nos Sœurs françaises dans la préparation des remèdes pour les malades. La mission a eu deux de ses anciens élèves reçus docteurs en médecine dans ces derniers temps, l'un qui a fait ses études à Paris est aujourd'hui médecin sanitaire sur le littoral de la Méditerranée. La langue française est devenue, grâce aux Dominicains, la langue officielle de Mossoul pour toutes les relations commerciales avec l'Europe, fût-ce avec l'Angleterre ou l'Allemagne. Les voyageurs, savants, archéologues, ingénieurs, qui traversent maintenant si fréquemment la Mésopotamie et le Kurdistan, ne trouvent d'interprètes que parmi les anciens élèves de la mission, avec lesquels ils doivent parler le français, qu'ils soient Russes, Anglais ou Allemands. Cette circonstance relève singulièrement aux yeux des indigènes le mérite de notre langue et l'honneur de notre pays.

Les Pères ont vu revenir plusieurs fois à Mossoul, comme gouverneurs du vilayet, comme pachas, militaires, ou occupant de hautes positions civiles, d'anciens élèves de leurs écoles qui, bien que musulmans, y avaient appris la langue et l'amour de la France. Aussi les missionnaires doivent-ils à la gratitude que ces fonctionnaires leur ont gardée l'aplanissement de mille difficultés, la protection des intérêts chrétiens dans bien des circonstances et la déférence qu'ils témoignent aux désirs du consul de France. C'est là une disposition plus précieuse aujourd'hui que la force de contrainte et la sagacité diplomatique de nos représentants.

Disons maintenant quelques mots des services rendus à la philologie, à la bibliographie, aux sciences et aux arts par cette mission.

L'un de ses anciens membres a publié en Italie une grammaire et un vocabulaire kurdes, qui sont encore ce qu'il y a de plus clair et de plus solide sur cette langue. L'imprimerie de Mossoul a publié ou réédité de nombreux ouvrages classiques français : grammaires, exercices, anthologie, histoire, qui servent dans les écoles. Elle prépare, en ce moment, un dictionnaire arabe-français. Le R. P. Scheil, missionnaire à Mossoul, collabore avec son frère, le célèbre professeur d'assyriologie à la Sorbonne, dans les travaux de découverte de monuments assyriens autour de cette ville. Il lui envoie beaucoup de pièces qui ont de l'importance pour l'histoire assyrienne, originaux ou estampages. Sa compétence dans l'assyriologie l'a fait nommer correspondant du musée de Constantinople. Le P. Besson, un des fondateurs de la mission française, a un nom dans l'art comme peintre de talent. Ses travaux à Rome sont connus. A Mossoul, il a composé plusieurs tableaux de grande valeur, en particulier deux *Vierges*, qui se trouvent dans l'église de la mission, où les artistes reconnaissent la fraîcheur de pinceau du disciple de Frà Angelico.

Ainsi qu'il sied à de vrais missionnaires, les services rendus par les PP. Dominicains à la cause de l'humanité ne le cèdent en rien à ceux rendus par eux aux sciences. Mgr Lion, préfet de la mission, a été décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite et celle de ses religieux, pendant le choléra de 1867. Le P. Lévy se distingua surtout dans cette circonstance par les soins qu'il donna aux cholériques musulmans, ce qui assure à la France et à la mission les sympathies les plus chaudes et les plus persévérantes parmi les habitants des quartiers de Mossoul, restés jusque-là les plus fanatiques. La Révérende Mère Saint-Gélase et la Sœur Domitille, décédées récemment, ont été pleurées à leur mort par les musulmans de Mossoul, aussi bien que le P. Lévy, à cause de leur dévouement aux malades pendant de nombreuses années. Les trois dispensaires de la mission, à Mossoul, à Mar-Yacoub et à Seert assistent annuellement plus de 40,000 malades de toutes religions et de toutes conditions.

A la suite de la grande famine de 1879-1880, le gouvernement français fit don à la mission d'une horloge publique pour reconnaître et rappeler à la population les milliers de faméliques assistés et arrachés à la mort pendant cet hiver terrible. La mission y épuisa toutes ses ressources. L'hospice des Sœurs fut transformé, pendant quatre ou cinq mois, en assistance publique, où se distribuaient chaque jour plus de 500 portions de pain et de soupe. Un des Pères allait lui-même battre les villages pour trouver à acheter du blé. Pour pouvoir l'introduire en ville et l'amener

jusqu'à l'hospice, il lui fallait une influence et une habileté extraordinaires. Le don de cette horloge amena à bâtir le clocher très élevé qui surmonte la coupole de l'église, et, à ce point de vue encore, la mission imposa le respect au fanatisme musulman mécontent de voir ce signe de la religion chrétienne s'élever dans les airs en face des minarets des mosquées.

Le P. Defrance et ses compagnons à Van ont contribué pour beaucoup à sauver cette malheureuse ville du massacre général et de la destruction complète qui la menaçaient lors de l'invasion des Kurdes, en juin 1896. C'est le P. Defrance, délégué français nommé par M. Cambon dans la question arménienne, qui donna à notre ambassadeur tous les renseignements qui lui permirent d'intervenir efficacement en faveur des chrétiens. Télégrammes en clair, rapports précis, presque quotidiens, d'une lucidité merveilleuse, il n'épargna rien, et, dans la circonstance, outre la peine, il y avait un danger très sérieux pour le Père et ses compagnons à protéger ainsi les chrétiens. Il sauva surtout la ville et empêcha l'extension qu'auraient certainement pris les massacres, le pillage et l'incendie, en restant au milieu des chrétiens quand le gouvernement turc déclarait à l'ambassade et faisait notifier aux Pères le danger qu'ils couraient en ne se réfugiant pas dans la citadelle, le seul endroit où il pouvait garantir la sécurité des étrangers. Le représentant du Sultan à Van insista beaucoup pour amener le P. Defrance et les consuls des autres puissances à accepter cette proposition. C'est le Père qui s'y opposa et détermina les consuls à s'y opposer également. Cette résolution fut le salut de la ville. Le Père et les consuls restant parmi les Arméniens, ouvrant leurs maisons à tous ceux qui voulaient s'y réfugier, les Kurdes massacreurs furent gênés dans leurs opérations et ne purent conduire leur dessein jusqu'au bout. En récompense de sa conduite, et pour utiliser ses talents et son dévouement, M. Cambon fit nommer le P. Defrance agent consulaire de France à Van, charge qu'il exerce depuis trois ans avec une intelligence, une clairvoyance et un désintéressement auxquels tous nos ambassadeurs, même les moins suspects de cléricalisme, comme M. Constans, se plaisent à rendre hommage. C'est aussi le mérite de ce religieux, ses continuelles interventions, ses fréquents appels à la charité chrétienne et française, qui attirent depuis trois ans vers ces pauvres victimes des massacres et de la famine les secours qui leur permettent de vivre au jour le jour et leur apprennent à aimer la France comme leur bienfaitrice, malgré les subsides bien autrement abondants qui leur viennent du côté de l'Angleterre et de l'Amérique. La France donne peu relativement, mais elle donne bien, parce qu'elle

a, en Arménie, des mains qui savent distribuer avec autant de discrétion que de désintéressement et de véritable charité, ce qui vaut mieux, pour les chrétiens d'Arménie et le bon renom de la France, que les grosses sommes souvent moins discrètement et moins charitablement distribuées.

Les PP. Dominicains, bien que n'étant pas à Jérusalem en pays de mission, y ont une résidence, comme la plupart des grands ordres religieux. Plusieurs de ceux qui y habitent se sont spécialement occupés d'études archéologiques et linguistiques. Le P. Lagrange nous a montré les fondations et sépultures de l'église primitive de Saint-Etienne, en dehors des murs nord-est de la ville sainte. Il a bâti là une superbe église qui fait honneur à la France. Il a eu la chance de trouver en terre sainte des vestiges fort remarquables de la puissance assyrienne, entre autres une inscription en caractères cunéiformes, qu'il a communiquée à l'Institut, où elle a été fort remarquée. Dans une des salles de la résidence, nous avons pu voir un musée archéologique, qui comprend déjà un certain nombre de pièces de valeur : inscriptions antiques, cunéiformes, hébraïques, arabes, turques, latines, etc., des médailles et des sculptures. Chaque semaine, on fait là des conférences d'histoire biblique ou d'archéologie, qui attirent les principaux Européens habitant Jérusalem ou les environs. Elles ont été plus d'une fois honorées de la présence du consul de France, en particulier de celle du regretté M. Ledoulx.

Puisque nous voici revenus à Jérusalem, parlons un peu des PP. Franciscains, qui y sont, comme l'on sait, chargés officiellement de la garde des saints lieux, et y ont, par suite, le pas sur toutes les autres communautés religieuses. Les disciples de saint François d'Assise ont toujours cultivé les sciences et obtenu de nombreuses distinctions honorifiques en raison de leurs travaux. Pour la linguistique, on possède d'eux une véritable bibliothèque d'ouvrages écrits en langues des pays de mission : langues orientales, indiennes, chinoises, japonaises, etc. C'est ainsi que l'un des premiers dictionnaires chinois, édité sous le nom de Guignes, qui le pilla, est du P. Basile de Gemona. C'est un autre Franciscain, Mgr Cosi, mort vicaire apostolique du Chan-toung, qui eut, le premier, l'idée, il y a une vingtaine d'années, de transcrire la langue mandarine en caractères latins. Grâce à ce système, on supprime l'immense difficulté de retenir les 44,000 et quelques caractères idéographiques qui font de cette langue un véritable casse-tête chinois, et on arrive facilement à apprendre à lire et à écrire aux enfants, et surtout aux femmes, dont l'éducation était jusqu'ici complètement négligée dans l'Empire du Milieu. Ce système, légè-

rement modifié par sir Thomas Wade, ancien ministre d'Angleterre à Pékin, mort professeur de chinois à Oxford, a été adopté par le service consulaire et l'inspectorat étranger des douanes en Chine. C'est le même principe qu'on a utilisé en Cochinchine pour la transcription de l'annamite. Mgr Cosi fit imprimer dans son système une foule de livres de religion, que les moins doués des paysans du Chan-toung arrivaient à lire et à connaître par cœur en quelques mois. Le P. Annibal Fantoni, son vicaire général, envoya le premier en Italie des cocons vivants du ver à soie sauvage du chêne, si connu au Chan-toung, où sa soie est utilisée pour le tissage des fameux pongées, qui ont eu tant de vogue à Paris. C'est le même insecte que M. Perny fit plus tard connaître en France, et qui y reçut son nom, après avoir été nommé *Bombyx Fantoni* par les savants italiens [1]. On nous objectera que nous parlons ici de missionnaires italiens; nous ferons remarquer qu'ils sont sous la protection française et font, par suite, honneur à notre pays. Mais voici les Français : Mgr Potron, évêque de Jéricho, commissaire de Terre-Sainte à Paris, est décoré de la croix de la Légion d'honneur et de la médaille de Crimée, pour s'être distingué comme aumônier de nos soldats sur les champs de bataille de Crimée en 1854-55. Il est aussi commandeur du Montenegro. Il fut missionnaire en Palestine et a suivi nos soldats en captivité en 1871 comme aumônier militaire. Le P. Paul de Saint-Aignan, missionnaire en Terre-Sainte, a fait de nombreuses communications scientifiques à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, par l'intermédiaire du savant archéologue et linguiste M. Clermont-Ganneau. C'est à ce religieux que le musée du Louvre doit de posséder une stèle araméenne très importante qu'il a découverte près d'Alep. Le F. Maurice, de Saint-Etienne (1838-1892), professeur au collège de cette ville, avait reçu du gouvernement français les palmes académiques. Le célèbre F. Liévin, Belge, a publié en langue française un guide des Lieux saints, qu'il a fait visiter pendant quarante ans à la plupart des célébrités scientifiques. Il était aussi officier d'académie, et avait reçu de l'Institut de France quelques mois avant sa mort (1898) le don du *Corpus inscriptionum Semiticarum*, comme récompense de ses travaux et recherches. Le gouvernement français, sur la proposition de M. le ministre des affaires étrangères, honora, le 3 mai 1897, d'une médaille d'honneur en or le T. R. P. Urbain, vicaire custodial de Terre-Sainte, en témoignage des services rendus à la France,

[1] Voy., pour plus de détails sur l'introduction de divers vers à soie en Europe par des missionnaires, notre ouvrage sur *les Sericigènes sauvages de la Chine*. (E. Leroux, Paris, 1895.)

décret présidentiel du 27 décembre 1896. Au P. Barnabé, supérieur du Mont-Thabor, on doit l'achèvement des fouilles de ce sanctuaire. C'est lui qui, lors du voyage de l'empereur d'Allemagne en Palestine, avait été chargé par le gouvernement turc de construire la route d'accès et la grande porte d'honneur. C'est le F. Isidore, de Roscoff, qui accompagna M. le baron de Vialar et la commission française lors des enquêtes officielles en Arménie, au sujet du meurtre du P. Salvator en 1897. Il obtint du Sultan un firman longtemps demandé en vain pour la construction d'une église à Aïntab, en Arménie, et il fut proposé pour la croix de la Légion d'honneur. On doit à un autre Français, le P. Bernard, d'Orléans, la fondation de l'important collège d'Alep, dont le directeur actuel, le P. Prosper, de Marennes, a fait diverses découvertes archéologiques. Enfin, le F. Clément, de Carcassonne, a fondé *la Lyre de Port-Saïd*, qui rehausse de l'harmonie de ses instruments toutes les cérémonies officielles en ce pays; et le F. Lazare, ancien soldat de la garde républicaine de Paris, guide aujourd'hui les pèlerins à Nazareth.

Diverses inventions sont dues à des Franciscains, notamment l'horloge cosmographique du P. Ildephonse, de Nice, qui a obtenu le premier prix à l'Exposition de cette ville. Au P. Julien, capucin, on doit une nouvelle ruche et un compteur d'acétylène. Signalons en passant les ouvrages du cardinal Massaia sur l'Abyssinie. L'imprimerie franciscaine de Jérusalem, dirigée actuellement par un Père français, a publié divers ouvrages en langue orientale.

Le gouvernement français a offert divers cadeaux, en signe de gratitude, à la mission franciscaine de Terre-Sainte. C'est ainsi qu'en 1891, le Président de la République fit don au père custode d'un magnifique ostensoir pour récompenser le dévouement des Franciscains de Jaffa lors de l'échouement du *Seignelay* devant ce port. Le P. Urbain Marie, de Mugron, dans les Landes, vicaire custodial à Jérusalem, est titulaire d'une médaille de sauvetage qu'il a reçue au lieu de la croix de la Légion d'honneur pour laquelle il avait été proposé.

Les événements actuels de Chine nous rappellent que c'est un Franciscain, Mgr Césaire Schang, un Lorrain, vicaire apostolique du Chan-toung oriental, qui est chargé de la paroisse de Tché-fou et aumônier de l'hôpital français et de l'école française dirigée par des Sœurs françaises, établies sur le terrain du consulat de France, à l'endroit même où nos troupes de débarquement campèrent en 1860. Il s'est occupé de la restauration des tombes de nos marins sur l'île voisine de Koung-toung-tao et est gardien du cimetière actuel à côté de l'église à Tché-fou même. Il a succédé dans ses

charges au P. Nivard-Jourdan, que nous vîmes arriver en 1876, lorsque le gouvernement anglais chassa de Nouvelle-Zélande les Franciscains français pour les remplacer par des Anglais, et qui est enterré à Tché-fou.

Nous demanderons à nos lecteurs de quitter définitivement l'Asie et de passer avec nous en Afrique où nous avons à admirer les travaux de plusieurs congrégations françaises qui ont là, comme partout dans le monde, précédé nos commerçants et nos soldats. Ce n'est pas la faute des Pères Blancs de Mgr Lavigerie si nous ne possédons pas depuis longtemps le sud du Sahara. L'Ouganda, tombé aujourd'hui aux mains des Anglais, serait aujourd'hui français, si le gouvernement avait eu le courage de suivre leurs conseils au lieu de céder aux menaces de l'Angleterre, qui chargea le fameux capitaine Lugard de détruire, à coups de mitrailleuses Maxim, tous les villages catholiques qui avaient cependant le droit de compter sur la protection de la France. On sait comment l'on refusa aux Pères Blancs toute aide officielle pour l'organisation des Frères armés du Sahara, ce qui amena forcément la dislocation d'un corps qui, mieux soutenu, aurait pu nous rendre les plus grands services. Mais on craignait des complications qui auraient entraîné le pays à une expédition dont on ne voulait entendre parler alors à aucun prix. Force fut aux Pères de se contenter des soldats arabes de Zanzibar pour accompagner et défendre contre les attaques des noirs leurs caravanes annuelles de ravitaillement.

Le R. P. Delattre est chevalier de la Légion d'honneur. Il s'occupe, depuis vingt-deux ans, de fouilles à Carthage, où il a fait des découvertes sérieuses. Son musée, commencé quatre ans avant l'occupation française, est le plus complet de tous les musées d'Afrique, après celui du Caire. En récompense des nombreuses communications archéologiques qu'il a faites à nos Sociétés savantes, il a été nommé membre correspondant de l'Institut et officier d'Académie. Le P. Gillois, officier d'Académie, a ouvert un collège français à Tunis et à Carthage, trois ans avant notre occupation du pays. Il dirige de plus une école d'agriculture qu'il a fondée à Philar pour les futurs colons français.

Les Pères Blancs ont des écoles en Tunisie, en Algérie et en Kabylie, où ils instruisent les jeunes gens du pays et leur apprennent le français. Ils soignent gratuitement les Algériens musulmans, afin de les gagner à la France, dans huit hôpitaux fondés par eux en Algérie. Mgr Hacquard, vicaire apostolique du Sahara, a été fait chevalier de la Légion d'honneur pour avoir guidé la mission d'Attanoux dans le Sahara, et celle du lieutenant de vaisseau Hourst

dans l'exploration du Niger; il est aussi officier d'académie. On peut dire que c'est aux Pères Blancs qu'on a dû le concours des 3,000 Kabyles qui ne se sont engagés comme convoyeurs dans l'expédition de Madagascar qu'après avoir pris conseil auprès d'eux. Dans toutes leurs missions, les Pères Blancs ont des écoles, des dispensaires pour les malades. A Tombouctou, à Ségou, à Sikaso et aux sources du Niger, ils ont ouvert des écoles où ils enseignent notre langue aux indigènes et font aimer la France.

Au moment même où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que Mgr Buléon, préfet apostolique du Sénégal et vicaire apostolique de la Sénégambie, vient de succomber à Dakar aux attaques de la fièvre jaune, à l'âge de trente-neuf ans à peine. Il appartenait à la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie qui, comme l'on sait, évangélise depuis de longues années d'immenses territoires en Afrique orientale et occidentale, et se dévoue à la civilisation des tribus nègres du Sénégal, du Gabon, de Zanguebar, de Madagascar, etc. Mgr Buléon n'était pas seulement un apôtre au zèle ardent, c'était encore un explorateur infatigable, savant ès branches multiples; il réalisait ce type si bien en relief du missionnaise français qui, comme le disait le journal *la Croix* du 15 juin dernier, partout où il plante la croix, n'oublie jamais ni le drapeau de la patrie, ni le flambeau de la science. Depuis 1885 il était en Afrique. Du Gabon, il a rayonné vers l'intérieur où il a fondé, au Fernan-Vaz une station de grand avenir; sur les côtes qu'il a explorées sur 420 kilomètres au pays Eshira, en toutes ses courses, il n'oubliait pas de recueillir des notes précieuses qu'il adressait au Muséum, au Bureau central de météorologie, à la Société de Géographie. Sa congrégation a publié ses voyages [1]. Nous avons eu l'occasion de visiter plusieurs des missions des Pères du Saint-Esprit et nous avons pu constater sur place tout le bien qu'ils font aux populations de l'Afrique au milieu desquelles ils vivent. Presque toutes leurs missions forment à la culture du sol un certain nombre d'enfants rachetés de l'esclavage ou recueillis. C'est par là surtout qu'ils arrivent à dompter ces natures sauvages et à les civiliser tout en les évangélisant, ce qui reste naturellement leur but spécial. Ils leur apprennent aussi les arts et métiers les plus utiles.

A Thiès (Sénégal), nous avons pu admirer un superbe jardin d'essai où le P. Sébire, savant botaniste autant que linguiste, a réussi l'acclimatation de tous les arbres utiles des pays chauds.

[1] *Les Peuplades africaines*, voyage d'exploration au pays des Eshiras, par le R. P. Buléon. Brochure in-8° de 72 pages, illustrée de 12 dessins et d'une carte. 30, rue Lhomond, Paris, 1899.

M. A. Lebon, ministre des colonies, l'a visité en 1897 et en a été enchanté. Le journal *le Temps*, rapportant, le 1er novembre suivant, les paroles de son correspondant, disait : « Nous pouvons parcourir comme il convient le jardin d'essai de la mission de Thiès. Voilà dix ans seulement que les cultures ont commencé et les résultats sont des plus encourageants. » *Les Débats* du 2 novembre ajoutaient : « La mission de Thiès possède là un jardin d'expériences fort intelligemment compris. » *L'Eclair*, du même jour, disait encore : « Les Pères, à Thiès, avaient organisé une exposition de divers produits provenant de leur jardin d'essai. Ces produits sont tous d'une belle venue et montrent bien qu'avec de la culture le Cayor serait susceptible de donner d'autres produits que l'arachide. » On a réussi à y cultiver le café. Malgré les difficultés inhérentes au climat, à savoir : la sécheresse et le vent d'est, un pied a donné, cette année 1900, une très belle récolte.

D'autres jardins sont établis au Soudan, à 1,400 kilomètres de la côte, ce sont ceux de Kita, de Dinguira; au Gabon, à Sainte-Marie de Libreville; dans l'Oubanghi, à 2,200 kilomètres de la côte; dans le sud du Congo, où le P. Moreau a réussi à introduire des bœufs qui n'y existaient pas; l'on forme aussi, à Cunène, une foule d'enfants du pays à la reliure, à la cordonnerie, à la menuiserie, à la forge, etc.; il en est de même au Zanguebar et à Bagamoyo, sur la côte orientale d'Afrique.

La mission de Sainte-Marie de Libreville, au Gabon, a donné aux divers centres de mission une foule d'arbres utiles. La plantation de vanille du P. Klaine a été la première faite dans le pays et elle a fourni les plans pour toutes les vanilleries qui s'y établissent maintenant partout.

Les sciences naturelles comptent parmi les Pères du Saint-Esprit de fervents disciples. Le R. P. Duparquet a découvert une foule de plantes nouvelles au Sénégal, au Gabon, au Congo portugais, au Zanguebar. Il a envoyé à notre Muséum des graines et des herbiers qui ont grandement enrichi nos collections botaniques. Les galeries de zoologie ont reçu des animaux très rares ou tout à fait inconnus avant lui. La ménagerie du Jardin des Plantes a pu en obtenir de vivants. C'est lui qui, dans sa congrégation, a donné l'exemple de ce genre d'études suivi depuis par le R. P. Duss, qui a fait paraître une flore très complète des Antilles et a fourni d'utiles matériaux d'étude à nos collections nationales. C'est un botaniste éminent comme son confrère, le P. Sacleux, dont on possède au Muséum un magnifique herbier. Le P. Klaine a envoyé du Gabon à M. Pierre, l'ancien directeur du jardin botanique de Saïgon, une foule de plantes rares parmi lesquelles l'auteur de *la*

Flore de Cochinchine, spécialiste en plantes tropicales, a trouvé 53 genres nouveaux et plus de 200 espèces non encore déterminées. Le P. Trilles commence, lui aussi, à faire des envois très intéressants. On possède du P. Sébire : *les Plantes utiles du Sénégal* et un *Manuel de l'agriculteur au Sénégal*, qui a reçu une médaille de vermeil et une grande médaille d'argent. Le Père est aussi chevalier du Mérite agricole. La médecine doit au P. Raimbault la découverte d'un *Combretum* qui porte son nom et qui est un remède puissant contre ce terrible fléau de l'Afrique qui a nom la fièvre bilieuse hématurique. La botanique de la région du Cunène a été très étudiée par le P. Berthelot, qui y a fait connaître une quantité de plantes nouvelles.

On se rappelle encore au Muséum les conférences très remarquables qu'y a faites Mgr Buléon sur l'histoire naturelle.

Une médaille d'or a été décernée par la Société d'acclimatation au P. Bichet pour avoir apprivoisé au Gabon l'éléphant d'Afrique. Les Pères ne sont pas seulement naturalistes, ils cultivent aussi l'astronomie, tel Mgr Buléon, qui a reçu une médaille d'or pour les très intéressantes observations qu'il a faites au Congo.

A Port-au-Prince, dans l'île de Haïti, le P. Schérer dirige un observatoire météorologique installé au collège de Saint-Martial. On lui doit des communications très intéressantes.

Tout le monde connaît les ouvrages de Mgr Le Roy, le supérieur actuel des Pères du Saint-Esprit. Ils sont écrits avec une verve toute gauloise et illustrés de très beaux dessins dus à son crayon d'artiste et dont on peut voir des originaux à l'Exposition des missions. Il y a dans ces volumes toute une mine d'études ethnographiques sur les peuples du Zanguebar [1]. Il a publié dans les *Missions catholiques* des études très intéressantes sur les Négrilles dont il va bientôt faire un ouvrage à part. Les journaux ont souvent loué son style qui le ferait classer parmi nos meilleurs auteurs français. Sa grande compétence en ethnographie l'a fait recevoir membre des comités de plusieurs sociétés s'occupant de colonisation. Il est le digne successeur du P. Duparquet, mort préfet apostolique de la Cimbébasie et qui s'était acquis une grande réputation dans le monde savant, surtout en Portugal. Il a publié beaucoup de brochures ou d'articles sur les peuples du Congo portugais. Le P. Trilles a écrit, avec beaucoup de verve et de talent, une longue étude sur les Fangs ou Pahouins dans les *Missions catholiques*. En 1887, le P. Bouzein a fait une intéressante brochure sur la république de Libéria, le P. Sand une autre sur l'enfant en

[1] *A travers le Zanguebar; Au Kilima-Ndjaro; Sur terre et sur l'eau; l'Esclavage africain; Islamisme et civilisation.*

Afrique; enfin, on doit au P. Achille Lemire un journal de voyage de Londres à Melbourne. L'Amazonie et la Guyane ont été décrites, la première, par le P. Libermann, la seconde, par le P. Brunetti. Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié l'article si curieux du P. Lejeune, sur la condition de la femme au Gabon, paru ici même l'année dernière.

La langue française est enseignée dans toutes les écoles et collèges dirigés par les Pères du Saint-Esprit, tant en Afrique qu'en Amérique et en Irlande. Il serait trop long d'en donner ici la liste.

Il faudrait encore faire un grand catalogue pour indiquer seulement les titres des nombreux ouvrages de linguistique qu'on doit aux zélés missionnaires de la rue Lhomond, à Paris [1].

Nous avons eu l'occasion de voir ceux qu'a déjà publiés le P. Sacleux, aussi distingué linguiste qu'il est savant botaniste [2]. Traductions des Livres saints, grammaires, dictionnaires en swahili, en volof, en sérère, malinké, bambara, etc..., en un mot, dans presque toutes les langues des noirs africains de leurs missions sont dus à la plume des missionnaires [3]. De même qu'un P. Jésuite, le P. Camboué, avait été nommé officiellement professeur de malgache à l'école coloniale [4], le P. Sébire est actuellement professeur de langue volofe à l'école des langues orientales vivantes, mais plus heureux que son confrère, de la Société de Jésus, il a été officiellement reconnu, car on n'a pu trouver personne autre pour professer cette langue, tandis que l'on a écarté le P. Camboué en le remplaçant par un jeune Malgache qui se trouvait être justement l'un de ses élèves de français, et qui ne faisait ses cours qu'avec l'aide de son ancien maître, qui professait ainsi par l'intermédiaire de son disciple. Le P. Derouet a reçu les palmes académiques pour son dictionnaire français-fyot, dialecte du Congo nord, et le

[1] La maison mère des PP. du Saint-Esprit se trouve à Paris, rue Lhomond, nº 30.

[2] Plus de 200 espèces nouvelles de plantes ont reçu son nom.

[3] Pour plus de détails, voir dans les *Annales apostoliques* de la Congrégation du Saint-Esprit, nº 7 novembre 1898 et nº 10 février 1899, 30, rue Lhomond, le catalogue des ouvrages publiés sur les langues africaines par les PP. de la Congrégation. Ces deux numéros ne mentionnent pas moins de 56 grammaires, dictionnaires, exercices en 21 langues africaines : volof, sérère, malinké, bambara, soso, ibo, pongwé, eshira, kombé, fan, galoa, duma, fyot, nyaneka, mbundu, ganguella, swahili, zigua, massaï, sorvinhé, malgache. Le P. Sacleux prépare en ce moment un gros travail sur la langue bantou montrant ses rapports avec les autres langues d'Afrique, et même avec l'arabe, le malais, le javanais et le chinois.

[4] Il ne put exercer vu l'opposition qu'on lui fit ensuite, et ce fut un de ses élèves, un jeune Malgache, qui le remplaça.

P. Abiven pour ses ouvrages sur la langue malinkée. Les missionnaires protestants du Zanguebar sont unanimes dans leur admiration pour les travaux en swahili du P. Sacleux, et ils lui ont emprunté sa traduction des Livres sacrés dans cette langue, entre autres celle de la Bible.

Avant de passer à l'étude de travaux scientifiques et humanitaires, accomplis par nos missionnaires dans le nouveau monde, arrêtons-nous un instant sur ceux qui ont distingué les Pères de la Congrégation des SS. Cœurs et de l'Adoration, plus connus sous le nom de PP. de Picpus ou Picputiens, du nom de la rue de Paris où se trouve leur maison mère. N'ayant pas eu, comme pour la plupart de ceux dont nous avons parlé, l'heureuse chance de visiter leurs missions en Océanie, c'est à des amis, informés aux meilleures sources, que nous devons les renseignements qui vont suivre.

Les PP. de Picpus ont là trois vicariats : Tahïti, les Marquises et les Sandwich. Il est hors de doute qu'ils ont grandement facilité l'annexion, ou plutôt la cession de l'île de Tahïti à la France. Dans leurs écoles, il ont toujours tenu à cœur d'apprendre le français aux indigènes. Ce sont eux qui l'ont appris aux Marquisiens, puisque, jusqu'à ce jour, eux seuls ont tenu les écoles dans l'archipel des îles Marquises. Un peu partout ils ont implanté notre langue : au Gambier, aux Tuamotou, aux Sandwich, aujourd'hui même aux îles Cook, qui sont sous le protectorat anglais. Tout en cherchant à faciliter la diffusion du français parmi les peuplades de l'Océanie, ils ont eu l'excellente pensée de veiller à la conservation et à la fixation dans sa beauté et sa pureté primitives de la langue indigène, ce qui, certes, n'est pas sans mérite au point de vue ethnographique. Ils considèrent, avec raison, que c'est être trop rigoureux que de tuer une langue par une autre.

Mgr Jaussen, premier évêque de Tahïti, est l'auteur d'un dictionnaire tahïtien-français et français-tahïtien ; de la grammaire tahïtienne et d'un livre d'école avec texte tahïtien et texte français en regard. Au R. P. Richard Lemoing on doit un Guide du tahïtien pour apprendre le français.

Mgr Dordillon a édité, en quatre volumes in-4°, un grand dictionnaire marquisien-français et français-marquisien, puis une grammaire de cette langue. D'autres missionnaires ont fait des dictionnaires des langues mangarewa, hawaïenne, etc. Nous ne parlons pas des livres de piété, traductions de Livres saints, qui ont été faits dans toutes ces langues, bien qu'ils représentent une somme considérable de travaux de linguistique et font aussi grand honneur à des Français. Les sciences historiques et naturelles n'ont

pas été oubliées. On doit à Mgr Jaussen la découverte des tablettes de l'île de Pâques. Il a sauvé de l'oubli une écriture aujourd'hui disparue et dont on ne possède que les quelques rares exemplaires qu'il a recueillis et dont deux figurent à l'Exposition des Missions, où nous avons pu les voir (vitrine 14). On ne pourra plus dire, ce qui avait été affirmé à la légère, que les Maoris de ces îles ne possédaient pas d'écriture. La description de ces tablettes, écrites en caractères idéographiques et suivant la forme dite boustrophédon, c'est-à-dire en zigzag, comme le bœuf qui laboure, se trouve, avec le répertoire des principaux caractères, dans une brochure rédigée sur les notes de Mgr Tepano Jaussen, après sa mort, par le R. P. I. Alazard [1]. S'il est un jour possible de fixer irrévocablement la genèse de la race tahïticnne, c'est au vaillant et savant évêque que reviendra la gloire d'avoir saisi et fixé les seuls vestiges qui restent actuellement d'un peuple à peu près disparu et d'avoir enrichi la science et l'histoire d'impérissables monuments qu'il serait impossible de reconstituer aujourd'hui [2].

Le premier évêque de Tahïti, tout en convertissant les indigènes anthropophages des îles Pomotous, s'efforça de pourvoir autant aux besoins de leurs corps qu'à ceux de leurs âmes. Il se fit agriculteur et introduisit, sur ces îles madréporiques, où ne poussaient que des broussailles, la culture du cocotier qui a non seulement sauvé les indigènes de plus d'une famine, mais leur a fourni, avec le *coprah* (noix de coco séchée au soleil) l'élément d'un commerce avantageux. A Tahïti, Mgr Jaussen introduisit l'élevage et l'exportation des bestiaux. Là, où, avant lui, on ne trouvait que du poisson, du porc sauvage et des volailles (introduites par Cook et Bougainville), on élève aujourd'hui des moutons et des bœufs, et l'on cultive mille plantes utiles introduites par ses soins. Les Pomotous lui sont donc en grande partie redevables de leur richesse actuelle en produits végétaux et animaux.

Aux îles Marquises, les PP. de Picpus ont introduit de nombreuses plantes utiles et parmi elles le coton qu'ils ont appris aux indigènes à filer. On leur doit une petite botanique de ces îles [3], et le P. Mathias a écrit longuement au sujet de leur histoire et de

[1] *L'Ile de Pâques, historique écriture et répertoire des signes des tablettes* en bois d'hibiscus intelligents, par Mgr Tepano Jaussen, ouvrage posthume rédigé par le R. P. Ildefonse Alazard, de la Congrégation des SS. Cœurs de Picpus, Paris. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte 1893. (Tepano était le nom donné par les indigènes à Mgr Jaussen.)

[2] *Le Contemporain : Mgr Jaussen, premier évêque de Tahïti* (1815-1891), par I. Tepito (Papeete).

[3] *Botanique des îles Marquises*, par le R. P. Géraud. On doit encore aux PP. de Picpus un *album* illustrant les *Missions de la Nouvelle-Guinée*.

leur ethnographie. Les *Iles blanches des mers du Sud*, volume qui vient de paraître, est dû à la plume d'un de ces missionnaires, le P. F. Hartzer qui a aussi écrit *Cinq ans parmi les sauvages de la Nouvelle-Bretagne*.

A Tahïti, les écoles de la mission, tenues par les Frères de Ploërmel et les religieuses de Saint-Joseph de Cluny, l'emportent toujours sur les écoles laïques. Aux Sandwich, principalement à Honolulu, les écoles catholiques ont la confiance générale et occupent le premier rang. Celle des garçons à Honolulu, dirigée par les Marianistes, compte plus de 600 élèves; on y enseigne le français, comme dans celle des filles, tenue par les religieuses des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration et qui n'a pas moins de 400 enfants. Le gouvernement hawaïen a montré sa satisfaction en décorant quatre des Pères, de l'ordre royal de Kalakaua; ce sont : Mgr Maigret, Mgr Kœckmann, le P. Damien et le P. Fouesnel. L'histoire du P. Damien, l'apôtre des lépreux de Molokaï, a été racontée par Mme Craven et traduite dans toutes les langues; c'est la grande gloire de l'apostolat dans la dernière moitié du siècle qui finit.

A Tahïti et aux Marquises, il y a également des lépreux et ils sont secourus et assistés par les PP. de Picpus, mais il n'y a pas encore de léproserie.

Ce fut aux Marquises que, vers 1842, Mgr Baudichon, alors vicaire apostolique, rendit de signalés services aux troupes françaises chargées de réprimer les révoltes des naturels. L'évêque parvint à pacifier ces îles sans qu'il y eût une seule goutte de sang versé, alors que dans un premier engagement deux officiers et plusieurs soldats avaient péri sous les balles des indigènes. En récompense, le gouvernement français lui décerna la croix de la Légion d'honneur.

En 1863, un vaisseau, *le Diamant*, apporta la variole aux Marquises. Le fléau fut impitoyable; les missionnaires furent héroïques. Trois surtout se dévouèrent au soulagement des malades d'une façon absolument extraordinaire : Mgr Dordillon, le P. Chaulet et le F. Florent Forgeot. Nuit et jour, ils battaient la campagne à la recherche des malades, des mourants ou des morts. Personne ne les aidait, ils devaient tout faire, soigner les malades, préserver les hommes encore indemnes, enterrer les morts. Cela dura six mois. M. Rousseau, représentant de l'administration, demanda la croix pour un de ces braves, elle ne vint pas!... Les missionnaires, comme bien l'on pense, s'en consolèrent facilement; mais avouons qu'ils l'avaient amplement méritée.

C'est encore à des missionnaires français, aux PP. Maristes, que nous devons la conquête pacifique de notre belle colonie de

Nouvelle-Calédonie. La *Revue des Deux Mondes* du 15 avril dernier racontait, par la plume de M. René Pinon, comment la France s'est établie pour la première fois à l'île des Pins. Ce récit avait d'ailleurs été fait déjà par le P. A. de Salinis, S. J., dès 1892, dans son livre intitulé : *Marins et missionnaires, conquête de la Nouvelle-Calédonie*, 1845-1853. Depuis longtemps, les Anglais, auxquels doit naturellement appartenir le moindre rocher qui émerge au-dessus des mers, avaient jeté les yeux sur la Nouvelle-Calédonie pour y établir un port de relâche et un dépôt de charbon en vue d'une ligne de navigation à vapeur destinée à relier Sydney à Panama. Mais l'amiral Febvrier des Pointes, convaincu que la France, dont les missionnaires travaillaient dans l'île depuis déjà dix ans, devait s'y établir solidement, s'entendit avec le P. Rougeyron, supérieur de la mission à l'île des Pins. Le 24 septembre, ayant eu vent qu'un navire anglais venait d'être expédié d'Australie pour faire soi-disant de l'hydrographie sur la côte, l'amiral descendit du *Phoque*, avec son état-major et 20 hommes, et alla s'entendre dans la maison du P. Forestier avec les chefs canaques qui l'y attendaient, accompagnés de 150 de leurs guerriers. On y signa avec eux, en présence des Pères comme témoins, un traité de cession en due forme et l'on hissa le pavillon français sur la maison de la mission en le saluant de 21 coups de canon. Peu après, arrivait le navire de guerre anglais *Herald*, le capitaine fit venir à son bord le chef Vendegou, exhiba de superbes présents et lui demanda de vendre son île à la Grande-Bretage. « C'est trop tard », répondit le Canaque, et il montra le pavillon français. Quand, de retour à Sydney, le commandant du *Herald* fit son rapport au commodore de l'escadre, celui-ci, qui avait gardé, en poche, depuis plusieurs mois, l'ordre d'occuper la Nouvelle-Calédonie, tomba foudroyé en apprenant que les Français y étaient établis [1]. Comme le dit l'amiral Febvrier des Pointes dans son rapport : « Voilà un missionnaire qui vient de rendre un service signalé à la patrie à ajouter à tant d'autres qui restent inconnus. Celui-là seul mérite la croix d'honneur; elle ne sera jamais plus noblement portée. Je la demanderai directement à l'empereur pour être plus sûr de l'obtenir et certainement il ne me la refusera pas. »

Comme les Pères de Picpus et comme tous nos missionnaires, peut-on même dire, les PP. Maristes ont composé de nombreux livres sur l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle et la linguistique des îles qu'ils évangélisent. Le P. Monfat a écrit l'histoire

[1] C'était la revanche de l'affaire de la Nouvelle-Zélande où, douze ans auparavant, un capitaine anglais avait joué les Français et pris possession de l'île.

des *Maoris* [1]. Il avait déjà publié, en 1891, *Dix ans en Mélanésie*, étude historique et religieuse. Mgr E. Elloy a fait l'histoire des missions diocésaines centrales. Le P. Laurent a fait celle de la mission de Nouvelle-Calédonie [2].

Le P. Montrouzier, mort récemment, et qui fut témoin de l'acte de cession de la Nouvelle-Calédonie, était un savant naturaliste. Il a envoyé en France de précieuses collections de coquilles et d'insectes, dont la plus grande partie se trouve dans le musée de la maison mère des Pères Maristes à Lyon. Quelques espèces nouvelles lui ont même été volées par l'Angleterre, et voici comment. Un missionnaire protestant, collectionneur enragé, l'ayant rencontré sur le rivage au moment où il venait de recueillir un certain nombre de spécimens de coquilles intéressantes, se les fit donner par le brave Père. Puis il s'empressa de les faire nommer en Augleterre comme s'il les avait découvertes.

Nous ne savons si le gouvernement impérial paya la dette de reconnaissance qu'il avait contractée avec le supérieur de la mission de la Nouvelle-Calédonie. Nous ne connaissons, en effet, qu'un chevalier de la Légion d'honneur parmi les PP. Maristes. Ce fut Mgr Douarre, qui reçut la croix en 1836 pour services rendus à la France.

L'Amérique est loin d'être, comme l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, un pays de missions. Les Républiques latines ont un clergé régulier ou des congrégations étrangères. Les Lazaristes ont bien quelques missions dans l'Amérique du Sud, au Brésil, au Chili et au Mexique, mais elles sont le plus souvent desservies par des missionnaires non Français. Les Dominicains ont des missions à l'Equateur, mais nous croyons qu'ils n'y enseignent pas notre langue et se contentent de travaux purement religieux. La population, du reste, ne se prête pas à une instruction scientifique. Les PP. Salésiens ont des collèges dans la République Argentine, où clergé et religieux sont surtout Italiens. M. Bettembourg, des Lazaristes, visite depuis près d'un an les maisons de sa congrégation au Chili, Pérou, Brésil et Mexique, mais nous n'avons reçu des PP. Lazaristes aucune indication de travaux spéciaux faits par leurs confrères dans ces pays. Aux Etats-Unis et au Canada se trouve un clergé catholique américain et anglais. Nous avons bien en Californie et aux Etats-

[1] *Les Maoris,* étude historique avec vues, portraits et des cartes, par le R. P. Monfat. In-8°, 399 pages. Lyon, 1896. — *Dix ans en Mélanésie,* étude historique religieuse, 371 pages, in-8°. Lyon, 1891.

[2] *Les Missionnaires de la Nouvelle-Calédonie,* au sujet de l'enquête administrative de Wagape, par le P. Ch. Laurent, S. M. Firmin Didot, 1855, in-8° 217 pages.

Unis des maisons des Frères des Ecoles chrétiennes avec des professeurs français, mais ils y sont en petit nombre. Dans la Californie méridionale, ils ont établi, du côté de Los Angeles, des écoles professionnelles de culture dont nous avons entendu dire merveille autrefois par le F. Vignon, un Normand mort il y a peu de temps. Dans le Manitoba et l'Alaska, l'Atabaska-Mackenzie, on trouve quelques missionnaires français isolés au milieu de confrères étrangers. Le P. de Villiers, S. J., a été quelques années au Manitoba. Mais on ne s'occupe, là-bas, que de l'évangélisation des indigènes, et il y a peu à faire dans ces pays glacés au point de vue scientifique. Le P. Petitot, des Oblats de Marie, aujourd'hui curé aux environs de Paris, a été de longues années missionnaire dans ces contrées arctiques de l'extrême Nord-Ouest américain. Il a fait de nombreuses communications aux Sociétés savantes sur les peuplades sauvages qu'il a évangélisées. Il a publié le premier un dictionnaire de la langue déné-dindjié, des vocabulaires, des dialectes montagnais ou chippewayou; ceux des tribus Peaux de lièvres et Loucheux avec une grammaire et des tableaux synoptiques des conjugaisons [1]; une monographie des déné-dindjié; un vocabulaire français-esquimau, ainsi qu'une monographie des Esquimaux chiglit des bouches du Mackenzie et de l'Anderson. Ses articles géographiques manquent un peu de critique. Sur l'Alaska, on peut lire aussi avec profit les articles du P. René, S. J., dans les *Etudes religieuses*, etc... Le P. Lacombe, des Oblats de Marie, a publié un dictionnaire et une grammaire de la langue krie, qui a obtenu un prix spécial, croyons-nous. On doit aussi à Mgr Faraud des travaux sur cette langue d'une peuplade des Montagnes-Rocheuses.

Mais bien que nous oubliions forcément un bon nombre de travaux de nos missionnaires dans le monde entier, nous devons nécessairement limiter cette étude que nous ne pouvons transformer en un catalogue des œuvres scientifiques littéraires ou humanitaires des missionnaires français. Il faudrait pour cela écrire un gros volume.

C'est, d'ailleurs, notre intention de compléter ces notes rapides au moyen des renseignements que les missionnaires de tous ordres voudront bien nous donner. Nous pourrons ainsi établir, aussi exactement que possible, le bilan de leurs travaux à la fin du dix-neuvième siècle. En tout cas, nous croyons avoir suffisamment prouvé notre thèse, qui avait pour but de montrer que nos missionnaires ne sont pas seulement de dévoués propagateurs de la religion catholique, ce qui est abondamment prouvé par leurs œuvres apostoliques, mais qu'ils sont encore de précieux auxiliaires

[1] Paris, E. Leroux, 1876. In-4°.

de la France, à laquelle ils ont souvent conquis des colonies. En tout cas, ils se sont montrés les meilleurs propagateurs de notre langue, de notre civilisation et de nos idées, qu'ils importent dans presque tous les pays du globe. N'est-ce pas mille fois plus utile à nos véritables intérêts que l'importation de l'alcool ou de l'opium. Grâce à leur douceur, à leur science et à leur humanité, ils ont fait aimer notre chère patrie partout où ils ont passé. On ne peut leur faire le reproche que lord Salisbury faisait, il y a quelques jours, aux Anglais, dans une conférence de leurs missions où il avait accepté de parler. L'Angleterre, comme il le disait malicieusement, envoie d'abord le missionnaire, puis le commerçant, et le soldat le suit invariablement, annexant par la force à la couronne le pays dûment étudié par les autres.

Aussi Li-hong-tchang disait-il, avec une franchise tout européenne, au ministre d'Angleterre à Pékin qui lui demandait des concessions de chemins de fer : « Débarrassez-nous d'abord de vos missionnaires et de votre opium, qui sont la perte de la Chine. » Il aurait pu ajouter : « Et de vos navires de guerre. » Ceux-ci sont toujours, en effet, prêts à recevoir le ministre protestant et le commerçant. Il n'en est guère de même chez nous, et nos missionnaires catholiques n'ont eu que bien rarement la chance d'être ainsi soutenus par notre gouvernement. Actuellement, oubliant le mot de Gambetta, celui-ci s'efforce de détruire partout en France les pépinières où l'on forme ces soldats du Christ, qui sont aussi nos meilleurs diplomates et nos plus puissants auxiliaires pour la conquête pacifique des nations qui ont appris par eux à chérir la fille aînée de l'Eglise. Mais nos gouvernants, presque tous inféodés à la politique antimorale et antifrançaise de la franc-maçonnerie, ne peuvent pardonner à nos missionnaires d'être plus savants, plus Français qu'eux-mêmes et leurs frères maçons. Si, plus patriotes et plus intelligents, ils suivaient l'exemple de M. Henri Fournier, ne devraient-ils pas tous dire aux congrégations : « Semez de la graine de missionnaires. » Car, avec ceux-ci, la France conquiert le monde et s'en fait aimer, tandis que, avec des soldats seulement, on s'annexe bien des nations, mais on s'en fait détester : l'Angleterre nous le prouve aujourd'hui plus que jamais.

A.-A. Fauvel.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

Gueuleton monstre. — La plus grande pensée du régime. — L'Hôtel de Ville et l'Élysée. — Les 22,000. — A l'œil. — Pas de nougat! — Pauvre Jardin. — Où coucher? — L'Histoire de la Danse. — A Versailles. — Les Maires socialistes. — Crises partout. — Agonie de l'Exposition. — Noirs et Jaunes. — A défaut de grives... — Malheureuse Ranavalo! — Une idée de Paschal Grousset. — Les derniers Congrès. — Propriété artistique et littéraire. — Chocolat et chefs-d'œuvre de l'esprit. — En ballon. — Rêve patriotique. — La Chanson. — L'Exposition des Philatélistes. — Manies des collectionneurs. — Jarretières et bassinoires. — Science nécessaire. — Effigies, emblèmes, armoiries. — Curieuse fraude. — Mot d'un ancien directeur du *Correspondant*. — Le Chrysanthème. — Les grands collectionneurs. — Abeilles et Fourmis. — Ce qu'elles nous enseignent. — Bêtes et gens.

De quoi parler avant tout, sinon du banquet pantagruélique, du gueuleton colossal qui a dominé notre politique depuis des semaines et qui résume si bien, qui symbolise de façon si expressive le régime actuel, car la République du pot-de-vin, des panamistes, des concussionnaires, des exploiteurs, des aventuriers et des voleurs est-elle autre chose, en effet, qu'une vaste curée, qu'une immense et perpétuelle ripaille où l'on dévore la France sans relâche et sans merci?

Depuis plus d'un mois, toutes les préoccupations gouvernementales étaient absorbées par cette régalade gigantesque, par cette orgie grossière et dégradante à laquelle ne sont pas descendus les Césars même de la pire décadence romaine! Problèmes politiques et sociaux, complications extérieures et périls imminents, tout s'était effacé devant cette débauche culinaire, devant cet apothéose du ventre, qui fait plus pour l'avilissement et la ruine d'un peuple que les fureurs civiles elles-mêmes, *gula plus quàm gladius*, suivant le mot de l'historien antique.

Tandis que, chez les autres nations et dans la presse de tous les pays, on discutait des affaires de Chine et du Sud-Africain, des graves intérêts du monde et de la civilisation, nos journaux, hypnotisés par le fameux banquet, ne s'occupaient que de ce festin de Gargantua, de cette beuverie évocatrice de Grandgousier, de la mangeaille et de la soûlerie de cet énorme « Balthazar ». On en détaillait les plats et les sauces, on supputait le nombre d'assiettes, de verres, même de cure-dents destinés aux convives! — noble souci d'une presse qui a compté jadis des Chateaubriand,

des Villemain, des Guizot parmi ses écrivains, et d'un gouvernement qui remplace les bulletins de victoires par les menus de Millerand et le tableau des boustifailles ministérielles !

Sous le second Empire, l'expédition du Mexique, si tragiquement terminée par la catastrophe de Queretaro, avait été follement exaltée comme « la plus grande pensée du règne. » — La République a voulu se signaler également par une conception extraordinaire, destinée à frapper les imaginations comme à l'illustrer dans l'histoire, et elle a imaginé le Banquet des Maires, « la plus grande pensée du régime ! »

« Nous en verrons les effets, » comme dit la *Cuisinière Bourgeoise* à la suite de ses recettes. Et, en attendant, il n'est pas sans intérêt d'en recueillir les détails pour l'amusement de la postérité.

Deux mots d'abord de l'historique de l'affaire. — C'est le Conseil municipal de Paris qui, le premier, avait eu l'idée d'un banquet de ce genre, seulement plus sérieux et plus digne, limité aux maires des chefs-lieux et des villes d'une certaine population ; c'est lui qui avait dressé le programme des fêtes à offrir : représentation de gala, promenade en bateau sur la Seine, hymnes patriotiques, etc. ; c'est lui qui avait tout préparé, tout mis en mouvement, sans que le cabinet, absorbé par le soin de contenter les dreyfusards et les socialistes, eût songé à rien de pareil. Mais, en voyant le succès du projet municipal, nos cambrioleurs ministériels n'ont pas hésité à « chaparder » le programme qui leur portait ombrage ; et, après s'en être emparés avec effronterie, ils ont poussé le cynisme jusqu'à interdire le banquet rival. — « Tu la troubles ! » ont-ils dit au Conseil comme le loup de la Fable ; et force a été à l'Hôtel de Ville, ainsi volé et molesté, de laisser la place à la bande officielle.

Seulement, l'Hôtel de Ville avait reçu l'adhésion empressée des maires de toutes les capitales de l'Europe, et ce n'eût pas été un spectacle sans portée que celui des représentants élus des plus grandes cités du monde, de Londres, de Vienne, de Prague, de Berne, de Genève, de Madrid, de Lisbonne, de Naples, de Rome, de Saint-Pétersbourg, venant apporter solennellement le témoignage de leur sympathie à la municipalité parisienne. Mais nos gouvernants n'ont pas osé solliciter la présence de ces hauts personnages après l'affront qu'ils venaient de leur faire en frappant d'une interdiction blessante le banquet auquel ils avaient promis leur cordial concours ; et craignant justement d'être souffletés par des refus, ils se sont résignés à la cohue des maires recrutés par les préfets et complétés en nombre par les amis de la préfecture de police.

Ils en ont ainsi ramassé 22,000, et on s'étonne vraiment que,

dans ces conditions, ils n'en aient pas raflé davantage en raison de l'aubaine exceptionnelle qu'ils leur offraient. Jugez donc : un voyage d'agrément à la capitale pour eux et leur famille, un spectacle de gala, des promenades à l'Exposition, une fête à l'Elysée, l'hospitalité dans les bons hôtels, et, tout cela, « à l'œil », sans compter une poignée de main de M. Loubet par-dessus le marché! C'était bien tentant! Et cependant, sur les 36,000 communes de France, il s'en est trouvé quinze à seize mille qui ont méprisé l'invitation et refusé d'aller s'asseoir à ces noces de Gamache.

Je ne fais pas le dénombrement homérique des saumons, des faisans, des poulardes, des canetons, des victuailles de toutes sortes qu'ont engloutis les 22,000 estomacs plus ou moins municipaux, ni celui des crus blancs et rouges dont les plats ont été si largement arrosés. « Forcez les vins! » avait dit l'instruction officielle. On les a forcés! Les Graves, le Saint-Julien et le Margaux en carafes, le Haut-Sauterne et le Champagne ont coulé à flots; mais le Bourgogne, exclu par omission sans doute, a protesté, paraît-il, avec aigreur, en rappelant que jadis le colonel d'Aumale avait rendu meilleure justice à ses mérites lorsque, passant avec son régiment devant le clos Vougeot, il avait fait porter les armes à ses soldats!

Un autre oubli a été constaté : celui du Nougat au dessert! Lisez le menu : il y manque! Est-ce que l'amphitryon aurait craint d'être soupçonné d'une commission sur cette fourniture?

Et quelle armée de maîtres d'hôtel, de cuisiniers, de marmitons, pour servir un tel repas! Quelle casse inévitable dans la faïence et la cristallerie! Quelles taches de sauce et de vin sur les nappes! Que de convives « éméchés » glissant un peu sous la table au dessert! — On a même dit qu'il y avait un service de cuvettes...

On n'avait su d'abord où dresser un pareil couvert. On avait songé à la Salle des Fêtes du Champ-de-Mars, puis à la cour de l'Ecole militaire, puis à l'enceinte de l'Hippodrome, puis aux baraquements de l'avenue de Breteuil où s'étaient logés les derniers Salons: mais tous ces espaces étaient insuffisants, et, finalement, le jardin des Tuileries a été jugé seul capable de recevoir une invasion pareille. Aussitôt, les milliers d'enfants qui, chaque jour, s'ébattent sous ses ombrages en y trouvant l'air pur, la distraction et la joie, en ont été expulsés pour des semaines, — heureux encore si le pauvre Jardin, tant mutilé déjà, leur est rendu sans trop de bouleversement et de saccage!

Mais ce n'était pas tout que le banquet! Parmi les 22,000 maires, adjoints, conseillers municipaux ou similaires quelconques, beaucoup avaient amené leurs « dames » et leurs enfants, avides de

profiter d'une aussi rare occasion, et il fallait loger toutes ces tribus, appelées des quatre coins de la France. Où les abriter? On avait pensé aux dortoirs de nos lycées, vides en ce moment, puis aux salles assez vastes de l'Hospitalité de nuit, mais, outre qu'un tel asile n'eût pas semblé très flatteur aux dignitaires de l'écharpe, qu'aurait-on fait pendant ce temps des vagabonds et des pauvres diables? Il y avait là, somme toute, de 40 à 50,000 personnes à caser ; où trouver pareil nombre de lits? Nos maîtres, qui osent tout et ne se privent de rien, ont fait hardiment comme à la guerre : ils ont réquisitionné les hôtels et garnis de second ordre; — et c'est nous qui paierons, avec le reste de la carte.

C'est égal; tout cela ne remplace pas le tsar, et M. Loubet doit tout de même se trouver médiocrement flatté de n'avoir à sa table bachique que des Tourgnol, des Pochon et des Cocula!

Quoi qu'il en soit, après avoir gorgé de viandes ces maires de tout acabit, il fallait bien ensuite les amuser! Et l'intendant des Menus-Plaisirs de la Cour a organisé à leur intention, dans la salle des Fêtes du Champ de Mars, une représentation de gala déroulant sous leurs yeux éblouis... l'*Histoire de la Danse*, pour laquelle avait été considérablement augmenté le personnel du corps de ballet! — Le choix a paru bizarre. Il semblait que l'occasion eût été belle de faire admirer à tous ces municipaux quelque chef-d'œuvre de notre littérature ou du moins quelque pièce patriotique relevant l'âme française de ses tristesses et de ses humiliations. Mais les tableaux chorégraphiques, à raison de leur séduction entraînante, ont paru sans doute une allusion plus naturelle à la danse de nos écus... Seulement, quels souvenirs et quelles images les magistrats ruraux en ont-ils remportés dans leurs villages!...

Et pour achever de viriliser leurs âmes et de fortifier en eux le sentiment de la fierté nationale, on avait eu l'ingénieuse idée de les mener ensuite au château de Versailles, afin, sans doute, de leur faire contempler la galerie des Glaces où, au lendemain des désastres de l'année terrible, a été proclamé, dans le palais profané de Louis XIV, et aux acclamations insolentes de nos vainqueurs, le nouvel empire allemand!

Que ne le tient-on fermé plutôt, ce palais souillé par les bottes étrangères, jusqu'au jour lumineux et béni où nous aurons enfin lavé sa flétrissure!...

Mais M. Loubet n'a pas d'aussi hautes pensées, et l'homme qui a laissé déployer librement sous ses yeux, en plein Paris, le drapeau rouge et le drapeau noir des pires révolutionnaires, laisse encore s'établir tranquillement à côté de lui une Fédération des maires socialistes de France, c'est-à-dire une organisation anarchique

destinée à culbuter tout l'ordre social actuel! — On a brutalement interdit le banquet légal et irréprochable de l'Hôtel de Ville, mais on accorde toute licence aux séides de Millerand, aux démolisseurs de Guesde et de Jaurès! Et, ainsi que l'a dit audacieusement l'un d'eux, on les laisse, au mépris des lois les plus formelles, faire « la mobilisation de la grande armée socialiste », qui entonne déjà des chants de victoire.

Le banquet des Tuileries, où ils ont exercé leurs fourchettes et aiguisé leurs couteaux, n'a été pour eux qu'une sorte d'apéritif et d'avant-goût : le festin véritable a été celui du lendemain, où ils se sont concertés sur les bases du Congrès actuel, chargé de fixer la sauce à laquelle nous serons mangés.

*
* *

Et tout cela s'accomplit au milieu des circonstances les plus inquiétantes, des grèves les plus redoutables, de la crise des laines, de la crise du charbon, de catastrophes financières ébranlant l'industrie et le commerce, d'une agitation ouvrière menaçant de nous couper demain tous les moyens de vivre! Mais les discours officiels n'en continuent pas moins de nous parler d'apaisement et de concorde, d'union et de solidarité, dans la situation même où on lâche tous les bouledogues contre les honnêtes gens dont l'unique tort est de ne pas vouloir se laisser dévorer!

Et pendant que la meute socialiste est ainsi encouragée par le gouvernement lui-même; pendant que, dans nos ports, la grève des charbonniers, des soutiers, des camionneurs, des mariniers, empêche nos bâtiments de prendre la mer, entrave le travail et paralyse la vie sociale; pendant que, sur d'autres points, les mines, les huileries, les tissages, les boulangeries chôment, et que force est de recourir à l'armée pour pétrir la farine et nous empêcher de mourir de faim; pendant que l'Exposition agonise, que les saisies et les faillites dépeuplent ses rues et ferment ses attractions, que 25 millions de tickets inutilisés traînent aux abords de l'enceinte, que les concessionnaires de tout genre se syndiquent en désespérés pour défendre leurs derniers sous contre la ruine aux trois quarts consommée, et que les six ou sept mille petits employés de la grande Foire attendent le paiement bien compromis de leurs gages, — pendant ce temps-là, M. Loubet, souriant de béatitude, chasse à Rambouillet, trône à l'Elysée, pérore aux Tuileries en plagiant Lamartine ou quelque auteur plus oublié, enfin prépare, assure-t-on, sous la verge de son premier ministre, la reprise de l'affaire Dreyfus,

annoncée du reste et garantie pour le lendemain de l'Exposition par les effrontés protecteurs de la Présidence!

Où allons-nous dans cette voie funeste, et où se cache le « surhomme », selon le mot expressif de Nietzsche, qu'attend l'anxiété universelle?

C'est dans ces conditions extravagantes qu'un groupe d'énergumènes, dont l'ancien communard Paschal Grousset s'est fait l'interprète, persiste à réclamer la prolongation de l'immense Caravansérail, — non pas une prolongation de quelques semaines, ou tout au moins de quelques jours, mais, s'il vous plaît, d'une année entière! Et il a adressé dans ce but un long Mémoire à Son Excellence M. Millerand, comme disent à présent les officieux. — Prolonger l'Exposition d'une année, quand elle bat de l'aile et ne pourra se soutenir qu'à grand peine jusqu'au Jour des Morts! Ce serait de la démence et, si frappés de folie que se montrent nos gouvernants, on ne peut supposer qu'ils rivalisent à ce point avec les pensionnaires de Charenton! — C'est une idée qu'ont immédiatement combattue tous les représentants autorisés du commerce et de l'industrie; les motifs qu'ils allèguent sont péremptoires, et déjà, il y a onze ans, au lendemain de l'Exposition de 1889, M. Alphand, l'organisateur idéal de ces gigantesques machines, proclamait que l'ère en était terminée et qu'il ne fallait plus y revenir. « Restons-en là, disait-il; les lauriers du passé nous suffisent, il serait imprudent de vouloir en cueillir d'autres. »

Comme il avait raison! Et comment songer même à prolonger ce qui expire, ce qui se dissout de toutes parts et tombe déjà en décomposition! Les huissiers y sont plus nombreux que les acheteurs; on dévalisait hier de ses merveilleux bijoux d'or le pavillon de la Roumanie; on dérobait un précieux joyau historique au palais des Armées de terre et de mer, et l'Administration elle-même poursuit devant les tribunaux une partie des malheureux concessionnaires qu'ont trompés ses évaluations fantastiques. D'autre part, les pavillons de staff, de plâtre et de carton s'effondreraient sous les premières pluies, et la bise qui, dès novembre, soufflera dans le désert boueux et glacé du Champ-de-Mars, achèverait le lamentable désastre. — D'ailleurs, la date de la fermeture a été fixée au 5 novembre par une loi, et bien que les lois n'enchaînent guère nos maîtres du jour, force leur est pourtant de respecter celle-là!

La vérité est qu'après avoir mal commencé, l'Exposition finit mal, et qu'après l'avoir ouverte trop tôt on va la fermer trop tard.

Elle ne nous aura montré ni la lune ni la prospérité à un mètre; elle n'aura même pas obtenu pour ses splendeurs incontestées les

visiteurs royaux en vue desquels elle avait aménagé à si grands frais un palais de dentiste. Il n'est pas jusqu'au prince de Galles qui ne lui fasse banqueroute, et elle est réduite à se consoler avec des princes noirs de l'abstention dédaigneuse des blancs. — A défaut du tsar, du fameux « allié » dont elle avait tant escompté la présence, elle a le roi Aguibou, le prince Tavalou, les principicules Iukanthor et Phéannuwong, fils de Norodom, c'est-à-dire nos modestes vassaux du Dahomey, du Cambodge et du Mucina, qui ne sont pas tout à fait l'équivalent du potentat de toutes les Russies. Mais, faute de grives...

C'eût bien été le cas, dans cette détresse, d'exaucer le vœu de la pauvre Ranavalo, qui se consume d'ennui sur les coteaux algériens, en regardant de loin avec envie cette France qui l'a dépouillée de sa couronne, et à laquelle néanmoins elle pardonnerait volontiers sa déchéance s'il lui était permis d'aller admirer les merveilles de son Exposition!

Pauvre Ranavalo! Sa mélancolie est touchante, et il eût été généreux de donner au moins cet adoucissement à son infortune!...

*
* *

A défaut des illustres hôtes qui lui ont si durement faussé compagnie, l'Exposition a vu défiler dans son enceinte d'innombrables Congrès, dont plusieurs siègent encore et dont la série ne semble même pas près de se clore. Nous sommes dans un siècle de bavards, et ceux qui n'ont rien de neuf ni d'intéressant à dire sont précisément ceux qui parlent le plus. Toutefois, il y a des exceptions, et nous avons mentionné déjà un certain nombre de Congrès qui ont fait d'utile besogne. — Je me borne à en noter aujourd'hui quelques autres dont il m'a été impossible de suivre les séances, mais où d'instructifs rapports ont pu être présentés et de sages propositions formulées : — celui des Sciences ethnographiques; — celui des Facteurs, réclamant de bien légitimes améliorations pour un personnel assez mal traité jusqu'ici, surtout dans nos campagnes; — celui des Vétérinaires, où Gambetta n'aurait pas manqué d'envoyer nombre de nos législateurs; — celui de l'Education physique, qui sacrifie un peu trop la tête au torse et aux biceps; — celui de l'Education morale, où, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, les sophismes contemporains remplacent trop les éternels principes et l'expérience des siècles; — celui du Spiritisme, qui s'égare dans les hypothèses du magnétisme et les brumes du mysticisme; — celui des Traditions populaires, qui ne s'harmonise pas assez avec celui de l'Hygiène, lequel défend de cracher dans les lieux publics tandis que l'autre laisse cracher sur les croyances, les idées et

les institutions qui ont fait si longtemps notre grandeur; — celui de la Propriété littéraire et artistique, qui se rattache à celui des Inventeurs, lesquels ont réclamé tous deux une protection plus efficace et plus durable des créations de la pensée, en portant de 50 à 80 ans la période pendant laquelle les auteurs et leurs héritiers jouiront du droit reconnu. Ne serait-il pas, en effet, criant et inique de voir aujourd'hui un tribunal correctionnel condamner à la prison une petite-fille de Chateaubriand ou de Balzac qui, dénuée de tout et mourant de faim avec ses enfants, aurait dérobé un pain à côté de la boutique du libraire enrichi par les œuvres de leur grand-père sans payer aucune redevance à sa famille? — « La Loi, pourrait dire l'accusée, une loi spoliatrice, a confisqué mon bien, mon héritage, pour en faire cadeau au Domaine public : comment, avec quelles ressources voulez-vous que je vive? Pourquoi les héritiers d'un fabricant de chocolat jouissent-ils à perpétuité de son usine, même quand ses produits blanchissent en vieillissant, tandis que les descendants de Chateaubriand ou de Balzac se trouvent dépossédés du *Génie du Christianisme*, des *Mémoires d'Outre-Tombe* et des chefs-d'œuvre de la *Comédie humaine?...*

Devant ce raisonnement, vous acquitteriez la pauvre mère qui aurait volé le pain, et je crois bien que vous ne blesseriez pas la vraie justice...

Le congrès d'Aéronautique nous a tenus au courant des progrès accomplis dans la recherche de la direction des ballons, et l'assemblée a chaleureusement acclamé le hardi navigateur aérien qui, l'autre semaine, en partant des bords de la Tamise, a guidé sûrement son ballon au-dessus de la Manche pour venir, après une traversée de quatre heures, atterrir sur la côte française, entre Boulogne et Etaples, en plein champ et sans le moindre accroc. L'expérience va se refaire dans le sens inverse, et la jalouse Angleterre, dont l'égoïsme féroce empêche depuis quarante ans le percement d'un tunnel sous la Manche, apprendra alors qu'elle n'est plus, autant qu'elle le pense, en sécurité dans son île!

Le président du Congrès, M. Janssen, s'est demandé déjà ce que deviendront les limites d'Etat à Etat quand des flottes aériennes les franchiront avec une entière liberté. Nous n'en sommes pas encore là, mais les résultats obtenus permettent d'espérer que l'homme ne tardera peut-être pas beaucoup à conquérir le dernier domaine ouvert à son activité, et notre patriotisme rêve que la France soit la première à réaliser cette incomparable découverte! — Voyez-vous d'ici une flottille française, pourvue des engins de destruction les plus puissants, traverser la Manche, planer au-

dessus de Londres, puis au-dessus de Berlin, en disant aux détenteurs de l'Alsace-Lorraine comme à ceux de l'Égypte, de Malte, de Gibraltar : Rendez gorge, ou le fer et le feu vont avoir raison de vos annexions iniques et de vos rapines insolentes!...

*
* *

Mais sortons du rêve, si doux et séduisant qu'il puisse être, pour revenir aux réalités, et passons du drame héroïque à un sujet plus souriant : le congrès de la Chanson!

Oui, nous avons un congrès de la Chanson, et qui s'en étonnerait dans ce pays de France, qui est bien par excellence le pays de l'esprit, du rire et de la gaieté? On a toujours chanté chez nous, même à travers les périodes les plus troublées de notre histoire : on chantait jadis en bataillant contre les Anglais, on chantait pendant la Ligue, pendant la Fronde, sous la Régence; on se consolait des misères et on se vengeait des abus par la chanson!

Comme la vigne, la chanson semble le fruit naturel de notre sol: comme la vigne, elle berce, grise et charme le peuple! — Seulement, elle, aussi, a son oïdium et ses microbes dont il faut la purger et l'assainir. Par une pente glissante, elle descend à la grivoiserie, à l'indécence, et plus elle tend à se répandre dans les masses, plus il importe de l'épurer, pour qu'elle ne vicie pas ceux dont elle est souvent la seule littérature et la seule poésie. — Boileau l'a dit :

Il faut, même en chanson, du bon sens et de l'art.

Souple et variable selon le temps, la chanson a embrassé tous les genres; elle a été tour à tour tendre, politique, guerrière, patriotique, philosophique, même religieuse, mais surtout satirique, et si, de nos jours, elle est trop souvent grivoise; à qui la faute, si ce n'est aux mœurs mêmes et à ceux qui devraient les régler par leurs exemples? Comment blâmer les ironistes de la Butte quand on leur fournit à plaisir les éléments pimentés de leurs épigrammes? Commencez par être respectables si vous voulez être respectés. Et si les cabarets montmartrois sont aujourd'hui moqueurs et nationalistes, les maîtres ridicules et odieux qui nous oppriment et nous dégoûtent ne doivent-ils pas s'en prendre avant tout à eux-mêmes?

Sectaires et socialistes ont bien essayé de s'emparer de cette arme populaire, mais elle s'est émoussée et alourdie dans leurs mains, et il suffit de citer un échantillon de leur poésie de propagande pour faire juger la tentative. Ecoutez ce couplet, mis dans la bouche du peuple :

A la bourgeoisie écœurante
Il ne veut plus payer la rente,
Combien de milliards tous les ans?
C'est sur vous, c'est sur votre viande,
Qu'on dépèce un tel dividende,
Ouvriers, mineurs, paysans.

Devant toi, misère sauvage,
Devant toi, pesant esclavage,
L'insurgé se dresse,
Le fusil chargé.

C'est bien le cas de dire qu'il n'y a là ni rime ni raison, et des refrains de cette platitude réalisent trop le seul genre proscrit, le genre ennuyeux, pour être beaucoup à craindre. Combien plus pénétrantes sont les flèches barbelées et légères décochées au lourdaud de Montélimar et à son gouvernement méprisé!

Le congrès actuel a été organisé par la pléiade des chansonniers de la Butte, et chacun y a payé son écot. Un des plus gais a dit avec belle humeur :

Dans quel but la gent chansonnière
Fait un congrès — demandez-vous —
Et s'y prend à l'heure dernière
Où les congrès finissent tous?
Je confesse mon ignorance,
Mais je crois, sans plus de façons,
Que c'est pour bien prouver qu'en France
Tout doit finir par des chansons.

Puisse-t-il dire vrai! Puissions-nous voir l'épreuve actuelle se dénouer par le rire sans passer par les larmes!

*
* *

Un autre congrès a jeté aussi une lueur amusante sur les tristesses du temps : celui des Philatélistes, qui avait attiré les timbrologistes des deux mondes. — Il y a quelque chose de touchant dans cette passion inoffensive de collectionneurs en chasse de petits carrés de papier, et ne vous semble-t-il pas que ceux qui s'y abandonnent en y rencontrant cette chose si rare ici-bas, un petit bonheur pur, sont bien plus à envier qu'à gouailler?

Chacun a sa folie, et vous avez la vôtre.

a dit Picard dans son aimable comédie de la *Petite Ville*. — Cette folie-là peut provoquer le sourire, mais, du moins, elle ne fait de mal à personne; elle est plutôt apaisante, et, à ce point de vue, mérite d'être regardée d'un œil sympathique.

Le goût, d'ailleurs, ou, si l'on préfère, la manie des collections, ne se discute pas. C'est une des bizarreries de l'esprit humain, une

jouissance de la curiosité, quand ce n'est pas un calcul de la spéculation. On en voit de tous les genres. Un humoriste fameux de la génération dernière, Nestor Roqueplan, avait fait une collection de bassinoires de toutes les époques. J'en ai vu la vente très amusante à l'hôtel Drouot. Et les feuilles étrangères ne nous parlaient-elles pas l'autre jour d'un riche seigneur allemand qui vient de décéder en laissant une remarquable collection de jarretières ayant appartenu aux princesses et reines de Prusse, depuis le temps de l'Electorat de Brandebourg jusqu'à l'impératrice Frédéric actuelle? Mais cette collection originale, à laquelle on peut appliquer la devise légendaire : *Honni soit qui mal y pense*, n'a pas été livrée aux enchères, où certainement nombre de ses colifichets intimes eussent été disputés au poids de l'or : elle a été léguée au Musée historique de Berlin.

La Philatélie, elle aussi, aura peut-être un jour l'honneur de figurer dans nos musées nationaux. Pour l'heure présente, elle fait seulement la joie de milliers d'êtres de tout âge et de tout rang, depuis les collégiens jusqu'aux princes de la finance, et des plus modestes amateurs aux têtes couronnées. Le baron de Rothschild, le prince de Galles, l'empereur d'Autriche, la jeune reine Wilhelmine, le tsar Nicolas ne rougissent point d'être au nombre de ses fervents, et il n'y a pas, dans toutes les parties du monde, même les plus reculées, un coin de terre où son culte ne compte de nombreux fidèles.

C'est en 1860 que remontent les premières collections de timbres-poste, mises d'abord à la mode par les enfants, et c'est en 1874 que se créa la première Société française de timbrologie sous les auspices de quelques banquiers et de riches amateurs. Depuis lors, cette passion s'est développée avec frénésie, en même temps qu'elle devenait une véritable science et exigeait, de la part de ses adeptes, un ensemble de connaissances allant jusqu'à l'érudition la plus variée.

Il faut, en effet, dans cette recherche patiente et épineuse du timbre, être armé d'histoire, de géographie, de mythologie, de botanique, de zoologie, d'esthétique, d'ethnographie, de linguistique, de cosmographie, pour choisir avec sûreté et se garder des trucages. — D'habiles falsificateurs se sont appliqués, comme on le pense bien, à exploiter ce filon, et le collectionneur doit être constamment armé de sa loupe pour étudier et scruter jusque dans leurs moindres détails les exemplaires proposés à son acquisition. — Il faut examiner les filigranes, les lettres, les couleurs, les nuances, — les nuances, d'autant plus importantes que le prix varie sensiblement selon leur pâleur ou leur intensité. Le vermillon est coté plus haut que le rouge, le bleu tendre plus estimé que

le bleu foncé. Un même timbre peut offrir de nombreux types de nuances plus ou moins claires, plus ou moins accusées, et le prix monte ou baisse d'après ces différences légères. Or, quand un timbre peut se payer d'un louis à trente mille francs, l'écart mérite qu'on y regarde de près.

Le Brésil, par exemple, présente un timbre qui ne compte pas moins de vingt-deux variétés. Quelle attention minutieuse et approfondie n'appelle pas une gradation aussi délicate et presque insaisissable!

Il faut se rendre compte également des armoiries, des emblèmes, des effigies, de leurs dates, de leurs modifications, selon les caprices des hommes ou les événements de l'histoire. Les effigies sont extrêmement nombreuses et changeantes, surtout dans les Etats du Nouveau-Monde, et, sur l'ancien continent lui-même, elles offrent plus d'une particularité curieuse, et plus d'une étrangeté. — Ainsi, vers la fin du second Empire, un timbre à l'*effigie renversée* de Napoléon III fut un instant très recherché. C'était un faux, l'erreur n'ayant jamais été commise. Mais un industriel ingénieux, après avoir habilement découpé, à l'aide d'un laminoir, le médaillon intérieur portant l'effigie, l'avait recollé la tête en bas, puis *lance* sur la place comme une rareté. La fraude ne tarda pas à être découverte, seulement, dans l'intervalle, plus d'un collectionneur avait été dupé.

Ce trait me rappelle l'amusement caustique, quoique un peu puéril, d'un écrivain de talent, Léopold de Gaillard, qui a été jadis, avant 1870, directeur du *Correspondant*. — Très royaliste et résolument hostile à l'Empire, Léopold de Gaillard, toutes les fois qu'il affranchissait une lettre, prenait plaisir à coller le timbre de manière à placer l'effigie de Napoléon la tête en bas. Un ami, au courant de cette petite malice, lui dit un jour en riant : — « Cela n'empêche pas que vous lui léchez le d... » — « C'est vrai, répondit Gaillard en riant aussi; mais c'est pour le dégommer... »

Après les effigies, les emblèmes; — et aux effigies mêmes se rattachent parfois, sous ce rapport, des singularités peu connues. C'est ainsi qu'au Japon, où la plante nationale, le Chrysanthème, figure depuis 1870 sur les timbres de l'empire, *un* des types de la fleur porte *seize* pétales, et l'usage de ce type exceptionnel, de ce timbre privilégié, est réservé au Mikado et aux princes du sang! — Tandis que chez nous (triste retour des choses d'ici-bas!) il y a, paraît-il, des profanes qui commettent l'irrévérence de manger la fleur sacrée en salade!

Les emblèmes dont s'ornent les timbres sont en nombre immense. J'en note seulement quelques-uns, où se retrouve l'image symbolique du pays : — Norvège, la Hache; — l'Inde anglaise, un Élé-

phant; — Terre-Neuve, un Chien, un Phoque, une Morue; — le Canada, un Castor; — le Pérou, un Lama; — la Colombie, Christophe Colomb; — l'Egypte, les Pyramides; — Malacca, un Tigre; — l'Hindoustan, un Serpent; — une autre région de l'Inde, deux Nymphes dansantes; — le Natal, deux Poignards croisés; — le Brunswick, où fleurissent les exploits cynégétiques, un Cor de chasse; — l'Australie, un Cygne noir; — le cap de Bonne-Espérance, une Ancre; — la Nouvelle-Zélande, une Etoile; — le Brésil, un Pain de Sucre; — le Guatemala, un Perroquet; — (recommandé à M. Loubet par Lamartine!) — la Perse, un Chameau; — la République de Libéria, un Hippopotame; — l'Uruguay, un Soleil; — la côte Somali, un Dromadaire; — la Jamaïque, un Ananas; — l'Annam, un Dragon; — Genève, la Croix Rouge; — la Hollande, une Couronne de chêne; — la Bolivie, un Aigle; — ailleurs, une Colombe, un Lotus, un Palmier, etc., etc.

On voit comme il faut être « ferré » pour se reconnaître et ne pas se tromper au milieu de tous ces emblèmes, d'autant que les timbres les plus recherchés sont généralement les *oblitérés* parce que la maculature les authentique, mais, en même temps, les rend plus difficiles à débrouiller.

Après les emblèmes, — les races, dont les timbres nous représentent tous les types.

Ceux de la race *blanche* sont en très grand nombre, depuis Napoléon III et la reine Victoria jusqu'à la petite reine Wilhelmine et le jeune Alphonse XIII. — La race *jaune* ou *asiatique* se personnifie avec splendeur dans le roi de Siam. — La race *brune* ou malaisienne s'accuse dans les timbres de Bornéo. — La race *rouge* ou *américaine* offre de superbes échantillons dans les timbres du Guatémala. — Enfin, la race *noire* ou *océano africaine* éclate dans les types de Libéria et de Samoa.

Il y a aussi les Armoiries, en nombre considérable, qu'il faut savoir déchiffrer.

Il y a enfin, et surtout, les faux dont il faut se garer.

On devine bien qu'une telle passion et un tel commerce devaient tenter d'habiles faiseurs, avides de se procurer de gros bénéfices à peu de frais.

Les trois procédés le plus généralement employés par les faussaires sont : le *report lithographique*, l'*héliogravure*, la *photogravure;* certains industriels sont arrivés sous ce rapport à des résultats merveilleux, et il faut être très initié et très expérimenté pour y découvrir, à l'aide de la loupe, des défectuosités presque imperceptibles!

On peut dire que tous les timbres rares, et surtout ceux d'un

grand prix, ont été falsifiés. — Et, à côté des faux proprement dits, se placent les faux indirects, qui ne méritent pas moins de défiance.

On connaît le roman, presque l'épopée de cet aventurier hardi, — un Français, avouons-le, — M. de Mayrena, qui, dans le cours de ses voyages, s'installa au pays des Sedangs, population à peu près indépendante, sise entre le Siam et l'Annam, et réussit à se faire proclamer roi sous le nom de Marie Ier. Il est vrai que cette royauté, pas plus que le royaume, n'ont jamais été reconnus par aucun État, mais ce point diplomatique est étranger à la question philatéliste. — Se trouvant un jour léger d'argent et hanté d'une idée lumineuse pour améliorer ses finances, le roi des Sedangs accourut à Paris (c'était sous le second Empire), y promulgua coup sur coup deux décrets établissant un service de poste dans son royaume, et créa à cet effet une série complète de timbres d'affranchissement. — Naturellement, les bons collectionneurs, à l'affût des nouveautés, se jetèrent sur cette proie; des milliers de séries complètes, intactes ou oblitérées, se vendirent avec des primes allant jusqu'à 25 francs par timbre, et tout le monde jubilait quand le pot-aux-roses fut tout à coup découvert!

L'escroquerie était flagrante. Les fameuses séries, si florissantes la veille, tombèrent au-dessous de zéro le lendemain, et pour éviter la correctionnelle au roi Marie Ier, l'Empire étouffa l'affaire en s'annexant le fantastique royaume sous la forme de protectorat.

L'aventure n'est-elle pas jolie?

Il y a aussi un autre abus, contre lequel il convient de se prémunir : c'est le procédé louche de certains États qui spéculent ouvertement, effrontément, sur la passion acharnée des collectionneurs. Ces Etats font, à un moment donné, des émissions de nouveaux timbres-poste qui ne sont, en réalité, qu'un moyen de battre monnaie d'une façon détournée, qu'un jeu de Bourse à la hausse sur les nouveaux types ainsi lancés dans la circulation.

Croirait-on qu'à l'heure actuelle des tripotiers osent, paraît-il, pousser nos gouvernants, toujours à court d'argent, à lancer le fameux timbre de 5 francs annoncé de longue date, anxieusement attendu, et sur lequel on escompte une hausse énorme!

Enfin, il existe un dernier mode de tromperie contre lequel il faut également se tenir en garde : c'est la tromperie par l'annonce, piège tendu aux naïfs par des malins à la 4e page des journaux. Vous y lisez des Avis alléchants dans le genre de celui-ci : « Jeune fille orpheline, cinq millions de fortune, désire se marier avec homme distingué et instruit, même pauvre... Ecrire à... » L'annonce est publiée dans les feuilles les plus répandues de divers

pays. Aussitôt le père de la jeune personne reçoit des milliers de lettres qu'il ne se donne même pas la peine de lire : il en détache tout simplement les timbres pour les ajouter à sa collection, et le tour est joué!

Bien entendu, la Philatélie a eu son organe, qui a été pendant trente ans le *Moniteur* officiel de la timbrologie. C'est en partie à cette petite feuille, fondée après la guerre, qu'est dû l'essor pris par le commerce des vieux timbres. Le journal s'était créé des correspondants de tous les côtés, afin de renseigner promptement et sûrement son public, et il avait trouvé ingénieux de payer ces actifs correspondants... en timbres-poste!

Dans ces derniers temps, la fureur philatéliste a pris une telle extension, et les amateurs ont acquis partout une telle science du sujet que le petit journal ne suffisait plus à la tâche. Il était dépassé, et, abandonné de ses anciens lecteurs, il vient de disparaître obscurément. — Il en a été du pauvre *Timbre-Poste* comme de Moïse : il a conduit laborieusement son peuple à la Terre Promise, sans y entrer lui-même. Il a entrevu le succès; il a salué les splendeurs de Chanaan, mais sans jouir de la victoire et en expirant sur le seuil!

L'Exposition qui vient d'attirer la curiosité publique a été très brillante. On en évaluait l'ensemble à plusieurs millions, et on y remarquait, sous vitrines soigneusement gardées, les timbres les plus rares, en tête desquels figurent trois timbres de l'île Maurice, estimés chacun 25,000 francs. — Après eux se montraient deux timbres du Cap à 10,000 francs; cinq de Moldavie à 10,000 francs aussi, puis d'autres, de Bavière à 7,000 francs, de Bade à 6,000, d'Hawaï à 5,000, etc. — Quant à ceux de 1,000 francs, on ne les compte pas.

A l'heure actuelle, les timbres les plus recherchés sont ceux du Transvaal, de l'Orange et des anciennes colonies espagnoles.

Parmi les principaux collectionneurs, on cite : le baron de Rothschild (que Drumont indigné va traiter une fois de plus d'accapareur!); l'empereur François-Joseph, à qui pourtant ne manquent pas d'autres soucis dans son empire; le tsar, qui en oublie notre alliance; Philippe Ferrari, fils de la duchesse de Galliera, dont la collection est évaluée 2 millions; le comte de Bosredon, ancien conseiller d'Etat; M. Berger-Levrault, le grand éditeur; M. Paul Mirabaud, une des notabilités de la banque; M. Tapling, riche manufacturier anglais, membre du Parlement; les frères Caillebotte, l'un musicien distingué, l'autre, peintre impressionniste; un écrivain humoristique, M. Ch. Leroy, le « joyeux conteur des aventures du colonel Ramollot »; le colonel Binger, directeur des affaires

africaines au ministère des colonies, etc. — L'actrice Léonide Leblanc, célèbre à d'autres titres, avait aussi, durant quelques années, cédé à cette passion, plus inoffensive que d'autres.

Toutes ces collections ont coûté de grosses sommes, dépassant généralement une centaine de mille francs. Mais les détenteurs qui s'en lassent trouvent facilement à s'en défaire. Elles sont recherchées en particulier par les grands marchands des deux mondes, qui les détaillent en réalisant ainsi de gros bénéfices.

La collection de M. Paul Mirabaud est une des plus complètes; on l'évalue à deux millions. Il n'en avait exposé à la salle de la rue de Grenelle qu'une partie, celle de la Suisse, estimée 500,000 francs.

Une autre collection remarquable est celle d'un Allemand, M. Hupfeld; elle a également figuré à l'Exposition et comprend tous les timbres de l'ancienne Confédération germanique.

On a calculé que, depuis l'invention des timbres-poste, il n'a pas été créé moins de 24,626 types d'affranchissement dans les diverses régions du globe, ce qui laisse, comme on voit, un large champ aux collectionneurs!

L'Angleterre figure dans ce chiffre pour 4,066. L'Amérique « bat le record », comme on dit, avec 4,795 modèles différents. L'Europe vient ensuite avec 3,665; puis, l'Asie, avec 2,773; l'Afrique, avec 2,467; enfin, l'Océanie, 1,027.

Le Congrès de Philatélie s'est terminé, comme tous les autres, par un banquet, auquel ont participé près de deux cents collectionneurs émérites. La médaille d'honneur a été décernée à M. Paul Mirabaud, un deuxième grand prix attribué à M. Hupfeld, et 32 médailles d'or ont, en outre, attaché un titre glorieux aux collections secondaires.

J'aurais voulu signaler quelques autres exhibitions originales et intéressantes, mais la place fait défaut, et force est de remettre à une Chronique prochaine.

Mentionnons au moins le Congrès des Abeilles et l'Exposition des Fourmis, dans des cages de verre où le spectateur pouvait suivre avec intérêt tout le mouvement de leur merveilleuse industrie : — les Fourmis nous enseignant le Travail actif et régulier, sans grève, sans une Bourse spéciale où s'organisent le chômage et la révolte; — les Abeilles, sous le gouvernement paisible d'une Reine, nous apprenant l'ordre, la hiérarchie, la stabilité!

Reconnaissons que, souvent, les animaux ne sont pas aussi bêtes que les hommes!

CHRONIQUE POLITIQUE

22 septembre 1900.

Si bas qu'aient pu être quelques-uns des ministères qui se sont succédé chez nous depuis vingt à vingt-cinq ans, ils avaient cette chance qu'ils paraissaient toujours plus haut que le Conseil municipal de Paris. Celui-ci se montrait comme la grossière caricature de ceux-là. Pour eux, c'était une force; ils devaient à ce voisinage de ne pas être absolument au-dessous de tout. A qui les critiquait trop amèrement, ils répondaient en se rengorgeant : « Que diriez-vous donc si nous étions le Conseil municipal de Paris? Voudriez-vous l'avoir à notre place pour vous gouverner? Ne voyez-vous pas que nous sommes ses garde-fous? » Et il est certain que grâce à ce repoussoir, les pires avaient presque une figure présentable.

Les dernières élections municipales qui ont un peu assaini l'Hôtel de Ville, ont changé les rôles. Qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas du nouveau Conseil un idéal; l'évidence n'oblige pas moins à confesser qu'il est de qualité et de moralité très supérieures au ministère actuel. Il est né aux cris de : A bas le Panama, c'est-à-dire la corruption! A bas le dreyfusisme, c'est-à-dire la trahison! Vivent les honnêtes gens! Vive l'armée! Vive la patrie! Vive la liberté pour tous! Qu'il y ait des éléments mêlés et inégaux dans la majorité victorieuse, c'est encore possible; toujours est-il que le mouvement populaire qui l'a produite, était bon et pur, sorte de protestation irrésistible contre un régime tombé en pourriture. Il faut de plus considérer que la majorité même de cette majorité est excellente; et que les quelques voix qui, dans son sein, ne sont pas toujours à l'unisson avec elle, ne pourraient l'emporter dans des votes regrettables que par leur amalgame avec le résidu ministériel de l'ancien Conseil. Lorsque le nouveau Conseil municipal de Paris voulut inaugurer son avènement par un hommage national à l'héroïque colonel Marchand, il marqua par là même à quelle distance il entendait être du ministère dont M. Wal-

deck-Rousseau est le président en sous-ordre, et dont l'ex-capitaine Dreyfus est le président d'honneur. Marchand! Dreyfus! ce sont deux mondes en présence.

Les gouvernants du jour ont bien senti que le nouveau Conseil municipal était un affront et une menace pour tout ce qu'ils représentent, et qu'il n'était que le premier jet de ce flot de mépris sous lequel la nation finira par les submerger tous.

Le Conseil municipal n'était pas né encore que, pour l'empêcher de naître, on avait tout employé. Se rappelle-t-on, la veille du scrutin de mai, ce qu'on pourrait nommer le coup du sacristain? Les anarchistes qui avaient pillé l'église de Saint-Joseph venaient d'incendier celle d'Aubervilliers. On ne les recherchait même pas; ils sont encore impunis. Soudain, la veille du scrutin, on apprend que l'administration de la justice a fait arrêter avec fracas le sacristain de l'église. Il est l'incendiaire! Il est peut-être l'agent du curé! C'est une grande conspiration cléricale! Electeurs parisiens, repoussez les nationalistes qui ne sont que des cléricaux! Peu dupes de la supercherie officielle, les électeurs parisiens les nomment en masse. Le coup ayant raté, on est bien obligé de relâcher le malheureux sacristain, après avoir exigé de lui une caution de 500 francs pour des faits dont on le savait si bien innocent qu'on n'a même plus songé à le poursuivre. Déjà un autre prêtre venait d'être arrêté, l'abbé Santol, qu'on a tenu six mois en prison pour des griefs aussi imaginaires qu'infâmes, et que, ces jours-ci, le jury de Paris acquittait en trois minutes de délibération, à la fin d'une audience où le substitut lui-même, écœuré de la besogne à laquelle ses chefs l'avaient condamné, avait abandonné les trois quarts de l'accusation, et où il avait été démontré que l'affaire avait été manigancée dans les bureaux d'un journal ministériel.

Le Conseil municipal une fois élu, les provocations ont commencé pour que, poussé à bout, il fournit quelques prétextes de le dissoudre. Défense lui est faite de fêter Marchand, l'enfant du peuple, l'un des types les plus glorieux de notre démocratie laborieuse et militaire; défense qui contraste si péniblement avec les ovations enthousiastes dont l'Italie, ses autorités en tête, vient de saluer un fils de roi, le duc des Abruzzes, revenant d'une expédition scientifique très courageuse, moins étonnante cependant que la traversée victorieuse, avec une poignée de héros, du continent africain.

Connaissez-vous rien de plus petitement vexatoire que le décret du mois de juillet dernier par lequel le ministère a subitement exclu de l'administration générale de la Bourse du travail le nou-

veau Conseil municipal? Primitivement fondée pour faciliter les transactions relatives à l'offre et à la demande de la main-d'œuvre, on sait que la Bourse du travail, immédiatement transformée en foyer de propagande révolutionnaire par des syndicats irréguliers, avait bravé les ministères de concentration eux-mêmes, au point de finir par être fermée par M. Dupuy en 1893. Un ministre radical, M. Mesureur, le fidèle lieutenant de M. Bourgeois, avait, deux ans après, rouvert la Bourse du travail, en confiant son administration générale à une commission de vingt membres, dont deux représentants de la Préfecture de la Seine, deux de l'Office du travail, dix membres délégués par les syndicats admis à la Bourse, et six membres du Conseil municipal, nommés par lui. Point n'est besoin de dire que tout le personnel politique, même le plus anarchiste, trouvait, en ce temps-là, plutôt restreinte que suffisante la part faite au Conseil municipal; c'était, en effet, à l'Hôtel de Ville que les énergumènes de la Bourse du travail rencontraient leurs amis ou leurs avocats les plus chauds. Pour justifier la présence de délégués du Conseil municipal dans la commission de la Bourse du travail, on faisait sonner bien haut que l'immeuble de la Bourse appartenait à la Ville, qui la lui prêtait généreusement, et qui, de plus, ajoutait à sa munificence dont les contribuables parisiens payaient les frais, l'octroi d'une somme allant, bon an mal an, à un peu plus de 230,000 francs.

Lorsque le nouveau Conseil municipal eut été élu au mois de mai, les fronts se rembrunirent toute de suite à la Bourse du travail. Ce nouveau Conseil ne disait rien de bon; il serait un gêneur! Il aurait la manie de faire respecter la loi, la manie, plus dangereuse encore, d'éplucher les comptes! Le Conseil municipal ne prit garde à cette mauvaise humeur; et se contentant d'observer le règlement que des radicaux avaient rédigé sous la dictée des socialistes, et qui, depuis cinq ans, faisait leur bonheur à tous, il nomma, en les prenant naturellement dans sa majorité, les six membres qui devaient le représenter dans la Commission administrative de la Bourse du travail. Alors ce fut de la furie; et sans que les six municipaux eussent encore eu le temps de manifester leurs intentions, un décret de M. Millerand paraissait dès le lendemain, édictant que désormais la Commission administrative, réduite à quinze membres, ne comprendrait plus que des délégués des syndicats. Supposez qu'un ministère modéré ait infligé cette avanie et cette éviction aux précédents Conseils municipaux; vous entendez d'ici les cris de mise en accusation! Nous nous rappelons toujours les paroles d'un lord anglais qui, pour expliquer à M. Guizot la cause de toutes nos révolutions, lui disait : « Notre force, c'est que, chez nous, les

honnêtes gens ont autant d'audace que les coquins; et votre faiblesse, c'est que, chez vous, ils ne l'ont pas. »

Le Conseil municipal de Paris a patiemment supporté l'injure que lui faisait le ministère. Il ne l'a pas relevée. L'acte du président du Conseil municipal, refusant de donner à M. Waldeck-Rousseau le salut qu'il accordait à M. Loubet, était tellement conforme à la situation, qu'il a été répété par le tsar lui-même, notre cher et fidèle allié, qui, d'une main, a offert son grand cordon de Saint-André au chef de l'Etat, et qui, de l'autre main, a détourné l'invitation de venir à Paris sous le ministère actuel.

Un instant, on avait cru que le ministère de M. Waldeck-Rousseau saisirait une autre occasion de chercher noise au Conseil municipal. C'était à propos de l'indemnité de 6,000 francs que, faisant acte de bons radicaux socialistes, les édiles parisiens s'adjugeaient depuis une vingtaine d'années. Le Conseil d'Etat qui, depuis ce temps-là, semblait trouver la chose toute simple, eut tout à coup, au lendemain des élections de mai, le scrupule qu'elle était encore plus illégale que simple; et il prit une délibération en conséquence. Le gouvernement allait-il dans sa pudeur vertueuse appliquer contre les conseillers municipaux nouvellement élus la jurisprudence dont le Conseil d'Etat s'était soudainement avisé? Il en était bien tenté. Seulement c'était délicat; et voici pourquoi : si l'indemnité était bien et dûment illégale, comme d'ailleurs c'est notre avis, — ceux qui l'avaient empochée depuis tant d'années, avaient fraudé le trésor! Ils avaient volé les contribuables! Ils étaient tenus à restitution! Cela jetait un froid dans l'âme des ministres, et surtout de leurs meilleurs amis, les fruits-secs du scrutin de mai, lesquels n'avaient nulle envie de rendre gorge, et, ne désespérant pas de rentrer quelque jour à l'Hôtel de Ville, étaient absolument décidés à n'y pas siéger gratis. Il fallut donc s'ingénier d'un autre terrain de bataille.

Le ministère organisa alors ce qu'on pourrait appeler la campagne des banquets. Le Conseil municipal avait annoncé qu'il fêterait l'Exposition en invitant à un banquet monstre, le 22 septembre, les maires des capitales européennes et des principales villes de France. Pris d'une sorte de jalousie, le gouvernement décida qu'il réservait pour lui cette date du 22 septembre, qu'on peut d'ailleurs lui laisser sans regret comme une date qui lui ressemble, date tachée de boue et de sang; et il décida en outre qu'il aurait un banquet plus monstre encore, où seraient invités tous les maires de la République, sans exception. Inutile de dire que ce sera le budget qui payera la carte; inutile aussi d'ajouter que, séduits par la perspective d'un voyage à Paris qui, cumulant les attraits, sera à

l'œil et au ventre, et tout charmés de se dégourdir un peu aux frais de la princesse, c'est-à-dire de la France mise au pillage, les braves maires n'ont pas fait et ne pouvaient faire grise mine au train de plaisir officiel. Notre avis serait même qu'en plein jardin des Tuileries, en face de la colonne faite avec le bronze d'Iéna et de Friedland, une colonne en pâte, une sorte de croque-en-bouche monumental s'élevât avec cette inscription : « Au ministère Waldeck-Dreyfus les estomacs reconnaissants. » Reconnaissants!... C'est peut-être s'avancer beaucoup; il y a plus de chances pour que le dîner ait été aussi détestable que cher.

Mais la confection du menu n'était que l'accessoire. Durant un mois, l'activité du gouvernement n'a paru avoir qu'un objet : faire niche au banquet du Conseil municipal de Paris. Il y avait bien quelques affaires dans le monde, qui semblaient appeler plus particulièrement l'attention et les préoccupations de nos ministres. Il y avait le Transvaal où, comme Roland dans les gorges de Roncevaux, des héros de montagnes luttent jusqu'à la mort; de cette France qui a si souvent ranimé l'âme des peuples de son oliphant d'ivoire ou de son clairon d'airain, ils n'entendront venir à l'heure suprême qu'un vacarme de fourchettes.

Il y avait la Chine dont chaque courrier nous fait connaître en traits de plus en plus horribles les atrocités commises sur nos compatriotes et nos protégés, yeux crevés, enfants coupés en morceaux, hommes et femmes livrés aux pourceaux, broyés dans leurs membres ou enterrés vivants. Nous ne savons ce que fait la France là-bas que par ce que veut bien révéler et décider la Russie; et la grande nation, si fière au bruit du canon, a l'air de ne plus marcher qu'au coup de sifflet.

Il y avait enfin ces drames du Soudan et du Sénégal où, avec tant de vies précieuses odieusement immolées, avec l'honneur de braves officiers, avec le repos et la consolation de leurs familles, la responsabilité du gouvernement est si profondément engagée. Le mystère couvre toujours la mort du commandant Klobb, celles de MM. Voulet et Chanoine, suivies de deuils qui s'augmentent sans fin; et ce mystère accuse le gouvernement qui, comme s'il avait quelque affreux secret à cacher, s'enveloppe de ténèbres. Les conseils de guerre, chargés d'élucider le drame, sont interrompus, les rapports des témoins oculaires ensevelis dans les cartons, les survivants qui voulaient déposer séquestrés loin de la mère patrie, jusqu'à ce que la fièvre jaune où une effroyable négligence les jette et les laisse, leur ait fermé la bouche. Mort le capitaine Pallier qui, retenu, selon son expression, « dans un enfer », y succombe! Morts en foule des soldats de tout grade, que le fléau

décime! Mort le frère de l'un des intrépides compagnons de Marchand, le sous-lieutenant Dyé, qui a recueilli les derniers propos de Pallier, et qui, frappé lui-même, avait encore la force d'écrire : « De nombreux officiers sont déjà morts, dont 1 colonel, 1 commandant, 4 capitaines, etc... Le Conseil des ministres nous télégraphie aujourd'hui de faire rentrer tout le monde. Mais il a oublié, comme par hasard, de fournir les moyens de transport... Peur et incurie! » Les dernières lignes du jeune sous-lieutenant étaient, comme avaient été, quelques semaines auparavant, celles du vieux général Borgnis-Desbordes, une malédiction contre le gouvernement prévaricateur.

Nous sommes loin, n'est-ce pas? du joyeux banquet des maires; si loin que le ministre des colonies, M. Decrais, d'accord avec son similaire de la marine, M. de Lanessan, ajournait *sine die* l'enquête sur la mission Voulet-Chanoine. Peu importait ce qui se passait en Chine ou ailleurs! Le gouvernement n'avait plus qu'un objet en tête : recruter des maires à son banquet, les empêcher d'aller au banquet du Conseil municipal de Paris.

Une fois de plus, il a montré ce qu'il est et ce qu'il vaut. Les maires qui ne sont maires que pour attraper la croix de la Légion d'honneur ou quelque bonne perception, devaient faire faux-bond au Conseil municipal. C'était prévu. Avouons même qu'il fallait être un maire digne du prix Montyon, pour résister à son préfet qui le dissuadait d'accepter en lui disant : « Prenez garde; si vous êtes de ces convives factieux, vous vous compromettez, vous et vos administrés. Soyez généreux, ne me compromettez pas moi-même; je vous revaudrai cela par tant de services! »

Mais les plus enragés contre le banquet municipal, c'étaient les socialistes, collectivistes, anarchistes et autres. Voilà les vrais ministériels! Tous étaient là, protestant contre les élus de la population parisienne : le citoyen Delory, maire de Lille, dont l'un des assesseurs au Conseil général du Nord demandait la guillotine contre les propriétaires, actionnaires, obligataires, récalcitrants, et qui demandait lui-même qu'on les dépouillât sans indemnité, comme des voleurs qu'ils étaient; le citoyen Basly, maire de Lens, suffisamment connu; son voisin, dont le nom nous échappe, et qui, s'intitulant « maire socialiste de la ville fusillée », c'est-à-dire de Fourmies, repoussait avec indignation une invitation adressée « par les plus chauds partisans de l'armée »; le citoyen Arnoux, maire de Reims, qui fait abattre les croix, etc...

Cela ne suffisant pas encore, les préfets et sous-préfets se sont mis ouvertement en campagne. Le préfet de la Seine a menacé. Le président de la République lui-même est sorti de sa neutralité

constitutionnelle. Le Conseil municipal n'a pas voulu donner au monde qui est notre hôte, le spectacle d'une rixe entre les honnêtes gens et le gouvernement, une répétition des scènes de Longchamps et d'Armenonville. Il a eu raison. Loin d'avoir à se plaindre, il doit se réjouir de l'incident où son crime était son succès. Il doit surtout s'en inspirer pour bien dessiner et orienter sa politique. Sa raison d'être est de ne pas ressembler aux ministres et à leurs suppôts. C'est la consigne qu'il a reçue du peuple de Paris. Le mouvement très spontané d'où il est sorti n'a été ni accidentel ni isolé. Il s'est produit dans une foule de localités de province; rien qu'autour de Paris, il a renouvelé les Conseils municipaux à Chartres, à Dreux, à Melun, à Auxerre, à Avallon, à Orléans, à Blois, à Vendôme, ailleurs encore. Là où le gouvernement a eu l'effronterie d'annoncer des succès, il n'avait empêché les nationalistes de passer que pour livrer la place, comme à Lyon, à Saint-Etienne, à Bourges ou à Lille, à la pure et brute démagogie, pour laquelle M. Millerand lui-même est un traître.

A la fin du second Empire, des honnêtes gens de tous les partis, prévoyant que le péril de la France était dans une volonté solitaire et toute-puissante, qui, sans frein, sans contrôle, pouvait la livrer à la guerre et à l'invasion, avaient constitué l'union libérale. C'était une association de modérés, dont les violents, comme M. Ranc, s'étaient exclus. Quoi qu'on en ait dit, elle ne fut pour rien dans la chute de l'Empire, qui ne périt que par ses fautes; et, dans nos malheurs, elle enfanta cette Assemblée de 1871 qui, sans des causes indépendantes de sa volonté, aurait pu sauver et réconcilier les Français.

Eh bien, le Conseil municipal de Paris est issu d'une poussée analogue d'opinion, qui s'appelle le nationalisme, et qui mériterait mieux encore de s'appeler l'union nationale. Il était en germe dans quelques idées simples qui ont saisi l'âme des foules : la France aux Français! L'honnêteté dans le gouvernement! La probité au Parlement! La liberté égale pour tous! Le respect et l'accord de tous les intérêts et de tous les droits!

Que le Conseil municipal soit fidèle à ces mots d'ordre de la patrie commune! Il fera du nouveau dans la République. Loin de l'ébranler, il l'épurera. Loin de la renverser, il l'affermira et l'élargira. Elle a été faussée par les sectes, et il la redressera pour le service et la satisfaction du pays. Il pourra même dire qu'il rentre dans la tradition et le programme qu'ont invoqués, dans notre siècle, ceux qui ont, les premiers, parlé de République : comme le vieux La Fayette lorsqu'il réclamait pour la France la liberté de l'Amérique, où comme le jeune Armand Carrel lorsqu'il écrivait,

en 1834, à Chateaubriand : « Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement? » Les républicains de 1848 furent animés de cet esprit que leur aurait, au besoin, insufflé Lamartine. Ce qu'il y avait de mieux dans le parti républicain sous l'Empire, annonçait l'avènement de la démocratie libre; et il faut reconnaître qu'à l'Assemblée nationale, les grandes lois libérales qui touchaient à la conscience, furent votées à une grosse majorité puisée dans tous les partis.

Prenons, par exemple, la question des Sœurs dans les hôpitaux; il est certain que leur présence y est désirée par la presque unanimité du pays, — de ce pays où il y a, par rapport à plus de trente millions d'habitants, si peu de mariages et d'enterrements civils, si peu de familles refusant le baptême, la première communion ou la confirmation pour leurs enfants. Le Conseil municipal de Paris répondrait donc au sentiment public et aussi à l'intérêt de nos finances, en prononçant la réintégration des Sœurs, ce qui leur ferait une rentrée triomphale. Sans aller jusque-là, il donnerait un grand exemple et exciterait un grand applaudissement si, dans chaque hôpital, il établissait des salles d'infirmières laïques, et d'autres d'infirmières congréganistes; ou bien s'il confiait à celles-ci tel hôpital et tel autre à celles-là. Ce serait le choix des gens qui prononcerait.

De même encore : si, considérant que, pour attirer et contenter les classes riches, l'État loge des aumôniers dans ses lycées, le Conseil municipal déclarait équitable de donner aux classes pauvres qui en exprimeraient le désir, mêmes facilités d'éducation religieuse, non pas même en logeant le prêtre dans l'école primaire, mais en l'y introduisant à des jours et à des heures déterminés; — croyez-vous que la France entière ne serait pas avec l'Hôtel de Ville de Paris?

Nous voudrions, pour enhardir le Conseil municipal de Paris dans la voie où sera son originalité et où est son avenir, lui rappeler un précédent tout républicain. Il s'agit d'une question, celle des processions, qui est devenue pour les sectaires sans foi ni loi une matière incessante de vexations. La scène se passait, en 1872, sous les yeux de l'Assemblée nationale, au Conseil municipal de Versailles. Un de ses membres, grand ami de Gambetta, M. Albert Joly, avait demandé, non pas que les processions fussent interdites, mais que la ville s'abstînt de faire élever un reposoir à ses frais. Composé de républicains parmi lesquels deux députés, MM. Charton et Scherer, qui furent, depuis, sénateurs inamovibles de gauche, le Conseil municipal commença par faire la déclaration

suivante : « Il convient d'abord de faire remarquer que ce vœu n'a rien de commun avec ceux qui auraient pour but d'interdire les processions catholiques et l'établissement de reposoirs sur la voie publique. En vertu du principe de la liberté des cultes, dès que l'exercice d'un des cultes reconnu par l'État entraîne des processions, des reposoirs, ces cérémonies, ces constructions doivent se faire librement, et l'autorité municipale n'a le droit et le devoir de les empêcher que si elles risquaient de devenir une occasion de troubles. Il n'y a rien dans ces règles que de très sage et de très conforme aux principes du libéralisme. Ce n'est donc pas le moins du monde sur la manifestation religieuse en elle-même que le vœu s'exprime, il n'en est rien. » Tout en exprimant le double vœu que le reposoir continuât à s'élever devant l'Hôtel de Ville, et que, pour plus de régularité, il ne s'élevât désormais qu'aux frais des particuliers, les républicains versaillais s'empressaient d'ajouter : « Votre commission tient à déclarer qu'il convient avant tout d'éviter tout ce qui ressemblerait à un manque de déférence pour des cérémonies auxquelles une partie de la population s'intéresse et prend part. Lorsqu'il s'agit de choses religieuses, il faut toujours agir avec réserve et respect, car on touche à ce qu'il y a de plus intime dans la conscience de chacun. »

C'était encore l'esprit républicain qui soufflait en 1872. Il s'est peu à peu décomposé dans la franc-maçonnerie et dans les autres affluents, plus ou moins sales, que le dreyfusisme a recueillis comme un grand égout collecteur. Que le Conseil municipal essaye donc de ranimer cet esprit d'égalité et de justice! Il a déjà commencé une œuvre dont le pays lui saura gré, celle de réviser l'administration financière de ses devanciers. Quelques procès scandaleux, qui ont coïncidé avec le scrutin de mai, ont donné à craindre que, loge de francs-maçons par l'impiété haineuse et aussi loge de concierges par les potins incohérents, le Conseil municipal de la Ville-Lumière de Victor Hugo ne fût depuis trop longtemps une brasserie d'affaires, un tripot interlope, un nid à pots-de-vin. Les stalles des édiles ne doivent pas être les stalles des écuries d'Augias.

Tandis que le ministère de M. Waldeck-Rousseau préparait la gigantesque, inutile et ruineuse revue de 22,000 cure-dents qu'il passe en ce moment aux Tuileries, vieux témoins de plus mémorables événements, — la France avait les yeux fixés sur cette autre revue des plaines de Beauce où, après de longues et laborieuses fatigues, — sans être lestés par un dîner à 20 francs par tête, à nos frais, — n'ayant eu que leur maigre popote et leur marmite allumée en plein vent, — nos soldats harassés ont

fait si bonne et grande figure. Là, ce n'était pas l'image voilée de Dreyfus qui présidait; c'était bien l'image rayonnante de la patrie, à l'ombre maternelle de Notre-Dame de Chartres. Allons-nous voir recommencer la campagne dreyfusarde contre le général de Négrier, coupable d'avoir trop bien fait aux manœuvres et d'être d'autant plus dangereux qu'il est plus capable?

Puisque nous parlons de ceux qui honorent la France, nous devons un hommage au vénérable archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard, qui est mort il y a peu de jours. C'était un vieil ami du *Correspondant*, un admirateur de Mgr Dupanloup dont il avait l'âme intrépide et désintéressée, et un grand serviteur de l'Eglise et des pauvres. Longtemps curé à Lyon, dans le pays d'Ozanam auquel il ressemblait par les idées libérales et la charité ardente, et, plus tard, à son corps défendant, nommé d'emblée archevêque d'Aix, par l'initiative de ministres républicains qu'avaient frappés, comme l'écrivait l'un d'eux, M. Lepère, « ses vertus sacerdotales, son expérience administrative et son patriotisme éclairé »; il a été un des prêtres de notre siècle qui a bâti le plus d'églises, le plus d'écoles libres, le plus de maisons de charité, le plus d'asiles de Petites-Sœurs des Pauvres. Très libéral, même républicain, il resta libéral même sous la République; et fidèle à lui-même, à ses convictions, à la dignité de sa vie, il eut le courage de dire ce que M. Jules Lemaître et tant d'autres ont répété depuis : « Nous sommes, non en République, mais en franc-maçonnerie. » Aurait-il pu être plus onctueux et moelleux dans son langage, prendre plutôt pour modèle Massillon que le P. Bridaine? Ceux mêmes qui ont résolu la question contre lui se sont inclinés devant lui : « D'un libéralisme ardent, écrivait le *Journal des Débats*, d'une foi véhémente, éloigné autant qu'il était possible de toute intrigue et de tout marchandage..., on ne peut se défendre de reconnaître en lui les marques d'un caractère supérieur, une grande fermeté d'âme, une sincérité profonde, un désintéressement absolu. »

Enregistrons ces paroles, et souvenons-nous bien que, en dépit de toutes les diversités d'opinions, la plus grande force du prêtre sera toujours le respect et l'estime qu'il inspirera.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENTIÈME

(CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1900.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENTIÈME.

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENTIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1900.

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1900.

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1900.

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1900.

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1900.

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1900.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

